



DWS Invest

Rapport annuel 2025

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois



Sommaire

Rapport annuel 2025

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

4	/	Informations
8	/	Rapport annuel et comptes annuels DWS Invest SICAV
8	/	DWS Invest Africa (en liquidation)
13	/	DWS Invest Artificial Intelligence
23	/	DWS Invest Asian Bonds
37	/	DWS Invest Brazilian Equities
45	/	DWS Invest China Bonds
56	/	DWS Invest Chinese Equities
64	/	DWS Invest Convertibles
77	/	DWS Invest Corporate Green Bonds
88	/	DWS Invest Corporate Hybrid Bonds
100	/	DWS Invest Credit Opportunities
113	/	DWS Invest CROCI Euro
121	/	DWS Invest CROCI Global Dividends
129	/	DWS Invest CROCI Japan
137	/	DWS Invest CROCI Sectors Plus
146	/	DWS Invest CROCI US
153	/	DWS Invest CROCI US Dividends
160	/	DWS Invest CROCI World Value
169	/	DWS Invest Enhanced Commodity Strategy
179	/	DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS ESG Invest Climate Tech)
191	/	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities
200	/	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend
210	/	DWS Invest ESG Equity Income
222	/	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)
232	/	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

245	/	DWS Invest ESG Euro High Yield
260	/	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap
269	/	DWS Invest ESG Floating Rate Notes
283	/	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities
293	/	DWS Invest ESG Multi Asset Income
304	/	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure
313	/	DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation) (auparavant : DWS Invest ESG Women for Women)
318	/	DWS Invest ESG Top Euroland
327	/	DWS Invest Euro Corporate Bonds
344	/	DWS Invest Euro High Yield Corporates
361	/	DWS Invest Euro-Gov Bonds
370	/	DWS Invest European Equity High Conviction
378	/	DWS Invest German Equities
386	/	DWS Invest Global Agribusiness
395	/	DWS Invest Global Bonds
407	/	DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)
412	/	DWS Invest Global Infrastructure
426	/	DWS Invest Global Real Estate Securities
437	/	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities
445	/	DWS Invest SDG Global Equities
454	/	DWS Invest Short Duration Credit
468	/	DWS Invest Short Duration Income
479	/	DWS Invest Top Asia
489	/	DWS Invest Top Dividend
503	/	DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)
558	/	Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

562	/	Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration
563	/	Informations sur la rémunération des collaborateurs
567	/	Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

638 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2019/2088
ainsi que du règlement européen (UE) 2020/852

Informations

Les fonds cités dans le présent rapport sont des compartiments d'une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois.

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre, reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chif-

frées indiquent la [situation au 31 décembre 2025](#) (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

L'achat d'actions de fonds est basé sur le prospectus de vente actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur » et sur les statuts de la SICAV, accompagné du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables luxembourgeoises (LuxGAAP) et sur la base du principe de la continuité d'exploitation. En cas de liquidation d'un compartiment, comme décrit dans les ex-

plications sur l'évaluation du compartiment concerné, les comptes correspondants sont établis sur la base des valeurs de liquidation, en renonçant au principe de continuité d'exploitation.

Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux actionnaires, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. De plus, les cours de souscription et de rachat sont publiés dans des médias appropriés (par ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.), dans chaque pays de distribution.

Liquidations de compartiments

Le compartiment **DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt (en liquidation)** a été mis en liquidation avec effet au 10 janvier 2024 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 9 janvier 2024.

Étant donné que le compartiment détient dans son portefeuille des actifs concernés par les sanctions liées à la crise entre la Russie et l'Ukraine, ces actifs ne peuvent être, de facto, ni négociés ni transférés. En outre, tous les paiements liés à ces actifs depuis le début des sanctions, y compris les paiements d'intérêts/des coupons et les remboursements de capital auxquels le compartiment a droit, sont directement affectés par les sanctions. Le compartiment ne dispose pas encore des montants correspondants à cet égard. Par conséquent, la liquidation du compartiment ne peut pas encore être achevée.

Le compartiment **DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)** a été liquidé avec effet au 25 mars 2025 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2025. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2025.

Le compartiment **DWS Invest Africa (en liquidation)** a été liquidé avec effet au 3 juin 2025 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 9 avril 2025. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 9 avril 2025.

Le compartiment **DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation)** a été liquidé avec effet au 7 novembre 2025 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 6 novembre 2025. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 6 novembre 2025.

Changement de nom de compartiments

Le compartiment **DWS Invest ESG Climate Tech** a été renommé **DWS Invest ESG Climate Opportunities** avec effet au 25 avril 2025.

Le compartiment **DWS Invest ESG Healthy Living** a été renommé **DWS Invest WellCare** avec effet au 25 avril 2025.

Le compartiment **DWS Invest ESG Women for Women** a été renommé **DWS Invest ESG Social Focus** avec effet au 25 avril 2025.

Clôture de classes d'actions de compartiments

La classe d'actions **RC (CE)** du compartiment **DWS Invest Convertibles** a été clôturée avec effet au 25 février 2025 sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **IC50** du compartiment **DWS Invest CROCI Euro** a été clôturée avec effet au 25 février 2025 sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **CHF IC** du compartiment **DWS Invest Enhanced Commodity Strategy** a été clôturée avec effet au 25 février 2025 sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **NCH (P)** du compartiment **DWS Invest ESG Equity Income** a été clôturée avec effet au 25 février 2025 sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **WFD** du compartiment **DWS Invest ESG Equity Income** a été clôturée avec effet au 25 février 2025 sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

Informations sur les structures maître-nourricier

Au cours de la période sous revue, le pourcentage moyen des titres éligibles au PEA inclus dans le portefeuille du Compartiment **DWS Invest ESG Top Euroland** était le suivant : 97,21 %

Au cours de la période sous revue, le pourcentage moyen des titres éligibles au PEA inclus dans le portefeuille du Compartiment **DWS Invest German Equities** était le suivant : 99,61 %

Obligations en cas de distribution à l'étranger

Le compte annuel de cette SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) comporte un rapport établi par le réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit). Le présent rapport concerne uniquement la version allemande des états financiers, tels qu'ils ont été établis aux fins du respect des obligations envers les autorités réglementaires du pays d'origine de la SICAV (« version originale »). En cas de distribution à l'étranger, la SICAV est obligée, entre autres, de publier aussi les rapports annuels dans au moins une des langues du pays de distribution concerné ou dans une autre langue approuvée par les autorités compétentes du pays de distribution concerné, et le cas échéant, par extraits en fonction des compartiments. Les informations fiscales, fournies dans les rapports annuels, destinées aux investisseurs imposables sans restriction en République fédérale d'Allemagne, ainsi que les informations particulières destinées aux investisseurs d'un autre pays de distribution, ne sont pas reproduites dans les versions des autres pays ou dans les versions en langues étrangères desdits rapports. Les rapports semestriels établis au milieu de l'exercice doivent aussi être publiés dans les autres pays et faire l'objet de versions en langues étrangères. En cas de divergence de contenu entre la version originale allemande du rapport et/ou une traduction de celui-ci, la version allemande fera foi.

Rapport annuel et comptes annuels

Rapport annuel

DWS Invest Africa (en liquidation)

Objectif d'investissement

Le compartiment DWS Invest Africa (en liquidation) était centré sur le continent africain. L'équipe de gestion a investi principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se trouvait en Afrique ou qui exerçaient leurs activités principalement en Afrique ou, s'il s'agissait de sociétés holdings, qui détenaient principalement des participations dans des entreprises ayant leur siège en Afrique, notamment en Afrique du Sud, en Égypte, à l'Île Maurice, au Nigeria, au Maroc et au Kenya. Le compartiment privilégiait les entreprises particulièrement rentables, bien implantées sur le marché et présentant un bilan solide. À plus long terme, la sélection des titres individuels était axée sur les thèmes de la richesse des matières premières, des dépenses d'infrastructures et de la croissance de la consommation, entre autres.

Liquidation

Conformément au communiqué à l'attention des actionnaires du 10 avril 2025, le conseil d'administration du fonds a décidé de mettre le compartiment DWS Invest Africa (en liquidation) (le « compartiment ») en liquidation avec effet au 10 avril 2025 (le « jour de mise en liquidation »). La souscription et le rachat d'actions ont été arrêtés pour le compartiment au 10 avril 2025. Le 11 avril 2025, l'équipe de gestion du portefeuille a lancé la liquidation prévue du portefeuille du compartiment (du 11 au 22 avril 2025). Compte tenu de l'évolution de l'environnement de marché au cours du processus de cession, l'équipe de gestion du portefeuille a toutefois constaté

DWS Invest Africa (en liquidation)

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe LC	LU0329759764	4,6 %
Classe FC	LU0329759921	5,1 %
Classe LD	LU0363465583	4,6 %
Classe NC	LU0329759848	4,3 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0399357671	6,8 %
Classe USD LC ²⁾	LU0329761075	14,4 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 3 juin 2025 (jour de référence de la liquidation)

qu'il n'était plus possible de liquider intégralement le portefeuille d'une manière qui servirait au mieux les intérêts des actionnaires d'ici le 22 avril 2025. Cela était principalement dû aux conditions de marché qui prévalaient alors dans les pays cibles concernés : la volatilité persistante et la liquidité limitée sur les places boursières africaines ont empêché une cession rapide et conforme au marché des actifs du portefeuille. Selon l'équipe de gestion du portefeuille, une cession rapide aurait nécessité d'accepter des décotes importantes, ce qui aurait été incompatible avec l'objectif de préservation de la valeur pour les actionnaires. Afin de préserver les intérêts des actionnaires et de permettre une cession ordonnée et préservant la valeur des actifs restants, l'équipe de gestion du portefeuille a jugé nécessaire de prolonger la période de liquidation. En conséquence, la période initialement prévue pour le rachat des actions du compartiment (du 25 avril au 13 mai 2025) a été reportée du 13 mai 2025 au 28 mai 2025 et le compartiment a été rouvert aux rachats

d'actions. Après la clôture des souscriptions pour les différentes classes d'actions du compartiment le 28 mai 2025, le compartiment a été définitivement fermé. Le versement du produit de la liquidation aux actionnaires, initialement prévu pour le 16 mai 2025 (la « clôture de la procédure de liquidation »), a donc eu lieu le 3 juin 2025.

Les produits de la liquidation qui n'ont pas pu être versés aux actionnaires ayants droit à la clôture de la procédure de liquidation seront déposés auprès de la « Caisse de Consignation » du Grand-Duché de Luxembourg. Les actionnaires ayants droit peuvent réclamer les produits qui leur reviennent à tout moment pendant une période de 30 ans. À l'expiration de ce délai, ces produits deviennent la propriété du Grand-Duché de Luxembourg.

Entre début janvier 2025 et le 3 juin 2025 (jour de sa liquidation), le compartiment DWS Invest Africa (en liquidation) a enregistré une plus-value de 4,6 % par action

(classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

DWS Invest Africa (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	Produit de liquidation par action
Classe LC	LU0329759764	86,51
Classe LD	LU0363465583	81,11
Classe FC	LU0329759921	102,99
Classe NC	LU0329759848	78,03
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0399357671	129,69
Classe USD LC ²⁾	LU00329761075	65,28

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Comptes annuels

DWS Invest Africa (en liquidation)

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI EFM AFRICA EUR Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,012
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	126,563
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	74,764

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 3 juin 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Explications sur l'évaluation

Compte tenu de la décision du conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 3 juin 2025, les états financiers ont été établis en abandonnant le principe de la continuité d'exploitation et sur la base des valeurs de liquidation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Africa (en liquidation)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 3 juin 2025 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	433 533,78
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	10 825,84
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-43 388,65
4. Régularisation des revenus	EUR	-400 970,97
Total des revenus	EUR	0,00
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-169 095,68
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-185 149,78
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	26 259,51
Commission d'administration	EUR	-10 205,41
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-5 243,37
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-6 511,68
4. Taxe d'abonnement	EUR	-3 055,87
5. Autres dépenses	EUR	-36 270,40
dont :		
Frais de distribution	EUR	-20 417,98
Autres	EUR	-15 852,42
6. Régularisation des dépenses	EUR	220 177,00
Total des dépenses	EUR	0,00
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	0,00
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	4 063 651,39
Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-4 063 651,39
Résultat des opérations de vente	EUR	0,00
V. Résultat de l'exercice partiel	EUR	0,00

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,44 % ¹⁾ ,	classe LC 0,86 % ¹⁾ ,
classe LD 0,86 % ¹⁾ ,	classe NC 1,15 % ¹⁾ ,
classe GBP D RD 0,44 % ¹⁾ ,	classe USD LC 0,88 % ¹⁾ .

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 50 670,07 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice partiel	EUR	23 370 944,75
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-11 373,24
2. Décaissement (net)	EUR	-24 436 142,81
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	4 244 445,36
4. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-3 167 874,06
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice partiel ...	EUR	0,00

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	0,00
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	7 683 242,29
Opérations de change (à terme)	EUR	-3 619 590,90
Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-4 063 651,39

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
3 juin 2025 (jour de référence de la liquidation)	EUR	0,00
2024	EUR	23 370 944,75
2023	EUR	24 382 444,87
Valeur liquidative en fin d'exercice		
3 juin 2025 (jour de référence de la liquidation)		
Classe FC	EUR	0,00
Classe LC	EUR	0,00
Classe LD	EUR	0,00
Classe NC	EUR	0,00
Classe GBP D RD	GBP	0,00
Classe USD LC	USD	0,00
2024		
Classe FC	EUR	98,00
Classe LC	EUR	82,67
Classe LD	EUR	77,81
Classe NC	EUR	74,79
Classe GBP D RD	GBP	122,91
Classe USD LC	USD	57,04
2023		
Classe FC	EUR	92,53
Classe LC	EUR	78,86
Classe LD	EUR	74,66
Classe NC	EUR	71,86
Classe GBP D RD	GBP	123,86
Classe USD LC	USD	57,93

DWS Invest Africa (en liquidation)

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Artificial Intelligence

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement est de réaliser une croissance du capital à long terme. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des entreprises sur les marchés internationaux des actions dont l'activité bénéficie du développement de l'intelligence artificielle (IA) ou y est actuellement liée. En outre, les actions de toutes les capitalisations boursières, les certificats d'actions, les bons de participation et de jouissance, les obligations convertibles et les warrants sur actions émis par des sociétés nationales et étrangères peuvent être inclus dans le compartiment. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2025 à fin décembre 2025, le compartiment DWS Invest Artificial Intelligence a enregistré une plus-value de 5,8 % par action (classe d'actions LD, d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les crises géopolitiques, telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient ainsi que la lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Chine, ont

DWS Invest Artificial Intelligence

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1863263429	5,8 %	105,2 %	63,9 %
Classe FC	LU1863263262	6,6 %	109,9 %	70,2 %
Classe IC	LU2760761598	6,8 %	30,3 % ¹⁾	–
Classe LC	LU1863263346	5,8 %	105,2 %	63,9 %
Classe LDM	LU3004051697	16,3 % ¹⁾	–	–
Classe MFC	LU2154580323	7,1 %	112,3 %	73,6 %
Classe NC	LU1914383960	5,3 %	102,1 %	59,9 %
Classe PFC	LU2082315453	4,7 %	99,3 %	55,6 %
Classe TFC	LU1863263858	6,6 %	109,9 %	70,2 %
Classe TFCH (P)	LU1982200518	17,7 %	120,6 %	52,6 %
Classe XC	LU1863263932	7,1 %	112,4 %	73,7 %
Classe USD FC ²⁾	LU1885668126	20,5 %	130,9 %	62,8 %
Classe USD IC ²⁾	LU2390401441	20,8 %	132,4 %	48,7 % ¹⁾
Classe USD LC ²⁾	LU1885668399	19,6 %	125,8 %	56,8 %

¹⁾ Classe IC lancée le 15 mars 2024 / classe LDM lancée le 17 mars 2025 / classe USD IC lancée le 15 octobre 2021
²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

continué d'influencer le contexte des marchés financiers en 2025. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situa-

tion géopolitique, les marchés boursiers internationaux ont, dans l'ensemble, enregistré des hausses de cours parfois notables au cours de la période sous revue, malgré des fluctuations importantes par moments, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt et la confiance accrue des investisseurs dans l'intelligence artificielle (IA). Dans ce contexte, les titres détenus dans le portefeuille ont également enregistré dans l'ensemble une performance positive.

Pendant la période sous revue, le compartiment a largement bénéficié de la poursuite du développement des infrastructures d'IA, stimulée par des modèles de plus en plus complexes et la puissance de calcul nécessaire à leur fonctionnement, ainsi que des progrès réalisés dans le domaine de l'intel-

ligence artificielle, en particulier dans le domaine de l'IA générative. Le secteur des technologies de l'information a enregistré une performance supérieure à la moyenne et s'est révélé être le secteur le plus performant du portefeuille. Les valeurs des semi-conducteurs, en particulier, ont apporté des contributions nettement positives à la performance dans un contexte d'investissements en constante augmentation dans les infrastructures d'IA. Les valeurs des technologies et des matériels ont également contribué positivement à la performance du secteur. En revanche, les valeurs des logiciels du secteur des technologies ont pesé sur la performance du compartiment, notamment au second semestre, en raison des craintes du marché que l'intelligence artificielle ne vienne perturber, voire remplacer complètement, les offres logicielles. Ces inquiétudes portent notamment sur la concurrence potentielle des fournisseurs d'IA, qui pourraient développer leurs propres applications, ainsi que sur la disponibilité d'outils de programmation basés sur l'IA, qui permettraient aux entreprises de créer elles-mêmes leurs propres solutions logicielles.

Outre le secteur des technologies de l'information, le positionnement dans le secteur des services de communication a notamment contribué de manière significative à la performance positive de DWS Invest Artificial Intelligence. Les valeurs du secteur de la santé ainsi que celles des biens de consommation cycliques, des services financiers et des biens de consommation de base, qui étaient également exposées au

secteur de l'IA, ont globalement pesé sur la performance pendant la période sous revue.

Au niveau des pays, le compartiment a considérablement bénéficié de son positionnement dans la zone asiatique où l'accent a été mis en particulier sur la Corée, Taïwan et la Chine, qui ont contribué positivement à la performance. À Taïwan et en Corée, on trouve notamment des fabricants de semi-conducteurs qui ont pu bénéficier de hausses de cours significatives en 2025. Les valeurs du portefeuille provenant des États-Unis ont également apporté des contributions globalement positives à la performance, même si celles-ci ont été moins importantes que celles provenant de la région asiatique. Pendant la période sous revue, l'équipe de gestion du fonds est restée globalement fidèle à son allocation sectorielle et géographique, mais a procédé à des achats sélectifs, notamment dans les secteurs des technologies de l'information et des services de communication, ainsi qu'au niveau des pays, principalement aux États-Unis et en Chine.

Pendant la période sous revue, ce sont surtout les valeurs asiatiques qui ont figuré parmi les actions les plus performantes du compartiment. Ainsi, SK Hynix, Delta Electronics et Samsung Electronics ont par exemple enregistré des hausses de cours significatives, mais des noms du secteur des semi-conducteurs et des équipementiers américains, tels qu'Amphenol et KLA, figuraient également parmi les actions ayant connu les plus

fortes hausses de cours. Parmi les « Magnificent Seven », Alphabet, l'une des 10 principales positions du compartiment, a figuré parmi les valeurs les plus performantes.

En revanche, les positions détenues dans Trade Desk, Duolingo et Redcare Pharmacy ont sous-performé et ont fait partie des actions les moins performantes pendant la période sous revue. Trade Desk a surtout souffert d'un ralentissement de sa croissance, accompagné de craintes liées à la concurrence, raison pour laquelle l'équipe de gestion du fonds a décidé de vendre l'action. Dans le cas de Duolingo, ce sont notamment les craintes de concurrence dans le domaine de l'IA, la monétisation ainsi que les inquiétudes concernant la croissance du nombre d'utilisateurs qui ont été au premier plan, ce qui a également conduit l'équipe de gestion du fonds à se séparer de cette action pendant la période sous revue. Les actions de Redcare Pharmacy ont également souffert de craintes liées à la concurrence ainsi que de marges inférieures aux prévisions.

Pendant la période sous revue, l'équipe de gestion du portefeuille a fait notamment entrer les actions de Reddit, Netflix et Coherent dans le compartiment. Reddit est une plateforme de discussions et d'actualités sociales américaine qui fournit des données importantes pour les grands modèles de langage (LLM) grâce à son contenu. Netflix, un fournisseur américain de streaming, tire parti de l'IA générative pour proposer de nouveaux contenus à moindre coût. Coherent fournit des lasers et des composants optiques pour

les connexions à haut débit utilisés dans les centres de données d'IA.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Artificial Intelligence

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	858 575 864,72	50,07
Services de télécommunications	599 941 127,87	34,99
Biens de consommation durables	56 791 280,27	3,32
Biens de consommation courante	42 008 252,46	2,45
Secteur financier	27 091 039,66	1,58
Industrie	90 825 696,08	5,30
Total actions	1 675 233 261,06	97,71
2. Dérivés	249 611,84	0,01
3. Avoirs bancaires	72 957 360,98	4,26
4. Autres éléments d'actif	1 095 768,71	0,06
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	560 641,37	0,03
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-33 153 725,97	-1,93
2. Autres engagements	-2 157 905,42	-0,12
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-349 109,36	-0,02
III. Actif du fonds	1 714 435 903,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Artificial Intelligence

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							1 675 233 261,06	97,71
Actions								
VAT Group AG	Unité	27 000	27 000		CHF	384,3	11 159 417,12	0,65
Advanced Micro-Fabrication Equipment, Inc. -A-	Unité	282 000	282 000		CNY	272,72	9 353 759,94	0,55
NAURA Technology Group Co., Ltd	Unité	438 075	156 075		CNY	459	24 455 766,46	1,43
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd	Unité	255 932			CNY	195,59	6 088 234,34	0,36
Adyen NV	Unité	14 500	10 000		EUR	1 380,6	20 018 700,00	1,17
ASML Holding NV	Unité	36 000	1 000		EUR	917,5	33 030 000,00	1,93
Redcare Pharmacy NV	Unité	136 500	50 000		EUR	65,1	8 886 150,00	0,52
SAP SE	Unité	90 000	24 500	12 000	EUR	208,35	18 751 500,00	1,09
Scout24 AG	Unité	86 000	2 500	34 500	EUR	85,8	7 378 800,00	0,43
VusionGroup	Unité	51 813	51 813		EUR	204,8	10 611 302,40	0,62
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	1 440 000	605 000		HKD	144,5	22 728 201,70	1,33
JD Health International, Inc.	Unité	862 500	87 500	685 500	HKD	56,5	5 322 826,22	0,31
NetEase, Inc.	Unité	1 023 500	418 000	137 000	HKD	221,8	24 796 142,56	1,45
SF Holding Co., Ltd	Unité	1 538 600			HKD	34,74	5 838 352,03	0,34
Tencent Holdings Ltd	Unité	666 000	191 500		HKD	600	43 647 584,58	2,55
Trip.com Group Ltd	Unité	283 500	8 000		HKD	571	17 681 695,50	1,03
Xiaomi Corp. -B-	Unité	6 226 000	3 615 500		HKD	39,36	26 766 953,33	1,56
Keyence Corp.	Unité	36 998	15 000		JPY	56 680	11 407 029,34	0,67
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	310 000	4 000	116 000	KRW	119 900	21 934 831,69	1,28
SK Hynix, Inc.	Unité	121 000	35 500	25 000	KRW	651 000	46 485 744,22	2,71
Alchip Technologies Ltd	Unité	188 000	52 000	82 000	TWD	3 485	17 755 294,46	1,04
MediaTek, Inc.	Unité	461 000	137 000		TWD	1 420	17 740 118,53	1,03
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	3 008 000	280 000	86 000	TWD	1 520	123 904 953,00	7,23
Adobe, Inc.	Unité	66 500	1 500		USD	354,83	20 059 668,08	1,17
Advanced Micro Devices, Inc.	Unité	123 000	66 000		USD	215,59	22 543 196,15	1,31
Alphabet, Inc. -A-	Unité	425 442	35 306	125 806	USD	314,5	113 747 740,20	6,63
Amazon.com, Inc.	Unité	357 500	49 000	15 500	USD	232,1	70 539 593,50	4,11
Amphenol Corp. -A-	Unité	178 000	50 000		USD	137,37	20 787 088,57	1,21
Apple, Inc.	Unité	134 111	3 500	13 081	USD	273,66	31 200 208,01	1,82
Applied Materials, Inc.	Unité	139 500	58 500	96 500	USD	262,55	31 136 371,20	1,82
Arista Networks, Inc.	Unité	390 724	12 500	69 776	USD	133,71	44 413 576,10	2,59
Autodesk, Inc.	Unité	73 000	51 500		USD	301,215	18 693 095,35	1,09
Axon Enterprise, Inc.	Unité	20 000	12 500		USD	578,05	9 828 272,00	0,57
BioNTech SE -ADR-	Unité	183 500	183 500		USD	95,045	14 826 789,08	0,86
Broadcom, Inc.	Unité	66 500	23 000		USD	351,26	19 857 844,63	1,16
Cadence Design Systems, Inc.	Unité	106 500	20 500		USD	318,46	28 832 763,16	1,68
Cloudflare, Inc.	Unité	45 500	45 500		USD	200,7	7 763 195,72	0,45
Coherent Corp.	Unité	56 500	56 500		USD	189,7	9 111 660,82	0,53
Deere & Co.	Unité	17 000	1 000	12 500	USD	472,02	6 821 675,99	0,40
Doximity, Inc.	Unité	340 000	340 000		USD	44,65	12 905 717,26	0,75
Dynatrace, Inc.	Unité	315 000	315 000		USD	44,315	11 867 058,23	0,69
Fortinet, Inc.	Unité	286 000	75 000		USD	80,72	19 625 871,56	1,14
Hesai Group -ADR-	Unité	806 500	806 500		USD	23,15	15 872 200,21	0,93
Intuit, Inc.	Unité	33 000	1 000		USD	672,42	18 864 110,35	1,10
Kanzhun Ltd -ADR-	Unité	413 000	413 000		USD	20,81	7 306 407,63	0,43
KLA Corp.	Unité	10 000	10 000		USD	1 259,47	10 707 044,14	0,62
MercadoLibre, Inc.	Unité	13 500			USD	2 023	23 217 284,18	1,35
Meta Platforms, Inc. -A-	Unité	120 231	23 731	17 500	USD	671,1	68 593 894,97	4,00
Microsoft Corp.	Unité	196 238	12 495		USD	488,32	81 464 685,83	4,75
Monday.com Ltd	Unité	66 500	66 500		USD	147,98	8 365 779,90	0,49
Monolithic Power Systems, Inc.	Unité	14 500	5 000	4 500	USD	930,645	11 471 859,43	0,67
Motorola Solutions, Inc.	Unité	62 000	11 500		USD	379,335	19 993 847,30	1,17
Netflix, Inc.	Unité	180 110	180 110		USD	93,705	14 347 702,31	0,84
New York Times Co. -A-	Unité	327 064	327 064		USD	69,72	19 385 271,52	1,13
NVIDIA Corp.	Unité	638 475	103 975	183 500	USD	187,64	101 847 667,44	5,94
PDD Holdings, Inc. -ADR-	Unité	71 000	2 500	53 000	USD	114,845	6 931 898,69	0,40
Reddit, Inc.	Unité	107 170	107 170		USD	230,96	21 042 230,21	1,23
ResMed, Inc.	Unité	77 000	77 000		USD	242,25	15 857 556,85	0,93
Salesforce, Inc.	Unité	37 500	37 500		USD	267,87	8 539 591,80	0,50
Sea Ltd -ADR-	Unité	108 000	2 500		USD	130,75	12 004 586,88	0,70
ServiceNow, Inc.	Unité	215 860	191 360		USD	154,4	28 333 565,83	1,65
Spotify Technology SA	Unité	30 500	15 500		USD	581	15 064 604,62	0,88
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	1 295 500	231 500	366 000	USD	17,69	19 482 604,58	1,14
Tesla, Inc.	Unité	44 000	19 000	20 000	USD	459,505	17 187 973,84	1,00
Tyler Technologies, Inc.	Unité	32 500	32 500		USD	458,85	12 677 565,50	0,74
Uber Technologies, Inc.	Unité	263 500	8 000	73 500	USD	82,1	18 391 008,40	1,07
Upwork, Inc.	Unité	430 500	430 500		USD	19,88	7 275 641,67	0,42
Veeva Systems, Inc. -A-	Unité	71 000	15 500	12 000	USD	225,5	13 610 894,29	0,79
Visa, Inc. -A-	Unité	90 000	20 000	13 000	USD	354,08	27 091 039,66	1,58

DWS Invest Artificial Intelligence

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Total du portefeuille-titres							1 675 233 261,06	97,71
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							249 611,84	0,01
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CHF 0,1 million							86,59	0,00
EUR/CNH 2,7 millions							1 400,64	0,00
EUR/HKD 16,9 millions							30 763,67	0,00
EUR/ILS 0,3 million							-586,75	0,00
EUR/JPY 18,6 millions							1 781,70	0,00
EUR/USD 14,8 millions							215 670,91	0,01
USD/KRW 855,2 millions							-10 877,88	0,00
USD/TWD 53,9 millions							4 549,80	0,00
Positions clôturées								
EUR/USD 0,4 million							6 823,16	0,00
Avoirs bancaires							72 957 360,98	4,26
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						3 436 109,28	0,20
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	80 703					10 805,63	0,00
Couronne norvégienne	NOK	104 034					8 789,26	0,00
Couronne suédoise	SEK	873					80,57	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	321 625					183 219,32	0,01
Livre sterling	GBP	8 711					9 979,70	0,00
Renminbi chinois	CNY	84 106 570					10 228 738,75	0,60
Dollar de Hong Kong	HKD	1 571 597					171 662,73	0,01
Yen japonais	JPY	36 265 996					197 271,38	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	3 700 000					100 269,53	0,01
Franc suisse	CHF	4 758					5 116,87	0,00
Won sud-coréen	KRW	190 000 000					112 126,18	0,01
Dépôts à terme								
Avoirs en dollars américains – (Deutsche Bank AG)	USD	31 550 000					26 821 380,64	1,56
Avoirs en dollars américains – (Deutsche Bank AG)	USD	35 050 000					29 796 811,14	1,74
Avoirs en euros – (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale)	EUR	1 875 000					1 875 000,00	0,11
Autres éléments d'actif							1 095 768,71	0,06
Droits à dividende/à distribution							418 837,85	0,02
Frais de placement reportés*							663 835,59	0,04
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							779,38	0,00
Autres actifs							12 315,89	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							560 641,37	0,03
Total des éléments d'actif**							1 750 108 108,59	102,08
Engagements à court terme							-33 153 725,97	-1,93
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	-80 252 496					-9 760 648,52	-0,57
Dollar américain	USD	-27 517 285					-23 393 077,45	-1,36
Autres engagements							-2 157 905,42	-0,12
Engagements découlant des coûts							-2 157 905,42	-0,12
Engagements découlant d'opérations sur actions							-349 109,36	-0,02
Total des engagements							-35 672 205,38	-2,08
Actif du fonds							1 714 435 903,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Artificial Intelligence

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	275,27
Classe IC	EUR	130,27
Classe LC	EUR	260,20
Classe LD	EUR	254,59
Classe MFC	EUR	216,67
Classe NC	EUR	283,75
Classe PFC	EUR	243,52
Classe TFC	EUR	275,11
Classe TFCH (P)	EUR	252,74
Classe XC	EUR	283,61
Classe LDM	EUR	110,37
Classe USD FC	USD	273,04
Classe USD IC	USD	148,69
Classe USD LC	USD	259,53
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	4 180,625
Classe IC	Unité	150 672,000
Classe LC	Unité	2 177 939,899
Classe LD	Unité	872 410,072
Classe MFC	Unité	2 506 747,000
Classe NC	Unité	682 348,504
Classe PFC	Unité	297 350,000
Classe TFC	Unité	122 110,044
Classe TFCH (P)	Unité	63 524,447
Classe XC	Unité	32 752,000
Classe LDM	Unité	7 293,158
Classe USD FC	Unité	12 750,005
Classe USD IC	Unité	124 521,000
Classe USD LC	Unité	78 219,200

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512) 50 % MSCI World Information Tech Index Net Return en EUR, 35 % MSCI All Country World Index, en EUR, 15 % MSCI China 50 Capped Index en EUR		
Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
Pourcentage minimal du risque potentiel	%	84,802
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	117,707
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,185
Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1 ^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche Value at Risk relative conformément à la circulaire CSSF 11/512.		
L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.		
L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.		

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme	
Bofa Securities Europe S.A., Commerzbank AG, HSBC Continental Europe, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK) et Société Générale.	

Taux de change (cotation au certain)					
au 30 décembre 2025					
Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	8,222046	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

DWS Invest Artificial Intelligence

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

- * Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Artificial Intelligence

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	8 964 342,89
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	1 994 026,51
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 364 861,68
4. Autres revenus	EUR	87,46
Total des revenus	EUR	9 593 595,18
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-18 848 892,16
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-18 778 560,63
Commission d'administration	EUR	-70 331,53
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-90 693,10
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-72 985,33
4. Taxe d'abonnement	EUR	-598 440,98
5. Autres dépenses	EUR	-1 808 311,08
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-954 099,98
Autres	EUR	-854 211,10
Total des dépenses	EUR	-21 419 322,65
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	-11 825 727,47
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	45 369 500,15
Résultat des opérations de vente	EUR	45 369 500,15
V. Résultat de l'exercice	EUR	33 543 772,68

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,85 % par an,	classe IC 0,66 % par an,
classe LC 1,60 % par an,	classe LD 1,60 % par an,
classe LDM 1,31 % ⁴⁾ ,	classe MFC 0,46 % par an,
classe NC 2,10 % par an,	classe PFC 2,66 % par an,
classe TFC 0,84 % par an,	classe TFCH (P) 0,89 % par an,
classe XC 0,44 % par an,	classe USD FC 0,85 % par an,
classe USD IC 0,66 % par an,	classe USD LC 1,60 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

⁴⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 344 859,28 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	1 422 053 648,09
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-53 397,39
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	195 042 767,76
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	290 400,92
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	-11 825 727,47
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	45 369 500,15
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	63 558 711,15
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	1 714 435 903,21

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 297 806,82 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	45 369 500,15
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	46 010 127,23
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-640 627,08

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Artificial Intelligence

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,05

Classe LDM

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe MFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	1 714 435 903,21
2024		EUR	1 422 053 648,09
2023		EUR	861 405 032,84
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	275,27
	Classe IC	EUR	130,27
	Classe LC	EUR	260,20
	Classe LD	EUR	254,59
	Classe LDM	EUR	110,37
	Classe MFC	EUR	216,67
	Classe NC	EUR	283,75
	Classe PFC	EUR	243,52
	Classe TFC	EUR	275,11
	Classe TFCH (P)	EUR	252,74
	Classe XC	EUR	283,61
	Classe USD FC	USD	273,04
	Classe USD IC	USD	148,69
	Classe USD LC	USD	259,53
2024	Classe FC	EUR	258,12
	Classe IC	EUR	121,93
	Classe LC	EUR	245,85
	Classe LD	EUR	240,59
	Classe LDM	EUR	-
	Classe MFC	EUR	202,39
	Classe NC	EUR	269,44
	Classe PFC	EUR	232,61
	Classe TFC	EUR	257,97
	Classe TFCH (P)	EUR	214,66
2023	Classe XC	EUR	264,89
	Classe USD FC	USD	226,50
	Classe USD IC	USD	123,11
	Classe USD LC	USD	216,91
	Classe FC	EUR	188,76
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	181,15
	Classe LD	EUR	177,32
	Classe LDM	EUR	-
	Classe MFC	EUR	147,43
	Classe NC	EUR	199,53
	Classe PFC	EUR	172,79
	Classe TFC	EUR	188,66
	Classe TFCH (P)	EUR	166,46
	Classe XC	EUR	192,93
	Classe USD FC	USD	176,23
	Classe USD IC	USD	95,58
	Classe USD LC	USD	170,03

DWS Invest Artificial Intelligence

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 40,35 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 4 353 917 419,32 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Asian Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une croissance supérieure à la performance de l'indice de référence (JACI Asia Pacific Credit Index). Pour ce faire, le compartiment investit dans des titres portant intérêt émis par des gouvernements de pays de la région Asie-Pacifique, des autorités publiques de la région Asie-Pacifique, des collectivités locales de pays de la région Asie-Pacifique, des entreprises ayant leur siège dans un pays de la région Asie-Pacifique, des organisations supranationales (titres libellés en devises de la région Asie-Pacifique) et des entreprises situées en dehors de la région Asie-Pacifique (titres émis en devises de la région Asie-Pacifique). Les instruments de taux peuvent être libellés en dollar américain, dans d'autres devises des pays du G7 ou dans une devise asiatique. Depuis son lancement, le compartiment a toujours investi presque exclusivement dans des émissions libellées en dollar américain.

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Asian Bonds a réalisé une plus-value de 7,7 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (+8,1 % ; respectivement en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela

DWS Invest Asian Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU0813325502	7,7 %	17,0 %	12,9 %
Classe USD FC50	LU1949850538	8,0 %	18,0 %	14,6 %
Classe USD FDM	LU2913999327	7,7 %	7,0 % ²⁾	–
Classe USD IC	LU1589659504	7,9 %	17,8 %	14,3 %
Classe USD IC500	LU1589658522	–	1,5 %	-1,1 % ¹⁾
Classe USD LC	LU0813325411	7,2 %	15,2 %	10,1 %
Classe USD LDM	LU1525638091	7,2 %	15,2 %	10,1 %
Classe USD TFC	LU1663839352	7,7 %	16,9 %	12,9 %
Classe USD TFDM	LU1951361812	7,7 %	17,0 %	12,9 %
Classe USD XC	LU1589658878	8,1 %	18,4 %	15,2 %
Classe AUD LDMH ⁴⁾	LU1880859548	6,5 %	11,8 %	5,9 %
Classe AUD TFDMH ⁴⁾	LU2579474243	7,1 %	11,1 % ²⁾	–
Classe CHF LCH ⁵⁾	LU2004370479	2,6 %	1,8 %	-6,0 %
Classe CHF TFCH ⁵⁾	LU2004370636	3,1 %	3,1 %	-3,8 %
Classe RMB FCH350 ⁶⁾	LU1968688793	5,3 %	9,2 %	9,5 %
Classe RMB FCH3500 ⁶⁾	LU1968688520	5,4 %	9,5 %	10,1 %
Classe FCH ⁷⁾	LU0813324794	5,4 %	10,4 %	3,6 %
Classe FCH50 ⁷⁾	LU2663664931	5,7 %	13,9 % ²⁾	–
Classe FCH500 ⁷⁾	LU2022029008	–	–	-5,3 %
Classe IDH ⁷⁾	LU1796233663	5,6 %	11,1 %	4,7 %
Classe LCH ⁷⁾	LU0813324364	4,7 %	8,4 %	0,8 %
Classe LDH ⁷⁾	LU0813324521	4,9 %	8,7 %	1,0 %
Classe LDMH ⁷⁾	LU1880859894	4,9 %	8,8 %	1,0 %
Classe NCH ⁷⁾	LU1914384000	4,6 %	7,8 %	-0,5 %
Classe NDH ⁷⁾	LU2251360413	4,7 %	7,7 %	-0,7 % ²⁾
Classe PFDH ⁷⁾	LU2244931775	5,7 %	9,7 %	-0,3 % ²⁾
Classe RC ⁷⁾	LU3007644951	-1,9 % ²⁾	–	–
Classe TFCH ⁷⁾	LU1663839196	5,4 %	10,4 %	3,6 %
Classe TFDH ⁷⁾	LU1663839279	5,4 %	10,5 %	3,3 %
Classe TFDMH ⁷⁾	LU1880860041	5,4 %	10,3 %	3,3 %

s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière améri-

caine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux.

Le premier semestre 2025 a été marqué par des mesures commerciales américaines brutales, notamment des hausses drastiques des droits de douane et

l'annonce, début avril, de droits à l'importation à grande échelle. Ces changements politiques ont provoqué de fortes fluctuations des taux d'intérêt. Dans ce contexte, le compartiment a agi avec prudence et a poursuivi sa stratégie « Barbell » en combinant des obligations à rendement élevé de type Investment Grade (IG) à des expositions sélectives et à court terme aux obligations à haut rendement (HY). Les positions HY sont restées défensives et à faible durée, ce qui a permis une gestion flexible des risques. L'exposition aux obligations à haut rendement s'est concentrée sur des émetteurs relativement épargnés par les tensions commerciales et soutenus par la politique nationale, notamment le secteur des jeux d'argent à Macao, les énergies renouvelables en Inde, les infrastructures ainsi que, selon l'équipe de gestion, les HY indonésiens de haute qualité. La performance des IG a été renforcée par des positions sur des titres de créance de second rang d'assurances-vie japonaises.

Vers la fin de l'année 2025, l'incertitude mondiale, les inquiétudes concernant les valorisations liées à l'IA et la faiblesse du secteur des technologies ont de nouveau constitué un facteur de risque qui a pesé sur les obligations d'entreprises asiatiques (Corporate Bonds) à haut rendement. Le compartiment a profité de cette situation pour prendre des positions sur des obligations bancaires mongoles offrant un rendement attractif, soutenues par une amélioration des fondamentaux et une diversification des marchés des matières premières.

DWS Invest Asian Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain) (suite)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe GBP TFDMH ⁸⁾	LU2079148602	7,5 %	15,7 %	10,8 %
Classe HKD LDM ⁹⁾	LU1769795342	7,4 %	15,1 %	10,6 %
Classe HKD LDMH ⁹⁾	LU1805360861	5,6 %	11,2 %	5,6 %
Classe HKD TFDMH ⁹⁾	LU1880859621	6,5 %	12,8 %	8,4 %
Classe SGD LDM ¹⁰⁾	LU1769795698	1,3 %	10,5 %	6,8 %
Classe SGD LDMH ¹⁰⁾	LU1805361083	4,6 %	9,1 %	4,3 %
Classe SGD TFDMH ¹⁰⁾	LU1880859977	5,2 %	10,7 %	6,9 %
JACI Asia Pacific Credit Index		8,1 %	22,2 %	6,1 %

¹⁾ dernier calcul de la valeur liquidative le 21 mars 2023

²⁾ Classe USD FDM lancée le 15 octobre 2024 / classe AUD TFDMH lancée le 15 février 2023 / classe FCH50 lancée le 31 août 2023 / classes NDH et PFDH lancées le 16 février 2021 / classe RC lancée le 14 mars 2025

³⁾ dernier calcul de la valeur liquidative le 30 juin 2022

⁴⁾ en AUD

⁵⁾ en CHF

⁶⁾ en CNY

⁷⁾ en EUR

⁸⁾ en GBP

⁹⁾ en HKD

¹⁰⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

La volatilité des obligations d'État américaines est restée élevée tout au long de l'année 2025 en raison de l'incertitude liée aux droits de douane, des craintes de stagflation et de l'évolution des anticipations concernant les baisses de taux d'intérêt. La courbe des taux est devenue plus prononcée, les rendements à court terme ayant baissé avec l'assouplissement mondial de la politique monétaire, tandis que les obligations à long terme ont été mises sous pression en raison de l'augmentation des déficits budgétaires et des risques d'inflation. Les banques centrales ont poursuivi leur politique d'assouplissement : la Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressi-

vement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

La durée (immobilisation moyenne des capitaux) du portefeuille obligataire a été maintenue globalement neutre. Le positionnement s'est plutôt concentré sur le ventre de la courbe des taux (3 à 10 ans) afin de tirer parti d'une pentification attendue, alimentée par des baisses potentielles des taux à court terme et des pressions à long terme dues aux risques liés à l'inflation et aux finances publiques. Les obligations d'entreprises asiatiques sont restées solides en 2025, soutenues par des facteurs techniques importants tels que les offres locales des banques et des assureurs régionaux.

La stratégie « Barbell » décrite

ci-dessus a eu un effet positif sur le résultat de placement du compartiment. La surpondération des titres de créance de second rang d'assurances japonaises notés Investment Grade a également contribué à la performance positive, soutenue par des revenus d'intérêts stables et une baisse des primes de risque (Credit Spreads). Les positions dans le secteur des jeux d'argent à Macao ont également généré de solides rendements, favorisées par une forte hausse des recettes brutes des jeux, des revenus d'intérêts élevés et une réduction continue de la dette. Les expositions aux HY de haute qualité en Inde (par exemple, les énergies renouvelables et les infrastructures) ainsi qu'une sélection de titres HY en Indonésie ont généré des rendements significatifs, soutenus par des facteurs politiques et une demande intérieure robuste en Inde, ainsi que par des facteurs propres à l'Indonésie, notamment des appels d'offres et une liquidité intérieure saine.

L'amélioration du climat sur le marché en Chine et à Hong Kong a soutenu la performance des obligations régionales libellées en dollars en 2025. En outre, les instruments financiers coréens et australiens à plus longue échéance ont bénéficié de la baisse des rendements américains. Le compartiment était toutefois sous-pondéré dans ces trois segments, ce qui explique en grande partie sa sous-performance par rapport à son indice de référence.

Le positionnement de duration du compartiment, largement aligné sur son indice de référence, est

parfois resté à la traîne lors des fortes hausses des obligations d'État américaines, mais n'a globalement eu qu'un impact minime sur le résultat de placement en 2025. Une grande partie de cette sous-performance a été compensée par le positionnement du compartiment sur le ventre de la courbe des taux (3 à 10 ans), qui a bénéficié de la pentification de la courbe des taux au cours de l'année.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier,

l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Asian Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	779 633 931,29	90,72
Administrations centrales	62 311 028,75	7,26
Total des obligations	841 944 960,04	97,98
2. Dérivés	2 167 602,93	0,25
3. Avoirs bancaires	2 837 327,56	0,32
4. Autres éléments d'actif	13 293 230,24	1,54
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	15 063,16	0,00
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-148 740,89	-0,02
2. Autres engagements	-693 852,89	-0,07
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-58 086,53	-0,01
III. Actif du fonds	859 357 503,62	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Asian Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							841 944 960,04	97,98
Titres portant intérêt								
5,40 % AIA Group Ltd -Reg- 2024/2054	USD	10 000 000	10 000 000		%	96,567	9 656 700,00	1,12
5,125 % APA Infrastructure Ltd -Reg- (MTN) 2024/2034	USD	5 000 000			%	100,899	5 044 950,00	0,59
4,10 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2021/perpetual*	USD	4 514 000			%	95,565	4 313 804,10	0,50
6,90 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual*	USD	14 494 000		5 000 000	%	104,291	15 115 937,54	1,76
5,698 % Bank of New Zealand -Reg- (MTN) 2025/2035*	USD	3 962 000	3 962 000		%	103,405	4 096 906,10	0,48
5,00 % Bank of the Philippine Islands (MTN) 2025/2030	USD	6 400 000	6 400 000		%	102,893	6 585 152,00	0,77
5,625 % Bank of the Philippine Islands (MTN) 2025/2035	USD	10 000 000	10 000 000		%	105,504	10 550 400,00	1,23
4,375 % BDO Unibank, Inc. (MTN) 2025/2030	USD	6 480 000	6 480 000		%	100,386	6 505 012,80	0,76
6,67 % Biocon Biologics Global Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	USD	6 040 000			%	100,836	6 090 494,40	0,71
5,95 % Cathaylife Singapore Pte Ltd (MTN) 2024/2034	USD	2 500 000			%	106,137	2 653 425,00	0,31
5,30 % Cathaylife Singapore Pte Ltd 2024/2039*	USD	1 364 000			%	101,27	1 381 322,80	0,16
5,837 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- (MTN) 2024/2034	USD	8 330 000			%	105,69	8 803 977,00	1,02
9,50 % Continuum Energy Aura Pte Ltd -Reg- 2023/2027	USD	10 000 000			%	101,759	10 175 900,00	1,18
6,20 % Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2025/perpetual*	USD	10 000 000	10 000 000		%	104,648	10 464 800,00	1,22
6,45 % Delhi International Airport Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	4 332 000	1 332 000		%	104,325	4 519 359,00	0,53
6,80 % Fortune Star BVI Ltd 2025/2029	USD	3 600 000	3 600 000		%	98,606	3 549 816,00	0,41
5,45 % Fubon Life Singapore Pte Ltd (MTN) 2025/2035	USD	4 636 000	4 636 000		%	101,77	4 718 057,20	0,55
6,80 % Fukoku Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual*	USD	31 105 000		9 000 000	%	108,115	33 629 170,75	3,91
5,836 % FWD Group Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2025/2035	USD	19 500 000	19 500 000		%	101,086	19 711 770,00	2,29
4,25 % GMR Hyderabad International Airport Ltd -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	11 000 000			%	98,72	10 859 200,00	1,26
4,30 % Greenko Power II Ltd -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	6 391 600		6 475 750	%	94,867	6 063 519,17	0,71
7,25 % Greenko Wind Projects Mauritius Ltd -Reg- 2025/2028	USD	12 500 000	12 500 000		%	101,072	12 634 000,00	1,47
6,13 % Hikari Tsushin, Inc. (MTN) 2025/2035	USD	2 250 000	2 250 000		%	101,898	2 292 705,00	0,27
4,50 % India Clean Energy Holdings -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	18 000 000			%	97,338	17 520 840,00	2,04
3,249 % Indian Railway Finance Corp., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	5 000 000			%	95,488	4 774 400,00	0,56
2,80 % Indian Railway Finance Corp., Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	2 000 000			%	92,223	1 844 460,00	0,21
4,85 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2023/2033	USD	7 280 000		4 000 000	%	101,182	7 366 049,60	0,86
7,11 % IRB Infrastructure Developers Ltd -Reg- (MTN) 2024/2032	USD	5 741 000			%	103,662	5 951 235,42	0,69
5,375 % Japfa Comfeed Indonesia Tbk PT (MTN) 2021/2026	USD	4 420 000		1 000 000	%	99,654	4 404 706,80	0,51
8,00 % Kawasan Industri Jababeka Tbk PT -Reg- (MTN) 2022/2027*	USD	15 700 000	1 000 000		%	99,083	15 556 031,00	1,81
8,625 % Medco Cypress Tree Pte. Ltd -Reg- (MTN) 2025/2030	USD	9 182 000	9 182 000		%	105,594	9 695 641,08	1,13
8,96 % Medco Maple Tree Pte Ltd -Reg- (MTN) 2023/2029	USD	18 560 000	6 000 000		%	104,469	19 389 446,40	2,26
5,80 % Meiji Yasuda Life Insurance Co. -Reg- 2024/2054*	USD	11 738 000			%	101,87	11 957 500,60	1,39
6,10 % Meiji Yasuda Life Insurance Co. -Reg- 2025/2055*	USD	13 714 000	13 714 000		%	103,72	14 224 160,80	1,65
5,625 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2019/2027	USD	10 000 000	5 000 000		%	99,983	9 998 300,00	1,16
5,75 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	19 000 000	19 000 000		%	99,911	18 983 090,00	2,21
6,50 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2025/2033	USD	5 000 000	5 559 000	559 000	%	100,26	5 013 000,00	0,58
4,75 % MGM China Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	USD	14 300 000	7 300 000		%	99,633	14 247 519,00	1,66
5,422 % Mizuho Financial Group, Inc. 2025/2036*	USD	7 000 000	12 000 000	5 000 000	%	103,993	7 279 510,00	0,85
4,875 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	6 542 000	6 542 000		%	101,754	6 656 746,68	0,77
5,625 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	4 227 000	4 227 000		%	105,273	4 449 889,71	0,52
7,125 % Muthoot Finance Ltd -Reg- 2024/2028	USD	17 258 000		11 000 000	%	102,368	17 666 669,44	2,06
6,375 % Muthoot Finance Ltd -Reg- (MTN) 2024/2029	USD	8 700 000		3 000 000	%	101,611	8 840 157,00	1,03
6,375 % Muthoot Finance Ltd -Reg- (MTN) 2025/2030	USD	6 800 000	6 800 000		%	101,712	6 916 416,00	0,80
5,875 % Nanshan Life Pte Ltd 2025/2041*	USD	1 800 000	1 800 000		%	100,563	1 810 134,00	0,21
4,70 % Newcastle Coal Infrastructure Group Pty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	16 260 764		152 505	%	98,674	16 045 146,36	1,87
3,40 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2020/2050*	USD	4 000 000		7 000 000	%	94,882	3 795 280,00	0,44
2,75 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2021/2051*	USD	7 006 000			%	90,257	6 323 405,42	0,74
2,90 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2021/2051*	USD	4 439 000			%	89,664	3 980 184,96	0,46
6,25 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2023/2053*	USD	5 750 000			%	106,058	6 098 335,00	0,71
5,95 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2024/2054*	USD	6 000 000		3 000 000	%	104,316	6 258 960,00	0,73
6,50 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2025/2055*	USD	2 369 000	2 369 000		%	107,36	2 543 358,40	0,30
7,00 % Nomura Holdings, Inc. 2025/perpetual*	USD	3 000 000	3 000 000		%	102,656	3 079 680,00	0,36
5,043 % Nomura Holdings, Inc. 2025/2036*	USD	4 000 000	4 000 000		%	98,978	3 959 120,00	0,46
5,40 % ORIX Corp. (MTN) 2025/2035	USD	4 615 000	4 615 000		%	103,423	4 772 971,45	0,55
4,875 % Pakuwon Jati Tbk PT (MTN) 2021/2028	USD	29 217 000			%	98,494	28 776 991,98	3,35
5,125 % PCPD Capital Ltd (MTN) 2021/2026	USD	10 000 000	10 000 000		%	98,5	9 850 000,00	1,15
5,625 % Peak RE Bvi Holding Ltd 2025/perpetual*	USD	2 000 000	2 000 000		%	101,163	2 023 260,00	0,23
5,50 % Philippines Government International Bonds (MTN) 2025/2035	USD	7 795 000	7 795 000		%	105,923	8 256 697,85	0,96
4,75 % REC Ltd -Reg- (MTN) 2024/2029	USD	5 000 000			%	101,048	5 052 400,00	0,59
5,875 % ReNew Power Pvt Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	16 877 000		10 000 000	%	99,557	16 802 234,89	1,95
4,50 % ReNew Wind Energy AP2 Via ReNew Power Pvt Ltd other 9 Subsidiaries -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	7 000 000	5 000 000		%	96,004	6 720 280,00	0,78
8,95 % Sammaan Capital Ltd -Reg- 2025/2028	USD	5 000 000	5 000 000		%	103,362	5 168 100,00	0,60
7,50 % Sammaan Capital Ltd -Reg- (MTN) 2025/2030	USD	5 000 000	5 000 000		%	98,692	4 934 600,00	0,57
5,40 % Sands China Ltd (MTN) 2019/2028	USD	7 000 000			%	101,928	7 134 960,00	0,83
5,25 % Santos Finance Ltd (MTN) 2019/2029	USD	11 000 000			%	101,416	11 155 760,00	1,30

DWS Invest Asian Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
6,875 % Santos Finance Ltd -Reg- (MTN) 2023/2033	USD			3 000 000	%	109,293	3 278 790,00	0,38
6,625 % Shriram Finance Ltd -Reg- 2024/2027	USD	10 500 000		3 000 000	%	102,083	10 718 715,00	1,25
5,70 % SMBC Aviation Capital Finance DAC (MTN) 2023/2033	USD	5 000 000			%	104,67	5 233 500,00	0,61
5,55 % SMBC Aviation Capital Finance DAC (MTN) 2024/2034	USD	21 000 000			%	103,446	21 723 660,00	2,53
4,75 % Smpthi SG Holdings Pte Ltd (MTN) 2025/2030	USD	9 000 000	9 000 000		%	100,08	9 007 200,00	1,05
6,875 % SoftBank Group Corp. 2017/perpetual*	USD	10 000 000			%	97,683	9 768 300,00	1,14
4,625 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2021/2028	USD	3 957 000			%	97,87	3 872 715,90	0,45
6,75 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2024/2029	USD	2 000 000		5 000 000	%	101,285	2 025 700,00	0,24
7,25 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2025/2032	USD	4 896 000	6 896 000	2 000 000	%	101,26	4 957 689,60	0,58
7,50 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2025/2035	USD	3 500 000	5 500 000	2 000 000	%	103,836	3 634 260,00	0,42
8,25 % SoftBank Group Corp. 2025/2065*	USD	10 000 000	10 000 000		%	94,097	9 409 700,00	1,09
4,85 % Star Energy Geothermal Darajat II Via Star Energy Geothermal Salak -Reg- 2020/2038	USD	4 000 000	4 000 000		%	97,082	3 883 280,00	0,45
8,90 % State Bank LLC 2025/2028	USD	9 000 000	9 000 000		%	100,173	9 015 570,00	1,05
6,50 % Studio City Finance Ltd -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	10 000 000	10 000 000		%	99,937	9 993 700,00	1,16
3,375 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2021/2081*	USD	8 060 000		7 000 000	%	93,5	7 536 100,00	0,88
5,875 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2024/perpetual*	USD	15 000 000	5 000 000		%	101,915	15 287 250,00	1,78
5,875 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2025/2055*	USD	9 000 000	9 000 000		%	101,21	9 108 900,00	1,06
6,60 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. 2024/perpetual*	USD	9 200 000			%	103,13	9 487 960,00	1,10
4,625 % Swire Pacific Mtn Financing HK Ltd (MTN) 2025/2032	USD	3 235 000	3 235 000		%	101,926	3 297 306,10	0,38
5,20 % Takeda US Financing, Inc. (MTN) 2025/2035	USD	3 545 000	6 545 000	3 000 000	%	102,162	3 621 642,90	0,42
8,50 % Trade & Development Bank of Mongolia LLC 2024/2027	USD	3 466 000	3 466 000		%	100,033	3 467 266,79	0,40
4,625 % United States Treasury Note/Bond 2025/2055	USD	2 000 000	10 000 000	8 000 000	%	96,875	1 937 500,00	0,23
4,875 % United States Treasury Note/Bond 2025/2045	USD	10 000 000	10 000 000		%	101,422	10 142 187,50	1,18
4,75 % United States Treasury Note/Bond 2025/2055	USD	25 000 000	25 000 000		%	98,875	24 718 750,00	2,88
4,00 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2025/2035	USD	10 000 000	10 000 000		%	98,898	9 889 843,80	1,15
5,90 % Varanasi Aurangabad Nh-2 Tollway Pvt Ltd -Reg- (MTN) 2025/2034	USD	10 972 500	11 000 000	27 500	%	104,206	11 434 003,35	1,33
9,90 % West China Cement Ltd 2025/2028	USD	5 000 000	5 000 000		%	98,185	4 909 250,00	0,57
5,70 % Woodside Finance Ltd (MTN) 2025/2032	USD	5 000 000	5 000 000		%	104,217	5 210 850,00	0,61
6,00 % Woodside Finance Ltd (MTN) 2025/2035	USD	11 000 000	11 000 000		%	104,392	11 483 120,00	1,34
5,625 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	21 130 000	17 130 000		%	99,908	21 110 560,40	2,46
6,75 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2025/2034	USD	6 000 000	6 000 000		%	101,428	6 085 680,00	0,71
Total du portefeuille-titres							841 944 960,04	97,98
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises								
Créances/dettes							2 167 602,93	0,25
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
AUD/USD 17,1 millions							423 459,68	0,05
CHF/USD 1,9 million							40 221,27	0,01
CNY/USD 0,2 million							370,63	0,00
EUR/USD 577 millions							1 209 905,60	0,14
GBP/USD 0,7 million							26 595,54	0,00
HKD/USD 23,1 millions							-2 748,16	0,00
SGD/USD 43,9 millions							441 599,46	0,05
Positions clôturées								
AUD/USD 0,4 million							6 223,92	0,00
CHF/USD 0,1 million							921,26	0,00
EUR/USD 1,3 million							21 053,73	0,00
Avoirs bancaires								
							2 837 327,56	0,33
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros		EUR	229 106				269 496,97	0,03
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien		AUD	6 381				4 275,87	0,00
Livre sterling		GBP	21 060				28 379,34	0,00
Renminbi chinois		CNH	1 464 114				209 452,38	0,03
Dollar de Hong Kong		HKD	33 020				4 242,61	0,00
Franc suisse		CHF	14 235				18 008,74	0,00
Dollar de Singapour		SGD	5 485				4 270,02	0,00
Dollar américain		USD					2 299 201,63	0,27

DWS Invest Asian Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif							13 293 230,24	1,54
Frais de placement reportés**							0,01	0,00
Intérêts à recevoir							13 269 782,88	1,54
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							22 629,59	0,00
Autres actifs							817,76	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							15 063,16	0,00
Total des éléments d'actif***							860 260 932,09	100,10
Engagements à court terme							-148 740,89	-0,02
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNH	-1 039 729					-148 740,89	-0,02
Autres engagements							-693 852,89	-0,07
Engagements découlant des coûts							-693 852,89	-0,07
Engagements découlant d'opérations sur actions							-58 086,53	-0,01
Total des engagements							-903 428,47	-0,10
Actif du fonds							859 357 503,62	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe AUD LDMH	AUD	83,18
Classe AUD TFDH	AUD	94,37
Classe CHF LCH	CHF	96,01
Classe CHF TFCH	CHF	98,93
Classe RMB FCH350	CNY	124,31
Classe RMB FCH700	CNY	125,12
Classe FCH	EUR	143,95
Classe IDH	EUR	83,10
Classe LCH	EUR	104,82
Classe LDH	EUR	81,50
Classe LDMH	EUR	77,96
Classe NCH	EUR	107,74
Classe NDH	EUR	87,02
Classe PFDH	EUR	87,72
Classe RC	EUR	98,06
Classe TFCH	EUR	109,77
Classe TFDH	EUR	79,72
Classe TFDH	EUR	80,64
Classe FCH50	EUR	113,85
Classe GBP TFDH	GBP	85,25
Classe HKD LDM	HKD	85,76
Classe HKD LDMH	HKD	84,12
Classe HKD TFDH	HKD	95,50
Classe SGD LDM	SGD	8,66
Classe SGD LDMH	SGD	8,02
Classe SGD TFDH	SGD	8,56
Classe USD FC	USD	175,62
Classe USD FC50	USD	129,56
Classe USD FDM	USD	100,77
Classe USD IC	USD	137,18
Classe USD LC	USD	123,25
Classe USD LDM	USD	83,64
Classe USD TFC	USD	129,17
Classe USD TFDH	USD	88,71
Classe USD XC	USD	139,20

DWS Invest Asian Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe AUD LDMH	Unité	191 073,775
Classe AUD TFDMH	Unité	12 897,258
Classe CHF LCH	Unité	109,218
Classe CHF TFCH	Unité	19 289,300
Classe RMB FCH350	Unité	760,000
Classe RMB FCH700	Unité	760,000
Classe FCH	Unité	16 303,557
Classe IDH	Unité	49 272,975
Classe LCH	Unité	64 598,958
Classe LDH	Unité	161 084,214
Classe LDMH	Unité	49 567,958
Classe NCH	Unité	55 250,000
Classe NDH	Unité	98 836,000
Classe PFDH	Unité	3 922,000
Classe RC	Unité	43 140,911
Classe TFCH	Unité	62 934,620
Classe TFDH	Unité	5 976,000
Classe TFDMH	Unité	22 014,270
Classe FCH50	Unité	27 793,700
Classe GBP TFDMH	Unité	7 965,000
Classe HKD LDM	Unité	271 600,658
Classe HKD LDMH	Unité	273 146,740
Classe HKD TFDMH	Unité	1,000
Classe SGD LDM	Unité	305 598,495
Classe SGD LDMH	Unité	4 222 272,092
Classe SGD TFDMH	Unité	1 148 490,945
Classe USD FC	Unité	97 853,939
Classe USD FC50	Unité	2 591 633,155
Classe USD FDM	Unité	54 130,924
Classe USD IC	Unité	401 057,000
Classe USD LC	Unité	386 818,670
Classe USD LDM	Unité	1 434 965,861
Classe USD TFC	Unité	299 110,548
Classe USD TFDM	Unité	320 245,075
Classe USD XC	Unité	587 660,648

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n’ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
JP Morgan JACI Asia Pacific Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	76,217
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	106,251
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	90,987

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 12 708 930,17 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Crédit Agricole CIB, HSBC Continental Europe, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

DWS Invest Asian Bonds

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,492315	=	USD	1
Franc suisse	CHF	0,790450	=	USD	1
Renminbi chinois	CNY	6,990200	=	USD	1
Euro	EUR	0,850123	=	USD	1
Livre sterling	GBP	0,742087	=	USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,783000	=	USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,284500	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Asian Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD	49 081 551,38	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	98 770,08	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	USD	145 167,97	
4. Autres revenus	USD	517,84	
dont :			
Autres	USD	517,84	
Total des revenus	USD	49 326 007,27	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD	-1 268,91	
2. Commission de gestion	USD	-4 915 561,98	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-4 875 219,21	
Revenus découlant du plafond de charges	USD	16 710,35	
Commission d'administration	USD	-57 053,12	
3. Rémunération du dépositaire	USD	-36 562,57	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-87 719,24	
5. Taxe d'abonnement	USD	-388 577,97	
6. Autres dépenses	USD	-239 860,26	
dont :			
Dépenses liées aux frais de placement reportés ²⁾	USD	-1 552,19	
Autres	USD	-238 308,07	
Total des dépenses	USD	-5 669 550,93	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	43 656 456,34	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	USD	8 380 141,65	
Résultat des opérations de vente	USD	8 380 141,65	
V. Résultat de l'exercice	USD	52 036 597,99	

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées d'un montant de 433 726,89 dollars américains.

²⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe AUD LDMH 1,22 % par an,	classe AUD TFDHM 0,72 % par an,
classe CHF LCH 1,21 % par an,	classe CHF TFCH 0,72 % par an,
classe RMB FCH350 0,41 % par an,	classe RMB FCH3500 0,31 % par an,
classe FCH 0,72 % par an,	classe FCH50 0,42 % par an,
classe IDH 0,48 % par an,	classe LCH 1,22 % par an,
classe LDH 1,22 % par an,	classe LDMH 1,22 % par an,
classe NCH 1,52 % par an,	classe NDH 1,52 % par an,
classe PFDH 0,57 % par an,	classe RC 0,32 % ⁵⁾ ,
classe TFCH 0,72 % par an,	classe TFDH 0,72 % par an,
classe TFDHM 0,72 % par an,	classe GBP TFDHM 0,72 % par an,
classe HKD LDM 1,20 % par an,	classe HKD LDMH 1,22 % par an,
classe HKD TFDHM 0,00 % par an,	classe SGD LDM 1,20 % par an,
classe SGD LDMH 1,22 % par an,	classe SGD TFDHM 0,72 % par an,
classe USD FC 0,69 % par an,	classe USD FC50 0,40 % par an,
classe USD FDM 0,70 % par an,	classe USD IC 0,45 % par an,
classe USD LC 1,19 % par an,	classe USD LDM 1,19 % par an,
classe USD TFC 0,70 % par an,	classe USD TFDM 0,69 % par an,
classe USD XC 0,28 % par an,	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

⁵⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 11 758,67 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			
	USD	1 154 522 955,49	
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-17 946 531,83	
2. Décaissement (net) ³⁾	USD	-357 477 305,31	
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	8 329 795,45	
4. Revenus ordinaires, nets	USD	43 656 456,34	
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	8 380 141,65	
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	19 891 991,83	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice			
	USD	859 357 503,62	

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 2 644,13 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			
	USD	8 380 141,65	
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	USD	3 461 391,41	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	USD	4 918 750,24	

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe AUD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	18 février 2025	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	18 août 2025	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	AUD	0,42

Classe AUD TFDHM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	18 février 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	AUD	0,46
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	AUD	0,46
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	18 août 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	AUD	0,48
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	AUD	0,48
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	AUD	0,47

Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Asian Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe RMB FCH350

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe RMB FCH3500

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FCH50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,99

Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,35

Classe LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	18 février 2025	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,39

Classe NCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,33

Classe PFDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,09

Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,65

Classe TFDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	18 février 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,41

Classe GBP TFDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	18 février 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	18 août 2025	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	GBP	0,43
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	GBP	0,43
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	GBP	0,43
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	GBP	0,43

Classe HKD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 février 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 août 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	HKD	0,43

Classe HKD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 février 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 août 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	HKD	0,42

DWS Invest Asian Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe HKD TFDMMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	18 février 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	HKD	0,47
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	HKD	0,47
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	18 août 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	HKD	0,48

Classe SGD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 février 2025	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 août 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	SGD	0,04

Classe SGD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 février 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 août 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	SGD	0,04

Classe SGD TFDMMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 février 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 août 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	SGD	0,04

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,49
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,49
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,51
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,51
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,51

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC500

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,41
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,41
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,41
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,42

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFDMM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,43
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,43
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,45

Classe USD XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Asian Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice					
2025	USD	859 357 503,62	Classe TFCH	EUR	104,12
2024	USD	1 154 522 955,49	Classe TFDH	EUR	79,56
2023	USD	1 393 915 305,16	Classe TFDMH	EUR	81,24
			Classe FCH50	EUR	107,71
Valeur liquidative en fin d'exercice			Classe GBP TFDMH	GBP	84,21
2025	AUD	83,18	Classe HKD LDM	HKD	84,77
	AUD	94,37	Classe HKD LDMH	HKD	84,60
	CHF	96,01	Classe HKD TFDMH	HKD	95,26
	CHF	98,93	Classe SGD LDM	SGD	9,08
	CNY	124,31	Classe SGD LDMH	SGD	8,14
	CNY	125,12	Classe SGD TFDMH	SGD	8,64
	EUR	143,95	Classe USD FC	USD	163,07
	EUR	83,10	Classe USD FC50	USD	119,95
	EUR	104,82	Classe USD FDM	USD	99,37
	EUR	81,50	Classe USD IC	USD	127,08
	EUR	77,96	Classe USD LC	USD	115,02
	EUR	107,74	Classe USD LDM	USD	82,88
	EUR	87,02	Classe USD TFC	USD	119,94
	EUR	87,72	Classe USD TFDH	USD	87,46
	EUR	98,06	Classe USD XC	USD	128,72
	EUR	109,77	Classe AUD LDMH	AUD	84,92
	EUR	79,72	Classe AUD TFDH	AUD	95,35
	EUR	80,64	Classe CHF LCH	CHF	93,18
	EUR	113,85	Classe CHF TFCH	CHF	95,15
	GBP	85,25	Classe RMB FCH350	CNY	114,86
	HKD	85,76	Classe RMB FCH700	CNY	115,41
	HKD	84,12	Classe FCH	EUR	131,90
	HKD	95,50	Classe IDH	EUR	83,37
	SGD	8,66	Classe LCH	EUR	97,20
	SGD	8,02	Classe LDH	EUR	81,73
	SGD	8,56	Classe LDMH	EUR	81,41
	USD	175,62	Classe NCH	EUR	100,25
	USD	129,56	Classe NDH	EUR	87,21
	USD	100,77	Classe PFDH	EUR	87,00
	USD	137,18	Classe RC	EUR	-
	USD	123,25	Classe TFCH	EUR	100,59
	USD	83,64	Classe TFDH	EUR	80,13
	USD	129,17	Classe TFDMH	EUR	83,35
	USD	88,71	Classe FCH50	EUR	103,69
	USD	139,20	Classe GBP TFDMH	GBP	85,18
	AUD	82,93	Classe HKD LDM	HKD	86,52
	AUD	93,56	Classe HKD LDMH	HKD	86,69
	CHF	93,54	Classe HKD TFDH	HKD	97,46
	CHF	95,99	Classe SGD LDM	SGD	8,94
	CNY	118,08	Classe SGD LDMH	SGD	8,40
	CNY	118,73	Classe SGD TFDH	SGD	8,87
	EUR	136,54	Classe USD FC	USD	154,94
	EUR	82,64	Classe USD FC50	USD	113,63
	EUR	100,08	Classe USD FDM	USD	-
	EUR	80,98	Classe USD IC	USD	120,44
	EUR	78,92	Classe USD LC	USD	109,83
	EUR	102,97	Classe USD LDM	USD	84,04
	EUR	86,41	Classe USD TFC	USD	113,96
	EUR	87,18	Classe USD TFDH	USD	88,23
	EUR	-	Classe USD XC	USD	121,81
2024					
	AUD	82,93			
	AUD	93,56			
	CHF	93,54			
	CHF	95,99			
	CNY	118,08			
	CNY	118,73			
	EUR	136,54			
	EUR	82,64			
	EUR	100,08			
	EUR	80,98			
	EUR	78,92			
	EUR	102,97			
	EUR	86,41			
	EUR	87,18			
	EUR	-			

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 6,81 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 152 018 701,29 dollars américains.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Asian Bonds

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Brazilian Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Brazilian Equities donne la priorité de placement aux entreprises dont le siège se situe au Brésil ou qui exercent leurs activités essentiellement au Brésil. Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 38,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI Brazil 10/40 Net TR, a pour sa part enregistré une plus-value de 35,3 % sur la même période (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2025, le marché des actions brésilien a connu une forte hausse des cours, alimentée par l'espoir d'une baisse prochaine des taux d'intérêt, des valorisations attractives, des afflux de capitaux étrangers, des bénéfices d'entreprise satisfaisants et des attentes liées aux élections. Tout au long de l'année, des taux directeurs élevés et l'optimisme quant à un éventuel changement de régime lors des élections présidentielles de 2026 ont attiré des capitaux étrangers sur le marché. Le climat sur le marché a fluctué sous l'influence des sondages politiques, la popularité du gouvernement du président Lula ayant repris de la vigueur au second semestre. Le réal brésilien (BRL) s'est apprécié. Il a bénéficié de la faiblesse du dollar américain, de valorisations attractives, d'un positionnement léger et d'un portage élevé. Le Brésil a facile-

DWS Invest Brazilian Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0616856935	38,6 %	16,2 %	20,3 %
Classe FC	LU0616857586	39,8 %	19,5 %	26,0 %
Classe FC50	LU1987882872	40,7 %	21,8 %	29,9 %
Classe IC	LU1573968200	40,4 %	21,1 %	28,7 %
Classe NC	LU0616857313	37,7 %	14,0 %	16,5 %
Classe TFC	LU1663839865	39,8 %	19,5 %	25,9 %
Classe USD IC ¹⁾	LU2079148784	58,8 %	33,8 %	23,1 %
Classe USD LC ¹⁾	LU2079148867	56,6 %	28,5 %	15,1 %
Classe USD TFC ¹⁾	LU2034325691	58,3 %	32,6 %	21,2 %
MSCI Brazil 10/40		35,3 %	26,8 %	28,2 %

¹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

ment défendu sa position de pays affichant les taux d'intérêt réels les plus élevés parmi les grandes économies. En décembre, le marché brésilien s'est fortement effondré après la désignation par l'ancien président Jair Bolsonaro, alors en détention, de son fils Flávio comme candidat de la droite pour l'élection présidentielle d'octobre 2026. Les investisseurs avaient misé sur la nomination de Tarcísio de Freitas, gouverneur de l'État de São Paulo. La candidature de Flávio risquait de diviser les voix contre Lula et d'augmenter les chances de réélection du président sortant. L'inflation est tombée sous la barre des 4,5 % à la fin de l'année, se situant ainsi dans la fourchette cible (3 % +/- 1,5 point de pourcentage). Malgré cela, la Banque centrale du Brésil (BCB) a maintenu sans faiblir son taux directeur à 15,00 %, après avoir resserré fortement la politique monétaire pour contenir les anticipations d'inflation instables.

Les principaux facteurs positifs pour le résultat du placement ont été la sélection de titres dans les secteurs de la finance et des biens industriels, ainsi que la surpondération du compartiment dans les services aux collectivités et les biens de consommation cycliques, et la sous-pondération dans les biens de consommation de base et les matières premières. La sélection de titres dans les secteurs des services aux collectivités et de la santé, ainsi que la sous-pondération du secteur financier, ont eu un impact négatif.

À la date du rapport, les surpondérations les plus importantes concernaient les biens de consommation cycliques, l'immobilier et les biens industriels. Les sous-pondérations les plus importantes concernaient les secteurs de la finance et des biens de consommation de base. L'équipe de gestion du fonds a continué de concentrer le portefeuille sur des

entreprises se distinguant par trois caractéristiques principales : une qualité élevée, une valorisation faible et un portage élevé (c'est-à-dire le rendement des dividendes plus les rachats). Dans le même temps, elle s'est préparée à une volatilité politique accrue en 2026.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Brazilian Equities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	1 267 002,36	1,10
Services de télécommunications	1 571 896,13	1,37
Biens de consommation durables	7 439 091,14	6,48
Énergie	12 340 529,32	10,74
Biens de consommation courante	5 953 289,92	5,18
Secteur financier	37 014 576,01	32,22
Matières premières	13 392 329,80	11,65
Industrie	9 457 950,98	8,24
Services aux collectivités	17 018 656,31	14,81
Autre(s)	1 387 511,44	1,21
Total actions	106 842 833,41	93,00
2. Avoirs bancaires	6 180 820,21	5,38
3. Autres éléments d'actif	5 544 640,67	4,83
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	63 164,74	0,05
II. Engagements		
1. Autres engagements	-3 512 111,35	-3,06
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-235 007,80	-0,20
III. Actif du fonds	114 884 339,88	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Brazilian Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							106 842 833,41	93,00
Actions								
Axia Energia	Unité	483 067	1 046 668	563 601	BRL	50,17	3 747 966,06	3,26
Axia Energia -Pref-	Unité	183 066	183 066		BRL	49,01	1 387 511,44	1,21
Axia Energia -Pref-	Unité	213 432	432 428	218 996	BRL	52,66	1 738 139,25	1,51
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	805 546	1 295 709	2 155 820	BRL	13,93	1 735 344,25	1,51
Banco Bradesco SA	Unité	161 214			BRL	15,71	391 672,53	0,34
Banco Bradesco SA -Pref-	Unité	1 543 847	638 475	574 800	BRL	18,41	4 395 438,67	3,83
Banco BTG Pactual SA	Unité	586 193	334 254	190 105	BRL	52,55	4 763 843,95	4,15
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	210 473	80 227	95 110	BRL	132,84	4 323 838,23	3,76
Cia Paranaense de Energia - Copel -Pref- -B-	Unité	934 970	992 034	57 064	BRL	12,95	1 872 456,01	1,63
Cyrela Brazil Realty SA Empreendimentos e Participacoes	Unité	306 817	251 613	147 296	BRL	29,41	1 395 463,95	1,21
Direcional Engenharia SA	Unité	543 426	381 684	36 200	BRL	14,17	1 190 842,82	1,04
Embraer SA	Unité	119 851	119 851		BRL	89,13	1 651 998,87	1,44
Equatorial Energia SA	Unité	775 178	450 888	119 005	BRL	38,35	4 597 386,17	4,00
Gerdau SA -Pref-	Unité	574 394	560 850	459 411	BRL	20,49	1 820 103,28	1,58
Hapvida Participacoes e Investimentos S/A	Unité	232 852	516 653	6 294 720	BRL	14,58	525 027,04	0,46
Iguatemi SA	Unité	755 244	286 500	27 466	BRL	25,26	2 950 290,69	2,57
Itau Unibanco Holding SA	Unité	464 067	235 623	320 856	BRL	39,37	2 825 467,26	2,46
Itausa SA	Unité	1 101 883	1 134 179	32 296	BRL	11,68	1 990 318,15	1,73
Localiza Rent a Car SA	Unité	706 383	741 685	454 001	BRL	43,96	4 802 220,54	4,18
Lojas Renner SA	Unité	702 654	481 722	430 358	BRL	13,53	1 470 223,97	1,28
Motiva Infraestrutura de Mobilidade SA	Unité	436 862	1 145 092	708 230	BRL	15,1	1 020 153,20	0,89
Multiplan Empreendimentos Imobiliarios SA	Unité	368 053	53 309	96 548	BRL	27,19	1 547 617,91	1,35
Petro Rio SA	Unité	629 489	319 327	182 179	BRL	41,2	4 010 786,46	3,49
Petroleo Brasileiro SA	Unité	186 685	239 379	52 694	BRL	32,36	934 247,87	0,81
Petroleo Brasileiro SA	Unité	408 376	268 869	444 104	BRL	30,77	1 943 264,36	1,69
Raia Drogasil SA	Unité	594 974	687 241	92 267	BRL	23,32	2 145 708,45	1,87
Rede D'Or Sao Luiz SA	Unité	257 619	537 992	280 373	BRL	40,58	1 616 717,40	1,41
Smartfit Escola de Ginastica e Danca SA	Unité	303 756	303 756		BRL	23,23	1 091 234,92	0,95
Smartfit Escola de Ginastica e Danca SA	Unité	8 174	8 174		BRL	3,09	3 906,05	0,00
Suzano SA	Unité	429 806	426 445	107 439	BRL	51,53	3 425 127,91	2,98
TOTVS SA	Unité	195 160	64 747	270 868	BRL	41,98	1 267 002,36	1,10
Vale SA	Unité	348 262	286 431	157 498	BRL	71,99	3 877 237,83	3,37
Vibra Energia SA	Unité	368 297	368 297		BRL	25,42	1 447 831,12	1,26
Vivara Participacoes SA	Unité	243 263	243 263		BRL	33,02	1 242 216,53	1,08
WEG SA	Unité	570 182	821 513	287 531	BRL	48,31	4 259 854,04	3,71
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	1 205 200	955 999	685 783	USD	3,425	3 509 146,22	3,05
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo -ADR-	Unité	19 927	4 874	1 849	USD	24,07	407 750,50	0,36
Cia Paranaense de Energia - Copel -Pref- -B- -ADR-	Unité	41 702	41 702		USD	9,34	331 120,09	0,29
Embraer SA -ADR-	Unité	64 213	28 240	11 879	USD	64,96	3 546 098,07	3,09
Gerdau SA -ADR-	Unité	340 074	309 674	49 600	USD	3,735	1 079 806,16	0,94
Itau Unibanco Holding SA -ADR-	Unité	720 422	189 735	155 613	USD	7,185	4 400 434,97	3,83
MercadoLibre, Inc.	Unité	914	1 760	846	USD	2 023	1 571 896,13	1,37
NU Holdings Ltd -A-	Unité	379 120	526 675	147 555	USD	16,735	5 393 667,60	4,69
Petroleo Brasileiro SA -ADR-	Unité	257 537	328 945	95 716	USD	11,785	2 580 185,83	2,25
Petroleo Brasileiro SA -Pref- -ADR-	Unité	149 314	130 571	116 671	USD	11,22	1 424 213,68	1,24
Suzano SA -ADR-	Unité	11 700	11 700		USD	9,36	93 098,67	0,08
Vale SA -ADR-	Unité	278 194	284 376	52 582	USD	13,095	3 096 955,95	2,70
Total du portefeuille-titres							106 842 833,41	93,00
Avoirs bancaires							6 180 820,21	5,38
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						4 676 918,19	4,07
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Réal brésilien	BRL	3 242 653					501 469,64	0,44
Livre sterling	GBP	483					552,77	0,00
Dollar canadien	CAD	2 095					1 299,81	0,00
Dollar américain	USD	1 176 982					1 000 579,80	0,87
Autres éléments d'actif							5 544 640,67	4,83
Droits à dividende/à distribution							1 895 439,70	1,65
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							77 749,36	0,07
Autres actifs							3 571 451,61	3,11
À recevoir au titre d'opérations sur actions							63 164,74	0,05
Total des éléments d'actif							118 631 459,03	103,26

DWS Invest Brazilian Equities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements							-3 512 111,35	-3,06
Autres engagements divers							-3 512 111,35	-3,06
Engagements découlant d'opérations sur actions							-235 007,80	-0,20
Total des engagements							-3 747 119,15	-3,26
Actif du fonds							114 884 339,88	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	192,94
Classe FC50	EUR	165,80
Classe IC	EUR	221,97
Classe LC	EUR	164,08
Classe NC	EUR	150,35
Classe TFC	EUR	202,66
Classe USD IC	USD	132,94
Classe USD LC	USD	123,09
Classe USD TFC	USD	132,55
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	5 429,333
Classe FC50	Unité	207 791,200
Classe IC	Unité	111 912,000
Classe LC	Unité	253 886,721
Classe NC	Unité	24 088,766
Classe TFC	Unité	16 280,469
Classe USD IC	Unité	93,000
Classe USD LC	Unité	2 005,000
Classe USD TFC	Unité	50 986,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
100 % MSCI Brazil 10-40

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	91,270
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	116,823
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	105,356

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 3 797,61 euros.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Réal brésilien	BRL	6,466300	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

DWS Invest Brazilian Equities

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Brazilian Equities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	6 913 888,18
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	52 852,09
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-440 039,99
Total des revenus	EUR	6 526 700,28
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-470,47
2. Commission de gestion	EUR	-962 642,12
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-983 108,79
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	44 575,31
Commission d'administration	EUR	-24 108,64
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-8 574,32
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-23 664,78
5. Taxe d'abonnement	EUR	-42 935,10
6. Autres dépenses	EUR	-91 421,10
dont :		
Autres	EUR	-91 421,10
Total des dépenses	EUR	-1 129 707,89
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 396 992,39
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-5 245 284,03
Résultat des opérations de vente	EUR	-5 245 284,03
V. Résultat de l'exercice	EUR	151 708,36

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 1,03 % par an,	classe FC50 0,40 % par an,
classe IC 0,59 % par an,	classe LC 1,94 % par an,
classe NC 2,59 % par an,	classe TFC 1,03 % par an,
classe USD IC 0,59 % par an,	classe USD LC 1,94 % par an,
classe USD TFC 0,92 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 116 040,29 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	61 516 204,58
1. Encaissement (net)	EUR	26 238 958,05
2. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	840 595,78
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 396 992,39
4. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-5 245 284,03
5. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	26 136 873,11
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	114 884 339,88

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	-5 245 284,03
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 186 484,80
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	-58 799,23

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest Brazilian Equities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2025	EUR	114 884 339,88
2024	EUR	61 516 204,58
2023	EUR	132 283 074,92

Valeur liquidative en fin d'exercice		
2025	Classe FC	EUR 192,94
	Classe FC50	EUR 165,80
	Classe IC	EUR 221,97
	Classe LC	EUR 164,08
	Classe NC	EUR 150,35
	Classe TFC	EUR 202,66
	Classe USD IC	USD 132,94
	Classe USD LC	USD 123,09
2024	Classe USD TFC	USD 132,55
	Classe FC	EUR 137,99
	Classe FC50	EUR 117,83
	Classe IC	EUR 158,05
	Classe LC	EUR 118,42
	Classe NC	EUR 109,22
	Classe TFC	EUR 144,95
	Classe USD IC	USD 83,74
2023	Classe USD LC	USD 78,59
	Classe USD TFC	USD 83,73
	Classe FC	EUR 200,66
	Classe FC50	EUR 170,26
	Classe IC	EUR 228,82
	Classe LC	EUR 173,80
	Classe NC	EUR 161,33
	Classe TFC	EUR 210,78
	Classe USD IC	USD 129,37
	Classe USD LC	USD 123,06
	Classe USD TFC	USD 129,78

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest China Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment consiste à générer une plus-value récurrente. À cette fin, au moins 60 % de l'actif net du compartiment est investi dans des valeurs mobilières d'émetteurs ayant leur siège social ou réalisant l'essentiel de leurs activités dans la région Grande Chine. Le compartiment peut investir dans des titres de créance portant intérêt émis par l'État chinois, les autorités étatiques chinoises, les autorités locales chinoises ou les entreprises ayant leur siège ou exerçant leurs activités essentiellement en Chine. Les actifs du compartiment sont généralement couverts contre le dollar américain et investis dans des titres de créance productifs d'intérêts libellés en dollar américain ou couverts contre le dollar américain et dans des dépôts en liquidités en dollar américain. Les actifs en renminbi peuvent être acquis via le marché chinois offshore et le marché chinois continental.

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest China Bonds a enregistré une plus-value de 6,2 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Depuis 2018, le compartiment DWS Invest China Bonds a concentré ses investissements sur les obligations d'entreprises de la région Grande Chine. En 2025, des obligations libellées en CNH* ont été intégrées au portefeuille en raison de l'expansion rapide du marché du CNH et de la déprécia-

DWS Invest China Bonds

Performance des classes d'actions (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LCH ¹⁾	LU0632805262	4,0 %	4,9 %	0,9 %
Classe FCH ¹⁾	LU0632808951	4,6 %	6,9 %	4,2 %
Classe FDH ¹⁾	LU0740831374	4,5 %	6,7 %	3,8 %
Classe LDH ¹⁾	LU0740830996	4,0 %	5,0 %	0,9 %
Classe NC ¹⁾	LU0616855887	-6,5 %	-0,3 %	12,5 %
Classe NCH ¹⁾	LU0740831614	3,4 %	3,5 %	-1,3 %
Classe NDH ¹⁾	LU0740832000	3,5 %	3,5 %	-1,3 %
Classe NDQH ¹⁾	LU1054325771	3,5 %	3,6 %	-1,1 %
Classe PFCH ¹⁾	LU1054325854	4,6 %	7,5 %	2,4 %
Classe PFDQH ¹⁾	LU1054325938	4,2 %	5,7 %	0,4 %
Classe TFCH ¹⁾	LU1663839949	4,5 %	6,7 %	3,8 %
Classe CHF FCH ²⁾	LU0813328357	2,2 %	-0,2 %	-3,7 %
Classe CHF LCH ²⁾	LU0813327896	1,7 %	-1,9 %	-6,2 %
Classe RMB FC ³⁾	LU0813328860	2,1 %	14,4 %	21,5 %
Classe RMB FCH ³⁾	LU2093591621	4,1 %	4,7 %	8,3 %
Classe RMB LC ³⁾	LU0813328787	1,5 %	12,4 %	18,0 %
Classe RMB LCH ³⁾	LU2093593593	3,5 %	2,9 %	5,3 %
Classe SEK FCH ⁴⁾	LU1322112480	4,4 %	6,5 %	4,6 %
Classe SEK LCH ⁴⁾	LU1322112563	3,8 %	4,5 %	1,4 %
Classe USD FC	LU0616856778	6,8 %	13,1 %	13,1 %
Classe USD FCH (P)	LU1322112647	4,6 %	22,8 %	25,1 %
Classe USD LC	LU0616856422	6,2 %	11,1 %	9,9 %
Classe USD LDMH (P)	LU1322112993	4,0 %	20,7 %	21,7 %
Classe USD TFC	LU1663840103	6,8 %	13,0 %	13,1 %

¹⁾ en EUR

²⁾ en CHF

³⁾ en CNY

⁴⁾ en SEK

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

tion du dollar américain. Au jour de référence, la majeure partie des obligations détenues dans le portefeuille bénéficiait d'une notation Investment Grade (IG).

Compte tenu du recul des rendements des obligations d'État, le compartiment a augmenté sa duration (immobilisation moyenne des capitaux). Dans le segment Investment Grade (IG), le compartiment disposait d'une exposition raisonnable dans le secteur financier chinois, ce qui lui a assuré

un portage stable, les prix étant soutenus par une forte demande et une offre limitée. Le compartiment s'est également positionné sur le secteur immobilier de Hong Kong et de la Chine, où l'équipe de gestion du portefeuille a constaté une nette amélioration de l'évaluation des risques et des prix dans ce secteur. Dans d'autres segments IG, les engagements sur les obligations d'entreprises et financières japonaises, ainsi que sur les obligations d'entreprises australiennes, ont continué à générer des rende-

ments positifs. Le compartiment a continué de bénéficier des flux de revenus provenant des obligations à haut rendement (HY) du secteur des jeux d'argent de Macao. Bon nombre de ces émetteurs ont pu accéder à des financements bancaires avantageux et ont enregistré une nette amélioration de leurs performances opérationnelles, ce qui s'est reflété dans la croissance des recettes brutes des jeux de Macao.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la

politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Le climat sur le marché du crédit chinois en dollar américain s'est redressé en 2025 grâce à la solide performance des actifs risqués dans la région Grande Chine. L'investissement tactique dans les obligations immobilières chinoises et de Hong Kong a contribué positivement à la performance du compartiment. L'engagement dans les secteurs de l'immobilier et de l'industrie minière australiens a permis au compartiment d'atteindre un équilibre approprié entre risque et rendement. Les investissements dans le secteur des jeux d'argent et de hasard de Macao ainsi que dans le segment High Yield indien et indonésien ont été réduits, car leurs valorisations semblaient élevées. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille a investi dans des obligations Dim Sum**, qui ont attiré des émissions et de la demande et ont été soutenues en 2025 par une forte appréciation du CNH. Le compartiment a débuté l'exercice avec une orientation à court terme qui a toutefois pesé sur sa performance. Au cours de l'année 2025, la duration du portefeuille a été ajustée et allongée.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

* La devise chinoise est le renminbi (RMB). Le code officiel de la devise est CNY. On appelle renminbi offshore (CNH) la devise RMB qui se trouve sur des comptes situés hors de la Chine continentale et qui sont librement disponibles et négociables.

** Ces obligations sont émises à Hong Kong et libellées en yuan chinois. Elles offrent aux investisseurs la possibilité de s'engager sur le marché chinois.

Comptes annuels

DWS Invest China Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	56 551 906,18	96,76
Total des obligations	56 551 906,18	96,76
2. Parts de fonds		
Autres fonds	467 738,81	0,80
Total des parts de fonds	467 738,81	0,80
3. Dérivés	629 243,42	1,08
4. Avoirs bancaires	1 462 455,07	2,50
5. Autres éléments d'actif	831 519,96	1,43
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 022,65	0,00
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-1 289 985,45	-2,21
2. Autres engagements	-197 738,96	-0,35
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-7 111,97	-0,01
III. Actif du fonds	58 449 049,71	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest China Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							56 551 906,18	96,76
Titres portant intérêt								
3,10 % Alibaba Group Holding Ltd (MTN) 2024/2034	CNY	6 000 000	6 000 000		%	103,339	887 004,66	1,52
2,35 % China Cinda 2020 I Management Ltd (MTN) 2025/2029	CNY	7 000 000	7 000 000		%	99,25	993 891,45	1,70
2,30 % China Mengniu Dairy Co., Ltd (MTN) 2025/2035	CNY	5 000 000	5 000 000		%	96,904	693 141,83	1,19
2,40 % China Resources Land Ltd (MTN) 2025/2030	CNY	2 100 000	2 100 000		%	98,595	296 199,68	0,51
6,00 % Huafa 2024 I Co., Ltd 2024/perpetual*	CNY	2 000 000	2 000 000		%	102,973	294 621,04	0,50
3,10 % Hysan MTN Ltd (MTN) 2023/2026	CNY	5 000 000	5 000 000		%	100,388	718 062,43	1,23
3,10 % Meituan (MTN) 2025/2035	CNY	2 090 000	2 090 000		%	98,162	293 494,58	0,50
2,25 % State Grid Overseas Investment BVI Ltd (MTN) 2025/2035	CNY	4 000 000	4 000 000		%	99,134	567 274,18	0,97
3,10 % Swire Properties MTN Financing Ltd (MTN) 2024/2027	CNY	3 000 000	3 000 000		%	100,814	432 665,73	0,74
2,50 % Tencent Holdings Ltd (MTN) 2025/2035	CNY	4 000 000	12 000 000	8 000 000	%	99,361	568 573,15	0,97
5,375 % AIA Group Ltd -Reg- (MTN) 2024/2034	USD	1 700 000	2 100 000	400 000	%	103,835	1 765 195,00	3,02
6,90 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual*	USD	1 240 000	1 000 000		%	104,291	1 293 208,40	2,21
4,875 % BOC Aviation USA Corp. -Reg- (MTN) 2023/2033	USD	600 000	600 000		%	102,125	612 750,00	1,05
5,761 % BSF Finance (MTN) 2025/2035*	USD	700 000	1 000 000	300 000	%	100,13	700 910,00	1,20
4,00 % CAS Capital No 1 Ltd 2021/perpetual*	USD	1 100 000	1 100 000		%	98,778	1 086 558,00	1,86
7,15 % Central Plaza Development Ltd 2025/2028	USD	1 500 000	1 700 000	200 000	%	100,007	1 500 105,00	2,57
6,45 % China Overseas Finance Cayman VI Ltd 2014/2034	USD	1 100 000	1 500 000	400 000	%	109,51	1 204 610,00	2,06
4,85 % China Water Affairs Group Ltd (MTN) 2021/2026	USD	600 000	1 800 000	1 200 000	%	99,346	596 076,00	1,02
5,875 % China Water Affairs Group Ltd (MTN) 2025/2030	USD	1 000 000	1 000 000		%	97,479	974 790,00	1,67
5,45 % CLP Power HK Finance Ltd 2025/perpetual*	USD	1 620 000	1 620 000		%	104,167	1 687 505,40	2,89
4,00 % Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2016/perpetual*	USD	300 000	700 000	400 000	%	99,669	299 007,00	0,51
7,20 % Elect Global Investments Ltd 2025/perpetual*	USD	1 840 000	2 740 000	900 000	%	103,901	1 911 778,40	3,27
4,95 % Expand Lead Ltd (MTN) 2021/2026	USD	1 400 000	1 700 000	300 000	%	99,394	1 391 516,00	2,38
4,25 % Far East Horizon Ltd (MTN) 2021/2026	USD	900 000	900 000		%	99,503	895 527,00	1,53
6,80 % Fortune Star BVI Ltd 2025/2029	USD	400 000	400 000		%	98,606	394 424,00	0,67
4,25 % Franshion Brilliant Ltd. (MTN) 2019/2029	USD	1 000 000	1 000 000		%	91,164	911 640,00	1,56
7,784 % FWD Group Holdings Ltd (MTN) 2023/2033	USD	1 300 000	1 500 000	200 000	%	116,255	1 511 315,00	2,59
8,45 % Greentown China Holdings Ltd 2025/2028	USD	600 000	2 300 000	1 700 000	%	100,238	601 428,00	1,03
6,30 % Hanwha Life Insurance Co. -Reg- 2025/2055*	USD	200 000	200 000		%	103,993	207 986,00	0,36
3,00 % HKT Capital No 6 Ltd (MTN) 2022/2032	USD	1 200 000	1 200 000		%	92,017	1 104 204,00	1,89
5,85 % Japan Tobacco, Inc. -Reg- (MTN) 2025/2035	USD	900 000	1 500 000	600 000	%	107,024	963 216,00	1,65
5,375 % Japfa Comfeed Indonesia Tbk PT (MTN) 2021/2026	USD	300 000	300 000		%	99,654	298 962,00	0,51
6,875 % JT International Financial Services BV -Reg- (MTN) 2022/2032	USD	1 312 000	1 612 000	300 000	%	112,331	1 473 782,72	2,52
5,90 % Kyobo Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2022/2052*	USD	500 000	500 000		%	101,49	507 450,00	0,87
2,75 % Link Finance Cayman 2009 Ltd/The (MTN) 2022/2032	USD	350 000	800 000	450 000	%	90,852	317 982,00	0,54
6,125 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2017/perpetual*	USD	1 500 000	1 500 000		%	101,57	1 523 550,00	2,61
5,383 % Marubeni Corp. -Reg- (MTN) 2025/2035	USD	1 300 000	2 200 000	900 000	%	103,493	1 345 409,00	2,30
5,75 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	1 000 000	1 000 000		%	99,911	999 110,00	1,71
4,95 % Mitsui Sumitomo Insurance Co., Ltd -Reg- 2019/perpetual*	USD	1 000 000	1 000 000		%	101,354	1 013 540,00	1,73
4,875 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	1 001 000	2 001 000	1 000 000	%	101,754	1 018 557,54	1,74
5,625 % MTR Corp.,CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	1 039 000	1 239 000	200 000	%	105,273	1 093 786,47	1,87
3,625 % Nan Fung Treasury Ltd (MTN) 2020/2030	USD	1 200 000	1 200 000		%	93,773	1 125 276,00	1,93
4,70 % Newcastle Coal Infrastructure Group Pty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	967 903		9 078	%	98,674	955 068,24	1,63
6,125 % Northern Star Resources Ltd -Reg- (MTN) 2023/2033	USD	2 100 000	2 100 000		%	106,178	2 229 738,00	3,82
5,625 % Peak RE Bvi Holding Ltd 2025/perpetual*	USD	400 000	400 000		%	101,163	404 652,00	0,69
2,85 % Sands China Ltd (MTN) 2022/2029	USD	1 700 000	1 900 000	200 000	%	94,925	1 613 725,00	2,76
3,25 % Sands China Ltd (MTN) 2022/2031	USD	1 000 000	1 000 000		%	92,376	923 760,00	1,58
5,947 % Saudi Awwal Bank (MTN) 2025/2035*	USD	800 000	1 000 000	200 000	%	101,455	811 640,00	1,39
5,125 % Scentre Group Trust 2 -Reg- 2020/2080*	USD	2 400 000	2 400 000		%	100,716	2 417 184,00	4,14
5,50 % Shui On Development Holding Ltd (MTN) 2021/2026	USD	1 530 000	1 730 000	200 000	%	97,48	1 491 444,00	2,55
6,00 % SNB Funding Ltd (MTN) 2025/2035*	USD	1 000 000	1 300 000	300 000	%	102,96	1 029 600,00	1,76
4,35 % South32 Treasury Ltd -Reg- (MTN) 2022/2032	USD	1 000 000	1 000 000		%	96,85	968 500,00	1,66
3,603 % Standard Chartered Plc -Reg- 2022/2033*	USD	400 000	600 000	200 000	%	92,635	370 540,00	0,63
5,905 % Standard Chartered PLC -Reg- 2024/2035*	USD	600 000	600 000		%	105,918	635 508,00	1,09
4,00 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2017/2077*	USD	300 000	600 000	300 000	%	99,266	297 798,00	0,51
4,00 % TCCL Finance Ltd (MTN) 2022/2027	USD	2 080 000	2 080 000		%	99,515	2 069 912,00	3,54
5,90 % Varanasi Aurangabad Nh-2 Tollway Pvt Ltd -Reg- (MTN) 2025/2034	USD	1 496 250	1 500 000	3 750	%	104,206	1 559 182,28	2,67
2,80 % Westwood Group Holdings Ltd (MTN) 2021/2026	USD	700 000	700 000		%	99,653	697 571,00	1,19
Parts de fonds							467 738,81	0,80
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed								
Dollar Fund -Z- USD - (0,100 %)	Actions	38	4 914	5 142	USD	12 301,147	467 738,81	0,80
Total du portefeuille-titres							57 019 644,99	97,56

DWS Invest China Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							629 243,42	1,08
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/USD 1,4 million							28 723,01	0,05
CNH/USD 17,3 millions							20 240,92	0,03
EUR/USD 29,6 millions							624 094,23	1,07
SEK/USD 0,2 million							494,80	0,00
Positions clôturées								
CHF/USD 0,4 million							4 181,77	0,01
EUR/USD 0,1 million							1 136,17	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
USD/CNH 0,4 million							-835,24	0,00
USD/CNY 17,1 millions							-31 257,58	-0,05
Positions clôturées								
USD/CNH 14,1 millions							-17 534,66	-0,03
Avoirs bancaires							1 462 455,07	2,50
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	13 518					15 900,97	0,03
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	7 097					770,63	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois offshore	CNH	9 071 000					1 297 673,89	2,22
Franc suisse	CHF	2 118					2 679,82	0,00
Dollar américain	USD						145 429,76	0,25
Autres éléments d'actif							831 519,96	1,43
Intérêts à recevoir							675 415,51	1,16
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							156 095,59	0,27
Autres actifs							8,86	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							1 022,65	0,00
Total des éléments d'actif**							59 993 513,57	102,65
Engagements à court terme							-1 289 985,45	-2,21
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	-9 017 257					-1 289 985,45	-2,21
Autres engagements							-197 738,96	-0,35
Engagements découlant des coûts							-197 738,96	-0,35
Engagements découlant d'opérations sur actions							-7 111,97	-0,01
Total des engagements							-1 544 463,86	-2,65
Actif du fonds							58 449 049,71	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest China Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	105,45
Classe CHF LCH	CHF	98,46
Classe RMB FC	CNY	159,92
Classe RMB FCH	CNY	113,03
Classe RMB LC	CNY	150,08
Classe RMB LCH	CNY	109,42
Classe FCH	EUR	125,90
Classe FDH	EUR	81,28
Classe LCH	EUR	116,30
Classe LDH	EUR	80,39
Classe NC	EUR	141,84
Classe NCH	EUR	109,82
Classe NDH	EUR	73,84
Classe NDQH	EUR	82,92
Classe PFCH	EUR	102,83
Classe PFDQH	EUR	75,75
Classe TFCH	EUR	101,65
Classe SEK FCH	SEK	1 083,55
Classe SEK LCH	SEK	1 039,02
Classe USD FC	USD	154,93
Classe USD FCH (P)	USD	130,55
Classe USD LC	USD	143,31
Classe USD LDMH (P)	USD	76,64
Classe USD TFC	USD	119,67
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	3 525,817
Classe CHF LCH	Unité	9 998,791
Classe RMB FC	Unité	10 400,000
Classe RMB FCH	Unité	770,000
Classe RMB LC	Unité	220 818,000
Classe RMB LCH	Unité	770,000
Classe FCH	Unité	45 117,734
Classe FDH	Unité	107,921
Classe LCH	Unité	118 006,121
Classe LDH	Unité	87 121,573
Classe NC	Unité	16 007,000
Classe NCH	Unité	20 944,834
Classe NDH	Unité	2 369,000
Classe NDQH	Unité	3 985,000
Classe PFCH	Unité	158,000
Classe PFDQH	Unité	1 353,000
Classe TFCH	Unité	270,828
Classe SEK FCH	Unité	90,871
Classe SEK LCH	Unité	39,000
Classe USD FC	Unité	15 661,813
Classe USD FCH (P)	Unité	98,126
Classe USD LC	Unité	83 732,160
Classe USD LDMH (P)	Unité	623,000
Classe USD TFC	Unité	93,790

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,004
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,020
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,013

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 10 448 647,35 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

DWS Invest China Bonds

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Deutsche Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank, UBS AG, Citigroup Global Markets Europe AG, HSBC Continental Europe et Crédit Agricole CIB.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franc suisse	CHF	0,790450	=	USD	1
Renminbi chinois	CNY	6,990200	=	USD	1
Euro	EUR	0,850123	=	USD	1
Couronne suédoise	SEK	9,209400	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest China Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD	2 872 250,17
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	15 105,11
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-4 117,40
4. Autres revenus	USD	729,19
dont :		
Autres	USD	729,19
Total des revenus	USD	2 883 967,07
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-539 369,00
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-581 075,75
Revenus découlant du plafond de charges	USD	77 838,83
Commission d'administration	USD	-36 132,08
2. Rémunération du dépositaire	USD	-3 237,03
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-37 123,54
4. Taxe d'abonnement	USD	-26 891,41
5. Autres dépenses	USD	-102 676,83
dont :		
Frais de distribution	USD	-81 353,51
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	USD	-330,08
Autres	USD	-20 993,24
Total des dépenses	USD	-709 297,81
III. Revenus ordinaires, nets	USD	2 174 669,26
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	2 668 591,07
Résultat des opérations de vente	USD	2 668 591,07
V. Résultat de l'exercice	USD	4 843 260,33

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées d'un montant de 330,27 dollars américains.

²⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,77 % par an,	classe CHF LCH 1,34 % par an,
classe RMB FC 0,74 % par an,	classe RMB LC 1,31 % par an,
classe RMB FCH 0,77 % par an,	classe RMB LCH 1,34 % par an,
classe FCH 0,76 % par an,	classe FDH 0,77 % par an,
classe LCH 1,34 % par an,	classe LDH 1,34 % par an,
classe NC 1,76 % par an,	classe NCH 1,79 % par an,
classe NDH 1,79 % par an,	classe NDQH 1,78 % par an,
classe PFCH 0,75 % par an,	classe PFDQH 0,64 % par an,
classe TFCH 0,77 % par an,	classe SEK FCH 0,77 % par an,
classe SEK LCH 1,34 % par an,	classe USD FC 0,74 % par an,
classe USD FCH (P) 0,76 % par an,	classe USD LC 1,31 % par an,
classe USD LDMH (P) 1,34 % par an,	classe USD TFC 0,74 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 8 652,45 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	75 921 478,05
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-224 094,16
2. Décaissement (net) ²⁾	USD	-26 403 254,85
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	1 711 280,90
4. Revenus ordinaires, nets	USD	2 174 669,26
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	2 668 591,07
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	2 600 379,44
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	58 449 049,71

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 618,19 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	2 668 591,07
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	259 754,72
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	USD	2 408 836,35

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest China Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe RMB FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe RMB FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe RMB LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe RMB LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,87

Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,41

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,91

Classe NDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,70
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,66
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,69
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,87

Classe PFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,62
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,56
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,62
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,62

Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,33

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest China Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				2023				
2025		USD	58 449 049,71		Classe CHF FCH	CHF	102,61	
2024		USD	75 921 478,05		Classe CHF LCH	CHF	96,89	
2023		USD	109 397 891,48		Classe RMB FC	CNY	145,58	
Valeur liquidative en fin d'exercice					Classe RMB FCH	CNY	106,36	
2025		CHF	105,45		Classe RMB LC	CNY	138,20	
	Classe CHF FCH	CHF	98,46		Classe RMB LCH	CNY	104,16	
	Classe CHF LCH	CHF	159,92		Classe FCH	EUR	116,70	
	Classe RMB FC	CNY	113,03		Classe FDH	EUR	80,30	
	Classe RMB FCH	CNY	150,08		Classe LCH	EUR	109,07	
	Classe RMB LC	CNY	109,42		Classe LDH	EUR	79,40	
	Classe RMB LCH	CNY	125,90		Classe NC	EUR	137,37	
	Classe FCH	EUR	81,28		Classe NCH	EUR	103,93	
	Classe FDH	EUR	116,30		Classe NDH	EUR	72,94	
	Classe LCH	EUR	80,39		Classe NDQH	EUR	83,95	
	Classe LDH	EUR	141,84		Classe PFCH	EUR	95,20	
	Classe NC	EUR	109,82		Classe PFDQH	EUR	76,80	
	Classe NCH	EUR	73,84		Classe TFCH	EUR	94,24	
	Classe NDH	EUR	82,92		Classe SEK FCH	SEK	1 007,84	
	Classe NDQH	EUR	102,83		Classe SEK LCH	SEK	977,08	
	Classe PFCH	EUR	75,75		Classe USD FC	USD	138,36	
	Classe PFDQH	EUR	101,65		Classe USD FCH (P)	USD	113,09	
	Classe TFCH	EUR	1 083,55		Classe USD LC	USD	129,48	
	Classe SEK FCH	SEK	1 039,02		Classe USD LDMH (P)	USD	74,49	
	Classe SEK LCH	SEK	154,93		Classe USD TFC	USD	106,88	
	Classe USD FC	USD	130,55					
	Classe USD FCH (P)	USD	143,31					
	Classe USD LC	USD	76,64					
	Classe USD LDMH (P)	USD	119,67					
	Classe USD TFC	USD	103,18					
2024		CHF	96,86					
	Classe CHF FCH	CHF	156,70					
	Classe CHF LCH	CHF	108,61					
	Classe RMB FC	CNY	147,90					
	Classe RMB FCH	CNY	105,75					
	Classe RMB LC	CNY	120,38					
	Classe RMB LCH	CNY	80,17					
	Classe FCH	EUR	111,80					
	Classe FDH	EUR	79,23					
	Classe LCH	EUR	151,71					
	Classe LDH	EUR	106,16					
	Classe NC	EUR	72,79					
	Classe NCH	EUR	82,99					
	Classe NDH	EUR	98,31					
	Classe NDQH	EUR	75,06					
	Classe PFCH	EUR	97,23					
	Classe PFDQH	EUR	1 038,23					
	Classe TFCH	EUR	1 000,88					
	Classe SEK FCH	SEK	145,10					
	Classe SEK LCH	SEK	124,81					
	Classe USD FC	USD	134,99					
	Classe USD FCH (P)	USD	77,59					
	Classe USD LC	USD	112,07					
	Classe USD LDMH (P)	USD						
	Classe USD TFC	USD						

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,88 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 15 925 715,00 dollars américains.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest China Bonds

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Chinese Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest Chinese Equities est de participer aux opportunités du marché émergent chinois (y compris Hong Kong) et de réaliser une croissance durable du capital qui dépasse la performance de l'indice de référence pour le compartiment (MSCI China 10/40 (EUR)). Il est prévu que la majorité des valeurs mobilières du compartiment fassent partie de l'indice de référence. L'équipe de gestion du compartiment investira, à sa discrétion, dans des valeurs mobilières et des secteurs non inclus dans l'indice de référence afin de saisir des opportunités d'investissement particulières.

Le compartiment DWS Invest Chinese Equities a enregistré, au cours de l'exercice 2025, une plus-value de 13,9 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice MSCI China 10/40 a augmenté de 15,2 % (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les marchés des actions mondiaux ont connu une forte reprise en 2025. L'indice MSCI ACWI a nettement progressé, tiré par les marchés internationaux et les pays émergents. Les régions hors États-Unis ont ainsi bénéficié d'un dollar américain plus faible et de valorisations attractives. Les principaux facteurs d'influence ont été la solidité des bénéfices des

DWS Invest Chinese Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0273157635	13,9 %	8,6 %	-23,5 %
Classe FC	LU0273146190	14,8 %	11,3 %	-20,8 %
Classe NC	LU0273145622	13,1 %	6,3 %	-26,1 %
Classe TFC	LU1663840285	14,8 %	11,2 %	-20,6 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0333022746	20,7 %	9,4 %	-23,5 %
Classe USD FC ²⁾	LU0273176932	29,6 %	21,9 %	-24,3 %
Classe USD LC ²⁾	LU0273164177	28,5 %	18,8 %	-27,5 %
Classe USD TFC ²⁾	LU1663840368	29,7 %	22,1 %	-24,1 %
MSCI China 10/40 (EUR)		15,2 %	24,9 %	-9,1 %

¹⁾ en GBP
²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

entreprises, la baisse de l'inflation et une politique monétaire accommodante. Les baisses de taux d'intérêt mises en œuvre ou annoncées par les grandes banques centrales, notamment la Fed, ont renforcé l'appétit pour le risque. La volatilité, qui avait été déclenchée en début d'année par des tensions géopolitiques et des chocs tarifaires, s'est atténuée à mesure que les négociations sur les accords commerciaux progressaient et que les mesures de soutien en matière de politique fiscale contribuaient à une embellie du climat. Dans le même temps, les marchés ont continué d'être soutenus par l'optimisme structurel autour de l'IA et de l'innovation, qui a contribué à des rendements solides sur l'ensemble de l'année.

L'indice MSCI China s'est fortement redressé en 2025 et a enregistré l'une de ses meilleures années de son histoire récente. Les moteurs de performance ont été principalement les réévalua-

tions positives et la croissance constante des bénéfices des entreprises. L'amélioration des valorisations a été favorisée par deux facteurs essentiels : les valorisations extrêmement basses en début d'année et le fort soutien des pouvoirs publics, sous la forme de plans de relance économiques massifs, d'un assouplissement de la politique monétaire et de mesures visant à stabiliser le secteur de l'immobilier. La percée de l'IA avec « DeepSeek » a marqué un tournant important, ravivant l'optimisme dans le paysage technologique chinois. Elle a réduit les obstacles au développement de l'IA et accéléré les investissements dans les centres de données, les infrastructures énergétiques et les matières premières, des secteurs qui ont été parmi les premiers à bénéficier de cette tendance. Malgré les tensions géopolitiques et les inquiétudes liées aux droits de douane, le moral des investisseurs s'est nettement amélioré, reflétant

la confiance retrouvée dans la capacité d'innovation de la Chine. Cette confiance et les thèmes de croissance structurelle ont dominé le marché jusqu'en 2026.

En 2025, le compartiment a sous-performé l'indice de référence. Cela s'explique principalement par son positionnement sectoriel, caractérisé par une surpondération des biens de consommation cycliques et des technologies de l'information, qui a pesé sur le résultat du placement. En revanche, certaines actions individuelles ont apporté une contribution positive à la performance pendant la période sous revue. Parmi celles-ci figuraient Zhaojin Mining, China Molybdenum et China Hongqiao dans le secteur des matières premières, CSPC Pharmaceutical et Hansoh Pharmaceutical dans le secteur de la santé, Yantai Jereh Oilfield dans le secteur de l'énergie et Contemporary Amperex Technology dans le secteur des biens industriels. Le compartiment a continué à privilégier, dans sa sélection d'actions, les entreprises à forte croissance de qualité qui se négociaient à des valorisations raisonnables.

Les principales surpondérations du compartiment ont concerné, entre autres, les biens industriels et les technologies de l'information. La surpondération du secteur des biens industriels s'expliquait par l'initiative visant à « accroître la valeur » des entreprises publiques chinoises, qui a conduit à un meilleur rendement des capitaux propres (ROE) et à des revenus plus élevés pour les actionnaires. Ces mesures se sont également

traduites par des réévaluations, avec des rendements boursiers en conséquence plus élevés. Dans le secteur des technologies de l'information, l'équipe de gestion du portefeuille a identifié des opportunités dans les tendances de localisation des technologies et dans l'augmentation des investissements dans les réseaux électriques chinois.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les princi-

pales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Chinese Equities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	4 857 507,55	6,01
Services de télécommunications	28 523 781,58	35,19
Biens de consommation durables	4 258 672,64	5,26
Énergie	1 494 655,49	1,85
Biens de consommation courante	11 120 357,65	13,71
Secteur financier	17 139 782,50	21,16
Matières premières	6 616 764,11	8,16
Industrie	4 193 454,57	5,17
Total actions	78 204 976,09	96,51
2. Avoirs bancaires	3 147 236,07	3,88
3. Autres éléments d'actif	209 680,79	0,25
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	23 424,93	0,03
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-362 133,34	-0,45
2. Autres engagements	-161 956,64	-0,19
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-26 249,14	-0,03
III. Actif du fonds	81 034 978,76	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Chinese Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							77 782 741,41	95,99
Actions								
Advanced Micro-Fabrication Equipment, Inc. -A-	Unité	9 551		2 258	CNY	272,72	316 800,57	0,39
China Merchants Bank Co., Ltd -A-	Unité	80 900	80 900		CNY	42,28	416 009,86	0,51
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	27 415	49 200	54 800	CNY	369,2	1 231 034,05	1,52
East Money Information Co., Ltd -A-	Unité	123 040	148 040	25 000	CNY	23,43	350 621,65	0,43
Han's Laser Technology Industry Group Co., Ltd	Unité	138 800	138 800		CNY	41,9	707 332,50	0,87
Henan Pinggao Electric Co., Ltd -A-	Unité	169 678	72 978	206 100	CNY	17,36	358 257,57	0,44
Jiangsu Hengrui Pharmaceuticals Co., Ltd	Unité	114 500	114 500		CNY	60,18	838 065,17	1,03
Lens Technology Co., Ltd	Unité	236 600	268 900	32 300	CNY	29,66	853 504,88	1,05
Luxshare Precision Industry Co Ltd -A-	Unité	82 200	82 200	40 900	CNY	58,07	580 555,53	0,72
Montage Technology Co., Ltd	Unité	25 297	38 234	12 937	CNY	119,91	368 930,49	0,46
NAURA Technology Group Co., Ltd	Unité	14 860	12 860	15 200	CNY	459	829 567,29	1,02
Ningbo Tuopu Group Co., Ltd -A-	Unité	44 300	67 800	23 500	CNY	77,88	419 613,83	0,52
Sungrow Power Supply Co., Ltd -A-	Unité	31 200	40 700	41 200	CNY	179,07	679 512,66	0,84
Will Semiconductor Co., Ltd	Unité	39 700	48 100	8 400	CNY	126,8	612 251,54	0,76
Xuji Electric Co., Ltd -A-	Unité	125 700	40 100	35 000	CNY	25,79	394 281,81	0,49
Yantai Jereh Oilfield Services Group Co., Ltd -A-	Unité	60 000	72 100	73 300	CNY	72,97	532 495,23	0,66
Yutong Bus Co., Ltd -A-	Unité	96 900	55 100	76 300	CNY	32,35	381 257,32	0,47
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	415 000	202 200	216 400	HKD	144,5	6 550 141,46	8,08
ASMP.T Ltd	Unité	38 300	38 300		HKD	77,25	323 170,71	0,40
Baidu, Inc. -A-	Unité	106 300	201 650	152 500	HKD	129,7	1 505 941,07	1,86
BeOne Medicines Ltd	Unité	32 400	32 400		HKD	182,6	646 220,18	0,80
BYD Co., Ltd	Unité	153 600	199 800	103 700	HKD	97,6	1 637 479,11	2,02
C&D International Investment Group Ltd	Unité	200 000	200 000		HKD	15,17	331 398,33	0,41
China Construction Bank Corp.	Unité	4 871 000	2 550 000	2 964 000	HKD	7,72	4 107 429,95	5,07
China Hongqiao Group Ltd	Unité	546 500	496 000	305 000	HKD	32,62	1 947 192,37	2,40
China International Capital Corp., Ltd	Unité	372 400	563 600	191 200	HKD	19,46	791 566,20	0,98
China Life Insurance Co., Ltd	Unité	405 000	458 000	53 000	HKD	27,94	1 235 993,43	1,53
China Merchants Bank Co., Ltd	Unité	212 000	31 000	173 500	HKD	53	1 227 287,94	1,51
China Resources Land Ltd	Unité	541 111	376 500		HKD	27,5	1 625 375,81	2,01
China Resources Mixc Lifestyle Services Ltd	Unité	83 200	179 800	96 600	HKD	43,4	394 409,89	0,49
CMOC Group Ltd	Unité	999 000	918 000	834 000	HKD	19,23	2 098 357,63	2,59
Damai Entertainment Holdings Ltd	Unité	2 290 000	2 290 000		HKD	0,9	225 119,30	0,28
Dream International Ltd	Unité	450 000	522 000	72 000	HKD	8,2	403 052,02	0,50
Galaxy Entertainment Group Ltd	Unité	155 000	155 000		HKD	38,02	643 692,64	0,79
GCL Technology Holdings Ltd	Unité	2 396 000	4 519 000	4 208 000	HKD	1,08	282 647,60	0,35
Hangzhou SF Intra-City Industria Co., Ltd	Unité	253 200	253 200		HKD	10,98	303 669,22	0,37
Hansoh Pharmaceutical Group Co., Ltd	Unité	186 000	244 000	58 000	HKD	36,7	745 613,47	0,92
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	8 900	24 600	15 700	HKD	408,6	397 212,68	0,49
Hua Hong Semiconductor Ltd	Unité	36 000	144 000	108 000	HKD	75,25	295 899,17	0,37
Industrial & Commercial Bank of China Ltd	Unité	4 396 000	2 928 000	3 510 000	HKD	6,27	3 010 647,85	3,72
Innovent Biologics, Inc.	Unité	35 500		30 500	HKD	79,15	306 912,10	0,38
Johnson Electric Holdings Ltd	Unité	115 500	459 000	343 500	HKD	31,08	392 100,80	0,48
Kingboard Laminates Holdings Ltd	Unité	371 000	457 500	86 500	HKD	13,36	541 396,08	0,67
Kuaishou Technology	Unité	101 000	204 700	103 700	HKD	64,5	711 567,04	0,88
Laopu Gold Co., Ltd -A-	Unité	11 800	19 100	7 300	HKD	629,5	811 357,92	1,00
Link Reit	Unité	79 400	79 400	173 500	HKD	34,8	301 810,60	0,37
Luk Fook Holdings International Ltd	Unité	241 000	276 000	35 000	HKD	23,8	626 511,05	0,77
Meituan -B-	Unité	119 619	100 600	187 300	HKD	104,3	1 362 759,48	1,68
MINISO Group Holding Ltd	Unité	91 200	188 600	97 400	HKD	36,8	366 587,28	0,45
Minth Group Ltd	Unité	369 000	298 000	401 000	HKD	31,86	1 284 123,74	1,58
Moulin Global Eyecare Holdings Ltd	Unité	880 000			HKD	0	9,61	0,00
PICC Property & Casualty Co., Ltd	Unité	426 000	90 000		HKD	16,44	764 973,07	0,94
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	352 000	72 000	100 000	HKD	65,95	2 535 666,89	3,13
Pop Mart International Group Ltd	Unité	40 800	103 600	62 800	HKD	190,8	850 302,13	1,05
Sino Biopharmaceutical Ltd	Unité	632 000	999 000	367 000	HKD	6,28	433 522,32	0,54
Sunny Optical Technology Group Co., Ltd	Unité	85 300	74 900	36 100	HKD	64,8	603 752,26	0,75
Tencent Holdings Ltd	Unité	113 690	9 700	38 900	HKD	600	7 450 891,73	9,19
Trip.com Group Ltd	Unité	9 200	4 100	12 250	HKD	571	573 797,53	0,71
Weichai Power Co., Ltd	Unité	475 000	559 000	84 000	HKD	18,97	984 227,91	1,21
WuXi AppTec Co., Ltd	Unité	72 300	52 100	16 500	HKD	99,95	789 324,95	0,97
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	142 500	265 500	123 000	HKD	32,06	499 014,45	0,62
Xiaomi Corp. -B-	Unité	703 400	500 600	502 400	HKD	39,36	3 024 072,43	3,73
XPeng, Inc. -A-	Unité	98 600	158 100	166 300	HKD	80,1	862 668,95	1,06
Zhaojin Mining Industry Co., Ltd	Unité	596 000	856 500	872 500	HKD	31,18	2 029 818,03	2,50
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	7 554	12 363	13 997	USD	148,1	951 072,90	1,17
NetEase, Inc. -ADR-	Unité	17 569	5 487	9 268	USD	141,33	2 110 878,17	2,61
PDD Holdings, Inc. -ADR-	Unité	32 094	11 724	11 752	USD	114,845	3 133 413,47	3,87
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	30 628	36 034	5 406	USD	17,69	460 604,56	0,57
Trip.com Group Ltd-ADR-	Unité	22 548	19 038	8 266	USD	73,12	1 401 606,09	1,73
Vnet Group, Inc. -ADR-	Unité	85 099	158 122	73 023	USD	8,64	625 057,49	0,77
WeRide, Inc. -ADR-	Unité	51 609	57 636	6 027	USD	8,965	393 330,40	0,49

DWS Invest Chinese Equities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							422 234,68	0,52
Actions								
DiDi Global, Inc. -ADR-	Unité	90 469	115 143	24 674	USD	5,49	422 234,68	0,52
Total du portefeuille-titres							78 204 976,09	96,51
Avoirs bancaires							3 147 236,07	3,88
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						769 285,69	0,95
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	1					0,22	0,00
Livre sterling	GBP	702					803,80	0,00
Renminbi chinois	CNY	8 374 391					1 018 528,88	1,26
Dollar de Hong Kong	HKD	10 039 757					1 096 624,43	1,35
Dollar américain	USD	308 182					261 993,05	0,32
Autres éléments d'actif							209 680,79	0,25
Droits à dividende/à distribution							205 670,76	0,25
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							3 923,70	0,00
Autres actifs							86,33	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							23 424,93	0,03
Total des éléments d'actif							81 585 317,88	100,67
Engagements à court terme							-362 133,34	-0,45
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	-2 977 669					-362 133,34	-0,45
Autres engagements							-161 956,64	-0,19
Engagements découlant des coûts							-161 956,64	-0,19
Engagements découlant d'opérations sur actions							-26 249,14	-0,03
Total des engagements							-550 339,12	-0,67
Actif du fonds							81 034 978,76	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	271,94
Classe LC	EUR	234,10
Classe NC	EUR	206,12
Classe TFC	EUR	107,19
Classe GBP D RD	GBP	157,57
Classe USD FC	USD	244,50
Classe USD LC	USD	210,40
Classe USD TFC	USD	108,40
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	12 907,961
Classe LC	Unité	281 101,363
Classe NC	Unité	51 567,258
Classe TFC	Unité	712,235
Classe GBP D RD	Unité	303,358
Classe USD FC	Unité	78,000
Classe USD LC	Unité	5 259,179
Classe USD TFC	Unité	24,000

DWS Invest Chinese Equities

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P BMI Gold and Precious Metals Gross Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	99,320
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	116,101
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	107,775

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	8,222046	=	EUR	1
Euro	HKD	9,155146	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Chinese Equities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	1 950 315,98
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	48 365,60
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-123 425,01
Total des revenus	EUR	1 875 256,57
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 212 638,90
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 194 844,36
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	1 350,82
Commission d'administration	EUR	-19 145,36
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-6 513,62
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-24 393,19
4. Taxe d'abonnement	EUR	-39 600,05
5. Autres dépenses	EUR	-84 525,18
Total des dépenses	EUR	-1 367 670,94
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	507 585,63
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	5 540 431,90
Résultat des opérations de vente	EUR	5 540 431,90
V. Résultat de l'exercice	EUR	6 048 017,53

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,91 % par an,	classe LC 1,70 % par an,
classe NC 2,40 % par an,	classe TFC 0,92 % par an,
classe GBP D RD 1,03 % par an,	classe USD FC 1,03 % par an,
classe USD LC 1,91 % par an,	classe USD TFC 0,96 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 188 477,51 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	74 753 756,37
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-713,75
2. Décaissement (net)	EUR	-3 933 347,13
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	70 477,52
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	507 585,63
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	5 540 431,90
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	4 096 788,22
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	81 034 978,76

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	5 540 431,90
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	5 780 803,69
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	-240 371,79

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	2,08

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Chinese Equities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	EUR	81 034 978,76	
2024	EUR	74 753 756,37	
2023	EUR	71 062 030,59	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	271,94
	Classe LC	EUR	234,10
	Classe NC	EUR	206,12
	Classe TFC	EUR	107,19
	Classe GBP D RD	GBP	157,57
	Classe USD FC	USD	244,50
2024	Classe USD LC	USD	210,40
	Classe USD TFC	USD	108,40
	Classe FC	EUR	236,94
	Classe LC	EUR	205,59
	Classe NC	EUR	182,28
	Classe TFC	EUR	93,40
2023	Classe GBP D RD	GBP	132,27
	Classe USD FC	USD	188,66
	Classe USD LC	USD	163,78
	Classe USD TFC	USD	83,59
	Classe FC	EUR	192,71
	Classe LC	EUR	168,59
	Classe NC	EUR	150,53
	Classe TFC	EUR	75,97
	Classe GBP D RD	GBP	114,34
	Classe USD FC	USD	163,44
	Classe USD LC	USD	143,17
	Classe USD TFC	USD	72,43

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest Convertibles

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser un rendement supérieur à la moyenne en euro. À cet effet, le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles et des obligations à warrant libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – aspects ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements. Le portefeuille s'est concentré sur des obligations convertibles présentant un delta des actions équilibré (moyen).

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses

DWS Invest Convertibles

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0179219752	9,2 %	18,8 %	-4,1 %
Classe FC	LU0179220412	9,8 %	20,8 %	-1,5 %
Classe FC (CE)	LU0740833669	1,7 %	15,6 %	5,2 %
Classe FD	LU0616868518	9,8 %	20,8 %	-1,5 %
Classe LC (CE)	LU0740833404	1,1 %	13,8 %	2,3 %
Classe LD	LU0179219919	9,2 %	18,8 %	-4,2 %
Classe NC	LU0179220255	8,7 %	17,3 %	-6,1 %
Classe PFC	LU1054326076	8,6 %	18,3 %	-5,3 %
Classe RC (CE)	LU1483365398	–	2,9 %	-6,0 % ¹⁾
Classe TFC	LU1663841507	9,8 %	20,8 %	-1,4 %
Classe TFD	LU1663843032	9,8 %	20,7 %	-1,5 %
Classe CHF FCH ²⁾	LU0616868195	7,4 %	12,7 %	-8,6 %
Classe CHF LCH ²⁾	LU0616867890	6,7 %	10,9 %	-11,1 %
Classe GBP DH RD ³⁾	LU0399358133	11,8 %	26,4 %	5,2 %
Classe SEK FCH ⁴⁾	LU1282658647	9,4 %	18,0 %	-3,4 %
Classe SEK LCH ⁴⁾	LU1282658720	8,9 %	18,2 %	-4,3 %
Classe USD FCH ⁵⁾	LU0273179522	12,1 %	27,9 %	7,7 %
Classe USD LCH ⁵⁾	LU0273170141	11,5 %	25,6 %	4,7 %
Classe USD TFCH ⁵⁾	LU1663844279	12,2 %	28,0 %	7,7 %

¹⁾ Classe d'actions clôturée le 25 février 2025 / dernier calcul de la valeur liquidative le 22 avril 2024

²⁾ en CHF

³⁾ en GBP

⁴⁾ en SEK

⁵⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 9,2 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé,

l'équipe de gestion a maintenu la grande diversification du portefeuille. Le compartiment offrait un portefeuille d'obligations convertibles axé sur l'international. L'équipe de gestion a principalement investi dans des valeurs mobilières d'entreprises qui, selon elle, présentaient un modèle de gestion convaincant et de bonnes perspectives de croissance, supérieures à la moyenne.

Sur le plan régional, les obligations convertibles américaines ont à nouveau constitué l'essentiel du compartiment pendant la période

sous revue. En effet, c'est là que se trouvait le plus grand choix de structures et de sous-jacents intéressants et attractifs.

Dans le cadre de son orientation, les obligations convertibles détenues en portefeuille présentaient une notation de crédit moyenne de BBB (notations de crédit interne et externe). L'équipe de gestion du portefeuille s'est essentiellement concentrée sur les grandes capitalisations (Large Caps) d'entreprises d'envergure et de renommée internationale. En outre, les entreprises à moyenne capitalisation boursière (Mid Caps) ont également été prises en compte à des fins de diversification. Les principaux critères de sélection, outre l'attractivité de la structure des obligations convertibles, ont été la situation bénéficiaire et la liquidité des actions sous-jacentes par rapport à l'évolution de l'activité. Afin de limiter les risques, les engagements en obligations convertibles à haut rendement ont également été ajoutées. Il s'agissait de titres de la catégorie Non Investment Grade, qui sont négociés sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées et qui, par expérience, enregistrent également des fluctuations de cours nettement supérieures.

Sur le plan sectoriel, l'équipe de gestion a favorisé les entreprises à forte croissance dans le secteur des technologies de l'information, des biens de consommation cycliques ou de l'industrie, par exemple. En outre, des titres de services aux collectivités ainsi que des secteurs financier et de la santé, présentant de préférence

des rendements stables, ont été pris en compte dans le portefeuille.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest Convertibles

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Instituts	110 668 074,94	94,33
Administrations centrales	1 204 728,00	1,03
Total des obligations	111 872 802,94	95,36
2. Parts de fonds		
Autres fonds	3 480 499,13	2,97
Total des obligations	3 480 499,13	2,97
3. Dérivés	635 700,83	0,54
4. Avoirs bancaires	877 983,74	0,75
5. Autres éléments d'actif	1 182 870,96	1,01
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	214,14	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-697 846,37	-0,59
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-42 124,00	-0,04
III. Actif du fonds	117 310 101,37	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Convertibles

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							78 125 197,57	66,60
Titres portant intérêt								
2,50 % Flight Centre Travel Group Ltd (MTN) 2025/2032	AUD	400 000	400 000		%	112,798	257 029,31	0,22
0,70 % Accor SA (MTN) 2020/2027	EUR	910 000	290 000	590 000	%	57,334	521 739,40	0,44
0,00 % Anllian Capital 2 Ltd (MTN) 2024/2029	EUR	1 200 000		700 000	%	100,117	1 201 404,00	1,02
2,90 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026	EUR	1 200 000	1 200 000		%	100,394	1 204 728,00	1,03
1,50 % Cara Obligations SAS (MTN) 2025/2030	EUR	600 000	900 000	300 000	%	128,504	771 024,00	0,66
0,00 % Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA (MTN) 2023/2028	EUR	400 000		200 000	%	104,959	419 836,00	0,36
0,80 % Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA -144A- (MTN) 2025/2030	EUR	400 000	400 000		%	109,332	437 328,00	0,37
0,00 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2025/2032	EUR	400 000	600 000	200 000	%	104,857	419 428,00	0,36
2,95 % Eni SpA (MTN) 2023/2030	EUR	500 000		200 000	%	106,495	532 475,00	0,45
3,50 % Fastighets AB Balder (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	300 000	600 000	%	116,313	348 939,00	0,30
0,75 % Ferrovial SE (MTN) 2025/2031*	EUR	700 000	700 000		%	101,291	709 037,00	0,60
0,00 % Goldman Sachs Finance Corp. International Ltd (MTN) 2025/2030*	EUR	600 000	600 000		%	117,907	707 442,00	0,60
1,50 % Legrand SA (MTN) 2025/2033	EUR	1 000 000	1 000 000		%	106,699	1 066 990,00	0,91
0,05 % MTU Aero Engines AG (MTN) 2019/2027	EUR	400 000		300 000	%	111,614	446 456,00	0,38
1,875 % RAG-Stiftung (MTN) 2022/2029	EUR	600 000	500 000	900 000	%	100,683	604 098,00	0,52
2,875 % Saipem SpA (MTN) 2023/2029	EUR	400 000	1 000 000	1 400 000	%	148,715	594 860,00	0,51
1,97 % Schneider Electric SE (MTN) 2023/2030*	EUR	1 000 000	900 000	600 000	%	127,154	1 271 540,00	1,08
1,25 % Schneider Electric SE (MTN) 2025/2033	EUR	1 300 000	1 600 000	300 000	%	101,628	1 321 164,00	1,13
3,50 % Simon Global Development BV 2023/2026	EUR	500 000		200 000	%	124,871	624 355,00	0,53
1,95 % TUI AG (MTN) 2024/2031	EUR	700 000	300 000	500 000	%	122,588	858 116,00	0,73
0,70 % Vinci SA (MTN) 2025/2030*	EUR	400 000	900 000	500 000	%	104,384	417 536,00	0,36
0,875 % Vonovia SE (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	1 000 000	500 000	%	96,957	484 785,00	0,41
0,00 % Alibaba Group Holding Ltd (MTN) 2025/2032	HKD	10 000 000	12 000 000	2 000 000	%	107,64	1 175 732,23	1,00
0,00 % China Pacific Insurance Group Co., Ltd (MTN) 2025/2030	HKD	12 000 000	14 000 000	2 000 000	%	107,919	1 414 535,64	1,21
0,375 % Chow Tai Fook Jewellery Group Ltd (MTN) 2025/2030	HKD	6 000 000	8 000 000	2 000 000	%	100,342	657 610,50	0,56
0,00 % Ping An Insurance Group Co. of China Ltd (MTN) 2025/2030	HKD	15 000 000	20 000 000	5 000 000	%	127,474	2 088 563,14	1,78
0,00 % SF Holding Investment 2023 Ltd 2025/2026	HKD	2 000 000	6 000 000	4 000 000	%	99,682	217 761,69	0,19
0,00 % ANA Holdings, Inc. (MTN) 2021/2031	JPY	70 000 000	30 000 000	140 000 000	%	112,518	428 434,58	0,37
0,00 % CyberAgent, Inc. (MTN) 2022/2029	JPY	50 000 000			%	111,799	304 069,17	0,26
0,00 % Daiwa House Industry Co., Ltd -Reg- (MTN) 2024/2030	JPY	120 000 000		50 000 000	%	107,334	700 620,80	0,60
0,00 % INFRONEER Holdings, Inc. (MTN) 2024/2029	JPY	50 000 000	30 000 000	80 000 000	%	130,768	355 660,76	0,30
0,00 % Kansai Paint Co. Ltd (MTN) 2024/2029	JPY	50 000 000		60 000 000	%	105,042	285 691,59	0,24
0,00 % Kobe Steel Ltd (MTN) 2023/2030	JPY	70 000 000	30 000 000	20 000 000	%	113,218	431 099,97	0,37
1,00 % Nissan Motor Co., Ltd (MTN) 2025/2031	JPY	80 000 000	80 000 000		%	118,402	515 244,65	0,44
0,00 % Resonac Holdings Corp. 2024/2028	JPY	60 000 000	20 000 000	70 000 000	%	153,44	500 788,46	0,43
0,00 % Rohm Co., Ltd (MTN) 2024/2031	JPY	60 000 000	130 000 000	180 000 000	%	106,101	346 286,21	0,30
0,00 % Rohto Pharmaceutical Co., Ltd (MTN) 2025/2032	JPY	60 000 000	110 000 000	50 000 000	%	113,418	370 167,00	0,32
0,00 % Taiyo Yuden Co., Ltd (MTN) 2023/2030	JPY	60 000 000		20 000 000	%	109,098	356 067,64	0,30
0,00 % AeroVironment, Inc. (MTN) 2025/2030	USD	520 000	520 000		%	109,825	485 496,74	0,41
0,75 % Affirm Holdings, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	539 000	539 000		%	111,802	512 294,98	0,44
0,00 % Alibaba Group Holding Ltd (MTN) 2025/2032	USD	3 674 000	3 674 000		%	103,697	3 238 822,22	2,76
3,875 % Alliant Energy Corp 2023/2026	USD	353 000		257 000	%	104,546	313 735,67	0,27
2,25 % Ascendis Pharma A/S (MTN) 2022/2028	USD	375 000			%	142,099	453 006,11	0,39
0,00 % Baidu, Inc. (MTN) 2025/2032	USD	1 500 000	4 200 000	2 700 000	%	103,12	1 314 970,26	1,12
1,00 % BlackLine, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	578 000	678 000	100 000	%	107,959	530 479,32	0,45
4,25 % CenterPoint Energy, Inc. 2023/2026	USD	619 000	118 000	619 000	%	109,771	577 643,69	0,49
0,00 % Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA 2025/2028	USD	600 000	600 000		%	107,103	546 304,34	0,47
0,00 % Cleanspark, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	343 000	343 000		%	106,095	309 364,73	0,26
0,00 % Cloudflare, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	568 000	1 451 000	883 000	%	118,739	573 354,85	0,49
3,375 % CMS Energy Corp. (MTN) 2023/2028	USD	498 000	305 000	997 000	%	107,468	454 977,87	0,39
0,25 % Coinbase Global, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	1 264 000	3 154 000	1 890 000	%	104,096	1 118 569,26	0,95
0,00 % Datadog, Inc. -A- (MTN) 2024/2029	USD	813 000	813 000		%	100,544	694 909,85	0,59
0,00 % Dropbox, Inc. (MTN) 2021/2028	USD	575 000		583 000	%	101,106	494 227,08	0,42
4,125 % Duke Energy Corp. 2023/2026	USD	1 073 000		1 587 000	%	103,433	943 497,19	0,80
4,50 % Evergy, Inc. 2023/2027	USD	1 007 000	1 007 000		%	122,434	1 068 125,47	0,89
1,125 % Fluor Corp. (MTN) 2023/2029	USD	349 000	349 000		%	114,697	340 297,89	0,29
1,50 % Global Payments, Inc. (MTN) 2024/2031	USD	520 000	2 017 000	1 497 000	%	90,417	399 700,97	0,34
0,00 % Goldman Sachs Finance Corp. International Ltd (MTN) 2025/2030	USD	1 000 000	1 000 000		%	108,986	926 515,05	0,79
0,00 % Goldman Sachs Finance Corp. International Ltd 2025/2028	USD	700 000	2 100 000	1 400 000	%	106,624	634 504,60	0,54
0,00 % Goldman Sachs Finance Corp. International Ltd 2025/2028	USD	1 100 000	1 500 000	400 000	%	152,851	1 429 363,66	1,22
0,00 % Goldman Sachs Finance Corp. International Ltd 2025/2028	USD	1 400 000	1 400 000		%	98,111	1 167 689,85	1,00
0,00 % Grab Holdings Ltd (MTN) 2025/2030	USD	1 177 000	1 177 000		%	106,835	1 068 985,42	0,91
1,25 % Guidewire Software, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	586 000	586 000		%	110,905	552 497,74	0,47
2,50 % Haemonetics Corp. (MTN) 2024/2029	USD	429 000	962 000	533 000	%	104,017	379 352,88	0,32
1,00 % Halozyme Therapeutics, Inc. (MTN) 2022/2028	USD	296 000		1 114 000	%	134,416	338 239,59	0,29

DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Hon Hai Precision Industry Co., Ltd (MTN) 2024/2029	USD	600 000	600 000	700 000	%	104,659	533 835,59	0,46
1,375 % Itron, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	912 000	912 000		%	102,208	792 431,07	0,68
3,125 % Jazz Investments I Ltd (MTN) 2024/2030	USD	1 018 000	1 018 000	1 105 000	%	133,296	1 153 577,19	0,98
0,25 % JD.com, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	1 640 000	2 801 000	1 161 000	%	100,522	1 401 479,45	1,19
2,50 % Lenovo Group Ltd (MTN) 2022/2029	USD	671 000		1 000 000	%	124,132	708 089,31	0,60
1,75 % LG Chem Ltd 2025/2028	USD	600 000	1 400 000	800 000	%	119,281	608 421,13	0,52
2,25 % Liberty Media Corp-Liberty Formula One (MTN) 2022/2027	USD	385 000		415 000	%	126,834	415 124,33	0,35
2,875 % Live Nation Entertainment, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	731 000	731 000		%	106,081	659 229,67	0,56
0,625 % Lyft, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	371 000	463 000	92 000	%	119,881	378 099,44	0,32
0,00 % MARA Holdings, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	336 000	769 000	433 000	%	80,131	228 887,25	0,20
0,50 % MINISO Group Holding Ltd (MTN) 2025/2032	USD	400 000	1 200 000	800 000	%	96,174	327 038,92	0,28
1,25 % MKS, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	1 167 000	1 803 000	636 000	%	129,637	1 286 120,30	1,10
0,00 % MMG Ltd (MTN) 2025/2030	USD	400 000	400 000		%	125,005	425 078,50	0,36
0,00 % Morgan Stanley Finance LLC 2025/2028	USD	1 700 000	2 500 000	800 000	%	131,227	1 896 504,55	1,62
0,00 % Morgan Stanley Finance LLC 2025/2028	USD	1 500 000	2 700 000	1 200 000	%	121,263	1 546 326,98	1,32
3,00 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2024/2027	USD	621 000		499 000	%	124,199	655 679,29	0,56
3,875 % NIO, Inc. (MTN) 2023/2029	USD	368 000		1 101 000	%	96,02	300 394,02	0,26
4,625 % NIO, Inc. (MTN) 2023/2030	USD	378 000	480 000	102 000	%	91,938	295 439,54	0,25
3,625 % Northern Oil & Gas, Inc. (MTN) 2022/2029	USD	585 000	418 000	383 000	%	96,777	481 293,27	0,41
0,25 % Nutanix, Inc. (MTN) 2021/2027	USD	516 000	575 000	669 000	%	113,386	497 382,96	0,42
0,50 % Nutanix, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	536 000	536 000		%	96,95	441 768,12	0,38
0,00 % ON Semiconductor Corp. (MTN) 2021/2027	USD	682 000	338 000	96 000	%	119,9	695 160,88	0,59
2,50 % Ormat Technologies Inc (MTN) 2022/2027	USD	384 000	153 000	519 000	%	136,5	445 600,47	0,38
2,625 % Parsons Corp. (MTN) 2024/2029	USD	633 000	760 000	127 000	%	103,895	559 087,94	0,48
4,75 % Pinnacle West Capital Corp. 2024/2027	USD	375 000	375 000		%	107,235	341 861,02	0,29
2,50 % Post Holdings, Inc. (MTN) 2022/2027	USD	455 000		394 000	%	108,359	419 139,08	0,36
2,875 % PPL Capital Funding, Inc. (MTN) 2023/2028	USD	494 000	494 000		%	110,179	462 708,57	0,39
2,50 % Qiagen NV (MTN) 2024/2031	USD	400 000		400 000	%	104,195	354 314,26	0,30
0,00 % Quanta Computer, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	1 400 000	800 000	400 000	%	102,455	1 219 390,93	1,04
1,00 % Repligen Corp. (MTN) 2023/2028	USD	376 000		494 000	%	110,282	352 512,28	0,30
4,625 % Rivian Automotive, Inc. (MTN) 2023/2029	USD	578 000	400 000	1 062 000	%	126,363	620 911,26	0,53
3,625 % Rivian Automotive, Inc. (MTN) 2023/2030	USD	1 584 000	936 000	645 000	%	112,687	1 517 437,32	1,29
0,25 % Solaris Energy Infrastructure, Inc. (MTN) 2025/2031	USD	363 000	363 000		%	106,531	328 748,97	0,28
4,50 % Southern Co. 2024/2027	USD	950 000	1 639 000	689 000	%	106,893	863 285,88	0,74
0,875 % Strategy, Inc. (MTN) 2024/2031	USD	372 000	372 000		%	103,952	328 743,79	0,28
2,25 % Tetra Tech, Inc. (MTN) 2023/2028	USD	467 000		173 000	%	109,325	434 028,38	0,37
1,50 % Trip.com Group Ltd (MTN) 2020/2027	USD	616 000	410 000	1 127 000	%	135,019	707 061,78	0,60
0,75 % Trip.com Group Ltd (MTN) 2024/2029	USD	1 082 000	1 082 000		%	124,565	1 145 790,08	0,98
0,25 % Tyler Technologies, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	683 000	313 000	350 000	%	101,644	590 179,63	0,50
0,875 % Uber Technologies, Inc. (MTN) 2023/2028	USD	510 000		2 470 000	%	130,314	564 992,94	0,48
5,00 % UGI Corp 2024/2028	USD	438 000	730 000	292 000	%	143,223	533 296,39	0,45
1,00 % Upstart Holdings, Inc. (MTN) 2024/2030	USD	320 000	320 000		%	89,78	244 236,94	0,21
4,375 % WEC Energy Group, Inc. (MTN) 2024/2029	USD	1 543 000	2 171 000	628 000	%	117,057	1 535 483,24	1,31
0,00 % Wistron Corp. (MTN) 2025/2030	USD	700 000	700 000		%	97,593	580 762,38	0,50
0,00 % Wiwynn Corp. (MTN) 2024/2029	USD	300 000	300 000		%	149,875	382 236,55	0,33
1,625 % Xero Investments Ltd (MTN) 2024/2031	USD	750 000		200 000	%	99,604	635 067,38	0,54
0,00 % Xiaomi Best Time International Ltd (MTN) 2020/2027	USD	500 000	1 000 000	1 400 000	%	119,087	506 190,86	0,43
0,00 % Zhen Ding Technology Holding Ltd (MTN) 2025/2030	USD	600 000	600 000		%	99,828	509 196,47	0,43
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							31 526 899,24	26,87
Titres portant intérêt								
0,25 % Akamai Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2025/2033	USD	1 917 000	2 719 000	802 000	%	111,582	1 818 436,00	1,55
2,00 % AST SpaceMobile, Inc. -144A- 2025/2036	USD	943 000	943 000		%	103,206	827 367,40	0,71
0,625 % Bilibili, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	336 000	736 000	400 000	%	125,744	359 176,83	0,31
2,00 % Boston Properties LP -144A- (MTN) 2025/2030	USD	386 000	386 000		%	96,994	318 283,36	0,27
1,75 % Bridgebio Pharma, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	413 000	487 000	74 000	%	171,67	602 734,74	0,51
0,00 % BWX Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	357 000	357 000		%	96,038	291 469,48	0,25
3,00 % CenterPoint Energy, Inc. -144A- 2025/2028	USD	804 000	804 000		%	101,415	693 170,40	0,59
2,00 % Cheesecake Factory, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	376 000	669 000	293 000	%	98,625	315 251,11	0,27
0,00 % Cleanspark, Inc. -144A- (MTN) 2025/2032	USD	743 000	743 000		%	78,081	493 188,76	0,42
0,00 % Cloudflare, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	2 339 000	2 339 000		%	109,825	2 183 801,70	1,86
3,125 % CMS Energy Corp. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	624 000	624 000		%	99,061	525 495,58	0,45
0,00 % Coinbase Global, Inc. -144A- (MTN) 2025/2032	USD	1 446 000	1 446 000		%	91,12	1 120 117,98	0,96
0,00 % Commvault Systems, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	700 000	903 000	203 000	%	89,242	531 066,74	0,45
0,00 % CyberArk Software Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	1 000 000	2 000 000	1 000 000	%	107,934	917 571,76	0,78
1,75 % Cytokinetics, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	499 000	499 000		%	122,709	520 545,54	0,44
1,875 % Digital Realty Trust LP -144A- (MTN) 2024/2029	USD	953 000	270 000		%	101,691	823 867,15	0,70
0,00 % DigitalOcean Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	390 000	476 000	86 000	%	144,051	477 598,17	0,41
0,00 % DoorDash, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	2 119 000	3 180 000	1 061 000	%	105,456	1 899 695,60	1,62
0,75 % Energy Fuels, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	344 000	344 000		%	106,063	310 173,09	0,26
3,625 % FirstEnergy Corp. -144A- 2025/2029	USD	1 675 000	2 000 000	325 000	%	106,274	1 513 295,03	1,29
3,875 % FirstEnergy Corp. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	346 000	346 000		%	107,885	317 335,70	0,27
2,25 % GDS Holdings Ltd -144A- (MTN) 2025/2032	USD	535 000	682 000	147 000	%	130,683	594 366,94	0,51
0,00 % Guardant Health, Inc. -144A- (MTN) 2025/2033	USD	290 000	290 000		%	109,438	269 803,71	0,23
0,875 % Halozyme Therapeutics, Inc. -144A- (MTN) 2025/2032	USD	697 000	697 000		%	103,151	611 206,53	0,52
0,00 % Hims & Hers Health, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	403 000	634 000	231 000	%	88,319	302 580,51	0,26

DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Ionis Pharmaceuticals, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	473 000	473 000		%	107,283	431 393,72	0,37
2,875 % Live Nation Entertainment, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	789 000	789 000		%	98,949	663 697,50	0,57
0,00 % MakeMyTrip Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	886 000	1 237 000	351 000	%	97,969	737 911,30	0,63
0,00 % MARA Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2025/2032	USD	630 000	806 000	176 000	%	70,409	377 094,75	0,32
3,00 % Merit Medical Systems Inc -144A- (MTN) 2023/2029	USD	480 000		386 000	%	121,257	494 800,15	0,42
0,75 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	911 000	911 000		%	97,319	753 698,73	0,64
1,00 % Nebius Group NV -144A- (MTN) 2025/2030	USD	1 323 000	1 523 000	200 000	%	99,444	1 118 459,33	0,95
2,75 % Nebius Group NV -144A- (MTN) 2025/2032	USD	600 000	800 000	200 000	%	96,944	494 485,94	0,42
0,00 % Nova Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	601 000	601 000		%	126,798	647 841,32	0,55
0,00 % Rubrik, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	794 000	1 000 000	206 000	%	99,246	669 908,18	0,57
3,25 % Southern Co. -144A- 2025/2028	USD	1 024 000	1 784 000	760 000	%	99,914	869 777,30	0,74
0,00 % Super Micro Computer, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	1 908 000	2 522 000	614 000	%	85,806	1 391 803,08	1,19
0,75 % Tempus AI, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	607 000	607 000		%	108,402	559 381,05	0,48
0,00 % Terawulf, Inc. -144A- (MTN) 2025/2032	USD	852 000	852 000		%	86,354	625 462,54	0,53
0,00 % Uber Technologies, Inc. -144A- 2025/2028	USD	412 000	1 256 000	844 000	%	98,21	343 981,19	0,29
0,00 % Unity Software, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	644 000	772 000	128 000	%	146,509	802 106,32	0,68
3,125 % Welltower OP LLC -144A- (MTN) 2024/2029	USD	274 000		805 000	%	153,57	357 716,29	0,31
0,00 % Wix.com Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	589 000	922 000	333 000	%	88,739	444 336,09	0,38
0,00 % Zscaler, Inc. -144A- 2025/2028	USD	1 385 000	1 584 000	199 000	%	93,887	1 105 444,65	0,94
Valeurs non cotées							2 220 706,13	1,89
Titres portant intérêt								
3,25 % Alliant Energy Corp. -144A- 2025/2028	USD	540 000	625 000	85 000	%	102,344	469 826,94	0,40
0,00 % Core Scientific, Inc. -144A- (MTN) 2024/2031	USD	382 000	382 000		%	106,46	345 725,64	0,30
1,00 % Etsy, Inc. -144A- (MTN) 2025/2030	USD	439 000	846 000	407 000	%	101,91	380 332,19	0,32
2,00 % Exact Sciences Corp. -144A- (MTN) 2023/2030	USD	510 000	89 000	179 000	%	138,713	601 407,87	0,51
0,00 % IREN Ltd -144A- (MTN) 2025/2031	USD	656 000	656 000		%	75,924	423 413,49	0,36
Parts de fonds							3 480 499,13	2,97
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed								
Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	326	10 361	10 035	EUR	10 676,378	3 480 499,13	2,97
Total du portefeuille-titres							115 353 302,07	98,33
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							569 354,53	0,48
Créances/dettes								
Droits d'option								
Droits d'option sur actions								
Call Ford Motor Co. 03/2026 13 USD (DB)	Unité	980	980				73 731,17	0,06
Call GameStop Corp. 12/2027 30 USD (DB)	Unité	680	680				216 781,36	0,19
Call Iberdrola SA 06/2027 13 EUR (DB)	Unité	436	436				238 492,00	0,20
Call Total SA 06/2026 58 EUR (DB)	Unité	200	200				38 400,00	0,03
Call Vonovia SE 06/2026 32 EUR (DB)	Unité	300	306	6			1 950,00	0,00
Dérivés sur devises							66 346,30	0,06
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 9,2 millions							-8 997,56	0,00
GBP/EUR 0,1 million							712,58	0,00
HKD/EUR 9,0 millions							-18 564,73	-0,02
JPY/EUR 124,7 millions							-11 604,32	-0,01
SEK/EUR 0,1 million							246,67	0,00
USD/EUR 37,7 millions							-563 353,46	-0,48
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,2 million							-1 347,23	0,00
SEK/EUR 0,1 million							59,33	0,00
USD/EUR 1,2 million							-16 625,05	-0,02
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/HKD 50,3 millions							37 309,62	0,03
EUR/JPY 787,9 millions							162 359,31	0,14
EUR/USD 102,8 millions							649 931,47	0,56

DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Positions clôturées								
EUR/HKD 6,6 millions							-6 182,91	-0,01
EUR/JPY 551,5 millions							30 705,60	0,03
EUR/USD 55,2 millions							-188 303,02	-0,16
Avoirs bancaires							877 983,74	0,75
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						408 374,69	0,35
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	450 350					41 571,99	0,04
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	41 552					23 670,75	0,02
Livre sterling	GBP	29 107					33 344,69	0,03
Dollar de Hong Kong	HKD	223 926					24 459,01	0,02
Yen japonais	JPY	4 287 541					23 322,37	0,02
Franc suisse	CHF	15 700					16 885,58	0,01
Dollar de Singapour	SGD	49 123					32 511,02	0,03
Won sud-coréen	KRW	4 218 498					2 489,50	0,00
Dollar américain	USD	319 194					271 354,14	0,23
Autres éléments d'actif							1 182 870,96	1,01
Frais de placement reportés**							1 924,80	0,00
Intérêts à recevoir							699 164,13	0,60
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges....							8 424,21	0,01
Autres actifs							473 357,82	0,40
À recevoir au titre d'opérations sur actions							214,14	0,00
Total des éléments d'actif***							118 865 050,02	101,33
Autres engagements							-697 846,37	-0,59
Engagements découlant des coûts							-224 505,92	-0,19
Autres engagements divers							-473 340,45	-0,40
Engagements découlant d'opérations sur actions							-42 124,00	-0,04
Total des engagements							-1 554 948,65	-1,33
Actif du fonds							117 310 101,37	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Convertibles

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	148,63
Classe CHF LCH	CHF	111,37
Classe FC	EUR	225,47
Classe FC (CE)	EUR	186,76
Classe FD	EUR	128,56
Classe LC (CE)	EUR	146,79
Classe LC	EUR	198,62
Classe LD	EUR	183,29
Classe NC	EUR	181,47
Classe PFC	EUR	117,89
Classe TFC	EUR	119,57
Classe TFD	EUR	112,04
Classe GBP DH RD	GBP	216,27
Classe SEK FCH	SEK	1 233,59
Classe SEK LCH	SEK	1 187,87
Classe USD FCH	USD	256,89
Classe USD LCH	USD	232,84
Classe USD TFCH	USD	140,71
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	37 950,452
Classe CHF LCH	Unité	32 084,060
Classe FC	Unité	67 667,811
Classe FC (CE)	Unité	109 821,000
Classe FD	Unité	4 370,730
Classe LC (CE)	Unité	2 731,000
Classe LC	Unité	159 943,728
Classe LD	Unité	52 758,509
Classe NC	Unité	68 726,953
Classe PFC	Unité	3 020,000
Classe TFC	Unité	488,831
Classe TFD	Unité	98,687
Classe GBP DH RD	Unité	255,522
Classe SEK FCH	Unité	114,122
Classe SEK LCH	Unité	28,674
Classe USD FCH	Unité	48 675,926
Classe USD LCH	Unité	26 490,178
Classe USD TFCH	Unité	3 183,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,023
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,060
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,046

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 1,5, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 235 213 055,32 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme
Barclays Bank Ireland PLC, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank, UBS AG, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, HSBC Continental Europe, Crédit Agricole CIB et Commerzbank AG.

DWS Invest Convertibles

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
0,75 % Ferrovial SE (MTN) 2025/2031	EUR	600 000	607 746,00	
0,00 % Goldman Sachs Finance Corp. International Ltd (MTN) 2025/2030	EUR	500 000	589 535,00	
1,97 % Schneider Electric SE (MTN) 2023/2030	EUR	900 000	1 144 386,00	
0,70 % Vinci SA (MTN) 2025/2030	EUR	400 000	417 536,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **2 759 203,00** **2 759 203,00**

Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC EQ.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres **EUR** **2 900 481,53**

dont :

Obligations **EUR** **3,68**
Actions **EUR** **2 900 477,85**

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	= EUR	1
Dollar canadien	JPY	183,838103	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	= EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Convertibles

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	786 399,85
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	34 349,38
3. Revenus des prêts de titres	EUR	19 639,25
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR	7 317,78
5. Autres revenus	EUR	804,01
dont :		
Autres	EUR	804,01
Total des revenus	EUR	848 510,27
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 133 762,45
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 115 305,12
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	7 336,02
Commission d'administration	EUR	-25 793,35
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-5 724,89
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-25 245,07
4. Taxe d'abonnement	EUR	-52 915,58
5. Autres dépenses	EUR	-87 715,31
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-5 891,78
Dépenses liées aux frais de placement reportés ²⁾	EUR	-4 538,34
Autres	EUR	-77 285,19
Total des dépenses	EUR	-1 305 363,30
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	-456 853,03
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	12 110 534,36
Résultat des opérations de vente	EUR	12 110 534,36
V. Résultat de l'exercice	EUR	11 653 681,33

¹⁾Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 34 087,25 euros.

²⁾Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,82 % par an,	classe CHF LCH 1,38 % par an,
classe FC 0,79 % par an,	classe FC (CE) 0,82 % par an,
classe FD 0,80 % par an,	classe LC 1,35 % par an,
classe LC (CE) 1,38 % par an,	classe LD 1,36 % par an,
classe NC 1,76 % par an,	classe PFC 1,92 % par an,
classe TFC 0,79 % par an,	classe TFD 0,80 % par an,
classe GBP DH RD 0,82 % par an,	classe SEK FCH 0,83 % par an,
classe SEK LCH 1,37 % par an,	classe USD FCH 0,82 % par an,
classe USD LCH 1,39 % par an,	classe USD TFCH 0,82 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH <0,000 % par an,	classe CHF LCH <0,000 % par an,
classe CHF RCH < 0,000 % par an,	classe FC < 0,000 % par an,
classe FC (CE) < 0,000 % par an,	classe FD < 0,000 % par an,
classe LC (CE) < 0,000 % par an,	classe LC < 0,000 % par an,
classe LD < 0,000 % par an,	classe NC < 0,000 % par an,
classe PFC < 0,000 % par an,	classe RC (CE) < 0,000 % par an,
classe TFC < 0,000 % par an,	classe TFD < 0,000 % par an,
classe GBP DH RD < 0,000 % par an,	classe SEK FCH < 0,000 % par an,
classe SEK LCH <0,000 % par an,	classe USD FCH <0,000 % par an,
classe USD LCH <0,000 % par an,	classe USD TFCH <0,000 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 25 484,78 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	191 311 374,25
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-34 032,41
2. Décaissement (net) ³⁾	EUR	-86 590 779,12
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	4 660 072,16
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	-456 853,03
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	12 110 534,36
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-3 690 214,84
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	117 310 101,37

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1 216,94 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values 2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	12 110 534,36
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	9 949 607,00
Opérations de change (à terme)	EUR	-133 452,92
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	EUR	2 294 380,28

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Convertibles

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC (CE)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,56

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC (CE)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,05

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,48

Classe GBP DH RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	0,90

Classe SEK FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Convertibles

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2023			
2025	EUR	117 310 101,37		Classe CHF FCH	CHF	135,08
2024	EUR	191 311 374,25		Classe CHF LCH	CHF	102,34
2023	EUR	274 106 178,60		Classe FC	EUR	195,29
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC (CE)	EUR	166,00
2025	CHF	148,63		Classe FD	EUR	112,42
	CHF	111,37		Classe LC (CE)	EUR	131,93
	EUR	225,47		Classe LC	EUR	173,94
	EUR	186,76		Classe LD	EUR	161,02
	EUR	128,56		Classe NC	EUR	160,22
	EUR	146,79		Classe PFC	EUR	104,16
	EUR	198,62		Classe RC (CE)	EUR	121,64
	EUR	183,29		Classe TFC	EUR	103,55
	EUR	181,47		Classe TFD	EUR	100,52
	EUR	117,89		Classe GBP DH RD	GBP	183,10
	EUR	-		Classe SEK FCH	SEK	1 075,71
	EUR	119,57		Classe SEK LCH	SEK	1 045,41
	EUR	112,04		Classe USD FCH	USD	214,31
	GBP	216,27		Classe USD LCH	USD	196,26
	SEK	1 233,59		Classe USD TFCH	USD	117,29
	SEK	1 187,87				
	USD	256,89				
	USD	232,84				
	USD	140,71				
2024	CHF	138,45				
	CHF	104,36				
	EUR	205,36				
	EUR	183,64				
	EUR	118,04				
	EUR	145,16				
	EUR	181,93				
	EUR	168,36				
	EUR	166,90				
	EUR	108,60				
	EUR	-				
	EUR	108,90				
	EUR	105,54				
	GBP	194,86				
	SEK	1 127,54				
	SEK	1 090,38				
	USD	229,13				
	USD	208,83				
	USD	125,45				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,13 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 8 206 969,01 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Convertibles

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Corporate Green Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds consiste à générer une plus-value récurrente. À cet effet, le compartiment investit dans des titres de créances portant intérêt émis dans le monde entier par des émetteurs publics, privés, et mixtes qui financent des projets spécifiques répondant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).*

Il s'agit notamment d'obligations « vertes » (Green Bonds), c'est-à-dire de titres de créance dont les produits peuvent être utilisés exclusivement pour des projets de protection de l'environnement et/ou du climat. Parmi ces projets figurent, par exemple, des projets dans le secteur des énergies renouvelables, des constructions éco-énergétiques et des transports publics.

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds a réalisé une plus-value de 2,9 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (3,3 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-

DWS Invest Corporate Green Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1873225616	2,9 %	18,0 %	0,8 %
Classe FD	LU1873225533	3,1 %	18,9 %	1,9 %
Classe IC	LU2922060624	3,3 %	3,0 % ¹⁾	–
Classe LC	LU1982200609	2,9 %	18,0 %	0,7 %
Classe LDM	LU2968763131	3,1 % ¹⁾	–	–
Classe ND	LU1914384265	2,5 %	16,6 %	-1,2 %
Classe TFC	LU1956017633	3,1 %	18,7 %	1,8 %
Classe XC	LU2922060541	3,4 %	4,0 % ¹⁾	–
Classe XD	LU1873225707	3,4 %	19,9 %	3,4 %
Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate Green Bond 5% Capped		3,3 %	17,6 %	-0,8 %

¹⁾ Classe IC lancée le 2 décembre 2024 / classe LDM lancée le 29 janvier 2025 / classe XC lancée le 15 novembre 2024

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisa-

tion précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Le compartiment a continué à investir massivement dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux. La sélection des obligations a été basée sur des directives spéciales pour les

obligations vertes élaborées par DWS. Ces directives permettent de vérifier si une obligation répond aux principes des obligations vertes, des lignes directrices non contraignantes relatives aux normes minimales en matière de transparence, de publication et d'établissement de rapports pour l'émission d'obligations vertes. Ces dernières ont été définies par des banques, des émetteurs, des investisseurs et des organisations environnementales pour garantir l'intégrité du marché. En ce qui concerne la structure des émetteurs, la priorité de placement est restée sur des obligations d'entreprise et des obligations de fournisseurs de services financiers. L'équipe de gestion du portefeuille a pris soin de sélectionner des titres qui respectent les critères de durabilité de DWS, de sorte que les entreprises issues de secteurs controversés ou ayant des pratiques commerciales controversées, ainsi que les émetteurs dont la stratégie en matière de protection du climat est insuffisante, ont été exclus. Sur le plan régional, le compartiment a été globalement diversifié, même si les émissions européennes ont constitué la priorité de placement. Outre les obligations notées Investment Grade, des obligations High Yield offrant un rendement plus élevé ont également été intégrées de manière sélective.

La surpondération des entreprises non financières, qui ont affiché une performance supérieure à la moyenne au cours de l'année 2025, a eu un effet particulièrement positif sur le résultat de placement du compartiment DWS Invest Corporate Green

Bonds, notamment grâce à un positionnement disproportionné sur les obligations industrielles et de télécommunications, qui ont largement contribué à la performance relative. La sous-pondération du secteur des services aux collectivités s'est également avérée avantageuse, tout comme la sélection judicieuse de titres dans le segment de notation BBB, où plusieurs obligations ont enregistré des hausses de cours supérieures à la moyenne. D'un point de vue régional, tant la sous-pondération des émetteurs allemands que la surpondération des instruments de taux américains ont soutenu la performance relative du compartiment.

En revanche, la sous-pondération du secteur financier, en particulier des banques, qui figuraient parmi les segments les plus performants de l'année 2025, ainsi qu'une duration légèrement plus longue que celle de l'indice de référence, ont eu un effet négatif dans un contexte de hausse et de volatilité des rendements. Cela explique notamment pourquoi le compartiment a enregistré un résultat en deçà de celui de son indice de référence au cours de la période sous revue.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 9(3) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 9(3) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 5 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Corporate Green Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	422 131 300,73	95,35
Administrations centrales	6 717 339,00	1,51
Total des obligations	428 848 639,73	96,86
2. Dérivés	263 396,28	0,06
3. Avoirs bancaires	7 271 024,28	1,64
4. Autres éléments d'actif	9 370 202,66	2,12
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	21 460,14	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-2 827 557,70	-0,64
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-179 171,28	-0,04
III. Actif du fonds	442 767 994,11	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Corporate Green Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							428 848 639,73	96,86
Titres portant intérêt								
3,75 % A.P. Moller - Maersk A/S (MTN) 2024/2032	EUR	1 500 000			%	102,592	1 538 880,00	0,35
4,125 % A.P. Moller - Maersk A/S (MTN) 2024/2036	EUR	2 270 000			%	102,67	2 330 609,00	0,53
5,00 % A2A SpA 2024/perpetual*	EUR	2 200 000			%	103,395	2 274 690,00	0,51
3,625 % A2A SpA (MTN) 2025/2035	EUR	2 884 000	2 884 000		%	98,816	2 849 853,44	0,64
3,25 % A2A SpA (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	500 000		%	98,983	494 915,00	0,11
4,25 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2022/2030	EUR	1 500 000	1 500 000		%	104,37	1 565 550,00	0,35
4,00 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR	2 400 000			%	102,711	2 465 064,00	0,56
3,00 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2024/2031	EUR	2 000 000	2 000 000	2 400 000	%	99,33	1 986 600,00	0,45
3,00 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2025/2032	EUR	2 100 000	2 100 000		%	98,246	2 063 166,00	0,47
0,50 % AIB Group Plc (MTN) 2021/2027*	EUR	400 000			%	98,327	393 308,00	0,09
5,25 % AIB Group Plc (MTN) 2023/2031*	EUR	1 300 000			%	108,834	1 414 842,00	0,32
4,625 % AIB Group Plc (MTN) 2024/2035*	EUR	750 000			%	103,901	779 257,50	0,18
3,75 % AIB Group Plc (MTN) 2025/2036*	EUR	1 329 000	1 329 000		%	98,88	1 314 115,20	0,30
6,00 % Akropolis Group Uab (MTN) 2025/2030	EUR	1 409 000	1 409 000		%	105,27	1 483 254,30	0,34
3,00 % Alliander NV (MTN) 2024/2034	EUR	4 000 000	4 000 000		%	96,411	3 856 440,00	0,87
4,125 % Alliander NV (MTN) 2025/perpetual*	EUR	5 007 000	5 007 000		%	99,602	4 987 072,14	1,13
3,45 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR	600 000			%	101,292	607 752,00	0,14
3,875 % Amprion GmbH (MTN) 2023/2028	EUR	700 000			%	102,776	719 432,00	0,16
3,625 % Amprion GmbH (MTN) 2024/2031	EUR	500 000			%	101,894	509 470,00	0,12
4,00 % Amprion GmbH (MTN) 2024/2044	EUR	2 000 000	2 000 000	1 000 000	%	94,357	1 887 140,00	0,43
3,85 % Amprion GmbH (MTN) 2024/2039	EUR	1 800 000			%	96,555	1 737 990,00	0,39
4,00 % Amprion GmbH (MTN) 2025/2040	EUR	4 000 000	4 000 000		%	97,365	3 894 600,00	0,88
3,875 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2024/2030	EUR	2 800 000	1 330 000		%	101,413	2 839 564,00	0,64
3,75 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2025/2031	EUR	2 538 000	2 538 000		%	100,424	2 548 761,12	0,58
5,80 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2022/2032	EUR	1 000 000			%	111,139	1 111 390,00	0,25
5,399 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2023/2033	EUR	2 930 000	2 500 000		%	108,878	3 190 125,40	0,72
3,212 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2024/2029	EUR	500 000			%	101,526	507 630,00	0,12
3,625 % Autoliv, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	1 670 000			%	101,84	1 700 728,00	0,38
3,00 % Autoliv, Inc. (MTN) 2025/2030	EUR	2 349 000	2 349 000		%	98,602	2 316 160,98	0,52
3,25 % Banca Monte dei Paschi di Siena SpA (MTN) 2025/2032*	EUR	1 266 000	1 266 000		%	99,394	1 258 328,04	0,28
1,125 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2027*	EUR	1 900 000	500 000		%	99,756	1 895 364,00	0,43
5,125 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2028*	EUR	200 000			%	104,394	208 788,00	0,05
5,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029*	EUR	800 000			%	105,123	840 984,00	0,19
3,50 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2024/2031*	EUR	1 400 000			%	100,773	1 410 822,00	0,32
0,30 % Banco Santander SA (MTN) 2019/2026	EUR	1 100 000			%	98,556	1 084 116,00	0,25
1,125 % Banco Santander SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 600 000			%	98,114	1 569 824,00	0,35
0,625 % Banco Santander SA (MTN) 2021/2029*	EUR	500 000	500 000		%	94,895	474 475,00	0,11
1,375 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2021/2031*	EUR	800 000			%	99,433	795 464,00	0,18
4,875 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2023/2028*	EUR	1 390 000	1 000 000		%	103,475	1 438 302,50	0,33
4,625 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2023/2029*	EUR	1 700 000			%	104,823	1 781 991,00	0,40
3,625 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2025/2032*	EUR	996 000	996 000		%	101,074	1 006 697,04	0,23
3,50 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2024/2029	EUR	2 000 000			%	102,028	2 040 560,00	0,46
0,625 % Bankinter SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 300 000			%	96,681	1 256 853,00	0,28
0,10 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 200 000	500 000		%	95,819	1 149 828,00	0,26
0,25 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2021/2028	EUR	1 500 000			%	94,39	1 415 850,00	0,32
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	2 000 000	2 000 000	1 400 000	%	90,858	1 817 160,00	0,41
0,375 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2027*	EUR	2 300 000	500 000		%	98,4	2 263 200,00	0,51
3,494 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2033*	EUR	1 900 000	1 900 000		%	98,794	1 877 086,00	0,42
4,25 % Brambles Finance Plc (MTN) 2023/2031	EUR	1 000 000	500 000		%	104,923	1 049 230,00	0,24
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030	EUR	500 000			%	89,683	448 415,00	0,10
3,625 % Caisse Française de Financement Local SA (MTN) 2023/2029	EUR	1 000 000			%	102,659	1 026 590,00	0,23
0,75 % Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama (MTN) 2021/2028	EUR	1 900 000	500 000		%	94,618	1 797 742,00	0,41
1,25 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2031*	EUR	2 000 000			%	99,655	1 993 100,00	0,45
3,75 % CaixaBank SA (MTN) 2022/2029	EUR	1 300 000	500 000		%	103,169	1 341 197,00	0,30
3,375 % Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2024/2030	EUR	1 400 000			%	101,405	1 419 670,00	0,32
3,125 % Colonial SFL Socimi SA (MTN) 2025/2031	EUR	1 900 000	1 900 000		%	98,041	1 862 779,00	0,42
3,00 % Commerzbank AG (MTN) 2022/2027*	EUR	500 000			%	100,45	502 250,00	0,11
5,25 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2029*	EUR	500 000			%	105,219	526 095,00	0,12
4,125 % Commerzbank AG (MTN) 2024/2037*	EUR	1 600 000			%	101,688	1 627 008,00	0,37
3,625 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2032*	EUR	500 000	500 000		%	101,068	505 340,00	0,11
4,125 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2037*	EUR	4 900 000	4 900 000		%	100,92	4 945 080,00	1,12
4,266 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2024/2034*	EUR	1 000 000			%	103,125	1 031 250,00	0,23
4,75 % Covestro AG (MTN) 2022/2028	EUR	4 000 000	4 000 000		%	104,814	4 192 560,00	0,95
4,125 % Covivio Hotels SACA (MTN) 2024/2033	EUR	2 300 000	1 500 000		%	101,003	2 323 069,00	0,53
4,375 % Crédit Agricole SA (MTN) 2023/2033	EUR	2 500 000	500 000		%	104,418	2 610 450,00	0,59
3,25 % Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2032*	EUR	2 600 000	2 600 000		%	98,794	2 568 644,00	0,58
3,125 % Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2032	EUR	4 800 000	4 800 000		%	99,01	4 752 480,00	1,07
4,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2022/2032	EUR	400 000			%	104,138	416 552,00	0,09
0,75 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2029*	EUR	1 500 000			%	95,255	1 428 825,00	0,32

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,375 % Danske Bank A/S (MTN) 2022/2027*	EUR	640 000			%	99,865	639 136,00	0,14
4,125 % Danske Bank A/S (MTN) 2023/2031*	EUR	1 800 000			%	104,309	1 877 562,00	0,42
4,75 % Danske Bank A/S (MTN) 2023/2030*	EUR	1 460 000			%	105,628	1 542 168,80	0,35
4,50 % Danske Bank A/S (MTN) 2023/2028*	EUR	600 000			%	103,3	619 800,00	0,14
3,50 % Danske Bank A/S (MTN) 2025/2035*	EUR	4 712 000	4 712 000		%	99,73	4 699 277,60	1,06
3,25 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028*	EUR	1 100 000	500 000		%	100,775	1 108 525,00	0,25
2,875 % Deutsche Kreditbank AG (MTN) 2025/2031	EUR	4 428 000	4 428 000		%	99,082	4 387 350,96	0,99
4,375 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2022/2026	EUR	600 000			%	100,733	604 398,00	0,14
4,00 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2024/2028	EUR	1 217 000	500 000		%	101,328	1 233 161,76	0,28
3,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	3 725 000	3 725 000		%	99,258	3 697 360,50	0,84
1,00 % Digital Dutch Finco BV 2020/2032	EUR	1 000 000	1 000 000		%	85,594	855 940,00	0,19
3,875 % Digital Dutch Finco BV (MTN) 2024/2033	EUR	2 000 000	1 000 000		%	99,499	1 989 980,00	0,45
4,25 % Digital Euro Finco LLC 2025/2037	EUR	4 000 000	4 000 000		%	97,531	3 901 240,00	0,88
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	1 400 000			%	84,939	1 189 146,00	0,27
3,625 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2027*	EUR	670 000			%	100,162	671 085,40	0,15
4,00 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2029*	EUR	500 000			%	102,922	514 610,00	0,12
4,50 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028*	EUR	3 000 000			%	102,965	3 088 950,00	0,70
4,50 % DS Smith Plc (MTN) 2023/2030	EUR	3 000 000			%	104,832	3 144 960,00	0,71
4,125 % E.ON SE (MTN) 2024/2044	EUR	1 480 000	500 000		%	98,186	1 453 152,80	0,33
4,00 % E.ON SE (MTN) 2025/2040	EUR	1 571 000	1 571 000		%	99,256	1 559 311,76	0,35
4,11 % East Japan Railway Co. (MTN) 2023/2043	EUR	2 000 000	1 500 000	1 000 000	%	97,785	1 955 700,00	0,44
4,389 % East Japan Railway Co. (MTN) 2023/2043	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,915	3 027 450,00	0,68
4,75 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2024/2054*	EUR	1 700 000			%	103,227	1 754 859,00	0,40
4,625 % EDP - Energias de Portugal SA 2024/2054*	EUR	2 000 000		2 000 000	%	102,654	2 053 080,00	0,46
4,50 % EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	101,507	3 045 210,00	0,69
3,50 % EDP Servicios Financieros Espana SA (MTN) 2024/2030	EUR	430 000			%	101,87	438 041,00	0,10
3,50 % EDP Servicios Financieros Espana SA (MTN) 2025/2031	EUR	1 622 000	1 622 000		%	101,081	1 639 533,82	0,37
3,375 % Elenia Verkkö Oyj (MTN) 2025/2033	EUR	2 347 000	2 347 000		%	97,599	2 290 648,53	0,52
3,75 % Elia Transmission Belgium SA 2024/2036	EUR	1 000 000			%	99,649	996 490,00	0,23
3,75 % Ellevio AB (MTN) 2025/2035	EUR	1 471 000	2 971 000	1 500 000	%	99,124	1 458 114,04	0,33
1,375 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2021/2081*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	95,168	951 680,00	0,22
4,50 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2025/2055*	EUR	1 300 000	1 300 000		%	100,247	1 303 211,00	0,29
1,875 % Engie SA 2021/perpetual*	EUR	2 200 000			%	90,784	1 997 248,00	0,45
4,50 % Engie SA (MTN) 2023/2042	EUR	1 500 000	500 000		%	99,872	1 498 080,00	0,34
4,25 % Engie SA (MTN) 2024/2044	EUR	900 000			%	96,751	870 759,00	0,20
5,125 % Engie SA 2024/perpetual*	EUR	4 000 000	3 000 000		%	105,566	4 222 640,00	0,95
4,50 % Engie SA 2025/perpetual*	EUR	900 000	900 000		%	99,742	897 678,00	0,20
4,125 % EP Infrastructure AS (MTN) 2025/2033	EUR	5 051 000	5 051 000		%	98,846	4 992 711,46	1,13
3,65 % Equinix Europe 2 Financing Corp., LLC (MTN) 2024/2033	EUR	3 097 000	1 500 000		%	98,529	3 051 443,13	0,69
3,25 % Equinix Europe 2 Financing Corp., LLC 2025/2029	EUR	1 882 000	1 882 000		%	100,239	1 886 497,98	0,43
3,25 % Erste Group Bank AG (MTN) 2025/2033*	EUR	2 300 000	2 300 000		%	99,509	2 288 707,00	0,52
3,25 % Erste Group Bank AG (MTN) 2025/2031*	EUR	3 900 000	3 900 000		%	100,576	3 922 464,00	0,89
1,113 % Eurogrid GmbH (MTN) 2020/2032	EUR	2 200 000			%	86,994	1 913 868,00	0,43
3,915 % Eurogrid GmbH (MTN) 2024/2034	EUR	1 500 000			%	101,564	1 523 460,00	0,34
4,056 % Eurogrid GmbH (MTN) 2025/2037	EUR	2 200 000	2 200 000		%	100,23	2 205 060,00	0,50
4,165 % Eurogrid GmbH (MTN) 2025/2040	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,587	985 870,00	0,22
2,25 % Evonik Industries AG (MTN) 2022/2027	EUR	1 400 000	500 000		%	99,441	1 392 174,00	0,31
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	98,983	1 979 660,00	0,45
0,25 % FLUWIS System Operator CV (MTN) 2020/2030	EUR	1 400 000	500 000		%	87,19	1 220 660,00	0,28
2,375 % Forvia SE (MTN) 2021/2029	EUR	500 000		600 000	%	97,691	488 455,00	0,11
1,625 % Gecina SA (MTN) 2019/2034	EUR	4 500 000	4 500 000		%	85,044	3 826 980,00	0,86
0,875 % Gecina SA (MTN) 2022/2033	EUR	2 000 000	2 000 000		%	83,519	1 670 380,00	0,38
4,083 % Generali (MTN) 2025/2035	EUR	1 642 000	1 642 000		%	99,554	1 634 676,68	0,37
1,375 % Global Switch Finance BV (MTN) 2020/2030	EUR	2 500 000	2 500 000		%	93,946	2 348 650,00	0,53
4,875 % H&M Finance BV (MTN) 2023/2031	EUR	870 000			%	107,093	931 709,10	0,21
3,95 % Heidelberg Materials AG (MTN) 2024/2034	EUR	4 414 000	2 500 000		%	101,931	4 499 234,34	1,02
1,575 % Iberdrola Finanzas SA 2021/perpetual*	EUR	1 100 000			%	97,286	1 070 146,00	0,24
4,875 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	2 800 000	1 500 000		%	103,675	2 902 900,00	0,66
4,247 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	2 000 000			%	102,295	2 045 900,00	0,46
3,75 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 600 000	1 600 000		%	99,739	1 595 824,00	0,36
1,45 % Iberdrola International BV 2021/perpetual*	EUR	1 900 000	1 000 000		%	98,373	1 869 087,00	0,42
1,825 % Iberdrola International BV 2021/perpetual*	EUR	2 000 000			%	93,578	1 871 560,00	0,42
2,50 % ING Groep NV (MTN) 2018/2030	EUR	2 000 000			%	97,447	1 948 940,00	0,44
4,125 % ING Groep NV 2022/2033*	EUR	1 600 000			%	102,209	1 635 344,00	0,37
3,375 % ING Groep NV (MTN) 2024/2032*	EUR	1 500 000			%	99,832	1 497 480,00	0,34
3,25 % Inmobiliaria Colonial Socimi SA (MTN) 2025/2030	EUR	1 200 000	1 200 000		%	100,253	1 203 036,00	0,27
1,50 % Iren SpA (MTN) 2017/2027	EUR	2 000 000	2 000 000	1 100 000	%	98,269	1 965 380,00	0,44
4,25 % Johnson Controls International Plc 2023/2035	EUR	3 000 000			%	103,951	3 118 530,00	0,70
5,50 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2027	EUR	840 000		1 000 000	%	102,559	861 495,60	0,19
4,875 % Jyske Bank A/S (MTN) 2023/2029*	EUR	870 000			%	105,048	913 917,60	0,21
3,625 % Jyske Bank A/S (MTN) 2025/2031*	EUR	851 000	851 000		%	101,259	861 714,09	0,19
0,375 % KBC Group NV (MTN) 2020/2027*	EUR	2 000 000			%	99,086	1 981 720,00	0,45
3,75 % KBC Group NV (MTN) 2024/2032	EUR	2 800 000	500 000		%	102,164	2 860 592,00	0,65
4,00 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2025/2035	EUR	2 760 000	2 760 000		%	101,732	2 807 803,20	0,63
3,50 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2024/2030*	EUR	1 966 000	1 000 000		%	101,655	1 998 537,30	0,45
2,00 % Logisor Financing Sarl (MTN) 2022/2034	EUR	500 000			%	85,652	428 260,00	0,10
3,771 % mBank SA (MTN) 2025/2032*	EUR	1 800 000	1 800 000		%	100,127	1 802 286,00	0,41
3,49 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2022/2027	EUR	1 900 000	500 000		%	101,565	1 929 735,00	0,44

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,608 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	1 100 000			%	106,29	1 169 190,00	0,26
3,125 % National Australia Bank Ltd (MTN) 2024/2030	EUR	2 000 000		1 389 000	%	100,766	2 015 320,00	0,46
4,061 % National Grid North America, Inc. (MTN) 2024/2036	EUR	1 980 000	500 000		%	100,403	1 987 979,40	0,45
3,875 % National Grid Plc (MTN) 2023/2029	EUR	590 000			%	102,828	606 685,20	0,14
0,50 % Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2021/2028	EUR	1 500 000	500 000		%	94,1	1 411 500,00	0,32
3,673 % NatWest Group Plc (MTN) 2024/2031*	EUR	457 000			%	102,06	466 414,20	0,11
3,75 % NBN Co., Ltd (MTN) 2024/2034	EUR	5 000 000	5 000 000		%	101,235	5 061 750,00	1,14
5,25 % NN Group NV (MTN) 2022/2043*	EUR	910 000			%	107,573	978 914,30	0,22
6,00 % NN Group NV (MTN) 2023/2043*	EUR	3 700 000	3 000 000		%	112,51	4 162 870,00	0,94
0,375 % Nordea Bank Abp (MTN) 2019/2026	EUR	500 000			%	99,257	496 285,00	0,11
1,125 % Nordea Bank Abp (MTN) 2022/2027	EUR	620 000			%	98,552	611 022,40	0,14
4,875 % Nordea Bank Abp (MTN) 2023/2034*	EUR	1 140 000			%	105,118	1 198 345,20	0,27
3,00 % Nordea Bank Abp (MTN) 2024/2031	EUR	755 000			%	98,806	745 985,30	0,17
3,625 % Norsk Hydro ASA (MTN) 2025/2032	EUR	1 471 000	1 471 000		%	100,763	1 482 223,73	0,34
3,75 % Norsk Hydro ASA (MTN) 2025/2033	EUR	686 000	686 000		%	100,845	691 796,70	0,16
3,50 % Oncor Electric Delivery Co. LLC -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	3 000 000			%	101,56	3 046 800,00	0,69
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	1 400 000			%	100,441	1 406 174,00	0,32
4,25 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2024/2030*	EUR	1 590 000			%	103,671	1 648 368,90	0,37
3,875 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2025/2035*	EUR	571 000	571 000		%	99,926	570 577,46	0,13
4,625 % Piraeus Bank SA (MTN) 2024/2029*	EUR	1 116 000			%	103,999	1 160 628,84	0,26
3,375 % Piraeus Bank SA (MTN) 2025/2031*	EUR	1 221 000	1 221 000		%	99,493	1 214 809,53	0,27
3,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2022/2030	EUR	1 150 000	500 000	2 000 000	%	101,755	1 170 182,50	0,26
4,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2023/2035	EUR	3 180 000	2 000 000		%	105,285	3 348 063,00	0,76
4,375 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2024/2036	EUR	2 000 000	1 000 000		%	102,68	2 053 600,00	0,46
3,70 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2024/2034	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,837	988 370,00	0,22
4,125 % Proximus SADP (MTN) 2023/2033	EUR	800 000			%	103,161	825 288,00	0,19
0,375 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000	1 000 000	1 600 000	%	98,64	986 400,00	0,22
3,375 % Redeia Corp. SA (MTN) 2024/2032	EUR	2 000 000			%	99,744	1 994 880,00	0,45
4,625 % Redeia Corp., SA 2023/perpetual*	EUR	3 200 000			%	103,381	3 308 192,00	0,75
4,00 % RTE Reseau de Transport d'Electricite SADIR (MTN) 2025/2045	EUR	1 300 000	1 300 000		%	95,121	1 236 573,00	0,28
3,375 % Scottish Hydro Electric Transmission Plc (MTN) 2024/2032	EUR	1 969 000	2 000 000	2 000 000	%	99,783	1 964 727,27	0,44
3,75 % SELP Finance Sarl (MTN) 2022/2027	EUR	1 200 000			%	101,409	1 216 908,00	0,28
0,75 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2022/2027	EUR	1 500 000			%	97,271	1 459 065,00	0,33
4,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2023/2028	EUR	1 010 000			%	104,387	1 054 308,70	0,24
3,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2025/2030	EUR	969 000	969 000		%	101,212	980 744,28	0,22
3,125 % SKF AB (MTN) 2022/2028	EUR	1 000 000	4 000 000	5 000 000	%	100,674	1 006 740,00	0,23
2,25 % SNCF Reseau (MTN) 2017/2047	EUR	3 000 000	5 000 000	2 000 000	%	68,209	2 046 270,00	0,46
0,875 % Société Générale SA (MTN) 2020/2028*	EUR	1 700 000	500 000		%	97,052	1 649 884,00	0,37
4,75 % Société Générale SA (MTN) 2023/2029*	EUR	2 000 000			%	104,736	2 094 720,00	0,47
3,625 % Société Nationale SNCF SACA (MTN) 2025/2035	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,88	1 997 600,00	0,45
3,25 % Société Nationale SNCF SACA (MTN) 2025/2032	EUR	1 200 000	1 200 000		%	99,872	1 198 464,00	0,27
2,875 % SSE Plc (MTN) 2022/2029	EUR	2 900 000	500 000		%	99,861	2 895 969,00	0,65
3,625 % Statnett SF (MTN) 2025/2038	EUR	2 804 000	2 804 000		%	97,707	2 739 704,28	0,62
5,00 % Suez SACA (MTN) 2022/2032	EUR	3 800 000	2 800 000	1 400 000	%	107,67	4 091 460,00	0,92
3,75 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2024/2034	EUR	1 500 000			%	101,929	1 528 935,00	0,35
3,25 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2024/2031	EUR	2 250 000			%	100,167	2 253 757,50	0,51
0,30 % Swedbank AB (MTN) 2021/2027*	EUR	1 560 000			%	99,176	1 547 145,60	0,35
3,375 % Swedbank AB (MTN) 2024/2030	EUR	795 000			%	102,056	811 345,20	0,18
1,75 % Talanx AG 2021/2042*	EUR	2 800 000	2 500 000		%	88,7	2 483 600,00	0,56
3,698 % Telecom Italia SpA (MTN) 2024/2032	EUR	1 000 000		1 000 000	%	101,664	1 016 640,00	0,23
4,055 % Telecom Italia SpA (MTN) 2024/2036	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,245	1 984 900,00	0,45
4,183 % Telefonica Emisiones SA (MTN) 2023/2033	EUR	2 000 000	2 000 000		%	102,625	2 052 500,00	0,46
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081*	EUR	5 400 000	4 000 000		%	99,705	5 384 070,00	1,22
4,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	2 000 000			%	107,283	2 145 660,00	0,48
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual*	EUR	1 760 000			%	98,284	1 729 798,40	0,39
3,875 % Terna - Rete Elettrica Nazionale (MTN) 2023/2033	EUR	1 000 000			%	102,751	1 027 510,00	0,23
4,75 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2024/perpetual*	EUR	3 000 000	1 350 000		%	103,548	3 106 440,00	0,70
3,00 % Terna - Rete Elettrica Nazionale (MTN) 2025/2031	EUR	2 487 000	2 487 000		%	98,855	2 458 523,85	0,56
4,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2023/2030	EUR	1 400 000	500 000		%	103,846	1 453 844,00	0,33
3,50 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2024/2029	EUR	2 100 000			%	101,571	2 132 798,00	0,48
3,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2024/2034	EUR	1 000 000	1 000 000	1 000 000	%	99,176	991 760,00	0,22
2,375 % UNIQA Insurance Group AG 2021/2041*	EUR	3 000 000	1 000 000		%	92,825	2 784 750,00	0,63
0,50 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2021/2031	EUR	1 700 000			%	87,028	1 479 476,00	0,33
3,375 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2024/2034	EUR	1 039 000	500 000	500 000	%	97,756	1 015 684,84	0,23
5,875 % Valeo SE (MTN) 2023/2029	EUR	800 000			%	107,656	861 248,00	0,19
4,50 % Valeo SE (MTN) 2024/2030	EUR	1 900 000			%	102,291	1 943 529,00	0,44
4,00 % Vesteda Finance BV (MTN) 2024/2032	EUR	3 700 000	2 000 000		%	102,739	3 801 343,00	0,86
0,25 % VF Corp. (MTN) 2020/2028	EUR	1 400 000			%	92,405	1 293 670,00	0,29
4,25 % VF Corp. (MTN) 2023/2029	EUR	500 000			%	100,413	502 065,00	0,11
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031	EUR	3 900 000	3 900 000		%	101,531	3 959 709,00	0,89

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Vinci SA (MTN) 2020/2028	EUR	2 000 000	2 000 000		%	92,813	1 856 260,00	0,42
2,75 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2025/2028	EUR	3 400 000	3 400 000		%	99,575	3 385 550,00	0,77
3,625 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2024/2029	EUR	1 000 000		1 700 000	%	101,333	1 013 330,00	0,23
0,625 % Vonovia SE (MTN) 2021/2031	EUR	3 000 000			%	87,168	2 615 040,00	0,59
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	300 000		1 500 000	%	107,938	323 814,00	0,07
4,00 % Vonovia SE (MTN) 2025/2036	EUR	1 400 000	1 400 000		%	98,465	1 378 510,00	0,31
3,125 % Warehouses De Pauw CVA (MTN) 2025/2031	EUR	1 200 000	1 200 000		%	98,637	1 183 644,00	0,27
4,00 % CPI Property Group SA (MTN) 2020/2028	GBP	2 000 000	2 000 000		%	95,569	2 189 646,36	0,49
2,057 % NatWest Group Plc (MTN) 2021/2028*	GBP	1 400 000			%	96,079	1 540 931,92	0,35
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual*	GBP	900 000	500 000		%	76,774	791 559,60	0,18
1,125 % Realty Income Corp. (MTN) 2021/2027	GBP	600 000			%	95,494	656 378,40	0,15
2,47 % ABN AMRO Bank NV -Reg- (MTN) 2021/2029*	USD	2 300 000			%	95,403	1 865 398,54	0,42
3,60 % Consolidated Edison Co. of New York, Inc. 2021/2061	USD	2 500 000	4 500 000	2 000 000	%	68,857	1 463 422,98	0,33
1,106 % Cooperatieve Rabobank UA -Reg- (MTN) 2021/2027*	USD	750 000			%	99,541	634 665,70	0,14
6,10 % Ford Motor Co. (MTN) 2022/2032	USD	5 000 000	5 000 000		%	103,208	4 386 974,73	0,99
5,778 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2029*	USD	1 240 000			%	104,059	1 096 940,57	0,25
2,30 % Norfolk Southern Corp. (MTN) 2021/2031	USD	1 400 000	500 000		%	90,737	1 079 926,55	0,24
3,40 % NXP BV Via NXP Funding LLC Via NXP USA, Inc. (MTN) 2022/2030	USD	1 400 000	500 000		%	96,568	1 149 325,49	0,26
6,50 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2023/2033	USD	350 000			%	110,378	328 422,07	0,07
5,50 % Verizon Communications, Inc. 2024/2054	USD	2 920 000	1 500 000		%	96,487	2 395 153,88	0,54
3,85 % Welltower OP LLC (MTN) 2022/2032	USD	1 080 000	500 000		%	96,754	888 330,25	0,20
Total du portefeuille-titres							428 848 639,73	96,86
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt Créances/dettes							43 239,42	0,01
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro Buxl Futures 03/2026 (DB)	Unité	-5	82	87			3 055,17	0,00
Euro SCHATZ Futures 03/2026 (DB)	Unité	298	298				-41 720,00	-0,01
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	-9		9			4 950,00	0,00
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2026 (DB)	Unité	-49	292	341			11 838,21	0,00
UK Treasury Notes 03/2026 (DB)	Unité	-10		10			-3 551,31	0,00
US Treasury Notes 10 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-31		31			18 118,25	0,01
US Treasury Notes 30 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-39		39			39 112,28	0,01
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-41		41			11 436,82	0,00
Dérivés sur devises Créances/dettes							220 156,86	0,05
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 5,1 millions							-57 751,32	-0,01
EUR/USD 18,4 millions							277 908,18	0,06
Avoirs bancaires							7 271 024,28	1,64
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						1 364 231,88	0,31
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	524 661					601 042,76	0,14
Dollar américain	USD	183 208					155 749,64	0,03
Dépôts à terme								
Avoirs en euro – (Caisse Nationale Credit Agr)	EUR						5 150 000,00	1,16
Autres éléments d'actif							9 370 202,66	2,12
Intérêts à recevoir							6 864 592,74	1,55
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							2 472,93	0,00
Autres actifs							2 503 136,99	0,57
À recevoir au titre d'opérations sur actions							21 460,14	0,00
Total des éléments d'actif**							445 877 745,72	100,70

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements							-2 827 557,70	-0,64
Engagements découlant des coûts							-2 827 557,70	-0,64
Engagements découlant d'opérations sur actions							-179 171,28	-0,04
Total des engagements							-3 109 751,61	-0,70
Actif du fonds							442 767 994,11	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FD	EUR	100,12
Classe IC	EUR	102,96
Classe LC	EUR	104,49
Classe LD	EUR	99,57
Classe LDM	EUR	100,11
Classe ND	EUR	99,02
Classe TFC	EUR	106,98
Classe XC	EUR	103,98
Classe XD	EUR	100,74
Nombre d'actions en circulation		
Classe FD	Unité	100,000
Classe IC	Unité	484 002,000
Classe LC	Unité	62 434,955
Classe LD	Unité	2 868 161,266
Classe LDM	Unité	114,000
Classe ND	Unité	6 257,000
Classe TFC	Unité	757 486,587
Classe XC	Unité	113 438,000
Classe XD	Unité	73 017,104

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
BBG MSCI Euro Corporate Green Bond 5 % Capped

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	103,189
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	138,171
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	123,502

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 67 586 029,83 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

HSBC Continental Europe et State Street Bank International GmbH.

DWS Invest Corporate Green Bonds

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Corporate Green Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	15 146 444,27
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	137 782,71
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-3 279,16
4. Autres revenus	EUR	235,49
dont :		
Autres	EUR	235,49
Total des revenus	EUR	15 281 183,31
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-2 690 816,65
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-2 664 790,83
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	438,11
Commission d'administration	EUR	-26 463,93
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-26 807,95
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-32 219,00
4. Taxe d'abonnement	EUR	-207 798,96
5. Autres dépenses	EUR	-53 373,07
dont :		
Autres	EUR	-53 373,07
Total des dépenses	EUR	-3 011 015,63
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	12 270 167,68
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	3 916 956,71
Résultat des opérations de vente	EUR	3 916 956,71
V. Résultat de l'exercice	EUR	16 187 124,39

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FD 0,57 % par an,	classe IC 0,44 % par an,
classe LC 0,79 % par an,	classe LD 0,78 % par an,
classe LDM 0,70 % ²⁾ ,	classe ND 1,18 % par an,
classe TFC 0,59 % par an,	classe XC 0,29 % par an,
classe XD 0,28 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 34 819,37 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	304 219 441,92
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-5 521 274,75
2. Encaissement (net)	EUR	133 045 847,10
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-2 381 231,26
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	12 270 167,68
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	3 916 956,71
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-2 781 913,29
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	442 767 994,11

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	3 916 956,71
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	2 115 593,01
Opérations de change (à terme)	EUR	541 313,64
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	1 260 050,06

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,70

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,48

Classe LDM

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,07

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Corporate Green Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,01

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	442 767 994,11
2024		EUR	304 219 441,92
2023		EUR	218 499 768,21
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FD	EUR	100,12
	Classe IC	EUR	102,96
	Classe LC	EUR	104,49
	Classe LD	EUR	99,57
	Classe LDM	EUR	100,11
	Classe ND	EUR	99,02
	Classe TFC	EUR	106,98
	Classe XC	EUR	103,98
	Classe XD	EUR	100,74
	Classe FD	EUR	99,51
2024	Classe IC	EUR	99,71
	Classe LC	EUR	101,56
	Classe LD	EUR	98,97
	Classe LDM	EUR	-
	Classe ND	EUR	98,43
	Classe TFC	EUR	103,77
	Classe XC	EUR	100,57
	Classe XD	EUR	100,12
	Classe FD	EUR	95,82
	Classe IC	EUR	-
2023	Classe LC	EUR	96,24
	Classe LD	EUR	95,33
	Classe LDM	EUR	-
	Classe ND	EUR	94,82
	Classe TFC	EUR	98,13
	Classe XC	EUR	-
	Classe XD	EUR	96,44
	Classe FD	EUR	-
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,46 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 20 906 085,81 euros.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest Corporate Hybrid Bonds est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cet effet, le compartiment investit à l'échelle mondiale dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants portant sur des titres, des titres participatifs et bénéficiaires, des dérivés ainsi que des titres du marché monétaire et des liquidités. Au moins 50 % des actifs du compartiment doivent être investis dans le monde entier dans des obligations hybrides émises par des entreprises. Les obligations hybrides sont des obligations qui, en raison de leur structure, présentent des caractéristiques à la fois de dettes et de capital-actions. Les obligations hybrides comprennent également des obligations subordonnées (obligations Tier 1 et Tier 2), des titres de participation, des obligations à warrants, des obligations convertibles et des obligations subordonnées émises par les compagnies d'assurance. Jusqu'à 100 % des actifs du compartiment peuvent être investis dans des obligations subordonnées. L'objectif de l'équipe de gestion du portefeuille est de couvrir le portefeuille contre les risques de change par rapport à l'euro. Le recours à des dérivés est autorisé à des fins de couverture et de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1245923484	4,7 %	23,7 %	3,6 %
Classe FC	LU1245923302	5,0 %	24,8 %	5,2 %
Classe FC10	LU2112817668	5,3 %	25,6 %	6,3 %
Classe FD	LU1576724287	5,0 %	24,8 %	5,2 %
Classe LD	LU1245923641	4,7 %	23,7 %	3,6 %
Classe NC	LU3014192952	3,9 % ¹⁾	–	–
Classe TFC	LU1663846050	5,0 %	24,8 %	5,2 %
Classe TFD	LU1663847967	5,0 %	24,8 %	5,2 %
Classe XC	LU1292896948	5,5 %	26,5 %	7,5 %
Classe XD	LU1292897086	5,5 %	26,5 %	7,6 %
Classe CHF FCH ²⁾	LU1292896518	2,7 %	16,6 %	-2,5 %
Classe CHF LCH ²⁾	LU1292896609	2,4 %	15,5 %	-3,9 %
Classe SGD LDMH ³⁾	LU1532502355	4,4 %	24,0 %	6,8 %
Classe USD FCH ⁴⁾	LU1292896781	7,2 %	32,0 %	14,4 %
Classe USD FCH50 ⁴⁾	LU2628678976	7,7 %	28,5 % ¹⁾	–
Classe USD FDH ⁴⁾	LU1532502272	7,3 %	32,0 %	14,4 %
Classe USD FDQH ⁴⁾	LU1550205394	7,2 %	32,0 %	14,5 %
Classe USD LCH ⁴⁾	LU1292896864	6,9 %	30,8 %	12,7 %
Classe USD LDMH ⁴⁾	LU1532502439	6,9 %	30,8 %	12,7 %

¹⁾ Classe NC lancée le 14 mars 2025 / classe USD FCH50 lancée le 15 juin 2023

²⁾ en CHF

³⁾ en SGD

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Corporate Hybrid Bonds a enregistré une plus-value de 4,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion du portefeuille a investi en grande partie dans des obligations hybrides d'entreprises. En ce qui

concerne la répartition sectorielle, le compartiment était fondamentalement largement diversifié, bien que les émissions des services aux collectivités (électricité, énergie) aient constitué la priorité de placement, ces entreprises représentant la majorité des émetteurs sur le marché des obligations hybrides. Les titres productifs d'intérêt détenus dans le portefeuille présentaient à la fois une notation Investment Grade (notation BBB- ou supérieure attribuée par les principales agences de notation) et une notation Non Investment Grade à la date de clôture. Sur le

plan régional, le compartiment était positionné au niveau international. Par rapport à l'année précédente, la priorité de placement s'est davantage orientée vers les obligations libellées en dollar américain (USD). Cette évolution s'explique par la croissance soutenue du segment des obligations hybrides en USD, qui offrait, du point de vue de l'équipe de gestion de portefeuille, des opportunités d'investissement intéressantes. De plus, des investissements ont été réalisés pour la première fois dans des obligations hybrides libellées en dollar australien.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux

s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Le résultat des placements du compartiment a été conforté par des hausses de cours dues à la baisse des taux d'intérêt et au resserrement des primes de risque de crédit (Credit Spreads). Les obligations des secteurs des services aux collectivités et de l'énergie ainsi que de l'immobilier ont largement contribué à la plus-value du compartiment. L'équipe de gestion de portefeuille a réussi à éviter les défauts de crédit ou les obligations hybrides pour lesquelles le paiement des coupons a été suspendu. En ce qui concerne les devises, l'accent a continué à être mis sur les placements en euro. Les devises étrangères détenues dans le portefeuille en raison des placements en valeurs mobilières ont été couvertes par rapport à l'euro.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	265 987 582,21	96,85
Total des obligations	265 987 582,21	96,85
2. Dérivés	18 708,72	0,01
3. Avoirs bancaires	4 795 797,14	1,75
4. Autres éléments d'actif	4 148 430,45	1,52
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	104 590,25	0,04
II. Engagements		
1. Autres engagements	-221 501,04	-0,09
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-212 167,61	-0,08
III. Actif du fonds	274 621 440,12	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							265 987 582,21	96,85
Titres portant intérêt								
5,95 % Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2025/2055*	AUD	4 150 000	4 150 000		%	99,668	2 356 270,26	0,86
6,296 % NSW Electricity Networks Finance Pty Ltd (MTN) 2025/2055*	AUD	1 000 000	1 000 000		%	98,417	560 649,43	0,20
5,00 % A2A SpA 2024/perpetual*	EUR	834 000		1 000 000	%	103,395	862 314,30	0,31
4,875 % Accor SA 2024/perpetual*	EUR	1 500 000		1 500 000	%	102,72	1 540 800,00	0,56
2,249 % Akelius Residential Property AB 2020/2081*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,207	3 968 280,00	1,45
4,50 % Alliander NV 2024/perpetual*	EUR	2 324 000			%	103,437	2 403 875,88	0,88
4,125 % Alliander NV (MTN) 2025/perpetual*	EUR	5 434 000	5 434 000		%	99,602	5 412 372,68	1,97
5,868 % Alstom SA 2024/perpetual*	EUR	400 000		3 800 000	%	105,91	423 640,00	0,15
1,50 % Arkema SA 2020/perpetual*	EUR	800 000			%	100,036	800 288,00	0,29
4,80 % Arkema SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	1 000 000		2 200 000	%	102,274	1 022 740,00	0,37
4,25 % Arkema SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 900 000	1 900 000		%	99,659	1 893 521,00	0,69
1,625 % AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081*	EUR	4 950 000	500 000		%	98,595	4 880 452,50	1,78
3,125 % Bayer AG 2019/2079*	EUR	1 600 000		800 000	%	98,756	1 580 096,00	0,58
5,50 % Bayer AG 2024/2054*	EUR	1 200 000		5 700 000	%	103,404	1 240 848,00	0,45
3,625 % BP Capital Markets Plc 2020/perpetual*	EUR	3 950 000	700 000		%	100,104	3 954 108,00	1,44
3,125 % Castellum AB 2021/perpetual*	EUR	2 700 000	2 700 000		%	98,774	2 666 898,00	0,97
3,95 % Danone SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	2 100 000	3 600 000	1 500 000	%	100,245	2 105 145,00	0,77
1,60 % Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual*	EUR	800 000	600 000	500 000	%	93,46	747 680,00	0,27
4,375 % EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,403	1 988 060,00	0,72
3,00 % Electricite de France SA 2019/perpetual*	EUR	1 800 000			%	98,596	1 774 728,00	0,65
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual*	EUR	2 000 000			%	95,614	1 912 280,00	0,70
2,625 % Electricite de France SA 2021/perpetual*	EUR	800 000			%	97,689	781 512,00	0,28
7,50 % Electricite de France SA (MTN) 2022/perpetual*	EUR	1 200 000			%	109,042	1 308 504,00	0,48
4,375 % Electricite de France SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	2 900 000	2 900 000		%	99,091	2 873 639,00	1,05
5,85 % Elia Group SA 2023/perpetual*	EUR	800 000	800 000		%	104,916	839 328,00	0,31
1,625 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079*	EUR	3 700 000		2 500 000	%	97,945	3 623 965,00	1,32
1,375 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2021/2081*	EUR	1 500 000	1 500 000		%	95,168	1 427 520,00	0,52
5,25 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2024/2084*	EUR	800 000		2 500 000	%	105,723	845 784,00	0,31
4,50 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2025/2055*	EUR	2 100 000	2 100 000		%	100,247	2 105 187,00	0,77
3,375 % Enel SpA 2018/perpetual*	EUR	400 000		4 500 000	%	100,278	401 112,00	0,15
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual*	EUR	1 890 000			%	99,301	1 876 788,90	0,68
1,875 % Enel SpA 2021/perpetual*	EUR	2 380 000		1 000 000	%	91,276	2 172 368,80	0,79
6,625 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	630 000			%	112,069	706 034,70	0,26
4,25 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	2 631 000	2 631 000		%	101,327	2 665 913,37	0,97
4,50 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	2 123 000	2 123 000		%	100,854	2 141 130,42	0,78
1,875 % Engie SA 2021/perpetual*	EUR	400 000			%	90,784	363 136,00	0,13
4,75 % Engie SA 2024/perpetual*	EUR	1 900 000	1 900 000		%	104,054	1 977 026,00	0,72
5,125 % Engie SA 2024/perpetual*	EUR	5 000 000	2 000 000	3 000 000	%	105,566	5 278 300,00	1,92
4,00 % Engie SA 2025/perpetual*	EUR	2 100 000	2 100 000		%	99,301	2 085 321,00	0,76
4,50 % Engie SA 2025/perpetual*	EUR	1 200 000	1 200 000		%	99,742	1 196 904,00	0,44
3,375 % Eni SpA 2020/perpetual*	EUR	4 300 000			%	98,785	4 247 755,00	1,55
2,75 % Eni SpA 2021/perpetual*	EUR	2 080 000			%	95,446	1 985 276,80	0,72
4,875 % Eni SpA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	3 653 000	3 653 000		%	101,465	3 706 516,45	1,35
1,375 % Euroclear Investments SA 2021/2051***	EUR	1 000 000			%	87,972	879 720,00	0,32
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual*	EUR	990 000			%	106,374	1 053 102,60	0,38
5,75 % Eurofins Scientific SE 2025/perpetual*	EUR	391 000	391 000		%	105,013	410 600,83	0,15
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055***	EUR	2 000 000	2 800 000	800 000	%	98,983	1 979 660,00	0,72
1,50 % Grand City Properties SA (MTN) 2020/perpetual*	EUR	1 900 000			%	98,587	1 873 153,00	0,68
3,375 % Heimstaden Bostad AB 2020/perpetual*	EUR	400 000			%	99,989	399 956,00	0,15
2,625 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	97,396	973 960,00	0,35
6,25 % Heimstaden Bostad AB 2024/perpetual*	EUR	1 928 000	500 000	1 100 000	%	104,681	2 018 249,68	0,73
3,75 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	3 600 000	3 600 000		%	99,739	3 590 604,00	1,31
2,25 % Iberdrola International BV 2020/perpetual*	EUR	600 000		4 000 000	%	96,141	576 846,00	0,21
3,625 % Infineon Technologies AG 2019/perpetual*	EUR	1 200 000	800 000	1 200 000	%	100,67	1 208 040,00	0,44
4,50 % Iren SpA 2025/perpetual*	EUR	589 000	3 089 000	2 500 000	%	101,475	597 687,75	0,22
4,85 % Koninklijke FrieslandCampina NV 2024/perpetual*	EUR	2 200 000		1 200 000	%	101,29	2 228 380,00	0,81
5,00 % La Poste SA 2025/perpetual*	EUR	1 500 000	5 500 000	4 000 000	%	103,461	1 551 915,00	0,57
3,875 % Merck KGaA 2024/2054*	EUR	2 500 000			%	100,87	2 521 750,00	0,92
3,996 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2025/2056*	EUR	6 361 000	6 361 000		%	99,738	6 344 334,18	2,31
4,496 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2025/2056*	EUR	4 690 000	6 690 000	2 000 000	%	99,764	4 678 931,60	1,70
2,50 % OMV AG 2020/perpetual*	EUR	2 700 000	1 000 000		%	99,733	2 692 791,00	0,98
2,875 % OMV AG 2020/perpetual*	EUR	1 000 000		2 500 000	%	97,399	973 990,00	0,35
4,37 % OMV AG 2025/perpetual*	EUR	2 600 000	2 600 000		%	101,464	2 638 064,00	0,96
5,00 % Orange SA (MTN) 2014/perpetual*	EUR	638 000		2 762 000	%	101,588	648 131,44	0,24
5,375 % Orange SA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	800 000			%	106,157	849 256,00	0,31
4,50 % Orange SA 2024/perpetual*	EUR	500 000	500 000	1 500 000	%	103,235	516 175,00	0,19
3,875 % Orange SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	3 900 000	3 900 000		%	99,038	3 862 482,00	1,41
1,50 % Orsted AS 2021/perpetual*	EUR	960 000	700 000		%	85,505	820 848,00	0,30
5,25 % Orsted AS 2022/perpetual*	EUR	500 000			%	102,36	511 800,00	0,19
5,125 % Orsted AS 2024/perpetual*	EUR	560 000			%	102,561	574 341,60	0,21
4,75 % Proximus SADP 2024/perpetual*	EUR	900 000			%	101,509	913 581,00	0,33
5,25 % Prysmian SpA 2025/perpetual*	EUR	1 476 000	1 476 000		%	104,127	1 536 914,52	0,56
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual*	EUR	1 620 000			%	96,908	1 569 909,60	0,57

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,625 % Redeia Corp., SA 2023/perpetual*	EUR	900 000			%	103,381	930 429,00	0,34
4,50 % Repsol Europe Finance Sarl (MTN) 2025/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	101,576	507 880,00	0,18
4,197 % Repsol Europe Finance Sarl (MTN) 2025/perpetual*	EUR	3 200 000	3 200 000		%	99,438	3 182 016,00	1,16
2,50 % Repsol International Finance BV 2021/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	99,376	198 752,00	0,07
5,494 % Roquette Freres SA 2024/perpetual*	EUR	1 700 000		3 000 000	%	102,571	1 743 707,00	0,63
4,125 % RWE AG 2025/2055*	EUR	900 000	900 000		%	100,805	907 245,00	0,33
4,625 % RWE AG 2025/2055*	EUR	3 600 000	3 600 000		%	101,172	3 642 192,00	1,33
5,87 % Seche Environnement SACA 2025/perpetual*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,596	1 005 960,00	0,37
2,875 % SES SA 2021/perpetual***	EUR	700 000			%	98,339	688 373,00	0,25
6,00 % SES SA 2024/2054***	EUR	699 000		2 800 000	%	95,893	670 292,07	0,24
4,50 % Snam SpA 2024/perpetual*	EUR	1 300 000		4 500 000	%	102,666	1 334 658,00	0,49
1,875 % Southern Co. 2021/2081*	EUR	8 810 000			%	97,255	8 568 165,50	3,12
4,00 % SSE Plc 2022/perpetual*	EUR	3 360 000	500 000	4 000 000	%	101,251	3 402 033,60	1,24
4,00 % SSE Plc (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 935 000	1 935 000		%	100,308	1 940 959,80	0,71
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual*	EUR	1 040 000	1 000 000	5 000 000	%	98,088	1 020 115,20	0,37
5,95 % Sudzucker International Finance BV 2025/perpetual***	EUR	1 000 000	1 000 000		%	96,233	962 330,00	0,35
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081*	EUR	674 000	244 000		%	99,705	672 011,70	0,24
2,75 % Telia Co. AB 2022/2083*	EUR	1 000 000			%	99,66	996 600,00	0,36
4,625 % Telia Co. AB 2022/2082*	EUR	400 000	400 000		%	103,162	412 648,00	0,15
4,875 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	2 950 000			%	104,004	3 068 118,00	1,12
4,75 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2024/perpetual*	EUR	1 180 000		500 000	%	103,548	1 221 866,40	0,44
3,369 % TotalEnergies SE (MTN) 2016/perpetual*	EUR	2 000 000			%	100,235	2 004 700,00	0,73
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual*	EUR	3 000 000			%	92,893	2 786 790,00	1,01
2,125 % TotalEnergies SE 2021/perpetual*	EUR	1 630 000			%	88,634	1 444 734,20	0,53
3,25 % TotalEnergies SE 2022/perpetual*	EUR	1 210 000			%	89,561	1 083 688,10	0,39
4,12 % TotalEnergies SE 2024/perpetual*	EUR	817 000			%	102,125	834 361,25	0,30
4,50 % TotalEnergies SE 2024/perpetual*	EUR	2 437 000			%	101,256	2 467 608,72	0,90
4,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	1 000 000	2 000 000	1 000 000	%	102,611	1 026 110,00	0,37
4,75 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	1 700 000	1 700 000		%	102,073	1 735 241,00	0,63
1,625 % Veolia Environnement SA 2019/perpetual*	EUR	1 500 000	1 500 000		%	99,149	1 487 235,00	0,54
3,996 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	EUR	5 955 000	5 955 000		%	99,541	5 927 666,55	2,16
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2017/perpetual*	EUR	1 800 000			%	100,281	1 805 058,00	0,66
4,625 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual*	EUR	1 600 000			%	101,345	1 621 520,00	0,59
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual*	EUR	2 400 000			%	98,513	2 364 312,00	0,86
4,375 % Volkswagen International Finance NV 2022/perpetual*	EUR	3 100 000			%	98,036	3 039 116,00	1,11
7,50 % Volkswagen International Finance NV 2023/perpetual*	EUR	2 500 000			%	109,018	2 725 450,00	0,99
7,875 % Volkswagen International Finance NV 2023/perpetual*	EUR	300 000			%	115,351	346 053,00	0,13
5,994 % Volkswagen International Finance NV 2025/perpetual*	EUR	700 000	1 700 000	1 000 000	%	103,581	725 067,00	0,26
4,25 % BP Capital Markets Plc 2020/perpetual*	GBP	3 860 000			%	99,124	4 383 217,95	1,60
6,00 % BP Capital Markets Plc 2024/perpetual*	GBP	1 544 000			%	102,869	1 819 528,06	0,66
8,375 % British Telecommunications Plc (MTN) 2023/2083*	GBP	890 000			%	107,46	1 095 629,67	0,40
6,50 % Centrica Plc 2024/2055*	GBP	370 000			%	103,204	437 446,75	0,16
7,375 % Electricite de France SA (MTN) 2024/perpetual*	GBP	1 500 000			%	102,866	1 767 624,67	0,64
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual*	GBP	2 530 000		2 000 000	%	76,774	2 225 161,99	0,81
6,875 % Vattenfall AB 2023/2083*	GBP	1 040 000			%	102,572	1 222 050,37	0,44
5,742 % Verizon Communications, Inc. 2024/2056*	GBP	5 242 000	5 242 000		%	100,093	6 010 736,16	2,19
6,875 % Aptiv Plc Via Aptiv Global Financing DAC 2024/2054*	USD	1 200 000		3 000 000	%	103,61	1 056 974,93	0,38
6,875 % Bell Telephone Co. of Canada or Bell Canada 2025/2055*	USD	1 260 000	2 060 000	800 000	%	103,322	1 106 738,75	0,40
7,00 % Bell Telephone Co. of Canada or Bell Canada 2025/2055*	USD	1 600 000	2 400 000	800 000	%	105,018	1 428 451,48	0,52
4,875 % BP Capital Markets Plc 2020/perpetual*	USD	170 000			%	99,522	143 830,10	0,05
6,125 % BP Capital Markets Plc 2024/perpetual*	USD	2 880 000			%	103,227	2 527 362,63	0,92
6,45 % BP Capital Markets Plc 2024/perpetual*	USD	1 310 000			%	106,261	1 383 387,45	0,43
6,70 % CenterPoint Energy, Inc. 2024/2055*	USD	2 400 000		2 000 000	%	102,751	2 096 423,72	0,76
7,00 % CVS Health Corp. 2024/2055*	USD	2 000 000			%	104,818	1 782 163,85	0,65
7,00 % Dominion Energy, Inc. 2024/2054*	USD	2 240 000			%	108,294	2 062 216,13	0,75
6,45 % Duke Energy Corp. 2024/2054*	USD	1 500 000			%	104,902	1 337 694,04	0,49
6,25 % Enbridge, Inc. 2018/2078*	USD	500 000			%	101,336	430 740,32	0,16
6,65 % Evergy, Inc. 2024/2055*	USD	2 300 000			%	102,334	2 000 919,20	0,73
4,875 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	5 076 000	8 076 000	3 000 000	%	101,754	4 390 913,38	1,60
5,625 % MTR Corp.,CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	3 617 000	5 117 000	1 500 000	%	105,273	3 237 034,10	1,18
6,25 % Nevada Power Co. 2025/2055*	USD	2 384 000	2 384 000		%	100,856	2 044 041,73	0,74
6,75 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2024/2054*	USD	1 300 000			%	106,681	1 178 995,63	0,43
6,20 % Phillips 66 Co. 2025/2056*	USD	1 500 000	1 500 000		%	99,73	1 271 741,50	0,46
5,125 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual*	USD	900 000	900 000		%	99,506	761 331,05	0,28
7,125 % Rogers Communications, Inc. 2025/2055*	USD	1 700 000	3 000 000	1 300 000	%	105,774	1 528 655,47	0,56
6,375 % Southern Co. 2025/2055*	USD	1 571 000	3 071 000	1 500 000	%	104,369	1 393 893,12	0,51
7,00 % TransCanada PipeLines Ltd 2025/2065*	USD	4 400 000	4 400 000		%	103,257	3 862 370,63	1,41
Total du portefeuille-titres							265 987 582,21	96,85

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							18 708,72	0,01
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 8,5 millions							-8 963,64	0,00
SGD/EUR 1,5 million							-5 008,51	0,00
USD/EUR 26,6 millions							-407 574,82	-0,15
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,2 million							-555,94	0,00
SGD/EUR 0,1 million							-235,06	0,00
USD/EUR 0,4 million							-4 910,29	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/AUD 5,3 millions							-51 097,80	-0,02
EUR/GBP 16,9 millions							-189 338,84	-0,07
EUR/USD 45,3 millions							686 393,62	0,25
Avoirs bancaires							4 795 797,14	1,75
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						700 663,64	0,26
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	540					49,83	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	1 787					1 018,25	0,00
Livre sterling	GBP	75 440					86 422,51	0,03
Franc suisse	CHF	4 483					4 821,46	0,00
Dollar de Singapour	SGD	15 172					10 041,10	0,00
Dollar américain	USD	1 048 763					892 780,35	0,33
Dépôts à terme								
Avoirs en euro – (Deutsche Bank AG)	EUR						3 100 000,00	1,13
Autres éléments d'actif								
Intérêts à recevoir							4 106 270,92	1,50
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							41 884,77	0,02
Autres actifs							274,76	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions								
							104 590,25	0,04
Total des éléments d'actif***								
							275 722 793,67	100,41
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-221 501,03	-0,09
Autres engagements divers							-0,01	0,00
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-212 167,61	-0,08
Total des engagements								
							-1 101 353,55	-0,41
Actif du fonds								
							274 621 440,12	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	124,01
Classe CHF LCH	CHF	120,14
Classe FC	EUR	134,43
Classe FC10	EUR	110,19
Classe FD	EUR	99,71
Classe LC	EUR	129,96
Classe LD	EUR	102,21
Classe NC	EUR	103,90
Classe TFC	EUR	116,12
Classe TFD	EUR	95,43
Classe XC	EUR	143,99
Classe XD	EUR	106,32
Classe SGD LDMH	SGD	9,47
Classe USD FCH50	USD	128,54
Classe USD FCH	USD	165,65
Classe USD FDH	USD	121,48
Classe USD FDQH	USD	106,85
Classe USD LCH	USD	160,48
Classe USD LDMH	USD	102,79
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	61 014,231
Classe CHF LCH	Unité	8 067,107
Classe FC	Unité	254 635,078
Classe FC10	Unité	213 922,000
Classe FD	Unité	17 188,662
Classe LC	Unité	327 094,093
Classe LD	Unité	44 468,542
Classe NC	Unité	3 849,000
Classe TFC	Unité	215 219,103
Classe TFD	Unité	371 986,000
Classe XC	Unité	414 542,283
Classe XD	Unité	138 244,000
Classe SGD LDMH	Unité	158 675,000
Classe USD FCH50	Unité	100,000
Classe USD FCH	Unité	69 599,846
Classe USD FDH	Unité	11 334,787
Classe USD FDQH	Unité	90 960,810
Classe USD LCH	Unité	17 073,279
Classe USD LDMH	Unité	11 738,729

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,010
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,019
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,013

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 60 731 923,59 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank AG, HSBC Continental Europe, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, The Bank of New York Mellon SA et Toronto Dominion Bank.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
1,375 % Euroclear Investments SA 2021/2051*	EUR	900 000	791 748,00	
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055*	EUR	1 900 000	1 880 677,00	
2,875 % SES SA 2021/perpetual*	EUR	600 000	590 034,00	
6,00 % SES SA 2024/2054*	EUR	500 000	479 465,00	
5,95 % Sudzucker International Finance BV 2025/perpetual*	EUR	700 000	673 631,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **4 415 555,00** **4 415 555,00**

Parties contractantes des prêts de titres

Goldman Sachs Bank Europe SE EQ.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

dont :

Obligations

Actions

EUR **4 687 507,26**

EUR 815 244,19

EUR 3 872 263,07

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

*** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	11 025 160,16
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	34 472,17
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	123 303,21
4. Revenus des prêts de titres	EUR	34 839,41
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-11 413,25
6. Autres revenus	EUR	212,98
dont :		
Autres	EUR	212,98
Total des revenus	EUR	11 206 574,68
II. Dépenses		
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-391 291,02
2. Commission de gestion	EUR	-1 451 896,84
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 433 823,23
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	18 882,37
Commission d'administration	EUR	-36 955,98
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-16 782,52
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-36 565,18
5. Taxe d'abonnement	EUR	-134 690,07
6. Autres dépenses	EUR	-81 137,34
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-10 451,82
Autres	EUR	-70 685,52
Total des dépenses	EUR	-2 112 362,97
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	9 094 211,71
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 927 614,87
Résultat des opérations de vente	EUR	1 927 614,87
V. Résultat de l'exercice	EUR	11 021 826,58

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,73 % par an,	classe CHF LCH 1,03 % par an,
classe FC 0,71 % par an,	classe FC10 0,51 % par an,
classe FD 0,71 % par an,	classe LC 1,01 % par an,
classe LD 1,01 % par an,	classe NC 1,22 % ²⁾ ,
classe TFC 0,71 % par an,	classe TFD 0,71 % par an,
classe XC 0,28 % par an,	classe XD 0,28 % par an,
classe SGD LDMH 1,03 % par an,	classe USD FCH 0,73 % par an,
classe USD FCH50 0,36 % par an,	classe USD FDH 0,73 % par an,
classe USD FDQH 0,73 % par an,	classe USD LCH 1,03 % par an,
classe USD LDMH 1,03 % par an,	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,004 % par an,	classe CHF LCH 0,005 % par an,
classe FC 0,005 % par an,	classe FC10 0,004 % par an,
classe FD 0,004 % par an,	classe LC 0,005 % par an,
classe LD 0,005 % par an,	classe NC 0,002 % ²⁾ ,
classe TFC 0,005 % par an,	classe TFD 0,005 % par an,
classe XC 0,005 % par an,	classe XD 0,005 % par an,
classe SGD LDMH 0,005 % par an,	classe USD FCH 0,006 % par an,
classe USD FCH50 0,005 % par an,	classe USD FDH 0,005 % par an,
classe USD FDQH 0,005 % par an,	classe USD LCH 0,005 % par an,
classe USD LDMH 0,005 % par an,	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 5 833,80 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	282 572 928,20
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 102 257,16
2. Décaissement (net)	EUR	-15 679 829,80
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-459 070,19
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	9 094 211,71
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 927 614,87
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-732 157,51
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	274 621 440,12

Composition des plus-values/moins-values 2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	1 927 614,87
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	1 539 024,90
Opérations de change (à terme)	EUR	-582 881,71
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	971 471,68

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,20

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,99

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,06

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,86

Classe SGD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 février 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 août 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	SGD	0,03

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	3,99

Classe USD FDQH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	1,04
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	1,04
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	1,04
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	1,04

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,33

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2023			
2025	EUR	274 621 440,12		Classe CHF FCH	CHF	113,75
2024	EUR	282 572 928,20		Classe CHF LCH	CHF	110,87
2023	EUR	217 339 686,62		Classe FC	EUR	117,52
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC10	EUR	95,94
2025	CHF	124,01		Classe FD	EUR	92,23
	CHF	120,14		Classe LC	EUR	114,30
	EUR	134,43		Classe LD	EUR	94,57
	EUR	110,19		Classe NC	EUR	-
	EUR	99,71		Classe TFC	EUR	101,52
	EUR	129,96		Classe TFD	EUR	88,26
	EUR	102,21		Classe XC	EUR	124,80
	EUR	103,90		Classe XD	EUR	98,34
	EUR	116,12		Classe SGD LDMH	SGD	9,06
	EUR	95,43		Classe USD FCH50	USD	107,51
	EUR	143,99		Classe USD FCH	USD	139,64
	EUR	106,32		Classe USD FDH	USD	108,13
	SGD	9,47		Classe USD FDQH	USD	97,46
	USD	128,54		Classe USD LCH	USD	136,06
	USD	165,65		Classe USD LDMH	USD	94,23
	USD	121,48				
	USD	106,85				
	USD	160,48				
	USD	102,79				
2024	CHF	120,79				
	CHF	117,34				
	EUR	127,98				
	EUR	104,69				
	EUR	97,65				
	EUR	124,10				
	EUR	100,11				
	EUR	-				
	EUR	110,54				
	EUR	93,46				
	EUR	136,50				
	EUR	104,13				
	SGD	9,44				
	USD	119,36				
	USD	154,47				
	USD	116,31				
	USD	103,69				
	USD	150,07				
	USD	99,99				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 27,39 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 392 801 951,24 euros.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Credit Opportunities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Credit Opportunities consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, il peut investir dans le monde entier dans des obligations d'État, des obligations d'émetteurs semi-publics (par ex. banques centrales, agences gouvernementales, collectivités locales et organisations supranationales), des Asset Backed Securities et des obligations adossées à des actifs, ainsi que dans des obligations d'entreprises et des obligations d'émetteurs des pays émergents. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Credit Opportunities a enregistré une plus-value de 3,6 % par action (classe d'actions FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion du portefeuille a investi principalement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) et des obligations de prestataires de services

DWS Invest Credit Opportunities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe FC	LU1968688876	3,6 %	17,7 %	9,3 %
Classe FC100	LU2932960573	4,1 %	3,7 % ¹⁾	–
Classe FD	LU2715966698	3,6 %	10,4 % ¹⁾	–
Classe LC	LU2715966771	3,3 %	9,8 % ¹⁾	–
Classe LD	LU2715966854	3,3 %	9,8 % ¹⁾	–
Classe LDM	LU2968763214	3,3 % ¹⁾	–	–
Classe NC	LU2992039722	1,7 % ¹⁾	–	–
Classe TFC	LU2715966342	3,6 %	10,5 % ¹⁾	–
Classe TFD	LU2715966425	3,6 %	10,5 % ¹⁾	–
Classe CHF TFCH ²⁾	LU2793691812	1,3 %	4,9 % ¹⁾	–
Classe USD XCH ³⁾	LU2793691903	6,1 %	13,6 % ¹⁾	–

¹⁾ Classe FC100 lancée le 2 décembre 2024 / classes FD, LC, LD, TFC et TFD lancées le 15 décembre 2023 / classe LDM lancée le 29 janvier 2025 / classe NC lancée le 17 février 2025 / classes CHF TFCH et USD XCH lancées le 15 avril 2024

²⁾ en CHF

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

financiers (Financials). D'un point de vue géographique, le compartiment était globalement diversifié, bien que les titres productifs d'intérêt américains et européens aient constitué la priorité de placement. Fin décembre 2025, la majorité des émissions détenues dans le portefeuille étaient de qualité Investment Grade.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des

taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois

sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Toutefois, en raison du fort resserrement des primes de risque, notamment sur le segment à taux d'intérêt élevé, l'accent a été mis sur les obligations du segment Investment Grade, qui, selon l'équipe de gestion du portefeuille, offraient un rapport opportunités-risques plus attractif. Le compartiment a néanmoins également exploité des opportunités de placement intéressantes sur le marché à taux d'intérêt élevé, notamment dans le domaine des investissements opportunistes, qui évoluent généralement indépendamment du marché.

Par ailleurs, l'équipe de gestion du portefeuille a légèrement augmenté la duration (immobilisation moyenne des capitaux) du portefeuille, en particulier au cours du second semestre 2025.

Dans l'ensemble, le compartiment a pu tirer profit des hausses de rendement des obligations d'entreprises ainsi que de son positionnement de duration, tandis que les positions de couverture sur le volet crédit ont atténué légèrement la plus-value du comparti-

ment DWS Invest Credit Opportunities.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Credit Opportunities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	134 616 600,88	94,32
Instituts	1 168 648,43	0,82
Administrations centrales	587 969,25	0,41
Total des obligations	136 373 218,56	95,55
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	1 981 728,00	1,39
Autres fonds	1 580 103,90	1,11
Total des parts de fonds	3 561 831,90	2,50
3. Dérivés	-111 509,58	-0,08
4. Avoirs bancaires	777 447,02	0,54
5. Autres éléments d'actif	2 236 233,52	1,57
II. Engagements		
1. Autres engagements	-114 492,28	-0,08
III. Actif du fonds	142 722 729,14	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Credit Opportunities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							134 141 593,83	93,99
Titres portant intérêt								
5,95 % Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2025/2055*	AUD	1 060 000	1 060 000		%	99,668	601 842,52	0,42
7,526 % 888 Acquisitions Ltd -Reg- (MTN) 2022/2028*	EUR	500 000	500 000		%	90,25	451 250,00	0,32
5,50 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2033	EUR	500 000	500 000		%	105,544	527 720,00	0,37
15,00 % ACCENTRO East Holding GmbH 2025/2027	EUR	607 484	607 484		%	108,617	659 830,56	0,46
5,625 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2020/2034*	EUR	3 361 591	301 591		%	35,405	1 190 171,25	0,83
6,125 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2021/2034*	EUR	2 888 621	188,621		%	33,825	977 076,22	0,68
10,00 % Accentro Real Estate AG 2025/2027	EUR	1 600 000	1 600 000		%	106,111	1 697 776,00	1,19
3,625 % Accor SA (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	500 000		%	99,651	498 255,00	0,35
6,125 % Achmea BV 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	103,279	206 558,00	0,14
9,50 % Adler Pelzer Holding GmbH -Reg- 2023/2027	EUR	900 000	500 000		%	95,203	856 827,00	0,60
5,625 % Aegis Lux 1a Sarl -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	676 000	676 000		%	101,45	685 802,00	0,48
3,625 % Aeroporti di Roma SpA (MTN) 2025/2032	EUR	949 000	949 000		%	100,221	951 097,29	0,67
14,50 % AIR BALTIC Corp. -Reg- (MTN) 2024/2029**	EUR	400 000	243 000	500 000	%	98,861	395 444,00	0,28
4,50 % Aliander NV 2024/perpetual*	EUR	293 000			%	103,437	303 070,41	0,21
4,125 % Aliander NV (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 030 000	1 030 000		%	99,602	1 025 900,60	0,72
3,50 % Alphabet, Inc. 2025/2038	EUR	956 000	956 000		%	96,65	923 974,00	0,65
4,375 % Alphabet, Inc. 2025/2064	EUR	404 000	404 000		%	95,387	385 363,48	0,27
5,868 % Alstom SA 2024/perpetual*	EUR	300 000			%	105,91	317 730,00	0,22
3,20 % Amcor UK Finance Plc 2025/2029	EUR	1 100 000	1 100 000		%	100,037	1 100 407,00	0,77
3,75 % Amcor UK Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR	300 000	300 000		%	98,988	296 964,00	0,21
4,00 % Ampriom GmbH (MTN) 2025/2040	EUR	400 000	400 000		%	97,365	389 460,00	0,27
10,50 % ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	400 000		700 000	%	104,455	417 820,00	0,29
3,875 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2024/2030	EUR	641 000	200 000		%	101,413	650 057,33	0,46
4,80 % Arkema SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	300 000			%	102,274	306 822,00	0,22
6,625 % ASR Nederland NV 2024/perpetual*	EUR	420 000			%	107,399	451 075,80	0,32
1,625 % AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081*	EUR	1 400 000	1 400 000		%	98,595	1 380 330,00	0,97
4,625 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2024/2036	EUR	617 000	617 000		%	103,537	638 823,29	0,45
4,00 % Avery Dennison Corp. (MTN) 2025/2035	EUR	302 000	302 000		%	100,422	303 274,44	0,21
5,50 % AXA SA (MTN) 2023/2043*	EUR	160 000			%	109,776	175 641,60	0,12
3,25 % Banca Monte dei Paschi di Siena SpA (MTN) 2025/2032*	EUR	468 000	468 000		%	99,394	465 163,92	0,33
4,875 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2024/2036*	EUR	500 000			%	105,408	527 040,00	0,37
4,75 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2025/2037***	EUR	1 000 000	2 000 000	1 000 000	%	104,437	1 044 370,00	0,73
5,75 % Banco de Sabadell SA 2021/perpetual*	EUR	400 000			%	100,615	402 460,00	0,28
6,50 % Banco de Sabadell SA 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	104,522	209 044,00	0,15
5,00 % Banco Santander SA (MTN) 2024/2034*	EUR	500 000	500 000		%	104,649	523 245,00	0,37
6,00 % Banco Santander SA 2025/perpetual*	EUR	400 000	400 000		%	103,418	413 672,00	0,29
5,308 % Bank Millennium SA (MTN) 2024/2029*	EUR	241 000			%	104,949	252 927,09	0,18
4,125 % Bankinter SA (MTN) 2025/2035*	EUR	400 000	400 000		%	101,671	406 684,00	0,28
6,00 % Bankinter SA 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	103,045	206 090,00	0,14
3,792 % Barclays Plc (MTN) 2025/2036*	EUR	205 000	474 000	269 000	%	98,176	201 260,80	0,14
3,75 % Barry Callebaut Services NV 2025/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		%	101,619	1 016 190,00	0,71
4,25 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2031**	EUR	1 000 000	1 000 000		%	102,591	1 025 910,00	0,72
3,375 % BAWAG PSK Bank fuer Arbeit und Wirtschaft und Oesterreichische Postsparkasse AG (MTN) 2025/2033*	EUR	900 000	900 000		%	98,808	889 272,00	0,62
1,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2021/2031*	EUR	500 000	500 000		%	99,042	495 210,00	0,35
3,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2025/2030	EUR	200 000	600 000	400 000	%	100,038	200 076,00	0,14
1,25 % Belfius Bank SA (MTN) 2021/2034*	EUR	700 000	700 000		%	93,964	657 748,00	0,46
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	500 000	500 000		%	90,858	454 290,00	0,32
3,375 % Bertelsmann SE & Co., KGaA (MTN) 2025/2033	EUR	600 000	600 000		%	97,457	584 742,00	0,41
4,289 % BMS Ireland Capital Funding DAC 2025/2045	EUR	523 000	523 000		%	97,981	512 440,63	0,36
2,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2022/2032*	EUR	400 000			%	99,381	397 524,00	0,28
4,159 % BNP Paribas SA (MTN) 2024/2034*	EUR	500 000	500 000		%	101,906	509 530,00	0,36
3,583 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2031*	EUR	400 000	400 000		%	101,108	404 432,00	0,28
3,494 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2033*	EUR	500 000	500 000		%	98,794	493 970,00	0,35
1,75 % BPCE SA (MTN) 2022/2034*	EUR	500 000	500 000		%	95,173	475 865,00	0,33
5,125 % BPCE SA (MTN) 2023/2035*	EUR	300 000			%	105,11	315 330,00	0,22
3,856 % Brisbane Airport Corp., Pty Ltd (MTN) 2025/2035	EUR	541 000	541 000		%	99,628	538 987,48	0,38
5,125 % British Telecommunications Plc (MTN) 2024/2054*	EUR	760 000			%	104,175	791 730,00	0,55
6,125 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2034*	EUR	400 000			%	107,78	431 120,00	0,30
4,00 % CaixaBank SA (MTN) 2025/2037*	EUR	700 000	700 000		%	100,696	704 872,00	0,49
3,125 % Castellum AB 2021/perpetual*	EUR	700 000	700 000		%	98,774	691 418,00	0,48
4,25 % CEZ AS (MTN) 2024/2032	EUR	751 000			%	102,112	766 861,12	0,54
4,296 % Citigroup, Inc. 2025/2036*	EUR	437 000	437 000		%	100,934	441 081,58	0,31
2,928 % Citigroup, Inc. (MTN) 2025/2030*	EUR	341 000	341 000		%	99,295	338 595,95	0,24
3,125 % Colonial SFL Socimi SA (MTN) 2025/2031	EUR	900 000	900 000		%	98,041	882 369,00	0,62
4,125 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2037*	EUR	600 000	600 000		%	100,92	605 520,00	0,42
5,00 % Consolidated Energy Finance SA (MTN) 2021/2028	EUR	720 000			%	57,863	416 613,60	0,29
3,25 % Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2032*	EUR	900 000	900 000		%	98,794	889 146,00	0,62
3,125 % Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2031*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,26	992 600,00	0,70

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,25 % Ctec II GmbH -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	400 000		300 000	%	93,749	374 996,00	0,26
8,50 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- 2025/2029	EUR	276 642	276 642		%	88	243 444,96	0,17
5,50 % Currenta Group Holdings SARL -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	700 000	1 033 000	333 000	%	101,144	708 008,00	0,50
4,625 % Danske Bank A/S (MTN) 2024/2034*	EUR	490 000			%	103,852	508 874,80	0,36
4,375 % DCC Group Finance Ireland DAC (MTN) 2024/2031	EUR	399 000			%	102,959	410 806,41	0,29
4,50 % Deutsche Bank AG (MTN) 2024/2035*	EUR	300 000			%	104,202	312 606,00	0,22
3,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	1 143 000	1 143 000		%	99,258	1 134 518,94	0,79
3,625 % Deutsche Telekom AG (MTN) 2025/2045	EUR	500 000	500 000		%	91,929	459 645,00	0,32
3,875 % Digital Dutch Finco BV (MTN) 2025/2034	EUR	835 000	835 000		%	98,126	819 352,10	0,57
3,75 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2025/2033	EUR	319 000	319 000		%	98,846	315 318,74	0,22
3,50 % Dover Corp. (MTN) 2025/2033	EUR	559 000	559 000		%	98,632	551 352,88	0,39
4,11 % East Japan Railway Co. (MTN) 2023/2043	EUR	430 000			%	97,785	420 475,50	0,29
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083*	EUR	300 000	500 000	200 000	%	105,256	315 768,00	0,22
4,375 % EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	600 000	600 000		%	99,403	596 418,00	0,42
4,375 % Electricite de France SA (MTN) 2024/2036	EUR	300 000			%	102,801	308 403,00	0,22
5,625 % Electricite de France SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	400 000			%	104,249	416 996,00	0,29
3,75 % Elio Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	500 000		%	100,053	500 265,00	0,35
1,875 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2020/2080*	EUR	800 000	800 000		%	99,516	796 128,00	0,56
1,375 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2021/2081*	EUR	500 000	500 000		%	95,168	475 840,00	0,33
5,25 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2024/2084*	EUR	300 000			%	105,723	317 169,00	0,22
4,50 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2025/2055*	EUR	300 000	300 000		%	100,247	300 741,00	0,21
4,926 % Encore Issuances SA 2025/2026*	EUR	705 075	705 075		%	100,529	708 804,85	0,50
4,25 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	467 000	467 000		%	101,327	473 197,09	0,33
6,875 % Energia Group Roi Financeco DAC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 000 000	700 000		%	103,798	1 037 980,00	0,73
5,125 % Engie SA 2024/perpetual*	EUR	500 000			%	105,566	527 830,00	0,37
4,00 % Engie SA 2025/perpetual*	EUR	800 000	800 000		%	99,301	794 408,00	0,56
4,50 % Engie SA 2025/perpetual*	EUR	300 000	300 000		%	99,742	299 226,00	0,21
1,698 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000			%	99,38	993 800,00	0,70
2,045 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2028	EUR	1 500 000	1 500 000		%	96,754	1 451 310,00	1,02
4,125 % EP Infrastructure AS (MTN) 2025/2033	EUR	1 311 000	1 311 000		%	98,846	1 295 871,06	0,91
5,875 % EPH Financing International AS (MTN) 2024/2029	EUR	1 168 000			%	106,933	1 248 977,44	0,88
4,625 % EPH Financing International AS (MTN) 2025/2032	EUR	952 000	952 000		%	101,839	969 507,28	0,68
6,25 % Eurobank Ergasias Services and Holdings SA 2025/perpetual*	EUR	600 000	600 000		%	98,812	592 872,00	0,42
3,25 % Eurobank SA (MTN) 2024/2030*	EUR	679 000	350 000		%	100,297	681 016,63	0,48
5,75 % Eurofins Scientific SE 2025/perpetual*	EUR	326 000	326 000		%	105,013	342 342,38	0,24
3,875 % Eurofins Scientific SE (MTN) 2025/2033	EUR	170 000	170 000		%	99,738	169 554,60	0,12
1,625 % Eustream AS (MTN) 2020/2027	EUR	1 500 000	1 500 000		%	98,003	1 470 045,00	1,03
7,279 % EVOCA SpA -Reg- (MTN) 2024/2029*	EUR	400 000	400 000		%	96,412	385 648,00	0,27
7,00 % Explorer II AS (MTN) 2020/2030	EUR	700 000	700 000	366 475	%	79,626	557 382,00	0,39
10,75 % Fiber Midco SpA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 228 576	1 228 576		%	76,738	942 784,73	0,66
2,875 % Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	500 000	835 000	335 000	%	99,881	499 405,00	0,35
3,50 % Fiserv Funding ULC (MTN) 2025/2032	EUR	480 000	480 000		%	97,988	470 342,40	0,33
4,50 % Fiserv, Inc. (MTN) 2023/2031	EUR	500 000	500 000		%	103,41	517 050,00	0,36
2,625 % FLUVIUS System Operator CV (MTN) 2014/2029	EUR	700 000	700 000		%	97,456	682 192,00	0,48
3,622 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2025/2028	EUR	800 000	800 000		%	100,761	806 088,00	0,56
5,25 % Fressnapf Holding SE (MTN) 2024/2031	EUR	181 000	181 000		%	100,132	181 238,92	0,13
2,00 % Frigo Debtco Plc 2024/2026	EUR	1 118 645	118 645		%	104,47	1 168 648,43	0,82
4,00 % Frigo Debtco Plc 2025/2026*	EUR	427 309	427 309		%	92	393 124,28	0,28
3,625 % GELF Bond Issuer I SA (MTN) 2024/2031	EUR	467 000			%	99,989	466 948,63	0,33
10,25 % Green Bidco SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		%	16,799	167 990,00	0,12
10,375 % Grupo Antolin-Irausa SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	390 000			%	72,938	284 458,20	0,20
4,75 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2024/2029	EUR	550 000			%	104,911	577 010,50	0,40
3,375 % Heimstaden Bostad AB 2020/perpetual*	EUR	300 000	300 000		%	99,989	299 967,00	0,21
3,875 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2024/2029	EUR	268 000			%	101,125	271 015,00	0,19
0,625 % Holcim Finance Luxembourg SA (MTN) 2021/2030	EUR	400 000	400 000		%	90,373	361 492,00	0,25
9,00 % House of HR Group BV -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	350 000	350 000		%	100,632	352 212,00	0,25
4,599 % HSBC Holdings Plc 2024/2035*	EUR	300 000			%	103,724	311 172,00	0,22
9,375 % HT Troplast GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	400 000		%	103,963	415 852,00	0,29
3,50 % Hyundai Capital America (MTN) 2025/2031	EUR	300 000	500 000	200 000	%	100,539	301 617,00	0,21
3,75 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	700 000	700 000		%	99,739	698 173,00	0,49
4,00 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2032	EUR	531 000	531 000		%	98,372	522 355,32	0,37
3,375 % IHG Finance LLC (MTN) 2025/2030	EUR	332 000	332 000		%	99,856	331 521,92	0,23
4,00 % Imerys SA (MTN) 2025/2032	EUR	300 000	300 000		%	99,304	297 912,00	0,21
1,625 % Indigo Group SAS (MTN) 2018/2028	EUR	100 000	100 000		%	97,358	97 358,00	0,07
6,625 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	800 000	800 000		%	92,885	743 080,00	0,52
2,25 % INEOS Styrolution Group GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	800 000	800 000		%	94,087	752 696,00	0,53
4,125 % ING Groep NV (MTN) 2025/2036*	EUR	400 000	400 000		%	101,876	407 504,00	0,29
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR	328 000	328 000		%	105,675	346 614,00	0,24
7,75 % Intesa Sanpaolo SpA 2017/perpetual*	EUR	400 000			%	104,249	416 996,00	0,29
6,375 % Intesa Sanpaolo SpA 2025/perpetual*	EUR	417 000	417 000		%	104,217	434 584,89	0,30
8,00 % Intrum Investments And Financing AB 2025/2027	EUR	400 000	400 000		%	101,686	406 744,00	0,29
4,50 % Iren SpA 2025/perpetual*	EUR	363 000	363 000		%	101,475	368 354,25	0,26
4,375 % JAB Holdings BV (MTN) 2025/2035	EUR	400 000	400 000		%	102,089	408 356,00	0,29
4,00 % Jefferies Financial Group, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	108 000	108 000		%	102,181	110 355,48	0,08

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,125 % Jyske Bank A/S (MTN) 2024/2035*	EUR	500 000			%	105,323	526 615,00	0,37
3,75 % Kellanova (MTN) 2024/2034	EUR	300 000			%	101,151	303 453,00	0,21
5,311 % King US Bidco, Inc. -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	464 000	464 000		%	100,893	468 143,52	0,33
0,00 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000	300 000		%	16,25	48 750,00	0,03
0,00 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- 2025/2029*	EUR	496 827	496 827		%	5,333	26 495,78	0,02
9,50 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	600 000	167 000		%	93,319	559 914,00	0,39
8,50 % La Financiere Atalian SASU 2024/2028	EUR	1 890 000	90 000		%	29,353	554 771,70	0,39
4,375 % La Mondiale SAM (MTN) 2025/2035	EUR	600 000	600 000		%	100,249	601 494,00	0,42
6,75 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2024/perpetual*	EUR	1 000 000			%	104,468	1 044 680,00	0,73
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029	EUR	200 000	200 000		%	93,558	187 116,00	0,13
9,375 % LHMC Finco 2 Sarl -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	500 000	500 000		%	104,108	520 540,00	0,36
4,00 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2025/2035*	EUR	550 000	550 000		%	101,682	559 251,00	0,39
10,50 % Luna 1.5 Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	700 000	700 000		%	103,961	727 727,00	0,51
3,625 % Magna International, Inc. (MTN) 2025/2031	EUR	392 000	392 000		%	101,125	396 410,00	0,28
4,00 % Manchester Airport Group Funding Plc (MTN) 2025/2035	EUR	714 000	714 000		%	100,1	714 714,00	0,50
7,014 % Manuchar Group Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	900 000	900 000		%	96,024	864 216,00	0,61
7,335 % Maticmind SpA -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	308 000	308 000		%	99,781	307 325,48	0,22
6,00 % Maxam Prill Sarl -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	800 000	1 100 000	300 000	%	102,328	818 624,00	0,57
3,772 % mBank SA (MTN) 2025/2032*	EUR	400 000	400 000		%	100,127	400 508,00	0,28
4,50 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2034	EUR	589 000	589 000		%	99,825	587 969,25	0,41
3,75 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR	300 000	300 000		%	99,315	297 945,00	0,21
3,375 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2031	EUR	207 000	207 000		%	99,112	205 161,84	0,14
4,125 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2025/2046*	EUR	600 000	600 000		%	100,084	600 504,00	0,42
4,496 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2025/2056*	EUR	921 000	921 000		%	99,764	918 826,44	0,64
4,114 % Nippon Life Insurance Co. 2025/2055*	EUR	357 000	357 000		%	99,326	354 593,82	0,25
3,201 % Nissan Motor Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	500 000	500 000		%	98,425	492 125,00	0,34
3,625 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2038	EUR	399 000	799 000	400 000	%	98,147	391 606,53	0,27
3,678 % NTT Finance Corp. -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	460 000	460 000		%	100,58	462 668,00	0,32
2,875 % OMV AG 2020/perpetual*	EUR	100 000			%	97,399	97 399,00	0,07
4,37 % OMV AG 2025/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	101,464	507 320,00	0,36
1,375 % Orange SA (MTN) 2021/perpetual*	EUR	400 000			%	93,309	373 236,00	0,26
4,125 % Orange SA (MTN) 2025/2045	EUR	300 000	300 000		%	96,203	288 609,00	0,20
1,75 % Orsted AS 2019/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	95,97	479 850,00	0,34
5,125 % Orsted AS 2024/3024*	EUR	380 000			%	102,561	389 731,80	0,27
4,25 % Pfizer Netherlands International Finance BV 2025/2045	EUR	516 000	516 000		%	99,406	512 934,96	0,36
12,00 % Preem Holdings AB -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	400 000	400 000		%	103,638	414 552,00	0,29
0,00 % Pro-Gest SpA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	3 607 000			%	45,337	1 635 305,59	1,15
4,375 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2024/2036	EUR	338 000			%	102,68	347 058,40	0,24
0,75 % Proximus SADP (MTN) 2021/2036	EUR	400 000	400 000		%	75,146	300 584,00	0,21
6,529 % Quicktop Holdco AB (MTN) 2025/2030*	EUR	600 000	600 000		%	102,694	616 164,00	0,43
3,50 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2025/2031*	EUR	200 000	200 000		%	99,748	199 496,00	0,14
3,625 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2025/2033*	EUR	300 000	300 000		%	99,756	299 268,00	0,21
3,852 % Raiffeisen Schweiz Genossenschaft (MTN) 2024/2032*	EUR	400 000			%	102,025	408 100,00	0,29
4,375 % Redexis S.A.U. (MTN) 2024/2031**	EUR	400 000			%	102,227	408 908,00	0,29
6,816 % Rino Mastrotto Group SpA -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	96,861	968 610,00	0,68
3,25 % Robert Bosch Finance LLC (MTN) 2025/2031	EUR	700 000	700 000		%	99,763	698 341,00	0,49
4,00 % Robert Bosch Investment Nederland BV (MTN) 2025/2037	EUR	700 000	700 000		%	100,114	700 798,00	0,49
3,774 % Roquette Freres SA (MTN) 2024/2031	EUR	800 000	500 000		%	100,338	802 704,00	0,56
2,375 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2024/2026	EUR	450 000	450 000		%	98,886	444 987,00	0,31
3,45 % Scentre Management Ltd (MTN) 2025/2033	EUR	724 000	724 000		%	98,573	713 668,52	0,50
5,87 % Seche Environnement SACA 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	100,596	201 192,00	0,14
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	500 000	500 000		%	104,011	520 055,00	0,36
3,50 % Servicios Financieros Carrefour Establecimiento Financiero de Credito SA (MTN) 2025/2028	EUR	800 000	800 000		%	100,568	804 544,00	0,56
3,375 % SGSP Australia Assets Pty Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	500 000		%	98,429	492 145,00	0,34
0,00 % Signa Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	3 300 000			%	14,698	485 034,00	0,34
3,875 % Société Générale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	400 000	400 000		%	99,791	399 164,00	0,28
3,75 % Société Générale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	900 000	900 000		%	99,996	899 964,00	0,63
5,00 % Sogecap SA 2024/2045*	EUR	300 000			%	103,736	311 208,00	0,22
4,25 % Solvay SA (MTN) 2024/2031	EUR	300 000			%	102,119	306 357,00	0,21
1,875 % Southern Co. 2021/2081*	EUR	930 000	300 000		%	97,255	904 471,50	0,63
4,00 % SSE Plc 2022/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	101,251	506 255,00	0,35
4,00 % SSE Plc (MTN) 2025/perpetual*	EUR	968 000	968 000		%	100,308	970 981,44	0,68
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	98,088	1 961 760,00	1,37
4,00 % Syensqo SA (MTN) 2025/2035	EUR	400 000	400 000		%	99,816	399 264,00	0,28
7,375 % Synthomer Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	500 000	500 000		%	88,719	443 595,00	0,31
10,25 % Takko Fashion GmbH -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	900 000	100 000	100 000	%	109,079	981 711,00	0,69
5,752 % Telefonica Europe BV 2024/perpetual*	EUR	400 000			%	105,846	423 384,00	0,30
1,375 % Telia Co., AB 2020/2081*	EUR	763 000	763 000		%	99,705	760 749,15	0,53

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,875 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	400 000			%	104,004	416 016,00	0,29
3,625 % Teollisuuden Voima Oyj (MTN) 2025/2033	EUR	336 000	336 000		%	99,31	333 681,60	0,23
4,75 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2024/perpetual*	EUR	600 000			%	103,548	621 288,00	0,44
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual*	EUR	400 000			%	92,893	371 572,00	0,26
4,033 % Transurban Finance Co., Pty Ltd (MTN) 2025/2037	EUR	458 000	458 000		%	99,3	454 794,00	0,32
7,50 % UniCredit SpA 2019/perpetual*	EUR	300 000			%	101,971	305 913,00	0,21
1,625 % Veolia Environnement SA 2019/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	99,149	495 745,00	0,35
3,795 % Veolia Environnement SA (MTN) 2025/2037	EUR	600 000	600 000		%	97,759	586 554,00	0,41
4,00 % Vesteda Finance BV (MTN) 2024/2032	EUR	620 000			%	102,739	636 981,80	0,45
4,625 % Vodafone Group Plc (MTN) 2025/2055*	EUR	620 000	620 000		%	99,094	614 382,80	0,43
7,50 % Volkswagen International Finance NV 2023/perpetual*	EUR	300 000			%	109,018	327 054,00	0,23
5,994 % Volkswagen International Finance NV 2025/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	103,581	517 905,00	0,36
4,693 % Warnermedia Holdings, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	174 000	174 000		%	94,155	163 829,70	0,11
3,625 % Werfen SA (MTN) 2025/2032	EUR	400 000	400 000		%	99,585	398 340,00	0,28
3,153 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2025/2031*	EUR	400 000	400 000		%	99,929	399 716,00	0,28
7,594 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2022/2032*	GBP	410 000			%	104,631	491 440,76	0,34
4,25 % BP Capital Markets Plc 2020/perpetual*	GBP	1 000 000	1 000 000		%	99,124	1 135 548,69	0,80
7,00 % Deuce Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	660 000	660 000		%	101,302	765 929,68	0,54
5,15 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2026	GBP	280 000			%	100,504	322 380,17	0,23
7,375 % International Distribution Services Plc (MTN) 2023/2030	GBP	241 000	485 000	244 000	%	107,605	297 082,07	0,21
1,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2032*	GBP	400 000			%	95,221	436 334,62	0,31
6,875 % Vattenfall AB 2023/2083*	GBP	510 000			%	102,572	599 274,70	0,42
5,742 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	GBP	786 000	786 000		%	100,093	901 266,43	0,63
6,45 % BP Capital Markets Plc 2024/perpetual*	USD	450 000			%	106,261	406 507,14	0,28
7,00 % Danske Bank AS 2025/perpetual*	USD	490 000	490 000		%	105,03	437 513,25	0,31
4,875 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	3 671 000	3 671 000		%	101,754	3 175 540,39	2,23
9,375 % Société Générale SA -Reg- 2022/perpetual*	USD	600 000			%	106,677	544 131,43	0,38
3,091 % UBS Group AG -Reg- 2021/2032*	USD	280 000			%	93,006	221 386,31	0,16
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							2 231 624,73	1,56
Titres portant intérêt								
12,00 % Consolidated Energy Finance SA -144A- (MTN) 2024/2031	USD	300 000	300 000		%	70,576	179 994,84	0,13
5,70 % Cox Communications, Inc. -144A- (MTN) 2023/2033	USD	500 000	500 000		%	101,113	429 792,43	0,30
5,204 % Repsol E&P Capital Markets US LLC -144A- (MTN) 2025/2030	USD	200 000	200 000		%	101,619	172 777,30	0,12
9,25 % UBS Group AG -144A- 2023/perpetual*	USD	1 000 000	1 000 000		%	109,868	934 013,14	0,65
7,50 % ZF North America Capital, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	600 000	600 000		%	100,975	515 047,02	0,36
Parts de fonds							3 561 831,90	2,50
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed								
Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	148	8 628	8 613	EUR	10 676,378	1 580 103,90	1,11
DWS Invest SICAV - Corporate Hybrid Bonds -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	14 745			EUR	134,4	1 981 728,00	1,39
Total du portefeuille-titres							139 935 050,46	98,05
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							22 000,00	0,01
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (MS)	Unité	-40		40			22 000,00	0,01
Dérivés sur devises							29 020,26	0,02
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 0,2 million							-150,16	0,00
USD/EUR 2,5 millions							-38 707,32	-0,03

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/AUD 1,1 million							-10 584,99	-0,01
EUR/GBP 4,4 millions							-49 270,71	-0,03
EUR/USD 8,4 millions							127 733,44	0,09
Swaps							-162 529,84	-0,11
Créances/dettes								
Credit Default Swaps								
Protection Buyer								
iTraxx Europe / 5 % / 20/06/2031 (OTC) (BNP)	Unité	1 000 000					169 872,05	0,12
Protection Seller								
iTraxx Europe / 5 % / 20/12/2030 (OTC) (BC)	Unité	3 000 000	3 000 000				-332 401,89	-0,23
Avoirs bancaires							777 447,02	0,54
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						579 406,44	0,40
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	8 961					5 104,53	0,01
Livre sterling	GBP	38 951					44 621,85	0,03
Franc suisse	CHF	4 667					5 019,86	0,00
Dollar américain	USD	168 557					143 294,34	0,10
Autres éléments d'actif							2 236 233,52	1,57
Intérêts à recevoir							2 234 922,78	1,57
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							1 294,32	0,00
Autres actifs							16,42	0,00
Total des éléments d'actif**							143 268 336,49	100,38
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-110 325,61	-0,08
Autres engagements divers							-4 166,67	0,00
Total des engagements							-545 607,35	-0,38
Actif du fonds							142 722 729,14	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF TFCH	CHF	104,64
Classe FC	EUR	116,62
Classe FC100	EUR	103,74
Classe FD	EUR	107,26
Classe LC	EUR	109,77
Classe LD	EUR	106,92
Classe LDM	EUR	99,87
Classe NC	EUR	101,73
Classe TFC	EUR	110,45
Classe TFD	EUR	107,27
Classe USD XCH	USD	113,29
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF TFCH	Unité	1 400,000
Classe FC	Unité	1 142 449,000
Classe FC100	Unité	29 000,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	5 446,000
Classe LD	Unité	23 823,988
Classe LDM	Unité	542,647
Classe NC	Unité	100,000
Classe TFC	Unité	7 880,000
Classe TFD	Unité	820,000
Classe USD XCH	Unité	22 230,841

DWS Invest Credit Opportunities

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille (du 1^{er} janvier 2025 au 24 avril 2025)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	13,986
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	25,714
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	17,491

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 24 avril 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,5, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
80 % ICE BofA Euro High Yield BB Rated Index (HE10), 20 % ICE BofA CCC & Lower Euro High Yield Index EUR (du 25 avril 2025 au 31 décembre 2025)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	85,779
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	85,779
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	106,634

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 25 avril 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,4, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 27 821 876,69 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

BC = Barclays Bank Ireland PLC
BNP = BNP Paribas S.A.

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
14,50 % AIR BALTIC Corp. -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	400 000	395 444,00	
4,75 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2025/2037*	EUR	900 000	939 933,00	
4,25 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2031	EUR	900 000	923 319,00	
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	100 000	105 675,00	
4,375 % Redexis S.A.U. (MTN) 2024/2031	EUR	300 000	306 681,00	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			2 671 052,00	2 671 052,00
Parties contractantes des prêts de titres				
Deutsche Bank AG FI et Jefferies GmbH.				
Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres			EUR	2 884 501,30
dont :				
Obligations			EUR	2 884 501,30

DWS Invest Credit Opportunities

Taux de change (cotation au certain)

		au 30 décembre 2025			
Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.*** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Credit Opportunities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	7 108 624,05	
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	154 645,05	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	54 235,57	
4. Revenus des prêts de titres	EUR	18 269,76	
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-13 949,27	
6. Autres revenus	EUR	904,46	
Total des revenus	EUR	7 322 729,62	
II. Dépenses			
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-635 169,73	
2. Commission de gestion	EUR	-843 028,33	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-817 251,56	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	1 145,76	
Commission d'administration	EUR	-26 922,53	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-8 993,18	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-14 393,90	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-68 791,18	
6. Autres dépenses	EUR	-29 865,08	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-5 480,93	
Autres	EUR	-24 384,15	
Total des dépenses	EUR	-1 600 241,40	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 722 488,22	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-12 106 681,95	
Résultat des opérations de vente	EUR	-12 106 681,95	
V. Résultat de l'exercice	EUR	-6 384 193,73	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF TFCH 0,73 % par an,	classe FC 0,69 % par an,
classe FC100 0,28 % par an,	classe FD 0,70 % par an,
classe LC 1,01 % par an,	classe LD 1,02 % par an,
classe LDM 0,91 % ²⁾ ,	classe NC 1,21 % ²⁾ ,
classe TFC 0,69 % par an,	classe TFD 0,69 % par an,
classe USD XCH 0,31 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF TFCH 0,009 % par an,	classe FC 0,005 % par an,
classe FC100 0,005 % par an,	classe FD 0,005 % par an,
classe LC 0,007 % par an,	classe LD 0,008 % par an,
classe LDM 0,010 % ²⁾ ,	classe NC 0,004 % ²⁾ ,
classe TFC 0,005 % par an,	classe TFD 0,005 % par an,
classe USD XCH 0,004 % par an.	

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 7 947,00 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-9 310,22	
2. Encaissement (net)	EUR	8 884 692,90	
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	13 733 797,18	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 722 488,22	
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-12 106 681,95	
5. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-2 785 749,92	
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	142 722 729,14	

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			
	EUR	-12 106 681,95	
Sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	1 475 050,45	
Opérations de change (à terme)	EUR	295 142,77	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	-13 876 875,17	

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,01

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,66

Classe LDM

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Credit Opportunities

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe TFD

Type	au	Devisé	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,02

Classe USD XCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	142 722 729,14
2024		EUR	129 283 492,93
2023		EUR	118 524 057,02
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe CHF TFCH	CHF	104,64
	Classe FC	EUR	116,62
	Classe FC100	EUR	103,74
	Classe FD	EUR	107,26
	Classe LC	EUR	109,77
	Classe LD	EUR	106,92
	Classe LDM	EUR	99,87
	Classe NC	EUR	101,73
	Classe TFC	EUR	110,45
	Classe TFD	EUR	107,27
2024	Classe USD XCH	USD	113,29
	Classe CHF TFCH	CHF	103,31
	Classe FC	EUR	112,53
	Classe FC100	EUR	99,70
	Classe FD	EUR	106,51
	Classe LC	EUR	106,24
	Classe LD	EUR	106,18
	Classe LDM	EUR	-
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	106,58
2023	Classe TFD	EUR	106,50
	Classe USD XCH	USD	106,81
	Classe CHF TFCH	CHF	-
	Classe FC	EUR	105,88
	Classe FC100	EUR	-
	Classe FD	EUR	100,28
	Classe LC	EUR	100,27
	Classe LD	EUR	100,27
	Classe LDM	EUR	-
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	100,28
	Classe TFD	EUR	100,28
	Classe USD XCH	USD	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 21,10 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 179 802 319,84 euros.

DWS Invest Credit Opportunities

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Euro

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI EMU Value). À cette fin, au moins 75 % des actifs du compartiment sont investis, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Euro », dans des actions d'émetteurs dont le siège social se situe dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM). Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les 30 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers de placement comprenant des actions des grandes entreprises de la zone euro en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. En outre, dans le cadre de la stratégie de placement, des techniques définies peuvent être utilisées pour réduire les restructurations superflues du portefeuille, afin de limiter l'impact sur le marché et les frais de transaction. Conformément à ces techniques, il est notamment prévu de limiter le remplacement d'une action existante de la stratégie de placement lors de la restructuration aux cas où le CROCI-ÖKGV est suffisamment supérieur à celui de l'action de remplacement proposée. En conséquence, il peut arriver dans certains cas qu'une action ne soit pas incluse lors de la recomposition d'un compartiment, bien qu'elle figure parmi les 30 actions

DWS Invest CROCI Euro

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1769938041	23,7 %	34,8 %	38,1 %
Classe IC	LU1769937829	24,4 %	37,1 %	41,9 %
Classe IC50 ¹⁾	LU1923310137	4,3 %	15,2 %	19,6 %
Classe LD	LU1769938124	23,7 %	34,8 %	38,2 %
Classe NC	LU1897138860	22,5 %	30,9 %	31,3 %
Classe TFC	LU1769938397	24,4 %	36,9 %	41,6 %
Classe TFD	LU2315795752	24,4 %	36,9 %	32,5 % ²⁾
Classe USD LCH ³⁾	LU1769938470	26,4 %	43,4 %	52,1 %
Classe USD TFCH ³⁾	LU2297064466	27,1 %	45,7 %	59,3 % ¹⁾
MSCI EMU Value depuis le 15 août 2024 (auparavant : EURO STOXX 50)		36,4 %	84,4 %	104,8 %

¹⁾ Classe d'actions clôturée le 25 février 2025 / dernier calcul de la valeur liquidative le 4 février 2025

²⁾ Classe TFD lancée le 15 avril 2021 / classe USD TFCH lancée le 26 février 2021

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

présentant le CROCI-ÖKGV le plus bas parmi les actions éligibles. De même, une action peut rester dans le compartiment même si elle ne figure plus parmi les 30 actions présentant le CROCI-ÖKGV le plus bas. Ces techniques n'ont aucune incidence sur la stratégie de placement, qui continue de détenir environ 30 composantes. En outre, dans le cadre de la stratégie de placement, d'autres facteurs tels que la liquidité, les frais de transaction et, après notification au CROCI Investment and Valuation Group, les événements de marché liés aux actions éligibles peuvent être pris en compte. Lors de la définition de la mise en œuvre de la stratégie de placement au sein du compartiment, l'équipe de gestion du compartiment peut tenir compte de limites de risque. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance

d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi

abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que par de solides bénéfices d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par

les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI Euro a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 23,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI EMU Value, a pour sa part enregistré une hausse de 36,4 % sur la même période (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI Euro reposait principalement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle et nationale résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment a été largement diversifié. Les valeurs industrielles telles que Saint-Gobain, Ryanair Holdings et Vinci ont fait l'objet d'une priorité de placement particulière. Le secteur des biens de consommation de base a également fait partie des priorités, avec des positions dans Ahold Delhaize et Henkel AG. Un engagement dans le secteur des services publics, avec une position sur Verbund, venait les compléter. En ce qui concerne la répartition géographique, le portefeuille était fondamentalement largement diversifié. L'équipe de gestion du compartiment s'est concentrée sur les investissements en France et en Allemagne.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Euro

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	1 849 411,20	3,18
Services de télécommunications	1 977 892,10	3,40
Biens de consommation durables	19 182 493,09	32,93
Énergie	1 948 203,57	3,35
Biens de consommation courante	3 863 156,80	6,64
Secteur financier	11 614 224,32	19,97
Matières premières	5 749 045,93	9,87
Industrie	5 732 340,82	9,84
Services aux collectivités	5 864 667,06	10,07
Total actions	57 781 434,89	99,25
2. Dérivés	-6 053,79	-0,01
3. Avoirs bancaires	53,16	0,00
4. Autres éléments d'actif	586 947,33	1,01
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	48 395,16	0,08
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-4 289,87	-0,01
2. Autres engagements	-105 998,80	-0,18
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-81 944,73	-0,14
III. Actif du fonds	58 218 543,35	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Euro

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							57 781 434,89	99,25
Actions								
Accor SA	Unité	40 640	11 446	87 221	EUR	47,95	1 948 688,00	3,35
Anheuser-Busch InBev SA	Unité	34 617	9 054	85 944	EUR	54,88	1 899 780,96	3,26
ArcelorMittal SA	Unité	49 491	74 617	25 126	EUR	38,99	1 929 654,09	3,31
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Unité	97 920	150 063	52 143	EUR	20,01	1 959 379,20	3,37
Banco Santander SA	Unité	191 675	281 455	89 780	EUR	10,11	1 937 834,25	3,33
Bayer AG	Unité	54 141	4 600	236 407	EUR	37,01	2 003 758,41	3,44
Beiersdorf AG	Unité	20 319	9 023	32 608	EUR	93,68	1 903 483,92	3,27
BNP Paribas SA	Unité	23 875	27 274	3 399	EUR	81,14	1 937 217,50	3,33
Capgemini SE	Unité	12 992	4 710	26 185	EUR	142,35	1 849 411,20	3,18
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	21 799	6 153	47 537	EUR	86,92	1 894 769,08	3,25
Crédit Agricole SA	Unité	109 819	126 087	16 268	EUR	17,625	1 935 559,88	3,33
Danone SA	Unité	24 480	3 226	62 480	EUR	76,9	1 882 512,00	3,23
Deutsche Post AG	Unité	41 093	7 405	127 286	EUR	46,73	1 920 275,89	3,30
DSM-Firmenich AG	Unité	27 604	27 631	27	EUR	68,8	1 899 155,20	3,26
E.ON SE	Unité	121 676	22 012	385 137	EUR	16,125	1 962 025,50	3,37
Engie SA	Unité	87 081	23 070	300 080	EUR	22,36	1 947 131,16	3,34
Heineken NV	Unité	27 637	7 217	57 600	EUR	69,6	1 923 535,20	3,30
Henkel AG & Co., KGaA -Pref-	Unité	27 112	12 756	50 218	EUR	69,58	1 886 452,96	3,24
Intesa Sanpaolo SpA	Unité	325 594	341 619	16 025	EUR	5,927	1 929 795,64	3,32
Kerry Group Plc -A-	Unité	25 092	27 414	2 322	EUR	77,6	1 947 139,20	3,34
Merck KGaA	Unité	16 119	6 167	29 021	EUR	122,6	1 976 189,40	3,39
Nokia Oyj	Unité	352 817	117 417	1 031 972	EUR	5,606	1 977 892,10	3,40
Pernod Ricard SA	Unité	24 925	12 995	37 733	EUR	73,08	1 821 519,00	3,13
Ryanair Holdings Plc	Unité	64 678	9 141	224 912	EUR	29,6	1 914 468,80	3,29
Sanofi SA	Unité	23 334	8 736	44 373	EUR	83,06	1 938 122,04	3,33
Symrise AG	Unité	27 878	47 907	20 029	EUR	68,88	1 920 236,64	3,30
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Unité	215 840	47 246	543 822	EUR	9,06	1 955 510,40	3,36
TotalEnergies SE	Unité	34 561	9 221	78 566	EUR	56,37	1 948 203,57	3,35
UniCredit SpA	Unité	27 021	34 855	7 834	EUR	70,85	1 914 437,85	3,29
Vinci SA	Unité	15 931	3 129	41 989	EUR	120,35	1 917 295,85	3,29
Total du portefeuille-titres							57 781 434,89	99,25
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							239,52	0,00
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
DJ Euro Stoxx 50 03/2026 (DB)	Unité	1	1				239,52	0,00
Dérivés sur devises							-6 293,31	-0,01
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,4 million							-6 293,31	-0,01
Avoirs bancaires							53,16	0,00
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	23					26,02	0,00
Dollar américain	USD	32					27,14	0,00
Autres éléments d'actif							586 947,33	1,01
Droits à dividende/à distribution							473 266,63	0,81
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							57 830,29	0,10
Autres actifs							55 850,41	0,10
À recevoir au titre d'opérations sur actions							48 395,16	0,08
Total des éléments d'actif*							58 417 070,06	100,34

DWS Invest CROCI Euro

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Engagements à court terme								
Crédits en euro	EUR						-4 289,87 -4 289,87	-0,01 -0,01
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-105 998,80 -105 998,80	-0,18 -0,18
Engagements découlant d'opérations sur actions								
Total des engagements								
Actif du fonds								
							58 218 543,35	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	451,63
Classe LC	EUR	402,18
Classe LD	EUR	182,28
Classe NC	EUR	147,94
Classe TFC	EUR	248,02
Classe TFD	EUR	121,01
Classe USD LCH	USD	179,22
Classe USD TFCH	USD	159,31
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	24 261,471
Classe LC	Unité	81 421,995
Classe LD	Unité	14 571,223
Classe NC	Unité	328,000
Classe TFC	Unité	36 211,076
Classe TFD	Unité	20 372,000
Classe USD LCH	Unité	2 300,000
Classe USD TFCH	Unité	100,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI EMU Value Index Net EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	79,751
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	97,051
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	91,523

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 57 914,07 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG, Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Commerzbank AG, State Street Bank International GmbH et Toronto Dominion Bank.

DWS Invest CROCI Euro

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest CROCI Euro

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	1 653 006,91
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	2 854,89
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR	537 346,57
4. Autres revenus	EUR	552,54
dont :		
Autres	EUR	552,54
Total des revenus	EUR	2 193 760,91
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-1 698,01
2. Commission de gestion	EUR	-391 308,80
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-421 439,73
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	51 514,34
Commission d'administration	EUR	-21 383,41
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-1 172,61
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-23 851,33
5. Taxe d'abonnement	EUR	-21 275,38
6. Autres dépenses	EUR	-32 942,88
dont :		
Autres	EUR	-32 942,88
Total des dépenses	EUR	-472 249,01
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 721 511,90
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	7 359 417,59
Résultat des opérations de vente	EUR	7 359 417,59
V. Résultat de l'exercice	EUR	9 080 929,49

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 635 574,69 euros.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,58 % par an,	classe IC50 0,04 % ³⁾ ,
classe LC 1,15 % par an,	classe LD 1,15 % par an,
classe NC 2,15 % par an,	classe TFC 0,62 % par an,
classe TFD 0,62 % par an,	classe USD LCH 1,18 % par an,
classe USD TFCH 0,65 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

³⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 129 885,87 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	163 381 183,29
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-119 584,30
2. Décaissement (net)	EUR	-124 092 694,28
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	2 521 425,60
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 721 511,90
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	7 359 417,59
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	7 447 283,55
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	58 218 543,35

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	7 359 417,59
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	7 371 211,93
Opérations de change (à terme)	EUR	14 300,74
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	-26 095,08

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,98

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,87

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest CROCI Euro

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	58 218 543,35
2024		EUR	163 381 183,29
2023		EUR	379 651 930,55
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe IC	EUR	451,63
	Classe IC50	EUR	
	Classe LC	EUR	402,18
	Classe LD	EUR	182,28
	Classe NC	EUR	147,94
	Classe TFC	EUR	248,02
	Classe TFD	EUR	121,01
2024	Classe USD LCH	USD	179,22
	Classe USD TFCH	USD	159,31
	Classe IC	EUR	363,01
	Classe IC50	EUR	135,02
	Classe LC	EUR	325,11
	Classe LD	EUR	150,51
	Classe NC	EUR	120,80
2023	Classe TFC	EUR	199,43
	Classe TFD	EUR	99,87
	Classe USD LCH	USD	141,76
	Classe USD TFCH	USD	125,33
	Classe IC	EUR	385,67
	Classe IC50	EUR	143,23
	Classe LC	EUR	347,27
	Classe LD	EUR	164,56
	Classe NC	EUR	130,33
	Classe TFC	EUR	211,96
	Classe TFD	EUR	109,16
	Classe USD LCH	USD	148,71
	Classe USD TFCH	USD	130,76

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 21,25 euros.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Global Dividends

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World High Dividend Yield). Pour ce faire, le compartiment investit dans le monde entier dans des actions d'entreprises à forte capitalisation boursière des pays industrialisés, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Global Dividends ». Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les 50 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions des grandes entreprises des pays industrialisés en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé et qui remplissent également certains critères de dividendes durables. Les quelque 50 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises géopolitiques telles que la guerre

DWS Invest CROCI Global Dividends

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU1769944106	17,0 %	32,3 %	43,8 %
Classe USD IC	LU1769944015	17,9 %	35,5 %	49,6 %
Classe USD LDQ	LU1769944288	17,0 %	32,4 %	43,9 %
Classe IC ²⁾	LU1769943553	4,3 %	23,2 %	56,4 %
Classe ID ²⁾	LU1769943637	4,3 %	23,2 %	56,4 %
Classe LC ²⁾	LU1769943710	3,5 %	20,3 %	50,4 %
Classe LD ²⁾	LU1769943801	3,5 %	20,3 %	50,4 %
Classe NC ²⁾	LU2702347712	2,9 %	6,6 % ¹⁾	–
Classe PFC ²⁾	LU2702347555	2,5 %	5,6 % ¹⁾	–
Classe TFC ²⁾	LU1769943983	4,3 %	23,0 %	56,1 %
Classe GBP IC ³⁾	LU1769943124	9,9 %	21,5 %	51,2 %
Classe GBP ID ³⁾	LU1769943397	9,9 %	21,5 %	51,0 %
Classe GBP LC ³⁾	LU1769943470	9,0 %	18,6 %	45,2 %
MSCI World High Dividend Yield depuis le 15 août 2024 (auparavant : MSCI World (NDR))		19,6 %	65,4 %	65,2 %

¹⁾ Classes NC et PFC lancées le 30 janvier 2024

²⁾ en EUR

³⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine

(Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que

par de solides bénéfices d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI Global Dividends a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 17,0 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World High Dividend Yield, a pour sa part augmenté de 19,6 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI Global Dividends reposait principalement sur une évaluation économique

après exclusion des actions qui ne répondaient pas à divers critères de durabilité des dividendes ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Cela a conduit à une large diversification sectorielle. Les pondérations les plus importantes concernaient les secteurs de la santé, des biens de consommation de base, des biens industriels et de l'énergie. En ce qui concerne la structure par pays, les États-Unis étaient les plus fortement pondérés, avec une part d'environ 50 % du total des actifs, suivis du Japon et des pays européens.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Global Dividends

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	9 433 287,27	8,24
Biens de consommation durables	62 419 679,18	54,52
Énergie	11 211 393,95	9,79
Biens de consommation courante	7 452 445,19	6,51
Matières premières	9 738 968,68	8,51
Industrie	13 705 985,61	11,96
Total actions	113 961 759,88	99,53
2. Dérivés	877,25	0,00
3. Avoirs bancaires	333 628,88	0,29
4. Autres éléments d'actif	473 367,17	0,41
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	9 027,37	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-217 597,45	-0,19
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-54 346,68	-0,05
III. Actif du fonds	114 506 716,42	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Global Dividends

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							113 961 759,88	99,53
Actions								
BHP Group Ltd	Unité	81 891	13 698	21 680	AUD	45,1	2 474 868,98	2,16
CSL Ltd	Unité	18 595	18 980	385	AUD	172,42	2 148 440,44	1,88
Nestle SA	Unité	21 886	25 672	30 964	CHF	78,38	2 170 187,46	1,90
Novartis AG	Unité	17 006	820	6 694	CHF	109,8	2 362 273,14	2,06
Roche Holding AG	Unité	5 653	430	3 092	CHF	328,3	2 347 877,66	2,05
Sonova Holding AG	Unité	8 925	9 112	187	CHF	206,8	2 334 986,40	2,04
Capgemini SE	Unité	14 710	15 731	1 021	EUR	142,35	2 463 135,92	2,15
Deutsche Post AG	Unité	44 566	3 768	22 700	EUR	46,73	2 449 726,90	2,14
Henkel AG & Co., KGaA -Pref-	Unité	26 987	4 690	6 090	EUR	69,58	2 208 804,44	1,93
Pernod Ricard SA	Unité	24 628	10 192	6 492	EUR	73,08	2 117 122,16	1,85
Sanofi SA	Unité	21 416	2 995	6 042	EUR	83,06	2 092 418,34	1,83
TotalEnergies SE	Unité	33 817	3 853	8 861	EUR	56,37	2 242 339,39	1,96
Vinci SA	Unité	16 072	2 593	8 766	EUR	120,35	2 275 276,87	1,99
Diageo Plc	Unité	95 471	97 423	1 952	GBP	16,01	2 059 719,02	1,80
GSK Plc	Unité	92 506	4 000	54 580	GBP	18,275	2 278 098,32	1,99
Rio Tinto Plc	Unité	31 258	4 177	11 031	GBP	60,03	2 528 568,40	2,21
Asahi Group Holdings Ltd	Unité	194 185	198 100	3 915	JPY	1 639,5	2 037 088,06	1,78
Astellas Pharma, Inc.	Unité	178 095	32 747	87 686	JPY	2 093	2 385 083,89	2,08
Daiichi Sankyo Co., Ltd	Unité	98 008	103 711	5 703	JPY	3 348	2 099 566,71	1,83
Komatsu Ltd	Unité	67 084	8 270	29 607	JPY	5 000	2 146 207,25	1,87
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd	Unité	75 274	89 409	14 135	JPY	4 873	2 347 059,55	2,05
Shionogi & Co., Ltd	Unité	124 711	6 785	55 988	JPY	2 841	2 267 037,47	1,98
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd	Unité	77 592	11 787	20 440	JPY	4 835	2 400 469,14	2,10
Essity AB -B-	Unité	80 215	86 820	6 605	SEK	264,9	2 307 311,39	2,01
Volvo AB	Unité	79 046	18 082	35 977	SEK	295,9	2 539 764,96	2,22
Accenture Plc -A-	Unité	9 049	9 654	605	USD	272,39	2 464 857,11	2,15
Amcor Plc	Unité	260 702	265 995	5 293	USD	8,445	2 201 628,39	1,92
Amgen, Inc.	Unité	6 382	721	2 775	USD	328,45	2 096 167,90	1,83
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	46 166	14 140	8 540	USD	54,055	2 495 503,13	2,18
Constellation Brands, Inc.	Unité	16 642	31 649	15 007	USD	140,08	2 331 211,36	2,04
Devon Energy Corp.	Unité	60 841	76 333	78 079	USD	36,7	2 232 864,70	1,95
EOG Resources, Inc.	Unité	19 826	6 088	3 733	USD	105,59	2 093 427,34	1,83
General Mills, Inc.	Unité	45 556	15 925	7 995	USD	47,04	2 142 954,24	1,87
Gilead Sciences, Inc.	Unité	17 155	415	10 338	USD	123,68	2 121 730,40	1,85
HP, Inc.	Unité	96 464	108 295	11 831	USD	22,865	2 205 649,36	1,93
J M Smucker Co.	Unité	20 361	6 178	6 924	USD	99,59	2 027 751,99	1,77
Johnson & Johnson	Unité	10 908	844	5 462	USD	206,76	2 255 338,08	1,97
Keurig Dr Pepper, Inc.	Unité	79 237	80 859	1 622	USD	28,21	2 235 275,77	1,95
Kraft Heinz Co.	Unité	87 964	25 560	15 520	USD	24,455	2 151 159,62	1,88
Lockheed Martin Corp.	Unité	4 597	5 233	636	USD	489,03	2 248 070,91	1,96
Masco Corp.	Unité	36 767	37 522	755	USD	64,87	2 385 075,29	2,08
Merck & Co., Inc.	Unité	22 662	7 444	9 386	USD	106,435	2 412 029,97	2,11
ONEOK, Inc.	Unité	31 292	35 423	4 131	USD	73,97	2 314 669,24	2,02
PACCAR, Inc.	Unité	22 592	4 892	4 298	USD	111,41	2 517 085,43	2,20
Pfizer, Inc.	Unité	85 371	13 061	21 802	USD	24,98	2 132 567,58	1,86
PPG Industries, Inc.	Unité	22 911	23 383	472	USD	104,25	2 388 471,75	2,09
Qualcomm, Inc.	Unité	13 208	14 735	1 527	USD	174,11	2 299 644,88	2,01
Schlumberger NV	Unité	60 754	71 998	11 244	USD	38,32	2 328 093,28	2,03
Target Corp.	Unité	24 540	27 725	3 185	USD	97,62	2 395 594,80	2,09
Tyson Foods, Inc. -A-	Unité	40 738	41 572	834	USD	58,95	2 401 505,10	2,10
Total du portefeuille-titres							113 961 759,88	99,53
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							877,25	0,00
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI WORLD INDEX 03/2026 (DB)	Unité	1	1				877,25	0,00
Avoirs bancaires							333 628,88	0,29
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	5 464					6 427,25	0,01

DWS Invest CROCI Global Dividends

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	2 111					332,47	0,00
Couronne norvégienne	NOK	699					69,46	0,00
Couronne suédoise	SEK	122 450					13 296,23	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	19 446					13 030,81	0,01
Livre sterling	GBP	29 871					40 252,64	0,03
Dollar de Hong Kong	HKD	4 000					513,98	0,00
Shekel israélien	ILS	1 018					319,56	0,00
Yen japonais	JPY	6 458 394					41 324,46	0,04
Dollar canadien	CAD	20					14,82	0,00
Franc suisse	CHF	19 945					25 232,49	0,02
Dollar de Singapour	SGD	6					4,24	0,00
Dollar américain	USD						192 810,47	0,17
Autres éléments d'actif							473 367,17	0,41
Droits à dividende/à distribution							182 295,33	0,16
Frais de placement reportés*							242 434,28	0,21
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							44 720,04	0,04
Autres actifs							3 917,52	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							9 027,37	0,01
Total des éléments d'actif							114 778 660,55	100,24
Autres engagements							-217 597,45	-0,19
Engagements découlant des coûts							-217 597,45	-0,19
Engagements découlant d'opérations sur actions							-54 346,68	-0,05
Total des engagements							-271 944,13	-0,24
Actif du fonds							114 506 716,42	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	268,59
Classe ID	EUR	161,25
Classe LC	EUR	252,18
Classe LD	EUR	186,89
Classe NC	EUR	106,58
Classe PFC	EUR	105,58
Classe TFC	EUR	239,15
Classe GBP IC	GBP	300,07
Classe GBP ID	GBP	221,53
Classe GBP LC	GBP	273,96
Classe USD IC	USD	257,26
Classe USD LC	USD	232,94
Classe USD LDQ	USD	133,06
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	72 819,533
Classe ID	Unité	13 080,000
Classe LC	Unité	33 280,889
Classe LD	Unité	108 597,948
Classe NC	Unité	78 206,000
Classe PFC	Unité	253 954,000
Classe TFC	Unité	20 099,000
Classe GBP IC	Unité	40,000
Classe GBP ID	Unité	969,874
Classe GBP LC	Unité	258,000
Classe USD IC	Unité	16 158,850
Classe USD LC	Unité	15 124,553
Classe USD LDQ	Unité	1 450,402

DWS Invest CROCI Global Dividends

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World High Yield Dividend Index (Net)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	106,096
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	136,443
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	121,921

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 142 057,52 dollars américains.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,492315	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,370150	= USD	1
Franc suisse	CHF	0,790450	= USD	1
Couronne danoise	DKK	6,349200	= USD	1
Euro	EUR	0,850123	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,742087	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,783000	= USD	1
Shekel israélien	ILS	3,186800	= USD	1
Yen japonais	JPY	156,285000	= USD	1
Couronne norvégienne	NOK	10,062500	= USD	1
Couronne suédoise	SEK	9,209400	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,284500	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

DWS Invest CROCI Global Dividends

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	4 133 020,31
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	1 389,69
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-499 362,05
Total des revenus	USD	3 635 047,95
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD	-134,26
2. Commission de gestion	USD	-1 345 634,52
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-1 347 560,03
Revenus découlant du plafond de charges	USD	30 423,38
Commission d'administration	USD	-28 497,87
3. Rémunération du dépositaire	USD	-5 420,75
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-27 521,69
5. Taxe d'abonnement	USD	-41 867,28
6. Autres dépenses	USD	-507 380,16
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	USD	-436 524,54
Autres	USD	-70 855,62
Total des dépenses	USD	-1 927 958,66
III. Revenus ordinaires, nets	USD	1 707 089,29
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	5 188 709,13
Résultat des opérations de vente	USD	5 188 709,13
V. Résultat de l'exercice	USD	6 895 798,42

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,76 % par an,	classe ID 0,76 % par an,
classe LC 1,55 % par an,	classe LD 1,55 % par an,
classe NC 2,15 % par an,	classe PFC 2,54 % par an,
classe TFC 0,80 % par an,	classe GBP IC 0,76 % par an,
classe GBP ID 0,76 % par an,	classe GBP LC 1,55 % par an,
classe USD IC 0,76 % par an,	classe USD LC 1,55 % par an,
classe USD LDQ 1,54 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 104 204,65 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	116 674 674,75
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-456 300,32
2. Décaissement (net) ²⁾	USD	-19 397 731,75
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	545 283,85
4. Revenus ordinaires, nets	USD	1 707 089,29
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	5 188 709,13
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	10 244 991,47
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	USD	114 506 716,42

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 204 336,91 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	5 188 709,13
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	5 120 783,15
Opérations de change (à terme)	USD	14 886,10
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	USD	53 039,88

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,98

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,26

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest CROCI Global Dividends

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	5,47

Classe GBP LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,73
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,70
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,74
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,77

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		USD	114 506 716,42
2024		USD	116 674 674,75
2023		USD	107 628 894,62
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe IC	EUR	268,59
	Classe ID	EUR	161,25
	Classe LC	EUR	252,18
	Classe LD	EUR	186,89
	Classe NC	EUR	106,58
	Classe PFC	EUR	105,58
	Classe TFC	EUR	239,15
	Classe GBP IC	GBP	300,07
	Classe GBP ID	GBP	221,53
	Classe GBP LC	GBP	273,96
	Classe USD IC	USD	257,26
	Classe USD LC	USD	232,94
	Classe USD LDQ	USD	133,06
	Classe IC	EUR	257,43
2024	Classe ID	EUR	158,24
	Classe LC	EUR	243,63
	Classe LD	EUR	183,43
	Classe NC	EUR	103,59
	Classe PFC	EUR	103,03
	Classe TFC	EUR	229,31
	Classe GBP IC	GBP	273,08
	Classe GBP ID	GBP	206,35
	Classe GBP LC	GBP	251,30
	Classe USD IC	USD	218,11
	Classe USD LC	USD	199,07
	Classe USD LDQ	USD	116,50
	Classe IC	EUR	241,34
	Classe ID	EUR	152,27
2023	Classe LC	EUR	230,24
	Classe LD	EUR	176,65
	Classe NC	EUR	-
	Classe PFC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	215,10
	Classe GBP IC	GBP	268,53
	Classe GBP ID	GBP	208,40
	Classe GBP LC	GBP	249,09
	Classe USD IC	USD	217,58
	Classe USD LC	USD	200,15
	Classe USD LDQ	USD	119,06

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 16,80 dollars américains.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Japan

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI Japan Value). Cette stratégie de placement consiste à sélectionner des actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers de placement comprenant des actions des grandes entreprises japonaises en termes de capitalisation boursière, pour lesquelles un CROCI-ÖKGV est calculé. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Si moins de 30 actions présentent un CROCI-ÖKGV positif, seules les actions dont le CROCI-ÖKGV est positif sont intégrées dans le compartiment. En outre, dans le cadre de la stratégie de placement, des techniques définies peuvent être utilisées pour réduire les restructurations superflues du portefeuille, afin de limiter l'impact sur le marché et les frais de transaction. Conformément à ces techniques, il est notamment prévu de limiter le remplacement d'une action existante de la stratégie de placement lors de la restructuration aux cas où le CROCI-ÖKGV est suffisamment supérieur à celui de l'action de remplacement proposée. En conséquence, il peut arriver dans certains cas qu'une action ne soit pas incluse lors de la recomposition d'un compartiment, bien qu'elle figure parmi les 30 actions présentant le CROCI-ÖKGV le plus bas parmi les actions éligibles. De même, une action peut rester dans le compartiment même si elle ne figure plus parmi les 30 actions présentant le CROCI-ÖKGV le plus

DWS Invest CROCI Japan

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en JPY)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe JPY LC	LU1769942159	19,0 %	88,4 %	110,0 %
Classe JPY IC	LU1769942076	19,6 %	91,5 %	115,9 %
Classe JPY IC7500	LU1949850371	19,8 %	92,5 %	117,8 %
Classe JPY TFC	LU2854927345	19,6 %	20,0 % ¹⁾	–
Classe ICH ³⁾	LU1769941938	21,7 %	108,1 %	132,5 %
Classe LC ³⁾	LU2751689634	5,4 %	10,4 % ²⁾	–
Classe LCH ³⁾	LU1769942233	20,6 %	103,1 %	123,5 %
Classe NC ³⁾	LU2751689717	4,7 %	8,9 % ²⁾	–
Classe TFC ³⁾	LU2751689808	6,4 %	12,1 % ²⁾	–
Classe TFD ³⁾	LU1948756140	6,3 %	46,6 %	48,5 %
Classe USD ICH ⁴⁾	LU1769942316	24,7 %	121,1 %	155,0 %
Classe USD TFC ⁴⁾	LU2473800949	20,2 %	61,4 %	50,7 % ²⁾
MSCI Japan Value depuis le 15 août 2024 (auparavant : TOPIX100)		31,7 %	114,7 %	140,1 %

¹⁾ Classe JPY TFC lancée le 15 juillet 2024. Premier calcul de la valeur liquidative le 16 juillet 2024

²⁾ Classes LC, NC et TFC lancées le 15 février 2024 / classe USD TFC lancée le 31 mai 2022

³⁾ en EUR

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

bas. Ces techniques n'ont aucune incidence sur la stratégie de placement, qui continue de détenir environ 30 composantes. En outre, dans le cadre de la stratégie de placement, d'autres facteurs tels que la liquidité, les frais de transaction et, après notification du compartiment au CROCI Investment and Valuation Group, les événements de marché liés aux actions éligibles peuvent être pris en compte. Lors de la définition de la mise en œuvre de la stratégie de placement au sein du compartiment, l'équipe de gestion du compartiment peut tenir compte de limites de risque. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie de placement (nouvelle sélection d'une trentaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif

étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, l'équipe de gestion du compartiment peut néanmoins prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. En conséquence, le compartiment peut, à certains moments, détenir plus ou moins de 30 actions différentes et ne présente donc pas nécessairement une pondération égale à tout moment. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entre-

prise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que par de solides bénéfices

d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI Japan a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 19,0 % par action (classe d'actions JPY LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI Japan Value, a pour sa part enregistré une hausse de 31,7 % sur la même période (respectivement en yen japonais).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI Japan reposait essentiellement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment a été largement diversifié. Les valeurs industrielles telles que Mitsui OSK Lines, Ana Holding et Daikin ont fait l'objet d'une priorité de placement particulière, représentant 28 % des actifs du portefeuille. Une autre part importante du portefeuille était consacrée au secteur de la santé, qui représentait environ 20 % des actifs, avec des positions sur Takeda, Shionogi et Astella Pharma, ainsi qu'aux biens de consommation cycliques, aux biens de consommation de base et aux matières premières.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Japan

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en JPY	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	549 943 680,00	3,40
Services de télécommunications	533 901 270,00	3,30
Biens de consommation durables	5 288 655 488,00	32,73
Biens de consommation courante	2 155 649 374,00	13,33
Secteur financier	1 614 429 639,00	9,99
Matières premières	1 611 797 495,00	9,97
Industrie	3 136 813 631,00	19,41
Services aux collectivités	1 061 458 245,00	6,57
Total actions	15 952 648 822,00	98,70
2. Dérivés	75 131 720,00	0,46
3. Avoirs bancaires	141 938 937,00	0,88
4. Autres éléments d'actif	24 723 804,00	0,15
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	58 142 240,00	0,36
II. Engagements		
1. Autres engagements	-77 614 834,00	-0,47
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-12 332 532,00	-0,08
III. Actif du fonds	16 162 638 157,00	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Japan

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en JPY	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							15 952 648 822,00	98,70
Actions								
ANA Holdings, Inc.	Unité	183 921	82 973	193 348	JPY	2 979	547 900 659,00	3,39
Asahi Group Holdings Ltd	Unité	302 964	140 894	379 383	JPY	1 639,5	496 709 478,00	3,07
Asahi Kasei Corp.	Unité	386 003	834 647	448 644	JPY	1 389	536 158 167,00	3,32
Astellas Pharma, Inc.	Unité	255 338	132 650	432 353	JPY	2 093	534 422 434,00	3,31
Central Japan Railway Co.	Unité	118 934	38 606	213 276	JPY	4 337	515 816 758,00	3,19
Daiichi Sankyo Co., Ltd	Unité	155 678	274 496	118 818	JPY	3 348	521 209 944,00	3,22
Daikin Industries Ltd	Unité	26 697	10 860	31 930	JPY	20 080	536 075 760,00	3,32
Denso Corp.	Unité	249 478	355 136	105 658	JPY	2 158	538 373 524,00	3,33
Eisai Co., Ltd	Unité	113 605	59 951	143 394	JPY	4 660	529 399 300,00	3,28
Kansai Electric Power Co., Inc.	Unité	212 379	104 965	387 301	JPY	2 455	521 390 445,00	3,23
Komatsu Ltd	Unité	105 274	39 351	140 188	JPY	5 000	526 370 000,00	3,26
LY Corp.	Unité	1 279 725	1 343 774	64 049	JPY	417,2	533 901 270,00	3,30
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	Unité	214 502	332 300	117 798	JPY	2 493	534 753 486,00	3,31
Mitsui OSK Lines Ltd	Unité	116 375	64 274	116 770	JPY	4 710	548 126 250,00	3,39
Mizuho Financial Group, Inc.	Unité	93 874	161 850	67 976	JPY	5 700	535 081 800,00	3,31
Nitto Denko Corp.	Unité	140 692	50 998	263 830	JPY	3 715	522 670 780,00	3,23
Olympus Corp.	Unité	259 599	315 160	55 561	JPY	1 984,5	515 174 216,00	3,19
Osaka Gas Co., Ltd	Unité	99 460	34 131	206 494	JPY	5 430	540 067 800,00	3,34
Otsuka Holdings Co., Ltd	Unité	56 628	30 839	74 789	JPY	8 873	502 460 244,00	3,11
Secom Co., Ltd	Unité	95 909	40 604	109 273	JPY	5 573	534 500 857,00	3,31
Sekisui House Ltd	Unité	153 071	84 997	173 872	JPY	3 498	535 442 358,00	3,31
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd	Unité	113 476	78 949	125 470	JPY	4 873	552 968 548,00	3,42
Shionogi & Co., Ltd	Unité	196 505	71 722	275 269	JPY	2 841	558 270 705,00	3,45
SMC Corp.	Unité	9 221	7 189	11 838	JPY	54 460	502 175 660,00	3,11
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	Unité	108 033	113 448	5 415	JPY	5 041	544 594 353,00	3,37
Suzuki Motor Corp.	Unité	228 714	74 211	346 163	JPY	2 334,5	533 932 833,00	3,30
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd	Unité	116 954	45 828	141 091	JPY	4 835	565 472 590,00	3,50
TDK Corp.	Unité	229 873	533 046	303 173	JPY	2 211	508 249 203,00	3,14
Tokyo Electron Ltd	Unité	16 024	44 387	28 363	JPY	34 320	549 943 680,00	3,40
Unicharm Corp.	Unité	593 336	403 262	482 808	JPY	895	531 035 720,00	3,29
Total du portefeuille-titres							15 952 648 822,00	98,70
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							75 131 720,00	0,46
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
EUR/JPY 24,4 millions							75 094 330,00	0,46
USD/JPY 0,1 million							37 390,00	0,00
Avoirs bancaires							141 938 937,00	0,88
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	19 084					3 508 304,00	0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	66					13 847,00	0,00
Yen japonais	JPY						138 329 023,00	0,86
Dollar américain	USD	561					87 763,00	0,00
Autres éléments d'actif							24 723 804,00	0,15
Droits à dividende/à distribution							14 361 138,00	0,09
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							10 336 302,00	0,06
Autres actifs							26 364,00	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							58 142 240,00	0,36
Total des éléments d'actif*							16 252 585 523,00	100,55
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-19 981 355,00	-0,11
Autres engagements divers							-57 633 479,00	-0,36
Engagements découlant d'opérations sur actions							-12 332 532,00	-0,08
Total des engagements							-89 947 366,00	-0,55

DWS Invest CROCI Japan

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en JPY	Part en % de l'actif du fonds
-------------------------	----------------------------	-----------------------------------	---	--------------------	--------	-------	-------------------------------	-------------------------------------

Actif du fonds 16 162 638 157,00 100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe ICH	EUR	441,88
Classe LC	EUR	110,36
Classe LCH	EUR	548,61
Classe NC	EUR	108,91
Classe TFC	EUR	112,11
Classe TFD	EUR	163,37
Classe JPY IC	JPY	51 762,00
Classe JPY IC7500	JPY	26 731,00
Classe JPY LC	JPY	44 662,00
Classe JPY TFC	JPY	12 005,00
Classe USD ICH	USD	538,77
Classe USD TFC	USD	150,69
Nombre d'actions en circulation		
Classe ICH	Unité	89,000
Classe LC	Unité	6 524,106
Classe LCH	Unité	44 682,399
Classe NC	Unité	100,000
Classe TFC	Unité	688,000
Classe TFD	Unité	137 231,000
Classe JPY IC	Unité	88 338,849
Classe JPY IC7500	Unité	125,000
Classe JPY LC	Unité	61 171,616
Classe JPY TFC	Unité	100,000
Classe USD ICH	Unité	131,376
Classe USD TFC	Unité	2 483,320

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Japan Value NR Index en JPY

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	81,302
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	99,176
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	89,550

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 yen japonais. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme
Commerzbank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe et Royal Bank of Canada (UK).

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Euro	EUR	0,005440	=	JPY	1
Livre sterling	GBP	0,004748	=	JPY	1
Dollar américain	USD	0,006399	=	JPY	1

DWS Invest CROCI Japan

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest CROCI Japan

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	JPY	360 501 396,00	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	JPY	24 296,00	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	JPY	-55 210 788,00	
4. Autres revenus	JPY	349,00	
Total des revenus	JPY	305 315 253,00	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	JPY	-41 779,00	
2. Commission de gestion	JPY	-108 356 493,00	
dont :			
Commission de gestion de base	JPY	-110 366 201,00	
Revenus découlant du plafond de charges	JPY	5 524 379,00	
Commission d'administration ..	JPY	-3 514 671,00	
3. Rémunération du dépositaire	JPY	-804 035,00	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	JPY	-3 221 206,00	
5. Taxe d'abonnement	JPY	-5 204 747,00	
6. Autres dépenses	JPY	-10 712 365,00	
Total des dépenses	JPY	-128 340 625,00	
III. Revenus ordinaires, nets	JPY	176 974 628,00	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	JPY	2 370 898 793,00	
Résultat des opérations de vente	JPY	2 370 898 793,00	
V. Résultat de l'exercice	JPY	2 547 873 421,00	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe ICH 0,61 % par an,	classe LC 1,46 % par an,
classe LCH 1,48 % par an,	classe NC 2,15 % par an,
classe TFC 0,62 % par an,	classe TFD 0,62 % par an,
classe JPY IC 0,58 % par an,	classe JPY IC7500 0,41 % par an,
classe JPY LC 1,15 % par an,	classe JPY TFC 0,63 % par an,
classe USD ICH 0,61 % par an,	classe USD TFC 0,62 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours de l'exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 9 731 048,00 yens japonais.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			
1. Distribution pour l'exercice précédent	JPY	26 949 116 335,00	
2. Décaissement (net)	JPY	-72 627 877,00	
3. Régularisation des revenus/dépenses	JPY	-13 948 589 188,00	
4. Revenus ordinaires, nets	JPY	683 241 018,00	
5. Plus-values/moins-values réalisées	JPY	176 974 628,00	
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	JPY	2 370 898 793,00	
	JPY	3 624 448,00	
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice			
	JPY	16 162 638 157,00	

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			
	JPY	2 370 898 793,00	
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	JPY	1 889 291 997,00	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	JPY	481 606 796,00	

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,27

Classe JPY IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe JPY IC7500

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe JPY LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest CROCI Japan

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe USD ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	JPY	16 162 638 157,00
2024	JPY	26 949 116 335,00
2023	JPY	31 074 075 892,00

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe ICH	EUR	441,88
	Classe LC	EUR	110,36
	Classe LCH	EUR	548,61
	Classe NC	EUR	108,91
	Classe TFC	EUR	112,11
	Classe TFD	EUR	163,37
	Classe JPY IC	JPY	51 762,00
	Classe JPY IC7500	JPY	26 731,00
	Classe JPY LC	JPY	44 662,00
	Classe JPY TFC	JPY	12 005,00
2024	Classe USD ICH	USD	538,77
	Classe USD TFC	USD	150,69
	Classe ICH	EUR	363,13
	Classe LC	EUR	104,66
	Classe LCH	EUR	454,75
	Classe NC	EUR	104,01
	Classe TFC	EUR	105,40
	Classe TFD	EUR	156,16
	Classe JPY IC	JPY	43 268,00
	Classe JPY IC7500	JPY	22 307,00
2023	Classe JPY LC	JPY	37 545,00
	Classe JPY TFC	JPY	10 040,00
	Classe USD ICH	USD	432,06
	Classe USD TFC	USD	125,35
	Classe ICH	EUR	306,55
	Classe LC	EUR	-
	Classe LCH	EUR	386,02
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	-
	Classe TFD	EUR	144,46
	Classe JPY IC	JPY	37 725,00
	Classe JPY IC7500	JPY	19 416,00
	Classe JPY LC	JPY	32 915,00
	Classe JPY TFC	JPY	-
	Classe USD ICH	USD	358,49
	Classe USD TFC	USD	121,39

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 yen japonais.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World Value). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de grandes entreprises aux États-Unis, en Europe et au Japon selon la méthode CROCI et la stratégie CROCI « Sectors Plus ». Dans le cadre de cette stratégie de placement, les dix actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice (« CROCI-ÖKGV »), calculé selon la méthode CROCI, sont sélectionnées dans chacun des trois secteurs présentant la moyenne CROCI-ÖKGV la plus faible. Les secteurs suivants sont disponibles : services de communication, biens de consommation cycliques, biens de consommation de base, santé, technologies de l'information, biens industriels, matières premières, services aux collectivités et énergie. Les quelque 30 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises géopolitiques telles que la guerre

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1278917452	3,3 %	13,5 %	60,6 %
Classe FC	LU1278917379	3,9 %	15,6 %	65,7 %
Classe FCH (P)	LU1701862812	10,9 %	23,7 %	58,1 %
Classe IC	LU2357751408	3,9 %	15,7 %	28,2 % ²⁾
Classe ICH (P)	LU1701862903	- ¹⁾	-	-
Classe LCH (P)	LU1701862739	10,3 %	21,7 %	53,8 %
Classe LDH (P)	LU1701862655	10,2 %	21,6 %	53,6 %
Classe NC	LU1278917536	2,4 %	10,7 %	53,9 %
Classe PFC	LU2570916515	2,0 %	7,1 % ²⁾	-
Classe TFC	LU1663849583	3,9 %	15,6 %	65,4 %
Classe TFD	LU2992039649	1,9 % ²⁾	-	-
Classe XC	LU1308283701	4,3 %	17,0 %	68,9 %
Classe AUD ID ³⁾	LU2357751317	9,1 %	29,0 %	39,7 % ²⁾
Classe JPY IC ⁴⁾	LU2807503011	16,9 %	9,3 % ²⁾	-
Classe JPY IC7500 ⁴⁾	LU2807503102	17,2 %	9,8 % ²⁾	-
Classe NOK LCH ⁵⁾	LU2357751663	4,8 %	15,7 %	27,7 % ²⁾
Classe USD IC ⁶⁾	LU2357751747	17,6 %	27,4 %	27,6 % ²⁾
Classe USD LC ⁶⁾	LU2357751820	16,8 %	24,9 %	24,0 % ²⁾
MSCI World Value depuis le 15 août 2024 (auparavant : MSCI World TR)		7,5 %	56,3 %	79,9 %

¹⁾ dernier calcul de la valeur liquidative le 29 mai 2020

²⁾ Classes IC, AUD ID, NOK LCH, USD IC et USD LC lancées le 14 septembre 2021 / classe PFC lancée le 23 mars 2023 / classe TFD lancée le 18 février 2025 / classes JPY IC et JPY IC7500 lancées le 15 mai 2024

³⁾ en AUD

⁴⁾ en JPY

⁵⁾ en NOK

⁶⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi

abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions interna-

tionaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que par de solides bénéfices d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI Sectors Plus a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 3,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World Value, a pour sa part enregistré une hausse de 7,5 % sur la

même période (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de la stratégie de placement du compartiment DWS Invest CROCI Sectors Plus, les trois meilleurs secteurs ont d'abord été déterminés sur la base de leur évaluation économique, puis les dix meilleures actions de chacun de ces secteurs ont été sélectionnées selon la même procédure.

Enfin, les secteurs des biens de consommation de base, des services aux collectivités et de l'énergie ont été choisis comme priorités de placement. Il en a résulté un large positionnement par pays. La plus grande pondération était celle des États-Unis, avec environ 60 % des actifs du portefeuille, suivie de la France et du Japon avec environ 10 %.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Sectors Plus

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	102 823 665,53	29,31
Énergie	117 454 465,75	33,47
Biens de consommation courante	22 822 003,33	6,50
Services aux collectivités	105 267 066,90	30,00
Total actions	348 367 201,51	99,28
2. Dérivés	509 600,69	0,14
3. Avoirs bancaires	1 298 369,94	0,37
4. Autres éléments d'actif	1 999 077,10	0,57
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	99 659,52	0,03
II. Engagements		
1. Autres engagements	-637 537,69	-0,18
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-729 950,11	-0,21
III. Actif du fonds	350 906 420,96	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							348 367 201,51	99,28
Actions								
E.ON SE	Unité	738 061	94 612	726 489	EUR	16,125	11 901 233,63	3,39
Engie SA	Unité	531 106	137 176	637 678	EUR	22,36	11 875 530,16	3,39
Henkel AG & Co., KGaA -Pref-	Unité	164 292	64 801	83 939	EUR	69,58	11 431 437,36	3,26
Kerry Group Plc -A-	Unité	151 081	151 877	796	EUR	77,6	11 723 885,60	3,34
Pernod Ricard SA	Unité	150 884	68 078	58 945	EUR	73,08	11 026 602,72	3,14
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Unité	1 301 192	2 038 649	737 457	EUR	9,06	11 788 799,52	3,36
TotalEnergies SE	Unité	209 918	32 628	115 987	EUR	56,37	11 833 077,66	3,37
Shell Plc	Unité	382 014	45 432	185 650	GBP	27,306	11 950 087,87	3,41
SSE Plc	Unité	470 874	174 436	486 991	GBP	21,91	11 818 817,62	3,37
Kansai Electric Power Co., Inc.	Unité	862 094	191 205	768 315	JPY	2 455	11 512 525,05	3,28
Tokyo Gas Co., Ltd	Unité	336 938	340 623	570 905	JPY	6 205	11 372 507,94	3,24
Unicharm Corp.	Unité	2 390 474	2 837 115	446 641	JPY	895	11 637 817,13	3,32
Atmos Energy Corp.	Unité	80 411	80 835	424	USD	168,75	11 535 621,84	3,29
Conagra Brands, Inc.	Unité	759 110	411 510	238 138	USD	17,57	11 338 568,81	3,23
Constellation Brands, Inc.	Unité	97 361	126 366	29 005	USD	140,08	11 594 257,06	3,31
Coterra Energy, Inc.	Unité	524 817	140 015	290 499	USD	26,51	11 827 675,15	3,37
Devon Energy Corp.	Unité	368 153	51 724	199 058	USD	36,7	11 486 194,71	3,27
DTE Energy Co.	Unité	105 540	140 060	34 520	USD	129,97	11 661 165,92	3,32
Duke Energy Corp.	Unité	115 840	116 451	611	USD	117,36	11 557 407,22	3,29
EOG Resources, Inc.	Unité	129 876	38 874	43 008	USD	105,59	11 658 252,58	3,32
EQT Corp.	Unité	250 243	284 469	34 226	USD	54,91	11 681 406,78	3,33
Eversource Energy	Unité	202 188	261 693	59 505	USD	67,58	11 615 965,94	3,31
Halliburton Co.	Unité	490 383	201 451	324 133	USD	28,47	11 868 740,63	3,38
J M Smucker Co.	Unité	135 504	54 023	63 957	USD	99,59	11 472 276,72	3,27
Kinder Morgan, Inc.	Unité	510 440	553 377	42 937	USD	27,51	11 937 600,93	3,40
Kraft Heinz Co.	Unité	549 627	216 213	195 683	USD	24,455	11 426 612,30	3,26
Molson Coors Beverage Co.	Unité	283 047	111 276	103 120	USD	46,43	11 172 207,83	3,18
ONEOK, Inc.	Unité	186 218	84 888	62 861	USD	73,97	11 710 057,91	3,34
Schlumberger NV	Unité	353 055	495 607	142 552	USD	38,32	11 501 371,53	3,28
Target Corp.	Unité	137 964	182 942	44 978	USD	97,62	11 449 495,39	3,26
Total du portefeuille-titres							348 367 201,51	99,28
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							509 600,69	0,14
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
NOK/EUR 3,5 millions							-246,62	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 2,9 millions							-34 848,04	-0,01
EUR/JPY 863,5 millions							80 439,21	0,02
EUR/USD 33,2 millions							470 705,39	0,13
Positions clôturées								
EUR/GBP 1,7 million							-10 714,06	0,00
EUR/USD 0,4 million							4 264,81	0,00
Avoirs bancaires							1 298 369,94	0,37
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						1 111 428,68	0,32
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	3 382					452,77	0,00
Couronne norvégienne	NOK	15 470					1 306,95	0,00
Couronne suédoise	SEK	2 000					184,66	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	3 863					2 200,43	0,00
Livre sterling	GBP	60 177					68 938,20	0,02
Yen japonais	JPY	18 865 251					102 618,83	0,03
Franc suisse	CHF	490					527,15	0,00
Dollar américain	USD	12 601					10 712,27	0,00

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif							1 999 077,10	0,57
Droits à dividende/à distribution							1 395 608,77	0,40
Frais de placement reportés*							249 781,76	0,07
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.....							27 244,44	0,01
Autres actifs							326 442,13	0,09
À recevoir au titre d'opérations sur actions							99 659,52	0,03
Total des éléments d'actif**							352 319 717,48	100,40
Autres engagements							-637 537,69	-0,18
Engagements découlant des coûts							-270,00	0,00
Autres engagements divers							-637 267,69	-0,18
Engagements découlant d'opérations sur actions							-729 950,11	-0,21
Total des engagements							-1 413 296,52	-0,40
Actif du fonds							350 906 420,96	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe AUD ID	AUD	129,81
Classe FC	EUR	266,02
Classe FCH (P)	EUR	196,73
Classe IC	EUR	128,18
Classe LC	EUR	249,35
Classe LCH (P)	EUR	188,23
Classe LDH (P)	EUR	163,94
Classe NC	EUR	228,10
Classe PFC	EUR	107,06
Classe TFC	EUR	206,29
Classe TFD	EUR	101,89
Classe XC	EUR	276,36
Classe JPY IC	JPY	10 931,00
Classe JPY IC 7500	JPY	10 976,00
Classe NOK LCH	NOK	127,69
Classe USD IC	USD	127,56
Classe USD LC	USD	124,03
Nombre d'actions en circulation		
Classe AUD ID	Unité	5 257,126
Classe FC	Unité	39 136,430
Classe FCH (P)	Unité	68 412,082
Classe IC	Unité	79 590,088
Classe LC	Unité	495 447,653
Classe LCH (P)	Unité	122 383,073
Classe LDH (P)	Unité	66 225,563
Classe NC	Unité	230 303,058
Classe PFC	Unité	409 070,000
Classe TFC	Unité	283 013,791
Classe TFD	Unité	2 574,000
Classe XC	Unité	2 641,005
Classe JPY IC	Unité	100,000
Classe JPY IC 7500	Unité	41 936,000
Classe NOK LCH	Unité	27 534,983
Classe USD IC	Unité	257,159
Classe USD LC	Unité	4 539,434

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World Value (Net) EUR Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	74,462
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	96,935
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	83,715

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, HSBC Continental Europe, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK) et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

- * Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	13 103 338,46
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	9 908,25
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-2 286 315,79
4. Autres revenus	EUR	28,85
Total des revenus	EUR	10 826 959,77
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-4 525 908,63
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-4 502 388,08
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	640,68
Commission d'administration ..	EUR	-24 161,23
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-14 557,86
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-38 869,97
4. Taxe d'abonnement	EUR	-160 121,55
5. Autres dépenses	EUR	-957 730,30
dont :		
Frais de distribution	EUR	-234 464,89
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-590 382,68
Autres	EUR	-132 882,73
Total des dépenses	EUR	-5 697 188,31
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 129 771,46
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	14 433 319,64
Résultat des opérations de vente	EUR	14 433 319,64
V. Résultat de l'exercice	EUR	19 563 091,10

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe AUD ID 0,85 % par an,	classe FC 0,89 % par an,
classe FCH(P) 0,92 % par an,	classe IC 0,85 % par an,
classe LC 1,49 % par an,	classe LCH (P) 1,52 % par an,
classe LDH(P) 1,52 % par an,	classe NC 2,34 % par an,
classe PFC 2,72 % par an,	classe TFC 0,89 % par an,
classe TFD 0,79 % ⁴⁾ ,	classe XC 0,51 % par an,
classe JPY IC 0,83 % par an,	classe JPY IC7500 0,59 % par an,
classe NOK LCH 1,52 % par an,	classe USD IC 0,84 % par an,
classe USD LC 1,48 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

⁴⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 418 314,10 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	466 270 943,37
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-287 325,12
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-130 277 060,80
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	4 626 289,25
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 129 771,46
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	14 433 319,64
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-8 989 516,84
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	350 906 420,96

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 170 779,98 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	14 433 319,64
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	12 238 638,27
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	2 194 681,37

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe AUD ID			
Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	AUD	2,92
Classe FC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe FCH (P)			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe IC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe LC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe LCH (P)			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe LDH (P)			
Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,58
Classe NC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe PFC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe TFC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe TFD			
Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,06
Classe XC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe JPY IC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe JPY IC7500			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe NOK LCH			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe USD IC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			
Classe USD LC			
Le résultat de l'exercice est capitalisé.			

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	350 906 420,96
2024		EUR	466 270 943,37
2023		EUR	937 126 465,63
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe AUD ID	AUD	129,81
	Classe FC	EUR	266,02
	Classe FCH (P)	EUR	196,73
	Classe IC	EUR	128,18
	Classe LC	EUR	249,35
	Classe LCH (P)	EUR	188,23
	Classe LDH (P)	EUR	163,94
	Classe NC	EUR	228,10
	Classe PFC	EUR	107,06
	Classe TFC	EUR	206,29
	Classe TFD	EUR	101,89
	Classe XC	EUR	276,36
	Classe JPY IC	JPY	10 931,00
	Classe JPY IC 7500	JPY	10 976,00
	Classe NOK LCH	NOK	127,69
	Classe USD IC	USD	127,56
	Classe USD LC	USD	124,03
2024	Classe AUD ID	AUD	121,65
	Classe FC	EUR	256,03
	Classe FCH (P)	EUR	177,36
	Classe IC	EUR	123,32
	Classe LC	EUR	241,43
	Classe LCH (P)	EUR	170,68
	Classe LDH (P)	EUR	151,19
	Classe NC	EUR	222,74
	Classe PFC	EUR	104,95
	Classe TFC	EUR	198,55
	Classe TFD	EUR	-
	Classe XC	EUR	264,98
	Classe JPY IC	JPY	9 349,00
	Classe JPY IC 7500	JPY	9 364,00
	Classe NOK LCH	NOK	121,79
	Classe USD IC	USD	108,51
	Classe USD LC	USD	106,23
2023	Classe AUD ID	AUD	121,62
	Classe FC	EUR	257,67
	Classe FCH (P)	EUR	184,36
	Classe IC	EUR	124,07
	Classe LC	EUR	244,47
	Classe LCH (P)	EUR	178,50
	Classe LDH (P)	EUR	160,75
	Classe NC	EUR	227,43
	Classe PFC	EUR	107,68
	Classe TFC	EUR	199,84
	Classe TFD	EUR	-
	Classe XC	EUR	265,29
	Classe JPY IC	JPY	-
	Classe JPY IC 7500	JPY	-
	Classe NOK LCH	NOK	122,51
	Classe USD IC	USD	116,12
	Classe USD LC	USD	114,43

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI US

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI USA Value). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « US ». Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les 40 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers de placement comprenant des actions des grandes entreprises américaines en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie de placement (nouvelle sélection d'une quarantaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux,

DWS Invest CROCI US				
Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain)				
Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU1769939361	10,2 %	46,3 %	75,8 %
Classe USD IC	LU1769939288	10,8 %	48,7 %	80,7 %
Classe USD TFC	LU1769939445	10,8 %	48,5 %	80,3 %
Classe IC ¹⁾	LU1900875656	-2,0 %	35,1 %	88,9 %
Classe ICH ¹⁾	LU1769938983	8,4 %	39,4 %	62,6 %
Classe LC ¹⁾	LU1769939015	-2,5 %	32,6 %	82,3 %
Classe LCH ¹⁾	LU1769939106	7,6 %	36,3 %	56,1 %
Classe TFC ¹⁾	LU1902613287	-2,0 %	34,9 %	88,5 %
MSCI USA Value TR Net depuis le 15 août 2024 (auparavant : S&P 500)		14,1 %	40,0 %	64,5 %
¹⁾ en EUR Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.				
Situation au : 31 décembre 2025				

sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer

de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que par de solides bénéfices d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré

des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI US a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 10,2 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI USA Value, a pour sa part enregistré une hausse de 14,1 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI US reposait essentiellement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Dans le cadre d'une large diversification sectorielle, le secteur de la santé était fortement pondéré en raison de nombreux placements de titres individuels dans ce secteur et représentait environ 30 % des actifs du portefeuille. Par ailleurs, l'équipe de gestion du compartiment s'est également concentrée sur les secteurs des biens de consommation de base, des valeurs financières et des technologies de l'information.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI US

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	19 483 482,21	11,93
Services de télécommunications	17 245 128,13	10,56
Biens de consommation durables	84 873 811,66	51,98
Énergie	8 283 839,67	5,07
Biens de consommation courante	16 048 185,05	9,83
Secteur financier	17 039 019,21	10,43
Total actions	162 973 465,93	99,80
3. Dérivés	122 110,04	0,07
4. Avoirs bancaires	333 665,27	0,20
5. Autres éléments d'actif	93 641,99	0,06
II. Engagements		
1. Autres engagements	-215 348,41	-0,13
III. Actif du fonds	163 307 534,82	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI US

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							162 973 465,93	99,80
Actions								
Amdocs Ltd	Unité	44 526	45 508	49 327	USD	81,76	3 640 445,76	2,23
Amgen, Inc.	Unité	11 873	1 773	3 670	USD	328,45	3 899 686,85	2,39
Aptiv Plc	Unité	46 106	4 738	37 957	USD	76,8	3 540 940,80	2,17
Biogen, Inc.	Unité	24 358	6 862	8 255	USD	176,36	4 295 776,88	2,63
BioMarin Pharmaceutical, Inc.	Unité	72 270	78 198	5 928	USD	59,255	4 282 358,85	2,62
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	80 545	17 310	19 074	USD	54,055	4 353 859,98	2,67
Campbell Soup Co.	Unité	124 236	45 614	19 124	USD	28,25	3 509 667,00	2,15
Cognizant Technology Solutions Corp. -A-	Unité	52 384	11 841	15 095	USD	84,77	4 440 591,68	2,72
Comcast Corp. -A-	Unité	140 363	66 123	27 246	USD	29,98	4 208 082,74	2,58
Conagra Brands, Inc.	Unité	224 185	98 559	31 064	USD	17,57	3 938 930,45	2,41
Constellation Brands, Inc.	Unité	29 628	18 016	7 399	USD	140,08	4 150 290,24	2,54
Delta Air Lines, Inc.	Unité	65 003	19 711	27 697	USD	69,77	4 535 259,31	2,78
Devon Energy Corp.	Unité	112 725	21 566	23 994	USD	36,7	4 137 007,50	2,53
DR Horton, Inc.	Unité	26 386	11 621	11 671	USD	145,54	3 840 218,44	2,35
Fiserv, Inc.	Unité	59 664	60 617	953	USD	67,97	4 055 362,08	2,48
Fox Corp. -A-	Unité	57 216	6 039	48 737	USD	74,14	4 241 994,24	2,60
Gen Digital, Inc.	Unité	144 939	147 249	2 310	USD	27,64	4 006 113,96	2,45
Gilead Sciences, Inc.	Unité	32 361	3 412	17 467	USD	123,68	4 002 408,48	2,45
Global Payments, Inc.	Unité	50 400	57 042	6 642	USD	79,96	4 029 984,00	2,47
HP, Inc.	Unité	151 768	175 702	23 934	USD	22,865	3 470 175,32	2,13
J M Smucker Co.	Unité	35 754	9 125	12 232	USD	99,59	3 560 740,86	2,18
Keurig Dr Pepper, Inc.	Unité	145 738	148 061	2 323	USD	28,21	4 111 268,98	2,52
Kraft Heinz Co.	Unité	157 845	46 183	24 562	USD	24,455	3 860 099,48	2,36
Merck & Co., Inc.	Unité	44 144	11 255	10 649	USD	106,435	4 698 466,64	2,88
Molson Coors Beverage Co.	Unité	81 846	24 437	17 782	USD	46,43	3 800 109,78	2,33
ONEOK, Inc.	Unité	56 061	60 633	4 572	USD	73,97	4 146 832,17	2,54
PayPal Holdings, Inc.	Unité	57 548	62 511	4 963	USD	59,53	3 425 832,44	2,10
Pfizer, Inc.	Unité	156 073	22 387	33 093	USD	24,98	3 898 703,54	2,39
Qualcomm, Inc.	Unité	22 267	27 068	4 801	USD	174,11	3 876 907,37	2,37
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	5 816	2 158	1 717	USD	774,31	4 503 386,96	2,76
Regions Financial Corp.	Unité	153 130	189 324	36 194	USD	27,48	4 208 012,40	2,58
State Street Corp.	Unité	31 800	40 482	8 682	USD	131,12	4 169 616,00	2,55
Synchrony Financial	Unité	50 958	67 162	16 204	USD	84,58	4 310 027,64	2,64
Target Corp.	Unité	42 325	48 942	6 617	USD	97,62	4 131 766,50	2,53
Tenet Healthcare Corp.	Unité	19 550	28 191	35 611	USD	201,26	3 934 633,00	2,41
US Bancorp	Unité	80 003	90 602	10 599	USD	54,39	4 351 363,17	2,66
Viatis, Inc.	Unité	377 393	124 598	93 259	USD	12,48	4 709 864,64	2,88
Warner Bros Discovery, Inc.	Unité	165 649	10 579	330 374	USD	28,91	4 788 937,19	2,93
Zimmer Biomet Holdings, Inc.	Unité	42 899	43 586	687	USD	90,14	3 866 915,86	2,37
Zoetis, Inc.	Unité	31 775	32 285	510	USD	127,17	4 040 826,75	2,47
Total du portefeuille-titres							162 973 465,93	99,80
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							122 110,04	0,07
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 5,9 millions							122 110,04	0,07
Avoirs bancaires							333 665,27	0,20
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	8 765					10 310,13	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	56					75,26	0,00
Dollar américain	USD						323 279,88	0,20
Autres éléments d'actif							93 641,99	0,06
Droits à dividende/à distribution							93 623,32	0,06
Autres actifs							18,67	0,00
Total des éléments d'actif							163 522 883,23	100,13
Autres engagements								
Autres engagements divers							-215 348,41	-0,13
Total des engagements							-215 348,41	-0,13
Actif du fonds							163 307 534,82	100,00

DWS Invest CROCI US

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	210,08
Classe ICH	EUR	288,53
Classe LC	EUR	191,95
Classe LCH	EUR	303,74
Classe TFC	EUR	207,71
Classe USD IC	USD	730,17
Classe USD LC	USD	635,99
Classe USD TFC	USD	324,62
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	100,000
Classe ICH	Unité	60,698
Classe LC	Unité	23 427,675
Classe LCH	Unité	19 582,245
Classe TFC	Unité	4 953,983
Classe USD IC	Unité	10 800,354
Classe USD LC	Unité	219 426,955
Classe USD TFC	Unité	7 163,947

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI US Value (Large & Mid Cap) Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	103,913
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	155,740
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	130,601

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Crédit Agricole CIB, HSBC Continental Europe, Royal Bank of Canada (UK) et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Euro	EUR	0,850123	=	USD	1
Livre sterling	GBP	0,742087	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest CROCI US

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	3 870 029,78
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	8 923,95
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-1 117 972,21
Total des revenus	USD	2 760 981,52
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-1 471 093,91
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-1 442 602,49
Commission d'administration	USD	-28 491,42
2. Rémunération du dépositaire	USD	-5 733,12
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-25 632,84
4. Taxe d'abonnement	USD	-71 069,40
5. Autres dépenses	USD	-53 795,84
Total des dépenses	USD	-1 627 325,11
III. Revenus ordinaires, nets	USD	1 133 656,41
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	9 542 067,47
Résultat des opérations de vente	USD	9 542 067,47
V. Résultat de l'exercice	USD	10 675 723,88

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,58 % par an,	classe ICH 0,61 % par an,
classe LC 1,12 % par an,	classe LCH 1,45 % par an,
classe TFC 0,62 % par an,	classe USD IC 0,58 % par an,
classe USD LC 1,12 % par an,	classe USD TFC 0,62 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours de l'exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 48 587,96 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	171 319 178,10
1. Décaissement (net)	USD	-24 125 820,20
2. Régularisation des revenus/dépenses	USD	1 231 821,35
3. Revenus ordinaires, nets	USD	1 133 656,41
4. Plus-values/moins-values réalisées	USD	9 542 067,47
5. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	4 206 631,69
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	USD	163 307 534,82

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	9 542 067,47
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	9 141 970,95
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	400 096,52

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest CROCI US

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		USD	163 307 534,82
2024		USD	171 319 178,10
2023		USD	162 593 105,78
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe IC	EUR	210,08
	Classe ICH	EUR	288,53
	Classe LC	EUR	191,95
	Classe LCH	EUR	303,74
	Classe TFC	EUR	207,71
	Classe USD IC	USD	730,17
2024	Classe USD LC	USD	635,99
	Classe USD TFC	USD	324,62
	Classe IC	EUR	214,26
	Classe ICH	EUR	266,16
	Classe LC	EUR	196,84
	Classe LCH	EUR	282,31
2023	Classe TFC	EUR	211,92
	Classe USD IC	USD	658,78
	Classe USD LC	USD	576,92
	Classe USD TFC	USD	292,98
	Classe IC	EUR	176,59
	Classe ICH	EUR	237,37
	Classe LC	EUR	163,12
	Classe LCH	EUR	253,80
	Classe TFC	EUR	174,73
	Classe USD IC	USD	577,65
	Classe USD LC	USD	508,61
	Classe USD TFC	USD	257,00

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI US Dividends

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI USA High Dividend Yield). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « US Dividends ». Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les 40 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers de placement comprenant des actions des grandes entreprises américaines en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé et qui remplissent également certains critères de dividendes durables. Les quelque 40 actions du compartiment sont régulièrement recomposées conformément aux règles de la stratégie de placement (nouvelle sélection d'une quarantaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises

DWS Invest CROCI US Dividends

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU1769942746	5,5 %	22,7 %	51,3 %
Classe USD IC	LU1769942589	6,1 %	24,7 %	55,5 %
Classe USD IC50	LU1949850454	6,2 %	25,3 %	56,7 %
Classe USD ID	LU1769942662	6,1 %	24,7 %	55,5 %
Classe USD LD	LU1769942829	5,5 %	22,7 %	51,3 %
Classe USD TFC	LU2313464575	6,0 %	24,6 %	38,3 % ¹⁾
Classe LC ²⁾	LU2468423889	-6,7 %	11,5 %	5,5 % ¹⁾
Classe NC ²⁾	LU2468423962	-7,7 %	8,2 %	1,7 % ¹⁾
Classe TFC ²⁾	LU1769942407	-6,2 %	13,2 %	249,1 % ¹⁾
Classe TFD ²⁾	LU2315795679	-6,2 %	13,2 %	38,0 % ¹⁾
MSCI USA High Dividend Yield TR Net - depuis le 15 août 2024 (auparavant : S&P 500)		12,1 %	63,7 %	72,0 %

¹⁾ Classe USD TFC lancée le 31 mars 2021 / classes LC et NC lancées le 13 mai 2022 / classe TFD lancée le 15 avril 2021
²⁾ en EUR

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que par de solides bénéfices d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI

Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI US Dividends a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 5,5 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI USA High Dividend Yield, a pour sa part augmenté de 12,1 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI US Dividends reposait principalement sur une évaluation économique après exclusion des actions qui ne répondaient pas à divers critères de durabilité des dividendes ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment était largement diversifié. Selon l'équipe de gestion, les valeurs mobilières les plus intéressantes en matière

de pérennité des dividendes se trouvaient dans les secteurs des biens de consommation de base (General Mills, Kraft), de la santé (Pfizer, Bristol-Myers, Merck), de l'énergie (EOG Resources, Oneok), des matériaux de base (PPG et Amcor) et des technologies de l'information (HP, Amdocs).

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI US Dividends

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	9 471 406,39	12,30
Services de télécommunications	1 933 777,32	2,51
Biens de consommation durables	36 158 703,94	46,97
Énergie	11 947 329,72	15,53
Biens de consommation courante	5 540 990,02	7,20
Matières premières	3 903 202,50	5,07
Industrie	7 756 965,76	10,08
Total actions	76 712 375,65	99,66
2. Avoirs bancaires	270 762,07	0,35
3. Autres éléments d'actif	152 286,76	0,20
II. Engagements		
1. Autres engagements	-158 331,06	-0,21
III. Actif du fonds	76 977 093,42	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI US Dividends

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							76 712 375,65	99,66
Actions								
Accenture Plc -A-	Unité	7 041	11 835	4 794	USD	272,39	1 917 897,99	2,49
Amcpr Plc	Unité	230 239	102 489	350 934	USD	8,445	1 944 368,36	2,53
Amdocs Ltd	Unité	24 056	11 378	41 352	USD	81,76	1 966 818,56	2,55
Amgen, Inc.	Unité	5 862	2 438	14 251	USD	328,45	1 925 373,90	2,50
Becton Dickinson & Co.	Unité	9 754	14 994	5 240	USD	195,25	1 904 468,50	2,47
Best Buy Co., Inc.	Unité	26 378	20 493	47 660	USD	67,63	1 783 944,14	2,32
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	35 323	23 286	72 272	USD	54,055	1 909 384,77	2,48
Brown-Forman Corp. -B-	Unité	62 991	177 201	114 210	USD	26,18	1 649 104,38	2,14
Carrier Global Corp.	Unité	35 845	36 003	158	USD	53,86	1 930 611,70	2,51
Clorox Co.	Unité	19 190	19 275	85	USD	99,68	1 912 859,20	2,48
Constellation Brands, Inc.	Unité	13 434	32 595	19 161	USD	140,08	1 881 834,72	2,44
Coterra Energy, Inc.	Unité	75 714	28 447	143 202	USD	26,51	2 007 178,14	2,61
Devon Energy Corp.	Unité	54 590	15 669	105 611	USD	36,7	2 003 453,00	2,60
EOG Resources, Inc.	Unité	18 820	8 683	27 660	USD	105,59	1 987 203,80	2,58
Gen Digital, Inc.	Unité	69 963	70 270	307	USD	27,64	1 933 777,32	2,51
General Mills, Inc.	Unité	40 740	27 939	59 002	USD	47,04	1 916 409,60	2,49
Genuine Parts Co.	Unité	14 797	5 116	30 041	USD	124,52	1 842 522,44	2,39
Gilead Sciences, Inc.	Unité	16 127	4 429	39 473	USD	123,68	1 994 587,36	2,59
Halliburton Co.	Unité	70 452	46 645	145 202	USD	28,47	2 005 768,44	2,61
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	79 158	79 506	348	USD	24,37	1 929 080,46	2,51
HP, Inc.	Unité	77 148	68 300	128 920	USD	22,865	1 763 989,02	2,29
J M Smucker Co.	Unité	19 213	10 400	32 952	USD	99,59	1 913 422,67	2,49
Johnson & Johnson	Unité	9 152	2 566	26 159	USD	206,76	1 892 267,52	2,46
Keurig Dr Pepper, Inc.	Unité	67 002	103 937	36 935	USD	28,21	1 890 126,42	2,46
Kraft Heinz Co.	Unité	77 617	43 452	117 928	USD	24,455	1 898 123,74	2,47
Lockheed Martin Corp.	Unité	4 015	9 612	5 597	USD	489,03	1 963 455,45	2,55
Masco Corp.	Unité	29 575	29 705	130	USD	64,87	1 918 530,25	2,49
Medtronic Plc	Unité	19 747	5 095	43 748	USD	96,24	1 900 451,28	2,47
Merck & Co., Inc.	Unité	19 493	12 948	40 530	USD	106,435	2 076 361,21	2,70
Molson Coors Beverage Co.	Unité	40 066	23 191	62 156	USD	46,43	1 860 264,38	2,42
ONEOK, Inc.	Unité	26 930	19 835	38 703	USD	73,97	1 992 012,10	2,59
PepsiCo, Inc.	Unité	12 739	35 316	22 577	USD	144,6	1 842 059,40	2,39
Pfizer, Inc.	Unité	75 032	25 340	136 855	USD	24,98	1 874 299,36	2,43
PPG Industries, Inc.	Unité	18 471	9 400	29 336	USD	104,25	1 925 601,75	2,50
Qualcomm, Inc.	Unité	10 876	27 817	16 941	USD	174,11	1 893 620,36	2,46
Schlumberger NV	Unité	50 932	22 424	89 604	USD	38,32	1 951 714,24	2,54
Smurfit WestRock Plc	Unité	50 825	72 885	22 060	USD	38,91	1 977 600,75	2,57
Target Corp.	Unité	19 612	51 170	31 558	USD	97,62	1 914 523,44	2,49
Tyson Foods, Inc. -A-	Unité	32 919	51 464	18 545	USD	58,95	1 940 575,05	2,52
Zoetis, Inc.	Unité	15 544	15 613	69	USD	127,17	1 976 730,48	2,57
Total du portefeuille-titres							76 712 375,65	99,66
Avoirs bancaires							270 762,07	0,35
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	2 701					3 177,45	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar américain	USD						267 584,62	0,35
Autres éléments d'actif							152 286,76	0,20
Droits à dividende/à distribution							120 750,62	0,16
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							31 524,98	0,04
Autres actifs							11,16	0,00
Total des éléments d'actif							77 135 424,48	100,21
Autres engagements								
Engagements décaissant des coûts							-158 331,06	-0,21
Total des engagements							-158 331,06	-0,21
Actif du fonds							76 977 093,42	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest CROCI US Dividends

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe LC	EUR	105,48
Classe NC	EUR	101,71
Classe TFC	EUR	349,11
Classe TFD	EUR	128,48
Classe USD IC	USD	412,25
Classe USD IC50	USD	186,36
Classe USD ID	USD	319,06
Classe USD LC	USD	383,70
Classe USD LD	USD	306,38
Classe USD TFC	USD	138,28
Nombre d'actions en circulation		
Classe LC	Unité	11 206,857
Classe NC	Unité	256,000
Classe TFC	Unité	17 433,923
Classe TFD	Unité	17 557,000
Classe USD IC	Unité	32 558,168
Classe USD IC50	Unité	61,000
Classe USD ID	Unité	4 097,014
Classe USD LC	Unité	32 576,874
Classe USD LD	Unité	119 161,818
Classe USD TFC	Unité	14 417,504

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI US Investible High Yield (Net)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	105,746
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	148,699
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	135,728

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Euro EUR 0,850123 = USD 1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest CROCI US Dividends

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	2 660 770,58
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	4 357,82
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-685 171,88
Total des revenus	USD	1 979 956,52
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-603 983,87
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-607 814,43
Revenus découlant du plafond de charges	USD	21 986,13
Commission d'administration	USD	-18 155,57
2. Rémunération du dépositaire	USD	-3 282,71
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-19 372,98
4. Taxe d'abonnement	USD	-30 438,40
5. Autres dépenses	USD	-49 396,94
dont :		
Autres	USD	-49 396,94
Total des dépenses	USD	-706 474,90
III. Revenus ordinaires, nets	USD	1 273 481,62
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	2 596 331,86
Résultat des opérations de vente	USD	2 596 331,86
V. Résultat de l'exercice	USD	3 869 813,48

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe LC 1,15 % par an,	classe NC 2,18 % par an,
classe TFC 0,62 % par an,	classe TFD 0,63 % par an,
classe USD IC 0,58 % par an,	classe USD IC50 0,41 % par an,
classe USD ID 0,59 % par an,	classe USD LC 1,15 % par an,
classe USD LD 1,15 % par an,	classe USD TFC 0,62 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 53 503,08 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	184 956 801,09
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-638 639,54
2. Décaissement (net)	USD	-111 902 136,47
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	5 061 407,37
4. Revenus ordinaires, nets	USD	1 273 481,62
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	2 596 331,86
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	-4 370 152,51
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	USD	76 977 093,42

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	2 596 331,86
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	2 595 717,91
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	613,95

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest CROCI US Dividends

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,54

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	6,43

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	4,53

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		USD	76 977 093,42
2024		USD	184 956 801,09
2023		USD	309 739 561,01
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe LC	EUR	105,48
	Classe NC	EUR	101,71
	Classe TFC	EUR	349,11
	Classe TFD	EUR	128,48
	Classe USD IC	USD	412,25
	Classe USD IC50	USD	186,36
	Classe USD ID	USD	319,06
	Classe USD LC	USD	383,70
	Classe USD LD	USD	306,38
	Classe USD TFC	USD	138,28
2024	Classe LC	EUR	113,08
	Classe NC	EUR	110,18
	Classe TFC	EUR	372,28
	Classe TFD	EUR	139,50
	Classe USD IC	USD	388,72
	Classe USD IC50	USD	175,43
	Classe USD ID	USD	306,22
	Classe USD LC	USD	363,86
	Classe USD LD	USD	294,23
	Classe USD TFC	USD	130,44
2023	Classe LC	EUR	94,93
	Classe NC	EUR	93,40
	Classe TFC	EUR	310,97
	Classe TFD	EUR	118,75
	Classe USD IC	USD	345,30
	Classe USD IC50	USD	155,50
	Classe USD ID	USD	277,37
	Classe USD LC	USD	324,97
	Classe USD LD	USD	266,89
	Classe USD TFC	USD	115,93

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI World Value

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World Value). Pour ce faire, le compartiment investit à l'échelle mondiale dans des actions d'entreprises à forte capitalisation des pays industrialisés, conformément à la méthode CROCI et à la stratégie de placement CROCI « World Value ». Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice économique positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers de placement comprenant les actions des grandes entreprises mondiales en termes de capitalisation boursière des pays industrialisés pour lesquelles un CROCI-ÖKGV est calculé. La stratégie de placement cherche à atteindre des pondérations régionales spécifiques équilibrées et limite l'exposition à un maximum de 25 %. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment font l'objet d'une recomposition régulière selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale de toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès financier, les aspects éco-

DWS Invest CROCI World Value

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1769941003	4,1 %	29,4 %	67,6 %
Classe IC	LU1769940708	5,0 %	32,5 %	74,4 %
Classe NC	LU2628679198	3,5 %	20,0 % ¹⁾	–
Classe TFC	LU1902608444	4,9 %	32,3 %	74,0 %
Classe TFD	LU2939526807	4,9 %	0,4 % ¹⁾	–
Classe USD IC ²⁾	LU1769941185	18,7 %	45,8 %	66,8 %
Classe USD LC ²⁾	LU1769941268	17,7 %	42,3 %	60,3 %
MSCI World Value depuis le 15 août 2024 (auparavant : MSCI World TR)		7,5 %	56,3 %	79,9 %

¹⁾ Classe NC lancée le 15 juin 2023 / classe TFD lancée le 2 décembre 2024

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

logiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Le climat sur les marchés a constitué un défi au cours de l'année 2025. Ce dernier a été particulièrement marqué par des crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, les revirements soudains de la politique commerciale et douanière américaine ont constitué une source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement monétaire engagé précédemment s'est poursuivi pendant la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer

de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine (Fed) a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette cible comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré l'incertitude qui a régné sur les marchés, principalement due à des facteurs géopolitiques, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré des hausses de cours globalement considérables en 2025, dans un contexte de volatilité parfois importante. Ces gains ont été soutenus par l'atténuation de la pression sur les taux d'intérêt, la confiance renforcée des investisseurs dans l'intelligence artificielle ainsi que par de solides bénéfices d'entreprise. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 en Allemagne a enregistré des gains considérables, stimulé par des facteurs tels que le paquet fiscal de plusieurs milliards d'euros

destiné à soulager l'économie. Sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025, les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés. Le marché des actions chinois a été l'un des plus performants, poursuivant sa nette reprise. Cette évolution a été soutenue par la croissance économique en Chine, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Toutefois, les cours des valeurs mobilières internationaux ont été fortement affectés par les revirements imprévisibles de la politique commerciale et douanière américaine.

DWS Invest CROCI World Value a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, une plus-value de 4,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World Value, a pour sa part enregistré une hausse de 7,5 % sur la même période (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions de la stratégie pour le compartiment DWS Invest CROCI World Value reposait principalement sur une évaluation économique – sous réserve de restrictions régionales et sectorielles ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment a été largement diversifié. Les secteurs de la

santé, de la finance et des biens industriels ont fait l'objet d'une priorité de placement particulière. La priorité a également été mise sur les biens de consommation de base, les technologies de l'information et les biens de consommation cycliques. En ce qui concerne la répartition géographique, le portefeuille était fondamentalement largement diversifié. L'équipe de gestion du compartiment a donné toutefois la priorité aux placements aux États-Unis qui représentaient récemment environ 75 % des actifs du portefeuille, suivis du Japon et des pays européens.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI World Value

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	9 701 629,79	11,73
Services de télécommunications	5 819 574,35	7,03
Biens de consommation durables	25 446 729,01	30,79
Énergie	5 079 960,64	6,13
Biens de consommation courante	10 526 312,20	12,73
Secteur financier	10 861 506,11	13,13
Matières premières	3 351 762,17	4,06
Industrie	9 027 133,32	10,91
Services aux collectivités	2 454 454,50	2,96
Total actions	82 269 062,09	99,47
2. Parts de fonds		
Autres fonds	160 145,67	0,19
Total actions	160 145,67	0,19
3. Dérivés	745,77	0,00
4. Avoirs bancaires	349 202,12	0,42
5. Autres éléments d'actif	198 044,24	0,23
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	210,37	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-111 475,43	-0,12
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-154 951,51	-0,19
III. Actif du fonds	82 710 983,32	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI World Value

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							82 269 062,09	99,47
Actions								
Novartis AG	Unité	7 090	978	7 585	CHF	109,8	837 251,51	1,01
Danske Bank A/S	Unité	19 752	23 589	3 837	DKK	317,9	840 745,14	1,02
Novo Nordisk A/S -B-	Unité	19 660	21 293	1 633	DKK	326,25	858 809,41	1,04
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Unité	42 165	74 591	32 426	EUR	20,01	843 721,65	1,02
Banco Santander SA	Unité	82 917	139 139	56 222	EUR	10,11	838 290,87	1,01
BNP Paribas SA	Unité	10 322	13 602	3 280	EUR	81,14	837 527,08	1,01
Crédit Agricole SA	Unité	47 215	62 846	15 631	EUR	17,625	832 164,38	1,01
Henkel AG & Co., KGaA -Pref-	Unité	11 571	17 422	5 851	EUR	69,58	805 110,18	0,97
Intesa Sanpaolo SpA	Unité	140 756	203 741	62 985	EUR	5,927	834 260,81	1,01
Ryanair Holdings Plc	Unité	27 574	5 029	44 489	EUR	29,6	816 190,40	0,99
Sanofi SA	Unité	10 057	4 192	8 237	EUR	83,06	835 334,42	1,01
UniCredit SpA	Unité	11 712	17 319	5 607	EUR	70,85	829 795,20	1,00
GSK Plc	Unité	39 249	7 947	48 838	GBP	18,275	821 699,32	0,99
International Consolidated Airlines Group SA	Unité	170 808	16 974	205 623	GBP	4,142	810 485,50	0,98
NatWest Group Plc	Unité	112 714	138 272	25 558	GBP	6,518	841 626,03	1,02
Hong Kong & China Gas Co., Ltd	Unité	1 060 198	188 376	861 608	HKD	7,09	821 046,87	0,99
Astellas Pharma, Inc.	Unité	69 756	132 457	62 701	JPY	2 093	794 173,27	0,96
Central Japan Railway Co.	Unité	33 476	64 404	30 928	JPY	4 337	789 746,03	0,96
Daiichi Sankyo Co., Ltd	Unité	43 541	47 348	3 807	JPY	3 348	792 954,59	0,96
Otsuka Holdings Co., Ltd	Unité	16 254	4 222	12 342	JPY	8 873	784 504,08	0,95
Shionogi & Co., Ltd	Unité	53 653	10 575	53 326	JPY	2 841	829 143,52	1,00
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd	Unité	32 824	37 335	55 405	JPY	4 835	863 281,53	1,04
Nordea Bank Abp	Unité	52 608	77 188	24 580	SEK	174,35	846 689,50	1,02
Oversea-Chinese Banking Corp., Ltd	Unité	63 502	91 355	27 853	SGD	19,85	834 248,76	1,01
United Overseas Bank Ltd	Unité	35 525	46 224	10 699	SGD	35,21	827 842,60	1,00
Accenture Plc -A-	Unité	3 521	4 208	687	USD	272,39	815 340,38	0,99
Adobe, Inc.	Unité	2 754	3 015	261	USD	354,83	830 741,74	1,00
Allegion Plc	Unité	6 000	7 032	10 963	USD	161,14	821 932,92	0,99
Amcor Plc	Unité	115 153	42 671	67 120	USD	8,445	826 716,64	1,00
Amgen, Inc.	Unité	2 932	1 055	3 230	USD	328,45	818 681,54	0,99
Amrize Ltd	Unité	17 291	17 481	190	USD	55,26	812 293,09	0,98
Aptiv Plc	Unité	12 375	2 295	13 396	USD	76,8	807 956,90	0,98
Ball Corp.	Unité	18 509	28 363	9 854	USD	53,17	836 626,05	1,01
Best Buy Co., Inc.	Unité	13 193	5 523	7 857	USD	67,63	758 515,95	0,92
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	17 667	8 316	14 210	USD	54,055	811 858,70	0,98
Carnival Corp.	Unité	33 974	51 981	18 007	USD	30,94	893 611,52	1,08
Carrier Global Corp.	Unité	17 928	19 451	1 523	USD	53,86	820 880,54	0,99
Charter Communications, Inc. -A-	Unité	4 534	2 762	1 889	USD	210,59	811 710,24	0,98
Cognizant Technology Solutions Corp. -A-	Unité	11 456	3 739	9 045	USD	84,77	825 575,80	1,00
Comcast Corp. -A-	Unité	32 226	13 744	16 526	USD	29,98	821 333,99	0,99
Constellation Brands, Inc.	Unité	6 720	4 264	3 371	USD	140,08	800 252,74	0,97
Coterra Energy, Inc.	Unité	37 868	12 599	30 128	USD	26,51	853 422,06	1,03
Darden Restaurants, Inc.	Unité	5 164	5 551	8 596	USD	187,16	821 638,98	0,99
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	7 163	2 931	7 251	USD	128,3	781 274,00	0,94
Delta Air Lines, Inc.	Unité	13 467	7 460	16 329	USD	69,77	798 769,27	0,97
Devon Energy Corp.	Unité	27 303	5 977	20 897	USD	36,7	851 840,33	1,03
Dover Corp.	Unité	4 873	5 748	875	USD	198,51	822 357,33	0,99
DR Horton, Inc.	Unité	6 176	2 934	6 016	USD	145,54	764 137,34	0,92
DTE Energy Co.	Unité	7 446	8 134	688	USD	129,97	822 712,16	0,99
EOG Resources, Inc.	Unité	9 414	3 353	4 968	USD	105,59	845 042,89	1,02
Eversource Energy	Unité	14 111	2 437	11 540	USD	67,58	810 695,47	0,98
Ferguson Enterprises, Inc.	Unité	4 264	5 794	8 893	USD	226,4	820 682,90	0,99
Fidelity National Information Services, Inc.	Unité	14 381	15 756	1 375	USD	67,55	825 840,55	1,00
Fiserv, Inc.	Unité	14 152	16 163	2 011	USD	67,97	817 743,04	0,99
Fortive Corp.	Unité	17 528	23 154	5 626	USD	56,18	837 135,70	1,01
Fox Corp. -A-	Unité	13 617	13 766	149	USD	74,14	858 253,90	1,04
Garmin Ltd	Unité	4 628	4 678	50	USD	205,6	808 906,32	0,98
Gen Digital, Inc.	Unité	34 992	11 289	22 530	USD	27,64	822 221,01	0,99
General Mills, Inc.	Unité	20 376	9 898	10 124	USD	47,04	814 831,88	0,99
General Motors Co.	Unité	11 718	2 259	17 096	USD	82,77	824 533,33	1,00
Genuine Parts Co.	Unité	7 400	1 789	5 852	USD	124,52	783 344,14	0,95
Gilead Sciences, Inc.	Unité	8 066	1 296	7 866	USD	123,68	848 085,15	1,03
Global Payments, Inc.	Unité	11 764	15 634	3 870	USD	79,96	799 667,72	0,97
Halliburton Co.	Unité	35 236	14 516	29 237	USD	28,47	852 816,97	1,03
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	39 581	25 238	49 063	USD	24,37	820 019,27	0,99
Hologic, Inc.	Unité	12 770	4 920	10 947	USD	74,54	809 211,51	0,98
HP, Inc.	Unité	38 586	21 298	22 851	USD	22,865	750 037,08	0,91
International Flavors & Fragrances, Inc.	Unité	14 834	14 998	164	USD	67,905	856 331,25	1,04
J M Smucker Co.	Unité	9 609	3 316	5 592	USD	99,59	813 533,97	0,98
Keurig Dr Pepper, Inc.	Unité	33 510	11 548	19 149	USD	28,21	803 635,81	0,97
Kraft Heinz Co.	Unité	38 820	16 124	20 770	USD	24,455	807 058,40	0,98
Leidos Holdings, Inc.	Unité	5 259	7 791	2 532	USD	184,37	824 280,82	1,00
Lockheed Martin Corp.	Unité	2 008	2 635	627	USD	489,03	834 797,19	1,01
Masco Corp.	Unité	14 792	6 931	9 876	USD	64,87	815 741,51	0,99
Merck & Co., Inc.	Unité	9 749	4 210	8 036	USD	106,435	882 117,23	1,07
Meta Platforms, Inc. -A-	Unité	1 458	1 474	16	USD	671,1	831 814,58	1,01
Newmont Corp.	Unité	9 773	9 881	108	USD	100,61	835 893,24	1,01
ONEOK, Inc.	Unité	13 469	6 784	6 660	USD	73,97	846 979,19	1,02

DWS Invest CROCI World Value

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
PayPal Holdings, Inc.	Unité	15 621	19 934	4 313	USD	59,53	790 544,79	0,96
PepsiCo, Inc.	Unité	6 371	1 878	4 206	USD	144,6	783 172,92	0,95
Pfizer, Inc.	Unité	37 528	10 486	24 351	USD	24,98	796 947,33	0,96
PPG Industries, Inc.	Unité	9 238	3 282	5 172	USD	104,25	818 720,73	0,99
Qualcomm, Inc.	Unité	5 440	577	3 737	USD	174,11	805 201,14	0,97
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	1 284	736	1 287	USD	774,31	845 204,22	1,02
Schlumberger NV	Unité	25 474	8 307	17 724	USD	38,32	829 859,20	1,00
Smurfit WestRock Plc	Unité	25 419	27 520	2 101	USD	38,91	840 816,95	1,02
SS&C Technologies Holdings, Inc.	Unité	11 080	1 878	8 663	USD	89,26	840 772,33	1,02
Synchrony Financial	Unité	11 489	18 061	6 572	USD	84,58	826 098,20	1,00
Sysco Corp.	Unité	12 754	12 894	140	USD	74,42	806 896,52	0,98
Target Corp.	Unité	9 809	5 420	5 932	USD	97,62	814 039,17	0,98
Tenet Healthcare Corp.	Unité	4 867	6 252	11 632	USD	201,26	832 723,04	1,01
T-Mobile USA, Inc.	Unité	4 839	4 892	53	USD	203,205	835 933,60	1,01
Tyson Foods, Inc. -A-	Unité	16 464	18 327	1 863	USD	58,95	825 089,26	1,00
United Airlines Holdings, Inc.	Unité	8 518	4 780	10 562	USD	112,19	812 406,80	0,98
US Bancorp	Unité	17 918	25 868	7 950	USD	54,39	828 495,89	1,00
Viatis, Inc.	Unité	83 602	46 411	70 698	USD	12,48	886 978,35	1,07
Walt Disney Co.	Unité	8 583	8 678	95	USD	114,89	838 307,03	1,01
Zebra Technologies Corp. -A-	Unité	3 669	3 709	40	USD	245,2	764 803,64	0,92
Zimmer Biomet Holdings, Inc.	Unité	10 538	13 702	3 164	USD	90,14	807 527,86	0,98
Zoetis, Inc.	Unité	7 774	7 860	86	USD	127,17	840 448,24	1,02
Parts de fonds							160 145,67	0,19
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	15	2 530	2 515	EUR	10 676,378	160 145,67	0,19
Total du portefeuille-titres							82 429 207,76	99,66
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							745,77	0,00
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI World Index 03/2026 (DB)	Unité	1	1				745,77	0,00
Avoirs bancaires							349 202,12	0,42
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						215 935,82	0,26
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	110 658					14 816,41	0,02
Couronne norvégienne	NOK	857					72,42	0,00
Couronne suédoise	SEK	77 183					7 124,81	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	936					532,95	0,00
Livre sterling	GBP	16 851					19 304,67	0,02
Dollar de Hong Kong	HKD	60 939					6 656,27	0,01
Yen japonais	JPY	6 807 228					37 028,38	0,04
Dollar canadien	CAD	69					42,59	0,00
Franc suisse	CHF	30 677					32 993,28	0,04
Dollar de Singapour	SGD	19 697					13 035,79	0,02
Dollar américain	USD	1 951					1 658,73	0,00
Autres éléments d'actif							198 044,24	0,23
Droits à dividende/à distribution							125 590,86	0,15
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges....							3 702,82	0,00
Autres actifs							68 750,56	0,08
À recevoir au titre d'opérations sur actions							210,37	0,00
Total des éléments d'actif							82 977 410,26	100,31
Autres engagements							-111 475,43	-0,12
Autres engagements divers							-111 475,43	-0,12
Engagements découlant d'opérations sur actions							-154 951,51	-0,19
Total des engagements							-266 426,94	-0,31
Actif du fonds							82 710 983,32	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest CROCI World Value

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	45 981,92
Classe LC	EUR	367,01
Classe NC	EUR	119,99
Classe TFC	EUR	211,09
Classe TFD	EUR	100,33
Classe USD IC	USD	34 967,61
Classe USD LC	USD	312,51
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	404,592
Classe LC	Unité	102 006,660
Classe NC	Unité	5 085,000
Classe TFC	Unité	88 797,170
Classe TFD	Unité	6 605,000
Classe USD IC	Unité	174,012
Classe USD LC	Unité	5 568,536

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World Value (Net) EUR Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	85,123
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	113,614
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	98,387

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 120 956,63 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025					
Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

DWS Invest CROCI World Value

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest CROCI World Value

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	2 167 379,57
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	4 854,86
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-355 229,86
4. Autres revenus	EUR	103,11
Total des revenus	EUR	1 817 107,68
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-792 077,86
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-779 238,29
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	3 696,33
Commission d'administration	EUR	-16 535,90
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-2 868,54
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-15 349,87
4. Taxe d'abonnement	EUR	-27 622,77
5. Autres dépenses	EUR	-48 021,63
Total des dépenses	EUR	-885 940,67
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	931 167,01
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	2 787 381,10
Résultat des opérations de vente	EUR	2 787 381,10
V. Résultat de l'exercice	EUR	3 718 548,11

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,76 % par an,	classe LC 1,55 % par an,
classe NC 2,16 % par an,	classe TFC 0,79 % par an,
classe TFD 0,80 % par an,	classe USD IC 0,76 % par an,
classe USD LC 1,55 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 86 981,19 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	128 324 628,55
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-252,25
2. Décaissement (net)	EUR	-47 272 390,29
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	236 944,61
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	931 167,01
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	2 787 381,10
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-2 296 495,41
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	82 710 983,32

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	2 787 381,10
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	2 782 148,93
Opérations de change (à terme)	EUR	12 121,22
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	-6 889,05

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,46

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest CROCI World Value

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	82 710 983,32
2024		EUR	128 324 628,55
2023		EUR	114 317 097,28
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe IC	EUR	45 981,92
	Classe LC	EUR	367,01
	Classe NC	EUR	119,99
	Classe TFC	EUR	211,09
	Classe TFD	EUR	100,33
2024	Classe USD IC	USD	34 967,61
	Classe USD LC	USD	312,51
	Classe IC	EUR	43 805,02
	Classe LC	EUR	352,42
	Classe NC	EUR	115,92
2023	Classe TFC	EUR	201,18
	Classe TFD	EUR	95,67
	Classe USD IC	USD	29 467,80
	Classe USD LC	USD	265,45
	Classe IC	EUR	38 895,65
	Classe LC	EUR	315,40
	Classe NC	EUR	104,35
	Classe TFC	EUR	178,70
	Classe TFD	EUR	-
	Classe USD IC	USD	27 836,21
	Classe USD LC	USD	252,77

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 14,66 euros.

Rapport annuel

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest Enhanced Commodity Strategy consiste à réaliser une augmentation de la valeur du capital supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Commodity Index Total Return en investissant sur les marchés des matières premières. À cette fin, l'actif du compartiment est investi principalement dans des placements liés aux matières premières dans un large éventail de secteurs de matières premières, entre autres l'agriculture, l'industrie, les métaux précieux et l'énergie. En outre, le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés qui peuvent également avoir pour sous-jacents des indices de matières premières. Jusqu'à 100 % des actifs du compartiment peuvent être investis dans des placements à taux fixe. Les titres de créance ne présentant pas la notation « Investment Grade » ne peuvent représenter plus de 10 % des actifs du compartiment.

Au cours de la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, DWS Invest Enhanced Commodity Strategy a enregistré une plus-value de 16,3 % par action (classe d'actions USD TFC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le Bloomberg Commodity Index, a enregistré une hausse de 18,1 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD TFC	LU1881477555	16,3 %	11,9 %	61,6 %
Classe USD IC	LU1881477399	16,4 %	12,3 %	62,8 %
Classe USD LC	LU1881477472	15,7 %	10,4 %	58,0 %
Classe CHF IC ²⁾	LU1881476581	-	8,2 %	39,1 % ¹⁾
Classe CHF LC ²⁾	LU1881476664	1,1 %	-5,4 %	41,6 %
Classe IC ³⁾	LU1881476821	3,0 %	2,1 %	70,1 %
Classe LC ³⁾	LU1881477043	2,4 %	0,3 %	65,2 %
Classe LCH ³⁾	LU1956017716	13,0 %	3,5 %	43,9 %
Classe TFCH ³⁾	LU1956017807	13,5 %	3,9 %	45,1 %
Classe JPY JC ⁴⁾	LU1877301470	15,7 %	32,8 %	145,6 %
Classe JPY JCH (P) ⁴⁾	LU1877301553	11,5 %	-4,0 %	36,0 %
Classe SGD LC ⁵⁾	LU1881477126	9,4 %	5,8 %	53,3 %
Bloomberg Commodity Index Total Return		18,1 %	14,7 %	70,2 %

¹⁾ Classe d'actions clôturée le 25 février 2025 / dernier calcul de la valeur liquidative le 9 novembre 2023

²⁾ en CHF

³⁾ en EUR

⁴⁾ en JPY

⁵⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a investi dans des Total Return Swaps assujettis à différents indices de matières premières pour générer un engagement dans les matières premières.

Le segment des métaux précieux a nettement surperformé le marché des actions mondial et le marché global des contrats à terme sur matières premières. Les segments des animaux d'élevage et des métaux industriels ont également enregistré une hausse supérieure à la moyenne, tandis que les secteurs de l'énergie et des matières premières agricoles ont clôturé en baisse après une évolution morose. Du côté des

métaux précieux, la hausse du prix de l'or a fait la une des journaux, mais elle a été surpassée par les hausses enregistrées par l'argent, le platine et le palladium. Dans le secteur des animaux d'élevage, les prix des bovins ont progressé plus fortement que ceux des porcs, car la demande a dépassé l'offre en raison de la baisse du cheptel bovin. Du côté des métaux industriels, le cuivre a atteint des prix records, suivi de l'aluminium, du zinc et du nickel. Le segment agricole a été marqué par des hausses du café, de l'huile de soja et des graines de soja, tandis que le cacao, le blé, le sucre, la farine de soja, le coton et le maïs ont reculé. Le secteur de l'énergie a globalement affiché une évolution négative, à l'exception du fioul

domestique et du gazole, le gaz naturel occupant la dernière place.

Le secteur de l'énergie a globalement affiché une évolution négative, à l'exception du fioul domestique et du gazole. La plus faible performance a été enregistrée par le gaz naturel, suivi du pétrole brut, du Brent, de l'essence et des huiles minérales. Les prix du pétrole ont fluctué et ont été pénalisés par des facteurs macroéconomiques tels que la volatilité du cours du dollar américain et des événements géopolitiques tels que les conflits au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Le marché a continué d'évaluer le potentiel d'une augmentation de la production de pétrole dans un marché où l'offre semblait abondante. Les marchés du gaz naturel ont enregistré tout au long de l'année une forte demande d'exportations de GNL et un niveau de production élevé. Le prix marginal a été déterminé par des facteurs climatiques. Les prix en Europe ont été particulièrement faibles et moins volatils, malgré de faibles niveaux de stockage.

Du côté des métaux industriels, le cuivre a atteint des prix records, suivi de l'aluminium, du zinc et du nickel. Les prix du cuivre ont atteint de nouveaux sommets dans un contexte de perturbations liées aux droits de douane. L'attention du marché s'est portée sur un grand producteur de cuivre qui a proposé aux acheteurs chinois une prime record par rapport aux prix de référence. Cela a mis en évidence la situation toujours tendue des prix à l'échelle mondiale et les pénuries d'approvisionnement persistantes. Vers la fin de l'année, le volume de la demande

des acheteurs industriels chinois a toutefois diminué, ceux-ci n'étant plus disposés à payer les prix plus élevés. On s'attendait à une pénurie de cuivre pour le ROW (reste du monde hors Chine), l'offre étant acheminée vers les fonderies de cuivre aux États-Unis et en Chine, qui ont convenu de réduire de plus de 10 % les taux de production de concentré l'année prochaine. D'ailleurs, les données en provenance de Chine se sont révélées plutôt faibles au cours de l'année, ce qui a renforcé les inquiétudes concernant la demande. Dans le même temps, les spéculations sur d'éventuelles mesures de relance économique se sont multipliées à mesure que les détails du nouveau plan quinquennal du gouvernement chinois ont été dévoilés. La hausse de l'offre d'aluminium a été limitée et les stocks sont restés à un niveau bas. Cela a rendu le marché vulnérable à de futures pénuries. Le marché américain de l'acier HRC a été soutenu par une offre réduite et des délais de livraison plus longs. La hausse des prix du nickel s'explique en partie par des pénuries d'approvisionnement dues à des perturbations dans les mines et à des réductions des quotas de production pour l'année à venir.

Du côté des métaux précieux, la hausse du prix de l'or a fait la une des journaux, mais elle a été surpassée par les hausses enregistrées par l'argent, le platine et le palladium. La demande des banques centrales et des acheteurs privés asiatiques, même à des prix élevés, a constitué un solide soutien. Les marchés du platine et du palladium ont continué d'afficher une bonne tenue.

Ils ont bénéficié de l'amélioration des perspectives pour les moteurs à combustion en Europe et aux États-Unis. En outre, on s'attendait à ce que le nouveau marché de gré à gré pour les contrats à terme et d'options livrés physiquement à la bourse de Guangzhou améliore la formation des prix et la transparence à l'échelle mondiale. Selon les prévisions du World Platinum Investment Council, le prix du platine devrait se stabiliser en 2026 en raison d'une part de recyclage plus élevée et d'une baisse de la demande d'investissement.

Le segment des matières premières agricoles a été marqué par des hausses du café, de l'huile de soja et des graines de soja, tandis que le cacao, le blé, le sucre, la farine de soja, le coton et le maïs ont reculé. Les prix du cacao ont baissé à mesure que les perspectives d'approvisionnement en Afrique de l'Ouest s'amélioraient. Il s'agit du premier excédent mondial prévu depuis quatre ans. Des événements météorologiques tels que le violent typhon au Vietnam ont menacé les récoltes de café et fait grimper les prix. La faiblesse des données relatives à l'offre et à la demande a pesé sur les prix du blé ; les stocks aux États-Unis et dans le monde ont atteint leur plus haut niveau depuis plusieurs années. Par ailleurs, le ministère américain de l'Agriculture a annoncé une nouvelle aide commerciale pour les agriculteurs américains, qui pourrait soulager les producteurs de soja et de maïs face aux pressions commerciales et sur les prix.

Sur les cinq stratégies alpha du compartiment, trois ont généré

un alpha positif. C'est la stratégie de rendement optimal (Optimal Roll and Yield) qui a généré l'alpha le plus élevé, notamment au premier trimestre 2025. Les troisième et quatrième trimestres se sont également clôturés sur un alpha positif, tandis que le deuxième trimestre n'a généré aucun alpha. La stratégie de momentum (Momentum Factor) a généré un alpha élevé au premier et au quatrième trimestre, tandis que l'alpha était négatif au deuxième et au troisième trimestre. La stratégie de retour à la moyenne (Mean Reversion) a bien évolué au premier et au quatrième trimestre, mais a enregistré un alpha négatif au deuxième et au troisième trimestre. Les opérations de couverture et tactiques n'ont généré aucune plus-value, sauf au premier trimestre. La composante à revenu fixe (Fixed Income) a apporté une contribution positive à la performance au cours des trois premiers trimestres, mais a été légèrement négative au quatrième trimestre.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investisse-

ments durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	44 396 716,71	53,49
Administrations centrales	24 571 394,90	29,61
Total des obligations	68 968 111,61	83,10
2. Dérivés	1 675 649,94	2,02
3. Avoirs bancaires	11 478 852,52	13,83
4. Autres éléments d'actif	1 036 303,05	1,25
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	4 119,19	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-152 943,41	-0,18
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-17 735,22	-0,02
III. Actif du fonds	82 992 357,68	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						68 968 111,61	83,10
Titres portant intérêt							
4,625 % African Development Bank 2023/2027	USD	3 000 000		%	100,95	3 028 500,00	3,65
3,875 % African Development Bank 2025/2028	USD	1 000 000	1 000 000	%	100,686	1 006 860,00	1,21
7,00 % Ares Capital Corp. 2023/2027	USD	910 000		%	102,566	933 350,60	1,12
4,875 % Asian Development Bank (MTN) 2024/2026	USD	3 000 000		%	100,42	3 012 600,00	3,63
4,375 % Asian Development Bank (MTN) 2025/2028	USD	1 500 000	1 500 000	%	101,641	1 524 615,00	1,84
6,375 % Avolon Holdings Funding Ltd -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	1 000 000		%	104,39	1 043 900,00	1,26
6,125 % Bayer US Finance LLC -Reg- 2023/2026	USD	780 000		%	101,513	791 801,40	0,95
6,055 % Columbia Pipelines Holding Co. LLC -Reg- 2023/2026	USD	130 000		%	100,976	131 268,80	0,16
6,65 % Concentrix Corp. 2023/2026	USD	1 000 000		%	101,062	1 010 620,00	1,22
5,589 % Crédit Agricole SA -Reg- 2023/2026	USD	1 670 000		%	100,845	1 684 111,50	2,03
5,125 % Enel Finance International NV -Reg- (MTN) 2024/2029	USD	1 500 000		%	102,64	1 539 600,00	1,85
3,875 % European Investment Bank 2025/2028	USD	3 000 000	3 000 000	%	100,804	3 024 120,00	3,64
4,50 % Federal Farm Credit Banks Funding Corp. 2023/2026	USD	2 000 000		%	100,543	2 010 860,00	2,42
4,00 % Federal Home Loan Banks (MTN) 2023/2028	USD	2 000 000	2 000 000	%	101,202	2 024 040,00	2,44
1,875 % Federal National Mortgage Association (MTN) 2016/2026	USD	2 500 000	2 500 000	%	98,745	2 468 625,00	2,97
5,95 % Hyundai Capital America -Reg- 2023/2026	USD	2 000 000		%	101,238	2 024 760,00	2,44
4,50 % Imperial Brands Finance Plc -Reg- 2025/2028	USD	333 000	333 000	%	100,987	336 286,71	0,41
4,373 % Inter-American Development Bank (MTN) 2022/2027*	USD	2 000 000	2 000 000	%	100,1	2 002 000,00	2,41
4,00 % Inter-American Development Bank (MTN) 2023/2028	USD	2 000 000		%	100,872	2 017 440,00	2,43
0,75 % International Finance Corp. (MTN) 2021/2026	USD	3 000 000	3 000 000	%	97,801	2 934 030,00	3,54
4,625 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau 2023/2026	USD	2 000 000		%	100,539	2 010 780,00	2,42
5,391 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2023/2026	USD	970 000		%	101,414	983 715,80	1,19
5,272 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2024/2027	USD	1 000 000		%	102,163	1 021 630,00	1,23
4,80 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- 2024/2027	USD	2 000 000		%	100,828	2 016 560,00	2,43
3,625 % Oesterreichische Kontrollbank AG (MTN) 2022/2027	USD	1 500 000	1 500 000	%	100,046	1 500 690,00	1,81
5,00 % Oesterreichische Kontrollbank AG 2023/2026	USD	2 000 000		%	101,015	2 020 300,00	2,43
5,35 % Penske Truck Leasing Co., Lp Via PTL Finance Corp. -Reg- 2024/2027	USD	390 000		%	101,111	394 332,90	0,47
5,00 % Principal Life Global Funding II -Reg- 2024/2027	USD	850 000		%	101,004	858 534,00	1,03
4,125 % Svensk Exportkredit AB (MTN) 2023/2028	USD	2 000 000	2 000 000	%	101,096	2 021 920,00	2,44
6,136 % Swedbank AB 2023/2026	USD	2 000 000		%	101,492	2 029 840,00	2,45
3,878 % United States Treasury Floating Rate Notes 2025/2027*	USD	5 000 000	5 000 000	%	99,982	4 999 112,00	6,02
2,00 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2016/2026	USD	3 400 000	1 900 000	%	98,656	3 354 312,50	4,04
2,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2026	USD	1 500 000		%	99,416	1 491 240,24	1,80
1,875 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2026	USD	1 500 000		%	99,053	1 485 791,01	1,79
1,625 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2026	USD	1 200 000	1 200 000	%	98,572	1 182 867,19	1,43
4,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2022/2027	USD	2 000 000	2 000 000	%	101,094	2 021 875,00	2,44
4,125 % United States Treasury Note/Bond 2025/2027	USD	1 500 000	1 500 000	%	100,717	1 510 751,96	1,82
5,70 % Volkswagen Group of America Finance LLC -Reg- 2023/2026	USD	2 000 000		%	101,052	2 021 040,00	2,44
3,90 % WRKCo, Inc. (MTN) 2019/2028	USD	1 500 000		%	99,562	1 493 430,00	1,80
Total du portefeuille-titres						68 968 111,61	83,10

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
Dérivés sur devises						-42 143,37	-0,05
Créances/dettes							
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (achat)							
Positions ouvertes							
EUR/USD 0,1 million						962,32	0,00
JPY/USD 1 636,9 millions						-40 649,95	-0,05
Positions clôturées							
EUR/USD 0,1 million						13,91	0,00
JPY/USD 202,3 millions						-2 469,65	0,00
Swaps						1 717 793,31	2,07
Créances/dettes							
Commodity Swaps							
Goldman Sachs Overweight Zinc Index / 0,1 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	52 248	52 248			221 349,28	0,27
DJ 1 Month Forward / 0,1 % 15/01/2026 (OTC) (JP)	Unité	17 794	17 794			104 444,50	0,13
DJ 3 Month Forward / 0,12 % 15/01/2026 (OTC) (JP)	Unité	13 429	13 429			109 993,06	0,13
DJ 6 Month Forward / 0,16 % 15/01/2026 (OTC) (JP)	Unité	9 861	12 188	2 327		94 271,44	0,11
DJ Commodity / 0,09 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	269 173	269 173			729 619,93	0,88
DJ Commodity / 0,09 % 15/01/2026 (OTC) (JP)	Unité	269 173	269 173			729 619,93	0,88
DJ ex-Agriculture and Livestock / 0,08 % 15/01/2026 (OTC) (JP)	Unité	94 734	94 734			576 217,72	0,69
Goldman Sachs Commodity Enhanced Curve Long Only Strategy Index / 0,31 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	34 524	34 524			193 735,38	0,23
Goldman Sachs Overweight Aluminium Index / 0,01 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	57 693	57 693			253 163,92	0,31
Goldman Sachs Overweight Crude Oil Index / 0,008 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	81 459	81 459			350 714,99	0,42
Goldman Sachs Overweight Heating Oil Index / 0,01 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	58 114	58 113			281 333,36	0,34
Goldman Sachs Overweight Nickel Index / 0 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	130 381	130 381			-944 624,26	-1,14
Goldman Sachs Overweight Rapeseed Index / 0 % 15/01/2026 (OTC) (GS)	Unité	99 175	99 175			-982 045,94	-1,18
Avoirs bancaires						11 478 852,52	13,83
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euros	EUR	2 799				3 292,22	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE							
Yen japonais	JPY	2 711 560				17 350,10	0,02
Franc suisse	CHF	7 342				9 288,25	0,01
Dollar de Singapour	SGD	11 743				9 142,46	0,01
Dollar américain	USD					11 439 779,49	13,79
Autres éléments d'actif						1 036 303,05	1,25
Intérêts à recevoir						746 007,89	0,90
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.						290 295,16	0,35
À recevoir au titre d'opérations sur actions						4 119,19	0,00
Total des éléments d'actif**						85 132 826,11	102,57
Autres engagements						-152 943,41	-0,18
Engagements découlant des coûts						-146 333,13	-0,17
Autres engagements divers						-6 610,28	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur actions						-17 735,22	-0,02
Total des engagements						-2 140 468,43	-2,57
Actif du fonds						82 992 357,68	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF LC	CHF	123,91
Classe IC	EUR	157,79
Classe LC	EUR	151,71
Classe LCH	EUR	135,23
Classe TFCH	EUR	137,30
Classe JPY JC	JPY	21 282,00
Classe JPY JCH (P)	JPY	12 307,00
Classe SGD LC	SGD	15,07
Classe USD IC	USD	157,00
Classe USD LC	USD	159,54
Classe USD TFC	USD	152,37
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF LC	Unité	4 866,618
Classe IC	Unité	2 207,072
Classe LC	Unité	231 960,458
Classe LCH	Unité	69,705
Classe TFCH	Unité	285,000
Classe JPY JC	Unité	194 835,000
Classe JPY JCH (P)	Unité	136 638,000
Classe SGD LC	Unité	1 491,424
Classe USD IC	Unité	156,278
Classe USD LC	Unité	18 210,171
Classe USD TFC	Unité	840,732

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Bloomberg Commodity Index Total Return

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	90,910
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	132,775
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	119,013

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 1,9, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 179 369 429,73 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)
GS = Goldman Sachs AG
JP = J.P. Morgan SE

Parties contractantes des opérations de change à terme
Barclays Bank Ireland PLC, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, HSBC Continental Europe, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franc suisse	CHF	0,790450	= USD	1
Euro	EUR	0,850123	= USD	1
Yen japonais	JPY	156,285000	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,284500	= USD	1

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD	3 100 009,32	
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	USD	658,17	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	444 483,51	
Total des revenus	USD	3 545 151,00	
II. Dépenses			
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	USD	-13 140,30	
2. Commission de gestion	USD	-693 358,18	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-765 036,05	
Revenus découlant du plafond de charges	USD	98 783,19	
Commission d'administration	USD	-27 105,32	
3. Rémunération du dépositaire	USD	-2 919,02	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-25 544,07	
5. Taxe d'abonnement	USD	-24 828,78	
6. Autres dépenses	USD	-124 937,71	
dont :			
Frais de distribution	USD	-112 398,21	
Autres	USD	-12 539,50	
Total des dépenses	USD	-884 728,06	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	2 660 422,94	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	USD	7 037 226,17	
Résultat des opérations de vente	USD	7 037 226,17	
V. Résultat de l'exercice	USD	9 697 649,11	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF LC 1,35 % par an,	classe IC 0,76 % par an,
classe LC 1,35 % par an,	classe LCH 1,38 % par an,
classe TFCH 0,94 % par an,	classe JPY JC 0,86 % par an,
classe JPY JCH (P) 0,89 % par an,	classe SGD LC 1,36 % par an,
classe USD IC 0,76 % par an,	classe USD LC 1,35 % par an,
classe USD TFC 0,90 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 17 024,21 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	97 261 733,10
1. Décaissement (net)	USD	-27 165 633,86
2. Régularisation des revenus/dépenses	USD	1 819 695,83
3. Revenus ordinaires, nets	USD	2 660 422,94
4. Plus-values/moins-values réalisées	USD	7 037 226,17
5. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	1 378 913,50
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	82 992 357,68

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	7 037 226,17
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-18 139,60
Opérations de change (à terme)	USD	7 646 646,05
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	-591 280,28

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe JPY JC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe JPY JCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SGD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	USD	82 992 357,68	
2024	USD	97 261 733,10	
2023	USD	134 572 857,09	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe CHF LC	CHF	123,91
	Classe IC	EUR	157,79
	Classe LC	EUR	151,71
	Classe LCH	EUR	135,23
	Classe TFCH	EUR	137,30
	Classe JPY JC	JPY	21 282,00
	Classe JPY JCH (P)	JPY	12 307,00
	Classe SGD LC	SGD	15,07
	Classe USD IC	USD	157,00
	Classe USD LC	USD	159,54
	Classe USD TFC	USD	152,37
2024	Classe CHF LC	CHF	122,53
	Classe IC	EUR	153,23
	Classe LC	EUR	148,20
	Classe LCH	EUR	119,62
	Classe TFCH	EUR	120,94
	Classe JPY JC	JPY	18 395,00
	Classe JPY JCH (P)	JPY	11 038,00
	Classe SGD LC	SGD	13,77
	Classe USD IC	USD	134,87
	Classe USD LC	USD	137,86
	Classe USD TFC	USD	131,07
2023	Classe CHF LC	CHF	109,81
	Classe IC	EUR	138,51
	Classe LC	EUR	134,76
	Classe LCH	EUR	117,72
	Classe TFCH	EUR	119,76
	Classe JPY JC	JPY	15 949,00
	Classe JPY JCH (P)	JPY	11 217,00
	Classe SGD LC	SGD	12,94
	Classe USD IC	USD	129,69
	Classe USD LC	USD	133,36
	Classe USD TFC	USD	126,22

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Climate Opportunities

(auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. À cette fin, le compartiment investit au moins 75 % de sa valeur liquidative dans des actions de toutes capitalisations boursières, des certificats d'actions, des titres de participatifs et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions à l'échelle mondiale. Au moins 51 % est investi dans des émetteurs qui exercent au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines que l'équipe de gestion du compartiment juge pertinents dans le contexte de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique et à ses effets. Les technologies de protection du climat doivent être comprises au sens large et englobent l'ensemble de la chaîne de valeur des solutions contribuant à éviter, réduire ou capter les émissions de CO₂. En outre, au moins 10 % des actifs nets du compartiment sont investis dans des émetteurs qui exercent au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines que l'équipe de gestion du compartiment juge pertinents dans le contexte de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique et à ses effets. Cela concerne les solutions proposées pour faire face aux changements climatiques déjà survenus ou encore attendus, et en particulier pour atténuer les conséquences négatives ou les risques pour l'environnement et/ou la société. Afin d'évaluer la pertinence en matière de protec-

DWS Invest ESG Climate Opportunities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1863261647	8,4 %	22,1 %	20,1 %
Classe FC	LU1863264070	9,2 %	24,9 %	24,7 %
Classe IC	LU2437447688	9,5 %	26,0 %	19,0 % ¹⁾
Classe LC	LU1863264153	8,4 %	22,1 %	20,1 %
Classe NC	LU1914384182	7,9 %	20,3 %	17,1 %
Classe PFC	LU2066748570	8,5 %	21,4 %	16,9 %
Classe TFC	LU1863261720	9,2 %	24,9 %	24,7 %
Classe TFD	LU1885667318	9,2 %	24,9 %	24,7 %
Classe XC	LU1863261993	9,7 %	26,5 %	27,2 %
Classe GBP D RD ²⁾	LU2380221429	15,0 %	23,3 %	10,3 % ¹⁾
Classe JPY FC ³⁾	LU2321750015	22,8 %	63,0 %	64,6 % ¹⁾
Classe USD FC ⁴⁾	LU1885667409	23,5 %	37,5 %	19,3 %
Classe USD LC ⁴⁾	LU1885667581	22,5 %	34,4 %	14,9 %
Classe USD LCH (P) ⁴⁾	LU2324798417	20,1 %	36,1 %	20,2 % ¹⁾
Classe USD TFC ⁴⁾	LU1885667664	23,5 %	37,5 %	19,3 %
Classe USD TFCH (P) ⁴⁾	LU2324798508	21,1 %	39,5 %	24,8 % ¹⁾

¹⁾ Classe IC lancée le 15 février 2022 / classe GBP D RD lancée le 15 septembre 2021 / classes JPY FC, USD LCH (P) et USD TFCH (P) lancées le 15 avril 2021

²⁾ en GBP

³⁾ en JPY

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

tion du climat et d'adaptation au changement climatique, l'équipe de gestion du compartiment utilise sa propre méthodologie quantitative et/ou qualitative pour sélectionner les émetteurs. Pour plus d'informations sur la stratégie de placement du compartiment, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 8,4 % par action (classe d'actions LD ; d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, la stratégie à long terme de sélection des entreprises a été poursuivie avec une analyse fondamentale approfondie des différentes actions. L'accent a été mis principalement sur les entreprises dont les produits ou services contribuent de manière significative à la décarbonation du mix énergétique et au découplage de la consommation d'énergie de la croissance économique mondiale, mais aussi sur les entreprises qui proposent des solutions pour faire face aux dommages irréversibles consécutifs au changement climatique, qui se produisent déjà actuellement.

En règle générale, une attention particulière a été accordée à la qualité et à la durabilité du modèle d'entreprise, à la qualité du management, au potentiel de croissance organique, à la solidité du bilan et surtout à la valorisation de toute entreprise.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'in-

térêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

La période sous revue a débuté par une nette reprise des actions du secteur des technologies propres. La prime de risque des titres liés au développement durable a reculé par rapport aux niveaux nettement plus élevés enregistrés auparavant. La visibilité pour les investisseurs s'est sensiblement améliorée après le « Liberation Day », le nouveau gouvernement américain ayant apporté davantage de clarté sur l'approvisionnement énergétique, la politique commerciale et la politique étrangère. Dans le même temps, on a de plus en plus pris conscience que l'expansion

massive des centres de données entraînera inévitablement une augmentation considérable des besoins en énergie. Cela accélère à son tour le développement des infrastructures énergétiques, y compris les capacités de production et les réseaux.

Aux États-Unis, un projet de budget présenté au Sénat a compliqué le développement des énergies renouvelables. Des délais plus stricts pour les crédits d'impôt pèsent sur les projets en raison des goulets d'étranglement existants sur le réseau, même si certains points litigieux ont été atténués. Les développeurs de solutions solaires disposent désormais de plus de temps pour se qualifier et une taxe d'accise proposée sur les composants chinois a été supprimée. Dans le même temps, la loi supprime des incitations clés en faveur des véhicules électriques, notamment la prime de 7 500 dollars pour les voitures électriques neuves et celle de 4 000 dollars pour les voitures d'occasion. De plus, les réglementations sur les moteurs à combustion sont assouplies et leur interdiction prévue par la Californie à partir de 2035 est bloquée. Un nouveau crédit d'impôt pour le charbon dans le secteur de l'acier marque un revirement par rapport aux politiques climatiques antérieures. Dans l'ensemble, le résultat s'est toutefois avéré meilleur que ce que craignaient de nombreux acteurs du marché, ce qui a encore réduit les primes de risque.

En Europe, une panne d'électricité à grande échelle en Espagne et au Portugal a mis en évidence d'im-

portantes failles dans la stabilité du réseau. Cet événement a montré qu'une part importante d'énergies renouvelables nécessite une meilleure régulation de la tension et des systèmes de secours. Cela a accéléré les investissements dans le stockage d'énergie, tandis que les gouvernements réévaluaient le rapport entre les énergies renouvelables, le nucléaire et le gaz. Le débat public sur les infrastructures et la sécurité énergétique s'est sensiblement intensifié, et cet incident est désormais considéré comme un tournant dans la politique énergétique européenne.

Le marché éolien terrestre allemand, qui a prospéré en 2025, a constitué une lueur d'espoir. Avec des résultats records en matière d'autorisations et de nouvelles installations attendues pouvant atteindre 5,3 GW, niveau le plus élevé depuis 2017, le secteur affiche un fort élan structurel. Au total, 15,1 GW ont été attribués lors d'enchères, soutenus par de meilleurs plafonds de prix et des prix médians plus bas. À l'échelle de l'UE, environ 140 GW d'énergie éolienne devraient être installés d'ici 2030. Aux États-Unis, le projet offshore Revolution Wind a constitué un signe positif malgré les incertitudes réglementaires.

En Chine, les installations solaires ont atteint un niveau record de 93 GW en mai 2025, soit quatre fois plus que l'année précédente, les développeurs ayant achevé leurs projets avant l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations. Dans le même temps, les principaux fabricants ont fait état de pertes se chiffrant en milliards

en raison d'une concurrence ruineuse sur les prix. Le gouvernement a réagi en mettant en place un programme anti-régression visant à lutter contre les surcapacités. Des normes d'efficacité plus strictes pourraient entraîner la fermeture d'un tiers de la production de polysilicium et stabiliser les prix du marché. Dans le secteur des véhicules électriques également, il est prévu de mettre fin aux guerres de prix malsaines. Ces réformes ont soutenu la réévaluation des actions des secteurs du solaire et des véhicules électriques.

Une autre tendance a été l'influence considérable de l'intelligence artificielle et des investissements des hyperscalers dans les centres de données. Après des années de stagnation de la demande en électricité, les États-Unis ont enregistré une forte hausse de la consommation. L'U.S. Energy Information Administration prévoit des niveaux records en 2025 et 2026, bien au-delà du pic précédent de 2024. Les prévisions indiquent une croissance de la demande de 25 % d'ici 2030 et jusqu'à 78 % d'ici 2050, reflet d'une mutation structurelle de l'économie vers les infrastructures informatiques et de données. Cela a entraîné de fortes hausses des cours des fabricants de technologies solaires et éoliennes, de câbles haute tension et de transformateurs, portées par les perspectives de croissance et l'augmentation des entrées de commandes.

Dans l'ensemble, le secteur des technologies propres a enregistré de forts afflux de capitaux ces derniers mois, portés par des résul-

tats meilleurs que prévu concernant la réglementation « One Big Beautiful Bill » ainsi que par des signes de plus en plus évidents d'une forte augmentation de la demande en électricité. De plus, les investisseurs commencent à se rendre compte que l'administration Trump devra peut-être adopter une position plus modérée vis-à-vis des énergies renouvelables, compte tenu d'une pénurie d'électricité qui se profile pour les années à venir. Les énergies renouvelables restent les formes de production les moins chères et les plus rapides à mettre en place, par rapport au gaz naturel, au charbon et à l'énergie nucléaire notamment.

L'équipe de gestion du portefeuille estimait que les dynamiques de marché positives, en particulier la hausse de la demande en électricité, devraient en partie compenser les mauvaises nouvelles politiques. Hormis les restrictions FEOC et les retards d'autorisation, l'incertitude réglementaire dans le secteur est restée limitée à court terme. Cela était d'autant plus vrai que les crédits d'impôt étaient confirmés et que les développeurs ont jusqu'en juillet 2026 pour les garantir grâce à des dispositions dénommées « Safe Harbor ».

Il est également encourageant de constater que le marché européen, en particulier l'Allemagne, ainsi que la région Asie-Pacifique restent fermement attachés à leurs objectifs de zéro émission nette et aux mesures correspondantes. Cela contribue à créer un environnement favorable aux décisions d'investissement et soutient

autant les investisseurs que les entreprises.

Pendant la période sous revue, le compartiment a affiché une performance relative globalement équilibrée par rapport à son indice de référence, le MSCI All Countries World, en termes de risque. La contribution de l'allocation sectorielle a été positive, mais a été largement neutralisée par une sélection de titres défavorable.

La surpondération des entreprises industrielles ainsi que les sous-pondérations structurelles dans les valeurs de la santé, le secteur des énergies fossiles et la consommation cyclique, qui a souffert d'une dynamique de consommation plus faible, ont eu un effet positif. En revanche, les sous-pondérations dans les services de communication et les valeurs financières, qui ont enregistré une forte progression au cours de l'année, ont eu un impact négatif.

La sélection des titres a eu un effet globalement négatif. Dans le secteur des matières premières notamment, les fabricants de matériaux d'emballage durables ont pesé sur la performance en raison de la faible demande sur les marchés finaux des produits alimentaires, ménagers et d'hygiène. Dans le secteur des technologies, des retards ont été enregistrés en raison de la faible exposition aux entreprises bénéficiant directement du boom de l'IA, notamment les fabricants de cartes graphiques et de puces mémoire. Des contributions négatives supplémentaires sont venues des positions dans l'électronique

de puissance analogique ainsi que dans le domaine des logiciels de conception et de simulation.

En revanche, les valeurs industrielles ont apporté des contributions nettement positives, en particulier les entreprises leaders dans le développement des réseaux énergétiques, notamment dans les câbles haute tension et les technologies de réseau. Les investisseurs ont de plus en plus pris conscience que l'expansion rapide des centres de données et des infrastructures d'IA nécessite d'énormes quantités d'électricité et suppose un réseau électrique résilient et modernisé. Les entreprises qui profitent indirectement du développement des infrastructures mondiales d'IA, par exemple via l'approvisionnement en énergie et la gestion de l'électricité du matériel des centres de données, ont également eu un impact positif. Les entreprises du secteur de l'éolien et du solaire ont contribué au résultat grâce à l'amélioration du cadre réglementaire aux États-Unis, à la hausse des volumes des enchères et à une discipline opérationnelle renforcée en Europe. Des effets positifs ont également été observés dans le secteur des services publics, notamment grâce aux producteurs d'énergie intégrés et aux gestionnaires de réseau européens.

Sur le plan régional, la surpondération de l'Europe par rapport aux États-Unis s'est avérée avantageuse, tandis que les sous-pondérations en Corée, au Canada et en Suisse ont pesé sur la performance. Sur le plan thématique, le transport d'énergie, les énergies renouvelables et l'efficacité éner-

gétique industrielle ont apporté des contributions positives. En revanche, l'alimentation durable, l'économie circulaire (en particulier les matériaux d'emballage) et la prévention des catastrophes ont eu un impact négatif.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Climate Opportunities

(auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	72 095 859,86	13,61
Services de télécommunications	2 435 938,93	0,46
Biens de consommation durables	81 987 088,86	15,48
Énergie	50 258 020,96	9,49
Biens de consommation courante	15 860 889,53	3,00
Secteur financier	19 352 353,26	3,65
Matières premières	23 919 332,19	4,52
Industrie	214 692 640,22	40,53
Services aux collectivités	41 519 068,80	7,84
Total actions	522 121 192,61	98,58
2. Dérivés	-799 170,46	-0,15
3. Avoirs bancaires	8 892 126,63	1,68
4. Autres éléments d'actif	219 735,39	0,04
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	29 816,75	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-777 601,33	-0,15
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-42 221,29	-0,01
III. Actif du fonds	529 643 878,30	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							522 121 192,61	98,58
Actions								
GFL Environmental, Inc.	Unité	270 160	270 160		CAD	59,72	10 010 470,67	1,89
ALK-Abello A/S	Unité	409 882		198 328	DKK	227,2	12 468 951,40	2,35
NKT A/S	Unité	63 394	18 660	95 078	DKK	792,5	6 726 825,86	1,27
Vestas Wind Systems A/S	Unité	542 310	542 310		DKK	173,55	12 601 869,83	2,38
Air Liquide SA	Unité	65 244	2 890	44 033	EUR	160,7	10 484 710,80	1,98
Arcadis NV	Unité	214 132	78 280	117 369	EUR	35,94	7 695 904,08	1,45
AXA SA	Unité	177 696		231 304	EUR	41,15	7 312 190,40	1,38
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	32 798	5 950	78 352	EUR	86,92	2 850 802,16	0,54
E.ON SE	Unité	170 404	145 650	875 996	EUR	16,125	2 747 764,50	0,52
EDP Renovaveis SA	Unité	690 099	702 440	12 341	EUR	12,04	8 308 791,96	1,57
Enel SpA	Unité	1 225 853	392 160	211 697	EUR	8,836	10 831 637,11	2,04
Nordex SE	Unité	209 440	243 050	248 010	EUR	29,12	6 098 892,80	1,15
Prysmian SpA	Unité	190 172	47 180	60 028	EUR	86,36	16 423 253,92	3,10
Schneider Electric SE	Unité	31 928		35 171	EUR	235,7	7 525 429,60	1,42
Siemens Energy AG	Unité	221 571	112 460	293 261	EUR	120,4	26 677 148,40	5,04
STMicroelectronics NV	Unité	346 167	203 110	106 332	EUR	22,33	7 729 909,11	1,46
Umicore SA	Unité	445 529	445 529		EUR	18,03	8 032 887,87	1,52
Veolia Environnement SA	Unité	297 796		96 977	EUR	29,68	8 838 585,28	1,67
SSE Plc	Unité	267 918	130 060	36 416	GBP	21,91	6 724 673,65	1,27
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	134 900	140 500	5 600	HKD	503	7 411 646,04	1,40
GCL Technology Holdings Ltd	Unité	35 864 000	35 864 000		HKD	1,08	4 230 748,58	0,80
Xiaomi Corp. -B-	Unité	566 600	566 600		HKD	39,36	2 435 938,93	0,46
Xinyi Solar Holdings Ltd	Unité	10 276 000	10 276 000		HKD	3,02	3 389 735,21	0,64
East Japan Railway Co.	Unité	519 800		389 800	JPY	4 132	11 683 179,71	2,21
Samsung SDI Co., Ltd	Unité	26 490	29 330	2 840	KRW	269 500	4 213 026,17	0,80
Mowi ASA	Unité	596 087	86 220	384 005	NOK	243,6	12 267 690,40	2,32
Nibe Industrier AB -B-	Unité	1 080 042	1 130 960	50 918	SEK	35,66	3 555 268,56	0,67
Delta Electronics, Inc.	Unité	301 000		528 000	TWD	961	7 838 936,22	1,48
AECOM	Unité	114 468	24 520	44 882	USD	96,985	9 437 792,64	1,78
Agilent Technologies, Inc.	Unité	92 336	68 480	36 484	USD	138	10 832 580,11	2,05
Amphenol Corp. -A-	Unité	58 140	79 570	21 430	USD	137,37	6 789 670,39	1,28
Autodesk, Inc.	Unité	20 387	22 220	1 833	USD	301,215	5 220 495,00	0,99
Badger Meter, Inc.	Unité	25 040	25 040		USD	179,74	3 826 139,74	0,72
Cadence Design Systems, Inc.	Unité	28 286	6 410	16 834	USD	318,46	7 667 873,60	1,45
Clean Harbors, Inc.	Unité	15 953	17 180	1 227	USD	239,51	3 248 237,55	0,61
Comfort Systems USA, Inc.	Unité	2 590	2 820	230	USD	950,28	2 092 344,15	0,39
Darling Ingredients, Inc.	Unité	398 130	20 360	91 555	USD	36,22	12 259 002,00	2,31
EMCOR Group, Inc.	Unité	9 940	9 940		USD	623,34	5 267 361,77	0,99
Equinix, Inc. REIT	Unité	4 007	4 110	103	USD	764,36	2 603 748,66	0,49
Ferguson Enterprises, Inc.	Unité	22 010	22 010		USD	226,4	4 236 217,32	0,80
First Solar, Inc.	Unité	72 192	49 970	65 070	USD	268,89	16 502 338,48	3,12
Graphic Packaging Holding Co.	Unité	527 975	41 740	117 065	USD	15,26	6 849 354,72	1,29
Guidewire Software, Inc.	Unité	9 939	10 990	1 051	USD	202,83	1 713 786,22	0,32
Itron, Inc.	Unité	49 346	7 480	135 192	USD	94,83	3 978 134,58	0,75
Marsh & McLennan Cos, Inc.	Unité	26 178	9 280	77 252	USD	187,67	4 176 505,75	0,79
Microsoft Corp.	Unité	48 329	17 580	18 466	USD	488,32	20 062 917,48	3,79
Monolithic Power Systems, Inc.	Unité	10 871	5 090	4 389	USD	930,645	8 600 729,92	1,62
MP Materials Corp.	Unité	62 980	62 980		USD	51,19	2 740 750,81	0,52
NEXTracker, Inc. -A-	Unité	54 894	111 140	324 269	USD	89,62	4 182 265,35	0,79
nVent Electric Plc	Unité	128 263	41 410	83 757	USD	103,49	11 284 479,88	2,13
NVIDIA Corp.	Unité	35 018		50 622	USD	187,64	5 585 969,10	1,05
NXP Semiconductors NV	Unité	55 077	40 320	7 049	USD	222,23	10 405 302,94	1,96
Ormat Technologies, Inc.	Unité	42 448	43 540	1 092	USD	112,72	4 067 616,30	0,77
Owens Corning	Unité	54 413	55 812	1 399	USD	112,99	5 226 662,36	0,99
Primoris Services Corp.	Unité	27 552	28 260	708	USD	126,52	2 963 425,95	0,56
PTC, Inc.	Unité	34 337	44 740	10 403	USD	175,36	5 118 876,49	0,97
Quanta Services, Inc.	Unité	17 705	5 600	36 185	USD	431,655	6 497 024,03	1,23
Republic Services, Inc.	Unité	22 920	93 660		USD	214,11	4 171 894,63	0,79
Smurfit WestRock Plc	Unité	80 445		150 511	USD	38,91	2 660 982,71	0,50
Sprouts Farmers Market, Inc.	Unité	47 396	81 700	110 041	USD	81,14	3 269 327,75	0,62
Sunrun, Inc.	Unité	443 690	602 434	158 744	USD	19,71	7 434 436,06	1,40
Tetra Tech, Inc.	Unité	243 466	191 240	28 384	USD	34,07	7 051 673,90	1,33
Thermo Fisher Scientific, Inc.	Unité	16 610	16 610		USD	583,14	8 234 253,46	1,55
TopBuild Corp.	Unité	21 865	3 247	3 788	USD	426,29	7 923 852,68	1,50
Trimble, Inc.	Unité	85 552		114 948	USD	79,94	5 814 014,05	1,10
Universal Display Corp.	Unité	80 231	13 710	16 799	USD	119,82	8 172 469,09	1,54
Vertiv Holdings Co. -A-	Unité	69 931	45 660	100 079	USD	165,4	9 833 021,98	1,86
Vital Farms, Inc.	Unité	149 368	149 368		USD	32,85	4 171 331,51	0,79
Weyerhaeuser Co. REIT	Unité	259 804	74 550	45 071	USD	23,815	5 259 908,45	0,99
Xylem, Inc.	Unité	47 640		74 725	USD	138,09	5 592 625,63	1,06
Zoetis, Inc.	Unité	110 877	39 970	24 741	USD	127,17	11 986 928,20	2,26
Total du portefeuille-titres							522 121 192,61	98,58

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							11 012,49	0,00
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
DJ Euro Stoxx 50 03/2026 (DB)	Unité	35	86	51			14 608,26	0,00
S & P MINI 500 Futures 03/2026 (DB)	Unité	10	25	15			-3 595,77	0,00
Dérivés sur devises							-810 182,95	-0,15
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
AUD/EUR 12,7 millions							122 662,71	0,03
CAD/EUR 7,7 millions							54 897,59	0,01
CHF/EUR 9,9 millions							15 972,53	0,00
GBP/EUR 8,8 millions							97 890,61	0,02
JPY/EUR 410,5 millions							-219 256,96	-0,04
USD/EUR 63,9 millions							-884 819,49	-0,17
Positions clôturées								
USD/EUR 3,3 millions							-25 307,94	-0,01
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/HKD 16,4 millions							27 877,53	0,01
USD/AUD 0,1 million							-14,05	0,00
USD/CAD 0,1 million							-20,27	0,00
USD/CHF 0,1 million							-8,57	0,00
USD/DKK 0,1 million							-23,91	0,00
USD/GBP 0,1 million							-24,77	0,00
USD/HKD 0,1 million							0,54	0,00
USD/JPY 0,3 million							4,02	0,00
USD/KRW 0,4 million							-5,03	0,00
USD/NOK 0,1 million							-8,62	0,00
USD/TWD 0,1 million							1,13	0,00
Avoirs bancaires							8 892 126,63	1,68
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						7 256 314,24	1,37
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	39 427					5 279,00	0,00
Couronne norvégienne	NOK	955 987					80 765,82	0,02
Couronne suédoise	SEK	57 896					5 344,44	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	2 166					1 233,63	0,00
Réal brésilien	BRL	10 001					1 546,63	0,00
Livre sterling	GBP	46 700					53 498,57	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	48 194					5 264,17	0,00
Yen japonais	JPY	9 392 656					51 092,00	0,01
Dollar canadien	CAD	86 951					53 949,66	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	26 386 923					715 082,25	0,13
Franc suisse	CHF	4 864					5 231,44	0,00
Won sud-coréen	KRW	949 703 171					560 455,73	0,11
Dollar américain	USD	114 182					97 069,05	0,02
Autres éléments d'actif							219 735,39	0,04
Droits à dividende/à distribution							217 855,93	0,04
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							1 817,83	0,00
Autres actifs							61,63	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							29 816,75	0,01
Total des éléments d'actif*							531 596 786,30	100,38

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements							-777 601,33	-0,15
Autres engagements divers							-777 601,33	-0,15
Engagements découlant d'opérations sur actions							-42 221,29	-0,01
Total des engagements							-1 952 908,00	-0,38
Actif du fonds							529 643 878,30	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	204,64
Classe IC	EUR	118,99
Classe LC	EUR	193,45
Classe LD	EUR	188,21
Classe NC	EUR	207,08
Classe PFC	EUR	155,03
Classe TFC	EUR	203,54
Classe TFD	EUR	192,44
Classe XC	EUR	209,97
Classe GBP D RD	GBP	107,11
Classe JPY FC	JPY	16 461,00
Classe USD FC	USD	207,36
Classe USD LC	USD	196,98
Classe USD LCH (P)	USD	120,20
Classe USD TFC	USD	207,17
Classe USD TFCH (P)	USD	124,77
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100 388,055
Classe IC	Unité	71 716,000
Classe LC	Unité	452 235,478
Classe LD	Unité	1 298 541,720
Classe NC	Unité	236 889,569
Classe PFC	Unité	28 175,000
Classe TFC	Unité	219 294,393
Classe TFD	Unité	2 142,028
Classe XC	Unité	52 447,000
Classe GBP D RD	Unité	100,000
Classe JPY FC	Unité	481 086,000
Classe USD FC	Unité	131,413
Classe USD LC	Unité	14 509,842
Classe USD LCH (P)	Unité	131,000
Classe USD TFC	Unité	77 465,735
Classe USD TFCH (P)	Unité	100,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI All Country World Index, en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	86,064
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	120,643
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	107,592

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 106 698 382,63 euros.

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, Nomura Financial Products Europe GmbH et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Réal brésilien	BRL	6,466300	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	6 436 638,90
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	270 634,12
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-567 683,83
4. Autres revenus	EUR	915,28
Total des revenus	EUR	6 140 504,47
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-6 783 658,73
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-6 754 922,63
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	1 731,24
Commission d'administration ..	EUR	-30 467,34
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-21 806,63
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-113 980,51
4. Taxe d'abonnement	EUR	-239 538,14
5. Autres dépenses	EUR	-203 281,21
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-15 366,23
Autres	EUR	-187 914,98
Total des dépenses	EUR	-7 362 265,22
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	-1 221 760,75
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	67 903 093,49
Résultat des opérations de vente	EUR	67 903 093,49
V. Résultat de l'exercice	EUR	66 681 332,74

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,91 % par an,	classe IC 0,58 % par an,
classe LC 1,62 % par an,	classe LD 1,62 % par an,
classe NC 2,12 % par an,	classe PFC 1,54 % par an,
classe TFC 0,86 % par an,	classe TFD 0,85 % par an,
classe XC 0,45 % par an,	classe GBP D RD 0,85 % par an,
classe JPY FC 0,87 % par an,	classe USD FC 0,85 % par an,
classe USD LC 1,62 % par an,	classe USD LCH (P) 1,62 % par an,
classe USD TFC 0,87 % par an,	classe USD TFCH (P) 0,88 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 276 485,27 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	647 413 682,69
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-82 462,43
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-163 781 936,73
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	7 435 689,88
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	-1 221 760,75
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	67 903 093,49
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-28 022 427,85
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	529 643 878,30

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 21 503,13 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	67 903 093,49
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	74 282 356,22
Opérations de change (à terme)	EUR	653 211,73
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-7 032 474,46

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,05

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,65

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	0,37

Classe JPY FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	EUR	529 643 878,30
2024	EUR	647 413 682,69
2023	EUR	796 281 872,11

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe FC	EUR	204,64
	Classe IC	EUR	118,99
	Classe LC	EUR	193,45
	Classe LD	EUR	188,21
	Classe NC	EUR	207,08
	Classe PFC	EUR	155,03
	Classe TFC	EUR	203,54
	Classe TFD	EUR	192,44
	Classe XC	EUR	209,97
	Classe GBP D RD	GBP	107,11
	Classe JPY FC	JPY	16 461,00
	Classe USD FC	USD	207,36
	Classe USD LC	USD	196,98
	Classe USD LCH (P)	USD	120,20
	Classe USD TFC	USD	207,17
	Classe USD TFCH (P)	USD	124,77
2024	Classe FC	EUR	187,38
	Classe IC	EUR	108,63
	Classe LC	EUR	178,46
	Classe LD	EUR	173,68
	Classe NC	EUR	192,00
	Classe PFC	EUR	142,95
	Classe TFC	EUR	186,37
	Classe TFD	EUR	177,05
	Classe XC	EUR	191,46
	Classe GBP D RD	GBP	93,56
	Classe JPY FC	JPY	13 402,00
	Classe USD FC	USD	167,93
	Classe USD LC	USD	160,75
	Classe USD LCH (P)	USD	100,06
	Classe USD TFC	USD	167,80
	Classe USD TFCH (P)	USD	103,07
2023	Classe FC	EUR	175,25
	Classe IC	EUR	101,30
	Classe LC	EUR	168,16
	Classe LD	EUR	163,70
	Classe NC	EUR	181,82
	Classe PFC	EUR	134,62
	Classe TFC	EUR	174,30
	Classe TFD	EUR	166,26
	Classe XC	EUR	178,35
	Classe GBP D RD	GBP	92,15
	Classe JPY FC	JPY	12 010,04
	Classe USD FC	USD	167,12
	Classe USD LC	USD	161,14
	Classe USD LCH (P)	USD	96,86
	Classe USD TFC	USD	166,95
	Classe USD TFCH (P)	USD	98,84

DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 133,91 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment consiste à réaliser la plus-value la plus élevée possible. Pour y parvenir, le fonds investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers. Dans ce cadre, les entreprises répondant aux critères les plus exigeants en matière de position sur le marché, de potentiel de croissance et de stratégie ont été privilégiées. Outre les actions, le compartiment investit également dans des titres portant intérêt, des certificats, des fonds, des dérivés et des instruments du marché monétaire. Dans le cadre du processus de sélection des valeurs mobilières, outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux d'une entreprise ainsi que ses principes de gouvernance (appelés critères ESG, équivalents anglais pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont pris en compte.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities a enregistré une plus-value de 8,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus,

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1868537090	8,7 %	31,6 %	35,0 %
Classe FC	LU1868536878	9,3 %	33,8 %	38,8 %
Classe FD	LU1905503204	9,3 %	33,8 %	38,8 %
Classe IC	LU1899149113	9,7 %	35,5 %	41,8 %
Classe LDM	LU2968763487	4,3 % ¹⁾	–	–
Classe NC	LU1868537256	8,1 %	29,7 %	31,7 %
Classe PFC	LU1868537330	7,6 %	27,8 %	28,4 %
Classe TFC	LU1899149204	9,3 %	33,8 %	38,8 %
Classe USD FCH ²⁾	LU1868537504	11,4 %	41,1 %	50,2 %
Classe USD ICH ²⁾	LU2459745662	11,9 %	42,9 %	33,4 % ¹⁾
Classe USD LDMH ²⁾	LU3169910844	1,2 % ¹⁾	–	–

¹⁾ Classe LDM lancée le 29 janvier 2025 / classe USD ICH lancée le 31 mars 2022 / classe USD LDMH lancée le 15 octobre 2025

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes,

des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les

bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities était principalement investi dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers. La pondération des actions, pratiquement inchangée par rapport à l'année précédente, a continué de constituer la priorité de placement. L'accent géographique des investissements en actions a été maintenu sur les titres d'entreprises des principaux pays industrialisés, en particulier les États-Unis et l'Europe. En ce qui concerne la répartition sectorielle, l'équipe de gestion du portefeuille a continué à miser sur une large diversification. Au cours de

l'année 2025, les investissements dans les secteurs de l'industrie, des technologies et de la consommation cyclique ont été renforcés, tandis que ceux des prestations de services de communication, entre autres, ont été réduits. Les actions du secteur des technologies représentaient la plus grande pondération sectorielle. Le portefeuille d'actions a largement contribué à la performance positive du compartiment. Les plus grandes contributions aux bénéfices sont venues des secteurs des technologies, de la finance et des services aux collectivités. En revanche, les actions du secteur de l'immobilier ont été décevantes et ont atténué la plus-value du compartiment.

La structure du portefeuille obligataire a été ajustée au cours de l'exercice. La part des obligations d'État a ainsi été considérablement réduite, tandis que l'allocation en obligations d'entreprises notées Investment Grade a été augmentée via un ETF (Exchange Traded Funds) et des émetteurs individuels. La pondération totale du portefeuille obligataire a donc été légèrement réduite et la durée (immobilisation moyenne des capitaux) du portefeuille a été raccourcie. En ce qui concerne la structure des émetteurs, l'équipe de gestion du portefeuille s'est concentrée sur les obligations d'entreprises européennes et américaines (Corporate Bonds) libellées en euro.

La position en or ajoutée au portefeuille du compartiment (représentée par des ETC (Exchange Traded Commodities)) a sensiblement contribué au résultat de placement global positif du compartiment. Malgré la réalisation de plus-values, la pondération de cette

position a augmenté au cours de l'année 2025.

Du côté des devises étrangères, le compartiment a investi notamment en dollar américain dans le cadre de ses investissements dans des valeurs mobilières. L'exposition au dollar américain a été considérablement réduite au début de l'exercice grâce à des contrats de change à terme. Néanmoins, la pondération restante en devises étrangères a freiné la plus-value du compartiment en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	17 785 430,20	11,39
Services de télécommunications	16 255 313,32	10,40
Biens de consommation durables	18 123 957,15	11,59
Énergie	1 149 348,38	0,73
Biens de consommation courante	9 135 170,79	5,85
Secteur financier	20 872 318,82	13,36
Matières premières	2 925 924,79	1,87
Industrie	13 416 858,78	8,59
Services aux collectivités	7 124 685,11	4,56
Total actions	106 789 007,34	68,34
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	16 126 221,30	10,32
Instituts	481 535,00	0,31
Total des obligations	16 607 756,30	10,63
3. Parts de fonds		
Autres fonds	14 363 209,98	9,19
Fonds obligataires	8 766 004,26	5,61
Total des parts de fonds	23 129 214,24	14,80
4. Dérivés	612 492,14	0,39
5. Avoirs bancaires	9 318 983,25	5,96
6. Autres éléments d'actif	446 017,32	0,29
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	32 165,19	0,02
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-331 813,69	-0,21
2. Autres engagements	-231 380,16	-0,15
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-107 514,12	-0,07
III. Actif du fonds	156 264 927,81	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2024

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							122 697 650,54	78,52
Actions								
Lonza Group AG	Unité	2 208	2 208		CHF	538,2	1 278 056,71	0,82
Novartis AG	Unité	16 349	1 322		CHF	109,8	1 930 638,21	1,23
Roche Holding AG	Unité	6 713	605		CHF	328,3	2 370 254,02	1,52
Novo Nordisk A/S -B-	Unité	20 436	1 730		DKK	326,25	892 707,48	0,57
Allianz SE	Unité	8 886	1 767	1 875	EUR	390,5	3 469 983,00	2,22
ASML Holding NV	Unité	1 227	216	1 177	EUR	917,5	1 125 772,50	0,72
AXA SA	Unité	73 028	16 342	19 011	EUR	41,15	3 005 102,20	1,92
Bayerische Motoren Werke AG	Unité	20 436	20 436		EUR	93,14	1 903 409,04	1,22
BNP Paribas SA	Unité	19 006	19 006		EUR	81,14	1 542 146,84	0,99
Deutsche Telekom AG	Unité	35 968	7 899	73 837	EUR	27,66	994 874,88	0,64
E.ON SE	Unité	179 907	32 959	4 028	EUR	16,125	2 901 000,38	1,86
Enel SpA	Unité	220 707	23 099	109 676	EUR	8,836	1 950 167,05	1,25
EssilorLuxottica SA	Unité	7 357	2 168	4 137	EUR	270,6	1 990 804,20	1,27
ING Groep NV	Unité	14 781	14 781		EUR	24,035	355 261,34	0,23
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Unité	3 295	3 295		EUR	638,8	2 104 846,00	1,35
Mercedes-Benz Group AG	Unité	32 698	32 698		EUR	60,07	1 964 168,86	1,26
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	Unité	2 453	335	2 604	EUR	562,2	1 379 076,60	0,88
Schneider Electric SE	Unité	10 501	4 102		EUR	235,7	2 475 085,70	1,58
Siemens AG	Unité	5 109	5 109		EUR	239,15	1 221 817,35	0,78
Veolia Environnement SA	Unité	76 601	13 336	4 187	EUR	29,68	2 273 517,68	1,45
Vonovia SE	Unité	84 748	11 164	12 603	EUR	24,54	2 079 715,92	1,33
Rentokil Initial Plc	Unité	77 657	6 316		GBP	4,452	396 061,57	0,25
Bridgestone Corp.	Unité	59 000	42 200		JPY	3 514	1 127 764,03	0,72
Daikin Industries Ltd	Unité	7 400	1 400		JPY	20 080	808 276,40	0,52
Keyence Corp.	Unité	1 300	200		JPY	56 680	400 809,18	0,26
Nintendo Co., Ltd	Unité	12 300	1 100	2 800	JPY	10 595	708 876,44	0,45
Sony Group Corp.	Unité	37 700	39 900	43 700	JPY	4 024	825 208,69	0,53
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	30 813	3 504	8 126	KRW	119 900	2 180 251,51	1,39
Abbott Laboratories	Unité	11 731	1 229	1 580	USD	124,81	1 244 704,28	0,80
Alphabet, Inc. -A-	Unité	12 946	5 546	14 970	USD	314,5	3 461 290,25	2,21
Amazon.com, Inc.	Unité	21 393	6 119	2 309	USD	232,1	4 221 128,74	2,70
Amgen, Inc.	Unité	2 657	210		USD	328,45	741 895,24	0,47
BioNTech SE -ADR-	Unité	5 974	243	919	USD	95,045	482 698,84	0,31
Broadcom, Inc.	Unité	7 099	9 057	1 958	USD	351,26	2 119 862,24	1,36
CSX Corp.	Unité	25 901	2 846	16 998	USD	36,68	807 658,23	0,52
Deere & Co.	Unité	1 799	336	333	USD	472,02	721 893,83	0,46
Eaton Corp., Plc	Unité	7 235	3 736		USD	322,15	1 981 428,64	1,27
First Solar, Inc.	Unité	5 028	5 028		USD	268,89	1 149 348,38	0,73
Hubbell, Inc.	Unité	4 047	2 075		USD	451,39	1 552 983,72	0,99
JPMorgan Chase & Co.	Unité	10 615	2 016	1 220	USD	323,86	2 922 530,66	1,87
Linde Plc	Unité	5 109	535	1 292	USD	425,77	1 849 237,65	1,18
Mastercard, Inc. -A-	Unité	6 251	688	112	USD	576,32	3 062 632,99	1,96
Medtronic Plc	Unité	23 992	1 997	2 608	USD	96,24	1 962 925,57	1,26
Merck & Co., Inc.	Unité	11 111	1 231	2 300	USD	106,435	1 005 354,86	0,64
Meta Platforms, Inc. -A-	Unité	5 678	2 339	706	USD	67,11	3 239 398,62	2,07
Microsoft Corp.	Unité	8 641	1 699	4 430	USD	488,32	3 587 156,16	2,30
NIKE, Inc. -B-	Unité	9 637	787		USD	61,14	500 897,73	0,32
Nutrien Ltd	Unité	20 027	2 096	3 717	USD	63,24	1 076 687,14	0,69
NVIDIA Corp.	Unité	18 509	18 509		USD	187,64	2 952 501,63	1,89
PayPal Holdings, Inc.	Unité	15 246	3 598		USD	59,53	771 566,86	0,49
Pfizer, Inc.	Unité	55 655	4 854		USD	24,98	1 181 893,62	0,76
ServiceNow, Inc.	Unité	12 570	11 704		USD	154,4	1 649 925,52	1,06
Snowflake, Inc.	Unité	4 088	4 088		USD	223,65	777 251,48	0,50
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	13 234	3 171	4 170	USD	301,56	3 392 709,16	2,17
TE Connectivity Plc	Unité	5 518	482		USD	232,175	1 089 127,98	0,70
Thermo Fisher Scientific, Inc.	Unité	3 781	479		USD	583,14	1 874 395,69	1,20
Uber Technologies, Inc.	Unité	31 962	31 962		USD	82,1	2 230 790,93	1,43
Union Pacific Corp.	Unité	6 097	638	223	USD	234,12	1 213 490,77	0,78
Vertiv Holdings Co. -A-	Unité	8 138	8 138		USD	165,4	1 144 286,98	0,73
Visa, Inc. -A-	Unité	10 152	1 130	610	USD	354,08	3 055 869,27	1,96
Walt Disney Co.	Unité	21 581	3 314	701	USD	114,89	2 107 829,90	1,35
Titres portant intérêt								
0,50 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2021/2029	EUR	400 000			%	91,345	365 380,00	0,23
2,915 % Aegon NV 2004/perpetual*	EUR	400 000			%	74,396	297 584,00	0,19
3,00 % Alphabet Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	220 000	220 000		%	98,311	216 284,20	0,14
3,375 % American Medical Systems Europe BV (MTN) 2024/2029	EUR	350 000			%	101,435	355 022,50	0,23
3,125 % Amphenol Corp. (MTN) 2025/2032	EUR	256 000	256 000		%	98,956	253 327,36	0,16
3,45 % Anheuser-Busch InBev SA (MTN) 2024/2031	EUR	485 000	185 000		%	101,75	493 487,50	0,32
3,50 % AP Moller - Maersk A/S (MTN) 2025/2034	EUR	365 000	365 000		%	98,483	359 462,95	0,23
2,68 % AXA SA (MTN) 2004/perpetual*	EUR	345 000			%	98,739	340 649,55	0,22
4,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2024/2030*	EUR	400 000			%	103,105	412 420,00	0,26
3,519 % Becton Dickinson & Co. (MTN) 2024/2031	EUR	270 000			%	101,457	273 933,90	0,18
1,208 % Becton Dickinson Euro Finance Sarl (MTN) 2019/2026	EUR	200 000			%	99,505	199 010,00	0,13

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,024 % BNP Paribas Fortis SA 2007/perpetual*	EUR	500 000	250 000		%	96,307	481 535,00	0,31
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028*	EUR	400 000	100 000		%	96,48	385 920,00	0,25
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2021/2028*	EUR	300 000			%	97,103	291 309,00	0,19
3,125 % Capgemini SE (MTN) 2025/2031	EUR	400 000	400 000		%	98,772	395 088,00	0,25
1,50 % Citigroup, Inc. (MTN) 2016/2028*	EUR	330 000			%	96,999	320 096,70	0,20
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	107 143		192 857	%	100,09	107 239,29	0,07
4,50 % Dell Bank International DAC (MTN) 2022/2027	EUR	400 000	100 000		%	102,77	411 080,00	0,26
2,585 % Deutsche Postbank Funding Trust I 2004/perpetual*	EUR	350 000			%	93,374	326 809,00	0,21
3,50 % E.ON SE (MTN) 2024/2032	EUR	400 000			%	101,376	405 504,00	0,26
3,875 % Engie SA (MTN) 2025/2037	EUR	400 000	400 000		%	98,601	394 404,00	0,25
0,85 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2020/2026	EUR	100 000			%	99,775	99 775,00	0,06
0,60 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2021/2027	EUR	300 000			%	97,519	292 557,00	0,19
1,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR	450 000			%	95,38	429 210,00	0,27
3,505 % Heineken NV (MTN) 2025/2034	EUR	469 000	469 000		%	99,42	466 279,80	0,30
4,875 % ING Groep NV (MTN) 2022/2027*	EUR	400 000			%	102,081	408 324,00	0,26
3,15 % International Business Machines Corp. (MTN) 2025/2033	EUR	197 000	197 000		%	98,334	193 717,98	0,12
1,09 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2019/2027*	EUR	380 000			%	99,756	379 072,80	0,24
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2024/2036	EUR	500 000			%	100,307	300 921,00	0,19
3,75 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2024/2032	EUR	275 000	275 000		%	101,905	280 238,75	0,18
3,50 % McDonald's Corp (MTN) 2025/2032	EUR	464 000	464 000		%	100,593	466 751,52	0,30
2,95 % Medtronic, Inc. (MTN) 2025/2030	EUR	355 000	355 000		%	99,809	354 321,95	0,23
3,79 % Morgan Stanley (MTN) 2024/2030*	EUR	400 000			%	102,327	409 308,00	0,26
3,50 % Nestle Finance International Ltd (MTN) 2025/2038	EUR	378 000	378 000		%	98,153	371 018,34	0,24
3,875 % Netflix, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2029	EUR	400 000			%	103,239	412 956,00	0,26
3,625 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2037	EUR	356 000	356 000		%	99,005	352 457,80	0,23
3,45 % PepsiCo, Inc. 2025/2037	EUR	237 000	237 000		%	98,192	232 715,04	0,15
3,25 % Pfizer Netherlands International Finance BV (MTN) 2025/2032	EUR	355 000	355 000		%	100,066	355 234,30	0,23
4,75 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2027	EUR	380 000			%	102,489	389 458,20	0,25
3,00 % Sanofi SA (MTN) 2025/2032	EUR	300 000	300 000		%	99,357	298 071,00	0,19
4,50 % Sartorius Finance BV (MTN) 2023/2032	EUR	400 000			%	104,739	418 956,00	0,27
1,625 % SES SA (MTN) 2018/2026	EUR	100 000			%	99,63	99 630,00	0,06
2,25 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	350 000			%	99,914	349 699,00	0,22
3,375 % Unilever Capital Corp. (MTN) 2025/2035	EUR	328 000	328 000		%	98,957	324 578,96	0,21
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	300 000			%	107,634	322 902,00	0,21
3,125 % Visa, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	315 000	315 000		%	99,23	312 574,50	0,20
1,375 % Vonovia SE (MTN) 2022/2026	EUR	300 000			%	99,922	299 766,00	0,19
2,95 % AbbVie, Inc. (MTN) 2020/2026	USD	240 000			%	99,3	202 601,31	0,13
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							699 113,10	0,45
Titres portant intérêt								
2,30 % International Flavors & Fragrances, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	910 000	60 000		%	90,37	699 113,10	0,45
Parts de fonds							23 129 214,24	14,80
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - Xtrackers IE Physical Gold ETC Securities USD - (0,110 %)	Actions	249 318	28 152	35 146	EUR	57,61	14 363 209,98	9,19
Xtrackers II - EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF -1D- EUR - (0,060 %)	Actions	61 134	61 134		EUR	143,39	8 766 004,26	5,61
Total du portefeuille-titres							146 525 977,88	93,77
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							612 492,14	0,39
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
AUD/EUR 7,4 millions							71 242,76	0,05
DKK/EUR 0,1 million							-2,18	0,00
GBP/EUR 0,3 million							3 441,65	0,00
NOK/EUR 20,5 millions							3 930,36	0,00
USD/EUR 0,1 million							-2 123,53	0,00
Positions clôturées								
DKK/EUR 6,8 millions							-319,36	0,00
USD/EUR 0,1 million							-18,00	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 35,4 millions							536 340,44	0,34

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires							9 318 983,25	5,96
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						330 521,27	0,21
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	86 899					11 635,38	0,00
Couronne norvégienne	NOK	155 800					13 162,62	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	5 459					6 253,22	0,00
Franc suisse	CHF	124 714					134 128,76	0,09
Won sud-coréen	KRW	18 000 000					10 622,48	0,01
Dollar américain	USD	170 524					144 966,69	0,09
Dépôts à terme								
Avoirs en yens japonais – (Cooperatieve Rabobank UA)	JPY						342 692,83	0,22
Avoirs en euros – (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale)	EUR						8 325 000,00	5,33
Autres éléments d'actif							446 017,32	0,29
Droits à dividende/à distribution							63 245,65	0,04
Frais de placement reportés**							168 092,93	0,11
Intérêts à recevoir							213 610,38	0,14
Autres actifs							1 068,36	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							32 165,19	0,02
Total des éléments d'actif***							156 938 098,85	100,43
Engagements à court terme							-331 813,69	-0,21
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Yen japonais	JPY	-61 000 000					-331 813,69	-0,21
Autres engagements							-231 380,16	-0,15
Engagements découlant des coûts							-231 380,16	-0,15
Engagements découlant d'opérations sur actions							-107 514,12	-0,07
Total des engagements							-673 171,04	-0,43
Actif du fonds							156 264 927,81	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	161,06
Classe FD	EUR	158,67
Classe IC	EUR	168,74
Classe LC	EUR	157,46
Classe LDM	EUR	99,18
Classe NC	EUR	151,73
Classe PFC	EUR	146,58
Classe TFC	EUR	164,17
Classe USD FCH	USD	187,20
Classe USD ICH	USD	133,42
Classe USD LDMH	USD	100,60
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	54 137,921
Classe FD	Unité	524 155,000
Classe IC	Unité	73,000
Classe LC	Unité	243 275,693
Classe LDM	Unité	1 450,283
Classe NC	Unité	98 699,715
Classe PFC	Unité	73 721,000
Classe TFC	Unité	74,460
Classe USD FCH	Unité	628,000
Classe USD ICH	Unité	100,000
Classe USD LDMH	Unité	100,000

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
80 % MSCI All Country World Net TR Index - en euro, 20 % iBoxx Euro Overall Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	66,058
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	86,683
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	77,111

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 38 179 708,79 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, Nomura Financial Products Europe GmbH, Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et Toronto Dominion Bank.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franç suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	939 123,68
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	194 255,22
3. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	2 145 838,00
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-265 396,72
5. Autres revenus	EUR	297,19
Total des revenus	EUR	3 014 117,37
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 536 456,68
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 509 450,99
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	-12,65
Commission d'administration	EUR	-26 993,04
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-6 826,77
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-2 655,36
4. Taxe d'abonnement	EUR	-74 344,79
5. Autres dépenses	EUR	-256 888,06
dont :		
Frais de distribution	EUR	-52 856,91
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-134 290,97
Autres	EUR	-69 740,18
Total des dépenses	EUR	-1 877 171,66
II. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 136 945,71
III. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	517 304,34
Résultat des opérations de vente	EUR	517 304,34
IV. Résultat de l'exercice	EUR	1 654 250,05

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,85 % par an,	classe FD 0,85 % par an,
classe IC 0,46 % par an,	classe LC 1,40 % par an,
classe LDM 1,29 % ⁴⁾ ,	classe NC 1,90 % par an,
classe PFC 2,37 % par an,	classe TFC 0,84 % par an,
classe USD FCH 0,88 % par an,	classe USD ICH 0,49 % par an,
classe USD LDMH 0,29 % ⁴⁾ .	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours de l'exercice.

⁴⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 34 623,40 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	134 344 143,15
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-690 407,37
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	10 382 307,15
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-120 453,35
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 136 945,71
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	517 304,34
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	10 695 088,18
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	156 264 927,81

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 45 303,25 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	517 304,34
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	1 436 757,44
Opérations de change (à terme)	EUR	-1 777 423,59
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	857 970,49

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,60

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LDM

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe USD ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	156 264 927,81
2024		EUR	134 344 143,15
2023		EUR	126 840 998,21
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	161,06
	Classe FD	EUR	158,67
	Classe IC	EUR	168,74
	Classe LC	EUR	157,46
	Classe LDM	EUR	99,18
	Classe NC	EUR	151,73
	Classe PFC	EUR	146,58
	Classe TFC	EUR	164,17
	Classe USD FCH	USD	187,20
	Classe USD ICH	USD	133,42
	Classe USD LDMH	USD	100,60
	Classe FC	EUR	147,37
	Classe FD	EUR	146,64
	Classe IC	EUR	153,78
2024	Classe LC	EUR	144,87
	Classe LDM	EUR	-
	Classe NC	EUR	140,30
	Classe PFC	EUR	136,18
	Classe TFC	EUR	150,21
	Classe USD FCH	USD	168,03
	Classe USD ICH	USD	119,28
	Classe USD LDMH	USD	-
	Classe FC	EUR	133,59
	Classe FD	EUR	132,98
	Classe IC	EUR	138,82
	Classe LDM	EUR	-
	Classe LC	EUR	132,05
	Classe NC	EUR	128,53
2023	Classe PFC	EUR	125,31
	Classe TFC	EUR	136,17
	Classe USD FCH	USD	150,06
	Classe USD ICH	USD	106,08
	Classe USD LDMH	USD	-
	Classe FC	EUR	132,98
	Classe FD	EUR	138,82
	Classe IC	EUR	132,98
	Classe LDM	EUR	132,05
	Classe NC	EUR	128,53

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 494,51 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend investit principalement dans des entreprises ayant leur siège ou leur activité principale dans les pays émergents. Les critères relatifs aux rendements sur dividendes, à leur constance, à leur montant et à leur croissance jouent un rôle prépondérant dans la sélection des actions. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % des actifs nets du compartiment sont investis dans des éléments d'actif qui satisfont aux caractéristiques environnementales et sociales promises.*

Au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 20,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière améri-

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329760002	20,6 %	45,1 %	27,6 %
Classe FC	LU0329760267	21,6 %	48,5 %	32,6 %
Classe LD	LU0363468686	20,6 %	45,1 %	27,6 %
Classe NC	LU0329760184	19,8 %	42,1 %	23,2 %
Classe ND	LU1054328791	19,8 %	42,1 %	23,3 %
Classe PFC	LU1054329336	19,5 %	41,7 %	22,9 %
Classe PFD	LU1054329419	20,2 %	42,8 %	22,7 %
Classe TFC	LU1663862685	21,6 %	48,8 %	32,9 %
Classe TFD	LU1663863816	21,5 %	48,6 %	32,8 %
Classe USD FC ¹⁾	LU0329761406	37,4 %	63,4 %	26,8 %
Classe USD TFC ¹⁾	LU1663864624	37,5 %	63,6 %	27,1 %
Classe USD TFD ¹⁾	LU1663865944	37,5 %	63,5 %	26,9 %

¹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

caine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables

dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

En ce qui concerne la répartition géographique des actions, le

compartiment était plus fortement pondéré en Asie que dans les autres pays émergents. L'équipe de gestion du portefeuille a évalué positivement cette région, car elle s'est caractérisée par des fondamentaux généralement plus stables, comme une dynamique de croissance structurellement meilleure, des valorisations globalement modérées, des réserves de change plus élevées et un endettement plus faible. Les répercussions de la politique du gouvernement américain sur le commerce mondial ont été suivies de près, tandis que les pays émergents ont bien géré les turbulences provoquées par les hausses de droits de douane après le « Liberation Day » en avril 2025. De plus, l'affaiblissement du dollar américain a soutenu les pays émergents.

L'accent a été mis sur la Chine, Taïwan, la Corée du Sud et l'Inde. Dans ce cadre, la conjoncture économique défavorable en Chine due à la faiblesse persistante du secteur de l'immobilier a incité l'équipe de gestion du portefeuille à agir de manière sélective. Les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont poursuivies, les États-Unis imposant des restrictions plus sévères sur les exportations de technologie des semi-conducteurs vers la Chine, tandis que la Chine poursuivait ses efforts en matière d'autosuffisance technologique. Les entreprises biotechnologiques et pharmaceutiques chinoises actives à l'échelle mondiale ont surpris le marché avec des accords de licence pour des médicaments innovants, démontrant ainsi la position de leader de la Chine en matière de recherche et développement. Les

investissements dans des actions chinoises ont enregistré une performance globale positive sur l'année jusqu'à la fin de la période sous revue, grâce aux secteurs des communications, des biens de consommation et de la finance, bien que le marché se soit consolidé au quatrième trimestre 2025 après trois premiers trimestres solides.

Les investissements à Taïwan, axés sur le secteur des technologies, ont nettement augmenté grâce à la forte demande de puces pour les applications d'IA, la chaîne d'approvisionnement taïwanaise ayant joué un rôle déterminant.

La contribution positive la plus importante est venue des investissements en Corée du Sud, principalement en raison de l'accent mis sur les fabricants de cartes mémoire, qui profitent largement des hausses de prix liées à la demande en IA. L'équipe de gestion du compartiment s'attendait également à des effets positifs sur le long terme du programme « Value-Up » du gouvernement sud-coréen, qui comporte un ensemble de mesures favorables aux marchés, à l'image de la réforme de la gouvernance d'entreprise au Japon.

L'Inde a affiché une contribution inférieure à la moyenne au cours de la période sous revue, principalement en raison des positions dans les secteurs des technologies de l'information et de la finance. L'équipe de gestion du portefeuille a maintenu son attitude positive à long terme vis-à-vis de l'Inde, mais a continué de prendre en

compte les évolutions dans un environnement de léger ralentissement de la croissance du PIB, les valorisations sur le marché indien ayant encore été couvertes.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	35 919 763,05	26,77
Services de télécommunications	26 481 901,02	19,73
Biens de consommation durables	2 714 730,38	2,02
Biens de consommation courante	11 494 248,12	8,55
Secteur financier	45 782 825,13	34,14
Matières premières	51,01	0,00
Industrie	6 276 307,61	4,68
Services aux collectivités	1 542 332,62	1,15
Autre(s)	233 078,52	0,17
Total actions	130 445 237,46	97,21
2. Dérivés	114 911,13	0,08
3. Avoirs bancaires	3 889 737,57	2,89
4. Autres éléments d'actif	1 210 345,84	0,91
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	51 079,24	0,04
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-143 112,65	-0,10
2. Autres engagements	-1 330 206,32	-1,00
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-45 093,18	-0,03
III. Actif du fonds	134 192 899,09	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							130 445 237,46	97,21
Actions								
Axia Energia	Unité	117 000	234 000	117 000	BRL	50,17	907 766,48	0,68
Axia Energia -Pref-	Unité	30 752	30 752		BRL	49,01	233 078,52	0,17
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	479 938	57 000		BRL	13,93	1 033 904,52	0,77
Banco Bradesco SA -Pref-	Unité	780 366	415 000		BRL	18,41	2 221 755,72	1,66
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	30 889	30 889		BRL	132,84	634 566,14	0,47
Itau Unibanco Holding SA	Unité	258 625	62 177	1	BRL	39,37	1 574 635,71	1,17
Itausa SA	Unité	881 689	197 704	1	BRL	11,68	1 592 584,35	1,19
Motiva Infraestrutura de Mobilidade SA	Unité	360 350	360 350		BRL	15,1	841 483,59	0,63
AIA Group Ltd	Unité	162 000	22 000	45 000	HKD	81,65	1 444 794,03	1,08
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	395 000	160 000		HKD	144,5	6 234 471,99	4,65
ANTA Sports Products Ltd	Unité	160 000			HKD	80,8	1 412 102,04	1,05
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Unité	595 000	76 500		HKD	39,72	2 581 433,50	1,92
BYD Co., Ltd	Unité	260 000	185 000		HKD	97,6	2 771 774,54	2,07
China Merchants Bank Co., Ltd	Unité	435 000	55 000		HKD	53	2 518 255,91	1,88
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	31 000	31 000		HKD	503	1 703 195,16	1,27
HKT Trust & HKT Ltd	Unité	1 330 000	330 000		HKD	11,5	1 670 645,16	1,25
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	46 000	6 000		HKD	408,6	2 053 009,36	1,53
Lenovo Group Ltd	Unité	700 000		198 000	HKD	9,31	711 840,11	0,53
MTR Corp., Ltd	Unité	175 000	25 000	60 000	HKD	30,04	574 212,59	0,43
NetEase, Inc.	Unité	81 000	20 000		HKD	221,8	1 962 371,81	1,46
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	322 000	42 000		HKD	65,95	2 319 558,91	1,73
Pop Mart International Group Ltd	Unité	37 000	37 000		HKD	190,8	771 107,33	0,57
SF Holding Co., Ltd	Unité	229 800			HKD	34,74	871 996,16	0,65
Tencent Holdings Ltd	Unité	98 000	23 000		HKD	600	6 422 617,55	4,79
Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT	Unité	3 314 500		3 185 500	IDR	3 660	615 328,26	0,46
Telkom Indonesia Persero Tbk PT	Unité	5 800 000	800 000	1 000 000	IDR	3 480	1 023 799,68	0,76
Bharti Airtel Ltd	Unité	75 000	75 000		INR	2 099,4	1 490 747,90	1,11
Indian Hotels Co., Ltd	Unité	140 000	140 000		INR	732	970 257,18	0,72
Mahindra & Mahindra Ltd	Unité	48 000	48 000		INR	3 660	1 663 298,02	1,24
Maruti Suzuki India Ltd	Unité	6 500	6 500		INR	16 625	1 023 111,01	0,76
Power Finance Corp., Ltd	Unité	128 418	128 418		INR	349,9	425 419,70	0,32
Tata Consumer Products Ltd	Unité	104 000	104 000		INR	1 173,8	1 155 780,05	0,86
KB Financial Group, Inc.	Unité	51 927	7 000	8 000	KRW	124 700	3 821 317,43	2,85
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	18 366	10 500		KRW	119 900	1 299 532,64	0,97
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	108 784			KRW	89 200	5 726 421,45	4,27
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd	Unité	6 475	900		KRW	497 000	1 899 107,68	1,42
Shinhan Financial Group Co., Ltd	Unité	40 160	7 100	15 000	KRW	76 900	1 822 524,91	1,36
SK Hynix, Inc.	Unité	15 998	2 100	8 000	KRW	651 000	6 146 106,91	4,58
SK Telecom Co., Ltd	Unité	47 761			KRW	53 500	1 507 928,06	1,12
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	82 047		18 000	MXN	184,7	717 466,74	0,53
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV -B-	Unité	55 015	5 000		MXN	585,86	1 525 974,00	1,14
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	Unité	225 000	25 000		MXN	170,34	1 814 559,99	1,35
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Unité	240 031	30 000	40 000	MXN	571,6	649 578,62	0,48
Malayan Banking Bhd	Unité	1 260 000	160 000	219 000	MYR	10,5	2 779 127,08	2,07
DBS Group Holdings Ltd	Unité	106 520	14 500	28 400	SGD	56,5	3 983 155,52	2,97
Singapore Telecommunications Ltd	Unité	790 000	110 000	146 600	SGD	4,58	2 394 639,97	1,78
Advanced Info Service PCL -NVDR-	Unité	320 000	37 300		THB	313	2 702 692,26	2,01
ASE Technology Holding Co., Ltd	Unité	145 000	145 000		TWD	249	978 440,90	0,73
CTBC Financial Holding Co., Ltd	Unité	1 950 000	250 000		TWD	50,2	2 652 806,52	1,98
Delta Electronics, Inc.	Unité	64 000	16 000	84 000	TWD	961	1 666 750,56	1,24
First Financial Holding Co., Ltd	Unité	1 336 155	32 589		TWD	29,75	1 077 236,50	0,80
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd	Unité	265 000	370 000	105 000	TWD	228	1 637 374,30	1,22
MediaTek, Inc.	Unité	92 000	17 000		TWD	1 420	3 540 327,34	2,64
Quanta Computer, Inc.	Unité	100 000	100 000		TWD	263	712 726,65	0,53
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	222 000	27 000	5 000	TWD	1 520	9 144 580,97	6,81
Alrosa PJSC	Unité	600 000			USD	0	51,01	0,00
Chunghwa Telecom Co., Ltd -ADR-	Unité	33 021	3 500		USD	41,57	1 166 949,36	0,87
HDFC Bank Ltd -ADR-	Unité	52 978	32 989		USD	36,55	1 646 132,19	1,23
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	85 957		15 000	USD	29,83	2 179 808,56	1,62
Infosys Ltd -ADR-	Unité	121 121		57 000	USD	18,205	1 874 527,85	1,40
Kanzhun Ltd -ADR-	Unité	35 000	35 000		USD	20,81	619 187,09	0,46
Mobile TeleSystems PJSC -ADR-	Unité	140 000			USD	0	11,90	0,00
Sberbank of Russia PJSC -Pref-	Unité	370 000			USD	0	31,45	0,00
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	14 912	4 614	7 300	USD	301,56	3 822 886,42	2,85
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	83 000	125 000	42 000	USD	17,69	1 248 210,10	0,93
FirstRand Ltd	Unité	272 514	32 956	194 000	ZAR	90,91	1 266 360,48	0,94
Mr Price Group Ltd	Unité	59 876		50 000	ZAR	173,11	529 824,22	0,39
Sanlam Ltd	Unité	249 584	30 183	93 000	ZAR	99,74	1 272 456,60	0,95
Standard Bank Group Ltd	Unité	79 961		85 000	ZAR	290,54	1 187 520,25	0,89

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Total du portefeuille-titres							130 445 237,46	97,21
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							114 911,13	0,08
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI Emerging Market Futures 03/2026 (DB)	Unité	59	59				114 911,13	0,08
Avoirs bancaires							3 889 737,57	2,89
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						692 348,50	0,51
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Zloty polonais	PLN	73					17,21	0,00
Couronne tchèque	CZK	922					38,01	0,00
Forint hongrois	HUF	22 396					58,04	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Réal brésilien	BRL	82 770					12 800,16	0,01
Livre sterling	GBP	111					127,41	0,00
Renminbi chinois	CNY	478 676					58 218,60	0,04
Dollar de Hong Kong	HKD	179 482					19 604,47	0,01
Roupie indienne	INR	1 041 951					9 864,96	0,01
Roupie indonésienne	IDR	25 362 767					1 286,48	0,00
Ringgit malaisien	MYR	63 203					13 276,49	0,01
Peso mexicain	MXN	464 313					21 982,78	0,02
Nouveau dollar taiwanais	TWD	960 489					26 029,13	0,02
Peso philippin	PHP	545 492					7 882,31	0,00
Dollar de Singapour	SGD	75 572					50 016,08	0,04
Rand sud-africain	ZAR	166 561					8 513,93	0,01
Won sud-coréen	KRW	26 556 971					15 672,27	0,01
Baht thaïlandais	THB	49 022					1 322,81	0,00
Livre turque	TRY	34 246					677,93	0,00
Dépôts à terme								
Avoirs en euro – (KBC Bank NV)	EUR						2 950 000,00	2,20
Autres éléments d'actif							1 210 345,84	0,91
Droits à dividende/à distribution							184 877,44	0,14
Frais de placement reportés*							9 791,09	0,01
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							1 345,69	0,00
Autres actifs							1 014 331,62	0,76
À recevoir au titre d'opérations sur actions							51 079,24	0,04
Total des éléments d'actif							135 711 311,24	101,13
Engagements à court terme							-143 112,65	-0,10
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	-402 263					-48 921,78	-0,03
Dollar américain	USD	-110 797					-94 190,87	-0,07
Autres engagements							-1 330 206,32	-1,00
Autres engagements divers							-1 330 206,32	-1,00
Engagements découlant d'opérations sur actions							-45 093,18	-0,03
Total des engagements							-1 518 412,15	-1,13
Actif du fonds							134 192 899,09	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	185,64
Classe LC	EUR	161,27
Classe LD	EUR	122,68
Classe NC	EUR	141,03
Classe ND	EUR	105,98
Classe PFC	EUR	152,49
Classe PFD	EUR	109,90
Classe TFC	EUR	151,90
Classe TFD	EUR	121,12
Classe USD FC	USD	212,94
Classe USD TFC	USD	152,04
Classe USD TFD	USD	120,11
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	107 795,534
Classe LC	Unité	491 266,303
Classe LD	Unité	237 565,211
Classe NC	Unité	26 057,917
Classe ND	Unité	3 630,000
Classe PFC	Unité	3 389,000
Classe PFD	Unité	631,000
Classe TFC	Unité	20,000
Classe TFD	Unité	39,711
Classe USD FC	Unité	6 326,000
Classe USD TFC	Unité	24,000
Classe USD TFD	Unité	110,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 MSCI Emerging Markets Net EUR (EUR levels)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	90,061
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	124,868
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	104,777

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 3 527 528,08 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme
 DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Réal brésilien	BRL	6,466300	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	8,222046	=	EUR	1
Couronne tchèque	CZK	24,251491	=	EUR	1
Euro	USD	1,176300	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Forint hongrois	HUF	385,900158	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	19 714,794212	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	105,621481	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Peso mexicain	MXN	21,121649	=	EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,760488	=	EUR	1
Peso philippin	PHP	69,204692	=	EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,221801	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,059343	=	EUR	1
Livre turque	TRY	50,515925	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	19,563346	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les actions, obligations et certificats de dépôt russes tels que les ADR/GDR ont été entièrement dépréciés à leur valeur pour mémoire de 0,0001 euro au 3 mars 2022, étant donné que leur négoce est exclu des bourses ou que les investisseurs occidentaux sont exclus des marchés russes. Cette approche de valorisation est revue lors des réunions périodiques du comité des prix de DWS.

Le fonds s'attendait à recevoir 361 263,89 euros de dividendes et d'intérêts non versés par des sociétés russes à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui seront comptabilisés hors bilan. Toutefois, en raison de la situation politique actuelle, il n'est pas possible de déterminer si les paiements des intérêts et des dividendes par les entreprises russes reprendront à une date ultérieure.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	4 364 979,80
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	56 210,73
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-461 863,57
4. Autres revenus	EUR	53,32
Total des revenus	EUR	3 959 380,28
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 704 112,85
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 680 233,76
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	5 549,05
Commission d'administration ..	EUR	-29 428,14
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-10 062,71
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-55 425,21
4. Taxe d'abonnement	EUR	-63 021,76
5. Autres dépenses	EUR	-80 561,41
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-5 030,76
Autres	EUR	-75 530,65
Total des dépenses	EUR	-1 913 183,94
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 046 196,34
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 482 298,54
Résultat des opérations de vente	EUR	1 482 298,54
V. Résultat de l'exercice	EUR	3 528 494,88

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,98 % par an,	classe LC 1,69 % par an,
classe LD 1,69 % par an,	classe NC 2,39 % par an,
classe ND 2,39 % par an,	classe PFC 2,57 % par an,
classe PFD 2,15 % par an,	classe TFC 0,85 % par an,
classe TFD 0,92 % par an,	classe USD FC 0,91 % par an,
classe USD TFC 0,86 % par an,	classe USD TFD 0,89 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 62 498,15 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	98 822 666,53
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-892 347,66
2. Encaissement (net) ³⁾	EUR	16 173 543,17
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-2 620 736,33
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 046 196,34
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 482 298,54
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	19 181 278,50
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	134 192 899,09

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1 269,61 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	1 482 298,54
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-577 382,32
Opérations de change (à terme)	EUR	-75 230,79
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	EUR	2 134 911,65

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,15

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,60

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,73

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,08

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	3,89

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	EUR	134 192 899,09	
2024	EUR	98 822 666,53	
2023	EUR	174 423 155,47	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	185,64
	Classe LC	EUR	161,27
	Classe LD	EUR	122,68
	Classe NC	EUR	141,03
	Classe ND	EUR	105,98
	Classe PFC	EUR	152,49
	Classe PFD	EUR	109,90
	Classe TFC	EUR	151,90
	Classe TFD	EUR	121,12
	Classe USD FC	USD	212,94
	Classe USD TFC	USD	152,04
	Classe USD TFD	USD	120,11
2024	Classe FC	EUR	152,72
	Classe LC	EUR	133,70
	Classe LD	EUR	105,43
	Classe NC	EUR	117,74
	Classe ND	EUR	91,74
	Classe PFC	EUR	127,56
	Classe PFD	EUR	94,81
	Classe TFC	EUR	124,92
	Classe TFD	EUR	103,28
	Classe USD FC	USD	154,95
	Classe USD TFC	USD	110,60
	Classe USD TFD	USD	90,55
2023	Classe FC	EUR	135,18
	Classe LC	EUR	119,30
	Classe LD	EUR	97,62
	Classe NC	EUR	105,80
	Classe ND	EUR	85,56
	Classe PFC	EUR	114,65
	Classe PFD	EUR	88,29
	Classe TFC	EUR	110,56
	Classe TFD	EUR	94,86
	Classe USD FC	USD	146,00
	Classe USD TFC	USD	104,15
	Classe USD TFD	USD	88,47

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 1 390,80 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Equity Income

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser un rendement supérieur à la moyenne. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs mondiaux dont les rendements sur dividendes sont censés être supérieurs à la moyenne. Les critères suivants sont décisifs pour la sélection des actions : rendement moyen des dividendes du compartiment supérieur à la moyenne du marché ; durabilité et croissance des dividendes ; perspectives de croissance des revenus ; ratio cours/bénéfice. Outre ces critères, le processus éprouvé de sélection de titres (stock picking) de l'équipe de gestion du portefeuille est appliqué. Cela comprend l'analyse des données fondamentales d'une entreprise, telles que la qualité des actifs, la compétence de l'équipe de gestion, la rentabilité, la solidité du bilan, les flux de trésorerie, la position concurrentielle et différents ratios d'évaluation. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % des actifs nets du compartiment sont investis dans des éléments d'actif qui satisfont aux caractéristiques environnementales et sociales promues.*

Au cours de la période sous revue allant de début janvier 2025 à fin décembre 2025, DWS Invest ESG Equity Income a enregistré une plus-value

DWS Invest ESG Equity Income

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1616932866	7,2 %	26,6 %	48,5 %
Classe FC	LU1616932601	8,0 %	29,5 %	54,2 %
Classe FD	LU1616932783	8,0 %	29,5 %	54,2 %
Classe IC	LU2052962128	8,3 %	30,6 %	56,4 %
Classe IC250	LU2425458937	8,5 %	31,2 %	26,1 % ¹⁾
Classe ID	LU2052963100	8,3 %	30,7 %	56,5 %
Classe ID500	LU2241091565	8,6 %	31,6 %	58,4 %
Classe LCH (P)	LU1729940673	14,4 %	32,6 %	41,9 %
Classe LD	LU1616932940	7,2 %	26,6 %	48,5 %
Classe LDM	LU2968762836	3,5 % ¹⁾	–	–
Classe NC	LU1729948221	6,7 %	24,7 %	44,8 %
Classe NCH (P)	LU1747711205	7,5 %	13,9 % ²⁾	–
Classe ND	LU2066748653	6,7 %	24,7 %	44,8 %
Classe PFC	LU1747711387	6,9 %	23,6 %	42,1 %
Classe PFCH (P)	LU1747711460	14,2 %	32,2 %	41,2 %
Classe PFD	LU2066748737	7,1 %	26,4 %	45,5 %
Classe TFC	LU1747711031	8,0 %	29,5 %	54,2 %
Classe TFCH (P)	LU1982201086	15,2 %	35,5 %	47,3 %
Classe TFD	LU1747711114	8,0 %	29,5 %	54,2 %
Classe WFD	LU1805361166	1,4 %	21,6 %	44,8 % ³⁾
Classe XD	LU1616933161	8,4 %	31,1 %	57,3 %
Classe CHF LCH (P) ⁴⁾	LU2229437525	11,8 %	23,8 %	31,9 %
Classe CHF LDH (P) ⁴⁾	LU2229437798	11,8 %	23,8 %	31,7 %
Classe CHF TFCH (P) ⁴⁾	LU2367179251	12,7 %	26,6 %	19,3 % ¹⁾
Classe GBP D RD ⁵⁾	LU1820750781	13,7 %	27,7 %	48,9 %
Classe USD FCH (P) ⁶⁾	LU1932912873	17,6 %	43,8 %	61,6 %
Classe USD IC ⁶⁾	LU2022030352	22,4 %	43,8 %	49,6 %
Classe USD LCH (P) ⁶⁾	LU1932913178	16,8 %	40,7 %	55,9 %

¹⁾ Classe IC250 lancée le 31 janvier 2022 / classe LDM lancée le 29 janvier 2025 / classe CHF TFCH (P) lancée le 16 août 2021

²⁾ Classe d'actions clôturée le 25 février 2025 / dernier calcul de la valeur liquidative le 6 mars 2024

³⁾ Classe d'actions clôturée le 25 février 2025 / dernier calcul de la valeur liquidative le 3 janvier 2025

⁴⁾ en CHF

⁵⁾ en GBP

⁶⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

de 7,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a suivi une stratégie fondamentalement défensive. La priorité de placement

a été donnée à des entreprises qui versent des dividendes supérieurs à la moyenne, croissants et récurrents, affichent de solides bilans, sont dotées d'équipes de direction performantes et dont les valorisations des actions sont attrayantes.

En outre, ces entreprises devaient présenter un profil supérieur à la moyenne pour ce qui est des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise. Sur la base des critères de durabilité retenus, l'équipe de gestion du portefeuille a sélectionné des entreprises qui se distinguaient du point de vue sectoriel et régional. En revanche, les entreprises qui ne remplissaient pas les critères de durabilité de DWS ont été exclues de l'univers de placement. Il s'agit d'entreprises de secteurs spécifiques et de secteurs classés comme controversés telles que les fabricants d'armes et les entreprises de tabac notamment, mais également d'entreprises qui en particulier violent les normes de l'ONU et d'entreprises présentant tout particulièrement de forts risques liés au changement climatique.

L'équipe de gestion du portefeuille avait également pour objectif de tirer parti des tendances de croissance structurelles durables en investissant dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les composants naturels.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI

World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Le compartiment a enregistré une plus-value à un chiffre au cours de l'année. L'allocation sectorielle ainsi que la sélection des titres individuels ont été négatives, mais ont été plus que compensées par le positionnement régional. La sous-pondération aux États-Unis et la sous-pondération du dollar américain qui en a découlé (qui s'est déprécié par rapport à l'euro) ont contribué de manière significative

à la plus-value bien plus positive du compartiment.

Le positionnement stratégique défensif du compartiment par rapport au marché des actions global s'est traduit par une pondération plus importante dans des secteurs défensifs tels que ceux des services aux collectivités et de la santé. La pondération a été relativement plus faible dans des secteurs cycliques sensibles à la conjoncture tels que ceux des biens de consommation cyclique ou des technologies de l'information. Une participation à la performance des secteurs cycliques a été obtenue en augmentant la pondération des actions défensives au sein des secteurs des matières premières et de la finance.

L'allocation sectorielle a été légèrement négative en raison d'une trésorerie plus importante et des sous-pondérations dans des secteurs à dividendes faibles ou nuls tels que les technologies de l'information et les communications. De plus, les secteurs défensifs à dividendes élevés tels que la santé, sur lesquels le compartiment avait surpondéré, ont sous-performé le marché. Ceci a pu être partiellement compensé par une allocation positive dans le secteur financier et les biens de consommation de base. La sous-pondération dans le secteur de l'énergie a également contribué positivement à l'allocation.

Les effets de sélection ont été globalement négatifs, en raison d'effets négatifs dans les secteurs de l'industrie (surpondération de

titres tels que Wolters Kluwer et ADP, considérés par le marché comme des entreprises susceptibles d'être perturbées par l'intelligence artificielle), ainsi que dans le secteur des communications (surpondération de valeurs de télécommunications qui ont moins bien performé). Cela a pu être partiellement compensé par une bonne sélection dans les secteurs des matières premières, des valeurs financières et des services aux collectivités.

Les meilleures performances au niveau des titres individuels ont été enregistrées, entre autres, par des valeurs du secteur des matières premières telles que Wheaton Precious Metals et du secteur des technologies de l'information telles que Taiwan Semiconductor et Samsung Electronics. Parmi les titres ayant enregistré une performance plus faible figuraient notamment des valeurs telles que Smurfit Westrock dans le secteur des matières premières, des titres de la santé tels que Merck et Motorola Solutions, ainsi qu'Infosys dans le secteur technologique.

Au niveau des titres individuels, United Health, EDP, Chubb, Infosys, Canadian Railways et Conagra ont notamment été vendus.

Parmi les nouveaux achats effectués dans le compartiment figuraient notamment Tokyo Marine, Haleon, Chugai, Adidas, ABN Amro et Linde.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Equity Income

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	395 832 807,30	14,82
Services de télécommunications	201 455 202,58	7,56
Biens de consommation durables	612 718 376,65	22,92
Biens de consommation courante	81 733 188,54	3,07
Secteur financier	638 366 829,56	23,89
Matières premières	183 769 066,64	6,87
Industrie	212 620 446,56	7,95
Services aux collectivités	234 443 596,21	8,79
Total actions	2 560 939 514,04	95,87
2. Dérivés	55 409,65	0,00
3. Avoirs bancaires	123 896 954,22	4,64
4. Autres éléments d'actif	4 128 062,52	0,15
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	137 440,44	0,01
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-13 149 501,75	-0,49
2. Autres engagements	-3 663 262,94	-0,14
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-1 183 160,37	-0,04
III. Actif du fonds	2 671 161 455,81	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Equity Income

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 560 939 514,04	95,87
Actions								
Hydro One Ltd	Unité	885 514			CAD	54,24	29 800 857,70	1,12
Novartis AG	Unité	484 557	37 329	159 971	CHF	109,8	57 220 885,50	2,14
Sandoz Group AG	Unité	368 548	159 246		CHF	57,6	22 830 945,88	0,85
SGS SA	Unité	163 522		186 964	CHF	91,08	16 017 936,75	0,60
ABN AMRO Bank NV	Unité	626 277	626 277		EUR	29,72	18 612 952,44	0,70
adidas AG	Unité	154 542	154 542		EUR	169,05	26 125 325,10	0,98
AXA SA	Unité	1 853 090		61 233	EUR	41,15	76 254 653,50	2,85
Capgemini SE	Unité	186 334			EUR	142,35	26 524 644,90	0,99
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	361 758		94 792	EUR	86,92	31 444 005,36	1,18
Danone SA	Unité	348 182	348 182		EUR	76,9	26 775 195,80	1,00
Deutsche Telekom AG	Unité	1 231 307		156 288	EUR	27,66	34 057 951,62	1,28
E.ON SE	Unité	2 975 098	247 229	303 346	EUR	16,125	47 973 455,25	1,80
Enel SpA	Unité	4 414 111			EUR	8,836	39 003 084,80	1,46
EssilorLuxottica SA	Unité	93 918		50 425	EUR	270,6	25 414 210,80	0,95
Hannover Rueck SE	Unité	131 935		45 498	EUR	266,2	35 121 097,00	1,31
Henkel AG & Co., KGaA -Pref-	Unité	309 641	309 641		EUR	69,58	21 544 820,78	0,81
ING Groep NV	Unité	1 315 451	1 315 451		EUR	24,035	31 616 864,79	1,18
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	734 353		625 051	EUR	34,95	25 665 637,35	0,96
Publicis Groupe SA	Unité	297 035	173 020		EUR	89,4	26 554 929,00	0,99
Schneider Electric SE	Unité	214 701	19 701		EUR	235,7	50 605 025,70	1,89
Siemens Healthineers AG	Unité	434 418	162 959		EUR	44,92	19 514 056,56	0,73
Talanx AG	Unité	332 897	51 724	139 484	EUR	113,8	37 883 678,60	1,42
UPM-Kymmene Oyj	Unité	1 035 372			EUR	24,88	25 760 055,36	0,96
Wolters Kluwer NV	Unité	124 200			EUR	89,22	11 081 124,00	0,41
AstraZeneca Plc	Unité	224 556			GBP	137,72	35 428 161,87	1,33
Haleon Plc	Unité	8 204 200	8 204 200		GBP	3,747	35 216 555,41	1,32
HSBC Holdings Plc	Unité	5 233 289		1 415 890	GBP	11,748	70 431 282,89	2,64
London Stock Exchange Group Plc	Unité	198 839	198 839		GBP	89,56	20 400 583,90	0,76
National Grid Plc	Unité	3 668 075		1 681 845	GBP	11,445	48 092 897,88	1,80
SSE Plc	Unité	967 583	967 583		GBP	21,91	24 286 087,77	0,91
Bridgestone Corp.	Unité	695 000	347 500	88 900	JPY	3 514	13 284 677,96	0,50
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd	Unité	415 300	415 300		JPY	8 243	18 621 373,02	0,70
Daiichi Sankyo Co., Ltd	Unité	1 005 600	1 005 600		JPY	3 348	18 313 661,52	0,69
Nintendo Co., Ltd	Unité	475 400	178 000	200 200	JPY	10 595	27 398 362,51	1,03
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	23 612 600		19 984 000	JPY	15,77	20 255 360,29	0,76
Tokio Marine Holdings, Inc.	Unité	847 200	847 200		JPY	5 817	26 807 078,12	1,00
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	901 311	317 036		KRW	119 900	63 774 532,53	2,39
SK Telecom Co., Ltd	Unité	792 838	78 966		KRW	53 500	25 031 776,28	0,94
DNB Bank ASA	Unité	2 443 780		381 292	NOK	282	58 221 995,62	2,18
Norsk Hydro ASA	Unité	3 806 182	481 271		NOK	77,98	25 075 445,33	0,94
Telenor ASA	Unité	1 166 288		857 226	NOK	146,4	14 425 230,34	0,54
Swedbank AB -A-	Unité	1 078 250		894 062	SEK	321,2	31 970 205,89	1,20
DBS Group Holdings Ltd	Unité	1 440 510		358 000	SGD	56,5	53 865 709,29	2,02
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	2 874 000		422 000	TWD	1 520	118 385 250,97	4,43
AbbVie, Inc.	Unité	283 335		52 879	USD	230,85	55 604 747,19	2,08
Accenture Plc -A-	Unité	150 563	116 317		USD	272,39	34 865 121,68	1,31
Allstate Corp.	Unité	172 633		32 354	USD	208,58	30 611 051,42	1,15
American Tower Corp. REIT	Unité	234 017	111 954		USD	175,705	34 955 320,94	1,31
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	102 909	10 018	14 959	USD	260,62	22 800 420,91	0,85
Bank of America Corp.	Unité	909 541	352 277	64 190	USD	55,34	42 790 090,17	1,60
Broadcom, Inc.	Unité	117 984	9 014	98 545	USD	351,26	35 231 698,35	1,32
CDW Corp.	Unité	191 368	80 193		USD	138,72	22 567 848,84	0,85
Cisco Systems, Inc.	Unité	334 599	334 599	444 531	USD	77,49	22 042 054,18	0,83
CME Group, Inc.	Unité	105 658	11 343	10 907	USD	277,845	24 956 675,81	0,93
CMS Energy Corp.	Unité	757 341	229 692		USD	70,34	45 287 213,41	1,70
Colgate-Palmolive Co.	Unité	402 452	176 187		USD	79,69	27 264 634,67	1,02
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	259 466	134 625	117 068	USD	128,3	28 300 159,23	1,06
Equinix, Inc. REIT	Unité	20 949	20 949		USD	764,36	13 612 660,54	0,51
Genuine Parts Co.	Unité	140 990			USD	124,52	14 924 822,97	0,56
Gilead Sciences, Inc.	Unité	360 974	77 077	108 969	USD	123,68	37 953 966,03	1,42
Hubbell, Inc.	Unité	54 633	21 817		USD	451,39	20 964 704,66	0,78
Johnson Controls International Plc	Unité	275 907			USD	121,9	28 592 240,66	1,07
Linde Plc	Unité	37 065	37 065		USD	425,77	13 415 931,37	0,50
Medtronic Plc	Unité	650 570	33 356	30 313	USD	96,24	53 226 929,40	1,99
Microsoft Corp.	Unité	106 312	22 774	13 008	USD	488,32	44 133 519,91	1,65
Mondelez International Holdings Netherlands BV -A-	Unité	306 685	93 971	358 990	USD	55,195	14 390 438,87	0,54
Motorola Solutions, Inc.	Unité	113 247	54 860	25 961	USD	379,335	36 520 052,03	1,37
NXP Semiconductors NV	Unité	163 439	73 609		USD	222,23	30 877 359,10	1,16
PepsiCo, Inc.	Unité	174 465			USD	144,6	21 446 596,14	0,80
Procter & Gamble Co.	Unité	240 178	43 698	107 724	USD	144,23	29 449 002,82	1,10
Progressive Corp.	Unité	155 866	155 866		USD	228,33	30 254 928,64	1,13
Qualcomm, Inc.	Unité	92 832		158 993	USD	174,11	13 740 520,63	0,51
Smurfit WestRock Plc	Unité	954 599	301 806		USD	38,91	31 576 498,66	1,18
TE Connectivity Plc	Unité	237 262	45 886	102 051	USD	232,175	46 830 134,72	1,75

DWS Invest ESG Equity Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Union Pacific Corp.	Unité	171 754			USD	234,12	34 184 335,46	1,28
Wheaton Precious Metals Corp.	Unité	875 393		135 801	USD	118,17	87 941 135,92	3,29
Zoetis, Inc.	Unité	156 665	156 665		USD	127,17	16 937 075,38	0,63
Total du portefeuille-titres							2 560 939 514,04	95,87
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							55 409,65	0,00
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 3,2 millions							-3 262,47	0,00
CHF/GBP 1,0 million							-13 121,63	0,00
CHF/JPY 0,6 million							11 150,72	0,00
CHF/USD 5,9 millions							105 827,97	0,00
USD/EUR 2,3 millions							-34 999,13	0,00
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,1 million							-118,18	0,00
CHF/USD 0,1 million							-29,11	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
CHF/CAD 0,3 millions							-1 530,50	0,00
CHF/NOK 5,4 millions							-98,84	0,00
CHF/SEK 1,6 million							-2 313,41	0,00
CHF/SGD 0,4 million							1 051,29	0,00
EUR/CAD 0,1 million							-484,09	0,00
EUR/CHF 0,1 million							132,96	0,00
EUR/GBP 0,4 million							-4 475,99	0,00
EUR/JPY 45,3 millions							3 847,21	0,00
EUR/NOK 2,1 millions							12,91	0,00
EUR/SEK 0,5 million							-759,83	0,00
EUR/SGD 0,1 million							418,43	0,00
EUR/USD 3,0 millions							37 740,12	0,00
USD/CAD 0,2 million							-2 296,53	0,00
USD/CHF 0,3 million							-4 661,40	0,00
USD/GBP 0,5 million							-17 748,90	0,00
USD/JPY 70,0 millions							1 222,27	0,00
USD/KRW 1 276,8 millions							-16 455,97	0,00
USD/NOK 3,1 millions							-4 487,18	0,00
USD/SEK 0,9 million							-2 666,50	0,00
USD/SGD 0,2 million							-1 857,65	0,00
USD/TWD 40,1 millions							3 127,41	0,00
Positions clôturées								
EUR/JPY 2,4 millions							96,11	0,00
EUR/USD 0,2 million							2 149,56	0,00
Avoirs bancaires							123 896 954,22	4,64
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						6 659 910,30	0,25
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	1 007 921					134 955,04	0,01
Couronne norvégienne	NOK	1 582 222					133 672,93	0,00
Couronne suédoise	SEK	1 464 306					135 170,59	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	115 498					132 312,18	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	1 180 852					128 982,27	0,00
Yen japonais	JPY	69 281 447					376 861,19	0,01
Dollar canadien	CAD	221 315					137 317,14	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	129 470 913					3 508 645,23	0,13
Franc suisse	CHF	159 662					171 715,59	0,01
Dollar de Singapour	SGD	196 031					129 739,56	0,00
Won sud-coréen	KRW	2 208 182 574					1 303 131,99	0,05
Dépôts à terme								
Avoirs en dollars américains – (KBC Bank NV)	USD	23 300 000					19 807 865,89	0,74
Avoirs en dollars américains – (KBC Bank NV)	USD	23 775 000					20 211 674,32	0,76
Avoirs en euros – (Caisse Nationale Crédit Agricole)	EUR	70 925 000					70 925 000,00	2,65

DWS Invest ESG Equity Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif							4 128 062,52	0,15
Droits à dividende/à distribution							4 128 062,52	0,15
À recevoir au titre d'opérations sur actions							137 440,44	0,01
Total des éléments d'actif*							2 689 268 748,18	100,67
Engagements à court terme							-13 149 501,75	-0,49
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar américain	USD	-15 467 764					-13 149 501,75	-0,49
Autres engagements							-3 663 262,94	-0,14
Engagements découlant des coûts							-3 663 262,94	-0,14
Engagements découlant d'opérations sur actions							-1 183 160,37	-0,04
Total des engagements							-18 107 292,37	-0,67
Actif du fonds							2 671 161 455,81	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF LCH (P)	CHF	141,69
Classe CHF LDH (P)	CHF	128,32
Classe CHF TFCH (P)	CHF	119,30
Classe FC	EUR	194,94
Classe FD	EUR	163,78
Classe IC	EUR	162,57
Classe IC250	EUR	126,10
Classe ID	EUR	143,99
Classe ID100	EUR	156,97
Classe LC	EUR	182,71
Classe LCH (P)	EUR	165,43
Classe LD	EUR	153,15
Classe LDM	EUR	98,38
Classe NC	EUR	172,61
Classe ND	EUR	122,83
Classe PFC	EUR	175,06
Classe PFCH (P)	EUR	170,58
Classe PFD	EUR	122,81
Classe TFC	EUR	198,52
Classe TFCH (P)	EUR	168,30
Classe TFD	EUR	169,49
Classe XD	EUR	169,82
Classe GBP D RD	GBP	161,44
Classe USD FCH (P)	USD	198,84
Classe USD IC	USD	176,67
Classe USD LCH (P)	USD	189,06

DWS Invest ESG Equity Income

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF LCH (P)	Unité	31 465,077
Classe CHF LDH (P)	Unité	22 367,839
Classe CHF TFCH (P)	Unité	42 598,580
Classe FC	Unité	55 598,414
Classe FD	Unité	1 620 442,046
Classe IC	Unité	274 425,000
Classe IC250	Unité	225 796,000
Classe ID	Unité	100,000
Classe ID100	Unité	272 911,000
Classe LC	Unité	1 230 921,410
Classe LCH (P)	Unité	25 368,063
Classe LD	Unité	12 102 419,149
Classe LDM	Unité	7 142,058
Classe NC	Unité	294 784,907
Classe ND	Unité	97 320,000
Classe PFC	Unité	33 127,000
Classe PFCH (P)	Unité	100,000
Classe PFD	Unité	9 675,000
Classe TFC	Unité	264 069,662
Classe TFCH (P)	Unité	6 134,603
Classe TFD	Unité	72 070,142
Classe XD	Unité	209 881,210
Classe GBP D RD	Unité	11 703,893
Classe USD FCH (P)	Unité	16 905,110
Classe USD IC	Unité	10 351,000
Classe USD LCH (P)	Unité	28 376,907

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 MSCI World High Dividend Yield

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	83,329
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	105,586
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	95,206

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512. L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

DWS Invest ESG Equity Income

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Equity Income

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	71 346 794,58
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	5 415 497,43
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-8 332 067,98
4. Autres revenus	EUR	1 484,90
Total des revenus	EUR	68 431 708,93
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-34 821 087,54
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-34 719 847,43
Commission d'administration	EUR	-101 240,11
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-128 145,95
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-125 263,75
4. Taxe d'abonnement	EUR	-1 232 815,71
5. Autres dépenses	EUR	-467 064,50
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-49 275,64
Autres	EUR	-417 788,86
Total des dépenses	EUR	-36 774 377,45
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	31 657 331,48
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	112 564 788,98
Résultat des opérations de vente	EUR	112 564 788,98
V. Résultat de l'exercice	EUR	144 222 120,46

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF LCH (P) 1,60 % par an,	classe CHF LDH (P) 1,60 % par an,
classe CHF TFCH (P) 0,85 % par an,	classe FC 0,82 % par an,
classe FD 0,83 % par an,	classe IC 0,54 % par an,
classe IC250 0,39 % par an,	classe ID 0,52 % par an,
classe ID100 0,29 % par an,	classe LC 1,58 % par an,
classe LCH(P) 1,61 % par an,	classe LD 1,58 % par an,
classe LDM 1,47 % ⁴⁾ ,	classe NC 2,08 % par an,
classe ND 2,08 % par an,	classe PFC 1,94 % par an,
classe PFCH(P) 1,69 % par an,	classe PFD 1,63 % par an,
classe TFC 0,83 % par an,	classe TFCH (P) 0,86 % par an,
classe TFD 0,83 % par an,	classe WFD 0,01 % ⁵⁾ ,
classe XD 0,43 % par an,	classe GBP D RD 0,82 % par an,
classe USD FCH (P) 0,85 % par an,	classe USD IC 0,54 % par an,
classe USD LCH (P) 1,60 % par an,	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

⁴⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

⁵⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 025 772,55 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	2 686 329 861,00
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-53 644 442,99
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-156 051 352,43
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	5 459 184,81
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	31 657 331,48
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	112 564 788,98
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	44 846 084,96
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	2 671 161 455,81

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 37 187,32 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	112 564 788,98
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	113 690 478,39
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-1 125 689,41

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Equity Income

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	CHF	3,15

Classe CHF TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,05

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC250

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,56

Classe ID500

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,87

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,80

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,06

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,05

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,19

Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,19

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	3,92

Classe USD FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest ESG Equity Income

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2023			
2025	EUR	2 671 161 455,81		Classe CHF LCH (P)	CHF	117,97
2024	EUR	2 686 329 861,00		Classe CHF LDH (P)	CHF	112,30
2023	EUR	2 802 092 606,12		Classe CHF TFCH (P)	CHF	97,85
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC	EUR	157,43
2025	CHF	141,69		Classe FD	EUR	138,90
	CHF	128,32		Classe IC	EUR	130,55
	CHF	119,30		Classe IC250	EUR	100,96
	EUR	194,94		Classe ID	EUR	121,36
	EUR	163,78		Classe ID100	EUR	131,67
	EUR	162,57		Classe LC	EUR	149,80
	EUR	126,10		Classe LCH (P)	EUR	131,37
	EUR	143,99		Classe LD	EUR	131,88
	EUR	156,97		Classe LDM	EUR	
	EUR	182,71		Classe NC	EUR	142,94
	EUR	165,43		Classe NCH (P)	EUR	132,62
	EUR	153,15		Classe ND	EUR	106,85
	EUR	98,38		Classe PFC	EUR	145,49
	EUR	172,61		Classe PFCH (P)	EUR	135,75
	EUR			Classe PFD	EUR	105,91
	EUR	122,83		Classe TFC	EUR	160,34
	EUR	175,06		Classe TFCH (P)	EUR	131,69
	EUR	170,58		Classe TFD	EUR	143,73
	EUR	122,81		Classe WFD	EUR	139,00
	EUR	198,52		Classe XD	EUR	142,83
	EUR	168,30		Classe GBP D RD	GBP	136,44
	EUR	169,49		Classe USD FCH (P)	USD	149,98
	EUR			Classe USD IC	USD	133,51
	EUR			Classe USD LCH (P)	USD	144,56
	EUR	169,82				
	GBP	161,44				
	USD	198,84				
	USD	176,67				
	USD	189,06				
2024	CHF	126,70				
	CHF	117,65				
	CHF	105,89				
	EUR	180,48				
	EUR	155,36				
	EUR	150,10				
	EUR	116,25				
	EUR	136,16				
	EUR	148,08				
	EUR	170,45				
	EUR	144,65				
	EUR	146,39				
	EUR					
	EUR	161,83				
	EUR					
	EUR	118,00				
	EUR	163,83				
	EUR	149,33				
	EUR	117,53				
	EUR	183,81				
	EUR	146,12				
	EUR	160,77				
	EUR	155,50				
	EUR	160,43				
	GBP	145,42				
	USD	169,01				
	USD	144,29				
	USD	161,89				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx Euro Overall 1-3Y (RI)). À cet effet, le compartiment investit dans des obligations d'État libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro, des obligations hypothécaires (Pfandbriefe allemandes, par exemple) et des obligations d'entreprises. Dans ce cadre, il oriente son portefeuille sur le segment des échéances courtes ; en d'autres termes, la durée résiduelle moyenne des obligations et placements similaires détenus dans le portefeuille ne doit pas dépasser trois ans. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) a enregistré une plus-value de 2,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), égalant ainsi la performance de son indice de référence (+2,6 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145655824	2,6 %	11,3 %	5,4 %
Classe FC	LU0145657366	2,9 %	12,1 %	6,6 %
Classe IC	LU2922060384	2,9 %	2,8 % ¹⁾	–
Classe IC100	LU1815111171	3,0 %	12,4 %	7,1 %
Classe LD	LU0145656475	2,6 %	11,3 %	5,4 %
Classe NC	LU0145656715	2,3 %	10,3 %	3,8 %
Classe NDQ	LU1054330185	2,3 %	10,3 %	3,8 %
Classe PFC	LU1054330268	1,9 %	9,3 %	2,2 %
Classe PFDQ	LU1054330342	1,8 %	9,0 %	2,3 %
Classe TFC	LU1663869268	2,9 %	12,0 %	6,6 %
Classe TFD	LU1663870860	2,9 %	12,1 %	6,6 %
Classe SEK LCH ²⁾	LU1333039953	2,5 %	11,0 %	6,0 %
iBoxx € Overall 1-3J		2,6 %	10,7 %	4,6 %

¹⁾ Classe IC lancée le 2 décembre 2024

²⁾ en SEK

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a continué d'investir dans des titres portant intérêt à échéance courte principalement, libellés en euro. Les titres d'État, y compris les obligations d'institutions semi-publiques, ont constitué la principale priorité de placement. De plus, l'équipe de gestion du portefeuille, compte tenu des facteurs de rendement, a investi dans des valeurs des secteurs des services financiers et de l'industrie ainsi que, quoique dans une moindre mesure, dans des obligations de pays émergents. Ces titres ont offert des différentiels de rendements par rapport aux obligations d'État allemandes. À la date du rapport, les obligations du portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre elles une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Dans une moindre mesure, des positions couvertes contre le risque de change dans des instruments de taux non libellés en euro ont été maintenues. Ces obligations présentaient un plus grand potentiel du point de vue de l'équipe de gestion du portefeuille. Cela concernait principalement les obligations des États-Unis et du Royaume-Uni. Les positions existantes en Norvège et au Canada ont été transférées vers les marchés locaux américains et britanniques à leur échéance. Dans l'attente d'un nouvel assouplissement monétaire de la part de la Réserve fédérale américaine (États-Unis) et de la Banque d'Angleterre (Royaume-Uni), ces marchés présentaient, de l'avis de l'équipe de gestion du portefeuille,

un potentiel comparativement plus important que celui de la zone euro.

La réduction des primes de risque sur les obligations d'entreprises et des pays émergents a notamment contribué de manière significative à la performance positive du compartiment. L'augmentation active de la sensibilité aux taux d'intérêt ainsi que l'allocation sur la courbe des taux se sont avérées être une stratégie rentable dans le contexte des baisses de taux de la BCE et d'autres banques centrales. Les coûts liés à la couverture contre le risque de change ont pesé sur la performance relative du compartiment DWS Invest ESG Euro Bonds (Short), bien que dans une moindre mesure, pendant la période sous revue.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règle-

ment (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	389 303 843,33	54,81
Administrations centrales	289 764 341,18	40,87
Administrations régionales	18 227 143,03	2,57
Total des obligations	697 295 327,54	98,25
2. Parts de fonds		
Autres fonds	1 505 296,00	0,21
Total des parts de fonds	1 505 296,00	0,21
3. Dérivés	426 752,74	0,06
4. Avoirs bancaires	48 485,66	0,00
5. Autres éléments d'actif	11 050 121,66	1,56
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	583 958,51	0,08
II. Engagements		
1. Autres engagements	-320 757,17	-0,04
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-843 954,14	-0,12
III. Actif du fonds	709 745 230,80	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							683 136 575,74	96,25
Titres portant intérêt								
2,626 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2024/2027*	EUR	3 700 000			%	100,372	3 713 764,00	0,52
2,625 % ABN AMRO Bank NV 2024/2027	EUR	4 100 000			%	100,544	4 122 304,00	0,58
0,25 % Agence Française de Développement EPIC (MTN) 2016/2026	EUR	2 000 000			%	98,902	1 978 040,00	0,28
2,25 % AIB Group Plc (MTN) 2022/2028*	EUR	5 000 000	3 000 000		%	99,628	4 981 400,00	0,70
2,50 % Alphabet, Inc. 2025/2029	EUR	2 907 000	2 907 000		%	99,551	2 893 947,57	0,41
0,25 % Alstom SA (MTN) 2019/2026	EUR	5 000 000			%	98,364	4 918 200,00	0,69
2,50 % Argenta Spaarbank NV 2024/2027	EUR	3 400 000			%	100,19	3 406 460,00	0,48
3,625 % ASR Nederland NV (MTN) 2023/2028**	EUR	4 100 000	1 810 000		%	102,428	3 072 840,00	0,43
1,00 % ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR	3 030 000			%	98,695	2 990 458,50	0,42
2,00 % Balder Finland Oyj (MTN) 2022/2031	EUR	4 000 000			%	91,856	3 674 240,00	0,52
2,50 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2021/2031	EUR	5 000 000			%	99,991	4 999 550,00	0,70
3,50 % Banco de Sabadell SA 2023/2026	EUR	4 600 000			%	100,86	4 639 560,00	0,65
3,125 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2025/2028	EUR	4 100 000	4 100 000		%	100,592	4 124 272,00	0,58
3,75 % Barry Callebaut Services NV 2025/2028	EUR	2 400 000	2 400 000		%	101,619	2 438 856,00	0,34
2,125 % Bpifrance SACA (MTN) 2022/2027	EUR	5 000 000			%	99,482	4 974 100,00	0,70
3,00 % Bpifrance SACA (MTN) 2022/2026	EUR	2 000 000			%	100,486	2 009 720,00	0,28
2,20 % Bundesobligation (MTN) 2023/2028**	EUR	15 000 000	15 000 000		%	100,138	15 020 700,00	2,12
2,40 % Bundesobligation (MTN) 2023/2028**	EUR	10 000 000	10 000 000		%	100,516	10 051 600,00	1,42
2,10 % Bundesobligation (MTN) 2024/2029	EUR	10 000 000	10 000 000		%	99,438	9 943 800,00	1,40
6,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 1997/2027**	EUR	15 000 000			%	106,496	15 974 400,00	2,25
0,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2017/2027**	EUR	10 000 000			%	98,072	9 807 200,00	1,38
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2027**	EUR	15 000 000			%	96,234	14 435 100,00	2,03
2,75 % Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (MTN) 2024/2027	EUR	2 000 000			%	100,774	2 015 480,00	0,28
5,277 % Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR	5 000 000			%	101,291	5 064 550,00	0,71
0,75 % Cellnex Finance Co., SA (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	98,564	4 928 200,00	0,69
3,75 % Colombia Government International Bond 2025/2028	EUR	2 774 000	2 774 000		%	99,324	2 755 247,76	0,39
5,00 % Colombia Government International Bond (MTN) 2025/2032	EUR	2 697 000	2 697 000		%	96,092	2 591 601,24	0,37
5,625 % Colombia Government International Bond 2025/2036**	EUR	3 368 000	3 368 000		%	93,94	3 163 899,20	0,45
3,00 % Credit Mutuel Home Loan SFH SA (MTN) 2024/2029	EUR	3 000 000		1 100 000	%	101,143	3 034 290,00	0,43
2,50 % Danske Kiinnitysluottopankki Oyj (MTN) 2025/2029	EUR	5 000 000	6 364 000	1 364 000	%	99,641	4 982 050,00	0,70
0,75 % Deutsche Bank AG (MTN) 2021/2027*	EUR	8 000 000			%	99,777	7 982 160,00	1,13
3,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2029*	EUR	2 400 000	2 400 000		%	99,958	2 398 992,00	0,34
4,00 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2024/2028	EUR	4 000 000			%	101,328	4 053 120,00	0,57
3,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	6 099 000	6 099 000		%	99,258	6 053 745,42	0,85
2,875 % DSV Finance BV (MTN) 2024/2026	EUR	1 934 000			%	100,398	1 941 697,32	0,27
3,125 % DSV Finance BV (MTN) 2024/2028	EUR	3 000 000		525 000	%	101,059	3 031 770,00	0,43
1,375 % Enel SpA 2021/perpetual*	EUR	2 000 000			%	97,239	1 944 780,00	0,27
3,25 % Equinix Europe 2 Financing Corp., LLC 2025/2029	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,239	5 011 950,00	0,71
1,50 % Erste Group Bank AG (MTN) 2022/2026	EUR	3 800 000			%	99,79	3 792 020,00	0,53
2,875 % Eurobank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	1 751 000	1 751 000		%	100,112	1 752 961,12	0,25
3,598 % Eurogrid GmbH (MTN) 2024/2029	EUR	4 000 000	1 500 000		%	102,018	4 080 720,00	0,58
3,075 % Eurogrid GmbH (MTN) 2024/2027	EUR	4 000 000	1 800 000		%	100,807	4 032 280,00	0,57
2,875 % Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,881	3 995 240,00	0,56
0,25 % French Republic Government Bond OAT -144A- (MTN) 2016/2026**	EUR	10 000 000			%	98,362	9 836 200,00	1,39
1,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- (MTN) 2017/2027**	EUR	15 000 000			%	98,386	14 757 900,00	2,08
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2023/2026**	EUR	10 000 000			%	100,268	10 026 800,00	1,41
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2024/2027**	EUR	10 000 000			%	100,446	10 044 600,00	1,42
2,812 % Hamburg Commercial Bank AG 2025/2027*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,339	5 016 950,00	0,71
2,875 % Highland Holdings Sarl 2024/2027	EUR	3 974 000			%	100,431	3 991 127,94	0,56
3,375 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2025/2029	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,921	3 229 472,00	0,46
3,875 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2024/2030	EUR	5 000 000	5 000 000		%	102,689	5 134 450,00	0,72
0,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	99,754	4 987 700,00	0,70
4,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2026	EUR	7 500 000			%	100,617	7 546 275,00	1,06
2,10 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2026**	EUR	10 000 000			%	100,056	10 005 600,00	1,41
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2021/2026**	EUR	3 000 000		12 000 000	%	99,529	2 985 870,00	0,42
3,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2026	EUR	10 000 000		5 000 000	%	100,052	10 005 200,00	1,41
3,40 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2022/2028**	EUR	15 000 000	15 000 000		%	102,361	15 354 150,00	2,16
3,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2023/2028	EUR	10 000 000	10 000 000		%	103,545	10 354 500,00	1,46
2,70 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2024/2027**	EUR	15 000 000	5 000 000		%	100,8	15 120 000,00	2,13
3,625 % Jyske Bank A/S (MTN) 2025/2031*	EUR	2 267 000	2 267 000		%	101,259	2 295 541,53	0,32
0,80 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- (MTN) 2017/2027**	EUR	3 000 000			%	98,156	2 944 680,00	0,42
2,75 % Kookmin Bank 2024/2028	EUR	4 000 000			%	100,477	4 019 080,00	0,57

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Korea Housing Finance Corp. (MTN) 2021/2026	EUR	8 000 000			%	98,958	7 916 640,00	1,12
3,714 % Korea Housing Finance Corp. -Reg- 2023/2027	EUR	5 000 000			%	101,647	5 082 350,00	0,72
2,25 % Korea International Bond 2025/2028	EUR	2 169 000	2 169 000		%	99,7	2 162 493,00	0,31
0,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2026**	EUR	5 000 000			%	98,505	4 925 250,00	0,69
2,875 % Landesbank Baden-Wuerttemberg 2023/2026	EUR	2 000 000			%	100,158	2 003 160,00	0,28
2,875 % Latvia Government International Bonds (MTN) 2025/2030	EUR	2 692 000	2 692 000		%	99,691	2 683 681,72	0,38
0,25 % LeasePlan Corp., NV (MTN) 2021/2026	EUR	5 040 000			%	99,696	5 024 678,40	0,71
2,875 % Lithuania Government International Bonds (MTN) 2025/2030**	EUR	5 000 000	6 150 000	1 150 000	%	100,307	5 015 350,00	0,71
3,25 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2024/2028	EUR	3 380 000			%	101,905	3 444 389,00	0,49
3,50 % Mexico Government International Bond 2025/2029	EUR	4 908 000	4 908 000		%	99,757	4 896 073,56	0,69
2,59 % Morgan Stanley (MTN) 2025/2029*	EUR	5 000 000	5 570 000	570 000	%	100,021	5 001 050,00	0,71
3,25 % Muenchener Hypothekenbank eG (MTN) 2023/2028	EUR	3 000 000			%	102,195	3 065 850,00	0,43
4,699 % NatWest Group Plc (MTN) 2023/2028*	EUR	5 000 000			%	102,546	5 127 300,00	0,72
2,629 % NatWest Markets Plc (MTN) 2024/2026*	EUR	5 420 000			%	100,009	5 420 487,80	0,76
2,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2025/2028	EUR	2 073 000	2 073 000		%	100,382	2 080 918,86	0,29
3,375 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2024/2026	EUR	5 880 000			%	100,306	5 897 992,80	0,83
0,125 % NRW Bank (MTN) 2019/2027	EUR	5 000 000	5 000 000		%	97,446	4 872 300,00	0,69
2,521 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2027*	EUR	5 044 000	5 044 000		%	100,312	5 059 737,28	0,71
2,906 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2029	EUR	2 650 000	2 650 000		%	100,11	2 652 915,00	0,37
1,75 % Orsted AS 2019/perpetual*	EUR	4 000 000			%	95,97	3 838 800,00	0,54
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2026	EUR	4 060 000			%	100,097	4 063 938,20	0,57
4,75 % Raiffeisen Bank International AG 2023/2027*	EUR	2 000 000			%	100,139	2 002 780,00	0,28
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	5 000 000			%	101,078	5 053 900,00	0,71
2,00 % Republic of Austria Government Bond -144A- 2022/2026	EUR	3 000 000			%	100,064	3 001 920,00	0,42
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028**	EUR	5 000 000	2 570 000		%	98,531	4 926 550,00	0,69
2,75 % Robert Bosch Finance LLC (MTN) 2025/2028	EUR	5 000 000	5 000 000		%	99,983	4 999 150,00	0,70
3,624 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030**	EUR	3 000 000			%	98,548	2 956 440,00	0,42
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	4 800 000			%	101,696	4 881 408,00	0,69
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	6 000 000			%	100,376	6 022 560,00	0,85
0,00 % Spain Government Bond (MTN) 2021/2027**	EUR	10 000 000			%	97,782	9 778 200,00	1,38
2,50 % Spain Government Bond 2024/2027**	EUR	10 000 000			%	100,459	10 045 900,00	1,42
0,00 % SR-Boligkredit AS (MTN) 2019/2026	EUR	5 000 000			%	98,399	4 919 950,00	0,69
2,595 % Standard Chartered Bank Singapore Ltd 2024/2028	EUR	6 145 000			%	100,018	6 146 106,10	0,87
3,25 % State of Hesse (MTN) 2023/2028	EUR	5 000 000	5 000 000		%	102,126	5 106 300,00	0,72
3,15 % State of North Rhine-Westphalia Germany (MTN) 2023/2026	EUR	5 000 000			%	100,865	5 043 250,00	0,71
3,125 % Statkraft AS (MTN) 2023/2026**	EUR	5 000 000			%	100,667	5 033 350,00	0,71
2,484 % Svenska Handelsbanken AB 2025/2028*	EUR	3 963 000	3 963 000		%	100,245	3 972 709,35	0,56
2,00 % Sweden Government International Bond 2025/2028	EUR	10 000 000	11 892 000	1 892 000	%	99,269	9 926 900,00	1,40
1,625 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2026	EUR	5 000 000			%	99,473	4 973 650,00	0,70
0,625 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2020/2027	EUR	2 000 000			%	97,671	1 953 420,00	0,28
3,00 % UniCredit Bank Austria AG (MTN) 2023/2026	EUR	5 000 000		1 000 000	%	100,493	5 024 650,00	0,71
1,00 % Valeo SE (MTN) 2021/2028**	EUR	5 000 000			%	95,291	4 764 550,00	0,67
4,125 % Vestas Wind Systems A/S (MTN) 2023/2026	EUR	2 750 000			%	100,648	2 767 820,00	0,39
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031**	EUR	3 600 000	3 600 000		%	101,531	3 655 116,00	0,52
2,75 % Vodafone International Financing DAC (MTN) 2025/2029	EUR	3 062 000	3 062 000		%	99,61	3 050 058,20	0,43
3,25 % Volkswagen Financial Services AG 2024/2027	EUR	5 900 000			%	100,725	5 942 775,00	0,84
3,625 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2024/2029	EUR	5 400 000			%	101,333	5 471 982,00	0,77
2,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027	EUR	3 800 000			%	99,454	3 779 252,00	0,53
0,00 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	99,195	4 959 750,00	0,70
2,762 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2025/2030	EUR	8 000 000	8 521 000	521 000	%	99,374	7 949 920,00	1,12
4,75 % Agence France Locale (MTN) 2024/2027	GBP	3 000 000			%	100,941	3 469 091,86	0,49
6,125 % BPCE SA (MTN) 2023/2029	GBP	2 000 000	2 000 000		%	103,468	2 370 625,72	0,33
4,125 % Dexia SA (MTN) 2024/2027	GBP	3 000 000	3 000 000		%	100,026	3 437 645,58	0,48
4,25 % Kuntarahoitusi Oyj (MTN) 2024/2029	GBP	4 000 000	4 000 000		%	100,571	4 608 501,17	0,65
6,625 % NatWest Markets Plc (MTN) 2023/2026	GBP	3 270 000			%	101,226	3 791 986,40	0,53
1,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2032*	GBP	4 000 000			%	95,221	4 363 346,20	0,62
2,25 % UBS Group AG (MTN) 2020/2028*	GBP	4 000 000	4 000 000		%	97,186	4 453 389,10	0,63
4,634 % CaixaBank SA -Reg- 2025/2029*	USD	8 000 000	8 000 000		%	101,101	6 875 862,83	0,97
5,00 % Central American Bank for Economic Integration -Reg- 2023/2026	USD	3 000 000			%	100,09	2 552 664,33	0,36
3,875 % Denmark Government International Bond -Reg- 2025/2027	USD	8 000 000	10 200 000	2 200 000	%	100,447	6 831 384,40	0,96
5,65 % Eli Lilly & Co. 2025/2065	USD	2 000 000	10 000 000	8 000 000	%	101,308	1 722 485,22	0,24
4,50 % Global Payments, Inc. 2025/2028	USD	7 000 000	7 000 000		%	100,26	5 966 333,24	0,84
4,875 % Hyundai Capital America -Reg- 2025/2027**	USD	8 000 000	8 000 000		%	101,114	6 876 746,96	0,97
6,00 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2030	USD	1 253 000	1 253 000		%	104,995	1 118 411,06	0,16
4,75 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2031**	USD	4 308 000	4 308 000		%	98,878	3 621 238,54	0,51
5,375 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2033	USD	1 841 000	1 841 000		%	99,122	1 551 335,07	0,22
4,567 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2027	USD	2 824 000	2 824 000		%	100,856	2 421 297,75	0,34
4,62 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2028**	USD	3 636 000	3 636 000		%	101,333	3 132 250,89	0,44

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,80 % Oracle Corp. 2025/2028	USD	3 509 000	3 509 000		%	100,459	2 996 773,95	0,42
5,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2025/2030	USD	8 000 000	8 000 000		%	103,215	7 019 635,63	0,99
4,70 % Stryker Corp. 2025/2028	USD	6 000 000	6 000 000		%	101,486	5 176 534,97	0,73
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							14 158 751,80	2,00
Titres portant intérêt								
4,988 % ABN AMRO Bank NV -144A- 2024/2028*	USD	4 300 000			%	101,775	3 720 414,54	0,53
5,203 % BPCE SA -144A- 2024/2027	USD	2 000 000			%	101,241	1 721 346,05	0,24
5,50 % Société Générale SA -144A- 2025/2029*	USD	10 000 000	10 000 000		%	102,538	8 716 991,21	1,23
Parts de fonds							1 505 296,00	0,21
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	100	19 698	22 937	EUR	15 052,96	1 505 296,00	0,21
Total du portefeuille-titres							698 800 623,54	98,46
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							-172 500,00	-0,02
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro SCHATZ Futures 03/2026 (DB)	Unité	1 500	1 500				-172 500,00	-0,02
Dérivés sur devises							599 252,74	0,08
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
SEK/EUR 0,1 million							142,56	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 23,7 millions							-223 554,64	-0,03
EUR/USD 86,0 millions							822 664,82	0,11
Avoirs bancaires							48 485,66	0,00
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						36 576,33	0,00
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne norvégienne	NOK	4 372					369,39	0,00
Couronne suédoise	SEK	5 014					462,82	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	6 507					7 453,59	0,00
Dollar canadien	CAD	774					480,38	0,00
Dollar américain	USD	3 697					3 143,15	0,00
Autres éléments d'actif							11 050 121,66	1,56
Frais de placement reportés***							64 842,13	0,01
Intérêts à recevoir							8 613 771,47	1,21
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges....							322 806,39	0,05
Autres actifs							2 048 701,67	0,29
À recevoir au titre d'opérations sur actions							583 958,51	0,08
Total des éléments d'actif****							711 305 996,75	100,21
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-320 757,17	-0,04
Engagements découlant d'opérations sur actions							-843 954,14	-0,12
Total des engagements							-1 560 765,95	-0,21
Actif du fonds							709 745 230,80	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	166,15
Classe IC	EUR	102,80
Classe IC100	EUR	108,25
Classe LC	EUR	155,82
Classe LD	EUR	92,24
Classe NC	EUR	141,45
Classe NDQ	EUR	94,77
Classe PFC	EUR	98,51
Classe PFDQ	EUR	89,64
Classe TFC	EUR	106,95
Classe TFD	EUR	96,32
Classe SEK LCH	SEK	1 072,92
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	978 944,252
Classe IC	Unité	100,000
Classe IC100	Unité	1 330 380,000
Classe LC	Unité	1 092 379,240
Classe LD	Unité	787 606,803
Classe NC	Unité	362 526,874
Classe NDQ	Unité	26 539,000
Classe PFC	Unité	84 652,000
Classe PFDQ	Unité	10 617,000
Classe TFC	Unité	888 120,936
Classe TFD	Unité	22 156,000
Classe SEK LCH	Unité	94,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
14,14 % de la valeur du portefeuille		
Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,005
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,007
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,006
Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche Value at Risk absolue conformément à la circulaire CSSF 11/512.		
L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.		
L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 249 379 150,11 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.		

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt
Parties contractantes des opérations de change à terme
HSBC Continental Europe.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
3,625 % ASR Nederland NV (MTN) 2023/2028	EUR	1 400 000	1 433 992,00	
2,20 % Bundesobligation (MTN) 2023/2028	EUR	10 000 000	10 013 800,00	
2,40 % Bundesobligation (MTN) 2023/2028	EUR	8 000 000	8 041 280,00	
6,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 1997/2027	EUR	14 000 000	14 909 440,00	
0,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2017/2027	EUR	8 000 000	7 845 760,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2027	EUR	13 000 000	12 510 420,00	
5,625 % Colombia Government International Bond 2025/2036	EUR	2 900 000	2 724 260,00	
0,25 % French Republic Government Bond OAT -144A- (MTN) 2016/2026	EUR	9 000 000	8 852 580,00	
1,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- (MTN) 2017/2027	EUR	14 000 000	13 774 040,00	
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2023/2026	EUR	7 000 000	7 018 760,00	
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2024/2027	EUR	9 000 000	9 040 140,00	
2,10 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2026	EUR	9 000 000	9 005 040,00	
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2021/2026	EUR	2 000 000	1 990 580,00	
3,40 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2022/2028	EUR	8 000 000	8 188 880,00	
2,70 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2024/2027	EUR	12 000 000	12 096 000,00	
0,80 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- (MTN) 2017/2027	EUR	2 500 000	2 453 900,00	
0,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000	1 970 100,00	
2,875 % Lithuania Government International Bonds (MTN) 2025/2030	EUR	4 950 000	4 965 196,50	
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	1 800 000	1 773 558,00	
3,624 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	2 700 000	2 660 796,00	
0,00 % Spain Government Bond (MTN) 2021/2027	EUR	9 000 000	8 800 380,00	
2,50 % Spain Government Bond 2024/2027	EUR	9 500 000	9 543 605,00	
3,125 % Statkraft AS (MTN) 2023/2026	EUR	1 000 000	1 006 670,00	
1,00 % Valeo SE (MTN) 2021/2028	EUR	1 300 000	1 238 783,00	
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031	EUR	1 100 000	1 116 841,00	
4,875 % Hyundai Capital America -Reg- 2025/2027	USD	1 000 000	859 593,37	
4,75 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2031	USD	2 000 000	1 681 169,24	
4,62 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2028	USD	3 636 000	3 132 250,89	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **168 647 815,00** **168 647 815,00**

Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC EQ, Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas Arbitrage SNC, BNP Paribas S.A., Crédit Agricole CIB S.A., DekaBank Deutsche Girozentrale, Deutsche Bank AG FI, Jefferies GmbH, Morgan Stanley Europe SE FI, Société Générale, UBS AG London Branch et Zuercher Kantonalbank.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres	EUR	179 459 396,97
dont :		
Obligations	EUR	25 817 553,60
Actions	EUR	152 678 723,16
Avoirs bancaires	EUR	963 120,21

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- *** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- **** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	19 181 474,15
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	91 388,46
3. Revenus des prêts de titres	EUR	220 660,78
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-65 444,18
5. Autres revenus	EUR	1 675,91
Total des revenus	EUR	19 429 755,12
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 894 770,54
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-2 016 565,09
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	160 462,83
Commission d'administration	EUR	-38 668,28
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-45 203,90
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-59 313,79
4. Taxe d'abonnement	EUR	-285 270,80
5. Autres dépenses	EUR	-437 147,64
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-66 198,23
Frais de distribution	EUR	-149 912,51
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-182 858,39
Autres	EUR	-38 178,51
Total des dépenses	EUR	-2 721 706,67
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	16 708 048,45
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 935 459,96
Résultat des opérations de vente	EUR	1 935 459,96
V. Résultat de l'exercice	EUR	18 643 508,41

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,26 % par an,	classe IC 0,24 % par an,
classe IC100 0,17 % par an,	classe LC 0,48 % par an,
classe LD 0,48 % par an,	classe NC 0,79 % par an,
classe NDQ 0,79 % par an,	classe PFC 1,22 % par an,
classe PFDQ 1,26 % par an,	classe TFC 0,26 % par an,
classe TFD 0,26 % par an,	classe SEK LCH 0,51 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,011 % par an,	classe IC 0,011 % par an,
classe IC100 0,011 % par an,	classe LC 0,011 % par an,
classe LD 0,011 % par an,	classe NC 0,011 % par an,
classe NDQ 0,011 % par an,	classe PFC 0,011 % par an,
classe PFDQ 0,011 % par an,	classe TFC 0,011 % par an,
classe TFD 0,011 % par an,	classe SEK LCH 0,011 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 22 499,17 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	794 131 219,90
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-940 668,74
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-103 406 731,03
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	858 432,86
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	16 708 048,45
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 935 459,96
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	459 469,40
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	709 745 230,80

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 94 073,55 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	1 935 459,96
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-1 330 760,44
Opérations de change (à terme)	EUR	-1 484 882,64
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	4 751 103,04

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,79

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,24
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,24

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,22

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,07

Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	EUR	709 745 230,80	
2024	EUR	794 131 219,90	
2023	EUR	903 541 682,36	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	166,15
	Classe IC	EUR	102,80
	Classe IC100	EUR	108,25
	Classe LC	EUR	155,82
	Classe LD	EUR	92,24
	Classe NC	EUR	141,45
	Classe NDQ	EUR	94,77
	Classe PFC	EUR	98,51
	Classe PFDQ	EUR	89,64
	Classe TFC	EUR	106,95
	Classe TFD	EUR	96,32
	Classe SEK LCH	SEK	1 072,92
	Classe FC	EUR	161,53
	Classe IC	EUR	99,91
	Classe IC100	EUR	105,14
2024	Classe LC	EUR	151,82
	Classe LD	EUR	91,02
	Classe NC	EUR	138,25
	Classe NDQ	EUR	93,56
	Classe PFC	EUR	96,70
	Classe PFDQ	EUR	88,89
	Classe TFC	EUR	103,98
	Classe TFD	EUR	95,05
	Classe SEK LCH	SEK	1 047,18
	Classe FC	EUR	155,76
	Classe IC	EUR	-
	Classe IC100	EUR	101,29
	Classe LC	EUR	146,71
	Classe LD	EUR	88,96
	Classe NC	EUR	134,00
2023	Classe NDQ	EUR	91,59
	Classe PFC	EUR	94,15
	Classe PFDQ	EUR	87,24
	Classe TFC	EUR	100,26
	Classe TFD	EUR	92,89
	Classe SEK LCH	SEK	1 013,91

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,59 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 18 684 568,41 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment obligataire consiste à réaliser une plus-value récurrente, supérieure à celle de l'indice de référence (iBoxx Euro Corporate). À cet effet, il investit dans des obligations d'entreprises libellées en euro (Corporate Bonds). Il a recours à des instruments dérivés à la fois pour garantir la valeur des actions et à des fins d'investissement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds a enregistré une plus-value de 2,8 % (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), mais est toutefois resté en deçà de son indice de référence (+3,0 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU2001241897	2,8 %	17,2 %	-2,2 %
Classe FC	LU2001241384	3,2 %	18,4 %	-0,6 %
Classe IC100	LU2233196539	3,6 %	19,9 %	1,6 %
Classe TFC	LU2001242275	3,1 %	18,3 %	-0,8 %
Classe XC	LU2001182430	3,6 %	19,8 %	1,3 %
iBoxx € Corporate		3,0 %	16,5 %	-1,1 %

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'aug-

mentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a encore concentré son investissement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ainsi que dans des instruments de taux de services financiers (Financials). Au niveau régional, comme les années précédentes, la préférence a été donnée aux émissions européennes et américaines. À la date du rapport, les obligations détenues en portefeuille présentaient pour l'essentiel une note Investment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Dans l'ensemble, la stratégie de placement du compartiment est restée inchangée en 2025, visant à exploiter les opportunités sur les marchés mondiaux des obligations d'entreprises tout

en gérant les risques grâce à une allocation largement diversifiée et à une sélection rigoureuse des titres.

La surpondération du secteur industriel ainsi que celle du secteur des télécommunications, qui ont figuré parmi les segments les plus performants au cours de l'année 2025, ont eu un effet particulièrement positif sur le résultat de placement du compartiment DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds. De plus, la sélection des titres dans le domaine des obligations notées BBB a été couronnée d'un succès supérieur à la moyenne. Un instrument de couverture par le biais de produits dérivés a également contribué à stabiliser la performance du compartiment lors des phases de volatilité du marché au troisième trimestre 2025. Le positionnement régional, avec une sous-pondération des émetteurs allemands et une sous-pondération significative des obligations d'entreprises françaises, a également eu un effet favorable.

En revanche, la sous-pondération du secteur financier, en particulier des obligations bancaires, qui ont évolué favorablement au cours de l'année 2025, a pesé sur le résultat de placement du compartiment. La sous-pondération du secteur pétrolier et gazier, motivée par des considérations de durabilité, a également affecté la performance du compartiment, tout comme une duration en moyenne légèrement plus longue que celle du portefeuille de référence. De plus, la sous-pondération du secteur des services aux collectivités a pesé sur la performance relative

du compartiment DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds. Cela explique notamment pourquoi le compartiment a enregistré un résultat en deçà de celui de son indice de référence.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	240 614 456,26	94,29
Administrations centrales	1 130 405,00	0,44
Total des obligations	241 744 861,26	94,73
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	5 427 266,25	2,13
Autres fonds	3 928 822,56	1,54
Total des parts de fonds	9 356 088,81	3,67
3. Dérivés	-1 144 383,83	-0,45
4. Avoirs bancaires	1 331 074,50	0,52
5. Autres éléments d'actif	4 034 764,41	1,58
II. Engagements		
1. Autres engagements	-118 490,54	-0,05
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-7 678,20	0,00
III. Actif du fonds	255 196 236,41	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							238 598 504,49	93,50
Titres portant intérêt								
4,25 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2022/2030	EUR	900 000			%	104,37	939 330,00	0,37
3,875 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2024/2032	EUR	500 000			%	102,399	511 995,00	0,20
3,625 % Accor SA (MTN) 2025/2032	EUR	900 000	900 000		%	99,651	896 859,00	0,35
6,125 % Achmea BV 2025/perpetual*	EUR	270 000	270 000		%	103,279	278 853,30	0,11
3,625 % Aeroporti di Roma SpA (MTN) 2025/2032	EUR	1 807 000	1 807 000		%	100,221	1 810 993,47	0,71
3,375 % Aeroports de Paris SA (MTN) 2024/2031	EUR	500 000			%	100,736	503 680,00	0,20
3,50 % Aeroports de Paris SA (MTN) 2025/2033	EUR	300 000	300 000		%	99,435	298 305,00	0,12
3,125 % Alfa Laval Treasury International AB (MTN) 2025/2031	EUR	500 000	1 029 000	529 000	%	98,634	493 170,00	0,19
4,125 % Aliander NV (MTN) 2025/perpetual*	EUR	555 000	555 000		%	99,602	552 791,10	0,22
3,125 % Alpha Bank SA (MTN) 2025/2031*	EUR	517 000	1 057 000	540 000	%	98,996	511 809,32	0,20
4,00 % Alphabet, Inc. 2025/2054	EUR	522 000	522 000		%	92,757	484 191,54	0,19
3,50 % Alphabet, Inc. 2025/2038	EUR	1 212 000	1 212 000		%	96,65	1 171 398,00	0,46
4,375 % Alphabet, Inc. 2025/2064	EUR	767 000	767 000		%	95,387	731 618,29	0,29
3,20 % Amcor UK Finance Plc 2025/2029	EUR	1 144 000	1 144 000		%	100,037	1 144 423,28	0,45
3,75 % Amcor UK Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR	600 000	600 000		%	98,988	593 928,00	0,23
3,65 % American Honda Finance Corp. (MTN) 2024/2031	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,982	1 009 820,00	0,40
1,875 % American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR	639 000			%	99,072	633 070,08	0,25
3,375 % American Medical Systems Europe BV (MTN) 2024/2029	EUR	500 000			%	101,435	507 175,00	0,20
3,50 % American Medical Systems Europe BV (MTN) 2024/2032	EUR	500 000	852 000	352 000	%	101,131	505 655,00	0,20
4,00 % Ampriion GmbH (MTN) 2025/2040	EUR	700 000	700 000		%	97,365	681 555,00	0,27
3,875 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2024/2030	EUR	734 000			%	101,413	744 371,42	0,29
5,00 % Anglo American Capital Plc (MTN) 2023/2031	EUR	570 000	570 000		%	107,041	610 133,70	0,24
3,875 % Anheuser-Busch InBev SA (MTN) 2025/2038	EUR	782 000	782 000		%	98,735	772 107,70	0,30
2,875 % APRR SA (MTN) 2025/2031	EUR	500 000	500 000		%	98,819	494 095,00	0,19
6,625 % ASR Nederland NV 2024/perpetual*	EUR	350 000			%	107,399	375 896,50	0,15
3,55 % AT&T, Inc. 2012/2032	EUR	100 000			%	100,255	100 255,00	0,04
4,30 % AT&T, Inc. 2023/2034	EUR	700 000			%	103,79	726 530,00	0,28
3,60 % AT&T, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	961 000	961 000		%	99,915	960 183,15	0,38
1,625 % AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081*	EUR	340 000			%	98,595	335 223,00	0,13
4,00 % Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2024/2034	EUR	1 320 000			%	101,659	1 341 898,80	0,53
4,625 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2024/2036	EUR	925 000	925 000		%	103,537	957 717,25	0,38
4,00 % Avery Dennison Corp. (MTN) 2025/2035	EUR	471 000	471 000		%	100,422	472 987,62	0,19
3,50 % Avinor AS (MTN) 2024/2034	EUR	900 000		1 087 000	%	99,369	894 321,00	0,35
3,625 % Banca Monte dei Paschi di Siena SpA (MTN) 2024/2030*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	101,322	1 013 220,00	0,40
4,625 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2031*	EUR	300 000			%	105,821	317 463,00	0,12
4,75 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2025/2037*	EUR	600 000	1 100 000	500 000	%	104,437	626 622,00	0,25
5,75 % Banco de Sabadell SA 2021/perpetual*	EUR	1 000 000			%	100,615	1 006 150,00	0,39
3,375 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2025/2032*	EUR	700 000	700 000		%	99,635	697 445,00	0,27
4,875 % Banco Santander SA (MTN) 2023/2031	EUR	600 000			%	107,65	645 900,00	0,25
5,308 % Bank Millennium SA (MTN) 2024/2029*	EUR	302 000			%	104,949	316 945,98	0,12
3,261 % Bank of America Corp. (MTN) 2025/2031*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,427	2 008 540,00	0,79
4,75 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2024/2034*	EUR	410 000			%	103,796	425 563,60	0,17
6,00 % Bankinter SA 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	103,045	206 090,00	0,08
4,375 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2023/2030	EUR	700 000			%	104,296	730 072,00	0,29
4,00 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2025/2035*	EUR	600 000	1 100 000	500 000	%	101,006	606 036,00	0,24
3,50 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2024/2027**	EUR	400 000			%	101,327	405 308,00	0,16
2,798 % Barclays Plc (MTN) 2024/2028*	EUR	610 000			%	100,373	612 275,30	0,24
4,973 % Barclays Plc (MTN) 2024/2036*	EUR	434 000			%	104,999	455 695,66	0,18
3,543 % Barclays Plc (MTN) 2025/2031*	EUR	721 000	721 000		%	100,71	726 119,10	0,28
3,792 % Barclays Plc (MTN) 2025/2036*	EUR	897 000	897 000		%	98,176	880 638,72	0,34
3,75 % Barry Callebaut Services NV 2025/2028	EUR	700 000	700 000		%	101,619	711 333,00	0,28
3,375 % BAWAG PSK Bank fuer Arbeit und Wirtschaft und Oesterreichische Postsparkasse AG (MTN) 2025/2033*	EUR	600 000	1 100 000	500 000	%	98,808	592 848,00	0,23
3,828 % Becton Dickinson & Co. (MTN) 2024/2032	EUR	760 000	760 000		%	101,888	774 348,80	0,30
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	3 400 000	3 400 000		%	90,858	3 089 172,00	1,21
3,375 % Bertelsmann SE & Co KGaA (MTN) 2025/2033	EUR	1 200 000	1 200 000		%	97,457	1 169 484,00	0,46
3,75 % Blackrock, Inc. (MTN) 2025/2035	EUR	450 000	1 077 000	627 000	%	101,147	455 161,50	0,18
4,289 % BMS Ireland Capital Funding DAC 2025/2045	EUR	995 000	995 000		%	97,981	974 910,95	0,38
3,00 % BMW International Investment BV (MTN) 2024/2027	EUR	763 000			%	100,779	768 943,77	0,30
1,125 % BNP Paribas SA (MTN) 2018/2026	EUR	500 000			%	99,485	497 425,00	0,19
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028*	EUR	500 000			%	96,48	482 400,00	0,19
3,583 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2031*	EUR	600 000	600 000		%	101,108	606 648,00	0,24
2,88 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2030*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,632	996 320,00	0,39
3,494 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2033*	EUR	800 000	800 000		%	98,794	790 352,00	0,31
4,00 % Booking Holdings, Inc. 2024/2044	EUR	300 000			%	92,721	278 163,00	0,11
4,625 % Bouygues SA (MTN) 2022/2032	EUR	1 000 000	1 000 000		%	106,923	1 069 230,00	0,42

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,50	% BPCE SA (MTN) 2022/2027	EUR 500 000			%	101,649	508 245,00	0,20
4,00	% BPCE SA (MTN) 2022/2032	EUR 700 000	700 000		%	102,905	720 335,00	0,28
4,125	% BPCE SA (MTN) 2024/2033*	EUR 500 000			%	102,418	512 090,00	0,20
4,00	% BPCE SA (MTN) 2025/2034*	EUR 300 000	300 000		%	101,129	303 387,00	0,12
2,375	% Brisa-Concessao Rodoviaria SA (MTN) 2017/2027	EUR 500 000			%	100,096	500 480,00	0,20
3,856	% Brisbane Airport Corp Pty Ltd (MTN) 2025/2035	EUR 677 000	677 000		%	99,628	674 481,56	0,26
3,75	% British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2031	EUR 430 000			%	102,576	441 076,80	0,17
3,875	% British Telecommunications PLC (MTN) 2024/2034	EUR 500 000			%	101,363	506 815,00	0,20
3,375	% BT Finance Plc (MTN) 2025/2032	EUR 668 000	668 000		%	98,962	661 066,16	0,26
4,75	% CA Auto Bank SPA (MTN) 2023/2027	EUR 480 000			%	102,177	490 449,60	0,19
5,00	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2029*	EUR 800 000			%	105,202	841 616,00	0,33
4,00	% CaixaBank SA (MTN) 2025/2037*	EUR 600 000	800 000	200 000	%	100,696	604 176,00	0,24
0,75	% CapitaLand Ascendas REIT (MTN) 2021/2028	EUR 1 200 000			%	95,361	1 144 332,00	0,45
3,25	% Carlsberg Brewerie AS (MTN) 2025/2032	EUR 297 000	720 000	423 000	%	99,533	295 613,01	0,12
3,50	% Carlsberg Brewerie AS (MTN) 2025/2035	EUR 454 000	754 000	300 000	%	98,101	445 378,54	0,17
4,125	% Carnival Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR 400 000	592 000	192 000	%	101,489	405 956,00	0,16
4,50	% Carrier Global Corp. (MTN) 2024/2032	EUR 660 000			%	105,561	696 702,60	0,27
3,625	% Chorus Ltd (MTN) 2022/2029	EUR 1 000 000			%	101,955	1 019 550,00	0,40
3,529	% Chorus Ltd (MTN) 2025/2032	EUR 780 000	780 000		%	99,245	774 111,00	0,30
3,50	% Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2025/2033	EUR 700 000	900 000	200 000	%	99,983	699 881,00	0,27
3,713	% Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028*	EUR 350 000			%	101,869	356 541,50	0,14
4,296	% Citigroup, Inc. 2025/2036*	EUR 478 000	478 000		%	100,934	482 464,52	0,19
2,928	% Citigroup, Inc. (MTN) 2025/2030*	EUR 644 000	644 000		%	99,295	639 459,80	0,25
3,125	% Cofiroute SA (MTN) 2025/2033	EUR 700 000	900 000	200 000	%	97,963	685 741,00	0,27
3,125	% Colonial SFL Socimi SA (MTN) 2025/2031	EUR 1 400 000	1 400 000		%	98,041	1 372 574,00	0,54
4,25	% Commerzbank AG 2021/perpetual*	EUR 1 200 000			%	99,364	1 192 368,00	0,47
2,625	% Commerzbank AG (MTN) 2024/2028*	EUR 300 000			%	100,161	300 483,00	0,12
3,625	% Commerzbank AG (MTN) 2025/2032*	EUR 300 000	300 000		%	101,068	303 204,00	0,12
6,625	% Commerzbank AG (MTN) 2025/perpetual*	EUR 400 000	600 000	200 000	%	105,094	420 376,00	0,16
3,822	% Cooperative Rabobank UA (MTN) 2024/2034	EUR 400 000			%	101,615	406 460,00	0,16
4,375	% Crédit Agricole SA (MTN) 2023/2033	EUR 300 000			%	104,418	313 254,00	0,12
6,50	% Crédit Agricole SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR 1 300 000			%	105,691	1 373 983,00	0,54
3,25	% Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2032*	EUR 1 400 000	1 400 000		%	98,794	1 383 116,00	0,54
1,25	% Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029*	EUR 500 000			%	96,165	480 825,00	0,19
3,50	% Criteria Caixa SA (MTN) 2024/2029	EUR 900 000			%	101,495	913 455,00	0,36
3,00	% Daimler Truck International Finance BV (MTN) 2025/2029	EUR 900 000	900 000		%	100,004	900 036,00	0,35
3,50	% Danske Bank A/S (MTN) 2025/2035*	EUR 2 377 000	2 377 000		%	99,73	2 370 582,10	0,93
4,50	% Darling Global Finance BV -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR 400 000	703 000	303 000	%	101,572	406 288,00	0,16
4,375	% DCC Group Finance Ireland DAC (MTN) 2024/2031	EUR 1 500 000	600 000		%	102,959	1 544 385,00	0,61
3,625	% Dell Bank International DAC (MTN) 2024/2029	EUR 1 300 000	1 300 000		%	101,618	1 321 034,00	0,52
1,75	% Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2030*	EUR 500 000	500 000		%	94,458	472 290,00	0,18
4,50	% Deutsche Bank AG (MTN) 2024/2035*	EUR 400 000			%	104,202	416 808,00	0,16
3,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2029*	EUR 500 000	500 000		%	99,958	499 790,00	0,20
2,00	% Deutsche Boerse AG 2022/2048*	EUR 500 000			%	97,345	486 725,00	0,19
3,25	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR 1 100 000	1 677 000	577 000	%	99,258	1 091 838,00	0,43
0,75	% Deutsche Post AG (MTN) 2020/2029	EUR 500 000	500 000		%	94,433	472 165,00	0,18
3,125	% Deutsche Post AG (MTN) 2025/2032	EUR 885 000	885 000		%	99,883	883 964,55	0,35
1,50	% Digital Dutch Finco BV (MTN) 2020/2030	EUR 250 000			%	93,244	233 110,00	0,09
3,875	% Digital Dutch Finco BV (MTN) 2024/2033	EUR 578 000			%	99,499	575 104,22	0,23
3,875	% Digital Dutch Finco BV (MTN) 2025/2034	EUR 1 028 000	1 028 000		%	98,126	1 008 735,28	0,40
0,625	% Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR 350 000			%	84,939	297 286,50	0,12
3,125	% DNB Bank ASA (MTN) 2022/2027*	EUR 800 000			%	100,551	804 408,00	0,32
4,50	% DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028*	EUR 520 000			%	102,965	535 418,00	0,21
3,50	% Dover Corp. (MTN) 2025/2033	EUR 708 000	708 000		%	98,632	698 314,56	0,27
4,50	% DS Smith Plc (MTN) 2023/2030	EUR 500 000	500 000	470 000	%	104,832	524 160,00	0,21
3,375	% DSV Finance BV (MTN) 2024/2034	EUR 368 000			%	97,971	360 533,28	0,14
0,45	% DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR 430 000			%	96,155	413 466,50	0,16
4,25	% DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR 198 000	198 000		%	100,002	198 003,96	0,08
4,375	% EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR 700 000	700 000		%	99,403	695 821,00	0,27
3,375	% Elenia Verkko Oyj (MTN) 2025/2033	EUR 861 000	861 000		%	97,599	840 327,39	0,33
3,75	% Ellevio AB (MTN) 2025/2035	EUR 437 000	854 000	417 000	%	99,124	433 171,88	0,17
3,375	% ELM BV for Julius Baer Group Ltd (MTN) 2025/2030	EUR 600 000	800 000	200 000	%	99,527	597 162,00	0,23
4,50	% ELM BV for Swiss Life Insurance & Pension Group (MTN) 2016/perpetual*	EUR 550 000			%	102,011	561 060,50	0,22
1,375	% EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2021/2081*	EUR 600 000	600 000		%	95,168	571 008,00	0,22
4,25	% Engie SA (MTN) 2023/2043	EUR 400 000			%	96,844	387 376,00	0,15
4,25	% Engie SA (MTN) 2024/2044	EUR 600 000			%	96,751	580 506,00	0,23
5,125	% Engie SA 2024/perpetual*	EUR 500 000			%	105,566	527 830,00	0,21
4,50	% Engie SA 2025/perpetual*	EUR 500 000	500 000		%	99,742	498 710,00	0,20
3,625	% Epiroc AB (MTN) 2024/2031	EUR 460 000			%	101,485	466 831,00	0,18
0,875	% EQT AB (MTN) 2021/2031	EUR 230 000			%	87,879	202 121,70	0,08
1,625	% Erste Group Bank AG (MTN) 2020/2031*	EUR 200 000			%	99,481	198 962,00	0,08
3,625	% Erste Group Bank AG (MTN) 2025/2035*	EUR 500 000	900 000	400 000	%	99,295	496 475,00	0,19
6,25	% Eurobank Ergasias Services and Holdings SA 2025/perpetual*	EUR 514 000	1 153 000	639 000	%	98,812	507 893,68	0,20
4,00	% Eurobank SA (MTN) 2024/2030*	EUR 453 000			%	102,837	465 851,61	0,18
3,25	% Eurobank SA (MTN) 2024/2030*	EUR 494 000			%	100,297	495 467,18	0,19
2,875	% Eurobank SA (MTN) 2025/2028*	EUR 323 000	323 000		%	100,112	323 361,76	0,13
1,50	% Eurogrid GmbH (MTN) 2016/2028	EUR 200 000			%	97,309	194 618,00	0,08
3,722	% Eurogrid GmbH (MTN) 2023/2030	EUR 700 000			%	102,446	717 122,00	0,28
4,25	% Evonik Industries AG 2025/2055*	EUR 800 000	800 000		%	98,983	791 864,00	0,31
3,51	% Experian Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR 652 000	652 000		%	99,366	647 866,32	0,25

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,375 % Ferrovial SE (MTN) 2023/2030	EUR	430 000			%	105,42	453 306,00	0,18
3,25 % Ferrovial SE (MTN) 2025/2030	EUR	425 000	425 000		%	100,854	428 629,50	0,17
2,875 % Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	406 000	406 000		%	99,881	405 516,86	0,16
3,50 % Fiserv Funding ULC (MTN) 2025/2032	EUR	770 000	770 000		%	97,988	754 507,60	0,30
4,50 % Fiserv, Inc. (MTN) 2023/2031	EUR	517 000	517 000		%	103,41	534 629,70	0,21
3,875 % FLUVIUS System Operator CV (MTN) 2023/2033	EUR	500 000			%	101,751	508 755,00	0,20
3,622 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2025/2028	EUR	500 000	500 000		%	100,761	503 805,00	0,20
3,50 % Galderma Finance Europe BV (MTN) 2025/2030	EUR	781 000	781 000		%	101,356	791 590,36	0,31
3,875 % Gatwick Funding Ltd (MTN) 2025/2035	EUR	891 000	891 000		%	98,773	880 067,43	0,34
1,625 % Gecina SA (MTN) 2019/2034	EUR	600 000	600 000		%	85,044	510 264,00	0,20
3,60 % General Mills, Inc. (MTN) 2025/2032	EUR	1 500 000	1 500 000		%	100,513	1 507 695,00	0,59
3,90 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2024/2028	EUR	600 000			%	102,285	613 710,00	0,24
3,70 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2025/2031	EUR	581 000	581 000		%	101,039	587 036,59	0,23
1,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR	600 000			%	95,38	572 280,00	0,22
3,50 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2025/2033*	EUR	492 000	492 000		%	100,152	492 747,84	0,19
4,25 % Goodman Australia Finance Pty Ltd (MTN) 2024/2030	EUR	590 000			%	103,668	611 641,20	0,24
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	500 000			%	102,736	513 680,00	0,20
4,75 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2024/2029	EUR	340 000			%	104,911	356 697,40	0,14
3,875 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2024/2029	EUR	401 000			%	101,125	405 511,25	0,16
6,25 % Heimstaden Bostad AB 2024/perpetual*	EUR	346 000			%	104,681	362 196,26	0,14
3,276 % Heineken NV (MTN) 2025/2032	EUR	833 000	833 000		%	99,402	828 018,66	0,32
3,872 % Heineken NV (MTN) 2025/2037	EUR	1 397 000	1 397 000		%	99,169	1 385 390,93	0,54
2,875 % Highland Holdings Sarl 2024/2027	EUR	744 000			%	100,431	747 206,64	0,29
0,625 % Holcim Finance Luxembourg SA (MTN) 2021/2030	EUR	700 000	700 000		%	90,373	632 611,00	0,25
3,375 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2025/2029	EUR	800 000	800 000		%	100,921	807 368,00	0,32
0,625 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	500 000			%	93,777	468 885,00	0,18
3,875 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2024/2030	EUR	1 200 000	600 000		%	102,689	1 232 268,00	0,48
3,445 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2024/2030*	EUR	746 000			%	101,041	753 765,86	0,30
3,608 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2025/2033*	EUR	909 000	909 000		%	99,386	903 418,74	0,35
2,875 % Hyundai Capital America (MTN) 2025/2028	EUR	480 000	480 000		%	100,268	481 286,40	0,19
3,75 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	700 000	700 000		%	99,739	698 173,00	0,27
3,25 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2029	EUR	618 000	618 000		%	99,437	614 520,66	0,24
4,00 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2032	EUR	834 000	834 000		%	98,372	820 422,48	0,32
3,375 % IHG Finance LLC (MTN) 2025/2030	EUR	523 000	523 000		%	99,856	522 246,88	0,20
1,625 % Indigo Group SAS (MTN) 2018/2028	EUR	600 000	600 000		%	97,358	584 148,00	0,23
3,375 % Informa Plc (MTN) 2025/2031	EUR	456 000	456 000		%	99,798	455 078,88	0,18
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2021/2030*	EUR	600 000			%	92,049	552 294,00	0,22
4,125 % ING Groep NV (MTN) 2025/2036*	EUR	600 000	600 000		%	101,876	611 256,00	0,24
4,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2022/2027	EUR	389 000			%	103,68	403 315,20	0,16
3,85 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2024/2032*	EUR	653 000			%	101,779	664 616,87	0,26
4,271 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2024/2036*	EUR	761 000			%	102,205	777 780,05	0,30
3,50 % Investor AB (MTN) 2025/2034	EUR	566 000	566 000		%	99,971	565 835,86	0,22
3,875 % ISS Global A/S (MTN) 2024/2029	EUR	1 183 000			%	102,469	1 212 208,27	0,47
4,00 % Jefferies Financial Group, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	189 000	189 000		%	102,181	193 122,09	0,08
3,35 % Johnson & Johnson 2024/2036	EUR	1 042 000		128 000	%	98,945	1 031 006,90	0,40
3,55 % Johnson & Johnson 2024/2044	EUR	730 000			%	94,221	687 813,30	0,27
3,35 % Johnson & Johnson 2025/2037	EUR	400 000	592 000	192 000	%	97,739	390 956,00	0,15
0,597 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2021/2033*	EUR	550 000			%	84,928	467 104,00	0,18
1,963 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2022/2030*	EUR	200 000			%	97,067	194 134,00	0,08
3,761 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2024/2034*	EUR	300 000			%	101,221	303 663,00	0,12
3,674 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2024/2028*	EUR	800 000		383 000	%	101,576	812 608,00	0,32
5,125 % Jyske Bank A/S (MTN) 2024/2035*	EUR	500 000			%	105,323	526 615,00	0,21
7,00 % Jyske Bank A/S 2024/perpetual*	EUR	610 000			%	108,085	659 318,50	0,26
3,875 % Jyske Bank A/S (MTN) 2025/2037*	EUR	1 735 000	1 735 000		%	99,552	1 727 227,20	0,68
3,75 % Kellanova (MTN) 2024/2034	EUR	400 000			%	101,151	404 604,00	0,16
3,375 % Kerry Group Financial Services Unltd Co. (MTN) 2024/2033	EUR	400 000			%	98,821	395 284,00	0,15
3,50 % Kingspan Securities Ireland DAC (MTN) 2024/2031	EUR	709 000			%	99,985	708 893,65	0,28
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2023/2031	EUR	500 000			%	103,191	515 955,00	0,20
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2024/2036	EUR	800 000	800 000		%	100,307	802 456,00	0,31
3,375 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2025/2035	EUR	1 000 000	1 800 000	800 000	%	97,096	970 960,00	0,38
2,00 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2020/2030	EUR	500 000	500 000		%	96,108	480 540,00	0,19
4,00 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2025/2035	EUR	400 000	400 000		%	101,732	406 928,00	0,16
4,375 % La Mondiale SAM (MTN) 2025/2035	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,249	1 002 490,00	0,39
6,75 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2024/perpetual*	EUR	800 000		600 000	%	104,468	835 744,00	0,33
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029	EUR	300 000	300 000		%	93,558	280 674,00	0,11
3,25 % Lonza Finance International NV (MTN) 2024/2030	EUR	501 000			%	100,833	505 173,33	0,20
3,625 % Loomis AB (MTN) 2024/2029	EUR	1 000 000	283 000		%	101,631	1 016 310,00	0,40
3,375 % L'Oreal SA (MTN) 2025/2036	EUR	1 100 000	1 100 000		%	98,399	1 082 389,00	0,42
4,00 % Manchester Airport Group Funding Plc (MTN) 2025/2035	EUR	750 000	750 000		%	100,1	750 750,00	0,29
3,772 % mBank SA (MTN) 2025/2032*	EUR	600 000	600 000		%	100,127	600 762,00	0,24
4,15 % Medtronic, Inc. 2024/2053	EUR	499 000			%	93,25	465 317,50	0,18
4,00 % Mercialis SA (MTN) 2025/2032	EUR	400 000	400 000		%	100,141	400 564,00	0,16
0,875 % Merck Financial Services GmbH (MTN) 2019/2031	EUR	1 000 000	1 000 000		%	88,979	889 790,00	0,35
3,50 % Merlin Properties Socimi SA (MTN) 2025/2033	EUR	200 000	600 000	400 000	%	98,092	196 184,00	0,08
4,00 % METRO AG (MTN) 2025/2030	EUR	400 000	776 000	376 000	%	104,242	416 968,00	0,16

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,636 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2031*	EUR	470 000			%	105,932	497 880,40	0,19
3,87 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2036*	EUR	419 000	419 000		%	100,463	420 939,97	0,16
3,80 % Molson Coors Beverage Co. (MTN) 2024/2032	EUR	1 177 000			%	101,369	1 193 113,13	0,47
3,75 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,315	993 150,00	0,39
3,375 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2031	EUR	394 000	394 000		%	99,112	390 501,28	0,15
4,656 % Morgan Stanley (MTN) 2023/2029*	EUR	1 000 000	1 000 000	920 000	%	103,882	1 038 820,00	0,41
3,955 % Morgan Stanley (MTN) 2024/2035*	EUR	700 000			%	101,431	710 017,00	0,28
3,50 % MSD Netherlands Capital BV 2024/2037	EUR	920 000			%	98,038	901 949,60	0,35
3,75 % MSD Netherlands Capital BV 2024/2054	EUR	770 000			%	87,718	675 428,60	0,26
3,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049*	EUR	200 000			%	100,483	200 966,00	0,08
4,125 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2025/2046*	EUR	800 000	800 000		%	100,084	800 672,00	0,31
4,50 % Nasdaq, Inc. (MTN) 2023/2032	EUR	500 000			%	105,887	529 435,00	0,21
2,75 % National Bank of Greece SA (MTN) 2025/2029*	EUR	279 000	279 000		%	99,634	277 978,86	0,11
3,00 % Nationwide Building Society (MTN) 2025/2030	EUR	372 000	972 000	600 000	%	99,954	371 828,88	0,15
3,75 % NBN Co., Ltd (MTN) 2024/2034	EUR	800 000	247 000		%	101,235	809 880,00	0,32
4,625 % Netflix, Inc. 2018/2029	EUR	400 000			%	105,538	422 152,00	0,17
3,625 % Netflix, Inc. 2019/2030	EUR	500 000			%	102,328	511 640,00	0,20
4,114 % Nippon Life Insurance Co. 2025/2055*	EUR	514 000	514 000		%	99,326	510 535,64	0,20
5,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2024/2034*	EUR	700 000			%	105,871	741 097,00	0,29
3,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2024/2029	EUR	400 000	400 000		%	101,726	406 904,00	0,16
3,625 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2038	EUR	818 000	1 518 000	700 000	%	98,147	802 842,46	0,31
3,678 % NTT Finance Corp. -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	742 000	742 000		%	100,58	746 303,60	0,29
4,091 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2037	EUR	852 000	852 000		%	101,132	861 644,64	0,34
3,625 % Oncor Electric Delivery Co., LLC -Reg- (MTN) 2025/2034	EUR	589 000	589 000		%	99,501	586 060,89	0,23
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	1 230 000			%	93,175	1 146 052,50	0,45
3,875 % Orange SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 500 000	1 500 000		%	99,038	1 485 570,00	0,58
4,125 % Orange SA (MTN) 2025/2045	EUR	500 000	500 000		%	96,203	481 015,00	0,19
3,447 % ORIX Corp. (MTN) 2024/2031	EUR	850 000		640 000	%	99,628	846 838,00	0,33
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	300 000			%	100,441	301 323,00	0,12
6,625 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2023/2028*	EUR	300 000			%	105,058	315 174,00	0,12
6,625 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2023/2029*	EUR	120 000			%	108,542	130 250,40	0,05
4,25 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2024/2030*	EUR	850 000			%	103,671	881 203,50	0,35
4,25 % Pfizer Netherlands International Finance BV 2025/2045	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,406	994 060,00	0,39
3,00 % Piraeus Bank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	405 000	405 000		%	100,031	405 125,55	0,16
5,375 % Piraeus Financial Holdings SA (MTN) 2024/2035*	EUR	538 000			%	104,643	562 979,34	0,22
1,985 % Prosus NV -Reg- 2021/2033	EUR	500 000			%	87,35	436 750,00	0,17
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	780 000			%	99,878	779 048,40	0,31
0,75 % Proximus SADP (MTN) 2021/2036	EUR	300 000	300 000		%	75,146	225 438,00	0,09
3,625 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2025/2033*	EUR	400 000	400 000		%	99,756	399 024,00	0,16
3,852 % Raiffeisen Schweiz Genossenschaft (MTN) 2024/2032*	EUR	600 000			%	102,025	612 150,00	0,24
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	400 000			%	101,078	404 312,00	0,16
4,875 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2029	EUR	318 000	318 000		%	105,6	335 808,00	0,13
3,375 % RCI Banque SA (MTN) 2024/2029	EUR	400 000	400 000		%	100,556	402 224,00	0,16
3,50 % RCI Banque SA (MTN) 2025/2028	EUR	302 000	589 000	287 000	%	101,095	305 306,90	0,12
4,875 % Realty Income Corp. (MTN) 2023/2030	EUR	680 000			%	106,437	723 771,60	0,28
3,50 % Reckitt Benckiser Treasury Services Plc (MTN) 2025/2034	EUR	643 000	643 000		%	98,886	635 836,98	0,25
4,875 % REWE International Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR	500 000	500 000		%	106,603	533 015,00	0,21
2,75 % REWE International Finance BV 2025/2028	EUR	400 000	400 000		%	100,025	400 100,00	0,16
4,375 % Robert Bosch GmbH (MTN) 2023/2043	EUR	1 000 000	1 000 000	600 000	%	98,646	986 460,00	0,39
4,00 % Robert Bosch Investment Nederland BV (MTN) 2025/2037	EUR	900 000	1 200 000	300 000	%	100,114	901 026,00	0,35
3,586 % Roche Finance Europe BV 2023/2036	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,194	1 001 940,00	0,39
3,564 % Roche Finance Europe BV 2024/2044	EUR	650 000			%	94,059	611 383,50	0,24
3,774 % Roquette Freres SA (MTN) 2024/2031	EUR	300 000		200 000	%	100,338	301 014,00	0,12
4,375 % Royal Bank of Canada (MTN) 2023/2030	EUR	500 000			%	105,861	529 305,00	0,21
2,125 % RTE Réseau de Transport d'Electricite SADIR (MTN) 2018/2038	EUR	500 000	500 000		%	81,485	407 425,00	0,16
4,00 % RTE Réseau de Transport d'Electricite SADIR (MTN) 2025/2045	EUR	400 000	400 000		%	95,121	380 484,00	0,15
3,45 % Scentre Management Ltd (MTN) 2025/2033	EUR	820 000	820 000		%	98,573	808 298,60	0,32
2,75 % Schneider Electric SE (MTN) 2025/2030	EUR	800 000	800 000		%	99,234	793 872,00	0,31
3,375 % Securitas AB (MTN) 2025/2032	EUR	932 000	932 000		%	99,125	923 845,00	0,36
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	600 000	600 000		%	104,011	624 066,00	0,24
3,75 % SELP Finance Sarl (MTN) 2022/2027	EUR	300 000			%	101,409	304 227,00	0,12
3,50 % Servicios Financieros Carrefour Establecimiento Financiero de Credito SA (MTN) 2025/2028	EUR	500 000	500 000		%	100,568	502 840,00	0,20
3,75 % SGS Nederland Holding BV (MTN) 2025/2035	EUR	500 000	500 000		%	99,849	499 245,00	0,20

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,00 % Shurgard Luxembourg Sarl (MTN) 2025/2035	EUR	500 000	500 000		%	98,92	494 600,00	0,19
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	500 000			%	100,376	501 880,00	0,20
0,125 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2019/2029	EUR	1 000 000	1 000 000		%	92,077	920 770,00	0,36
4,00 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2025/2045	EUR	300 000	300 000		%	98,474	295 422,00	0,12
3,25 % SIX Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2030	EUR	994 000	1 294 000	300 000	%	100,253	996 514,82	0,39
3,25 % Sixt SE (MTN) 2025/2030	EUR	589 000	1 089 000	500 000	%	100,409	591 409,01	0,23
3,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2025/2030	EUR	581 000	581 000		%	101,212	588 041,72	0,23
3,875 % Societe Generale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	700 000	700 000		%	99,791	698 537,00	0,27
0,50 % Société Générale SA (MTN) 2021/2029*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	94,394	943 940,00	0,37
1,125 % Société Générale SA (MTN) 2021/2031*	EUR	400 000	400 000		%	99,071	396 284,00	0,16
4,875 % Société Générale SA (MTN) 2023/2031*	EUR	400 000			%	106,191	424 764,00	0,17
3,75 % Société Générale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	800 000	800 000		%	99,996	799 968,00	0,31
1,00 % Societe Nationale SNCF SACA 2020/2040	EUR	500 000	500 000		%	66,273	331 365,00	0,13
3,625 % Societe Nationale SNCF SACA (MTN) 2025/2035	EUR	800 000	800 000		%	99,88	799 040,00	0,31
4,25 % Solvay SA (MTN) 2024/2031	EUR	500 000			%	102,119	510 595,00	0,20
3,864 % Standard Chartered Plc (MTN) 2025/2033*	EUR	737 000	737 000		%	101,453	747 708,61	0,29
3,625 % Statnett SF (MTN) 2025/2038	EUR	3 505 000	3 505 000		%	97,707	3 424 630,35	1,34
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual*	EUR	1 069 000	1 069 000		%	98,088	1 048 560,72	0,41
3,625 % Stryker Corp. 2024/2036	EUR	757 000			%	98,398	744 872,86	0,29
3,573 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2032	EUR	717 000	717 000		%	100,65	721 660,50	0,28
3,25 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2024/2031	EUR	735 000			%	100,167	736 227,45	0,29
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	300 000			%	86,767	260 301,00	0,10
4,375 % Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	750 000			%	104,646	784 845,00	0,31
3,75 % Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2024/2032	EUR	480 000			%	101,497	487 185,60	0,19
3,375 % Syensqo SA (MTN) 2025/2031	EUR	800 000	800 000		%	99,684	797 472,00	0,31
2,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd 2020/2040	EUR	900 000			%	76,168	685 512,00	0,27
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	900 000			%	98,44	885 960,00	0,35
1,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2019/2039	EUR	200 000			%	78,522	157 044,00	0,06
4,875 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	560 000			%	104,004	582 422,40	0,23
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual*	EUR	510 000	510 000		%	98,284	501 248,40	0,20
3,628 % Thermo Fisher Scientific Finance I BV (MTN) 2025/2035	EUR	1 256 000	1 256 000		%	99,564	1 250 523,84	0,49
3,80 % T-Mobile USA, Inc. 2025/2045	EUR	993 000	993 000		%	90,438	898 049,34	0,35
3,563 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2024/2031	EUR	1 000 000	1 000 000		%	101,126	1 011 260,00	0,40
3,357 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2025/2032	EUR	1 167 000	1 167 000		%	98,97	1 154 979,90	0,45
3,625 % Toyota Motor Credit Corp. (MTN) 2024/2031	EUR	381 000			%	102,14	389 153,40	0,15
3,50 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2023/2028	EUR	500 000			%	101,668	508 340,00	0,20
4,033 % Transurban Finance Co Pty Ltd (MTN) 2025/2037	EUR	794 000	794 000		%	99,3	788 442,00	0,31
4,225 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	500 000		400 000	%	103,965	519 825,00	0,20
4,143 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2025/2035	EUR	616 000	616 000		%	102,219	629 669,04	0,25
3,75 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2031	EUR	600 000	600 000		%	100,858	605 148,00	0,24
2,875 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2028	EUR	700 000	700 000		%	99,693	697 851,00	0,27
4,125 % UBS Group AG (MTN) 2024/2033*	EUR	460 000			%	103,31	475 226,00	0,19
3,25 % UBS Group AG (MTN) 2025/2034*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	97,654	976 540,00	0,38
3,757 % UBS Group AG (MTN) 2025/2036*	EUR	398 000	398 000		%	99,273	395 106,54	0,15
2,00 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2017/2037	EUR	300 000	300 000		%	81,134	243 402,00	0,10
4,75 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	102,073	510 365,00	0,20
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029*	EUR	550 000			%	103,407	568 738,50	0,22
4,30 % UniCredit SpA (MTN) 2024/2031*	EUR	500 000			%	104,315	521 575,00	0,20
3,50 % Unilever Capital L Corp. (MTN) 2025/2037	EUR	776 000	1 686 000	910 000	%	97,625	757 570,00	0,30
3,795 % Veolia Environnement SA (MTN) 2025/2037	EUR	700 000	700 000		%	97,759	684 313,00	0,27
3,25 % Verbund AG (MTN) 2024/2031	EUR	1 200 000	1 200 000		%	101,001	1 212 012,00	0,47
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	400 000			%	107,634	430 536,00	0,17
3,50 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2024/2032	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,572	1 005 720,00	0,39
3,75 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2024/2036	EUR	390 000			%	98,902	385 717,80	0,15
3,996 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	EUR	883 000	883 000		%	99,541	878 947,03	0,34
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031	EUR	500 000	1 300 000	800 000	%	101,531	507 655,00	0,20
3,00 % Vodafone Group Plc 2020/2080*	EUR	350 000			%	96,427	337 494,50	0,13
4,625 % Vodafone Group Plc (MTN) 2025/2055*	EUR	700 000	974 000	274 000	%	99,094	693 658,00	0,27
5,994 % Volkswagen International Finance NV 2025/perpetual*	EUR	400 000	700 000	300 000	%	103,581	414 324,00	0,16
3,50 % Vonovia SE (MTN) 2025/2032	EUR	700 000	700 000		%	98,683	690 781,00	0,27
4,50 % Vonovia SE (MTN) 2025/2040	EUR	900 000	900 000		%	98,419	885 771,00	0,35
4,693 % Warnermedia Holdings, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	247 000	247 000		%	94,155	232 562,85	0,09
3,90 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2024/2032*	EUR	700 000		220 000	%	102,381	716 667,00	0,28
4,625 % Werfen SA (MTN) 2023/2028	EUR	600 000			%	103,725	622 350,00	0,24
3,625 % Werfen SA (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	500 000		%	99,585	497 925,00	0,20
3,277 % Wesfarmers Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	500 000		%	99,033	495 165,00	0,19
3,75 % Woolworths Group Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	598 000	598 000		%	100,478	600 858,44	0,24
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028*	EUR	630 000		200 000	%	99,08	624 204,00	0,24
3,153 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2025/2031*	EUR	600 000	600 000		%	99,929	599 574,00	0,23
7,375 % International Distribution Services Plc (MTN) 2023/2030	GBP	224 000	450 000	226 000	%	107,605	276 126,07	0,11
6,00 % Pinewood Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2030	GBP	100 000			%	100,796	115 470,29	0,05
6,25 % AT&T, Inc. 2019/2041	USD	1 200 000	1 200 000		%	106,407	1 085 508,46	0,43

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
6,875 % Bell Telephone Co. of Canada or Bell Canada 2025/2055*	USD	700 000	700 000		%	103,322	614 854,86	0,24
8,375 % Koninklijke KPN NV 2001/2030	USD	400 000	400 000		%	116,884	397 463,11	0,16
5,625 % Meta Platforms, Inc. 2025/2055	USD	1 205 000	2 975 000	1 770 000	%	96,483	988 370,13	0,39
5,75 % Meta Platforms, Inc. 2025/2065	USD	1 210 000	4 440 000	3 230 000	%	96,033	987 842,33	0,39
8,50 % Phoenix Group Holdings Plc 2024/perpetual*	USD	600 000			%	106,997	545 763,66	0,21
6,85 % UBS Group AG -Reg- 2024/perpetual*	USD	440 000			%	102,398	383 023,94	0,15
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							3 146 356,77	1,23
Titres portant intérêt								
5,601 % Bank of Ireland Group Plc -144A- (MTN) 2024/2030*	USD	320 000			%	103,95	282 784,91	0,11
4,932 % KBC Group NV -144A- (MTN) 2024/2030*	USD	812 000			%	101,972	703 912,59	0,27
3,653 % Société Générale SA -144A- 2020/2035*	USD	2 000 000	2 000 000		%	94,06	1 599 251,39	0,63
9,25 % UBS Group AG -144A- 2023/perpetual*	USD	600 000	600 000		%	109,868	560 407,88	0,22
Parts de fonds							9 356 088,81	3,67
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	261	8 104	7 843	EUR	15 052,96	3 928 822,56	1,54
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG Euro High Yield -XC- EUR - (0,200 %)	Actions	46 375			EUR	117,03	5 427 266,25	2,13
Total du portefeuille-titres							251 100 950,07	98,40
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							100 615,70	0,04
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro Buxl Futures 03/2026 (DB)	Unité	-19	36	55			18 254,48	0,01
Euro SCHATZ Futures 03/2026 (DB)	Unité	234	234				-32 760,00	-0,01
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	41	67	26			-22 140,00	-0,01
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2026 (DB)	Unité	-102	47	149			101 040,75	0,04
UK Treasury Notes 03/2026 (DB)	Unité	-3		3			-1 065,39	0,00
US Treasury Notes 10 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-4		4			2 337,84	0,00
US Treasury Notes 30 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-24	18	42			24 069,10	0,01
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-39		39			10 878,92	0,00
Dérivés sur devises							142 350,47	0,05
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 8,6 millions							130 368,97	0,05
Positions clôturées								
EUR/USD 1,6 million.							11 981,50	0,00
Swaps							-1 387 350,00	-0,54
Créances/dettes								
Credit Default Swaps								
Protection Buyer								
BDWF9F4C0 CDS EUR R V 03MEVENT1 CDX (CIT) 20/12/2030	Unité	60 000 000	60 000 000				-1 387 350,00	-0,54
Avoirs bancaires							1 331 074,50	0,52
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						1 229 108,83	0,48
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	3 966					4 544,11	0,00
Dollar américain	USD	114 597					97 421,56	0,04
Autres éléments d'actif							4 034 764,41	1,58
Intérêts à recevoir							3 985 324,66	1,56
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							49 410,01	0,02
Autres actifs							29,74	0,00
Total des éléments d'actif**							256 765 720,54	100,61

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements							-118 490,54	-0,05
Autres engagements divers							-118 490,54	-0,05
Engagements découlant d'opérations sur actions							-7 678,20	0,00
Total des engagements							-1 569 484,13	-0,61
Actif du fonds							255 196 236,41	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	101,53
Classe IC100	EUR	103,31
Classe LC	EUR	99,36
Classe TFC	EUR	101,34
Classe XC	EUR	104,18
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe IC100	Unité	608 662,000
Classe LC	Unité	11 726,215
Classe TFC	Unité	7 330,118
Classe XC	Unité	1 827 523,619

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Markit iBoxx Euro Corporate Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	93,515
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	124,256
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	110,548

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 122 202 872,06 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

CIT = Citibank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

UBS AG

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	8 975 321,24
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	16 749,11
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	48 947,85
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-10 619,32
5. Autres revenus	EUR	1 101,52
Total des revenus	EUR	9 031 500,40
II. Dépenses		
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-198 239,87
2. Commission de gestion	EUR	-497 731,73
dont :		
Commission de gestion de base ..	EUR	-495 071,52
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	21 698,37
Commission d'administration	EUR	-24 358,58
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-15 599,21
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-27 894,83
5. Taxe d'abonnement	EUR	-99 335,05
6. Autres dépenses	EUR	-30 535,69
Total des dépenses	EUR	-869 336,38
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	8 162 164,02
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	3 842 429,07
Résultat des opérations de vente	EUR	3 842 429,07
V. Résultat de l'exercice	EUR	12 004 593,09

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,66 % par an,	classe IC100 0,23 % par an,
classe LC 0,98 % par an,	classe TFC 0,68 % par an,
classe XC 0,27 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 24 204,68 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	197 932 851,38
1. Encaissement (net)	EUR	49 936 219,65
2. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-1 635 369,63
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	8 162 164,02
4. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	3 842 429,07
5. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-3 042 058,08
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	255 196 236,41

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	3 842 429,07
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	2 169 990,83
Opérations de change (à terme)	EUR	1 154 565,22
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	517 873,02

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2025	EUR	255 196 236,41
2024	EUR	197 932 851,38
2023	EUR	169 269 168,54
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2025	Classe FC	EUR 101,53
	Classe IC100	EUR 103,31
	Classe LC	EUR 99,36
	Classe TFC	EUR 101,34
2024	Classe XC	EUR 104,18
	Classe FC	EUR 98,41
	Classe IC100	EUR 99,72
	Classe LC	EUR 96,62
2023	Classe TFC	EUR 98,26
	Classe XC	EUR 100,60
	Classe FC	EUR 93,31
	Classe IC100	EUR 94,15
	Classe LC	EUR 91,92
	Classe TFC	EUR 93,19
	Classe XC	EUR 95,02

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,41 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 19 555 482,08 euros.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Euro High Yield

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment obligataire est de générer une croissance durable du capital supérieure à la performance de son indice de référence (ML Euro High Yield Constrained noté BB-B). À cette fin, il investit dans le monde entier dans des obligations d'entreprises (y compris celles du secteur financier) qui, pour la plupart, ne bénéficient pas d'une notation Investment Grade au moment de l'achat. La catégorie Non Investment Grade comprend les obligations notées BB+, y compris les obligations notées D et non notées. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest ESG Euro High Yield a enregistré une plus-value de 4,6 % par action (classe d'actions FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant toutefois son indice de référence (+5,5 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Conformément au concept du compartiment, l'équipe de gestion du portefeuille a investi à l'échelle mondiale principalement dans des obligations d'entreprises à taux d'intérêt élevé, les émissions en provenance de l'Europe constituant la priorité de placement.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU2111935651	4,1 %	22,1 %	10,8 %
Classe FC	LU2111935495	4,6 %	23,7 %	13,3 %
Classe FC50	LU2842051463	4,9 %	8,7 % ¹⁾	–
Classe FD	LU2111935578	4,6 %	23,8 %	13,3 %
Classe IC	LU2399999486	4,9 %	24,7 %	12,2 % ¹⁾
Classe IC50	LU2399999569	5,0 %	25,0 %	12,6 % ¹⁾
Classe LD	LU2111935735	4,2 %	22,1 %	10,7 %
Classe NC	LU2828001797	3,8 %	7,6 % ¹⁾	–
Classe TFC	LU2111935909	4,7 %	23,8 %	13,3 %
Classe TFD	LU2111936030	4,6 %	23,7 %	13,3 %
Classe XC	LU2111936113	5,1 %	25,5 %	16,0 %
Classe XD	LU2111936204	5,1 %	25,5 %	16,0 %
ML Euro High Yield Const. Index (noté BB-B)		5,5 %	28,5 %	18,3 %

¹⁾ Classe FC50 lancée le 31 juillet 2024 / classes IC et IC50 lancée le 15 novembre 2021 / classe NC lancée le 15 juillet 2024

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Ces obligations à rendement élevé (High Yield Bonds) sont des instruments de taux présentant une notation Non Investment Grade, négociées sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées que les obligations d'État des marchés principaux, et qui ont donc présenté un taux d'intérêt sensiblement supérieur. Afin de limiter les risques, l'équipe de gestion du portefeuille a concentré ses investissements sur les obligations à rendement élevé assorties d'une notation BB et B accordée par les principales agences de notation. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, le portefeuille était globalement largement diversifié, même si, par rapport à l'indice de référence, les titres des secteurs des banques, de la vente au détail et des assurances ont été privilégiés.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses

taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée.

Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

L'une des principales raisons pour lesquelles le compartiment a sous-performé son indice de référence était son investissement dans un émetteur du secteur des biens d'équipement. De plus, la sous-pondération du secteur des télécommunications, en particulier des opérateurs de satellites qui ont profité des tensions géopolitiques, ainsi que la sous-pondération du secteur de l'énergie – principalement pour des raisons ESG – ont pesé sur la performance relative du compartiment. En revanche, les investissements du compartiment DWS Invest ESG

Euro High Yield dans les secteurs des banques, des assurances et de la santé ont eu un effet positif sur sa performance relative.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Euro High Yield

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	1 771,39	0,00
Secteur financier	0,07	0,00
Total actions	1 771,46	0,00
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	383 639 066,12	95,28
Instituts	721 415,50	0,18
Total des obligations	384 360 481,62	95,46
3. Parts de fonds		
Autres fonds	8 956 511,20	2,23
Total des parts de fonds	8 956 511,20	2,23
4. Dérivés	69 323,31	0,02
5. Avoirs bancaires	2 546 896,51	0,63
6. Autres éléments d'actif	6 940 081,78	1,73
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	20 933,85	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-236 519,32	-0,07
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-23 104,89	-0,01
III. Actif du fonds	402 636 375,52	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Euro High Yield

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							378 011 921,20	93,88
Actions								
Casino Guichard Perrachon SA	Unité	7 596			EUR	0,233	1 771,39	0,00
Titres portant intérêt								
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual*	EUR	700 000	700 000	600 000	%	99,042	693 294,00	0,17
4,87 % Abertis Infraestructuras Finance BV (MTN) 2024/ perpetual*	EUR	800 000			%	102,976	823 808,00	0,20
15,00 % ACCENTRO East Holding GmbH 2025/2027	EUR	404 989	404 989		%	108,617	439 887,04	0,11
5,625 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2020/2034*	EUR	1 680 795	150 795		%	35,405	595 085,63	0,15
6,125 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2021/2034*	EUR	2 674 650	174 650		%	33,825	904 700,23	0,22
10,00 % Accentro Real Estate AG 2025/2027	EUR	1 100 000	1 100 000		%	106,111	1 167 221,00	0,29
5,125 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2023/2031	EUR	800 000			%	107,419	859 352,00	0,21
4,875 % Accor SA 2024/perpetual*	EUR	2 300 000	300 000		%	102,72	2 362 560,00	0,59
6,375 % AccorInvest Group SA (MTN) 2024/2029	EUR	1 000 000	2 400 000	1 400 000	%	105,17	1 051 700,00	0,26
6,125 % Achmea BV 2025/perpetual*	EUR	1 442 000	1 442 000		%	103,279	1 489 283,18	0,37
5,625 % Aegis Lux 1a Sarl -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	832 000	832 000		%	101,45	844 064,00	0,21
14,50 % AIR BALTIC Corp. -Reg- (MTN) 2024/2029**	EUR	1 075 000	300 000	700 000	%	98,861	1 062 755,75	0,26
7,25 % Air France-KLM (MTN) 2023/2026	EUR	2 100 000	2 100 000		%	101,629	2 134 209,00	0,53
8,125 % Air France-KLM (MTN) 2023/2028	EUR	800 000	800 000		%	110,968	887 744,00	0,22
6,00 % Akropolis Group Uab (MTN) 2025/2030	EUR	700 000	1 100 000	400 000	%	105,27	736 890,00	0,18
10,50 % Alexandrite Monnet UK Holdco Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	800 000	300 000	300 000	%	108,158	865 264,00	0,21
2,625 % Allianz SE 2020/perpetual*	EUR	200 000			%	90,569	181 138,00	0,04
2,60 % Allianz SE 2021/perpetual*	EUR	400 000			%	88,366	353 464,00	0,09
3,75 % Almirall SA (MTN) 2025/2031	EUR	950 000	950 000		%	100,749	957 115,50	0,24
5,868 % Alstom SA 2024/perpetual*	EUR	1 000 000	600 000		%	105,91	1 059 100,00	0,26
4,25 % Alstria Office AG 2025/2029	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,973	989 730,00	0,25
1,50 % alstria office REIT - AG (MTN) 2020/2026	EUR	700 000	400 000		%	98,764	691 348,00	0,17
12,875 % Altice France SA -Reg- 2025/2029	EUR	500 000	500 000		%	102,06	510 300,00	0,13
5,50 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	300 000	300 000		%	95,206	285 618,00	0,07
6,625 % Amber Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 693 000	693 000		%	105,128	2 831 097,04	0,70
1,125 % Amplifon SpA (MTN) 2020/2027	EUR	800 000	1 400 000	600 000	%	97,968	783 744,00	0,19
10,50 % ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	2 400 000	300 000		%	104,455	2 506 920,00	0,62
5,00 % Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC Via Ardagh Metal Packaging Finance Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	1 031 000	1 031 000		%	101,061	1 041 938,91	0,26
5,25 % Arountown Finance Sarl 2025/perpetual*	EUR	849 000	849 000		%	97,82	830 491,80	0,21
10,00 % ASK Chemicals Deutschland Holding GmbH -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 144 000	2 144 000		%	99,003	2 122 624,32	0,53
5,75 % Asmodee Group AB -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	106 667		442 333	%	105,237	112 252,80	0,03
4,625 % ASR Nederland NV 2017/perpetual*	EUR	400 000			%	100,832	403 328,00	0,10
6,625 % ASR Nederland NV 2024/perpetual*	EUR	760 000	200 000		%	107,399	816 232,40	0,20
6,25 % Assemblin Caverion Group AB -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	400 000	400 000		%	104,33	417 320,00	0,10
5,80 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2022/2032	EUR	200 000			%	111,139	222 278,00	0,05
5,399 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2023/2033	EUR	700 000	500 000		%	108,878	762 146,00	0,19
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	900 000			%	100,139	901 251,00	0,22
7,25 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	700 000		200 000	%	103,678	725 746,00	0,18
7,00 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	700 000			%	102,987	720 909,00	0,18
6,375 % AXA SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	1 700 000	900 000		%	107,471	1 827 007,00	0,45
4,25 % Ball Corp. (MTN) 2025/2032	EUR	1 365 000	1 365 000		%	102,614	1 400 681,10	0,35
8,375 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2023/perpetual*	EUR	600 000			%	109,915	659 490,00	0,16
8,125 % Banco Comercial Portugues SA 2024/perpetual*	EUR	400 000			%	108,387	433 548,00	0,11
5,75 % Banco de Sabadell SA 2021/perpetual*	EUR	800 000			%	100,615	804 920,00	0,20
5,00 % Banco de Sabadell SA 2021/perpetual*	EUR	600 000			%	101,211	607 266,00	0,15
9,375 % Banco de Sabadell SA 2023/perpetual*	EUR	800 000			%	112,275	898 200,00	0,22
6,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2033*	EUR	1 100 000			%	106,173	1 167 903,00	0,29
6,50 % Banco de Sabadell SA 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	104,522	209 044,00	0,05
7,00 % Banco Santander SA 2024/perpetual*	EUR	1 000 000	200 000		%	107,974	1 079 740,00	0,27
6,00 % Banco Santander SA 2025/perpetual*	EUR	800 000	800 000		%	103,418	827 344,00	0,21
5,308 % Bank Millennium SA (MTN) 2024/2029*	EUR	322 000			%	104,949	337 935,78	0,08
6,75 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2022/2033*	EUR	100 000			%	106,751	106 751,00	0,03
6,375 % Bank of Ireland Group Plc 2024/perpetual*	EUR	384 000			%	104,726	402 147,84	0,10
6,125 % Bank of Ireland Group Plc 2025/perpetual*	EUR	1 118 000	1 118 000		%	102,678	1 147 940,04	0,28
7,375 % Bankinter SA 2023/perpetual*	EUR	1 000 000			%	107,388	1 073 880,00	0,27
6,00 % Bankinter SA 2025/perpetual*	EUR	200 000	200 000		%	103,045	206 090,00	0,05
6,125 % Barclays Plc 2025/perpetual*	EUR	771 000	771 000		%	100,021	771 161,91	0,19
4,25 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2031**	EUR	900 000	900 000		%	102,591	923 319,00	0,23
3,125 % Bayer AG 2019/2079*	EUR	600 000			%	98,756	592 536,00	0,15
4,50 % Bayer AG 2022/2082*	EUR	300 000			%	101,265	303 795,00	0,08
5,375 % Bayer AG 2022/2082*	EUR	2 000 000	600 000		%	102,506	2 050 120,00	0,51
6,625 % Bayer AG 2023/2083*	EUR	1 300 000	500 000		%	106,289	1 381 757,00	0,34
7,00 % Bayer AG 2023/2083*	EUR	1 500 000	400 000		%	109,977	1 649 655,00	0,41
5,50 % Bayer AG 2024/2054*	EUR	900 000	500 000		%	103,404	930 636,00	0,23
4,75 % BCP V Modular Services Finance II Plc -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	400 000	400 000		%	94,891	379 564,00	0,09

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
6,50 % BCP V Modular Services Finance II Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	300 000	300 000		%	93,542	280 626,00	0,07
3,375 % Netflix, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	800 000	800 000		%	100,097	800 776,00	0,20
3,375 % Netflix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2031	EUR	700 000	700 000		%	97,903	685 321,00	0,17
4,625 % Belron UK Finance Plc (MTN) 2024/2029	EUR	2 400 000	1 855 000		%	102,89	2 469 360,00	0,61
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1 600 000	1 600 000		%	101,376	1 622 016,00	0,40
7,375 % BNP Paribas SA 2023/perpetual*	EUR	400 000			%	109,994	439 976,00	0,11
5,375 % Boots Group Finco LP -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	1 500 000	1 800 000	300 000	%	103,552	1 553 280,00	0,39
5,125 % British Telecommunications Plc (MTN) 2024/2054*	EUR	1 520 000	500 000		%	104,175	1 583 460,00	0,39
6,50 % Bubbles Bidco SpA -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	1 600 000	1 600 000		%	102,824	1 645 184,00	0,41
8,25 % CaixaBank SA 2023/perpetual*	EUR	200 000			%	111,412	222 824,00	0,06
7,50 % CaixaBank SA 2023/perpetual*	EUR	1 000 000	400 000		%	110,769	1 107 690,00	0,27
5,875 % CaixaBank SA 2025/perpetual*	EUR	400 000	400 000		%	99,752	399 008,00	0,10
3,125 % Castellum AB 2021/perpetual*	EUR	1 700 000	900 000		%	98,774	1 679 158,00	0,42
0,875 % Castellum Helsinki Finance Holding Abp (MTN) 2021/2029	EUR	400 000			%	94,583	378 332,00	0,09
1,75 % CECONOMY AG (MTN) 2021/2026	EUR	1 100 000	900 000		%	99,469	1 094 159,00	0,27
6,25 % CECONOMY AG -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 300 000	800 000		%	104,879	2 412 217,00	0,60
5,00 % Celanese U.S. Holdings LLC (MTN) 2025/2031	EUR	300 000	1 600 000	1 300 000	%	97,782	293 346,00	0,07
2,125 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2018/2027	EUR	1 500 000	1 500 000		%	99,027	1 485 405,00	0,37
6,814 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030*	EUR	300 000	300 000	400 000	%	100,142	300 426,00	0,07
7,50 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	1 400 000	1 400 000		%	103,864	1 454 096,00	0,36
7,125 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	300 000	300 000		%	102,369	307 107,00	0,08
5,375 % Citycon Treasury BV (MTN) 2025/2031	EUR	1 204 000	1 204 000		%	95,215	1 146 388,60	0,28
5,50 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	800 000		669 000	%	103,676	829 408,00	0,21
5,00 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	749 000	749 000		%	100,239	750 790,11	0,19
4,875 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	1 450 000	1 450 000		%	96,772	1 403 194,00	0,35
6,75 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2033*	EUR	500 000			%	108,433	542 165,00	0,13
6,625 % Commerzbank AG (MTN) 2025/perpetual*	EUR	400 000	400 000		%	105,094	420 376,00	0,10
3,125 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2021/2029**	EUR	800 000			%	98,5	788 000,00	0,20
5,375 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2024/2032**	EUR	1 200 000		300 000	%	104,507	1 254 084,00	0,31
4,875 % CPI Property Group SA 2020/perpetual*	EUR	600 000	600 000		%	95,643	573 858,00	0,14
1,50 % CPI Property Group SA (MTN) 2021/2031	EUR	2 400 000	1 700 000		%	81,68	1 960 320,00	0,49
1,75 % CPI Property Group SA (MTN) 2022/2030	EUR	1 600 000	1 900 000	300 000	%	85,298	1 364 768,00	0,34
6,00 % CPI Property Group SA (MTN) 2024/2032	EUR	600 000	600 000		%	100,657	603 942,00	0,15
7,50 % CPI Property Group SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	200 000	400 000	200 000	%	92,981	185 962,00	0,05
7,25 % Credit Agricole SA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	400 000			%	107,176	428 704,00	0,11
6,50 % Credit Agricole SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	600 000			%	105,691	634 146,00	0,16
5,00 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 000 000		300 000	%	104,848	1 048 480,00	0,26
4,75 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	500 000	500 000		%	104,533	522 665,00	0,13
4,50 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	1 200 000			%	103,941	1 247 292,00	0,31
3,75 % Crown European Holdings SACA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	857 000	857 000		%	100,245	859 099,65	0,21
5,50 % Currenta Group Holdings SARL -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 600 000	1 600 000		%	101,144	1 618 304,00	0,40
8,50 % Dana Financing Luxembourg Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	1 200 000			%	107,184	1 286 208,00	0,32
4,50 % Darling Global Finance BV -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	2 200 000	2 200 000		%	101,572	2 234 584,00	0,55
5,551 % Deuce Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	337 000	337 000		%	101,573	342 301,01	0,08
4,50 % Deutsche EuroShop AG (MTN) 2025/2030	EUR	1 600 000	1 600 000		%	100,566	1 609 056,00	0,40
5,625 % Dolcetto Holdco SpA -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	400 000	400 000		%	101,857	407 428,00	0,10
5,639 % Dolcetto Holdco SpA -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	805 000	805 000		%	101,394	816 221,70	0,20
3,00 % Dometic Group AB -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	923 000	900 000	677 000	%	100,118	924 089,14	0,23
2,00 % Dometic Group AB (MTN) 2021/2028	EUR	400 000			%	96,708	386 832,00	0,10
5,00 % Dometic Group AB (MTN) 2025/2030	EUR	572 000	572 000		%	101,86	582 639,20	0,14
5,375 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	1 460 000	1 460 000		%	101,684	1 484 586,40	0,37
2,00 % Dufry One BV (MTN) 2019/2027	EUR	300 000			%	99,112	297 336,00	0,07
4,50 % Dufry One BV (MTN) 2025/2032	EUR	1 310 000	1 310 000		%	102,53	1 343 143,00	0,33
3,375 % Dufry One BV (MTN) 2021/2028**	EUR	1 200 000			%	100,24	1 202 880,00	0,30
4,75 % Dufry One BV (MTN) 2024/2031	EUR	520 000			%	103,545	538 434,00	0,13
3,25 % EC Finance Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 262 000		438 000	%	99,015	1 249 569,30	0,31
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081*	EUR	1 200 000			%	99,441	1 193 292,00	0,30
1,50 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082*	EUR	600 000			%	98,106	588 636,00	0,15
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082*	EUR	1 200 000	300 000		%	93,491	1 121 892,00	0,28
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083*	EUR	600 000	500 000	1 000 000	%	105,256	631 536,00	0,16
4,75 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2024/2054*	EUR	1 600 000			%	103,227	1 651 632,00	0,41
4,625 % EDP - Energias de Portugal SA 2024/2054*	EUR	1 200 000			%	102,654	1 231 848,00	0,31
4,50 % EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	1 300 000	1 300 000		%	101,507	1 319 591,00	0,33
4,375 % EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	900 000	900 000		%	99,403	894 627,00	0,22
4,875 % eDreams ODIGEO SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 334 000	1 334 000		%	93,37	1 245 555,80	0,31
5,85 % Elia Group SA 2023/perpetual*	EUR	1 700 000	1 100 000		%	104,916	1 783 572,00	0,44
3,75 % Elor Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	1 400 000	1 400 000		%	100,053	1 400 742,00	0,35
3,25 % ELO SACA (MTN) 2020/2027	EUR	400 000	400 000		%	99,918	399 672,00	0,10
4,875 % ELO SACA (MTN) 2022/2028	EUR	400 000	400 000		%	101,51	406 040,00	0,10
6,00 % ELO SACA (MTN) 2023/2029	EUR	700 000	700 000		%	104,445	731 115,00	0,18
5,875 % ELO SACA (MTN) 2024/2028	EUR	1 800 000	600 000	300 000	%	103,651	1 865 718,00	0,46

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,926 % Encore Issuances SA 2025/2026*	EUR	630 000	630 000		%	100,529	633 332,70	0,16
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual*	EUR	450 000			%	99,301	446 854,50	0,11
1,875 % Enel SpA 2021/perpetual*	EUR	200 000			%	91,276	182 552,00	0,05
6,375 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	150 000			%	106,707	160 060,50	0,04
6,625 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	500 000			%	112,069	560 345,00	0,14
4,25 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	421 000	421 000		%	101,327	426 586,67	0,11
4,50 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	682 000	682 000		%	100,854	687 824,28	0,17
6,875 % Energia Group Roi Financeco DAC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	2 000 000	400 000		%	103,798	2 075 960,00	0,52
11,125 % Engineering - Ingegneria Informatica - SpA -(MTN) 2023/2028	EUR	900 000	900 000		%	106,09	954 810,00	0,24
8,625 % Engineering - Ingegneria Informatica - SpA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	500 000	500 000		%	107,42	537 100,00	0,13
7,875 % Ephios Subco 3 Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	1 700 000	1 700 000	440 000	%	106,675	1 813 475,00	0,45
7,00 % Eramet SA (MTN) 2023/2028	EUR	300 000			%	101,285	303 855,00	0,08
5,75 % Eroski S Coop -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	621 000	621 000		%	103,595	643 324,95	0,16
7,00 % Erste Group Bank AG 2024/perpetual*	EUR	200 000			%	107,926	215 852,00	0,05
6,375 % Erste Group Bank AG (MTN) 2025/perpetual*	EUR	600 000	600 000		%	104,226	625 356,00	0,16
4,25 % Eurobank Ergasias Services & Holdings SA (MTN) 2025/2035*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,049	1 000 490,00	0,25
6,25 % Eurobank Ergasias Services and Holdings SA 2025/perpetual*	EUR	728 000	728 000		%	98,812	719 351,36	0,18
4,875 % Eurobank SA (MTN) 2024/2031*	EUR	1 010 000			%	106,26	1 073 226,00	0,27
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual*	EUR	400 000			%	106,374	425 496,00	0,11
5,75 % Eurofins Scientific SE 2025/perpetual*	EUR	456 000	456 000		%	105,013	478 859,28	0,12
2,25 % Eutelsat SA (MTN) 2019/2027	EUR	200 000			%	99,254	198 508,00	0,05
1,50 % Eutelsat SA (MTN) 2020/2028	EUR	700 000	700 000		%	95,854	670 978,00	0,17
9,75 % Eutelsat SA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 100 000	800 000		%	106,826	1 175 086,00	0,29
1,375 % Evonik Industries AG 2021/2081*	EUR	1 200 000			%	98,516	1 182 192,00	0,29
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055***	EUR	700 000	700 000		%	98,983	692 881,00	0,17
7,00 % Explorer II AS (MTN) 2020/2030**	EUR	1 563 186	807 631		%	79,626	1 244 702,48	0,31
5,625 % FIS Fabbrica Italiana Sintetici SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	1 800 000	400 000		%	100,35	1 806 300,00	0,45
4,75 % Fnac Darty SA (MTN) 2025/2032	EUR	1 393 000	1 393 000		%	103,067	1 435 723,31	0,36
2,75 % Forvia SE (MTN) 2021/2027	EUR	975 000	1 100 000	1 325 000	%	99,902	974 044,50	0,24
5,125 % Forvia SE (MTN) 2024/2029	EUR	540 000			%	103,616	559 526,40	0,14
5,50 % Forvia SE (MTN) 2024/2031**	EUR	2 100 000	500 000	700 000	%	103,584	2 175 264,00	0,54
5,625 % Forvia SE -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 347 000	1 347 000		%	104,339	1 405 446,33	0,35
10,00 % Frigo Debtco Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	463 596	34 976		%	30,485	141 327,24	0,03
2,00 % Frigo Debtco Plc 2024/2026	EUR	690 548	73 240		%	104,47	721 415,50	0,18
4,125 % Getlink SE (MTN) 2025/2030	EUR	2 049 000	2 049 000		%	102,693	2 104 179,57	0,52
6,25 % Globalworth Real Estate Investments Ltd (MTN) 2024/2029	EUR	614 500	256 042		%	102,063	627 177,20	0,16
4,75 % Grand City Properties Finance Sarl 2025/perpetual*	EUR	1 208 000	1 208 000		%	97,533	1 178 198,64	0,29
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1 500 000			%	96,879	1 453 185,00	0,36
7,50 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	2 500 000	2 800 000	500 000	%	105,212	2 630 300,00	0,65
7,125 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	900 000	500 000	390 000	%	105,173	946 557,00	0,23
4,125 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	800 000			%	100,578	804 624,00	0,20
6,75 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	300 000			%	104,864	314 592,00	0,08
10,375 % Grupo Antolin-Irausa SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	488 000			%	72,938	355 937,44	0,09
6,50 % Gruppo San Donato SpA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	1 491 000	1 491 000		%	101,959	1 520 208,69	0,38
3,375 % Heimstaden Bostad AB 2020/perpetual*	EUR	300 000	300 000		%	99,989	299 967,00	0,07
2,625 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual*	EUR	644 000	300 000		%	97,396	627 230,24	0,16
3,00 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	96,968	484 840,00	0,12
3,625 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2021/perpetual*	EUR	1 300 000	1 300 000		%	99,05	1 287 650,00	0,32
6,25 % Heimstaden Bostad AB 2024/perpetual*	EUR	323 000			%	104,681	338 119,63	0,08
0,75 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2029	EUR	400 000		400 000	%	90,667	362 668,00	0,09
1,00 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2028	EUR	300 000		300 000	%	95,626	286 878,00	0,07
3,25 % Hornbach Baumarkt AG (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,362	2 007 240,00	0,50
9,00 % House of HR Group BV -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	400 000	400 000		%	100,632	402 528,00	0,10
8,051 % HSE Investment Sarl -Reg- 2025/2029*	EUR	485 294	485 294		%	96,983	470 652,78	0,12
9,375 % HT Troplast GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	518 000	218 000		%	103,963	538 528,34	0,13
4,875 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	700 000			%	103,675	725 725,00	0,18
4,247 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	900 000	400 000		%	102,295	920 655,00	0,23
8,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 900 000			%	104,626	1 987 894,00	0,49
5,625 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	900 000	900 000		%	101,542	913 878,00	0,23
6,875 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	2 000 000	1 200 000		%	106,773	2 135 460,00	0,53
5,375 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	573 000			%	103,297	591 891,81	0,15
5,375 % Iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	400 000			%	103,117	412 468,00	0,10
5,625 % Iliad SA (MTN) 2023/2030	EUR	600 000			%	107,565	645 390,00	0,16
5,375 % Iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	400 000			%	105,423	421 692,00	0,10
5,375 % Iliad SA (MTN) 2024/2031	EUR	600 000	600 000		%	107,371	644 226,00	0,16
6,625 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	400 000		%	92,885	371 540,00	0,09
6,375 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	300 000	300 000		%	87,876	263 628,00	0,07
7,25 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	1 253 000	1 253 000		%	86,527	1 084 183,31	0,27
8,50 % INEOS Quattro Finance 2 Plc -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	2 300 000	2 300 000		%	79,914	1 838 022,00	0,46
6,75 % INEOS Quattro Finance 2 Plc -Reg- (MTN) 2024/2030**	EUR	800 000	400 000	498 000	%	74,328	594 624,00	0,15
2,25 % INEOS Styrolution Group GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	400 000	400 000		%	94,087	376 348,00	0,09

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 040 000	240 000	100 000	%	105,675	1 099 020,00	0,27
7,75 % Intesa Sanpaolo SpA 2017/perpetual*	EUR	1 000 000			%	104,249	1 042 490,00	0,26
6,375 % Intesa Sanpaolo SpA 2022/perpetual*	EUR	900 000			%	104,718	942 462,00	0,23
6,184 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2034*	EUR	410 000			%	107,981	442 722,10	0,11
9,125 % Intesa Sanpaolo SpA 2023/perpetual*	EUR	210 000			%	115,647	242 858,70	0,06
7,00 % Intesa Sanpaolo SpA 2024/perpetual*	EUR	900 000	900 000		%	108,246	974 214,00	0,24
7,75 % Intrum Investments And Financing AB 2025/2027**	EUR	380 223	500 001	119 778	%	95,312	362 398,15	0,09
8,00 % Intrum Investments And Financing AB 2025/2027	EUR	300 000	300 000		%	101,686	305 058,00	0,08
6,564 % Iqera Group SAS -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	81 714	81 714		%	46,621	38 096,06	0,01
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	1 100 000	300 000		%	98,448	1 082 928,00	0,27
2,875 % IQVIA, Inc (MTN) 2020/2028	EUR	1 500 000			%	99,432	1 491 480,00	0,37
1,75 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	900 000	700 000		%	99,816	898 344,00	0,22
2,25 % IQVIA, Inc -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1 400 000			%	97,133	1 359 862,00	0,34
4,50 % Iren SpA 2025/perpetual*	EUR	751 000	751 000		%	101,475	762 077,25	0,19
7,00 % Jyske Bank A/S 2024/perpetual*	EUR	500 000			%	108,085	540 425,00	0,13
5,311 % King US Bidco, Inc. -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	557 000	557 000		%	100,893	561 974,01	0,14
0,00 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 700 000			%	16,25	276 250,00	0,07
0,00 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- 2025/2029*	EUR	202 788	202 788		%	5,333	10 814,68	0,00
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual*	EUR	1 200 000	700 000		%	105,004	1 260 048,00	0,31
4,875 % Koninklijke KPN NV 2024/perpetual*	EUR	2 300 000	1 000 000		%	103,504	2 380 592,00	0,59
9,50 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	855 000		800 000	%	93,319	797 877,45	0,20
5,449 % La Doria SpA -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR	1 354 000	1 354 000		%	101,116	1 369 110,64	0,34
8,50 % La Financiere Atalian SASU 2024/2028	EUR	1 470 420	70 020		%	29,353	431 612,38	0,11
5,00 % La Poste SA 2025/perpetual*	EUR	1 500 000	1 500 000		%	103,461	1 551 915,00	0,39
6,75 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2024/perpetual*	EUR	1 400 000	400 000		%	104,468	1 462 552,00	0,36
4,00 % Levi Strauss & Co. -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	635 000	635 000		%	101,613	645 242,55	0,16
6,375 % Loxam SAS (MTN) 2023/2028	EUR	460 000			%	103,331	475 322,60	0,12
6,375 % Loxam SAS -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	720 000	800 000	80 000	%	103,585	745 812,00	0,18
10,50 % Luna 1.5 Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	908 000	1 008 000	100 000	%	103,961	943 965,88	0,23
5,50 % Luna 2 5SARL -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	691 000	991 000	300 000	%	101,976	704 654,16	0,17
6,50 % Mahle GmbH -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	350 000			%	104,106	364 371,00	0,09
7,014 % Manuchar Group Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	2 300 000	2 300 000		%	96,024	2 208 552,00	0,55
5,375 % Mehilainen Yhtiöt Oy -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	787 000	787 000		%	100,9	794 083,00	0,20
3,875 % Metlen Energy & Metals SA (MTN) 2025/2031	EUR	854 000	854 000		%	99,361	848 542,94	0,21
8,75 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR	300 000	300 000		%	98,192	294 576,00	0,07
7,375 % Motion Finco Sarl -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	600 000	600 000		%	91,082	546 492,00	0,14
8,00 % National Bank of Greece SA (MTN) 2023/2034*	EUR	1 800 000			%	111,516	2 007 288,00	0,50
5,875 % National Bank of Greece SA (MTN) 2024/2035*	EUR	200 000	200 000		%	107,157	214 314,00	0,05
4,95 % New Immo Holding SA (MTN) 2025/2030	EUR	1 600 000	1 600 000		%	100,682	1 610 912,00	0,40
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	100 000			%	105,193	105 193,00	0,03
4,25 % Nexans SA (MTN) 2024/2030	EUR	900 000	500 000		%	103,413	930 717,00	0,23
4,125 % Nexans SA (MTN) 2024/2029	EUR	1 100 000			%	102,577	1 128 347,00	0,28
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	800 000			%	99,755	798 040,00	0,20
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029	EUR	1 000 000	600 000		%	96,291	962 910,00	0,24
5,814 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR	402 000	902 000	500 000	%	101,443	407 800,86	0,10
2,652 % Nissan Motor Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	1 500 000	1 500 000		%	99,761	1 496 415,00	0,37
6,375 % Nissan Motor Co., Ltd -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	500 000	500 000		%	102,674	513 370,00	0,13
6,375 % NN Group NV 2024/perpetual*	EUR	1 040 000	400 000		%	105,98	1 102 192,00	0,27
5,75 % NN Group NV 2025/perpetual*	EUR	593 000	593 000		%	101,937	604 486,41	0,15
2,50 % Nomad Foods Bondco Plc (MTN) 2021/2028	EUR	1 900 000			%	97,961	1 861 259,00	0,46
6,25 % OI European Group BV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	700 000			%	103,022	721 154,00	0,18
5,25 % OI European Group BV -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	200 000			%	103,172	206 344,00	0,05
5,375 % Olympus Water US Holding Corp. -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	112 000	1 000 000	888 000	%	93,347	104 548,64	0,03
6,125 % Olympus Water US Holding Corp. -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	1 358 000	1 358 000		%	99,44	1 350 395,20	0,34
7,75 % ONE Hotels GmbH -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	1 620 000	300 000		%	106,975	1 732 995,00	0,43
5,50 % Opal Bidco SAS -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	1 398 000	2 098 000	700 000	%	103,584	1 448 104,32	0,36
2,875 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	700 000		600 000	%	97,271	680 897,00	0,17
1,75 % Orsted AS 2019/3019*	EUR	1 000 000			%	95,97	959 700,00	0,24
5,25 % Orsted AS 2022/3022*	EUR	1 800 000			%	102,36	1 842 480,00	0,46
5,125 % Orsted AS 2024/3024*	EUR	1 500 000	600 000		%	102,561	1 538 415,00	0,38
4,75 % OVH Groupe SAS -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	600 000	896 000	296 000	%	99,989	599 934,00	0,15
4,125 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 291 000	1 791 000	500 000	%	100,771	1 300 953,61	0,32
5,375 % Perrigo Finance Unlimited Co. (MTN) 2024/2032	EUR	361 000			%	102,084	368 523,24	0,09
4,875 % Phoenix PIB Dutch Finance BV (MTN) 2024/2029	EUR	600 000			%	105,146	630 876,00	0,16
6,50 % Piaggio & C SpA (MTN) 2023/2030	EUR	800 000			%	105,839	846 712,00	0,21
6,375 % Picard Groupe SAS -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 000 000	1 000 000		%	104,29	1 042 900,00	0,26
5,00 % Piraeus Bank SA (MTN) 2024/2030*	EUR	1 200 000			%	105,584	1 267 008,00	0,31
4,625 % Piraeus Bank SA (MTN) 2024/2029*	EUR	179 000			%	103,999	186 158,21	0,05
7,25 % Piraeus Financial Holdings SA (MTN) 2024/2034*	EUR	500 000			%	109,705	548 525,00	0,14
5,375 % Piraeus Financial Holdings SA (MTN) 2024/2035*	EUR	495 000	200 000		%	104,643	517 982,85	0,13
5,514 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR	788 000			%	100,669	793 271,72	0,20
6,00 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	553 000			%	103,92	574 677,60	0,14
2,625 % Poste Italiane SpA 2021/perpetual*	EUR	800 000			%	96,062	768 496,00	0,19
5,375 % ProGroup AG -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	500 000		700 000	%	102,349	511 745,00	0,13
9,00 % Project Grand UK Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	400 000	400 000		%	104,653	418 612,00	0,10
3,50 % Prokon Regenerative Energien eG 2016/2030	EUR	88 751		17 750	%	98,195	87 148,82	0,02

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,75 % Proximus SADP 2024/perpetual*	EUR	500 000			%	101,509	507 545,00	0,13
5,25 % Prysmian SpA 2025/perpetual*	EUR	2 153 000	2 153 000		%	104,127	2 241 854,31	0,56
6,529 % Quicktop Holdco AB (MTN) 2025/2030*	EUR	1 100 000	1 100 000		%	102,694	1 129 634,00	0,28
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual*	EUR	1 100 000	300 000		%	96,908	1 065 988,00	0,26
4,625 % Redeia Corp., SA 2023/perpetual*	EUR	700 000			%	103,381	723 667,00	0,18
2,375 % Renault SA (MTN) 2020/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,925	1 998 500,00	0,50
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	600 000	600 000	1 000 000	%	98,396	590 376,00	0,15
5,25 % Rexel SA (MTN) 2023/2030	EUR	1 700 000	1 400 000		%	103,97	1 767 490,00	0,44
6,816 % Rino Mastroto Group SpA -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR	2 735 000	1 700 000		%	96,861	2 649 148,35	0,66
6,75 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 500 000	1 500 000		%	105,212	1 578 180,00	0,39
2,375 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2024/2026	EUR	1 000 000	1 200 000	900 000	%	98,886	988 860,00	0,25
2,25 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2024/2027	EUR	800 000	1 300 000	500 000	%	95,223	761 784,00	0,19
5,25 % Sampo Oyj 2025/perpetual*	EUR	324 000	324 000		%	99,727	323 115,48	0,08
4,375 % Samsonite Finco Sarl -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	892 000	892 000		%	99,963	891 669,96	0,22
4,50 % Schaeffle AG (MTN) 2024/2026	EUR	200 000			%	101,022	202 044,00	0,05
4,50 % Schaeffle AG (MTN) 2024/2030	EUR	600 000			%	102,641	615 846,00	0,15
4,25 % Schaeffle AG 2025/2028	EUR	500 000	500 000		%	102,207	511 035,00	0,13
5,375 % Schaeffler AG (MTN) 2025/2031	EUR	1 200 000	1 200 000		%	105,578	1 266 936,00	0,31
4,50 % Schaeffler AG (MTN) 2025/2032	EUR	700 000	700 000		%	100,317	702 219,00	0,17
5,87 % Seche Environnement SACA 2025/perpetual*	EUR	800 000	800 000		%	100,596	804 768,00	0,20
2,875 % SES SA 2021/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	98,339	491 695,00	0,12
9,75 % SIG Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 597 000	600 000		%	94,62	1 511 081,40	0,38
0,00 % Sigma Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000			%	14,698	146 980,00	0,04
7,875 % Société Générale SA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	300 000			%	108,262	324 786,00	0,08
2,875 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2021/2027	EUR	400 000			%	99,755	399 020,00	0,10
3,375 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2021/2029	EUR	400 000			%	96,748	386 992,00	0,10
5,375 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2024/2029	EUR	1 400 000		600 000	%	102,572	1 436 008,00	0,36
5,25 % SoftBank Group Corp. 2025/2029	EUR	1 746 000	2 246 000	500 000	%	101,707	1 775 804,22	0,44
5,875 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2025/2031	EUR	562 000	562 000		%	102,479	575 931,98	0,14
6,375 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2025/2033	EUR	472 000	472 000		%	102,863	485 513,36	0,12
4,00 % SSE Plc 2022/perpetual*	EUR	1 300 000			%	101,251	1 316 263,00	0,33
5,875 % Summer BC Holdco B SARL -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	208 000	208 000		%	92,512	192 424,96	0,05
10,00 % Summer BidCo BV -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	632 250	632 250		%	101,348	640 772,73	0,16
4,625 % Sunrise FinCo I BV -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	3 400 000	3 400 000		%	101,239	3 442 126,00	0,85
7,375 % Synthomer Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 900 000	1 900 000		%	88,719	1 685 661,00	0,42
10,25 % Takko Fashion GmbH -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	2 970 000	2 240 000	270 000	%	109,079	3 239 646,30	0,80
10,00 % Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2029	EUR	992 250	92 250	365 000	%	64,999	644 952,58	0,16
6,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	600 000			%	107,648	645 888,00	0,16
7,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	1 860 000	1 000 000		%	111,606	2 075 871,60	0,52
3,625 % Telecom Italia SpA (MTN) 2025/2030	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,58	2 011 600,00	0,50
2,502 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual*	EUR	500 000			%	98,925	494 625,00	0,12
2,376 % Telefonica Europe BV 2021/perpetual*	EUR	600 000			%	94,992	569 952,00	0,14
2,88 % Telefonica Europe BV 2021/perpetual*	EUR	1 400 000			%	97,93	1 371 020,00	0,34
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual*	EUR	1 400 000	1 000 000		%	108,445	1 518 230,00	0,38
6,135 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual*	EUR	900 000			%	106,729	960 561,00	0,24
6,75 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual*	EUR	1 700 000	800 000		%	110,679	1 881 543,00	0,47
5,752 % Telefonica Europe BV 2024/perpetual*	EUR	1 700 000	500 000		%	105,846	1 799 382,00	0,45
4,625 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	103,313	1 033 130,00	0,26
4,875 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	870 000	600 000		%	104,004	904 834,80	0,22
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual*	EUR	1 600 000			%	98,284	1 572 544,00	0,39
4,75 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2024/perpetual*	EUR	700 000			%	103,548	724 836,00	0,18
1,875 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 2015/2027	EUR	600 000	600 000		%	98,774	592 644,00	0,15
1,625 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 2016/2028	EUR	600 000			%	96,477	578 862,00	0,14
3,75 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2027	EUR	850 000	150 000		%	101,098	859 333,00	0,21
4,375 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2030	EUR	3 000 000	700 000		%	102,87	3 086 100,00	0,77
7,375 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2023/2029	EUR	634 000	500 000	366 000	%	112,835	715 373,90	0,18
7,875 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2023/2031	EUR	700 000			%	119,958	839 706,00	0,21
8,25 % Toucan FinCo Ltd Via Toucan FinCo Can, Inc. Via Toucan FinCo U S LLC -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	442 000	1 542 000	1 100 000	%	96,128	424 885,76	0,11
5,00 % TUI Cruises GmbH -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	102,785	1 027 850,00	0,26
4,75 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	1 400 000	1 400 000		%	102,073	1 429 022,00	0,35
2,731 % UniCredit SpA 2020/2032*	EUR	1 100 000			%	99,828	1 098 108,00	0,27
5,375 % UniCredit SpA (MTN) 2024/2034*	EUR	470 000			%	105,711	496 841,70	0,12
6,314 % United Group BV -Reg- (MTN) 2024/2029*	EUR	500 000	500 000		%	100,876	504 380,00	0,13
6,50 % United Group BV -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	500 000	500 000		%	102,414	512 070,00	0,13
5,375 % Valeo SE (MTN) 2022/2027	EUR	800 000		600 000	%	103,01	824 080,00	0,20
5,875 % Valeo SE (MTN) 2023/2029	EUR	500 000			%	107,656	538 280,00	0,13
4,50 % Valeo SE (MTN) 2024/2030	EUR	1 400 000			%	102,291	1 432 074,00	0,36
5,125 % Valeo SE (MTN) 2025/2031	EUR	200 000	200 000		%	103,282	206 564,00	0,05
4,625 % Valeo SE (MTN) 2025/2032	EUR	800 000	800 000		%	100,228	801 824,00	0,20
2,25 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual*	EUR	1 000 000			%	99,893	998 930,00	0,25
2,50 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual*	EUR	1 600 000			%	96,147	1 538 352,00	0,38
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual*	EUR	900 000	600 000		%	106,453	958 077,00	0,24
4,371 % Veolia Environnement SA 2025/perpetual*	EUR	400 000	400 000		%	101,693	406 772,00	0,10
7,125 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	400 000		400 000	%	102,789	411 156,00	0,10
5,25 % Verisure Midholding AB -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1 500 000	700 000		%	100,515	1 507 725,00	0,37

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,996 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	EUR	1 019 000	1 019 000		%	99,541	1 014 322,79	0,25
0,25 % VF Corp. (MTN) 2020/2028	EUR	900 000	900 000		%	92,405	831 645,00	0,21
0,625 % VF Corp. 2020/2032	EUR	500 000	500 000		%	79,581	397 905,00	0,10
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	500 000	500 000		%	100,127	500 635,00	0,12
3,00 % Vodafone Group Plc 2020/2080*	EUR	1 000 000			%	96,427	964 270,00	0,24
6,50 % Vodafone Group Plc (MTN) 2023/2084*	EUR	500 000			%	108,742	543 710,00	0,13
4,125 % Vodafone Group Plc (MTN) 2025/2055*	EUR	1 100 000	1 100 000		%	99,403	1 093 433,00	0,27
4,625 % Vodafone Group Plc (MTN) 2025/2055*	EUR	708 000	708 000		%	99,094	701 585,52	0,17
5,994 % Volkswagen International Finance NV 2025/perpetual*	EUR	700 000	700 000		%	103,581	725 067,00	0,18
3,50 % VZ Secured Financing BV -Reg- (MTN) 2022/2032	EUR	500 000			%	93,484	467 420,00	0,12
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	900 000			%	94,66	851 940,00	0,21
3,625 % Webuild SpA (MTN) 2020/2027	EUR	250 000			%	101,123	252 807,50	0,06
5,375 % Webuild SpA (MTN) 2024/2029	EUR	400 000			%	105,955	423 820,00	0,11
1,25 % Whirlpool Finance Luxembourg Sarl (MTN) 2016/2026	EUR	1 200 000	1 200 000		%	98,392	1 180 704,00	0,29
6,75 % Zegona Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	643 500	700 000	56 500	%	105,286	677 515,41	0,17
3,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2029	EUR	300 000			%	93,873	281 619,00	0,07
6,125 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	700 000	500 000		%	103,95	727 650,00	0,18
4,75 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2024/2029	EUR	2 300 000	500 000		%	99,887	2 297 401,00	0,57
7,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2025/2030	EUR	1 400 000	1 400 000		%	105,45	1 476 300,00	0,37
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	500 000		500 000	%	98,524	492 620,00	0,12
3,375 % Ziggo Bond Co., BV -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	2 650 000	2 200 000		%	89,207	2 363 985,50	0,59
2,875 % Ziggo BV -Reg- 2019/2030	EUR	800 000			%	94,743	757 944,00	0,19
8,625 % Arqiva Broadcast Finance Plc (MTN) 2025/2030	GBP	602 000	602 000		%	103,44	713 365,24	0,18
8,125 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2023/2030	GBP	500 000	500 000	1 000 000	%	104,416	598 086,50	0,15
7,594 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2022/2032*	GBP	300 000			%	104,631	359 590,80	0,09
8,875 % Barclays Plc 2022/perpetual*	GBP	400 000			%	105,13	481 740,99	0,12
9,25 % Barclays Plc 2023/perpetual*	GBP	800 000			%	107,969	989 500,48	0,25
8,375 % Barclays Plc 2025/perpetual*	GBP	386 000	386 000		%	107,242	474 219,22	0,12
6,375 % British Telecommunications Plc (MTN) 2025/2055*	GBP	1 322 000	1 322 000		%	102,265	1 548 764,62	0,38
6,875 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2033*	GBP	200 000			%	105,141	240 895,70	0,06
7,00 % Duce Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	659 000	659 000		%	101,302	764 769,18	0,19
8,125 % Edge Finco PLC -Reg- (MTN) 2024/2031	GBP	1 008 000	300 000		%	106,432	1 229 022,12	0,31
6,00 % Gatwick Airport Finance Plc (MTN) 2025/2030	GBP	658 000	658 000		%	100,237	755 580,77	0,19
8,50 % Lloyds Banking Group Plc 2023/perpetual*	GBP	200 000			%	105,844	242 506,39	0,06
8,75 % Market Bidco Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	841 000	841 000		%	98,742	951 316,12	0,24
7,875 % Nationwide Building Society 2025/perpetual*	GBP	200 000	200 000		%	105,684	242 139,80	0,06
7,50 % NatWest Group Plc 2025/perpetual*	GBP	462 000	462 000		%	103,8	549 371,68	0,14
7,625 % NatWest Group Plc 2025/perpetual***	GBP	605 000	605 000		%	104,299	722 873,76	0,18
3,625 % Pinewood Finco Plc -Reg- (MTN) 2021/2027	GBP	400 000			%	97,67	447 556,76	0,11
6,00 % Pinewood Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2030	GBP	1 030 000			%	100,796	1 189 343,94	0,30
3,50 % Premier Foods Finance Plc (MTN) 2021/2026	GBP	800 000			%	99,168	908 842,20	0,23
9,75 % Wolseley Group Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	1 150 000	1 150 000		%	97,267	1 281 416,48	0,32
9,375 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2023/perpetual*	USD	1 000 000			%	111,683	949 442,87	0,24
8,00 % Banco Santander SA 2024/perpetual*	USD	400 000			%	110,388	375 373,51	0,09
6,875 % Bell Telephone Co. of Canada or Bell Canada 2025/2055*	USD	1 000 000	1 000 000		%	103,322	878 364,09	0,22
6,875 % HSBC Holdings Plc 2024/perpetual*	USD	345 000			%	103,43	303 352,37	0,08
4,875 % ING Groep NV 2020/perpetual*	USD	600 000			%	97,084	495 200,05	0,12
7,50 % ING Groep NV 2023/perpetual*	USD	1 500 000			%	104,387	1 331 126,84	0,33
9,375 % Société Générale SA -Reg- 2022/perpetual*	USD	200 000			%	106,677	181 377,14	0,04
10,00 % Société Générale SA -Reg- 2023/perpetual*	USD	350 000			%	110,935	330 079,38	0,08
5,125 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2017/2027	USD	2 400 000	2 400 000		%	99,268	2 025 360,24	0,50
7,625 % Swedbank AB 2023/perpetual*	USD	400 000			%	104,932	356 820,43	0,09
7,00 % Vodafone Group Plc 2019/2079*	USD	500 000	500 000		%	105,557	448 682,17	0,11
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							6 350 331,88	1,58
Actions								
New Topco Shares	Unité	650			EUR	0	0,07	0,00
Titres portant intérêt								
4,75 % Axalta Coating Systems LLC ViA Axalta Coating Systems Dutch Holding B BV -144A- (MTN) 2020/2027	USD	150 000			%	100,018	127 541,40	0,03
5,625 % Constellium SE -144A- (MTN) 2020/2028	USD	300 000			%	100,095	255 279,18	0,06
6,375 % Graphic Packaging International LLC -144A- (MTN) 2024/2032	USD	500 000			%	101,947	433 337,45	0,11
7,50 % Nissan Motor Co., Ltd -144A- (MTN) 2025/2030**	USD	777 000	777 000		%	104,868	692 700,93	0,17
11,25 % Rakuten Group, Inc. -144A- 2024/2027	USD	600 000			%	106,975	545 651,45	0,14
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	3 600 000	3 400 000		%	99,675	3 050 496,36	0,76
7,50 % VZ Secured Financing BV -144A- (MTN) 2025/2033	USD	200 000	200 000		%	101,73	172 966,03	0,04
8,625 % Zegona Finance Plc -144A- (MTN) 2024/2029	USD	531 000		60 000	%	106,03	478 635,66	0,12
6,75 % ZF North America Capital, Inc. -144A- (MTN) 2024/2030	USD	400 000	400 000		%	98,868	336 199,84	0,08
7,50 % ZF North America Capital, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	300 000	300 000		%	100,975	257 523,51	0,07

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							8 956 511,20	2,23
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	595	11 082	11 038	EUR	15 052,96	8 956 511,20	2,23
Total du portefeuille-titres							393 318 764,28	97,69
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur valeurs mobilières							379,83	0,00
Warrants sur titres								
Warrants sur actions								
Call on Casino Guichard Perrachon 27/04/2029	Unité	759 660			EUR	0,001	379,83	0,00
Iqera Group	Unité	15 030			EUR	0,000	0,00	0,00
Dérivés sur devises							68 943,48	0,02
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 14,5 millions							-162 041,86	-0,04
EUR/USD 15,2 millions							230 985,34	0,06
Avoirs bancaires							2 546 896,51	0,63
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						2 053 525,40	0,51
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	238 621					273 360,29	0,07
Franc suisse	CHF	93 254					100 294,18	0,02
Dollar américain	USD	140 823					119 716,64	0,03
Autres éléments d'actif							6 940 081,78	1,73
Intérêts à recevoir							6 909 855,50	1,72
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							29 908,27	0,01
Autres actifs							318,01	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							20 933,85	0,01
Total des éléments d'actif***							403 058 041,59	100,12
Autres engagements							-236 519,32	-0,07
Engagements découlant des coûts							-236 519,32	-0,07
Engagements découlant d'opérations sur actions							-23 104,89	-0,01
Total des engagements							-421 666,07	-0,12
Actif du fonds							402 636 375,52	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	113,80
Classe FC50	EUR	108,74
Classe FD	EUR	96,30
Classe IC	EUR	112,21
Classe IC50	EUR	112,58
Classe LC	EUR	110,78
Classe LD	EUR	95,86
Classe NC	EUR	107,64
Classe TFC	EUR	113,79
Classe TFD	EUR	96,28
Classe XC	EUR	117,07
Classe XD	EUR	96,74
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	510 114,000
Classe FC50	Unité	1 406 985,519
Classe FD	Unité	317 060,000
Classe IC	Unité	107,000
Classe IC50	Unité	190 456,000
Classe LC	Unité	9 622,000
Classe LD	Unité	14 886,000
Classe NC	Unité	53 673,000
Classe TFC	Unité	193 076,258
Classe TFD	Unité	69 065,688
Classe XC	Unité	862 905,861
Classe XD	Unité	17 480,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
ICE BofA BB-B Rated Euro High Yield Constrained Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	93,918
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	111,497
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	101,812

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 62 609 150,39 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme
HSBC Continental Europe et Nomura Financial Products Europe GmbH.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
14,50 % AIR BALTIC Corp. -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	500 000	494 305,00	
4,25 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2031	EUR	900 000	923 319,00	
3,125 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	400 000	394 000,00	
5,375 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2024/2032	EUR	1 100 000	1 149 577,00	
3,375 % Durfy One BV (MTN) 2021/2028	EUR	400 000	400 960,00	
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055*	EUR	600 000	593 898,00	
7,00 % Explorer II AS (MTN) 2020/2025	EUR	407 484	324 463,21	
5,50 % Forvia SE (MTN) 2024/2031	EUR	349 000	361 508,16	
6,75 % INEOS Quattro Finance 2 Plc -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	700 000	520 296,00	
7,75 % Intrum Investments And Financing AB 2025/2027	EUR	378 558	360 811,20	
8,75 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	294 576,00	
7,625 % NatWest Group Plc 2025/perpetual*	GBP	605 000	722 873,77	
7,50 % Nissan Motor Co., Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	500 000	445 753,49	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			6 986 340,83	6 986 340,83
Parties contractantes des prêts de titres				
Banco Santander S.A., Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ et Jefferies GmbH.				
Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres			EUR	7 657 462,27
dont :				
Obligations			EUR	4 252 191,98
Actions			EUR	3 360 366,82
Avoirs bancaires			EUR	44 903,47

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franç suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	21 150 010,81
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	88 967,52
3. Revenus des prêts de titres	EUR	144 046,07
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 211,10
5. Autres revenus	EUR	2 731,07
dont :		
Autres	EUR	2 731,07
Total des revenus	EUR	21 384 544,37
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 656 426,87
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 637 814,68
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	11 275,11
Commission d'administration	EUR	-29 887,30
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-24 383,04
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-36 712,57
4. Taxe d'abonnement	EUR	-226 769,11
5. Autres dépenses	EUR	-109 623,25
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-43 213,82
Autres	EUR	-66 409,43
Total des dépenses	EUR	-2 053 914,84
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	19 330 629,53
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	3 495 308,98
Résultat des opérations de vente	EUR	3 495 308,98
V. Résultat de l'exercice	EUR	22 825 938,51

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,75 % par an,	classe FC50 0,44 % par an,
classe FD 0,74 % par an,	classe IC 0,48 % par an,
classe IC50 0,40 % par an,	classe LC 1,19 % par an,
classe LD 1,19 % par an,	classe NC 1,48 % par an,
classe TFC 0,73 % par an,	classe TFD 0,73 % par an,
classe XC 0,27 % par an,	classe XD 0,27 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,013 % par an,	classe FC50 0,013 % par an,
classe FD 0,013 % par an,	classe IC 0,013 % par an,
classe IC50 0,013 % par an,	classe LC 0,013 % par an,
classe LD 0,013 % par an,	classe NC 0,013 % par an,
classe TFC 0,012 % par an,	classe TFD 0,013 % par an,
classe XC 0,013 % par an,	classe XD 0,013 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 6 985,88 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	303 617 650,79
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-1 388 610,69
2. Encaissement (net)	EUR	84 009 575,84
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-2 286 297,89
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	19 330 629,53
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	3 495 308,98
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-4 141 881,04
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	402 636 375,52

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	3 495 308,98
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	2 394 870,74
Opérations de change (à terme)	EUR	19 088,43
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	1 081 349,81

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,19

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,75

DWS Invest ESG Euro High Yield

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,19

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,65

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds à la fin de l'exercice			
2025	EUR	402 636 375,52	
2024	EUR	303 617 650,79	
2023	EUR	232 123 176,79	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	113,80
	Classe FC50	EUR	108,74
	Classe FD	EUR	96,30
	Classe IC	EUR	112,21
	Classe IC50	EUR	112,58
	Classe LC	EUR	110,78
	Classe LD	EUR	95,86
	Classe NC	EUR	107,64
	Classe TFC	EUR	113,79
	Classe TFD	EUR	96,28
	Classe XC	EUR	117,07
	Classe XD	EUR	96,74
2024	Classe FC	EUR	108,79
	Classe FC50	EUR	103,67
	Classe FD	EUR	95,82
	Classe IC	EUR	106,98
	Classe IC50	EUR	107,25
	Classe LC	EUR	106,37
	Classe LD	EUR	95,38
	Classe NC	EUR	103,66
	Classe TFC	EUR	108,73
	Classe TFD	EUR	95,80
	Classe XC	EUR	111,39
	Classe XD	EUR	96,26
2023	Classe FC	EUR	101,24
	Classe FC50	EUR	-
	Classe FD	EUR	92,51
	Classe IC	EUR	99,30
	Classe IC50	EUR	99,47
	Classe LC	EUR	99,44
	Classe LD	EUR	92,09
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	101,19
	Classe TFD	EUR	92,48
	Classe XC	EUR	103,17
	Classe XD	EUR	92,91

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,87 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 27 192 579,09 euros.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG European Small/Mid Cap consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs européens de petite et moyenne taille (Mid Caps et Small Caps). Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % des actifs nets du compartiment sont investis dans des éléments d'actif qui satisfont aux caractéristiques environnementales et sociales promues.*

Au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2025, le portefeuille a enregistré une plus-value de 16,6 % par action (classe d'actions LD ; d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clos fin décembre 2025, le climat sur les marchés des capitaux a été marqué, d'une part, par des risques géopolitiques tels que la guerre qui perdure entre la Russie et l'Ukraine, l'escalade du conflit au Proche-Orient ainsi que la lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Chine, et, d'autre part, par une politique commerciale et douanière américaine imprévisible. D'autre part,

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1863262371	16,6 %	30,6 %	19,7 %
Classe FC	LU1863262025	17,5 %	33,6 %	24,3 %
Classe IC	LU2471129010	17,7 %	34,4 %	24,0 % ¹⁾
Classe ID	LU2357626097	17,7 %	34,4 %	4,7 % ¹⁾
Classe LC	LU1863262298	16,6 %	30,6 %	62,7 % ¹⁾
Classe NC	LU2357626170	16,0 %	28,7 %	2,1 % ¹⁾
Classe TFC	LU1932939488	17,5 %	33,6 %	24,3 %
Classe TFD	LU1932939645	17,5 %	33,6 %	24,3 %
Classe XC	LU1863262454	18,0 %	35,3 %	26,9 %
Classe USD LCH ²⁾	LU2357626253	19,3 %	39,1 %	11,4 % ¹⁾

¹⁾ Classe IC lancée le 31 mai 2022 / classe ID lancée le 24 août 2021 / classe LC lancée le 1^{er} octobre 2018 / classe NC lancée le 15 juillet 2021 / classe USD LCH lancée le 24 août 2021

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux ont enregistré des hausses de cours parfois notables au cours de la période sous revue, malgré des fluctuations importantes à certains moments, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs dans l'intelligence artificielle (IA)

et de solides bénéfices des entreprises.

Au cours de l'année 2025, les actions européennes ont nettement mieux évolué que les actions américaines par rapport à l'évolution de l'année précédente. Malgré les baisses des taux d'intérêt de la BCE et un accroissement des incertitudes du côté des investisseurs concernant les États-Unis, cette évolution a été soutenue également par une amélioration de la conjoncture en Europe, favorisée par l'annonce des pays européens quant à leur volonté d'investir davantage dans les infrastructures et la défense. Les titres composant le portefeuille du compartiment ont également bénéficié de ce contexte de placement positif.

Au niveau sectoriel, ce sont surtout les titres du secteur financier, qui ont globalement bénéficié d'une bonne évolution des activités et ont dépassé les

attentes, apportant une contribution réjouissante à la performance du compartiment DWS Invest ESG European Small/Mid Cap. D'autres contributions à la performance supérieures à la moyenne ont également pu être générées dans le secteur des valeurs industrielles. Dans ce domaine, la sélection des titres individuels s'est avérée avantageuse.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	5 969 030,41	2,32
Services de télécommunications	18 397 017,95	7,14
Biens de consommation durables	45 905 526,11	17,78
Énergie	5 091 051,84	1,97
Biens de consommation courante	29 490 694,36	11,44
Secteur financier	72 080 949,38	27,94
Matières premières	21 504 550,74	8,34
Industrie	38 303 442,99	14,85
Services aux collectivités	12 844 917,58	4,99
Total actions	249 587 181,36	96,77
2. Dérivés	-593,98	0,00
3. Avoirs bancaires	8 122 202,21	3,15
4. Autres éléments d'actif	423 282,09	0,16
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	107 184,61	0,04
II. Engagements		
1. Autres engagements	-297 260,62	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-33 259,37	-0,01
III. Actif du fonds	257 908 736,30	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							249 587 181,36	96,77
Actions								
Siegfried Holding AG	Unité	41 119	46 949	5 830	CHF	74,5	3 294 626,44	1,28
SIG Combibloc Group AG	Unité	602 587	636 829	34 242	CHF	11,39	7 381 605,73	2,86
Softwareone Holding AG	Unité	108 497	108 497		CHF	9,08	1 059 524,35	0,41
ALK-Abello A/S	Unité	112 160	72 309	34 030	DKK	227,2	3 412 000,50	1,32
Accor SA	Unité	91 891	64 778	104 969	EUR	47,95	4 406 173,45	1,71
Alstom SA	Unité	214 036	220 410	164 625	EUR	25,04	5 359 461,44	2,08
APERAM SA	Unité	215 726	71 482	84 437	EUR	35,44	7 645 329,44	2,96
ASR Nederland NV	Unité	40 152	42 452	53 270	EUR	60,76	2 439 635,52	0,95
Auto1 Group SE	Unité	192 998	167 266	51 713	EUR	27,3	5 268 845,40	2,04
Banca Mediolanum SpA	Unité	392 007	77 755	205 089	EUR	19,51	7 648 056,57	2,97
BAWAG Group AG	Unité	77 366	31 836	36 858	EUR	129	9 980 214,00	3,87
Bilfinger SE	Unité	33 981	39 089	23 650	EUR	107,4	3 649 559,40	1,41
BioMerieux	Unité	26 571	12 006	41 585	EUR	110	2 922 810,00	1,13
BPER BANCA	Unité	387 557	172 018	883 663	EUR	11,57	4 484 034,49	1,74
Cairn Homes Plc	Unité	446 817	53 128	181 408	EUR	2,075	927 145,28	0,36
Credito Emiliano SpA	Unité	126 594	20 575	71 493	EUR	15,32	1 939 420,08	0,75
CTP NV	Unité	300 213	69 006	148 771	EUR	17,76	5 331 782,88	2,07
De' Longhi SpA	Unité	36 678	42 082	5 404	EUR	36,6	1 342 414,80	0,52
EDP Renovaveis SA	Unité	492 127	501 121	8 994	EUR	12,04	5 925 209,08	2,30
Elia Group SA	Unité	35 306	50 829	38 682	EUR	110,1	3 887 190,60	1,51
Elis SA	Unité	233 690	91 769	98 906	EUR	24,26	5 669 319,40	2,20
Euronext NV	Unité	46 631	52 299	5 668	EUR	128,2	5 978 094,20	2,32
Fielmann Group AG	Unité	12 915	13 979	1 064	EUR	43,55	562 448,25	0,22
flatexDEGIRO AG	Unité	198 470	220 483	22 013	EUR	36,74	7 291 787,80	2,83
Fresenius Medical Care AG	Unité	111 665	129 348	17 683	EUR	40,76	4 551 465,40	1,76
GEA Group AG	Unité	69 007	115 388	46 381	EUR	57,8	3 988 604,60	1,55
Hellenic Telecommunications Organization SA	Unité	300 928	63 949	194 360	EUR	16,94	5 097 720,32	1,98
Ionos SE	Unité	23 881	20 597	186 405	EUR	26,75	638 816,75	0,25
Iveco Group NV	Unité	71 682	473 500	401 818	EUR	18,78	1 346 187,96	0,52
Jenoptik AG	Unité	53 593	57 377	3 784	EUR	19,57	1 048 815,01	0,41
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	192 214	58 009	81 828	EUR	20,28	3 898 099,92	1,51
Magnum Ice Cream Co.	Unité	156 018	156 018		EUR	13,384	2 088 144,91	0,81
Merlin Properties Socimi SA	Unité	349 986	205 169	496 331	EUR	12,44	4 353 825,84	1,69
Metso Outotec Oyj	Unité	280 238	307 379	27 141	EUR	15,005	4 204 971,19	1,63
National Bank of Greece SA	Unité	322 129	359 155	37 026	EUR	13,245	4 266 598,61	1,65
Nexans SA	Unité	54 771	26 326	35 246	EUR	126,6	6 934 008,60	2,69
Nexi SpA	Unité	1 167 082	509 692	466 191	EUR	4,223	4 928 587,29	1,91
Rexel SA	Unité	152 406	156 737	230 865	EUR	33,51	5 107 125,06	1,98
Shurgard Self Storage Ltd REIT	Unité	25 735	7 404	9 246	EUR	29,25	752 748,75	0,29
Siltronic AG	Unité	65 887	70 081	4 194	EUR	48,9	3 221 874,30	1,25
SPiE SA	Unité	103 791	20 793	86 280	EUR	48,94	5 079 531,54	1,97
TAG Immobilien AG	Unité	309 016	122 736	118 575	EUR	13,23	4 088 281,68	1,58
Tecnicas Reunidas SA	Unité	24 694	26 357	1 663	EUR	27,56	680 566,64	0,26
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Unité	334 715	69 251	342 990	EUR	9,06	3 032 517,90	1,18
TUI AG	Unité	90 581	84 818	79 794	EUR	8,984	813 779,70	0,32
Umicore SA	Unité	242 096	247 957	5 861	EUR	18,03	4 364 990,88	1,69
Unipol Assicurazioni SpA	Unité	157 450	164 462	7 012	EUR	20,53	3 232 448,50	1,25
Verisure Plc	Unité	188 392	195 188	6 796	EUR	14,16	2 667 630,72	1,03
Vienna Insurance Group AG	Unité	21 753	21 753		EUR	67,2	1 461 801,60	0,57
Zalando SE	Unité	173 954	163 015	252 433	EUR	25,34	4 407 994,36	1,71
Admiral Group Pmc	Unité	121 403	42 719	147 262	GBP	31,96	4 444 911,64	1,72
Beazley Plc	Unité	295 298	628 771	333 473	GBP	8,395	2 839 933,36	1,10
Cranswick Plc	Unité	56 840	18 803	20 423	GBP	50	3 255 749,75	1,26
Helios Towers Plc	Unité	536 485	590 843	54 358	GBP	1,668	1 025 133,85	0,40
Hochschild Mining Plc	Unité	402 156	402 156		GBP	5,185	2 388 747,56	0,93
JTC Plc	Unité	95 106	59 057	57 960	GBP	12,85	1 400 032,08	0,54
Marks & Spencer Group Plc	Unité	1 167 362	987 650	1 418 552	GBP	3,244	4 338 237,66	1,68
Mitie Group Plc	Unité	1 870 348	2 060 720	190 372	GBP	1,674	3 586 780,63	1,39
Persimmon Plc	Unité	341 989	180 956	279 683	GBP	13,55	5 308 580,10	2,06
Storebrand ASA	Unité	395 136	70 578	192 095	NOK	172,6	5 761 867,45	2,23
Subsea 7 SA	Unité	297 729	380 324	82 595	NOK	202,4	5 091 051,84	1,97
Telenor ASA	Unité	135 600	155 913	20 313	NOK	146,4	1 677 168,28	0,65
AcadeMedia AB	Unité	141 958	19 533	159 319	SEK	98,6	1 292 073,49	0,50
Boliden AB	Unité	71 578	71 578		SEK	514,4	3 398 841,79	1,32
NOBA Bank Group AB	Unité	153 591	164 105	10 514	SEK	118,3	1 677 262,13	0,65
SSAB AB	Unité	576 927	591 205	14 278	SEK	69,6	3 706 641,07	1,44
Teleperformance SE	Unité	1 188 816	700 124	340 450	SEK	39,46	4 330 341,55	1,68
Total du portefeuille-titres							249 587 181,36	96,77

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-593,98	0,00
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,1 million							-593,98	0,00
Avoirs bancaires							8 122 202,21	3,15
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						646 473,89	0,25
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	183 414					24 558,07	0,01
Couronne norvégienne	NOK	288 213					24 349,46	0,01
Couronne suédoise	SEK	269 492					24 876,95	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	18 811					21 548,99	0,01
Franc suisse	CHF	4 026					4 330,05	0,00
Dollar américain	USD	30 660					26 064,80	0,01
Dépôts à terme								
Avoirs en euros - (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale)	EUR	7 350 000					7 350 000,00	2,85
Autres éléments d'actif							423 282,09	0,16
Droits à dividende/à distribution							420 428,39	0,16
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							2 823,96	0,00
Autres actifs							29,74	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							107 184,61	0,04
Total des éléments d'actif*							258 239 850,27	100,12
Autres engagements							-297 260,62	-0,11
Engagements découlant des coûts							-283 200,90	-0,10
Autres engagements divers							-14 059,72	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur actions							-33 259,37	-0,01
Total des engagements							-331 113,97	-0,12
Actif du fonds							257 908 736,30	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	171,99
Classe IC	EUR	124,03
Classe ID	EUR	98,99
Classe LC	EUR	162,75
Classe LD	EUR	154,67
Classe NC	EUR	102,11
Classe TFC	EUR	188,30
Classe TFD	EUR	174,48
Classe XC	EUR	177,21
Classe USD LCH	USD	111,38

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	490 447,613
Classe IC	Unité	543 190,000
Classe ID	Unité	90 289,000
Classe LC	Unité	89 270,277
Classe LD	Unité	140 431,076
Classe NC	Unité	60 709,783
Classe TFC	Unité	14 369,737
Classe TFD	Unité	86 691,000
Classe XC	Unité	208 403,865
Classe USD LCH	Unité	370,005

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
50 % STOXX Europe Mid 200, 50 % STOXX Europe Small 200 (Net Return)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	87,921
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,539
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	96,842

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC et Nomura Financial Products Europe GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	6 874 727,08
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	152 857,01
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR	77 611,77
4. Autres revenus	EUR	577,94
Total des revenus	EUR	7 105 773,80
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 897 979,02
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 876 203,14
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	2 494,57
Commission d'administration	EUR	-24 270,45
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-13 363,82
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-27 803,63
4. Taxe d'abonnement	EUR	-88 769,85
5. Autres dépenses	EUR	-78 825,49
Total des dépenses	EUR	-2 106 741,81
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 999 031,99
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	8 507 461,45
Résultat des opérations de vente	EUR	8 507 461,45
V. Résultat de l'exercice	EUR	13 506 493,44

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 384 829,61 euros.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,86 % par an,	classe IC 0,67 % par an,
classe ID 0,67 % par an,	classe LC 1,61 % par an,
classe LD 1,61 % par an,	classe NC 2,11 % par an,
classe TFC 0,84 % par an,	classe TFD 0,86 % par an,
classe XC 0,45 % par an,	classe USD LCH 1,63 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 511 407,89 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	285 094 238,93
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-776 711,35
2. Décaissement (net)	EUR	-68 698 215,23
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	606 863,66
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 999 031,99
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	8 507 461,45
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	28 176 066,85
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	257 908 736,30

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	8 507 461,45
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	8 767 767,77
Opérations de change (à terme)	EUR	-278 860,85
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	18 554,53

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,11

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,96

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,41

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	257 908 736,30
2024		EUR	285 094 238,93
2023		EUR	334 846 902,72
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	171,99
	Classe IC	EUR	124,03
	Classe ID	EUR	98,99
	Classe LC	EUR	162,75
	Classe LD	EUR	154,67
	Classe NC	EUR	102,11
	Classe TFC	EUR	188,30
	Classe TFD	EUR	174,48
	Classe XC	EUR	177,21
	Classe USD LCH	USD	111,38
2024	Classe FC	EUR	146,38
	Classe IC	EUR	105,36
	Classe ID	EUR	86,06
	Classe LC	EUR	139,55
	Classe LD	EUR	134,49
	Classe NC	EUR	88,00
	Classe TFC	EUR	160,23
	Classe TFD	EUR	151,70
	Classe XC	EUR	150,20
	Classe USD LCH	USD	93,40
2023	Classe FC	EUR	145,85
	Classe IC	EUR	104,77
	Classe ID	EUR	86,90
	Classe LC	EUR	140,09
	Classe LD	EUR	135,86
	Classe NC	EUR	88,78
	Classe TFC	EUR	159,64
	Classe TFD	EUR	153,20
	Classe XC	EUR	149,04
	Classe USD LCH	USD	92,09

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,01 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 120 025,12 euros.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment est de réaliser un rendement en euro. À cet effet, il investit essentiellement dans des obligations d'État et d'entreprise libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro et principalement à taux d'intérêt variable. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.* Les produits dérivés peuvent également être utilisés comme outil dans la gestion du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes a enregistré une plus-value de 2,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'as-

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1965927921	2,7 %	11,9 %	10,3 %
Classe FC	LU1965927681	2,8 %	12,2 %	10,7 %
Classe IC	LU1965927848	2,9 %	12,4 %	11,1 %
Classe LD	LU2183924666	2,7 %	12,0 %	10,4 %
Classe NC	LU2679774708	2,4 %	4,2 % ¹⁾	–
Classe TFC	LU1965928069	2,8 %	12,2 %	10,8 %
Classe CHF ICH ²⁾	LU2096458232	0,5 %	4,8 %	2,9 %
Classe CHF RCH ²⁾	LU2059790340	0,5 %	4,8 %	2,9 %
Classe CHF TFCH ²⁾	LU2011205866	0,5 %	4,7 %	2,7 %
Classe GBP CH RD ³⁾	LU2066748810	4,9 %	17,7 %	19,2 %
Classe GBP ICH ³⁾	LU1965927764	4,9 %	17,9 %	19,1 %
Classe GBP LCH ³⁾	LU2066748901	4,8 %	17,4 %	18,3 %
Classe USD ICH ⁴⁾	LU1965928143	5,0 %	18,7 %	20,6 %
Classe USD LCH ⁴⁾	LU2066749032	4,9 %	18,3 %	19,6 %
Classe USD TFCH ⁴⁾	LU1965928226	4,9 %	18,5 %	20,1 %

¹⁾ Classe NC lancée le 28 juin 2024

²⁾ en CHF

³⁾ en GBP

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

souplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Le compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes a donné la priorité de placement aux obligations à taux d'intérêt variable dont les coupons sont ajustés généralement tous les trois mois

au taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Dans une optique de rendement, l'équipe de gestion du portefeuille s'est engagée principalement dans des obligations de prestataires de services financiers (Financials) et des obligations d'entreprise (Corporate Bonds) présentant des échéances courtes à moyennes. Dans ce contexte, les engagements en obligations d'entreprises ont été étendus sur fond d'afflux de capitaux notables. Fin décembre 2025, les instruments de taux détenus en portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre eux une note Investment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. En ce qui concerne sa répartition régionale,

le compartiment était globalement diversifié. Les investissements en Europe ont constitué la priorité de placement. Des instruments de taux d'Amérique du Nord et d'Australie ont complété le portefeuille. Les positions en devises étrangères détenues ont été couvertes contre l'euro.

En raison de l'orientation du portefeuille vers des échéances plus courtes, les revenus d'intérêts perçus sous forme de coupons ont constitué la principale composante des revenus du compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes. Le resserrement des primes de risque (Credit Spreads) des Corporate Bonds et Financials détenues en portefeuille a également contribué positivement au résultat de placement du compartiment.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi

qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	939 097 934,82	83,78
Administrations centrales	79 645 197,03	7,09
Administrations régionales	4 591 006,00	0,41
Total des obligations	1 023 334 137,85	91,28
2. Dérivés	2 237 093,87	0,20
3. Avoirs bancaires	86 292 543,28	7,70
4. Autres éléments d'actif	5 642 502,17	0,51
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	4 259 572,90	0,38
II. Engagements		
1. Autres engagements	-438 843,96	-0,05
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-240 374,64	-0,02
III. Actif du fonds	1 121 086 631,47	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							1 015 189 904,60	90,55
Titres portant intérêt								
2,626 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2024/2027*	EUR	4 000 000	1 000 000		%	100,372	4 014 880,00	0,36
2,49 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2025/2028*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,316	4 012 640,00	0,36
2,397 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,118	4 004 720,00	0,36
2,569 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2025/2029*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,069	4 002 760,00	0,36
2,875 % AIB Group PLC (MTN) 2020/2031*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,033	1 000 330,00	0,09
2,253 % Air Liquide Finance SA (MTN) 2025/2027*	EUR	1 400 000	1 400 000		%	100,064	1 400 896,00	0,12
3,50 % Argentum Netherlands BV for Zurich Insurance Co., Ltd (MTN) 2016/2046*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,406	2 008 120,00	0,18
2,40 % AT&T, Inc. 2025/2027*	EUR	5 578 000	5 578 000		%	100,134	5 585 474,52	0,50
3,054 % Athene Global Funding (MTN) 2024/2027*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,396	1 003 960,00	0,09
2,466 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd (MTN) 2024/2027*	EUR	3 500 000			%	100,229	3 508 015,00	0,31
2,564 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd (MTN) 2025/2027*	EUR	4 500 000	4 500 000		%	100,317	4 514 265,00	0,40
2,528 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2024/2027*	EUR	4 000 000	1 500 000		%	100,322	4 012 880,00	0,36
2,50 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2021/2031	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,991	999 910,00	0,09
2,764 % Banco Santander SA (MTN) 2021/2026*	EUR	3 000 000	1 400 000		%	100,047	3 001 410,00	0,27
2,602 % Bank of America Corp. (MTN) 2025/2028*	EUR	4 471 000	4 471 000		%	100,177	4 478 913,67	0,40
2,514 % Bank of America Corp. (MTN) 2025/2027*	EUR	4 979 000	4 979 000		%	100,068	4 982 385,72	0,44
2,674 % Bank of America Corp. (MTN) 2025/2029*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,047	4 001 880,00	0,36
2,479 % Bank of Montreal (MTN) 2024/2027*	EUR	3 000 000			%	100,19	3 005 700,00	0,27
2,722 % Bank of Montreal (MTN) 2025/2029*	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,065	3 202 080,00	0,28
2,393 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2024/2026*	EUR	1 900 000			%	100,052	1 900 988,00	0,17
2,564 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2024/2027*	EUR	2 500 000			%	100,288	2 507 200,00	0,22
2,828 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2025/2029*	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,437	3 213 984,00	0,29
2,664 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2025/2029*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,069	4 002 760,00	0,36
1,625 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2016/2026	EUR	500 000	500 000		%	99,967	499 835,00	0,04
2,375 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2016/2026	EUR	500 000	500 000		%	99,993	499 965,00	0,04
1,875 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2016/2026	EUR	800 000	800 000		%	99,469	795 752,00	0,07
3,875 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2022/2032*	EUR	1 500 000	1 500 000		%	101,238	1 518 570,00	0,13
2,716 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2024/2027*	EUR	3 000 000	1 100 000		%	100,399	3 011 970,00	0,27
2,359 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2024/2026*	EUR	4 500 000			%	100,094	4 504 230,00	0,40
2,589 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA 2024/2028*	EUR	3 000 000	1 500 000		%	100,161	3 004 830,00	0,27
2,549 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2025/2028*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,084	2 001 680,00	0,18
1,125 % Barclays Plc (MTN) 2021/2031*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,618	1 992 360,00	0,18
2,798 % Barclays Plc (MTN) 2024/2028*	EUR	4 000 000	2 000 000		%	100,373	4 014 920,00	0,36
3,148 % Barclays Plc (MTN) 2025/2029*	EUR	4 500 000	4 500 000		%	100,939	4 542 255,00	0,40
2,746 % Barclays Plc (MTN) 2025/2029*	EUR	3 500 000	3 500 000		%	100,025	3 500 875,00	0,31
1,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2021/2031*	EUR	6 400 000	6 400 000		%	99,042	6 338 688,00	0,56
1,375 % Bayerische Landesbank (MTN) 2021/2032*	EUR	200 000	200 000		%	97,181	194 362,00	0,02
2,636 % Bayerische Landesbank (MTN) 2024/2026*	EUR	4 000 000			%	100,065	4 002 600,00	0,36
2,514 % Belfius Bank SA (MTN) 2024/2027*	EUR	3 500 000			%	100,328	3 511 480,00	0,31
2,433 % Belfius Bank SA (MTN) 2024/2026*	EUR	3 000 000			%	100,018	3 000 540,00	0,27
2,633 % Belfius Bank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,096	3 002 880,00	0,27
2,245 % Berlin Hyp AG (MTN) 2024/2026*	EUR	2 100 000			%	100,018	2 100 378,00	0,19
2,248 % BMW Finance NV (MTN) 2024/2026*	EUR	1 500 000			%	100,013	1 500 195,00	0,13
2,356 % BMW Finance NV (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,062	4 002 480,00	0,36
2,236 % BMW International Investment BV (MTN) 2024/2026*	EUR	4 900 000	3 700 000		%	99,993	4 899 657,00	0,44
2,329 % BNP Paribas SA (MTN) 2024/2026*	EUR	2 900 000	500 000		%	100,027	2 900 783,00	0,26
2,779 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2029*	EUR	5 900 000	5 900 000		%	100,333	5 919 647,00	0,53
2,468 % BPCE SA (MTN) 2024/2026*	EUR	4 000 000			%	100,049	4 001 960,00	0,36
2,688 % BPCE SA (MTN) 2024/2027*	EUR	3 000 000	1 200 000		%	100,363	3 010 890,00	0,27
2,865 % CA Auto Bank SPA (MTN) 2024/2026*	EUR	3 300 000	800 000		%	100,049	3 301 617,00	0,29
2,804 % CA Auto Bank SPA (MTN) 2024/2027*	EUR	4 000 000			%	100,44	4 017 600,00	0,36
2,865 % CA Auto Bank SPA (MTN) 2025/2028*	EUR	2 500 000	2 500 000		%	100,575	2 514 375,00	0,22
0,00 % Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (MTN) 2020/2026	EUR	10 000 000	10 000 000		%	99,681	9 968 100,00	0,89
1,25 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2031*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,655	1 993 100,00	0,18
2,624 % CaixaBank SA (MTN) 2024/2028*	EUR	3 500 000	1 000 000		%	100,408	3 514 280,00	0,31
2,643 % CaixaBank SA (MTN) 2025/2029*	EUR	2 100 000	2 100 000		%	100,413	2 108 673,00	0,19
2,784 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2024/2027*	EUR	4 800 000	800 000		%	100,431	4 820 688,00	0,43
2,38 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2024/2026*	EUR	2 000 000			%	100,06	2 001 200,00	0,18
2,486 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2024/2026*	EUR	2 000 000			%	100,129	2 002 580,00	0,18
2,804 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2024/2028*	EUR	2 512 000			%	100,455	2 523 429,60	0,22
2,67 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2025/2028*	EUR	2 200 000	2 200 000		%	100,203	2 204 466,00	0,20

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,533 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,274	4 010 960,00	0,36
2,296 % Capgemini SE 2025/2027*	EUR	4 100 000	4 100 000		%	100,062	4 102 542,00	0,37
2,469 % Carlsberg Breweries AS (MTN) 2025/2027*	EUR	2 314 000	2 314 000		%	100,162	2 317 748,68	0,21
3,92 % Cassa Depositi e Prestiti SpA (MTN) 2019/2026*	EUR	1 000 000			%	101,295	1 012 950,00	0,09
2,404 % Caterpillar Financial Services AG (MTN) 2025/2027*	EUR	1 112 000	1 112 000		%	100,23	1 114 557,60	0,10
6,814 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030*	EUR	394 000	394 000		%	100,142	394 559,48	0,03
2,648 % Citigroup, Inc. (MTN) 2024/2028*	EUR	5 500 000	3 000 000		%	100,288	5 515 840,00	0,49
3,184 % Citigroup, Inc. 2025/2029*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	101,243	3 037 290,00	0,27
2,454 % Coca-Cola Europacific Partners Plc (MTN) 2025/2027*	EUR	973 000	973 000		%	100,153	974 488,69	0,09
1,375 % Commerzbank AG (MTN) 2021/2031*	EUR	1 900 000	1 900 000		%	98,929	1 879 651,00	0,17
2,729 % Commerzbank AG (MTN) 2024/2027*	EUR	5 000 000	1 100 000		%	100,108	5 005 400,00	0,45
2,574 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2028*	EUR	4 500 000	4 500 000		%	100,1	4 504 500,00	0,40
2,494 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,354	4 014 160,00	0,36
2,214 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2025/2026*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	99,967	2 999 010,00	0,27
2,64 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2023/2026*	EUR	4 200 000			%	100,373	4 215 666,00	0,38
2,591 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2024/2028*	EUR	5 000 000	2 000 000		%	100,164	5 008 200,00	0,45
2,85 % Crédit Agricole SA (MTN) 2016/2026	EUR	600 000	600 000		%	100,077	600 462,00	0,05
3,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2016/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,269	2 005 380,00	0,18
2,546 % Daimler Truck International Finance BV (MTN) 2025/2027*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,229	1 002 290,00	0,09
1,00 % Danone SA 2021/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	98,05	490 250,00	0,04
2,348 % Danone SA (MTN) 2025/2027*	EUR	2 600 000	2 600 000		%	100,095	2 602 470,00	0,23
2,669 % Danske Bank A/S (MTN) 2024/2027*	EUR	3 000 000	1 200 000		%	100,099	3 002 970,00	0,27
2,482 % Danske Bank A/S (MTN) 2024/2027*	EUR	4 000 000	1 000 000		%	100,123	4 004 920,00	0,36
2,516 % Danske Bank A/S (MTN) 2025/2028*	EUR	3 306 000	3 306 000		%	100,092	3 309 041,52	0,29
2,329 % Danske Bank A/S (MTN) 2025/2027*	EUR	2 370 000	2 370 000		%	100,033	2 370 782,10	0,21
2,255 % Danske Bank AS (MTN) 2024/2027*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,006	1 000 060,00	0,09
2,619 % Danske Bank AS (MTN) 2025/2029*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,309	5 015 450,00	0,45
2,522 % DekaBank Deutsche Girozentrale (MTN) 2025/2028*	EUR	3 900 000	3 900 000		%	100,238	3 909 282,00	0,35
2,315 % DekaBank Deutsche Girozentrale (MTN) 2024/2026*	EUR	2 600 000			%	99,995	2 599 870,00	0,23
5,625 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2031*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,379	4 015 160,00	0,36
2,676 % Deutsche Bank AG (MTN) 2024/2026*	EUR	2 000 000			%	100,022	2 000 440,00	0,18
2,619 % Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,094	4 003 760,00	0,36
2,375 % Diageo Finance Plc (MTN) 2014/2026	EUR	2 800 000	2 800 000		%	99,989	2 799 692,00	0,25
2,329 % Diageo Finance Plc 2024/2026*	EUR	4 000 000	1 500 000		%	100,06	4 002 400,00	0,36
3,625 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2027*	EUR	3 000 000	2 700 000		%	100,162	3 004 860,00	0,27
2,498 % DNB Bank ASA (MTN) 2025/2029*	EUR	2 500 000	2 500 000		%	100,149	2 503 725,00	0,22
2,514 % DSV Finance BV (MTN) 2024/2026*	EUR	1 727 000			%	100,229	1 730 954,83	0,15
2,704 % DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank Frankfurt Am Main (MTN) 2023/2026*	EUR	1 700 000			%	100,324	1 705 508,00	0,15
2,32 % DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank Frankfurt Am Main (MTN) 2024/2026*	EUR	1 400 000			%	100,007	1 400 098,00	0,12
2,566 % Federation des Caisses Desjardins du Quebec (MTN) 2024/2026*	EUR	2 200 000			%	100,022	2 200 484,00	0,20
2,459 % Federation des Caisses Desjardins du Quebec (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,164	4 006 560,00	0,36
0,00 % France Treasury Bill BTF 2025/2026	EUR	10 000 000	10 000 000		%	99,935	9 993 500,00	0,89
0,00 % France Treasury Bill BTF 2025/2026	EUR	5 765 766	5 765 766		%	99,775	5 752 793,03	0,51
0,00 % France Treasury Bill BTF 2025/2026	EUR	12 000 000	12 000 000		%	99,735	11 968 200,00	1,07
3,016 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2027*	EUR	4 000 000	1 000 000		%	100,551	4 022 040,00	0,36
2,838 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2025/2029*	EUR	4 500 000	4 500 000		%	100,508	4 522 860,00	0,40
2,762 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2025/2029*	EUR	4 369 000	4 369 000		%	100,096	4 373 194,24	0,39
2,812 % Hamburg Commercial Bank AG 2025/2027*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,339	2 006 780,00	0,18
2,418 % HSBC Continental Europe SA (MTN) 2024/2026*	EUR	5 000 000	1 400 000		%	100,082	5 004 100,00	0,45
2,692 % ING Bank NV (MTN) 2023/2026*	EUR	4 200 000	1 700 000		%	100,34	4 214 280,00	0,38
2,125 % ING Groep NV (MTN) 2020/2031*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	99,899	2 996 970,00	0,27
3,928 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2014/2026	EUR	1 500 000	1 500 000		%	101,036	1 515 540,00	0,13
6,046 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2020/2027*	EUR	500 000	500 000		%	104,946	524 730,00	0,05
5,479 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2022/2032*	EUR	400 000	400 000		%	110,024	440 096,00	0,04
2,621 % Intesa Sanpaolo SpA 2024/2027*	EUR	4 000 000			%	100,363	4 014 520,00	0,36
2,054 % Investitionsbank Berlin 2023/2026*	EUR	3 200 000			%	100,005	3 200 160,00	0,28
0,00 % Italy Buoni Ordinari del Tesoro BOT 2025/2026	EUR	6 000 000	6 000 000		%	99,94	5 996 400,00	0,53
0,00 % Italy Buoni Ordinari del Tesoro BOT 2025/2026	EUR	12 000 000	12 000 000		%	99,618	11 954 160,00	1,07
0,00 % Italy Buoni Ordinari del Tesoro BOT 2025/2026	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,863	3 994 520,00	0,36
0,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2020/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,873	1 997 460,00	0,18
2,603 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2020/2026*	EUR	900 000			%	100,166	901 494,00	0,08
2,753 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu -144A- (MTN) 2021/2029*	EUR	2 000 000			%	101,587	2 031 740,00	0,18
2,853 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu -144A- (MTN) 2022/2030*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	101,869	2 037 380,00	0,18
3,253 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu -144A- (MTN) 2023/2031*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	103,942	2 078 840,00	0,18
2,688 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2024/2028*	EUR	3 000 000	1 958 000		%	100,37	3 011 100,00	0,27
0,625 % KBC Group NV (MTN) 2021/2031*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	98,489	984 890,00	0,09
0,25 % KBC Group NV (MTN) 2021/2027*	EUR	2 000 000	1 800 000		%	99,661	1 993 220,00	0,18
2,724 % KBC Group NV (MTN) 2025/2028*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,268	4 010 720,00	0,36
2,621 % KBC Group NV (MTN) 2025/2029*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,013	4 000 520,00	0,36
2,425 % KBC IFIMA SA (MTN) 2024/2026*	EUR	3 500 000	2 000 000		%	100,043	3 501 505,00	0,31
2,625 % Klepierre SA (MTN) 2025/2028*	EUR	2 400 000	2 400 000		%	100,233	2 405 592,00	0,21
2,329 % Koninklijke Ahold Delhaize NV 2024/2026*	EUR	2 000 000	1 500 000		%	100,055	2 001 100,00	0,18

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,449 % La Doria SpA -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR	855 000	855 000		%	101,116	864 541,80	0,08
2,049 % Land Baden-Wuerttemberg 2024/2027*	EUR	1 600 000			%	99,946	1 599 136,00	0,14
2,037 % Land Berlin (MTN) 2025/2031*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,054	3 962 160,00	0,35
2,698 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2024/2026*	EUR	6 000 000	3 000 000		%	100,373	6 022 380,00	0,54
2,475 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2025/2027*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,156	5 007 800,00	0,45
2,688 % Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale (MTN) 2024/2026*	EUR	2 500 000			%	100,033	2 500 825,00	0,22
2,271 % Linde Plc (MTN) 2025/2027*	EUR	2 800 000	2 800 000		%	100,045	2 801 260,00	0,25
2,529 % Lloyds Bank Corporate Markets Plc (MTN) 2025/2028*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,185	2 003 700,00	0,18
2,776 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2024/2027*	EUR	3 000 000	2 380 000		%	100,087	3 002 610,00	0,27
2,705 % Lloyds Banking Group Plc (MTN) 2025/2028*	EUR	3 500 000	3 500 000		%	100,305	3 510 675,00	0,31
2,248 % L'Oreal SA (MTN) 2025/2027*	EUR	2 500 000	2 500 000		%	100,054	2 501 350,00	0,22
2,455 % Macquarie Bank Ltd 2024/2026*	EUR	3 000 000			%	100,216	3 006 480,00	0,27
2,426 % Macquarie Bank Ltd (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,216	3 006 480,00	0,27
2,229 % Macquarie Bank Ltd (MTN) 2025/2026*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	99,969	1 999 380,00	0,18
2,219 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2024/2026*	EUR	1 000 000			%	100,004	1 000 040,00	0,09
2,189 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2024/2026*	EUR	1 000 000			%	99,991	999 910,00	0,09
2,528 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2024/2027*	EUR	1 800 000			%	100,262	1 804 716,00	0,16
2,389 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,097	3 002 910,00	0,27
1,625 % Merck KGaA 2020/2080*	EUR	500 000	500 000		%	99,308	496 540,00	0,04
2,483 % Metropolitan Life Global Funding I (MTN) 2024/2026*	EUR	500 000			%	99,844	499 220,00	0,04
2,674 % Morgan Stanley 2024/2027*	EUR	3 000 000	1 000 000		%	100,11	3 003 300,00	0,27
3,00 % Morgan Stanley 2025/2028*	EUR	3 307 000	3 307 000		%	100,661	3 328 859,27	0,30
2,59 % Morgan Stanley (MTN) 2025/2029*	EUR	3 249 000	3 249 000		%	100,021	3 249 682,29	0,29
2,848 % Muenchener Hypothekbank eG (MTN) 2024/2027*	EUR	3 000 000	1 400 000		%	100,234	3 007 020,00	0,27
2,151 % Muenchener Hypothekbank eG (MTN) 2024/2026*	EUR	1 400 000			%	100	1 400 000,00	0,12
2,528 % National Bank of Canada (MTN) 2024/2026*	EUR	4 000 000	2 552 000		%	100,068	4 002 720,00	0,36
2,884 % National Bank of Canada (MTN) 2025/2029*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,617	3 018 510,00	0,27
2,605 % National Bank of Canada (MTN) 2025/2027*	EUR	3 500 000	3 500 000		%	100,13	3 504 550,00	0,31
2,43 % National Bank of Canada (MTN) 2025/2027*	EUR	3 873 000	3 873 000		%	100,046	3 874 781,58	0,34
2,659 % National Bank of Canada (MTN) 2025/2028*	EUR	2 553 000	2 553 000		%	100,075	2 554 914,75	0,23
2,865 % Nationwide Building Society (MTN) 2025/2029*	EUR	4 416 000	4 416 000		%	100,461	4 436 357,76	0,40
2,478 % Nationwide Building Society (MTN) 2025/2027*	EUR	1 501 000	1 501 000		%	100,26	1 504 902,60	0,13
3,005 % NatWest Markets Plc (MTN) 2023/2026*	EUR	3 000 000			%	100,024	3 000 720,00	0,27
2,629 % NatWest Markets Plc (MTN) 2024/2026*	EUR	6 000 000	3 000 000		%	100,009	6 000 540,00	0,53
2,446 % NatWest Markets Plc (MTN) 2024/2026*	EUR	4 400 000	2 600 000		%	100,101	4 404 444,00	0,39
2,578 % NatWest Markets Plc (MTN) 2025/2027*	EUR	2 400 000	2 400 000		%	100,274	2 406 576,00	0,21
2,629 % NatWest Markets Plc (MTN) 2025/2028*	EUR	3 772 000	3 772 000		%	100,427	3 788 106,44	0,34
2,479 % New York Life Global Funding (MTN) 2024/2027*	EUR	2 500 000			%	100,123	2 503 075,00	0,22
2,716 % Nordea Bank Abp (MTN) 2025/2029*	EUR	4 734 000	4 734 000		%	100,279	4 747 207,86	0,42
2,403 % Nordea Bank Abp (MTN) 2025/2027*	EUR	3 400 000	3 400 000		%	100,136	3 404 624,00	0,30
2,336 % Nordea Bank Abp (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,007	3 000 210,00	0,27
3,375 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2024/2026	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,306	4 012 240,00	0,36
2,366 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2027*	EUR	5 806 000	5 806 000		%	100,129	5 813 489,74	0,52
2,251 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2027*	EUR	4 054 000	4 054 000		%	100	4 054 000,00	0,36
2,521 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2027*	EUR	4 098 000	4 098 000		%	100,312	4 110 785,76	0,37
0,875 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2021/2031*	EUR	900 000	900 000		%	99,34	894 060,00	0,08
2,716 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2024/2026*	EUR	2 000 000			%	100,089	2 001 780,00	0,18
2,666 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2025/2027*	EUR	4 700 000	4 700 000		%	100,322	4 715 134,00	0,42
2,38 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2024/2027*	EUR	2 000 000			%	100,158	2 003 160,00	0,18
2,448 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2025/2027*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,153	5 007 650,00	0,45
1,75 % Orange SA (MTN) 2019/perpetual*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	98,64	3 945 600,00	0,35
2,724 % RCI Banque SA (MTN) 2024/2026*	EUR	2 000 000			%	100,183	2 003 660,00	0,18
2,519 % Robert Bosch Finance LLC (MTN) 2025/2026*	EUR	3 400 000	3 400 000		%	100,233	3 407 922,00	0,30
2,632 % Royal Bank of Canada (MTN) 2024/2028*	EUR	4 000 000	2 144 000		%	100,184	4 007 360,00	0,36
2,44 % Royal Bank of Canada 2024/2026*	EUR	4 000 000	2 340 000		%	100,118	4 004 720,00	0,36
2,39 % Royal Bank of Canada (MTN) 2025/2026*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,04	3 001 200,00	0,27
2,454 % Royal Bank of Canada (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,145	4 005 800,00	0,36
2,794 % Royal Bank of Canada (MTN) 2025/2029*	EUR	4 592 000	4 592 000		%	100,413	4 610 964,96	0,41
2,329 % Sanofi SA (MTN) 2025/2027*	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,152	3 204 864,00	0,29
2,665 % Santander Consumer Finance SA 2024/2026*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,033	1 000 330,00	0,09
2,185 % Santander U.K. Plc 2024/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,936	3 997 440,00	0,36
2,454 % Santander U.K. Plc (MTN) 2025/2027*	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,254	3 208 128,00	0,29
2,604 % Santander U.K. Plc (MTN) 2025/2028*	EUR	3 700 000	3 700 000		%	100,495	3 718 315,00	0,33
2,311 % Schneider Electric SE (MTN) 2025/2027*	EUR	2 600 000	2 600 000		%	100,085	2 602 210,00	0,23
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	300 000			%	100,376	301 128,00	0,03
2,366 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2025/2027*	EUR	3 100 000	3 100 000		%	100,191	3 105 921,00	0,28
2,43 % Skandinaviska Enskilda Banken AB 2024/2027*	EUR	4 000 000			%	100,207	4 008 280,00	0,36
2,504 % Société Générale SA (MTN) 2024/2026*	EUR	3 000 000			%	100,022	3 000 660,00	0,27
0,00 % Spain Letras del Tesoro 2025/2026	EUR	6 000 000	6 000 000		%	99,925	5 995 500,00	0,53
2,426 % Standard Chartered Bank (MTN) 2024/2026*	EUR	4 200 000	3 000 000		%	100,064	4 202 688,00	0,37
2,476 % Standard Chartered Bank (MTN) 2025/2027*	EUR	2 200 000	2 200 000		%	100,094	2 202 068,00	0,20
1,20 % Standard Chartered Plc (MTN) 2021/2031*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	98,769	1 975 380,00	0,18
2,078 % State of Bremen (MTN) 2022/2028*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	99,729	2 991 870,00	0,27

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,528 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2024/2027*	EUR	2 600 000			%	100,28	2 607 280,00	0,23
2,484 % Svenska Handelsbanken AB 2025/2028*	EUR	4 500 000	4 500 000		%	100,245	4 511 025,00	0,40
3,625 % Swedbank AB (MTN) 2022/2032*	EUR	3 500 000	3 500 000		%	101,123	3 539 305,00	0,32
2,499 % Swedbank AB (MTN) 2024/2027*	EUR	6 800 000	2 723 000		%	100,248	6 816 864,00	0,61
2,36 % Swedbank AB (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,053	4 002 120,00	0,36
2,37 % Swissscom Finance BV (MTN) 2025/2027*	EUR	1 700 000	1 700 000		%	100,138	1 702 346,00	0,15
5,074 % Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	1 059 000	1 059 000		%	100,916	1 068 700,44	0,09
3,875 % Telefonica Europe BV 2018/perpetual*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,278	1 002 780,00	0,09
2,341 % Thermo Fisher Scientific Finance I BV 2025/2027*	EUR	4 181 000	4 181 000		%	100,04	4 182 672,40	0,37
2,438 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2023/2026*	EUR	5 000 000	3 420 000		%	100,142	5 007 100,00	0,45
2,414 % Toronto-Dominion Bank 2024/2027*	EUR	2 600 000			%	100,181	2 604 706,00	0,23
2,401 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2024/2026*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,061	4 002 440,00	0,36
2,384 % Toronto-Dominion Bank 2024/2027*	EUR	1 981 000			%	100,232	1 985 595,92	0,18
2,614 % Toronto-Dominion Bank 2024/2027*	EUR	2 000 000			%	100,468	2 009 360,00	0,18
2,491 % Toyota Finance Australia Ltd (MTN) 2024/2026*	EUR	1 600 000			%	100,19	1 603 040,00	0,14
2,678 % Toyota Motor Finance Netherlands BV 2024/2027*	EUR	2 500 000			%	100,417	2 510 425,00	0,22
2,496 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2024/2026*	EUR	1 642 000			%	100,147	1 644 413,74	0,15
2,615 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2027*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,035	2 000 700,00	0,18
2,375 % UBS AG (MTN) 2024/2026*	EUR	5 000 000	2 600 000		%	100,058	5 002 900,00	0,45
2,446 % UBS AG 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,083	4 003 320,00	0,36
2,751 % UniCredit SpA (MTN) 2024/2028*	EUR	2 511 000			%	100,492	2 523 354,12	0,22
2,326 % Unilever Capital Corp. (MTN) 2025/2027*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,027	4 001 080,00	0,36
2,282 % Vinci SA (MTN) 2024/2026*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,035	5 001 750,00	0,45
2,359 % Vinci SA (MTN) 2025/2027*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,02	2 000 400,00	0,18
4,25 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	5 000 000	5 000 000		%	100,014	5 000 700,00	0,45
2,682 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2025/2028*	EUR	3 600 000	3 600 000		%	99,999	3 599 964,00	0,32
2,705 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2025/2027*	EUR	2 500 000	2 500 000		%	100,172	2 504 300,00	0,22
4,625 % Volkswagen International Finance NV 2014/perpetual*	EUR	1 200 000	1 200 000		%	100,331	1 203 972,00	0,11
2,434 % Volvo Treasury AB (MTN) 2024/2026*	EUR	6 000 000	3 500 000		%	100,09	6 005 400,00	0,54
2,454 % Volvo Treasury AB (MTN) 2024/2026*	EUR	2 000 000			%	100,15	2 003 000,00	0,18
2,419 % Volvo Treasury AB (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,132	3 003 960,00	0,27
2,453 % Volvo Treasury AB (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,155	3 004 650,00	0,27
2,408 % Volvo Treasury AB (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,045	3 001 350,00	0,27
2,859 % Vonovia SE (MTN) 2025/2027*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,209	3 006 270,00	0,27
2,489 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2025/2028*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,302	3 009 060,00	0,27
4,57 % Alphabet, Inc. 2025/2028*	USD	1 004 000	1 004 000		%	100,623	858 840,94	0,08
4,703 % American Express Co. (MTN) 2021/2026*	USD	1 100 000			%	100,308	938 015,52	0,08
4,814 % American Express Co. 2023/2026*	USD	600 000			%	100,016	510 155,41	0,04
5,037 % American Express Co. 2023/2027*	USD	1 100 000			%	100,12	936 257,46	0,08
4,822 % American Express Co. 2024/2027*	USD	1 000 000			%	100,133	851 253,66	0,08
4,998 % American Express Co. 2024/2028*	USD	871 000			%	100,439	743 707,74	0,07
4,89 % American Express Co. 2025/2029*	USD	1 500 000	1 500 000		%	100,091	1 276 344,92	0,11
5,01 % American Honda Finance Corp. 2023/2026*	USD	170 000			%	100,035	144 571,49	0,01
4,819 % American Honda Finance Corp. (MTN) 2024/2026*	USD	1 400 000			%	100,233	1 192 945,30	0,11
4,962 % American Honda Finance Corp. 2025/2027*	USD	3 000 000	3 000 000		%	100,408	2 560 774,50	0,23
4,927 % Athene Global Funding -Reg- 2025/2027*	USD	1 800 000	1 800 000		%	100,253	1 534 092,86	0,14
4,89 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	1 000 000			%	100,523	854 569,14	0,08
4,765 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	1 280 000			%	100,482	1 093 402,36	0,10
4,757 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	1 271 000			%	100,434	1 085 195,73	0,10
4,61 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2024/2026*	USD	1 400 000			%	100,176	1 192 266,90	0,11
4,743 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2025/2028*	USD	851 000	851 000		%	100,481	726 934,49	0,06
4,731 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2025/2028*	USD	783 000	783 000		%	100,227	667 157,33	0,06
5,536 % Banco Santander SA 2024/2028*	USD	3 000 000			%	100,718	2 568 680,65	0,23
5,212 % Banco Santander SA 2024/2028*	USD	1 600 000			%	100,589	1 368 208,36	0,12
5,04 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2027*	USD	800 000			%	100,227	681 642,22	0,06
5,103 % Bank of America Corp. (MTN) 2022/2028*	USD	1 500 000			%	100,595	1 282 771,85	0,11
4,897 % Bank of America Corp. 2025/2029*	USD	4 000 000	4 000 000		%	100,16	3 405 932,79	0,30
5,163 % Bank of America Corp. 2025/2029*	USD	1 326 000	1 326 000		%	100,726	1 135 447,03	0,10
4,764 % Bank of Montreal (MTN) 2021/2026*	USD	1 000 000			%	100,228	852 061,28	0,08
5,312 % Bank of Montreal 2023/2026*	USD	900 000			%	100,796	771 200,98	0,07
5,036 % Bank of Montreal 2024/2027*	USD	1 500 000			%	100,315	1 279 201,33	0,11
4,928 % Bank of Montreal 2025/2029*	USD	1 500 000	1 500 000		%	100,226	1 278 066,42	0,11
4,865 % Bank of Montreal 2025/2028*	USD	2 500 000	2 500 000		%	100,093	2 127 284,04	0,19
4,908 % Bank of New York Mellon Corp. 2024/2028*	USD	1 500 000			%	100,406	1 280 361,75	0,11
4,79 % Bank of New York Mellon Corp. 2025/2027*	USD	1 566 000	1 566 000		%	100,118	1 332 863,54	0,12
4,848 % Bank of New York Mellon Corp. 2025/2028*	USD	1 754 000	1 754 000		%	100,171	1 493 665,55	0,13
4,739 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2021/2026*	USD	800 000			%	100,072	680 588,07	0,06
4,754 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2021/2026*	USD	1 000 000			%	100,188	851 721,23	0,08
4,959 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2024/2027*	USD	614 000			%	100,456	524 355,73	0,05
5,132 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2024/2029*	USD	480 000			%	100,91	411 772,38	0,04
5,172 % Bank of Nova Scotia 2024/2028*	USD	1 700 000			%	100,447	1 451 669,18	0,13
5,49 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA -Reg- 2023/2026*	USD	900 000			%	100,545	769 280,55	0,07
5,202 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA -Reg- 2024/2027*	USD	710 000			%	100,655	607 540,83	0,05

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,126 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA -Reg- 2024/2028*	USD	1 019 000			%	100,76	872 859,03	0,08
5,303 % Banque Federative du Credit Mutuel SA -Reg- (MTN) 2025/2030*	USD	2 000 000	2 000 000		%	100,69	1 711 977,70	0,15
5,075 % Banque Federative du Credit Mutuel SA -Reg- 2025/2028*	USD	2 027 000	2 027 000		%	100,525	1 732 246,12	0,15
5,638 % Barclays Plc 2024/2028*	USD	880 000			%	100,978	755 424,74	0,07
5,131 % Barclays Plc 2025/2029*	USD	1 184 000	1 184 000		%	100,488	1 011 457,57	0,09
4,899 % BMW U.S. Capital LLC -Reg- 2025/2027*	USD	1 831 000	1 831 000		%	100,4	1 562 801,51	0,14
4,653 % BMW US Capital LLC -Reg- 2024/2026*	USD	500 000			%	100,151	425 703,34	0,04
4,854 % BMW US Capital LLC -Reg- 2024/2026*	USD	833 000			%	100,311	710 354,81	0,06
4,974 % BMW US Capital LLC -Reg- 2024/2027*	USD	1 200 000			%	100,558	1 025 840,02	0,09
6,06 % BPCE SA -Reg- 2023/2027*	USD	1 000 000			%	101,038	858 947,28	0,08
4,551 % Bristol-Myers Squibb Co. 2024/2026*	USD	330 000			%	100,047	280 672,44	0,02
5,049 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2024/2027*	USD	1 400 000			%	100,674	1 198 193,96	0,11
5,082 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2024/2027*	USD	1 700 000			%	100,28	1 449 255,69	0,13
4,81 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2025/2028*	USD	2 500 000	2 500 000		%	100,122	2 127 900,37	0,19
5,137 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2025/2029*	USD	2 400 000	2 400 000		%	100,53	2 051 108,76	0,18
4,616 % Caterpillar Financial Services Corp. 2024/2027*	USD	1 500 000			%	100,444	1 280 846,32	0,11
4,696 % Caterpillar Financial Services Corp. 2025/2028*	USD	3 000 000	3 000 000		%	100,582	2 565 212,15	0,23
5,239 % Charles Schwab Corp. (MTN) 2022/2027*	USD	1 100 000			%	100,74	942 055,30	0,08
5,239 % Citibank NA 2023/2026*	USD	1 000 000			%	100,668	855 801,82	0,08
4,756 % Citibank NA 2024/2026*	USD	814 000			%	100,197	693 363,36	0,06
4,772 % Citibank NA 2024/2027*	USD	4 000 000	2 500 000		%	100,196	3 407 156,96	0,30
4,851 % Citibank NA 2025/2027*	USD	2 113 000	2 113 000		%	100,431	1 804 051,99	0,16
5,187 % Citibank NA (MTN) 2025/2030*	USD	2 183 000	2 183 000		%	101,296	1 879 869,92	0,17
4,938 % Citigroup, Inc. (MTN) 2021/2027*	USD	900 000			%	100,135	766 143,60	0,07
5,344 % Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028*	USD	900 000			%	100,748	770 833,73	0,07
5,042 % Citigroup, Inc. 2025/2029*	USD	1 461 000	1 461 000		%	100,092	1 243 172,37	0,11
5,323 % Citigroup, Inc. (MTN) 2025/2031*	USD	1 568 000	1 568 000		%	100,322	1 337 285,10	0,12
5,114 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- (MTN) 2022/2027*	USD	1 000 000			%	100,697	856 048,36	0,08
4,53 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- 2024/2026*	USD	1 000 000			%	100,18	851 653,22	0,08
4,784 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- 2025/2028*	USD	2 000 000	2 000 000		%	100,468	1 708 203,15	0,15
4,999 % Cooperatieve Rabobank UA 2023/2026*	USD	1 150 000			%	100,487	982 402,56	0,09
4,886 % Cooperatieve Rabobank UA 2024/2027*	USD	1 150 000			%	100,443	981 972,40	0,09
4,69 % Cooperatieve Rabobank UA 2024/2026*	USD	1 071 000			%	100,225	912 530,32	0,08
4,973 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2024/2029*	USD	1 200 000			%	100,794	1 028 247,57	0,09
4,678 % Cooperatieve Rabobank UA 2025/2028*	USD	2 400 000	2 400 000		%	100,391	2 048 272,75	0,18
5,389 % Credit Agricole SA -Reg- 2023/2026*	USD	850 000			%	100,482	726 087,50	0,06
5,022 % Credit Agricole SA -Reg- 2024/2027*	USD	1 100 000			%	100,374	938 632,71	0,08
5,362 % Credit Agricole SA -Reg- 2024/2028*	USD	1 040 000			%	100,574	889 202,81	0,08
5,075 % Daimler Truck Finance North America LLC -Reg- 2024/2027*	USD	563 000			%	100,303	480 069,47	0,04
4,93 % Daimler Truck Finance North America LLC -Reg- 2025/2028*	USD	938 000	938 000		%	100,08	798 053,31	0,07
5,105 % DNB Bank ASA -Reg- (MTN) 2024/2030*	USD	1 500 000			%	101,183	1 290 269,93	0,11
4,711 % Eli Lilly & Co. 2025/2028*	USD	5 000 000	5 000 000		%	100,71	4 280 794,37	0,38
5,497 % Ford Motor Credit Co., LLC 2024/2026*	USD	1 300 000			%	100,297	1 108 442,22	0,10
6,145 % Ford Motor Credit Co., LLC 2025/2028*	USD	2 456 000	2 456 000		%	100,711	2 102 747,07	0,19
5,109 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2022/2027*	USD	1 000 000			%	100,174	851 602,21	0,08
5,398 % General Motors Financial Co., Inc. 2024/2027*	USD	1 000 000			%	100,596	855 189,73	0,08
5,139 % General Motors Financial Co., Inc. 2024/2027*	USD	1 300 000			%	100,292	1 108 386,97	0,10
4,648 % GlaxoSmithKline Capital Plc 2025/2027*	USD	1 967 000	1 967 000		%	100,301	1 677 225,24	0,15
4,893 % Goldman Sachs Bank USA 2024/2027*	USD	1 000 000			%	100,09	850 888,11	0,08
4,978 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2027*	USD	2 100 000	1 300 000		%	100,081	1 786 704,36	0,16
5,066 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2028*	USD	1 000 000			%	100,578	855 036,71	0,08
5,147 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2025/2031*	USD	1 026 000	1 026 000		%	100,316	874 982,43	0,08
5,362 % Goldman Sachs Group, Inc. 2025/2028*	USD	762 000	762 000		%	100,842	653 248,15	0,06
5,104 % Hewlett Packard Enterprise, Co. 2025/2028*	USD	3 387 000	3 387 000		%	100,302	2 888 062,29	0,26
5,62 % HSBC Holdings Plc 2023/2027*	USD	1 200 000			%	100,648	1 026 758,16	0,09
5,097 % HSBC Holdings Plc 2024/2028*	USD	958 000			%	100,465	818 204,88	0,07
5,345 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2024/2030*	USD	1 280 000			%	100,907	1 098 027,03	0,10
5,233 % HSBC Holdings Plc 2025/2029*	USD	1 475 000	1 475 000		%	100,356	1 258 395,42	0,11
5,617 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2025/2031*	USD	2 400 000	2 400 000		%	101,927	2 079 611,69	0,18
5,139 % HSBC USA, Inc. 2024/2027*	USD	710 000			%	100,566	607 003,63	0,05
5,159 % HSBC USA, Inc. 2025/2028*	USD	796 000	796 000		%	100,691	681 373,89	0,06
5,119 % ING Groep NV (MTN) 2021/2027*	USD	1 000 000			%	100,147	851 372,68	0,08
5,712 % ING Groep NV 2023/2027*	USD	1 200 000			%	100,715	1 027 441,66	0,09
5,12 % ING Groep NV 2025/2029*	USD	3 000 000	3 000 000		%	100,305	2 558 147,62	0,23
4,773 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2023/2026*	USD	600 000			%	100,064	510 400,25	0,04
4,979 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2023/2026*	USD	1 000 000			%	100,281	852 511,85	0,08
4,772 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2024/2027*	USD	1 300 000			%	100,548	1 111 216,18	0,10
4,958 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2021/2027*	USD	1 300 000			%	100,162	1 106 950,26	0,10
5,244 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2022/2028*	USD	700 000			%	100,786	599 763,48	0,05
5,272 % JPMorgan Chase & Co. 2024/2028*	USD	800 000			%	100,725	685 029,11	0,06
4,993 % JPMorgan Chase & Co. 2024/2028*	USD	800 000			%	100,465	683 260,86	0,06
5,003 % JPMorgan Chase & Co. 2024/2028*	USD	1 400 000			%	100,495	1 196 063,55	0,11
4,933 % JPMorgan Chase & Co. 2024/2028*	USD	709 000			%	100,426	605 304,87	0,05
4,87 % JPMorgan Chase & Co. 2025/2029*	USD	2 069 000	2 069 000		%	100,214	1 762 668,54	0,16
5,172 % JPMorgan Chase Bank NA 2023/2026*	USD	800 000			%	100,672	684 668,66	0,06
5,024 % Keurig Dr Pepper, Inc. 2024/2027*	USD	1 000 000			%	100,126	851 194,15	0,08

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,636 % Keurig Dr Pepper, Inc. 2025/2026*	USD	2 400 000	2 400 000		%	100,021	2 040 723,66	0,18
5,613 % Lloyds Banking Group Plc 2023/2027*	USD	800 000			%	100,664	684 614,25	0,06
5,684 % Lloyds Banking Group Plc 2024/2028*	USD	800 000			%	100,98	686 763,36	0,06
5,122 % Lloyds Banking Group Plc 2024/2028*	USD	1 935 000			%	100,518	1 653 509,04	0,15
5,216 % Lloyds Banking Group Plc 2025/2029*	USD	1 271 000	1 271 000		%	100,451	1 085 379,42	0,10
5,384 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2023/2026*	USD	790 000			%	100,396	674 256,69	0,06
5,372 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2023/2026*	USD	1 200 000			%	100,687	1 027 156,01	0,09
5,023 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	990 000			%	100,751	847 942,35	0,08
4,888 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2025/2028*	USD	870 000	870 000		%	100,476	743 127,54	0,07
5,034 % Macquarie Group Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027*	USD	700 000			%	100,253	596 591,67	0,05
4,769 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- 2024/2026*	USD	850 000			%	100,028	722 806,88	0,06
4,906 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- 2024/2027*	USD	1 600 000			%	100,353	1 364 998,29	0,12
5,037 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- 2025/2028*	USD	2 000 000	2 000 000		%	100,407	1 707 166,00	0,15
4,623 % Merck & Co., Inc. 2025/2027*	USD	1 225 000	1 225 000		%	100,61	1 047 753,22	0,09
4,713 % Merck & Co., Inc. 2025/2029*	USD	1 000 000	1 000 000		%	100,182	851 670,22	0,08
4,852 % Metropolitan Life Global Funding I -Reg- 2024/2027*	USD	793 000			%	100,382	676 722,78	0,06
4,766 % Metropolitan Life Global Funding I -Reg- 2025/2028*	USD	1 974 000	1 974 000		%	100,309	1 683 328,26	0,15
5,298 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2031*	USD	2 000 000	2 000 000		%	100,339	1 706 009,83	0,15
5,35 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2031*	USD	427 000	427 000		%	100,998	366 625,29	0,03
5,105 % Morgan Stanley (MTN) 2024/2028*	USD	1 300 000			%	100,464	1 110 287,84	0,10
5,464 % Morgan Stanley 2025/2029*	USD	1 600 000	1 600 000		%	101,288	1 377 716,13	0,12
5,221 % Morgan Stanley Bank NA 2023/2026*	USD	1 200 000			%	100,741	1 027 706,89	0,09
5,165 % Morgan Stanley Bank NA 2024/2028*	USD	1 100 000			%	100,578	940 540,38	0,08
4,936 % Morgan Stanley Bank NA 2024/2028*	USD	1 500 000			%	100,306	1 279 086,56	0,11
5,025 % Morgan Stanley Bank NA 2024/2028*	USD	1 750 000			%	100,419	1 493 948,78	0,13
4,774 % Morgan Stanley Bank NA 2024/2027*	USD	2 000 000			%	100,201	1 703 663,49	0,15
4,99 % Morgan Stanley Bank NA 2025/2029*	USD	1 184 000	1 184 000		%	100,376	1 010 330,24	0,09
4,74 % National Australia Bank Ltd -Reg- (MTN) 2022/2027*	USD	950 000			%	100,352	810 459,66	0,07
4,772 % National Australia Bank Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	837 000			%	100,408	714 456,09	0,06
4,668 % National Australia Bank Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	1 381 000			%	100,409	1 178 821,60	0,10
4,88 % National Australia Bank Ltd -Reg- (MTN) 2025/2030*	USD	1 366 000	1 366 000		%	100,941	1 172 195,55	0,10
4,794 % National Australia Bank Ltd -Reg- 2025/2028*	USD	1 250 000	1 250 000		%	100,548	1 068 477,09	0,09
5,133 % National Bank of Canada 2024/2027*	USD	594 000			%	100,251	506 240,54	0,04
5,346 % Nationwide Building Society -Reg- (MTN) 2022/2028*	USD	670 000			%	100,642	573 239,13	0,05
5,16 % Nationwide Building Society -Reg- 2025/2029*	USD	1 622 000	1 622 000		%	100,153	1 381 009,22	0,12
5,117 % Nationwide Building Society -Reg- (MTN) 2025/2030*	USD	2 877 000	2 877 000		%	99,959	2 444 801,09	0,22
5,316 % NatWest Group Plc 2024/2028*	USD	1 000 000			%	100,652	855 665,80	0,08
5,351 % NatWest Group Plc 2024/2028*	USD	1 135 000			%	101,051	975 030,59	0,09
5,163 % NatWest Group Plc 2025/2029*	USD	1 268 000	1 268 000		%	100,437	1 082 666,63	0,10
4,869 % NatWest Markets PLC -Reg- (MTN) 2021/2026*	USD	800 000			%	100,294	682 097,89	0,06
4,956 % NatWest Markets PLC -Reg- 2024/2027*	USD	1 300 000			%	100,52	1 110 906,73	0,10
5,196 % NatWest Markets PLC -Reg- (MTN) 2024/2029*	USD	1 300 000			%	100,899	1 115 095,29	0,10
5,065 % NatWest Markets PLC -Reg- 2025/2028*	USD	923 000	923 000		%	100,471	788 359,29	0,07
5,305 % NatWest Markets PLC -Reg- (MTN) 2025/2030*	USD	688 000	688 000		%	100,985	590 645,74	0,05
4,948 % New York Life Global Funding -Reg- 2025/2028*	USD	2 400 000	2 400 000		%	100,839	2 057 413,28	0,18
5,359 % Nomura Holdings, Inc. 2024/2027*	USD	1 200 000			%	100,715	1 027 441,66	0,09
4,859 % Nordea Bank Abp -Reg- 2024/2027*	USD	1 200 000			%	100,426	1 024 493,43	0,09
5,176 % Nordea Bank Abp- (MTN) 2024/2029*	USD	1 600 000			%	101,336	1 378 369,03	0,12
4,90 % Nordea Bank Abp -Reg- (MTN) 2025/2030*	USD	2 500 000	2 500 000		%	100,215	2 129 876,91	0,19
4,567 % Novartis Capital Corp. 2025/2028*	USD	2 091 000	2 091 000		%	100,451	1 785 624,20	0,16
5,171 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2028*	USD	840 000	840 000		%	100,988	721 158,66	0,06
4,812 % Oracle Corp. 2025/2028*	USD	1 053 000	1 053 000		%	98,783	884 285,18	0,08
4,842 % Paypal Holdings, Inc. 2025/2028*	USD	1 946 000	1 946 000		%	100,344	1 660 030,28	0,15
4,616 % PepsiCo Singapore Financing I Pte Ltd 2024/2027*	USD	1 200 000			%	100,354	1 023 758,92	0,09
4,454 % PepsiCo, Inc. 2023/2026*	USD	800 000			%	100,062	680 520,06	0,06
4,796 % Roche Holding AG -Reg- 2023/2026*	USD	1 200 000			%	100,525	1 025 503,37	0,09
4,605 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026*	USD	900 000			%	100,018	765 248,42	0,07
4,638 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026*	USD	1 600 000			%	100,096	1 361 502,59	0,12
4,642 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026*	USD	1 000 000			%	100,227	852 052,78	0,08
4,788 % Royal Bank of Canada (MTN) 2022/2027*	USD	800 000			%	100,356	682 519,55	0,06
4,862 % Royal Bank of Canada (MTN) 2024/2027*	USD	1 078 000			%	100,199	918 256,29	0,08
4,80 % Royal Bank of Canada (MTN) 2024/2027*	USD	1 000 000			%	100,218	851 976,27	0,08
4,94 % Royal Bank of Canada (MTN) 2024/2028*	USD	2 000 000			%	100,385	1 706 791,95	0,15
4,90 % Royal Bank of Canada (MTN) 2025/2029*	USD	1 800 000	1 800 000		%	100,196	1 533 220,63	0,14
5,725 % Santander Holdings USA Inc 2025/2029*	USD	1 465 000	1 465 000		%	101,001	1 257 896,95	0,11
5,185 % Santander UK Group Holdings Plc 2025/2029*	USD	842 000	842 000		%	99,971	715 595,98	0,06
4,709 % Siemens Funding BV -Reg- 2025/2028*	USD	2 542 000	2 542 000		%	100,357	2 168 727,48	0,19
5,066 % Skandinaviska Enskilda Banken AB -Reg- 2024/2027*	USD	510 000			%	100,559	435 986,35	0,04
5,74 % Société Générale SA -Reg- 2024/2028*	USD	1 000 000			%	100,75	856 498,92	0,08
5,16 % Société Générale SA -Reg- 2024/2027*	USD	1 571 000			%	100,333	1 339 990,59	0,12
5,50 % Societe Generale SA -Reg- 2025/2029*	USD	2 800 000	2 800 000		%	100,701	2 397 030,61	0,21
6,029 % Standard Chartered Plc -Reg- 2023/2027*	USD	800 000			%	100,684	684 750,27	0,06
6,078 % Standard Chartered Plc -Reg- (MTN) 2023/2028*	USD	1 000 000			%	101,422	862 211,75	0,08
5,226 % Standard Chartered Plc -Reg- 2024/2028*	USD	680 000			%	100,539	581 199,51	0,05
5,318 % Standard Chartered PLC -Reg- 2025/2029*	USD	1 176 000	1 176 000		%	100,828	1 008 022,53	0,09
5,734 % Standard Chartered Plc -Reg- (MTN) 2025/2031*	USD	2 529 000	2 529 000		%	102,31	2 199 625,17	0,20
4,526 % State Street Bank & Trust Co. 2024/2026*	USD	416 000			%	100,253	354 545,91	0,03
4,892 % State Street Corp. 2023/2026*	USD	1 000 000			%	100,331	852 936,91	0,08

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,713 % State Street Corp. 2024/2027*	USD	386 000			%	100,425	329 542,10	0,03
5,02 % State Street Corp. 2025/2028*	USD	845 000	845 000		%	100,672	723 181,27	0,06
5,834 % Stellantis Financial Services US Corp. -Reg- 2025/2028*	USD	3 604 000	3 604 000		%	100,42	3 076 711,43	0,27
4,973 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2022/2027*	USD	1 000 000			%	100,49	854 288,60	0,08
5,393 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. 2023/2026*	USD	320 000			%	100,521	273 456,68	0,02
5,269 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2024/2029*	USD	1 200 000			%	101,136	1 031 736,48	0,09
5,142 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2030*	USD	3 400 000	3 400 000		%	100,426	2 902 731,38	0,26
5,299 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2023/2026*	USD	320 000			%	100,153	272 455,58	0,02
5,302 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2023/2026*	USD	700 000			%	100,587	598 579,26	0,05
5,156 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2024/2027*	USD	778 000			%	100,964	667 771,55	0,06
4,922 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2025/2028*	USD	285 000	285 000		%	100,238	242 861,69	0,02
4,803 % Svenska Handelsbanken AB -Reg- 2025/2028*	USD	1 695 000	1 695 000		%	100,494	1 448 076,82	0,13
5,524 % Swedbank AB -Reg- 2023/2026*	USD	1 000 000			%	100,52	854 543,64	0,08
5,091 % Swedbank AB -Reg- (MTN) 2024/2029*	USD	619 000			%	101,233	532 714,51	0,05
4,746 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2021/2026*	USD	1 000 000			%	100,176	851 619,22	0,08
5,163 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2023/2026*	USD	800 000			%	100,446	683 131,64	0,06
4,829 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2024/2027*	USD	2 000 000			%	100,355	1 706 281,87	0,15
5,158 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2024/2029*	USD	1 400 000			%	100,731	1 198 872,36	0,11
4,947 % Toyota Motor Credit Corp. 2023/2026*	USD	1 000 000			%	100,251	852 256,81	0,08
4,589 % UnitedHealth Group, Inc. 2024/2026*	USD	532 000			%	100,134	452 871,47	0,04
5,17 % Volkswagen Group of America Finance LLC -Reg- 2025/2027*	USD	3 000 000	3 000 000		%	100,357	2 559 473,82	0,23
4,85 % Wells Fargo & Co. 2025/2028*	USD	1 645 000	1 645 000		%	100,18	1 400 969,55	0,12
5,024 % Wells Fargo & Co. 2025/2029*	USD	3 146 000	3 146 000		%	100,028	2 675 235,81	0,24
4,709 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2021/2026*	USD	1 000 000			%	100,131	851 236,66	0,08
4,895 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2024/2029*	USD	1 800 000			%	100,856	1 543 320,09	0,14
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							6 014 658,68	0,54
Titres portant intérêt								
5,902 % ABN AMRO Bank NV 2023/2027*	USD	800 000			%	100,864	685 974,45	0,06
5,189 % ABN AMRO Bank NV -Reg- 2024/2028*	USD	3 000 000			%	100,363	2 559 626,84	0,23
4,664 % Commonwealth Bank of Australia -144A- (MTN) 2021/2026*	USD	1 000 000			%	100,158	851 466,19	0,08
4,894 % Commonwealth Bank of Australia -144A- 2023/2026*	USD	1 000 000			%	100,131	851 236,66	0,08
4,867 % Principal Life Global Funding II -144A- 2025/2028*	USD	1 253 000	1 253 000		%	100,108	1 066 354,54	0,09
Valeurs non cotées							2 129 574,57	0,19
Titres portant intérêt								
5,056 % American Express Co. 2024/2028*	USD	1 050 000			%	100,542	897 467,20	0,08
5,222 % Crédit Agricole SA -144A- 2025/2029*	USD	1 444 000	1 444 000		%	100,369	1 232 107,37	0,11
Total du portefeuille-titres							1 023 334 137,85	91,28
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises Créances/dettes							2 222 448,19	0,20
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 12,7 millions							-14 105,14	0,00
GBP/EUR 8,0 millions							100 596,35	0,01
USD/EUR 1,7 million							-25 423,88	0,00
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,4 million							-1 231,07	0,00
GBP/EUR 0,1 million							1 336,35	0,00
USD/EUR 0,1 million							-45,24	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 308,6 millions							2 161 320,82	0,19

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Swaps							14 645,68	0,00
Créances/dettes								
Credit Default Swaps								
Protection Seller								
Barclays Bond / 1 % / 20/06/2026 (OTC) (CIT)	Unité	4 000 000	4 000 000				14 645,68	0,00
Avoirs bancaires							86 292 543,28	7,70
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						332 689,01	0,03
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	843					965,83	0,00
Franc suisse	CHF	929					998,55	0,00
Dollar américain	USD	1 009 136					857 889,89	0,08
Dépôts à terme								
Avoirs en euros – (Caisse Nationale Credit Agr)	EUR						85 100 000,00	7,59
Autres éléments d'actif							5 642 502,17	0,51
Intérêts à recevoir							4 882 943,63	0,44
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							461 028,97	0,04
Autres actifs							298 529,57	0,03
À recevoir au titre d'opérations sur actions							4 259 572,90	0,38
Total des éléments d'actif**							1 121 806 655,40	100,07
Autres engagements							-438 843,96	-0,05
Engagements découlant des coûts							-438 843,96	-0,05
Engagements découlant d'opérations sur actions							-240 374,64	-0,02
Total des engagements							-720 023,93	-0,07
Actif du fonds							1 121 086 631,47	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH	CHF	102,67
Classe CHF RCH	CHF	102,58
Classe CHF TFCH	CHF	103,38
Classe FC	EUR	110,92
Classe IC	EUR	111,43
Classe LC	EUR	110,33
Classe LD	EUR	99,83
Classe NC	EUR	104,23
Classe TFC	EUR	110,96
Classe GBP CH RD	GBP	120,42
Classe GBP ICH	GBP	121,51
Classe GBP LCH	GBP	119,42
Classe USD ICH	USD	125,44
Classe USD LCH	USD	121,91
Classe USD TFCH	USD	124,84
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH	Unité	31 779,000
Classe CHF RCH	Unité	7 480,000
Classe CHF TFCH	Unité	84 470,626
Classe FC	Unité	1 028 059,179
Classe IC	Unité	1 352 321,000
Classe LC	Unité	4 440 891,464
Classe LD	Unité	382 498,475
Classe NC	Unité	2 355 916,000
Classe TFC	Unité	526 086,452
Classe GBP CH RD	Unité	182,340
Classe GBP ICH	Unité	86,000
Classe GBP LCH	Unité	66 588,000
Classe USD ICH	Unité	1 001,000
Classe USD LCH	Unité	4 031,000
Classe USD TFCH	Unité	8 277,580

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,001
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,003
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,002

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 271 863 425,89 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

CIT = Citibank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Crédit Agricole CIB und Commerzbank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, UBS AG et BNP Paribas S.A.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franç suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	32 194 382,23	
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	19 170,91	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	3 828 177,42	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-21 141,17	
5. Autres revenus	EUR	516,06	
dont :			
Autres	EUR	516,06	
Total des revenus	EUR	36 021 105,45	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion.	EUR	-2 200 165,19	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-2 466 556,57	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	326 753,01	
Commission d'administration	EUR	-60 361,63	
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-58 250,76	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-69 205,16	
4. Taxe d'abonnement	EUR	-519 901,22	
5. Autres dépenses	EUR	-363 595,24	
dont :			
Frais de distribution	EUR	-288 733,95	
Autres	EUR	-74 861,29	
Total des dépenses	EUR	-3 211 117,57	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	32 809 987,88	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	15 249 754,71	
Résultat des opérations de vente	EUR	15 249 754,71	
V. Résultat de l'exercice	EUR	48 059 742,59	

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH 0,13 % par an,	classe CHF RCH 0,15 % par an,
classe CHF TFCH 0,19 % par an,	classe FC 0,16 % par an,
classe IC 0,10 % par an,	classe LC 0,24 % par an,
classe LD 0,23 % par an,	classe NC 0,59 % par an,
classe TFC 0,16 % par an,	classe GBP CH RD 0,19 % par an,
classe GBP ICH 0,14 % par an,	classe GBP LCH 0,27 % par an,
classe USD ICH 0,13 % par an,	classe USD LCH 0,26 % par an,
classe USD TFCH 0,19 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 10 867,00 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	690 931 392,39
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-790 298,23
2. Encaissement (net)	EUR	405 892 734,98
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-4 483 521,56
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	32 809 987,88
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	15 249 754,71
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-18 523 418,70
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	1 121 086 631,47

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	15 249 754,71
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	988 946,60
Opérations de change (à terme)	EUR	-34 539,48
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	14 295 347,59

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF RCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,01

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD ICH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	1 121 086 631,47
2024		EUR	690 931 392,39
2023		EUR	417 062 885,34
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe CHF ICH	CHF	102,67
	Classe CHF RCH	CHF	102,58
	Classe CHF TFCH	CHF	103,38
	Classe FC	EUR	110,92
	Classe IC	EUR	111,43
	Classe LC	EUR	110,33
	Classe LD	EUR	99,83
	Classe NC	EUR	104,23
	Classe TFC	EUR	110,96
	Classe GBP CH RD	GBP	120,42
	Classe GBP ICH	GBP	121,51
	Classe GBP LCH	GBP	119,42
	Classe USD ICH	USD	125,44
	Classe USD LCH	USD	121,91
2024	Classe USD TFCH	USD	124,84
	Classe CHF ICH	CHF	102,12
	Classe CHF RCH	CHF	102,07
	Classe CHF TFCH	CHF	102,91
	Classe FC	EUR	107,90
	Classe IC	EUR	108,34
	Classe LC	EUR	107,42
	Classe LD	EUR	101,51
	Classe NC	EUR	101,83
	Classe TFC	EUR	107,95
	Classe GBP CH RD	GBP	114,81
	Classe GBP ICH	GBP	115,79
	Classe GBP LCH	GBP	113,95
	Classe USD ICH	USD	119,47
2023	Classe USD LCH	USD	116,27
	Classe USD TFCH	USD	118,98
	Classe CHF ICH	CHF	100,19
	Classe CHF RCH	CHF	100,08
	Classe CHF TFCH	CHF	100,90
	Classe FC	EUR	103,17
	Classe IC	EUR	103,51
	Classe LC	EUR	102,78
	Classe LD	EUR	101,24
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	103,20
	Classe GBP CH RD	GBP	108,25
	Classe GBP ICH	GBP	109,12
	Classe GBP LCH	GBP	107,55
	Classe USD ICH	USD	112,38
	Classe USD LCH	USD	109,49
	Classe USD TFCH	USD	111,95

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,86 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 331 741 847,82 euros.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement est de réaliser une croissance du capital. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays émergent ou exerçant leur principale activité commerciale dans des pays émergents ou qui, en tant que société holding, détiennent principalement des participations d'entreprises ayant leur siège dans des pays émergents. Une entreprise réalisant une partie importante de ses bénéfices ou de ses revenus dans un pays émergent est considérée comme exerçant son activité principale dans ce pays. Sont considérés comme pays émergents les pays figurant dans MSCI Emerging Markets Index ou Emerging Markets Database (EMDB) de Standard & Poor's. Il s'agit également des pays classés par la Banque mondiale comme pays à faible ou moyen revenu (dont les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure et à revenu intermédiaire, tranche inférieure), même s'ils ne figurent ni à l'indice MSCI Emerging Markets ni à l'EMDB, mais ne peuvent pas être intégrés à l'indice MSCI World. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % de l'actif net du compartiment sont investis dans des éléments d'actif répondant aux critères environnementaux et sociaux promus.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1984220373	17,6 %	38,7 %	17,7 %
Classe FC	LU1984219524	18,5 %	41,9 %	22,4 %
Classe IC	LU2922060467	18,9 %	18,5 % ¹⁾	–
Classe LCH (P)	LU2540616625	29,4 %	49,8 %	53,4 % ¹⁾
Classe LD	LU1984221009	17,6 %	38,7 %	17,7 %
Classe MFC	LU2352398098	19,0 %	43,5 %	21,9 % ¹⁾
Classe NC	LU2540616898	17,0 %	36,6 %	37,5 % ¹⁾
Classe PFC	LU2540616971	17,1 %	36,8 %	37,8 % ¹⁾
Classe TFC	LU1984221934	18,5 %	41,8 %	22,3 %
Classe TFCH (P)	LU2540617193	30,5 %	53,7 %	57,6 % ¹⁾
Classe TFD	LU2540617276	18,6 %	42,0 %	43,2 % ¹⁾
Classe GBP FD50 ²⁾	LU2540616468	25,1 %	41,0 %	46,6 % ¹⁾
Classe GBP TFD ²⁾	LU2540616542	24,8 %	39,9 %	45,5 % ¹⁾
Classe JPY FC ³⁾	LU2645748463	33,3 %	52,0 % ¹⁾	–
Classe USD FC ⁴⁾	LU2540617359	34,0 %	56,1 %	61,4 % ¹⁾
Classe USD FD50 ⁴⁾	LU2540617433	34,3 %	57,1 %	62,5 % ¹⁾
Classe USD LC ⁴⁾	LU2540617516	33,0 %	52,6 %	57,7 % ¹⁾
Classe USD LD ⁴⁾	LU2540617607	33,0 %	52,6 %	57,7 % ¹⁾
Classe USD TFC ⁴⁾	LU2540617789	34,0 %	56,1 %	61,4 % ¹⁾

¹⁾ Classe IC lancée le 2 décembre 2024 / classes LCH (P), NC, PFC, TFCH (P), TFD, GBP FD50, GBP TFD, USD FC, USD FD50, USD LC, USD LD et USD TFC lancées le 24 novembre 2022 / classe MFC lancée le 17 août 2021 / classe JPY FC lancée le 31 juillet 2023

²⁾ en GBP

³⁾ en JPY

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 17,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine

qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer

de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entretemps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

En ce qui concerne la répartition géographique des actions, le compartiment était plus fortement pondéré en Asie que dans les autres pays émergents. L'équipe de gestion du portefeuille a évalué positivement cette région, car elle s'est caractérisée par des fondamentaux généralement plus stables, comme une dynamique de croissance structurellement meilleure. Les répercussions de la politique du gouvernement américain sur le commerce mondial ont été suivies de près, tandis que les pays émergents ont bien géré les turbulences provoquées par les hausses de droits de douane après le « Liberation Day » en avril 2025. De plus, l'affaiblissement du dollar américain a soutenu les pays émergents.

L'accent a été mis sur la Chine, l'Inde, Taïwan et la Corée du Sud. Dans ce cadre, la conjoncture économique défavorable en Chine due à la faiblesse persistante du secteur de l'immobilier a incité l'équipe de gestion du portefeuille à agir de manière sélective. Les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont poursuivies, les États-Unis imposant des restrictions plus sévères sur les exportations de technologie des semi-conducteurs vers la Chine, tandis que la Chine poursuivait ses efforts en matière d'autosuffisance technologique. Les entreprises biotechnologiques et pharmaceutiques chinoises actives à l'échelle mondiale ont surpris le marché avec des accords de licence pour des médicaments innovants, démontrant ainsi la position de leader de la Chine en matière de recherche et développement. Les actions chinoises ont enregistré une performance

globale positive sur l'année jusqu'à la fin de la période sous revue, grâce aux secteurs des technologies, des communications et de la santé, bien que le marché se soit consolidé au quatrième trimestre 2025 après trois premiers trimestres solides. L'Inde a apporté une contribution négative au cours de la période sous revue, principalement en raison des positions dans les secteurs des technologies de l'information, de la santé et de l'industrie. L'équipe de gestion du portefeuille a maintenu son attitude positive à long terme vis-à-vis de l'Inde, mais a continué de prendre en compte les évolutions dans un environnement de léger ralentissement de la croissance du PIB, les valorisations sur le marché indien ayant encore été couvertes. Les investissements à Taïwan, axés sur le secteur des technologies, ont nettement augmenté grâce à la forte demande de puces pour les applications d'IA, la chaîne d'approvisionnement taïwanaise ayant joué un rôle déterminant. La contribution positive la plus importante est venue des investissements en Corée du Sud, principalement en raison de l'accent mis sur les fabricants de cartes mémoire, qui profitent largement des hausses de prix liées à la demande en IA. L'équipe de gestion du compartiment s'attendait également à des effets positifs sur le long terme du programme « Value-Up » du gouvernement sud-coréen, qui comporte un ensemble de mesures favorables aux marchés, à l'image de la réforme de la gouvernance d'entreprise au Japon.

Autres informations – non couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l’article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l’article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu’au sens de l’article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l’état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	191 412 185,56	31,41
Services de télécommunications	155 397 679,21	25,50
Biens de consommation durables	25 791 485,70	4,24
Biens de consommation courante	72 432 468,93	11,88
Secteur financier	88 983 657,86	14,60
Industrie	41 123 386,21	6,75
Services aux collectivités	19 866 255,93	3,26
Autre(s)	1 553 854,26	0,25
Total actions	596 560 973,66	97,89
2. Dérivés	644,26	0,00
3. Avoirs bancaires	43 291 442,11	7,10
4. Autres éléments d'actif	5 581 206,35	0,91
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	20 590,80	0,00
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-29 383 577,98	-4,82
2. Autres engagements	-6 486 343,48	-1,06
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-124 733,57	-0,02
III. Actif du fonds	609 460 202,15	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							596 560 973,66	97,89
Actions								
Axia Energia	Unité	780 000	1 560 000	780 000	BRL	50,17	6 051 776,52	0,99
Axia Energia -Pref-	Unité	205 013	205 013		BRL	49,01	1 553 854,26	0,25
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	495 259	14 259	310 500	BRL	132,84	10 174 320,68	1,67
Raia Drogasil SA	Unité	1 275 000	25 000	170 500	BRL	23,32	4 598 147,61	0,75
Advanced Micro-Fabrication Equipment, Inc. -A-	Unité	98 000	98 000		CNY	272,72	3 250 597,43	0,53
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	164 480	85 500		CNY	369,2	7 385 755,27	1,21
Jiangsu Hengrui Pharmaceuticals Co., Ltd	Unité	365 000	365 000		CNY	60,18	2 671 561,47	0,44
NAURA Technology Group Co., Ltd	Unité	286 078	127 168		CNY	459	15 970 454,28	2,62
SF Holding Co., Ltd	Unité	770 500			CNY	38,38	3 596 646,35	0,59
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd	Unité	117 000			CNY	195,59	2 783 252,65	0,46
HSBC Holdings Plc	Unité	885 837		360 000	GBP	11,748	11 921 878,64	1,96
AIA Group Ltd	Unité	301 000	301 000		HKD	81,65	2 684 462,99	0,44
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	1 812 100	649 100	239 500	HKD	144,5	28 601 232,15	4,69
ANTA Sports Products Ltd	Unité	531 000		109 000	HKD	80,8	4 686 413,63	0,77
BYD Co., Ltd	Unité	1 065 000	710 000		HKD	97,6	11 353 614,94	1,86
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	122 000	140 000	18 000	HKD	503	6 702 897,09	1,10
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	144 000	59 000		HKD	408,6	6 426 811,91	1,05
NetEase, Inc.	Unité	282 500	151 500	120 500	HKD	221,8	6 844 074,52	1,12
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	550 000			HKD	65,95	3 961 979,51	0,65
Pop Mart International Group Ltd	Unité	164 500	164 500		HKD	190,8	3 428 301,50	0,56
SF Holding Co., Ltd	Unité	1 298 600			HKD	34,74	4 927 651,08	0,81
Tencent Holdings Ltd	Unité	801 800			HKD	600	52 547 497,47	8,62
Trip.com Group Ltd	Unité	171 000		30 000	HKD	571	10 665 149,66	1,75
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	1 375 000	1 375 000		HKD	32,06	4 815 051,67	0,79
Xiaomi Corp. -B-	Unité	3 338 000			HKD	39,36	14 350 801,51	2,35
Bharti Airtel Ltd	Unité	606 200	114 000		INR	2 099,4	12 049 218,32	1,98
Dixon Technologies India Ltd	Unité	36 000	36 000		INR	11 856	4 040 996,18	0,66
Indian Hotels Co., Ltd	Unité	585 000	585 000		INR	732	4 054 288,93	0,67
Mahindra & Mahindra Ltd	Unité	215 200	215 200		INR	3 660	7 457 119,47	1,22
Maruti Suzuki India Ltd	Unité	30 000	30 000		INR	16 625	4 722 050,83	0,77
Power Grid Corp. of India Ltd	Unité	1 481 900			INR	259,45	3 640 158,73	0,60
Sun Pharmaceutical Industries Ltd	Unité	475 000	229 000	84 000	INR	1 720	7 735 168,97	1,27
Tata Consumer Products Ltd	Unité	420 000	420 000		INR	1 173,8	4 667 573,27	0,77
Titan Co., Ltd	Unité	177 600		120 500	INR	3 973	6 680 504,72	1,10
Hyundai Mobis Co., Ltd	Unité	32 500		20 000	KRW	296 500	5 686 715,32	0,93
KB Financial Group, Inc.	Unité	166 937		20 000	KRW	124 700	12 284 924,38	2,02
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	512 967		9 500	KRW	119 900	36 296 273,57	5,96
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd	Unité	9 500	9 500		KRW	497 000	2 786 335,60	0,46
SK Hynix, Inc.	Unité	74 502	17 000	34 000	KRW	651 000	28 622 156,33	4,70
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	356 664		276 500	MXN	184,7	3 118 877,67	0,51
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	Unité	720 000			MXN	170,34	5 806 591,96	0,95
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Unité	1 049 968			MXN	5716	2 841 452,84	0,47
DBS Group Holdings Ltd	Unité	150 000	150 000		SGD	56,5	5 609 024,85	0,92
Advanced Info Service PCL -NVDR-	Unité	850 000	850 000		THB	313	7 179 026,32	1,18
Alchip Technologies Ltd	Unité	28 000	28 000		TWD	3 485	2 644 405,56	0,43
ASE Technology Holding Co., Ltd	Unité	1 226 000	1 226 000		TWD	249	8 272 886,47	1,36
Delta Electronics, Inc.	Unité	365 000		271 000	TWD	961	9 505 686,77	1,56
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd	Unité	1 337 000	835 000	770 000	TWD	228	8 261 016,73	1,36
MediaTek, Inc.	Unité	427 000			TWD	1 420	16 431 736,69	2,70
Quanta Computer, Inc.	Unité	948 000	327 000		TWD	263	6 756 648,61	1,11
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	345 000	345 000		TWD	1 520	14 211 173,13	2,33
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	1 570 438			USD	3,425	4 572 599,21	0,75
Fabrinet	Unité	16 000	19 500	3 500	USD	471,44	6 412 511,79	1,05
HDFC Bank Ltd -ADR-	Unité	237 606	148 303	20 000	USD	36,55	7 382 892,60	1,21
Hesai Group -ADR-	Unité	222 500	222 500		USD	23,15	4 378 877,31	0,72
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	575 394		60 500	USD	29,83	14 591 513,74	2,39
Infosys Ltd -ADR-	Unité	501 468		119 000	USD	18,205	7 760 964,09	1,27
Kanzhun Ltd -ADR-	Unité	165 000	165 000		USD	20,81	2 919 024,84	0,48
MercadoLibre, Inc.	Unité	12 186			USD	2 023	20 957 468,52	3,44
NU Holdings Ltd -A-	Unité	770 000		153 900	USD	16,735	10 954 642,47	1,80
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	173 000	8 600	119 515	USD	301,56	44 350 814,88	7,28
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	407 500		462 500	USD	17,69	6 128 260,42	1,01
Pepkor Holdings Ltd	Unité	2 080 500	2 080 500		ZAR	26,66	2 835 206,78	0,47
Total du portefeuille-titres							596 560 973,66	97,89
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							644,26	0,00
Créances/dettes								

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CNH 0,1 million							10,40	0,00
EUR/GBP 0,1 million							-8,59	0,00
EUR/HKD 0,2 million							247,15	0,00
EUR/MXN 0,1 million							-13,00	0,00
EUR/THB 0,1 million							-5,37	0,00
EUR/USD 0,1 million							462,81	0,00
EUR/ZAR 0,1 million							-5,16	0,00
USD/BRL 0,1 million							19,54	0,00
USD/INR 0,7 million							40,51	0,00
USD/KRW 10,2 millions							-127,95	0,00
USD/TWD 0,3 million							23,92	0,00
Avoirs bancaires							43 291 442,11	7,10
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						3 039 102,71	0,50
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Zloty polonais	PLN	291 280					68 994,41	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Réal brésilien	BRL	1 668 701					258 061,21	0,04
Livre sterling	GBP	122 583					140 429,70	0,02
Renminbi chinois	CNY	245 013 412					29 797 650,55	4,89
Dollar de Hong Kong	HKD	572 607					62 544,83	0,01
Roupie indienne	INR	31 714 461					300 265,26	0,05
Roupie indonésienne	IDR	993 968 611					50 417,40	0,01
Yen japonais	JPY	10 717 981					58 301,19	0,01
Dollar canadien	CAD	19 945					12 374,82	0,00
Ringgit malaisien	MYR	11 057					2 322,58	0,00
Peso mexicain	MXN	1 242 536					58 827,62	0,01
Nouveau dollar taïwanais	TWD	7 755 700					210 178,48	0,04
Peso philippin	PHP	6 376 728					92 143,00	0,02
Dollar de Singapour	SGD	206 904					136 935,39	0,02
Rand sud-africain	ZAR	1 260 316					64 422,29	0,01
Riyal saoudien	SAR	545 837					123 714,55	0,02
Won sud-coréen	KRW	125 761 097					74 216,38	0,01
Baht thaïlandais	THB	2 371 103					63 981,23	0,01
Livre turque	TRY	2 423 317					47 971,35	0,01
Dollar américain	USD	29 543					25 114,89	0,00
Dirham des Émirats arabes unis	AED	15 000					3 472,27	0,00
Dépôts à terme								
Avoirs en euros – (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale) ...	EUR	8 600 000					8 600 000,00	1,41
Autres éléments d'actif								
Droits à dividende/à distribution							5 581 206,35	0,91
Frais de placement reportés*							616 480,98	0,10
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges ...							7 067,05	0,00
Autres actifs							11 885,67	0,00
							4 945 772,65	0,81
À recevoir au titre d'opérations sur actions								
							20 590,80	0,00
Total des éléments d'actif**								
							645 455 017,25	105,90
Engagements à court terme								
							-29 383 577,98	-4,82
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	-241 593 116					-29 383 577,98	-4,82
Autres engagements								
Autres engagements divers							-6 486 343,48	-1,06
							-6 486 343,48	-1,06
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-124 733,57	-0,02
Total des engagements								
							-35 994 815,10	-5,90
Actif du fonds								
							609 460 202,15	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	159,99
Classe IC	EUR	118,51
Classe LC	EUR	151,76
Classe LCH (P)	EUR	153,41
Classe LD	EUR	14710
Classe MFC	EUR	121,90
Classe NC	EUR	137,54
Classe PFC	EUR	137,82
Classe TFC	EUR	159,87
Classe TFCH (P)	EUR	157,61
Classe TFD	EUR	137,31
Classe GBP FD50	GBP	139,98
Classe GBP TFD	GBP	139,58
Classe JPY FC	JPY	15 202,00
Classe USD FC	USD	161,38
Classe USD FD50	USD	153,29
Classe USD LC	USD	157,67
Classe USD LD	USD	153,52
Classe USD TFC	USD	161,39
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	90 902,849
Classe IC	Unité	100,000
Classe LC	Unité	1 187 418,028
Classe LCH (P)	Unité	204,235
Classe LD	Unité	1 545 612,146
Classe MFC	Unité	956 893,000
Classe NC	Unité	171 660,189
Classe PFC	Unité	2 425,089
Classe TFC	Unité	108 669,065
Classe TFCH (P)	Unité	88,359
Classe TFD	Unité	84,993
Classe GBP FD50	Unité	2 304,091
Classe GBP TFD	Unité	88,465
Classe JPY FC	Unité	240 222,519
Classe USD FC	Unité	3 385,210
Classe USD FD50	Unité	81,813
Classe USD LC	Unité	14 230,326
Classe USD LD	Unité	20 057,458
Classe USD TFC	Unité	29 733,709

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 MSCI Emerging Markets Net EUR (EUR levels)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	87,694
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	117,486
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,033

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank AG, HSBC Continental Europe, J.P. Morgan SE, Royal Bank of Canada (UK) et State Street Bank International GmbH.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dirham des Émirats arabes unis	AED	4,320081	=	EUR	1
Réal brésilien	BRL	6,466300	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	8,222046	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	19 714,794212	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	105,621481	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Peso mexicain	MXN	21,121649	=	EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,760488	=	EUR	1
Peso philippin	PHP	69,204692	=	EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,221801	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,059343	=	EUR	1
Livre turque	TRY	50,515925	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1
Riyal saoudien	SAR	4,412067	=	EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	19,563346	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	10 436 663,16
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	186 513,81
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 255 661,19
4. Autres revenus	EUR	214,94
Total des revenus	EUR	9 367 730,72
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-6 865 722,12
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-6 832 949,62
Commission d'administration	EUR	-32 772,50
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-46 496,51
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-55 637,20
4. Taxe d'abonnement	EUR	-225 277,77
5. Autres dépenses	EUR	-122 467,36
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-1 139,73
Autres	EUR	-121 327,63
Total des dépenses	EUR	-7 315 600,96
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 052 129,76
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	2 440 960,31
Résultat des opérations de vente	EUR	2 440 960,31
V. Résultat de l'exercice	EUR	4 493 090,07

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,84 % par an,	classe IC 0,55 % par an,
classe LC 1,60 % par an,	classe LCH (P) 1,62 % par an,
classe LD 1,60 % par an,	classe MFC 0,46 % par an,
classe NC 2,10 % par an,	classe PFC 2,33 % par an,
classe TFC 0,85 % par an,	classe TFCH (P) 0,86 % par an,
classe TFD 0,83 % par an,	classe GBP FD50 0,60 % par an,
classe GBP TFD 0,83 % par an,	classe JPY FC 0,85 % par an,
classe USD FC 0,85 % par an,	classe USD FD50 0,59 % par an,
classe USD LC 1,60 % par an,	classe USD LD 1,60 % par an,
classe USD TFC 0,85 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 331 099,43 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	561 098 655,58
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-464 729,89
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-44 802 918,25
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	1 903 206,47
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 052 129,76
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	2 440 960,31
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	87 232 898,17
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	609 460 202,15

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 0,00 euro au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	2 440 960,31
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	3 902 071,69
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-1 461 111,38

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,13

Classe MFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,55

Classe GBP FD50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	1,39

Classe GBP TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	1,09

Classe JPY FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FD50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	1,53

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	0,14

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	EUR	609 460 202,15
2024	EUR	561 098 655,58
2023	EUR	655 151 471,99

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe FC	EUR	159,99
	Classe IC	EUR	118,51
	Classe LC	EUR	151,76
	Classe LCH (P)	EUR	153,41
	Classe LD	EUR	147,10
	Classe MFC	EUR	121,90
	Classe NC	EUR	137,54
	Classe PFC	EUR	137,82
	Classe TFC	EUR	159,87
	Classe TFCH (P)	EUR	157,61
	Classe TFD	EUR	137,31
	Classe GBP FD50	GBP	139,98
	Classe GBP TFD	GBP	139,58
	Classe JPY FC	JPY	15 202,00
	Classe USD FC	USD	161,38
	Classe USD FD50	USD	153,29
	Classe USD LC	USD	157,67
	Classe USD LD	USD	153,52
	Classe USD TFC	USD	161,39
2024	Classe FC	EUR	134,98
	Classe IC	EUR	99,70
	Classe LC	EUR	129,00
	Classe LCH (P)	EUR	118,59
	Classe LD	EUR	125,33
	Classe MFC	EUR	102,46
	Classe NC	EUR	117,51
	Classe PFC	EUR	117,70
	Classe TFC	EUR	134,89
	Classe TFCH (P)	EUR	120,77
	Classe TFD	EUR	116,86
	Classe GBP FD50	GBP	113,14
	Classe GBP TFD	GBP	112,83
	Classe JPY FC	JPY	11 405,00
	Classe USD FC	USD	120,45
	Classe USD FD50	USD	116,99
	Classe USD LC	USD	118,57
	Classe USD LD	USD	115,68
	Classe USD TFC	USD	120,46
2023	Classe FC	EUR	119,16
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	114,79
	Classe LCH (P)	EUR	108,39
	Classe LD	EUR	112,28
	Classe MFC	EUR	90,13
	Classe NC	EUR	105,09
	Classe PFC	EUR	105,55
	Classe TFC	EUR	119,15
	Classe TFCH (P)	EUR	109,35
	Classe TFD	EUR	104,73
	Classe GBP FD50	GBP	106,31
	Classe GBP TFD	GBP	106,02
	Classe JPY FC	JPY	9 651,66
	Classe USD FC	USD	113,18
	Classe USD FD50	USD	111,38
	Classe USD LC	USD	112,24
	Classe USD LD	USD	110,25
	Classe USD TFC	USD	113,18

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Objectif d’investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Multi Asset Income a pour objectif de réaliser un résultat positif à moyen et long terme, compte tenu des opportunités et des risques des marchés des capitaux internationaux. Pour ce faire, le compartiment investit à l’échelon mondial notamment dans des actions, des obligations, des certificats, des fonds et des liquidités. Les valeurs orientées sur le rendement telles que les titres et actions portant intérêt constituent la priorité de placement générale du compartiment. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d’entreprise (appelés critères ESG pour l’environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % des actifs nets du compartiment sont investis dans des éléments d’actif qui satisfont aux caractéristiques environnementales et sociales promues.* La politique de placement est mise en œuvre également par l’utilisation de dérivés appropriés. L’équipe de gestion du compartiment a géré la pondération des différentes classes de placement de manière active et flexible.

Dans ce contexte, DWS Invest ESG Multi Asset Income a enregistré, au cours de la période de douze mois qui s’est achevée fin décembre 2025, une plus-value de 15,3 % par action (classe d’actions LD ; calculée d’après la méthode de la BVI, l’Association fédérale des sociétés d’investissement allemandes ; en euro).

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Performance des classes d’actions (en euro)

Classe d’actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1054320970	15,3 %	24,7 %	26,5 %
Classe FC	LU1186220148	16,0 %	27,1 %	30,5 %
Classe LC	LU1054320897	15,3 %	24,7 %	26,5 %
Classe LDH (P)	LU1769944361	15,7 %	26,4 %	25,1 %
Classe NC	LU1186218753	14,9 %	23,6 %	24,6 %
Classe ND	LU1054321192	14,9 %	23,6 %	24,6 %
Classe PFD	LU1217772232	15,4 %	26,0 %	27,0 %
Classe TFC	LU2714447294	16,0 %	27,8 % ¹⁾	–
Classe TFD	LU1663932561	16,0 %	26,7 %	30,2 %

¹⁾ Classe TFC lancée le 21 novembre 2023

Performance calculée d’après la méthode de la BVI, l’Association fédérale des sociétés d’investissement allemandes, c’est-à-dire sans prise en compte du droit d’entrée.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l’exercice clos fin décembre 2025, le climat sur les marchés des capitaux a été marqué, d’une part, par des risques géopolitiques tels que la guerre qui perdure entre la Russie et l’Ukraine, l’escalade du conflit au Proche-Orient ainsi que la lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Chine, et, d’autre part, par une politique commerciale et douanière américaine imprévisible. D’autre part, l’assouplissement de la politique des taux d’intérêt observé précédemment s’est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l’indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l’ensemble, soutenues par l’assouplissement des taux d’intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l’égard de l’intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d’euros adopté pour relancer l’économie. Les marchés émergents, mesurés par l’indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l’ensemble de l’année, jusqu’à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s’est particulière-

ment distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Dans ce contexte, les investissements du compartiment ont globalement pu enregistrer une performance nettement positive pendant la période sous revue.

Au sein du portefeuille d'actions, l'équipe de gestion du compartiment a investi à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur

l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie et en privilégiant les valeurs à fort dividende. La quote-part d'actions a été gérée de manière active tout au long de l'année. Au deuxième trimestre, la quote-part d'actions a été réduite de manière tactique en raison des incertitudes liées aux annonces du gouvernement américain concernant les droits de douane, puis reconstituée au second semestre. Les actions asiatiques des secteurs des technologies et de la finance ont notamment été renforcées. De plus, la faiblesse temporaire des valeurs pharmaceutiques a été mise à profit pour constituer des positions de manière ciblée.

Du côté des obligations, le portefeuille était plus diversifié. L'accent a été mis sur les obligations d'État ou semi-publiques, ainsi que sur des obligations d'entreprises solides issues de pays industrialisés, présentant majoritairement une notation Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation). De plus, des obligations des pays émergents libellées en devises fortes ont été intégrées, mais ont été partiellement réduites au cours de l'année après avoir affiché une bonne performance. Les obligations à haut rendement n'ont été intégrées que de manière sélective.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du

règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Multi Asset Income

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	4 848 532,38	5,36
Services de télécommunications	3 168 390,09	3,51
Biens de consommation durables	10 317 633,03	11,44
Énergie	280 936,59	0,31
Secteur financier	7 464 983,68	8,27
Matières premières	5 401 777,13	5,99
Industrie	5 260 278,99	5,83
Services aux collectivités	2 318 832,63	2,57
Total actions	39 061 364,52	43,28
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	23 603 325,41	26,13
Administrations centrales	18 107 456,84	20,08
Total des obligations	41 710 782,25	46,21
3. Parts de fonds		
Fonds d'actions	6 101 488,13	6,76
Autres fonds	1 791 302,24	1,98
Total des parts de fonds	7 892 790,37	8,74
4. Dérivés	454 000,05	0,50
5. Avoirs bancaires	739 304,97	0,82
6. Autres éléments d'actif	603 895,74	0,67
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	10 008,83	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-203 968,77	-0,22
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-6 614,49	-0,01
III. Actif du fonds	90 261 563,47	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							80 772 146,77	89,49
Actions								
Nutrien Ltd	Unité	6 945		159	CAD	86,66	373 426,03	0,41
Novartis AG	Unité	4 244		97	CHF	109,8	501 170,01	0,56
Roche Holding AG	Unité	3 738	2 212	34	CHF	328,3	1 319 828,62	1,46
SGS SA	Unité	2 603			CHF	91,08	254 979,08	0,28
Novo Nordisk A/S -B-	Unité	4 792		110	DKK	326,25	209 329,33	0,23
Allianz SE	Unité	1 660		3 431	EUR	390,5	648 230,00	0,72
AXA SA	Unité	9 343		34 719	EUR	41,15	384 464,45	0,43
Capgemini SE	Unité	2 749		63	EUR	142,35	391 320,15	0,43
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	6 181	6 181		EUR	86,92	537 252,52	0,60
Deutsche Telekom AG	Unité	26 976		8 268	EUR	27,66	746 156,16	0,83
EDP - Energias de Portugal SA	Unité	155 383		3 546	EUR	3,897	605 527,55	0,67
Enel SpA	Unité	99 507		2 270	EUR	8,836	879 243,85	0,97
Iberdrola SA	Unité	18 927	473	21 608	EUR	18,455	349 297,79	0,39
ING Groep NV	Unité	24 000	13 000	27 450	EUR	24,035	576 840,00	0,64
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	20 000			EUR	20,28	405 600,00	0,45
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	13 001		12 903	EUR	34,95	454 384,95	0,50
Nexans SA	Unité	1 830	1 830		EUR	126,6	231 678,00	0,26
Prysmian SpA	Unité	6 148		2 477	EUR	86,36	530 941,28	0,59
Schneider Electric SE	Unité	2 794	2 794		EUR	235,7	658 545,80	0,73
Veolia Environnement SA	Unité	16 333		374	EUR	29,68	484 763,44	0,54
Anglo American Plc	Unité	10 755	10 755		GBP	30,55	376 399,10	0,42
AstraZeneca Plc	Unité	3 476		80	GBP	137,72	548 407,93	0,61
Barclays Plc	Unité	134 000	54 351	115 679	GBP	4,761	730 866,01	0,81
Prudential Plc	Unité	44 000	34 000		GBP	11,481	578 721,01	0,64
AIA Group Ltd	Unité	80 000	109 800	29 800	HKD	81,65	713 478,53	0,79
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	30 000	30 000		HKD	144,5	473 504,20	0,52
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	50 000	50 000		HKD	65,95	360 179,96	0,40
Tencent Holdings Ltd	Unité	4 800	4 800		HKD	600	314 577,19	0,35
FANUC Corp.	Unité	15 700			JPY	6 084	519 581,08	0,58
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	651 200		15 000	JPY	157,7	558 612,38	0,62
Hana Financial Group, Inc.	Unité	6 800	6 800		KRW	94 100	377 617,37	0,42
KB Financial Group, Inc.	Unité	4 400	4 400		KRW	124 700	323 796,81	0,36
Samsung C&T Corp.	Unité	5 500	5 500		KRW	239 500	777 359,01	0,86
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	4 764		8 741	KRW	119 900	337 088,83	0,37
SK Square Co., Ltd	Unité	5 126		2 973	KRW	368 000	1 113 217,05	1,23
Swedbank AB -A-	Unité	12 475		25 283	SEK	321,2	369 884,83	0,41
MediaTek, Inc.	Unité	13 000	20 000	7 000	TWD	1 420	500 263,65	0,55
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	35 000	19 000	23 000	TWD	1 520	1 441 713,22	1,60
AbbVie, Inc.	Unité	4 077		1 527	USD	230,85	800 114,90	0,89
Accenture Plc -A-	Unité	771	771		USD	272,39	178 536,62	0,20
Agilent Technologies, Inc.	Unité	3 495	3 495		USD	138	410 022,82	0,45
Agnico Eagle Mines Ltd	Unité	9 600	3 574	2 736	USD	171,51	1 399 724,12	1,55
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	1 216			USD	260,62	269 415,81	0,30
Bank of America Corp.	Unité	14 240	10 093	95	USD	55,34	669 932,29	0,74
Broadcom, Inc.	Unité	1 308	2 434	3 090	USD	351,26	390 587,38	0,43
Caterpillar, Inc.	Unité	493			USD	579,62	242 924,91	0,27
CDW Corp.	Unité	2 473	2 473		USD	138,72	291 638,57	0,32
Citigroup, Inc.	Unité	2 737		63	USD	116,99	272 210,77	0,30
Colgate-Palmolive Co.	Unité	7 300	7 378	78	USD	79,69	494 548,00	0,55
Danaher Corp.	Unité	2 337	2 337		USD	230,11	457 168,15	0,51
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	4 885	3 475	1 915	USD	128,3	532 810,76	0,59
Eli Lilly & Co.	Unité	480	480		USD	1 077,47	439 671,37	0,49
First Solar, Inc.	Unité	1 229	2 642	1 413	USD	268,89	280 936,59	0,31
Gilead Sciences, Inc.	Unité	6 556		909	USD	123,68	689 318,90	0,76
Hubbell, Inc.	Unité	830	830		USD	451,39	318 501,73	0,35
Johnson Controls International Plc	Unité	2 482			USD	121,9	257 209,64	0,28
Medtronic Plc	Unité	10 047		230	USD	96,24	822 003,72	0,91
Merck & Co., Inc.	Unité	4 168		95	USD	106,435	377 132,48	0,42
Microsoft Corp.	Unité	2 060		290	USD	488,32	855 172,05	0,95
Motorola Solutions, Inc.	Unité	1 406		726	USD	379,335	453 408,86	0,50
New York Times Co. -A-	Unité	5 576	5 576		USD	69,72	330 492,73	0,37
Newmont Corp.	Unité	20 000	11 802	11 873	USD	100,61	1 710 617,50	1,90
NXP Semiconductors NV	Unité	1 170			USD	222,23	221 039,72	0,24
PepsiCo, Inc.	Unité	4 337		99	USD	144,6	533 137,81	0,59
Pfizer, Inc.	Unité	39 929	21 561	421	USD	24,98	847 935,14	0,94
PNC Financial Services Group, Inc.	Unité	1 924	1 924		USD	211,26	345 544,60	0,38
Procter & Gamble Co.	Unité	3 943		3 750	USD	144,23	483 464,01	0,54
Smurfit WestRock Plc	Unité	8 946		205	USD	38,91	295 918,35	0,33
TE Connectivity Plc	Unité	4 898		1 535	USD	232,175	966 754,05	1,07
Union Pacific Corp.	Unité	1 103	1 103		USD	234,12	219 530,97	0,24
Wheaton Precious Metals Corp.	Unité	12 400	12 400		USD	118,17	1 245 692,03	1,38

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Titres portant intérêt								
1,375 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2022/2032	EUR	1 200 000			%	88,195	1 058 340,00	1,17
5,125 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2023/2031	EUR	500 000	500 000		%	107,419	537 095,00	0,59
0,25 % ACEA SpA (MTN) 2021/2030	EUR	1 100 000			%	88,744	976 184,00	1,08
3,50 % Arountown SA (MTN) 2025/2030	EUR	500 000	500 000		%	98,887	494 435,00	0,55
7,00 % ASR Nederland NV 2022/2043*	EUR	140 000			%	118,007	165 209,80	0,18
2,124 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2019/2030	EUR	1 000 000			%	95,775	957 750,00	1,06
2,429 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2020/2031	EUR	1 100 000			%	95,192	1 047 112,00	1,16
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2016/2026	EUR	34 641			%	99,822	34 579,12	0,04
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2016/2026	EUR	35 643			%	98,791	35 211,58	0,04
0,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2017/2027	EUR	35 486			%	98,072	34 801,83	0,04
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2017/2027	EUR	35 329			%	97,52	34 452,96	0,04
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2018/2028	EUR	35 459			%	96,72	34 296,23	0,04
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	500 000			%	84,939	424 695,00	0,47
0,875 % E.ON SE (MTN) 2020/2031	EUR	1 200 000			%	88,576	1 062 912,00	1,18
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081*	EUR	1 300 000			%	99,441	1 292 733,00	1,43
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual*	EUR	400 000			%	106,374	425 496,00	0,47
3,732 % Eurogrid GmbH (MTN) 2024/2035	EUR	200 000			%	98,702	197 404,00	0,22
0,05 % European Investment Bank (MTN) 2022/2029	EUR	200 000			%	91,109	182 218,00	0,20
2,75 % European Investment Bank (MTN) 2023/2028	EUR	350 000			%	101,14	353 990,00	0,39
3,50 % French Republic Government Bonds OAT -144A-2010/2026	EUR	577 121	577 121		%	100,424	579 567,99	0,64
2,50 % French Republic Government Bonds OAT -144A-2023/2026	EUR	572 822	572 822		%	100,268	574 357,16	0,64
4,875 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	600 000			%	103,675	622 050,00	0,69
5,875 % Ivory Coast Government International Bond -Reg-2019/2031	EUR	958 000			%	100,768	965 357,44	1,07
6,875 % Ivory Coast Government International Bond -Reg-2019/2040	EUR	550 000			%	97,794	537 867,00	0,60
3,625 % Jyske Bank A/S (MTN) 2025/2031*	EUR	796 000	796 000		%	101,259	806 021,64	0,89
0,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2027	EUR	597 000			%	97,301	580 886,97	0,64
3,375 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2031	EUR	450 000	450 000		%	99,112	446 004,00	0,49
1,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2020/2041*	EUR	1 000 000			%	89,789	897 890,00	0,99
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2026	EUR	570 000			%	100,097	570 552,90	0,63
1,288 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	510 000			%	93,547	477 089,70	0,53
4,625 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2024/2029*	EUR	200 000			%	103,81	207 620,00	0,23
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual*	EUR	500 000			%	96,908	484 540,00	0,54
2,875 % Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029	EUR	700 000			%	98,104	686 728,00	0,76
2,625 % Romanian Government International Bond -Reg-2020/2040	EUR	700 000			%	65,895	461 265,00	0,51
6,625 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	700 000			%	109,37	765 590,00	0,85
4,75 % Senegal Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR	677 000		481 000	%	69,457	470 223,89	0,52
3,50 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2024/2029	EUR	400 000			%	101,571	406 284,00	0,45
1,50 % Vestas Wind Systems Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	620 000			%	95,451	591 796,20	0,66
5,125 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	GBP	300 000			%	101,802	349 868,23	0,39
6,375 % British Telecommunications Plc (MTN) 2025/2055*	GBP	300 000	300 000		%	102,265	351 459,45	0,39
1,75 % Citigroup, Inc. (MTN) 2019/2026	GBP	800 000	800 000		%	98,129	899 320,11	1,00
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual*	GBP	440 000			%	76,774	386 984,69	0,43
4,25 % United Kingdom Gilt 2006/2027	GBP	554 534	554 534		%	101,116	642 355,24	0,71
1,50 % United Kingdom Gilt (MTN) 2016/2026	GBP	499 582	499 582		%	98,878	565 892,00	0,63
0,375 % United Kingdom Gilt (MTN) 2021/2026	GBP	562 000			%	97,688	628 933,14	0,70
4,125 % United Kingdom Gilt (MTN) 2022/2027	GBP	766 244	245,271		%	100,417	881 457,48	0,98
3,75 % United Kingdom Gilt 2024/2027	GBP	618 711	90 440		%	100,034	709 025,97	0,79
4,375 % United Kingdom Gilt (MTN) 2025/2030	GBP	1 139 368	1 139 368		%	101,643	1 326 686,90	1,47
4,50 % United Kingdom Gilt (MTN) 2025/2035	GBP	1 542 503	1 542 503		%	100,05	1 767 949,92	1,96
6,00 % Dominican Republic International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	USD	852 000			%	102,697	743 839,30	0,82
1,71 % EDP Finance BV -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	1 400 000			%	95,324	1 334 519,75	1,26
5,20 % Global Payments, Inc. (MTN) 2025/2032	USD	550 000	550 000		%	100,257	468 769,30	0,52
7,625 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- (MTN) 2024/2033	USD	510 000			%	108,112	468 733,34	0,52
1,75 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2029	USD	2 871 000			%	93,632	2 285 279,16	2,53
0,75 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2020/2030	USD	2 500 000			%	87,234	1 853 990,74	2,05
1,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2021/2026	USD	500 000			%	98,041	416 734,55	0,46
5,30 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd (MTN) 2024/2034	USD	216 000			%	103,52	190 090,22	0,21
4,25 % United States Treasury Floating Rate Note - When Issued 2024/2026	USD	1 199 500			%	100,031	1 020 041,20	1,13
6,00 % United States Treasury Note/Bond 1996/2026	USD	181 900			%	100,299	155 099,48	0,17
3,75 % United States Treasury Note/Bond 2023/2026	USD	858 500	858 500		%	100,066	730 315,25	0,81
4,50 % United States Treasury Note/Bond 2024/2026	USD	882 900	882 900		%	100,229	752 288,78	0,83
4,875 % United States Treasury Note/Bond 2024/2026	USD	922 800	922 800		%	100,438	787 925,66	0,87

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,625 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2023/2026	USD	940 800	940 800		%	100,051	800 201,86	0,89
3,375 % United States Treasury Note/Bond - When Issued (MTN) 2023/2033	USD	1 113 100			%	96,422	912 413,12	1,01
Parts de fonds							7 892 790,37	8,74
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	119	134	15	EUR	15 052,96	1 791 302,24	1,98
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG European Small/Mid Cap -XC- EUR - (0,350 %)	Actions	20 146		460	EUR	175,92	3 544 084,32	3,93
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -IC- USD - (0,100 %)	Actions	105 547		2 407	EUR	24,23	2 557 403,81	2,83
Total du portefeuille-titres							88 664 937,14	98,23
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							-48 212,54	-0,05
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro SCHATZ Futures 03/2026 (DB)	Unité	18	18				-2 520,00	0,00
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	30	30				-16 200,00	-0,02
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2026 (DB)	Unité	12	12				-13 400,00	-0,01
US Treasury Notes 2 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	12	12				-956,39	0,00
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	53	53				-15 136,15	-0,02
Dérivés sur devises							502 212,59	0,55
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
JPY/EUR 130,9 millions							-2 165,95	-0,01
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CAD 0,5 million							-3 609,72	0,00
EUR/CHF 1,8 million							-2 443,76	0,00
EUR/DKK 1,3 million							57,03	0,00
EUR/GBP 9,4 millions							-82 181,28	-0,09
EUR/HKD 16,3 millions							26 252,43	0,03
EUR/JPY 0,1 million							13,14	0,00
EUR/SEK 3,2 millions							-5 181,44	-0,01
EUR/USD 42,3 millions							603 356,14	0,67
USD/KRW 4 553,2 millions							-58 465,92	-0,07
USD/TWD 68,7 millions							5 009,48	0,01
Positions clôturées								
EUR/GBP 0,2 million							-38,97	0,00
EUR/HKD 0,9 million							1 041,25	0,00
EUR/JPY 26,8 millions							2 136,09	0,00
EUR/USD 1,7 million							18 131,29	0,02
USD/KRW 386,7 millions							302,78	0,00
Avoirs bancaires							739 304,97	0,82
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						441 602,21	0,49
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	66 212					8 865,41	0,01
Couronne norvégienne	NOK	106 070					8 961,27	0,01
Couronne suédoise	SEK	96 881					8 943,06	0,01

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	15 710					8 949,38	0,01
Livre sterling	GBP	7 770					8 901,25	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	80 936					8 840,47	0,01
Roupie indonésienne	IDR	94 932					4,82	0,00
Shekel israélien	ILS	33 675					8 983,27	0,01
Yen japonais	JPY	1 618 081					8 801,66	0,01
Dollar canadien	CAD	14 341					8 898,02	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	1 515 875					41 080,02	0,04
Franc suisse	CHF	5 001					5 378,02	0,01
Dollar de Singapour	SGD	13 440					8 895,10	0,01
Rand sud-africain	ZAR	174 504					8 919,95	0,01
Won sud-coréen	KRW	15 407 095					9 092,31	0,01
Dollar américain	USD	169 609					144 188,75	0,16
Autres éléments d'actif							603 895,74	0,67
Droits à dividende/à distribution							46 218,89	0,05
Frais de placement reportés**							8 036,96	0,01
Intérêts à recevoir							506 045,65	0,56
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges...							27 984,02	0,03
Autres actifs							15 610,22	0,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions							10 008,83	0,01
Total des éléments d'actif***							90 674 446,31	100,46
Autres engagements							-203 968,77	-0,22
Engagements découlant des coûts							-203 968,77	-0,22
Engagements découlant d'opérations sur actions							-6 614,49	-0,01
Total des engagements							-412 882,84	-0,46
Actif du fonds							90 261 563,47	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	149,50
Classe LC	EUR	139,78
Classe LD	EUR	98,07
Classe LDH (P)	EUR	96,03
Classe NC	EUR	135,26
Classe ND	EUR	93,65
Classe PFD	EUR	104,75
Classe TFC	EUR	127,78
Classe TFD	EUR	103,40
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	3 021,127
Classe LC	Unité	309 308,879
Classe LD	Unité	253 813,914
Classe LDH (P)	Unité	410,000
Classe NC	Unité	51 249,302
Classe ND	Unité	125 901,528
Classe PFD	Unité	23 439,846
Classe TFC	Unité	3 383,596
Classe TFD	Unité	328,307

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
55 % MSCI All Country World Net TR Index - en EUR, 35 % BBG High Yield 2 % Issuer Capped Index EUR Hedged, 10 % JP Morgan GBI-EM Global Diversified Index - en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	40,427
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	78,349
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	69,524

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,8, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 73 673 340,50 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Crédit Agricole CIB, Commerzbank AG, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	19 714,794212	=	EUR	1
Shekel israélien	ILS	3,748634	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	19,563346	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	896 171,53
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	1 229 589,42
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	191 183,51
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-74 251,65
5. Autres revenus	EUR	23,59
Total des revenus	EUR	2 242 716,40
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-942 827,62
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-934 330,24
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	16 430,98
Commission d'administration	EUR	-24 928,36
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-4 256,51
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-60 198,01
4. Taxe d'abonnement	EUR	-40 731,38
5. Autres dépenses	EUR	-94 918,79
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-15 579,72
Autres	EUR	-79 339,07
Total des dépenses	EUR	-1 142 932,31
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 099 784,09
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	7 011 989,79
Résultat des opérations de vente	EUR	7 011 989,79
V. Résultat de l'exercice	EUR	8 111 773,88

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,65 % par an,	classe LC 1,30 % par an,
classe LD 1,30 % par an,	classe LDH (P) 1,32 % par an,
classe NC 1,62 % par an,	classe ND 1,62 % par an,
classe PFD 1,17 % par an,	classe TFC 0,66 % par an,
classe TFD 0,68 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 37 561,50 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	89 755 957,45
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 145 498,27
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-9 790 199,41
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	346 430,12
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 099 784,09
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	7 011 989,79
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	3 983 099,70
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	90 261 563,47

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 4 768,78 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	7 011 989,79
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	4 504 239,74
Opérations de change (à terme)	EUR	225 979,93
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	2 281 770,12

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,00

Classe LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,90

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,78

Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,34

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,27

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	90 261 563,47
2024		EUR	89 755 957,45
2023		EUR	144 657 574,66
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	149,50
	Classe LC	EUR	139,78
	Classe LD	EUR	98,07
	Classe LDH (P)	EUR	96,03
	Classe NC	EUR	135,26
	Classe ND	EUR	93,65
	Classe PFD	EUR	104,75
	Classe TFC	EUR	127,78
	Classe TFD	EUR	103,40
2024	Classe FC	EUR	128,84
	Classe LC	EUR	121,24
	Classe LD	EUR	89,86
	Classe LDH (P)	EUR	87,77
	Classe NC	EUR	117,69
	Classe ND	EUR	86,29
	Classe PFD	EUR	95,54
	Classe TFC	EUR	110,13
	Classe TFD	EUR	93,91
2023	Classe FC	EUR	122,35
	Classe LC	EUR	115,88
	Classe LD	EUR	90,38
	Classe LDH (P)	EUR	88,35
	Classe NC	EUR	112,82
	Classe ND	EUR	87,22
	Classe PFD	EUR	95,30
	Classe TFC	EUR	104,60
	Classe TFD	EUR	93,95

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,05 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 1 055 329,44 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment investit dans des segments d'infrastructures qui ont connu des changements importants et qui représentent une nouvelle génération d'immobilisations corporelles. Ces actifs de nouvelle génération sont étroitement liés aux tendances de croissance structurelles telles que la numérisation, l'électrification et la décarbonation ; dans un avenir proche, ils auront une influence déterminante dans notre vie quotidienne. Le compartiment regroupe ses placements autour de l'évolution des modes de consommation et de la demande de solutions « intelligentes », et tout aussi durables, basées sur des avancées technologiques telles que celles requises par les villes, les maisons et les bâtiments intelligents. Le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs mondiaux qui, outre leurs résultats financiers, se distinguent par leur performance en matière d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG). Indépendamment des résultats financiers, cette performance est déterminée par le respect de normes environnementales et sociales reconnues et de principes de bonne gouvernance d'entreprise. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés normes ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés.*

Au cours de la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2025

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU2162004548	14,5 %	12,4 %	15,8 %
Classe FC	LU2162004381	15,4 %	15,0 %	20,4 %
Classe FD	LU2162004464	15,4 %	15,1 %	20,4 %
Classe LD	LU2162004621	14,5 %	12,4 %	15,8 %
Classe NC	LU2255692746	13,9 %	10,8 %	13,2 % ¹⁾
Classe PFC	LU2244930967	13,5 %	11,7 %	14,1 % ¹⁾
Classe TFC	LU2162004894	15,4 %	15,0 %	20,4 %
Classe TFD	LU2162004977	15,4 %	15,0 %	20,4 %
Classe XC	LU2162005354	15,8 %	16,3 %	22,8 %
Classe XD	LU2162005438	15,8 %	16,3 %	22,8 %
Classe USD LC ²⁾	LU2843272845	29,5 %	29,9 % ¹⁾	–
Classe USD XD ²⁾	LU2162005271	30,9 %	28,0 %	17,5 %

¹⁾ Classes NC et PFC lancées le 29 janvier 2021 / classe USD LC lancée le 28 juin 2024

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

au 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 14,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a enregistré, au 31 décembre 2025, un résultat de placement positif.

Les marchés des actions mondiaux ont fortement progressé malgré la situation géopolitique instable et un contexte économique incertain. Dans un contexte de « dédollarisation » (c'est-à-dire de transactions commerciales sans passer par le dollar américain) et de reflation, l'or a enregistré des rendements records, avec une hausse de plus de 64 %. Pendant une grande partie de l'année, l'actualité a été

dominée par la politique douanière, qui a provoqué des perturbations sur les marchés des matières premières et attisé les craintes d'une stagflation, phase caractérisée par un ralentissement de la croissance économique accompagné d'une hausse de l'inflation. La Réserve fédérale américaine (Fed), sa politique monétaire et son indépendance ont également été mises sous les feux de la rampe, lorsque le président Trump s'est efforcé de pourvoir les sièges vacants au sein du Conseil des gouverneurs avec des membres partageant son opinion sur la nécessité de baisser les taux d'intérêt. Finalement, le FOMC de la Fed s'est aligné sur la politique d'assouplissement des autres banques centrales et a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises jusqu'à la fin de l'année. Les budgets, qui ont entraîné des changements politiques à l'échelle mondiale, et le shutdown aux

États-Unis, qui a paralysé la vie publique pendant 43 jours, ont également constitué des thèmes centraux. Les investisseurs se sont réjouis lorsque le gouvernement fédéral allemand a débloqué un fonds commun de placement de plusieurs milliards d'euros destiné à des investissements dans les infrastructures et la défense. Le Japon a pour la première fois connu un retour de l'inflation, alors que le pays adoptait lui aussi une politique monétaire plus expansionniste. Les investisseurs sont restés fidèles au thème de l'IA pendant presque toute l'année, car les investissements dans l'intelligence artificielle ont stimulé l'intérêt pour les centres de données et les entreprises qui fournissaient l'énergie nécessaire à leur fonctionnement. Bien que moins influents sur les marchés, d'autres événements géopolitiques ont eu un impact sur la vie de nombreuses personnes à travers le monde. Au Moyen-Orient, Israël a continué d'étendre son influence militaire dans la région et a attaqué, avec les États-Unis, des cibles nucléaires en Iran. Les États-Unis ont également pris des mesures contre la milice houthiste en mer Rouge afin de protéger la navigation contre les attaques. En Europe, la guerre en Ukraine s'est prolongée. Des progrès ont toutefois été réalisés entre l'Ukraine et les États-Unis quant à la forme que pourrait prendre un accord de paix si le président Poutine se contentait d'une victoire moins totale dans son « opération militaire spéciale ». En Amérique du Nord et du Sud, les gouvernements ont continué à se déplacer vers la droite lors des dernières élections au Chili et en Argentine. Les États-Unis ont

imposé un blocus maritime aux pétroliers sanctionnés en provenance du Venezuela afin d'exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement Maduro. Les marchés pétroliers semblaient déjà bénéficier d'une offre abondante. Des volumes supplémentaires en provenance de Russie ou du Venezuela exerceraient une pression supplémentaire sur les prix.

En ce qui concerne les marchés des valeurs immobilières mondiales, les États-Unis ont affiché une performance inférieure à la moyenne d'un point de vue régional. En dehors des États-Unis, l'Asie (y compris le Japon) a enregistré une croissance supérieure à la moyenne, tandis que l'Australie a affiché le retard le plus important malgré des rendements à deux chiffres, suivie par le Canada, le Royaume-Uni et l'Europe (hors Royaume-Uni). Au niveau sectoriel, aux États-Unis, la surperformance a été la plus marquée dans les segments de la santé, de l'industrie, des centres commerciaux régionaux et de l'immobilier à bail net, tandis que l'immobilier spécialisé, les centres de données et l'immobilier de bureau ont affiché les performances les plus faibles. En dehors des États-Unis, ce sont les développeurs au Japon et à Singapour, ainsi que les investisseurs à Hong Kong et l'immobilier commercial et mixte européen, qui ont enregistré les plus fortes hausses de valeur. À l'inverse, la région Australie, l'immobilier résidentiel européen et la Scandinavie sont restés à la traîne. En ce qui concerne les valeurs d'infrastructure mondiales, les entreprises d'Europe et d'Asie-Pacifique se sont distinguées posi-

vement d'un point de vue régional, tandis que l'Amérique du Nord et du Sud ont affiché une évolution plus faible malgré une performance positive. En Europe, les segments des services aux collectivités et des transports, ainsi que le Royaume-Uni en tant que région, ont enregistré un résultat de placement supérieur à la moyenne, tandis que le segment des communications a reculé malgré une performance positive. Dans la région Asie-Pacifique, la performance a été tirée par le Japon, qui devançait l'Australie. L'Australie, quant à elle, a dominé le reste de la région asiatique, hors Japon. En Amérique du Nord et du Sud, les aéroports d'Amérique latine ont été les meilleurs performants de l'ensemble du marché des infrastructures, tandis que les autres segments (services aux collectivités, rail, gestion des déchets, énergie midstream et communications) ont affiché une performance inférieure à la moyenne. Le segment des communications a été le seul à terminer l'année dans le négatif.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré un résultat de placement positif modeste. En ce qui concerne la contribution au résultat de placement, le positionnement dans le secteur européen des services publics, dans les entreprises d'infrastructure au Royaume-Uni ainsi que dans le secteur européen des transports et des communications a eu un effet positif. L'engagement dans les secteurs de la gestion des déchets ainsi que des métaux de base et de l'industrie minière en Amérique du Nord et du Sud

a également apporté une contribution positive au résultat de placement. En revanche, le positionnement dans les sous-secteurs des communications et des services aux collectivités en Amérique du Nord et du Sud a eu un impact négatif sur la performance. Les positions dans les valeurs immobilières liées aux centres de données ainsi que dans les valeurs d'infrastructure en Asie (hors Japon) ont également pesé sur le résultat de placement.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Services de télécommunications	12 973 927,35	7,24
Biens de consommation durables	2 564 004,46	1,43
Énergie	12 314 041,57	6,86
Secteur financier	16 722 551,25	9,33
Matières premières	3 948 626,88	2,20
Industrie	53 930 400,92	30,08
Services aux collectivités	75 887 228,20	42,34
Total actions	178 340 780,63	99,48
2. Avoirs bancaires	599 972,32	0,33
3. Autres éléments d'actif	715 410,84	0,40
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	8 617,25	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-278 162,47	-0,15
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-106 693,06	-0,06
III. Actif du fonds	179 279 925,51	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							178 340 780,63	99,48
Actions								
NEXTDC Ltd	Unité	317 954	753 794	435 840	AUD	12,48	2 260 477,25	1,26
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	137 915	200 224	62 309	BRL	132,84	2 833 247,73	1,58
Orizon Valorizacao de Residuos SA	Unité	694 720	374 060	34 270	BRL	70,2	7 542 079,26	4,21
NKT A/S	Unité	44 840	44 840		DKK	792,5	4 758 035,01	2,65
Orsted AS	Unité	145 110	174 150	79 760	DKK	120,75	2 346 103,89	1,31
Cellnex Telecom SA	Unité	207 330	84 890	264 660	EUR	27,56	5 714 014,80	3,19
E.ON SE	Unité	211 535		487 690	EUR	16,125	3 411 001,88	1,90
EDP Renovaveis SA	Unité	393 240	393 240		EUR	12,04	4 734 609,60	2,65
Eiffage SA	Unité	8 380	44 650	56 920	EUR	121,55	1 018 589,00	0,57
Elia Group SA	Unité	78 772	20 724	32 880	EUR	110,1	8 672 797,20	4,84
Enav SpA	Unité	1 177 180	82 980	350 730	EUR	4,71	5 544 517,80	3,09
GEK Terna SA	Unité	236 660	180 000	6 490	EUR	25,54	6 044 296,40	3,37
Grenergy Renovables SA	Unité	86 260	138 560	52 300	EUR	84,9	7 323 474,00	4,08
Prysmian SpA	Unité	30 780	38 730	7 950	EUR	86,36	2 658 160,80	1,48
SES SA	Unité	323 540	323 540		EUR	5,53	1 789 176,20	1,00
Siemens Energy AG	Unité	22 120	22 120		EUR	120,4	2 663 248,00	1,49
Veolia Environnement SA	Unité	62 370	29 580	178 230	EUR	29,68	1 851 141,60	1,03
Vinci SA	Unité	69 660	44 000	44 600	EUR	120,35	8 383 581,00	4,68
Antofagasta Plc	Unité	50 650	50 650		GBP	32,87	1 907 243,29	1,06
Helios Towers Plc	Unité	2 887 980	2 887 980	1 313 250	GBP	1,668	5 518 450,74	3,08
National Grid Plc	Unité	701 196	153 450	548 860	GBP	11,445	9 193 527,29	5,13
Severn Trent Plc	Unité	101 530	202 730	142 080	GBP	27,88	3 242 754,71	1,81
SSE Plc	Unité	153 781	61 553	262 430	GBP	21,91	3 859 863,98	2,15
NHPC Ltd	Unité	4 442 660	4 442 660		INR	78,61	3 306 500,73	1,84
Norsk Hydro ASA	Unité	309 860	391 600	81 740	NOK	77,98	2 041 383,59	1,14
American Tower Corp. REIT	Unité	32 510	28 350	58 090	USD	175,705	4 856 046,71	2,71
CenterPoint Energy, Inc.	Unité	234 620	115 940	44 200	USD	38,47	7 673 066,86	4,28
Clearway Energy, Inc. -C-	Unité	224 040	147 560	262 310	USD	33,54	6 388 080,62	3,56
Darling Ingredients, Inc.	Unité	83 270	87 140	71 930	USD	36,22	2 564 004,46	1,43
Edison International	Unité	90 270	59 700	97 830	USD	60,23	4 622 086,53	2,58
Equinix, Inc. REIT	Unité	8 960	12 680	7 146	USD	764,36	5 822 208,14	3,25
Eversource Energy	Unité	76 010	76 010	63 658	USD	67,58	4 366 874,25	2,44
Exelon Corp.	Unité	252 753	157 860	76 350	USD	43,68	9 385 571,33	5,24
First Solar, Inc.	Unité	21 832	23 922	2 090	USD	268,89	4 990 567,57	2,78
GDS Holdings Ltd -ADR-	Unité	215 110	138 560	165 690	USD	34,53	6 314 499,67	3,52
GFL Environmental, Inc.	Unité	69 264	29 980	74 480	USD	43,6	2 567 295,29	1,43
MasTec, Inc.	Unité	23 750	23 750		USD	221,39	4 469 957,36	2,49
NEXTracker, Inc. -A-	Unité	40 590	40 590		USD	89,62	3 092 471,86	1,72
Vnet Group, Inc. -ADR-	Unité	355 310	355 310		USD	8,64	2 609 774,23	1,46
Total du portefeuille-titres							178 340 780,63	99,48
Avoirs bancaires							599 972,32	0,33
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						9 218,68	0,00
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	65 764					8 805,44	0,00
Couronne norvégienne	NOK	106 359					8 985,64	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	15 652					8 916,45	0,01
Réal brésilien	BRL	219 219					33 901,71	0,02
Livre sterling	GBP	7 722					8 845,60	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	333					36,39	0,00
Roupie indienne	INR	80 000					757,43	0,00
Yen japonais	JPY	4 000					21,76	0,00
Dollar canadien	CAD	1 896					1 176,11	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	89					44,10	0,00
Dollar de Singapour	SGD	200					132,49	0,00
Dollar américain	USD	610 653					519 130,52	0,29
Autres éléments d'actif							715 410,84	0,40
Droits à dividende/à distribution							641 355,25	0,36
Frais de placement reportés*							604,49	0,00
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges...							3 377,01	0,00
Autres actifs							70 074,09	0,04
À recevoir au titre d'opérations sur actions							8 617,25	0,00
Total des éléments d'actif							179 664 781,04	100,21

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements							-278 162,47	-0,15
Engagements découlant des coûts							-278 162,47	-0,15
Engagements découlant d'opérations sur actions							-106 693,06	-0,06
Total des engagements							-384 855,53	-0,21
Actif du fonds							179 279 925,51	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	131,96
Classe FD	EUR	119,80
Classe LC	EUR	126,20
Classe LD	EUR	114,36
Classe NC	EUR	113,22
Classe PFC	EUR	114,13
Classe TFC	EUR	131,88
Classe TFD	EUR	119,74
Classe XC	EUR	134,89
Classe XD	EUR	122,55
Classe USD LC	USD	129,88
Classe USD XD	USD	133,25
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	84 851,614
Classe LD	Unité	1 027 019,500
Classe NC	Unité	79 370,162
Classe PFC	Unité	3 642,000
Classe TFC	Unité	193 238,165
Classe TFD	Unité	281,000
Classe XC	Unité	119 661,000
Classe XD	Unité	100,000
Classe USD LC	Unité	100,000
Classe USD XD	Unité	110,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
70 % MSCI WORLD INFRASTRUCTURE INDEX en EUR, 30 % FTSE EPRA Nareit Developed Index (du 1^{er} janvier 2025 au 24 avril 2025)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	100,263
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	142,363
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	122,982

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 24 avril 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Net Total Return Index en euro (du 25 avril 2025 au 31 décembre 2025)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	114,860
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	151,816
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	132,554

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 25 avril 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Réal brésilien	BRL	6,466300	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	105,621481	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	2,026707	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	5 007 777,84
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	35 708,30
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-605 665,92
4. Autres revenus	EUR	1 128,07
dont : Autres	EUR	1 128,07
Total des revenus	EUR	4 438 948,29
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-86,91
2. Commission de gestion	EUR	-2 242 052,21
dont : Commission de gestion de base	EUR	-2 219 516,92
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	415,47
Commission d'administration	EUR	-22 950,76
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-8 712,96
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-27 258,61
5. Taxe d'abonnement	EUR	-81 908,72
6. Autres dépenses	EUR	-46 372,41
dont : Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-3 746,00
Autres	EUR	-42 626,41
Total des dépenses	EUR	-2 406 391,82
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 032 556,47
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 488 597,13
Résultat des opérations de vente	EUR	1 488 597,13
V. Résultat de l'exercice	EUR	3 521 153,60

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,84 % par an,	classe FD 0,83 % par an,
classe LC 1,61 % par an,	classe LD 1,61 % par an,
classe NC 2,11 % par an,	classe PFC 2,36 % par an,
classe TFC 0,86 % par an,	classe TFD 0,85 % par an,
classe XC 0,48 % par an,	classe XD 0,45 % par an,
classe USD LC 1,58 % par an,	classe USD XD 0,45 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 237 828,14 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	226 198 010,85
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 390 340,79
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-70 491 213,28
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-167 522,61
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 032 556,47
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 488 597,13
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	22 609 837,74
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	179 279 925,51

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 737,49 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	1 488 597,13
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	1 532 911,76
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-44 314,63

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,25

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,15

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,24

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,29

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD XD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	2,40

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	EUR	179 279 925,51
2024	EUR	226 198 010,85
2023	EUR	297 695 481,94

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe FC	EUR	131,96
	Classe FD	EUR	119,80
	Classe LC	EUR	126,20
	Classe LD	EUR	114,36
	Classe NC	EUR	113,22
	Classe PFC	EUR	114,13
	Classe TFC	EUR	131,88
	Classe TFD	EUR	119,74
	Classe XC	EUR	134,89
	Classe XD	EUR	122,55
	Classe USD LC	USD	129,88
	Classe USD XD	USD	133,25
2024	Classe FC	EUR	114,37
	Classe FD	EUR	105,89
	Classe LC	EUR	110,23
	Classe LD	EUR	101,88
	Classe NC	EUR	99,38
	Classe PFC	EUR	100,54
	Classe TFC	EUR	114,32
	Classe TFD	EUR	105,87
	Classe XC	EUR	116,49
	Classe XD	EUR	107,92
	Classe USD LC	USD	100,32
	Classe USD XD	USD	103,79
2023	Classe FC	EUR	112,72
	Classe FD	EUR	106,68
	Classe LC	EUR	109,47
	Classe LD	EUR	103,45
	Classe NC	EUR	99,20
	Classe PFC	EUR	99,61
	Classe TFC	EUR	112,69
	Classe TFD	EUR	106,67
	Classe XC	EUR	114,39
	Classe XD	EUR	108,32
	Classe USD LC	USD	-
	Classe USD XD	USD	110,80

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation)

(auparavant : DWS Invest ESG Women for Women)

Objectif d'investissement

Le compartiment DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation) visait à générer un rendement supérieur à la moyenne. À cette fin, le compartiment a investi principalement dans des actions émises par des entreprises nationales et étrangères. Il poursuivait un objectif de placement durable en investissant dans des entreprises axées en particulier sur la diversité et la parité entre les femmes et les hommes en lien avec des pratiques durables et présentant une influence sociale positive tout en visant une croissance du capital à long terme. Le compartiment ne s'est pas contenté de prendre en compte l'aspect de la diversité (des genres), mais s'est également appuyé sur un modèle d'évaluation axé notamment sur des aspects sociaux généraux. Il a investi dans des entreprises qui se distinguent par une forte dynamique et tendance d'amélioration dans la promotion de la diversité en leur sein (approche « Rate of Change ») ainsi que dans des entreprises qui dans leur secteur, jouaient déjà un rôle de pionnier en matière de diversité (approche « Best in Class »). Les entreprises devaient en outre appliquer un modèle de gestion durable, disposer de solides fondamentaux et afficher un potentiel de croissance structurelle à long terme. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix de placements appropriés.* Ces aspects faisaient partie intégrante de la stratégie de placement.

DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation)

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe LC	LU2420982006	3,6 %
Classe FC	LU2420981883	4,3 %
Classe FD	LU2420981966	4,3 %
Classe LD	LU2420982188	3,6 %
Classe TFC	LU2420982261	4,3 %
Classe TFD	LU2420982345	4,3 %
Classe XC	LU2420982428	4,8 %
Classe XD	LU2420982691	4,8 %

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 27 novembre 2025 (jour de référence de la liquidation)

Liquidation

Conformément au communiqué à l'attention des actionnaires du 6 novembre 2025, le conseil d'administration du fonds avait décidé de mettre le compartiment DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation) (le « compartiment ») en liquidation avec effet au 6 novembre 2025 (le « jour de mise en liquidation »). La valeur liquidative du compartiment avait en effet diminué jusqu'à un montant qui, selon l'estimation du conseil d'administration et du gestionnaire, était inférieur au montant minimum requis pour que le compartiment puisse être exploité et géré de manière économiquement efficace dans le meilleur intérêt de ses actionnaires. La souscription et le rachat d'actions ont été arrêtés pour le compartiment au 6 novembre 2025. Le 7 novembre 2025, l'équipe de gestion du portefeuille a lancé la liquidation prévue du portefeuille du compartiment. Le versement du produit de la liquidation aux actionnaires a eu lieu le 27 novembre 2025.

Les produits de la liquidation qui n'ont pas pu être versés aux actionnaires ayants droit à la clôture de la procédure de liquidation seront déposés auprès de la « Caisse de Consignation » du Grand-Duché de Luxembourg. Les actionnaires ayants droit peuvent réclamer les produits qui leur reviennent à tout moment pendant une période de 30 ans. À l'expiration de ce délai, ces produits deviennent la propriété du Grand-Duché de Luxembourg.

Entre début janvier 2025 et le 27 novembre 2025 (jour de sa liquidation), le compartiment DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation) a enregistré une plus-value de 3,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Autres informations – non couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l’article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l’article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu’au sens de l’article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l’état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Invest ESG Social Focus (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d’actions (en euro)

Classe d’actions	ISIN	Produit de liquidation par action
Classe LC	LU2420982006	119,83
Classe FC	LU2420981883	123,66
Classe FD	LU2420981966	119,19
Classe LD	LU2420982188	117,27
Classe TFC	LU2420982261	123,58
Classe TFD	LU2420982345	119,18
Classe XC	LU2420982428	125,80
Classe XD	LU2420982691	120,26

Comptes annuels

DWS Invest ESG Social Focus (auparavant : DWS Invest ESG Women for Women)

(en liquidation)

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI All Country World Net TR Index - en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,017
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	92,629
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	84,568

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 27 novembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Explications sur l'évaluation

Compte tenu de la décision attendue du conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 27 novembre 2025, les états financiers ont été établis en abandonnant le principe de la continuité d'exploitation et sur la base des valeurs de liquidation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest ESG Social Focus (auparavant : DWS Invest ESG Women for Women) (en liquidation)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 27 novembre 2025 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	675 328,21
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	41 896,55
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-87 970,60
4. Autres revenus	EUR	22,80
dont :		
Autres	EUR	22,80
5. Régularisation des revenus	EUR	-629 276,96
Total des revenus	EUR	0,00
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-156 877,96
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-176 329,88
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	38 221,57
Commission d'administration	EUR	-18 769,65
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-1 650,74
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-13 139,69
4. Taxe d'abonnement	EUR	-14 809,35
5. Autres dépenses	EUR	-29 006,75
dont :		
Frais de distribution	EUR	-21 872,01
Autres	EUR	-7 134,74
6. Régularisation des dépenses	EUR	215 484,49
Total des dépenses	EUR	0,00
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	0,00
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	8 668 665,24
Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-8 668 665,24
Résultat des opérations de vente	EUR	0,00
V. Résultat de l'exercice partiel	EUR	0,00

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,82 % ¹⁾ ,	classe FD 0,82 % ¹⁾ ,
classe LC 1,55 % ¹⁾ ,	classe LD 1,55 % ¹⁾ ,
classe TFC 0,82 % ¹⁾ ,	classe TFD 0,82 % ¹⁾ ,
classe XC 0,40 % ¹⁾ ,	classe XD 0,41 % ¹⁾ .

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 29 765,96 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice partiel	EUR	40 124 011,64
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 890,29
2. Décaissement (net)	EUR	-42 042 376,65
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	9 082 457,71
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	0,00
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	0,00
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-7 161 202,41
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice partiel	EUR	0,00

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	0,00
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	10 753 252,19
Opérations de change (à terme)	EUR	-2 084 586,95
Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-8 668 665,24

DWS Invest ESG Social Focus (auparavant : DWS Invest ESG Women for Women) (en liquidation)

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Top Euroland

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Top Euroland est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. Dans ce cadre, les actifs du compartiment sont investis principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se situe dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le compartiment se concentre sur les sociétés à forte capitalisation boursière. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille s'efforce de gérer un portefeuille concentré, comprenant environ 40 à 60 actions différentes. Selon la situation du marché, il est toutefois possible de s'écarter de l'objectif de diversification mentionné. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % des actifs nets du compartiment sont investis dans des éléments d'actif qui satisfont aux caractéristiques environnementales et sociales promues.*

Pendant l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 22,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice de référence EURO STOXX 50 a progressé de 21,9 % sur la même période (respectivement en euro).

DWS Invest ESG Top Euroland

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145644893	22,6 %	51,0 %	43,6 %
Classe FC	LU0145647722	23,5 %	54,5 %	49,1 %
Classe FD	LU0740840441	23,5 %	54,5 %	49,2 %
Classe IC	LU0616864954	23,9 %	55,8 %	51,2 %
Classe LD	LU0145647052	22,6 %	51,0 %	43,6 %
Classe NC	LU0145647300	21,7 %	47,9 %	38,7 %
Classe PFC	LU1054342354	21,5 %	47,8 %	38,1 %
Classe TFC	LU1663954375	23,6 %	54,5 %	49,1 %
Classe TFD	LU1663956073	23,5 %	54,5 %	49,1 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0911039740	30,1 %	52,4 %	44,0 %
Classe SGD LCH (P) ²⁾	LU1054341976	22,2 %	51,6 %	48,8 %
Classe USD FCH ³⁾	LU0911039666	26,3 %	64,4 %	65,3 %
Classe USD LCH ³⁾	LU0986127263	25,3 %	60,7 %	59,2 %
EURO STOXX 50		21,9 %	64,5 %	82,7 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en SGD

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clos fin décembre 2025, le climat sur les marchés des capitaux a été marqué, d'une part, par des risques géopolitiques tels que la guerre qui perdure entre la Russie et l'Ukraine, l'escalade du conflit au Proche-Orient ainsi que la lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Chine, et, d'autre part, par une politique commerciale et douanière américaine imprévisible. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité

de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux ont enregistré des hausses de cours parfois notables au cours de la période sous revue, malgré des fluctuations importantes à certains moments, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs dans l'intelligence artificielle (IA) et de solides bénéfices des entreprises.

Au cours de l'année 2025, les actions européennes ont nettement mieux évolué que les actions américaines par rapport à l'évolution de l'année précédente. Malgré les baisses des taux d'intérêt de la BCE et un accroissement des incertitudes du côté des investisseurs concernant les États-Unis, cette évolution a été soutenue également par une amélioration de la conjoncture en Europe, favorisée par l'annonce des pays européens quant à leur volonté d'investir davantage dans les infrastructures et la défense. Les actions comprises dans le portefeuille du compartiment ont également profité de cet environnement de placement favorable et ont globalement enregistré une performance nettement positive.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement

établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Top Euroland

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	65 004 992,64	15,54
Services de télécommunications	17 668 120,22	4,23
Biens de consommation durables	54 476 299,31	13,02
Énergie	7 437 568,32	1,78
Biens de consommation courante	50 150 700,10	11,99
Secteur financier	110 110 072,96	26,30
Matières premières	13 142 386,30	3,14
Industrie	68 514 352,63	16,36
Services aux collectivités	22 312 508,18	5,33
Total actions	408 817 000,66	97,69
2. Dérivés	-79 356,61	-0,02
3. Avoirs bancaires	10 019 473,39	2,40
4. Autres éléments d'actif	471 491,75	0,11
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	44 159,76	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-601 713,21	-0,14
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-202 078,44	-0,05
III. Actif du fonds	418 468 977,30	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Top Euroland

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							408 817 000,66	97,69
Actions								
ABN AMRO Bank NV	Unité	388 731		111 269	EUR	29,72	11 553 085,32	2,76
Accor SA	Unité	88 401	88 401		EUR	47,95	4 238 827,95	1,01
adidas AG	Unité	53 433	23 433	5 000	EUR	169,05	9 032 848,65	2,16
Adyen NV	Unité	5 000	500		EUR	1 380,6	6 903 000,00	1,65
Allianz SE	Unité	26 504		33 496	EUR	390,5	10 349 812,00	2,47
Argenx SE	Unité	7 446	7 446		EUR	712,6	5 306 019,60	1,27
ASML Holding NV	Unité	39 545	2 282	10 737	EUR	917,5	36 282 537,50	8,67
Assicurazioni Generali SpA	Unité	123 942	123 942		EUR	35,7	4 424 729,40	1,06
AXA SA	Unité	373 579		36 421	EUR	41,15	15 372 775,85	3,67
Banco Santander SA	Unité	1 887 775		712 225	EUR	10,11	19 085 405,25	4,56
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	64 643	14 643	15 000	EUR	86,92	5 618 769,56	1,34
Deutsche Bank AG	Unité	189 849	128 177	288 328	EUR	33,11	6 285 900,39	1,50
Deutsche Telekom AG	Unité	341 694		398 306	EUR	27,66	9 451 256,04	2,26
E.ON SE	Unité	267 437	50 000	352 563	EUR	16,125	4 312 421,63	1,03
Enel SpA	Unité	1 315 838	1 315 838		EUR	8,836	11 626 744,57	2,78
EssilorLuxottica SA	Unité	47 727	47 727		EUR	270,6	12 914 926,20	3,09
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	140 095		209 905	EUR	48,98	6 861 853,10	1,64
Hermes International SCA	Unité	4 193	2 193		EUR	2 126	8 914 318,00	2,13
Iberdrola SA	Unité	345 345	345 345		EUR	18,455	6 373 341,98	1,52
Industria de Diseno Textil SA	Unité	221 979	21 979		EUR	56,5	12 541 813,50	3,00
Infineon Technologies AG	Unité	126 218	75 000	170 782	EUR	37,73	4 762 205,14	1,14
ING Groep NV	Unité	637 227	637 227		EUR	24,035	15 315 750,95	3,66
Intesa Sanpaolo SpA	Unité	2 930 085		769 915	EUR	5,927	17 366 613,80	4,15
KION Group AG	Unité	61 710		98 290	EUR	68,25	4 211 707,50	1,01
Knorr-Bremse AG	Unité	38 003		36 997	EUR	95,15	3 615 985,45	0,86
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	86 379	86 379		EUR	34,95	3 018 946,05	0,72
Linde Plc	Unité	20 000			EUR	362	7 240 000,00	1,73
L'Oreal SA	Unité	28 300	13 300	23 000	EUR	366,55	10 373 365,00	2,48
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	Unité	18 590	10 610	12 020	EUR	638,8	11 875 292,00	2,84
Metso Outotec Oyj	Unité	285 759	285 759		EUR	15,005	4 287 813,80	1,02
Nordex SE	Unité	255 411	255 411		EUR	29,12	7 437 568,32	1,78
Orange SA	Unité	299 005	530 000	230 995	EUR	14,235	4 256 336,18	1,02
Prysmian SpA	Unité	102 801	102 801		EUR	86,36	8 877 894,36	2,12
RELX Plc	Unité	44 719	44 719		EUR	35,02	1 566 059,38	0,37
Salzgitter AG	Unité	147 045	147 045		EUR	40,14	5 902 386,30	1,41
Sanofi SA	Unité	90 683	20 683	10 000	EUR	83,06	7 532 129,98	1,80
SAP SE	Unité	115 000		5 000	EUR	208,35	23 960 250,00	5,73
Schneider Electric SE	Unité	82 944	62 944		EUR	235,7	19 549 900,80	4,67
Scout24 AG	Unité	46 160		53 840	EUR	85,8	3 960 528,00	0,95
Siemens Energy AG	Unité	107 825	107 825		EUR	120,4	12 982 130,00	3,10
Société Générale SA	Unité	150 000	150 000		EUR	69,04	10 356 000,00	2,47
SPIE SA	Unité	43 914	43 914		EUR	48,94	2 149 151,16	0,51
Vinci SA	Unité	60 000		30 000	EUR	120,35	7 221 000,00	1,73
Zalando SE	Unité	140 000	140 000		EUR	25,34	3 547 600,00	0,85
Total du portefeuille-titres							408 817 000,66	97,69
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-79 356,61	-0,02
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
SGD/EUR 0,4 million							-1 280,52	0,00
USD/EUR 5,2 millions							-78 076,09	-0,02
Avoirs bancaires							10 019 473,39	2,40
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						2 090 941,10	0,50
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	206 044					27 588,13	0,01
Couronne norvégienne	NOK	16 886					1 426,61	0,00
Couronne suédoise	SEK	12 260					1 131,70	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	9 354					10 715,92	0,00
Dollar de Singapour	SGD	40 490					26 797,76	0,01
Dollar américain	USD	101 012					85 872,17	0,02

DWS Invest ESG Top Euroland

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dépôts à terme								
Avoirs en euros – (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale) . . .	EUR						7 775 000,00	1,86
Autres éléments d'actif							471 491,75	0,11
Droits à dividende/à distribution							464 266,16	0,11
Frais de placement reportés*							7 178,83	0,00
Autres actifs							46,76	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							44 159,76	0,01
Total des éléments d'actif**							419 352 125,56	100,21
Autres engagements							-601 713,21	-0,14
Engagements découlant des coûts							-601 713,21	-0,14
Engagements découlant d'opérations sur actions							-202 078,44	-0,05
Total des engagements							-883 148,26	-0,21
Actif du fonds							418 468 977,30	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	411,02
Classe FD	EUR	197,21
Classe IC	EUR	236,28
Classe LC	EUR	338,97
Classe LD	EUR	284,55
Classe NC	EUR	287,11
Classe PFC	EUR	186,74
Classe TFC	EUR	180,65
Classe TFD	EUR	160,41
Classe GBP D RD	GBP	212,44
Classe SGD LCH (P)	SGD	22,50
Classe USD FCH	USD	289,96
Classe USD LCH	USD	259,09
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	194 735,125
Classe FD	Unité	72,030
Classe IC	Unité	86 616,000
Classe LC	Unité	309 496,270
Classe LD	Unité	651 464,437
Classe NC	Unité	67 212,586
Classe PFC	Unité	6 498,000
Classe TFC	Unité	11 888,077
Classe TFD	Unité	1 376,181
Classe GBP D RD	Unité	78,208
Classe SGD LCH (P)	Unité	17 332,000
Classe USD FCH	Unité	432,736
Classe USD LCH	Unité	19 998,449

DWS Invest ESG Top Euroland

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
STOXX Eurozone 50 (Net Return)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	90,358
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	118,570
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	96,719

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Deutsche Bank AG, HSBC Continental Europe, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et Toronto Dominion Bank.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Couronne danoise	DKK	7,468566	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Top Euroland

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	10 814 373,84
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	188 243,18
3. Revenus des prêts de titres	EUR	1 634,33
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-612 495,39
5. Autres revenus	EUR	1 069,60
Total des revenus	EUR	10 392 825,56
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-5 105 343,06
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-5 077 426,63
Commission d'administration	EUR	-27 916,43
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-19 836,08
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-44 807,64
4. Taxe d'abonnement	EUR	-186 500,54
5. Autres dépenses	EUR	-156 148,67
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-490,30
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-10 978,45
Autres	EUR	-144 679,92
Total des dépenses	EUR	-5 512 635,99
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 880 189,57
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	24 068 677,77
Résultat des opérations de vente	EUR	24 068 677,77
V. Résultat de l'exercice	EUR	28 948 867,34

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,86 % par an,	classe FD 0,84 % par an,
classe IC 0,56 % par an,	classe LC 1,60 % par an,
classe LD 1,60 % par an,	classe NC 2,30 % par an,
classe PFC 2,49 % par an,	classe TFC 0,84 % par an,
classe TFD 0,85 % par an,	classe GBP D RD 0,83 % par an,
classe SGD LCH (P) 1,63 % par an,	classe USD FCH 0,88 % par an,
classe USD LCH 1,63 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC <0,001 % par an,	classe FD <0,001 % par an,
classe IC <0,001 % par an,	classe LC <0,001 % par an,
classe LD <0,001 % par an,	classe NC <0,001 % par an,
classe PFC <0,001 % par an,	classe TFC <0,001 % par an,
classe TFD <0,001 % par an,	classe GBP D RD <0,001 % par an,
classe SGD LCH (P) <0,001 % par an,	classe USD FCH <0,001 % par an,
classe USD LCH <0,001 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 376 913,47 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	359 854 049,47
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 475 540,06
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-14 414 303,94
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-741 827,94
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 880 189,57
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	24 068 677,77
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	47 297 732,43

II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	418 468 977,30
--	------------	-----------------------

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 2 547,46 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	24 068 677,77
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	24 410 240,94
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-341 563,17

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Top Euroland

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,37

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,89

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,72

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	3,64

Classe SGD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	418 468 977,30
2024		EUR	359 854 049,47
2023		EUR	539 722 540,48
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	411,02
	Classe FD	EUR	197,21
	Classe IC	EUR	236,28
	Classe LC	EUR	338,97
	Classe LD	EUR	284,55
	Classe NC	EUR	287,11
	Classe PFC	EUR	186,74
	Classe TFC	EUR	180,65
	Classe TFD	EUR	160,41
	Classe GBP D RD	GBP	212,44
	Classe SGD LCH (P)	SGD	22,50
	Classe USD FCH	USD	289,96
	Classe USD LCH	USD	259,09
	Classe FC	EUR	332,76
	Classe FD	EUR	163,17
2024	Classe IC	EUR	190,74
	Classe LC	EUR	276,49
	Classe LD	EUR	235,57
	Classe NC	EUR	235,83
	Classe PFC	EUR	153,64
	Classe TFC	EUR	146,19
	Classe TFD	EUR	132,73
	Classe GBP D RD	GBP	166,83
	Classe SGD LCH (P)	SGD	18,41
	Classe USD FCH	USD	229,68
	Classe USD LCH	USD	206,77
	Classe FC	EUR	318,05
	Classe FD	EUR	159,03
	Classe IC	EUR	181,83
	Classe LC	EUR	266,26
2023	Classe LD	EUR	229,83
	Classe NC	EUR	228,71
	Classe PFC	EUR	149,39
	Classe TFC	EUR	139,73
	Classe TFD	EUR	129,37
	Classe GBP D RD	GBP	170,63
	Classe SGD LCH (P)	SGD	17,74
	Classe USD FCH	USD	215,62
	Classe USD LCH	USD	195,51

DWS Invest ESG Top Euroland

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx Euro Corporate). À cet effet, il investit dans des obligations d'entreprises libellées en euro (Corporate Bonds). Il a recours à des instruments dérivés à la fois pour garantir la valeur des actions et à des fins d'investissement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Euro Corporate Bonds a réalisé une plus-value de 2,7 % (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (+3,0 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0300357554	2,7 %	16,5 %	-2,9 %
Classe FC	LU0300357802	3,0 %	17,5 %	-1,4 %
Classe FC10	LU1844096583	3,3 %	18,2 %	-0,4 %
Classe IC	LU0982748476	3,3 %	18,3 %	-0,3 %
Classe IC100	LU1490674006	3,5 %	19,0 %	0,7 %
Classe ID100	LU1633890295	3,5 %	19,1 %	0,7 %
Classe LD	LU0441433728	2,7 %	16,5 %	-2,9 %
Classe LDM	LU2968763057	2,9 % ¹⁾	–	–
Classe NC	LU0300357638	2,3 %	15,1 %	-4,8 %
Classe NDQ	LU1054330771	2,3 %	15,1 %	-4,8 %
Classe PFC	LU1054330854	2,0 %	14,2 %	-6,2 %
Classe PFDQ	LU1054330938	2,0 %	14,7 %	-5,1 %
Classe TFC	LU1663872726	3,0 %	17,5 %	-1,4 %
Classe TFD	LU1663874342	3,0 %	17,5 %	-1,4 %
Classe CHF FCH ²⁾	LU0813333605	0,7 %	9,5 %	-8,9 %
Classe GBP CH RD ³⁾	LU1322113371	5,1 %	23,1 %	5,2 %
Classe SEK LCH ⁴⁾	LU1322113611	2,6 %	16,1 %	-2,5 %
Classe USD FCH ⁵⁾	LU0911036217	5,2 %	24,4 %	7,3 %
iBoxx € Corporate		3,0 %	16,5 %	-1,1 %

¹⁾ Classe LDM lancée le 29 janvier 2025

²⁾ en CHF

³⁾ en GBP

⁴⁾ en SEK

⁵⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et

ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a encore concentré son investissement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ainsi que dans des instruments de taux de services financiers (Financials). En ce qui concerne sa répartition régionale, les émissions en provenance d'Europe et des États-Unis ont été privilégiées. À la date du rapport, les obligations détenues en portefeuille présentaient pour l'essentiel une note Investment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation.

Le fait que le compartiment soit resté en deçà de son indice de référence s'explique principalement par son orientation plus défensive, en début d'année 2025, vis-à-vis des secteurs cycliques tels que les biens de consommation (automobile) et l'énergie. Compte tenu de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine, l'équipe de gestion du portefeuille a privilégié les instruments de taux issus de secteurs non cycliques tels que la santé, les télécommunications et les services aux collectivités.

Après la correction temporaire sur les marchés financiers, sous l'effet du « Liberation Day » de

Donald Trump, l'équipe de gestion du portefeuille a augmenté ses investissements dans les secteurs cycliques, ce qui a soutenu la performance du compartiment au cours du reste de l'année 2025. La surpondération des obligations émises par des banques de petite taille et des obligations bancaires de second rang, qui ont affiché une évolution réjouissante dans le contexte d'investissement marqué par l'appétit pour le risque en 2025, a également contribué positivement au résultat absolu du placement.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Euro Corporate Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	2 111 995 159,23	94,47
Administrations centrales	11 307 076,00	0,50
Total des obligations	2 123 302 235,23	94,97
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	42 134 881,38	1,89
Autres fonds	29 579 066,40	1,32
Total des parts de fonds	71 713 947,78	3,21
3. Dérivés	2 024 464,73	0,09
4. Avoirs bancaires	1 613 452,28	0,07
5. Autres éléments d'actif	41 990 395,62	1,87
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	710 040,73	0,03
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-4 397 124,26	-0,19
2. Autres engagements	-1 055 741,47	-0,04
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-214 353,75	-0,01
III. Actif du fonds	2 235 687 316,89	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 093 739 637,72	93,65
Titres portant intérêt								
3,875 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2024/2032	EUR	3 700 000		1 000 000	%	102,399	3 788 763,00	0,17
3,625 % Accor SA (MTN) 2025/2032	EUR	8 000 000	9 200 000	1 200 000	%	99,651	7 972 080,00	0,36
6,125 % Achmea BV 2025/perpetual*	EUR	2 500 000	3 172 000	672 000	%	103,279	2 581 975,00	0,12
3,625 % Aeroporti di Roma SpA (MTN) 2025/2032	EUR	10 208 000	12 108 000	1 900 000	%	100,221	10 230 559,68	0,46
3,375 % Aeroports de Paris SA (MTN) 2024/2031	EUR	5 100 000	100 000	400 000	%	100,736	5 137 536,00	0,23
2,25 % AIB Group Plc (MTN) 2022/2028*	EUR	4 926 000			%	99,628	4 907 675,28	0,22
3,125 % Alfa Laval Treasury International AB (MTN) 2025/2031	EUR	4 300 000	10 829 000	6 529 000	%	98,634	4 241 262,00	0,19
4,125 % Alliander NV (MTN) 2025/perpetual*	EUR	5 562 000	5 962 000	400 000	%	99,602	5 539 863,24	0,25
3,125 % Alpha Bank SA (MTN) 2025/2031*	EUR	4 220 000	9 810 000	5 590 000	%	98,996	4 177 631,20	0,19
2,50 % Alphabet, Inc. 2025/2029	EUR	3 629 000	5 029 000	1 400 000	%	99,551	3 612 705,79	0,16
4,00 % Alphabet, Inc. 2025/2054	EUR	3 861 000	5 761 000	1 900 000	%	92,757	3 581 347,77	0,16
3,50 % Alphabet, Inc. 2025/2038	EUR	10 654 000	11 354 000	700 000	%	96,65	10 297 091,00	0,46
4,375 % Alphabet, Inc. 2025/2064	EUR	6 585 000	7 185 000	600 000	%	95,387	6 281 233,95	0,28
3,20 % Amcor UK Finance Plc 2025/2029	EUR	9 687 000	10 387 000	700 000	%	100,037	9 690 584,19	0,43
3,75 % Amcor UK Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR	5 300 000	5 900 000	600 000	%	98,988	5 246 364,00	0,23
1,875 % American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR	2 261 000	100 000	200 000	%	99,072	2 240 017,92	0,10
3,375 % American Medical Systems Europe BV (MTN) 2024/2029	EUR	3 749 000	110 000	900 000	%	101,435	3 802 798,15	0,17
3,50 % American Medical Systems Europe BV (MTN) 2024/2032	EUR	4 300 000	8 928 000	4 628 000	%	101,131	4 348 633,00	0,19
4,00 % Amprion GmbH (MTN) 2025/2040	EUR	5 900 000	6 900 000	1 000 000	%	97,365	5 744 535,00	0,26
3,875 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2024/2030	EUR	4 680 000	170 000	2 435 000	%	101,413	4 746 128,40	0,21
5,00 % Anglo American Capital Plc (MTN) 2023/2031	EUR	5 775 000	6 165 000	390 000	%	107,041	6 181 617,75	0,28
3,875 % Anheuser-Busch InBev SA (MTN) 2025/2038**	EUR	7 874 000	8 624 000	750 000	%	98,735	7 774 393,90	0,35
2,875 % APRR SA (MTN) 2025/2031	EUR	6 600 000	7 000 000	400 000	%	98,819	6 522 054,00	0,29
5,00 % Aroundtown Finance Sarl 2024/perpetual*	EUR	2 165 000		300 000	%	97,405	2 108 818,25	0,09
0,336 % Asahi Group Holdings Ltd (MTN) 2021/2027	EUR	6 517 000		200 000	%	97,231	6 336 544,27	0,28
6,625 % ASR Nederland NV 2024/perpetual*	EUR	3 100 000		698 000	%	107,399	3 329 369,00	0,15
3,375 % AT&T, Inc. 2014/2034	EUR	3 300 000	100 000	940 000	%	97,624	3 221 592,00	0,14
4,30 % AT&T, Inc. 2023/2034	EUR	9 400 000	2 230 000	3 830 000	%	103,79	9 756 260,00	0,44
3,60 % AT&T, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	8 573 000	10 393 000	1 820 000	%	99,915	8 565 712,95	0,38
1,625 % AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081*	EUR	2 699 000	100 000	200 000	%	98,595	2 661 079,05	0,12
4,00 % Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2024/2034	EUR	11 360 000	360 000	2 700 000	%	101,659	11 548 462,40	0,52
3,625 % Autoliv, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	7 605 000		600 000	%	101,84	7 744 932,00	0,35
3,00 % Autoliv, Inc. (MTN) 2025/2030	EUR	4 919 000	5 219 000	300 000	%	98,602	4 850 232,38	0,22
4,625 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2024/2036	EUR	8 827 000	10 467 000	1 640 000	%	103,537	9 139 210,99	0,41
4,00 % Avery Dennison Corp. (MTN) 2025/2035**	EUR	4 799 000	5 099 000	300 000	%	100,422	4 819 251,78	0,22
3,50 % Avinor AS (MTN) 2024/2034	EUR	9 000 000	500 000	7 613 000	%	99,369	8 943 210,00	0,40
3,625 % Banca Monte dei Paschi di Siena SpA (MTN) 2024/2030*	EUR	6 400 000	7 000 000	600 000	%	101,322	6 484 608,00	0,29
4,625 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2031***	EUR	3 200 000	100 000	200 000	%	105,821	3 386 272,00	0,15
4,75 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2025/2037***	EUR	4 000 000	11 200 000	7 200 000	%	104,437	4 177 480,00	0,19
4,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2024/2030*	EUR	4 100 000	100 000	1 700 000	%	103,105	4 227 305,00	0,19
3,375 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2025/2032*	EUR	7 500 000	8 000 000	500 000	%	99,635	7 472 625,00	0,33
4,875 % Banco Santander SA (MTN) 2023/2031	EUR	4 900 000	200 000	1 600 000	%	107,65	5 274 850,00	0,24
3,50 % Banco Santander SA (MTN) 2025/2035	EUR	7 300 000	9 000 000	1 700 000	%	98,343	7 179 039,00	0,32
5,308 % Bank Millennium SA (MTN) 2024/2029*	EUR	3 089 000	100 000		%	104,949	3 241 874,61	0,14
0,583 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2028*	EUR	3 921 000	110 000	570 000	%	96,821	3 796 351,41	0,17
3,261 % Bank of America Corp. (MTN) 2025/2031*	EUR	8 157 000	10 147 000	1 990 000	%	100,427	8 191 830,39	0,37
4,75 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2024/2034*	EUR	4 744 000		640 000	%	103,796	4 924 082,24	0,22
6,00 % Bankinter SA 2025/perpetual***	EUR	2 800 000	3 200 000	400 000	%	103,045	2 885 260,00	0,13
4,375 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2023/2030	EUR	7 700 000	200 000	500 000	%	104,296	8 030 792,00	0,36
4,00 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2025/2035*	EUR	5 000 000	13 500 000	8 500 000	%	101,006	5 050 300,00	0,23
3,50 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2024/2027**	EUR	3 800 000	100 000	300 000	%	101,327	3 850 426,00	0,17
2,798 % Barclays Plc (MTN) 2024/2028*	EUR	6 654 000		1 350 000	%	100,373	6 678 819,42	0,30
4,973 % Barclays Plc (MTN) 2024/2036*	EUR	3 796 000		1 060 000	%	104,999	3 985 762,04	0,18
3,543 % Barclays Plc (MTN) 2025/2031*	EUR	6 758 000	7 858 000	1 100 000	%	100,71	6 805 981,80	0,30
3,792 % Barclays Plc (MTN) 2025/2036*	EUR	7 186 000	8 416 000	1 230 000	%	98,176	7 054 927,36	0,32
3,75 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2028	EUR	6 000 000	6 700 000	700 000	%	101,619	6 097 140,00	0,27
3,375 % BAWAG PSK Bank fuer Arbeit und Wirtschaft und Oesterreichische Postsparkasse AG (MTN) 2025/2033*	EUR	5 200 000	11 900 000	6 700 000	%	98,808	5 138 016,00	0,23
3,828 % Becton Dickinson & Co. (MTN) 2024/2032	EUR	5 850 000	8 690 000	2 840 000	%	101,888	5 960 448,00	0,27
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029**	EUR	5 000 000	5 000 000		%	90,858	4 542 900,00	0,20
3,375 % Bertelsmann SE & Co KGaA (MTN) 2025/2033	EUR	10 000 000	11 400 000	1 400 000	%	97,457	9 745 700,00	0,44
3,75 % Blackrock, Inc (MTN) 2025/2035	EUR	4 660 000	11 663 000	7 003 000	%	101,147	4 713 450,20	0,21
4,289 % BMS Ireland Capital Funding DAC 2025/2045	EUR	8 552 000	9 252 000	700 000	%	97,981	8 379 335,12	0,37
3,00 % BMW International Investment BV (MTN) 2024/2027	EUR	7 788 000		400 000	%	100,779	7 848 668,52	0,35
2,125 % BNP Paribas SA (MTN) 2019/2027*	EUR	2 100 000	100 000	200 000	%	99,919	2 098 299,00	0,09

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres		Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,50	% BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028*	EUR	6 700 000	200 000	1 100 000	%	96,48	6 464 160,00	0,29
3,583	% BNP Paribas SA (MTN) 2025/2031*	EUR	4 500 000	7 000 000	2 500 000	%	101,108	4 549 860,00	0,20
2,88	% BNP Paribas SA (MTN) 2025/2030*	EUR	8 800 000	11 000 000	2 200 000	%	99,632	8 767 616,00	0,39
3,494	% BNP Paribas SA (MTN) 2025/2033*	EUR	7 600 000	8 600 000	1 000 000	%	98,794	7 508 344,00	0,34
4,00	% Booking Holdings, Inc 2024/2044	EUR	2 075 000	100 000	1 700 000	%	92,721	1 923 960,75	0,09
4,125	% BPCE SA (MTN) 2024/2033*	EUR	3 900 000		1 200 000	%	102,418	3 994 302,00	0,18
4,00	% BPCE SA (MTN) 2025/2034*	EUR	2 800 000	3 700 000	900 000	%	101,129	2 831 612,00	0,13
3,125	% BPCE SA (MTN) 2025/2030	EUR	6 700 000	6 700 000		%	99,764	6 684 188,00	0,30
3,625	% Brambles USA, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	3 290 000	3 510 000	220 000	%	100,773	3 315 431,70	0,15
3,75	% Brenntag Finance BV (MTN) 2024/2028	EUR	5 100 000	100 000	700 000	%	101,97	5 200 470,00	0,23
3,856	% Brisbane Airport Corp Pty Ltd (MTN) 2025/2035	EUR	5 992 000	6 392 000	400 000	%	99,628	5 969 709,76	0,27
3,875	% British Telecommunications Plc (MTN) 2024/2034	EUR	4 620 000	130 000	1 510 000	%	101,363	4 682 970,60	0,21
3,375	% BT Finance Plc (MTN) 2025/2032	EUR	6 529 000	7 029 000	500 000	%	98,962	6 461 228,98	0,29
4,75	% CA Auto Bank SPA (MTN) 2023/2027	EUR	4 755 000		200 000	%	102,177	4 858 516,35	0,22
3,75	% Cadent Finance Plc (MTN) 2024/2033	EUR	7 269 000	290 000	3 622 000	%	100,557	7 309 488,33	0,33
5,00	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2029*	EUR	6 900 000	200 000	1 300 000	%	105,202	7 258 938,00	0,32
4,00	% CaixaBank SA (MTN) 2025/2037*	EUR	3 600 000	16 500 000	4 700 000	%	100,696	3 625 056,00	0,16
0,75	% CapitalLand Ascendas REIT (MTN) 2021/2028	EUR	7 856 000		700 000	%	95,361	7 491 560,16	0,34
3,25	% Carlsberg Breweries AS (MTN) 2025/2032	EUR	2 494 000	7 970 000	5 476 000	%	99,533	2 482 353,02	0,11
3,50	% Carlsberg Breweries AS (MTN) 2025/2035**	EUR	3 150 000	8 812 000	5 662 000	%	98,101	3 090 181,50	0,14
4,125	% Carnival Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	4 380 000	6 140 000	1 760 000	%	101,489	4 445 218,20	0,20
4,50	% Carrier Global Corp. (MTN) 2024/2032	EUR	9 334 000	270 000	930 000	%	105,561	9 853 063,74	0,44
4,25	% CEZ AS (MTN) 2024/2032**	EUR	7 210 000		2 425 000	%	102,112	7 362 275,20	0,33
3,625	% Chorus Ltd (MTN) 2022/2029	EUR	5 690 000	160 000	380 000	%	101,955	5 801 239,50	0,26
3,529	% Chorus Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	6 550 000	7 050 000	500 000	%	99,245	6 500 547,50	0,29
3,50	% Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2025/2033	EUR	7 000 000	9 400 000	2 400 000	%	99,983	6 998 810,00	0,31
3,713	% Citigroup, Inc (MTN) 2022/2028*	EUR	3 594 000	100 000	200 000	%	101,869	3 661 171,86	0,16
4,296	% Citigroup, Inc. 2025/2036*	EUR	4 374 000	4 994 000	620 000	%	100,934	4 414 853,16	0,20
2,928	% Citigroup, Inc (MTN) 2025/2030*	EUR	5 277 000	6 057 000	780 000	%	99,295	5 239 797,15	0,23
3,125	% Cofiroute SA (MTN) 2025/2033	EUR	6 600 000	9 800 000	3 200 000	%	97,963	6 465 558,00	0,29
3,125	% Colonial SFL Socimi SA (MTN) 2025/2031	EUR	12 800 000	14 600 000	1 800 000	%	98,041	12 549 248,00	0,56
2,625	% Commerzbank AG (MTN) 2024/2028*	EUR	3 500 000	100 000	300 000	%	100,161	3 505 635,00	0,16
3,625	% Commerzbank AG (MTN) 2025/2032*	EUR	2 600 000	3 700 000	1 100 000	%	101,068	2 627 768,00	0,12
6,625	% Commerzbank AG (MTN) 2025/perpetual***	EUR	4 400 000	5 800 000	1 400 000	%	105,094	4 624 136,00	0,21
3,822	% Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2024/2034**	EUR	3 900 000	100 000		%	101,615	3 962 985,00	0,18
4,75	% Covestro AG (MTN) 2022/2028	EUR	6 700 000	7 200 000	500 000	%	104,814	7 022 538,00	0,31
4,375	% Crédit Agricole SA (MTN) 2023/2033	EUR	2 600 000	100 000	400 000	%	104,418	2 714 868,00	0,12
3,25	% Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2032*	EUR	12 800 000	14 600 000	1 800 000	%	98,794	12 645 632,00	0,57
1,25	% Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029*	EUR	2 400 000	100 000	1 200 000	%	96,165	2 307 960,00	0,10
3,50	% Criteria Caixa SA (MTN) 2024/2029	EUR	9 300 000	200 000	200 000	%	101,495	9 439 035,00	0,42
1,00	% Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2020/2027	EUR	3 849 000		500 000	%	97,564	3 755 238,36	0,17
3,00	% Daimler Truck International Finance BV (MTN) 2025/2029**	EUR	8 600 000	9 200 000	600 000	%	100,004	8 600 344,00	0,38
3,50	% Danske Bank A/S (MTN) 2025/2035*	EUR	7 006 000	8 116 000	1 110 000	%	99,73	6 987 083,80	0,31
4,50	% Darling Global Finance BV -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	2 610 000	7 223 000	4 613 000	%	101,572	2 651 029,20	0,12
4,375	% DCC Group Finance Ireland DAC (MTN) 2024/2031	EUR	6 420 000		1 580 000	%	102,959	6 609 967,80	0,30
3,625	% Dell Bank International DAC (MTN) 2024/2029	EUR	3 560 000	100 000	540 000	%	101,618	3 617 600,80	0,16
4,50	% Deutsche Bank AG (MTN) 2024/2035*	EUR	3 700 000		500 000	%	104,202	3 855 474,00	0,17
3,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2029*	EUR	5 500 000	5 900 000	400 000	%	99,958	5 497 690,00	0,25
2,00	% Deutsche Boerse AG 2022/2048*	EUR	4 300 000		300 000	%	97,345	4 185 835,00	0,19
4,00	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2024/2028**	EUR	4 384 000	120 000	400 000	%	101,328	4 442 219,52	0,20
3,25	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028**	EUR	11 200 000	17 230 000	6 030 000	%	99,258	11 116 896,00	0,50
3,125	% Deutsche Post AG (MTN) 2025/2032	EUR	8 004 000	9 074 000	1 070 000	%	99,883	7 994 635,32	0,36
3,875	% Digital Dutch Finco BV (MTN) 2024/2033	EUR	3 600 000		1 953 000	%	99,499	3 581 964,00	0,16
3,875	% Digital Dutch Finco BV (MTN) 2025/2034	EUR	7 830 000	10 667 000	2 837 000	%	98,126	7 683 265,80	0,34
0,625	% Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	3 820 000		1 480 000	%	84,939	3 244 669,80	0,15
4,50	% DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028*	EUR	5 453 000	150 000	400 000	%	102,965	5 614 681,45	0,25
3,50	% Dover Corp. (MTN) 2025/2033	EUR	6 178 000	6 578 000	400 000	%	98,632	6 093 484,96	0,27
4,50	% DS Smith Plc (MTN) 2023/2030	EUR	4 100 000	4 530 000	5 530 000	%	104,832	4 298 112,00	0,19
3,375	% DSV Finance BV (MTN) 2024/2034	EUR	3 248 000		520 000	%	97,971	3 182 098,08	0,14
0,45	% DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	5 669 000	150 000		%	96,155	5 451 026,95	0,24
4,25	% DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 299 000	1 799 000	500 000	%	100,002	1 299 025,98	0,06
4,375	% EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	6 600 000	6 600 000		%	99,403	6 560 598,00	0,29
4,625	% Electricite de France SA (MTN) 2023/2043	EUR	2 800 000		900 000	%	98,166	2 748 648,00	0,12
5,625	% Electricite de France SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	3 800 000		1 600 000	%	104,249	3 961 462,00	0,18
3,375	% Elenia Verkkö Oyj (MTN) 2025/2033	EUR	8 051 000	9 231 000	1 180 000	%	97,599	7 857 695,49	0,35
1,375	% Eli Lilly & Co. 2021/2061	EUR	5 664 000		1 400 000	%	46,558	2 637 045,12	0,12
3,75	% Ellevio AB (MTN) 2025/2035	EUR	4 625 000	9 623 000	4 998 000	%	99,124	4 584 485,00	0,21
3,375	% ELM BV for Julius Baer Group Ltd (MTN) 2025/2030	EUR	5 600 000	7 900 000	2 300 000	%	99,527	5 573 512,00	0,25
4,50	% ELM BV for Swiss Life Insurance & Pension Group (MTN) 2016/perpetual*	EUR	2 396 000	100 000	300 000	%	102,011	2 444 183,56	0,11
1,375	% EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2021/2081*	EUR	7 300 000	7 500 000	200 000	%	95,168	6 947 264,00	0,31
5,125	% Engie SA 2024/perpetual*	EUR	4 100 000	100 000	1 200 000	%	105,566	4 328 206,00	0,19
4,50	% Engie SA 2025/perpetual*	EUR	4 300 000	5 400 000	1 100 000	%	99,742	4 288 906,00	0,19
4,30	% Eni SpA (MTN) 2023/2028**	EUR	4 262 000	110 000		%	103,605	4 415 645,10	0,20
5,875	% EPH Financing International AS (MTN) 2024/2029	EUR	8 860 000	260 000	2 261 000	%	106,933	9 474 263,80	0,42
4,625	% EPH Financing International AS (MTN) 2025/2032	EUR	5 030 000	5 430 000	400 000	%	101,839	5 122 501,70	0,23
3,625	% Erste Group Bank AG (MTN) 2025/2035*	EUR	4 100 000	9 900 000	5 800 000	%	99,295	4 071 095,00	0,18
6,25	% Eurobank Ergasias Services and Holdings SA 2025/perpetual*	EUR	4 712 000	10 804 000	6 092 000	%	98,812	4 656 021,44	0,21
4,00	% Eurobank SA (MTN) 2024/2030*	EUR	4 620 000	120 000	423 000	%	102,837	4 751 069,40	0,21

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,25 % Eurobank SA (MTN) 2024/2030***	EUR	5 191 000		350 000	%	100,297	5 206 417,27	0,23
2,875 % Eurobank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	3 311 000	3 511 000	200 000	%	100,112	3 314 708,32	0,15
3,722 % Eurogrid GmbH (MTN) 2023/2030	EUR	2 900 000		200 000	%	102,446	2 970 934,00	0,13
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055***	EUR	8 100 000	8 100 000		%	98,983	8 017 623,00	0,36
3,51 % Experian Finance Plc (MTN) 2025/2033**	EUR	6 283 000	7 733 000	1 450 000	%	99,366	6 243 165,78	0,28
1,408 % Exxon Mobil Corp 2020/2039	EUR	6 230 000		2 501 000	%	72,045	4 488 403,50	0,20
1,875 % Fastighets AB Balder (MTN) 2017/2026	EUR	3 785 000			%	99,955	3 783 296,75	0,17
1,30 % FedEx Corp. (MTN) 2025/2031	EUR	510 000	510 000		%	87,773	447 642,30	0,02
4,375 % Ferrovial SE (MTN) 2023/2030	EUR	4 104 000		300 000	%	105,42	4 326 436,80	0,19
4,75 % Fibercop SpA (MTN) 2025/2030	EUR	5 150 000	7 843 000	2 693 000	%	101,842	5 244 863,00	0,23
2,875 % Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	3 649 000	4 609 000	960 000	%	99,881	3 644 657,69	0,16
3,50 % Fiserv Funding ULC (MTN) 2025/2032**	EUR	7 906 000	8 736 000	830 000	%	97,988	7 746 931,28	0,35
4,50 % Fiserv, Inc. (MTN) 2023/2031	EUR	5 140 000	5 140 000		%	103,41	5 315 274,00	0,24
3,875 % FLUVIUS System Operator CV (MTN) 2023/2033	EUR	3 000 000	100 000	2 000 000	%	101,751	3 052 530,00	0,14
3,622 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2025/2028	EUR	5 800 000	5 800 000		%	100,761	5 844 138,00	0,26
3,50 % Galderma Finance Europe BV (MTN) 2025/2030	EUR	6 682 000	8 032 000	1 350 000	%	101,356	6 772 607,92	0,30
3,875 % Gatwick Funding Ltd (MTN) 2025/2035**	EUR	8 356 000	9 246 000	890 000	%	98,773	8 253 471,88	0,37
1,625 % Gecina SA (MTN) 2019/2034	EUR	6 000 000	6 400 000	400 000	%	85,044	5 102 640,00	0,23
3,90 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2024/2028	EUR	3 726 000		1 000 000	%	102,285	3 811 139,10	0,17
3,70 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2025/2031	EUR	4 980 000	6 708 000	1 728 000	%	101,039	5 031 742,20	0,23
1,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR	6 490 000	190 000	1 900 000	%	95,38	6 190 162,00	0,28
3,50 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	4 266 000	5 686 000	1 420 000	%	100,152	4 272 484,32	0,19
4,25 % Goodman Australia Finance Pty. Ltd (MTN) 2024/2030	EUR	4 935 000	150 000	650 000	%	103,668	5 116 015,80	0,23
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	6 500 000		732 000	%	102,736	6 677 840,00	0,30
4,75 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2024/2029	EUR	3 220 000	90 000	500 000	%	104,911	3 378 134,20	0,15
3,875 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2024/2029**	EUR	2 400 000		1 295 000	%	101,125	2 427 000,00	0,11
6,25 % Heimstaden Bostad AB 2024/perpetual*	EUR	4 804 000		300 000	%	104,681	5 028 875,24	0,22
3,276 % Heineken NV (MTN) 2025/2032	EUR	4 625 000	9 335 000	4 710 000	%	99,402	4 597 342,50	0,21
3,872 % Heineken NV (MTN) 2025/2037	EUR	11 380 000	14 988 000	3 608 000	%	99,169	11 285 432,20	0,50
0,318 % Highland Holdings Sarl (MTN) 2021/2026	EUR	3 849 000		300 000	%	98,002	3 772 096,98	0,17
2,875 % Highland Holdings Sarl 2024/2027	EUR	7 350 000	200 000	800 000	%	100,431	7 381 678,50	0,33
3,375 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2025/2029	EUR	8 100 000	9 000 000	900 000	%	100,921	8 174 601,00	0,37
0,625 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	3 600 000			%	93,777	3 375 972,00	0,15
3,875 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2024/2030	EUR	12 300 000	6 300 000		%	102,689	12 630 747,00	0,56
3,445 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2024/2030*	EUR	5 675 000	170 000	1 610 000	%	101,041	5 734 076,75	0,26
3,608 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2025/2033***	EUR	7 749 000	8 549 000	800 000	%	99,386	7 701 421,14	0,34
2,875 % Hyundai Capital America (MTN) 2025/2028	EUR	5 003 000	5 003 000		%	100,268	5 016 408,04	0,22
3,75 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	6 300 000	6 300 000		%	99,739	6 283 557,00	0,28
3,25 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2029	EUR	6 435 000	6 835 000	400 000	%	99,437	6 398 770,95	0,29
4,00 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2032	EUR	7 368 000	8 938 000	1 570 000	%	98,372	7 248 048,96	0,32
3,375 % IHG Finance LLC (MTN) 2025/2030	EUR	4 990 000	5 540 000	550 000	%	99,856	4 982 814,40	0,22
4,00 % Imerys SA (MTN) 2025/2032	EUR	4 800 000	5 400 000	600 000	%	99,304	4 766 592,00	0,21
1,625 % Indigo Group SAS (MTN) 2018/2028	EUR	1 900 000	1 900 000		%	97,358	1 849 802,00	0,08
3,375 % Informa Plc (MTN) 2025/2031	EUR	4 316 000	4 926 000	610 000	%	99,798	4 307 281,68	0,19
4,50 % ING Groep NV (MTN) 2023/2029*	EUR	6 700 000		800 000	%	103,767	6 952 389,00	0,31
4,125 % ING Groep NV (MTN) 2025/2036*	EUR	6 000 000	7 000 000	1 000 000	%	101,876	6 112 560,00	0,27
4,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2022/2027	EUR	4 341 000	150 000	300 000	%	103,68	4 500 748,80	0,20
3,85 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2024/2032*	EUR	4 550 000		1 475 000	%	101,779	4 630 944,50	0,21
4,271 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2024/2036*	EUR	4 290 000	200 000	3 640 000	%	102,205	4 384 594,50	0,20
3,50 % Investor AB (MTN) 2025/2034	EUR	4 986 000	6 146 000	1 160 000	%	99,971	4 984 554,06	0,22
1,50 % ISS Global A/S (MTN) 2017/2027	EUR	4 110 000	110 000	1 598 000	%	98,072	4 030 759,20	0,18
3,875 % ISS Global A/S (MTN) 2024/2029	EUR	8 656 000		300 000	%	102,469	8 869 716,64	0,40
4,00 % Jefferies Financial Group, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	1 827 000	1 827 000		%	102,181	1 866 846,87	0,08
3,35 % Johnson & Johnson 2024/2036	EUR	9 990 000	290 000	4 686 000	%	98,945	9 884 605,50	0,44
3,55 % Johnson & Johnson 2024/2044	EUR	6 160 000	160 000	1 418 000	%	94,221	5 804 013,60	0,26
3,35 % Johnson & Johnson 2025/2037	EUR	5 317 000	6 717 000	1 400 000	%	97,739	5 196 782,63	0,23
0,389 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2020/2028*	EUR	3 507 000	100 000	300 000	%	97,607	3 423 077,49	0,15
3,761 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2024/2034*	EUR	1 988 000	100 000	1 070 000	%	101,221	2 012 273,48	0,09
3,674 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2024/2028*	EUR	9 335 000	260 000		%	101,576	9 482 119,60	0,42
3,588 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2025/2036*	EUR	5 505 000	7 015 000	1 510 000	%	98,772	5 437 398,60	0,24
5,125 % Jyske Bank A/S (MTN) 2024/2035*	EUR	3 740 000	110 000	2 751 000	%	105,323	3 939 080,20	0,18
7,00 % Jyske Bank A/S 2024/perpetual*	EUR	5 250 000		400 000	%	108,085	5 674 462,50	0,25
3,75 % Kellanova (MTN) 2024/2034	EUR	4 092 000	120 000	300 000	%	101,151	4 139 098,92	0,19
3,375 % Kerry Group Financial Services Unltd Co. (MTN) 2024/2033	EUR	2 330 000	100 000	970 000	%	98,821	2 302 529,30	0,10
3,50 % Kingspan Securities Ireland DAC (MTN) 2024/2031**	EUR	5 340 000		1 678 000	%	99,985	5 339 199,00	0,24
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2023/2031	EUR	4 300 000	100 000	900 000	%	103,191	4 437 213,00	0,20
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2024/2036	EUR	8 300 000	5 400 000	1 100 000	%	100,307	8 325 481,00	0,37
3,375 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2025/2035	EUR	3 500 000	9 300 000	5 800 000	%	97,096	3 398 360,00	0,15
2,00 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2020/2030	EUR	4 900 000	4 900 000		%	96,108	4 709 292,00	0,21
4,00 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2025/2035**	EUR	3 525 000	4 185 000	660 000	%	101,732	3 586 053,00	0,16
3,00 % La Francaise des Jeux SAEM (MTN) 2024/2030**	EUR	4 100 000		4 900 000	%	99,017	4 059 697,00	0,18
3,375 % La Francaise des Jeux SAEM (MTN) 2024/2033	EUR	4 300 000	300 000	3 900 000	%	98,081	4 217 483,00	0,19
4,375 % La Mondiale SAM (MTN) 2025/2035	EUR	8 600 000	9 800 000	1 200 000	%	100,249	8 621 414,00	0,39
6,75 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2024/perpetual*	EUR	7 400 000		8 600 000	%	104,468	7 730 632,00	0,35
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029**	EUR	2 600 000	2 600 000		%	93,558	2 432 508,00	0,11

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Lehman Brothers Holdings, Inc. (MTN) 2006/2016*	EUR	850 000			%	0	0,85	0,00
3,25 % Lonza Finance International NV (MTN) 2024/2030	EUR	4 420 000	120 000	500 000	%	100,833	4 456 818,60	0,20
3,625 % Loomis AB (MTN) 2024/2029	EUR	5 500 000	190 000	1 789 000	%	101,631	5 589 705,00	0,25
3,375 % L'Oreal SA (MTN) 2025/2036	EUR	9 200 000	9 800 000	600 000	%	98,399	9 052 708,00	0,40
4,875 % Lottomatica Group SpA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	4 380 000	5 510 000	1 130 000	%	103,082	4 514 991,60	0,20
4,00 % Manchester Airport Group Funding Plc (MTN) 2025/2035	EUR	6 854 000	8 434 000	1 580 000	%	100,1	6 860 854,00	0,31
3,772 % mBank SA (MTN) 2025/2032*	EUR	3 400 000	3 800 000	400 000	%	100,127	3 404 318,00	0,15
3,00 % Medtronic Global Holdings SCA (MTN) 2022/2028	EUR	5 521 000		300 000	%	100,894	5 570 357,74	0,25
4,15 % Medtronic, Inc. 2024/2053	EUR	3 060 000	110 000	2 053 000	%	93,25	2 853 450,00	0,13
4,00 % Mercialis SA (MTN) 2025/2032	EUR	3 300 000	4 300 000	1 000 000	%	100,141	3 304 653,00	0,15
3,50 % Merlin Properties Socimi SA (MTN) 2025/2033	EUR	2 100 000	7 000 000	4 900 000	%	98,092	2 059 932,00	0,09
4,00 % METRO AG (MTN) 2025/2030**	EUR	3 540 000	8 931 000	5 391 000	%	104,242	3 690 166,80	0,17
4,636 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2031*	EUR	4 251 000	200 000	690 000	%	105,932	4 503 169,32	0,20
3,87 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2036*	EUR	3 884 000	4 464 000	580 000	%	100,463	3 901 982,92	0,17
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028**	EUR	2 713 000		400 000	%	100,192	2 718 208,96	0,12
3,80 % Molson Coors Beverage Co. -B- (MTN) 2024/2032	EUR	9 400 000		2 566 000	%	101,369	9 528 686,00	0,43
3,75 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2033	EUR	4 720 000	4 720 000		%	99,315	4 687 668,00	0,21
3,375 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2031	EUR	3 465 000	3 695 000	230 000	%	99,112	3 434 230,80	0,15
4,656 % Morgan Stanley (MTN) 2023/2029***	EUR	6 710 000	180 000		%	103,882	6 970 482,20	0,31
3,955 % Morgan Stanley (MTN) 2024/2035***	EUR	7 725 000		1 440 000	%	101,431	7 835 544,75	0,35
3,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049*	EUR	2 700 000		200 000	%	100,483	2 713 041,00	0,12
4,125 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2025/2046*	EUR	8 000 000	8 000 000		%	100,084	8 006 720,00	0,36
3,125 % National Australia Bank Ltd (MTN) 2024/2030	EUR	4 680 000	150 000	1 857 000	%	100,766	4 715 848,80	0,21
2,75 % National Bank of Greece SA (MTN) 2025/2029*	EUR	3 274 000	3 274 000		%	99,634	3 262 017,16	0,15
3,00 % Nationwide Building Society (MTN) 2025/2030	EUR	4 400 000	10 749 000	6 349 000	%	99,954	4 397 976,00	0,20
3,375 % Naturgy Finance Iberia SA (MTN) 2025/2031	EUR	11 100 000	11 900 000	800 000	%	100,092	11 110 212,00	0,50
3,50 % NBN Co., Ltd (MTN) 2024/2030**	EUR	4 720 000	120 000	400 000	%	101,678	4 799 201,60	0,21
3,75 % NBN Co., Ltd (MTN) 2024/2034**	EUR	13 900 000	5 343 000	500 000	%	101,235	14 071 665,00	0,63
4,625 % Netflix, Inc. 2018/2029	EUR	3 577 000	100 000	500 000	%	105,538	3 775 094,26	0,17
3,625 % Netflix, Inc. -Reg- 2019/2030	EUR	3 951 000	120 000	1 390 000	%	102,328	4 042 979,28	0,18
4,114 % Nippon Life Insurance Co. 2025/2055*	EUR	5 034 000	6 104 000	1 070 000	%	99,326	5 000 070,84	0,22
5,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2024/2034* **	EUR	4 500 000			%	105,871	4 764 195,00	0,21
3,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2024/2029	EUR	5 000 000	5 000 000		%	101,726	5 086 300,00	0,23
3,625 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2038**	EUR	6 943 000	14 143 000	7 200 000	%	98,147	6 814 346,21	0,30
3,678 % NTT Finance Corp. -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	7 175 000	8 195 000	1 020 000	%	100,58	7 216 615,00	0,32
4,091 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2037	EUR	3 330 000	8 937 000	5 607 000	%	101,132	3 367 695,60	0,15
2,50 % OMV AG 2020/perpetual*	EUR	2 900 000		200 000	%	99,733	2 892 257,00	0,13
4,37 % OMV AG 2025/perpetual*	EUR	3 500 000	8 200 000	4 700 000	%	101,464	3 551 240,00	0,16
3,875 % OMV AG (MTN) 2025/2040	EUR	7 428 000	8 128 000	700 000	%	95,208	7 072 050,24	0,32
3,625 % Oncor Electric Delivery Co., LLC -Reg- (MTN) 2025/2034	EUR	5 494 000	6 294 000	800 000	%	99,501	5 466 584,94	0,24
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	13 330 000	370 000	800 000	%	93,175	12 420 227,50	0,56
4,125 % Orange SA (MTN) 2025/2045	EUR	4 300 000	4 800 000	500 000	%	96,203	4 136 729,00	0,19
1,00 % Origin Energy Finance Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	4 230 000	120 000	290 000	%	92,099	3 895 787,70	0,17
3,447 % ORIX Corp. (MTN) 2024/2031**	EUR	7 000 000	240 000	7 833 000	%	99,628	6 973 960,00	0,31
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028**	EUR	8 500 000			%	100,441	8 537 485,00	0,38
3,00 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2021/2031*	EUR	5 750 000	150 000		%	100,189	5 760 867,50	0,26
6,625 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2023/2028*	EUR	3 542 000	100 000	300 000	%	105,058	3 721 154,36	0,17
4,25 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2024/2030***	EUR	6 136 000	160 000	500 000	%	103,671	6 361 252,56	0,28
3,25 % Pernod Ricard SA (MTN) 2025/2032	EUR	10 000 000	15 300 000	5 300 000	%	99,239	9 923 900,00	0,44
3,00 % Piraeus Bank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	4 221 000	4 221 000		%	100,031	4 222 308,51	0,19
5,375 % Piraeus Financial Holdings SA (MTN) 2024/2035*	EUR	4 966 000	140 000	1 000 000	%	104,643	5 196 571,38	0,23
1,985 % Prosus NV -Reg- 2021/2033	EUR	5 090 000	3 424 000	2 060 000	%	87,35	4 446 115,00	0,20
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	4 951 000		400 000	%	99,878	4 944 959,78	0,22
0,75 % Proximus SADP (MTN) 2021/2036**	EUR	2 400 000	3 200 000	800 000	%	75,146	1 803 504,00	0,08
3,625 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2025/2033*	EUR	3 600 000	3 600 000		%	99,756	3 591 216,00	0,16
3,852 % Raiffeisen Schweiz Genossenschaft (MTN) 2024/2032*	EUR	4 000 000	100 000	1 200 000	%	102,025	4 081 000,00	0,18
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	5 613 000		500 000	%	101,078	5 673 508,14	0,25
4,875 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2029	EUR	2 885 000	3 295 000	410 000	%	105,6	3 046 560,00	0,14
3,375 % RCI Banque SA (MTN) 2024/2029	EUR	4 700 000	5 000 000	300 000	%	100,556	4 726 132,00	0,21
3,50 % RCI Banque SA (MTN) 2025/2028	EUR	3 032 000	6 622 000	3 590 000	%	101,095	3 065 200,40	0,14
3,375 % RCI Banque SA (MTN) 2025/2030**	EUR	3 982 000	4 572 000	590 000	%	99,946	3 979 849,72	0,18
4,875 % Realty Income Corp. (MTN) 2023/2030	EUR	6 385 000	170 000	800 000	%	106,437	6 796 002,45	0,30
3,50 % Reckitt Benckiser Treasury Services Plc (MTN) 2025/2034	EUR	6 227 000	6 647 000	420 000	%	98,886	6 157 631,22	0,28
2,50 % Repsol International Finance BV 2021/perpetual*	EUR	5 100 000		700 000	%	99,376	5 068 176,00	0,23
4,875 % REWE International Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR	4 800 000	5 100 000	300 000	%	106,603	5 116 944,00	0,23
2,75 % REWE International Finance BV 2025/2028	EUR	4 900 000	4 900 000		%	100,025	4 901 225,00	0,22
4,00 % Robert Bosch Investment Nederland BV (MTN) 2025/2037	EUR	7 000 000	11 700 000	4 700 000	%	100,114	7 007 980,00	0,31
3,586 % Roche Finance Europe BV 2023/2036	EUR	4 444 000	130 000	1 020 000	%	100,194	4 452 621,36	0,20

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,564 % Roche Finance Europe BV 2024/2044	EUR	6 450 000	190 000	1 438 000	%	94,059	6 066 805,50	0,27
3,774 % Roquette Freres SA (MTN) 2024/2031**	EUR	3 400 000	3 200 000	5 400 000	%	100,338	3 411 492,00	0,15
6,75 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	3 399 000		200 000	%	105,212	3 576 155,88	0,16
4,00 % RTE Réseau de Transport d'Electricite SADIR (MTN) 2025/2045	EUR	4 500 000	4 500 000		%	95,121	4 280 445,00	0,19
2,125 % Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR	4 688 000	120 000		%	99,535	4 666 200,80	0,21
3,45 % Scentre Management Ltd (MTN) 2025/2033	EUR	7 594 000	8 534 000	940 000	%	98,573	7 485 633,62	0,33
2,75 % Schneider Electric SE (MTN) 2025/2030	EUR	7 100 000	7 100 000		%	99,234	7 045 614,00	0,32
3,375 % Securitas AB (MTN) 2025/2032	EUR	5 581 000	6 781 000	1 200 000	%	99,125	5 532 166,25	0,25
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	5 500 000	5 500 000		%	104,011	5 720 605,00	0,26
3,75 % SELP Finance Sarl (MTN) 2022/2027	EUR	4 140 000	110 000		%	101,409	4 198 332,60	0,19
3,50 % Servicios Financieros Carrefour Establecimiento Financiero de Credito SA (MTN) 2025/2028	EUR	5 700 000	5 700 000		%	100,568	5 732 376,00	0,26
3,75 % SGS Nederland Holding BV (MTN) 2025/2035	EUR	4 400 000	5 300 000	900 000	%	99,849	4 393 356,00	0,20
3,375 % SGSP Australia Assets Pty Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	5 530 000	5 900 000	370 000	%	98,429	5 443 123,70	0,24
4,00 % Shurgard Luxembourg Sarl (MTN) 2025/2035	EUR	4 600 000	4 600 000		%	98,92	4 550 320,00	0,20
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	2 800 000	100 000		%	100,376	2 810 528,00	0,13
4,00 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2025/2045	EUR	2 300 000	3 200 000	900 000	%	98,474	2 264 902,00	0,10
3,25 % SIX Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2030	EUR	8 059 000	13 839 000	5 780 000	%	100,253	8 079 389,27	0,36
3,25 % Sixt SE (MTN) 2025/2030	EUR	5 300 000	12 845 000	7 545 000	%	100,409	5 321 677,00	0,24
3,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2025/2030	EUR	6 155 000	6 855 000	700 000	%	101,212	6 229 598,60	0,28
3,625 % Slovakia Government Bond 2025/2037	EUR	4 400 000	14 200 000	9 800 000	%	98,079	4 315 476,00	0,19
3,875 % Societe Generale SA (MTN) 2025/2035***	EUR	5 800 000	6 200 000	400 000	%	99,791	5 787 878,00	0,26
0,50 % Société Générale SA (MTN) 2021/2029***	EUR	4 900 000	5 200 000	300 000	%	94,394	4 625 306,00	0,21
1,125 % Société Générale SA (MTN) 2021/2031*	EUR	4 400 000	5 000 000	600 000	%	99,071	4 359 124,00	0,19
4,875 % Société Générale SA (MTN) 2023/2031***	EUR	4 400 000	100 000	700 000	%	106,191	4 672 404,00	0,21
3,75 % Société Générale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	8 000 000	9 200 000	1 200 000	%	99,996	7 999 680,00	0,36
3,625 % Societe Nationale SNCF SACA (MTN) 2025/2035	EUR	7 000 000	8 500 000	1 500 000	%	99,98	6 991 600,00	0,31
3,875 % Solvay SA 2024/2028	EUR	2 300 000	2 300 000		%	101,874	2 343 102,00	0,10
4,25 % Solvay SA (MTN) 2024/2031	EUR	5 000 000	100 000	1 600 000	%	102,119	5 105 950,00	0,23
1,875 % Southern Co. 2021/2081*	EUR	3 030 000		300 000	%	97,255	2 946 826,50	0,13
1,00 % SPP-Distribucia AS (MTN) 2021/2031	EUR	5 053 000	150 000	970 000	%	86,851	4 388 581,03	0,20
3,864 % Standard Chartered Plc (MTN) 2025/2033*	EUR	6 968 000	8 068 000	1 100 000	%	101,453	7 069 245,04	0,32
3,625 % Statnett SF (MTN) 2025/2038	EUR	14 600 000	16 617 000	2 017 000	%	97,707	14 265 222,00	0,64
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual*	EUR	5 400 000	5 800 000	400 000	%	98,088	5 296 752,00	0,24
3,625 % Stryker Corp. 2024/2036	EUR	6 944 000	210 000	1 390 000	%	98,398	6 832 757,12	0,31
3,573 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2025/2032	EUR	7 265 000	8 295 000	1 030 000	%	100,65	7 312 222,50	0,33
3,25 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2024/2031	EUR	5 080 000	160 000	2 167 000	%	100,167	5 088 483,60	0,23
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	3 873 000		500 000	%	86,767	3 360 485,91	0,15
4,375 % Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	5 267 000	150 000	900 000	%	104,646	5 511 704,82	0,25
3,75 % Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2024/2032	EUR	4 266 000	130 000	1 200 000	%	101,497	4 329 862,02	0,19
3,375 % Syensqo SA (MTN) 2025/2031	EUR	7 700 000	8 800 000	1 100 000	%	99,684	7 675 668,00	0,34
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	9 271 000		800 000	%	98,44	9 126 372,40	0,41
1,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2019/2039**	EUR	3 543 000			%	78,522	2 782 034,46	0,12
4,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	2 713 000		400 000	%	107,283	2 910 587,79	0,13
4,875 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	4 500 000			%	104,004	4 680 180,00	0,21
4,25 % Teollisuuden Voima Oyj (MTN) 2024/2031	EUR	4 060 000	4 360 000	300 000	%	104,269	4 233 321,40	0,19
3,625 % Teollisuuden Voima Oyj (MTN) 2025/2033	EUR	5 323 000	5 683 000	360 000	%	99,31	5 286 271,30	0,24
0,875 % Terega SA (MTN) 2020/2030**	EUR	4 000 000	100 000		%	89,366	3 574 640,00	0,16
4,00 % Terega SA (MTN) 2024/2034	EUR	4 700 000	200 000	4 200 000	%	99,78	4 689 660,00	0,21
3,628 % Thermo Fisher Scientific Finance I BV (MTN) 2025/2035	EUR	7 516 000	8 216 000	700 000	%	99,564	7 483 230,24	0,33
3,50 % T-Mobile USA, Inc. 2025/2037	EUR	4 290 000	4 900 000	610 000	%	95,738	4 107 160,20	0,18
3,563 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2024/2031	EUR	3 300 000	3 300 000		%	101,126	3 337 158,00	0,15
3,357 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2025/2032	EUR	11 063 000	12 663 000	1 600 000	%	98,97	10 949 051,10	0,49
3,852 % TotalEnergies Capital International SA (MTN) 2025/2045	EUR	5 600 000	13 400 000	7 800 000	%	91,733	5 137 048,00	0,23
3,85 % Toyota Motor Credit Corp. (MTN) 2023/2030	EUR	4 620 000	130 000	510 000	%	103,218	4 768 671,60	0,21
3,625 % Toyota Motor Credit Corp. (MTN) 2024/2031	EUR	2 240 000	100 000	560 000	%	102,14	2 287 936,00	0,10
3,125 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2024/2029	EUR	2 877 000	100 000	400 000	%	100,683	2 896 649,91	0,13
4,033 % Transurban Finance Co Pty Ltd (MTN) 2025/2037	EUR	7 181 000	7 181 000		%	99,3	7 130 733,00	0,32
4,225 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	4 491 000		4 820 000	%	103,965	4 669 068,15	0,21
4,143 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2025/2035	EUR	5 739 000	6 829 000	1 090 000	%	102,219	5 866 348,41	0,26
3,75 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2031**	EUR	6 000 000	7 100 000	1 100 000	%	100,858	6 051 480,00	0,27
2,875 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2028	EUR	6 500 000	6 900 000	400 000	%	99,693	6 480 045,00	0,29
4,125 % UBS Group AG (MTN) 2024/2033*	EUR	6 157 000		1 240 000	%	103,31	6 360 796,70	0,28
3,25 % UBS Group AG (MTN) 2025/2034*	EUR	10 445 000	11 555 000	1 110 000	%	97,654	10 199 960,30	0,46
4,75 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	4 500 000	5 100 000	600 000	%	102,073	4 593 285,00	0,21
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029***	EUR	4 181 000		300 000	%	103,407	4 323 446,67	0,19
3,50 % Unilever Capital Corp. (MTN) 2025/2037	EUR	6 516 000	15 986 000	9 470 000	%	97,625	6 361 245,00	0,28
1,362 % Upjohn Finance BV (MTN) 2020/2027	EUR	4 449 000		700 000	%	98,209	4 369 318,41	0,20
3,795 % Veolia Environnement SA (MTN) 2025/2037	EUR	7 500 000	7 500 000		%	97,759	7 331 925,00	0,33
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	2 394 000		1 000 000	%	107,634	2 576 757,96	0,12
3,50 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2024/2032	EUR	4 760 000	5 400 000	640 000	%	100,572	4 787 227,20	0,21
3,75 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2024/2036	EUR	2 958 000		730 000	%	98,902	2 925 521,16	0,13
3,996 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	EUR	8 532 000	8 832 000	300 000	%	99,541	8 492 838,12	0,38
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	3 895 000		800 000	%	100,127	3 899 946,65	0,17

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031**	EUR	5 000 000	13 600 000	8 600 000	%	101,531	5 076 550,00	0,23
3,625 % Vier Gas Transport GmbH (MTN) 2025/2033	EUR	7 900 000	9 000 000	1 100 000	%	99,001	7 821 079,00	0,35
1,00 % Viterra Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	5 950 000	170 000	500 000	%	95,367	5 674 336,50	0,25
4,625 % Vodafone Group Plc (MTN) 2025/2055*	EUR	6 300 000	10 443 000	4 143 000	%	99,094	6 242 922,00	0,28
2,50 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2019/2026	EUR	2 500 000		200 000	%	100,015	2 500 375,00	0,11
3,875 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2024/2031	EUR	3 700 000	4 500 000	800 000	%	100,931	3 734 447,00	0,17
5,994 % Volkswagen International Finance NV 2025/perpetual*	EUR	3 800 000	7 500 000	3 700 000	%	103,581	3 936 078,00	0,18
4,50 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	4 720 000			%	100,449	4 741 192,80	0,21
3,50 % Vonovia SE (MTN) 2025/2032	EUR	6 400 000	6 800 000	400 000	%	98,683	6 315 712,00	0,28
4,50 % Vonovia SE (MTN) 2025/2040	EUR	8 200 000	8 800 000	600 000	%	98,419	8 070 358,00	0,36
4,693 % Warnemedia Holdings, Inc. (MTN) 2025/2033	EUR	2 269 000	2 469 000	200 000	%	94,155	2 136 376,95	0,10
1,741 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2020/2030*	EUR	3 502 000		240 000	%	96,033	3 363 075,66	0,15
3,90 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2024/2032*	EUR	6 250 000		3 428 000	%	102,381	6 398 812,50	0,29
4,625 % Werfen SA (MTN) 2023/2028	EUR	7 600 000		400 000	%	103,725	7 883 100,00	0,35
3,625 % Werfen SA (MTN) 2025/2032	EUR	4 400 000	5 300 000	900 000	%	99,585	4 381 740,00	0,20
3,277 % Wesfarmers Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	4 700 000	4 700 000		%	99,033	4 654 551,00	0,21
3,75 % Woolworths Group Ltd (MTN) 2025/2032	EUR	6 027 000	6 737 000	710 000	%	100,478	6 055 809,06	0,27
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028*	EUR	6 608 000		500 000	%	99,08	6 547 206,40	0,29
3,153 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2025/2031*	EUR	6 600 000	6 600 000		%	99,929	6 595 314,00	0,29
7,375 % International Distribution Services Plc (MTN) 2023/2030**	GBP	2 270 000	4 565 000	2 295 000	%	107,605	2 798 241,88	0,13
6,00 % Pinewood Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2030	GBP	600 000		100 000	%	100,796	692 821,71	0,03
6,875 % Vattenfall AB 2023/2083*	GBP	4 690 000		400 000	%	102,572	5 510 977,13	0,25
6,875 % Bell Telephone Co. of Canada or Bell Canada 2025/2055*	USD	7 800 000	7 800 000		%	103,322	6 851 239,87	0,31
7,375 % DNB Bank ASA (MTN) 2024/perpetual*	USD	4 102 000		3 900 000	%	105,137	3 666 342,24	0,16
8,375 % Koninklijke KPN NV 2001/2030	USD	4 900 000	4 900 000		%	116,884	4 868 923,06	0,22
5,625 % Meta Platforms, Inc. 2025/2055	USD	11 042 000	18 562 000	7 520 000	%	96,483	9 056 915,33	0,41
5,75 % Meta Platforms, Inc. 2025/2065	USD	11 080 000	27 700 000	16 620 000	%	96,033	9 045 696,71	0,40
4,875 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	3 000 000	25 565 000	22 565 000	%	101,754	2 595 102,47	0,12
5,625 % MTR Corp., CI Ltd (MTN) 2025/perpetual***	USD	3 500 000	21 634 000	18 134 000	%	105,273	3 132 324,95	0,14
8,50 % Phoenix Group Holdings Plc 2024/perpetual*	USD	4 400 000		1 300 000	%	106,997	4 002 266,87	0,18
6,85 % UBS Group AG -Reg- 2024/perpetual*	USD	3 638 000			%	102,398	3 166 911,56	0,14
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							29 562 597,51	1,32
Titres portant intérêt								
5,601 % Bank of Ireland Group Plc -144A- (MTN) 2024/2030*	USD	3 675 000		300 000	%	103,95	3 247 608,00	0,14
5,70 % Cox Communications, Inc. -144A- (MTN) 2023/2033	USD	7 900 000	7 900 000		%	101,113	6 790 720,46	0,30
4,932 % KBC Group NV -144A- (MTN) 2024/2030*	USD	7 911 000		700 000	%	101,972	6 857 946,42	0,31
3,653 % Société Générale SA -144A- 2020/2035*	USD	10 000 000	10 000 000		%	94,06	7 996 256,94	0,36
9,25 % UBS Group AG -144A- 2023/perpetual*	USD	5 000 000	5 000 000		%	109,868	4 670 065,69	0,21
Parts de fonds							71 713 947,78	3,21
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	1 965	83 082	83 699	EUR	15 052,96	29 579 066,40	1,32
DWS Invest SICAV - Corporate Hybrid Bonds -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	105 109			EUR	134,4	14 126 649,60	0,63
DWS Invest SICAV - DWS Invest Credit Opportunities -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	210 000			EUR	116,65	24 496 500,00	1,10
DWS Invest SICAV - DWS Invest Net Zero Transition Euro Corporate Bonds -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	35 400			EUR	99,2	3 511 731,78	0,16
Total du portefeuille-titres							2 195 016 183,01	98,18
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							537 576,22	0,02
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro Buxl Futures 03/2026 (DB)	Unité	-20	90	110			38 800,00	0,00
Euro SCHATZ Futures 03/2026 (DB)	Unité	1 448	1 448				-192 970,00	-0,01
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	693	693				-339 720,00	-0,02
Germany Federal Republic Notes 10 year 03/2026 (DB)	Unité	-733	270	1 003			842 950,00	0,04
UK Treasury Notes 03/2026 (DB)	Unité	-42		42			-14 915,50	0,00
US Treasury Notes 30 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-150	278	428			150 431,86	0,01
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2026 (DB)	Unité	-190		190			52 999,86	0,00
Dérivés sur devises							1 491 333,41	0,07
Créances/dettes								

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 0,9 million							-943,31	0,00
GBP/EUR 0,1 million							135,46	0,00
SEK/EUR 0,2 million							184,10	0,00
USD/EUR 0,1 million							-234,12	0,00
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,1 million							-22,47	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 8,1 millions							-91 277,66	0,00
EUR/USD 92,8 millions							1 453 362,28	0,06
Positions clôturées								
EUR/USD 20,2 millions							130 129,13	0,01
Swaps								
Créances/dettes							-4 444,90	0,00
Credit Default Swaps								
Protection Buyer								
Vonovia SE / 1 % / 20/12/2030 (OTC) (DB)	Unité	10 000 000	10 000 000				-4 444,90	0,00
Avoirs bancaires								
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	16 171					1 492,79	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	111 012					127 173,73	0,01
Franc suisse	CHF	40 726					43 800,20	0,00
Dollar américain	USD	1 695 032					1 440 985,56	0,06
Autres éléments d'actif								
Frais de placement reportés***							99 490,12	0,00
Intérêts à recevoir							34 927 176,52	1,56
Autres actifs							6 963 728,98	0,31
À recevoir au titre d'opérations sur actions								
Total des éléments d'actif****								
Engagements à court terme								
Crédits en euro	EUR						-4 397 124,26	-0,19
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-1 055 741,47	-0,04
Engagements découlant d'opérations sur actions								
Total des engagements								
Actif du fonds								
2 235 687 316,89 100,00								

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	100,48
Classe FC	EUR	178,29
Classe FC10	EUR	110,23
Classe IC	EUR	122,92
Classe IC100	EUR	114,03
Classe ID100	EUR	98,49
Classe LC	EUR	168,25
Classe LD	EUR	118,55
Classe LDM	EUR	99,91
Classe NC	EUR	156,45
Classe NDQ	EUR	91,98
Classe PFC	EUR	108,00
Classe PFDQ	EUR	91,50
Classe TFC	EUR	107,45
Classe TFD	EUR	95,70
Classe GBP CH RD	GBP	129,71
Classe SEK LCH	SEK	1 131,87
Classe USD FCH	USD	132,40
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	8 830,000
Classe FC	Unité	450 750,666
Classe FC10	Unité	100,000
Classe IC	Unité	4 095 594,000
Classe IC100	Unité	10 243 432,000
Classe ID100	Unité	163 888,000
Classe LC	Unité	1 646 517,151
Classe LD	Unité	1 115 296,351
Classe LDM	Unité	17 672,000
Classe NC	Unité	208 728,836
Classe NDQ	Unité	53 443,000
Classe PFC	Unité	99 106,000
Classe PFDQ	Unité	32 346,000
Classe TFC	Unité	26 377,243
Classe TFD	Unité	16 473,000
Classe GBP CH RD	Unité	80,626
Classe SEK LCH	Unité	115,000
Classe USD FCH	Unité	114,383

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n’ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Markit iBoxx Euro Corporate Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	100,144
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	126,788
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	111,397

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d’une période d’observation effective historique d’une durée d’un an. Le risque d’un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l’évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l’approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L’effet de levier moyen découlant de l’utilisation de dérivés s’élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l’actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L’exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l’ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s’élevait, à la date du rapport et sur la base d’une détermination brute, à 464 458 827,39 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d’actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des produits dérivés (à l’exception des contrats de change à terme)
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme
Citigroup Global Markets Europe AG, Crédit Agricole CIB, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, State Street Bank International GmbH et The Bank of New York Mellon SA.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
3,875 % Anheuser-Busch InBev SA (MTN) 2025/2038	EUR	6 377 000	6 296 330,95	
4,00 % Avery Dennison Corp. (MTN) 2025/2035	EUR	3 799 000	3 815 031,78	
4,625 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2031*	EUR	3 100 000	3 280 451,00	
4,75 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2025/2037*	EUR	1 300 000	1 357 681,00	
6,00 % Bankinter SA 2025/perpetual*	EUR	2 000 000	2 060 900,00	
3,50 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2024/2027	EUR	100 000	101 327,00	
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	2 000 000	1 817 160,00	
3,50 % Carlsberg Breweries AS (MTN) 2025/2035	EUR	1 100 000	1 079 111,00	
4,25 % CEZ AS (MTN) 2024/2032	EUR	4 400 000	4 492 928,00	
6,625 % Commerzbank AG (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 000 000	1 050 940,00	
3,822 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2024/2034	EUR	3 800 000	3 861 370,00	
3,00 % Daimler Truck International Finance BV (MTN) 2025/2029	EUR	500 000	500 020,00	
4,00 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2024/2028	EUR	1 000 000	1 013 280,00	
3,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	3 375 000	3 349 957,50	
4,30 % Eni SpA (MTN) 2023/2028	EUR	3 960 000	4 102 758,00	
3,25 % Eurobank SA (MTN) 2024/2030*	EUR	4 941 000	4 955 674,77	
4,25 % Evonik Industries AG 2025/2055*	EUR	8 000 000	7 918 640,00	
3,51 % Experian Finance PLC (MTN) 2025/2033	EUR	1 000 000	993 660,00	
3,50 % Fiserv Funding ULC (MTN) 2025/2032	EUR	2 200 000	2 155 736,00	
3,875 % Gatwick Funding Ltd (MTN) 2025/2035	EUR	1 750 000	1 728 527,50	
3,875 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2024/2029	EUR	2 300 000	2 325 875,00	
3,608 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2025/2033*	EUR	500 000	496 930,00	
3,50 % Kingspan Securities Ireland DAC (MTN) 2024/2031	EUR	3 000 000	2 999 550,00	
4,00 % Koninklijke Philips NV (MTN) 2025/2035	EUR	300 000	305 196,00	
3,00 % La Francaise des Jeux SAEM (MTN) 2024/2030	EUR	2 100 000	2 079 357,00	
6,75 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2024/ perpetual*	EUR	4 800 000	5 014 464,00	
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029	EUR	1 800 000	1 684 044,00	
4,00 % METRO AG (MTN) 2025/2030	EUR	3 034 000	3 162 702,28	
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	500 960,00	
4,656 % Morgan Stanley (MTN) 2023/2029*	EUR	6 000 000	6 232 920,00	
3,955 % Morgan Stanley (MTN) 2024/2035*	EUR	200 000	202 862,00	
3,50 % NBN Co., Ltd (MTN) 2024/2030	EUR	1 600 000	1 626 848,00	
3,75 % NBN Co., Ltd (MTN) 2024/2034	EUR	7 400 000	7 491 390,00	
5,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2024/2034*	EUR	3 900 000	4 128 969,00	
3,625 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2038	EUR	4 750 000	4 661 982,50	
3,447 % ORIX Corp. (MTN) 2024/2031	EUR	5 200 000	5 180 656,00	
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	301 323,00	
4,25 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2024/2030*	EUR	2 200 000	2 280 762,00	
0,75 % Proximus SADP (MTN) 2021/2036	EUR	1 600 000	1 202 336,00	
3,375 % RCI Banque SA (MTN) 2025/2030	EUR	3 781 000	3 778 958,26	
3,774 %Roquette Freres SA (MTN) 2024/2031	EUR	500 000	501 690,00	
3,875 % Societe Generale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	3 200 000	3 193 312,00	
0,50 % Société Générale SA (MTN) 2021/2029*	EUR	200 000	188 788,00	
4,875 % Société Générale SA (MTN) 2023/2031*	EUR	1 800 000	1 911 438,00	
1,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2019/2039	EUR	3 443 000	2 703 512,46	
0,875 % Terega SA (MTN) 2020/2030	EUR	200 000	178 732,00	
3,75 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2031	EUR	5 900 000	5 950 622,00	
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029*	EUR	831 000	859 312,17	
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031	EUR	4 300 000	4 365 833,00	
7,375 % International Distribution Services Plc (MTN) 2023/2030	GBP	1 900 000	2 342 140,77	
5,625 % MTR Corp.,CI Ltd (MTN) 2025/perpetual*	USD	1 000 000	894 949,99	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

134 679 899,93 134 679 899,93

Parties contractantes des prêts de titres

Banco Santander S.A., Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas S.A., Crédit Agricole CIB S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, HSBC France SA FI, Jefferies GmbH, Morgan Stanley Europe SE FI et Zuercher Kantonalbank.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 159 638 446,72

dont :

Obligations

EUR 132 315 446,47

Actions

EUR 18 919 857,22

Avoirs bancaires

EUR 8 403 143,03

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- *** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- **** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	78 674 475,49
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	166 169,52
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	270 723,84
4. Revenus des prêts de titres	EUR	295 008,76
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-121 933,05
6. Autres revenus	EUR	19 995,50
Total des revenus	EUR	79 304 440,06
II. Dépenses		
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-1 643 975,25
2. Commission de gestion	EUR	-8 909 510,70
dont :		
Commission de gestion de base .. EUR	-8 819 906,64	
Commission d'administration ... EUR	-89 604,06	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-142 148,92
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-151 328,93
5. Taxe d'abonnement	EUR	-411 868,80
6. Autres dépenses	EUR	-461 848,20
dont :		
Rémunération liée aux		
revenus des prêts	EUR	-88 502,63
Dépenses liées aux frais		
de placement reportés ¹⁾	EUR	-172 646,04
Autres	EUR	-200 699,53
Total des dépenses	EUR	-11 720 680,80
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	67 583 759,26
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	24 851 289,49
Résultat des opérations de vente	EUR	24 851 289,49
V. Résultat de l'exercice	EUR	92 435 048,75

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,71 % par an,	classe FC 0,65 % par an,
classe FC10 0,45 % par an,	classe IC 0,43 % par an,
classe IC100 0,23 % par an,	classe ID100 0,23 % par an,
classe LC 0,96 % par an,	classe LD 0,96 % par an,
classe LDM 0,92 % ⁴⁾ ,	classe NC 1,36 % par an,
classe NDQ 1,36 % par an,	classe PFC 1,64 % par an,
classe PFDQ 1,65 % par an,	classe TFC 0,66 % par an,
classe TFD 0,67 % par an,	classe GBP CH RD 0,68 % par an,
classe SEK LCH 0,98 % par an,	classe USD FCH 0,68 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,005 % par an,	classe FC 0,004 % par an,
classe FC10 0,005 % par an,	classe IC 0,005 % par an,
classe IC100 0,005 % par an,	classe ID100 0,004 % par an,
classe LC 0,005 % par an,	classe LD 0,005 % par an,
classe LDM 0,004 % ⁴⁾ ,	classe NC 0,005 % par an,
classe NDQ 0,005 % par an,	classe PFC 0,005 % par an,
classe PFDQ 0,005 % par an,	classe TFC 0,004 % par an,
classe TFD 0,005 % par an,	classe GBP CH RD 0,004 % par an,
classe SEK LCH 0,005 % par an,	classe USD FCH 0,005 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

⁴⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 64 486,03 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	2 265 117 392,58
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-6 342 299,39
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-94 580 073,46
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	4 054 088,52
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	67 583 759,26
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	24 851 289,49
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-24 996 840,11
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	2 235 687 316,89

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 40 345,36 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values 2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	24 851 289,49
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	13 106 917,75
Opérations de change (à terme)	EUR	6 241 313,21
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	5 503 058,53

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC10

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID100

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,11

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,88

Classe LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,29
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,29

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,23

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,23
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,23

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,60

Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice							
2025		EUR	2 235 687 316,89		Classe LC	EUR	163,78
2024		EUR	2 265 117 392,58		Classe LD	EUR	118,19
2023		EUR	1 903 202 025,46		Classe LDM	EUR	-
					Classe NC	EUR	152,91
					Classe NDQ	EUR	90,80
Valeur liquidative en fin d'exercice					Classe PFC	EUR	105,84
2025	Classe CHF FCH	CHF	100,48	2023	Classe PFDQ	EUR	90,59
	Classe FC	EUR	178,29		Classe TFC	EUR	104,28
	Classe FC10	EUR	110,23		Classe TFD	EUR	95,42
	Classe IC	EUR	122,92		Classe GBP CH RD	GBP	123,42
	Classe IC100	EUR	114,03		Classe SEK LCH	SEK	1 103,48
	Classe ID100	EUR	98,49		Classe USD FCH	USD	125,86
	Classe LC	EUR	168,25		Classe CHF FCH	CHF	97,42
	Classe LD	EUR	118,55		Classe FC	EUR	164,56
	Classe LDM	EUR	99,91		Classe FC10	EUR	101,33
	Classe NC	EUR	156,45		Classe IC	EUR	112,94
	Classe NDQ	EUR	91,98		Classe IC100	EUR	104,36
	Classe PFC	EUR	108,00		Classe ID100	EUR	95,56
	Classe PFDQ	EUR	91,50		Classe LC	EUR	156,25
	Classe TFC	EUR	107,45		Classe LD	EUR	115,10
	Classe TFD	EUR	95,70		Classe LDM	EUR	-
	Classe GBP CH RD	GBP	129,71		Classe NC	EUR	146,46
	Classe SEK LCH	SEK	1 131,87		Classe NDQ	EUR	87,85
	Classe USD FCH	USD	132,40		Classe PFC	EUR	101,62
2024	Classe CHF FCH	CHF	99,81		Classe PFDQ	EUR	87,89
	Classe FC	EUR	173,02		Classe TFC	EUR	99,19
	Classe FC10	EUR	106,76		Classe TFD	EUR	92,91
	Classe IC	EUR	119,02		Classe GBP CH RD	GBP	115,88
	Classe IC100	EUR	110,20		Classe SEK LCH	SEK	1 054,81
	Classe ID100	EUR	98,16		Classe USD FCH	USD	117,81

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,16 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 287 560 200,05 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment obligataire consiste à générer une plus-value récurrente par rapport à son indice de référence (ML Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN High Yield Constrained). À cet effet, il investit à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises en concentrant ses engagements sur des titres à haut rendement, dits High Yield Bonds. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Euro High Yield Corporates a réalisé une plus-value de 3,3 % (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (+5,5 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0616839501	3,3 %	23,0 %	12,9 %
Classe FC	LU0616840772	3,8 %	24,7 %	15,5 %
Classe FD	LU0813334322	3,8 %	24,7 %	15,5 %
Classe FD50	LU2639035364	4,1 %	18,7 % ¹⁾	–
Classe IC	LU1054331407	4,1 %	25,6 %	16,9 %
Classe IC50	LU1506496410	4,2 %	26,0 %	17,4 %
Classe ID	LU1054331589	4,1 %	25,6 %	16,9 %
Classe ID50	LU1432415641	4,2 %	26,0 %	17,4 %
Classe IDQ50	LU2715932443	4,2 %	15,1 % ¹⁾	–
Classe LD	LU0616839766	3,3 %	23,0 %	12,9 %
Classe LDM	LU2799048181	3,3 %	8,8 % ¹⁾	–
Classe NC	LU0616840186	2,9 %	21,6 %	10,7 %
Classe ND	LU0616840426	2,9 %	21,6 %	10,7 %
Classe NDQ	LU1054332397	2,9 %	21,6 %	10,7 %
Classe PFC	LU1054332470	2,7 %	20,9 %	9,8 %
Classe PFD	LU2244927310	3,2 %	21,5 %	8,5 % ¹⁾
Classe PFDQ	LU1054332553	2,6 %	20,8 %	10,5 %
Classe RDQ	LU1808738642	4,3 %	26,6 %	18,4 %
Classe TFC	LU1663875406	3,8 %	24,7 %	15,5 %
Classe TFD	LU1663877287	3,8 %	24,7 %	15,5 %
Classe CHF FCH ²⁾	LU1426784200	1,6 %	16,6 %	7,1 %
Classe CHF ICH50 ²⁾	LU2203794693	1,9 %	17,8 %	9,0 %
Classe CHF TFCH ²⁾	LU2366188972	1,5 %	16,6 %	4,0 % ¹⁾
Classe SEK LCH ³⁾	LU1322113298	3,1 %	22,5 %	13,2 %
Classe USD FCH ⁴⁾	LU0911036480	6,0 %	31,8 %	25,6 %
Classe USD LCH ⁴⁾	LU0911036308	5,6 %	30,1 %	22,7 %
Classe USD LDMH ⁴⁾	LU0616840939	5,5 %	30,1 %	22,8 %
Classe USD TFCH ⁴⁾	LU1663879069	6,0 %	31,8 %	25,7 %
ML Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN HY Constr. Index		5,5 %	28,5 %	17,8 %

¹⁾ Classe FD50 lancée le 14 juillet 2023 / classe IDQ50 lancée le 30 novembre 2023 / classe LDM lancée le 30 avril 2024 / classe PFD lancée le 15 février 2021 / classe CHF TFCH lancée le 30 juillet 2021

²⁾ en CHF

³⁾ en SEK

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de

la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par

an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

L'équipe de gestion du portefeuille a globalement continué à mettre l'accent sur des obligations d'entreprises à taux d'intérêt élevé, les émissions en provenance de l'Europe constituant la priorité de placement. Ces obligations à rendement élevé (High Yield Bonds) sont des instruments de taux présentant une notation Non Investment Grade, qui sont généralement négociés sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées que les titres d'État des

marchés principaux et qui présentent donc un taux d'intérêt sensiblement supérieur. Afin de limiter les risques, l'équipe de gestion du portefeuille a concentré ses investissements sur les obligations à rendement élevé assorties d'une notation BB et B accordée par les principales agences de notation. Toutefois, le compartiment s'était moins engagé, et de manière sélective, dans le segment de notation BBB et davantage dans les segments de notation CCC par rapport à l'indice de référence. En ce qui concerne la répartition sectorielle, le portefeuille était largement diversifié, bien qu'il ait été surpondéré dans les secteurs des services financiers, des médias et de l'immobilier et sous-pondéré dans le secteur automobile.

Le compartiment est resté en deçà de son indice de référence en raison de l'orientation parfois plus défensive de son portefeuille, de sa sous-pondération des obligations d'entreprises cycliques notées BB et de la sélection de titres parmi certaines obligations d'entreprises (Corporate Bonds) présentant un profil rendement/risque plus élevé.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Euro High Yield Corporates

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	37 430,93	0,00
Secteur financier	1,76	0,00
Total actions	37 432,69	0,00
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	2 786 229 988,11	94,70
Instituts	5 950 576,90	0,20
Administrations centrales	8 800 655,60	0,30
Total des obligations	2 800 981 220,61	95,20
3. Parts de fonds		
Autres fonds	80 350 418,57	2,73
Total des parts de fonds	80 350 418,57	2,73
4. Dérivés	-5 354 989,65	-0,18
5. Avoirs bancaires	371 269,95	0,01
6. Autres éléments d'actif	73 887 962,16	2,51
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	847 870,28	0,03
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-6 180 324,96	-0,21
2. Autres engagements	-1 877 115,36	-0,07
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-705 450,66	-0,02
III. Actif du fonds	2 942 358 293,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 734 532 671,76	92,94
Actions								
Casino Guichard Perrachon SA	Unité	160 510			EUR	0,233	37 430,93	0,00
New Topco Shares	Unité	17 612			EUR	0	1,76	0,00
Titres portant intérêt								
7,526 % 888 Acquisitions Ltd -Reg- (MTN) 2022/2028***	EUR	7 000 000	5 500 000		%	90,25	6 317 500,00	0,21
8,00 % 888 Acquisitions Ltd -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	7 158 000	10 158 000	3 000 000	%	80,723	5 778 152,34	0,20
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual*	EUR	2 700 000		2 300 000	%	99,042	2 674 134,00	0,09
4,87 % Abertis Infraestructuras Finance BV (MTN) 2024/perpetual*	EUR	5 000 000			%	102,976	5 148 800,00	0,18
15,00 % ACCENTRO East Holding GmbH 2025/2027	EUR	2 733 677	2 733 677		%	108,617	2 969 237,55	0,10
5,625 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2020/2034*	EUR	19 051 322	1 709 222		%	35,405	6 745 120,51	0,23
6,125 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2021/2034*	EUR	10 698 598	698 598		%	33,825	3 618 800,87	0,12
10,00 % Accentro Real Estate AG 2025/2027	EUR	7 500 000	7 500 000		%	106,111	7 958 325,00	0,27
6,375 % AccorInvest Group SA (MTN) 2024/2029	EUR	15 000 000	8 500 000		%	105,17	15 775 500,00	0,54
5,375 % AccorInvest Group SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	3 102 000	3 102 000		%	102,858	3 190 655,16	0,11
10,00 % Adler Financing Sarl 2025/2029	EUR	2 000 000	2 000 000		%	109,976	2 199 520,00	0,07
9,50 % Adler Pelzer Holding GmbH -Reg- 2023/2027**	EUR	17 000 000	8 000 000	3 000 000	%	95,203	16 184 510,00	0,55
5,625 % Aegis Lux 1a Sarl -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	5 500 000	7 801 000	2 301 000	%	101,45	5 579 750,00	0,19
14,50 % AIR BALTIC Corp. -Reg- (MTN) 2024/2029**	EUR	7 820 000	3 131 000	6 180 000	%	98,861	7 730 930,20	0,26
7,25 % Air France-KLM (MTN) 2023/2026	EUR	6 000 000	6 000 000		%	101,629	6 097 740,00	0,21
8,125 % Air France-KLM (MTN) 2023/2028	EUR	3 500 000		1 500 000	%	110,968	3 883 880,00	0,13
6,00 % Akropolis Group Uab (MTN) 2025/2030	EUR	6 000 000	11 000 000	5 000 000	%	105,27	6 316 200,00	0,21
10,50 % Alexandrite Monnet UK Holdco Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	7 000 000	2 000 000	3 000 000	%	108,158	7 571 060,00	0,26
7,25 % Allwyn Entertainment Financing UK Plc -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	3 591 000		399 000	%	105,199	3 777 696,09	0,13
5,00 % Almagiva-The Italian Innovation Co., SpA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	8 005 000		1 550 000	%	101,093	8 092 494,65	0,28
2,875 % Alphabet Inc. (MTN) 2025/2031	EUR	5 000 000	5 000 000		%	99,041	4 952 050,00	0,17
3,125 % Alphabet Inc. (MTN) 2025/2034	EUR	12 000 000	12 000 000		%	97,596	11 711 520,00	0,40
3,50 % Alphabet, Inc. 2025/2038	EUR	8 000 000	8 000 000		%	96,65	7 732 000,00	0,26
4,25 % Alstria Office AG 2025/2029	EUR	11 000 000	11 000 000		%	98,973	10 887 030,00	0,37
1,50 % alstria office REIT - AG (MTN) 2020/2026	EUR	3 000 000			%	98,764	2 962 920,00	0,10
12,875 % Altice France SA -Reg- 2025/2029	EUR	6 000 000	6 000 000		%	102,06	6 123 600,00	0,21
6,625 % Amber Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	10 000 000			%	105,128	10 512 800,00	0,36
10,50 % ams-OSRAM AG -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	19 000 000	1 500 000	7 500 000	%	104,455	19 846 450,00	0,67
3,00 % Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC Via Ardagh Metal Packaging Finance Plc -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	5 000 000	2 000 000	2 000 000	%	95,211	4 760 550,00	0,16
5,00 % Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC Via Ardagh Metal Packaging Finance Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	9 876 000	9 876 000		%	101,061	9 980 784,36	0,34
5,25 % Aroundtown Finance Sarl 2025/perpetual*	EUR	7 196 000	7 196 000		%	97,82	7 039 127,20	0,24
10,00 % ASK Chemicals Deutschland Holding GmbH -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	23 500 000	22 792 000	8 500 000	%	99,003	23 265 705,00	0,79
5,75 % Asmodee Group AB -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 653 333		2 321 667	%	105,237	2 792 288,40	0,10
6,25 % Assemblin Caverion Group AB -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	3 002 000			%	104,33	3 131 986,60	0,11
5,50 % Assemblin Caverion Group AB -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR	6 000 000			%	101,052	6 063 120,00	0,21
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	2 900 000		100 000	%	100,139	2 904 031,00	0,10
7,25 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	9 000 000		6 000 000	%	103,678	9 331 020,00	0,32
7,00 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	5 990 000			%	102,987	6 168 921,30	0,21
4,25 % Ball Corp. (MTN) 2025/2032	EUR	5 000 000	8 890 000	3 890 000	%	102,614	5 130 700,00	0,17
7,00 % Banijay Entertainment SASU -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	6 560 000			%	103,854	6 812 822,40	0,23
3,75 % Barry Callebaut Services NV 2025/2028	EUR	3 000 000	3 000 000		%	101,619	3 048 570,00	0,10
4,25 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2031**	EUR	5 000 000	8 000 000	3 000 000	%	102,591	5 129 550,00	0,17
5,375 % Bayer AG 2022/2082***	EUR	27 000 000		8 000 000	%	102,506	27 676 620,00	0,94
6,625 % Bayer AG 2023/2083*	EUR	4 000 000	2 000 000		%	106,289	4 251 560,00	0,14
7,00 % Bayer AG 2023/2083**	EUR	10 000 000	5 500 000		%	109,977	10 997 700,00	0,37
5,50 % Bayer AG 2024/2054*	EUR	6 000 000	1 000 000		%	103,404	6 204 240,00	0,21
4,75 % BCP V Modular Services Finance II Plc -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	5 000 000	5 000 000		%	94,891	4 744 550,00	0,16
5,25 % Beach Acquisition Bidco LLC -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	9 000 000	9 000 000		%	102,11	9 189 900,00	0,31
3,375 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	1 500 000			%	100,097	1 501 455,00	0,05
3,875 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR	4 200 000			%	100,289	4 212 138,00	0,14
4,625 % Belron UK Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	7 000 000	5 000 000	2 000 000	%	102,89	7 202 300,00	0,24
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	14 000 000			%	101,376	14 192 640,00	0,48
6,25 % Boels Topholding BV -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	9 000 000			%	103,285	9 295 650,00	0,32
5,375 % Boots Group Finco LP -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	1 500 000	6 125 000	4 625 000	%	103,552	1 553 280,00	0,05
5,125 % British Telecommunications Plc (MTN) 2024/2054*	EUR	6 500 000		1 110 000	%	104,175	6 771 375,00	0,23
6,50 % Bubbles Bidco SpA -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	11 500 000	11 500 000		%	102,824	11 824 760,00	0,40
5,625 % California Buyer Ltd Via Atlantica Sustainable Infrastructure Plc -Reg- (MTN) 2024/2032	EUR	8 958 000			%	102,052	9 141 818,16	0,31
0,00 % Cammell Laird Holdings Plc -Reg- (MTN) 2000/2010	EUR	13 250 000			%	0	13,25	0,00

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,125 % Castellum AB 2021/perpetual*	EUR	7 000 000	5 000 000		%	98,774	6 914 180,00	0,24
1,75 % CECONOMY AG (MTN) 2021/2026	EUR	11 000 000	5 000 000		%	99,469	10 941 590,00	0,37
6,25 % CECONOMY AG -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	12 000 000			%	104,879	12 585 480,00	0,43
0,75 % Cellnex Telecom SA 2020/2031	EUR	4 000 000			%	90,332	3 613 280,00	0,12
8,25 % Celsa Opco SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	3 000 000	5 070 000	2 070 000	%	103,444	3 103 320,00	0,11
7,50 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	11 000 000	13 000 000	5 000 000	%	103,864	11 425 040,00	0,39
7,875 % Cirsa Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	2 000 000			%	104,587	2 091 740,00	0,07
5,072 % Cirsa Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	8 889 000			%	101,285	9 003 223,65	0,31
5,00 % Citycon Treasury BV (MTN) 2024/2030**	EUR	2 000 000	8 889 000	2 000 000	%	95,252	1 905 040,00	0,06
5,375 % Citycon Treasury BV (MTN) 2025/2031**	EUR	4 000 000	5 500 000	1 500 000	%	95,215	3 808 600,00	0,13
5,50 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	8 000 000	300 000	4 844 000	%	103,676	8 294 080,00	0,28
5,00 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	6 329 000	6 329 000		%	100,239	6 344 126,31	0,22
4,875 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	7 001 000	7 001 000		%	96,772	6 775 007,72	0,23
6,50 % Conceria Pasubio SpA -Reg- (MTN) 2021/2028***	EUR	3 185 000		2 315 000	%	86,203	2 745 565,55	0,09
5,00 % Consolidated Energy Finance SA (MTN) 2021/2028	EUR	22 000 000		2 300 000	%	57,863	12 729 860,00	0,43
3,125 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	2 000 000		2 000 000	%	98,5	1 970 000,00	0,07
3,125 % ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	10 000 000	6 000 000		%	99,774	9 977 400,00	0,34
5,00 % ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	11 373 000	11 373 000		%	102,732	11 683 710,36	0,40
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 964 286		3 535 714	%	100,09	1 966 053,58	0,07
4,50 % Coty, Inc. -Reg- 2024/2027**	EUR	2 470 000			%	101,597	2 509 445,90	0,09
4,875 % CPI Property Group SA 2020/perpetual*	EUR	8 000 000	8 000 000		%	95,643	7 651 440,00	0,26
1,50 % CPI Property Group SA (MTN) 2021/2031	EUR	12 007 000	8 007 000	2 000 000	%	81,68	9 807 317,60	0,33
1,75 % CPI Property Group SA (MTN) 2022/2030	EUR	21 000 000	24 000 000	3 000 000	%	85,298	17 912 580,00	0,61
6,00 % CPI Property Group SA (MTN) 2024/2032	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,657	2 013 140,00	0,07
7,50 % CPI Property Group SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	1 500 000	3 000 000	1 500 000	%	92,981	1 394 715,00	0,05
5,00 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	5 500 000			%	104,848	5 766 640,00	0,20
4,50 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	7 000 000		1 263 000	%	103,941	7 275 870,00	0,25
5,25 % Ctec II GmbH -Reg- (MTN) 2022/2030**	EUR	11 957 000	1 500 000	3 622 000	%	93,749	11 209 567,93	0,38
8,50 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- 2025/2029**	EUR	2 500 000	2 500 000		%	88	2 200 000,00	0,07
5,50 % Currenta Group Holdings SARL -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	13 335 000	13 335 000		%	101,144	13 487 552,40	0,46
6,064 % Currenta Group Holdings SARL -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	2 689 000	2 689 000		%	100,678	2 707 231,42	0,09
8,50 % Dana Financing Luxembourg Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	5 000 000			%	107,184	5 359 200,00	0,18
4,50 % Darling Global Finance BV -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	6 500 000	10 865 000	4 365 000	%	101,572	6 602 180,00	0,22
6,00 % Deepocean Ltd -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	4 000 000	6 672 000	2 672 000	%	102,81	4 112 400,00	0,14
5,551 % Deuce Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR	6 076 000	6 076 000		%	101,573	6 171 575,48	0,21
4,50 % Deutsche EuroShop AG (MTN) 2025/2030	EUR	20 000 000	20 000 000		%	100,566	20 113 200,00	0,68
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	6 000 000		2 000 000	%	70,191	4 211 460,00	0,14
6,625 % DL Invest Group PM SA (MTN) 2025/2030	EUR	6 700 000	14 000 000	7 300 000	%	99,268	6 650 956,00	0,23
3,00 % Dometic Group AB -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	2 076 000		1 524 000	%	100,118	2 078 449,68	0,07
5,00 % Dometic Group AB (MTN) 2025/2030	EUR	3 000 000	4 575 000	1 575 000	%	101,86	3 055 800,00	0,10
2,00 % Dufry One BV (MTN) 2019/2027	EUR	3 000 000	3 000 000		%	99,112	2 973 360,00	0,10
4,50 % Dufry One BV (MTN) 2025/2032	EUR	1 500 000	8 136 000	6 636 000	%	102,53	1 537 950,00	0,05
6,50 % Eastern European Electric Co. BV -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	3 564 000	4 183 000	619 000	%	105,232	3 750 468,48	0,13
3,25 % EC Finance Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	9 000 000			%	99,015	8 911 350,00	0,30
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081*	EUR	8 000 000			%	99,441	7 955 280,00	0,27
1,50 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082*	EUR	5 000 000	3 000 000		%	98,106	4 905 300,00	0,17
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082*	EUR	7 000 000		2 000 000	%	93,491	6 544 370,00	0,22
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083*	EUR	2 600 000		3 400 000	%	105,256	2 736 656,00	0,09
4,625 % EDP - Energias de Portugal SA 2024/2054*	EUR	10 500 000			%	102,654	10 778 670,00	0,37
4,375 % EDP SA (MTN) 2025/2055*	EUR	4 800 000	4 800 000		%	99,403	4 771 344,00	0,16
4,875 % eDreams ODIGEO SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	9 017 000	9 017 000		%	93,37	8 419 172,90	0,29
5,75 % eircom Finance DAC (MTN) 2024/2029	EUR	4 032 000			%	104,185	4 200 739,20	0,14
2,875 % Electricite de France SA 2020/perpetual*	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,594	3 983 760,00	0,14
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual***	EUR	33 000 000			%	95,614	31 552 620,00	1,07
2,625 % Electricite de France SA 2021/perpetual***	EUR	4 000 000	4 000 000		%	97,689	3 907 560,00	0,13
7,50 % Electricite de France SA (MTN) 2022/perpetual*	EUR	10 000 000	1 600 000		%	109,042	10 904 200,00	0,37
5,625 % Electricite de France SA (MTN) 2024/perpetual*	EUR	5 000 000			%	104,249	5 212 450,00	0,18
4,375 % Electricite de France SA (MTN) 2025/perpetual*	EUR	8 700 000	8 700 000		%	99,091	8 620 917,00	0,29
3,75 % Elio Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	4 000 000	1 000 000		%	100,053	4 002 120,00	0,14
6,00 % ELO SACA (MTN) 2023/2029	EUR	2 500 000	2 500 000		%	104,445	2 611 125,00	0,09
5,875 % ELO SACA (MTN) 2024/2028	EUR	12 000 000	2 000 000	5 000 000	%	103,651	12 438 120,00	0,42
7,75 % Emerica SASU -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR	9 000 000		6 000 000	%	92,165	8 294 850,00	0,28
6,375 % EMRLD Borrower LP Via Emerald Co-Issuer, Inc. -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	8 000 000		2 000 000	%	104,315	8 345 200,00	0,28
4,926 % Encore Issuances SA 2025/2026*	EUR	3 016 134	3 016 134		%	100,529	3 032 089,49	0,10
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual*	EUR	2 000 000			%	99,301	1 986 020,00	0,07
1,875 % Enel SpA 2021/perpetual*	EUR	6 000 000			%	91,276	5 476 560,00	0,19
6,625 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual***	EUR	4 230 000	2 000 000		%	112,069	4 740 518,70	0,16
4,25 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	2 349 000	2 349 000		%	101,327	2 380 171,23	0,08
4,50 % Enel SpA 2025/perpetual*	EUR	3 791 000	3 791 000		%	100,854	3 823 375,14	0,13
6,875 % Energia Group Roi Financeco DAC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	18 000 000	2 500 000		%	103,798	18 683 640,00	0,64

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,50 % Engie SA 2025/perpetual*	EUR	4 500 000	4 500 000		%	99,742	4 488 390,00	0,15
8,625 % Engineering - Ingegneria Informatica - SpA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	5 070 000	5 070 000		%	107,42	5 446 194,00	0,19
1,698 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2026	EUR	7 000 000		2 000 000	%	99,38	6 956 600,00	0,24
7,875 % Ephios Subco 3 Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	7 500 000	2 650 000		%	106,675	8 000 625,00	0,27
7,00 % Eramet SA (MTN) 2023/2028	EUR	3 500 000			%	101,285	3 544 975,00	0,12
6,50 % Eramet SA (MTN) 2024/2029**	EUR	1 500 000		3 300 000	%	99,328	1 489 920,00	0,05
5,75 % Eroski S Coop -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	3 000 000	4 966 000	1 966 000	%	103,595	3 107 850,00	0,11
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual*	EUR	5 000 000			%	106,374	5 318 700,00	0,18
5,75 % Eurofins Scientific SE 2025/perpetual***	EUR	3 911 000	3 911 000		%	105,013	4 107 058,43	0,14
9,75 % Eutelsat SA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	10 500 000	5 430 000		%	106,826	11 216 730,00	0,38
7,279 % EVOCA SpA -Reg- (MTN) 2024/2029***	EUR	8 000 000	2 000 000	2 500 000	%	96,412	7 712 960,00	0,26
7,00 % Explorer II AS (MTN) 2020/2030**	EUR	24 216 735	16 661 228		%	79,626	19 282 817,41	0,66
6,00 % Fiber Bidco SpA -Reg- (MTN) 2024/2030*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	97,983	1 959 660,00	0,07
10,75 % Fiber Midco SpA -Reg- (MTN) 2024/2029**	EUR	32 765 539	24 665 540		%	76,738	25 143 619,71	0,85
4,75 % Fibercop SpA (MTN) 2025/2030	EUR	12 975 000	12 975 000		%	101,842	13 213 999,50	0,45
5,026 % Fibercop SpA (MTN) 2025/2031*	EUR	10 378 000	10 378 000		%	100,703	10 450 957,34	0,36
5,625 % FIS Fabbri Italiana Sintetici SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	19 000 000			%	100,35	19 066 500,00	0,65
5,889 % Fios B&B Italia SpA -Reg- (MTN) 2024/2029*	EUR	2 800 000	2 800 000		%	99,878	2 796 584,00	0,10
5,00 % Flutter Treasury DAC -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	7 000 000	4 000 000	2 000 000	%	103,341	7 233 870,00	0,25
4,75 % Fnac Darty SA (MTN) 2025/2032**	EUR	2 500 000	4 954 000	2 454 000	%	103,067	2 576 675,00	0,09
3,75 % Forvia SE (MTN) 2020/2028	EUR	5 714 286	5 000 000	12 285 714	%	100,128	5 721 600,01	0,19
2,75 % Forvia SE (MTN) 2021/2027	EUR	8 661 000	2 000 000	19 339 000	%	99,902	8 652 512,22	0,29
5,50 % Forvia SE (MTN) 2024/2031	EUR	3 000 000	3 000 000	10 151 000	%	103,584	3 107 520,00	0,11
5,625 % Forvia SE -Reg- (MTN) 2025/2030**	EUR	14 002 000	14 002 000		%	104,339	14 609 546,78	0,50
12,00 % Frigo Debtco Plc -Reg- 2023/2028	EUR	6 088 466	459 337		%	81,09	4 937 137,08	0,17
10,00 % Frigo Debtco Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	10 698 363	807 125		%	30,485	3 261 395,96	0,11
2,00 % Frigo Debtco Plc 2024/2026	EUR	2 237 288	237 288		%	104,47	2 337 294,77	0,08
4,00 % Frigo Debtco Plc 2025/2026*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	92	920 000,00	0,03
0,00 % Galapagos SA -Reg- (MTN) 2014/2021	EUR	302 600			%	0	0,30	0,00
0,00 % Galapagos SA -Reg- (MTN) 2014/2021	EUR	188 500			%	0	0,19	0,00
4,125 % Getlink SE (MTN) 2025/2030	EUR	4 000 000	4 000 000		%	102,693	4 107 720,00	0,14
6,25 % Globalworth Real Estate Investments Ltd (MTN) 2024/2029	EUR	6 827 779	3 499 236		%	102,063	6 968 635,59	0,24
6,75 % Goldstory SAS -Reg- (MTN) 2024/2030**	EUR	3 000 000	3 000 000		%	103,964	3 118 920,00	0,11
4,75 % Grand City Properties Finance Sarl 2025/perpetual*	EUR	8 056 000	8 056 000		%	97,533	7 857 258,48	0,27
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	2 500 000		1 900 000	%	96,879	2 421 975,00	0,08
10,25 % Green Bidco SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	24 198 000	19 198 000	1 500 000	%	16,799	4 065 022,02	0,14
7,50 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	8 000 000	8 000 000	2 000 000	%	105,212	8 416 960,00	0,29
7,125 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	5 000 000	2 000 000	4 089 000	%	105,173	5 258 650,00	0,18
4,125 % Gruenenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	8 000 000			%	100,578	8 046 240,00	0,27
6,75 % Gruenenthal GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	2 000 000		1 500 000	%	104,864	2 097 280,00	0,07
3,50 % Grupo Antolin-Irausa SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	2 000 000	2 000 000		%	73,453	1 469 060,00	0,05
10,375 % Grupo Antolin-Irausa SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	1 000 000	3 000 000	2 000 000	%	72,938	729 380,00	0,02
6,50 % Gruppo San Donato SpA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	11 185 000	11 185 000		%	101,959	11 404 114,15	0,39
3,375 % Heimstaden Bostad AB 2020/perpetual*	EUR	6 000 000	6 000 000		%	99,989	5 999 340,00	0,20
2,625 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual*	EUR	10 000 000	4 000 000		%	97,396	9 739 600,00	0,33
3,625 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2021/perpetual*	EUR	7 500 000	7 500 000		%	99,05	7 428 750,00	0,25
6,25 % Heimstaden Bostad AB 2024/perpetual*	EUR	3 479 000			%	104,681	3 641 851,99	0,12
0,625 % Holding d'Infrastructures des Metiers de l'Environnement SAS (MTN) 2021/2028	EUR	3 000 000	3 000 000		%	92,953	2 788 590,00	0,09
4,875 % Holding d'Infrastructures des Metiers de l'Environnement SAS (MTN) 2024/2029	EUR	6 000 000	6 000 000		%	103,737	6 224 220,00	0,21
9,00 % House of HR Group BV -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	10 000 000	3 000 000	1 500 000	%	100,632	10 063 200,00	0,34
8,051 % HSE Investment Sarl -Reg- 2025/2029*	EUR	4 582 557	4 582 557		%	96,983	4 444 301,69	0,15
2,25 % Iberdrola International BV 2020/perpetual*	EUR	3 000 000			%	96,141	2 884 230,00	0,10
4,25 % IGT Lottery Holdings BV -Reg- (MTN) 2024/2030**	EUR	13 000 000	3 604 000		%	101,758	13 228 540,00	0,45
8,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	13 000 000			%	104,626	13 601 380,00	0,46
5,625 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	10 000 000	7 000 000		%	101,542	10 154 200,00	0,35
6,875 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	5 000 000		4 970 000	%	106,773	5 338 650,00	0,18
5,375 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	3 000 000		5 210 000	%	103,297	3 098 910,00	0,11
2,375 % iliad SA (MTN) 2020/2026	EUR	900 000			%	99,858	898 722,00	0,03
5,375 % iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	5 000 000	2 000 000	2 000 000	%	103,117	5 155 850,00	0,18
5,375 % iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	8 500 000			%	105,423	8 960 955,00	0,30
4,25 % iliad SA (MTN) 2024/2029	EUR	2 000 000		1 900 000	%	102,513	2 050 260,00	0,07
6,625 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR	11 000 000	13 000 000	2 000 000	%	92,885	10 217 350,00	0,35
6,375 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	1 500 000	6 000 000	4 500 000	%	87,876	1 318 140,00	0,04
7,25 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	13 000 000	18 033 000	5 033 000	%	86,527	11 248 510,00	0,38
8,50 % INEOS Quattro Finance 2 Plc -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	29 000 000	25 000 000	3 000 000	%	79,914	23 175 060,00	0,79
2,25 % INEOS Styrolution Group GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027**	EUR	9 000 000	9 000 000		%	94,087	8 467 830,00	0,29
3,75 % Infrastrutture Wireless Italiane SpA (MTN) 2025/2030	EUR	3 539 000	3 539 000		%	101,092	3 577 645,88	0,12
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR	9 888 000	4 688 000	1 100 000	%	105,675	10 449 144,00	0,36
7,75 % Intrum Investments And Financing AB 2025/2027**	EUR	3 041 774	4 000 001	958 227	%	95,312	2 899 175,63	0,10
6,564 % Iqera Group SAS -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 634 301	1 634 301		%	46,621	761 927,40	0,03
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	5 000 000	2 000 000		%	98,448	4 922 400,00	0,17
2,875 % IQVIA, Inc. (MTN) 2020/2028	EUR	14 000 000	1 500 000		%	99,432	13 920 480,00	0,47
1,75 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	7 000 000	7 000 000		%	99,816	6 987 120,00	0,24

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,25	% IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR 11 000 000		2 000 000	%	97,133	10 684 630,00	0,36
4,50	% Iren SpA 2025/perpetual***	EUR 3 895 000	3 895 000		%	101,475	3 952 451,25	0,13
7,50	% Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2023/2028*	EUR 5 000 000			%	100,261	5 013 050,00	0,17
5,75	% Itelyum Regeneration SpA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR 2 000 000	5 000 000	3 000 000	%	100,091	2 001 820,00	0,07
5,125	% Kaixo Bondco Telecom SA (MTN) 2021/2029	EUR 1 500 000			%	101,402	1 521 030,00	0,05
5,514	% Kapla Holding SAS -Reg- (MTN) 2024/2030*	EUR 4 967 000	1 967 000		%	101,14	5 023 623,80	0,17
6,151	% Kepler SpA -Reg- 2025/2029*	EUR 3 836 000	3 836 000		%	101,578	3 896 532,08	0,13
5,311	% King US Bidco, Inc. -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR 6 961 000	6 961 000		%	100,893	7 023 161,73	0,24
0,00	% Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR 13 220 000	2 800 000	1 580 000	%	16,25	2 148 250,00	0,07
0,00	% Kleopatra Finco Sarl -Reg- 2025/2029*	EUR 8 111 466	16 111 466	8 000 000	%	5,333	432 584,48	0,01
6,00	% Koninklijke KPN NV 2022/perpetual*	EUR 4 000 000			%	105,004	4 200 160,00	0,14
9,50	% Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR 12 000 000	2 000 000	5 534 000	%	93,319	11 198 280,00	0,38
5,449	% La Doria SpA -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR 5 000 000	10 691 000	5 691 000	%	101,116	5 055 800,00	0,17
8,50	% La Financiere Atalian SASU 2024/2028	EUR 15 750 275	750 013		%	29,353	4 623 178,25	0,16
5,00	% La Poste SA 2025/perpetual***	EUR 7 000 000	8 600 000	1 600 000	%	103,461	7 242 270,00	0,25
9,375	% LHMC Finco 2 Sarl -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR 9 005 843	9 005 843		%	104,108	9 375 803,03	0,32
6,50	% Loarre Investments Sarl (MTN) 2022/2029	EUR 8 000 000			%	103,186	8 254 880,00	0,28
7,064	% Loarre Investments Sarl -Reg- (MTN) 2022/2029***	EUR 1 611 429		245 714	%	101,861	1 641 417,25	0,06
4,00	% Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR 1 489 362	2 000 000	8 510 638	%	100,126	1 491 238,31	0,05
5,375	% Lottomatica Group SpA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR 2 000 000	2 000 000		%	103,567	2 071 340,00	0,07
4,875	% Lottomatica Group SpA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR 7 872 000	7 872 000		%	103,082	8 114 615,04	0,28
5,297	% Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR 3 290 000			%	100,73	3 314 017,00	0,11
10,50	% Luna 1.5 Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR 13 500 000	15 859 000	2 359 000	%	103,961	14 034 735,00	0,48
5,50	% Luna 2 5SARL -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR 3 500 000	7 000 000	3 500 000	%	101,976	3 569 160,00	0,12
5,625	% Lune Holdings Sarl -Reg- (MTN) 2021/2028**	EUR 11 000 000	5 000 000	6 000 000	%	12,372	1 360 920,00	0,05
2,375	% Mahle GmbH (MTN) 2021/2028	EUR 2 000 000	2 000 000	2 000 000	%	97,391	1 947 820,00	0,07
7,014	% Manuchar Group Sarl -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR 22 000 000	22 000 000		%	96,024	21 125 280,00	0,72
6,75	% Market Bidco Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR 6 362 000	6 362 000		%	99,475	6 328 599,50	0,22
7,335	% Maticmind SpA -Reg- (MTN) 2025/2032*	EUR 6 661 000	6 661 000		%	99,781	6 646 412,41	0,23
6,00	% Maxam Prill Sarl -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR 26 000 000	34 000 000	8 000 000	%	102,328	26 605 280,00	0,90
5,375	% Mehilainen Yhtiöt Oy -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR 6 000 000	6 000 000		%	100,9	6 054 000,00	0,21
3,875	% Metlen Energy & Metals SA (MTN) 2025/2031	EUR 12 000 000	12 000 000		%	99,361	11 923 320,00	0,41
4,25	% Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028**	EUR 10 000 000	2 000 000		%	100,192	10 019 200,00	0,34
7,00	% Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR 5 410 000			%	104,339	5 644 739,90	0,19
8,75	% Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR 4 000 000		6 000 000	%	98,192	3 927 680,00	0,13
7,375	% Motion Finco Sarl -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR 5 000 000	5 000 000		%	91,082	4 554 100,00	0,15
4,75	% Mundys SpA (MTN) 2024/2029	EUR 5 880 000			%	104,529	6 146 305,20	0,21
4,50	% Mundys SpA (MTN) 2024/2030	EUR 12 968 000	3 500 000		%	104,573	13 561 026,64	0,46
2,25	% Mytilineos SA (MTN) 2021/2026**	EUR 13 000 000	13 000 000		%	99,769	12 969 970,00	0,44
2,374	% Naturgy Finance BV 2021/perpetual*	EUR 5 000 000			%	99,313	4 965 650,00	0,17
7,125	% Neopharmed Gentili SPA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR 10 797 000	2 797 000	2 000 000	%	104,2	11 250 474,00	0,38
4,95	% New Immo Holding SA (MTN) 2025/2030	EUR 10 000 000	10 000 000		%	100,682	10 068 200,00	0,34
5,50	% Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR 3 700 000			%	105,193	3 892 141,00	0,13
4,25	% Nexans SA (MTN) 2024/2030	EUR 2 000 000			%	103,413	2 068 260,00	0,07
4,125	% Nexans SA (MTN) 2024/2029	EUR 9 000 000			%	102,577	9 231 930,00	0,31
1,625	% Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR 6 000 000			%	99,755	5 985 300,00	0,20
2,125	% NGG Finance Plc 2019/2082*	EUR 3 000 000	3 000 000		%	98,494	2 954 820,00	0,10
5,814	% Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR 9 552 000	9 552 000		%	101,443	9 689 835,36	0,33
6,375	% Nissan Motor Co., Ltd -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR 3 000 000	3 000 000		%	102,674	3 080 220,00	0,10
8,80	% Nitrum Finance DAC 2025/2028	EUR 16 457 000	16 457 000		%	73,5	12 095 895,00	0,41
2,50	% Nomad Foods Bondco Plc (MTN) 2021/2028	EUR 9 000 000		2 840 000	%	97,961	8 816 490,00	0,30
7,25	% OEG Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR 3 500 000		2 000 000	%	104,727	3 665 445,00	0,12
6,125	% Olympus Water US Holding Corp. -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR 10 500 000	10 500 000		%	99,44	10 441 200,00	0,36
4,37	% OMV AG 2025/perpetual*	EUR 9 900 000	9 900 000		%	101,464	10 044 936,00	0,34
7,75	% ONE Hotels GmbH -Reg- (MTN) 2024/2031**	EUR 10 800 000		2 700 000	%	106,975	11 553 300,00	0,39
5,50	% Opal Bidco SAS -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR 8 000 000	12 000 000	4 000 000	%	103,584	8 286 720,00	0,28
3,625	% Optics Bidco SpA (MTN) 2024/2026	EUR 2 000 000			%	100,366	2 007 320,00	0,07
2,375	% Optics Bidco SpA (MTN) 2024/2027	EUR 4 000 000	4 000 000		%	98,965	3 958 600,00	0,13
6,875	% Optics Bidco SpA 2024/2028	EUR 10 000 000	1 500 000	2 184 000	%	106,291	10 629 100,00	0,36
7,875	% Optics Bidco SpA 2024/2028	EUR 12 997 000			%	109,455	14 225 866,35	0,48
7,75	% Optics Bidco SpA (MTN) 2024/2033	EUR 7 000 000			%	116,137	8 129 590,00	0,28
1,75	% Orsted AS 2019/perpetual*	EUR 3 000 000	3 000 000		%	95,97	2 879 100,00	0,10
5,125	% Orsted AS 2024/3024*	EUR 13 000 000	13 000 000		%	102,561	13 332 930,00	0,45
4,125	% Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR 14 979 000	14 979 000		%	100,771	15 094 488,09	0,51
8,25	% PCC Global Plc (MTN) 2025/2030	EUR 7 500 000	7 500 000		%	96,198	7 214 850,00	0,25
4,875	% Phoenix PIB Dutch Finance BV (MTN) 2024/2029	EUR 14 000 000			%	105,146	14 720 440,00	0,50
6,875	% Picard Bondco SA -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR 6 733 000	6 733 000		%	100,499	6 766 597,67	0,23
8,25	% Pinnacle Bidco Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR 18 000 000	7 880 000		%	104,792	18 862 560,00	0,64
5,514	% PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR 7 875 000			%	100,669	7 927 683,75	0,27
6,00	% PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR 4 737 000			%	103,92	4 922 690,40	0,17
12,00	% Preem Holdings AB -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR 16 855 200	4 460 800		%	103,638	17 468 392,18	0,59
0,00	% Pro-Gest SpA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR 25 000 000			%	45,337	11 334 250,00	0,39
9,00	% Project Grand UK Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR 6 000 000	1 395 000		%	104,653	6 279 180,00	0,21
3,50	% Prokon Regenerative Energien eG 2016/2030	EUR 6 277 514		1 255 503	%	98,195	6 164 204,80	0,21
4,75	% Proximus SADP 2024/perpetual**	EUR 5 800 000			%	101,509	5 887 522,00	0,20
5,25	% Prysmian SpA 2025/perpetual***	EUR 3 322 000	3 322 000		%	104,127	3 459 098,94	0,12
6,529	% Quicktop Holdco AB (MTN) 2025/2030*	EUR 7 500 000	7 500 000		%	102,694	7 702 050,00	0,26
4,25	% Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual*	EUR 9 000 000			%	96,908	8 721 720,00	0,30
6,50	% RAY Financing LLC -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR 5 000 000		1 509 000	%	102,076	5 103 800,00	0,17
1,125	% RCI Banque SA (MTN) 2020/2027	EUR 3 000 000	3 000 000		%	98,461	2 953 830,00	0,10
2,00	% Renault SA (MTN) 2018/2026	EUR 13 000 000	5 000 000		%	99,569	12 943 970,00	0,44

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,375 % Renault SA (MTN) 2020/2026	EUR	2 000 000	5 000 000	3 000 000	%	99,925	1 998 500,00	0,07
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	4 500 000			%	98,396	4 427 820,00	0,15
6,816 % Rino Mastrotto Group SpA -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR	30 000 000	15 000 000		%	96,861	29 058 300,00	0,99
5,494 % Roquette Freres SA 2024/perpetual*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	102,571	3 077 130,00	0,10
6,75 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	11 500 000	5 809 000		%	105,212	12 099 380,00	0,41
5,875 % Rossini SARL -Reg- (MTN) 2024/2029*	EUR	848 536	2 000 000	1 151 464	%	101,825	864 021,99	0,03
4,625 % RWE AG 2025/2055*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	101,172	5 058 600,00	0,17
2,375 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2024/2026	EUR	14 000 000	12 000 000	9 000 000	%	98,886	13 844 040,00	0,47
2,25 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2024/2027	EUR	4 500 000	6 500 000	3 000 000	%	95,223	4 285 035,00	0,15
7,25 % Sani Via Ikos Financial Holdings 1 Sarl -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	4 238 000			%	105,073	4 452 993,74	0,15
4,50 % Schaeffle AG (MTN) 2024/2026	EUR	2 300 000			%	101,022	2 323 506,00	0,08
4,75 % Schaeffler AG (MTN) 2024/2029	EUR	2 000 000	2 000 000		%	103,527	2 070 540,00	0,07
4,50 % Schaeffle AG (MTN) 2024/2030	EUR	2 000 000			%	102,641	2 052 820,00	0,07
4,25 % Schaeffle AG 2025/2028	EUR	5 000 000	5 000 000		%	102,207	5 110 350,00	0,17
5,375 % Schaeffler AG (MTN) 2025/2031	EUR	4 000 000	9 100 000	5 100 000	%	105,578	4 223 120,00	0,14
4,50 % Schaeffler AG (MTN) 2025/2032	EUR	4 000 000	5 500 000	1 500 000	%	100,317	4 012 680,00	0,14
9,50 % SCIL IV LLC Via SCIL USA Holdings LLC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	8 360 000			%	105,271	8 800 655,60	0,30
2,25 % Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028	EUR	5 000 000			%	97,559	4 877 950,00	0,17
5,87 % Seche Environnement SACA 2025/perpetual*	EUR	5 200 000	5 200 000		%	100,596	5 230 992,00	0,18
2,875 % SES SA 2021/perpetual*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	98,339	2 950 170,00	0,10
5,50 % Shift4 Payments LLC Via Shift4 Payments Finance Sub, Inc. -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	4 997 000	4 997 000		%	102,675	5 130 669,75	0,17
9,75 % SIG Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	13 500 000	4 956 000		%	94,62	12 773 700,00	0,43
0,00 % Signa Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	17 000 000			%	14,698	2 498 660,00	0,09
2,25 % Silgan Holdings, Inc. (MTN) 2020/2028	EUR	6 000 000			%	97,93	5 875 800,00	0,20
4,50 % Snam SpA 2024/perpetual*	EUR	6 100 000			%	102,666	6 262 626,00	0,21
2,625 % SNF Group SACA -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	11 000 000			%	97,938	10 773 180,00	0,37
5,25 % SoftBank Group Corp. 2025/2029	EUR	3 000 000	5 809 000	2 809 000	%	101,707	3 051 210,00	0,10
6,314 % Summer BC Holdco B SARL -Reg- (MTN) 2025/2030***	EUR	7 444 000	7 444 000		%	93,975	6 995 499,00	0,24
10,00 % Summer BidCo BV -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	5 000 472	399 266	2 827 000	%	101,348	5 067 878,36	0,17
4,625 % Sunrise FinCo I BV -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	19 880 000	19 880 000		%	101,239	20 126 313,20	0,68
7,375 % Synthomer Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	19 000 000	21 053 000	2 053 000	%	88,719	16 856 610,00	0,57
10,25 % Takko Fashion GmbH -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	20 700 000	15 000 000	2 300 000	%	109,079	22 579 353,00	0,77
5,526 % TeamSystem SpA -Reg- (MTN) 2024/2031*	EUR	5 369 000			%	100,694	5 406 260,86	0,18
10,00 % Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2029	EUR	8 925 000	975 000	5 800 000	%	64,999	5 801 160,75	0,20
6,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	6 816 000			%	107,648	7 337 287,68	0,25
7,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028**	EUR	9 003 000			%	111,606	10 047 888,18	0,34
3,625 % Telecom Italia SpA (MTN) 2025/2030	EUR	5 674 000	5 674 000		%	100,58	5 706 909,20	0,19
4,183 % Telefonica Emisiones SA (MTN) 2023/2033	EUR	5 000 000	5 000 000		%	102,625	5 131 250,00	0,17
7,125 % Telefonica Europe AG -Reg- 2022/perpetual*	EUR	9 000 000	4 000 000		%	108,445	9 760 050,00	0,33
6,135 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual*	EUR	10 500 000			%	106,729	11 206 545,00	0,38
6,75 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual*	EUR	4 000 000			%	110,679	4 427 160,00	0,15
5,752 % Telefonica Europe BV 2024/perpetual***	EUR	19 000 000	2 200 000	3 000 000	%	105,846	20 110 740,00	0,68
4,875 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	4 090 000	2 500 000		%	104,004	4 253 763,60	0,14
4,75 % Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2022/2027*	EUR	2 500 000		1 500 000	%	99,904	2 497 600,00	0,09
5,875 % Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2024/2030**	EUR	2 000 000		6 000 000	%	97,051	1 941 020,00	0,07
5,75 % Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2025/2031**	EUR	4 269 000	4 269 000		%	93,913	4 009 145,97	0,14
1,625 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 2016/2028	EUR	4 500 000			%	96,477	4 341 465,00	0,15
3,75 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2027	EUR	10 000 000	2 000 000		%	101,098	10 109 800,00	0,34
4,375 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2030	EUR	8 000 000		4 000 000	%	102,87	8 229 600,00	0,28
7,375 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2023/2029	EUR	10 000 000	2 000 000		%	112,835	11 283 500,00	0,38
7,875 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2023/2031	EUR	9 000 000	2 000 000		%	119,958	10 796 220,00	0,37
6,25 % Titanium 2I Bondco Sarl (MTN) 2024/2031	EUR	13 000 000	7 000 000	4 000 000	%	18,219	2 368 470,00	0,08
8,25 % Toucan FinCo Ltd Via Toucan FinCo Can, Inc. Via Toucan FinCo U S LLC -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	5 000 000	18 169 000	13 169 000	%	96,128	4 806 400,00	0,16
6,25 % TUI Cruises GmbH -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 000 000	2 000 000		%	104,17	2 083 400,00	0,07
5,00 % TUI Cruises GmbH -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	2 000 000	2 000 000		%	102,785	2 055 700,00	0,07
2,50 % UGI International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	9 500 000		1 500 000	%	95,775	9 098 625,00	0,31
4,75 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	6 000 000	7 700 000	1 700 000	%	102,073	6 124 380,00	0,21
4,625 % United Group BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	868 000	868 000		%	100,328	870 847,04	0,03
6,314 % United Group BV -Reg- (MTN) 2024/2029*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,876	3 026 280,00	0,10
6,50 % United Group BV -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	11 500 000	2 000 000	1 794 000	%	102,414	11 777 610,00	0,40
6,875 % Upfield BV -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	5 000 000	5 000 000	7 500 000	%	99,864	4 993 200,00	0,17
4,50 % Valeo SE (MTN) 2024/2030**	EUR	14 000 000	2 000 000	2 000 000	%	102,291	14 320 740,00	0,49
5,125 % Valeo SE (MTN) 2025/2031	EUR	1 100 000	1 100 000		%	103,282	1 136 102,00	0,04
4,625 % Valeo SE (MTN) 2025/2032	EUR	2 000 000	5 600 000	3 600 000	%	100,228	2 004 560,00	0,07
2,50 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual*	EUR	3 000 000			%	96,147	2 884 410,00	0,10
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual*	EUR	16 500 000	4 500 000		%	106,453	17 564 745,00	0,60
4,371 % Veolia Environnement SA 2025/perpetual*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	101,693	2 033 860,00	0,07
7,125 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	9 000 000		2 500 000	%	102,789	9 251 010,00	0,31
5,25 % Verisure Midholding AB -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	2 000 000			%	100,515	2 010 300,00	0,07

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,25 % VF Corp. (MTN) 2020/2028	EUR	5 000 000	5 000 000		%	92,405	4 620 250,00	0,16
0,625 % VF Corp. 2020/2032**	EUR	8 000 000	14 000 000	6 000 000	%	79,581	6 366 480,00	0,22
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	3 000 000	3 000 000		%	100,127	3 003 810,00	0,10
5,625 % Vmed O2 UK Financing I Plc -Reg- (MTN) 2024/2032	EUR	3 000 000			%	100,942	3 028 260,00	0,10
4,20 % Vodafone Group Plc 2018/2078*	EUR	1 000 000			%	102,644	1 026 440,00	0,04
3,00 % Vodafone Group Plc 2020/2080*	EUR	4 000 000		3 000 000	%	96,427	3 857 080,00	0,13
6,50 % Vodafone Group Plc (MTN) 2023/2084*	EUR	4 500 000			%	108,742	4 893 390,00	0,17
4,625 % Vodafone Group Plc (MTN) 2025/2055*	EUR	4 425 000	4 425 000		%	99,094	4 384 909,50	0,15
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	10 000 000			%	94,66	9 466 000,00	0,32
7,00 % Webuild SpA (MTN) 2023/2028	EUR	2 000 000		3 000 000	%	108,64	2 172 800,00	0,07
4,875 % Webuild SpA (MTN) 2024/2030	EUR	2 000 000		5 761 000	%	105,449	2 108 980,00	0,07
3,00 % Wintershall Dea Finance 2 BV 2021/perpetual*	EUR	8 500 000		11 500 000	%	96,149	8 172 665,00	0,28
3,83 % Wintershall Dea Finance BV (MTN) 2024/2029	EUR	5 000 000		4 442 000	%	100,882	5 044 100,00	0,17
4,357 % Wintershall Dea Finance BV (MTN) 2024/2032	EUR	5 000 000		1 493 000	%	100,032	5 001 600,00	0,17
6,75 % Zegona Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 757 800	3 000 000	242 200	%	105,286	2 903 577,31	0,10
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	11 000 000			%	98,524	10 837 640,00	0,37
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028**	EUR	2 000 000		4 500 000	%	95,406	1 908 120,00	0,07
3,375 % Ziggo Bond Co., BV -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	11 000 000	4 500 000		%	89,207	9 812 770,00	0,33
8,625 % Arqiva Broadcast Finance Plc (MTN) 2025/2030	GBP	5 220 000	5 220 000		%	103,44	6 185 658,75	0,21
8,125 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2023/2030**	GBP	6 000 000		1 390 000	%	104,416	7 177 037,99	0,24
7,38 % Biffa Group Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	7 811 000	7 811 000		%	100,973	9 035 222,26	0,31
7,375 % Boots Group Finco LP -Reg- (MTN) 2025/2032**	GBP	6 000 000	6 000 000		%	103,729	7 129 817,02	0,24
6,375 % British Telecommunications Plc (MTN) 2025/2055**	GBP	4 000 000	6 179 000	2 179 000	%	102,265	4 686 125,95	0,16
7,00 % Deuce Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	6 000 000	6 000 000		%	101,302	6 962 997,07	0,24
8,125 % Edge Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2031**	GBP	10 000 000	3 390 000		%	106,432	12 192 679,72	0,41
5,875 % Electricite de France SA (MTN) 2014/perpetual*	GBP	3 000 000	3 000 000		%	100,42	3 451 186,38	0,12
6,86 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2026	GBP	3 000 000		1 000 000	%	100,956	3 469 607,38	0,12
8,75 % Market Bidco Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	2 000 000	2 000 000		%	98,742	2 262 345,12	0,08
2,50 % Orsted AS 2021/perpetual*	GBP	3 000 000	3 000 000		%	76,774	2 638 532,00	0,09
3,625 % Pinewood Finco Plc -Reg- (MTN) 2021/2027	GBP	10 000 000	2 000 000		%	97,67	11 188 919,01	0,38
6,00 % Pinewood Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2030	GBP	13 000 000	2 700 000		%	100,796	15 011 137,14	0,51
7,875 % Punch Finance Plc -Reg- (MTN) 2025/2030	GBP	4 715 000	4 715 000		%	102,242	5 522 528,63	0,19
5,742 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	GBP	4 000 000	4 000 000		%	100,093	4 586 597,61	0,16
5,25 % Virgin Media Secured Finance Plc -Reg- (MTN) 2019/2029	GBP	3 500 000			%	97,07	3 892 064,39	0,13
4,25 % Virgin Media Secured Finance Plc -Reg- 2019/2030	GBP	8 125 000			%	92,066	8 569 383,66	0,29
4,875 % Virgin Media Vendor Financing Notes III DAC -Reg- (MTN) 2020/2028	GBP	1 500 000			%	97,641	1 677 839,52	0,06
4,50 % Vmed O2 UK Financing I Plc -Reg- (MTN) 2021/2031	GBP	3 000 000		1 940 000	%	89,156	3 064 070,64	0,10
9,75 % Wolseley Group Finco Plc -Reg- (MTN) 2025/2031	GBP	11 000 000	11 000 000		%	97,267	12 257 027,17	0,42
10,00 % Medya Holding International Ltd 1996/2049	USD	2 500 000			%	0	2,13	0,00
0,00 % Nyrstar Holdings, Inc. (MTN) 2019/2026	USD	2 423 239		445 712	%	91,228	1 879 343,83	0,06
5,125 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2017/2027**	USD	24 962 000	24 962 000		%	99,268	21 065 434,28	0,72
6,50 % SoftBank Group Corp. 2025/2029	USD	5 000 000	5 000 000		%	100,516	4 272 548,17	0,15
7,00 % Vodafone Group Plc 2019/2079*	USD	3 000 000	3 000 000		%	105,557	2 692 093,00	0,09
5,125 % Vodafone Group Plc 2021/2081***	USD	5 000 000			%	78,67	3 343 958,82	0,11
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							66 485 981,54	2,26
Titres portant intérêt								
12,00 % Consolidated Energy Finance SA -144A- (MTN) 2024/2031	USD	5 000 000	2 150 000		%	70,576	2 999 914,04	0,10
9,125 % Electricite de France SA -144A- 2023/perpetual***	USD	7 000 000	5 000 000		%	116,225	6 916 388,20	0,24
6,375 % Fibercop SpA -144A- (MTN) 2024/2033	USD	2 489 000	2 489 000		%	99,706	2 109 735,24	0,07
7,50 % Nissan Motor Co., Ltd -144A- (MTN) 2025/2030	USD	9 000 000	9 000 000		%	104,868	8 023 562,89	0,27
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	26 000 000	19 600 000		%	99,675	22 031 362,60	0,75
8,625 % Zegona Finance Plc -144A- (MTN) 2024/2029	USD	8 108 000		900 000	%	106,03	7 308 432,96	0,25
6,75 % ZF North America Capital, Inc. -144A- (MTN) 2024/2030	USD	4 000 000	4 000 000		%	98,868	3 361 998,43	0,11
7,50 % ZF North America Capital, Inc. -144A- (MTN) 2025/2031	USD	16 000 000	16 000 000		%	100,975	13 734 587,18	0,47
Parts de fonds							80 350 418,57	2,73
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	7 526	122 509	120 868	EUR	10 676,378	80 350 418,57	2,73
Total du portefeuille-titres							2 881 369 071,87	97,93
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur valeurs mobilières							8 025,58	0,00
Warrants sur titres								
Warrants sur actions								
Call on Casino Guichard Perrachon 27/04/2029	Unité	16 051 151			EUR	0,001	8 025,58	0,00
Iqera Group	Unité	300 610			EUR	0,000	0,00	0,00

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés sur taux d'intérêt							12 000,00	0,00
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	600	600				12 000,00	0,00
Dérivés sur devises							-942 990,03	-0,03
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 3,8 millions							-4 002,91	0,00
SEK/EUR 1,0 million							1 316,52	0,00
USD/EUR 51,6 millions							-791 745,75	-0,03
Positions clôturées								
SEK/EUR 0,2 million							-30,04	0,00
USD/EUR 0,1 million							-1 773,75	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CHF 0,1 million							-148,26	0,00
EUR/GBP 116,4 millions							-1 318 155,12	-0,04
EUR/USD 119,6 millions							1 554 472,71	0,05
Positions clôturées								
EUR/CHF 22,9 millions							-52 831,36	0,00
EUR/GBP 30,7 millions							-330 092,07	-0,01
Swaps							-4 432 025,20	-0,15
Créances/dettes								
Credit Default Swaps								
Protection Buyer								
BDWF8KN39 CDS EUR R V 03MEVENT1 CDX (GS) 20 12 2030	Unité	40 000 000	80 000 000	40 000 000			-4 432 025,20	-0,15
Avoirs bancaires							371 269,95	0,01
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	684 471					63 183,71	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	87 001					99 666,32	0,00
Dollar canadien	CAD	15 568					9 659,42	0,00
Franc suisse	CHF	92 000					98 945,68	0,00
Dollar américain	USD	117 412					99 814,82	0,01
Autres éléments d'actif							73 887 962,16	2,51
Frais de placement reportés***							669 250,14	0,02
Intérêts à recevoir							51 815 317,85	1,76
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							2 013,94	0,00
Autres actifs							21 401 380,23	0,73
À recevoir au titre d'opérations sur actions							847 870,28	0,03
Total des éléments d'actif****							2 958 051 989,07	100,53
Engagements à court terme							-6 180 324,96	-0,21
Crédits en euro	EUR						-6 180 324,96	-0,21
Autres engagements							-1 877 115,36	-0,07
Engagements découlant des coûts							-1 821 559,80	-0,07
Autres engagements divers							-55 555,56	0,00
Engagements découlant d'opérations sur actions							-705 450,66	-0,02
Total des engagements							-15 693 695,44	-0,53
Actif du fonds							2 942 358 293,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	128,92
Classe CHF ICH50	CHF	115,67
Classe CHF TFCH	CHF	104,02
Classe FC	EUR	195,20
Classe FD	EUR	103,76
Classe IC	EUR	132,51
Classe IC50	EUR	139,68
Classe ID	EUR	100,07
Classe ID50	EUR	100,44
Classe LC	EUR	183,73
Classe LD	EUR	111,77
Classe NC	EUR	161,50
Classe ND	EUR	100,78
Classe NDQ	EUR	89,33
Classe PFC	EUR	138,53
Classe PFD	EUR	97,42
Classe PFDQ	EUR	93,31
Classe RDQ	EUR	96,49
Classe TFC	EUR	125,09
Classe TFD	EUR	94,80
Classe FD50	EUR	111,58
Classe IDQ50	EUR	109,72
Classe LDM	EUR	100,69
Classe SEK LCH	SEK	1 404,16
Classe USD FCH	USD	189,17
Classe USD LCH	USD	179,27
Classe USD LDMH	USD	108,19
Classe USD TFCH	USD	146,34
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	29 744,112
Classe CHF ICH50	Unité	108,000
Classe CHF TFCH	Unité	108,500
Classe FC	Unité	619 996,043
Classe FD	Unité	96 453,761
Classe IC	Unité	1 321 051,000
Classe IC50	Unité	6 122 208,000
Classe ID	Unité	15 226,000
Classe ID50	Unité	8 392 436,000
Classe LC	Unité	1 093 537,233
Classe LD	Unité	3 376 818,623
Classe NC	Unité	490 339,450
Classe ND	Unité	120 530,444
Classe NDQ	Unité	197 588,386
Classe PFC	Unité	331 070,000
Classe PFD	Unité	33 403,000
Classe PFDQ	Unité	79 383,000
Classe RDQ	Unité	276 567,000
Classe TFC	Unité	220 028,320
Classe TFD	Unité	53 220,000
Classe FD50	Unité	695 793,000
Classe IDQ50	Unité	100,000
Classe LDM	Unité	76 541,763
Classe SEK LCH	Unité	676,000
Classe USD FCH	Unité	240 161,170
Classe USD LCH	Unité	4 859,109
Classe USD LDMH	Unité	48 981,249
Classe USD TFCH	Unité	462,785

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n’ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
ICE BofA BB-B Euro HY Non-Financial Fixed & Floating Constrained Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	88,968
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	121,101
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	102,083

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d’une période d’observation effective historique d’une durée d’un an. Le risque d’un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l’évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l’approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L’effet de levier moyen découlant de l’utilisation de dérivés s’élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l’actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L’exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l’ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s’élevait, à la date du rapport et sur la base d’une détermination brute, à 461 408 515,65 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d’actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des produits dérivés (à l’exception des contrats de change à terme)

GS = Goldman Sachs AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Crédit Agricole CIB und Commerzbank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, Nomura Financial Products Europe GmbH, The Bank of New York Mellon SA, UBS AG et BNP Paribas S.A.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
7,526 % 888 Acquisitions Ltd -Reg- (MTN) 2022/2027*	EUR	2 000 000	1 805 000,00	
9,50 % Adler Pelzer Holding GmbH -Reg- 2023/2027	EUR	5 775 000	5 497 973,25	
14,50 % AIR BALTIC Corp. -Reg- (MTN) 2024/2029*****	EUR	8 045 000	7 953 367,45	
4,25 % Barry Callebaut Services NV (MTN) 2025/2031	EUR	3 300 000	3 385 503,00	
5,375 % Bayer AG 2022/2082*	EUR	1 900 000	1 947 614,00	
7,00 % Bayer AG 2023/2083*	EUR	500 000	549 885,00	
5,00 % Citycon Treasury BV (MTN) 2024/2030	EUR	1 900 000	1 809 788,00	
5,375 % Citycon Treasury BV (MTN) 2025/2031	EUR	3 000 000	2 856 450,00	
6,50 % Conceria Pasubio SpA -Reg- (MTN) 2021/2028*****	EUR	3 700 000	3 189 511,00	
4,50 % Coty, Inc. -Reg- 2024/2027	EUR	500 000	507 985,00	
5,25 % Ctec II GmbH -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	5 379 000	5 042 758,71	
8,50 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- 2025/2029	EUR	2 410 000	2 120 800,00	
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual*	EUR	600 000	573 684,00	
2,625 % Electricite de France SA 2021/perpetual*	EUR	1 200 000	1 172 268,00	
7,75 % Emeria SASU -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	5 000 000	4 608 250,00	
6,625 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual*	EUR	1 600 000	1 793 104,00	
6,50 % Eramet SA (MTN) 2024/2029	EUR	1 400 000	1 390 592,00	
5,75 % Eurofins Scientific SE 2025/perpetual*	EUR	500 000	525 065,00	
7,279 % EVOCA SpA -Reg- (MTN) 2024/2029*	EUR	4 500 000	4 338 540,00	
7,00 % Explorer II AS (MTN) 2020/2025	EUR	5 215 931	4 153 237,22	
10,75 % Fiber Midco SpA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	2 826 000	2 168 615,88	
4,75 % Fnac Darty SA (MTN) 2025/2032	EUR	2 400 000	2 473 608,00	
5,625 % Forvia SE -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	1 900 000	1 982 441,00	
6,75 % Goldstory SAS -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	358 000	372 191,12	
4,25 % IGT Lottery Holdings BV -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	2 000 000	2 035 160,00	
6,625 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	6 000 000	5 573 100,00	
2,25 % INEOS Styrolution Group GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	1 000 000	940 870,00	
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	6 400 000	6 763 200,00	
7,75 % Intrum Investments And Financing AB 2025/2027	EUR	1 180 312	1 124 978,97	
4,50 % Iren SpA 2025/perpetual*	EUR	1 900 000	1 928 025,00	
5,00 % La Poste SA 2025/perpetual*	EUR	2 100 000	2 172 681,00	
7,064 % Loarre Investments Sarl -Reg- (MTN) 2022/2029*	EUR	1 700 000	1 731 637,00	
5,625 % Lune Holdings Sarl -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	6 251 000	773 373,72	
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	3 000 000	3 005 760,00	

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
8,75 % MoniChem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	3 400 000	3 338 528,00	
2,25 % Mytilineos SA (MTN) 2021/2026	EUR	2 000 000	1 995 380,00	
7,75 % ONE Hotels GmbH -Reg- (MTN) 2024/2031	EUR	4 600 000	4 920 850,00	
4,75 % Proximus SADP 2024/perpetual*	EUR	5 700 000	5 786 013,00	
5,25 % Prysmian SpA 2025/perpetual*	EUR	1 900 000	1 978 413,00	
6,314 % Summer BC Holdco B SARL -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR	2 000 000	1 879 500,00	
7,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	2 700 000	3 013 362,00	
5,752 % Telefonica Europe BV 2024/perpetual*	EUR	15 800 000	16 723 668,00	
5,875 % Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	900 000	873 459,00	
5,75 % Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	4 169 000	3 915 232,97	
4,50 % Valeo SE (MTN) 2024/2030	EUR	3 700 000	3 784 767,00	
0,625 % VF Corp. 2020/2032	EUR	400 000	318 324,00	
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028	EUR	1 900 000	1 812 714,00	
8,125 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2023/2030	GBP	300 000	358 851,90	
7,375 % Boots Group Finco LP -Reg- (MTN) 2025/2032	GBP	1 589 000	1 888 213,21	
6,375 % British Telecommunications Plc (MTN) 2025/2055*	GBP	1 500 000	1 757 297,24	
8,125 % Edge Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2031	GBP	2 200 000	2 682 389,54	
9,125 % Electricite de France SA -144A- 2023/perpetual*	USD	5 600 000	5 533 110,58	
5,125 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2017/2027	USD	3 120 000	2 632 968,31	
5,125 % Vodafone Group Plc 2021/2081*	USD	400 000	267 516,70	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **153 727 575,77** **153 727 575,77**

Parties contractantes des prêts de titres
 Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas S.A., Crédit Agricole CIB S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, J.P. Morgan AG FI, Jefferies GmbH, Morgan Stanley Europe SE FI, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada London Branch, UBS AG London Branch, UBS Securities LLC FI et Zuercher Kantonalbank.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres **EUR** **167 817 627,94**
 dont :
 Obligations EUR 144 258 893,41
 Actions EUR 17 192 277,14
 Avoirs bancaires EUR 6 366 457,39

Taux de change (cotation au certain)				
au 30 décembre 2025				
Dollar canadien	CAD	1,611708	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- *** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- **** Ne contient aucune position négative.
- ***** À la date de clôture du rapport, deux opérations de prêt de titres présentaient un excédent de prêt (c'est-à-dire que les titres prêtés dépassaient les positions détenues en portefeuille). Ceux-ci résultaient exclusivement de différences de calendrier et de modalités techniques. Les positions ont été entièrement liquidées après la date de clôture du rapport.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	169 106 674,21
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	1 341 563,35
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	1 198 277,85
4. Revenus des prêts de titres	EUR	2 882 264,28
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-13 503,64
5. Autres revenus	EUR	34 995,53
dont :		
Autres	EUR	34 995,53
Total des revenus	EUR	174 550 271,58
II. Dépenses		
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-8 119 186,71
2. Commission de gestion	EUR	-16 741 202,82
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-16 623 999,88
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	1 779,70
Commission d'administration	EUR	-118 982,64
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-189 655,32
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-210 571,83
5. Taxe d'abonnement	EUR	-704 647,37
6. Autres dépenses	EUR	-2 059 510,38
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-864 679,28
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-651 322,70
Autres	EUR	-543 508,40
Total des dépenses	EUR	-28 024 774,43
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	146 525 497,15
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	23 298 297,21
Résultat des opérations de vente	EUR	23 298 297,21
V. Résultat de l'exercice	EUR	169 823 794,36

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,76 % par an,	classe CHF ICH50 0,40 % par an,
classe CHF TFCH 0,74 % par an,	classe FC 0,73 % par an,
classe FD 0,73 % par an,	classe FD50 0,43 % par an,
classe IC 0,49 % par an,	classe IC50 0,39 % par an,
classe ID 0,50 % par an,	classe ID50 0,39 % par an,
classe IDQ50 2,29 % par an,	classe LC 1,18 % par an,
classe LD 1,18 % par an,	classe LDM 1,20 % par an,
classe NC 1,58 % par an,	classe ND 1,58 % par an,
classe NDQ 1,58 % par an,	classe PFC 1,83 % par an,
classe PFD 1,33 % par an,	classe PFDQ 1,89 % par an,
classe RDQ 0,24 % par an,	classe TFC 0,73 % par an,
classe TFD 0,73 % par an,	classe SEK LCH 1,21 % par an,
classe USD FCH 0,76 % par an,	classe USD LCH 1,21 % par an,
classe USD LDMH 1,21 % par an,	classe USD TFCH 0,75 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,035 % par an,	classe CHF ICH50 0,035 % par an,
classe CHF TFCH 0,035 % par an,	classe FC 0,034 % par an,
classe FD 0,035 % par an,	classe FD50 0,035 % par an,
classe IC 0,035 % par an,	classe IC50 0,035 % par an,
classe ID 0,034 % par an,	classe ID50 0,035 % par an,
classe IDQ50 0,035 % par an,	classe LC 0,035 % par an,
classe LD 0,035 % par an,	classe LDM 0,034 % par an,
classe NC 0,035 % par an,	classe ND 0,035 % par an,
classe NDQ 0,035 % par an,	classe PFC 0,035 % par an,
classe PFD 0,035 % par an,	classe PFDQ 0,035 % par an,
classe RDQ 0,034 % par an,	classe TFC 0,035 % par an,
classe TFD 0,035 % par an,	classe SEK LCH 0,035 % par an,
classe USD FCH 0,035 % par an,	classe USD LCH 0,035 % par an,
classe USD LDMH 0,035 % par an,	classe USD TFCH 0,035 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 26 928,58 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	2 861 503 001,26
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-53 611 182,23
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	29 272 449,71
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	2 461 172,58
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	146 525 497,15
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	23 298 297,21
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-67 090 942,05
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	2 942 358 293,63

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 133 960,67 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values 2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	23 298 297,21
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	20 648 614,71
Opérations de change (à terme)	EUR	-966 967,13
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	3 616 649,63

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF ICH50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,60

Classe FD50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,28

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,69

Classe ID50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,79

Classe IDQ50

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	1,19
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,05
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,05
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,05

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,47

Classe LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	18 février 2025	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,42
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,42
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,42
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,42

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,63

Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,91
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,83
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,90
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,89

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,76

Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,95
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,87
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,94
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,93

Classe RDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,97
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,89
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,96
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,96

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,21

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,46
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,45

Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	EUR	2 942 358 293,63	
2024	EUR	2 861 503 001,26	
2023	EUR	2 681 915 768,67	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe CHF FCH	CHF	128,92
	Classe CHF ICH50	CHF	115,67
	Classe CHF TFCH	CHF	104,02
	Classe FC	EUR	195,20
	Classe FD	EUR	103,76
	Classe IC	EUR	132,51
	Classe IC50	EUR	139,68
	Classe ID	EUR	100,07
	Classe ID50	EUR	100,44
	Classe LC	EUR	183,73
	Classe LD	EUR	111,77
	Classe NC	EUR	161,50
	Classe ND	EUR	100,78
	Classe NDQ	EUR	89,33
	Classe PFC	EUR	138,53
	Classe PFD	EUR	97,42
	Classe PFDQ	EUR	93,31
	Classe RDQ	EUR	96,49
	Classe TFC	EUR	125,09
	Classe TFD	EUR	94,80
	Classe FD50	EUR	111,58
	Classe IDQ50	EUR	109,72
	Classe LDM	EUR	100,69
	Classe SEK LCH	SEK	1 404,16
	Classe USD FCH	USD	189,17
	Classe USD LCH	USD	179,27
	Classe USD LDMH	USD	108,19
	Classe USD TFCH	USD	146,34

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

2024	Classe CHF FCH	CHF	126,95
	Classe CHF ICH50	CHF	113,53
	Classe CHF TFCH	CHF	102,44
	Classe FC	EUR	188,03
	Classe FD	EUR	103,93
	Classe IC	EUR	127,33
	Classe IC50	EUR	134,09
	Classe ID	EUR	100,22
	Classe ID50	EUR	100,60
	Classe LC	EUR	177,78
	Classe LD	EUR	111,97
	Classe NC	EUR	156,90
	Classe ND	EUR	100,96
	Classe NDQ	EUR	90,27
	Classe PFC	EUR	134,91
	Classe PFD	EUR	97,27
	Classe PFDQ	EUR	94,59
	Classe RDQ	EUR	96,21
	Classe TFC	EUR	120,49
	Classe TFD	EUR	94,95
	Classe FD50	EUR	111,74
	Classe IDQ50	EUR	106,62
	Classe LDM	EUR	102,43
2023	Classe SEK LCH	SEK	1 361,78
	Classe USD FCH	USD	178,40
	Classe USD LCH	USD	169,81
	Classe USD LDMH	USD	107,69
	Classe USD TFCH	USD	138,07
	Classe CHF FCH	CHF	120,85
	Classe CHF ICH50	CHF	107,64
	Classe CHF TFCH	CHF	97,47
	Classe FC	EUR	174,40
	Classe FD	EUR	100,31
	Classe IC	EUR	117,82
	Classe IC50	EUR	123,95
	Classe ID	EUR	96,74
	Classe ID50	EUR	97,08
	Classe LC	EUR	165,64
	Classe LD	EUR	108,09
	Classe NC	EUR	146,77
	Classe ND	EUR	97,47
	Classe NDQ	EUR	88,02
	Classe PFC	EUR	126,39
	Classe PFD	EUR	93,75
	Classe PFDQ	EUR	92,46
	Classe RDQ	EUR	92,53
	Classe TFC	EUR	111,75
	Classe TFD	EUR	91,64
	Classe FD50	EUR	105,43
	Classe IDQ50	EUR	102,08
	Classe LDM	EUR	-
	Classe SEK LCH	SEK	1 271,39
	Classe USD FCH	USD	162,91
	Classe USD LCH	USD	155,76
	Classe USD LDMH	USD	103,24
	Classe USD TFCH	USD	126,06

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,12 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 308 353 670,07 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Euro-Gov Bonds consiste à générer une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx Sovereign Eurozone Overall). Pour réaliser cet objectif, le compartiment investit dans des obligations d'État (Government Bonds) et dans des obligations émises par des organismes d'État, libellées en euro. Parmi les organismes d'État figurent des banques centrales, des autorités gouvernementales, des collectivités territoriales régionales et des organisations supranationales. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Euro-Gov Bonds a enregistré une moins-value de 0,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi son indice de référence (+0,6 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le portefeuille du compartiment était largement diversifié. Dans le cadre de la politique de placement, l'équipe de gestion du portefeuille a investi dans des émissions publiques de la zone euro. En ce qui concerne la

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145652052	-0,2 %	8,5 %	-16,0 %
Classe FC	LU0145654009	0,0 %	9,3 %	-14,9 %
Classe FC100	LU2437447506	0,3 %	10,0 %	-7,1 % ¹⁾
Classe IC	LU1370690676	0,1 %	9,6 %	-14,6 %
Classe IC100	LU1820805940	0,3 %	10,1 %	-13,9 %
Classe ID100	LU2081275609	0,3 %	10,1 %	-13,9 %
Classe LD	LU0145652300	-0,2 %	8,5 %	-16,0 %
Classe NC	LU0145652649	-0,8 %	6,6 %	-18,5 %
Classe TFC	LU1663881479	0,0 %	9,5 %	-14,7 %
Classe TFD	LU1663883681	0,0 %	9,3 %	-14,9 %
iBoxx Sovereign Eurozone Overall		0,6 %	9,8 %	-13,6 %

¹⁾ Classe FC100 lancée le 15 février 2022

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

répartition régionale, elle a réduit la pondération des titres productifs d'intérêt à court terme sur les marchés principaux comme l'Allemagne, en raison de leur taux d'intérêt encore bas dans un premier temps. L'équipe de gestion a plutôt privilégié les instruments de taux d'Italie et de France. Les émissions provenant de France ont augmenté au cours du second semestre 2025. Des titres de pays de l'Europe du Sud de la zone euro, notamment de l'Italie et de l'Espagne, ont été surpondérés dans un premier temps, puis pondérés de manière réduite au cours du second semestre 2025. À la date du rapport, les obligations du portefeuille présentaient une note Investment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB-, selon les principales agences de notation. Les obligations d'État d'émetteurs situés en dehors de la zone euro ont complété le portefeuille.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une

fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

Les rendements des obligations d'État à long terme ont augmenté en 2025. Cela a d'abord entraîné des baisses de cours dans le portefeuille du compartiment. En revanche, les échéances plus courtes ont affiché des rendements stables, voire en baisse, sur l'ensemble de l'année. La stratégie consistant à surpondérer les échéances plus courtes et plus longues et à sous-pondérer le segment des échéances moyennes a donc été révisée. Compte tenu de la pente plus raide de la courbe des taux, l'équipe de gestion du portefeuille s'est donc davantage engagée dans le segment des échéances moyennes, où les opportunités de rendement sem-

blaient attractives en raison des effets de « Roll Off ». Les écarts de rendement entre les instruments de taux non souverains détenus en portefeuille (comme les obligations hypothécaires allemandes (Pfandbriefe)) et les obligations d'État allemands se sont réduits, de sorte que le compartiment a bénéficié des rendements de coupon plus élevés de ces instruments de taux.

Le fait que le compartiment n'ait pas atteint son indice de référence s'explique principalement par la hausse sensible et inattendue des rendements des obligations à échéance résiduelle de dix ans en mars 2025, qui a pesé de manière notable sur le cours des instruments de taux à plus longue échéance détenus en portefeuille.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règle-

ment (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Euro-Gov Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	14 984 343,00	1,91
Administrations centrales	721 582 747,90	92,44
Administrations régionales	20 709 215,00	2,65
Total des obligations	757 276 305,90	97,00
2. Parts de fonds		
Autres fonds	13 186 392,96	1,69
Total des parts de fonds	13 186 392,96	1,69
3. Dérivés	-572 640,00	-0,07
4. Avoirs bancaires	3 389 034,00	0,43
5. Autres éléments d'actif	8 119 924,96	1,04
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	31 979,86	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-387 468,76	-0,05
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-330 846,90	-0,04
III. Actif du fonds	780 712 682,02	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							757 276 305,90	97,00
Titres portant intérêt								
3,75 % Agence Française de Développement EPIC (MTN) 2023/2038*	EUR	2 400 000		1 000 000	%	97,001	2 328 024,00	0,30
3,00 % BPCE SFH SA (MTN) 2023/2029	EUR	6 300 000			%	101,021	6 364 323,00	0,81
2,20 % Bundesobligation (MTN) 2025/2030*	EUR	10 000 000	10 000 000		%	98,863	9 886 300,00	1,27
4,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2007/2039*	EUR	8 000 000		3 500 000	%	112,325	8 986 000,00	1,15
0,555 % Chile Government International Bond (MTN) 2021/2029	EUR	5 500 000		1 000 000	%	93,278	5 130 290,00	0,66
4,125 % Chile Government International Bond 2023/2034*	EUR	8 500 000		2 000 000	%	103,13	8 766 050,00	1,12
0,05 % CPPIB Capital, Inc. (MTN) 2021/2031	EUR	11 540 000		2 000 000	%	86,671	10 001 833,40	1,28
4,00 % Croatia Government International Bond 2023/2035*	EUR	7 000 000		2 000 000	%	106,838	7 478 660,00	0,96
2,625 % Finland Government Bonds -144A- (MTN) 2025/2032*	EUR	15 000 000	15 000 000		%	98,932	14 839 800,00	1,90
5,75 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2001/2032	EUR	3 000 000		1 000 000	%	116,098	3 482 940,00	0,45
4,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2005/2055	EUR	1 000 000		20 000 000	%	92,876	928 760,00	0,12
4,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2006/2038*	EUR	18 000 000		4 000 000	%	101,88	18 338 400,00	2,35
1,25 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2022/2038	EUR	15 000 000	15 000 000		%	74,841	11 226 150,00	1,44
2,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- (MTN) 2022/2032	EUR	5 000 000	5 000 000		%	93,024	4 651 200,00	0,60
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2022/2043*	EUR	15 000 000		3 000 000	%	80,201	12 030 150,00	1,54
5,50 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 1998/2029*	EUR	18 000 000	20 000 000	2 000 000	%	109,325	19 678 500,00	2,52
1,50 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 2015/2031*	EUR	17 000 000	20 000 000	3 000 000	%	93,144	15 834 480,00	2,03
0,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 2017/2028	EUR	14 000 000	20 000 000	6 000 000	%	96,299	13 481 860,00	1,73
0,00 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2021/2031	EUR	12 000 000	14 000 000	2 000 000	%	84,14	10 096 800,00	1,29
2,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2023/2029*	EUR	12 000 000	15 000 000	3 000 000	%	100,748	12 089 760,00	1,55
2,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2024/2030*	EUR	13 000 000	15 000 000	2 000 000	%	100,255	13 033 150,00	1,67
3,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 2025/2056	EUR	14 000 000	17 000 000	3 000 000	%	87,916	12 308 240,00	1,58
2,40 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 2025/2028*	EUR	16 000 000	20 000 000	4 000 000	%	99,938	15 990 080,00	2,05
2,70 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2025/2031	EUR	13 000 000	16 000 000	3 000 000	%	99,28	12 906 400,00	1,65
1,30 % Ireland Government Bonds 2018/2033	EUR	17 000 000	25 000 000	8 000 000	%	89,894	15 281 980,00	1,96
5,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2003/2034	EUR	7 000 000		1 000 000	%	112,5	7 875 000,00	1,01
2,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2017/2033*	EUR	18 000 000		3 000 000	%	95,006	14 250 900,00	1,82
1,35 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2019/2030*	EUR	16 000 000	20 000 000	4 000 000	%	94,816	15 170 560,00	1,94
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2036*	EUR	8 500 000		1 000 000	%	82,449	7 008 165,00	0,90
0,95 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2020/2030	EUR	13 000 000	15 000 000	2 000 000	%	92,42	12 014 600,00	1,54
1,65 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2020/2030	EUR	6 000 000		2 000 000	%	94,864	5 691 840,00	0,73
1,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2041	EUR	9 500 000		2 000 000	%	75,83	7 203 850,00	0,92
0,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2021/2029*	EUR	13 000 000	15 000 000	2 000 000	%	94,01	12 221 300,00	1,56
3,25 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2038*	EUR	14 000 000		3 000 000	%	95,618	13 386 520,00	1,71
4,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2035	EUR	9 500 000		2 000 000	%	105,006	9 975 570,00	1,28
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2023/2053	EUR	4 500 000		500 000	%	102,563	4 615 335,00	0,59
3,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2024/2029	EUR	15 000 000	15 000 000		%	101,38	15 207 000,00	1,95
3,15 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- (MTN) 2024/2031	EUR	20 000 000	20 000 000		%	101,053	20 210 600,00	2,59
2,70 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2024/2027	EUR	15 000 000	20 000 000	5 000 000	%	100,8	15 120 000,00	1,94
4,65 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2025/2055	EUR	20 000 000	20 000 000		%	104,081	20 816 200,00	2,67
4,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2010/2041*	EUR	7 500 000		2 000 000	%	104,744	7 855 800,00	1,01
1,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2018/2033*	EUR	9 500 000		2 000 000	%	88,607	8 417 665,00	1,08
0,10 % Kingdom of Belgium Government Bonds -144A- (MTN) 2020/2030*	EUR	17 000 000	20 000 000	3 000 000	%	89,446	15 205 820,00	1,95
2,70 % Kingdom of Belgium Government Bonds -144A- (MTN) 2024/2029*	EUR	10 000 000	25 000 000	15 000 000	%	100,59	10 059 000,00	1,29
0,00 % Korea Housing Finance Corp. (MTN) 2021/2026	EUR	3 800 000			%	98,958	3 760 404,00	0,48
0,35 % Land Berlin 2020/2050*	EUR	11 500 000		2 000 000	%	44,147	5 076 905,00	0,65
0,125 % Ministeries Van de Vlaamse Gemeenschap (MTN) 2020/2035	EUR	6 500 000		2 000 000	%	72,457	4 709 705,00	0,60
0,00 % Netherlands Government Bonds (MTN) 2021/2031*	EUR	11 000 000	13 000 000	2 000 000	%	86,666	9 533 260,00	1,22
0,50 % Netherlands Government Bonds (MTN) 2022/2032*	EUR	20 000 000	20 000 000		%	86,917	17 383 400,00	2,23
3,00 % NRW Bank (MTN) 2023/2030	EUR	8 500 000			%	101,412	8 620 020,00	1,10

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,50 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A-2023/2038	EUR	9 500 000		2 000 000	%	100,579	9 555 005,00	1,22
0,00 % Region of Ile de France (MTN) 2021/2028	EUR	8 000 000		2 000 000	%	94,575	7 566 000,00	0,97
3,15 % Republic of Austria Government Bond -144A-2012/2044*	EUR	11 000 000		2 000 000	%	93,53	10 288 300,00	1,32
2,40 % Republic of Austria Government Bond -144A-2013/2034	EUR	5 200 000		1 000 000	%	95,506	4 966 312,00	0,64
0,00 % Republic of Austria Government Bond -144A- (MTN) 2020/2030*	EUR	17 000 000	17 000 000		%	90,278	15 347 260,00	1,97
5,20 % Republic of Italy Government International Bond (MTN) 2004/2034	EUR	10 000 000		3 000 000	%	111,42	11 142 000,00	1,43
3,00 % Slovakia Government Bond (MTN) 2024/2031	EUR	20 000 000	20 000 000		%	100,252	20 050 400,00	2,57
0,00 % Slovenia Government Bond (MTN) 2021/2031	EUR	5 000 000	18 000 000	13 000 000	%	87,862	4 393 100,00	0,56
5,75 % Spain Government Bond 2001/2032	EUR	6 500 000		1 000 000	%	117,16	7 615 400,00	0,97
4,20 % Spain Government Bond -144A- 2005/2037	EUR	9 500 000		2 000 000	%	107,234	10 187 230,00	1,30
4,00 % Spain Government Bond -144A- 2014/2064*	EUR	1 700 000			%	102,774	1 747 158,00	0,22
3,45 % Spain Government Bond -144A- 2016/2066	EUR	1 400 000		2 000 000	%	85,562	1 197 868,00	0,15
2,35 % Spain Government Bond -144A- 2017/2033*	EUR	15 000 000		3 000 000	%	95,564	14 334 600,00	1,84
0,60 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2019/2029 ..	EUR	15 000 000	18 000 000	3 000 000	%	93,224	13 983 600,00	1,79
0,50 % Spain Government Bond (MTN) 2020/2030	EUR	15 000 000	18 000 000	3 000 000	%	91,695	13 754 250,00	1,76
0,50 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2021/2031 ..	EUR	3 850 000		1 000 000	%	87,921	3 384 958,50	0,43
0,50 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2022/2032* ..	EUR	17 000 000	20 000 000	3 000 000	%	87,719	14 912 230,00	1,91
3,45 % Spain Government Bond -144A- 2022/2043	EUR	7 000 000		2 000 000	%	95,202	6 664 140,00	0,85
3,10 % Spain Government Bond (MTN) 2024/2031	EUR	10 000 000	15 000 000	5 000 000	%	101,741	10 174 100,00	1,30
2,70 % Spain Government Bond (MTN) 2024/2030*	EUR	16 000 000	20 000 000	4 000 000	%	100,584	16 093 440,00	2,06
3,00 % Spain Government Bond (MTN) 2025/2033	EUR	20 000 000	20 000 000		%	100,164	20 032 800,00	2,57
2,375 % State of North Rhine-Westphalia Germany 2013/2033*	EUR	3 500 000		1 000 000	%	95,903	3 356 605,00	0,43
Parts de fonds							13 186 392,96	1,69
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	876	18 026	20 230	EUR	15 052,96	13 186 392,96	1,69
Total du portefeuille-titres							770 462 698,86	98,69
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							-572 640,00	-0,07
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro OAT Futures 03/2026 (DB)	Unité	447	447				-232 440,00	-0,03
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	630	630				-340 200,00	-0,04
Avoirs bancaires							3 389 034,00	0,43
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						3 389 034,00	0,43
Autres éléments d'actif							8 119 924,96	1,04
Intérêts à recevoir							8 047 934,61	1,03
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges....							70 850,54	0,01
Autres actifs							1 139,81	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							31 979,86	0,00
Total des éléments d'actif**							782 003 637,68	100,16
Autres engagements							-387 468,76	-0,05
Engagements découlant des coûts							-387 468,76	-0,05
Engagements découlant d'opérations sur actions							-330 846,90	-0,04
Total des engagements							-1 290 955,66	-0,16
Actif du fonds							780 712 682,02	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	190,27
Classe FC100	EUR	92,95
Classe IC	EUR	98,50
Classe IC100	EUR	100,15
Classe ID100	EUR	79,22
Classe LC	EUR	176,99
Classe LD	EUR	91,57
Classe NC	EUR	155,73
Classe TFC	EUR	94,91
Classe TFD	EUR	79,22
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	1 698 949,913
Classe FC100	Unité	107,759
Classe IC	Unité	382 502,000
Classe IC100	Unité	1 434 549,000
Classe ID100	Unité	117,000
Classe LC	Unité	360 855,444
Classe LD	Unité	846 147,527
Classe NC	Unité	92 041,705
Classe TFC	Unité	48 011,876
Classe TFD	Unité	1 462 271,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 Markit iBoxx Eurozone Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	93,379
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	121,665
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	105,414

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 105 530 700,00 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme
 DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
3,75 % Agence Francaise de Developpement EPIC (MTN) 2023/2038	EUR	700 000	679 007,00	
2,20 % Bundesobligation (MTN) 2025/2030	EUR	8 000 000	7 909 040,00	
4,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2007/2039	EUR	3 500 000	3 931 375,00	
4,125 % Chile Government International Bond 2023/2034	EUR	8 200 000	8 456 660,00	
4,00 % Croatia Government International Bond 2023/2035	EUR	6 900 000	7 371 822,00	
2,625 % Finland Government Bonds -144A- (MTN) 2025/2032	EUR	8 000 000	7 914 560,00	
4,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2006/2038	EUR	6 000 000	6 112 800,00	
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2022/2043	EUR	7 000 000	5 614 070,00	
5,50 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 1998/2029	EUR	15 000 000	16 398 750,00	
1,50 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 2015/2031	EUR	10 000 000	9 314 400,00	
2,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2023/2029	EUR	11 000 000	11 082 280,00	
2,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2024/2030	EUR	10 000 000	10 025 500,00	
2,40 % French Republic Government Bonds OAT -144A- 2025/2028	EUR	15 000 000	14 990 700,00	
2,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2017/2033	EUR	15 000 000	14 250 900,00	
1,35 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2019/2030	EUR	15 000 000	14 222 400,00	
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2036	EUR	8 000 000	6 595 920,00	

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
0,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2021/2029	EUR	11 500 000	10 811 150,00	
3,25 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2038	EUR	14 000 000	13 386 520,00	
4,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2010/2041	EUR	2 000 000	2 094 880,00	
1,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2018/2033	EUR	7 400 000	6 556 918,00	
0,10 % Kingdom of Belgium Government Bonds -144A- (MTN) 2020/2030	EUR	10 000 000	8 944 600,00	
2,70 % Kingdom of Belgium Government Bonds -144A- (MTN) 2024/2029	EUR	9 000 000	9 053 100,00	
0,35 % Land Berlin 2020/2050	EUR	11 400 000	5 032 758,00	
0,50 % Netherlands Government Bond (MTN) 2022/2032	EUR	15 000 000	13 037 550,00	
0,00 % Netherlands Government Bonds (MTN) 2021/2031	EUR	8 500 000	7 366 610,00	
3,15 % Republic of Austria Government Bond -144A- 2012/2044	EUR	8 700 000	8 137 110,00	
0,00 % Republic of Austria Government Bonds -144A- (MTN) 2020/2030	EUR	9 000 000	8 125 020,00	
4,00 % Spain Government Bond -144A- 2014/2064	EUR	1 000 000	1 027 740,00	
2,35 % Spain Government Bond -144A- 2017/2033	EUR	7 650 000	7 310 646,00	
0,70 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2022/2032	EUR	13 500 000	11 842 065,00	
2,70 % Spain Government Bond (MTN) 2024/2030	EUR	2 000 000	2 011 680,00	
2,375 % State of North Rhine-Westphalia Germany 2013/2033	EUR	3 300 000	3 164 799,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **262 773 330,00** **262 773 330,00**

Parties contractantes des prêts de titres

Banco Santander S.A., Barclays Bank Ireland PLC EQ, Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas Arbitrage SNC, BofA SECURITIES EUROPE SA - BB, Crédit Agricole CIB S.A., DekaBank Deutsche Girozentrale, Deutsche Bank AG FI, Jefferies GmbH, Nomura Financial Products Europe GmbH, Société Générale et UBS AG London Branch.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres	EUR	279 398 035,63
dont :		
Obligations	EUR	51 066 474,52
Actions	EUR	227 726 905,28
Avoirs bancaires	EUR	604 655,83

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	22 179 351,07
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	32 218,49
3. Revenus des prêts de titres	EUR	375 222,22
4. Autres revenus	EUR	2 187,48
Total des revenus	EUR	22 588 979,26
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-2 799 199,06
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-2 788 230,49
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	30 870,92
Commission d'administration	EUR	-41 839,49
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-51 533,11
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-59 568,65
4. Taxe d'abonnement ¹⁾	EUR	1 935 965,85
5. Autres dépenses	EUR	-218 413,19
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-112 566,67
Autres	EUR	-105 846,52
Total des dépenses	EUR	-1 192 748,16
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	21 396 231,10
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-26 561 764,63
Résultat des opérations de vente	EUR	-26 561 764,63
V. Résultat de l'exercice	EUR	-5 165 533,53

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 2 229 127,13 euros.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,44 % par an,	classe FC100 0,19 % par an,
classe IC 0,34 % par an,	classe IC100 0,18 % par an,
classe ID100 0,18 % par an,	classe LC 0,68 % par an,
classe LD 0,68 % par an,	classe NC 1,28 % par an,
classe TFC 0,43 % par an,	classe TFD 0,43 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,016 % par an,	classe FC100 0,019 % par an,
classe IC 0,017 % par an,	classe IC100 0,017 % par an,
classe ID100 0,017 % par an,	classe LC 0,017 % par an,
classe LD 0,017 % par an,	classe NC 0,017 % par an,
classe TFC 0,019 % par an,	classe TFD 0,017 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 19 108,28 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	837 379 055,46
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-3 531 873,24
2. Décaissement (net)	EUR	-53 228 908,28
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	181 903,64
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	21 396 231,10
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-26 561 764,63
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	5 078 037,97
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	780 712 682,02

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	-26 561 764,63
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-23 922 095,30
Opérations de change (à terme)	EUR	-157 083,88
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	-2 482 585,45

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID100

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,83

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,66

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,63

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	EUR	780 712 682,02
2024	EUR	837 379 055,46
2023	EUR	737 113 786,57

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe FC	EUR	190,27
	Classe FC100	EUR	92,95
	Classe IC	EUR	98,50
	Classe IC100	EUR	100,15
	Classe ID100	EUR	79,22
	Classe LC	EUR	176,99
	Classe LD	EUR	91,57
	Classe NC	EUR	155,73
	Classe TFC	EUR	94,91
	Classe TFD	EUR	79,22
2024	Classe FC	EUR	190,24
	Classe FC100	EUR	92,71
	Classe IC	EUR	98,39
	Classe IC100	EUR	99,88
	Classe ID100	EUR	80,93
	Classe LC	EUR	177,39
	Classe LD	EUR	93,55
	Classe NC	EUR	157,02
	Classe TFC	EUR	94,88
	Classe TFD	EUR	80,93
2023	Classe FC	EUR	186,88
	Classe FC100	EUR	90,89
	Classe IC	EUR	96,58
	Classe IC100	EUR	97,88
	Classe ID100	EUR	81,13
	Classe LC	EUR	174,72
	Classe LD	EUR	93,81
	Classe NC	EUR	155,59
	Classe TFC	EUR	93,22
	Classe TFD	EUR	81,14

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,79 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 50 381 302,04 euros.

Rapport annuel

DWS Invest European Equity High Conviction

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest European Equity High Conviction était de réaliser une plus-value aussi élevée que possible du capital investi en euros. Le compartiment pouvait acquérir des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des bons de souscription, des bons de participation et de jouissance, des warrants sur actions ainsi que des certificats sur indices. À cet effet, il a investi au moins 75 % de son actif dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et/ou en Islande.

La priorité de placement était donnée aux entreprises disposant d'une bonne position sur le marché, de produits d'avenir et d'une gestion compétente. En outre, les entreprises devaient se concentrer sur leurs points forts et suivre une stratégie visant une utilisation de ressources axée sur les résultats ainsi qu'une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne. Comme autre critère, les sociétés devaient mener une politique d'information axée sur leurs actionnaires, comprenant un établissement des comptes complet et une communication régulière avec les investisseurs. Par conséquent, l'acquisition d'actions portait sur des entreprises dont les résultats et/ou les cours des actions devraient être nettement supérieurs à la moyenne du marché. Un maximum de 25 % pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des instruments du marché monétaire

DWS Invest European Equity High Conviction

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145634076	22,2 %	42,2 %	40,5 %
Classe FC	LU0145635479	23,2 %	45,8 %	46,3 %
Classe LD	LU0145634662	22,2 %	42,2 %	40,5 %
Classe NC	LU0145635123	21,3 %	39,3 %	35,7 %
Classe TFC	LU1663956313	23,2 %	45,8 %	46,3 %
Classe TFD	LU1663957550	23,2 %	45,8 %	46,4 %
Classe USD LC ¹⁾	LU0273160340	38,1 %	56,5 %	34,4 %
MSCI Europe		20,1 %	50,3 %	69,7 %

¹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

et des avoirs bancaires. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix des placements.*

Le compartiment a réalisé, au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2025, une plus-value de 22,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice de référence MSCI Europe a pour sa part progressé de 20,1 % sur la même période (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clos fin décembre 2025, le climat sur les marchés des capitaux a été marqué, d'une part, par des risques géopolitiques tels que la guerre qui perdure entre la Russie et l'Ukraine,

l'escalade du conflit au Proche-Orient ainsi que la lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Chine, et, d'autre part, par une politique commerciale et douanière américaine imprévisible. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux ont enregistré des hausses de cours parfois notables au cours de la période sous revue, malgré des fluctuations importantes à certains moments, soutenues par l'assouplissement

des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs dans l'intelligence artificielle (IA) et de solides bénéfices des entreprises.

Au cours de l'année 2025, les actions européennes ont nettement mieux évolué que les actions américaines par rapport à l'évolution de l'année précédente. Malgré les baisses des taux d'intérêt de la BCE et un accroissement des incertitudes du côté des investisseurs concernant les États-Unis, cette évolution a été soutenue également par une amélioration de la conjoncture en Europe, favorisée par l'annonce des pays européens quant à leur volonté d'investir davantage dans les infrastructures et la défense. Dans ce contexte, les titres européens détenus dans le portefeuille ont également enregistré dans l'ensemble une performance nettement positive pendant la période sous revue.

Dans cet environnement, la sélection des actions a sensiblement contribué à la meilleure performance du compartiment par rapport à son indice de référence.

Le positionnement du compartiment par rapport au secteur de la santé a été le principal facteur de gain de performance par rapport à l'indice de référence. La sélection d'actions explique cette contribution positive. Parmi les actions individuelles qui ont le plus contribué à la performance figurait le groupe allemand Fresenius.

La performance a également bénéficié du positionnement au sein du secteur des biens de consommation courante (Consumer Staples). Une sous-pondé-

tion de ce secteur a eu un effet positif, les fabricants de boissons alcoolisées tels que Diageo n'étant pas présents dans le portefeuille. Ces entreprises ont souffert des craintes liées à l'instauration de droits de douane sur leurs activités aux États-Unis et d'une baisse des volumes dans plusieurs régions.

En revanche, la sous-pondération dans les technologies de l'information, et en particulier dans ASM Lithography, a eu un impact négatif.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest European Equity High Conviction

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	1 336 981,95	1,79
Services de télécommunications	1 124 679,86	1,51
Biens de consommation durables	9 240 503,56	12,38
Biens de consommation courante	1 942 852,36	2,60
Secteur financier	16 319 898,84	21,87
Matières premières	5 411 968,60	7,25
Industrie	25 750 718,17	34,48
Services aux collectivités	10 076 932,05	13,49
Total actions	71 204 535,39	95,37
2. Parts de fonds		
Autres fonds	3 064 120,40	4,10
Total des parts de fonds	3 064 120,40	4,10
3. Avoirs bancaires	428 130,45	0,57
4. Autres éléments d'actif	100 686,81	0,14
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	16 808,90	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-144 085,65	-0,19
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-4 894,36	-0,01
III. Actif du fonds	74 665 301,94	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest European Equity High Conviction

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							71 204 535,39	95,37
Actions								
ABB Ltd	Unité	29 445	29 445		CHF	59,16	1 873 471,48	2,51
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG	Unité	99		44	CHF	11 610	1 236 160,26	1,66
Cie Financiere Richemont SA	Unité	10 515		4 252	CHF	171,8	1 942 852,36	2,60
Geberit AG	Unité	2 221	2 221		CHF	619,6	1 480 019,13	1,98
Lonza Group AG	Unité	1 073	1 073		CHF	538,2	621 084,62	0,83
Novartis AG	Unité	15 219	15 219		CHF	109,8	1 797 197,56	2,41
Aena SME SA	Unité	65 737	65 737		EUR	23,83	1 566 512,71	2,10
Air Liquide SA	Unité	10 539	10 539		EUR	160,7	1 693 617,30	2,27
Airbus SE	Unité	8 382	8 382		EUR	198,28	1 661 982,96	2,23
AlzChem Group AG	Unité	5 881	8 196	2 315	EUR	155	911 555,00	1,22
ArcelorMittal SA	Unité	38 645	38 645		EUR	38,99	1 506 768,55	2,02
Assicurazioni Generali SpA	Unité	16 498	16 498		EUR	35,7	588 978,60	0,79
Banca Generali SpA	Unité	31 093	31 093		EUR	57,35	1 783 183,55	2,39
Banco Santander SA	Unité	271 693	21 010		EUR	10,11	2 746 816,23	3,68
Bank Austria	Unité	143 780			EUR	0	14,38	0,00
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	11 420		4 613	EUR	86,92	992 626,40	1,33
E.ON SE	Unité	118 234	118 234		EUR	16,125	1 906 523,25	2,55
Elia Group SA	Unité	14 591	14 591		EUR	110,1	1 606 469,10	2,15
Euronext NV	Unité	12 523	12 523		EUR	128,2	1 605 448,60	2,15
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	38 932		5 918	EUR	48,98	1 906 889,36	2,55
Hensoldt AG	Unité	14 570	14 570		EUR	73,4	1 069 438,00	1,43
Hochtief AG	Unité	7 047	1 024		EUR	337	2 374 839,00	3,18
Iberdrola SA	Unité	160 774		26 685	EUR	18,455	2 967 084,17	3,97
ING Groep NV	Unité	80 548	80 548		EUR	24,035	1 935 971,18	2,59
Intesa Sanpaolo SpA	Unité	405 474			EUR	5,927	2 403 244,40	3,22
Linea Directa Aseguradora SA Cia de Seguros y Reaseguros	Unité	949 797	949 797		EUR	1,12	1 063 772,64	1,43
MTU Aero Engines AG	Unité	4 547			EUR	355,3	1 615 549,10	2,16
Porr AG	Unité	40 747	40 747		EUR	32,15	1 310 016,05	1,75
Rheinmetall AG	Unité	710	710		EUR	1 561	1 108 310,00	1,48
RWE AG	Unité	30 781	30 781		EUR	45,26	1 393 148,06	1,87
Safran SA	Unité	4 668	4 668		EUR	295,6	1 379 860,80	1,85
SAP SE	Unité	6 417	6 417		EUR	208,35	1 336 981,95	1,79
Schneider Electric SE	Unité	4 495	4 495		EUR	235,7	1 059 471,50	1,42
Siemens Energy AG	Unité	13 707	16 514	2 807	EUR	120,4	1 650 322,80	2,21
Société Générale SA	Unité	20 776	20 776		EUR	69,04	1 434 375,04	1,92
Strabag SE	Unité	15 131	15 131		EUR	81	1 225 611,00	1,64
Talanx AG	Unité	11 913		5 981	EUR	113,8	1 355 699,40	1,82
Thales SA	Unité	6 327	6 327		EUR	227,7	1 440 657,90	1,93
Vinci SA	Unité	9 720		7 204	EUR	120,35	1 169 802,00	1,57
AstraZeneca Plc	Unité	14 751		7 086	GBP	137,72	2 327 262,76	3,12
Coca-Cola HBC AG	Unité	30 668			GBP	38,48	1 351 909,00	1,81
CRH Plc	Unité	11 354		15 336	GBP	94,28	1 226 296,27	1,64
SSE Plc	Unité	87 798	87 798		GBP	21,91	2 203 707,47	2,95
DNB Bank ASA	Unité	58 864			NOK	282	1 402 409,20	1,88
Norsk Hydro ASA	Unité	197 328	197 328		NOK	77,98	1 300 013,37	1,74
Telenor ASA	Unité	90 931	90 931		NOK	146,4	1 124 679,86	1,51
Atlas Copco AB -A-	Unité	112 246	112 246		SEK	149,2	1 545 931,07	2,07
Parts de fonds							3 064 120,40	4,10
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc -								
Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	287	1 602	1 419	EUR	10 676,378	3 064 120,40	4,10
Total du portefeuille-titres							74 268 655,79	99,47
Avoirs bancaires							428 130,45	0,57
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						279 437,60	0,37
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	135 593					18 155,09	0,02
Couronne norvégienne	NOK	337 632					28 524,63	0,04
Couronne suédoise	SEK	315 472					29 121,38	0,04
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	19 183					21 976,02	0,03
Dollar de Hong Kong	HKD	57 600					6 291,51	0,01
Yen japonais	JPY	6 537					35,56	0,00
Dollar canadien	CAD	8 134					5 046,94	0,01
Franc suisse	CHF	26 551					28 555,84	0,04
Dollar américain	USD	12 923					10 985,88	0,01

DWS Invest European Equity High Conviction

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif							100 686,81	0,14
Droits à dividende/à distribution							85 928,65	0,12
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges.							14 758,16	0,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions							16 808,90	0,02
Total des éléments d'actif							74 814 281,95	100,20
Autres engagements							-144 085,65	-0,19
Engagements découlant des coûts							-144 085,65	-0,19
Engagements découlant d'opérations sur actions							-4 894,36	-0,01
Total des engagements							-148 980,01	-0,20
Actif du fonds							74 665 301,94	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	354,06
Classe LC	EUR	291,58
Classe LD	EUR	267,97
Classe NC	EUR	246,29
Classe TFC	EUR	165,73
Classe TFD	EUR	151,29
Classe USD LC	USD	177,21
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	35 038,709
Classe LC	Unité	146 673,461
Classe LD	Unité	12 983,546
Classe NC	Unité	63 535,499
Classe TFC	Unité	1 586,436
Classe TFD	Unité	20,000
Classe USD LC	Unité	660,001

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Europe Net Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	87,871
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	99,906
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	96,589

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

DWS Invest European Equity High Conviction

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest European Equity High Conviction

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	1 805 054,16
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	15 761,44
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-72 048,64
4. Autres revenus	EUR	49,71
dont :		
Autres	EUR	49,71
Total des revenus	EUR	1 748 816,67
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 032 286,13
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 012 749,19
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	6 450,89
Commission d'administration	EUR	-25 987,83
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-3 527,99
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-21 329,92
4. Taxe d'abonnement	EUR	-35 853,87
5. Autres dépenses	EUR	-96 422,37
dont :		
Autres	EUR	-96 422,37
Total des dépenses	EUR	-1 189 420,28
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	559 396,39
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	6 234 604,37
Résultat des opérations de vente	EUR	6 234 604,37
V. Résultat de l'exercice	EUR	6 794 000,76

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,91 % par an,	classe LC 1,72 % par an,
classe LD 1,72 % par an,	classe NC 2,42 % par an,
classe TFC 0,91 % par an,	classe TFD 0,92 % par an,
classe USD LC 1,72 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 73 803,08 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	51 002 970,73
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-30 317,87
2. Encaissement (net)	EUR	12 502 510,74
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-1 388 275,41
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	559 396,39
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	6 234 604,37
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	5 784 412,99
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	74 665 301,94

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	6 234 604,37
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	6 233 839,10
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	765,27

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,05

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,24

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest European Equity High Conviction

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	74 665 301,94
2024		EUR	51 002 970,73
2023		EUR	56 790 768,45
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	354,06
	Classe LC	EUR	291,58
	Classe LD	EUR	267,97
	Classe NC	EUR	246,29
	Classe TFC	EUR	165,73
	Classe TFD	EUR	151,29
	Classe USD LC	USD	177,21
2024	Classe FC	EUR	287,45
	Classe LC	EUR	238,64
	Classe LD	EUR	221,25
	Classe NC	EUR	202,98
	Classe TFC	EUR	134,56
	Classe TFD	EUR	124,90
	Classe USD LC	USD	128,30
2023	Classe FC	EUR	277,57
	Classe LC	EUR	232,34
	Classe LD	EUR	217,67
	Classe NC	EUR	199,01
	Classe TFC	EUR	129,94
	Classe TFD	EUR	122,76
	Classe USD LC	USD	132,91

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Rapport annuel

DWS Invest German Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente à moyen et à long terme par rapport à l'indice de référence (CDAX UCITS Capped). À cet effet, il investit principalement dans des actions d'émetteurs allemands et privilégie des placements dans des valeurs vedettes et des valeurs secondaires triées sur le volet. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest German Equities a réalisé une plus-value de 19,0 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (+24,0 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés

DWS Invest German Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0740822621	19,0 %	50,4 %	33,3 %
Classe FC	LU0740823785	19,8 %	53,8 %	38,3 %
Classe LD	LU0740822977	19,0 %	50,4 %	33,2 %
Classe NC	LU0740823439	18,1 %	47,3 %	28,7 %
Classe PFC	LU1054333015	18,0 %	49,8 %	32,6 %
Classe TFC	LU1663897558	19,8 %	53,8 %	38,4 %
Classe TFD	LU1663900287	19,9 %	53,8 %	38,4 %
Classe GBP CH RD ¹⁾	LU1054332983	21,8 %	60,4 %	46,5 %
Classe USD FCH ²⁾	LU0911036993	22,5 %	63,6 %	53,7 %
Classe USD LC ²⁾	LU0740824916	34,5 %	65,5 %	27,5 %
Classe USD LCH ²⁾	LU0911036720	21,7 %	60,3 %	48,3 %
CDAX		24,0 %	69,3 %	60,4 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par

l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les

bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Pendant la période sous revue, le compartiment d'actions a adopté une stratégie d'allocation sectorielle globalement diversifiée, même si les investissements dans les secteurs de l'industrie, des services financiers et des technologies de l'information ont constitué ses priorités de placement. Grâce à cette orientation, le compartiment a sensiblement profité de la hausse des cours sur le marché des actions allemand, soutenue notamment par le plan de relance budgétaire du gouvernement allemand. Ainsi, les valeurs industrielles telles que Siemens Energy, les titres bancaires comme Deutsche Bank ou Commerzbank, les services aux collectivités orientés vers l'Allemagne et l'Europe comme RWE, ainsi que les valeurs d'infrastructure telles que Heidelberg Materials ont enregistré de fortes hausses de cours.

À partir de la mi-mai 2025, DWS Invest German Equities a également pu investir, dans le respect des critères ESG, dans des titres du secteur de la défense, qui a lui aussi bénéficié de l'augmentation des dépenses publiques. Le compartiment d'actions n'a toutefois pas pu profiter des hausses de cours déjà enregistrées dans ce secteur jusqu'à cette date. C'est principalement pour cette raison qu'il est resté en deçà de son indice de référence.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest German Equities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	21 289 199,39	11,92
Services de télécommunications	7 755 467,78	4,35
Biens de consommation durables	12 142 373,27	6,80
Biens de consommation courante	12 039 619,03	6,75
Secteur financier	45 720 919,88	25,61
Matières premières	1 998 096,25	1,11
Industrie	57 672 017,92	32,29
Services aux collectivités	13 433 868,09	7,53
Total actions	172 051 561,61	96,36
2. Parts de fonds		
Autres fonds	6 277 710,09	3,52
Total des parts de fonds	6 277 710,09	3,52
3. Dérivés	238 559,70	0,13
4. Avoirs bancaires	261 311,92	0,15
5. Autres éléments d'actif	10 449,40	0,01
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	21 087,74	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-314 435,92	-0,18
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-252,86	0,00
III. Actif du fonds	178 545 991,68	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest German Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							172 051 561,61	96,36
Actions								
adidas AG	Unité	19 104	28 833	28 534	EUR	169,05	3 229 531,20	1,81
Airbus SE	Unité	13 311	24 173	10 862	EUR	198,28	2 639 305,08	1,48
Allianz SE	Unité	28 684	12 334	27 135	EUR	390,5	11 201 102,00	6,27
Amadeus Fire AG	Unité	5 807	1 506	5 933	EUR	43,25	251 152,75	0,14
Auto1 Group SE	Unité	21 543	21 543		EUR	27,3	588 123,90	0,33
BASF SE	Unité	17 908	22 856	42 563	EUR	44,43	795 652,44	0,44
Bayer AG	Unité	57 823	57 823		EUR	37,01	2 140 029,23	1,20
Bayerische Motoren Werke AG	Unité	15 710	5 108	29 024	EUR	93,14	1 463 229,40	0,82
Bechtle AG	Unité	21 202	2 285	12 851	EUR	43,68	926 103,36	0,52
Bilfinger SE	Unité	5 498	5 498		EUR	107,4	590 485,20	0,33
Brenntag SE	Unité	10 381	1 300	17 717	EUR	49,56	514 482,36	0,29
Commerzbank AG	Unité	240 162	96 234	69 166	EUR	36,1	8 669 848,20	4,86
Continental AG	Unité	31 949	32 482	23 933	EUR	67,96	2 171 254,04	1,22
Deutsche Bank AG	Unité	387 090	154 353	105 727	EUR	33,11	12 816 549,90	7,18
Deutsche Börse AG	Unité	17 172	17 628	21 873	EUR	223,7	3 841 376,40	2,15
Deutsche Post AG	Unité	67 029	64 624	176 682	EUR	46,73	3 132 265,17	1,75
Deutsche Telekom AG	Unité	241 944	154 150	245 543	EUR	27,66	6 692 171,04	3,75
E.ON SE	Unité	301 962	208 057	95 784	EUR	16,125	4 869 137,25	2,73
flatexDEGIRO AG	Unité	9 691	9 691		EUR	36,74	356 047,34	0,20
Fresenius Medical Care AG	Unité	24 480	42 326	51 593	EUR	40,76	997 804,80	0,56
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	128 632	55 941	31 378	EUR	48,98	6 300 395,36	3,53
GEA Group AG	Unité	45 491	19 650	19 431	EUR	57,8	2 629 379,80	1,47
Hannover Rueck SE	Unité	5 833	3 225	3 703	EUR	266,2	1 552 744,60	0,87
Heidelberg Materials AG	Unité	31 295	11 537	3 062	EUR	223	6 978 785,00	3,91
Hensoldt AG	Unité	8 677	11 943	3 266	EUR	73,4	636 891,80	0,36
Hochtief AG	Unité	3 294	3 294		EUR	337	1 110 078,00	0,62
Infineon Technologies AG	Unité	224 691	97 347	60 598	EUR	37,73	8 477 591,43	4,75
Ionos SE	Unité	5 574	21 297	15 723	EUR	26,75	149 104,50	0,08
Jenoptik AG	Unité	26 820	4 685	10 997	EUR	19,57	524 867,40	0,29
Jungheinrich AG -Pref-	Unité	33 001	4 244	3 228	EUR	35,42	1 168 895,42	0,65
KION Group AG	Unité	47 097	7 296	4 834	EUR	68,25	3 214 370,25	1,80
Knorr-Bremse AG	Unité	18 629	4 457	20 442	EUR	95,15	1 772 549,35	0,99
Krones AG	Unité	2 759	2 759		EUR	135,8	374 672,20	0,21
Mercedes-Benz Group AG	Unité	12 500	5 046	58 394	EUR	60,07	750 875,00	0,42
MTU Aero Engines Reg. AG	Unité	11 647	2 541	8 972	EUR	355,3	4 138 179,10	2,32
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	Unité	10 600	5 448	6 727	EUR	562,2	5 959 320,00	3,34
Nemetschek SE	Unité	7 115	1 191	1 920	EUR	92,8	660 272,00	0,37
Qiagen NV	Unité	52 086	53 328	1 242	EUR	38,855	2 023 801,53	1,13
Rational AG	Unité	1 057	162		EUR	661,5	699 205,50	0,39
RENK Group AG	Unité	10 095	17 635	7 540	EUR	53,62	541 293,90	0,30
Rheinmetall AG	Unité	4 453	8 595	4 142	EUR	1 561	6 951 133,00	3,89
RWE AG	Unité	189 234	154 868	51 989	EUR	45,26	8 564 730,84	4,80
Salzgitter AG	Unité	4 231	4 231		EUR	40,14	169 832,34	0,09
SAP SE	Unité	50 642	15 183	26 067	EUR	208,35	10 551 260,70	5,91
Scout24 AG	Unité	8 243	1 959	8 380	EUR	85,8	707 249,40	0,40
Siemens AG	Unité	35 603	29 703	4 948	EUR	239,15	8 514 457,45	4,77
Siemens Energy AG	Unité	110 293	46 271	28 231	EUR	120,4	13 279 277,20	7,44
Sixt SE	Unité	6 062	2 090	22 483	EUR	70,8	429 189,60	0,24
Talanx AG	Unité	6 392	6 392		EUR	113,8	727 409,60	0,41
thyssenkrupp AG	Unité	55 869	144 744	88 875	EUR	9,274	518 129,11	0,29
Volkswagen AG -Pref-	Unité	13 933	42 995	61 254	EUR	103,55	1 442 762,15	0,81
Vonovia SE	Unité	38 817	103 869	175 283	EUR	24,54	952 569,18	0,53
Zalando SE	Unité	66 876	73 492	33 480	EUR	25,34	1 694 637,84	0,95
Parts de fonds							6 277 710,09	3,52
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed	Actions	588	5 544	4 956	EUR	10 676,378	6 277 710,09	3,52
Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)								
Total du portefeuille-titres							178 329 271,70	99,88
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur valeurs mobilières							115 637,76	0,06
Contrats à terme d'instruments financiers								
Contrats à terme sur actions								
SIEMENS AG (DB) 03/2026	Unité	239	239				115 637,76	0,06

DWS Invest German Equities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés sur indices boursiers							163 130,87	0,09
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
DAX INDEX FUTURE 03/2026 (DB)	Unité	17	17				163 130,87	0,09
Dérivés sur devises							-40 208,93	-0,02
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
GBP/EUR 0,1 million							1 017,78	0,00
USD/EUR 2,7 millions							-41 226,71	-0,02
Avoirs bancaires							261 311,92	0,15
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						229 379,16	0,13
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	4 375					5 012,32	0,00
Franc suisse	CHF	446					479,55	0,00
Dollar américain	USD	31 103					26 440,89	0,02
Autres éléments d'actif							10 449,40	0,01
Frais de placement reportés*							10 412,42	0,01
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							16,50	0,00
Autres actifs							20,48	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							21 087,74	0,01
Total des éléments d'actif**							178 901 907,17	100,20
Autres engagements							-314 435,92	-0,18
Engagements découlant des coûts							-314 435,92	-0,18
Engagements découlant d'opérations sur actions							-252,86	0,00
Total des engagements							-355 915,49	-0,20
Actif du fonds							178 545 991,68	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	306,20
Classe LC	EUR	277,11
Classe LD	EUR	255,04
Classe NC	EUR	251,92
Classe PFC	EUR	177,12
Classe TFC	EUR	140,44
Classe TFD	EUR	124,97
Classe GBP CH RD	GBP	183,28
Classe USD FCH	USD	217,07
Classe USD LC	USD	217,64
Classe USD LCH	USD	270,51
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	23 842,627
Classe LC	Unité	122 560,339
Classe LD	Unité	451 863,965
Classe NC	Unité	32 358,724
Classe PFC	Unité	3 016,000
Classe TFC	Unité	73 321,024
Classe TFD	Unité	3 082,719
Classe GBP CH RD	Unité	454,000
Classe USD FCH	Unité	80,000
Classe USD LC	Unité	1 226,108
Classe USD LCH	Unité	10 147,722

DWS Invest German Equities

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
CDAX UCITS Capped EUR (Net Return) Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	98,993
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	115,944
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	105,556

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 16 124 109,25 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Nomura Financial Products Europe GmbH et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franç suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/taux forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest German Equities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	3 962 158,12
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	22 728,37
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-519 285,74
4. Autres revenus	EUR	1 524,10
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	1 524,10
Total des revenus	EUR	3 467 124,85
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-2 504 792,65
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-2 479 460,99
Commission d'administration	EUR	-25 331,66
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-8 613,80
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-12 664,80
4. Taxe d'abonnement	EUR	-87 796,63
5. Autres dépenses	EUR	-104 134,06
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-5 229,26
Autres	EUR	-98 904,80
Total des dépenses	EUR	-2 718 001,94
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	749 122,91
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	7 948 298,48
Résultat des opérations de vente	EUR	7 948 298,48
V. Résultat de l'exercice	EUR	8 697 421,39

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,87 % par an,	classe LC 1,62 % par an,
classe LD 1,62 % par an,	classe NC 2,32 % par an,
classe PFC 2,60 % par an,	classe TFC 0,87 % par an,
classe TFD 0,87 % par an,	classe GBP CH RD 0,89 % par an,
classe USD FCH 0,88 % par an,	classe USD LC 1,61 % par an,
classe USD LCH 1,64 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 64 269,70 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	148 208 678,29
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-878 486,58
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	3 137 058,37
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	437 270,79
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	749 122,91
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	7 948 298,48
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	18 944 049,42
II. Valeur de l'actif du fonds à la fin de l'exercice	EUR	178 545 991,68

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1 890,95 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	7 948 298,48
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	7 376 767,80
Opérations de change (à terme)	EUR	748 581,70
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-177 051,02

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest German Equities

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,99

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,37

Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	EUR	178 545 991,68
2024	EUR	148 208 678,29
2023	EUR	175 436 315,63

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe FC	EUR	306,20
	Classe LC	EUR	277,11
	Classe LD	EUR	255,04
	Classe NC	EUR	251,92
	Classe PFC	EUR	177,12
	Classe TFC	EUR	140,44
	Classe TFD	EUR	124,97
	Classe GBP CH RD	GBP	183,28
	Classe USD FCH	USD	217,07
	Classe USD LC	USD	217,64
	Classe USD LCH	USD	270,51
2024	Classe FC	EUR	255,49
	Classe LC	EUR	232,96
	Classe LD	EUR	216,02
	Classe NC	EUR	213,26
	Classe PFC	EUR	150,06
	Classe TFC	EUR	117,19
	Classe TFD	EUR	105,70
	Classe GBP CH RD	GBP	150,52
	Classe USD FCH	USD	177,14
	Classe USD LC	USD	161,84
	Classe USD LCH	USD	222,24
2023	Classe FC	EUR	235,22
	Classe LC	EUR	216,06
	Classe LD	EUR	202,83
	Classe NC	EUR	199,19
	Classe PFC	EUR	138,56
	Classe TFC	EUR	107,89
	Classe TFD	EUR	99,21
	Classe GBP CH RD	GBP	136,99
	Classe USD FCH	USD	160,21
	Classe USD LC	USD	159,70
	Classe USD LCH	USD	202,28

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,20 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 792 138,20 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Rapport annuel

DWS Invest Global Agribusiness

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Global Agribusiness investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers, principalement actifs dans l'agro-industrie ou qui profitent de cette dernière. L'agro-industrie comprend entre autres les entreprises qui participent à la plantation, à la récolte, à la planification, à la production, à la transformation ou à la vente de produits agricoles ou qui fournissent des services dans ces domaines. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

DWS Invest Global Agribusiness a enregistré, au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2025, une moins-value de 6,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2025, le climat sur les marchés des capitaux a été marqué, d'une part, par des risques géopolitiques, notamment la guerre qui perdure entre la Russie et l'Ukraine, le conflit au Proche-Orient et la lutte de pouvoir entre les États-Unis et la Chine, ainsi que par une politique commerciale et douanière américaine imprévisible. D'autre part, l'assouplissement

DWS Invest Global Agribusiness

Performance des classes d'actions (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC ²⁾	LU0273158872	-6,4 %	-17,7 %	5,8 %
Classe FC ²⁾	LU0273147834	-5,7 %	-15,8 %	9,9 %
Classe IC ²⁾	LU2058011201	-5,4 %	-15,0 %	11,6 %
Classe LD ²⁾	LU0363470070	-6,4 %	-17,7 %	5,8 %
Classe NC ²⁾	LU0273147594	-7,1 %	-19,4 %	2,2 %
Classe PFC ²⁾	LU1054333528	-7,0 %	-20,2 %	0,5 %
Classe TFC ²⁾	LU1663901848	-5,7 %	-15,8 %	9,9 %
Classe TFD ²⁾	LU1663904511	-5,7 %	-15,8 %	9,9 %
Classe GBP D RD ³⁾	LU0435837942	-0,7 %	-16,9 %	6,1 %
Classe GBP LD DS ³⁾	LU0329762636	-1,4 %	-18,8 %	2,2 %
Classe SGD LC ⁴⁾	LU2052525768	0,0 %	-13,2 %	-1,9 %
Classe USD FC	LU0273177401	6,6 %	-7,3 %	5,1 %
Classe USD IC	LU1203060063	5,2 %	-8,1 %	4,9 % ¹⁾
Classe USD LC	LU0273164847	5,8 %	-9,4 %	1,2 %
Classe USD TFC	LU1663906300	6,6 %	-7,3 %	5,1 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 28 janvier 2025

²⁾ en EUR

³⁾ en GBP

⁴⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Les marchés des actions internationaux ont enregistré, dans une large mesure, des hausses de cours notables au cours de l'année 2025. Les actions liées au secteur agro-alimentaire ont en revanche affiché une performance plus faible. Cette

situation s'explique principalement par l'évolution des prix de diverses matières premières agricoles. Le prix du maïs a terminé l'année 2025 en baisse d'environ 4 %, les stocks américains en hausse et les conflits commerciaux avec la Chine ayant dans un premier temps pesé sur les prix, avant qu'un accord conclu ultérieurement entre les États-Unis et la Chine ne contribue à une certaine stabilisation. Les prix du blé ont baissé d'environ 8 % au cours de l'année, sous l'influence de l'évolution des prévisions de récolte, des risques géopolitiques en mer Noire et des progrès des pourparlers de paix entre la Russie et l'Ukraine. Le soja, en revanche, a terminé l'année avec une hausse d'environ 3 %. Les prix avaient nettement augmenté au début du quatrième trimestre

en raison des achats attendus de la Chine, mais ils ont cédé une grande partie de ces gains quand les achats réels se sont révélés inférieurs aux attentes. Les prix de l'engrais ont également fortement baissé en raison de l'augmentation des stocks, entraînant une chute du chiffre d'affaires des entreprises.

Cependant, l'univers de placement du compartiment offrait également d'autres opportunités d'investissement dans des secteurs plus éloignés, comme la restauration, les services de livraison ou l'aquaculture. Ces secteurs sont, d'une part, davantage axés sur la croissance et, d'autre part, présentent une corrélation faible, voire négative, avec les actions traditionnelles du secteur agroalimentaire. En conséquence, leur performance ne dépend que très peu, voire pas du tout, des cours des matières premières agricoles. Dans ce contexte, l'équipe de gestion du compartiment a adopté une approche équilibrée tout au long de la période sous revue et a investi de manière ciblée dans des actions de différentes industries.

Par secteur, le compartiment était principalement investi, à la fin de l'exercice, dans les biens de consommation non cycliques (par exemple, les supermarchés, les fabricants de produits alimentaires, les distributeurs alimentaires), les matières premières (par exemple, les producteurs d'engrais et de semences et les fabricants de produits phytosanitaires), les valeurs industrielles (par exemple, la logistique, les transports, les machines agricoles) ainsi que dans les biens de consommation cycliques (par exemple, les restau-

rants, les services de livraison). En outre, des positions dans d'autres segments ont également été achetées.

Au niveau des titres individuels, WH Group, Sociedad Quimica y Minera de Chile et Nutrien ont apporté les contributions positives les plus importantes à la performance. En revanche, les contributions négatives les plus importantes ont été apportées par FMC, Meituan et Ag Growth.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Agribusiness

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	2 059 680,00	0,82
Services de télécommunications	11 748 600,27	4,69
Biens de consommation durables	110 060 535,33	43,90
Énergie	537 305,79	0,21
Biens de consommation courante	28 426 211,46	11,34
Matières premières	57 889 677,55	23,10
Industrie	35 029 212,72	13,98
Total actions	245 751 223,12	98,04
2. Avoirs bancaires	5 232 166,62	2,09
3. Autres éléments d'actif	1 243 948,36	0,49
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	17 762,75	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 302 504,77	-0,52
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-283 089,99	-0,11
III. Actif du fonds	250 659 506,09	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Agribusiness

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							245 751 223,12	98,04
Actions								
GrainCorp Ltd -A-	Unité	316 058	36 700	638 200	AUD	7,27	1 539 716,25	0,61
JBS NV	Unité	419 800	419 800		BRL	79,8	6 094 074,20	2,43
Rumo SA	Unité	1 161 900	1 287 800	125 900	BRL	14,61	3 088 029,07	1,23
Sao Martinho S/A	Unité	193 682	79 500	199 600	BRL	15,25	537 305,79	0,21
SLC Agrícola SA	Unité	2 291 770	382 200	397 100	BRL	16,04	6 687 099,82	2,67
Ag Growth International, Inc.	Unité	87 973		54 700	CAD	23,5	1 508 860,71	0,60
Canadian National Railway Co.	Unité	28 781	8 800	46 000	CAD	137,17	2 881 355,89	1,15
Canadian Pacific Kansas City Ltd	Unité	42 755		58 800	CAD	102,5	3 198 472,79	1,28
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli AG	Unité	350		34	CHF	11 610	5 140 742,61	2,05
Nestle SA	Unité	43 854		39 300	CHF	78,38	4 348 505,94	1,74
DSM-Firmenich AG	Unité	34 385		28 200	EUR	68,8	2 782 759,67	1,11
GEA Group AG	Unité	36 419	10 900	13 500	EUR	57,8	2 476 133,69	0,99
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	52 281		25 500	EUR	20,28	1 247 182,68	0,50
K+S AG	Unité	529 977	477 400	231 400	EUR	12,42	7 742 778,80	3,09
Kerry Group PLC -A-	Unité	27 437		46 700	EUR	77,6	2 504 474,29	1,00
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	127 556		114 300	EUR	34,95	5 244 043,74	2,09
KWS Saat SE & Co. KGaA	Unité	63 685	5 100	13 900	EUR	68,6	5 139 010,47	2,05
Lanxess AG	Unité	48 000	96 800	48 800	EUR	17,62	994 867,80	0,40
Rational AG	Unité	3 697		800	EUR	661,5	2 876 719,60	1,15
BHP Group Ltd	Unité	156 079	109 500	12 200	GBP	22,7	4 774 363,79	1,91
Diageo Plc	Unité	120 272	52 200	116 700	GBP	16,01	2 594 782,98	1,04
Unilever Plc	Unité	10 000	10 000		GBP	48,595	654 842,36	0,26
Meituan -B-	Unité	331 900	19 100	208 100	HKD	104,3	4 447 792,62	1,77
WH Group Ltd	Unité	8 057 714	338 500	2 158 000	HKD	8,7	9 007 081,05	3,59
Yum China Holdings, Inc.	Unité	56 800	82 900	26 100	HKD	369,6	2 697 324,94	1,08
Kubota Corp.	Unité	121 000	9 300	6 500	JPY	2 216,5	1 716 073,20	0,68
Nissin Foods Holdings Co., Ltd	Unité	164 400	180 200	15 800	JPY	2 911,5	3 062 677,80	1,22
Sakata Seed Corp.	Unité	196 500		22 400	JPY	4 270	5 368 749,40	2,14
Mowi ASA	Unité	244 560	4 800	258 000	NOK	243,6	5 920 478,61	2,36
Salmar ASA	Unité	60 399	20 400	17 400	NOK	619	3 715 476,37	1,48
AGCO Corp.	Unité	23 433	13 100	25 300	USD	104,77	2 455 075,41	0,98
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	67 506	67 900	12 400	USD	58,43	3 944 375,58	1,57
Brinker International, Inc.	Unité	6 900	6 900		USD	145,63	1 004 847,00	0,40
Bunge Global SA	Unité	50 179	24 000	7 200	USD	89,8	4 506 074,20	1,80
CF Industries Holdings, Inc.	Unité	103 821	38 300	28 600	USD	77,83	8 080 388,43	3,22
Chipotle Mexican Grill, Inc.	Unité	43 590		21 700	USD	37,61	1 639 419,90	0,65
Coca-Cola Europacific Partners Plc	Unité	27 443		73 900	USD	91,72	2 517 071,96	1,00
Corteva, Inc.	Unité	136 612	6 800	23 800	USD	67,68	9 245 900,16	3,69
Darling Ingredients, Inc.	Unité	151 590	26 300	62 400	USD	36,22	5 490 589,80	2,19
Deere & Co.	Unité	8 708	1 700	11 200	USD	472,02	4 110 350,16	1,64
DoorDash, Inc. -A-	Unité	3 885	600	5 500	USD	230,89	897 007,65	0,36
FMC Corp.	Unité	125 945	8 500	8 200	USD	13,95	1 756 932,75	0,70
ICL Group Ltd	Unité	375 121	278 600	264 600	USD	5,63	2 111 931,23	0,84
Kroger Co.	Unité	56 384		39 400	USD	62,63	3 531 329,92	1,41
McDonald's Corp.	Unité	32 936		7 100	USD	307,55	10 129 466,80	4,04
Mondelez International Holdings Netherlands BV -A-	Unité	61 021	11 800	61 200	USD	55,195	3 368 054,10	1,34
Mosaic Co.	Unité	251 849	190 000	76 900	USD	24,28	6 114 893,72	2,44
Nutrien Ltd	Unité	156 988	42 600	78 500	USD	63,24	9 927 921,12	3,96
PepsiCo, Inc.	Unité	22 987	2 400	16 200	USD	144,6	3 323 920,20	1,33
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA -ADR-	Unité	120 413	81 900		USD	70,29	8 463 829,77	3,38
Sysco Corp.	Unité	24 894		70 300	USD	74,42	1 852 611,48	0,74
Toast, Inc.	Unité	48 200	50 000	1 800	USD	36,34	1 751 588,00	0,70
Tractor Supply Co.	Unité	67 235		20 100	USD	50,44	3 391 333,40	1,35
Tyson Foods, Inc. -A-	Unité	149 944	11 900	38 800	USD	58,95	8 839 198,80	3,53
Uber Technologies, Inc.	Unité	78 000	45 200	1 300	USD	82,1	6 403 800,00	2,56
Union Pacific Corp.	Unité	15 600	16 300	700	USD	234,12	3 652 272,00	1,46
US Bancorp	Unité	68 633	28 900	5 600	USD	76,45	5 246 992,85	2,09
Waste Management, Inc.	Unité	44 726		12 000	USD	222,3	9 942 589,80	3,97
Zebra Technologies Corp. -A-	Unité	8 400	8 400		USD	245,2	2 059 680,00	0,82
Total du portefeuille-titres							245 751 223,12	98,04
Avoirs bancaires							5 232 166,62	2,09
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	80 520					94 716,01	0,04
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	56 000					8 820,07	0,00
Couronne norvégienne	NOK	109 001					10 832,39	0,00
Zloty polonais	PLN	904					251,87	0,00
Couronne suédoise	SEK	100 001					10 858,52	0,01

DWS Invest Global Agribusiness

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	16 001					10 722,21	0,00
Réal brésilien	BRL	58 000					10 550,97	0,00
Livre sterling	GBP	130 171					175 412,06	0,07
Dollar de Hong Kong	HKD	70 001					8 994,07	0,00
Shekel israélien	ILS	6 699					2 102,09	0,00
Yen japonais	JPY	1 700 000					10 877,56	0,01
Dollar canadien	CAD	15 001					10 948,19	0,01
Franc suisse	CHF	8 601					10 880,95	0,01
Dollar de Singapour	SGD	40 000					31 140,93	0,01
Rand sud-africain	ZAR	15 233					915,94	0,00
Won sud-coréen	KRW	1 000 984					694,86	0,00
Baht thaïlandais	THB	1					0,01	0,00
Dollar américain	USD						758 447,92	0,30
Dépôts à terme								
Avoirs en dollars américains – (Commerzbank Ag)	USD						4 075 000,00	1,63
Autres éléments d'actif							1 243 948,36	0,49
Droits à dividende/à distribution							588 907,99	0,23
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							59 042,85	0,02
Autres actifs							595 997,52	0,24
À recevoir au titre d'opérations sur actions							17 762,75	0,01
Total des éléments d'actif							252 245 100,85	100,63
Autres engagements							-1 302 504,77	-0,52
Engagements découlant des coûts							-647 200,72	-0,26
Autres engagements divers							-655 304,05	-0,26
Engagements découlant d'opérations sur actions							-283 089,99	-0,11
Total des engagements							-1 585 594,76	-0,63
Actif du fonds							250 659 506,09	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	192,39
Classe IC	EUR	115,14
Classe LC	EUR	164,10
Classe LD	EUR	143,12
Classe NC	EUR	143,99
Classe PFC	EUR	111,63
Classe TFC	EUR	126,32
Classe TFD	EUR	114,92
Classe GBP D RD	GBP	177,55
Classe GBP LD DS	GBP	127,60
Classe SGD LC	SGD	10,55
Classe USD FC	USD	175,79
Classe USD LC	USD	151,83
Classe USD TFC	USD	126,11
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	67 978,001
Classe IC	Unité	188 641,000
Classe LC	Unité	564 336,451
Classe LD	Unité	39 828,097
Classe NC	Unité	119 368,255
Classe PFC	Unité	6 668,000
Classe TFC	Unité	73 233,468
Classe TFD	Unité	287 000
Classe GBP D RD	Unité	1 291,967
Classe GBP LD DS	Unité	1 926,185
Classe SGD LC	Unité	1 011 232,736
Classe USD FC	Unité	27 196,855
Classe USD LC	Unité	315 699,471
Classe USD TFC	Unité	3 220,000

DWS Invest Global Agribusiness

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P Global Agribusiness Equity Price Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	68,404
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	99,962
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	87,009

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,492315	=	USD	1
Réal brésilien	BRL	5,497150	=	USD	1
Dollar canadien	CAD	1,370150	=	USD	1
Franc suisse	CHF	0,790450	=	USD	1
Couronne danoise	DKK	6,349200	=	USD	1
Euro	EUR	0,850123	=	USD	1
Livre sterling	GBP	0,742087	=	USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,783000	=	USD	1
Shekel israélien	ILS	3,186800	=	USD	1
Yen japonais	JPY	156,285000	=	USD	1
Won sud-coréen	KRW	1 440,550000	=	USD	1
Couronne norvégienne	NOK	10,062500	=	USD	1
Zloty polonais	PLN	3,589050	=	USD	1
Couronne suédoise	SEK	9,209400	=	USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,284500	=	USD	1
Baht thaïlandais	THB	31,505000	=	USD	1
Rand sud-africain	ZAR	16,631250	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Global Agribusiness

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	7 129 429,47
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	107 713,09
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-954 819,56
4. Autres revenus	USD	62,64
dont :		
Autres	USD	62,64
Total des revenus	USD	6 282 385,64
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-3 382 224,95
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-3 382 055,78
Revenus découlant du plafond de charges	USD	28 227,59
Commission d'administration	USD	-28 396,76
2. Rémunération du dépositaire	USD	-12 704,70
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-45 501,49
4. Taxe d'abonnement	USD	-113 983,16
5. Autres dépenses	USD	-326 325,23
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	USD	-8 511,24
Autres	USD	-317 813,99
Total des dépenses	USD	-3 880 739,53
III. Revenus ordinaires, nets	USD	2 401 646,11
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	-8 694 811,83
Résultat des opérations de vente	USD	-8 694 811,83
V. Résultat de l'exercice	USD	-6 293 165,72

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,91 % par an,	classe IC 0,59 % par an,
classe LC 1,69 % par an,	classe LD 1,69 % par an,
classe NC 2,39 % par an,	classe PFC 2,36 % par an,
classe TFC 0,91 % par an,	classe TFD 0,91 % par an,
classe GBP D RD 0,91 % par an,	classe GBP LD DS 1,69 % par an,
classe SGD LC 1,69 % par an,	classe USD FC 0,91 % par an,
classe USD IC 0,04 % ²⁾ ,	classe USD LC 1,69 % par an,
classe USD TFC 0,91 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 82 157,95 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	290 497 173,41
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-49 038,82
2. Décaissement (net) ²⁾	USD	-56 504 518,56
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	-994 648,46
4. Revenus ordinaires, nets	USD	2 401 646,11
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	-8 694 811,83
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	24 003 704,24
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	250 659 506,09

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 4 263,40 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	-8 694 811,83
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-9 167 972,53
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	USD	473 160,70

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,15

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,83

DWS Invest Global Agribusiness

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	2,82

Classe GBP LD DS

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	1,03

Classe SGD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

*De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		USD	250 659 506,09
2024		USD	290 497 173,41
2023		USD	576 288 102,68

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	192,39
	Classe IC	EUR	115,14
	Classe LC	EUR	164,10
	Classe LD	EUR	143,12
	Classe NC	EUR	143,99
	Classe PFC	EUR	111,63
	Classe TFC	EUR	126,32
	Classe TFD	EUR	114,92
	Classe GBP D RD	GBP	177,55
	Classe GBP LD DS	GBP	127,60
	Classe SGD LC	SGD	10,55
	Classe USD FC	USD	175,79
	Classe USD IC	USD	-
	Classe USD LC	USD	151,83
	Classe USD TFC	USD	126,11
2024	Classe FC	EUR	203,99
	Classe IC	EUR	121,69
	Classe LC	EUR	175,37
	Classe LD	EUR	153,83
	Classe NC	EUR	154,96
	Classe PFC	EUR	119,99
	Classe TFC	EUR	133,94
	Classe TFD	EUR	123,52
	Classe GBP D RD	GBP	181,18
	Classe GBP LD DS	GBP	130,21
	Classe SGD LC	SGD	10,55
	Classe USD FC	USD	164,88
	Classe USD IC	USD	123,52
	Classe USD LC	USD	143,53
	Classe USD TFC	USD	118,28
2023	Classe FC	EUR	205,59
	Classe IC	EUR	122,27
	Classe LC	EUR	178,07
	Classe LD	EUR	157,95
	Classe NC	EUR	158,45
	Classe PFC	EUR	123,24
	Classe TFC	EUR	134,99
	Classe TFD	EUR	126,86
	Classe GBP D RD	GBP	195,27
	Classe GBP LD DS	GBP	140,27
	Classe SGD LC	SGD	11,07
	Classe USD FC	USD	176,78
	Classe USD IC	USD	132,12
	Classe USD LC	USD	155,05
	Classe USD TFC	USD	126,83

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Global Agribusiness

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Global Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Global Bonds consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, il investit dans le monde entier dans des obligations d'État, des obligations d'émetteurs semi-publics, des obligations d'entreprise et des obligations adossées à des actifs. Parmi les émetteurs semi-publics figurent des banques centrales, des autorités gouvernementales, des collectivités et des organisations supranationales. Les obligations d'entreprises dont la notation est inférieure à la catégorie Investment Grade et les obligations d'émetteurs des pays émergents peuvent également être incluses. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Global Bonds a enregistré une plus-value de 4,4 % par action (de la classe d'actions FC, en euro, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes).

Politique de placement pendant la période sous revue

Compte tenu des différents objectifs et défis en matière de politique monétaire des principales banques centrales, l'équipe de gestion du portefeuille a encore réduit les positions en devises étrangères du compartiment, notamment la pon-

DWS Invest Global Bonds

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe FC	LU0616846035	4,4 %	15,6 %	0,4 %
Classe FD	LU1054334179	4,4 %	15,6 %	0,4 %
Classe IC	LU1054333791	4,6 %	16,3 %	1,4 %
Classe LC	LU0616844923	4,0 %	14,1 %	-1,8 %
Classe LD	LU0616845144	4,0 %	14,1 %	-1,8 %
Classe NC	LU0616845490	3,4 %	12,4 %	-4,3 %
Classe NDQ	LU1576724360	3,4 %	12,4 %	-4,3 %
Classe PFC	LU1054334252	-	-	0,4 % ¹⁾
Classe PFDQ	LU1054334336	-	3,8 %	-10,0 % ²⁾
Classe TFC	LU1663911300	4,4 %	15,9 %	0,6 %
Classe TFD	LU1663913009	4,5 %	15,9 %	0,6 %
Classe CHF LCH ³⁾	LU1054335812	1,7 %	6,8 %	-8,7 %
Classe GBP CH RD ⁴⁾	LU1249493864	6,5 %	21,2 %	7,3 %
Classe GBP DH RD ⁴⁾	LU1054335226	6,5 %	21,2 %	7,3 %
Classe GBP IDH ⁴⁾	LU1054335069	6,7 %	22,0 %	8,5 %
Classe SEK LCH ⁵⁾	LU1281067741	3,8 %	13,6 %	-1,5 %
Classe USD FCH ⁶⁾	LU1054334682	6,6 %	22,3 %	9,2 %
Classe USD LCH ⁶⁾	LU1054334849	6,1 %	20,7 %	6,9 %
Classe USD TFCH ⁶⁾	LU1663914742	6,6 %	22,5 %	9,4 %

¹⁾ dernier calcul de la valeur liquidative le 30 décembre 2021

²⁾ dernier calcul de la valeur liquidative le 31 janvier 2024

³⁾ en CHF

⁴⁾ en GBP

⁵⁾ en SEK

⁶⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

dération en dollar américain, au profit de la devise de base (euro). Concernant la sélection de titres, l'équipe de gestion du portefeuille a donné la priorité de placement aux obligations d'entreprises qui offraient des cours d'entrée favorables, en particulier dans les phases de volatilité du marché. De plus, des instruments à taux variable ont été ponctuellement introduits dans le portefeuille du compartiment afin de limiter la sensibilité aux taux d'intérêt dans un contexte de placement marqué par une forte volatilité.

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédem-

ment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

En raison de la volatilité des marchés, de nombreuses stratégies de placement à court terme ont été mises en œuvre. La gestion de la duration, en particulier, a été menée de manière très tactique.

En ce qui concerne les obligations d'entreprises, l'équipe de ges-

tion du portefeuille a investi non seulement dans des titres notés Investment Grade (notation BBB ou supérieure attribuée par les principales agences de notation), mais aussi dans des obligations de second rang. De l'avis de l'équipe de gestion du portefeuille, les émissions primaires ont souvent offert des opportunités d'entrée intéressantes dans ce segment.

En ce qui concerne les obligations d'État, les instruments de taux français, caractérisés par des écarts de rendement très volatils par rapport aux obligations de référence en euro, ont constitué une bonne opportunité de placement sur l'année. Par ailleurs, la répartition géographique du compartiment a été davantage diversifiée et les investissements ont été orientés davantage vers les obligations d'État des pays en développement ainsi que des pays de l'Union européenne en situation financière plus fragile.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement

concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	96 599 541,82	82,63
Administrations centrales	15 738 564,93	13,46
Total des obligations	112 338 106,75	96,09
2. Parts de fonds		
Autres fonds	2 528 897,28	2,16
Total des parts de fonds	2 528 897,28	2,16
3. Dérivés	95 973,20	0,08
4. Avoirs bancaires	275 604,20	0,24
5. Autres éléments d'actif	1 765 568,28	1,51
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	60 676,50	0,05
II. Engagements		
1. Autres engagements	-124 813,26	-0,10
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-32 378,20	-0,03
III. Actif du fonds	116 907 634,75	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							112 338 106,75	96,09
Titres portant intérêt								
2,75 % Australia Government Bonds 2015/2035	AUD	1 600 000	1 600 000		%	84,888	773 726,63	0,66
5,266 % Vonovia SE (MTN) 2025/2032	AUD	1 200 000	1 200 000		%	96,893	662 361,24	0,57
2,95 % Air Products & Chemicals, Inc. (MTN) 2025/2031	EUR	400 000	400 000		%	98,598	394 392,00	0,34
1,00 % Akelius Residential Property Financing BV (MTN) 2020/2028	EUR	420 000	420 000		%	96,135	403 767,00	0,35
3,125 % Alfa Laval Treasury International AB (MTN) 2025/2031	EUR	580 000	580 000		%	98,634	572 077,20	0,49
3,20 % Amcor UK Finance Plc 2025/2029	EUR	1 034 000	1 034 000		%	100,037	1 034 382,58	0,88
3,65 % American Honda Finance Corp. (MTN) 2024/2031	EUR	390 000	390 000		%	100,982	393 829,80	0,34
3,30 % American Honda Finance Corp. (MTN) 2025/2029	EUR	608 000	608 000		%	101,09	614 627,20	0,53
3,875 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2024/2030	EUR	249 000			%	101,413	252 518,37	0,22
5,25 % Aroundtown Finance Sarl 2025/perpetual*	EUR	262 000	262 000		%	97,82	256 288,40	0,22
1,625 % Aroundtown SA (MTN) 2021/perpetual*	EUR	500 000			%	97,286	486 430,00	0,42
0,375 % Aroundtown SA (MTN) 2021/2027**	EUR	800 000	300 000		%	96,95	775 600,00	0,66
4,80 % Aroundtown SA (MTN) 2024/2029	EUR	300 000	200 000	100 000	%	104,023	312 069,00	0,27
3,25 % Aroundtown SA (MTN) 2025/2031	EUR	800 000	800 000		%	96,939	775 512,00	0,66
3,625 % Autoliv, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	800 000	550 000		%	101,84	814 720,00	0,70
5,75 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2033*	EUR	500 000			%	106,193	530 965,00	0,45
3,50 % Banco de Credito Social Cooperativo SA (MTN) 2025/2031*	EUR	900 000	900 000		%	99,953	899 577,00	0,77
5,75 % Banco Santander SA (MTN) 2023/2033*	EUR	500 000			%	105,825	529 125,00	0,45
5,00 % Banco Santander SA (MTN) 2024/2034*	EUR	500 000	300 000		%	104,649	523 245,00	0,45
1,125 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2021/2031	EUR	700 000			%	86,783	607 481,00	0,52
6,25 % Banque Ouest Africaine de Developpement -Reg- 2025/2040	EUR	390 000	390 000		%	98,15	382 785,00	0,33
5,375 % Bayer AG 2022/2082*	EUR	400 000			%	102,506	410 024,00	0,35
5,50 % Bayer AG 2024/2054*	EUR	500 000		500 000	%	103,404	517 020,00	0,44
7,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2023/2034*	EUR	400 000			%	109,482	437 928,00	0,37
1,75 % Blackstone Property Partners Europe Holdings Sarl (MTN) 2019/2029	EUR	610 000	610 000		%	95,679	583 641,90	0,50
3,50 % BMW International Investment BV (MTN) 2025/2033	EUR	500 000	500 000		%	100,307	501 535,00	0,43
0,875 % BNP Paribas SA (MTN) 2022/2030*	EUR	1 300 000			%	92,437	1 201 681,00	1,03
3,78 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2036*	EUR	600 000	600 000		%	99,725	598 350,00	0,51
3,875 % BPCE SA (MTN) 2024/2029	EUR	900 000			%	102,479	922 311,00	0,79
4,25 % BPCE SA (MTN) 2025/2035*	EUR	100 000	100 000		%	101,854	101 854,00	0,09
3,125 % BPCE SA (MTN) 2025/2030	EUR	400 000	400 000		%	99,764	399 056,00	0,34
2,20 % Bundesobligation (MTN) 2025/2030	EUR	1 470 000	1 470 000		%	98,863	1 453 286,10	1,24
2,875 % Carrefour SA (MTN) 2025/2029	EUR	1 200 000	1 200 000		%	99,499	1 193 988,00	1,02
0,625 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2021/2028	EUR	650 000			%	91,374	593 931,00	0,51
4,25 % CEZ AS (MTN) 2024/2032	EUR	344 000			%	102,112	351 265,28	0,30
0,555 % Chile Government International Bonds (MTN) 2021/2029	EUR	980 000			%	93,278	914 124,40	0,78
3,75 % Chile Government International Bonds (MTN) 2025/2032	EUR	400 000	400 000		%	101,745	406 980,00	0,35
3,125 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2030***	EUR	300 000	300 000		%	99,997	299 991,00	0,26
1,00 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2031*	EUR	410 000			%	99,769	409 052,90	0,35
3,375 % Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2031*	EUR	300 000	300 000		%	100,062	300 186,00	0,26
3,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2029*	EUR	800 000	800 000		%	99,958	799 664,00	0,68
3,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	1 450 000	1 450 000		%	99,258	1 439 241,00	1,23
1,25 % Digital Dutch Finco BV 2020/2031	EUR	500 000	500 000		%	89,687	448 435,00	0,38
1,00 % Digital Dutch Finco BV 2020/2032	EUR	480 000			%	85,594	410 851,20	0,35
4,25 % DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	590 000	590 000		%	100,002	590 011,80	0,50
3,125 % ELM BV for Swiss Prime Site AG (MTN) 2025/2031	EUR	300 000	300 000		%	98,25	294 750,00	0,25
2,875 % ELO SACA (MTN) 2020/2026	EUR	500 000			%	99,929	499 645,00	0,43
5,875 % ELO SACA (MTN) 2024/2028	EUR	500 000			%	103,651	518 255,00	0,44
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual*	EUR	1 000 000	450 000	450 000	%	99,301	993 010,00	0,85
2,00 % Eni SpA 2021/perpetual*	EUR	580 000			%	98,604	571 903,20	0,49
3,25 % Equinix Europe 2 Financing Corp., LLC 2025/2029	EUR	679 000	679 000		%	100,239	680 622,81	0,58
3,875 % Eurofins Scientific SE (MTN) 2025/2033	EUR	137 000	137 000		%	99,738	136 641,06	0,12
2,50 % European Union (MTN) 2024/2031	EUR	570 000	570 000		%	98,554	561 757,80	0,48
2,50 % European Union (MTN) 2025/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	99,415	994 150,00	0,85
3,25 % Federation des Caisses Desjardins du Quebec (MTN) 2025/2031	EUR	1 400 000	1 400 000		%	99,366	1 391 124,00	1,19
2,50 % Finland Government Bonds -144A- (MTN) 2024/2030	EUR	580 000	580 000		%	99,868	579 234,40	0,50
2,875 % Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	580 000	1 380 000	800 000	%	99,881	579 309,80	0,50
4,867 % Ford Motor Credit Co., LLC 2023/2027	EUR	800 000			%	102,989	823 912,00	0,70
3,622 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2025/2028	EUR	583 000	583 000		%	100,761	587 436,63	0,50
0,75 % French Republic Government Bonds OAT -144A- (MTN) 2018/2028	EUR	1 200 000	1 200 000	610 000	%	95,309	1 143 708,00	0,98
3,25 % Fresenius Medical Care AG (MTN) 2025/2030	EUR	561 000	561 000		%	99,797	559 861,17	0,48
1,125 % GELF Bond Issuer I SA (MTN) 2019/2029	EUR	370 000	370 000		%	93,138	344 610,60	0,29
3,10 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2025/2029	EUR	426 000	426 000		%	100,117	426 498,42	0,36
2,838 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2025/2029*	EUR	555 000	555 000		%	100,508	557 819,40	0,48

DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,00 % Harley-Davidson Financial Services, Inc. (MTN) 2025/2030	EUR	600 000	600 000		%	101,927	611 562,00	0,52
2,625 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual*	EUR	500 000			%	97,396	486 980,00	0,42
3,875 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2024/2029	EUR	187 000			%	101,125	189 103,75	0,16
6,25 % Heimstaden Bostad AB 2024/perpetual*	EUR	137 000			%	104,681	143 412,97	0,12
3,375 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2025/2029	EUR	600 000	600 000		%	100,921	605 526,00	0,52
0,625 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	700 000			%	93,777	656 439,00	0,56
3,875 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2024/2030	EUR	400 000			%	102,689	410 756,00	0,35
3,50 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2025/2031	EUR	318 000	318 000		%	99,826	317 446,68	0,27
4,00 % Hungary Government International Bond (MTN) 2024/2029	EUR	490 000	200 000		%	102,648	502 975,20	0,43
4,50 % Hungary Government International Bond (MTN) 2025/2034**	EUR	298 000	298 000		%	100,967	300 881,66	0,26
3,50 % Hyundai Capital America (MTN) 2025/2031	EUR	443 000	443 000		%	100,539	445 387,77	0,38
1,575 % Iberdrola Finanzas SA 2021/perpetual*	EUR	600 000	600 000		%	97,286	583 716,00	0,50
3,25 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2029	EUR	820 000	820 000		%	99,437	815 383,40	0,70
3,375 % IHG Finance LLC (MTN) 2025/2030	EUR	1 163 000	1 163 000		%	99,856	1 161 325,28	0,99
4,75 % IMERYS SA (MTN) 2023/2029	EUR	700 000	700 000		%	105,132	735 924,00	0,63
6,375 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029**	EUR	540 000			%	87,876	474 530,40	0,41
3,25 % Informa Plc (MTN) 2024/2030	EUR	340 000			%	99,851	339 493,40	0,29
3,375 % Informa Plc (MTN) 2025/2031	EUR	202 000	202 000		%	99,798	201 591,96	0,17
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2021/2030***	EUR	900 000			%	92,049	828 441,00	0,71
4,375 % ING Groep NV (MTN) 2024/2034*	EUR	400 000			%	102,89	411 560,00	0,35
3,875 % ISS Global A/S (MTN) 2024/2029	EUR	394 000			%	102,469	403 727,86	0,35
3,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2024/2029	EUR	1 130 000	2 890 000	1 760 000	%	101,38	1 145 594,00	0,98
2,95 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2025/2030	EUR	1 100 000	1 100 000		%	100,914	1 110 054,00	0,95
5,25 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- 2018/2030	EUR	580 000			%	100,404	582 343,20	0,50
0,50 % JDE Peet's NV (MTN) 2021/2029	EUR	500 000	500 000		%	92,599	462 995,00	0,40
4,125 % JDE Peet's NV (MTN) 2023/2030	EUR	790 000			%	103,064	814 205,60	0,70
3,875 % Kingdom of Morocco -Reg- 2025/2029	EUR	1 100 000	1 100 000		%	101,325	1 114 575,00	0,95
3,50 % Kingspan Securities Ireland DAC (MTN) 2024/2031	EUR	410 000	410 000		%	99,985	409 938,50	0,35
4,50 % Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale (MTN) 2022/2032*	EUR	1 100 000	500 000		%	101,935	1 121 285,00	0,96
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029**	EUR	1 200 000	1 200 000		%	93,558	1 122 696,00	0,96
4,625 % Logisor Financing Sarl (MTN) 2024/2028	EUR	530 000	360 000		%	103,941	550 887,30	0,47
3,625 % Loomis AB (MTN) 2024/2029	EUR	562 000			%	101,631	571 166,22	0,49
3,50 % McDonald's Corp (MTN) 2025/2032	EUR	500 000	500 000		%	100,593	502 965,00	0,43
4,00 % METRO AG (MTN) 2025/2030	EUR	800 000	800 000		%	104,242	833 936,00	0,71
4,49 % Mexico Government International Bond (MTN) 2024/2032	EUR	380 000	380 000		%	102,223	388 447,40	0,33
4,625 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2033**	EUR	600 000	600 000		%	102,018	612 108,00	0,52
3,50 % Mexico Government International Bond 2025/2029	EUR	736 000	736 000		%	99,757	734 211,52	0,63
3,375 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2031	EUR	586 000	586 000		%	99,112	580 796,32	0,50
0,497 % Morgan Stanley (MTN) 2021/2031*	EUR	1 500 000			%	89,751	1 346 265,00	1,15
2,00 % Morocco Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	630 000			%	93,231	587 355,30	0,50
3,375 % National Bank of Greece SA (MTN) 2025/2032*	EUR	850 000	850 000		%	99,493	845 690,50	0,72
1,043 % NatWest Group Plc (MTN) 2021/2032*	EUR	1 500 000			%	97,167	1 457 505,00	1,25
3,996 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2025/2056*	EUR	682 000	682 000		%	99,738	680 213,16	0,58
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	1 000 000			%	93,175	931 750,00	0,80
1,50 % Orsted AS 2017/2029	EUR	400 000	400 000		%	94,071	376 284,00	0,32
3,75 % Orsted AS (MTN) 2023/2030	EUR	840 000	840 000		%	101,643	853 801,20	0,73
5,125 % Orsted AS 2024/3024*	EUR	200 000			%	102,561	205 122,00	0,18
3,75 % Porsche Automobil Holding SE (MTN) 2024/2029	EUR	1 500 000	1 500 000		%	101,028	1 515 420,00	1,30
4,75 % PostNL NV (MTN) 2024/2031**	EUR	530 000	130 000		%	104,715	554 989,50	0,47
3,00 % Pricoa Global Funding I (MTN) 2025/2030	EUR	571 000	571 000		%	99,233	566 620,43	0,48
1,288 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	640 000			%	93,547	598 700,80	0,51
3,50 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2025/2031*	EUR	600 000	600 000		%	99,748	598 488,00	0,51
3,875 % RCI Banque SA (MTN) 2024/2029	EUR	550 000	550 000		%	102,013	561 071,50	0,48
3,75 % RCI Banque SA 2024/2027	EUR	540 000			%	101,344	547 257,60	0,47
3,50 % RCI Banque SA (MTN) 2025/2028	EUR	233 000	233 000		%	101,095	235 551,35	0,20
3,375 % Realty Income Corp. (MTN) 2025/2031	EUR	510 000	510 000		%	99,596	507 939,60	0,43
3,25 % Robert Bosch Finance LLC (MTN) 2025/2031	EUR	900 000	900 000		%	99,763	897 867,00	0,77
3,75 % Robert Bosch Finance LLC (MTN) 2025/2034	EUR	500 000	500 000		%	100,15	500 750,00	0,43
2,875 % Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029*	EUR	1 200 000	200 000		%	98,104	1 177 248,00	1,01
5,375 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2025/2033	EUR	758 000	758 000		%	101,054	765 989,32	0,66
4,25 % Schaeffle AG 2025/2028	EUR	700 000	700 000		%	102,207	715 449,00	0,61
3,50 % Servicios Financieros Carrefour Establecimiento Financiero de Credito SA (MTN) 2025/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		%	100,568	1 005 680,00	0,86
3,50 % SES SA (MTN) 2022/2029	EUR	560 000			%	99,519	557 306,40	0,48
5,50 % SES SA 2024/2054***	EUR	420 000	920 000	500 000	%	96,788	406 509,60	0,35
4,25 % Siemens Energy Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	300 000			%	103,714	311 142,00	0,27
3,25 % SIX Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2030	EUR	523 000	523 000		%	100,253	524 323,19	0,45
3,25 % Sixt SE (MTN) 2025/2030	EUR	570 000	570 000		%	100,409	572 331,30	0,49
3,489 % Smurfit Kappa Treasury ULC (MTN) 2025/2031	EUR	410 000	410 000		%	99,998	409 991,80	0,35

DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,875 % Société Générale SA (MTN) 2025/2035*	EUR	600 000	600 000		%	99,791	598 746,00	0,51
3,50 % Société Générale SA (MTN) 2025/2032*	EUR	400 000	400 000		%	99,434	397 736,00	0,34
1,125 % Société Générale SA (MTN) 2021/2031*	EUR	1 200 000	700 000		%	99,071	1 188 852,00	1,02
3,125 % Societe Nationale SNCF SACA (MTN) 2024/2034	EUR	500 000	500 000		%	96,889	484 445,00	0,41
3,625 % Societe Nationale SNCF SACA (MTN) 2025/2035	EUR	400 000	400 000		%	99,88	399 520,00	0,34
1,20 % Standard Chartered Plc (MTN) 2021/2031*	EUR	1 250 000			%	98,769	1 234 612,50	1,06
3,375 % Stellantis NV (MTN) 2024/2028**	EUR	580 000		560 000	%	100,709	584 112,20	0,50
5,95 % Sudzucker International Finance BV 2025/perpetual*	EUR	500 000	500 000		%	96,233	481 165,00	0,41
4,25 % TAG Immobilien AG (MTN) 2024/2030	EUR	400 000			%	102,833	411 332,00	0,35
3,625 % TAG Immobilien AG (MTN) 2025/2032	EUR	200 000	200 000		%	98,431	196 862,00	0,17
3,75 % Teleperformance SE (MTN) 2022/2029**	EUR	400 000	400 000		%	102,182	408 728,00	0,35
5,25 % Teleperformance SE (MTN) 2023/2028**	EUR	500 000			%	105,539	527 695,00	0,45
4,25 % Teleperformance SE (MTN) 2025/2030**	EUR	600 000	600 000		%	102,91	617 460,00	0,53
4,625 % TenneT Holding BV 2024/perpetual*	EUR	540 000		260 000	%	103,313	557 890,20	0,48
3,375 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2028	EUR	600 000	600 000		%	100,919	605 514,00	0,52
2,875 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2028	EUR	800 000	800 000		%	99,693	797 544,00	0,68
2,875 % UBS Group AG (MTN) 2025/2030*	EUR	1 150 000	2 000 000	850 000	%	99,629	1 145 733,50	0,98
3,162 % UBS Group AG (MTN) 2025/2031*	EUR	600 000	600 000		%	99,552	597 312,00	0,51
3,50 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2024/2029**	EUR	600 000			%	101,571	609 426,00	0,52
4,75 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2025/perpetual*	EUR	400 000	400 000		%	102,073	408 292,00	0,35
2,00 % Veolia Environnement SA 2021/perpetual*	EUR	600 000		400 000	%	97,388	584 328,00	0,50
0,25 % VF Corp. (MTN) 2020/2028	EUR	600 000			%	92,405	554 430,00	0,47
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	1 080 000	480 000	510 000	%	100,127	1 081 371,60	0,92
4,25 % VGP NV (MTN) 2025/2031	EUR	500 000	500 000		%	101,531	507 655,00	0,43
3,625 % Volksbank Wien AG (MTN) 2025/2031*	EUR	800 000	800 000		%	100,507	804 056,00	0,69
3,125 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2025/2029	EUR	800 000	800 000		%	99,499	795 992,00	0,68
4,625 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual*	EUR	800 000			%	101,345	810 760,00	0,69
5,994 % Volkswagen International Finance NV 2025/perpetual*	EUR	300 000	300 000		%	103,581	310 743,00	0,27
0,625 % Vonovia SE (MTN) 2021/2029	EUR	600 000	600 000		%	90,951	545 706,00	0,47
3,125 % Warehouses De Pauw CVA (MTN) 2025/2031	EUR	600 000	600 000		%	98,637	591 822,00	0,51
4,302 % Warnermedia Holdings, Inc. (MTN) 2025/2030	EUR	165 000	165 000		%	97,999	161 698,35	0,14
4,50 % Wendel SE (MTN) 2023/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	104,315	1 043 150,00	0,89
0,766 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2021/2031*	EUR	860 000			%	99,272	853 739,20	0,73
0,50 % Whirlpool EMEA Finance Sarl (MTN) 2020/2028	EUR	610 000			%	93,874	572 631,40	0,49
6,117 % Wintershall Dea Finance 2 BV -Reg- 2025/perpetual* **	EUR	570 000	570 000		%	102,229	582 705,30	0,50
2,50 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2027	EUR	600 000			%	98,656	591 936,00	0,51
7,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2025/2030	EUR	400 000	400 000		%	105,45	421 800,00	0,36
5,742 % Verizon Communications, Inc. 2025/2056*	GBP	524 000	524 000		%	100,093	600 844,29	0,51
2,57 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2020/2035*	USD	1 000 000			%	90,072	765 722,79	0,65
4,70 % Banque Ouest Africaine de Developpement -Reg- 2019/2031	USD	500 000			%	92,229	392 029,97	0,34
6,50 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2025/2030	USD	680 000	680 000		%	100,381	580 286,14	0,50
4,95 % Colombia Telecomunicaciones SA ESP -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	500 000			%	91,214	387 715,60	0,33
4,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2020/2027	USD	860 000			%	99,253	725 644,42	0,62
3,05 % Harley-Davidson Financial Services, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	410 000		470 000	%	98,809	344 399,19	0,29
5,875 % QBE Insurance Group Ltd (MTN) 2016/2046*	USD	600 000			%	100,567	512 965,92	0,44
5,25 % SCOR SE 2018/perpetual*	USD	1 000 000			%	94,989	807 523,34	0,69
3,25 % Vodafone Group Plc 2021/2081*	USD	630 000			%	99,025	530 355,61	0,45
Parts de fonds							2 528 897,28	2,16
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)	Actions	168	3 585	3 529	EUR	15 052,96	2 528 897,28	2,16
Total du portefeuille-titres							114 867 004,03	98,25
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt Créances/dettes							-36 600,00	-0,03
Contrats à terme sur taux d'intérêt Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (DB)	Unité	110	110				-36 600,00	-0,03
Dérivés sur devises Créances/dettes							132 573,20	0,11
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes CHF/EUR 0,1 million							-3,83	0,00
GBP/EUR 0,2 million							1 854,14	0,00
SEK/EUR 56,4 millions							78 719,52	0,07
USD/EUR 0,6 million							-9 885,18	-0,01

DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Positions clôturées								
SEK/EUR 8,7 millions							8 407,39	0,01
USD/EUR 0,1 million							-10,42	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/AUD 2,7 millions							-25 509,12	-0,02
EUR/GBP 0,5 million							-6 058,12	-0,01
EUR/USD 6,1 millions							86 936,56	0,07
Positions clôturées								
EUR/GBP 0,5 million							-1 877,74	0,00
Avoirs bancaires							275 604,20	0,24
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						216 930,02	0,19
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	12 724					1 174,51	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	43 004					24 497,89	0,02
Livre sterling	GBP	10 321					11 823,40	0,01
Franc suisse	CHF	337					362,73	0,00
Dollar américain	USD	24 485					20 815,65	0,02
Autres éléments d'actif							1 765 568,28	1,51
Intérêts à recevoir							1 661 136,42	1,42
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							104 418,31	0,09
Autres actifs							13,55	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							60 676,50	0,05
Total des éléments d'actif***							117 144 770,62	100,20
Autres engagements							-124 813,26	-0,10
Engagements découlant des coûts							-124 813,26	-0,10
Engagements découlant d'opérations sur actions							-32 378,20	-0,03
Total des engagements							-237 135,87	-0,20
Actif du fonds							116 907 634,75	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF LCH	CHF	84,59
Classe FC	EUR	112,83
Classe FD	EUR	81,62
Classe IC	EUR	100,42
Classe LC	EUR	95,74
Classe LD	EUR	81,50
Classe NC	EUR	90,23
Classe NDQ	EUR	82,43
Classe TFC	EUR	97,30
Classe TFD	EUR	85,16
Classe GBP CH RD	GBP	110,75
Classe GBP DH RD	GBP	92,26
Classe GBP IDH	GBP	92,60
Classe SEK LCH	SEK	956,74
Classe TFCH	USD	113,97
Classe USD FCH	USD	119,59
Classe USD LCH	USD	114,57

DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
-------------------------	----------------------------	-----------------------------------	---	--------------------	--------	-------	-------------------------------	-------------------------------------

Nombre d'actions en circulation

Classe CHF LCH	Unité						43,563	
Classe FC	Unité						7 208,867	
Classe FD	Unité						6 389,000	
Classe IC	Unité						888 889,000	
Classe LC	Unité						57 662,936	
Classe LD	Unité						132 453,226	
Classe NC	Unité						37 853,960	
Classe NDQ	Unité						7 970,000	
Classe TFC	Unité						20,279	
Classe TFD	Unité						20,000	
Classe GBP CH RD	Unité						697,134	
Classe GBP DH RD	Unité						617,525	
Classe GBP IDH	Unité						90,000	
Classe SEK LCH	Unité						58 924,000	
Classe TFCH	Unité						199,000	
Classe USD FCH	Unité						2 050,000	
Classe USD LCH	Unité						3 253,000	

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,007
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,012
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,009

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche Value at Risk absolue conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 19 400 800,01 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme
DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme
BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, HSBC Continental Europe, Nomura Financial Products Europe GmbH, Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

DWS Invest Global Bonds

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
0,375 % Aroundtown SA (MTN) 2021/2027	EUR	700 000	678 650,00	
3,125 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2030*	EUR	200 000	199 994,00	
4,50 % Hungary Government International Bond (MTN) 2025/2034	EUR	297 000	299 871,99	
6,375 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	540 000	474 530,40	
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2021/2030*	EUR	800 000	736 392,00	
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029	EUR	1 100 000	1 029 138,00	
4,625 % Mexico Government International Bond (MTN) 2025/2033	EUR	500 000	510 090,00	
4,75 % PostNL NV (MTN) 2024/2031	EUR	430 000	450 274,50	
2,875 % Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029	EUR	900 000	882 936,00	
5,50 % SES SA 2024/2054*	EUR	300 000	290 364,00	
3,375 % Stellantis NV (MTN) 2024/2028	EUR	400 000	402 836,00	
3,75 % Teleperformance SE (MTN) 2022/2029	EUR	300 000	306 546,00	
5,25 % Teleperformance SE (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	422 156,00	
4,25 % Teleperformance SE (MTN) 2025/2030	EUR	500 000	514 550,00	
3,50 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2024/2029	EUR	500 000	507 855,00	
6,117 % Wintershall Dea Finance 2 BV -Reg- 2025/perpetual*	EUR	470 000	480 476,30	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **EUR** **8 186 660,19** **8 186 660,19**

Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, BNP Paribas S.A. et Morgan Stanley Europe SE FI.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres **EUR** **9 018 420,23**

dont :

Obligations	EUR	8 348 962,70
Actions	EUR	519 245,52
Avoirs bancaires	EUR	150 212,01

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.

*** Taux d'intérêt variable.

*** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global Bonds

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	3 761 513,95
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	8 193,44
3. Revenus des prêts de titres	EUR	41 073,49
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-6 555,98
5. Autres revenus	EUR	485,08
Total des revenus	EUR	3 804 709,98
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-535 744,72
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-556 353,13
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	50 321,19
Commission d'administration	EUR	-29 712,78
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-7 425,91
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-31 698,13
4. Taxe d'abonnement	EUR	-21 752,19
5. Autres dépenses	EUR	-70 434,99
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-12 322,05
Frais de distribution	EUR	-47 592,44
Autres	EUR	-10 520,50
Total des dépenses	EUR	-667 055,94
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	3 137 654,04
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 064 090,19
Résultat des opérations de vente	EUR	1 064 090,19
V. Résultat de l'exercice	EUR	4 201 744,23

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF LCH 1,05 % par an,	classe FC 0,62 % par an,
classe FD 0,62 % par an,	classe IC 0,41 % par an,
classe LC 1,06 % par an,	classe LD 1,06 % par an,
classe NC 1,55 % par an,	classe NDQ 1,55 % par an,
classe TFC 0,66 % par an,	classe TFD 0,51 % par an,
classe GBP CH RD 0,67 % par an,	classe GBP DH RD 0,65 % par an,
classe GBP IDH 0,44 % par an,	classe SEK LCH 1,08 % par an,
classe USD FCH 0,65 % par an,	classe USD LCH 1,08 % par an,
classe USD TFCH 0,65 % par an,	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF LCH 0,012 % par an,	classe FC 0,012 % par an,
classe FD 0,013 % par an,	classe IC 0,013 % par an,
classe LC 0,013 % par an,	classe LD 0,012 % par an,
classe NC 0,013 % par an,	classe NDQ 0,013 % par an,
classe TFC 0,010 % par an,	classe TFD 0,011 % par an,
classe GBP CH RD 0,015 % par an,	classe GBP DH RD 0,012 % par an,
classe GBP IDH 0,012 % par an,	classe SEK LCH 0,013 % par an,
classe USD FCH 0,012 % par an,	classe USD LCH 0,012 % par an,
classe USD TFCH 0,012 % par an,	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 8 172,88 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	112 849 226,15
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-178 643,39
2. Décaissement (net)	EUR	-1 022 947,06
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	33 454,25
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	3 137 654,04
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	1 064 090,19
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	1 024 800,57
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	116 907 634,75

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	1 064 090,19
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	309 588,68
Opérations de change (à terme)	EUR	76 246,82
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	678 254,69

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Global Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,84

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,49

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,21

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,02

Classe GBP CH RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP DH RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	2,08

Classe GBP IDH

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	2,27

Classe SEK LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Global Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2023			
2025	EUR	116 907 634,75		Classe CHF LCH	CHF	81,00
2024	EUR	112 849 226,15		Classe FC	EUR	102,18
2023	EUR	107 299 649,46		Classe FD	EUR	76,56
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe IC	EUR	90,56
2025	CHF	84,59		Classe LC	EUR	87,47
	EUR	112,83		Classe LD	EUR	76,44
	EUR	81,62		Classe NC	EUR	83,26
	EUR	100,42		Classe NDQ	EUR	77,59
	EUR	95,74		Classe PFDQ	EUR	80,25
	EUR	81,50		Classe TFC	EUR	88,00
	EUR	90,23		Classe TFD	EUR	79,79
	EUR	82,43		Classe GBP CH RD	GBP	96,99
	EUR	-		Classe GBP DH RD	GBP	83,57
	EUR	97,30		Classe GBP IDH	GBP	83,87
	EUR	85,16		Classe SEK LCH	SEK	877,35
	GBP	110,75		Classe TFCH	USD	99,55
	GBP	92,26		Classe USD FCH	USD	104,43
	GBP	92,60		Classe USD LCH	USD	100,87
	SEK	956,74				
	USD	113,97				
	USD	119,59				
	USD	114,57				
2024	CHF	83,15				
	EUR	108,06				
	EUR	79,75				
	EUR	95,98				
	EUR	92,09				
	EUR	79,63				
	EUR	87,23				
	EUR	80,48				
	EUR	-				
	EUR	93,16				
	EUR	83,20				
	GBP	104,01				
	GBP	88,29				
	GBP	88,63				
	SEK	921,72				
	USD	106,92				
	USD	112,20				
	USD	107,97				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 4,12 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 12 650 459,45 euros.

Rapport annuel

DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)

Objectif d'investissement

L'objectif du compartiment obligataire consistait à réaliser un rendement supérieur à la moyenne dépassant l'indice de référence (ICE BoA ML Global High Yield Developed Markets Non-Fin Constrained hedged to USD). À cet effet, il a investi à l'échelle internationale dans des obligations d'entreprises bénéficiant, au moment de leur acquisition, d'une notation Non Investment Grade. En outre, il pouvait investir dans des actions, des certificats d'actions et des droits aux dividendes. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix des placements.*

Liquidation

Conformément au communiqué à l'attention des actionnaires du 14 mars 2025, le conseil d'administration du fonds avait décidé de mettre en liquidation le compartiment DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation) (le « compartiment ») conformément à l'article 16.2 des statuts et à la section 15. B. du prospectus de vente – Partie générale, avec effet au 14 mars 2025 (le « jour de mise en liquidation »).

En raison d'importantes demandes de rachat émanant d'investisseurs institutionnels, la valeur nette de l'actif du compartiment aurait probablement chuté en dessous d'un montant que le conseil d'administration et l'équipe de gestion du portefeuille estimaient néces-

DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe USD FC	LU1506496097	0,8 %
Classe USD IC	LU2019219026	0,9 %
Classe USD IC50	LU2019219372	0,9 %
Classe USD LD	LU1506496170	0,7 %
Classe USD TFC	LU1663931241	0,8 %
Classe USD XC	LU1506496253	0,9 %
Classe CHF ICH50 ¹⁾	LU2019218564	-0,4 %
Classe CHF XCH ¹⁾	LU1506495529	-0,4 %
Classe FCH ²⁾	LU1506495875	0,3 %
Classe ICH ²⁾	LU2019218721	0,3 %
Classe TFCH ²⁾	LU1663931167	0,3 %
Classe XCH ²⁾	LU1506496337	0,4 %
Classe GBP TFDQH ³⁾	LU2104179317	0,6 %
ICE BofA ML Non-Financial Developed Markets High Yield Constrained hedged USD		1,7 %

¹⁾ en CHF

²⁾ en EUR

³⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 25 mars 2025 (jour de référence de la liquidation)

saire pour assurer une exploitation économiquement efficace et une gestion du compartiment dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Afin de garantir l'égalité de traitement de tous les actionnaires du compartiment, la souscription et le rachat d'actions ont été suspendus le 14 mars 2025. À compter du 17 mars 2025, l'équipe de gestion du portefeuille a entamé la liquidation du portefeuille du compartiment. Le processus de liquidation pouvait à tout moment entraîner un écart du portefeuille du compartiment par rapport à la stratégie de placement et/ou aux directives de diversification des risques figurant dans le prospec-

tus. Cette démarche a été menée en tenant compte des meilleurs intérêts des actionnaires. Tous les frais de liquidation et de transaction ont été à la charge du compartiment. Une fois que la liquidation de tous les actifs par l'équipe de gestion du portefeuille a été achevée et que tous les frais ont été pris en compte, le produit de la liquidation a été versé aux actionnaires le 25 mars 2025 (la « clôture du processus de liquidation »).

Les produits de la liquidation qui n'ont pas pu être versés aux actionnaires ayants droit à la clôture de la procédure de liquidation seront déposés auprès de la « Caisse de Consignation » du

Grand-Duché de Luxembourg. Les actionnaires ayants droit peuvent réclamer les produits qui leur reviennent à tout moment pendant une période de 30 ans. À l'expiration de ce délai, ces produits deviennent la propriété du Grand-Duché de Luxembourg.

Entre début janvier 2025 et le 25 mars 2025 (jour de sa liquidation), le compartiment DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation) a enregistré une plus-value de 0,8 % (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence a progressé de 1,7 % au cours de la même période (respectivement en dollar américain).

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement

DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d'actions (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	Produit de liquidation par action
Classe USD FC	LU1506496097	142,11
Classe USD IC	LU2019219026	123,39
Classe USD IC50	LU2019219372	124,21
Classe USD LD	LU1506496170	97,39
Classe USD TFC	LU1663931241	132,27
Classe USD XC	LU1506496253	147,78
Classe CHF XCH ¹⁾	LU1506495529	131,30
Classe CHF ICH50 ¹⁾	LU2019218564	119,23
Classe FCH ²⁾	LU1506495875	129,00
Classe ICH ²⁾	LU2019218721	120,06
Classe TFCH ²⁾	LU1663931167	123,19
Classe XCH ²⁾	LU1506496337	134,46
Classe GBP TFDQH ³⁾	LU2104179317	114,40

¹⁾ en CHF

²⁾ en EUR

³⁾ en GBP

établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global High Yield Corporates

(en liquidation)

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
ICE BofA Non-Financial Dev Markets High Yield Constrained 100 % USD hedged

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,001
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	99,882
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	85,182

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 25 mars 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 25 mars 2025 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD	724 568,85
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	26 856,35
3. Revenus des parts de fonds de placement	USD	31 315,10
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	USD	654,39
5. Régularisation des revenus	USD	-783 394,69
Total des revenus	USD	0,00
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-271,54
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-32 156,97
Revenus découlant du plafond de charges	USD	40 140,15
Commission d'administration	USD	-8 254,72
2. Rémunération du dépositaire	USD	-768,55
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-25 639,48
4. Taxe d'abonnement ²⁾	USD	78,32
5. Autres dépenses	USD	-12 931,70
dont :		
Autres	USD	-12 931,70
6. Régularisation des dépenses	USD	39 532,95
Total des dépenses	USD	0,00
III. Revenus ordinaires, nets	USD	0,00
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	-1 037 857,27
Régularisation des revenus/dépenses	USD	1 037 857,27
Résultat des opérations de vente	USD	0,00
V. Résultat de l'exercice partiel	USD	0,00

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 3 211,95 dollars américains.

²⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées d'un montant de 6 951,56 dollars américains.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH50 0,10 % ³⁾ ,	classe CHF XCH 0,06 % ³⁾ ,
classe FCH 0,18 % ³⁾ ,	classe ICH 0,12 % ³⁾ ,
classe TFCH 0,18 % ³⁾ ,	classe XCH 0,06 % ³⁾ ,
classe GBP TFDQH 0,18 % ³⁾ ,	classe USD FC 0,17 % ³⁾ ,
classe USD IC 0,12 % ³⁾ ,	classe USD IC50 0,09 % ³⁾ ,
classe USD LD 0,29 % ³⁾ ,	classe USD TFC 0,17 % ³⁾ ,
classe USD XC 0,05 % ³⁾ .	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

³⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 5 021,74 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice partiel	USD	54 776 572,44
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-15 737,90
2. Décaissement (net)	USD	-55 964 510,33
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	-293 995,53
4. Plus-values/moins-values réalisées	USD	0,00
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	1 497 671,32
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice partiel	USD	0,00

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	0,00
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-487 780,95
Opérations de change (à terme)	USD	-550 076,32
Régularisation des revenus/dépenses	USD	1 037 857,27

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest Global Infrastructure

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du fonds DWS Invest Global Infrastructure est de générer une plus-value. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs dont l'activité principale se concentre sur le segment des infrastructures au niveau mondial. Le segment des infrastructures comprend les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et de la communication ainsi que les infrastructures à caractère social. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.* Au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une moins-value de 0,4 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a réalisé un rendement nominal négatif au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2025 et est resté en retrait par rapport au marché des actions plus large, tel que mesuré par l'indice MSCI World Index en euro.

Les marchés des actions mondiaux ont fortement progressé malgré la situation géopolitique instable et un contexte économique incertain.

DWS Invest Global Infrastructure

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329760770	-0,4 %	13,6 %	41,4 %
Classe FC	LU0329760937	0,3 %	16,2 %	46,8 %
Classe FCH (P)	LU0813335303	7,2 %	18,9 %	33,4 %
Classe FD	LU1222730084	0,3 %	16,2 %	46,8 %
Classe FDH (P)	LU1222730241	7,2 %	18,9 %	33,3 %
Classe IC	LU1466055321	0,5 %	16,9 %	48,2 %
Classe ID	LU1466055594	0,5 %	16,9 %	48,2 %
Classe IDH (P)	LU1217772315	7,5 %	19,7 %	34,8 %
Classe LCH (P)	LU1560646298	6,4 %	16,3 %	28,4 %
Classe LD	LU0363470237	-0,4 %	13,6 %	41,4 %
Classe LDH (P)	LU1277647191	6,5 %	16,3 %	28,4 %
Classe LDM	LU2632499682	-0,5 %	16,0 % ¹⁾	–
Classe NC	LU0329760853	-1,1 %	11,3 %	36,5 %
Classe ND	LU1973715284	-0,9 %	11,9 %	37,9 %
Classe NDQ	LU2437447761	-1,0 %	11,9 %	-1,6 % ¹⁾
Classe PFC	LU1648271861	-1,2 %	10,4 %	34,8 %
Classe PFD	LU2194936147	-0,3 %	12,4 %	37,4 %
Classe PFDQ	LU2437447845	-0,4 %	11,1 %	-3,1 % ¹⁾
Classe TFC	LU1663931324	0,3 %	16,2 %	46,8 %
Classe TFCH (P)	LU1663931597	7,2 %	19,0 %	33,4 %
Classe TFD	LU1663931670	0,3 %	16,2 %	46,8 %
Classe CHF FDH (P) ²⁾	LU1277646979	4,8 %	10,9 %	23,5 %
Classe CHF LCH ²⁾	LU0616865175	-2,7 %	6,0 %	30,8 %
Classe GBP D RD ³⁾	LU1054338162	5,6 %	14,6 %	41,7 %
Classe GBP DH (P) RD ³⁾	LU1222731132	9,3 %	25,2 %	42,7 %
Classe GBP IC ³⁾	LU3085139122	3,2 % ¹⁾	–	–
Classe SEK FC1000 ⁴⁾	LU2319550385	-5,1 %	14,3 %	44,9 % ¹⁾
Classe SEK FCH (P) ⁴⁾	LU1278214884	7,0 %	18,3 %	32,7 %
Classe SEK LCH (P) ⁴⁾	LU1278222390	6,1 %	15,7 %	27,8 %
Classe SGD LDMH (P) ⁵⁾	LU1054338089	6,3 %	17,1 %	33,3 %
Classe USD FC ⁶⁾	LU0329761745	13,4 %	27,9 %	40,4 %
Classe USD FDM ⁶⁾	LU1277647274	13,4 %	27,9 %	40,4 %
Classe USD IC ⁶⁾	LU2356196878	13,6 %	28,6 %	24,7 % ¹⁾
Classe USD IC250 ⁶⁾	LU2046587650	13,9 %	29,6 %	43,5 %
Classe USD ICH (P) ¹⁰⁰⁶⁾	LU2140577607	10,1 %	27,9 %	49,5 %
Classe USD ID ⁶⁾	LU1277647357	13,6 %	28,6 %	41,7 %
Classe USD ID250 ⁶⁾	LU2046587734	13,9 %	29,6 %	43,5 %
Classe USD IDQ ⁶⁾	LU1982201169	13,6 %	28,6 %	41,7 %
Classe USD LC ⁶⁾	LU0329761661	12,5 %	25,0 %	35,3 %

Dans un contexte de « dédollarisation » (c'est-à-dire de transactions commerciales sans passer par le dollar américain) et de reflation, l'or a enregistré des rendements records, avec une hausse de plus de 64 %. Pendant une grande partie de l'année, l'actualité a été dominée par la politique douanière, qui a provoqué des perturbations sur les marchés des matières premières et attisé les craintes d'une stagflation, phase caractérisée par un ralentissement de la croissance économique accompagné d'une hausse de l'inflation. La Réserve fédérale américaine (Fed), sa politique monétaire et son indépendance ont également été mises sous les feux de la rampe, lorsque le président Trump s'est efforcé de pourvoir les sièges vacants au sein du Conseil des gouverneurs avec des membres partageant son opinion sur la nécessité de baisser les taux d'intérêt. Finalement, le FOMC de la Fed s'est aligné sur la politique d'assouplissement des autres banques centrales et a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises jusqu'à la fin de l'année. Les budgets, qui ont entraîné des changements politiques à l'échelle mondiale, et le shutdown aux États-Unis, qui a paralysé la vie publique pendant 43 jours, ont également constitué des thèmes centraux. Les investisseurs se sont réjouis lorsque le gouvernement fédéral allemand a débloqué un fonds commun de placement de plusieurs milliards d'euros destinés à des investissements dans les infrastructures et la défense. Le Japon a pour la première fois connu un retour de l'inflation, alors que le pays adoptait lui aussi une politique monétaire plus expansionniste. Les investisseurs sont

DWS Invest Global Infrastructure

Performance des classes d'actions (en euro) (suite)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LCH (P) ⁶⁾	LU1222731306	8,9 %	23,8 %	41,5 %
Classe USD LD ⁶⁾	LU1277647431	12,5 %	25,1 %	35,3 %
Classe USD LDMH (P) ⁶⁾	LU1225178372	8,9 %	23,8 %	41,7 %
Classe USD TFCH (P) ⁶⁾	LU2293007097	9,7 %	26,7 %	45,8 % ¹⁾

¹⁾ Classe LDM lancée le 31 juillet 2023 / classes NDQ et PFDQ lancées le 22 avril 2022 / classe GBP IC lancée le 27 juin 2025 / classe SEK FC1000 lancée le 15 avril 2021 / classe USD IC lancée le 15 juillet 2021 / classe USD TFCH (P) lancée le 15 février 2021

²⁾ en CHF

³⁾ en GBP

⁴⁾ en SEK

⁵⁾ en SGD

⁶⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

restés fidèles au thème de l'IA pendant presque toute l'année, car les investissements dans l'intelligence artificielle ont stimulé l'intérêt pour les centres de données et les entreprises qui fournissaient l'énergie nécessaire à leur fonctionnement. Bien que moins influents sur les marchés, d'autres événements géopolitiques ont eu un impact sur la vie de nombreuses personnes à travers le monde. Au Moyen-Orient, Israël a continué d'étendre son influence militaire dans la région et a attaqué, avec les États-Unis, des cibles nucléaires en Iran. Les États-Unis ont également pris des mesures contre la milice houthiste en mer Rouge afin de protéger la navigation contre les attaques. En Europe, la guerre en Ukraine s'est prolongée. Des progrès ont toutefois été réalisés entre l'Ukraine et les États-Unis quant à la forme que pourrait prendre un accord de paix si le président Poutine se contentait d'une victoire moins totale dans son « opération militaire spéciale ». En Amérique du Nord et du Sud, les gouvernements ont continué à se déplacer vers la droite lors

des dernières élections au Chili et en Argentine. Les États-Unis ont imposé un blocus maritime aux pétroliers sanctionnés en provenance du Venezuela afin d'exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement Maduro. Les marchés pétroliers semblaient déjà bénéficier d'une offre abondante. Des volumes supplémentaires en provenance de Russie ou du Venezuela exerceraient une pression supplémentaire sur les prix.

En ce qui concerne les valeurs d'infrastructure mondiales, les entreprises d'Europe et d'Asie-Pacifique se sont distinguées positivement d'un point de vue régional, tandis que l'Amérique du Nord et du Sud ont affiché une évolution plus faible malgré une performance positive. En Europe, les segments des services aux collectivités et des transports, ainsi que le Royaume-Uni en tant que région, ont enregistré un résultat de placement supérieur à la moyenne, tandis que le segment des communications a reculé malgré une performance positive. Dans la région Asie-Pacifique, la

performance a été tirée par le Japon, qui devançait l'Australie. L'Australie, quant à elle, a dominé le reste de la région asiatique, hors Japon. En Amérique du Nord et du Sud, les aéroports d'Amérique latine ont été les meilleurs performants de l'ensemble du marché des infrastructures, tandis que les autres segments (services aux collectivités, rail, gestion des déchets, énergie midstream et communications) ont affiché une performance inférieure à la moyenne. Le segment des communications a été le seul à terminer l'année dans le négatif.

Au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2025, la performance relative du compartiment a été caractérisée par une allocation sectorielle plus large défavorable et une sélection d'actions positive. En matière d'allocation, la surpondération du secteur des communications, présentant des difficultés, (tant en Europe qu'en Amérique du Nord et du Sud) a constitué le principal facteur négatif. Une surpondération du secteur ferroviaire américain et une sous-pondération du secteur américain de l'énergie midstream ont eu un effet positif.

La sélection de titres dans le secteur américain de l'énergie midstream a apporté une contribution solide à la performance relative. Le compartiment a bénéficié d'une sous-pondération de l'entreprise de gaz naturel liquéfié Cheniere Energy, Inc., qui a enregistré une perte annuelle et s'est classée en queue de peloton, loin derrière ses concurrents, tant au sein de sa catégorie que dans le groupe plus large des infrastructures. Les

surpondérations de DT Midstream, Inc. et Williams Companies, Inc. ont apporté une contribution positive au résultat de placement. La performance relative a également été favorisée par la sélection de titres dans le secteur européen des transports, les positions sur Fraport AG et Eiffage SA ayant eu un impact particulièrement positif, tandis que l'absence d'engagement sur Ferrovial SE a pesé sur le résultat. La plus mauvaise performance relative du compartiment a été enregistrée dans la catégorie des services aux collectivités américains, suivie par le secteur européen des communications. Le principal facteur négatif, tant au sein de la catégorie que dans l'ensemble du portefeuille, a été une position sur PG&E Corp. Son cours a été tiré vers le bas par une autre entreprise, responsable de graves incendies de forêt, ce qui a ramené l'attention sur la Californie. La sous-pondération de Fortis, Inc. et de Consolidated Edison, Inc. a également pesé sur le résultat de placement. Côté positif, on compte le distributeur d'eau brésilien Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo, CenterPoint Energy, Inc. et NiSource Energy, Inc. parmi les principaux titres individuels du compartiment dans le secteur des services aux collectivités de la région Amérique du Nord et du Sud.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du

règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Infrastructure

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	76 473 516,58	3,28
Énergie	641 968 413,12	27,48
Biens de consommation courante	26 553 110,64	1,14
Secteur financier	228 701 456,76	9,79
Industrie	412 437 548,73	17,67
Services aux collectivités	935 963 511,74	40,04
Total actions	2 322 097 557,57	99,40
2. Dérivés	260 804,85	0,01
3. Avoirs bancaires	7 397 847,81	0,32
4. Autres éléments d'actif	10 231 690,28	0,44
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	973 984,11	0,04
II. Engagements		
1. Autres engagements	-2 771 723,37	-0,12
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 033 403,24	-0,09
III. Actif du fonds	2 336 156 758,01	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Infrastructure

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 322 097 557,57	99,40
Actions								
Transurban Group	Unité	8 906 601	10 220 335	4 296 391	AUD	14,16	71 844 993,89	3,08
Canadian National Railway Co.	Unité	69 250	69 250		CAD	137,17	5 893 761,63	0,25
Enbridge, Inc.	Unité	3 728 950	416 910	1 237 965	CAD	65,51	151 568 101,43	6,49
Keyera Corp.	Unité	1 488 576	395 390	734 143	CAD	44,32	40 934 021,70	1,75
Keyera Corp.	Unité	152 347	152 787	440	CAD	43,1	4 074 035,68	0,17
Pembina Pipeline Corp.	Unité	358 905	82 840	2 048 125	CAD	52,39	11 666 526,13	0,50
TC Energy Corp.	Unité	2 493 035	2 587 192	94 157	CAD	76,24	117 930 167,22	5,05
Orsted AS	Unité	37 824	1 937 581	1 899 757	DKK	120,75	611 529,42	0,03
Aena SME SA	Unité	2 445 372	2 988 870	543 498	EUR	23,83	58 273 214,76	2,49
Aéroports de Paris SA	Unité	184 258	188 800	4 542	EUR	111,2	20 489 489,60	0,88
Cellnex Telecom SA	Unité	3 096 978	482 614	287 030	EUR	27,56	85 352 713,68	3,65
E.ON SE	Unité	1 477 150	1 477 150		EUR	16,125	23 819 043,75	1,02
Elia Group SA	Unité	124 300	80 172	35 342	EUR	110,1	13 685 430,00	0,59
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	Unité	236 566	554 371	317 805	EUR	69,95	16 547 791,70	0,71
Redeia Corp. SA	Unité	2 340 325	631 580	948 600	EUR	15,18	35 526 133,50	1,52
Sacyr SA	Unité	4 116 542	4 350 744	234 202	EUR	3,848	15 840 453,62	0,68
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Unité	3 286 658	656 990	1 745 013	EUR	9,06	29 777 121,48	1,27
Vinci SA	Unité	808 613	419 770	631 795	EUR	120,35	97 316 574,55	4,17
National Grid Plc	Unité	10 022 840	591 440	3 279 390	GBP	11,445	131 411 549,79	5,62
Pennon Group Plc	Unité	3 745 458	3 429 883	383 385	GBP	5,31	22 783 812,35	0,97
Severn Trent Plc	Unité	1 151 102	696 975	141 472	GBP	27,88	36 764 911,13	1,57
United Utilities Group Plc	Unité	503 799	1 774 270	2 738 359	GBP	11,945	6 893 986,02	0,29
China Merchants Port Holdings Co., Ltd	Unité	2 810 000	2 948 000	138 000	HKD	15,08	4 628 522,69	0,20
China Tower Corp., Ltd	Unité	15 064 700	15 804 200	739 500	HKD	11,6	19 087 682,94	0,82
ENN Energy Holdings Ltd	Unité	1 614 000	181 800	1 416 100	HKD	69,15	12 190 750,71	0,52
Hong Kong & China Gas Co., Ltd	Unité	30 989 000	13 145 000	3 871 000	HKD	7,09	23 998 745,09	1,03
Kunlun Energy Co., Ltd	Unité	13 092 000	3 952 000	2 320 000	HKD	7,37	10 539 213,93	0,45
Tokyo Gas Co., Ltd	Unité	786 700	303 000	411 600	JPY	6 205	26 553 110,64	1,14
American Tower Corp. REIT	Unité	919 657	143 800	146 703	USD	175,705	137 369 958,54	5,88
Atmos Energy Corp.	Unité	391 158	25 960	70 965	USD	168,75	56 114 844,58	2,40
CenterPoint Energy, Inc.	Unité	1 776 650	666 950	1 257 431	USD	38,47	58 103 973,43	2,49
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo -ADR	Unité	921 213	498 025	1 460 531	USD	24,07	18 850 289,88	0,81
Consolidated Edison, Inc.	Unité	276 600	832 910	556 310	USD	99,645	23 430 926,05	1,00
Crown Castle, Inc.	Unité	909 797	709 973	162 216	USD	88,6	68 526 726,84	2,93
CSX Corp.	Unité	741 449	1 747 310	1 005 861	USD	36,68	23 120 242,07	0,99
DT Midstream, Inc.	Unité	548 147	68 490	53 096	USD	120,62	56 207 999,90	2,41
Eversource Energy	Unité	659 489	675 140	15 651	USD	67,58	37 888 508,51	1,62
Exelon Corp.	Unité	2 770 563	867 860	569 023	USD	43,68	102 880 348,27	4,40
GFL Environmental, Inc.	Unité	308 254	326 881	528 560	USD	43,6	11 425 546,34	0,49
Grupo Aeroportuario del Pacifico SAB de CV -ADR	Unité	115 275	35 525	113 719	USD	266,62	26 128 207,78	1,12
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV -ADR	Unité	53 579	54 563	984	USD	326,01	14 849 344,79	0,64
Kinder Morgan, Inc.	Unité	2 497 982	1 495 840	943 947	USD	27,51	58 420 014,58	2,50
NiSource, Inc.	Unité	1 478 713	177 300	1 385 318	USD	41,88	52 646 842,56	2,25
ONE Gas, Inc.	Unité	102 230	171 640	199 220	USD	78,105	6 787 955,14	0,29
ONEOK, Inc.	Unité	290 178	77 680	1 032 089	USD	73,97	18 247 436,79	0,78
PG&E Corp.	Unité	6 868 119	819 123	1 406 693	USD	16,055	93 741 065,86	4,01
SBA Communications Corp.	Unité	138 503	133 002	247 359	USD	193,68	22 804 771,38	0,98
Sempra	Unité	1 516 452	1 593 612	1 416 060	USD	88,73	114 388 118,27	4,90
Spire, Inc.	Unité	477 090	521 218	44 128	USD	83,01	33 667 625,95	1,44
Targa Resources Corp.	Unité	159 764	50 660	145 119	USD	185,55	25 201 224,90	1,08
Waste Connections, Inc.	Unité	119 340	120 120	780	USD	178,53	18 112 525,27	0,78
Williams Cos, Inc.	Unité	2 883 536	764 350	274 921	USD	60,04	147 179 670,86	6,30
Total du portefeuille-titres							2 322 097 557,57	99,40
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							260 804,85	0,01
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/AUD 0,1 million							-963,55	0,00
CHF/EUR 1,8 million							-1 929,50	0,00
CHF/GBP 0,1 million							-1 535,33	0,00
CHF/JPY 0,1 million							280,61	0,00
CHF/USD 0,7 million							13 480,89	0,00
GBP/EUR 0,1 million							137,12	0,00
GBP/USD 0,1 million							1 125,73	0,00
SEK/AUD 1,7 million							-616,79	0,00
SEK/CAD 7,3 millions							4 079,43	0,00
SEK/EUR 8,9 millions							11 828,06	0,00

DWS Invest Global Infrastructure

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Positions ouvertes								
SEK/GBP 4,5 millions							1 792,40	0,00
SEK/JPY 0,6 million							1 734,21	0,00
SEK/USD 28,2 millions							81 458,76	0,00
SGD/AUD 0,4 million							-6 374,41	0,00
SGD/CAD 1,7 million							-16 154,76	0,00
SGD/EUR 2,2 millions							-6 360,17	0,00
SGD/GBP 1,1 million							-11 453,88	0,00
SGD/HKD 0,4 million							3 390,80	0,00
SGD/JPY 0,1 million							1 108,87	0,00
SGD/USD 6,6 millions							54 670,63	0,00
USD/EUR 8,7 millions							-124 406,57	0,00
Positions clôturées								
CHF/USD 0,1 million							-8,53	0,00
GBP/USD 0,1 million							35,88	0,00
SEK/USD 1,3 million							2 580,48	0,00
SGD/USD 0,2 million							1 356,86	0,00
USD/EUR 0,1 million							-47,11	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
CHF/CAD 0,3 million							-2 067,40	0,00
CHF/DKK 0,1 million							-2,69	0,00
CHF/HKD 0,4 million							833,13	0,00
CHF/MXN 0,4 million							-313,01	0,00
EUR/AUD 4,5 millions							-47 389,57	0,00
EUR/CAD 17,9 millions							-97 954,73	0,00
EUR/DKK 1,0 million							49,83	0,00
EUR/GBP 6,0 millions							-73 800,92	0,00
EUR/HKD 21,7 millions							44 496,96	0,00
EUR/JPY 162,4 millions							15 123,20	0,00
EUR/MXN 23,0 millions							-15 440,56	0,00
EUR/USD 47,2 millions							716 660,26	0,02
GBP/AUD 0,1 million							-19,92	0,00
GBP/CAD 0,1 million							20,42	0,00
GBP/HKD 0,1 million							6777	0,00
GBP/JPY 0,2 million							24,04	0,00
GBP/MXN 0,1 million							-4,04	0,00
SEK/DKK 0,1 million							70,26	0,00
SEK/HKD 1,3 million							4 916,18	0,00
SEK/MXN 1,4 million							19,14	0,00
SGD/DKK 0,3 million							-188,53	0,00
SGD/MXN 2,3 millions							-2 162,91	0,00
USD/AUD 2,5 millions							-52 208,06	0,00
USD/BRL 12,9 millions							17 838,00	0,00
USD/CAD 9,9 millions							-165 181,29	-0,01
USD/DKK 0,2 million							-373,51	0,00
USD/GBP 3,4 millions							-109 607,30	0,00
USD/HKD 12,2 millions							1 110,40	0,00
USD/JPY 92,1 millions							1 610,63	0,00
USD/MXN 12,4 millions							-18 892,75	0,00
Positions clôturées								
EUR/AUD 0,1 million							-197,36	0,00
EUR/CAD 0,1 million							-441,05	0,00
EUR/DKK 0,1 million							2,68	0,00
EUR/GBP 0,1 million							-388,51	0,00
EUR/HKD 0,1 million							121,53	0,00
EUR/JPY 0,8 million							-0,75	0,00
EUR/MXN 0,1 million							-19,36	0,00
EUR/USD 2,9 millions							34 426,83	0,00
USD/AUD 0,1 million							-40,07	0,00
USD/BRL 0,5 million							1 075,47	0,00
USD/CAD 0,1 million							-118,32	0,00
USD/GBP 0,1 million							-61,48	0,00
USD/HKD 0,1 million							0,47	0,00
USD/JPY 0,1 million							1,61	0,00
Avoirs bancaires							7 397 847,81	0,32
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						111 612,80	0,01
Avoirs en autres devises de l'UE/EEE								
Couronne danoise	DKK	650 277					87 068,57	0,00
Zloty polonais	PLN	51 796					12 268,70	0,00
Couronne suédoise	SEK	84 487					7 799,00	0,00

DWS Invest Global Infrastructure

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	103 011					58 681,78	0,00
Livre sterling	GBP	90 908					104 142,71	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	1 099 528					120 099,51	0,01
Yen japonais	JPY	2 108 873					11 471,36	0,00
Dollar canadien	CAD	186 726					115 855,85	0,01
Peso mexicain	MXN	54 926					2 600,45	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	7 384					3 643,18	0,00
Franc suisse	CHF	6 635					7 135,48	0,00
Dollar de Singapour	SGD	230 232					152 374,69	0,01
Dollar américain	USD	7 767 221					6 603 093,73	0,28
Autres éléments d'actif							10 231 690,28	0,44
Droits à dividende/à distribution							8 914 133,15	0,38
Frais de placement reportés*							27,38	0,00
Autres actifs							1 317 529,75	0,06
À recevoir au titre d'opérations sur actions							973 984,11	0,04
Total des éléments d'actif**							2 341 718 609,31	100,22
Autres engagements							-2 771 723,37	-0,12
Engagements découlant des coûts							-2 771 723,37	-0,12
Engagements découlant d'opérations sur actions							-2 033 403,24	-0,09
Total des engagements							-5 561 851,30	-0,22
Actif du fonds							2 336 156 758,01	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FDH (P)	CHF	106,72
Classe CHF LCH	CHF	195,15
Classe FC	EUR	246,73
Classe FCH (P)	EUR	156,69
Classe FD	EUR	110,68
Classe FDH (P)	EUR	100,85
Classe IC	EUR	170,35
Classe ID	EUR	120,52
Classe IDH (P)	EUR	106,16
Classe LC	EUR	214,91
Classe LCH (P)	EUR	144,40
Classe LD	EUR	158,23
Classe LDH (P)	EUR	106,60
Classe NC	EUR	188,76
Classe ND	EUR	106,17
Classe NDQ	EUR	86,93
Classe PFC	EUR	141,30
Classe PFD	EUR	114,71
Classe PFDQ	EUR	85,64
Classe TFC	EUR	163,54
Classe TFCH (P)	EUR	145,40
Classe TFD	EUR	121,16
Classe LDM	EUR	100,90
Classe GBP D RD	GBP	145,81
Classe GBP DH (P) RD	GBP	114,25
Classe GBP IC	GBP	103,24
Classe SEK FC1000	SEK	1 449,38
Classe SEK FCH (P)	SEK	1 696,11
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 571,91
Classe SGD LDMH (P)	SGD	723
Classe USD FC	USD	193,03
Classe USD FDM	USD	137,52
Classe USD IC	USD	124,69
Classe USD IC250	USD	149,17
Classe USD ICH(P)100	USD	157,36
Classe USD ID	USD	138,28
Classe USD ID250	USD	118,96
Classe USD IDQ	USD	126,34
Classe USD LC	USD	200,43
Classe USD LCH (P)	USD	174,07
Classe USD LD	USD	125,37
Classe USD LDMH (P)	USD	136,96
Classe USD TFCH (P)	USD	145,84

DWS Invest Global Infrastructure

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FDH (P)	Unité	13 212,000
Classe CHF LCH	Unité	7 989,229
Classe FC	Unité	264 299,046
Classe FCH (P)	Unité	6 607,000
Classe FD	Unité	115 931,002
Classe FDH (P)	Unité	119 066,000
Classe IC	Unité	1 868 023,000
Classe ID	Unité	13 564,000
Classe IDH (P)	Unité	161 023,000
Classe LC	Unité	1 788 984,610
Classe LCH (P)	Unité	69 105,519
Classe LD	Unité	4 949 540,220
Classe LDH (P)	Unité	11 630,738
Classe NC	Unité	448 721,330
Classe ND	Unité	98 588,000
Classe NDQ	Unité	234 428,000
Classe PFC	Unité	74 900,000
Classe PFD	Unité	10 359,000
Classe PFDQ	Unité	36 512,000
Classe TFC	Unité	362 961,213
Classe TFCH (P)	Unité	252 501,959
Classe TFD	Unité	86 915,979
Classe LDM	Unité	500 837,545
Classe GBP D RD	Unité	12 379,000
Classe GBP DH (P) RD	Unité	589,180
Classe GBP IC	Unité	100,000
Classe SEK FC1000	Unité	102,000
Classe SEK FCH (P)	Unité	25 145,000
Classe SEK LCH (P)	Unité	6 434,632
Classe SGD LDMH (P)	Unité	1 763 963,855
Classe USD FC	Unité	116 810,451
Classe USD FDM	Unité	61 026,860
Classe USD IC	Unité	340 506,000
Classe USD IC250	Unité	1 288 425,000
Classe USD ICH (P)100	Unité	269 260,000
Classe USD ID	Unité	270,000
Classe USD ID250	Unité	732 508,000
Classe USD IDQ	Unité	468 807,000
Classe USD LC	Unité	153 729,357
Classe USD LCH (P)	Unité	27 789,496
Classe USD LD	Unité	24 558,031
Classe USD LDMH (P)	Unité	31 098,895
Classe USD TFCH (P)	Unité	1 320,485

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n’ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 DJ Brookfield Global Infrastructure Net total en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	95,768
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	109,528
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	102,007

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d’une période d’observation effective historique d’une durée d’un an. Le risque d’un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l’évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l’approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L’effet de levier moyen découlant de l’utilisation de dérivés s’élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l’actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L’exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l’ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s’élevait, à la date du rapport et sur la base d’une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d’actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

DWS Invest Global Infrastructure

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Peso mexicain	MXN	21,121649	=	EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	2,026707	=	EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,221801	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global Infrastructure

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	84 553 101,53	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	306 676,24	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-15 874 381,82	
4. Autres revenus	EUR	2 523,60	
Total des revenus	EUR	68 987 919,55	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-2 568,96	
2. Commission de gestion	EUR	-27 385 250,10	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-27 282 254,43	
Commission d'administration	EUR	-102 995,67	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-103 814,72	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-170 119,50	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-895 189,03	
6. Autres dépenses	EUR	-874 763,85	
dont :			
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-174 822,06	
Autres	EUR	-699 941,79	
Total des dépenses	EUR	-29 431 706,16	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	39 556 213,39	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	93 425 335,58	
Résultat des opérations de vente	EUR	93 425 335,58	
V. Résultat de l'exercice	EUR	132 981 548,97	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FDH (P) 0,86 % par an,	classe CHF LCH 1,62 % par an,
classe FC 0,84 % par an,	classe FCH (P) 0,86 % par an,
classe FD 0,84 % par an,	classe FDH (P) 0,87 % par an,
classe IC 0,65 % par an,	classe ID 0,65 % par an,
classe IDH(P) 0,67 % par an,	classe LC 1,59 % par an,
classe LCH(P) 1,62 % par an,	classe LD 1,59 % par an,
classe LDH(P) 0,68 % par an,	classe LDM 1,60 % par an,
classe NC 2,29 % par an,	classe ND 2,09 % par an,
classe NDQ 2,09 % par an,	classe PFC 2,45 % par an,
classe PFD 1,49 % par an,	classe PFDQ 2,13 % par an,
classe TFC 0,84 % par an,	classe TFCH (P) 0,87 % par an,
classe TFD 0,84 % par an,	classe GBP D RD 0,84 % par an,
classe GBP DH (P) RD 0,86 % par an,	classe GBP IC 0,33 % par an ²⁾ ,
classe USD FC1000 0,53 % par an,	classe SEK FCH (P) 0,87 % par an,
classe SEK LCH (P) 1,62 % par an,	classe SGD LDMH (P) 1,62 % par an,
classe USD FC 0,84 % par an,	classe USD FDM 0,83 % par an,
classe USD IC 0,65 % par an,	classe USD IC250 0,40 % par an,
classe USD ICH (P) 0,53 % par an,	classe USD ID 0,64 % par an,
classe USD ID250 0,40 % par an,	classe USD IDQ 0,65 % par an,
classe USD LC 1,59 % par an,	classe USD LCH (P) 1,61 % par an,
classe USD LD 1,59 % par an,	classe USD LDMH (P) 1,61 % par an,
classe USD TFCH (P) 0,86 % par an,	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 501 671,34 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	2 438 650 835,86	
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-45 278 363,83	
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-57 011 232,89	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 165 331,96	
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	39 556 213,39	
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	93 425 335,58	
	EUR	-135 351 362,06	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice			
	EUR	2 336 156 758,01	

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 112 505,10 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			
	EUR	93 425 335,58	
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	92 607 549,87	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	817 785,71	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Global Infrastructure

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF FDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	CHF	4,63

Classe CHF LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,84

Classe FDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,33

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,27

Classe IDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,55

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	6,95

Classe LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,59

Classe LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,55
Distribution intermédiaire	18 février 2025	EUR	0,54
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,54
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,54
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,53
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,54
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,52
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,52
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,52
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,51

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,68

Classe NDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,75
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,70
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,70
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,70

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,04

Classe PFDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,74
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,70
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,70
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,70

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,30

DWS Invest Global Infrastructure

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	6,26

Classe GBP DH (P) RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	4,86

Classe GBP IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK1000

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SGD LDMH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 février 2025	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 août 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	SGD	0,03

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,34
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,32
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,31
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,31
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,30

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC250

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD ICH (P)100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	5,80

Classe USD ID250

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	4,98

Classe USD IDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,40
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	1,39
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,52

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	5,28

Classe USD LDMH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,34
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,32
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,31
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,31
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,30
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,30

Classe USD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Global Infrastructure

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice					
2025	EUR	2 336 156 758,01	Classe TFC		
2024	EUR	2 438 650 835,86	Classe TFCH (P)		
2023	EUR	2 618 816 697,63	Classe TFD		
Valeur liquidative en fin d'exercice			Classe LDM		
2025	CHF	106,72	Classe GBP D RD		
	CHF	195,15	Classe GBP DH (P) RD		
	EUR	246,73	Classe GBP IC		
	EUR	156,69	Classe SEK FC1000		
	EUR	110,68	Classe SEK FCH (P)		
	EUR	100,85	Classe SEK LCH (P)		
	EUR	170,35	Classe SGD LDMH (P)		
	EUR	120,52	Classe USD FC		
	EUR	106,16	Classe USD FDM		
	EUR	214,91	Classe USD IC		
	EUR	144,40	Classe USD IC250		
	EUR	158,23	Classe USD ICH (P)100		
	EUR	106,60	Classe USD ID		
	EUR	188,76	Classe USD ID250		
	EUR	106,17	Classe USD IDQ		
	EUR	86,93	Classe USD LC		
	EUR	141,30	Classe USD LCH (P)		
	EUR	114,71	Classe USD LD		
	EUR	85,64	Classe USD LDMH (P)		
	EUR	163,54	Classe USD TFCH (P)		
	EUR	145,40	Classe CHF FDH (P)		
	EUR	121,16	Classe CHF LCH		
	EUR	100,90	Classe FC		
	GBP	145,81	Classe FCH (P)		
	GBP	114,25	Classe FD		
	GBP	103,24	Classe FDH (P)		
	SEK	1 449,38	Classe IC		
	SEK	1 696,11	Classe ID		
	SEK	1 571,91	Classe IDH (P)		
	SGD	7,23	Classe LC		
	USD	193,03	Classe LCH (P)		
	USD	137,52	Classe LD		
	USD	124,69	Classe LDH (P)		
	USD	149,17	Classe NC		
	USD	157,36	Classe ND		
	USD	138,28	Classe NDQ		
	USD	118,96	Classe PFC		
	USD	126,34	Classe PFD		
	USD	200,43	Classe PFDQ		
	USD	174,07	Classe TFC		
	USD	125,37	Classe TFCH (P)		
	USD	136,96	Classe TFD		
	USD	145,84	Classe LDM		
2024	CHF	106,42	Classe GBP D RD		
	CHF	200,56	Classe GBP DH (P) RD		
	EUR	245,98	Classe GBP IC		
	EUR	146,12	Classe SEK FC1000		
	EUR	115,21	Classe SEK FCH (P)		
	EUR	98,23	Classe SEK LCH (P)		
	EUR	169,52	Classe SGD LDMH (P)		
	EUR	125,21	Classe USD FC		
	EUR	103,10	Classe USD FDM		
	EUR	215,87	Classe USD IC		
	EUR	135,68	Classe USD IC250		
	EUR	165,99	Classe USD ICH (P)100		
	EUR	104,60	Classe USD ID		
	EUR	190,94	Classe USD ID250		
	EUR	111,96	Classe USD IDQ		
	EUR	90,60	Classe USD LC		
	EUR	142,98	Classe USD LCH (P)		
	EUR	120,19	Classe USD LD		
	EUR	88,80	Classe USD LDMH (P)		
			Classe USD TFCH (P)		
			Classe TFC		
			Classe TFCH (P)		
			Classe TFD		
			Classe LDM		
			Classe GBP D RD		
			Classe GBP DH (P) RD		
			Classe GBP IC		
			Classe SEK FC1000		
			Classe SEK FCH (P)		
			Classe SEK LCH (P)		
			Classe SGD LDMH (P)		
			Classe USD FC		
			Classe USD FDM		
			Classe USD IC		
			Classe USD IC250		
			Classe USD ICH (P)100		
			Classe USD ID		
			Classe USD ID250		
			Classe USD IDQ		
			Classe USD LC		
			Classe USD LCH (P)		
			Classe USD LD		
			Classe USD LDMH (P)		
			Classe USD TFCH (P)		
			Classe TFC		
			Classe TFCH (P)		
			Classe TFD		
			Classe LDM		
			Classe GBP D RD		
			Classe GBP DH (P) RD		
			Classe GBP IC		
			Classe SEK FC1000		
			Classe SEK FCH (P)		
			Classe SEK LCH (P)		
			Classe SGD LDMH (P)		
			Classe USD FC		
			Classe USD FDM		
			Classe USD IC		
			Classe USD IC250		
			Classe USD ICH (P)100		
			Classe USD ID		
			Classe USD ID250		
			Classe USD IDQ		
			Classe USD LC		
			Classe USD LCH (P)		
			Classe USD LD		
			Classe USD LDMH (P)		
			Classe USD TFCH (P)		
			Classe TFC		
			Classe TFCH (P)		
			Classe TFD		
			Classe LDM		
			Classe GBP D RD		
			Classe GBP DH (P) RD		
			Classe GBP IC		
			Classe SEK FC1000		
			Classe SEK FCH (P)		
			Classe SEK LCH (P)		
			Classe SGD LDMH (P)		
			Classe USD FC		
			Classe USD FDM		
			Classe USD IC		
			Classe USD IC250		
			Classe USD ICH (P)100		
			Classe USD ID		
			Classe USD ID250		
			Classe USD IDQ		
			Classe USD LC		
			Classe USD LCH (P)		
			Classe USD LD		
			Classe USD LDMH (P)		
			Classe USD TFCH (P)		
			Classe TFC		
			Classe TFCH (P)		
			Classe TFD		
			Classe LDM		
			Classe GBP D RD		
			Classe GBP DH (P) RD		
			Classe GBP IC		
			Classe SEK FC1000		
			Classe SEK FCH (P)		
			Classe SEK LCH (P)		
			Classe SGD LDMH (P)		
			Classe USD FC		
			Classe USD FDM		
			Classe USD IC		
			Classe USD IC250		
			Classe USD ICH (P)100		
			Classe USD ID		
			Classe USD ID250		
			Classe USD IDQ		
			Classe USD LC		
			Classe USD LCH (P)		
			Classe USD LD		
			Classe USD LDMH (P)		
			Classe USD TFCH (P)		
			Classe TFC		
			Classe TFCH (P)		
			Classe TFD		
			Classe LDM		
			Classe GBP D RD		
			Classe GBP DH (P) RD		
			Classe GBP IC		
			Classe SEK FC1000		
			Classe SEK FCH (P)		
			Classe SEK LCH (P)		
			Classe SGD LDMH (P)		
			Classe USD FC		
			Classe USD FDM		
			Classe USD IC		
			Classe USD IC250		
			Classe USD ICH (P)100		
			Classe USD ID		
			Classe USD ID250		
			Classe USD IDQ		
			Classe USD LC		
			Classe USD LCH (P)		
			Classe USD LD		
			Classe USD LDMH (P)		
			Classe USD TFCH (P)		
			Classe TFC		
			Classe TFCH (P)		
			Classe TFD		
			Classe LDM		
			Classe GBP D RD		
			Classe GBP DH (P) RD		
			Classe GBP IC		
			Classe SEK FC1000		
			Classe SEK FCH (P)		
			Classe SEK LCH (P)		
			Classe SGD LDMH (P)		
			Classe USD FC		
			Classe USD FDM		
			Classe USD IC		
			Classe USD IC250		
			Classe USD ICH (P)100		
			Classe USD ID		
			Classe USD ID250		
			Classe USD IDQ		
			Classe USD LC		
			Classe USD LCH (P)		
			Classe USD LD		
			Classe USD LDMH (P)		

DWS Invest Global Infrastructure

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Global Real Estate Securities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest Global Real Estate Securities investit principalement dans des actions d'entreprises cotées en bourse qui possèdent, développent ou gèrent des biens immobiliers, à condition que ces actions soient considérées comme des valeurs mobilières cessibles. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.* Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, DWS Invest Global Real Estate Securities a enregistré une plus-value de 9,6 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les valeurs immobilières mondiales ont réalisé des revenus nominaux positifs modérés au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2025, mais ont sous-performé le marché plus large mesuré par l'indice MSCI World. Au sein du segment des valeurs immobilières mondiales, la performance aux États-Unis s'est avérée inférieure à la moyenne d'un point de vue régional. En dehors des États-Unis, l'Asie (y compris le Japon) a enregistré une croissance supérieure à la moyenne, tandis que l'Australie a affiché le retard le plus important malgré des rendements à deux chiffres, suivie par le Canada, le Royaume-Uni et l'Europe

DWS Invest Global Real Estate Securities

Performance des classes d'actions (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU0507268943	9,6 %	22,2 %	15,3 %
Classe USD FC100	LU2254186161	10,0 %	23,5 %	17,3 %
Classe USD FDM	LU3048824091	6,1 % ¹⁾	–	–
Classe USD ID	LU1445759035	9,8 %	22,9 %	16,3 %
Classe USD LC	LU0507268869	8,8 %	19,5 %	11,0 %
Classe USD LDMH (P)	LU1316036653	7,2 %	22,6 %	20,8 %
Classe USD TFC	LU1663931753	9,6 %	22,2 %	15,2 %
Classe CHF ICH (P) ²⁾	LU2861043714	3,8 %	-0,2 % ¹⁾	–
Classe CHF ICH (P)100 ²⁾	LU2138677336	3,9 %	11,6 %	7,3 %
Classe CHF LDH (P) ²⁾	LU1212621004	2,7 %	7,8 %	1,4 %
Classe CHF TFCH (P) ²⁾	LU2262867992	3,5 %	10,2 %	5,0 %
Classe FC ³⁾	LU0507268786	-3,0 %	11,1 %	20,5 %
Classe FD ³⁾	LU1445758904	-3,0 %	11,0 %	20,5 %
Classe FDH (P) ³⁾	LU1316036224	5,7 %	17,9 %	13,4 %
Classe IC100 ³⁾	LU2615889271	-2,7 %	13,2 % ¹⁾	–
Classe LC ³⁾	LU2788382773	-3,8 %	6,4 % ¹⁾	–
Classe LD ³⁾	LU0507268513	-3,8 %	8,6 %	16,0 %
Classe LDM ³⁾	LU2968762919	-6,0 % ¹⁾	–	–
Classe RD ³⁾	LU3070535193	0,3 % ¹⁾	–	–
Classe GBP D RD ⁴⁾	LU2771454480	2,1 %	6,9 % ¹⁾	–
Classe GBP DH (P) RD ⁴⁾	LU1316036497	7,6 %	23,1 %	20,5 %

¹⁾ Classe USD FDM lancée le 15 mai 2025 / classe CHF ICH (P) lancée le 19 août 2024 / classe IC100 lancée le 30 mai 2023 / classe LC lancée le 15 avril 2024 / classe LDM lancée le 29 janvier 2025 / classe RD lancée le 30 mai 2025 / classe GBP D RD lancée le 15 mars 2024

²⁾ en CHF

³⁾ en EUR

⁴⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

(hors Royaume-Uni). Au niveau sectoriel, aux États-Unis, la surperformance a été la plus marquée dans les segments de la santé, de l'industrie, des centres commerciaux régionaux et de l'immobilier à bail net, tandis que l'immobilier spécialisé, les centres de données et l'immobilier de bureau ont affiché les performances les plus faibles. En dehors des États-Unis, ce sont les développeurs au Japon et à Singapour, ainsi que les investisseurs à Hong Kong et l'immobilier commercial et mixte européen, qui ont enregistré les plus fortes hausses de valeur. À l'inverse, la

région Australie, l'immobilier résidentiel européen et la Scandinavie sont restés à la traîne.

Les marchés des actions mondiaux ont fortement progressé malgré la situation géopolitique instable et un contexte économique incertain. Dans un contexte de « dédollarisation » (c'est-à-dire de transactions commerciales sans passer par le dollar américain) et de reflation, l'or a enregistré des rendements records, avec une hausse de plus de 64 %. Pendant une grande partie de l'année, l'actualité a été dominée par la politique douanière, qui

a provoqué des perturbations sur les marchés des matières premières et attisé les craintes d'une stagflation, phase caractérisée par un ralentissement de la croissance économique accompagné d'une hausse de l'inflation. La Réserve fédérale américaine (Fed), sa politique monétaire et son indépendance ont également été mises sous les feux de la rampe, lorsque le président Trump s'est efforcé de pourvoir les sièges vacants au sein du Conseil des gouverneurs avec des membres partageant son opinion sur la nécessité de baisser les taux d'intérêt. Finalement, le FOMC de la Fed s'est aligné sur la politique d'assouplissement des autres banques centrales et a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises jusqu'à la fin de l'année. Les budgets, qui ont entraîné des changements politiques à l'échelle mondiale, et le shutdown aux États-Unis, qui a paralysé la vie publique pendant 43 jours, ont également constitué des thèmes centraux. Les investisseurs se sont réjouis lorsque le gouvernement fédéral allemand a débloqué un fonds commun de placement de plusieurs milliards d'euros destiné à des investissements dans les infrastructures et la défense. Le Japon a pour la première fois connu un retour de l'inflation, alors que le pays adoptait lui aussi une politique monétaire plus expansionniste. Les investisseurs sont restés fidèles au thème de l'IA pendant presque toute l'année, car les investissements dans l'intelligence artificielle ont stimulé l'intérêt pour les centres de données et les entreprises qui fournissaient l'énergie nécessaire à leur fonctionnement. Bien que moins influents sur les marchés, d'autres événements géopolitiques ont eu un impact sur la vie de nombreuses personnes à travers le monde. Au

Moyen-Orient, Israël a continué d'étendre son influence militaire dans la région et a attaqué, avec les États-Unis, des cibles nucléaires en Iran. Les États-Unis ont également pris des mesures contre la milice houthiste en mer Rouge afin de protéger la navigation contre les attaques. En Europe, la guerre en Ukraine s'est prolongée. Des progrès ont toutefois été réalisés entre l'Ukraine et les États-Unis quant à la forme que pourrait prendre un accord de paix si le président Poutine se contentait d'une victoire moins totale dans son « opération militaire spéciale ». En Amérique du Nord et du Sud, les gouvernements ont continué à se déplacer vers la droite lors des dernières élections au Chili et en Argentine. Les États-Unis ont imposé un blocus maritime aux pétroliers sanctionnés en provenance du Venezuela afin d'exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement Maduro. Les marchés pétroliers semblaient déjà bénéficier d'une offre abondante. Des volumes supplémentaires en provenance de Russie ou du Venezuela exerceraient une pression supplémentaire sur les prix.

Au cours de la période de douze mois clôturée le 31 décembre 2025, la performance relative du compartiment a été pénalisée par la sélection des titres. Par région, l'Australie et l'Asie ont le plus contribué à la performance relative. En revanche, le positionnement régional en Amérique du Nord et du Sud a eu l'impact négatif le plus important.

La sélection des titres s'est avérée la moins favorable dans le secteur américain de la santé (surpondération de Healthpeak Properties, Inc.) et dans le segment des entrepôts de location (surpondération d'Agree Realty Corporation), tandis

que les segments de l'immobilier résidentiel européen (surpondérations d'Aedifica SA et de TAG Immobilien AG) et de l'immobilier hôtelier américain (surpondération de Host Hotels & Resorts, Inc.) ont eu des effets positifs. Dans l'ensemble, l'allocation a eu un impact légèrement négatif. Les effets négatifs observés dans le segment américain des entrepôts de location et dans la région Asie ont été presque entièrement compensés par les effets positifs enregistrés dans l'immobilier de bureau américain et les REIT australiens.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Real Estate Securities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Services de télécommunications	1 104 915,89	0,23
Biens de consommation durables	2 988 279,14	0,61
Secteur financier	477 075 200,54	98,07
Total actions	481 168 395,57	98,91
2. Dérivés	1 580 923,79	0,33
3. Avoirs bancaires	2 146 608,53	0,44
4. Autres éléments d'actif	1 445 578,85	0,30
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	616 356,11	0,13
II. Engagements		
1. Autres engagements	-382 746,93	-0,09
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-113 739,10	-0,02
III. Actif du fonds	486 461 376,82	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Real Estate Securities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							481 168 395,57	98,91
Actions								
Dexus REIT	Unité	647 367	409 128	601 412	AUD	7	3 036 603,53	0,62
Gemlife Communities Group	Unité	267 812	283 246	15 434	AUD	5,16	926 017,58	0,19
Goodman Group REIT	Unité	554 577	293 855	93 535	AUD	30,95	11 501 699,14	2,36
HomeCo Daily Needs REIT	Unité	1 073 398	1 073 398		AUD	1,385	996 208,06	0,20
Mirvac Group REIT	Unité	1 583 057	1 801 503	2 347 374	AUD	2,06	2 185 260,77	0,45
NEXTDC Ltd	Unité	132 122	33 133	37 543	AUD	12,48	1 104 915,89	0,23
Scentre Group REIT	Unité	2 348 131	1 237 542	854 879	AUD	4,21	6 624 359,81	1,36
Vicinity Ltd REIT	Unité	1 158 897	1 174 723	15 826	AUD	2,58	2 003 567,79	0,41
Chartwell Retirement Residences	Unité	202 793	67 265	145 792	CAD	20,19	2 988 279,14	0,61
Choice PropertiesI Real Estate Investment Trust	Unité	307 624	407 153	99 529	CAD	14,85	3 334 099,48	0,69
First Capital Real Estate Investment Trust REIT	Unité	263 539	211 476	68 814	CAD	18,975	3 649 711,73	0,75
Granite Real Estate Investment Trust REIT	Unité	2 532	2 532		CAD	81,905	151 358,22	0,03
Swiss Prime Site AG	Unité	49 686	51 445	1 759	CHF	123,2	7 744 089,06	1,59
Aedifica SA	Unité	34 005	17 413	4 255	EUR	67,4	2 696 006,34	0,55
Covivio SA REIT	Unité	42 702	7 253	13 769	EUR	56,55	2 840 527,90	0,58
CTP NV	Unité	57 840	26 518	57 300	EUR	17,76	1 208 340,91	0,25
Klepierre SA REIT	Unité	90 640	27 571	155 743	EUR	33,88	3 612 281,05	0,74
Merlin Properties Socimi SA	Unité	215 725	39 101	68 500	EUR	12,44	3 156 742,02	0,65
Montea NV REIT	Unité	12 242	12 438	196	EUR	72,6	1 045 459,54	0,22
TAG Immobilien AG	Unité	161 300	177 094	15 794	EUR	13,23	2 510 223,81	0,52
Unibail-Rodamco-Westfield SE	Unité	74 652	47 600	24 487	EUR	93,34	8 196 481,78	1,69
VGP NV	Unité	3 476	7 022	8 307	EUR	97,7	399 477,72	0,08
Vonovia SE	Unité	215 686	59 702	175 794	EUR	24,54	6 226 080,74	1,28
Warehouses De Pauw CVA	Unité	76 294	105 832	29 538	EUR	22,12	1 985 151,89	0,41
Big Yellow Group Plc REIT	Unité	85 744	21 067	36 629	GBP	10,44	1 206 283,58	0,25
British Land Co. Plc REIT	Unité	706 092	225 983	417 152	GBP	4,014	3 819 300,55	0,79
Grainger Plc	Unité	732 182	200 858	341 497	GBP	1,81	1 785 841,04	0,37
Life Science Reit Plc	Unité	751 736	129 102	633 417	GBP	0,389	394 057,97	0,08
LondonMetric Property Plc REIT	Unité	1 072 151	314 507	516 318	GBP	1,894	2 736 048,41	0,56
Segro Plc	Unité	551 249	242 413	208 829	GBP	7,182	5 335 048,75	1,10
Sirius Real Estate Ltd	Unité	872 159	422 054	197 525	GBP	0,966	1 135 319,16	0,23
UNITE Group Plc REIT	Unité	241 110	60 797	85 886	GBP	5,602	1 820 198,93	0,37
Henderson Land Development Co., Ltd	Unité	686 000	962 000	276 000	HKD	28,36	2 499 673,65	0,51
Link Reit	Unité	853 575	453 017	460 801	HKD	34,8	3 816 575,87	0,78
Sun Hung Kai Properties Ltd	Unité	320 500	265 000	454 000	HKD	95,15	3 918 228,83	0,81
Wharf Real Estate Investment Co., Ltd	Unité	544 000	571 000	27 000	HKD	24,9	1 740 408,58	0,36
Activia Properties, Inc.	Unité	2 414	3 416	2 157	JPY	140 800	2 174 816,52	0,45
Daiwa Securities Living Investment Corp. REIT	Unité	3 561	2 932	1 184	JPY	114 100	2 599 802,28	0,53
Invincible Investment Corp.	Unité	3 107	8 379	5 272	JPY	64 400	1 280 294,33	0,26
Japan Metropolitan Fund Invest REIT	Unité	3 309	3 169	7 388	JPY	124 100	2 627 551,59	0,54
Japan Prime Realty Investment Corp. REIT	Unité	945	945		JPY	105 700	639 130,43	0,13
KDX Realty Investment Corp. REIT	Unité	4 404	1 972	2 065	JPY	175 900	4 956 736,73	1,02
Keihanshin Building Co., Ltd	Unité	218 900	68 800	121 400	JPY	1 926	2 697 644,69	0,55
Mitsubishi Estate Co., Ltd	Unité	285 700	180 500	424 100	JPY	3 821	6 985 057,43	1,44
Mitsui Fudosan Co., Ltd	Unité	519 000	405 300	299 000	JPY	1 780,5	5 912 784,34	1,22
Mitsui Fudosan Logistics Park., Ltd	Unité	6 423	8 112	1 689	JPY	122 100	5 018 065,07	1,03
Mori Trust Reit, Inc. REIT	Unité	2 920	2 138	8 622	JPY	78 100	1 459 205,94	0,30
Nippon Prologis, Inc. REIT	Unité	4 776	5 171	1 795	JPY	92 900	2 838 982,63	0,58
Nomura Real Estate Master Fund, Inc.	Unité	1 541	1 569	28	JPY	173 100	1 706 799,12	0,35
Sumitomo Realty & Development Co., Ltd	Unité	290 600	316 000	103 600	JPY	3 932	7 311 253,16	1,50
Castellum AB	Unité	88 478	34 106	250 058	SEK	106,55	1 023 663,96	0,21
Catana AB	Unité	26 751	32 456	5 705	SEK	449,8	1 306 556,32	0,27
Fastighets AB Balder	Unité	599 179	215 171	274 197	SEK	67,92	4 418 989,04	0,91
Wihlborgs Fastigheter AB	Unité	192 056	232 171	40 115	SEK	91	1 897 745,35	0,39
CapitaLand Ascendas REIT	Unité	684 500	2 300 700	4 180 100	SGD	2,83	1 508 084,86	0,31
Centurion Accommodation REIT	Unité	5 350 000	13 401 400	1 350 700	SGD	1,11	4 623 199,69	0,95
City Developments Ltd	Unité	413 000	436 900	23 900	SGD	7,98	2 565 776,57	0,53
Lendlease Global Commercial REIT	Unité	5 227 300	7 057 600	1 830 300	SGD	0,62	2 523 103,15	0,52
Mapletree Industrial Trust	Unité	2 847 400	5 295 600	2 448 200	SGD	1,31	2 903 026,82	0,60
Suntec Real Estate Investment Trust REIT	Unité	1 483 500	1 587 200	103 700	SGD	1,42	1 639 992,21	0,34
Agree Realty Corp. REIT	Unité	130 092	77 194	104 984	USD	72,6	9 444 679,20	1,94
American Healthcare REIT, Inc.	Unité	118 399	82 012	210 377	USD	47,87	5 667 760,13	1,17
American Homes 4 Rent	Unité	124 105	274 437	150 332	USD	32,18	3 993 698,90	0,82
Brixmor Property Group, Inc. REIT	Unité	317 786	118 995	187 994	USD	26,43	8 399 083,98	1,73
Broadstone Net Lease, Inc. REIT	Unité	65 222	112 376	47 154	USD	17,565	1 145 624,43	0,24
BXP, Inc. REIT	Unité	56 723	75 873	19 150	USD	69,23	3 926 933,29	0,81
Camden Property Trust REIT	Unité	42 869	42 869		USD	110,1	4 719 876,90	0,97
CubeSmart REIT	Unité	63 840	104 461	190 713	USD	36,17	2 309 092,80	0,47
Digital Realty Trust, Inc. REIT	Unité	62 826	70 809	111 634	USD	155,85	9 791 432,10	2,01
EastGroup Properties, Inc. REIT	Unité	34 112	24 853	18 090	USD	180,34	6 151 758,08	1,26
Equinix, Inc. REIT	Unité	26 835	7 685	9 530	USD	764,36	20 511 600,60	4,22
Equity Residential REIT	Unité	202 727	236 443	33 716	USD	63,5	12 873 164,50	2,65
Essential Properties Realty Trust, Inc. REIT	Unité	256 205	200 011	283 331	USD	30,04	7 696 398,20	1,58

DWS Invest Global Real Estate Securities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Essex Property Trust, Inc. REIT	Unité	12 392	49 606	52 244	USD	263,41	3 264 176,72	0,67
Extra Space Storage, Inc.	Unité	87 119	122 633	35 514	USD	131,24	11 433 497,56	2,35
First Industrial Realty Trust, Inc. REIT	Unité	113 716	55 820	65 656	USD	58,14	6 611 448,24	1,36
Gaming and Leisure Properties, Inc. REIT	Unité	65 991	65 991		USD	44,82	2 957 716,62	0,61
Healthcare Realty Trust, Inc.	Unité	221 867	314 639	92 772	USD	16,99	3 769 520,33	0,77
Hongkong Land Holdings Ltd	Unité	584 100	367 300	311 500	USD	6,95	4 059 495,00	0,83
Host Hotels & Resorts, Inc. REIT	Unité	563 491	607 335	399 194	USD	18,365	10 348 512,22	2,13
Iron Mountain, Inc. REIT	Unité	81 456	76 540	107 594	USD	82,89	6 751 887,84	1,39
Kilroy Realty Corp. REIT	Unité	103 249	164 887	122 016	USD	38,07	3 930 689,43	0,81
Mid-America Apartment Communities, Inc.	Unité	69 711	56 531	42 267	USD	139,37	9 715 622,07	2,00
National Storage Affiliates Trust REIT	Unité	51 716	51 716		USD	28,34	1 465 631,44	0,30
American Healthcare REIT, Inc.	Unité	194 367	305 457	111 090	USD	44,6	8 668 768,20	1,78
Prologis, Inc. REIT	Unité	256 042	190 240	107 190	USD	128,72	32 957 726,24	6,78
Realty Income Corp. REIT	Unité	233 198	254 046	20 848	USD	56,99	13 289 954,02	2,73
Regency Centers Corp.	Unité	106 858	125 131	18 273	USD	69,81	7 459 756,98	1,53
Simon Property Group, Inc. REIT	Unité	108 521	68 409	102 388	USD	187,56	20 354 198,76	4,18
Smartstop Self Storage REIT, Inc.	Unité	128 051	155 384	27 333	USD	31,47	4 029 764,97	0,83
Sun Communities, Inc. REIT	Unité	64 688	93 165	62 190	USD	125,25	8 102 172,00	1,67
Ventas, Inc. REIT	Unité	156 495	48 046	94 700	USD	79,23	12 399 098,85	2,55
Welltower, Inc. REIT	Unité	158 862	76 045	61 428	USD	188,96	30 018 563,52	6,17
Total du portefeuille-titres							481 168 395,57	98,91
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							1 580 923,79	0,33
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
CHF/AUD 7,0 millions							-190 563,92	-0,04
CHF/EUR 8,8 millions							-12 656,58	0,00
CHF/GBP 5,0 millions							-77 507,10	-0,02
CHF/JPY 12,9 millions							265 648,06	0,06
CHF/USD 80,7 millions							1 725 057,97	0,35
EUR/USD 4,5 millions							91 636,40	0,02
GBP/EUR 0,1 million							9,40	0,00
GBP/USD 0,1 million							223,84	0,00
Positions clôturées								
CHF/USD 2,5 millions							37 432,78	0,01
EUR/USD 0,2 million							2 504,42	0,00
GBP/USD 0,1 million							3,09	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
CHF/CAD 4,7 millions							-35 660,64	0,00
CHF/HKD 36,3 millions							82 588,41	0,02
CHF/SEK 271 millions							-47 104,05	-0,01
CHF/SGD 7,0 millions							21 726,17	0,00
EUR/AUD 0,7 million							-9 182,10	0,00
EUR/CAD 0,2 million							-1 620,03	0,00
EUR/CHF 0,1 million							108,96	0,00
EUR/GBP 0,2 million							-3 572,97	0,00
EUR/HKD 1,9 million							4 516,96	0,00
EUR/JPY 127,0 millions							14 505,98	0,00
EUR/SEK 1,4 million							-2 239,71	0,00
EUR/SGD 0,4 million							1 440,41	0,00
GBP/AUD 0,1 million							-6,02	0,00
GBP/CAD 0,1 million							0,45	0,00
GBP/CHF 0,1 million							1,75	0,00
GBP/HKD 0,1 million							10,62	0,00
GBP/JPY 0,2 million							34,95	0,00
GBP/SEK 0,1 million							-0,86	0,00
GBP/SGD 0,1 million							6,73	0,00
USD/AUD 3,7 millions							-77 500,90	-0,02
USD/CAD 1,2 million							-23 653,07	0,00
USD/CHF 0,5 million							-9 879,45	0,00
USD/EUR 2,4 millions							-42 599,42	-0,01
USD/GBP 1,1 million							-43 950,20	-0,01
USD/HKD 8,3 millions							949,50	0,00
USD/JPY 642,4 millions							11 927,49	0,00
USD/SEK 6,8 millions							-24 095,51	-0,01
USD/SGD 1,8 million							-17 382,64	0,00

DWS Invest Global Real Estate Securities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Positions clôturées								
USD/AUD 1,4 million							-25 390,88	-0,01
USD/CAD 0,3 million							-4 567,92	0,00
USD/EUR 1,1 million							-19 659,66	0,00
USD/GBP 0,3 million							-9 665,72	0,00
USD/HKD 3,1 millions							231,17	0,00
USD/JPY 279,3 millions							6 397,13	0,00
USD/SEK 1,7 million							-4 753,09	0,00
USD/SGD 0,5 million							-2 826,41	0,00
Avoirs bancaires							2 146 608,53	0,44
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR	20 488					24 100,75	0,00
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	22 134					2 403,37	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	3 606					2 416,66	0,00
Livre sterling	GBP	17 807					23 996,01	0,01
Renminbi chinois	CNY	24					3,36	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	18 553					2 383,74	0,00
Yen japonais	JPY	375 439					2 402,27	0,00
Dollar canadien	CAD	122 969					89 748,29	0,02
Peso philippin	PHP	54 741					930,45	0,00
Franc suisse	CHF	18 907					23 919,63	0,00
Dollar de Singapour	SGD	3 080					2 397,88	0,00
Dollar américain	USD						1 971 906,12	0,41
Autres éléments d'actif							1 445 578,85	0,30
Droits à dividende/à distribution							1 445 578,85	0,30
À recevoir au titre d'opérations sur actions							616 356,11	0,13
Total des éléments d'actif*							487 643 901,70	100,24
Autres engagements							-382 746,93	-0,09
Engagements découlant des coûts							-382 746,93	-0,09
Engagements découlant d'opérations sur actions							-113 739,10	-0,02
Total des engagements							-1 182 524,88	-0,24
Actif du fonds							486 461 376,82	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH (P)100	CHF	126,02
Classe CHF LDH (P)	CHF	68,15
Classe CHF TFCH (P)	CHF	104,65
Classe CHF ICH (P)	CHF	99,82
Classe FC	EUR	124,15
Classe FD	EUR	85,28
Classe FDH (P)	EUR	88,83
Classe IC100	EUR	113,17
Classe LC	EUR	103,25
Classe LD	EUR	136,21
Classe RD	EUR	100,27
Classe LDM	EUR	89,35
Classe GBP D RD	GBP	101,47
Classe GBP DH (P) RD	GBP	97,38
Classe USD FC	USD	225,88
Classe USD FC100	USD	120,26
Classe USD FDM	USD	103,00
Classe USD ID	USD	91,47
Classe USD LC	USD	155,88
Classe USD LDMH (P)	USD	71,79
Classe USD TFC	USD	133,38

DWS Invest Global Real Estate Securities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH (P)100	Unité	475 849,000
Classe CHF LDH (P)	Unité	9 482,000
Classe CHF TFCH (P)	Unité	108,000
Classe CHF ICH (P)	Unité	697 645,000
Classe FC	Unité	28 715,617
Classe FD	Unité	211 886,365
Classe FDH (P)	Unité	80 332,754
Classe IC100	Unité	608 018,000
Classe LC	Unité	10 111,000
Classe LD	Unité	132 300,407
Classe RD	Unité	100,000
Classe LDM	Unité	988,964
Classe GBP D RD	Unité	100,000
Classe GBP DH (P) RD	Unité	96,218
Classe USD FC	Unité	97 874,000
Classe USD FC100	Unité	535 080,000
Classe USD FDM	Unité	100,000
Classe USD ID	Unité	472 853,000
Classe USD LC	Unité	29 210,771
Classe USD LDMH (P)	Unité	572 889,799
Classe USD TFC	Unité	66 820,924

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
FTSE EPRA Nareit Developed Index (Gross) en USD

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	98,661
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	106,095
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	101,971

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Goldman Sachs Bank Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, UBS AG, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, HSBC Continental Europe, Crédit Agricole CIB et Commerzbank AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,492315	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,370150	= USD	1
Franc suisse	CHF	0,790450	= USD	1
Renminbi chinois	CNY	6,989750	= USD	1
Euro	EUR	0,850123	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,742087	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,783000	= USD	1
Yen japonais	JPY	156,285000	= USD	1
Peso philippin	PHP	58,832500	= USD	1
Couronne suédoise	SEK	9,209400	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,284500	= USD	1

DWS Invest Global Real Estate Securities

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global Real Estate Securities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	17 478 493,28
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	147 549,76
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-3 915 292,99
4. Autres revenus	USD	139,20
dont : Autres	USD	139,20
Total des revenus	USD	13 710 889,25
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-3 120 469,65
dont : Commission de gestion de base	USD	-3 081 725,27
Commission d'administration	USD	-38 744,38
2. Rémunération du dépositaire	USD	-21 733,22
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-48 696,97
4. Taxe d'abonnement	USD	-123 175,58
5. Autres dépenses	USD	-159 777,47
dont : Autres	USD	-159 777,47
Total des dépenses	USD	-3 473 852,89
III. Revenus ordinaires, nets	USD	10 237 036,36
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	9 052 640,23
Résultat des opérations de vente	USD	9 052 640,23
V. Résultat de l'exercice	USD	19 289 676,59
Total des frais sur encours - TFE (BVI)		

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH (P) 0,68 % par an,	classe CHF ICH (P)100 0,48 % par an,
classe CHF LDH (P) 1,62 % par an,	classe CHF TFCH (P) 0,85 % par an,
classe FC 0,85 % par an,	classe FD 0,85 % par an,
classe FDH (P) 0,87 % par an,	classe IC100 0,46 % par an,
classe LC 1,59 % par an,	classe LD 1,59 % par an,
classe LDM 1,49 % ²⁾ ,	classe RD 0,26 % ²⁾ ,
classe GBP D RD 0,82 % par an,	classe GBP DH (P) RD 0,85 % par an,
classe USD FC 0,85 % par an,	classe USD FC100 0,49 % par an,
classe USD FDM 0,52 % ²⁾ ,	classe USD ID 0,65 % par an,
classe USD LC 1,60 % par an,	classe USD LDMH (P) 1,62 % par an,
classe USD TFC 0,85 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 449 052,44 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	464 754 072,90
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-11 115 142,15
2. Décaissement (net)	USD	-23 206 903,55
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	-497 063,48
4. Revenus ordinaires, nets	USD	10 237 036,36
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	9 052 640,23
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	37 236 736,51
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	486 461 376,82

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	9 052 640,23
sur : Opérations sur valeurs mobilières	USD	810 636,71
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	8 242 003,52

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF ICH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF ICH (P)100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	CHF	3,60

Classe CHF TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,57

Classe FDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,62

Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Global Real Estate Securities

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	7,33

Classe LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,50
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,48
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,45
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,46
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,46
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,45
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,45
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,45
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,46
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,46

Classe RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,26

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	5,34

Classe GBP DH (P) RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	5,01

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	4,70

Classe USD FDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,51
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,51
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,51
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,52
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,52
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,52

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	USD	0,05
Distribution intermédiaire	27 mai 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,55

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Global Real Estate Securities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				2023				
2025	USD	486 461 376,82			Classe CHF ICH (P)100	CHF	122,01	
2025	USD	464 754 072,90			Classe CHF LDH (P)	CHF	75,06	
2023	USD	439 049 198,21			Classe CHF TFCH (P)	CHF	102,11	
Valeur liquidative en fin d'exercice					Classe CHF ICH (P)	CHF	-	
2025	CHF	126,02			Classe FC	EUR	120,10	
	CHF	68,15			Classe FDH (P)	EUR	91,51	
	CHF	104,65			Classe IC100	EUR	91,75	
	CHF	99,82			Classe LC	EUR	108,64	
	EUR	124,15			Classe LD	EUR	-	
	EUR	85,28			Classe LDM	EUR	148,45	
	EUR	88,83			Classe RD	EUR	-	
	EUR	113,17			Classe GBP D RD	GBP	-	
	EUR	103,25			Classe GBP DH (P) RD	GBP	97,55	
	EUR	136,21			Classe USD FC	USD	205,67	
	EUR	89,35			Classe USD FC100	USD	108,73	
	EUR	100,27			Classe USD FDM	USD	-	
	GBP	101,47			Classe USD ID	USD	92,12	
	GBP	97,38			Classe USD LC	USD	144,07	
	USD	225,88			Classe USD LDMH (P)	USD	78,03	
	USD	120,26			Classe USD TFC	USD	121,45	
	USD	103,00						
	USD	91,47						
	USD	155,88						
	USD	71,79						
	USD	133,38						
2024	CHF	121,31						
	CHF	70,00						
	CHF	101,14						
	CHF	96,18						
	EUR	128,03						
	EUR	92,65						
	EUR	88,55						
	EUR	116,26						
	EUR	107,28						
	EUR	149,14						
	EUR	-						
	EUR	-						
	GBP	104,70						
	GBP	95,29						
	USD	206,08						
	USD	109,33						
	USD	-						
	USD	87,91						
	USD	143,28						
	USD	73,33						
	USD	121,68						

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement du compartiment DWS Invest Gold and Precious Metals Equities a pour objectif de réaliser la plus-value la plus importante possible du capital investi en dollar américain. À cet effet, le compartiment investit dans des entreprises prometteuses du secteur des métaux précieux dans le monde entier.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 167,0 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les marchés des actions mondiaux ont fortement progressé malgré la situation géopolitique instable et un contexte économique incertain. Dans un contexte de « dédollarisation » (c'est-à-dire de transactions commerciales sans passer par le dollar américain) et de reflation, l'or a enregistré des rendements records, avec une hausse de plus de 64 %. Pendant une grande partie de l'année, l'actualité a été dominée par la politique douanière, qui a provoqué des perturbations sur les marchés des matières premières et attisé les craintes d'une stagflation, phase caractérisée par un ralentissement de la croissance économique accompagné d'une hausse de l'inflation. La Réserve fédérale américaine (Fed), sa politique monétaire et son indépendance

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Performance des classes d'actions (en dollar américain)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU0273165570	167,0 %	219,1 %	156,0 %
Classe USD LDM	LU3168091620	24,4 % ¹⁾	–	–
Classe USD TFC	LU1663932215	169,0 %	226,6 %	166,0 %
Classe FC ²⁾	LU0273148212	138,1 %	196,8 %	177,9 %
Classe LC ²⁾	LU0273159177	136,2 %	190,0 %	167,5 %
Classe LD ²⁾	LU0363470401	136,2 %	190,0 %	167,5 %
Classe NC ²⁾	LU0273148055	134,5 %	184,0 %	158,3 %
Classe TFC ²⁾	LU1663932132	138,0 %	196,6 %	177,8 %

¹⁾ Classe USD LDM lancée le 15 septembre 2025

²⁾ en EUR

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

ont également été mises sous les feux de la rampe, lorsque le président Trump s'est efforcé de pourvoir les sièges vacants au sein du Conseil des gouverneurs avec des membres partageant son opinion sur la nécessité de baisser les taux d'intérêt. Finalement, le FOMC de la Fed s'est aligné sur la politique d'assouplissement des autres banques centrales et a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises jusqu'à la fin de l'année. Les budgets, qui ont entraîné des changements politiques à l'échelle mondiale, et le shutdown aux États-Unis, qui a paralysé la vie publique pendant 43 jours, ont également constitué des thèmes centraux. Les investisseurs se sont réjouis lorsque le gouvernement fédéral allemand a débloqué un fonds commun de placement de plusieurs milliards d'euros destiné à des investissements dans les infrastructures et la défense. Le Japon a pour la première fois connu un retour de l'inflation, alors que le pays adoptait lui aussi une politique monétaire

plus expansionniste. Les investisseurs sont restés fidèles au thème de l'IA pendant presque toute l'année, car les investissements dans l'intelligence artificielle ont stimulé l'intérêt pour les centres de données et les entreprises qui fournissaient l'énergie nécessaire à leur fonctionnement. Bien que moins influents sur les marchés, d'autres événements géopolitiques ont eu un impact sur la vie de nombreuses personnes à travers le monde. Au Moyen-Orient, Israël a continué d'étendre son influence militaire dans la région et a attaqué, avec les États-Unis, des cibles nucléaires en Iran. Les États-Unis ont également pris des mesures contre la milice houthiste en mer Rouge afin de protéger la navigation contre les attaques. En Europe, la guerre en Ukraine s'est prolongée. Des progrès ont toutefois été réalisés entre l'Ukraine et les États-Unis quant à la forme que pourrait prendre un accord de paix si le président Poutine se contentait d'une victoire moins totale dans son « opération militaire

spéciale ». En Amérique du Nord et du Sud, les gouvernements ont continué à se déplacer vers la droite lors des dernières élections au Chili et en Argentine. Les États-Unis ont imposé un blocus maritime aux pétroliers sanctionnés en provenance du Venezuela afin d'exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement Maduro. Les marchés pétroliers semblaient déjà bénéficier d'une offre abondante. Des volumes supplémentaires en provenance de Russie ou du Venezuela exerceraient une pression supplémentaire sur les prix.

Du côté des métaux précieux, la hausse du prix de l'or a fait la une des journaux, mais elle a été surpassée par les hausses enregistrées par l'argent, le platine et le palladium. La demande des banques centrales et des acheteurs privés asiatiques, même à des prix élevés, a constitué un solide soutien. Les marchés du platine et du palladium ont continué d'afficher une bonne tenue. Ils ont bénéficié de l'amélioration des perspectives pour les moteurs à combustion en Europe et aux États-Unis. En outre, on s'attendait à ce que le nouveau marché de gré à gré pour les contrats à terme et d'options livrés physiquement à la bourse de Guangzhou améliore la formation des prix et la transparence à l'échelle mondiale. Selon les prévisions du World Platinum Investment Council, le prix du platine devrait se stabiliser en 2026 en raison d'une part de recyclage plus élevée et d'une baisse de la demande d'investissement.

Les métaux précieux sont restés attractifs en tant que couverture

contre les risques macroéconomiques et géopolitiques, la demande s'appuyant désormais sur la constitution de réserves d'or par les États et les achats des investisseurs privés asiatiques. Les risques géopolitiques, source de préoccupations, ont également stimulé la demande d'or. L'équipe de gestion du portefeuille s'attendaient à ce que la demande d'or de la part des banques centrales reste solide, car les décisions de politique étrangère des États-Unis pourraient inciter à poursuivre la « dédollarisation » (c'est-à-dire le règlement des flux commerciaux sans passer par le dollar américain) afin de réduire la dépendance vis-à-vis des États-Unis.

Les positions les plus performantes du portefeuille au cours de la période sous revue ont été Newmont, Gold Fields Ltd et Anglo-Gold Ashanti PLC. Ces entreprises ont profité de la forte progression du cours de l'or. À l'inverse, seules quelques entreprises ont enregistré une performance négative au cours de la période sous revue. Parmi les moins performantes figuraient Americas Gold and Silver Corp. et Nevada King Gold Corp. Dans le cas d'Americas Gold and Silver Corp., la contribution négative au résultat de placement était due au moment de l'entrée dans le portefeuille, les actions ayant généré un rendement positif sur l'ensemble de l'année. Nevada King a affiché une faiblesse au second semestre et est restée à la traîne par rapport à ses concurrents.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Énergie	3 349 166,78	0,16
Secteur financier	3 368 244,36	0,16
Matières premières	2 061 240 045,47	97,99
Industrie	9 551 166,14	0,46
Total actions	2 077 508 622,75	98,77
2. Dérivés	0,00	0,00
3. Avoirs bancaires	24 901 804,63	1,18
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	4 885 835,80	0,23
II. Engagements		
1. Autres engagements	-2 923 553,07	-0,14
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-871 672,01	-0,04
III. Actif du fonds	2 103 501 038,10	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 074 140 378,39	98,61
Actions								
Alkane Resources Ltd	Unité	14 564 653	10 324 451		AUD	1,36	13 273 288,87	0,63
Evolution Mining Ltd	Unité	4 227 795	2 633 383	535 639	AUD	12,56	35 583 040,58	1,69
Northern Star Resources Ltd	Unité	4 353 722	4 381 607	2 087 196	AUD	26,28	76 670 015,49	3,65
Ora Banda Mining Ltd	Unité	4 026 472	11 851 340	7 824 868	AUD	1,495	4 033 716,50	0,19
Resolute Mining Ltd	Unité	8 979 388	9 039 686	18 850 391	AUD	1,23	7 401 016,03	0,35
Westgold Resources Ltd	Unité	8 636 547	7 223 384	3 726 181	AUD	6,38	36 923 283,53	1,76
Agnico Eagle Mines Ltd	Unité	989 082	571 490	96 244	CAD	235,24	169 814 728,08	8,07
Alamos Gold, Inc. -A-	Unité	210 892	321 171	110 279	CAD	53,53	8 239 279,47	0,39
Allied Gold Corp.	Unité	550 098	550 098		CAD	32,41	13 012 207,55	0,62
Americas Gold & Silver Corp.	Unité	589 779	589 779		CAD	7,35	3 163 796,41	0,15
Aris Mining Corp.	Unité	1 079 088	806 098	815 626	CAD	22,21	17 491 912,91	0,83
Atex Resources, Inc.	Unité	5 608 669	4 688 533	279 335	CAD	3,35	13 713 127,14	0,65
Aya Gold & Silver, Inc.	Unité	1 012 917	1 564 435	1 242 818	CAD	19,62	14 504 566,32	0,69
B2Gold Corp.	Unité	13 199 031	9 639 794	3 310 235	CAD	6,25	60 207 965,37	2,86
Blue Moon Metals, Inc.	Unité	658 851	658 851		CAD	4,71	2 264 852,91	0,11
Capitan Silver Corp.	Unité	475 000	475 000		CAD	2,22	769 623,76	0,04
Eldorado Gold Corp.	Unité	1 256 210	917 117	94 599	CAD	49,4	45 291 956,36	2,15
Endeavour Silver Corp.	Unité	920 120	790 170	243 049	CAD	13,16	8 837 557,35	0,42
Equinox Gold Corp.	Unité	3 424 919	4 321 516	896 597	CAD	19,5	48 743 510,20	2,32
Fortuna Silver Mines, Inc.	Unité	1 213 946	635 699	164 396	CAD	13,61	12 058 391,46	0,57
Franco-Nevada Corp.	Unité	755 871	486 884	60 476	CAD	286,01	157 783 209,66	7,50
G Mining Ventures Corp.	Unité	341 087	341 087		CAD	41,32	10 286 256,86	0,49
G2 Goldfields, Inc.	Unité	1 106 492	1 527 035	420 543	CAD	6,38	5 152 296,43	0,25
Goliath Resources Ltd	Unité	1 813 779	1 813 779		CAD	2,53	3 349 166,78	0,16
GreenLight Metals, Inc.	Unité	5 400 000	5 400 000		CAD	0,31	1 221 764,04	0,06
Highlander Silver Corp.	Unité	1 368 383	1 368 383		CAD	5,35	5 343 100,43	0,25
IAMGOLD Corp.	Unité	2 263 681	1 429 413	484 126	CAD	22,81	37 685 336,36	1,79
K92 Mining, Inc.	Unité	761 141	284 733	49 619	CAD	22,75	12 638 001,50	0,60
Kinross Gold Corp.	Unité	3 050 946	1 372 376	625 260	CAD	39,03	86 909 040,89	4,13
Lundin Gold, Inc.	Unité	305 738	237 692	627 439	CAD	116,9	26 085 298,84	1,24
Nevada King Gold Corp	Unité	16 247 982	12 140 482		CAD	0,205	2 431 001,21	0,12
New Gold, Inc.	Unité	5 325 892	6 936 892	4 964 773	CAD	12,14	47 189 233,94	2,24
Newmont Corp.	Unité	100 154			CAD	116	8 479 264,31	0,40
OceanaGold Corp.	Unité	1 699 161	2 037 278	338 117	CAD	38,48	47 720 114,79	2,27
Omai Gold Mines Corp.	Unité	5 454 169	6 400 925	946 756	CAD	1,39	5 533 186,08	0,26
Orla Mining Ltd	Unité	1 552 108	1 632 397	80 289	CAD	18,96	21 477 916,78	1,02
Pan American Silver Corp.	Unité	612 585	507 320	121 762	CAD	72,05	32 213 078,31	1,53
Prospector Metals Corp.	Unité	1 313 959	1 313 959		CAD	1,33	1 275 455,59	0,06
Seabridge Gold, Inc.	Unité	344 120	138 694	33 449	CAD	40,97	10 289 819,65	0,49
Skeena Resources Ltd	Unité	207 810	275 261	193 439	CAD	33,2	5 035 428,24	0,24
Southern Cross Gold Consolidated Ltd	Unité	714 638	714 638		CAD	10,59	5 523 494,81	0,26
Torex Gold Resources, Inc.	Unité	664 747	414 566	130 601	CAD	67,22	32 612 701,78	1,55
Triple Flag Precious Metals Corp.	Unité	431 127	321 614		CAD	45,79	14 408 134,39	0,69
Victoria Gold Corp.	Unité	379 308			CAD	0	2768	0,00
Wesdome Gold Mines Ltd	Unité	1 153 704	676 008		CAD	23,16	19 501 357,25	0,93
Wheaton Precious Metals Corp.	Unité	690 935	438 049	59 440	CAD	162,01	81 697 901,22	3,88
Anglogold Ashanti Plc	Unité	368 577			GBP	64,131	31 852 424,07	1,52
Endeavour Mining Plc	Unité	1 630 408	885 706	321 010	GBP	38,76	85 157 958,68	4,05
Chifeng Jilong Gold Mining Co., Ltd	Unité	2 193 400	4 620 000	2 426 600	HKD	30,12	8 488 398,82	0,40
Tongguan Gold Group Ltd	Unité	4 726 000	4 726 000		HKD	2,78	1 688 074,01	0,08
Zhaojin Mining Industry Co., Ltd	Unité	1 763 000	807 000	787 000	HKD	31,18	7 062 872,93	0,34
Asahi Holdings, Inc.	Unité	467 200	373 400	83 500	JPY	3 195	9 551 166,14	0,46
Alrosa PJSC	Unité	2 732 900			RUB	0	3,48	0,00
Polyus PJSC	Unité	70 200	63 180		RUB	0	0,09	0,00
Anglogold Ashanti UK Ltd	Unité	1 159 407	1 116 998	486 172	USD	86,42	100 195 952,94	4,76
Cia de Minas Buenaventura SAA -ADR-	Unité	183 435	183 435		USD	28,36	5 202 216,60	0,25
Coeur Mining, Inc.	Unité	2 091 087	2 716 758	2 730 174	USD	18,13	37 911 407,31	1,80
Neymont Corp.	Unité	1 821 544	1 138 447	213 433	USD	100,61	183 265 541,84	8,71
Osisko Development Corp.	Unité	1 014 593	1 014 593		USD	3,55	3 601 805,15	0,17
Perpetua Resources Corp.	Unité	316 312	529 217	212 905	USD	24,72	7 819 232,64	0,37
Royal Gold, Inc.	Unité	445 706	345 067	12 579	USD	226,775	101 074 978,15	4,81
Seabridge Gold, Inc.	Unité	133 074	133 074		USD	29,87	3 974 920,38	0,19
Gold Fields Ltd	Unité	2 809 028	1 622 891	947 201	ZAR	741,08	125 168 852,02	5,95
Impala Platinum Holdings Ltd	Unité	3 205 923	3 205 923	1 303 036	ZAR	267,48	51 560 783,71	2,45
Northam Platinum Holdings Ltd	Unité	1 206 082	1 935 994	729 912	ZAR	344,76	25 001 658,34	1,19
Pan African Resources Plc	Unité	7 123 247	3 905 594	1 274 269	ZAR	27,37	11 722 706,98	0,56
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							2 145 750,47	0,10
Actions								
Americas Gold & Silver Corp.	Unité	400 000	400 000		CAD	7,35	2 145 750,47	0,10
Valeurs non cotées							1 222 493,89	0,06
Actions								
Atex Resources, Inc.	Unité	500 000	500 000		CAD	3,35	1 222 493,89	0,06
Polyus PJSC GDR.	Unité	1	1		USD	0,00	0,00	0,00

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Total du portefeuille-titres							2 077 508 622,75	98,77
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur valeurs mobilières							0,00	0,00
Warrants sur titres								
Warrants sur actions Call on WTS UNDERLYING BSKT Via INDEX DEFAULT Strike 06/11/2029	Unité	500 000	500 000		CAD	0	0,00	0,00
Avoirs bancaires							24 901 804,63	1,18
Dépositaire (à échéance quotidienne) Avoirs en euros	EUR	92 350					108 631,26	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	152 169					101 968,24	0,00
Livre sterling	GBP	76 020					102 441,16	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	89 379					11 483,88	0,00
Yen japonais	JPY	31 322 780					200 420,90	0,01
Dollar canadien	CAD	1 647 521					1 202 438,42	0,06
Peso mexicain	MXN	181 678					10 117,98	0,00
Rand sud-africain	ZAR	3 758 627					225 997,84	0,01
Won sud-coréen	KRW	132 050					91,67	0,00
Dollar américain	USD						10 463 213,28	0,50
Dépôts à terme Avoirs en dollars américains – (La Banque Postale SA)	USD						12 475 000,00	0,59
À recevoir au titre d'opérations sur actions							4 885 835,80	0,23
Total des éléments d'actif							2 107 296 263,18	100,18
Autres engagements Engagements découlant des coûts							-2 923 553,07 -2 923 553,07	-0,14 -0,14
Engagements découlant d'opérations sur actions							-871 672,01	-0,04
Total des engagements							-3 795 225,08	-0,18
Actif du fonds							2 103 501 038,10	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	328,96
Classe LC	EUR	290,56
Classe LD	EUR	248,53
Classe NC	EUR	248,58
Classe TFC	EUR	490,02
Classe USD LC	USD	266,96
Classe USD LDM	EUR	123,45
Classe USD TFC	USD	489,78
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	94 360,694
Classe LC	Unité	1 570 424,713
Classe LD	Unité	4 332 357,563
Classe NC	Unité	323 349,934
Classe TFC	Unité	222 072,607
Classe USD LC	Unité	128 521,627
Classe USD LDM	Unité	672,000
Classe USD TFC	Unité	13 734,305

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P BMI Gold and Precious Metals Gross Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	100,788
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	115,429
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	106,800

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 1 207 368,23 dollars américains.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,492315	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,370150	= USD	1
Euro	EUR	0,850123	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,742087	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,783000	= USD	1
Yen japonais	JPY	156,285000	= USD	1
Won sud-coréen	KRW	1 440,550000	= USD	1
Peso mexicain	MXN	17,956000	= USD	1
Rouble russe	RUB	78,600000	= USD	1
Rand sud-africain	ZAR	16,631250	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les actions, obligations et certificats de dépôt russes tels que les ADR/GDR ont été entièrement dépréciés à leur valeur pour mémoire de 0,0001 euro au 3 mars 2022, étant donné que leur négoce est exclu des bourses ou que les investisseurs occidentaux sont exclus des marchés russes. Cette approche de valorisation est revue lors des réunions périodiques du comité des prix de DWS.

Le fonds s'attendait à recevoir 477 033,40 dollars américains de dividendes et d'intérêts non versés par des sociétés russes à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui seront comptabilisés hors bilan. Toutefois, en raison de la situation politique actuelle, il n'est pas possible de déterminer si les paiements des intérêts et des dividendes par les entreprises russes reprendront à une date ultérieure.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	20 959 192,77
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	1 322 479,06
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-3 291 192,12
4. Autres revenus	USD	922,55
Total des revenus	USD	18 991 402,26
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	USD	-19 998 043,55
dont :		
Commission de gestion de base	USD	-19 935 154,48
Commission d'administration	USD	-62 889,07
2. Rémunération du dépositaire	USD	-57 937,82
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-81 791,41
4. Taxe d'abonnement	USD	-686 797,73
5. Autres dépenses	USD	-610 900,22
Total des dépenses	USD	-21 435 470,73
III. Revenus ordinaires, nets	USD	-2 444 068,47
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	USD	224 533 889,86
Résultat des opérations de vente	USD	224 533 889,86
V. Résultat de l'exercice	USD	222 089 821,39

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,85 % par an,	classe LC 1,61 % par an,
classe LD 1,61 % par an,	classe NC 2,31 % par an,
classe TFC 0,86 % par an,	classe USD LC 1,61 % par an,
classe USD LDM 0,50 % ²⁾ ,	classe USD TFC 0,87 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés pendant la période sous revue s'élevaient à 1 571 763,48 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	USD	445 909 646,16
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-5 680 296,96
2. Encaissement (net)	USD	644 690 235,29
3. Régularisation des revenus/dépenses	USD	-53 252 596,33
4. Revenus ordinaires, nets	USD	-2 444 068,47
5. Plus-values/moins-values réalisées	USD	224 533 889,86
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	USD	849 744 228,55
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	2 103 501 038,10

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	USD	224 533 889,86
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	224 518 408,89
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	15 480,97

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	3,34

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDM

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	USD	2 103 501 038,10	
2024	USD	445 909 646,16	
2023	USD	425 641 776,80	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	328,96
	Classe LC	EUR	290,56
	Classe LD	EUR	248,53
	Classe NC	EUR	248,58
	Classe TFC	EUR	490,02
2024	Classe USD LC	USD	266,96
	Classe USD LDM	EUR	123,45
	Classe USD TFC	USD	489,78
	Classe FC	EUR	138,17
	Classe LC	EUR	123,03
2023	Classe LD	EUR	106,98
	Classe NC	EUR	105,99
	Classe TFC	EUR	205,93
	Classe USD LC	USD	99,99
	Classe USD LDM	USD	-
	Classe USD TFC	USD	182,08
	Classe FC	EUR	111,70
	Classe LC	EUR	100,22
	Classe LD	EUR	88,62
	Classe NC	EUR	86,94
	Classe TFC	EUR	166,49
	Classe USD LC	USD	86,65
	Classe USD LDM	USD	-
	Classe USD TFC	USD	156,54

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest SDG Global Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. À cette fin, l'actif du compartiment est principalement investi dans des valeurs mobilières d'émetteurs qui, selon l'évaluation de l'équipe de gestion du compartiment, tirent profit des tendances et des enjeux géopolitiques, sociaux et économiques actuels ou futurs. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Au moins 80 % de l'actif net du compartiment sont investis dans des éléments d'actif répondant aux critères environnementaux et sociaux promus, et qui contribuent à un ou plusieurs ODD des Nations unies.

Au cours de la période de douze mois qui s'est achevée fin décembre 2025, le compartiment a réalisé une plus-value de 8,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment s'est concentré sur les actions qui génèrent un chiffre d'affaires significatif dans le domaine des objectifs de développement durable des Nations unies (Sustainable Development Goals, SDG).

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela

DWS Invest SDG Global Equities

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1891311356	8,3 %	30,4 %	31,7 %
Classe FC	LU1891310895	9,2 %	33,4 %	36,7 %
Classe FD	LU1891310978	9,2 %	33,4 %	36,8 %
Classe IC	LU1891311190	9,5 %	34,6 %	38,7 %
Classe IC100	LU2471069448	9,6 %	35,0 %	32,3 % ¹⁾
Classe IC250	LU2425458853	9,6 %	35,2 %	27,8 % ¹⁾
Classe ID	LU1891311273	9,5 %	34,6 %	38,7 %
Classe LD	LU1891311430	8,3 %	30,4 %	31,7 %
Classe LDM	LU3021212066	11,4 % ¹⁾	–	–
Classe NC	LU1914384349	7,8 %	28,5 %	28,4 %
Classe PFC	LU2208643671	7,7 %	28,1 %	26,6 %
Classe TFC	LU1932912360	9,1 %	33,4 %	36,7 %
Classe TFD	LU1932912527	9,2 %	33,4 %	36,7 %
Classe XC	LU1891311513	9,6 %	35,0 %	39,5 %
Classe GBP D RD ²⁾	LU2380221692	15,0 %	31,6 %	25,1 % ¹⁾
Classe USD IC50 ³⁾	LU2297064896	23,8 %	48,2 %	31,5 % ¹⁾
Classe USD LCH (P) ³⁾	LU2293006875	17,9 %	42,6 %	25,4 % ¹⁾
Classe USD TFCH (P) ³⁾	LU2293006958	18,8 %	46,1 %	30,3 % ¹⁾

¹⁾ Classe IC100 lancée le 13 mai 2022 / classe IC250 lancée le 31 janvier 2022 / classe LDM lancée le 28 mars 2025 / classe GBP D RD lancée le 15 septembre 2021 / classe USD IC50 lancée le 26 février 2021 / classes USD LCH (P) et USD TFCH (P) lancées le 15 février 2021

²⁾ en GBP

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par

an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle

ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entretemps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Le secteur de la santé a constitué l'une des priorités de placement. De nombreuses entreprises aux contributions ou chiffres d'affaires potentiellement élevés en rapport avec les ODD s'y sont concentrées. Toutefois, le secteur n'a pas réussi à évoluer au rythme de l'ensemble du marché pendant la période sous revue. Le secteur industriel a en revanche connu une évolution réjouissante et la pondération élevée de ce secteur a contribué positivement à la performance. Étant donné le peu d'entreprises du secteur financier qui contribuent de manière significative aux ODD, ce secteur a été sous-pondéré. Or, ce dernier a surperformé l'ensemble du marché, ce qui a donc été au détriment du compartiment. La sous-pondération dans le secteur technologique n'a pas contribué

positivement à surpasser le marché dans son ensemble.

Les entreprises exerçant des activités commerciales significatives aux États-Unis et fortement dépendantes de l'environnement réglementaire ont connu une phase de faiblesse au début de l'année 2025, avec l'investiture du nouveau président américain. C'était notamment le cas des entreprises du secteur des énergies renouvelables. Celles-ci ont toutefois pu en partie se redresser nettement au cours de l'année. Cela s'explique, d'une part, par le fait que l'incertitude réglementaire s'est atténuée grâce à l'adoption d'une législation correspondante, et d'autre part, par le fait que le développement des centres de données pour l'intelligence artificielle nécessitait des sources d'énergie peu coûteuses et rapidement disponibles.

Parmi les titres du portefeuille ayant enregistré les meilleures performances figuraient Comfort Systems et Taiwan Semiconductor, qui ont profité de l'essor du secteur de l'intelligence artificielle, ainsi que Quanta Services, qui a bénéficié de la demande accrue en énergie propre/réduction des émissions et en centres de données. Medtronic, qui était fortement représentée dans le fonds, a également affiché une évolution positive grâce à une meilleure mise en œuvre de sa stratégie commerciale.

En revanche, certaines positions du secteur des services environnementaux, telles que Waste Management, ont affiché une performance plus faible. La baisse du volume des déchets a suscité

des inquiétudes, ce qui explique cette situation. De plus, UnitedHealth a figuré parmi les perdants au cours de la période sous revue. L'entreprise a dû revoir à la baisse ses objectifs annuels pour 2025 à plusieurs reprises. Les frais sur encours ont fortement augmenté en raison d'une utilisation accrue des prestations médicales et du coût élevé des médicaments spécialisés.

Au cours de la période sous revue, le fonds s'est notamment séparé de UnitedHealth, Procter & Gamble et Equinix.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest SDG Global Equities

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	280 026 563,02	18,49
Services de télécommunications	125 396 788,22	8,28
Biens de consommation durables	363 484 581,49	24,00
Énergie	99 458 403,59	6,55
Biens de consommation courante	14 941 515,37	0,99
Secteur financier	151 400 280,48	9,99
Matières premières	6 584 429,79	0,43
Industrie	379 644 660,95	25,07
Services aux collectivités	75 360 980,96	4,97
Total actions	1 496 298 203,87	98,77
2. Dérivés	642 336,24	0,04
3. Avoirs bancaires	19 161 952,29	1,26
4. Autres éléments d'actif	1 064 993,54	0,07
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	25 995,93	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 957 356,33	-0,12
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-264 597,19	-0,02
III. Actif du fonds	1 514 971 528,35	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest SDG Global Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							1 496 298 203,87	98,77
Actions								
Novartis AG	Unité	102 135		115 524	CHF	109,8	12 061 027,17	0,80
ALK-Abello A/S	Unité	307 440	249 254	108 263	DKK	227,2	9 352 580,55	0,62
Vestas Wind Systems A/S	Unité	935 222	601 084	44 981	DKK	173,55	21 732 119,83	1,43
ABN AMRO Bank NV	Unité	283 902	295 878	11 976	EUR	29,72	8 437 567,44	0,56
AIB Group Plc	Unité	2 712 118	525 263	1 146 288	EUR	9,225	25 019 288,55	1,65
Alstom SA	Unité	365 957	384 340	18 383	EUR	25,04	9 163 563,28	0,61
Arcadis NV	Unité	140 468	162 500	22 032	EUR	35,94	5 048 419,92	0,33
Argenx SE	Unité	12 730	13 369	639	EUR	712,6	9 071 398,00	0,60
AXA SA	Unité	1 020 509	32 696	720 132	EUR	41,15	41 993 945,35	2,77
BPER BANCA	Unité	1 349 761	2 765 123	1 415 362	EUR	11,57	15 616 734,77	1,03
Deutsche Telekom AG	Unité	610 841		2 103 540	EUR	27,66	16 895 862,06	1,12
EDP Renovaveis SA	Unité	1 094 780	343 898	98 847	EUR	12,04	13 181 151,20	0,87
Elis SA	Unité	256 594	269 484	12 890	EUR	24,26	6 224 970,44	0,41
Fielmann Group AG	Unité	96 450	101 295	4 845	EUR	43,55	4 200 397,50	0,28
Kingspan Group Plc	Unité	102 235			EUR	74,25	7 590 948,75	0,50
KION Group AG	Unité	67 160	85 009	17 849	EUR	68,25	4 583 670,00	0,30
Knorr-Bremse AG	Unité	47 852	11 408	85 682	EUR	95,15	4 553 117,80	0,30
Nordex SE	Unité	593 395	710 950	117 555	EUR	29,12	17 279 662,40	1,14
Schneider Electric SE	Unité	85 970	45 044	35 287	EUR	235,7	20 263 129,00	1,34
Siemens Energy AG	Unité	295 076	222 105	302 288	EUR	120,4	35 527 150,40	2,35
Société Générale SA	Unité	197 103	449 931	252 828	EUR	69,04	13 607 991,12	0,90
Umicore SA	Unité	365 193	378 056	12 863	EUR	18,03	6 584 429,79	0,43
Vonovia SE	Unité	951 496	374 391	83 099	EUR	24,54	23 349 711,84	1,54
AstraZeneca Plc	Unité	317 748	22 107	75 465	GBP	137,72	50 131 047,83	3,31
Informa Plc	Unité	1 424 010	148 329	493 695	GBP	8,87	14 469 835,76	0,96
Pearson Plc	Unité	670 107	189 535	1 646 449	GBP	10,51	8 068 147,20	0,53
Severn Trent Plc	Unité	315 606	243 995	201 745	GBP	27,88	10 080 102,84	0,67
Alia Group Ltd	Unité	867 000	910 600	43 600	HKD	81,65	7 732 323,62	0,51
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	195 500	233 100	37 600	HKD	503	10 741 117,87	0,71
Kingdee International Software Group Co., Ltd	Unité	2 487 000	2 612 000	125 000	HKD	13,31	3 615 668,26	0,24
WuXi XDC Cayman, Inc.	Unité	831 500	871 000	39 500	HKD	62,15	5 644 664,35	0,37
Daiichi Sankyo Co., Ltd	Unité	381 200	400 400	19 200	JPY	3 348	6 942 290,94	0,46
East Japan Railway Co.	Unité	135 500		351 500	JPY	4 132	3 045 538,38	0,20
Mowi ASA	Unité	1 111 952		1 053 945	NOK	243,6	22 884 382,44	1,51
Scatec ASA	Unité	702 013	53 931	35 264	NOK	105,7	6 268 967,45	0,41
Nibe Industrier AB -B-	Unité	1 282 662	1 347 094	64 432	SEK	35,66	4 222 250,51	0,28
AbbVie, Inc.	Unité	105 766	31 015	113 704	USD	230,85	20 756 672,11	1,37
Acuity Brands, Inc.	Unité	53 955	10 640	5 911	USD	369,07	16 928 645,39	1,12
Advanced Drainage Systems, Inc.	Unité	32 402	2 807	25 612	USD	148,25	4 083 647,87	0,27
AECOM	Unité	236 365	51 543	109 209	USD	96,985	19 488 100,23	1,29
Agilent Technologies, Inc.	Unité	303 402	318 408	15 006	USD	138	35 594 204,54	2,35
Alphabet, Inc. -A-	Unité	108 183	181 497	370 406	USD	314,5	28 924 205,36	1,91
Amazon.com, Inc.	Unité	142 877	165 696	22 819	USD	232,1	28 191 567,83	1,86
American Water Works Co., Inc.	Unité	408 715	272 132	69 496	USD	131,45	45 673 356,97	3,01
Applied Materials, Inc.	Unité	97 378	102 270	4 892	USD	262,55	21 734 749,50	1,43
Array Technologies, Inc.	Unité	960 501	457 930	325 753	USD	9,88	8 067 454,63	0,53
Autodesk, Inc.	Unité	112 860	118 529	5 669	USD	301,215	28 900 037,56	1,91
Bright Horizons Family Solutions, Inc.	Unité	165 784	73 143	8 328	USD	102,39	14 430 518,07	0,95
Comfort Systems USA, Inc.	Unité	36 047	54 772	18 725	USD	950,28	29 120 745,01	1,92
Coursera, Inc.	Unité	640 946	129 620	211 450	USD	7,41	4 037 582,56	0,27
Danaher Corp.	Unité	136 075	65 539	43 424	USD	230,11	26 619 236,91	1,76
Darling Ingredients, Inc.	Unité	606 736	58 548	370 815	USD	36,22	18 682 284,27	1,23
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	276 581	345 381	68 800	USD	128,3	30 166 905,64	1,99
Eli Lilly & Co.	Unité	23 875	12 825	26 742	USD	1 077,47	21 869 070,93	1,44
EMCOR Group, Inc.	Unité	10 433	10 957	524	USD	623,34	5 528 610,19	0,37
First Solar, Inc.	Unité	142 744	31 413	133 905	USD	268,89	32 629 790,07	2,15
Grand Canyon Education, Inc.	Unité	44 909	8 782	9 762	USD	168,01	6 414 314,98	0,42
Medtronic Plc	Unité	629 695	35 407	415 416	USD	96,24	51 519 023,79	3,40
Merck & Co., Inc.	Unité	89 907	89 907		USD	106,435	8 135 040,83	0,54
Micron Technology, Inc.	Unité	39 843	39 843		USD	295,37	10 004 610,39	0,66
Microsoft Corp.	Unité	134 955	17 177	61 743	USD	488,32	56 024 147,59	3,70
Millicom International Cellular SA	Unité	322 613	498 035	175 422	USD	54,795	15 028 116,78	0,99
New York Times Co. -A-	Unité	233 152	261 808	28 656	USD	69,72	13 819 053,23	0,91
NEXTracker, Inc. -A-	Unité	100 006	103 621	378 440	USD	89,62	7 619 259,45	0,50
nVent Electric Plc	Unité	289 762	314 459	24 697	USD	103,49	25 493 037,42	1,68
NVIDIA Corp.	Unité	350 058	162 157	192 681	USD	187,64	55 840 229,88	3,69
Ormat Technologies, Inc.	Unité	67 063	69 923	2 860	USD	112,72	6 426 369,95	0,42
Pentair Plc	Unité	609 925	223 043	83 394	USD	105,68	54 796 271,08	3,62
PNC Financial Services Group, Inc.	Unité	87 099	99 698	12 599	USD	211,26	15 642 717,79	1,03
Quanta Services, Inc.	Unité	60 509	108 118	98 764	USD	431,655	22 204 373,17	1,47
ServiceNow, Inc.	Unité	84 907	82 094	32 007	USD	154,4	11 144 807,16	0,74
Sprouts Farmers Market, Inc.	Unité	57 574	60 466	2 892	USD	81,14	3 971 395,81	0,26
Stride, Inc.	Unité	123 364	187 469	64 105	USD	66,16	6 938 501,80	0,46
Sunrun, Inc.	Unité	804 516	874 373	69 857	USD	19,71	13 480 409,21	0,89
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	244 167	133 224	120 680	USD	301,56	62 595 407,04	4,13
TE Connectivity Plc	Unité	39 311	41 286	1 975	USD	232,175	7 759 099,34	0,51

DWS Invest SDG Global Equities

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
TopBuild Corp.	Unité	38 931	18 224	1 956	USD	426,29	14 108 552,88	0,93
Waste Management, Inc.	Unité	165 583		65 174	USD	222,3	31 292 263,28	2,07
Watts Water Technologies, Inc. -A-	Unité	23 361	24 534	1 173	USD	282,52	5 610 769,05	0,37
Xylem, Inc.	Unité	543 623	187 556	39 584	USD	138,09	63 817 871,72	4,21
Total du portefeuille-titres							1 496 298 203,87	98,77
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							645 456,94	0,04
Créances/dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI EMERGING MKT 03/2026 (DB)	Unité	62	62				132 506,97	0,01
MSCI WOR NTR INDE 03/2026 (DB)	Unité	580	580				512 949,97	0,03
Dérivés sur devises							-3 120,70	0,00
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,1 million.							-1 834,44	0,00
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
USD/CHF 0,1 million.							-76,54	0,00
USD/DKK 0,1 million.							-181,99	0,00
USD/GBP 0,1 million.							-928,56	0,00
USD/HKD 0,1 million.							9,86	0,00
USD/NOK 0,1 million.							-176,31	0,00
USD/TWD 0,8 million.							67,28	0,00
Avoirs bancaires							19 161 952,29	1,26
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros.	EUR						2 550 307,62	0,17
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise.	DKK	2 771 826					371 132,24	0,03
Couronne norvégienne.	NOK	300 000					25 345,30	0,00
Couronne suédoise.	SEK	300 001					27 693,19	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling.	GBP	30 001					34 368,14	0,00
Dollar de Hong Kong.	HKD	3 000 000					327 684,61	0,02
Yen japonais.	JPY	5 000 000					27 197,84	0,00
Dollar canadien.	CAD	60 761					37 699,93	0,00
Nouveau dollar taïwanais.	TWD	26 615 783					721 284,33	0,05
Franc suisse.	CHF	30 000					32 264,83	0,00
Won sud-coréen.	KRW	60 000 000					35 408,27	0,00
Dollar américain.	USD	1 665 902					1 416 221,59	0,10
Dépôts à terme								
Avoirs en dollars américains – (Commerzbank Ag)	USD						2 380 344,40	0,15
Avoirs en euros – (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale) ...	EUR						11 175 000,00	0,74
Autres éléments d'actif							1 064 993,54	0,07
Droits à dividende/à distribution.							1 064 993,54	0,07
À recevoir au titre d'opérations sur actions							25 995,93	0,00
Total des éléments d'actif*							1 517 196 679,71	100,14
Autres engagements							-1 957 356,33	-0,12
Autres engagements divers.							-1 957 356,33	-0,12
Engagements découlant d'opérations sur actions							-264 597,19	-0,02
Total des engagements							-2 225 151,36	-0,14
Actif du fonds							1 514 971 528,35	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest SDG Global Equities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	201,34
Classe FD	EUR	190,52
Classe IC	EUR	205,68
Classe IC100	EUR	132,27
Classe IC250	EUR	127,81
Classe ID	EUR	191,79
Classe LC	EUR	190,57
Classe LD	EUR	185,42
Classe LDM	EUR	107,08
Classe NC	EUR	184,24
Classe PFC	EUR	143,95
Classe TFC	EUR	187,87
Classe TFD	EUR	178,80
Classe XC	EUR	207,27
Classe GBP D RD	GBP	120,20
Classe USD IC50	USD	131,49
Classe USD LCH (P)	USD	125,37
Classe USD TFCH (P)	USD	130,26
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	26,890
Classe FD	Unité	100,000
Classe IC	Unité	73 844,000
Classe IC100	Unité	1 213 407,000
Classe IC250	Unité	309 318,000
Classe ID	Unité	60,000
Classe LC	Unité	233 805,657
Classe LD	Unité	6 125 222,151
Classe LDM	Unité	576,000
Classe NC	Unité	137 997,000
Classe PFC	Unité	10 745,000
Classe TFC	Unité	331 357,029
Classe TFD	Unité	104,000
Classe XC	Unité	142 406,475
Classe GBP D RD	Unité	100,000
Classe USD IC50	Unité	101,000
Classe USD LCH (P)	Unité	5 197,508
Classe USD TFCH (P)	Unité	100,241

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 MSCI All Country World Index, en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	72,119
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	96,031
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	85,519

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 40 429 896,25 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe und Commerzbank A, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et UBS AG.

DWS Invest SDG Global Equities

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Euro	USD	1,176300	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest SDG Global Equities

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	26 224 151,71
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	749 869,92
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-2 102 745,65
4. Autres revenus	EUR	2 406,94
dont :		
Autres	EUR	2 406,94
Total des revenus	EUR	24 873 682,92
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-18 645 633,01
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-18 583 498,19
Commission d'administration	EUR	-62 134,82
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-60 972,61
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-130 836,65
4. Taxe d'abonnement	EUR	-619 624,88
5. Autres dépenses	EUR	-112 502,57
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-11 057,19
Autres	EUR	-101 445,38
Total des dépenses	EUR	-19 569 569,72
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 304 113,20
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	108 562 671,18
Résultat des opérations de vente	EUR	108 562 671,18
V. Résultat de l'exercice	EUR	113 866 784,38

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,82 % par an,	classe FD 0,81 % par an,
classe IC 0,54 % par an,	classe IC100 0,44 % par an,
classe IC250 0,39 % par an,	classe ID 0,52 % par an,
classe LC 1,58 % par an,	classe LD 1,58 % par an,
classe LDM 1,20 % ³⁾ ,	classe NC 2,08 % par an,
classe PFC 2,16 % par an,	classe TFC 0,83 % par an,
classe TFD 0,81 % par an,	classe XC 0,43 % par an,
classe GBP D RD 0,81 % par an,	classe USD IC50 0,47 % par an,
classe USD LCH (P) 1,60 % par an,	classe USD TFCH (P) 0,84 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

³⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 683 642,33 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	1 635 494 700,76
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 155 031,07
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-250 801 066,92
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	11 749 840,01
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	5 304 113,20
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	108 562 671,18
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	6 816 301,19
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	1 514 971 528,35

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 3 352,07 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	108 562 671,18
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	112 833 310,05
Opérations de change (à terme)	EUR	-2 547 212,15
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-1 723 426,72

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,66

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC250

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,19

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,29

DWS Invest SDG Global Equities

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe LDM

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,78

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	1,05

Classe USD IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	EUR	1 514 971 528,35	
2024	EUR	1 635 494 700,76	
2023	EUR	1 696 579 475,14	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	201,34
	Classe FD	EUR	190,52
2024	Classe IC	EUR	205,68
	Classe IC100	EUR	132,27
	Classe IC250	EUR	127,81
	Classe ID	EUR	191,79
	Classe LC	EUR	190,57
	Classe LD	EUR	185,42
	Classe LDM	EUR	107,08
	Classe NC	EUR	184,24
	Classe PFC	EUR	143,95
	Classe TFC	EUR	187,87
	Classe TFD	EUR	178,80
	Classe XC	EUR	207,27
	Classe GBP D RD	GBP	120,20
	Classe USD IC50	USD	131,49
	Classe USD LCH (P)	USD	125,37
	Classe USD TFCH (P)	USD	130,26
	Classe FC	EUR	184,46
	Classe FD	EUR	176,18
	Classe IC	EUR	187,87
	Classe IC100	EUR	120,71
2023	Classe IC250	EUR	116,59
	Classe ID	EUR	177,38
	Classe LC	EUR	175,92
	Classe LD	EUR	171,48
	Classe LDM	EUR	-
	Classe NC	EUR	170,93
	Classe PFC	EUR	133,71
	Classe TFC	EUR	172,13
	Classe TFD	EUR	165,35
	Classe XC	EUR	189,15
	Classe GBP D RD	GBP	105,52
	Classe USD IC50	USD	106,20
	Classe USD LCH (P)	USD	106,32
	Classe USD TFCH (P)	USD	109,64
	Classe FC	EUR	163,48
	Classe FD	EUR	157,69
	Classe IC	EUR	166,00
	Classe IC100	EUR	106,56
	Classe IC250	EUR	102,86
	Classe ID	EUR	158,71
	Classe LC	EUR	157,07
	Classe LD	EUR	153,59
	Classe LDM	EUR	-
	Classe NC	EUR	153,38
	Classe PFC	EUR	119,86
	Classe TFC	EUR	152,54
	Classe TFD	EUR	148,00
	Classe XC	EUR	166,95
	Classe GBP D RD	GBP	99,08
	Classe USD IC50	USD	99,83
	Classe USD LCH (P)	USD	97,43
	Classe USD TFCH (P)	USD	99,60

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 11 252,41 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Short Duration Credit

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du DWS Invest Short Duration Credit consiste à générer une plus-value récurrente. Comme compartiment obligataire avec une durée de zéro à trois ans, il utilise les différentiels de taux et de rendement entre les obligations d'entreprise et les titres d'État comparables. Les marchés des crédits internationaux constituent son univers de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Durant l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Short Duration Credit a enregistré une plus-value de 3,4 % (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (+3,3 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du portefeuille a continué à investir dans des obligations d'entreprises à court terme ainsi que dans des obligations de prestataires de services financiers, tous secteurs confondus. Des titres de second rang à taux d'intérêt plus élevés ont également été ajoutés de manière sélective. Sur le plan régional, les obligations d'Europe et des États-Unis ont constitué la priorité

DWS Invest Short Duration Credit

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0236145453	3,4 %	16,1 %	7,5 %
Classe FC	LU0236146428	3,7 %	17,2 %	9,1 %
Classe IC	LU0982752155	3,8 %	17,5 %	9,6 %
Classe IC50	LU1599083646	3,8 %	17,7 %	10,0 %
Classe ID	LU0982752239	3,8 %	17,5 %	9,7 %
Classe ID50	LU1599083729	3,9 %	17,8 %	10,1 %
Classe LD	LU0507269321	3,4 %	16,1 %	7,5 %
Classe NC	LU0236146006	2,7 %	14,1 %	4,3 %
Classe PFC	LU1496318525	2,7 %	14,6 %	5,4 %
Classe TFC	LU1663942362	3,5 %	16,7 %	8,3 %
iBoxx € Corp 1-3J		3,3 %	13,6 %	7,7 %

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

de placement. Lors de la sélection des titres, le compartiment s'est concentré sur les émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire sur les obligations bénéficiant d'une notation d'au moins BBB-, attribuée par les principales agences de notation. Du point de vue du rendement, le compartiment détenait également des titres de la catégorie Non Investment Grade (High Yield Bonds [obligations à haut rendement]), avec une préférence pour les titres du segment supérieur (notation BB).

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique

commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée.

Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

La surpondération des obligations des secteurs de l'automobile, des services aux collectivités et de l'immobilier, qui figuraient parmi les secteurs les plus performants en 2025, a été déterminante dans la surperformance du compartiment par rapport à son indice de référence. En revanche, la sous-pondération sectorielle dans les secteurs de la santé et de la finance, et notamment les banques, qui ont figuré parmi les segments de marché les plus performants de l'année 2025, a pesé sur le résultat de placement relatif.

De plus, le compartiment a bénéficié de son allocation accrue dans le segment BBB ainsi que d'une exposition aux obligations à haut rendement, qui a été l'un des principaux moteurs de performance. L'engagement sélectif dans des obligations de second rang à court terme d'émetteurs de notation Investment Grade élevée a égale-

ment contribué positivement à la performance.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Short Duration Credit

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	692 147 220,15	94,88
Administrations centrales	4 283 565,58	0,59
Total des obligations	696 430 785,73	95,47
2. Dérivés	441 796,57	0,06
3. Avoirs bancaires	20 442 587,11	2,80
4. Autres éléments d'actif	12 131 602,66	1,66
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	557 813,92	0,08
II. Engagements		
1. Autres engagements	-437 705,68	-0,06
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-67 886,52	-0,01
III. Actif du fonds	729 498 993,79	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Short Duration Credit

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							694 911 021,38	95,26
Titres portant intérêt								
5,00 % A2A SpA 2024/perpetual* **	EUR	2 200 000	2 200 000		%	103,395	2 274 690,00	0,31
1,25 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2020/2028	EUR	1 100 000	100 000		%	97,179	1 068 969,00	0,15
4,00 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR	2 800 000	200 000		%	102,711	2 875 908,00	0,39
5,50 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2033	EUR	1 500 000	1 500 000		%	105,544	1 583 160,00	0,22
2,375 % Accor SA (MTN) 2021/2028	EUR	2 000 000	2 000 000		%	98,907	1 978 140,00	0,27
2,25 % AIB Group Plc (MTN) 2022/2028*	EUR	2 000 000	2 000 000	2 000 000	%	99,628	1 992 560,00	0,27
7,25 % Air France-KLM (MTN) 2023/2026	EUR	400 000	400 000		%	101,629	406 516,00	0,06
5,375 % Albion Financing 1 SARL Via Aggreko Holdings, Inc. -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	132 000	132 000		%	103,248	136 287,36	0,02
3,125 % Alpha Bank SA (MTN) 2025/2031*	EUR	1 981 000	1 981 000		%	98,996	1 961 110,76	0,27
2,50 % Alphabet, Inc. 2025/2029	EUR	3 107 000	3 107 000		%	99,551	3 093 049,57	0,42
4,25 % Alstria Office AG 2025/2029	EUR	400 000	400 000		%	98,973	395 892,00	0,05
1,50 % alstria office REIT - AG (MTN) 2020/2026	EUR	200 000	200 000		%	98,764	197 528,00	0,03
6,625 % Amber Finco Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	281 000			%	105,128	295 409,68	0,04
1,125 % Amcor UK Finance Plc (MTN) 2020/2027	EUR	2 500 000			%	97,94	2 448 500,00	0,34
3,20 % Amcor UK Finance Plc 2025/2029	EUR	6 662 000	6 662 000		%	100,037	6 664 464,94	0,91
2,75 % Ampriion GmbH (MTN) 2025/2029	EUR	3 100 000	3 100 000		%	99,225	3 075 975,00	0,42
3,875 % Amvest RCF Custodian BV (MTN) 2024/2030	EUR	2 200 000	2 200 000		%	101,413	2 231 086,00	0,31
4,55 % Arena Luxembourg Finance Sarl -Reg- (MTN) 2025/2030*	EUR	211 000	211 000		%	101,078	213 274,58	0,03
5,00 % Arountown Finance Sarl 2024/perpetual*	EUR	1 700 000			%	97,405	1 655 885,00	0,23
3,185 % ASB Bank Ltd (MTN) 2024/2029	EUR	1 098 000			%	100,856	1 107 398,88	0,15
5,75 % Asmodee Group AB -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	59 733		52 267	%	105,237	62 861,56	0,01
1,625 % AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081*	EUR	5 830 000	4 900 000		%	98,595	5 748 088,50	0,79
4,25 % Autoliv, Inc. (MTN) 2023/2028	EUR	2 600 000	200 000		%	102,721	2 670 746,00	0,37
5,75 % Azelis Finance NV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	164 000	164 000		%	102,167	167 553,88	0,02
4,75 % Azelis Finance NV -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	103 000			%	102,598	105 675,94	0,01
5,75 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2033*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	106,193	1 061 930,00	0,15
8,75 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2022/2033*	EUR	2 000 000			%	110,968	2 219 360,00	0,30
5,75 % Banco de Sabadell SA 2021/perpetual*	EUR	1 600 000			%	100,615	1 609 840,00	0,22
5,25 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029*	EUR	3 600 000	2 100 000		%	104,928	3 777 408,00	0,52
4,625 % Banco Santander SA (MTN) 2023/2027*	EUR	2 200 000	200 000		%	101,696	2 237 312,00	0,31
5,00 % Banco Santander SA (MTN) 2024/2034*	EUR	1 600 000	1 600 000		%	104,649	1 674 384,00	0,23
3,25 % Banco Santander SA (MTN) 2024/2029*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,908	2 018 160,00	0,28
5,308 % Bank Millennium SA (MTN) 2024/2029*	EUR	809 000			%	104,949	849 037,41	0,12
1,381 % Bank of America Corp. (MTN) 2019/2030*	EUR	2 700 000	2 700 000		%	94,971	2 564 217,00	0,35
2,984 % Bank of America Corp. (MTN) 2025/2031*	EUR	5 000 000	5 000 000		%	98,548	4 927 400,00	0,68
4,875 % Bank of Ireland Group Plc (MTN) 2023/2028*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	103,475	3 104 250,00	0,43
3,875 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel SA (MTN) 2023/2028	EUR	2 100 000			%	102,367	2 149 707,00	0,29
3,50 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2024/2027**	EUR	1 800 000			%	101,327	1 823 886,00	0,25
3,125 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2025/2028**	EUR	2 700 000	2 700 000		%	100,592	2 715 984,00	0,37
3,75 % Barry Callebaut Services NV 2025/2028	EUR	5 100 000	5 100 000		%	101,619	5 182 569,00	0,71
0,125 % Bayerische Landesbank (MTN) 2021/2028	EUR	3 200 000	200 000		%	94,774	3 032 768,00	0,42
1,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2021/2031*	EUR	2 200 000	2 200 000		%	99,042	2 178 924,00	0,30
3,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2025/2030	EUR	1 400 000	1 400 000		%	100,038	1 400 532,00	0,19
3,375 % Netfliix, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	201 000	201 000		%	100,097	201 194,97	0,03
1,25 % Belfius Bank SA (MTN) 2021/2034*	EUR	1 200 000	1 200 000		%	93,964	1 127 568,00	0,15
3,375 % Belfius Bank SA (MTN) 2025/2030	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,498	2 009 960,00	0,28
4,625 % Belron UK Finance Plc (MTN) 2024/2029	EUR	475 000	475 000		%	102,89	488 727,50	0,07
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	3 200 000	3 200 000		%	90,858	2 907 456,00	0,40
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	597 000	182 000		%	101,376	605 214,72	0,08
1,75 % Blackstone Property Partners Europe Holdings Sarl (MTN) 2019/2029	EUR	3 600 000	3 600 000		%	95,679	3 444 444,00	0,47
2,973 % BMS Ireland Capital Funding DAC (MTN) 2025/2030	EUR	2 362 000	2 362 000		%	99,558	2 351 559,96	0,32
3,125 % BMW International Investment BV (MTN) 2025/2029	EUR	3 203 000	3 203 000		%	100,798	3 228 559,94	0,44
1,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2017/2028	EUR	2 200 000	200 000		%	97,322	2 141 084,00	0,29
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028*	EUR	2 800 000	200 000		%	97,661	2 734 508,00	0,37
2,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2022/2032*	EUR	1 500 000			%	99,381	1 490 715,00	0,20
4,159 % BNP Paribas SA (MTN) 2024/2034*	EUR	2 500 000	2 500 000		%	101,906	2 547 650,00	0,35
2,88 % BNP Paribas SA (MTN) 2025/2030*	EUR	3 500 000	3 500 000		%	99,632	3 487 120,00	0,48
6,25 % Boels Topholding BV -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	205 000			%	103,285	211 734,25	0,03
0,50 % Booking Holdings, Inc. (MTN) 2021/2028	EUR	1 300 000	1 300 000		%	95,612	1 242 956,00	0,17
3,25 % BP Capital Markets Plc 2020/perpetual*	EUR	2 700 000	200 000		%	100,074	2 701 998,00	0,37
1,75 % BPCE SA (MTN) 2022/2034*	EUR	1 500 000	1 500 000		%	95,173	1 427 595,00	0,20
3,875 % BPCE SA (MTN) 2024/2029	EUR	2 700 000	200 000		%	102,479	2 766 933,00	0,38
3,29 % bpost SA (MTN) 2024/2029	EUR	1 500 000	1 500 000		%	100,835	1 512 525,00	0,21
3,75 % Brenntag Finance BV (MTN) 2024/2028	EUR	1 100 000			%	101,97	1 121 670,00	0,15
2,75 % British Telecommunications Plc (MTN) 2022/2027	EUR	1 800 000	100 000		%	100,352	1 806 336,00	0,25
4,625 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2027*	EUR	4 100 000	300 000	2 000 000	%	100,811	4 133 251,00	0,57
3,00 % Carlsberg Breweries AS (MTN) 2025/2029	EUR	5 191 000	5 191 000		%	100,343	5 208 805,13	0,71
4,125 % Carrier Global Corp. 2024/2028	EUR	2 590 000	200 000		%	103,019	2 668 192,10	0,37
3,125 % Castellum AB 2021/perpetual***	EUR	5 400 000	5 400 000		%	98,774	5 333 796,00	0,73
2,125 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2018/2027	EUR	3 200 000	700 000		%	99,027	3 168 864,00	0,43
2,375 % CEZ AS (MTN) 2022/2027	EUR	2 000 000			%	99,833	1 996 660,00	0,27

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,625 % Chorus Ltd (MTN) 2022/2029	EUR	5 400 000	400 000		%	101,955	5 505 570,00	0,75
2,928 % Citigroup, Inc. (MTN) 2025/2030*	EUR	2 588 000	2 588 000		%	99,295	2 569 754,60	0,35
5,50 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	306 000			%	103,676	317 248,56	0,04
5,00 % CMA CGM SA -Reg- (MTN) 2025/2031	EUR	134 000	134 000		%	100,239	134 320,26	0,02
3,375 % Coca-Cola HBC Finance BV (MTN) 2024/2028	EUR	2 070 000			%	101,45	2 100 015,00	0,29
1,50 % Coentreprise de Transport d'Electricite SA 2017/2028	EUR	2 200 000	2 200 000	2 000 000	%	96,863	2 130 986,00	0,29
6,75 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2033*	EUR	1 600 000	1 600 000		%	108,433	1 734 928,00	0,24
5,25 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2029*	EUR	2 000 000			%	105,219	2 104 380,00	0,29
2,625 % Commerzbank AG (MTN) 2024/2028*	EUR	1 100 000			%	100,161	1 101 771,00	0,15
3,125 % Commerzbank AG (MTN) 2025/2030*	EUR	2 300 000	2 300 000		%	99,997	2 299 931,00	0,32
2,875 % Continental AG (MTN) 2025/2028	EUR	4 160 000	4 160 000		%	100,02	4 160 832,00	0,57
2,875 % Continental AG (MTN) 2025/2029	EUR	1 482 000	1 482 000		%	99,434	1 473 611,88	0,20
3,125 % ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	425 000	425 000		%	99,774	424 039,50	0,06
5,00 % ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	339 000	339 000		%	102,732	348 261,48	0,05
3,875 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2022/2032*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	101,417	2 028 340,00	0,28
5,75 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	286 000	286 000		%	103,072	294 785,92	0,04
4,75 % Covestro AG (MTN) 2022/2028	EUR	4 000 000	4 000 000		%	104,814	4 192 560,00	0,57
1,75 % CPI Property Group SA (MTN) 2022/2030	EUR	345 000	345 000		%	85,298	294 278,10	0,04
0,125 % Crédit Agricole SA (MTN) 2020/2027	EUR	2 000 000			%	95,433	1 908 660,00	0,26
0,625 % Crédit Agricole SA (MTN) 2022/2028*	EUR	1 800 000	100 000		%	98,171	1 767 078,00	0,24
3,125 % Crédit Agricole SA (MTN) 2025/2031*	EUR	7 600 000	7 600 000		%	99,26	7 543 760,00	1,03
1,25 % Crédit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029*	EUR	1 000 000			%	96,165	961 650,00	0,13
3,50 % Criteria Caixa SA (MTN) 2024/2029	EUR	2 200 000	200 000		%	101,495	2 232 890,00	0,31
5,00 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	300 000			%	104,848	314 544,00	0,04
5,50 % Currenta Group Holdings SARL -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	755 000	755 000		%	101,144	763 637,20	0,10
3,125 % Daimler Truck International Finance BV (MTN) 2024/2028	EUR	4 900 000	1 400 000		%	100,976	4 947 824,00	0,68
0,375 % Danaher Corp. (MTN) 2021/2028	EUR	4 300 000	300 000		%	93,458	4 018 694,00	0,55
3,625 % Dell Bank International DAC (MTN) 2024/2029	EUR	2 700 000	200 000		%	101,618	2 743 686,00	0,38
0,75 % Deutsche Bank AG (MTN) 2021/2027*	EUR	1 500 000			%	99,777	1 496 655,00	0,21
4,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2027	EUR	2 700 000			%	102,594	2 770 038,00	0,38
4,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2024/2028*	EUR	400 000			%	101,921	407 684,00	0,06
3,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2029*	EUR	2 700 000	2 700 000		%	99,958	2 698 866,00	0,37
2,00 % Deutsche Boerse AG 2022/2048*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	97,345	973 450,00	0,13
3,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	9 149 000	9 149 000		%	99,258	9 081 114,42	1,24
0,25 % DNB Bank ASA (MTN) 2021/2029*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	94,926	1 898 520,00	0,26
5,875 % Drax Finco Plc (MTN) 2024/2029	EUR	158 000			%	103,942	164 228,36	0,02
4,50 % DS Smith Plc (MTN) 2023/2030	EUR	1 400 000	1 400 000		%	104,832	1 467 648,00	0,20
3,125 % DSV Finance BV (MTN) 2024/2028	EUR	3 020 000	200 000		%	101,059	3 051 981,80	0,42
3,10 % Duke Energy Corp. (MTN) 2022/2028	EUR	2 200 000	2 200 000		%	100,706	2 215 532,00	0,30
3,375 % Durfy One BV (MTN) 2021/2028	EUR	456 000			%	100,24	457 094,40	0,06
4,25 % DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	521 000	521 000		%	100,002	521 010,42	0,07
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083*	EUR	500 000	1 000 000	500 000	%	105,256	526 280,00	0,07
3,75 % Electricite de France SA (MTN) 2023/2027	EUR	2 400 000			%	101,749	2 441 976,00	0,33
0,375 % Elenia Verkko Oyj (MTN) 2020/2027	EUR	2 738 000	200 000	6 462 000	%	97,792	2 677 544,96	0,37
3,75 % Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	605 000	605 000		%	100,053	605 320,65	0,08
5,875 % ELO SACA (MTN) 2024/2028	EUR	500 000	500 000	300 000	%	103,651	518 255,00	0,07
1,875 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2020/2080*	EUR	3 200 000	3 200 000		%	99,516	3 184 512,00	0,44
1,375 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2021/2081*	EUR	1 600 000	1 600 000		%	95,168	1 522 688,00	0,21
6,875 % Energia Group Roi Financoco DAC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 140 000	700 000		%	103,798	1 183 297,20	0,16
1,698 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2026	EUR	4 670 000			%	99,38	4 641 046,00	0,64
2,045 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2028	EUR	5 000 000	5 000 000		%	96,754	4 837 700,00	0,66
6,651 % EPH Financing International AS (MTN) 2023/2028	EUR	4 700 000	400 000		%	107,886	5 070 642,00	0,70
3,25 % Equinix Europe 2 Financing Corp., LLC 2025/2029	EUR	2 388 000	2 388 000		%	100,239	2 393 707,32	0,33
0,25 % Equinix, Inc. (MTN) 2021/2027	EUR	1 000 000			%	97,33	973 300,00	0,13
0,25 % Essity Capital BV (MTN) 2021/2029	EUR	1 600 000	1 600 000		%	91,328	1 461 248,00	0,20
3,25 % Eurobank SA (MTN) 2024/2030***	EUR	2 818 000	1 500 000		%	100,297	2 826 369,46	0,39
2,875 % Eurobank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	1 577 000	1 577 000		%	100,112	1 578 766,24	0,22
3,598 % Eurogrid GmbH (MTN) 2024/2029	EUR	1 400 000	100 000		%	102,018	1 428 252,00	0,20
1,625 % Eustream AS (MTN) 2020/2027	EUR	7 300 000	7 300 000		%	98,003	7 154 219,00	0,98
9,75 % Eutelsat SA -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	202 000	202 000		%	106,826	215 788,52	0,03
0,25 % EWE AG (MTN) 2021/2028	EUR	2 200 000	200 000		%	94,239	2 073 258,00	0,28
4,75 % Fiberco SpA (MTN) 2025/2030	EUR	198 000	198 000		%	101,842	201 647,16	0,03
1,50 % Fidelity National Information Services, Inc. (MTN) 2019/2027	EUR	3 000 000	3 000 000		%	98,491	2 954 730,00	0,40
1,00 % Fidelity National Information Services, Inc. (MTN) 2019/2028	EUR	1 500 000	1 500 000		%	94,872	1 423 080,00	0,20
2,875 % Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	2 000 000	4 599 000	2 599 000	%	99,881	1 997 620,00	0,27
5,00 % Flutter Treasury DAC -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	518 000	270 000		%	103,341	535 306,38	0,07
4,867 % Ford Motor Credit Co., LLC 2023/2027	EUR	1 000 000			%	102,989	1 029 890,00	0,14
3,622 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2025/2028	EUR	4 040 000	4 040 000		%	100,761	4 070 744,40	0,56
2,75 % Forvia SE (MTN) 2021/2027	EUR	621 000	190 000	317 000	%	99,902	620 391,42	0,09
2,75 % Fresenius SE & Co., KGaA (MTN) 2025/2029	EUR	2 099 000	2 099 000		%	99,097	2 080 046,03	0,29
3,50 % Galderma Finance Europe BV (MTN) 2025/2030	EUR	1 303 000	1 303 000		%	101,356	1 320 668,68	0,18
4,30 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2029	EUR	890 000			%	103,734	923 232,60	0,13
4,50 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2027	EUR	960 000			%	103,263	991 324,80	0,14
3,90 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2024/2028	EUR	2 380 000			%	102,285	2 434 383,00	0,33
4,125 % Getlink SE (MTN) 2025/2030	EUR	342 000	342 000		%	102,693	351 210,06	0,05

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029**	EUR	1 600 000	100 000		%	95,38	1 526 080,00	0,21
7,125 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2024/2030	EUR	189 000	189 000		%	105,173	198 776,97	0,03
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	3 540 000	300 000		%	102,736	3 636 854,40	0,50
3,875 % Heimstaden Bostad AB (MTN) 2024/2029	EUR	535 000			%	101,125	541 018,75	0,07
0,00 % Hemso Treasury Oyj (MTN) 2021/2028	EUR	1 600 000	100 000		%	94,418	1 510 688,00	0,21
2,875 % Highland Holdings Sarl 2024/2027	EUR	2 683 000	200 000		%	100,431	2 694 563,73	0,37
0,625 % Holcim Finance Luxembourg SA (MTN) 2021/2030	EUR	2 100 000	2 100 000		%	90,373	1 897 833,00	0,26
3,375 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2025/2029	EUR	1 700 000	1 700 000		%	100,921	1 715 657,00	0,24
3,25 % Hornbach Baumarkt AG (MTN) 2019/2026	EUR	300 000	300 000		%	100,362	301 086,00	0,04
0,625 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		%	93,777	937 770,00	0,13
4,752 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2028*	EUR	1 400 000			%	102,557	1 435 798,00	0,20
3,755 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2024/2029*	EUR	3 000 000	3 000 000		%	102,028	3 060 840,00	0,42
3,313 % HSBC Holdings Plc (MTN) 2025/2030*	EUR	3 603 000	3 603 000		%	100,778	3 631 031,34	0,50
5,125 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2023/2028	EUR	1 800 000	1 800 000	100 000	%	105,594	1 900 692,00	0,26
2,875 % Hyundai Capital America (MTN) 2025/2028	EUR	3 213 000	3 213 000		%	100,268	3 221 610,84	0,44
1,625 % ICADE (MTN) 2018/2028	EUR	1 000 000	100 000	100 000	%	97,541	975 410,00	0,13
3,25 % IDS Financing Plc (MTN) 2025/2029	EUR	4 161 000	4 161 000		%	99,437	4 137 573,57	0,57
3,375 % IHG Finance LLC (MTN) 2025/2030	EUR	1 597 000	1 597 000		%	99,856	1 594 700,32	0,22
8,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	830 000			%	104,626	868 395,80	0,12
6,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	345 000	345 000		%	105,893	365 330,85	0,05
5,375 % Iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	100 000			%	103,117	103 117,00	0,01
1,625 % Indigo Group SAS (MTN) 2018/2028	EUR	600 000	600 000		%	97,358	584 148,00	0,08
6,625 % INEOS Finance PLC -Reg- (MTN) 2023/2028**	EUR	630 000	630 000		%	92,885	585 175,50	0,08
6,375 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	123 000			%	87,876	108 087,48	0,01
3,75 % Infrastrutture Wireless Italiane SpA (MTN) 2025/2030	EUR	100 000	100 000		%	101,092	101 092,00	0,01
2,125 % ING Groep NV (MTN) 2020/2031*	EUR	1 500 000			%	99,899	1 498 485,00	0,21
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2020/2029*	EUR	4 700 000	2 200 000		%	94,78	4 454 660,00	0,61
4,125 % ING Groep NV 2022/2033*	EUR	1 000 000	1 000 000		%	102,209	1 022 090,00	0,14
2,875 % IQVIA, Inc (MTN) 2020/2028	EUR	429 000			%	99,432	426 563,28	0,06
1,75 % IQVIA, Inc -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	430 000			%	99,816	429 208,80	0,06
2,50 % JAB Holdings BV 2018/2029	EUR	1 100 000	1 100 000		%	98,114	1 079 254,00	0,15
4,50 % Jaguar Land Rover Automotive Plc -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	665 000	665 000		%	99,979	664 860,35	0,09
4,00 % Jefferies Financial Group, Inc. (MTN) 2024/2029	EUR	806 000	806 000		%	102,181	823 578,86	0,11
3,674 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2024/2028*	EUR	3 679 000	300 000		%	101,576	3 736 981,04	0,51
5,00 % Jyske Bank A/S (MTN) 2023/2028*	EUR	2 800 000	200 000		%	103,917	2 909 676,00	0,40
0,75 % KBC Group NV (MTN) 2022/2028*	EUR	3 200 000	200 000		%	98,17	3 141 440,00	0,43
4,25 % KBC Group NV (MTN) 2023/2029*	EUR	2 200 000	200 000		%	103,923	2 286 306,00	0,31
3,125 % Kering SA (MTN) 2025/2029**	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,397	3 212 704,00	0,44
9,50 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	152 000		223 000	%	93,319	141 844,88	0,02
1,00 % La Banque Postale SA (MTN) 2022/2028*	EUR	3 200 000	200 000		%	98,298	3 145 536,00	0,43
2,625 % La Poste SA (MTN) 2022/2028	EUR	1 100 000	100 000		%	99,916	1 099 076,00	0,15
0,375 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2020/2027	EUR	4 500 000			%	97,667	4 395 015,00	0,60
0,375 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2026	EUR	3 400 000			%	99,909	3 396 906,00	0,47
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2029	EUR	1 700 000	1 700 000		%	93,558	1 590 486,00	0,22
3,25 % Logisor Financing Sarl (MTN) 2018/2028**	EUR	4 000 000	4 000 000		%	101,125	4 045 000,00	0,55
3,625 % Loomis AB (MTN) 2024/2029	EUR	5 142 000	3 400 000		%	101,631	5 225 866,02	0,72
4,00 % Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	136 575	917 000	780 426	%	100,126	136 746,55	0,02
2,75 % Magnum Icc Finance BV (MTN) 2025/2029	EUR	3 845 000	3 845 000		%	99,501	3 825 813,45	0,52
4,875 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2023/2027*	EUR	1 440 000			%	101,557	1 462 420,80	0,20
3,50 % Mexico Government International Bond 2025/2029	EUR	4 294 000	4 294 000		%	99,757	4 283 565,58	0,59
0,47 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2021/2029*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	93,948	1 878 960,00	0,26
3,375 % Mondi Finance Plc (MTN) 2025/2031	EUR	785 000	785 000		%	99,112	778 029,20	0,11
0,406 % Morgan Stanley (MTN) 2021/2027*	EUR	3 000 000			%	98,399	2 951 970,00	0,40
2,59 % Morgan Stanley (MTN) 2025/2029*	EUR	6 998 000	6 998 000		%	100,021	6 999 469,58	0,96
4,75 % Mundys SpA (MTN) 2024/2029	EUR	200 000			%	104,529	209 058,00	0,03
2,25 % Mytilineos SA (MTN) 2021/2026	EUR	470 000	470 000		%	99,769	468 914,30	0,06
1,75 % Nasdaq, Inc. (MTN) 2019/2029**	EUR	2 200 000	2 200 000		%	96,491	2 122 802,00	0,29
1,375 % National Australia Bank Ltd (MTN) 2018/2028	EUR	1 600 000	100 000		%	96,837	1 549 392,00	0,21
3,50 % National Bank of Greece SA (MTN) 2024/2030*	EUR	1 168 000			%	101,374	1 184 048,32	0,16
2,75 % National Bank of Greece SA (MTN) 2025/2029*	EUR	1 476 000	1 476 000		%	99,634	1 470 597,84	0,20
4,771 % NatWest Group Plc (MTN) 2023/2029*	EUR	2 200 000	200 000		%	104,147	2 291 234,00	0,31
3,24 % NatWest Group Plc (MTN) 2025/2030*	EUR	3 598 000	3 598 000		%	100,618	3 620 235,64	0,50
2,75 % New Immo Holding SA (MTN) 2019/2026	EUR	200 000	200 000		%	99,777	199 554,00	0,03
4,95 % New Immo Holding SA (MTN) 2025/2030	EUR	200 000	200 000		%	100,682	201 364,00	0,03
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	200 000			%	105,193	210 386,00	0,03
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	445 000			%	99,755	443 909,75	0,06
2,652 % Nissan Motor Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	202 000	202 000		%	99,761	201 517,22	0,03
2,50 % Nomad Foods Bondco Plc (MTN) 2021/2028	EUR	430 000		400 000	%	97,961	421 232,30	0,06
3,459 % Nomura Holdings, Inc. (MTN) 2025/2030	EUR	2 200 000	2 200 000		%	100,7	2 215 400,00	0,30
3,625 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2024/2029	EUR	1 100 000	1 100 000		%	101,726	1 118 986,00	0,15
3,25 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale 2025/2028	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,846	3 227 072,00	0,44
2,75 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2025/2028*	EUR	5 500 000	5 500 000		%	99,903	5 494 665,00	0,75
2,065 % Nortegas Energia Grupo SL (MTN) 2017/2027	EUR	3 000 000	3 000 000		%	98,557	2 956 710,00	0,41
3,125 % Novo Nordisk Finance Netherlands BV (MTN) 2024/2029	EUR	4 830 000	400 000		%	101,413	4 898 247,90	0,67
2,906 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2029**	EUR	2 585 000	2 585 000		%	100,11	2 587 843,50	0,35

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,625 % Nykredit Realkredit A/S (MTN) 2023/2029	EUR	2 600 000	2 600 000		%	104,795	2 724 670,00	0,37
0,875 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2021/2031*	EUR	1 600 000	1 600 000		%	99,34	1 589 440,00	0,22
2,50 % OMV AG 2020/perpetual*	EUR	1 200 000	1 200 000		%	99,733	1 196 796,00	0,16
6,875 % Optics Bidco SpA 2024/2028	EUR	150 000			%	106,291	159 436,50	0,02
2,875 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	122 000		274 000	%	97,271	118 670,62	0,02
1,00 % Origin Energy Finance Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	2 900 000	200 000		%	92,099	2 670 871,00	0,37
1,75 % Orsted AS 2019/perpetual*	EUR	2 700 000	2 700 000		%	95,97	2 591 190,00	0,36
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	1 500 000			%	100,441	1 506 615,00	0,21
3,50 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	253 000	253 000		%	100,024	253 060,72	0,03
4,125 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	211 000	211 000		%	100,771	212 626,81	0,03
3,00 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2021/2031***	EUR	1 600 000			%	100,189	1 603 024,00	0,22
6,625 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2023/2028*	EUR	1 500 000			%	105,058	1 575 870,00	0,22
2,875 % Pfizer Netherlands International Finance BV 2025/2029	EUR	1 016 000	1 016 000		%	100,262	1 018 661,92	0,14
4,875 % Phoenix PIB Dutch Finance BV (MTN) 2024/2029	EUR	400 000			%	105,146	420 584,00	0,06
8,25 % Pinnacle Bidco Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	340 000	340 000		%	104,792	356 292,80	0,05
3,00 % Piraeus Bank SA (MTN) 2025/2028*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,031	2 000 620,00	0,27
12,00 % Preem Holdings AB -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	736 800	360 000		%	103,638	763 604,78	0,10
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	1 500 000			%	99,878	1 498 170,00	0,21
3,625 % Prysman SpA (MTN) 2024/2028	EUR	2 477 000	200 000		%	99,003	2 452 304,31	0,34
5,125 % Q-Park Holding I BV -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	301 000	301 000		%	102,931	309 822,31	0,04
4,75 % Raiffeisen Bank International AG 2023/2027*	EUR	1 500 000			%	100,139	1 502 085,00	0,21
3,50 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2025/2031*	EUR	1 100 000	1 100 000		%	99,748	1 097 228,00	0,15
4,50 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2027	EUR	4 300 000	300 000		%	101,757	4 375 551,00	0,60
4,875 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2029	EUR	1 256 000	1 256 000		%	105,6	1 326 336,00	0,18
3,75 % RCI Banque SA 2024/2027	EUR	4 530 000	300 000		%	101,344	4 590 883,20	0,63
3,50 % RCI Banque SA (MTN) 2025/2028	EUR	302 000	589 000	287 000	%	101,095	305 306,90	0,04
2,625 % Reckitt Benckiser Treasury Services Plc (MTN) 2025/2028	EUR	2 189 000	2 189 000		%	99,902	2 186 854,78	0,30
2,75 % REWE International Finance BV 2025/2028	EUR	2 200 000	2 200 000		%	100,025	2 200 550,00	0,30
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	324 000		426 000	%	98,531	319 240,44	0,04
2,75 % Robert Bosch Finance LLC (MTN) 2025/2028	EUR	2 600 000	2 600 000		%	99,983	2 599 558,00	0,36
3,25 % Royal Bank of Canada (MTN) 2025/2031*	EUR	2 817 000	2 817 000		%	100,62	2 834 465,40	0,39
2,875 % RTE Reseau de Transport d'Electricite SADIR (MTN) 2024/2028	EUR	3 700 000	3 700 000		%	100,535	3 719 795,00	0,51
0,375 % Sandvik AB (MTN) 2021/2028	EUR	2 000 000	2 000 000	1 200 000	%	93,729	1 874 580,00	0,26
1,45 % Scentre Group Trust 1/Scentre Group Trust 2 (MTN) 2019/2029	EUR	2 200 000	2 200 000		%	95,463	2 100 186,00	0,29
4,50 % Schaeffle AG (MTN) 2024/2026	EUR	200 000			%	101,022	202 044,00	0,03
4,25 % Schaeffle AG 2025/2028	EUR	4 800 000	4 800 000		%	102,207	4 905 936,00	0,67
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	2 200 000	200 000		%	101,696	2 237 312,00	0,31
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	4 300 000	4 300 000		%	104,011	4 472 473,00	0,61
1,50 % SELP Finance Sarl (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000			%	98,944	1 978 880,00	0,27
0,875 % SELP Finance Sarl (MTN) 2021/2029	EUR	600 000			%	92,816	556 896,00	0,08
3,75 % SELP Finance Sarl (MTN) 2022/2027	EUR	2 010 000			%	101,409	2 038 320,90	0,28
3,50 % Servicios Financieros Carrefour Establecimiento Financiero de Credito SA (MTN) 2025/2028	EUR	4 000 000	4 000 000		%	100,568	4 022 720,00	0,55
3,125 % SGS Nederland Holding BV (MTN) 2025/2030	EUR	1 900 000	1 900 000		%	100,077	1 901 463,00	0,26
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	2 800 000	200 000		%	100,376	2 810 528,00	0,39
2,625 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2025/2029	EUR	2 500 000	2 500 000		%	100,102	2 502 550,00	0,34
2,25 % Silgan Holdings, Inc. (MTN) 2020/2028	EUR	159 000	159 000		%	97,93	155 708,70	0,02
3,25 % SIX Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2030	EUR	3 382 000	3 382 000		%	100,253	3 390 556,46	0,46
3,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2025/2030	EUR	2 140 000	2 140 000		%	101,212	2 165 936,80	0,30
3,375 % Snam SpA (MTN) 2024/2028	EUR	1 210 000	100 000		%	101,517	1 228 355,70	0,17
4,50 % Snam SpA 2024/perpetual*	EUR	2 300 000			%	102,666	2 361 318,00	0,32
1,75 % Société Générale SA (MTN) 2019/2029	EUR	2 200 000	200 000		%	96,069	2 113 518,00	0,29
1,125 % Société Générale SA (MTN) 2021/2031*	EUR	2 700 000	1 000 000		%	99,071	2 674 917,00	0,37
3,375 % Société Générale SA (MTN) 2025/2030*	EUR	5 400 000	5 400 000		%	100,576	5 431 104,00	0,74
5,375 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2024/2029	EUR	358 000			%	102,572	367 207,76	0,05
3,875 % Solvay SA 2024/2028	EUR	2 500 000	900 000		%	101,874	2 546 850,00	0,35
1,875 % Southern Co. 2021/2081*	EUR	5 611 000	5 000 000		%	97,255	5 456 978,05	0,75
4,00 % SSE Plc 2022/perpetual*	EUR	2 000 000	2 000 000		%	101,251	2 025 020,00	0,28
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual*	EUR	6 000 000	6 000 000		%	98,088	5 885 280,00	0,81
3,375 % Stellantis NV (MTN) 2024/2028	EUR	3 200 000	3 200 000		%	100,709	3 222 688,00	0,44
3,875 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2027	EUR	4 990 000	400 000		%	101,922	5 085 907,80	0,70
1,30 % Swedbank AB (MTN) 2022/2027	EUR	900 000	100 000		%	98,769	888 921,00	0,12
2,875 % Swedbank AB (MTN) 2024/2029**	EUR	3 141 000	200 000		%	99,792	3 134 466,72	0,43
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	2 400 000	2 400 000		%	98,44	2 362 560,00	0,32
6,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	106 000			%	107,648	114 106,88	0,02
3,625 % Telecom Italia SpA (MTN) 2025/2030	EUR	254 000	254 000		%	100,58	255 473,20	0,03
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081*	EUR	3 368 000	3 368 000		%	99,705	3 358 064,40	0,46
1,875 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 2015/2027	EUR	278 000	278 000		%	98,774	274 591,72	0,04
1,625 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV 2016/2028	EUR	312 000			%	96,477	301 008,24	0,04
3,75 % Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV (MTN) 2021/2027	EUR	156 000			%	101,098	157 712,88	0,02
2,00 % TotalEnergies SE 2022/perpetual*	EUR	2 880 000	200 000		%	98,757	2 844 201,60	0,39

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,125 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2025/2028	EUR	1 672 000	1 672 000		%	101,073	1 689 940,56	0,23
3,375 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2028	EUR	1 700 000	1 700 000		%	100,919	1 715 623,00	0,24
2,875 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2025/2028	EUR	5 100 000	5 100 000		%	99,693	5 084 343,00	0,70
6,25 % TUI Cruises GmbH -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	325 000	325 000		%	104,17	338 552,50	0,05
2,875 % UBS Group AG (MTN) 2025/2030*	EUR	4 226 000	4 226 000		%	99,629	4 210 321,54	0,58
3,50 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2024/2029	EUR	3 900 000	300 000		%	101,571	3 961 269,00	0,54
7,50 % UniCredit SpA 2019/perpetual*	EUR	1 600 000			%	101,971	1 631 536,00	0,22
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029*	EUR	1 000 000			%	103,407	1 034 070,00	0,14
3,30 % UniCredit SpA (MTN) 2025/2029*	EUR	4 159 000	4 159 000		%	101,096	4 204 582,64	0,58
5,375 % Valeo SE (MTN) 2022/2027	EUR	300 000	300 000		%	103,01	309 030,00	0,04
3,00 % Vattenfall AB 2015/2077*	EUR	2 200 000	2 200 000		%	99,629	2 191 838,00	0,30
1,50 % Vestas Wind Systems Finance BV (MTN) 2022/2029**	EUR	1 100 000	1 100 000		%	95,451	1 049 961,00	0,14
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	680 000	680 000		%	100,127	680 863,60	0,09
2,25 % Visa, Inc. 2025/2028	EUR	4 300 000	4 300 000		%	99,267	4 268 481,00	0,59
1,00 % Viterria Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	1 420 000			%	95,367	1 354 211,40	0,19
3,125 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2025/2029	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,713	3 988 520,00	0,55
3,75 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2024/2026	EUR	4 348 000			%	100,864	4 385 566,72	0,60
3,25 % Volkswagen Financial Services AG 2024/2027	EUR	2 400 000			%	100,725	2 417 400,00	0,33
3,625 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2024/2029	EUR	1 600 000			%	101,333	1 621 328,00	0,22
0,375 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2021/2026	EUR	1 840 000			%	98,846	1 818 766,40	0,25
3,625 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2024/2026	EUR	2 970 000			%	100,88	2 996 136,00	0,41
3,875 % Volkswagen Leasing GmbH 2024/2028	EUR	1 840 000			%	102,429	1 884 693,60	0,26
3,125 % Volvo Treasury AB (MTN) 2024/2027	EUR	2 806 000			%	100,925	2 831 955,50	0,39
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	289 000			%	94,66	273 567,40	0,04
5,375 % Webuild SpA (MTN) 2024/2029	EUR	153 000			%	105,955	162 111,15	0,02
2,766 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2025/2029*	EUR	8 279 000	8 279 000		%	99,681	8 252 589,99	1,13
4,625 % Werfen SA (MTN) 2023/2028	EUR	900 000			%	103,725	933 525,00	0,13
6,75 % Zegona Finance Plc -Reg- (MTN) 2024/2029	EUR	517 100	545 000	27 900	%	105,286	544 433,91	0,07
2,50 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2027	EUR	400 000	400 000		%	98,656	394 624,00	0,05
6,125 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	200 000			%	103,95	207 900,00	0,03
7,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2025/2030	EUR	300 000	300 000		%	105,45	316 350,00	0,04
2,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2027	EUR	700 000			%	98,426	688 982,00	0,09
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028*	EUR	1 920 000			%	99,08	1 902 336,00	0,26
4,467 % Zuercher Kantonalbank 2023/2027*	EUR	3 000 000			%	101,336	3 040 080,00	0,42
3,375 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2026	GBP	1 000 000			%	99,422	1 138 962,53	0,16
4,25 % BP Capital Markets Plc 2020/perpetual*	GBP	3 000 000	3 000 000		%	99,124	3 406 646,08	0,47
5,25 % RAC Bond Co. Plc -Reg- (MTN) 2021/2027	GBP	433 000	433 000		%	99,497	493 542,81	0,07
3,875 % Scentre Group Trust 1 (MTN) 2014/2026	GBP	1 238 000			%	99,848	1 416 077,29	0,19
3,74 % SSE Plc 2020/perpetual*	GBP	2 000 000	2 000 000		%	99,893	2 288 716,47	0,31
2,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	2 750 000			%	98,703	2 307 516,49	0,32
6,10 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust 2023/2027	USD	1 780 000			%	101,998	1 543 453,05	0,21
5,645 % American Express Co. 2024/2027*	USD	3 000 000			%	100,491	2 562 891,31	0,35
1,75 % Hewlett Packard Enterprise Co. (MTN) 2020/2026	USD	4 000 000			%	99,429	3 381 075,19	0,46
5,125 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual*	USD	2 590 000			%	99,506	2 190 941,59	0,30
5,125 % Tenet Healthcare Corp. (MTN) 2019/2027	USD	356 000	356 000		%	100,196	303 236,97	0,04
5,25 % TK Elevator US Newco, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	227 000	227 000		%	100,037	193 049,32	0,03
2,625 % T-Mobile USA, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	3 420 000			%	99,578	2 895 151,34	0,40
3,25 % Vodafone Group Plc 2021/2081*	USD	2 700 000			%	99,025	2 272 952,61	0,31
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							1 519 764,35	0,21
Titres portant intérêt								
5,625 % Constellium SE -144A- (MTN) 2020/2028	USD	287 000			%	100,095	244 217,09	0,03
5,204 % Repsol E&P Capital Markets US LLC -144A- (MTN) 2025/2030	USD	888 000	888 000		%	101,619	767 131,20	0,11
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	600 000	600 000		%	99,675	508 416,06	0,07
Total du portefeuille-titres							696 430 785,73	95,47
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							97 125,21	0,01
Créances/dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
Euro SCHATZ Futures 03/2026 (MS)	Unité	37	37				-5 180,00	0,00
Germany Federal Republic Bonds 5 year 03/2026 (MS)	Unité	-150		150			82 500,00	0,01
US Treasury Notes 5 year Futures 03/2026 (MS)	Unité	-71		71			19 805,21	0,00
Dérivés sur devises							344 671,36	0,05
Créances/dettes								

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 7,9 millions							-88 592,86	-0,01
EUR/USD 24,1 millions							363 855,20	0,05
Positions clôturées								
EUR/USD 4,4 millions							69 409,02	0,01
Avoirs bancaires							20 442 587,11	2,80
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						1 647 035,90	0,22
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	137 261					157 244,19	0,02
Dollar américain	USD	1 162 546					988 307,02	0,14
Dépôts à terme								
Avoirs en euros – (Norddeutsche Landesbank-Girozentrale)	EUR						17 650 000,00	2,42
Autres éléments d'actif								
Frais de placement reportés***							12 131 602,66	1,66
Intérêts à recevoir							245 262,75	0,03
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							9 961 879,44	1,37
Autres actifs							30 192,85	0,00
							1 894 267,62	0,26
À recevoir au titre d'opérations sur actions							557 813,92	0,08
Total des éléments d'actif****							730 098 358,85	100,08
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-437 705,68	-0,06
Engagements découlant d'opérations sur actions							-67 886,52	-0,01
Total des engagements							-599 365,06	-0,08
Actif du fonds							729 498 993,79	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	151,62
Classe IC	EUR	113,20
Classe IC50	EUR	113,32
Classe ID	EUR	97,42
Classe ID50	EUR	98,37
Classe LC	EUR	143,21
Classe LD	EUR	94,35
Classe NC	EUR	127,62
Classe PFC	EUR	104,16
Classe TFC	EUR	109,50
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	933 132,924
Classe IC	Unité	819 973,000
Classe IC50	Unité	490 872,811
Classe ID	Unité	100,000
Classe ID50	Unité	100,000
Classe LC	Unité	1 915 023,853
Classe LD	Unité	214 939,824
Classe NC	Unité	384 165,091
Classe PFC	Unité	138 089,000
Classe TFC	Unité	745 190,532

DWS Invest Short Duration Credit

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,004
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,008
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,005

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 64 866 303,23 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Citigroup Global Markets Europe AG, HSBC Continental Europe et Crédit Agricole CIB.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
5,00 % A2A SpA 2024/perpetual*	EUR	600 000	620 370,00	
3,125 % Banque Stellantis France SACA (MTN) 2025/2028	EUR	1 000 000	1 005 920,00	
3,125 % Castellum AB 2021/perpetual*	EUR	500 000	493 870,00	
3,25 % Eurobank SA (MTN) 2024/2030*	EUR	500 000	501 485,00	
1,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR	900 000	858 420,00	
6,625 % INEOS Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	278 655,00	
3,125 % Kering SA (MTN) 2025/2029	EUR	800 000	803 176,00	
3,25 % Logisor Financing Sarl (MTN) 2018/2028	EUR	400 000	404 500,00	
1,75 % Nasdaq, Inc. (MTN) 2019/2029	EUR	500 000	482 455,00	
2,906 % NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2029	EUR	1 000 000	1 001 100,00	
3,00 % Permanent TSB Group Holdings Plc (MTN) 2021/2031*	EUR	100 000	100 189,00	
2,875 % Swedbank AB (MTN) 2024/2029	EUR	2 941 000	2 934 882,72	
1,50 % Vestas Wind Systems Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	900 000	859 059,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **10 344 081,72** **10 344 081,72**

Parties contractantes des prêts de titres

Banco Santander S.A., Barclays Bank Ireland PLC FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ et J.P. Morgan AG FI.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres **EUR 11 194 635,44**

dont :		
Obligations	EUR	9 478 552,47
Actions	EUR	565 604,38
Avoirs bancaires	EUR	1 150 478,59

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Livre sterling	GBP	0,872917	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	= EUR	1

DWS Invest Short Duration Credit

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- *** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- **** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Short Duration Credit

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	24 586 287,81	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	334 531,45	
3. Revenus des prêts de titres	EUR	88 994,69	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-64 217,09	
5. Autres revenus	EUR	2 971,73	
dont :			
Autres	EUR	2 971,73	
Total des revenus	EUR	24 948 568,59	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	EUR	-3 467 519,28	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-3 437 477,56	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	12 606,98	
Commission d'administration	EUR	-42 648,70	
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-45 283,31	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-57 379,77	
4. Taxe d'abonnement	EUR	-312 011,67	
5. Autres dépenses	EUR	-398 094,80	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-26 698,41	
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-153 712,51	
Autres	EUR	-217 683,88	
Total des dépenses	EUR	-4 280 288,83	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	20 668 279,76	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	6 419 890,72	
Résultat des opérations de vente	EUR	6 419 890,72	
V. Résultat de l'exercice	EUR	27 088 170,48	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,40 % par an,	classe IC 0,30 % par an,
classe IC50 0,24 % par an,	classe ID 0,29 % par an,
classe ID50 0,21 % par an,	classe LC 0,69 % par an,
classe LD 0,70 % par an,	classe NC 1,30 % par an,
classe PFC 1,33 % par an,	classe TFC 0,55 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,004 % par an,	classe IC 0,004 % par an,
classe IC50 0,004 % par an,	classe ID 0,004 % par an,
classe ID50 0,004 % par an,	classe LC 0,004 % par an,
classe LD 0,004 % par an,	classe NC 0,004 % par an,
classe PFC 0,004 % par an,	classe TFC 0,004 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 8 660,51 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			EUR	549 166 247,81
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-290 711,35		
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	161 135 034,07		
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-5 224 398,42		
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	20 668 279,76		
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	6 419 890,72		
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-2 375 348,80		
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	729 498 993,79		

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 21 876,31 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			EUR	6 419 890,72
<u>sur :</u>				
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	3 495 293,70		
Opérations de change (à terme)	EUR	207 733,76		
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	2 716 863,26		

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,65

Classe ID50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,75

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,18

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Short Duration Credit

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	729 498 993,79
2024		EUR	549 166 247,81
2023		EUR	511 387 729,59
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	151,62
	Classe IC	EUR	113,20
	Classe IC50	EUR	113,32
	Classe ID	EUR	97,42
	Classe ID50	EUR	98,37
	Classe LC	EUR	143,21
	Classe LD	EUR	94,35
	Classe NC	EUR	127,62
	Classe PFC	EUR	104,16
	Classe TFC	EUR	109,50
2024	Classe FC	EUR	146,25
	Classe IC	EUR	109,09
	Classe IC50	EUR	109,14
	Classe ID	EUR	96,16
	Classe ID50	EUR	97,13
	Classe LC	EUR	138,56
	Classe LD	EUR	93,21
	Classe NC	EUR	124,22
	Classe PFC	EUR	101,41
	Classe TFC	EUR	105,79
2023	Classe FC	EUR	138,05
	Classe IC	EUR	102,87
	Classe IC50	EUR	102,86
	Classe ID	EUR	92,69
	Classe ID50	EUR	93,56
	Classe LC	EUR	131,18
	Classe LD	EUR	89,80
	Classe NC	EUR	118,31
	Classe PFC	EUR	96,57
	Classe TFC	EUR	100,01

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 5,25 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 148 410 524,69 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Short Duration Credit

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat.

Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites.

Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action.

L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Short Duration Income

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest Short Duration Income est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cette fin, il investit à l'échelle mondiale dans des obligations, des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 70 % du compartiment sont investis dans des obligations d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois ans. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant. Jusqu'à 20 % peuvent être investis dans des titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de placement. Tous les investissements non basés sur l'euro sont largement couverts contre les risques de change. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Durant l'exercice 2025, le compartiment DWS Invest Short Duration Income a enregistré une plus-value de 3,5 % (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), devançant ainsi son indice de référence (+2,8 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés finan-

DWS Invest Short Duration Income

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU2220514363	3,5 %	12,5 %	5,8 %
Classe FC	LU2220514017	3,7 %	13,1 %	6,7 %
Classe FD	LU2220514108	3,7 %	13,0 %	6,6 %
Classe IC50	LU2220514876	4,1 %	14,3 %	8,6 %
Classe ID50	LU2220514280	4,1 %	14,3 %	8,6 %
Classe LD	LU2220514447	3,5 %	12,5 %	5,8 %
Classe NC	LU2220514520	3,0 %	10,7 %	3,0 %
Classe PFC	LU2220514793	2,9 %	10,6 %	5,2 %
Classe TFC	LU2220515097	3,7 %	13,1 %	6,7 %
Classe TFD	LU2220515170	3,7 %	13,1 %	6,7 %
Classe CHF ICH25 ²⁾	LU2388561594	1,7 %	6,6 %	0,0 % ¹⁾
Classe USD FCH ³⁾	LU2220515253	5,9 %	19,7 %	16,0 %
Classe USD LCH ³⁾	LU2220515337	5,7 %	19,0 %	15,0 %
Classe USD TFCH ³⁾	LU2220515410	5,9 %	19,4 %	15,4 %
Barclays Global Aggregate 1-3Y TR (couvert en EUR)		2,8 %	10,0 %	4,3 %

¹⁾ Classe CHF ICH25 lancée le 15 octobre 2021

²⁾ en CHF

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

ciers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par

an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Sur les marchés des obligations internationaux, la courbe des taux s'est progressivement accentuée pour les échéances longues en 2025, à la suite de la normalisation précédente, même si cette tendance est restée modérée. Compte tenu de l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt des banques centrales, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obliga-

tions d'État à plus long terme ont en revanche subi des pressions, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics et ont subi, sur l'année, des baisses de cours pour certaines, accompagnées d'une hausse des rendements obligataires. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ont en revanche profité de leurs coupons relativement élevés et de la contraction des primes de risque.

L'équipe de gestion du portefeuille a investi dans le monde entier non seulement dans des obligations d'État des principaux pays industrialisés, mais aussi dans des valeurs mobilières d'émetteurs souverains des pays émergents. Elle a également investi dans des obligations d'entreprise et des titres à intérêts de prestataires de services financiers (Financials). Des obligations hypothécaires ou des obligations sécurisées (Covered Bonds) sont venues compléter le portefeuille. En matière de sélection des titres, le compartiment a privilégié pour l'essentiel les émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire des valeurs présentant une notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation. Néanmoins, dans une optique de rendement, il a également ajouté des titres de la catégorie Non Investment Grade, en privilégiant des titres du segment supérieur (notation BB). Dans l'attente d'un resserrement des primes de risque, la part des obligations des pays émergents (Emerging Markets) a été maintenue à un niveau d'investissement stable pendant la période sous revue, notamment en investissant dans des obligations

d'État et des instruments de taux d'institutions semi-publiques.

Malgré d'importantes incertitudes géopolitiques, ce sont notamment les obligations d'entreprises et celles des marchés émergents qui se sont révélées être le moteur de la performance relative du compartiment. Outre le resserrement des primes de risque, la gestion efficace de la sensibilité aux taux d'intérêt au cours de la période sous revue a également contribué positivement au résultat. La préférence a été donnée aux obligations du marché des capitaux américain. Celles-ci ont bénéficié de l'assouplissement de la politique monétaire par la Réserve fédérale américaine. Contrairement à l'année précédente, l'évolution des courbes de taux n'a pas eu d'influence notable sur le résultat de placement relatif. La stratégie active de couverture des positions en devises étrangères a permis d'enregistrer des revenus supplémentaires en 2025.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règle-

ment (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Short Duration Income

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	28 855 414,49	31,65
Instituts	515 960,20	0,57
Administrations centrales	59 268 459,46	64,95
Total des obligations	88 639 834,15	97,17
2. Parts de fonds		
Autres fonds	316 112,16	0,35
Total des parts de fonds	316 112,16	0,35
3. Dérivés	208 905,39	0,23
4. Avoirs bancaires	378 495,08	0,41
5. Autres éléments d'actif	1 172 317,86	1,28
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	611 810,04	0,67
II. Engagements		
1. Autres engagements	-103 843,59	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-800,83	0,00
III. Actif du fonds	91 222 830,26	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Short Duration Income

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres		Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Valeurs mobilières cotées en bourse							87 973 435,05	96,44	
Titres portant intérêt									
2,75	% Australia Government Bonds 2016/2027	AUD	1 000 000	1 000 000	%	97,659	556 331,35	0,61	
1,10	% Inter-American Investment Corp. (MTN) 2021/2026	AUD	300 000		%	98,396	168 158,94	0,18	
4,70	% New Zealand Local Government Funding Agency Bond (MTN) 2023/2028	AUD	800 000	800 000	%	100,355	457 351,66	0,50	
3,50	% Canada Government Bonds (MTN) 2022/2028	CAD	1 000 000	1 000 000	%	101,783	631 522,60	0,69	
3,25	% Canada Government Bonds (MTN) 2023/2028	CAD	1 000 000	1 000 000	%	101,393	629 102,81	0,69	
1,50	% Canadian Government Bond 2015/2026	CAD	800 000		%	99,68	494 779,47	0,54	
0,40	% Muenchener Hypothekbank eG (MTN) 2022/2026	CHF	600 000		%	100,038	645 540,68	0,71	
2,50	% Czech Republic Government Bond (MTN) 2013/2028	CZK	5 000 000	5 000 000	%	97,082	200 156,77	0,22	
1,00	% Czech Republic Government Bond (MTN) 2015/2026	CZK	5 000 000		%	98,939	203 985,40	0,22	
0,50	% Denmark Government Bonds (MTN) 2017/2027	DKK	3 000 000		%	97,608	392 075,25	0,43	
0,50	% Denmark Government Bonds (MTN) 2019/2029	DKK	2 000 000	2 000 000	%	94,011	251 751,13	0,28	
6,00	% Akropolis Group Uab (MTN) 2025/2030	EUR	355 000	355 000	%	105,27	373 708,50	0,41	
5,90	% Albania Government International Bond -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	500 000	500 000	%	106,026	530 130,00	0,58	
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR	300 000		%	98,695	296 085,00	0,32	
0,00	% Autoflorence 4 Srl Series 4 2025/2044*	EUR	180 000	180 000	%	100,058	180 103,72	0,20	
4,00	% Bank Gospodarstwa Krajowego (MTN) 2022/2027	EUR	800 000		%	102,732	821 856,00	0,90	
3,125	% Banque Stellantis France SACA (MTN) 2025/2028	EUR	400 000	400 000	%	100,592	402 368,00	0,44	
3,75	% Barry Callebaut Services NV 2025/2028	EUR	400 000	400 000	%	101,619	406 476,00	0,45	
2,45	% Bulgarian Energy Holding EAD (MTN) 2021/2028	EUR	320 000		%	96,393	308 457,60	0,34	
2,40	% Bundesobligation (MTN) 2023/2028	EUR	500 000	500 000	%	100,516	502 580,00	0,55	
0,25	% Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2018/2028	EUR	500 000	500 000	%	95,202	476 010,00	0,52	
4,00	% CaixaBank SA (MTN) 2025/2037*	EUR	400 000	500 000	100 000	%	100,696	402 784,00	0,44
1,50	% Ceske Drah AS (MTN) 2019/2026	EUR	500 000		%	99,639	498 195,00	0,55	
5,625	% Ceske Drah AS (MTN) 2022/2027	EUR	500 000	500 000	%	104,406	522 030,00	0,57	
0,555	% Chile Government International Bond (MTN) 2021/2029	EUR	500 000	500 000	%	93,278	466 390,00	0,51	
3,75	% Colombia Government International Bond 2025/2028	EUR	1 006 000	1 006 000	%	99,324	999 199,44	1,09	
5,00	% Colombia Government International Bond (MTN) 2025/2032	EUR	338 000	338 000	%	96,092	324 790,96	0,36	
5,625	% Colombia Government International Bond 2025/2036	EUR	421 000	421 000	%	93,94	395 487,40	0,43	
0,25	% Corp. Andina de Fomento (MTN) 2021/2026	EUR	250 000		%	99,822	249 555,00	0,27	
5,50	% Currenta Group Holdings SARL -Reg- (MTN) 2025/2030	EUR	277 000	277 000	%	101,144	280 168,88	0,31	
3,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2025/2029*	EUR	300 000	300 000	%	99,958	299 874,00	0,33	
0,10	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2026	EUR	600 000		%	99,715	598 290,00	0,66	
4,00	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2024/2028	EUR	400 000		%	101,328	405 312,00	0,44	
3,25	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2025/2028	EUR	762 000	762 000	%	99,258	756 345,96	0,83	
2,375	% DP World Ltd -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	300 000		%	99,679	299 037,00	0,33	
3,75	% Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	400 000	%	100,053	400 212,00	0,44	
4,75	% Fibercop SpA (MTN) 2025/2030	EUR	400 000	587 000	187 000	%	101,842	407 368,00	0,45
0,125	% First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2021/2026	EUR	500 000		%	99,65	498 250,00	0,55	
1,625	% First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2022/2027	EUR	300 000		%	99,115	297 345,00	0,33	
3,12	% First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2025/2031	EUR	1 000 000	1 000 000	%	99,559	995 590,00	1,09	
2,875	% Fiserv Funding ULC 2025/2028	EUR	500 000	500 000	%	99,881	499 405,00	0,55	
0,00	% French Republic Government Bond OAT -144A- (MTN) 2021/2027	EUR	500 000		%	97,601	488 005,00	0,53	
2,50	% French Republic Government Bond OAT -144A- 2024/2027	EUR	500 000		%	100,446	502 230,00	0,55	
2,812	% Hamburg Commercial Bank AG 2025/2027*	EUR	500 000	500 000	%	100,339	501 695,00	0,55	
3,75	% Indonesia Government International Bond -Reg- 2016/2028	EUR	600 000	600 000	%	102,487	614 922,00	0,67	
1,50	% Israel Government International Bond (MTN) 2019/2029	EUR	500 000	500 000	%	95,352	476 760,00	0,52	
0,85	% Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2027	EUR	300 000		200 000	%	98,789	296 367,00	0,32
5,50	% Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2027	EUR	300 000		%	102,559	307 677,00	0,34	
3,875	% Kingdom of Morocco -Reg- 2025/2029	EUR	1 000 000	1 000 000	%	101,325	1 013 250,00	1,11	
2,25	% Korea International Bond 2025/2028	EUR	500 000	500 000	%	99,7	498 500,00	0,55	
4,00	% Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	59 574		340 426	%	100,126	59 649,53	0,06
3,625	% Mexico Government International Bond (MTN) 2014/2029	EUR	400 000	400 000	%	100,878	403 512,00	0,44	
1,35	% Mexico Government International Bond (MTN) 2020/2027	EUR	500 000	500 000	%	97,83	489 150,00	0,54	
3,50	% Mexico Government International Bond 2025/2029	EUR	920 000	920 000	%	99,757	917 764,40	1,01	
2,875	% Montenegro Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	500 000		%	98,406	492 030,00	0,54	
4,875	% Montenegro Government International Bond -Reg- (MTN) 2025/2032	EUR	522 000	522 000	%	100,993	527 183,46	0,58	
2,59	% Morgan Stanley (MTN) 2025/2029*	EUR	800 000	800 000	%	100,021	800 168,00	0,88	
0,875	% MVM Energetika Zrt (MTN) 2021/2027	EUR	200 000		%	96,278	192 556,00	0,21	
1,625	% North Macedonia Government International Bond -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	800 000	800 000	%	95,271	762 168,00	0,84	

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres		Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
6,96	% North Macedonia Government International Bond -Reg- 2023/2027	EUR	500 000		%	103,707	518 535,00	0,57	
2,521	% NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2027*	EUR	504 000	504 000	%	100,312	505 572,48	0,55	
2,906	% NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2029	EUR	212 000	212 000	%	100,11	212 233,20	0,23	
1,50	% Orsted AS 2017/2029	EUR	500 000	500 000	%	94,071	470 355,00	0,52	
0,875	% Philippines Government International Bonds (MTN) 2019/2027	EUR	500 000	500 000	%	97,596	487 980,00	0,53	
1,207	% Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	200 000		%	99,878	199 756,00	0,22	
4,75	% Raiffeisen Bank International AG 2023/2027*	EUR	300 000	200 000	%	100,139	300 417,00	0,33	
3,75	% RCI Banque SA 2024/2027	EUR	500 000		%	101,344	506 720,00	0,56	
3,75	% Republic of South Africa Government International Bond (MTN) 2014/2026	EUR	300 000		%	100,751	302 253,00	0,33	
2,466	% RevoCar SA - Compartment 2025/2038*	EUR	335 838	400 000	64 162	%	100,006	335 856,48	0,37
2,75	% REWE International Finance BV 2025/2028	EUR	200 000	200 000	%	100,025	200 050,00	0,22	
2,875	% Romanian Government International Bond -Reg- 2016/2028	EUR	500 000	500 000	%	99,261	496 305,00	0,54	
2,375	% Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	1 000 000	600 000	%	99,775	997 750,00	1,09	
2,125	% Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2022/2028	EUR	200 000	200 000	%	98,327	196 654,00	0,22	
1,00	% Serbia International Bond -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	550 000		%	93,433	513 881,50	0,56	
1,45	% Spain Government Bond -144A- (MTN) 2017/2027	EUR	500 000		%	98,813	494 065,00	0,54	
4,25	% Teleperformance SE (MTN) 2025/2030	EUR	300 000	300 000	%	102,91	308 730,00	0,34	
4,25	% VF Corp. (MTN) 2023/2029	EUR	400 000	400 000	%	100,413	401 652,00	0,44	
4,25	% VGP NV (MTN) 2025/2031	EUR	500 000	500 000	%	101,531	507 655,00	0,56	
3,25	% Volkswagen Financial Services AG 2024/2027	EUR	600 000		%	100,725	604 350,00	0,66	
2,75	% ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027	EUR	400 000		%	99,454	397 816,00	0,44	
5,00	% Aareal Bank AG 2024/2028	GBP	400 000	400 000	%	101,623	465 670,73	0,51	
5,125	% Bayerische Landesbank 2023/2026	GBP	400 000		%	100,522	460 625,58	0,50	
6,00	% BPCE SA (MTN) 2022/2028*	GBP	500 000	200 000	%	102,354	586 275,53	0,64	
6,625	% NatWest Markets Plc (MTN) 2023/2026	GBP	260 000		%	101,226	301 503,51	0,33	
4,50	% U.K. Gilts (MTN) 2023/2028	GBP	600 000	600 000	%	101,702	699 049,11	0,77	
4,25	% United Kingdom Gilt 2006/2027	GBP	400 000		%	101,116	463 347,49	0,51	
4,125	% United Kingdom Gilt (MTN) 2022/2027	GBP	600 000		%	100,417	690 216,66	0,76	
4,00	% United Kingdom Gilt 2025/2029	GBP	500 000	500 000	%	100,375	574 939,97	0,63	
0,005	% Japan Government Five Year Bond (MTN) 2021/2026	JPY	200 000 000		%	99,869	1 086 488,58	1,19	
0,005	% Japan Government Five Year Bond (MTN) 2021/2026	JPY	200 000 000		%	99,42	1 081 603,85	1,19	
0,005	% Japan Government Five Year Bond (MTN) 2022/2027	JPY	200 000 000		%	98,886	1 075 794,39	1,18	
0,005	% Japan Government Five Year Bonds (MTN) 2022/2027	JPY	150 000 000		%	98,533	803 965,54	0,88	
0,10	% Japan Government Five Year Bonds (MTN) 2023/2028	JPY	150 000 000	150 000 000	%	97,708	797 234,07	0,87	
0,10	% Japan Government Ten Year Bond (MTN) 2016/2026	JPY	200 000 000		%	99,256	1 079 819,67	1,18	
0,10	% Japan Government Ten Year Bonds (MTN) 2017/2027	JPY	100 000 000		%	98,333	534 889,11	0,59	
7,50	% Mexican Bonos (MTN) 2007/2027	MXN	3 000 000		%	99,945	141 956,24	0,16	
5,75	% Mexican Bonos 2015/2026	MXN	3 000 000		%	99,735	141 657,97	0,15	
7,00	% Mexican Bonos 2023/2026	MXN	3 000 000		%	99,844	141 812,79	0,15	
1,75	% Norway Government Bond -144A- (MTN) 2017/2027	NOK	3 000 000		%	97,62	247 420,64	0,27	
2,00	% Norway Government Bonds -144A- (MTN) 2018/2028	NOK	3 000 000	3 000 000	%	95,955	243 200,65	0,27	
0,50	% New Zealand Government Bond (MTN) 2021/2026	NZD	600 000		%	99,319	294 030,70	0,32	
3,00	% New Zealand Government Bonds 2018/2029	NZD	500 000	500 000	%	98,696	243 488,61	0,27	
2,75	% New Zealand Government Bonds 2021/2051	NZD	600 000	600 000	%	66,536	196 977,69	0,22	
5,00	% New Zealand Government Bonds 2024/2054	NZD	1 200 000	1 200 000	%	98,056	580 583,26	0,64	
7,50	% Republic of Poland Government Bonds (MTN) 2022/2028	PLN	800 000	800 000	%	108,558	205 709,37	0,23	
2,50	% Republic of Poland Government International Bond (MTN) 2015/2026	PLN	500 000		%	99,583	117 939,01	0,13	
2,50	% Republic of Poland Government International Bond 2016/2027	PLN	500 000		%	98,274	116 388,72	0,13	
3,50	% Danske Hypotek AB (MTN) 2022/2027	SEK	4 000 000	4 000 000	%	102,189	377 324,12	0,41	
1,00	% Swedbank Hypotek AB (MTN) 2021/2027	SEK	4 000 000		%	98,661	364 297,28	0,40	
1,25	% Singapore Government Bond (MTN) 2021/2026	SGD	400 000		%	99,816	264 245,63	0,29	
2,875	% Singapore Government Bonds 2014/2029	SGD	400 000	400 000	%	103,751	274 662,86	0,30	
2,45	% AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	340 000		%	98,703	285 292,95	0,31	
6,45	% AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust 2024/2027	USD	385 000		%	102,777	336 386,40	0,37	
2,634	% African Export-Import Bank -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	550 000		%	99,236	463 995,43	0,51	
5,043	% American Express Co. 2024/2028*	USD	282 000		%	101,705	243 822,16	0,27	
0,75	% Argentine Republic Government International Bond (MTN) 2020/2030*	USD	459 974		91 995	%	85,095	332 750,49	0,36
5,00	% Banque Ouest Africaine de Developpement -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	1 500 000	1 000 000	%	99,616	1 270 287,79	1,39	
4,634	% CaixaBank SA -Reg- 2025/2029*	USD	700 000	900 000	200 000	%	101,101	601 638,00	0,66
5,00	% Central American Bank for Economic Integration -Reg- 2023/2026	USD	550 000		%	100,09	467 988,46	0,51	
6,45	% Comision Federal de Electricidad -Reg- 2024/2035	USD	451 000		%	102,804	394 156,16	0,43	
2,40	% Corp. Financiera de Desarrollo SA -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	1 000 000	1 000 000	%	96,789	822 825,55	0,90	
4,125	% Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2021/2028	USD	600 000		%	94,062	479 785,62	0,53	
5,65	% Eli Lilly & Co. 2025/2065	USD	400 000	1 200 000	800 000	%	101,308	344 497,04	0,38
4,50	% Global Payments, Inc. 2025/2028	USD	800 000	800 000	%	100,26	681 866,66	0,75	
4,875	% Hyundai Capital America -Reg- 2025/2027	USD	1 000 000	1 000 000	%	101,114	859 593,37	0,94	

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres		Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
6,125	% Magyar Export-Import Bank Zrt -Reg- 2023/2027	USD	500 000	500 000	%	102,79	436 920,72	0,48	
6,125	% Nigeria Government International Bond -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	200 000		%	100,646	171 122,96	0,19	
4,567	% NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2027	USD	282 000	282 000	%	100,856	241 786,81	0,26	
4,62	% NTT Finance Corp. -Reg- 2025/2028	USD	364 000	364 000	%	101,333	313 569,67	0,34	
4,80	% Oracle Corp. 2025/2028	USD	351 000	351 000	%	100,459	299 762,80	0,33	
8,875	% Panama Government International Bond 1997/2027 .	USD	1 000 000	1 000 000	%	107,319	912 343,50	1,00	
3,875	% Panama Government International Bond 2016/2028 .	USD	500 000	500 000	%	98,4	418 260,52	0,46	
4,85	% Republic of South Africa Government International Bonds (MTN) 2019/2029	USD	200 000		%	100,362	170 640,09	0,19	
5,35	% Stellantis Finance U.S., Inc. -Reg- 2025/2028	USD	208 000	208 000	%	101,975	180 317,89	0,20	
4,70	% Stryker Corp. 2025/2028	USD	400 000	600 000	200 000	%	101,486	345 102,33	0,38
5,375	% TC Ziraat Bankasi AS -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	300 000		%	100,269	255 722,95	0,28	
8,00	% TC Ziraat Bankasi AS -Reg- (MTN) 2024/2029	USD	300 000	300 000	%	106,317	271 147,58	0,30	
8,25	% Transnet SOC Ltd -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	900 000	670 000	%	105,735	808 989,80	0,89	
5,50	% Türkiye Vakıflar Bankası TAO -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	300 000		%	100,922	257 388,34	0,28	
4,50	% Ukraine Government International Bond -Reg- (MTN) 2024/2029*	USD	86 532		%	75,237	55 346,48	0,06	
0,00	% Ukraine Government International Bond -Reg- (MTN) 2024/2030*	USD	15 756		%	59,891	8 022,13	0,01	
3,00	% Ukraine Government International Bond -Reg- (MTN) 2024/2034*	USD	58 878		%	48,301	24 176,36	0,03	
4,50	% Ukraine Government International Bond -Reg- (MTN) 2024/2034*	USD	86 532		%	61,582	45 301,47	0,05	
3,00	% Ukraine Government International Bond -Reg- 2024/2035*	USD	49 756		%	57,243	24 213,06	0,03	
4,50	% Ukraine Government International Bond -Reg- 2024/2035*	USD	100 954		%	60,45	51 880,19	0,06	
3,00	% Ukraine Government International Bond -Reg- 2024/2036*	USD	41 463		%	57,147	20 143,55	0,02	
4,50	% Ukraine Government International Bond -Reg- 2024/2036*	USD	14 422		%	59,482	7 292,77	0,01	
1,50	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2016/2026	USD	1 500 000		%	98,738	1 259 095,26	1,38	
2,625	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2029	USD	1 500 000	1 500 000	%	97,301	1 240 764,48	1,36	
1,625	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2026	USD	1 500 000		%	98,42	1 255 035,59	1,38	
1,75	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2026	USD	1 500 000		%	98,277	1 253 217,46	1,37	
1,50	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2027	USD	1 500 000		%	97,869	1 248 012,12	1,37	
0,625	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2027	USD	1 000 000		%	96,531	820 634,36	0,90	
0,50	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2027	USD	1 500 000		%	95,92	1 223 155,98	1,34	
0,375	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2027	USD	1 500 000	500 000	%	94,791	1 208 760,34	1,32	
0,625	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2027	USD	1 500 000	500 000	%	94,547	1 205 647,10	1,32	
1,125	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2021/2028	USD	1 500 000	500 000	%	95,133	1 213 118,89	1,33	
1,25	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2021/2028	USD	1 500 000	1 500 000	%	95,031	1 211 823,77	1,33	
1,25	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2021/2028	USD	1 500 000	1 500 000	%	94,684	1 207 390,51	1,32	
1,125	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2021/2028	USD	1 500 000	1 500 000	%	93,984	1 198 474,19	1,31	
1,375	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2021/2028	USD	1 500 000	1 500 000	%	93,941	1 197 926,25	1,31	
2,875	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2022/2029	USD	1 500 000	1 500 000	%	97,887	1 248 236,27	1,37	
4,125	% United States Treasury Note/Bond 2023/2026	USD	1 000 000		%	100,295	852 630,20	0,93	
4,875	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2028	USD	1 500 000	1 500 000	%	103,621	1 321 360,13	1,45	
4,00	% United States Treasury Note/Bond 2024/2027	USD	1 500 000	500 000	%	100,488	1 281 410,99	1,40	
3,625	% United States Treasury Note/Bond - When Issued 2023/2027	USD	1 000 000		%	100,051	850 554,70	0,93	
4,375	% United States Treasury Note/Bond - When Issued 2024/2027	USD	1 500 000	500 000	%	101,35	1 292 394,51	1,42	
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							666 399,10	0,73	
Titres portant intérêt									
5,203	% BPCE SA -144A- 2024/2027	USD	250 000		250 000	%	101,241	215 168,26	0,23
0,00	% Shimao Group Holdings Ltd (MTN) 2018/2026	USD	300 000	300 000	%	6,031	15 381,28	0,02	
5,50	% Société Générale SA -144A- 2025/2029*	USD	500 000	800 000	300 000	%	102,538	435 849,56	0,48
Parts de fonds							316 112,16	0,35	
Parts de fonds du groupe									
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,090 %)		Actions	21	1 565	1 562	EUR	15 052,96	316 112,16	0,35
Total du portefeuille-titres							88 955 946,31	97,52	
Dérivés									
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)									
Dérivés sur taux d'intérêt							-11 184,42	-0,01	
Créances/dettes									
Contrats à terme sur taux d'intérêt									
US Ultra Bond 03/2026 (DB)		Unité	20	20			-11 184,42	-0,01	

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés sur devises						232 033,32	0,25
Créances/dettes							
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (achat)							
Positions ouvertes							
CHF/EUR 0,1 million						-26,12	0,00
USD/EUR 12,0 millions						-183 507,28	-0,20
Positions clôturées							
CHF/EUR 0,1 million						-39,86	0,00
Opérations de change à terme (vente)							
Positions ouvertes							
EUR/AUD 2,1 millions						-13 468,58	-0,02
EUR/CAD 2,8 millions						-16 722,61	-0,02
EUR/CHF 0,6 million						-1 842,21	0,00
EUR/CZK 10,0 millions						1 114,76	0,00
EUR/DKK 4,8 millions						169,98	0,00
EUR/GBP 3,8 millions						-37 595,21	-0,04
EUR/JPY 1 188,0 millions						104 082,54	0,11
EUR/MXN 9,0 millions						-4 935,80	-0,01
EUR/NOK 5,9 millions						754,30	0,00
EUR/NZD 2,6 millions						-2 383,46	0,00
EUR/PLN 1,9 million						-2 685,07	0,00
EUR/SEK 8,2 millions						-10 553,39	-0,01
EUR/SGD 0,8 million						1 615,06	0,00
EUR/USD 44,6 millions						398 056,27	0,44
Swaps						-11 943,51	-0,01
Créances/dettes							
Credit Default Swaps							
Protection Buyer							
CDX / 1 % / 20/06/2030 (OTC) (BC)	Unité	2 500 000	2 500 000			-11 943,51	-0,01
Avoirs bancaires						378 495,08	0,41
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euros	EUR					201 737,08	0,22
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE							
Couronne danoise	DKK	416				55,63	0,00
Couronne norvégienne	NOK	269				22,73	0,00
Zloty polonais	PLN	848				200,83	0,00
Couronne suédoise	SEK	414				38,24	0,00
Couronne tchèque	CZK	873				35,99	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE							
Dollar australien	AUD	2 001				1 139,83	0,00
Livre sterling	GBP	3 497				4 006,19	0,00
Renminbi chinois	CNY	135 704				16 504,85	0,02
Yen japonais	JPY	273 775				1 489,22	0,00
Dollar canadien	CAD	1 129				700,76	0,00
Peso mexicain	MXN	18 963				897,81	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	745				367,85	0,00
Franc suisse	CHF	0				0,31	0,00
Dollar de Singapour	SGD	283				187,13	0,00
Rand sud-africain	ZAR	13				0,66	0,00
Dollar américain	USD	177 751				151 109,97	0,17
Autres éléments d'actif						1 172 317,86	1,28
Frais de placement reportés**						47 097,22	0,05
Intérêts à recevoir						1 044 302,99	1,14
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						80 382,79	0,09
Autres actifs						534,86	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						611 810,04	0,67
Total des éléments d'actif***						91 624 362,20	100,43

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements						-103 843,59	-0,11
Engagements découlant des coûts						-103 843,59	-0,11
Engagements découlant d'opérations sur actions						-800,83	0,00
Total des engagements						-401 531,94	-0,43
Actif du fonds						91 222 830,26	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH25	CHF	100,04
Classe FC	EUR	111,66
Classe FD	EUR	96,56
Classe IC50	EUR	109,09
Classe ID50	EUR	98,00
Classe LC	EUR	109,58
Classe LD	EUR	98,63
Classe NC	EUR	102,60
Classe PFC	EUR	105,15
Classe TFC	EUR	109,39
Classe TFD	EUR	97,75
Classe USD FCH	USD	134,83
Classe USD LCH	USD	132,08
Classe USD TFCH	USD	127,50
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH25	Unité	250,000
Classe FC	Unité	154 214,908
Classe FD	Unité	102,522
Classe IC50	Unité	125 268,324
Classe ID50	Unité	195,993
Classe LC	Unité	272 142,231
Classe LD	Unité	85 054,181
Classe NC	Unité	86 522,924
Classe PFC	Unité	28 936,000
Classe TFC	Unité	199,551
Classe TFD	Unité	121,000
Classe USD FCH	Unité	87 618,000
Classe USD LCH	Unité	541,000
Classe USD TFCH	Unité	124,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,004
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,008
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,006

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,8, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 60 611 574,71 euros.

DWS Invest Short Duration Income

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

BC = Barclays Bank Ireland PLC

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, HSBC Continental Europe, Nomura Financial Products Europe GmbH, Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	8,222046	=	EUR	1
Couronne tchèque	CZK	24,251491	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Peso mexicain	MXN	21,121649	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	2,026707	=	EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,221801	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	19,563346	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).

*** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Short Duration Income

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	3 258 328,95	
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	15 965,56	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	12 696,07	
4. Revenus des prêts de titres	EUR	3 688,89	
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-6 005,58	
6. Autres revenus	EUR	10,55	
dont :			
Autres	EUR	10,55	
Total des revenus	EUR	3 284 684,44	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	EUR	-456 656,18	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-477 889,53	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	54 137,35	
Commission d'administration	EUR	-32 904,00	
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-4 942,84	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-28 703,08	
4. Taxe d'abonnement	EUR	-40 976,56	
5. Autres dépenses	EUR	-95 400,03	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-1 106,67	
Frais de distribution	EUR	-49 352,20	
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-34 155,25	
Autres	EUR	-10 785,91	
Total des dépenses	EUR	-626 678,69	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 658 005,75	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	2 719 278,80	
Résultat des opérations de vente	EUR	2 719 278,80	
V. Résultat de l'exercice	EUR	5 377 284,55	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH25 0,30 % par an,	classe FC 0,57 % par an,
classe FD 0,56 % par an,	classe IC50 0,22 % par an,
classe ID50 0,21 % par an,	classe LC 0,74 % par an,
classe LD 0,74 % par an,	classe NC 1,29 % par an,
classe PFC 1,34 % par an,	classe TFC 0,56 % par an,
classe TFD 0,56 % par an,	classe USD FCH 0,59 % par an,
classe USD LCH 0,77 % par an,	classe USD TFCH 0,59 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF ICH25 0,001 % par an,	classe FC 0,001 % par an,
classe FD 0,001 % par an,	classe IC50 0,001 % par an,
classe ID50 0,001 % par an,	classe LC 0,002 % par an,
classe LD 0,001 % par an,	classe NC 0,001 % par an,
classe PFC 0,002 % par an,	classe TFC 0,001 % par an,
classe TFD 0,001 % par an,	classe USD FCH 0,001 % par an,
classe USD LCH 0,001 % par an,	classe USD TFCH 0,001 % par an.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 5 294,89 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			EUR	74 373 558,47
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-151 053,72		
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	15 197 577,79		
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-591 450,79		
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 658 005,75		
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	2 719 278,80		
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-2 983 086,04		
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice			EUR	91 222 830,26

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 5 976,68 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			EUR	2 719 278,80
sur :				
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-828 112,42		
Opérations de change (à terme)	EUR	173 217,38		
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	3 374 173,84		

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe CHF ICH25

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,06

Classe IC50

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ID50

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,43

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,94

DWS Invest Short Duration Income

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	2,12

Classe USD FCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025		EUR	91 222 830,26
2024		EUR	74 373 558,47
2023		EUR	67 031 932,21
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe CHF ICH25	CHF	100,04
	Classe FC	EUR	111,66
	Classe FD	EUR	96,56
	Classe IC50	EUR	109,09
	Classe ID50	EUR	98,00
	Classe LC	EUR	109,58
	Classe LD	EUR	98,63
	Classe NC	EUR	102,60
	Classe PFC	EUR	105,15
	Classe TFC	EUR	109,39
	Classe TFD	EUR	97,75
	Classe USD FCH	USD	134,83
	Classe USD LCH	USD	132,08
	Classe USD TFCH	USD	127,50
2024	Classe CHF ICH25	CHF	98,41
	Classe FC	EUR	107,66
	Classe FD	EUR	94,97
	Classe IC50	EUR	104,82
	Classe ID50	EUR	96,33
	Classe LC	EUR	105,85
	Classe LD	EUR	97,01
	Classe NC	EUR	99,64
	Classe PFC	EUR	102,17
	Classe TFC	EUR	105,44
	Classe TFD	EUR	96,11
	Classe USD FCH	USD	127,32
	Classe USD LCH	USD	124,94
	Classe USD TFCH	USD	120,40
2023	Classe CHF ICH25	CHF	97,08
	Classe FC	EUR	103,82
	Classe FD	EUR	93,56
	Classe IC50	EUR	100,73
	Classe ID50	EUR	94,85
	Classe LC	EUR	102,24
	Classe LD	EUR	95,54
	Classe NC	EUR	96,75
	Classe PFC	EUR	99,27
	Classe TFC	EUR	101,68
	Classe TFD	EUR	94,65
	Classe USD FCH	USD	120,84
	Classe USD LCH	USD	118,78
	Classe USD TFCH	USD	114,44

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,24 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 830 712,41 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Rapport annuel

DWS Invest Top Asia

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement du compartiment a pour objectif de réaliser une croissance du capital supérieure à la performance de l'indice de référence (MSCI AC Asia ex Japan TR net). À cette fin, le compartiment investit au moins 70 % de l'actif du compartiment dans des actions d'entreprises dont le siège social ou l'activité principale se situe en Asie (hors Japon). Le centre des activités d'une entreprise se situe en Asie (hors Japon) lorsqu'elle y réalise la majorité de ses bénéfices ou de son chiffre d'affaires. Les émetteurs asiatiques (hors Japon) regroupent des entreprises ayant leur siège social ou leur centre d'activités à Hong Kong, en Inde, en Indonésie, en Corée, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour, à Taïwan, en Thaïlande et en République populaire de Chine. Les valeurs mobilières émises par ces émetteurs peuvent être admises à la cote officielle de bourses chinoises (y compris Shenzhen-Hong Kong et Shanghai-Hong Kong Stock Connect) ou d'autres bourses étrangères, ou négociées sur d'autres marchés réglementés et reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, situés dans un État membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – aspects ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

DWS Invest Top Asia

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145648290	14,6 %	25,3 %	7,4 %
Classe FC	LU0145649181	15,5 %	28,1 %	11,5 %
Classe LD	LU0145648456	14,6 %	25,3 %	7,5 %
Classe NC	LU0145648886	13,8 %	22,7 %	3,7 %
Classe TFC	LU1663946868	15,5 %	28,1 %	11,5 %
Classe TFD	LU1663948211	15,5 %	28,2 %	11,6 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0399358562	21,6 %	26,4 %	7,7 %
Classe USD FC ²⁾	LU0273174648	30,5 %	41,0 %	6,7 %
Classe USD LC ²⁾	LU0273161231	29,5 %	37,9 %	2,8 %
Classe USD TFC ²⁾	LU1663949888	30,6 %	41,2 %	6,9 %
MSCI AC Asia ex Japan		16,3 %	42,3 %	25,8 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 14,6 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence a progressé de 16,3 % (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Malgré les incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, les marchés des actions asiatiques ont de nouveau enregistré une hausse significative au cours de la période sous revue. Alors qu'au début de la période sous revue, l'instabilité politique en Corée du Sud a entraîné des incertitudes sur les marchés des actions de la région, diverses mesures de relance en Chine ainsi que la baisse des taux directeurs par la

banque centrale américaine ont eu un effet favorable. Au début de l'année, des inquiétudes sont survenues concernant l'introduction de droits de douane américains sur les importations en provenance des partenaires commerciaux des États-Unis et leurs répercussions sur la croissance économique et les entreprises des pays concernés. En mars et avril, l'annonce et la mise en place effectives de ces droits de douane ont entraîné un recul temporaire des marchés des actions mondiaux et un affaiblissement du dollar américain. Au cours des mois d'été et jusqu'à l'automne, l'annonce d'accords commerciaux entre les États-Unis et différents pays, tels que la Corée du Sud, a soutenu les marchés des actions. À la fin de la période sous revue, les marchés des actions asiatiques se sont nettement redressés et ont parfois atteint de nouveaux sommets en monnaies

locales. Le thème de l'intelligence artificielle, associé à des plans d'investissement et à une expansion des capacités, est resté l'un des principaux moteurs de l'évolution des cours. Du côté des banques centrales, nous avons assisté à de nombreuses baisses de taux d'intérêt tant aux États-Unis qu'en Europe. De plus, de nombreuses banques centrales en Asie, notamment en Inde, en Indonésie et en Chine, ont également abaissé leurs taux directeurs afin de stimuler la croissance économique.

En Asie, la Corée du Sud a été de loin le meilleur marché de la région. Alors que la Corée du Sud avait encore subi des pertes de cours significatives à la fin de l'année civile dernière en raison de l'incertitude politique, l'année 2025 a également été marquée par des nouvelles réjouissantes provenant des fabricants de puces mémoire, grâce à l'intelligence artificielle, qui ont permis au marché des actions d'enregistrer des gains de cours significatifs. De plus, les secteurs coréens des services aux collectivités et de la défense ont été les principaux moteurs de l'évolution positive du marché, ces industries ayant bénéficié de l'augmentation mondiale des dépenses en infrastructures et en défense. Par ailleurs, le marché coréen a été soutenu par des réformes visant à une utilisation efficace du capital par les entreprises.

La Chine a également connu une évolution réjouissante. Dans ce pays, ce sont non seulement les mesures de relance prises par le gouvernement, mais aussi l'annonce de modèles linguistiques compétitifs dans le domaine de

l'intelligence artificielle qui ont entraîné des hausses de cours. L'objectif d'indépendance technologique a renforcé le secteur des technologies. De même, certains segments de la consommation spécialisée ont enregistré des plus-values réjouissantes. De plus, les droits de douane négociés progressivement entre les États-Unis et la Chine ont conduit à un certain apaisement du conflit commercial.

Taiwan a également connu une évolution très positive. La raison principale a été la forte demande en puces haute performance nécessaires à l'intelligence artificielle. De nombreux fabricants de puces et de composants à la commande ont leur siège à Taiwan.

En revanche, le marché indien a enregistré une performance nettement inférieure à celle de la région en raison de ses valorisations relativement élevées et de son exposition moindre au secteur des technologies.

En ce qui concerne la performance du compartiment, la sélection de titres individuels en Corée et en Inde a particulièrement contribué à ce résultat positif. Citons notamment SK Hynix et SK Square, qui ont profité d'une explosion de la demande en puces mémoire haute performance. En Inde, les titres individuels Shriram Finance et Ashok Leyland méritent d'être mentionnés de manière positive. En revanche, la sélection de valeurs mobilières en Chine et en Thaïlande a été défavorable.

Au niveau sectoriel, le positionnement sur les valeurs de la finance,

de l'industrie, des services aux collectivités, des communications, de la pharmaceutique et de l'énergie s'est avéré payant, tandis que celui sur les valeurs immobilières et de consommation a été défavorable. Le secteur des technologies a apporté une contribution quasiment neutre à la performance. Au cours de la période sous revue, la pondération a été augmentée en Corée et réduite en Inde. Au niveau sectoriel, les positions dans les valeurs industrielles, technologiques et financières ont été renforcées. En revanche, les titres de consommation ont été réduits.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest Top Asia

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	77 705 606,22	24,29
Services de télécommunications	60 285 150,18	18,84
Biens de consommation durables	20 280 945,83	6,34
Énergie	5 865 848,70	1,83
Biens de consommation courante	33 830 826,95	10,57
Secteur financier	97 213 244,73	30,42
Industrie	13 621 346,06	4,25
Total actions	308 802 968,67	96,54
2. Parts de fonds		
Autres fonds	11 274 254,85	3,53
Total des parts de fonds	11 274 254,85	3,53
3. Avoirs bancaires	2 192 908,24	0,68
4. Autres éléments d'actif	139 220,15	0,04
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	72 211,22	0,02
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-488 789,05	-0,15
2. Autres engagements	-1 993 945,56	-0,61
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-148 098,62	-0,05
III. Actif du fonds	319 850 729,90	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Top Asia

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							307 131 396,89	96,02
Actions								
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd	Unité	105 000	105 000		CNY	369,2	4 714 885,11	1,47
Kweichow Moutai Co. Ltd -A-	Unité	5 100			CNY	1 389,72	862 020,53	0,27
NAURA Technology Group Co., Ltd	Unité	148 500	68 500		CNY	459	8 290 090,33	2,59
Shanghai United Imaging Healthcare Co Ltd	Unité	1 000			CNY	127,11	15 459,66	0,00
AIA Group Ltd	Unité	1 499 775		250 000	HKD	81,65	13 375 715,87	4,18
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	750 000	75 000	425 000	HKD	144,5	11 837 605,05	3,70
ANTA Sports Products Ltd	Unité	400 000			HKD	80,8	3 530 255,09	1,10
BeOne Medicines Ltd	Unité	110 000	110 000		HKD	182,6	2 193 957,42	0,69
BYD Co., Ltd	Unité	165 000	370 000	330 000	HKD	97,6	1 759 010,77	0,55
China Resources Beer Holdings Co., Ltd	Unité	577 500			HKD	26,48	1 670 339,32	0,52
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	125 000	65 000		HKD	408,6	5 578 829,79	1,74
HSBC Holdings Plc	Unité	375 200			HKD	123	5 040 837,26	1,58
Link REIT	Unité	425 000	75 000		HKD	34,8	1 615 484,92	0,51
Meituan -B-	Unité	175 006		275 000	HKD	104,3	1 993 755,89	0,62
Midea Group Co., Ltd	Unité	350 000	350 000		HKD	85,7	3 276 299,55	1,02
MINISO Group Holding Ltd	Unité	700 000	700 000		HKD	36,8	2 813 718,17	0,88
NetEase, Inc.	Unité	100 000			HKD	221,8	2 422 681,25	0,76
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	500 000	400 000	250 000	HKD	65,95	3 601 799,55	1,13
Prudential Plc	Unité	236 800			HKD	119	3 077 963,00	0,96
Samsonite International SA	Unité	1 224 900			HKD	20,12	2 691 927,42	0,84
Tencent Holdings Ltd	Unité	424 466		40 000	HKD	600	27 818 191,65	8,70
Tongcheng Travel Holdings Ltd	Unité	700 000	1 400 000	700 000	HKD	22,26	1 701 993,65	0,53
Trip.com Group Ltd	Unité	30 000		65 000	HKD	571	1 871 078,89	0,58
Tsingtao Brewery Co., Ltd	Unité	500 000			HKD	48,84	2 667 352,39	0,83
Weichai Power Co., Ltd	Unité	825 000	825 000		HKD	18,97	1 709 448,47	0,53
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	775 000	1 475 000	700 000	HKD	32,06	2 713 938,21	0,85
Xiaomi Corp. -B-	Unité	750 000	1 350 000	600 000	HKD	39,36	3 224 416,16	1,01
XPeng, Inc. -A-	Unité	225 000	300 000	75 000	HKD	80,1	1 968 565,05	0,62
Bank Mandiri Persero Tbk PT	Unité	8 000 000	8 000 000	5 500 000	IDR	5 100	2 069 511,84	0,65
Bank Syariah Indonesia Tbk PT	Unité	5 000 000	5 000 000		IDR	2 230	565 565,12	0,18
Ciputra Development Tbk. PT	Unité	25 000 000	25 000 000		IDR	830	1 052 509,08	0,33
ABB India Ltd	Unité	4 101			INR	5 154	200 116,05	0,06
Ashok Leyland Ltd	Unité	1 600 000	800 000		INR	179,05	2 712 327,06	0,85
Avenue Supermarts Ltd	Unité	45 000	10 000		INR	3 750	1 597 686,37	0,50
Bharti Airtel Ltd	Unité	200 000			INR	2 099,4	3 975 327,72	1,24
CreditAccess Grameen Ltd	Unité	110 000		115 000	INR	1 240	1 291 403,98	0,40
Dabur India Ltd	Unité	378 300			INR	495	1 772 920,61	0,55
Godrej Properties Ltd	Unité	75 000	75 000		INR	1 977,1	1 403 904,77	0,44
HDFC Bank Ltd	Unité	600 000	300 000		INR	995	5 652 259,33	1,77
HDFC Life Insurance Co., Ltd	Unité	463 993			INR	746,15	3 277 821,66	1,02
Hindustan Unilever Ltd	Unité	100 000			INR	2 290	2 168 119,58	0,68
JSW Infrastructure Ltd	Unité	550 000	550 000		INR	286,9	1 493 966,94	0,47
LIC Housing Finance Ltd	Unité	225 000	225 000		INR	535,7	1 141 174,12	0,36
Mahindra & Mahindra Ltd	Unité	40 000	40 000		INR	3 660	1 386 081,69	0,43
Oberoi Realty Ltd	Unité	70 000			INR	1 665	1 103 468,72	0,35
Power Finance Corp., Ltd	Unité	850 000	550 000		INR	349,9	2 815 857,14	0,88
Shriram Finance Ltd.	Unité	400 000	400 000		INR	974,55	3 690 726,52	1,15
Tata Consumer Products Ltd	Unité	281 212			INR	1 173,8	3 125 184,80	0,98
DB Insurance Co., Ltd	Unité	22 500			KRW	131 100	1 740 758,96	0,54
Doosan Enerbility Co., Ltd	Unité	19 000	19 000		KRW	75 300	844 310,14	0,26
Hanwha Aerospace Co., Ltd	Unité	4 500	4 500		KRW	941 000	2 498 938,49	0,78
Hyundai Mobis Co., Ltd	Unité	11 989			KRW	373 000	2 639 035,43	0,83
KB Financial Group, Inc.	Unité	80 000	30 000		KRW	124 700	5 887 214,64	1,84
Kia Corp.	Unité	32 500	10 000	7 500	KRW	121 800	2 336 060,46	0,73
NAVER Corp.	Unité	5 000	30 000	25 000	KRW	242 500	715 542,08	0,22
Samsung C&T Corp.	Unité	17 500	17 500		KRW	239 500	2 473 415,03	0,77
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	145 000	100 000	180 000	KRW	119 900	10 259 840,63	3,21
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd	Unité	15 000			KRW	497 000	4 399 477,26	1,38
Samsung Life Insurance Co., Ltd	Unité	43 636	16 136	15 000	KRW	157 600	4 058 397,44	1,27
SK Hynix, Inc.	Unité	37 000		15 500	KRW	651 000	14 214 649,06	4,44
SK Square Co., Ltd	Unité	37 500	37 500		KRW	368 000	8 143 901,57	2,55
CIMB Group Holdings Bhd	Unité	825 000			MYR	8,23	1 426 271,96	0,45
Gamuda Bhd	Unité	202 900	750 000	3 047 100	MYR	5,05	215 239,51	0,07
Malayan Banking Bhd	Unité	1 000 000		250 000	MYR	10,5	2 205 656,41	0,69
Ayala Land, Inc.	Unité	2 149 600			PHP	22,45	697 330,18	0,22
Centurion Accommodation REIT	Unité	3 000 000	3 000 000		SGD	1,11	2 203 900,03	0,69
DBS Group Holdings Ltd	Unité	168 410			SGD	56,5	6 297 439,17	1,97
Genting Singapore Ltd	Unité	252 400		2 247 600	SGD	0,725	121 108,61	0,04
CP ALL PCL	Unité	1 850 500			THB	43,5	2 172 104,07	0,68
Alchip Technologies Ltd	Unité	40 000	45 000	40 000	TWD	3 485	3 777 722,23	1,18
ASE Technology Holding Co., Ltd	Unité	450 000	450 000		TWD	249	3 036 540,71	0,95
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd	Unité	750 000	500 000		TWD	228	4 634 078,20	1,45
MediaTek, Inc.	Unité	125 000	35 000	90 000	TWD	1 420	4 810 227,37	1,50
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	750 000		95 000	TWD	1 520	30 893 854,64	9,66

DWS Invest Top Asia

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Hesai Group -ADR-	Unité	140 000	140 000		USD	23,15	2 755 248,64	0,86
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	148 270		80 000	USD	29,83	3 760 004,00	1,18
MakeMyTrip Ltd	Unité	52 500	52 500		USD	81,42	3 633 893,27	1,14
Reliance Industries Ltd -GDR-	Unité	100 000		33 840	USD	69	5 865 848,70	1,83
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	125 000	125 000	200 000	USD	17,69	1 879 834,48	0,59
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							1 671 571,78	0,52
Actions								
DiDi Global, Inc. -ADR-	Unité	350 000	350 000		USD	5,49	1 633 511,34	0,51
Kwality Wall's India Ltd	Unité	100 000	100 000		INR	40,2	38 060,44	0,01
Parts de fonds							11 274 254,85	3,53
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers II - Xtrackers II EUR Overnight Rate Swap UCITS								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro								
Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	1 056	6 200	5 144	EUR	10 676,378	11 274 254,85	3,53
Total du portefeuille-titres							320 077 223,52	100,07
Avoirs bancaires							2 192 908,24	0,68
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						947 927,72	0,29
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	49 231					28 045,05	0,01
Livre sterling	GBP	24 660					28 249,39	0,01
Renminbi chinois	CNY	4 408 672					536 166,84	0,17
Dollar de Hong Kong	HKD	281 403					30 737,14	0,01
Roupie indienne	INR	24 177 986					228 911,63	0,07
Roupie indonésienne	IDR	1 028 890 208					52 188,74	0,02
Yen japonais	JPY	88 536					481,60	0,00
Ringgit malaisien	MYR	215 443					45 256,57	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	5 705 499					154 618,30	0,05
Peso philippin	PHP	1 019 231					14 727,78	0,00
Dollar de Singapour	SGD	47 397					31 368,86	0,01
Won sud-coréen	KRW	63 916 759					37 719,70	0,01
Baht thaïlandais	THB	1 077 005					29 061,64	0,01
Dollar américain	USD	32 286					27 447,28	0,01
Autres éléments d'actif							139 220,15	0,04
Droits à dividende/à distribution							139 183,76	0,04
Autres actifs							36,39	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							72 211,22	0,02
Total des éléments d'actif							322 481 563,13	100,81
Engagements à court terme							-488 789,05	-0,15
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	-4 018 846					-488 789,05	-0,15
Autres engagements							-1 993 945,56	-0,61
Engagements découlant des coûts							-502 598,23	-0,14
Autres engagements divers							-1 491 347,33	-0,47
Engagements découlant d'opérations sur actions							-148 098,62	-0,05
Total des engagements							-2 630 833,23	-0,81
Actif du fonds							319 850 729,90	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Top Asia

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	448,70
Classe LC	EUR	371,68
Classe LD	EUR	331,89
Classe NC	EUR	315,09
Classe TFC	EUR	138,98
Classe TFD	EUR	126,59
Classe GBP D RD	GBP	293,53
Classe USD FC	USD	244,98
Classe USD LC	USD	216,72
Classe USD TFC	USD	138,48
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	18 238,076
Classe LC	Unité	391 331,806
Classe LD	Unité	429 890,484
Classe NC	Unité	68 573,704
Classe TFC	Unité	429,000
Classe TFD	Unité	85,000
Classe GBP D RD	Unité	268,310
Classe USD FC	Unité	484,000
Classe USD LC	Unité	9 058,741
Classe USD TFC	Unité	24,000

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :		
Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
MSCI AC Asia ex Japan Net Index en euro		
Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)		
Pourcentage minimal du risque potentiel	%	91,846
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	119,379
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	104,782
Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche <u>Value at Risk relative</u> conformément à la circulaire CSSF 11/512.		
L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.		
L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.		

Taux de change (cotation au certain)				
au 30 décembre 2025				
Dollar australien	AUD	1,755411	= EUR	1
Renminbi chinois	CNY	8,222046	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	= EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	19 714,794212	= EUR	1
Roupie indienne	INR	105,621481	= EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	= EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	4,760488	= EUR	1
Peso philippin	PHP	69,204692	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	= EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,059343	= EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	36,900543	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	= EUR	1

DWS Invest Top Asia

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest Top Asia

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	5 847 269,87
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	89 025,66
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-659 951,84
4. Autres revenus	EUR	309,55
dont :		
Autres	EUR	309,55
Total des revenus	EUR	5 276 653,24
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-4 380 195,41
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-4 354 488,31
Commission d'administration	EUR	-25 707,10
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-25 631,63
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-62 195,67
4. Taxe d'abonnement	EUR	-145 710,12
5. Autres dépenses	EUR	-118 900,14
dont :		
Autres	EUR	-118 900,14
Total des dépenses	EUR	-4 732 632,97
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	544 020,27
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	5 234 082,33
Résultat des opérations de vente	EUR	5 234 082,33
V. Résultat de l'exercice	EUR	5 778 102,60

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,87 % par an,	classe LC 1,62 % par an,
classe LD 1,62 % par an,	classe NC 2,32 % par an,
classe TFC 0,87 % par an,	classe TFD 0,85 % par an,
classe GBP D RD 0,86 % par an,	classe USD FC 0,87 % par an,
classe USD LC 1,62 % par an,	classe USD TFC 0,83 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 366 109,47 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	295 023 974,55
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-668 370,30
2. Décaissement (net)	EUR	-16 244 163,01
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	1 571 384,66
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	544 020,27
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	5 234 082,33
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	34 389 801,40
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	319 850 729,90

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	5 234 082,33
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	7 767 028,47
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	-2 532 946,14

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Top Asia

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,65

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	1,11

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	2,55

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	319 850 729,90
2024	Classe FC	EUR	295 023 974,55
2023	Classe FC	EUR	275 815 387,13
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	448,70
	Classe LC	EUR	371,68
	Classe LD	EUR	331,89
	Classe NC	EUR	315,09
	Classe TFC	EUR	138,98
	Classe TFD	EUR	126,59
	Classe GBP D RD	GBP	293,53
	Classe USD FC	USD	244,98
	Classe USD LC	USD	216,72
	Classe USD TFC	USD	138,48
2024	Classe FC	EUR	388,65
	Classe LC	EUR	324,37
	Classe LD	EUR	290,97
	Classe NC	EUR	276,91
	Classe TFC	EUR	120,38
	Classe TFD	EUR	110,97
	Classe GBP D RD	GBP	244,30
	Classe USD FC	USD	187,71
	Classe USD LC	USD	167,30
	Classe USD TFC	USD	106,05
2023	Classe FC	EUR	345,58
	Classe LC	EUR	290,60
	Classe LD	EUR	261,71
	Classe NC	EUR	249,82
	Classe TFC	EUR	107,04
	Classe TFD	EUR	99,81
	Classe GBP D RD	GBP	230,54
	Classe USD FC	USD	177,57
	Classe USD LC	USD	159,45
	Classe USD TFC	USD	100,31

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Invest Top Asia

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds/compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds/compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds/compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds/compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds/compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds/compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest Top Dividend

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest Top Dividend a pour objectif de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers dont les rendements sur dividendes sont supposés être supérieurs à la moyenne. Le montant des rendements sur dividendes constitue un critère essentiel lors de la sélection des actions. Toutefois, les rendements sur dividendes ne doivent pas obligatoirement être supérieurs à la moyenne du marché. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.*

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, le compartiment a enregistré une plus-value de 13,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clos fin décembre 2025, le climat sur les marchés des capitaux a été marqué, d'une part, par des risques géopolitiques tels que la guerre qui perdure entre la Russie et l'Ukraine, l'escalade du conflit au Proche-Orient ainsi que la lutte de pouvoir entre les États-Unis et

DWS Invest Top Dividend

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0507265923	13,8 %	25,5 %	53,0 %
Classe FC	LU0507266228	14,7 %	28,4 %	58,8 %
Classe FD	LU0740838205	14,7 %	28,4 %	58,8 %
Classe IC	LU1472572954	15,0 %	29,5 %	61,1 %
Classe IDQ	LU1589658365	15,0 %	29,5 %	61,1 %
Classe LCH (P)	LU0616863808	20,4 %	30,0 %	44,9 %
Classe LD	LU0507266061	13,8 %	25,5 %	52,9 %
Classe LDM	LU2632499500	13,8 %	24,5 % ¹⁾	–
Classe LDQH (P)	LU0911039310	20,5 %	30,2 %	44,7 %
Classe NC	LU0507266145	13,0 %	22,9 %	47,7 %
Classe ND	LU0544572786	13,0 %	22,9 %	47,7 %
Classe PFC	LU1054340812	12,6 %	21,5 %	46,4 %
Classe PFD	LU1054340903	12,8 %	21,7 %	46,9 %
Classe TFC	LU1663951603	14,7 %	28,4 %	58,8 %
Classe TFCH (P)	LU1978535224	21,1 %	33,0 %	50,5 %
Classe AUD TFCH (P) ²⁾	LU2158788054	22,9 %	36,3 %	55,9 %
Classe CHF FCH (P) ³⁾	LU0616864285	18,6 %	24,3 %	39,9 %
Classe CHF LCH (P) ³⁾	LU0616864012	17,7 %	21,6 %	34,9 %
Classe CHF TFCH (P) ³⁾	LU2367179335	18,6 %	24,3 %	26,7 % ¹⁾
Classe GBP C RD ⁴⁾	LU1263963255	20,8 %	26,6 %	53,4 %
Classe GBP D RD ⁴⁾	LU0911038932	20,8 %	26,6 %	53,3 %
Classe GBP DH (P) RD ⁴⁾	LU1466055248	23,6 %	39,2 %	59,8 %
Classe GBP LD DS ⁴⁾	LU0511520347	19,9 %	23,8 %	47,7 %
Classe SEK LCH (P) ⁵⁾	LU1282659025	19,9 %	29,4 %	44,2 %
Classe SGD LC ⁶⁾	LU0740838460	21,7 %	32,4 %	42,0 %
Classe SGD LCH (P) ⁶⁾	LU0740838544	20,0 %	30,5 %	49,9 %
Classe SGD LDQ ⁶⁾	LU0616864442	21,7 %	32,4 %	42,0 %
Classe SGD LDQH (P) ⁶⁾	LU0911038858	20,1 %	30,7 %	50,0 %
Classe USD FC ⁷⁾	LU0507266574	29,6 %	41,3 %	51,9 %
Classe USD FCH (P) ⁷⁾	LU0813338588	23,9 %	41,1 %	65,0 %
Classe USD LC ⁷⁾	LU0507266491	28,7 %	38,1 %	46,3 %
Classe USD LCH (P) ⁷⁾	LU0544572604	22,9 %	38,1 %	59,1 %
Classe USD LDH (P) ⁷⁾	LU0740838031	23,0 %	38,0 %	59,0 %
Classe USD LDM ⁷⁾	LU0911038429	28,7 %	38,1 %	46,3 %
Classe USD LDQ ⁷⁾	LU0911038775	28,7 %	38,1 %	46,3 %
Classe USD LDQH (P) ⁷⁾	LU1282658993	23,0 %	37,9 %	59,0 %

¹⁾ Classe LDM lancée le 31 juillet 2023 / classe CHF TFCH (P) lancée le 16 août 2021

²⁾ en AUD

³⁾ en CHF

⁴⁾ en GBP

⁵⁾ en SEK

⁶⁾ en SGD

⁷⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

la Chine, et, d'autre part, par une politique commerciale et douanière américaine imprévisible. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt

notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Pour des raisons stratégiques, le compartiment a continué à privilégier les entreprises qui distribuent des dividendes supérieurs à la moyenne à leurs investisseurs. Il s'agit notamment de titres plutôt défensifs de secteurs tels que les biens de consommation courante, les télécommunications, la santé, les assurances et les services aux collectivités ainsi que de secteurs sensibles à la conjoncture tels que l'énergie et les matières premières.

La surpondération des valeurs financières et des matières premières, ainsi que la pondération de l'or (composée d'ETC sur l'or et d'actions de sociétés minières aurifères), ont apporté à la performance une contribution supérieure à la moyenne.

Au niveau des titres individuels, Agnico Eagle Mines, TSMC et Samsung Electronics ont apporté la plus forte contribution positive à la performance.

En revanche, les valeurs américaines du secteur de la santé UnitedHealth et Merck & Co., ainsi que Mondelez, ont affiché une performance inférieure à la moyenne.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations

de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Top Dividend

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	183 838 078,67	7,84
Services de télécommunications	58 228 616,95	2,48
Biens de consommation durables	529 324 328,26	22,59
Énergie	216 701 926,94	9,24
Biens de consommation courante	21 469 815,64	0,92
Secteur financier	400 863 269,56	17,09
Matières premières	206 517 790,90	8,81
Industrie	158 462 241,04	6,77
Services aux collectivités	184 567 551,42	7,88
Total actions	1 959 973 619,38	83,62
2. Obligations (émetteurs)		
Administrations centrales	159 190 635,98	6,79
Total des obligations	159 190 635,98	6,79
3. Parts de fonds		
Autres fonds	215 511 100,76	9,20
Total des parts de fonds	215 511 100,76	9,20
4. Dérivés	660 187,40	0,03
5. Avoirs bancaires	6 875 342,83	0,29
6. Autres éléments d'actif	5 446 996,62	0,23
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 330 712,94	0,06
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-1 467 149,18	-0,06
2. Autres engagements	-3 464 344,26	-0,15
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-163 395,83	-0,01
III. Actif du fonds	2 343 893 706,64	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Top Dividend

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 119 164 255,36	90,41
Actions								
Canadian National Railway Co.	Unité	379 772	215 192	21 748	CAD	137,17	32 321 814,35	1,38
Enbridge, Inc.	Unité	1 313 515	443 763	124 774	CAD	65,51	53 389 553,29	2,28
Nestle SA	Unité	491 907	97 225	44 374	CHF	78,38	41 466 332,35	1,77
Novartis AG	Unité	294 391	49 486	27 542	CHF	109,8	34 764 359,41	1,48
Sandoz Group AG	Unité	270 944	138 816	23 352	CHF	57,6	16 784 537,70	0,72
SGS SA	Unité	131 697	23 911	11 357	CHF	91,08	12 900 491,78	0,55
Carlsberg A/S -B-	Unité	166 640	30 393	14 353	DKK	834,6	18 621 745,88	0,80
AXA SA	Unité	1 162 658	208 390	121 745	EUR	41,15	47 843 376,70	2,04
Capgemini SE	Unité	61 001	10 028	5 256	EUR	142,35	8 683 492,35	0,37
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	158 030	26 818	11 888	EUR	86,92	13 735 967,60	0,59
Deutsche Börse AG	Unité	45 077	6 823	18 463	EUR	223,7	10 083 724,90	0,43
Deutsche Telekom AG	Unité	1 324 542	220 665	460 386	EUR	27,66	36 636 831,72	1,56
E.ON SE	Unité	1 542 048	261 622	134 817	EUR	16,125	24 865 524,00	1,06
Enel SpA	Unité	3 610 496	636 321	311 065	EUR	8,836	31 902 342,66	1,36
Fuchs Petrolub SE	Unité	311 476	44 356	27 685	EUR	30	9 344 280,00	0,40
Hannover Rueck SE	Unité	171 004	29 639	18 042	EUR	266,2	45 521 264,80	1,94
L'Oreal SA	Unité	32 867	35 700	2 833	EUR	366,55	12 047 398,85	0,51
Sampo Oyj -A-	Unité	2 776 308	2 501 616	239 185	EUR	10,35	28 734 787,80	1,23
Schneider Electric SE	Unité	126 269	68 314	10 693	EUR	235,7	29 761 603,30	1,27
Shell Plc	Unité	2 042 271	361 576	209 340	EUR	31,36	64 045 618,56	2,73
Stellantis NV	Unité	1 340 904	225 564	671 281	EUR	9,514	12 757 360,66	0,55
TotalEnergies SE	Unité	982 279	237 019	102 379	EUR	56,37	55 371 067,23	2,36
UPM-Kymmene Oyj	Unité	454 230	79 760	39 172	EUR	24,88	11 301 242,40	0,48
Vinci SA	Unité	272 945	44 399	49 179	EUR	120,35	32 848 930,75	1,40
Anglo American Plc	Unité	891 346	959 236	67 890	GBP	30,55	31 194 963,16	1,33
AstraZeneca Plc	Unité	174 942	54 938	15 070	GBP	137,72	27 600 569,54	1,18
HSBC Holdings Plc	Unité	3 347 498	581 319	331 905	GBP	11,748	45 051 702,40	1,92
Bridgestone Corp.	Unité	455 800	260 500	13 800	JPY	3 514	8 712 454,98	0,37
Tokio Marine Holdings, Inc.	Unité	882 900	148 800	82 700	JPY	5 817	27 936 696,50	1,19
Samsung Electronics Co., Ltd	Unité	580 298	179 541	49 991	KRW	119 900	41 060 448,25	1,75
DNB Bank ASA	Unité	1 937 980	347 357	202 947	NOK	282	46 171 530,61	1,97
Gjensidige Forsikring ASA	Unité	1 069 554	168 517	297 571	NOK	301,6	27 252 724,52	1,16
Telenor ASA	Unité	1 745 708	280 303	150 418	NOK	146,4	21 591 785,23	0,92
Swedbank AB -A-	Unité	1 163 059	195 453	110 224	SEK	321,2	34 484 800,08	1,47
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	2 185 000	361 000	247 000	TWD	1 520	90 004 096,51	3,84
Abbott Laboratories	Unité	322 100	75 359	30 262	USD	124,81	34 176 050,60	1,46
AbbVie, Inc.	Unité	272 536	59 920	28 255	USD	230,85	53 485 433,78	2,28
Agnico Eagle Mines Ltd	Unité	571 621		338 135	USD	171,51	83 344 968,79	3,56
Allstate Corp.	Unité	145 704	24 086	12 484	USD	208,58	25 836 037,35	1,10
Amphenol Corp. -A-	Unité	102 641	108 218	5 577	USD	137,37	11 986 559,32	0,51
Anglogold Ashanti UK Ltd	Unité	218 165	222 815	4 650	USD	86,42	16 028 065,42	0,68
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	140 368	72 649	6 952	USD	260,62	31 099 801,60	1,33
Bank of America Corp.	Unité	793 865	406 514	72 083	USD	55,34	37 348 019,42	1,59
CMS Energy Corp.	Unité	503 601	251 488	27 746	USD	70,34	30 114 157,25	1,29
Coca-Cola Co.	Unité	568 001	436 855	33 283	USD	69,825	33 716 447,61	1,44
Colgate-Palmolive Co.	Unité	447 773	250 142	25 212	USD	79,69	30 334 964,82	1,30
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	103 963	67 882	41 811	USD	128,3	11 339 325,59	0,48
Franco-Nevada Corp.	Unité	71 939	71 939		USD	208,98	12 780 589,54	0,55
Gold Fields Ltd -ADR-	Unité	340 879	340 879		USD	44,52	12 901 409,75	0,55
Hubbell, Inc.	Unité	36 367	19 145	3 135	USD	451,39	13 955 364,24	0,60
Infosys Ltd -ADR-	Unité	1 163 738	186 398	100 309	USD	18,205	18 010 578,60	0,77
Johnson & Johnson	Unité	363 261	113 108	36 812	USD	206,76	63 850 905,95	2,72
Linde Plc	Unité	12 374	12 374		USD	425,77	4 478 854,30	0,19
Lockheed Martin Corp.	Unité	57 373	59 809	2 436	USD	489,03	23 852 001,48	1,02
Medtronic Plc	Unité	490 134	85 116	48 597	USD	96,24	40 100 723,70	1,71
Mondelez International Holdings Netherlands BV -A-	Unité	841 264	322 495	59 588	USD	55,195	39 474 242,83	1,68
NextEra Energy, Inc.	Unité	814 856	237 754	82 995	USD	80,24	55 584 480,85	2,37
Nutrien Ltd	Unité	467 682	281 488	40 293	USD	63,24	25 143 416,09	1,07
NXP Semiconductors NV	Unité	78 022	44 389	6 089	USD	222,23	14 740 137,37	0,63
PepsiCo, Inc.	Unité	271 842	136 554	20 944	USD	144,6	33 416 935,14	1,43
Polyus PJSC -GDR-	Unité	17 047			USD	0	1,45	0,00
Procter & Gamble Co.	Unité	44 721	44 721		USD	144,23	5 483 386,72	0,23
Progressive Corp.	Unité	126 726	21 875	11 790	USD	228,33	24 598 604,48	1,05
Schlumberger NV	Unité	1 347 456	471 925	109 093	USD	38,32	43 895 687,86	1,87
WEC Energy Group, Inc.	Unité	468 440	97 453	47 345	USD	105,72	42 101 046,66	1,80
Titres portant intérêt								
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2016/2026	EUR	22 981 671	50 846 512	27 864 841	%	99,822	22 940 763,63	0,98
2,50 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026*	EUR	29 464 030	36 025 817	6 561 787	%	100,094	29 491 726,19	1,26
2,90 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026*	EUR	30 572 144	38 214 420	7 642 276	%	100,394	30 692 598,25	1,31
2,70 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026*	EUR	29 694 125	37 275 848	7 581 723	%	100,465	29 832 202,68	1,27
2,00 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026*	EUR	23 359 990	25 414 778	2 054 788	%	99,989	23 357 420,40	1,00
2,00 % Bundesschatzanweisungen 2025/2027	EUR	22 931 189	22 931 189		%	99,759	22 875 924,83	0,97

DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							215 511 100,76	9,20
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers - Xtrackers IE Physical Gold ETC Securities USD - (0,110 %)	Actions	758 473	129 247	310 144	EUR	57,61	43 695 629,53	1,87
Xtrackers (IE) Plc - Xtrackers Physical Gold ETC EUR USD - (0,250 %)	Actions	114 188	49 450	7 784	EUR	359,14	41 009 478,32	1,75
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Amundi Physical Gold ETC (0,120 %)	Actions	295 038	351 626	56 588	EUR	147,195	43 428 118,41	1,85
Invesco Markets Plc - iShares Physical Gold ETC USD - (0,120 %)	Actions	122 241	24 087	52 934	USD	420,56	43 704 547,09	1,87
iShares Plc - iShares Physical Gold ETC USD - (0,120 %)	Actions	606 099	111 967	250 173	USD	84,76	43 673 327,41	1,86
Total du portefeuille-titres							2 334 675 356,12	99,61
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							660 187,40	0,03
Créances/dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (achat)								
Positions ouvertes								
AUD/EUR 0,1 million							596,48	0,00
AUD/GBP 0,1 million							30,20	0,00
AUD/JPY 0,1 million							53,72	0,00
AUD/USD 0,1 million							1 602,42	0,00
CHF/EUR 25,2 millions							-21 138,04	0,00
CHF/GBP 3,2 millions							-38 965,06	0,00
CHF/JPY 1,1 million							21 032,95	0,00
CHF/USD 35,8 millions							631 324,76	0,03
GBP/EUR 0,5 million							5 838,75	0,00
GBP/USD 0,7 million							21 760,56	0,00
SEK/CAD 0,1 million							65,41	0,00
SEK/CHF 0,1 million							205,46	0,00
SEK/EUR 1,1 million							1 487,00	0,00
SEK/GBP 0,1 million							50,81	0,00
SEK/JPY 0,1 million							149,48	0,00
SEK/NOK 0,1 million							185,29	0,00
SEK/USD 1,5 million							4 480,03	0,00
SGD/CAD 0,5 million							-3 911,59	0,00
SGD/CHF 0,5 million							-1 470,00	0,00
SGD/EUR 3,7 millions							-11 940,25	0,00
SGD/GBP 0,5 million							-4 928,08	0,00
SGD/JPY 0,2 million							1 435,74	0,00
SGD/NOK 0,5 million							-1 195,73	0,00
SGD/SEK 0,2 million							-1 989,21	0,00
SGD/USD 5,3 millions							42 960,90	0,00
USD/EUR 21,8 millions							-334 011,97	-0,02
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,3 million							-968,01	0,00
CHF/USD 0,3 million							-496,47	0,00
GBP/EUR 0,1 million							140,55	0,00
SGD/EUR 0,3 million							-1 099,30	0,00
SGD/USD 0,2 million							927,61	0,00
USD/EUR 0,2 million							-3 714,01	0,00

DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme (vente)								
Positions ouvertes								
AUD/CAD 0,1 million							35,22	0,00
AUD/CHF 0,1 million							82,63	0,00
AUD/DKK 0,1 million							13,59	0,00
AUD/NOK 0,1 million							72,81	0,00
AUD/SEK 0,1 million							5,05	0,00
CHF/CAD 4,9 millions							-29 122,51	0,00
CHF/DKK 4,8 millions							-767,10	0,00
CHF/NOK 37,6 millions							1 092,62	0,00
CHF/SEK 11,5 millions							-16 748,70	0,00
CHF/ZAR 8,6 millions							-6 057,36	0,00
EUR/CAD 5,7 millions							-30 148,45	0,00
EUR/CHF 4,0 millions							2 244,29	0,00
EUR/DKK 5,0 millions							226,57	0,00
EUR/GBP 3,6 millions							-41 976,79	0,00
EUR/JPY 263,0 millions							24 511,08	0,00
EUR/NOK 45,2 millions							2 458,38	0,00
EUR/SEK 14,9 millions							-17 732,08	0,00
EUR/USD 54,8 millions							746 072,58	0,03
EUR/ZAR 8,2 millions							-10 071,04	0,00
GBP/CAD 0,1 million							121,19	0,00
GBP/CHF 0,1 million							858,53	0,00
GBP/DKK 0,1 million							138,25	0,00
GBP/JPY 4,8 millions							733,48	0,00
GBP/NOK 0,8 million							756,17	0,00
GBP/SEK 0,2 million							-88,44	0,00
GBP/ZAR 0,2 million							-109,85	0,00
SEK/DKK 0,1 million							33,35	0,00
SGD/DKK 0,5 million							-269,84	0,00
SGD/ZAR 0,8 million							-744,42	0,00
USD/CAD 3,5 millions							-56 433,26	0,00
USD/CHF 2,4 millions							-43 482,26	0,00
USD/DKK 3,2 millions							-7 455,44	0,00
USD/GBP 2,1 millions							-66 761,14	-0,01
USD/INR 188,7 millions							10 792,72	0,00
USD/JPY 164,0 millions							2 880,35	0,00
USD/KRW 5 963,9 millions							-75 847,97	0,00
USD/NOK 26,4 millions							-37 033,12	0,00
USD/SEK 8,2 millions							-24 395,86	0,00
USD/TWD 325,5 millions							23 803,77	0,00
Avoirs bancaires							6 875 342,83	0,29
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						3 494 723,93	0,15
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	1 361 233					182 261,57	0,01
Couronne norvégienne	NOK	200 000					16 896,87	0,00
Zloty polonais	PLN	1					0,02	0,00
Couronne suédoise	SEK	1 266 402					116 902,03	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar australien	AUD	56 137					31 979,61	0,00
Livre sterling	GBP	127 443					145 996,74	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	108 663					11 869,07	0,00
Yen japonais	JPY	6 000 000					32 637,41	0,00
Dollar canadien	CAD	346 451					214 958,83	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	5 000 000					135 499,36	0,00
Franc suisse	CHF	221 026					237 711,63	0,01
Dollar de Singapour	SGD	42 217					27 940,79	0,00
Won sud-coréen	KRW	255 813 083					150 964,97	0,01
Dépôts à terme								
Avoirs en euro – (Landesbank Baden-Wuerttemberg)	EUR						2 075 000,00	0,09
Autres éléments d'actif								
Droits à dividende/à distribution							5 446 996,62	0,23
Frais de placement reportés**							1 828 735,60	0,08
Intérêts à recevoir							43 471,99	0,00
Autres actifs							1 518 211,96	0,06
							2 056 577,07	0,09
À recevoir au titre d'opérations sur actions								
							1 330 712,94	0,06
Total des éléments d'actif***								
							2 349 879 669,26	100,25

DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Engagements à court terme							-1 467 149,18	-0,06
Crédits en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Dollar américain	USD	-1 725 808					-1 467 149,18	-0,06
Autres engagements							-3 464 344,26	-0,15
Engagements découlant des coûts							-3 464 344,26	-0,15
Engagements découlant d'opérations sur actions							-163 395,83	-0,01
Total des engagements							-5 985 962,62	-0,25
Actif du fonds							2 343 893 706,64	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe AUD TFCH (P)	AUD	173,93
Classe CHF FCH (P)	CHF	244,13
Classe CHF LCH (P)	CHF	218,77
Classe CHF TFCH (P)	CHF	126,71
Classe FC	EUR	352,58
Classe FD	EUR	185,60
Classe IC	EUR	181,25
Classe IDQ	EUR	126,10
Classe LC	EUR	313,77
Classe LCH (P)	EUR	180,36
Classe LD	EUR	205,58
Classe LDQH (P)	EUR	136,70
Classe NC	EUR	281,55
Classe ND	EUR	175,38
Classe PFC	EUR	193,24
Classe PFD	EUR	140,80
Classe TFC	EUR	168,90
Classe TFCH (P)	EUR	152,06
Classe LDM	EUR	108,32
Classe GBP C RD	GBP	237,10
Classe GBP D RD	GBP	178,18
Classe GBP DH (P) RD	GBP	144,09
Classe GBP LD DS	GBP	216,53
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 722,59
Classe SGD LC	SGD	24,48
Classe SGD LCH (P)	SGD	26,41
Classe SGD LDQ	SGD	17,51
Classe SGD LDQH (P)	SGD	15,75
Classe USD FC	USD	237,58
Classe USD FCH (P)	USD	204,34
Classe USD LC	USD	265,70
Classe USD LCH (P)	USD	294,83
Classe USD LDH (P)	USD	182,00
Classe USD LDM	USD	93,95
Classe USD LDQ	USD	145,72
Classe USD LDQH (P)	USD	138,36
Nombre d'actions en circulation		
Classe AUD TFCH (P)	Unité	972,443
Classe CHF FCH (P)	Unité	120 745,046
Classe CHF LCH (P)	Unité	211 972,492
Classe CHF TFCH (P)	Unité	13 324,693
Classe FC	Unité	438 558,838
Classe FD	Unité	118 438,233
Classe IC	Unité	529 209,000
Classe IDQ	Unité	14 568,000
Classe LC	Unité	2 158 269,340
Classe LCH (P)	Unité	172 660,938
Classe LD	Unité	2 628 232,172
Classe LDM	Unité	816 301,380
Classe LDQH (P)	Unité	55 189,583
Classe NC	Unité	648 188,092
Classe ND	Unité	321 976,991
Classe PFC	Unité	54 616,000
Classe PFD	Unité	25 321,000
Classe TFC	Unité	643 950,175
Classe TFCH (P)	Unité	416 854,031
Classe GBP C RD	Unité	2 321,000

DWS Invest Top Dividend

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe GBP D RD	Unité	8 216,010
Classe GBP DH (P) RD	Unité	10 232,155
Classe GBP LD DS	Unité	28 249,043
Classe SEK LCH (P)	Unité	1 911,959
Classe SGD LC	Unité	46 532,752
Classe SGD LCH (P)	Unité	287 182,151
Classe SGD LDQ	Unité	141 468,105
Classe SGD LDQH (P)	Unité	251 344,248
Classe USD FC	Unité	123 349,728
Classe USD FCH (P)	Unité	29 926,277
Classe USD LC	Unité	391 867,372
Classe USD LCH (P)	Unité	118 027,744
Classe USD LDH (P)	Unité	139 900,820
Classe USD LDM	Unité	229 453,098
Classe USD LDQ	Unité	43 203,106
Classe USD LDQH (P)	Unité	10 913,739

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World High Dividend Yield

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	69,434
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	96,008
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	82,517

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Commerzbank AG, Crédit Agricole CIB, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, HSBC Continental Europe, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Nomura Financial Products Europe GmbH, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR À durée indéterminée	Total
2,50 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026	EUR	23 000 000	23 021 620,00	
2,90 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026	EUR	28 000 000	28 110 320,00	
2,70 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026	EUR	25 000 000	25 116 250,00	
2,00 % Bundesschatzanweisungen 2024/2026	EUR	20 000 000	19 997 800,00	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			96 245 990,00	96 245 990,00

Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC EQ, BNP Paribas Arbitrage SNC, Royal Bank of Canada London Branch BNYM et Société Générale.

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

dont :	EUR	102 645 688,85
Obligations	EUR	6 407 715,92
Actions	EUR	96 237 972,93

DWS Invest Top Dividend

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Dollar australien	AUD	1,755411	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,611708	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Euro	USD	1,176300	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	9,155146	=	EUR	1
Forint hongrois	HUF	385,900158	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 694,519499	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,221801	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,510958	=	EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	36,900543	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Ces valeurs mobilières sont complètement ou partiellement prêtées.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de trois ans (conformément à l'article 13 f) du Règlement de gestion – Partie générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Top Dividend

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	61 509 504,67	
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	4 611 397,58	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	490 421,50	
4. Revenus des prêts de titres	EUR	100 970,05	
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-7 346 874,41	
6. Autres revenus	EUR	1 493,88	
Total des revenus	EUR	59 366 913,27	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	EUR	-30 247 934,68	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-30 149 517,43	
Commission d'administration	EUR	-98 417,25	
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-114 817,27	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-151 918,73	
4. Taxe d'abonnement	EUR	-1 086 314,32	
5. Autres dépenses	EUR	-1 262 983,52	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-30 291,01	
Dépenses liées aux frais de placement reportés ¹⁾	EUR	-152 214,47	
Autres	EUR	-1 080 478,04	
Total des dépenses	EUR	-32 863 968,52	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	26 502 944,75	
IV. Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	110 606 810,19	
Résultat des opérations de vente	EUR	110 606 810,19	
V. Résultat de l'exercice	EUR	137 109 754,94	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe AUD TFCH (P) 0,86 % par an,	classe CHF FCH (P) 0,86 % par an,
classe CHF LCH (P) 1,61 % par an,	classe CHF TFCH (P) 0,86 % par an,
classe FC 0,84 % par an,	classe FD 0,84 % par an,
classe IC 0,55 % par an,	classe IDQ 0,54 % par an,
classe LC 1,59 % par an,	classe LCH (P) 1,62 % par an,
classe LD 1,59 % par an,	classe LDM 1,59 % par an,
classe LDQH(P) 1,62 % par an,	classe NC 2,29 % par an,
classe ND 2,29 % par an,	classe PFC 2,64 % par an,
classe PFD 2,46 % par an,	classe TFC 0,84 % par an,
classe TFCH (P) 0,87 % par an,	classe GBP C RD 0,84 % par an,
classe GBP D RD 0,84 % par an,	classe GBP DH (P) RD 0,86 % par an,
classe GBP LD DS 1,59 % par an,	classe SEK LCH (P) 1,61 % par an,
classe SGD LC 1,59 % par an,	classe SGD LCH (P) 1,61 % par an,
classe SGD LDQ 1,58 % par an,	classe SGD LDQH (P) 1,61 % par an,
classe USD FC 0,84 % par an,	classe USD FCH (P) 0,86 % par an,
classe USD LC 1,59 % par an,	classe USD LCH (P) 1,61 % par an,
classe USD LDH (P) 1,61 % par an,	classe USD LDM 1,59 % par an,
classe USD LDQ 1,59 % par an,	classe USD LDQH (P) 1,61 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe AUD TFCH (P) 0,002 % par an,	classe CHF FCH (P) 0,002 % par an,
classe CHF LCH (P) 0,002 % par an,	classe CHF TFCH (P) 0,002 % par an,
classe FC 0,001 % par an,	classe FD 0,002 % par an,
classe IC 0,002 % par an,	classe IDQ 0,002 % par an,
classe LC 0,002 % par an,	classe LCH (P) 0,002 % par an,
classe LD 0,002 % par an,	classe LDM 0,002 % par an,
classe LDQH(P) 0,002 % par an,	classe NC 0,002 % par an,
classe ND 0,002 % par an,	classe PFC 0,002 % par an,
classe PFD 0,002 % par an,	classe TFC 0,001 % par an,
classe TFCH (P) 0,001 % par an,	classe GBP C RD 0,002 % par an,
classe GBP D RD 0,002 % par an,	classe GBP DH (P) RD 0,002 % par an,
classe GBP LD DS 0,002 % par an,	classe SEK LCH (P) 0,002 % par an,
classe SGD LC 0,002 % par an,	classe SGD LCH (P) 0,002 % par an,
classe SGD LDQ 0,002 % par an,	classe SGD LDQH (P) 0,002 % par an,
classe USD FC 0,002 % par an,	classe USD FCH (P) 0,002 % par an,
classe USD LC 0,002 % par an,	classe USD LCH (P) 0,002 % par an,
classe USD LDH (P) 0,002 % par an,	classe USD LDM 0,002 % par an,
classe USD LDQ 0,002 % par an,	classe USD LDQH (P) 0,002 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 649 514,62 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			EUR	1 981 818 034,37
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-27 390 803,60		
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	105 311 141,27		
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-6 930 079,52		
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	26 502 944,75		
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	110 606 810,19		
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	153 975 659,18		
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice			EUR	2 343 893 706,64

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 31 787,76 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values/moins-values 2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			EUR	110 606 810,19
<u>sur :</u>				
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	106 899 614,39		
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	3 707 195,80		

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Top Dividend

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe AUD TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	6,18

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe IDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	1,80
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,78
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	1,20
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,36

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	6,87

Classe LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	18 février 2025	EUR	0,52
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	EUR	0,54
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,53
Distribution intermédiaire	19 mai 2025	EUR	0,50
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	EUR	0,52
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	18 août 2025	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	EUR	0,51
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,52
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	EUR	0,54
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	EUR	0,53

Classe LDQH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	EUR	2,84
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	EUR	0,48
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	EUR	0,89
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	EUR	0,05

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	5,89

Classe PFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	4,73

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP C RD

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	5,83

Classe GBP DH (P) RD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	4,67

Classe GBP LD DS

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	GBP	7,11

Classe SEK LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SGD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe SGD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

DWS Invest Top Dividend

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe SGD LDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,32
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,06
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,12
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,05

Classe SGD LDQH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	SGD	0,29
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	SGD	0,11
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	SGD	0,05

Classe USD FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LDH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	USD	5,91

Classe USD LDM

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 février 2025	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 mars 2025	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	18 mai 2025	USD	0,42
Distribution intermédiaire	18 juin 2025	USD	0,43
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 août 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	16 septembre 2025	USD	0,44
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,45
Distribution intermédiaire	18 novembre 2025	USD	0,46
Distribution intermédiaire	16 décembre 2025	USD	0,46

Classe USD LDQ

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	2,82
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,50
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	1,02
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,06

Classe USD LDQH (P)

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2025	USD	2,76
Distribution intermédiaire	16 avril 2025	USD	0,49
Distribution intermédiaire	16 juillet 2025	USD	0,96
Distribution intermédiaire	17 octobre 2025	USD	0,05

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Top Dividend

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2023			
2025	EUR	2 343 893 706,64		Classe AUD TFCH (P)	AUD	132,43
2024	EUR	1 981 818 034,37		Classe CHF FCH (P)	CHF	198,61
2023	EUR	2 246 309 454,43		Classe CHF LCH (P)	CHF	180,74
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe CHF TFCH (P)	CHF	103,03
2025	AUD	173,93		Classe FC	EUR	280,44
	Classe CHF FCH (P)	CHF	244,13	Classe FD	EUR	157,97
	Classe CHF LCH (P)	CHF	218,77	Classe IC	EUR	143,33
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	126,71	Classe IDQ	EUR	106,74
	Classe FC	EUR	352,58	Classe LC	EUR	253,34
	Classe FD	EUR	185,60	Classe LCH (P)	EUR	142,13
	Classe IC	EUR	181,25	Classe LD	EUR	177,69
	Classe IDQ	EUR	126,10	Classe LDQH (P)	EUR	115,42
	Classe LC	EUR	313,77	Classe NC	EUR	230,53
	Classe LCH (P)	EUR	180,36	Classe ND	EUR	153,77
	Classe LD	EUR	205,58	Classe PFC	EUR	159,34
	Classe LDQH (P)	EUR	136,70	Classe PFD	EUR	124,15
	Classe NC	EUR	281,55	Classe TFC	EUR	134,35
	Classe ND	EUR	175,38	Classe TFCH (P)	EUR	118,10
	Classe PFC	EUR	193,24	Classe LDM	EUR	98,59
	Classe PFD	EUR	140,80	Classe GBP C RD	GBP	187,81
	Classe TFC	EUR	168,90	Classe GBP D RD	GBP	151,19
	Classe TFCH (P)	EUR	152,06	Classe GBP DH (P) RD	GBP	115,87
	Classe LDM	EUR	108,32	Classe GBP LD DS	GBP	186,58
	Classe GBP C RD	GBP	237,10	Classe SEK LCH (P)	SEK	1 364,78
	Classe GBP D RD	GBP	178,18	Classe SGD LC	SGD	19,11
	Classe GBP DH (P) RD	GBP	144,09	Classe SGD LCH (P)	SGD	20,89
	Classe GBP LD DS	GBP	216,53	Classe SGD LDQ	SGD	14,68
	Classe SEK LCH (P)	SEK	1 722,59	Classe SGD LDQH (P)	SGD	13,37
	Classe SGD LC	SGD	24,48	Classe USD FC	USD	177,83
	Classe SGD LCH (P)	SGD	26,41	Classe USD FCH (P)	USD	152,62
	Classe SGD LDQ	SGD	17,51	Classe USD LC	USD	201,89
	Classe SGD LDQH (P)	SGD	15,75	Classe USD LCH (P)	USD	223,44
	Classe USD FC	USD	237,58	Classe USD LDH (P)	USD	147,59
	Classe USD FCH (P)	USD	204,34	Classe USD LDM	USD	80,42
	Classe USD LC	USD	265,70	Classe USD LDQ	USD	118,86
	Classe USD LCH (P)	USD	294,83	Classe USD LDQH (P)	USD	112,59
	Classe USD LDH (P)	USD	182,00			
	Classe USD LDM	USD	93,95			
	Classe USD LDQ	USD	145,72			
	Classe USD LDQH (P)	USD	138,36			
2024	Classe AUD TFCH (P)	AUD	141,52			
	Classe CHF FCH (P)	CHF	205,91			
	Classe CHF LCH (P)	CHF	185,86			
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	106,82			
	Classe FC	EUR	307,48			
	Classe FD	EUR	167,48			
	Classe IC	EUR	157,61			
	Classe IDQ	EUR	113,64			
	Classe LC	EUR	275,69			
	Classe LCH (P)	EUR	149,82			
	Classe LD	EUR	186,95			
	Classe LDQH (P)	EUR	117,53			
	Classe NC	EUR	249,12			
	Classe ND	EUR	160,63			
	Classe PFC	EUR	171,58			
	Classe PFD	EUR	129,18			
	Classe TFC	EUR	147,30			
	Classe TFCH (P)	EUR	125,58			
	Classe LDM	EUR	101,05			
	Classe GBP C RD	GBP	196,33			
	Classe GBP D RD	GBP	152,71			
	Classe GBP DH (P) RD	GBP	120,63			
	Classe GBP LD DS	GBP	187,00			
	Classe SEK LCH (P)	SEK	1 436,53			
	Classe SGD LC	SGD	20,12			
	Classe SGD LCH (P)	SGD	22,00			
	Classe SGD LDQ	SGD	14,91			
	Classe SGD LDQH (P)	SGD	13,58			
	Classe USD FC	USD	183,28			
	Classe USD FCH (P)	USD	164,90			
	Classe USD LC	USD	206,51			
	Classe USD LCH (P)	USD	239,84			
	Classe USD LDH (P)	USD	153,13			
	Classe USD LDM	USD	77,46			
	Classe USD LDQ	USD	117,38			
	Classe USD LDQH (P)	USD	116,57			

DWS Invest Top Dividend

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 202 546,00 euros.

Frais de placement/indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a versé des frais de placement s'élevant à 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés au jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été versé au jour de la souscription et simultanément comptabilisé à l'actif net du fonds en tant que charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une base quotidienne sur une période de 3 ans à compter du jour de la souscription. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution allant jusqu'à 3 % (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel DWS Invest WellCare

(auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des titres de participation d'entreprises des secteurs de la santé et du bien-être. Sont classées dans les secteurs de la santé ou du bien-être les entreprises qui proposent des technologies, des produits ou des services liés aux méthodes de traitement modernes, au dépistage précoce et/ou à la prévention. Les méthodes de traitement modernes caractérisent des thérapies, des appareils et des modalités qui améliorent les résultats en matière de santé ainsi que l'expérience des patients et des prestataires. Le dépistage précoce désigne les procédures permettant de détecter une maladie ou une affection à un stade précoce, souvent avant l'apparition des symptômes. L'objectif est de réduire la charge globale pesant sur les patients et le système de santé grâce à une intervention précoce. L'actif du compartiment est investi dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises internationales.

Au cours de la période de douze mois qui s'est achevée fin décembre 2025, le compartiment a réalisé une moins-value de 8,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI,

DWS Invest WellCare

Performance des classes d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2379121283	-8,5 %	-1,0 %	-12,5 %
Classe FC	LU2379121010	-7,8 %	1,5 %	-9,3 %
Classe FD	LU2379121101	-7,8 %	1,5 %	-9,3 %
Classe LD	LU2379121366	-8,5 %	-1,0 %	-12,5 %
Classe MFC	LU2819748745	-7,5 %	–	-5,6 %
Classe TFC	LU2389692984	-7,8 %	1,5 %	-10,1 %
Classe XC	LU2379121440	-7,4 %	2,9 %	-7,5 %

¹⁾ Classes LC, FC, FD, LD et XC lancées le 30 septembre 2021 / classe TFC lancée le 15 octobre 2021 / classe MFC lancée le 31 mai 2024

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2025

l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le contexte des marchés financiers a été difficile en 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les ramenant à une

fourchette comprise entre 3,50 % et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes sur les marchés, principalement liées à la situation géopolitique, les marchés des actions internationaux, mesurés par l'indice MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle ainsi que de solides bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté pour relancer l'économie. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même enregistré une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année, jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulière-

ment distingué en poursuivant sa reprise sensible. Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

En ce qui concerne la performance des différents secteurs pendant la période sous revue, à l'instar de l'année précédente, ce sont surtout les segments de marché à caractère plus cyclique qui ont été prisés par les investisseurs, en premier lieu les valeurs des technologies de l'information ainsi que les prestataires de services de communication et les titres industriels. Les entreprises de ces secteurs ont particulièrement bénéficié de l'augmentation des capacités de calcul pour l'utilisation de l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, le secteur de la santé n'a pas pu suivre l'évolution générale du marché. L'attention politique soutenue portée au secteur a également eu un effet négatif, même si, en fin d'année, des accords entre certains fabricants de produits pharmaceutiques et la nouvelle administration américaine ont conduit à des rebonds des cours.

En ce qui concerne les valeurs de santé, l'examen des différents segments a donné lieu à des résultats mitigés.

Les accords mentionnés concernant la réglementation des prix des médicaments, qui se sont avérés moins restrictifs que prévu, ont

permis aux actions des entreprises biopharmaceutiques d'enregistrer des gains de cours significatifs.

La perspective de baisses de taux d'intérêt de la part de la Réserve fédérale américaine et l'amélioration des conditions de financement ont également soutenu les valeurs biotechnologiques en particulier. En revanche, les cours de nombreux assureurs santé américains se sont effondrés, car la rentabilité s'est nettement détériorée, notamment dans les secteurs d'activité dépendant des remboursements du gouvernement américain. Les actions des fournisseurs de technique médicale et des équipementiers de laboratoire ont certes enregistré des hausses, mais celles-ci n'ont pas suivi le rythme des progressions significatives observées dans le secteur biopharmaceutique.

En raison des facteurs décrits ci-dessus, le compartiment n'a pas pu suivre l'évolution du marché dans son ensemble. Sa performance a également été nettement inférieure à celle du secteur de la santé. Cela s'explique notamment par la sous-pondération structurelle du compartiment dans le domaine thérapeutique, en particulier dans le secteur biopharmaceutique. D'autre part, l'évolution relativement plus faible des fournisseurs de technique médicale et des équipementiers de laboratoire, ainsi que la faiblesse des cours de certaines positions dans le secteur de la consommation, ont pesé sur la performance. Ces dernières ont été pénalisées par le climat de consommation morose, notamment aux États-Unis.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

État de l'actif au 31 décembre 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	177 577 906,49	70,94
Biens de consommation courante	29 652 391,92	11,84
Matières premières	14 282 863,43	5,70
Industrie	23 277 679,38	9,31
Total actions	244 790 841,22	97,79
2. Parts de fonds		
Autres fonds	4 214 367,59	1,68
Total des parts de fonds	4 214 367,59	1,68
3. Avoirs bancaires	1 133 195,04	0,45
4. Autres éléments d'actif	311 321,10	0,13
II. Engagements		
1. Autres engagements	-116 360,55	-0,05
III. Actif du fonds	250 333 364,40	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Dénomination des titres	Unité/ parts/ devise	Montant nominal ou quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							244 790 841,22	97,99
Actions								
Novo Nordisk A/S -B-	Unité	207 000	45 900	5 900	DKK	326,25	9 042 398,12	3,61
Novozymes A/S -B-	Unité	176 000		47 000	DKK	408,5	9 626 479,43	3,84
Danone SA	Unité	126 500		122 500	EUR	76,9	9 727 850,00	3,89
DSM-Firmenich AG	Unité	67 680		2 200	EUR	68,8	4 656 384,00	1,86
L'Oreal SA	Unité	18 200	3 200	500	EUR	366,55	6 671 210,00	2,66
Puma SE	Unité	218 500		7 000	EUR	22,3	4 872 550,00	1,95
Siemens Healthineers AG	Unité	260 000	29 500	7 300	EUR	44,92	11 679 200,00	4,66
Technogym SpA	Unité	220 000		122 570	EUR	16,21	3 566 200,00	1,42
Halma Plc	Unité	161 800		5 200	GBP	35,46	6 572 705,77	2,63
Intertek Group Plc	Unité	73 200		171 800	GBP	46,42	3 892 630,31	1,55
Rentokil Initial Plc	Unité	1 665 500		54 500	GBP	4,452	8 494 283,18	3,39
Hoya Corp.	Unité	31 500	31 500	35 400	JPY	23 685	4 058 339,84	1,62
Shimano, Inc.	Unité	89 400	14 500	2 800	JPY	16 535	8 040 928,25	3,21
MIPS AB	Unité	39 500		1 300	SEK	353,8	1 290 046,47	0,51
Thule Group AB	Unité	240 850		67 850	SEK	239,4	5 322 568,10	2,13
Abbott Laboratories	Unité	72 600		72 400	USD	124,81	7 703 139,63	3,08
Agilent Technologies, Inc.	Unité	106 200	48 600	42 400	USD	138	12 459 062,64	4,98
Bio-Techne Corp.	Unité	123 500	47 000	2 400	USD	59,09	6 203 870,35	2,48
Colgate-Palmolive Co.	Unité	161 000	85 830	2 400	USD	79,69	10 907 154,60	4,36
Danaher Corp.	Unité	55 500	25 200	1 000	USD	230,11	10 857 010,09	4,34
Edwards Lifesciences Corp.	Unité	138 600		4 400	USD	86,97	10 247 418,34	4,09
Eli Lilly & Co.	Unité	13 000		400	USD	1 077,47	11 907 766,37	4,76
Garmin Ltd	Unité	7 100		9 700	USD	205,6	1 240 975,55	0,50
IDEXX Laboratories, Inc.	Unité	12 100		400	USD	685,72	7 053 650,75	2,82
Intuitive Surgical, Inc.	Unité	10 000	10 000		USD	574,21	4 881 491,28	1,95
IQVIA Holdings, Inc.	Unité	57 600	17 400	1 300	USD	226,77	11 104 265,82	4,44
Medtronic Plc	Unité	205 081		6 500	USD	96,24	16 778 873,77	6,70
Procter & Gamble Co.	Unité	50 000	7 750	1 300	USD	144,23	6 130 662,01	2,45
ResMed, Inc.	Unité	26 500	26 500		USD	242,25	5 457 470,86	2,18
Ulta Beauty, Inc.	Unité	12 700		11 300	USD	607,61	6 560 099,10	2,62
Veralto Corp.	Unité	132 000	87 100	22 100	USD	101,64	11 405 658,22	4,56
Zoetis, Inc.	Unité	59 000	10 950	1 600	USD	127,17	6 378 498,37	2,55
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed								
Dollar Fund -Z- USD - (0,100 %)	Actions	403	5 040	4 637	USD	12 301,147	4 214 367,59	1,68
Total du portefeuille-titres							249 005 208,81	99,47
Avoirs bancaires							1 133 195,04	0,45
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euros	EUR						247 811,02	0,10
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE								
Couronne danoise	DKK	289 248					38 728,71	0,02
Couronne norvégienne	NOK	370 213					31 277,16	0,01
Couronne suédoise	SEK	312 447					28 842,11	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE								
Livre sterling	GBP	2 415					2 766,17	0,00
Yen japonais	JPY	5 602 352					30 474,38	0,01
Franc suisse	CHF	629					676,48	0,00
Dollar américain	USD	885 306					752 619,01	0,30
Autres éléments d'actif							311 321,10	0,13
Droits à dividende/à distribution							293 724,19	0,12
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges....							17 596,91	0,01
Total des éléments d'actif							250 449 724,95	100,05
Autres engagements								
Autres engagements divers							-116 360,55	-0,05
Total des engagements							-116 360,55	-0,05
Actif du fonds							250 333 364,40	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	90,73
Classe FD	EUR	87,81
Classe LC	EUR	87,46
Classe LD	EUR	85,85
Classe MFC	EUR	94,38
Classe TFC	EUR	89,89
Classe XC	EUR	92,48
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	1 567,424
Classe LD	Unité	894,904
Classe MFC	Unité	2 649 841,000
Classe TFC	Unité	100,000
Classe XC	Unité	103,316

Les informations suivantes relatives à la gestion des risques (Autres informations) n'ont pas été vérifiées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
 MSCI World Health Care Index Net Return en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	89,130
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	117,988
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	102,886

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 en appliquant la méthode de la simulation historique basée sur les paramètres suivants : 99 % de fiabilité, 10 jours de détention dans le cadre d'une période d'observation effective historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 30 décembre 2025

Franç suisse	CHF	0,929807	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,468566	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,872917	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	183,838103	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,836522	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	10,833021	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,176300	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	4 073 594,80
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	424 583,41
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-486 952,96
Total des revenus	EUR	4 011 225,25
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 030 394,87
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 010 370,28
Commission d'administration	EUR	-20 024,59
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-10 872,68
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-23 669,51
4. Taxe d'abonnement ¹⁾	EUR	585,23
5. Autres dépenses	EUR	-20 847,36
dont :		
Autres	EUR	-20 847,36
Total des dépenses	EUR	-1 085 199,19
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 926 026,06
IV. Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-6 342 237,54
Résultat des opérations de vente	EUR	-6 342 237,54
V. Résultat de l'exercice	EUR	-3 416 211,48

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 26 481,44 euros.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,81 % par an,	classe FD 0,81 % par an,
classe LC 1,58 % par an,	classe LD 1,57 % par an,
classe MFC 0,44 % par an,	classe TFC 0,81 % par an,
classe XC 0,38 % par an.	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 29 741,38 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2025

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	329 126 725,79
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-105,48
2. Décaissement (net)	EUR	-56 106 404,78
3. Régularisation des revenus/dépenses	EUR	-35 307,98
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 926 026,06
5. Plus-values/moins-values réalisées	EUR	-6 342 237,54
6. Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	EUR	-19 235 331,67
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	250 333 364,40

Composition des plus-values/moins-values

2025

Plus-values/moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)	EUR	-6 342 237,54
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 728 862,14
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	-613 375,40

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et/ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe FC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,69

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution finale	6 mars 2026	EUR	0,05

Classe MFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2025	EUR	250 333 364,40	
2024	EUR	329 126 725,79	
2023	EUR	6 376 505,80	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2025	Classe FC	EUR	90,73
	Classe FD	EUR	87,81
	Classe LC	EUR	87,46
	Classe LD	EUR	85,85
	Classe MFC	EUR	94,38
2024	Classe TFC	EUR	89,89
	Classe XC	EUR	92,48
	Classe FC	EUR	98,42
	Classe FD	EUR	95,83
	Classe LC	EUR	95,61
2023	Classe LD	EUR	93,90
	Classe MFC	EUR	102,00
	Classe TFC	EUR	97,51
	Classe XC	EUR	99,90
	Classe FC	EUR	92,75
	Classe FD	EUR	91,06
	Classe LC	EUR	90,93
	Classe LD	EUR	89,31
	Classe MFC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	91,89
	Classe XC	EUR	93,70

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2025

Annexe : frais de placement

	DWS Invest Artificial Intelligence	DWS Invest Asian Bonds	DWS Invest China Bonds
	EUR	USD	USD
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-954 099,99	-1 552,19	-330,08
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-297 806,82	-2 644,13	-618,19
Amortissement des frais de placement	-832 872,83	-610 984,01	-160 938,82
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	192 478,49	613 293,86	161 098,57
Régularisation des revenus	-15 898,82	-1 217,91	128,36

	DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech)	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend
	EUR	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-15 366,24	-134 290,96	-5 030,76
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-21 503,13	-45 303,25	-1 269,61
Amortissement des frais de placement	-365 336,54	-127 339,59	-47 285,44
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	376 615,83	43 807,17	44 791,01
Régularisation des revenus	-5 142,39	-5 455,30	-1 266,72

	DWS Invest ESG Top Euroland	DWS Invest Euro Corporate Bonds	DWS Invest Euro High Yield Corporates
	EUR	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-10 978,45	-172 646,05	-651 322,70
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-2 547,46	-40 345,36	-133 960,67
Amortissement des frais de placement	-167 010,88	-544 969,26	-1 147 016,72
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	159 665,88	418 054,62	675 419,88
Régularisation des revenus	-1 085,99	-5 386,04	-45 765,19

	DWS Invest Short Duration Credit	DWS Invest Short Duration Income
	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-153 712,51	-34 155,25
dont :		
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-21 876,31	-5 976,68
Amortissement des frais de placement	-206 863,25	-18 610,89
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	101 951,59	-2 551,13
Régularisation des revenus	-26 924,54	-7 016,55

DWS Invest Convertibles	DWS Invest CROCI Global Dividends	DWS Invest CROCI Sectors Plus		
EUR	USD	EUR		
-4 538,34	-436 524,54	-590 382,68		
-1 216,94	-204 336,91	-170 779,98		
-143 982,29	-315 214,36	-470 296,65		
140 861,44	51 892,18	6 075,64		
-200,55	31 134,55	44 618,31		
DWS Invest ESG Equity Income	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities	DWS Invest ESG Multi Asset Income	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure
EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
-49 275,63	-182 858,39	-1 139,73	-15 579,73	-3 745,99
-37 187,32	-94 073,55	0,00	-4 768,78	-737,49
-455 952,03	-417 924,97	-961,96	-450 253,66	-332 097,60
432 100,30	335 216,90	53,93	440 560,34	327 683,31
11 763,41	-6 076,77	-231,70	-1 117,62	1 405,78
DWS Invest German Equities	DWS Invest Global Agribusiness	DWS Invest Global Infrastructure		DWS Invest SDG Global Equities
EUR	USD	EUR		EUR
-5 229,26	-8 511,23	-174 822,06		-11 057,19
-1 890,95	-4 263,40	-112 505,10		-3 352,07
-65 807,75	-20 840,25	-59 756,52		-121 788,82
62 283,11	13 617,86	-141 817,31		114 352,15
186,33	2 974,55	139 256,87		-268,45
	DWS Invest Top Dividend			
	EUR			
	-152 214,48			
	-31 787,76			
	-1 661 083,42			
	1 537 878,69			
	2 778,02			

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2025

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest SICAV		DWS Invest Artificial Intelligence	DWS Invest Asian Bonds
	EUR* **		EUR	USD*
	Consolidé	Part en % de l'actif du fonds		
Actifs				
Total du portefeuille-titres	32 380 866 005,01	97,63	1 675 233 261,06	715 757 000,80
Dérivés sur valeurs mobilières	124 043,17	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	1 959 375,54	0,01	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	922 344,93	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	17 054 278,39	0,05	249 611,84	1 842 729,69
Swaps	1 474 981,74	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	617 090 301,92	1,86	72 957 360,98	2 412 078,18
Autres éléments d'actif	328 730 807,16	0,99	1 095 768,71	11 300 884,33
À recevoir au titre d'opérations sur actions	19 553 466,48	0,06	560 641,37	12 805,54
Total des éléments d'actif***	33 367 775 604,23	100,60	1 750 096 643,96	731 325 498,54
Engagements				
Dérivés sur taux d'intérêt	-1 902 466,59	-0,01	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-2 435 198,56	-0,01	0,00	0,00
Swaps	-6 160 150,95	-0,02	0,00	0,00
Engagements à court terme	-90 483 630,25	-0,27	-33 153 725,97	-126 448,09
Autres engagements	-90 201 831,06	-0,26	-2 157 905,42	-589 860,49
Engagements découlant d'opérations sur actions	-10 633 144,38	-0,03	-349 109,36	-49 380,71
Total des engagements***	-201 816 421,79	-0,60	-35 660 740,75	-765 689,29
Actif du fonds	33 165 959 182,55	100,00	1 714 435 903,21	730 559 809,25

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest
Brazilian Equities
EUR

DWS Invest
China Bonds
USD*

DWS Invest
Chinese Equities
EUR

106 842 833,41	48 473 726,93	78 204 976,09
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	534 934,47	0,00
0,00	0,00	0,00
6 180 820,21	1 243 267,08	3 147 236,07
5 544 640,67	706 894,47	209 680,79
63 164,74	869,38	23 424,93
118 631 459,03	50 959 692,33	81 585 317,88
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	-1 096 646,65	-362 133,34
-3 512 111,35	-168 102,49	-161 956,64
-235 007,80	-6 046,05	-26 249,14
-3 747 119,15	-1 270 795,19	-550 339,12
114 884 339,88	49 688 897,14	81 034 978,76

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest Convertibles EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds EUR	DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR
Actifs			
Total du portefeuille-titres	115 353 302,07	428 848 639,73	265 987 582,21
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	569 354,53	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	43 239,42	0,00
Dérivés sur devises	66 346,30	220 156,86	18 708,72
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	877 983,74	7 271 024,28	4 795 797,14
Autres éléments d'actif	1 182 870,96	9 370 202,66	4 148 430,45
À recevoir au titre d'opérations sur actions	214,14	21 460,14	104 590,25
Total des éléments d'actif***	118 050 071,74	445 774 723,09	275 055 108,77
Engagements			
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-697 846,37	-2 827 557,70	-221 501,04
Engagements découlant d'opérations sur actions	-42 124,00	-179 171,28	-212 167,61
Total des engagements***	-739 970,37	-3 006 728,98	-433 668,65
Actif du fonds	117 310 101,37	442 767 994,11	274 621 440,12

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD*	DWS Invest CROCI Japan JPY*
139 935 050,46	57 781 434,89	96 881 513,19	86 775 530,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	239,52	745,77	0,00
22 000,00	0,00	0,00	0,00
29 020,26	0,00	0,00	408 684,16
0,00	0,00	0,00	0,00
777 447,02	53,16	283 625,58	772 086,61
2 236 233,52	586 947,33	402 420,32	134 486,83
0,00	48 395,16	7 674,37	316 268,71
142 999 751,26	58 417 070,06	97 575 979,23	88 407 056,31
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-6 293,31	0,00	0,00
-162 529,84	0,00	0,00	0,00
0,00	-4 289,87	0,00	0,00
-114 492,28	-105 998,80	-184 984,59	-422 191,23
0,00	-81 944,73	-46 201,36	-67 083,66
-277 022,12	-198 526,71	-231 185,95	-489 274,89
142 722 729,14	58 218 543,35	97 344 793,28	87 917 781,42

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR	DWS Invest CROCI US USD*	DWS Invest CROCI US Dividends USD*
Actifs			
Total du portefeuille-titres	348 367 201,51	138 547 535,43	65 214 975,47
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	509 600,69	103 808,59	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	1 298 369,94	283 656,61	230 181,14
Autres éléments d'actif	1 999 077,10	79 607,23	129 462,52
À recevoir au titre d'opérations sur actions	99 659,52	0,00	0,00
Total des éléments d'actif***	352 273 908,76	139 014 607,86	65 574 619,13
Engagements			
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-637 537,69	-183 072,69	-134 600,92
Engagements découlant d'opérations sur actions	-729 950,11	0,00	0,00
Total des engagements***	-1 367 487,80	-183 072,69	-134 600,92
Actif du fonds	350 906 420,96	138 831 535,17	65 440 018,21

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest
CROCI World Value
EUR

DWS Invest
Enhanced Commodity
Strategy
USD*

82 429 207,76	58 631 396,42
0,00	0,00
745,77	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	1 460 336,06
349 202,12	9 758 439,62
198 044,24	880 985,34
210,37	3 501,82
82 977 410,26	70 734 659,26
0,00	0,00
0,00	-35 827,06
0,00	0,00
0,00	0,00
-111 475,43	-130 020,76
-154 951,51	-15 077,12
-266 426,94	-180 924,94
82 710 983,32	70 553 734,32

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech) EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR
Actifs		
Total du portefeuille-titres	522 121 192,61	146 525 977,88
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	11 012,49	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	612 492,14
Swaps	0,00	0,00
Avoirs bancaires	8 892 126,63	9 318 983,25
Autres éléments d'actif	219 735,39	446 017,32
À recevoir au titre d'opérations sur actions	29 816,75	32 165,19
Total des éléments d'actif***	531 273 883,87	156 935 635,78
Engagements		
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-810 182,95	0,00
Swaps	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	-331 813,69
Autres engagements	-777 601,33	-231 380,16
Engagements découlant d'opérations sur actions	-42 221,29	-107 514,12
Total des engagements***	-1 630 005,57	-670 707,97
Actif du fonds	529 643 878,30	156 264 927,81

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds Long EUR
130 445 237,46	2 560 939 514,04	698 800 623,54	251 100 950,07	17 531 381,84
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114 911,13	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	100 615,70	7 780,00
0,00	55 409,65	599 252,74	142 350,47	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 889 737,57	123 896 954,22	48 485,66	1 331 074,50	300 284,83
1 210 345,84	4 128 062,52	11 050 121,66	4 034 764,41	398 946,44
51 079,24	137 440,44	583 958,51	0,00	0,00
135 711 311,24	2 689 157 380,87	711 082 442,11	256 709 755,15	18 238 393,11
0,00	0,00	-172 500,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	-1 387 350,00	0,00
-143 112,65	-13 149 501,75	0,00	0,00	0,00
-1 330 206,32	-3 663 262,94	-320 757,17	-118 490,54	-32 527,94
-45 093,18	-1 183 160,37	-843 954,14	-7 678,20	0,00
-1 518 412,15	-17 995 925,06	-1 337 211,31	-1 513 518,74	-32 527,94
134 192 899,09	2 671 161 455,81	709 745 230,80	255 196 236,41	18 205 865,17

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR
Actifs			
Total du portefeuille-titres	393 318 764,28	249 587 181,36	1 023 334 137,85
Dérivés sur valeurs mobilières	379,83	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	68 943,48	0,00	2 222 448,19
Swaps	0,00	0,00	14 645,68
Avoirs bancaires	2 546 896,51	8 122 202,21	86 292 543,28
Autres éléments d'actif	6 940 081,78	423 282,09	5 642 502,17
À recevoir au titre d'opérations sur actions	20 933,85	107 184,61	4 259 572,90
Total des éléments d'actif***	402 895 999,73	258 239 850,27	1 121 765 850,07
Engagements			
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	-593,98	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-236 519,32	-297 260,62	-438 843,96
Engagements découlant d'opérations sur actions	-23 104,89	-33 259,37	-240 374,64
Total des engagements***	-259 624,21	-331 113,97	-679 218,60
Actif du fonds	402 636 375,52	257 908 736,30	1 121 086 631,47

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR
596 560 973,66	88 664 937,14	178 340 780,63
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
644,26	502 212,59	0,00
0,00	0,00	0,00
43 291 442,11	739 304,97	599 972,32
5 581 206,35	603 895,74	715 410,84
20 590,80	10 008,83	8 617,25
645 454 857,18	90 520 359,27	179 664 781,04
0,00	-48 212,54	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-29 383 577,98	0,00	0,00
-6 486 343,48	-203 968,77	-278 162,47
-124 733,57	-6 614,49	-106 693,06
-35 994 655,03	-258 795,80	-384 855,53
609 460 202,15	90 261 563,47	179 279 925,51

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR
Actifs		
Total du portefeuille-titres	408 817 000,66	2 195 016 183,01
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	537 576,22
Dérivés sur devises	0,00	1 491 333,41
Swaps	0,00	0,00
Avoirs bancaires	10 019 473,39	1 613 452,28
Autres éléments d'actif	471 491,75	41 990 395,62
À recevoir au titre d'opérations sur actions	44 159,76	710 040,73
Total des éléments d'actif***	419 352 125,56	2 241 358 981,27
Engagements		
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-79 356,61	0,00
Swaps	0,00	-4 444,90
Engagements à court terme	0,00	-4 397 124,26
Autres engagements	-601 713,21	-1 055 741,47
Engagements découlant d'opérations sur actions	-202 078,44	-214 353,75
Total des engagements***	-883 148,26	-5 671 664,38
Actif du fonds	418 468 977,30	2 235 687 316,89

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR	DWS Invest European Equity High Conviction EUR	DWS Invest German Equities EUR	DWS Invest Global Agribusiness USD*
2 881 369 071,87	770 462 698,86	74 268 655,79	178 329 271,70	208 918 832,88
8 025,58	0,00	0,00	115 637,76	0,00
0,00	0,00	0,00	163 130,87	0,00
12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
371 269,95	3 389 034,00	428 130,45	261 311,92	4 447 986,59
73 887 962,16	8 119 924,96	100 686,81	10 449,40	1 057 509,44
847 870,28	31 979,86	16 808,90	21 087,74	15 100,53
2 956 496 199,84	782 003 637,68	74 814 281,95	178 900 889,39	214 439 429,44
0,00	-572 640,00	0,00	0,00	0,00
-942 990,03	0,00	0,00	-40 208,93	0,00
-4 432 025,20	0,00	0,00	0,00	0,00
-6 180 324,96	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 877 115,36	-387 468,76	-144 085,65	-314 435,92	-1 107 289,61
-705 450,66	-330 846,90	-4 894,36	-252,86	-240 661,39
-14 137 906,21	-1 290 955,66	-148 980,01	-354 897,71	-1 347 951,00
2 942 358 293,63	780 712 682,02	74 665 301,94	178 545 991,68	213 091 478,44

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global Infrastructure EUR
Actifs		
Total du portefeuille-titres	114 867 004,03	2 322 097 557,57
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00
Dérivés sur devises	132 573,20	260 804,85
Swaps	0,00	0,00
Avoirs bancaires	275 604,20	7 397 847,81
Autres éléments d'actif	1 765 568,28	10 231 690,28
À recevoir au titre d'opérations sur actions	60 676,50	973 984,11
Total des éléments d'actif***	117 101 426,21	2 340 961 884,62
Engagements		
Dérivés sur taux d'intérêt	-36 600,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00
Autres engagements	-124 813,26	-2 771 723,37
Engagements découlant d'opérations sur actions	-32 378,20	-2 033 403,24
Total des engagements***	-193 791,46	-4 805 126,61
Actif du fonds	116 907 634,75	2 336 156 758,01

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest
Global Real Estate
Securities
USD*

DWS Invest
Gold and Precious
Metals Equities
USD*

409 052 448,84	1 766 138 419,41
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
1 343 980,10	0,00
0,00	0,00
1 824 881,86	21 169 603,53
1 228 920,22	0,00
523 978,67	4 153 562,70
413 974 209,69	1 791 461 585,64
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
-325 382,07	-2 485 380,49
-96 692,26	-741 028,66
-422 074,33	-3 226 409,15
413 552 135,36	1 788 235 176,49

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Actifs
Total du portefeuille-titres
Dérivés sur valeurs mobilières
Dérivés sur indices boursiers
Dérivés sur taux d'intérêt
Dérivés sur devises
Swaps
Avoirs bancaires
Autres éléments d'actif
À recevoir au titre d'opérations sur actions
Total des éléments d'actif***
Engagements
Dérivés sur taux d'intérêt
Dérivés sur devises
Swaps
Engagements à court terme
Autres engagements
Engagements découlant d'opérations sur actions
Total des engagements***
Actif du fonds

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1
Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1
Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1
Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.
²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR
1 496 298 203,87	696 430 785,73	88 955 946,31
0,00	0,00	0,00
645 456,94	0,00	0,00
0,00	97 125,21	0,00
0,00	344 671,36	232 033,32
0,00	0,00	0,00
19 161 952,29	20 442 587,11	378 495,08
1 064 993,54	12 131 602,66	1 172 317,86
25 995,93	557 813,92	611 810,04
1 517 196 602,57	730 004 585,99	91 350 602,61
0,00	0,00	-11 184,42
-3 120,70	0,00	0,00
0,00	0,00	-11 943,51
0,00	0,00	0,00
-1 957 356,33	-437 705,68	-103 843,59
-264 597,19	-67 886,52	-800,83
-2 225 074,22	-505 592,20	-127 772,35
1 514 971 528,35	729 498 993,79	91 222 830,26

État consolidé du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

	DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR
Actifs		
Total du portefeuille-titres	320 077 223,52	2 334 675 356,12
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	660 187,40
Swaps	0,00	0,00
Avoirs bancaires	2 192 908,24	6 875 342,83
Autres éléments d'actif	139 220,15	5 446 996,62
À recevoir au titre d'opérations sur actions	72 211,22	1 330 712,94
Total des éléments d'actif***	322 481 563,13	2 348 988 595,91
Engagements		
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00
Engagements à court terme	-488 789,05	-1 467 149,18
Autres engagements	-1 993 945,56	-3 464 344,26
Engagements découlant d'opérations sur actions	-148 098,62	-163 395,83
Total des engagements***	-2 630 833,23	-5 094 889,27
Actif du fonds	319 850 729,90	2 343 893 706,64

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 10 janvier 2024.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest
WellCare
(auparavant : DWS Invest
ESG Healthy Living)
EUR

249 005 208,81
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
1 133 195,04
311 321,10
0,00
250 449 724,95
0,00
0,00
0,00
0,00
-116 360,55
0,00
-116 360,55
250 333 364,40

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2025

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest SICAV EUR* **	DWS Invest Artificial Intelligence EUR	DWS Invest Asian Bonds USD*
	Consolidé		
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	497 109 670,78	8 964 342,89	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	524 905 462,88	0,00	41 725 368,85
Revenus des opérations d'échange (swaps)	1 759 687,23	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	21 334 259,17	1 994 026,51	83 966,74
Revenus des parts de fonds de placement	8 269 397,35	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	4 279 325,02	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-62 375 254,96	-1 364 861,68	123 410,67
Autres revenus	93 021,88	87,46	440,23
Total des revenus	995 375 569,35	9 593 595,18	41 933 186,49
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-6 268,88	0,00	-1 078,73
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-11 073 838,46	0,00	0,00
Commission de gestion	-277 197 056,37	-18 848 892,16	-4 178 833,61
Rémunération du dépositaire	-1 813 411,39	-90 693,10	-31 082,69
Frais d'audit, juridiques et de publication	-3 031 252,68	-72 985,33	-74 572,17
Taxe d'abonnement	-10 270 052,97	-598 440,98	-330 339,17
Autres dépenses	-17 559 588,36	-1 808 311,08	-203 910,79
Total des dépenses	-320 951 469,11	-21 419 322,65	-4 819 817,16
Revenus ordinaires, nets	674 424 100,24	-11 825 727,47	37 113 369,33
Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	1 001 499 980,06	45 369 500,15	7 124 153,40
Résultat des opérations de vente	1 001 499 980,06	45 369 500,15	7 124 153,40
Résultat de l'exercice	1 675 924 080,30	33 543 772,68	44 237 522,73

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest
Brazilian Equities
EUR

DWS Invest
China Bonds
USD*

DWS Invest
Chinese Equities
EUR

6 913 888,18	0,00	1 950 315,98
0,00	2 441 766,7093	0,00
0,00	0,00	0,00
52 852,09	12 841,21	48 365,60
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-440 039,99	-3 500,30	-123 425,01
0,00	619,90	0,00
6 526 700,28	2 451 727,51	1 875 256,57
-470,47	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-962 642,12	-458 530,14	-1 212 638,90
-8 574,32	-2 751,87	-6 513,62
-23 664,78	-31 559,59	-24 393,19
-42 935,10	-22 861,01	-39 600,05
-91 421,10	-87 287,96	-84 525,18
-1 129 707,89	-602 990,57	-1 367 670,94
5 396 992,39	1 848 736,94	507 585,63
-5 245 284,03	2 268 631,36	5 540 431,90
-5 245 284,03	2 268 631,36	5 540 431,90
151 708,36	4 117 368,30	6 048 017,53

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest Convertibles EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds EUR	DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	786 399,85	15 146 444,27	11 025 160,16
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	34 472,17
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	34 349,38	137 782,71	123 303,21
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	19 639,25	0,00	34 839,41
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	7 317,78	-3 279,16	-11 413,25
Autres revenus	804,01	235,49	212,98
Total des revenus	848 510,27	15 281 183,31	11 206 574,68
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	-391 291,02
Commission de gestion	-1 133 762,45	-2 690 816,65	-1 451 896,84
Rémunération du dépositaire	-5 724,89	-26 807,95	-16 782,52
Frais d'audit, juridiques et de publication	-25 245,07	-32 219,00	-36 565,18
Taxe d'abonnement	-52 915,58	-207 798,96	-134 690,07
Autres dépenses	-87 715,31	-53 373,07	-81 137,34
Total des dépenses	-1 305 363,30	-3 011 015,63	-2 112 362,97
Revenus ordinaires, nets	-456 853,03	12 270 167,68	9 094 211,71
Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	12 110 534,36	3 916 956,71	1 927 614,87
Résultat des opérations de vente	12 110 534,36	3 916 956,71	1 927 614,87
Résultat de l'exercice	11 653 681,33	16 187 124,39	11 021 826,58

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD*	DWS Invest CROCI Japan JPY*
0,00	1 653 006,91	3 513 576,73	1 960 972,13
7 108 624,05	0,00	0,00	0,00
154 645,05	0,00	0,00	0,00
54 235,57	2 854,89	1 181,41	132,16
0,00	0,00	0,00	0,00
18 269,76	0,00	0,00	0,00
-13 949,27	537 346,57	-424 519,30	-300 322,88
904,46	552,54	0,00	1,90
7 322 729,62	2 193 760,91	3 090 238,84	1 660 783,31
0,00	-1 698,01	-114,14	-227,26
-635 169,73	0,00	0,00	0,00
-843 028,33	-391 308,80	-1 143 955,22	-589 412,59
-8 993,18	-1 172,61	-4 608,31	-4 373,60
-14 393,90	-23 851,33	-23 396,83	-17 521,97
-68 791,18	-21 275,38	-35 592,35	-28 311,58
-29 865,08	-32 942,88	-431 335,68	-58 270,65
-1 600 241,40	-472 249,01	-1 639 002,53	-698 117,65
5 722 488,22	1 721 511,90	1 451 236,31	962 665,66
-12 106 681,95	7 359 417,59	4 411 042,36	12 896 666,98
-12 106 681,95	7 359 417,59	4 411 042,36	12 896 666,98
-6 384 193,73	9 080 929,49	5 862 278,67	13 859 332,64

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR	DWS Invest CROCI US USD*	DWS Invest CROCI US Dividends USD*
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	13 103 338,46	3 290 002,36	2 261 982,98
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	9 908,25	7 586,46	3 704,68
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-2 286 315,79	-950 414,19	-582 480,56
Autres revenus	28,85	0,00	0,00
Total des revenus	10 826 959,77	2 347 174,63	1 683 207,10
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-4 525 908,63	-1 250 611,16	-513 460,74
Rémunération du dépositaire	-14 557,86	-4 873,86	-2 790,71
Frais d'audit, juridiques et de publication	-38 869,97	-21 791,07	-16 469,42
Taxe d'abonnement	-160 121,55	-60 417,75	-25 876,39
Autres dépenses	-957 730,30	-45 733,10	-41 993,49
Total des dépenses	-5 697 188,31	-1 383 426,94	-600 590,75
Revenus ordinaires, nets	5 129 771,46	963 747,69	1 082 616,35
Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	14 433 319,64	8 111 933,58	2 207 202,13
Résultat des opérations de vente	14 433 319,64	8 111 933,58	2 207 202,13
Résultat de l'exercice	19 563 091,10	9 075 681,27	3 289 818,48

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest CROCI World Value EUR	DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD*	DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech) EUR
2 167 379,57	0,00	6 436 638,90
0,00	2 635 390,05	0,00
0,00	559,53	0,00
4 854,86	377 865,77	270 634,12
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-355 229,86	0,00	-567 683,83
103,11	0,00	915,28
1 817 107,68	3 013 815,35	6 140 504,47
0,00	0,00	0,00
0,00	-11 170,87	0,00
-792 077,86	-589 439,92	-6 783 658,73
-2 868,54	-2 481,53	-21 806,63
-15 349,87	-21 715,61	-113 980,51
-27 622,77	-21 107,52	-239 538,14
-48 021,63	-106 212,45	-203 281,21
-885 940,67	-752 127,90	-7 362 265,22
931 167,01	2 261 687,45	-1 221 760,75
2 787 381,10	5 982 509,71	67 903 093,49
2 787 381,10	5 982 509,71	67 903 093,49
3 718 548,11	8 244 197,16	66 681 332,74

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR
Revenus		
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	4 364 979,80
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	939 123,68	0,00
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	194 255,22	56 210,73
Revenus des parts de fonds de placement	2 145 838,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-265 396,72	-461 863,57
Autres revenus	297,19	53,32
Total des revenus	3 014 117,37	3 959 380,28
Dépenses		
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00
Commission de gestion	-1 536 456,68	-1 704 112,85
Rémunération du dépositaire	-6 826,77	-10 062,71
Frais d'audit, juridiques et de publication	-2 655,36	-55 425,21
Taxe d'abonnement	-74 344,79	-63 021,76
Autres dépenses	-256 888,06	-80 561,41
Total des dépenses	-1 877 171,66	-1 913 183,94
Revenus ordinaires, nets	1 136 945,71	2 046 196,34
Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	517 304,34	1 482 298,54
Résultat des opérations de vente	517 304,34	1 482 298,54
Résultat de l'exercice	1 654 250,05	3 528 494,88

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds Long EUR	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR
71 346 794,58	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	19 181 474,15	8 975 321,24	704 577,27	21 150 010,81
0,00	0,00	16 749,11	0,00	0,00
5 415 497,43	91 388,46	48 947,85	4 863,14	88 967,52
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	220 660,78	0,00	0,00	144 046,08
-8 332 067,98	-65 444,18	-10 619,32	-2 300,33	-1 211,10
1 484,90	1 675,91	1 101,52	37,10	2 731,07
68 431 708,93	19 429 755,12	9 031 500,40	707 177,18	21 385 544,38
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	-198 239,87	0,00	0,00
-34 821 087,54	-1 894 770,54	-497 731,73	-11 890,20	-1 656 426,87
-128 145,95	-45 203,90	-15 599,21	-1 665,09	-24 383,04
-125 263,75	-59 313,79	-27 894,83	-9 297,20	-36 712,57
-1 232 815,71	-285 270,80	-99 335,05	-4 922,04	-226 769,11
-429 877,18	-437 147,64	-30 535,69	-19 104,85	-109 623,25
-36 737 190,13	-2 721 706,67	-869 336,38	-46 879,38	-2 053 914,84
31 694 518,80	16 708 048,45	8 162 164,02	660 297,80	19 330 629,53
112 564 788,98	1 935 459,96	3 842 429,07	211 729,50	3 495 308,98
112 564 788,98	1 935 459,96	3 842 429,07	211 729,50	3 495 308,98
144 259 307,78	18 643 508,41	12 004 593,09	872 027,30	22 825 938,51

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR
Revenus		
Dividendes (avant retenue à la source)	6 874 727,08	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	32 194 382,23
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	19 170,91
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	152 857,01	3 828 177,42
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	77 611,77	-21 141,17
Autres revenus	577,94	516,06
Total des revenus	7 105 773,80	36 021 105,45
Dépenses		
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00
Commission de gestion	-1 897 979,02	-2 200 165,19
Rémunération du dépositaire	-13 363,82	-58 250,76
Frais d'audit, juridiques et de publication	-27 803,63	-69 205,16
Taxe d'abonnement	-88 769,85	-519 901,22
Autres dépenses	-78 825,49	-363 595,24
Total des dépenses	-2 106 741,81	-3 211 117,57
Revenus ordinaires, nets	4 999 031,99	32 809 987,88
Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	8 507 461,45	15 249 754,71
Résultat des opérations de vente	8 507 461,45	15 249 754,71
Résultat de l'exercice	13 506 493,44	48 059 742,59

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR
10 436 663,16	896 171,53	5 007 777,84
0,00	1 229 589,42	0,00
0,00	0,00	0,00
186 513,81	191 183,51	35 708,30
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-1 255 661,19	-74 251,65	-605 665,92
214,94	23,59	1 128,07
9 367 730,72	2 242 716,40	4 438 948,29
0,00	0,00	-86,91
0,00	0,00	0,00
-6 865 722,12	-942 827,62	-2 242 052,21
-46 496,51	-4 256,51	-8 712,96
-55 637,20	-60 198,01	-27 258,61
-225 277,77	-40 731,38	-81 908,72
-122 467,36	-94 918,79	-46 372,41
-7 315 600,96	-1 142 932,31	-2 406 391,82
2 052 129,76	1 099 784,09	2 032 556,47
2 440 960,31	7 011 989,79	1 488 597,13
2 440 960,31	7 011 989,79	1 488 597,13
4 493 090,07	8 111 773,88	3 521 153,60

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	10 814 373,84	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	78 674 475,49	169 106 674,21
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	166 169,51	1 341 563,35
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	188 243,18	270 723,84	1 198 277,85
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	1 634,33	295 008,77	2 882 264,28
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-612 495,39	-121 933,05	-13 503,64
Autres revenus	1 069,60	19 995,50	34 995,53
Total des revenus	10 392 825,56	79 304 440,06	174 550 271,58
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	-1 643 975,25	-8 119 186,71
Commission de gestion	-5 105 343,06	-8 909 510,70	-16 741 202,82
Rémunération du dépositaire	-19 836,08	-142 148,92	-189 655,32
Frais d'audit, juridiques et de publication	-44 807,64	-151 328,93	-210 571,83
Taxe d'abonnement	-186 500,54	-411 868,80	-704 647,37
Autres dépenses	-156 148,67	-461 848,20	-2 059 510,38
Total des dépenses	-5 512 635,99	-11 720 680,80	-28 024 774,43
Revenus ordinaires, nets	4 880 189,57	67 583 759,26	146 525 497,15
Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	24 068 677,77	24 851 289,49	23 298 297,21
Résultat des opérations de vente	24 068 677,77	24 851 289,49	23 298 297,21
Résultat de l'exercice	28 948 867,34	92 435 048,75	169 823 794,36

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR	DWS Invest European Equity High Conviction EUR	DWS Invest German Equities EUR	DWS Invest Global Agribusiness USD*	DWS Invest Global Bonds EUR
0,00	1 805 054,16	3 962 158,12	6 060 893,88	0,00
22 179 351,07	0,00	0,00	0,00	3 761 513,95
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32 218,49	15 761,44	22 728,37	91 569,40	8 193,44
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
375 222,22	0,00	0,00	0,00	41 073,49
0,00	-72 048,64	-519 285,74	-811 714,32	-6 555,98
2 187,48	49,71	1 524,10	53,25	485,08
22 588 979,26	1 748 816,67	3 467 124,85	5 340 802,21	3 804 709,98
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-2 799 199,06	-1 032 286,13	-2 504 792,65	-2 875 308,13	-535 744,72
-51 533,11	-3 527,99	-8 613,80	-10 800,56	-7 425,91
-59 568,65	-21 329,92	-12 664,80	-38 681,88	-31 698,13
1 935 965,85	-35 853,87	-87 796,63	-96 899,74	-21 752,19
-218 413,19	-96 422,37	-104 134,06	-277 416,67	-70 434,99
-1 192 748,16	-1 189 420,28	-2 718 001,94	-3 299 106,98	-667 055,94
21 396 231,10	559 396,39	749 122,91	2 041 695,23	3 137 654,04
-26 561 764,63	6 234 604,37	7 948 298,48	-7 391 661,85	1 064 090,19
-26 561 764,63	6 234 604,37	7 948 298,48	-7 391 661,85	1 064 090,19
-5 165 533,53	6 794 000,76	8 697 421,39	-5 349 966,62	4 201 744,23

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD*
Revenus		
Dividendes (avant retenue à la source)	84 553 101,53	14 858 873,82
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	306 676,24	125 435,48
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-15 874 381,82	-3 328 481,67
Autres revenus	2 523,60	118,34
Total des revenus	68 987 919,55	11 655 945,97
Dépenses		
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-2 568,96	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00
Commission de gestion	-27 385 250,10	-2 652 783,86
Rémunération du dépositaire	-103 814,72	-18 475,92
Frais d'audit, juridiques et de publication	-170 119,50	-41 398,43
Taxe d'abonnement	-895 189,03	-104 714,43
Autres dépenses	-874 763,85	-135 830,54
Total des dépenses	-29 431 706,16	-2 953 203,18
Revenus ordinaires, nets	39 556 213,39	8 702 742,79
Opérations de vente		
Plus-values/moins-values réalisées	93 425 335,58	7 695 860,10
Résultat des opérations de vente	93 425 335,58	7 695 860,10
Résultat de l'exercice	132 981 548,97	16 398 602,89

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest
Gold and Precious
Metals Equities
USD*

17 817 897,45
0,00
0,00
1 124 270,22
0,00
0,00
-2 797 919,00
784,28
16 145 032,95
0,00
0,00
-17 000 802,13
-49 254,29
-69 532,78
-583 862,73
-519 340,49
-18 222 792,42
-2 077 759,47
190 881 484,20
190 881 484,20
188 803 724,73

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

Revenus

Dividendes (avant retenue à la source)
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)
Revenus des opérations d'échange (swaps)
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)
Revenus des parts de fonds de placement
Revenus des prêts de titres
Déduction de la retenue à la source à l'étranger
Autres revenus
Total des revenus

Dépenses

Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)
Commission de gestion
Rémunération du dépositaire
Frais d'audit, juridiques et de publication
Taxe d'abonnement
Autres dépenses
Total des dépenses
Revenus ordinaires, nets

Opérations de vente

Plus-values/moins-values réalisées
Résultat des opérations de vente

Résultat de l'exercice

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1
Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1
Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1
Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR
26 224 151,71	0,00	0,00
0,00	24 586 287,81	3 258 328,95
0,00	0,00	15 965,56
749 869,92	334 531,45	12 696,07
0,00	0,00	0,00
0,00	88 994,69	3 688,89
-2 102 745,65	-64 217,09	-6 005,58
2 406,94	2 971,73	10,55
24 873 682,92	24 948 568,59	3 284 684,44
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-18 645 633,01	-3 467 519,28	-456 656,18
-60 972,61	-45 283,31	-4 942,84
-130 836,65	-57 379,77	-28 703,08
-619 624,88	-312 011,67	-40 976,56
-112 502,57	-398 094,80	-95 400,03
-19 569 569,72	-4 280 288,83	-626 678,69
5 304 113,20	20 668 279,76	2 658 005,75
108 562 671,18	6 419 890,72	2 719 278,80
108 562 671,18	6 419 890,72	2 719 278,80
113 866 784,38	27 088 170,48	5 377 284,55

Compte de résultats consolidé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (y compris la régularisation des revenus)

	DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR	DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living) EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	5 847 269,87	61 509 504,67	4 073 594,80
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	4 611 397,58	0,00
Revenus des opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	89 025,66	490 421,50	424 583,41
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	100 970,05	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-659 951,84	-7 346 874,41	-486 952,96
Autres revenus	309,55	1 493,88	0,00
Total des revenus	5 276 653,24	59 366 913,27	4 011 225,25
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-4 380 195,41	-30 247 934,68	-1 030 394,87
Rémunération du dépositaire	-25 631,63	-114 817,27	-10 872,68
Frais d'audit, juridiques et de publication	-62 195,67	-151 918,73	-23 669,51
Taxe d'abonnement	-145 710,12	-1 086 314,32	585,23
Autres dépenses	-118 900,14	-1 262 983,52	-20 847,36
Total des dépenses	-4 732 632,97	-32 863 968,52	-1 085 199,19
Revenus ordinaires, nets	544 020,27	26 502 944,75	2 926 026,06
Opérations de vente			
Plus-values/moins-values réalisées	5 234 082,33	110 606 810,19	-6 342 237,54
Résultat des opérations de vente	5 234 082,33	110 606 810,19	-6 342 237,54
Résultat de l'exercice	5 778 102,60	137 109 754,94	-3 416 211,48

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée. Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2025

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest SICAV EUR* **	DWS Invest Africa (en liquidation) ¹⁾ EUR	DWS Invest Artificial Intelligence EUR
	Consolidé		
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	30 336 791 595,78	23 370 944,75	1 422 053 648,09
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	-409 384 704,26	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-263 809 618,11	-11 373,24	-53 397,39
Encaissement/décaissement (net)	364 946 206,36	-24 436 142,81	195 042 767,76
Régularisation des revenus/dépenses	14 514 894,65	4 244 445,36	290 400,92
Revenus ordinaires, nets	674 424 099,05	0,00	-11 825 727,47
Plus-values/moins-values réalisées	1 001 499 909,86	0,00	45 369 500,15
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	1 446 976 781,93	-3 167 874,06	63 558 711,15
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	33 165 959 182,55	0,00	1 714 435 903,21

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest Convertibles EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	191 311 374,25	304 219 441,92
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-34 032,41	-5 521 274,75
Encaissement/décaissement (net)	-86 590 779,12	133 045 847,10
Régularisation des revenus/dépenses	4 660 072,16	-2 381 231,26
Revenus ordinaires, nets	-456 853,03	12 270 167,68
Plus-values/moins-values réalisées	12 110 534,36	3 916 956,71
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	-3 690 214,84	-2 781 913,29
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	117 310 101,37	442 767 994,11

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1
 Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1
 Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1
 Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 3 juin 2025.

²⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 novembre 2025.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 25 mars 2025.

⁶⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Asian Bonds USD*	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD*	DWS Invest Chinese Equities EUR
1 112 632 244,57	61 516 204,58	73 166 743,14	74 753 756,37
-131 145 416,81	0,00	-8 624 128,12	0,00
-15 256 29,48	0,00	-190 507,66	-713,75
-303 899 774,98	26 238 958,05	-22 446 021,30	-3 933 347,13
7 081 352,93	840 595,78	1 454 799,71	70 477,52
37 113 369,33	5 396 992,39	1 848 736,94	507 585,63
7 124 153,40	-5 245 284,03	2 268 631,36	5 540 431,90
16 910 645,10	26 136 873,11	2 210 643,07	4 096 788,22
730 559 809,25	114 884 339,88	49 688 897,14	81 034 978,76

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD*
282 572 928,20	129 283 492,93	163 381 183,29	112 441 250,85
0,00	0,00	0,00	-13 253 395,06
-2 102 257,16	-9 310,22	-119 584,30	-387 911,52
-15 679 829,80	8 884 692,90	-124 092 694,28	-16 490 463,10
-459 070,19	13 733 797,18	2 521 425,60	463 558,49
9 094 211,71	5 722 488,22	1 721 511,90	1 451 236,31
1 927 614,87	-12 106 681,95	7 359 417,59	4 411 042,36
-732 157,51	-2 785 749,92	7 447 283,55	8 709 505,63
274 621 440,12	142 722 729,14	58 218 543,35	97 344 823,96

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest CROCI Japan JPY*	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR	DWS Invest CROCI US USD*
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	164 861 448,61	466 270 943,37	165 103 033,04
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	-18 269 877,58	0,00	-19 460 613,50
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-395 064,33	-287 325,12	0,00
Encaissement/décaissement (net)	-75 874 309,84	-130 277 060,80	-20 509 921,11
Régularisation des revenus/dépenses	3 716 536,49	4 626 289,25	1 047 199,99
Revenus ordinaires, nets	962 665,66	5 129 771,46	963 747,69
Plus-values/moins-values réalisées	12 896 666,98	14 433 319,64	8 111 933,58
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	19 715,43	-8 989 516,84	3 576 155,48
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	87 917 781,42	350 906 420,96	138 831 535,17

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant : DWS Invest ESG Climate Tech) EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	647 413 682,69	134 344 143,15
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-82 462,43	-690 407,37
Encaissement/décaissement (net)	-163 781 936,73	10 382 307,15
Régularisation des revenus/dépenses	7 435 689,88	-120 453,35
Revenus ordinaires, nets	-1 221 760,75	1 136 945,71
Plus-values/moins-values réalisées	67 903 093,49	517 304,34
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	-28 022 427,85	10 695 088,18
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	529 643 878,30	156 264 927,81

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1
Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1
Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1
Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 3 juin 2025.

²⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 novembre 2025.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 25 mars 2025.

⁶⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest CROCI US Dividends USD*	DWS Invest CROCI World Value EUR	DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD*
178 245 828,52	128 324 628,55	93 732 688,37
-21 009 748,36	0,00	-11 048 226,00
-542 922,33	-252,25	0,00
-95 130 609,94	-47 272 390,29	-23 094 137,43
4 302 820,17	236 944,61	1 546 965,77
1 082 616,35	931 167,01	2 261 687,45
2 207 202,12	2 787 381,10	5 982 509,71
-3 715 168,33	-2 296 495,41	1 172 246,45
65 440 018,21	82 710 983,32	70 553 734,32

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds Long EUR
98 822 666,53	2 686 329 861,00	794 131 219,90	197 932 851,38	17 372 370,97
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-892 347,66	-53 644 442,99	-940 668,74	0,00	-142 871,00
16 173 543,17	-156 088 539,75	-103 406 731,03	49 936 219,65	880 962,00
-2 620 736,33	5 459 184,81	858 432,86	-1 635 369,63	-17 711,25
2 046 196,34	31 694 518,80	16 708 048,45	8 162 164,02	660 297,80
1 482 298,54	112 564 788,98	1 935 459,96	3 842 429,07	211 729,50
19 181 278,50	44 846 084,96	459 469,40	-3 042 058,08	-758 912,85
134 192 899,09	2 671 161 455,81	709 745 230,80	255 196 236,41	18 205 865,17

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	303 617 650,79	285 094 238,93	690 931 392,39
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-1 388 610,69	-776 711,35	-790 298,23
Encaissement/décaissement (net)	84 009 575,84	-68 698 215,23	405 892 734,98
Régularisation des revenus/dépenses	-2 286 297,89	606 863,66	-4 483 521,56
Revenus ordinaires, nets	19 330 629,53	4 999 031,99	32 809 987,88
Plus-values/moins-values réalisées	3 495 308,98	8 507 461,45	15 249 754,71
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	-4 141 881,04	28 176 066,85	-18 523 418,70
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	402 636 375,52	257 908 736,30	1 121 086 631,47

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire
Encaissement/décaissement (net)
Régularisation des revenus/dépenses
Revenus ordinaires, nets
Plus-values/moins-values réalisées
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées

Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 3 juin 2025.

²⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 novembre 2025.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 25 mars 2025.

⁶⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR
561 098 655,58	89 755 957,45	226 198 010,85
0,00	0,00	0,00
-464 729,89	-2 145 498,27	-2 390 340,79
-44 802 918,25	-9 790 199,41	-70 491 213,28
1 903 206,47	346 430,12	-167 522,61
2 052 129,76	1 099 784,09	2 032 556,47
2 440 960,31	7 011 989,79	1 488 597,13
87 232 898,17	3 983 099,70	22 609 837,74
609 460 202,15	90 261 563,47	179 279 925,51

DWS Invest ESG Social Focus (auparavant : DWS Invest ESG Women for Women) (en liquidation) ⁴⁾ EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR
40 124 011,64	359 854 049,47	2 265 117 392,58	2 861 503 001,26	837 379 055,46
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-2 890,29	-2 475 540,06	-6 342 299,39	-53 611 182,23	-3 531 873,24
-42 042 376,65	-14 414 303,94	-94 580 073,46	29 272 449,71	-53 228 908,28
9 082 457,71	-741 827,94	4 054 088,52	2 461 172,58	181 903,64
0,00	4 880 189,57	67 583 759,26	146 525 497,15	21 396 231,10
0,00	24 068 677,77	24 851 289,49	23 298 297,21	-26 561 764,63
-7 161 202,41	47 297 732,43	-24 996 840,11	-67 090 942,05	5 078 037,97
0,00	418 468 977,30	2 235 687 316,89	2 942 358 293,63	780 712 682,02

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest European Equity High Conviction EUR	DWS Invest German Equities EUR	DWS Invest Global Agribusiness USD*
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	51 002 970,73	148 208 678,29	279 956 773,97
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	0,00	0,00	-32 998 367,59
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-30 317,87	-878 486,58	-41 689,04
Encaissement/décaissement (net)	12 502 510,74	3 137 058,37	-48 035 805,97
Régularisation des revenus/dépenses	-1 388 275,41	437 270,79	-845 573,80
Revenus ordinaires, nets	559 396,39	749 122,91	2 041 695,23
Plus-values/moins-values réalisées	6 234 604,37	7 948 298,48	-7 391 661,85
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	5 784 412,99	18 944 049,42	20 406 107,49
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	74 665 301,94	178 545 991,68	213 091 478,44

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD*
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	429 730 260,56
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	-50 652 095,00
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-4 828 952,61
Encaissement/décaissement (net)	548 066 169,59
Régularisation des revenus/dépenses	-45 271 271,21
Revenus ordinaires, nets	-2 077 759,47
Plus-values/moins-values réalisées	190 881 484,20
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	722 387 340,34
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	1 788 235 176,49

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 3 juin 2025.

²⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 novembre 2025.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 25 mars 2025.

⁶⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation) ⁵⁾ USD*	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD*
112 849 226,15	52 789 059,27	2 438 650 835,86	447 890 936,10
0,00	-6 222 220,51	0,00	-52 792 684,88
-178 643,39	-13 379,15	-45 278 363,83	-9 449 240,97
-1 022 947,06	-47 576 732,41	-57 011 232,89	-19 728 728,68
33 454,25	-249 932,44	2 165 331,96	-422 565,23
3 137 654,04	0,00	39 556 213,39	8 702 742,79
1 064 090,19	0,00	93 425 335,58	7 695 860,10
1 024 800,57	1 273 205,24	-135 351 362,06	31 655 816,13
116 907 634,75	0,00	2 336 156 758,01	413 552 135,36

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

	DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	1 635 494 700,76	549 166 247,81	74 373 558,47
Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue*	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent/distribution intermédiaire	-2 155 031,07	-290 711,35	-151 053,72
Encaissement/décaissement (net)	-250 801 066,92	161 135 034,07	15 197 577,79
Régularisation des revenus/dépenses	11 749 840,01	-5 224 398,42	-591 450,79
Revenus ordinaires, nets	5 304 113,20	20 668 279,76	2 658 005,75
Plus-values/moins-values réalisées	108 562 671,18	6 419 890,72	2 719 278,80
Variation nette des plus-values/moins-values non réalisées	6 816 301,19	-2 375 348,80	-2 983 086,04
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	1 514 971 528,35	729 498 993,79	91 222 830,26

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2025 USD 1,176300 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 USD 1,037650 = EUR 1

Fin de l'exercice 2025 JPY 183,838103 = EUR 1

Fin de l'exercice 2024 JPY 163,465240 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 3 juin 2025.

²⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 mars 2025.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 6 novembre 2025.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 25 mars 2025.

⁶⁾ Le compartiment a été lancé le 13 mars 2025.

DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR	DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living) EUR
295 023 974,55	1 981 818 034,37	329 126 725,79
0,00	0,00	0,00
-668 370,30	-27 390 803,60	-105,48
-16 244 163,01	105 311 141,27	-56 106 404,78
1 571 384,66	-6 930 079,52	-35 307,98
544 020,27	26 502 944,75	2 926 026,06
5 234 082,33	110 606 810,19	-6 342 237,54
34 389 801,40	153 975 659,18	-19 235 331,67
319 850 729,90	2 343 893 706,64	250 333 364,40

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél. : +352 22 51 51 1
Fax : +352 22 51 71
E-mail : info@kpmg.lu
Internet : www.kpmg.lu

**A l'attention des actionnaires de la
SICAV DWS Invest
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg**

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DWS Invest SICAV (« le fonds ») et ses compartiments qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2025, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous renvoyons aux informations figurant dans les explications sur l'évaluation de l'état de l'actif concernant les présents comptes annuels, dans lesquelles il est indiqué que le conseil d'administration du fonds a décidé de fermer le compartiment DWS Invest Metaverse avec effet au 13 avril 2026. Les comptes annuels du compartiment concerné n'ont donc pas été établis selon le principe de la continuité d'exploitation. Notre opinion d'audit n'a pas été modifiée sur ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration du fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du conseil d'administration du fonds dans la clôture des comptes

Le conseil d'administration du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration du fonds est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments en matière de poursuite de ses activités et – si cela est pertinent – de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuité comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds ou de clôturer certains de ses compartiments, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le conseil d'administration du fonds, des estimations comptables faites et des informations explicatives sincères.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuation des activités comme base de reddition des comptes par le conseil d'administration du fonds ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds ou d'un de ses compartiments à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations explicatives, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 2 avril 2026

KPMG Audit S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

Pia Schanz

Autres informations – non couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel

Informations complémentaires

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024

Après accord des actionnaires de la société lors de l'Assemblée générale du 23 avril 2025, la rémunération annuelle du membre indépendant du conseil d'administration a été approuvée sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice de la société. Le membre indépendant du conseil d'administration a perçu une rémunération de 20 000 euros au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024. Le membre externe du conseil d'administration a perçu une rémunération de 10 000 euros au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.

La rémunération des membres indépendants du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 22 avril 2026, la rémunération annuelle du membre indépendant et du membre externe du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 a été approuvée. Le montant prévu de la rémunération du membre indépendant du conseil d'administration est de 20 000 euros sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025. Le montant prévu de la rémunération du membre externe du conseil d'administration est de 10 000 euros sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025.

La rémunération des membres indépendants et externes du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2025, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2025

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2025 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2026 au titre de l'exercice 2025, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2025, la direction a fixé à 100,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2025¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	116
Rémunération globale ²⁾	EUR 18 151 675
Rémunération fixe	EUR 14 627 423
Rémunération variable	EUR 3 524 252
dont : intéressement différé	EUR 0
Rémunération globale de la direction générale ³⁾	EUR 1 658 571
Rémunération globale des autres preneurs de risques ⁴⁾	EUR 0
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR 2 587 454

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

³⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le membre du directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors des membres du directoire.

⁴⁾ Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2025, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquats

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2025

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2025 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2026 au titre de l'exercice 2025, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2025, la direction a fixé à 100,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2025¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	422
Rémunération globale	EUR 95 185 668
Rémunération fixe	EUR 52 593 104
Rémunération variable	EUR 42 592 564
dont : intéressement différé	EUR 0
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	EUR 4 439 634
Rémunération globale des autres preneurs de risques	EUR 12 892 273
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR 2 570 298

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

Au cours de la période sous revue, conformément au règlement susmentionné, aucune opération de financement sur titres n’a été effectuée pour les compartiments suivants :

DWS Invest Africa (en liquidation)	DWS Invest ESG Equity Income
DWS Invest Artificial Intelligence	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds
DWS Invest Asian Bonds	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap
DWS Invest Brazilian Equities	DWS Invest ESG Floating Rate Notes
DWS Invest China Bonds	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities
DWS Invest Chinese Equities	DWS Invest ESG Multi Asset Income
DWS Invest Conservative Sustainable Bonds	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure
DWS Invest Corporate Green Bonds	DWS Invest ESG Social Focus (auparavant :
DWS Invest CROCI Euro	DWS Invest ESG Women for Women) (en liquidation)
DWS Invest CROCI Global Dividends	DWS Invest European Equity High Conviction
DWS Invest CROCI Japan	DWS Invest German Equities
DWS Invest CROCI Sectors Plus	DWS Invest Global Agribusiness
DWS Invest CROCI US	DWS Invest Global High Yield Corporates (en liquidation)
DWS Invest CROCI US Dividends	DWS Invest Global Infrastructure
DWS Invest CROCI World Value	DWS Invest Global Real Estate Securities
DWS Invest ESG Climate Opportunities (auparavant :	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities
DWS Invest ESG Climate Tech)	DWS Invest SDG Global Equities
DWS Invest ESG Dynamic Opportunities	DWS Invest Top Asia
DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend	DWS Invest WellCare (auparavant : DWS Invest ESG Healthy Living)

DWS Invest Convertibles

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	2 759 203,00	-	-
En % de l’actif du fonds	1,18 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	2 759 203,00		
État du siège	Irlande		
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Convertibles

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	2 759 203,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	3,68	-	-
Actions	2 900 477,85	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Convertibles

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CAD, CHF, EUR, JPY, NOK, NZD, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	2 900 481,53	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	21 023,37	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	8 409,35	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Convertibles

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		2 759 203,00	
Part		2,39 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom		Norwegian Air Shuttle ASA	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 518,72	
2. Nom		Fortis Inc/Canada	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 469,04	
3. Nom		IMMOFINANZ AG	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 413,96	
4. Nom		Iberdrola SA	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 411,65	
5. Nom		Enel SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 404,12	
6. Nom		UniCredit SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 404,00	
7. Nom		MS&AD Insurance Group Holdings, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 383,21	
8. Nom		Logitech International SA	
Volume des garanties reçues (absolu)		262 249,32	
9. Nom		ASML Holding NV	
Volume des garanties reçues (absolu)		261 744,00	
10. Nom		Goodman Property Trust	
Volume des garanties reçues (absolu)		201 584,62	
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part			-

DWS Invest Convertibles

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	2 900 481,53	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	4 415 555,00	-	-
En % de l’actif du fonds	0,80 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	4 415 555,00		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	4 415 555,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	815 244,19	-	-
Actions	3 872 263,07	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;

- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;

- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;

- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;

- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CAD, DKK, EUR	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	4 687 507,26	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	26 902,20	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	10 760,88	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		4 415 555,00	
Part		1,66 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom		Hera SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		424 146,18	
2. Nom		UniCredit SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		424 101,60	
3. Nom		Lundin Gold, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		424 091,17	
4. Nom		Enel SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		424 054,29	
5. Nom		Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		424 045,44	
6. Nom		Intesa Sanpaolo SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		424 038,34	
7. Nom		Legrand SA	
Volume des garanties reçues (absolu)		423 848,65	
8. Nom		State of Lower Saxony	
Volume des garanties reçues (absolu)		423 817,50	
9. Nom		Stellantis NV	
Volume des garanties reçues (absolu)		423 749,41	
10. Nom		Spain Government Bond Principal Strip	
Volume des garanties reçues (absolu)		275 487,08	
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part		-	

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	4 687 507,26	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Credit Opportunities

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	2 671 052,00	-	-
En % de l’actif du fonds	0,94 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	2 275 608,00		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
2. Nom	Jefferies GmbH		
Volume brut des opérations ouvertes	395 444,00		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Credit Opportunities

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	2 671 052,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	2 884 501,30	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Credit Opportunities

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	EUR	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	2 884 501,30	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	13 501,09	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	5 400,44	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Credit Opportunities

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total		2 671 052,00		
Part		1,91 %		
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom		Places For People Treasury PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)		996 178,49		
2. Nom		Islandsbanki HF		
Volume des garanties reçues (absolu)		893 419,08		
3. Nom		BPCE SA		
Volume des garanties reçues (absolu)		415 750,36		
4. Nom		French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)		341 731,11		
5. Nom		State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)		131 202,96		
6. Nom		European Union		
Volume des garanties reçues (absolu)		98 817,70		
7. Nom		European Investment Bank		
Volume des garanties reçues (absolu)		7 401,60		
8. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
9. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
10. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part				-

DWS Invest Credit Opportunities

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	2 884 501,30	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	-	-	182 507 463,51
En % de l’actif du fonds	-	-	219,91 %
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom			Goldman Sachs Bank Europe SE
Volume brut des opérations ouvertes			126 617 916,86
État du siège			-
2. Nom			J.P. Morgan SE
Volume brut des opérations ouvertes			55 889 546,65
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

9. Nom		
Volume brut des opérations ouvertes		
État du siège		

10. Nom		
Volume brut des opérations ouvertes		
État du siège		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	-	-	bilatéral
---	---	---	-----------

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	182 507 463,51
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	-	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	1 202 710,62
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	-	-	USD

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	1 202 710,62
À durée indéterminée	-	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	-	-	658,17
En % des revenus bruts	-	-	100,00 %
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Absolu	-

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total		-
Part		-
11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom		United States Treasury Note/Bond
Volume des garanties reçues (absolu)		1 202 710,62
2. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
3. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
4. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
5. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
6. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
7. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
8. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
9. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
10. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part		-

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	-	-
1. Nom		State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg
Montant détenu en absolu		1 202 710,62
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
Absolu	168 647 815,00	-	-
En % de l'actif du fonds	11,88 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	48 906 420,00		
État du siège	France		
2. Nom	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	47 005 360,00		
État du siège	France		
3. Nom	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	18 343 985,00		
État du siège	Irlande		
4. Nom	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	17 475 616,50		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
5. Nom	DekaBank Deutsche Girozentrale		
Volume brut des opérations ouvertes	7 845 760,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
6. Nom	Crédit Agricole CIB S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	7 018 760,00		
État du siège	France		
7. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	4 446 333,00		
État du siège	Irlande		
8. Nom	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	4 424 000,00		
État du siège	Royaume-Uni		

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

9. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	3 737 410,24		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

10. Nom	Zuericher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	3 520 389,37		
État du siège	Suisse		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	168 647 815,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	963 120,21	-	-
Obligations	25 817 553,60	-	-
Actions	152 678 723,16	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	AUD, CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NOK, NZD, SEK, USD, ZAR	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	179 459 396,97	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	173 644,86	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	69 457,94	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total		168 647 815,00		
Part		24,13 %		
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom		NVIDIA Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)		5 451 656,88		
2. Nom		Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA		
Volume des garanties reçues (absolu)		5 256 120,72		
3. Nom		Kioxia Holdings Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)		5 179 611,55		
4. Nom		Phillips 66		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 706 255,82		
5. Nom		Apple, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 706 230,27		
6. Nom		Salesforce, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 706 071,54		
7. Nom		Broadcom, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 705 994,38		
8. Nom		Alphabet, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 705 454,70		
9. Nom		Maire Tecnimont SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 698 208,80		
10. Nom		Microsoft Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 684 392,72		
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part		-		

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	179 459 396,97	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest ESG Euro High Yield

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	6 986 340,83	-	-
En % de l’actif du fonds	0,87 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	3 466 994,37		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
2. Nom	Jefferies GmbH		
Volume brut des opérations ouvertes	2 195 067,46		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
3. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	923 319,00		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
4. Nom	Banco Santander S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	400 960,00		
État du siège	Espagne		
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest ESG Euro High Yield

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Type(s) de liquidation et de clearing			
(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	6 986 340,83	-	-
5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues			
Avoirs bancaires Obligations Actions Autre(s)	Type(s) :		
	44 903,47	-	-
	4 252 191,98	-	-
	3 360 366,82	-	-
	-	-	-
Qualité(s) :			
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :			
- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;			
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;			
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;			
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;			
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.			
La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.			
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.			
Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.			

DWS Invest ESG Euro High Yield

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CAD, EUR, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	7 657 462,27	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	97 891,69	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	39 156,67	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest ESG Euro High Yield

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		6 986 340,83	
Part		1,78 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom		European Investment Bank	
Volume des garanties reçues (absolu)		1 460 556,72	
2. Nom		Landsbankinn HF	
Volume des garanties reçues (absolu)		1 011 589,93	
3. Nom		European Union	
Volume des garanties reçues (absolu)		928 886,37	
4. Nom		UniCredit SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		374 812,20	
5. Nom		Enel SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		332 026,43	
6. Nom		French Republic Government Bond OAT	
Volume des garanties reçues (absolu)		327 507,72	
7. Nom		Lundin Gold, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		327 491,03	
8. Nom		Telecom Italia SpA/Milano	
Volume des garanties reçues (absolu)		327 450,91	
9. Nom		Saipem SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		327 423,50	
10. Nom		Intesa Sanpaolo SpA	
Volume des garanties reçues (absolu)		327 407,62	
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part			-

DWS Invest ESG Euro High Yield

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	7 657 462,27	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest ESG Top Euroland

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	-	-	-
En % de l’actif du fonds	-	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest ESG Top Euroland

9. Nom

Volume brut des opérations
ouvertes

État du siège

10. Nom

Volume brut des opérations
ouvertes

État du siège

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral,
contrepartie centrale)

bilatéral	-	-
-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour

Entre 1 jour et 1 semaine

Entre 1 semaine et 1 mois

Entre 1 et 3 mois

Entre 3 mois et 1 an

Plus d'1 an

À durée indéterminée

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Avoirs bancaires

Obligations

Actions

Autre(s)

Type(s) :		
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;

- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;

- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;

- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;

- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest ESG Top Euroland

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	-	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	-	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	1 218,51	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	487,40	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest ESG Top Euroland

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total			-	
Part			-	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
2. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
3. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
4. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
5. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
6. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
7. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
8. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
9. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
10. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part			-	

DWS Invest ESG Top Euroland

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)	
Comptes/dépôts spéciaux	-
Comptes collectifs/dépôts	-
Autres comptes/dépôts	-
Le type de garde détermine le bénéficiaire	-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	-
1. Nom	
Montant détenu en absolu	
2. Nom	
Montant détenu en absolu	

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
Absolu	134 679 899,93	-	-
En % de l'actif du fonds	3,01 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	48 300 148,55		
État du siège	France		
2. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	39 162 915,61		
État du siège	Irlande		
3. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	8 513 153,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	HSBC France SA FI		
Volume brut des opérations ouvertes	8 460 167,78		
État du siège	France		
5. Nom	Zuercher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	8 175 546,00		
État du siège	Suisse		
6. Nom	Banco Santander S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	7 618 604,99		
État du siège	Espagne		
7. Nom	Jefferies GmbH		
Volume brut des opérations ouvertes	6 086 807,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
8. Nom	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	4 360 357,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

DWS Invest Euro Corporate Bonds

9. Nom	ING Bank N.V.		
Volume brut des opérations ouvertes	2 999 550,00		
État du siège	Pays-Bas		
10. Nom	Crédit Agricole CIB S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 002 650,00		
État du siège	France		
3. Type(s) de liquidation et de clearing			
(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	134 679 899,93	-	-
5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues			
Avoirs bancaires Obligations Actions Autre(s)	Type(s) :		
	8 403 143,03	-	-
	132 315 446,47	-	-
	18 919 857,22	-	-
	-	-	-
Qualité(s) :			
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :			
- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;			
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;			
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;			
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;			
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.			
La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.			
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.			
Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.			

DWS Invest Euro Corporate Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CHF, EUR, GBP, JPY, NOK, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	159 638 446,72	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	230 050,88	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	92 020,35	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Euro Corporate Bonds

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total		134 679 899,93		
Part		6,14 %		
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom		State of Lower Saxony		
Volume des garanties reçues (absolu)		20 579 355,31		
2. Nom		Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale		
Volume des garanties reçues (absolu)		16 770 105,37		
3. Nom		Bpifrance SACA		
Volume des garanties reçues (absolu)		13 818 354,92		
4. Nom		Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe		
Volume des garanties reçues (absolu)		13 254 351,14		
5. Nom		Bundesobligation		
Volume des garanties reçues (absolu)		5 972 567,04		
6. Nom		UBS Group AG		
Volume des garanties reçues (absolu)		5 163 120,57		
7. Nom		State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 791 563,60		
8. Nom		European Union		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 336 650,32		
9. Nom		Republic of Austria Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 328 771,42		
10. Nom		Places For People Treasury PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)		4 229 002,95		
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part		-		

DWS Invest Euro Corporate Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	159 638 446,72	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d'actif utilisés		
Absolu	153 727 575,77	-	-
En % de l'actif du fonds	2,61 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	71 954 040,13		
État du siège	Irlande		
2. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	28 533 227,77		
État du siège	France		
3. Nom	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	20 486 305,14		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	8 305 618,18		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
5. Nom	Jefferies GmbH		
Volume brut des opérations ouvertes	5 005 867,11		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
6. Nom	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	4 940 277,30		
État du siège	Royaume-Uni		
7. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	4 416 173,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
8. Nom	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	4 031 972,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

DWS Invest Euro High Yield Corporates

9. Nom	Zuericher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	2 271 261,82		
État du siège	Suisse		

10. Nom	Nomura Financial Products Europe GmbH		
Volume brut des opérations ouvertes	2 109 750,25		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	153 727 575,77	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	6 366 457,39	-	-
Obligations	144 258 893,41	-	-
Actions	17 192 277,14	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, SEK, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	167 817 627,94	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	2 193 711,99	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	877 484,79	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Euro High Yield Corporates

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		153 727 575,77	
Part		5,34 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	19 416 317,13		
2. Nom	Canadian Imperial Bank of Commerce		
Volume des garanties reçues (absolu)	19 039 587,72		
3. Nom	Republic of Austria Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 998 549,71		
4. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 387 726,87		
5. Nom	Agence France Locale		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 168 185,53		
6. Nom	Netherlands Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	6 926 160,03		
7. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 363 412,25		
8. Nom	BNP Paribas SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 738 991,94		
9. Nom	Bpifrance SACA		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 414 617,64		
10. Nom	European Union		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 259 292,98		
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part			-

DWS Invest Euro High Yield Corporates

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	167 817 627,94	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
Absolu	262 773 330,00	-	-
En % de l'actif du fonds	16,83 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	81 797 436,00		
État du siège	France		
2. Nom	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	48 264 390,00		
État du siège	Royaume-Uni		
3. Nom	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	38 500 300,00		
État du siège	France		
4. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	24 089 479,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
5. Nom	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	22 441 760,00		
État du siège	Irlande		
6. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	16 919 310,00		
État du siège	Irlande		
7. Nom	BofA Securities Europe SA BB		
Volume brut des opérations ouvertes	11 284 918,00		
État du siège	France		
8. Nom	DekaBank Deutsche Girozentrale		
Volume brut des opérations ouvertes	8 862 088,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

DWS Invest Euro-Gov Bonds

9. Nom	Crédit Agricole CIB S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	4 075 200,00		
État du siège	France		

10. Nom	Nomura Financial Products Europe GmbH		
Volume brut des opérations ouvertes	3 506 420,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	262 773 330,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	604 655,83	-	-
Obligations	51 066 474,52	-	-
Actions	227 726 905,28	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;

- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;

- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;

- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;

- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	AUD, CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NOK, NZD, SEK, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	279 398 035,63	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	286 897,47	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	114 758,99	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Euro-Gov Bonds

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total		262 773 330,00		
Part		34,11 %		
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom		Spain Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)		15 324 383,53		
2. Nom		JPMorgan Chase & Co		
Volume des garanties reçues (absolu)		12 529 304,86		
3. Nom		Citigroup, Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)		7 887 024,30		
4. Nom		TBC Bank Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)		7 879 335,19		
5. Nom		Banca Monte dei Paschi di Siena SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)		7 873 419,84		
6. Nom		PayPal Holdings Inc.		
Volume des garanties reçues (absolu)		7 796 759,38		
7. Nom		OSB Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)		7 328 498,70		
8. Nom		UniCredit SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)		6 829 737,84		
9. Nom		Bank of New York Mellon Corp./The		
Volume des garanties reçues (absolu)		6 822 635,34		
10. Nom		Tryg A/S		
Volume des garanties reçues (absolu)		6 818 373,97		
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part				-

DWS Invest Euro-Gov Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)			
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-	
Comptes collectifs/dépôts		-	
Autres comptes/dépôts		-	
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-	
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg		
Montant détenu en absolu	279 398 035,63		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Global Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	8 186 660,19	-	-
En % de l’actif du fonds	3,50 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	4 835 795,30		
État du siège	France		
2. Nom	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 693 526,50		
État du siège	République fédérale d’Allemagne		
3. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 657 338,39		
État du siège	Irlande		
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Global Bonds

9. Nom

Volume brut des opérations
ouvertes

État du siège

10. Nom

Volume brut des opérations
ouvertes

État du siège

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral,
contrepartie centrale)

bilatéral	-	-
-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour

Entre 1 jour et 1 semaine

Entre 1 semaine et 1 mois

Entre 1 et 3 mois

Entre 3 mois et 1 an

Plus d'1 an

À durée indéterminée

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
8 186 660,19	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Avoirs bancaires

Obligations

Actions

Autre(s)

Type(s) :			
150 212,01	-	-	-
8 348 962,70	-	-	-
519 245,52	-	-	-
-	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;

- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;

- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;

- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;

- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Global Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	EUR, GBP, JPY, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	9 018 420,23	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	30 912,92	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	12 365,17	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Global Bonds

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		8 186 660,19	
Part		7,13 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom		Province of Ontario Canada	
Volume des garanties reçues (absolu)		3 185 707,38	
2. Nom		Province of Quebec Canada	
Volume des garanties reçues (absolu)		1 657 097,21	
3. Nom		Netherlands Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		701 371,51	
4. Nom		Republic of Austria Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		323 725,37	
5. Nom		State of North Rhine-Westphalia Germany	
Volume des garanties reçues (absolu)		276 473,30	
6. Nom		European Investment Bank	
Volume des garanties reçues (absolu)		187 061,92	
7. Nom		Kingdom of Belgium Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		165 365,23	
8. Nom		United Kingdom Gilt	
Volume des garanties reçues (absolu)		164 537,03	
9. Nom		Japan Government Twenty Year Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		164 495,05	
10. Nom		French Republic Government Bond OAT	
Volume des garanties reçues (absolu)		164 408,88	
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part		-	

DWS Invest Global Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	9 018 420,23	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Short Duration Credit

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d'actif utilisés		
Absolu	10 344 081,72	-	-
En % de l'actif du fonds	0,71 %	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	6 904 510,00		
État du siège	Irlande		
2. Nom	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	2 934 882,72		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
3. Nom	Banco Santander S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	404 500,00		
État du siège	Espagne		
4. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	100 189,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Short Duration Credit

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	10 344 081,72	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	1 150 478,59	-	-
Obligations	9 478 552,47	-	-
Actions	565 604,38	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Short Duration Credit

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CAD, EUR, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	11 194 635,44	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	54 385,20	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	21 754,08	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Short Duration Credit

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		10 344 081,72	
Part		1,49 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom		French Republic Government Bond OAT	
Volume des garanties reçues (absolu)		3 129 769,56	
2. Nom		European Financial Stability Facility	
Volume des garanties reçues (absolu)		680 371,77	
3. Nom		Republic of Austria Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		662 126,76	
4. Nom		State of the Grand-Duchy of Luxembourg	
Volume des garanties reçues (absolu)		655 813,59	
5. Nom		Netherlands Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		649 536,29	
6. Nom		State of North Rhine-Westphalia Germany	
Volume des garanties reçues (absolu)		620 058,28	
7. Nom		Commerzbank AG	
Volume des garanties reçues (absolu)		607 882,42	
8. Nom		Investitionsbank Schleswig-Holstein	
Volume des garanties reçues (absolu)		600 518,47	
9. Nom		Kingdom of Belgium Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		455 055,80	
10. Nom		International Bank for Reconstruction & Development	
Volume des garanties reçues (absolu)		342 414,52	
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part		-	

DWS Invest Short Duration Credit

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	11 194 635,44	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Short Duration Income

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d’identification conformément aux dispositions de l’article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
	1. Éléments d’actif utilisés		
Absolu	-	-	-
En % de l’actif du fonds	-	-	-
	2. Les 10 principales contreparties		
1. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Short Duration Income

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	-	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Short Duration Income

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	-	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	-	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	2 562,47	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	1 024,99	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Short Duration Income

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés		
Total			-	
Part			-	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
1. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
2. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
3. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
4. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
5. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
6. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
7. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
8. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
9. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
10. Nom				
Volume des garanties reçues (absolu)				
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Part			-	

DWS Invest Short Duration Income

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	-	-
1. Nom		
Montant détenu en absolu		
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

DWS Invest Top Dividend

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
Absolu	96 245 990,00	-	-
En % de l'actif du fonds	2,05 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Royal Bank of Canada London Branch BNYM		
Volume brut des opérations ouvertes	55 123 450,00		
État du siège	Royaume-Uni		
2. Nom	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	24 094 560,00		
État du siège	France		
3. Nom	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	13 012 220,00		
État du siège	France		
4. Nom	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	4 015 760,00		
État du siège	Irlande		
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Top Dividend

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(p. ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
---	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	96 245 990,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	6 407 715,92	-	-
Actions	96 237 972,93	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes : - actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ; - parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ; - parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations/actions mentionnées dans les deux tirets suivants ; - obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale de Investment Grade ; - actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important. La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées. Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés. Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Top Dividend

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	AUD, CAD, DKK, EUR, GBP, JPY, MXN, USD	-	-
7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
À durée indéterminée	102 645 688,85	-	-
8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
Absolu	73 959,99	-	-
En % des revenus bruts	70,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
Part des revenus de la société de gestion			
Absolu	29 583,99	-	-
En % des revenus bruts	30,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
Part des revenus de tiers			
Absolu	-	-	-
En % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres. Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe. La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH. Dans la mesure où le fonds/compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds/compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.			
9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
Absolu	-		

DWS Invest Top Dividend

		10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés	
Total		96 245 990,00	
Part		4,12 %	
		11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
1. Nom		NVIDIA Corp.	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 300 998,59	
2. Nom		Broadcom, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 291 039,78	
3. Nom		Salesforce, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 290 989,07	
4. Nom		Johnson & Johnson	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 290 980,51	
5. Nom		TE Connectivity PLC	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 290 977,91	
6. Nom		Intuitive Surgical, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 290 918,75	
7. Nom		Microsoft Corp.	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 290 705,97	
8. Nom		Kingdom of Belgium Government Bond	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 286 594,48	
9. Nom		Intact Financial Corp.	
Volume des garanties reçues (absolu)		5 283 391,21	
10. Nom		Intuit, Inc.	
Volume des garanties reçues (absolu)		2 722 662,59	
		12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps	
Part			-

DWS Invest Top Dividend

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
Comptes/dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs/dépôts		-
Autres comptes/dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-
14. Dépositaire/teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
Nombre total de conservateurs/ teneurs de compte	1	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg	
Montant détenu en absolu	102 645 688,85	
2. Nom		
Montant détenu en absolu		

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Artificial Intelligence

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300ES0V84WWN1ZR97

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 19,22 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 19,22 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Artificial Intelligence

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	37,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	15,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	24,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	15,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	4,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	1,35	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	1,20	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	15,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	71,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	10,62	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	15,67	12,54	17,79	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	39,12	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	14,14	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	9,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	28,32	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	7,83	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	1,58	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	6,80	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Artificial Intelligence

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Artificial Intelligence

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	6,4 %	Taiwan
NVIDIA Corp.	C - Industrie manufacturière	6,4 %	États-Unis
Alphabet Cl.A	J - Information et communication	6,1 %	États-Unis
Microsoft Corp.	J - Information et communication	5,1 %	États-Unis
Meta Platforms	J - Information et communication	4,6 %	États-Unis
Amazon.com	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,3 %	États-Unis
Arista Net	C - Industrie manufacturière	2,7 %	États-Unis
Tencent Holdings	J - Information et communication	2,2 %	Chine
Apple	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,9 %	États-Unis
Applied Materials	C - Industrie manufacturière	1,8 %	États-Unis
Cadence Design Systems	J - Information et communication	1,8 %	États-Unis
ServiceNow	J - Information et communication	1,7 %	États-Unis
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	Pays-Bas
Mercadolibre	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,7 %	États-Unis
SK Hynix	C - Industrie manufacturière	1,6 %	Corée du Sud

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,91 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,15 %

29 décembre 2023 : 96,85 %

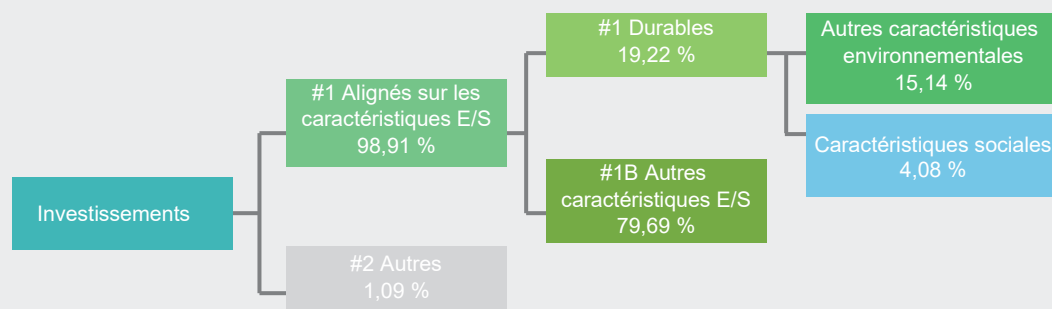
30 décembre 2022 : 99,58 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,91 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 19,22 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 15,14 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 4,08 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,09 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Artificial Intelligence

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	38,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8,4 %
J	Information et communication	33,8 %
K	Activités financières et d'assurance	5,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,2 %
S	Autres activités de services	0,3 %
NA	Autres	8,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,0 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

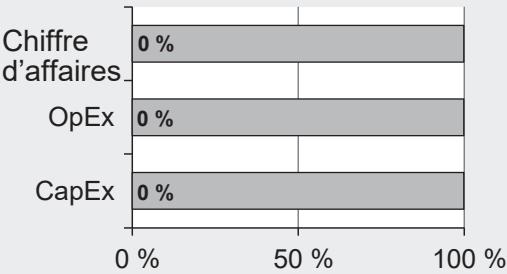
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

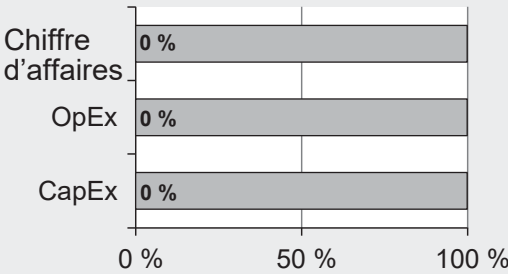
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 15,14 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	15,67 %	11,78 %	3,89 %
29 décembre 2023	12,54 %	8,5 %	4,04 %
30 décembre 2022	17,79 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 4,08 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	15,67 %	11,78 %	3,89 %
29 décembre 2023	12,54 %	8,5 %	4,04 %
30 décembre 2022	17,79 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,91 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,09 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises nationales et étrangères dont les activités tirent parti de l'intelligence artificielle ou y sont liées actuellement. À cet effet, au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,91 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui étaient exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Convertibles

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 22TBFQY7IVP2I86LED50

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 18,25 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 18,25 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Convertibles

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	21,24	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	27,32	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	23,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	17,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	3,57	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	1,62	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,85	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	2,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	57,40	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	21,55	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	11,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	22,25	24,17	20,55	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	45,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	14,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	17,74	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	15,58	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	2,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,77	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,61	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,24	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % -10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Convertibles

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,23 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Convertibles

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Irlande
Ping An Insurance (Gr) Co.of China 24/22.07.29 Cv	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Chine
Uber Technologies 23/01.12.2028 Cv.	J - Information et communication	1,3 %	États-Unis
Coinbase Global 24/01.04.2030 Reg S Cv.	NA - Autres	1,2 %	États-Unis
Duke Energy 23/15.04.2026 Cv.	D - Approvisionnement en énergie	1,1 %	États-Unis
Morgan Stanley 25/21.03.2028 MTN Cv.	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	États-Unis
Anllian Capital 24/05.12.2029	NA - Autres	1,0 %	Chine
Schneider Electric 23/27.11.2030 S.SUFP Cv.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	États-Unis
Baidu 25/12.03.2032 Cv.	J - Information et communication	0,9 %	Chine
TUI 21/16.04.28 Cv	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	Allemagne
Alibaba Group Holding 24/01.06.2031	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	Chine
Cloudflare 25/15.06.2030 Cv.	NA - Autres	0,8 %	États-Unis
Akamai Technologies 25/15.05.2033 Cv	J - Information et communication	0,8 %	États-Unis
Groupe Bruxelles Lambert 22/29.11.2025 Cv.	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Belgique
RAG-Stiftung 22/16.11.2029 Cv	B - Industries extractives	0,8 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 97,87 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,58 %

29 décembre 2023 : 97,09 %

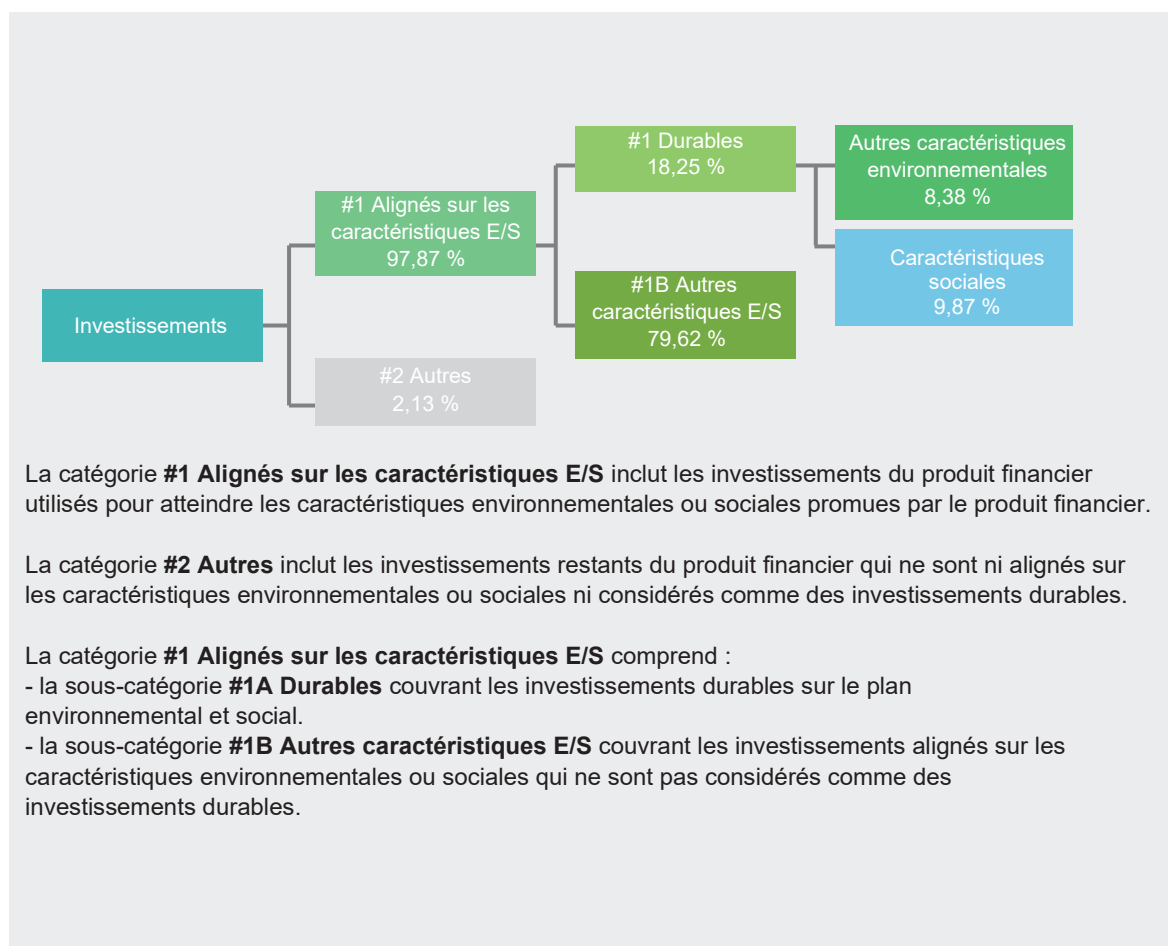
30 décembre 2022 : 98,77 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,87 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 18,25 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 8,38 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 9,87 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

2,13 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



DWS Invest Convertibles

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	2,3 %
C	Industrie manufacturière	15,0 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3,1 %
H	Transports et entreposage	1,7 %
I	Hôtellerie/restauration	0,3 %
J	Information et communication	10,2 %
K	Activités financières et d'assurance	22,1 %
L	Activités immobilières	0,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12,8 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,4 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,0 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,5 %
R	Art, divertissement et loisirs	1,1 %
NA	Autres	18,8 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,2 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

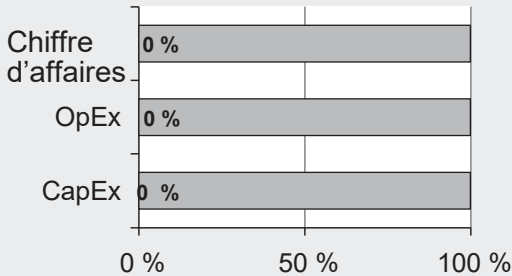
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

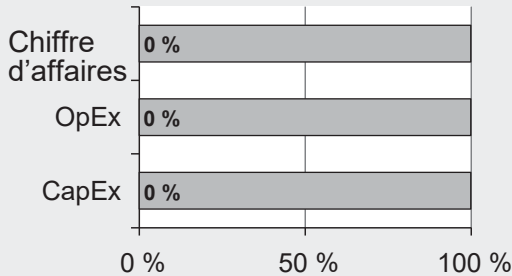
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 8,38 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,25 %	12,52 %	9,73 %
29 décembre 2023	24,17 %	8,88 %	15,29 %
30 décembre 2022	20,55 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 9,87 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,25 %	12,52 %	9,73 %
29 décembre 2023	24,17 %	8,88 %	15,29 %
30 décembre 2022	20,55 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 97,87 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 2,13 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif net du compartiment devaient être investis dans des obligations convertibles, des obligations à warrant et des instruments financiers convertibles similaires d'émetteurs nationaux et étrangers. Jusqu'à 30 % de l'actif net du compartiment pouvaient être investis dans des titres à taux fixe et variable sans droit de conversion ainsi que dans des actions, des bons de souscription d'actions et des bons de jouissance. Toutefois, la proportion d'actions, de bons de souscription d'actions et de bons de jouissance ne pouvait pas dépasser 10 % au total. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

97,87 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Corporate Green Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300WYDG1U2NN4WJ19

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☒ X Oui X Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 92,33 % ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE X dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____ %	☒ ☐ ☐ Non ☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____ % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.
--	---



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable de ce compartiment consistait à financer des projets ou des activités présentant un intérêt environnemental.

Le compartiment a investi au moins 80 % de son actif net dans des obligations vertes dont le produit a été exclusivement affecté à des projets présentant un bénéfice pour l'environnement ou le climat (évaluation des obligations avec affectation des recettes), qui contribuent généralement

(i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, tels que l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, l'industrie, l'innovation et les infrastructures, les villes et les communautés durables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et/ou la vie terrestre, et/ou

(ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique et/ou l'atténuation du changement climatique (tels que définis dans le règlement de l'UE sur la taxonomie).

Il pouvait investir également dans des obligations sociales dont le produit était destiné à des projets d'utilité sociale, sans qu'il y ait toutefois de pourcentage minimal obligatoire pour ce type de placement dans le portefeuille.

Les obligations avec utilisation du produit permettaient de (re)financer des projets ou des activités ayant des incidences environnementales ou sociales positives. La principale différence par rapport aux obligations classiques résidait dans le fait que le produit de l'émission des obligations ciblées a été investi dans des projets ou des activités qui bénéficiaient à l'environnement et/ou aux questions sociales, contribuant ainsi directement à l'objectif de durabilité du compartiment.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour réaliser l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation de l'objectif d'investissement durable a été évaluée à l'aide d'une méthodologie d'évaluation interne et de seuils d'exclusion spécifiques aux critères ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ? ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **L'évaluation des obligations avec utilisation du produit** a servi d'indicateur permettant de déterminer si une obligation pouvait être classée comme une obligation avec utilisation du produit conforme aux normes Climate Bonds, à des normes sectorielles comparables (telles que les principes de l'ICMA) pour les obligations vertes (Green Bonds), les obligations sociales (Social Bonds) ou les obligations durables (Sustainability Bonds), ou encore la norme européenne sur les obligations vertes (EU Green Bond Standard), ou si elle avait fait l'objet d'une vérification indépendante.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

• **Participation dans des actifs auxquels s'appliquaient les critères d'exclusion relatifs aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »), comme décrit ci-dessous.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

• **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).
Performance : 92,33 %

Remarque : Les critères d'exclusion spécifiques aux critères ESG n'ont pas été respectés le 25 avril 2025 en raison d'investissements dans ELECTRICITE DE FRANCE SA (FR001400QR88) représentant 0,44 % de l'actif net du compartiment. La raison en était la modification des directives de placement. Le dépassement de la limite d'investissement a été résorbé grâce à la vente du titre le 12 juin 2025.

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée
les années précédentes à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Corporate Green Bonds

Indicateurs	Description	30 décembre 2024	29 décembre 2023
• Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds) : Indicateur déterminant si une obligation pouvait être considérée comme une obligation dédiée respectant des normes sectorielles reconnues ; il a également été vérifié si l'émetteur répondait à des critères ESG définis. Cette évaluation comprenait :			
1.	Le contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association)	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
2.	Exclusion :	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
-	Les entreprises et les émetteurs souverains ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence dans le cadre de l'évaluation de qualité ESG de DWS ;	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
-	des émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
-	des entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS ;	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
-	des entreprises directement exposées à une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies ;	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
-	des entreprises ayant une exposition à des activités portant sur des armes controversées ; ou	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
-	des entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
3.	Méthodologie de DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements) : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables.	95,99 %	94,61 %

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A		54,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		26,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		17,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		76,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		15,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		5,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		1,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		29,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		12,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		24,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		31,26 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C		1,97 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		0,88 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		0,96 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		2,41 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F		0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport aux rapports des années précédentes. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75-87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % -10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous ont été pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.



Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Sur la base de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps. Ces valeurs pouvaient être définies au niveau de l'émetteur ou au niveau de l'obligation avec affectation du produit.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte, pour les investissements durables dans le portefeuille, tous les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (selon la pertinence) au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH (« Do No Significant Harm » – « Ne pas causer de préjudice important ») conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

La stratégie d'investissement ne prévoyait pas de mécanisme de contrôle spécifique pour les valeurs des indicateurs des principales incidences négatives au niveau de l'ensemble du portefeuille.

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	159 082,46 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	373,38 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	720,42 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	19,37 % des actifs du portefeuille
PAII - 05. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part en pourcentage de consommation et/ou de production d'énergie non renouvelable de l'entreprise par rapport à la consommation totale d'énergie et/ou à la production totale d'énergie	61,06 % des actifs du portefeuille
PAII - 06. Consommation d'énergie (GWh) par million d'euros de chiffre d'affaires	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises détenues, par secteur lié aux changements climatiques	A : 0 GWh / million d'euros de revenu B : 0 GWh / million d'euros de revenu C : 1,12 GWh / million d'euros de revenu D : 1,49 GWh / million d'euros de revenu E : 0,66 GWh / million d'euros de revenu F : 0,15 GWh / million d'euros de revenu G : 0,53 GWh / million d'euros de revenu H : 1,52 GWh / million d'euros de revenu L : 0,89 GWh / million d'euros de revenu NA : 0,05 GWh / million d'euros de revenu
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	6,84 % des actifs du portefeuille
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production	2,50 % des actifs du portefeuille
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,98 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00 % des actifs du portefeuille
PAII - 11. Absence de processus et de mécanismes permettant de respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE	Part d'investissement dans des entreprises détenues n'ayant pas mis en place de mesures de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes relatives aux violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,57 % des actifs du portefeuille
PAII - 12. Écart de rémunération entre les hommes et les femmes	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	12,95 % des actifs du portefeuille
PAII - 13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio moyen femmes/hommes au sein des instances dirigeantes des sociétés détenues, en pourcentage du nombre total de membres	41,42 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0,00 % des actifs du portefeuille
PAII - 15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	165,43 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros PIB
PAII - 16. Pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales	Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales, telles que stipulées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	0,00 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements pour ce produit financier ?

DWS Invest Corporate Green Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Telia Company 20/11.05.81	J - Information et communication	1,2 %	Suède
EDP 24/16.09.54	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	Portugal
Bayerische Landesbank 21/22.11.32	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Allemagne
Crédit Agricole 25/26.02.2032 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	France
ENGIE 24/Und. S.*	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	France
NBN Co 24/22.03.2034 MTN	NA - Autres	0,9 %	Australie
Volkswagen International Finance 22/und.	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Allemagne
Redeia Corporacion 23/Und.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,9 %	Espagne
DS Smith 23/27.07.2030 MTN	C - Industrie manufacturière	0,9 %	Royaume-Uni
John.Cont.Intl/Tyco F.+Sec.F. 23/23.05.2035	NA - Autres	0,9 %	Irlande
Heidelberg Materials 24/19.07.2034 MTN	C - Industrie manufacturière	0,9 %	Allemagne
DNB Bank (London Branch) 23/19.07.2028 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Norvège
Oncor Electric Delivery 24/15.05.2031 Reg S	D - Approvisionnement en énergie	0,8 %	États-Unis
VGP 25/29.01.2031	F- Construction	0,8 %	Belgique
SKF 22/14.09.2028	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8 %	Suède

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 92,33 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

La proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente était de :

30 décembre 2024 : 95,99 %

29 décembre 2023 : 97,57 %

30 décembre 2022 : 91,50 %

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

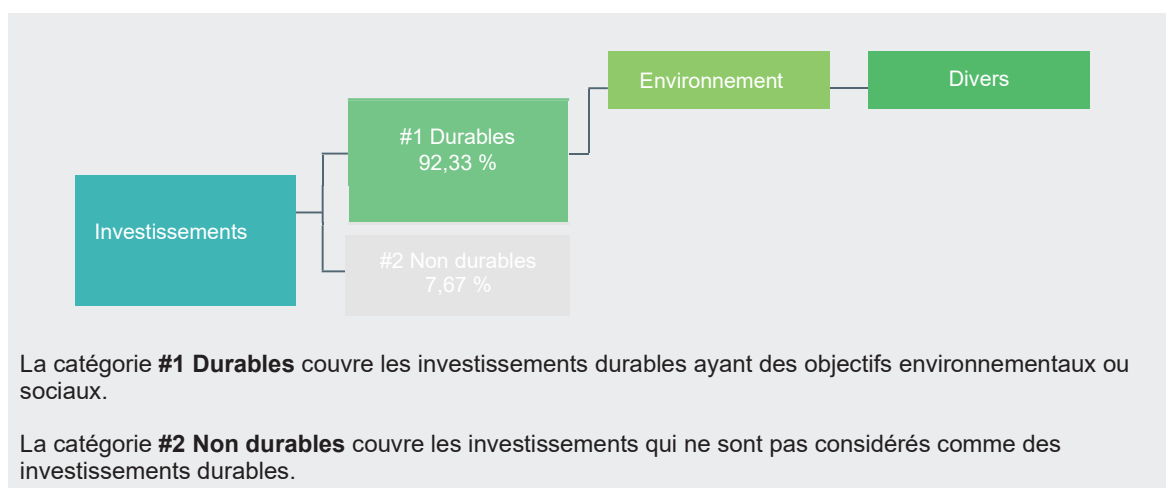
Quelle était l'allocation des actifs ?

92,33 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements durables (#1 Durables).

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 92,33 % de l'actif net du compartiment.

7,67 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des placements qui n'ont pas été classés comme durables (#2 Non durables), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient investissements inclus dans la catégorie « Non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Corporate Green Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	6,8 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10,2 %
F	Construction	2,0 %
H	Transports et entreposage	1,7 %
J	Information et communication	2,0 %
K	Activités financières et d'assurance	47,0 %
L	Activités immobilières	2,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,3 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,6 %
NA	Autres	12,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		19,4 %

Situation au : 31 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment n'a pris en compte aucun investissement aligné sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements du compartiment se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

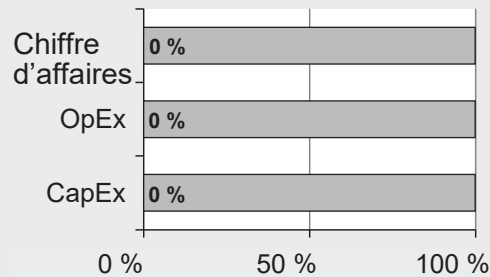
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

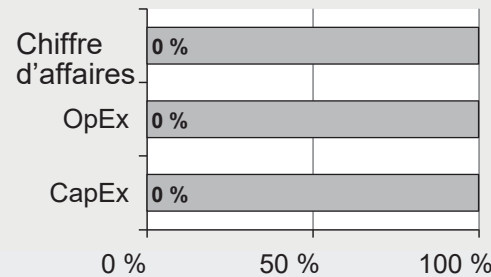
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses* 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage minimal d'investissement dans des activités transitoires ou des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment a investi 92,33 % de son actif net dans des investissements écologiquement durables qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

La valeur des années précédentes s'élevait à :

- 30 décembre 2024 : 95,99 %
- 29 décembre 2023 : 82,59 %
- 30 décembre 2022 : 90,98 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Investissements non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

92,33 % de l'actif net du compartiment étaient affectés à l'objectif d'investissement durable. 7,67 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui n'étaient pas considérés comme des investissements durables (#2 Non durables). Ces investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée et étaient utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille à des fins de liquidité et/ou de couverture.

La part et l'utilisation des placements considérés comme non durables n'ont pas eu d'influence sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable, car elles étaient neutres par rapport à cet objectif.

Au moins en ce qui concerne les investissements pertinents pour la gestion de la trésorerie, tels que les placements dans des fonds monétaires, des garanties minimales en termes de protection environnementale ou sociale ont été prises en compte. Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif principalement dans des titres de créances portant intérêt d'émetteurs internationaux publics, privés et mixtes. Au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des titres de créances portant intérêt libellés en euro ou couverts contre l'euro qui présentaient une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres portant intérêt libellés en euro ou couverts contre l'euro qui ne présentaient pas une notation Investment Grade à la date d'acquisition, mais qui avaient au moins une note de crédit B3 (Moody's) ou B- (S&P et Fitch). Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

92,33 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient l'objectif d'investissement durable promu décrit dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre l'objectif d'investissement durable promu ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Le compartiment s'est efforcé d'atteindre son objectif d'investissement durable en évaluant les placements potentiels à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne. La méthodologie d'évaluation ESG était basée sur un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise. Cet outil logiciel utilisait notamment les méthodes suivantes pour évaluer les obligations avec utilisation du produit et la qualité ESG d'un émetteur. Ces approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Le financement de projets présentant un avantage environnemental et/ou social par le biais d'obligations avec utilisation du produit a été évalué dans le cadre d'un processus en deux étapes.

1. Au cours de la première étape, les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de vérifier leur conformité avec les normes Climate Bonds, les normes sectorielles comparables (telles que les principes de l'ICMA) applicables aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), ou à la norme européenne sur les obligations vertes (EU Green Bond Standard), ou bien il a été vérifié si les obligations avaient fait l'objet d'une vérification indépendante. Ces normes portaient notamment sur l'utilisation des produits, le choix des projets financés par ces recettes et l'impact de ces dernières. Dans la mesure où des données suffisantes étaient disponibles, les obligations avec utilisation du produit ont en outre été examinées afin de vérifier leur conformité avec les exclusions PAB décrites ci-dessous (à l'exception du point c.) au niveau des projets ou des activités financés par ces obligations avec utilisation du produit.

2. Lorsqu'une obligation répondait aux critères décrits pour la première étape, la qualité ESG de l'émetteur était évaluée, lors de la deuxième étape, sur la base de normes minimales définies en matière de facteurs environnementaux et sociaux, selon les méthodes d'évaluation suivantes :

• Exclusions PAB

Le compartiment a exclu toutes les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou distribution de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;

Lorsque les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit, l'émetteur a également été évalué et exclu sur la base des critères suivants :

- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les obligations vertes identifiées comme ayant été émises conformément à la norme européenne relative aux obligations vertes ont été évaluées au niveau de l'émetteur, au moins en ce qui concerne les exclusions PAB a) à c).

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées.

Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- b. les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- c. Entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, tels que l'augmentation de l'extraction, de la production ou de l'utilisation du charbon. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation de la durabilité des investissements

La société DWS a en outre évalué la durabilité des obligations, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si les investissements pouvaient être considérés comme durables. L'évaluation de la durabilité des placements s'est appuyée sur les données fournies par un ou plusieurs fournisseurs de données, sur des sources publiques et/ou sur des évaluations internes.

DWS a vérifié si l'obligation contribuait de manière positive à un objectif d'investissement durable, comme décrit ci-dessus. Si une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable dès lors qu'aucun impact négatif significatif n'était constaté et que l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

La part des investissements durables dans le portefeuille, au sens de l'article 2, paragraphe 17, du SFDR, a été calculée sur la base de la valeur totale de toutes les obligations avec utilisation du produit classées comme durables.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence de durabilité ?

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300TC4X3ECLFVCW74

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 36,57 % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 36,57 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	41,85	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	22,25	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	22,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	4,53	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	6,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	14,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	20,59	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	24,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	24,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	31,10	29,80	20,69	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	18,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	15,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	14,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	21,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	23,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	18,60	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	3,59	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	9,79	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	4,82	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	58,98 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Southern 21/15.09.81	D - Approvisionnement en énergie	3,1 %	États-Unis
ENGIE 24/Und. S.*	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	France
SSE 22/Und.	D - Approvisionnement en énergie	1,8 %	Royaume-Uni
Snam 24/Und.S.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	Italie
Bayer 24/13.09.2054	C - Industrie manufacturière	1,7 %	Allemagne
Ausnet Services Holdings 21/11.03.81 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	Australie
Stedin Holding 21/Und.	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Pays-Bas
EnBW Energie Baden-Württemberg 19/05.08.79	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	Allemagne
BP Capital Markets 20/Und.	K - Activités financières et d'assurance	1,6 %	Royaume-Uni
ENI 20/Und.	C - Industrie manufacturière	1,6 %	Italie
Iberdrola International20/und S.NC8	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Pays-Bas
BP Capital Markets 20/Und.	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Royaume-Uni
MTR Corporation C.I.25/Und MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Hong Kong
TransCanada PipeLines Ltd. 25/01.06.2065	D - Approvisionnement en énergie	1,1 %	Canada
TenneT Holding 24/und.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1 %	Pays-Bas

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,77 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 94,85 %

29 décembre 2023 : 89,83 %

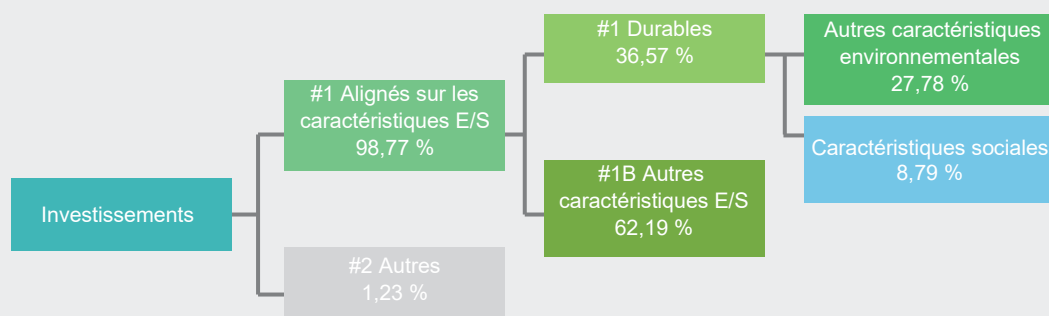
30 décembre 2022 : 95,73 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,77 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 36,57 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 27,78 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 8,79 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,23 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	2,3 %
C	Industrie manufacturière	6,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	21,9 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,4 %
F	Construction	1,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,5 %
H	Transports et entreposage	1,5 %
J	Information et communication	10,1 %
K	Activités financières et d'assurance	19,5 %
L	Activités immobilières	0,7 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	28,1 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,5 %
NA	Autres	5,8 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		59,0 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

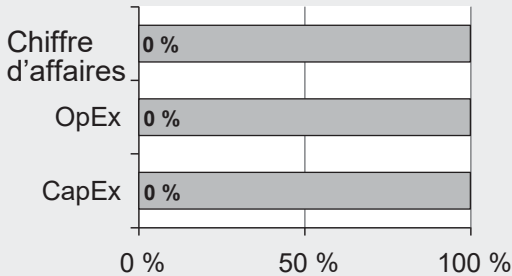
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

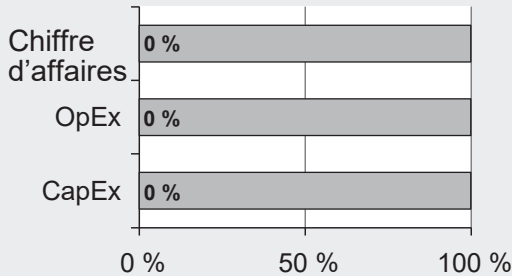
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 27,78 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	31,10 %	28,12 %	2,98 %
29 décembre 2023	29,80 %	27,12 %	2,68 %
30 décembre 2022	20,69 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 8,79 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	31,10 %	28,12 %	2,98 %
29 décembre 2023	29,80 %	27,12 %	2,68 %
30 décembre 2022	20,69 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,77 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,23 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif à l'échelle mondiale dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants sous-jacents portaient sur des titres, des bons de participation et de jouissance, des dérivés ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 50 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations hybrides d'émetteurs du secteur des entreprises. Jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations subordonnées.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,77 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Credit Opportunities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493000JDDVBZ8UZSN12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 29,83 % d'investissements durables
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X ayant un objectif social
	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.
Performance : 0 %

• **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.
Performance : 29,83 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Credit Opportunities

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	29,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	24,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	18,75	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	14,84	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	5,21	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,55	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	3,47	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	6,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	52,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	26,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	9,14	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	26,99	24,20	19,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	33,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	15,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	21,90	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	21,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	3,90	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	1,54	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	5,53	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	1,78	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	5,10	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	1,98	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,17	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,30	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Credit Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	27,61 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Credit Opportunities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest Corporate Hybrid Bonds FC	K - Activités financières et d'assurance	1,4 %	Luxembourg
MTR Corporation C.I.25/Und MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,4 %	Hong Kong
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Irlande
Czech Gas Networks Investments 21/31.03.31	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Luxembourg
Stedin Holding 21/Und.	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Pays-Bas
Banco Comercial Portugues 25/20.03.2037 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Portugal
EPH Financing intern. 24/30.11.2029 MTN	NA - Autres	0,9 %	République tchèque
Accentro R.Est.Anl.20/13.02.2026	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	Allemagne
Pro-Gest 17/15.12.24 Reg S	C - Industrie manufacturière	0,9 %	Italie
TenneT Holding 22/28.10.2042 MTN	NA - Autres	0,9 %	Pays-Bas
Accentro R.Est.Anl.21/23.03.2029	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8 %	Allemagne
Takko Fashion GMBH 24/15.04.2030 Reg S	NA - Autres	0,8 %	Luxembourg
EP Infrastructure 19/09.10.28	D - Approvisionnement en énergie	0,8 %	République tchèque
Landesbk Baden-Württem Stutt 24/Und. MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Allemagne
Frigo DebtCo 23/27.03.2026 IAI	NA - Autres	0,8 %	Royaume-Uni

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 88,06 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 87,98 %

29 décembre 2023 : 95,12 %

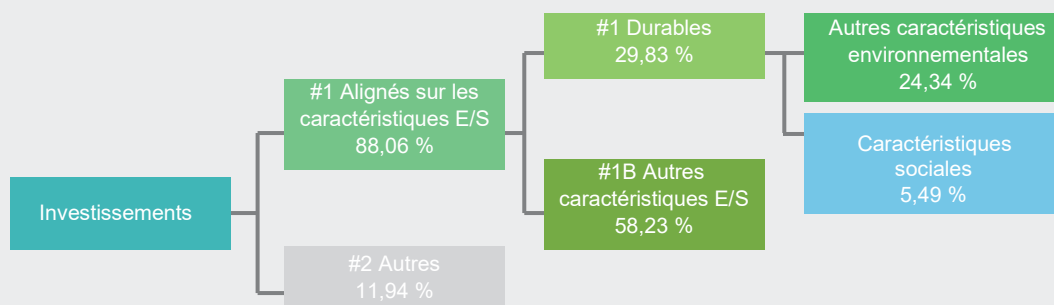
30 décembre 2022 : 99,24 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 88,06 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 29,83 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 24,34 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 5,49 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

11,94 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Credit Opportunities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,6 %
C	Industrie manufacturière	3,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8,9 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,1 %
H	Transports et entreposage	2,9 %
J	Information et communication	5,1 %
K	Activités financières et d'assurance	42,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,8 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,4 %
NA	Autres	19,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		27,6 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

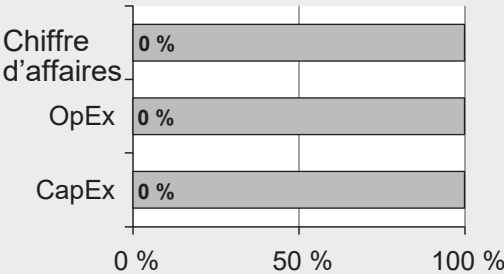
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

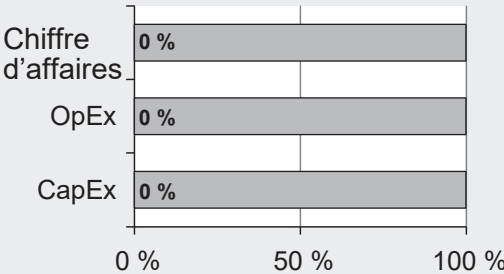
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 24,34 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	26,99 %	23,39 %	3,6 %
29 décembre 2023	24,20 %	18,22 %	5,98 %
30 décembre 2022	19,30 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 5,49 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	26,99 %	23,39 %	3,6 %
29 décembre 2023	24,20 %	18,22 %	5,98 %
30 décembre 2022	19,30 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 88,06 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 11,94 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Les actifs du compartiment ont été investis au niveau mondial dans des obligations souveraines, des obligations d'émetteurs souverains, des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des obligations sécurisées (Covered Bonds). Les émetteurs souverains comprenaient les banques centrales, les agences gouvernementales, les autorités locales et les institutions supranationales. Les obligations d'entreprises et les obligations d'émetteurs des pays émergents ont pu être intégrées. Dans ce cadre, au moins 70 % des actifs du compartiment étaient investis dans des titres productifs d'intérêts bénéficiant d'une notation de crédit d'au moins B3 (Moody's) ou B- (S&P et Fitch). Au moins 95 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro. Les titres en difficulté ont été activement envisagés comme opportunités d'investissement, même s'ils étaient exposés à des risques accrus, notamment des risques de crédit, de liquidité, de défaillance et de marché. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

88,06 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Euro

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300E42GKGVU82TT24

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 14,66 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 14,66 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Euro

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	63,73	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	16,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	19,60	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	6,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	53,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	22,99	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	17,21	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	22,08	19,85	21,58	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	12,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	17,21	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	22,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	33,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	13,21	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	6,66	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	6,39	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	3,51	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI Euro

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	13,5 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Euro

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Allemagne
Terna Rete Elettrica Nazionale	D - Approvisionnement en énergie	3,4 %	Italie
Engie	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	France
Merck	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Allemagne
Nokia	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Finlande
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
ACCOR	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
Ryanair Holdings	H - Transports et entreposage	3,3 %	Irlande
Heineken	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	Pays-Bas
Bayer	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Allemagne
Sanofi	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
Groupe Danone (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
Henkel Pref.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Allemagne
Compagnie de Saint-Gobain (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,90 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,84 %

29 décembre 2023 : 99,98 %

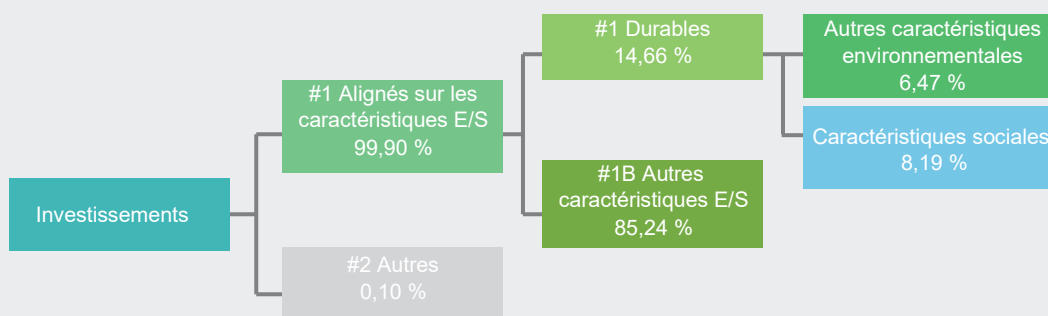
30 décembre 2022 : 100,00 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,90 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 14,66 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 6,47 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 8,19 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,10 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Euro

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	29,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,4 %
H	Transports et entreposage	6,6 %
K	Activités financières et d'assurance	19,9 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	36,3 %
NA	Autres	4,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13,5 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

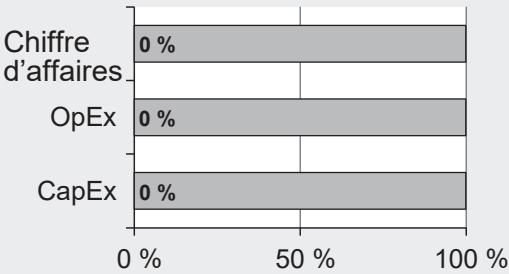
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

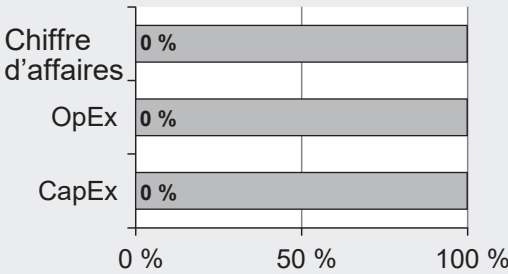
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,47 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,08 %	12,85 %	9,23 %
29 décembre 2023	19,85 %	10,05 %	9,8 %
30 décembre 2022	21,58 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 8,19 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,08 %	12,85 %	9,23 %
29 décembre 2023	19,85 %	10,05 %	9,8 %
30 décembre 2022	21,58 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,90 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,10 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de la zone euro considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Euro ». Dans ce cadre, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation des controverses liées aux normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Global Dividends

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300ACRXW8VM9MW354

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Global Dividends

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	52,36	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	18,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	21,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	7,75	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	1,91	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	6,13	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	29,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	27,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	34,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	22,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	13,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	7,75	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	33,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	24,84	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	20,22	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	8,53	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	2,14	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,03	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	10,11	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % -10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI Global Dividends

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,06 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Global Dividends

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Shionogi & Co.	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Japon
Takeda Pharmaceutical Co.	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Japon
Gsk	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Royaume-Uni
Novartis AG	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Suisse
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis
Deutsche Post	H - Transports et entreposage	2,0 %	Allemagne
Roche Holding AG	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	Suisse
Komatsu	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Japon
Johnson & Johnson	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis
Gilead Sciences	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis
Astellas Pharma	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Japon
Rio Tinto	B - Industries extractives	2,0 %	Royaume-Uni
BHP Group	B - Industries extractives	2,0 %	Australie
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,88 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,96 %

29 décembre 2023 : 99,94 %

30 décembre 2022 : 100,00 %

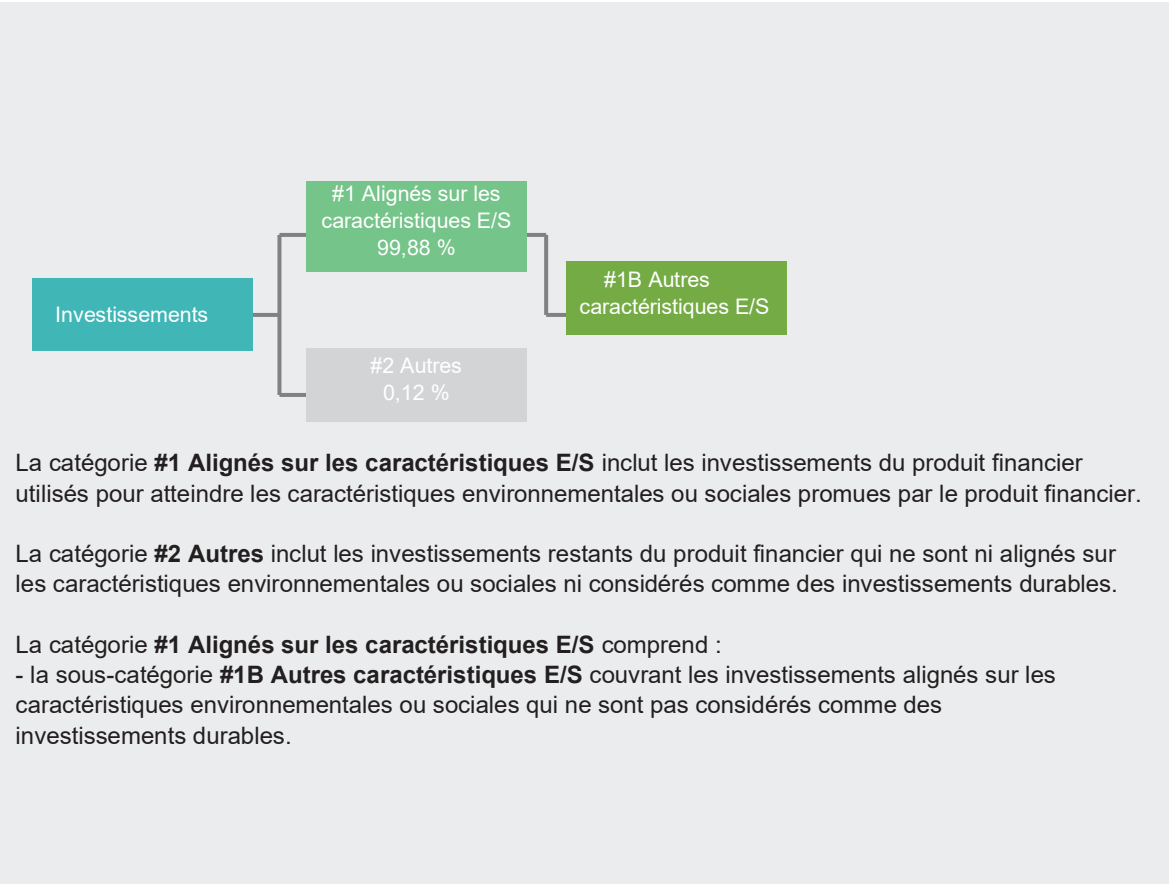
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,88 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,12 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Global Dividends

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	10,2 %
C	Industrie manufacturière	63,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles Transports	2,1 %
H	et entreposage	2,1 %
K	Activités financières et d'assurance	0,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20,0 %
NA	Autres	0,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		12,1 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

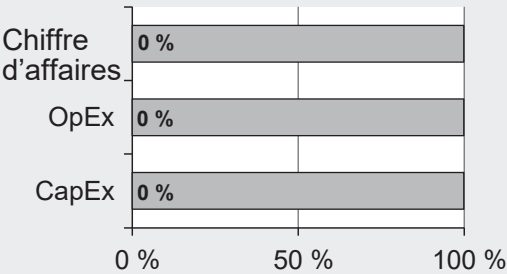
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

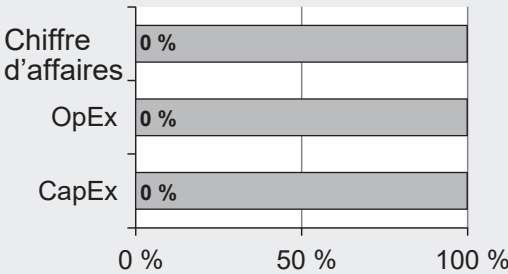
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé, ni au cours de cette période ni au cours des périodes précédentes, à un pourcentage minimal d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 22,72 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment ne s'est pas engagé, ni au cours de cette période ni au cours des périodes précédentes, à un pourcentage minimal d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 22,72 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,88 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,12 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées et réalisant un rendement de dividendes relativement élevé et durable, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Global Dividends ».

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,88 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Japan

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300ZET7UNS8RIVP43

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,16 % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE X ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 30,16 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Japan

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	19,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	33,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	26,59	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	13,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	6,83	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	3,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	35,54	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	50,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	10,52	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	22,95	23,33	17,25	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	-	
Évaluation de la norme A	-	-	28,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	16,91	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	40,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	13,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	17,13	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	6,69	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI Japan

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,09 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Japan

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Osaka Gas Co.	D - Approvisionnement en énergie	3,4 %	Japon
Suzuki Motor Corp.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Nitto Denko Corp.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Shin-Etsu Chemical Co.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Shionogi & Co.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Sekisui House	F - Construction	3,3 %	Japon
Komatsu	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Takeda Pharmaceutical Co.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Kansai Electric Power Co.	D - Approvisionnement en énergie	3,3 %	Japon
Mitsui O.S.K. Lines	H - Transports et entreposage	3,3 %	Japon
Astellas Pharma	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Central Japan Railway Co.	H - Transports et entreposage	3,2 %	Japon
Asahi Group Holdings	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Japon
Secom Co.	N - Activités de services administratifs et de soutien	3,2 %	Japon
Daikin Industries	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Japon

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,88 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 100,00 %

29 décembre 2023 : 99,99 %

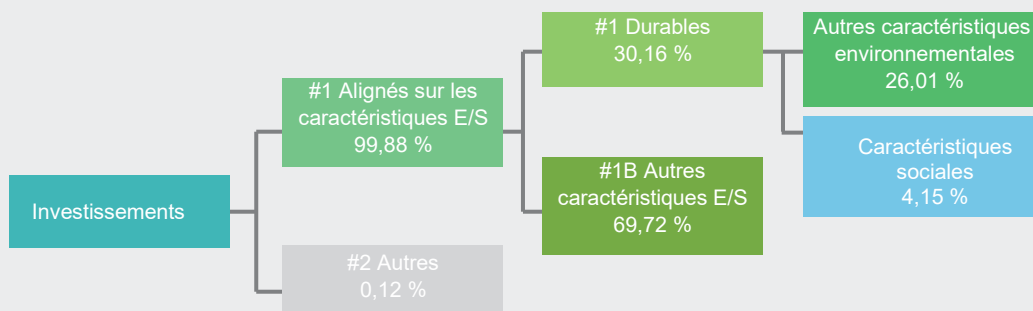
30 décembre 2022 : 100,00 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,88 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 30,16 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 4,15 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 26,01 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,12 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DWS Invest CROCI Japan

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	58,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6,6 %
F	Construction	3,3 %
H	Transports et entreposage	10,0 %
K	Activités financières et d'assurance	13,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	3,3 %
NA	Autres	1,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		10,1 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐

En gaz fossile

☐

En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

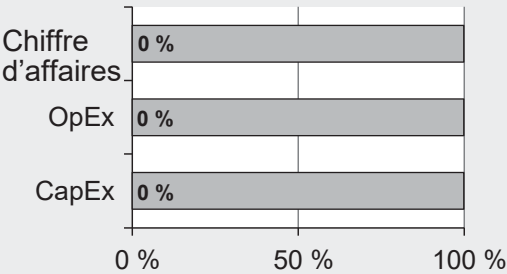
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

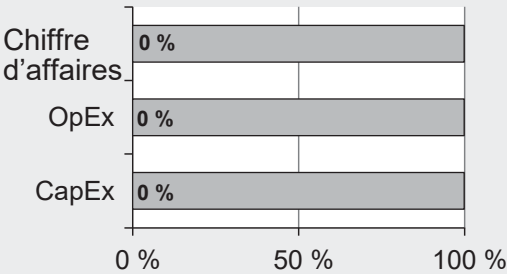
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses*** 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 4,15 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,95 %	4,7 %	18,25 %
29 décembre 2023	23,33 %	4,33 %	19,00 %
30 décembre 2022	17,25 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 26,01 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,95 %	4,70 %	18,25 %
29 décembre 2023	23,33 %	4,33 %	19,00 %
30 décembre 2022	17,25 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a investi au moins 51 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, au moins 5 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part minimale des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 1 % de l'actif net du compartiment et la part minimale des investissements durables sur le plan social de 1 % de l'actif net du compartiment. La part réelle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

Jusqu'à 49 % de l'actif net du compartiment ont pu être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises japonaises à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Japan ».

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,88 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Sectors Plus

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 22210022CF2RMX28PD07

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	43,12	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	13,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	33,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	9,97	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	29,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	23,13	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	47,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	5,26	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	19,58	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	16,57	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	29,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	13,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	20,37	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	3,39	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	13,65	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	60,43 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Allemagne
Engie	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	France
SSE	D - Approvisionnement en énergie	3,4 %	Royaume-Uni
J.M. Smucker Co.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	États-Unis
Halliburton Co.	B - Industries extractives	3,4 %	États-Unis
Shell	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	Royaume-Uni
Oneok (new)	D - Approvisionnement en énergie	3,3 %	États-Unis
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
The Kraft Heinz Co.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	États-Unis
Coterra Energy	B - Industries extractives	3,3 %	États-Unis
Devon Energy Corp.	B - Industries extractives	3,3 %	États-Unis
EOG Resources	B - Industries extractives	3,3 %	États-Unis
Henkel Pref.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Allemagne
Kansai Electric Power Co.	D - Approvisionnement en énergie	3,3 %	Japon
ConAgra Brands	C - Industrie manufacturière	3,3 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 100,00 %

29 décembre 2023 : 99,69 %

30 décembre 2022 : 100,00 %

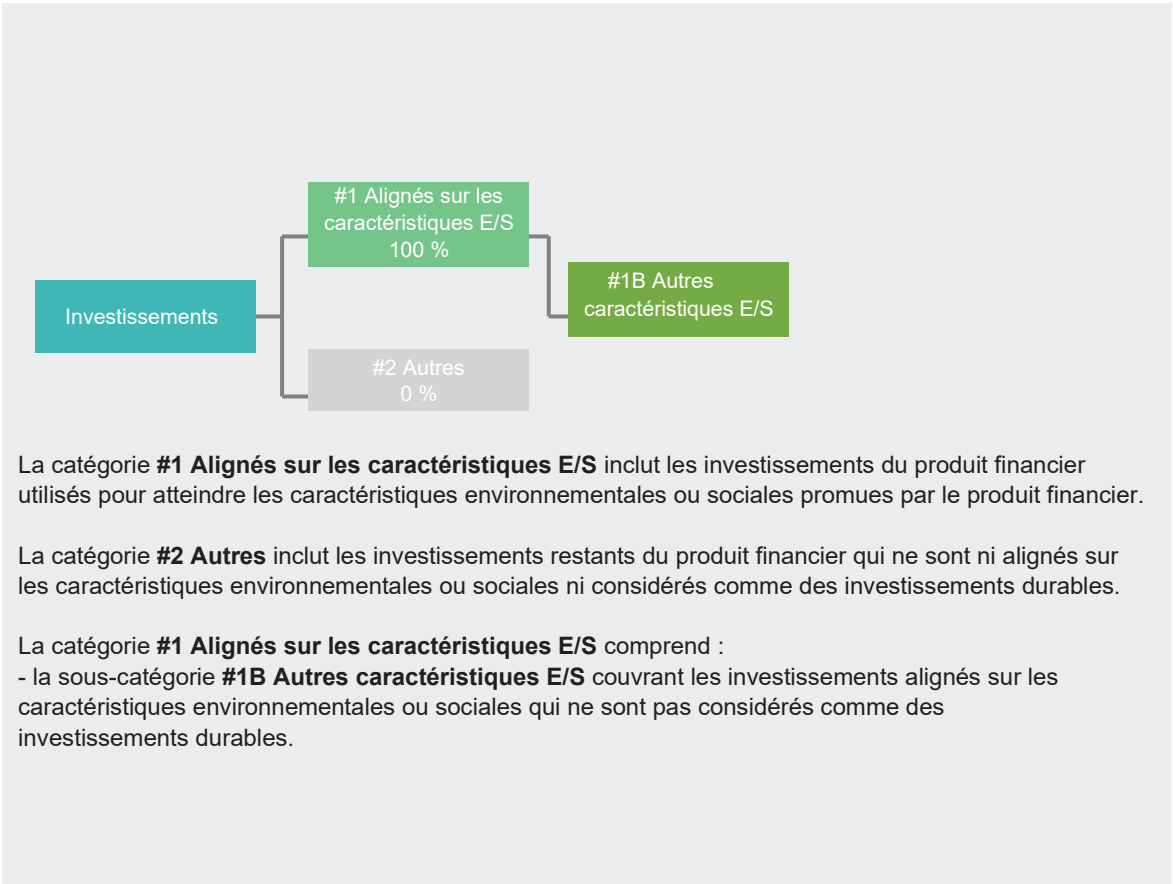
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	16,6 %
C	Industrie manufacturière	22,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	33,2 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	23,5 %
NA	Autres	0,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		60,4 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

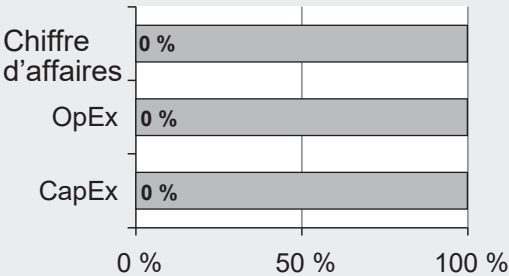
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

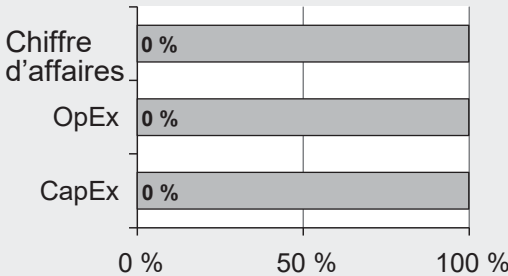
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses* 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 5,26 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part dans ces investissements durables sur le plan social au cours de la période sous revue et des périodes précédentes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 5,26 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Sectors Plus ».

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

100 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclusion des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI US
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300BSXEVPEQQ6V522

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 33,72 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 33,72 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI US

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	34,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	9,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	40,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	15,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	2,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	54,83	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	17,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	23,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	27,83	20,41	24,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	12,37	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	19,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	45,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	12,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	10,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	2,19	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI US

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,91 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI US

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
WARNER BROS DISCOVERY	J - Information et communication	3,1 %	États-Unis
Fox Cl.A	J - Information et communication	2,7 %	États-Unis
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Aptiv	C - Industrie manufacturière	2,6 %	Jersey
Gilead Sciences	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Devon Energy Corp.	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis
Comcast Cl. A	J - Information et communication	2,5 %	États-Unis
Viatris	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Pfizer	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
D.R. Horton	F - Construction	2,4 %	États-Unis
Biogen	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis
ConAgra Brands	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis
Cognizant Technology Solutions Corp. A	J - Information et communication	2,4 %	États-Unis
The Kraft Heinz Co.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 100,00 %

29 décembre 2023 : 100,00 %

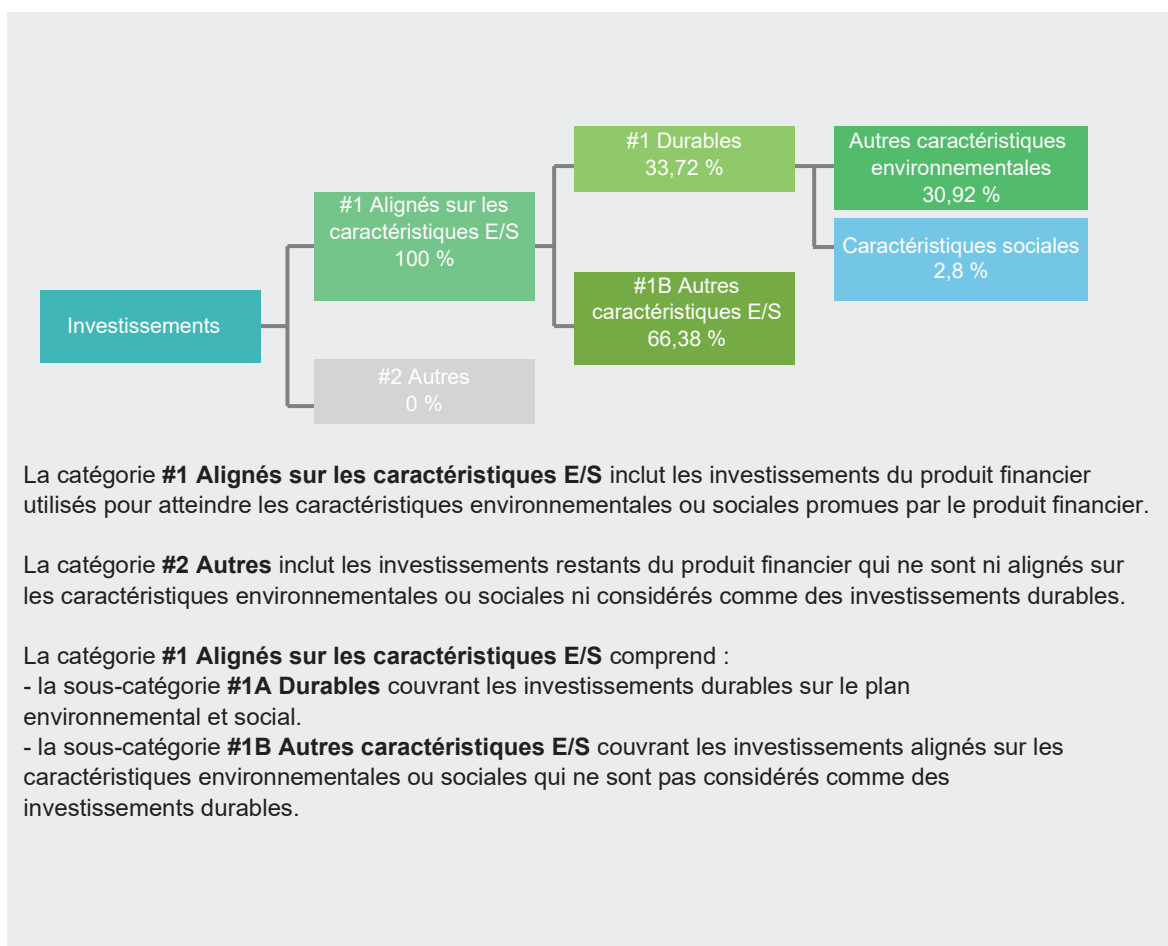
30 décembre 2022 : 100,00 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 33,72 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 2,8 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 30,92 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



DWS Invest CROCI US

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	2,5 %
C	Industrie manufacturière	49,0 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,5 %
F	Construction	2,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles Transports	2,5 %
H	et entreposage	2,8 %
J	Information et communication	15,5 %
K	Activités financières et d'assurance	15,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,1 %
Q	Santé humaine et action sociale	2,4 %
NA	Autres	0,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		7,9 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

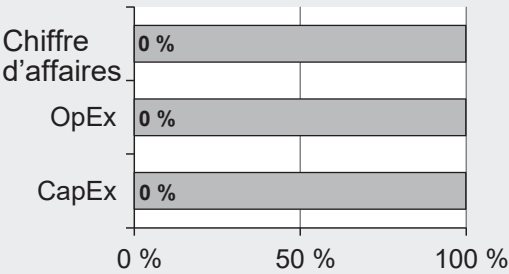
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

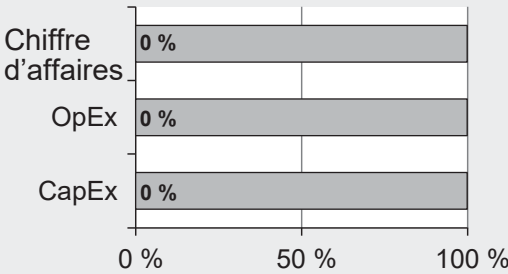
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 2,8 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	27,83 %	2,03 %	25,8 %
29 décembre 2023	20,41 %	3,43 %	16,98 %
30 décembre 2022	24,45 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 30,92 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	27,83 %	2,03 %	25,8 %
29 décembre 2023	20,41 %	3,43 %	16,98 %
30 décembre 2022	24,45 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « US ».

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

100 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI US Dividends

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493002IABFLPMN5KN63

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI US Dividends

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	37,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	9,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	35,41	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	12,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	2,39	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	2,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	5,01	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	39,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	27,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	25,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	23,57	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	14,83	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	24,89	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	37,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	12,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	10,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	7,37	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	7,88	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI US Dividends

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	13,01 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI US Dividends

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
J.M. Smucker Co.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Gilead Sciences	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Oneok (new)	D - Approvisionnement en énergie	2,5 %	États-Unis
Coterra Energy	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis
Johnson & Johnson	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Devon Energy Corp.	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis
Halliburton Co.	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis
Pfizer	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Amdocs	J - Information et communication	2,5 %	Guernsey
The Kraft Heinz Co.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	États-Unis
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Bristol-Myers Squibb Co.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	2,5 %	Irlande
General Mills	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
EOG Resources	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,95 %

29 décembre 2023 : 100,00 %

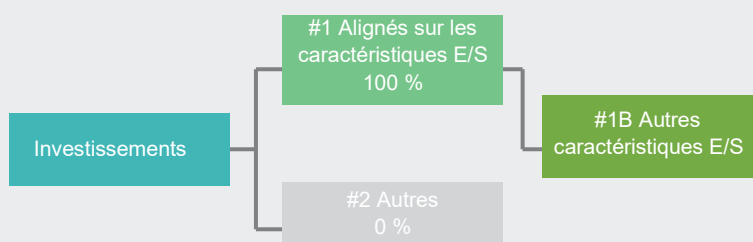
30 décembre 2022 : 99,91 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI US Dividends

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	12,9 %
C	Industrie manufacturière	61,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,6 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7,2 %
J	Information et communication	2,6 %
K	Activités financières et d'assurance	0,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,4 %
Q	Santé humaine et action sociale	2,5 %
NA	Autres	2,9 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13,0 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

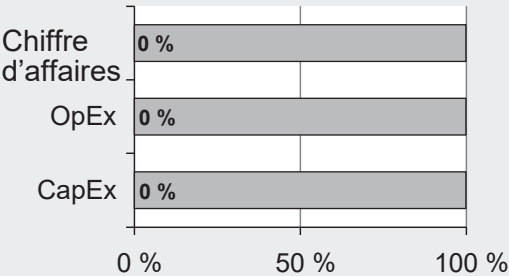
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

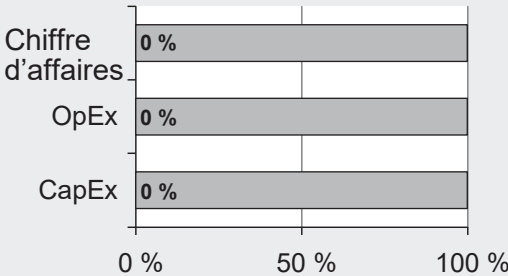
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 23,57 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part d'investissements durables sur le plan social au cours de cette période comme des périodes précédentes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 23,57 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées et réalisant un rendement de dividendes relativement élevé et durable, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « US Dividends ». Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI World Value

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300EKCGWXZNQZVH81

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

☒ ☐ **X Non**

☐ Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

X Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI World Value

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	36,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	16,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	32,06	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	11,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	2,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	1,90	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	1,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	5,01	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	42,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	24,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	27,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	17,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	16,71	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	16,89	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	34,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	17,10	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	15,20	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,02	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,99	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	6,10	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	6,16	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest CROCI World Value

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,1 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI World Value

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Hewlett Packard Enterprise	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Charter Communications Cl.A	J - Information et communication	1,0 %	États-Unis
Eversource Energy	D - Approvisionnement en énergie	1,0 %	États-Unis
General Motors Co.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Gilead Sciences	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
J.M. Smucker Co.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Novartis AG	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Suisse
Halliburton Co.	B - Industries extractives	1,0 %	États-Unis
Hologic	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
SS&C Technologies Holdings	J - Information et communication	1,0 %	États-Unis
Shionogi & Co.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Japon
Oneok (new)	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,0 %	États-Unis
Target Corp.	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,0 %	États-Unis
Aptiv	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Jersey
Devon Energy Corp.	B - Industries extractives	1,0 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,85 %

29 décembre 2023 : 100,00 %

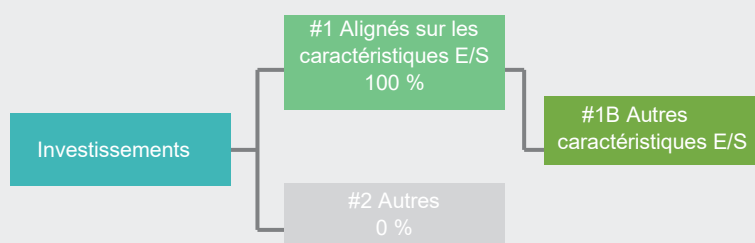
30 décembre 2022 : 100,00 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI World Value

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	6,1 %
C	Industrie manufacturière	39,6 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,0 %
F	Construction	0,9 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,8 %
H	Transports et entreposage	5,9 %
I	Hôtellerie/restauration	1,0 %
J	Information et communication	11,0 %
K	Activités financières et d'assurance	15,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,9 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,0 %
R	Art, divertissement et loisirs	1,0 %
NA	Autres	3,6 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		9,1 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

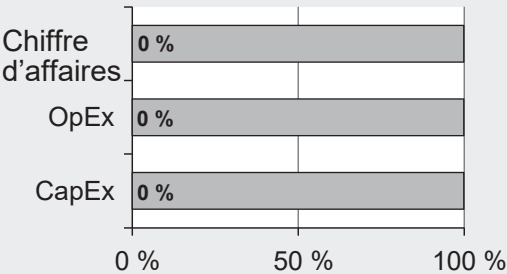
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

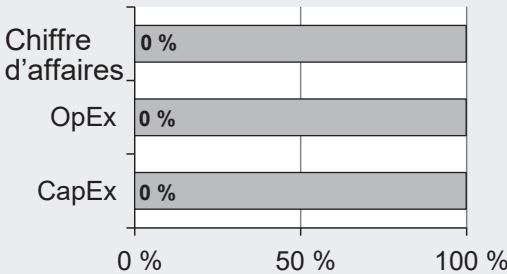
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 17,17 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part d'investissements durables sur le plan social au cours de cette période comme des périodes précédentes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 17,17 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « World Value ».

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

100 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

En raison du remaniement régulier du portefeuille du compartiment, celui-ci a pu conserver un placement dont la notation ESG s'était détériorée après son acquisition par l'équipe de gestion du compartiment. Alors que l'équipe de gestion du compartiment assurait un suivi continu des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, le portefeuille du compartiment pouvait contenir, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois, des placements dont la notation s'était détériorée.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Climate Opportunities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300E3NA7HC2KH3T16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 38,88 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment mettait en avant des critères environnementaux et sociaux en investissant, à l'échelle mondiale, dans des émetteurs exerçant au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines jugés pertinents par la direction du compartiment dans le cadre de l'atténuation du changement climatique ou de l'adaptation à celui-ci et à ses effets, et susceptibles de tirer profit de ces activités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique.

En outre, ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Évaluation des participations dans des émetteurs dont les activités économiques sont désormais considérées comme pertinentes dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ou de l'adaptation à ce dernier et à ses effets**

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 38,88 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Climate Opportunities

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	47,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	23,15	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	19,35	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	7,01	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	11,10	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	24,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	28,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	32,59	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,79	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	31,45	39,85	38,68	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	48,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	23,07	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	15,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	10,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	1,03	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	5,26	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,10	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation DWS de l'exposition aux émetteurs exerçant des activités économiques	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants		-	-

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés ^{*(1)}	Armes controversées	Évaluation de la norme ^{*(6)}	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG ($\geq 87,5$ points ESG)	Véritable contributeur ODD ($\geq 87,5$ points ODD)	Véritable précurseur ($\geq 87,5$ points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75–87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75–87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75–87,5 points)
C	0 %–5 %	Double usage ^{*(2)}	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50–75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50–75 points ODD)	Risque contrôlé (50–75 points)
D	5 %–10 % (Charbon : 5 %–10 %)	Propriété ^{*(3)} / mère ^{*(4)}	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25–50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25–50 points ODD)	Risque modéré (25–50 points)
E	10 %–25 % (Charbon : 15 %–25 %)	Fabricant d'un composant ^{*(5)}	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ^{*(7)}	Retardataire ESG (12,5–25 points ESG)	Opposant ODD (12,5–25 points ODD)	Risque élevé (12,5–25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies ^{*(8)}	Véritable retardataire ESG (0–12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0–12,5 points ODD)	Risque extrême (0–12,5 points)

^{*(1)} Seuls de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuls peuvent être définis individuellement).

^{*(2)} Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

^{*(3)} Plus de 20 % de fonds propres.

^{*(4)} La société mère impliquée dans des armes de niveau EF détiert plus de 50 % de fonds propres.

^{*(5)} Composants à usage unique.

^{*(6)} Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

^{*(7)} Dans le cadre de réévaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

^{*(8)} Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Climate Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
-------------	-------------	-------------

Les principales incidences négatives (PAI)

DWS Invest ESG Climate Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	356088,45 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	688,38 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	1006,47 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,94 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Climate Opportunities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Siemens Energy	D - Approvisionnement en énergie	4,2 %	Allemagne
Microsoft Corp.	J - Information et communication	3,8 %	États-Unis
First Solar	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Prysmian	C - Industrie manufacturière	2,5 %	Italie
Air Liquide	C - Industrie manufacturière	2,3 %	France
Zoetis Cl. A	C - Industrie manufacturière	2,3 %	États-Unis
AXA	K - Activités financières et d'assurance	2,3 %	France
Darling Ingredients	C - Industrie manufacturière	2,3 %	États-Unis
Republic Services	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	2,2 %	États-Unis
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,2 %	France
East Japan Railway Co.	H - Transports et entreposage	2,2 %	Japon
ALK-Abelló AS Dk -,50	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Danemark
AECOM	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1 %	États-Unis
Marsh & McLennan Cos.	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	États-Unis
Vertiv Holdings Co. Cl A	C - Industrie manufacturière	2,1 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,14 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,06 %

29 décembre 2023 : 93,34 %

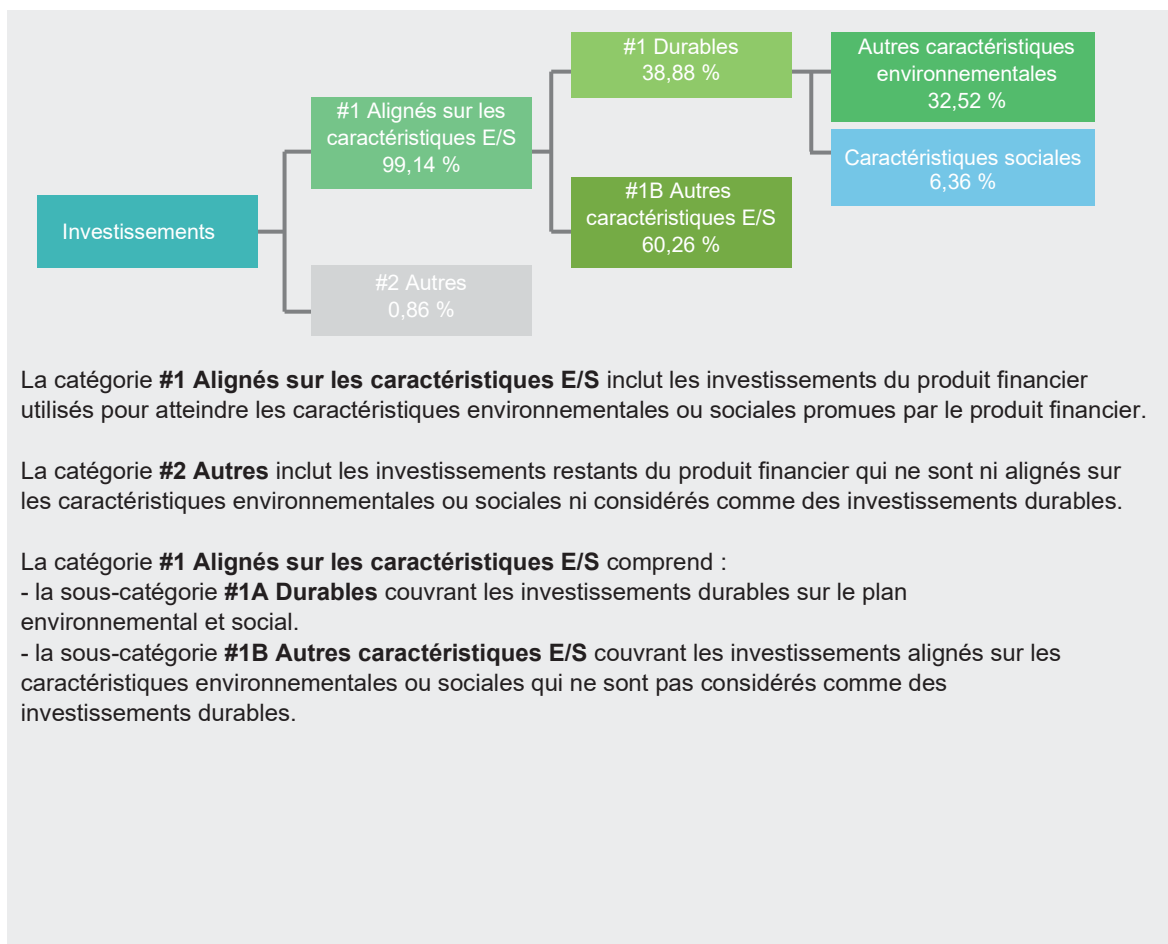
30 décembre 2022 : 97,18 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,14 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 38,88 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 32,52 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 6,36 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,86 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements qui étaient soit des fonds cibles, soit des placements n'ayant pas été évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG, soit des placements pour lesquels les données ESG n'étaient pas complètes (#2 Autres), comme indiqué dans la section « Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Climate Opportunities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	3,1 %
B	Industries extractives	0,5 %
C	Industrie manufacturière	44,2 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	12,8 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	3,3 %
F	Construction	6,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,3 %
H	Transports et entreposage	2,2 %
J	Information et communication	8,0 %
K	Activités financières et d'assurance	2,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,7 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,7 %
NA	Autres	3,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		4,9 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

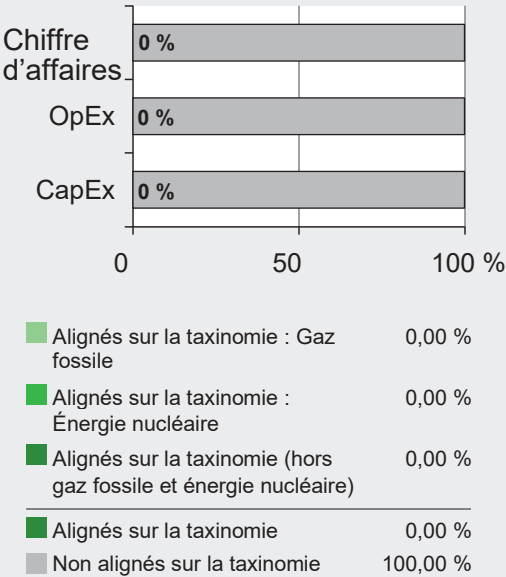
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

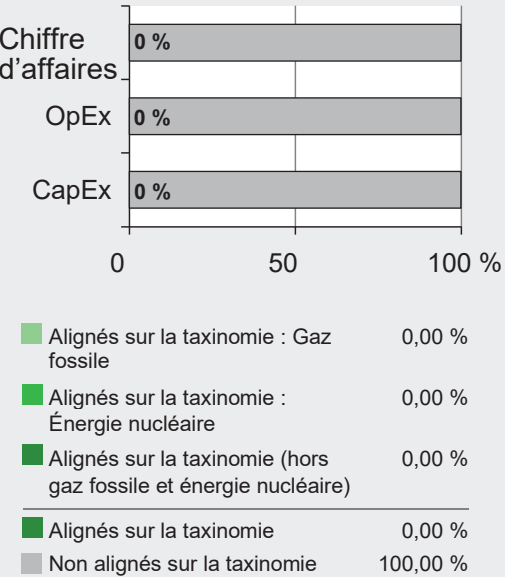
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 32,52 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	31,45 %	27,26 %	4,19 %
29 décembre 2023	39,85 %	30,66 %	9,19 %
30 décembre 2022	38,68 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 6,36 % de l'actif net du compartiment. Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	31,45 %	27,26 %	4,19 %
29 décembre 2023	39,85 %	30,66 %	9,19 %
30 décembre 2022	38,68 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,14 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,86 % de l'actif net du compartiment a pu être investi dans des placements qui étaient soit des fonds cibles, soit des placements n'ayant pas été évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG, soit des placements pour lesquels les données ESG n'étaient pas complètes (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB. L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et à la classification de Freedom House (le cas échéant).

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Le compartiment a investi, à l'échelle mondiale, dans des émetteurs exerçant au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines jugés pertinents par la direction du compartiment dans le cadre de l'atténuation du changement climatique ou de l'adaptation à celui-ci et à ses effets, et susceptibles de tirer profit de ces activités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique. À cet effet, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des sociétés nationales et étrangères. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,14 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectent les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;

- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO2e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des participations dans des émetteurs dont les activités économiques sont désormais considérées comme pertinentes dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ou de l'adaptation à ce dernier et à ses effets

Au moins 80 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans des émetteurs qui exerçaient au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines que l'équipe de gestion du compartiment jugeait pertinents dans le contexte de l'atténuation du changement climatique ou de l'adaptation à celui-ci et à ses effets.

Émetteurs exerçant des activités liées à la lutte contre le changement climatique et ses effets

L'équipe de gestion du compartiment a sélectionné des émetteurs qui exerçaient au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines que l'équipe de gestion du compartiment jugeait pertinents dans le contexte de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique et à ses effets. Il s'agissait par exemple d'émetteurs proposant des produits et/ou des services destinés à la production d'énergie propre, au transport efficace de l'énergie ou à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les activités économiques dans le contexte de la lutte contre le changement climatique devaient être comprises au sens large et englobaient notamment l'ensemble de la chaîne de valeur des solutions contribuant à la prévention, de réduire ou de capturer les émissions de CO₂, telles que les technologies circulaires (par exemple le recyclage), les carburants durables (par exemple les biocarburants), les énergies renouvelables (des fabricants d'équipements aux producteurs d'énergies renouvelables), le stockage d'énergie, l'efficacité énergétique, les solutions d'optimisation, les technologies de décarbonisation ou les transports propres (des véhicules électriques au transport ferroviaire).

Afin d'évaluer la pertinence en matière de lutte contre le changement climatique et ses effets, l'équipe de gestion du compartiment a utilisé, lors de la sélection des émetteurs, une méthodologie propre reposant sur les principes suivants :

- Chaque émetteur devait générer un pourcentage minimum de son chiffre d'affaires (> 0 %) à partir d'activités conformes à des objectifs environnementaux pertinents, soutenant les objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations unies suivants :

- ODD 07 : Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 11 : Villes et communautés durables
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

En outre, l'équipe de gestion du compartiment s'est assurée que ces émetteurs atteignaient ensemble une part moyenne minimale de 5 % de leur chiffre d'affaires contribuant aux objectifs environnementaux pertinents des ODD.

L'évaluation décrite ci-dessus concernant la part minimale du chiffre d'affaires liée aux ODD des Nations unies a été utilisée par l'équipe de gestion du compartiment comme indicateur pour définir une partie de l'univers d'investissement du compartiment. Elle ne constituait pas une prétention du compartiment à générer des impacts positifs dans le monde réel, et elle ne suffisait pas, en tant que telle, à qualifier un investissement d'investissement durable au sens du SFDR ou aligné sur la taxinomie de l'UE au sens du règlement sur la taxonomie de l'UE.

Les émetteurs dont les activités sont liées à l'adaptation au changement climatique et ses effets

En outre, l'équipe de gestion du compartiment investissait à l'échelle mondiale dans des émetteurs qui exerçaient au moins une partie de leurs activités économiques dans des domaines que l'équipe de gestion du compartiment jugeait pertinents dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et à ses effets. Il s'agissait d'une approche visant à faire face aux changements climatiques déjà survenus ou à venir, et notamment à remédier aux conséquences négatives ou aux risques pour l'environnement et/ou la société. Afin d'évaluer la pertinence d'une activité économique dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et à ses effets, l'équipe de gestion du compartiment a procédé à sa propre évaluation qualitative de chaque émetteur sur la base de l'analyse interne de DWS. Ont été pris en compte les émetteurs exerçant des activités dans différents domaines, tels que l'assurance contre les risques liés au climat, la diversification des cultures et la transformation des produits agricoles, la modélisation probabiliste des catastrophes ou le développement de médicaments et de traitements contre les allergies. Au niveau des émetteurs, aucun seuil minimal de chiffre d'affaires n'était requis pour que ces activités soient considérées comme pertinentes au regard de l'adaptation au changement climatique.

Enfin, l'équipe de gestion du compartiment a exclu de l'ensemble du portefeuille les entreprises qui constituaient un obstacle majeur à la réalisation d'au moins l'un des ODD suivants des Nations unies :

- ODD 02 : Faim « zéro »
- ODD 06 : Eau propre et assainissement
- ODD 07 : Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 11 : Villes et communautés durables
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 14 : Vie aquatique
- ODD 15 : Vie terrestre

Les investisseurs doivent noter que les descriptions ci-dessus ont été utilisées par l'équipe de gestion du compartiment pour définir les caractéristiques environnementales et sociales mises en avant par le compartiment, et n'ont pas servi à évaluer dans quelle mesure les émetteurs contribuaient à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou, par leurs produits ou services, à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à ses effets.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300F0344VG88EO126

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 27,08 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 27,08 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Indicateurs Performance 30 décembre 2024 29 décembre 2023 30 décembre 2022

Indicateurs de durabilité

Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	99,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	99,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	23,47	22,83	23,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	99,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	26 444,27 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	189,32 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	555,66 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,24 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
XTRACKERS IE PHYSICAL GOLD ETC 23.04.80	K - Activités financières et d'assurance	8,0 %	Irlande
Microsoft Corp.	J - Information et communication	2,8 %	États-Unis
Amazon.com	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,6 %	États-Unis
Alphabet Cl.A	J - Information et communication	2,4 %	États-Unis
US Treasury 14/15.02.44	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	États-Unis
Xtr II EUR Corporate Bond SRI PAB UCITS ETF 1D	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Luxembourg
Meta Platforms	J - Information et communication	2,2 %	États-Unis
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Allemagne
VISA Cl.A	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	États-Unis
Mastercard Cl.A	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	États-Unis
AXA	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	France
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	1,9 %	Taiwan
JPMorgan Chase & Co.	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	États-Unis
US Treasury 14/15.05.44	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	États-Unis
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 90,14 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 89,46 %

29 décembre 2023 : 83,89 %

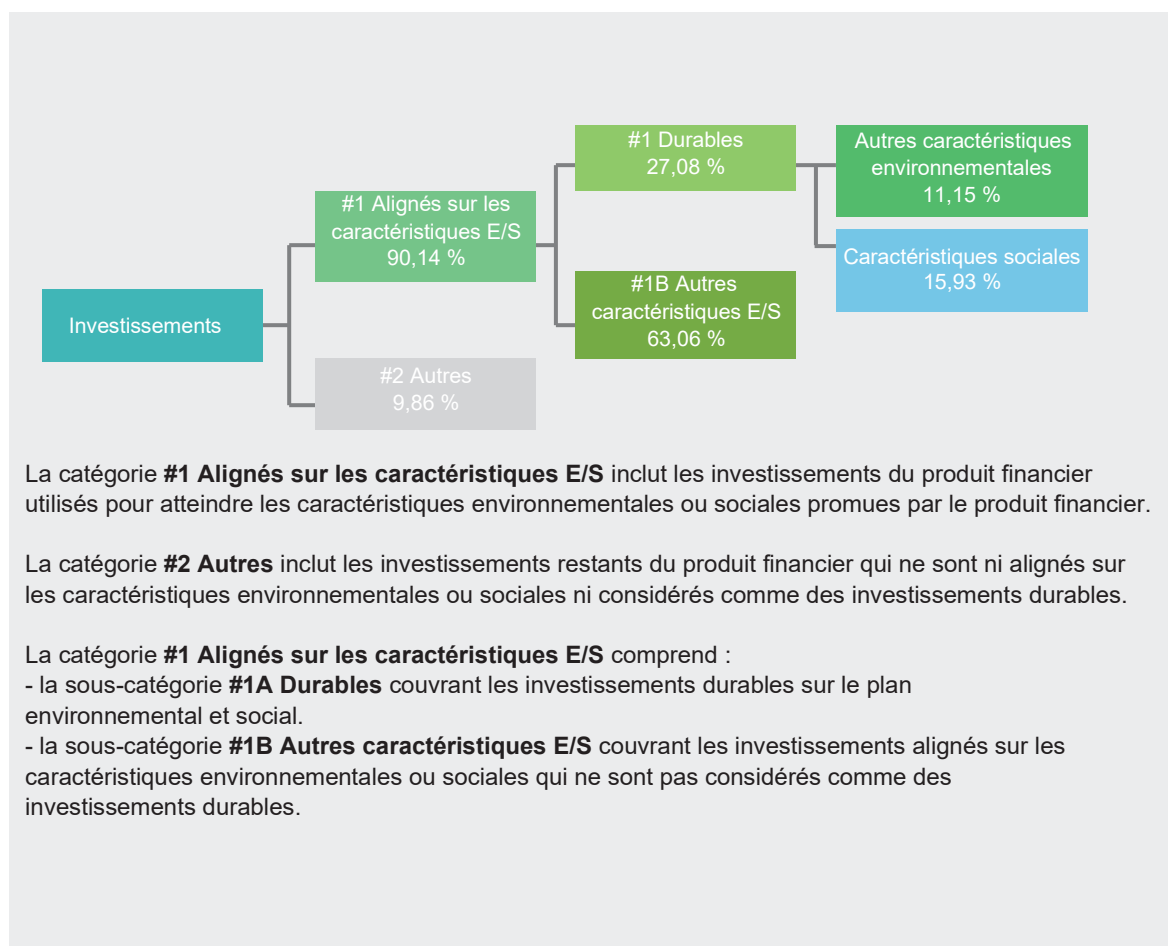
30 décembre 2022 : 99,70 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 90,14 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 27,08 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 11,15 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 15,93 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

9,86 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,7 %
C	Industrie manufacturière	26,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,2 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,7 %
H	Transports et entreposage	1,3 %
I	Hôtellerie/restauration	0,3 %
J	Information et communication	10,6 %
K	Activités financières et d'assurance	32,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,4 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,7 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,3 %
R	Art, divertissement et loisirs	1,3 %
NA	Autres	9,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6,2 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

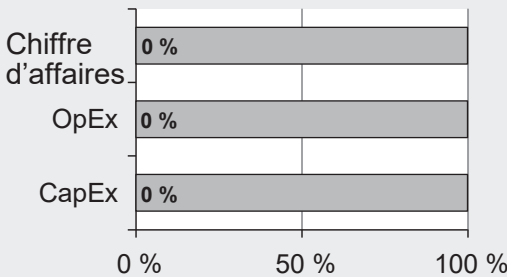
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

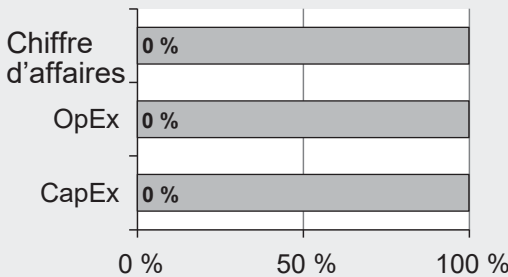
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 11,15 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	23,47 %	7,78 %	15,69 %
29 décembre 2023	22,83 %	7,84 %	14,99 %
30 décembre 2022	23,34 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 15,93 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	23,47 %	7,78 %	15,69 %
29 décembre 2023	22,83 %	7,84 %	14,99 %
30 décembre 2022	23,34 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 90,14 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 9,86 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce fonds a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 60 % de l'actif net ont été investis dans des actions. Jusqu'à 40 % des actifs nets ont été investis dans des titres porteurs d'intérêts, ce qui n'incluait pas les obligations convertibles et les obligations à warrants. Jusqu'à 40 % de l'actif du fonds ont été investis dans des instruments du marché monétaire. Jusqu'à 25 % de l'actif du fonds ont été investis dans des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

90,14 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectent les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprennent par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements dans des obligations dont l'utilisation du produit était basée sur les critères de l'émetteur suivants étaient interdits :

- a. les entreprises auxquelles il était fait référence aux points a) à c) des exclusions PAB ;
- b. les entreprises ayant des plans d'expansion identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus ;
- c. les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- d. les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- e. les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;

Si les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau de l'obligation avec utilisation du produit, l'émetteur était également évalué sur la base des points d) à g) des exclusions PAB décrites ci-dessus, ce qui pouvait conduire à l'exclusion de l'obligation avec utilisation du produit.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493004IT6HNQG6YQG05

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 16,73 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 16,73 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	19,10	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	29,22	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	33,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	13,75	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,20	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	2,94	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	68,85	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	21,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	11,16	11,40	11,69	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	33,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	21,60	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	28,94	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	11,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	5,22	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	25 793,66 tonnes d'émissions de carbone
PAI - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	193,36 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAI - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	627,36 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,64 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0,00 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	6,3 %	Taiwan
Tencent Holdings	J - Information et communication	4,7 %	Chine
Alibaba Group Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,1 %	Chine
Samsung Electronics Co. Pref.	C - Industrie manufacturière	3,6 %	Corée du Sud
DBS Group Holdings	K - Activités financières et d'assurance	3,2 %	Singapour
SK Hynix	C - Industrie manufacturière	3,0 %	Corée du Sud
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	2,9 %	Taiwan
KB Financial Group	K - Activités financières et d'assurance	2,9 %	Corée du Sud
MediaTek	C - Industrie manufacturière	2,8 %	Taiwan
BYD Co. Cl.H	C - Industrie manufacturière	2,7 %	Chine
ICICI Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	Inde
Malayan Banking	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Malaisie
Infosys ADR	J - Information et communication	2,2 %	Inde
Advanced Info Service NVDR	J - Information et communication	2,1 %	Thaïlande
China Merchants Bank Co. Cl.H	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Chine

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,68 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 98,21 %

29 décembre 2023 : 97,65 %

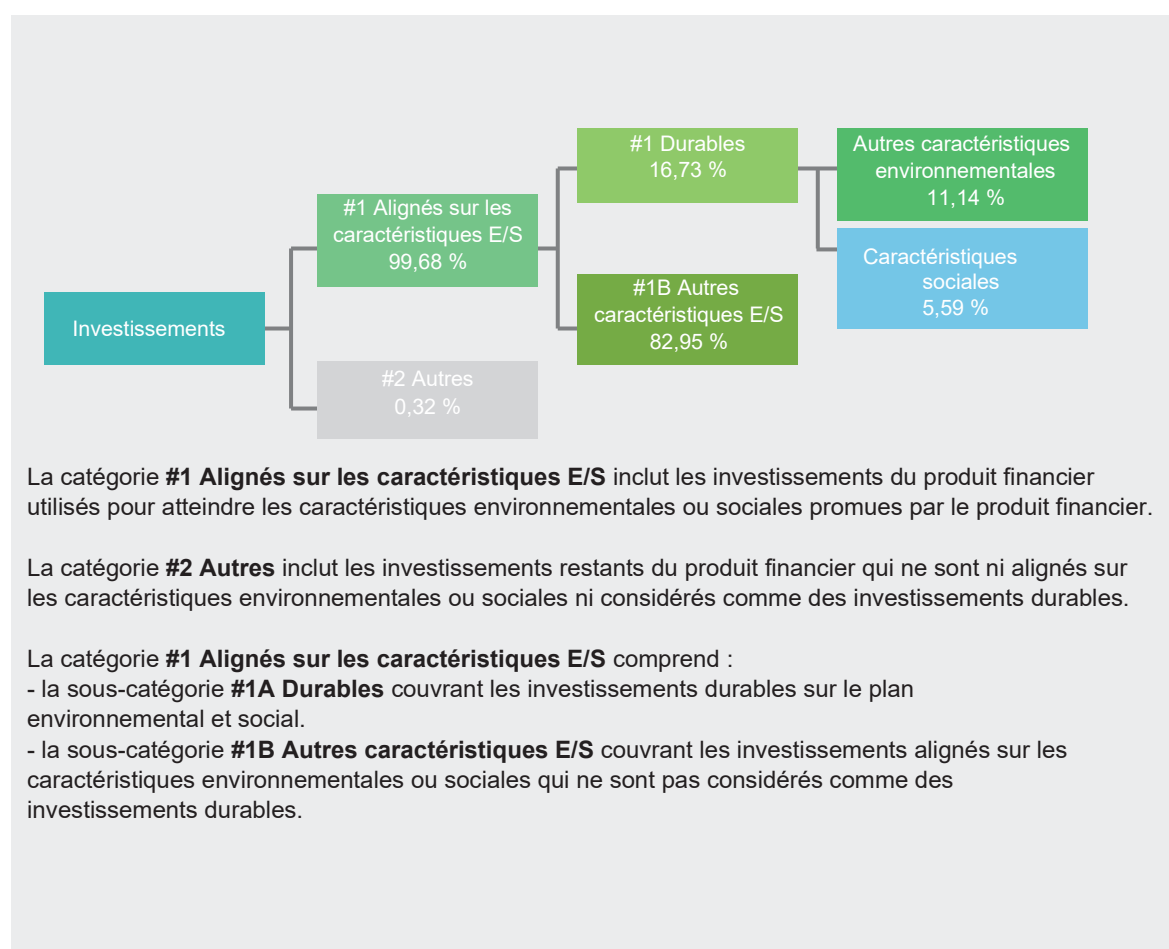
30 décembre 2022 : 95,63 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,68 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 16,73 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 11,14 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 5,59 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,32 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,0 %
C	Industrie manufacturière	32,4 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,9 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,4 %
H	Transports et entreposage	2,2 %
I	Hôtellerie/restauration	0,7 %
J	Information et communication	15,3 %
K	Activités financières et d'assurance	31,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,1 %
S	Autres activités de services	0,6 %
NA	Autres	6,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		1,6 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

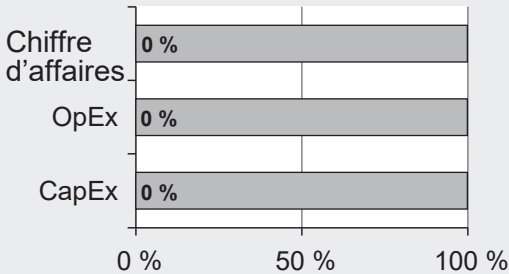
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

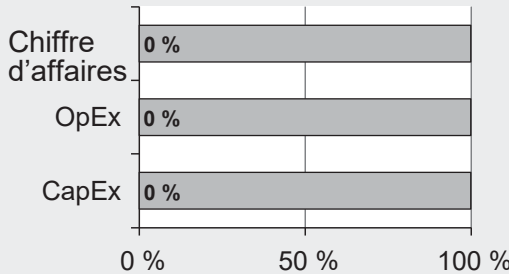
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 11,14 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	11,16 %	6,63 %	4,53 %
29 décembre 2023	11,40 %	6,83 %	4,57 %
30 décembre 2022	11,69 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 5,59 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	11,16 %	6,63 %	4,53 %
29 décembre 2023	11,40 %	6,83 %	4,57 %
30 décembre 2022	11,69 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,68 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,32 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrant, des bons de souscription, des bons de jouissance, des certificats sur indices, des instruments financiers titrisés d'émetteurs implantés dans des pays émergents. Après déduction des liquidités, au moins 70 % de l'actif du compartiment est investi dans des actions d'entreprises immatriculées dans des pays émergents ou exerçant leurs activités de façon prépondérante dans des pays émergents, ou, s'il s'agit de holdings, détenant essentiellement des participations dans des sociétés immatriculées dans des pays émergents, le compartiment espérant que lesdites entreprises fournissent un dividende supérieur à la moyenne. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,68 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction,

de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Equity Income

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 222100L1LYCTTK0DG453

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 28,42 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 28,42 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Equity Income

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	57,73	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	12,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	17,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	2,85	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	10,59	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	50,08	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	25,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	1,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	24,24	26,34	24,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	15,42	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	14,22	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	36,24	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	24,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	3,05	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	0,72	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	4,19	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,18	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % -10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Equity Income

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	577 025,83 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	217,51 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	589,53 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,94 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Equity Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	3,8 %	Taiwan
AXA	K - Activités financières et d'assurance	2,8 %	France
Wheaton Precious Metals	B - Industries extractives	2,6 %	Canada
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Royaume-Uni
National Grid	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	Royaume-Uni
DNB Bank	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Norvège
DBS Group Holdings	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Singapour
Novartis AG	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Suisse
AbbVie	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	1,9 %	Irlande
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	France
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,6 %	Allemagne
Swedbank	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Suède
CMS Energy Corp.	Approvisionnement en énergie	1,5 %	États-Unis
Microsoft Corp.	J - Information et communication	1,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,98 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 95,14 %

29 décembre 2023 : 92,90 %

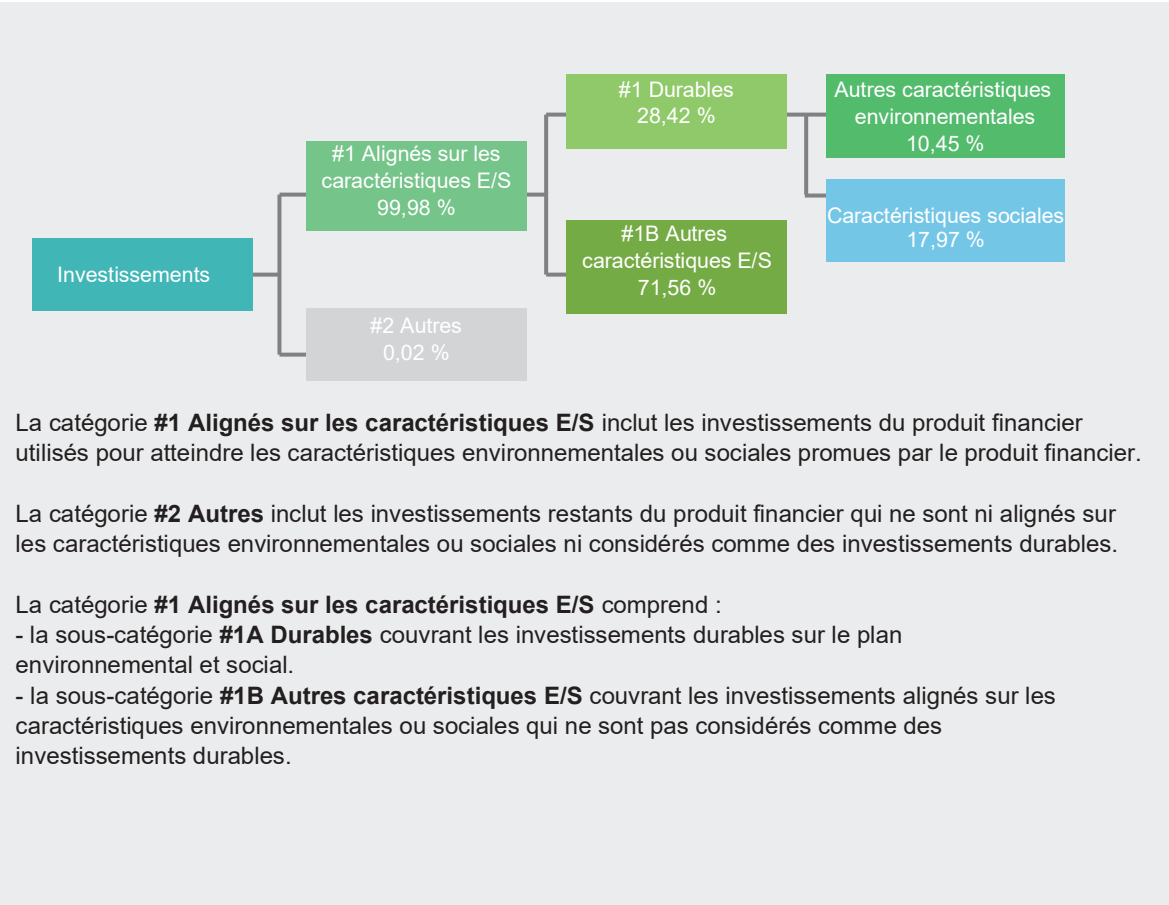
30 décembre 2022 : 90,21 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,98 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 28,42 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 10,45 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 17,97 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,02 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
 - la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Equity Income

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	3,3 %
C	Industrie manufacturière	31,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,2 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,6 %
H	Transports et entreposage	1,3 %
J	Information et communication	9,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	22,1 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,8 %
Q	Santé humaine et action sociale	2,0 %
NA	Autres	10,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		9,9 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

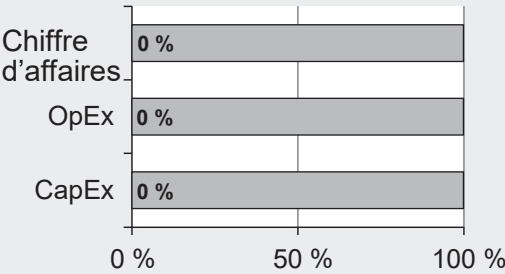
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

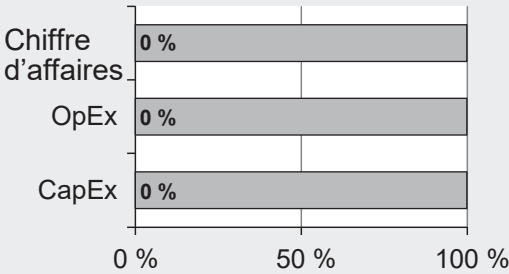
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 10,45 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	24,24 %	7,40 %	16,84 %
29 décembre 2023	26,34 %	6,98 %	19,36 %
30 décembre 2022	24,23 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 17,97 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	24,24 %	7,40 %	16,84 %
29 décembre 2023	26,34 %	6,98 %	19,36 %
30 décembre 2022	24,23 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,98 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,02 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs internationaux dont le rendement de dividendes devait être supérieur à la moyenne. Jusqu'à 30 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,98 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles sont conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 54930058ZGYNVVZRI740

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 22,89 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous
- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous
- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous
- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous
- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous
- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.
Performance : 22,89 %

Remarque : Les critères d'exclusion spécifiques aux critères ESG n'ont pas été respectés le 25 avril 2025 en raison d'investissements dans Snam 24/Und.S.(XS2896350175) représentant 0,28 % de l'actif net du compartiment. La raison en était la modification des directives de placement. Le dépassement de la limite d'investissement a été résorbé grâce à la vente du titre le 5 mai 2025.

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	34,14	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	16,35	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	38,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	9,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	4,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	5,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	55,69	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	32,39	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,64	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	22,34	15,97	14,22	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	20,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	7,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	17,16	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	9,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	9,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	29,31	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	1,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	1,54	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,41	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	0,94	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	1,19	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,36	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	1,20	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	175 668,1 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	423,35 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	692,09 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,52 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Germany 97/04.07.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	Allemagne
France O.A.T. 16/25.05.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,0 %	France
République fédérale d'Allemagne 20/15.11.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	Allemagne
Buoni Poliennali Del Tes 24/15.10.2027 S.3Y	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	Italie
Italie 22/26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Allemagne
Italy, Republic of 22/01.04.2028 5Y	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Italie
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Luxembourg
Italy 21/01.04.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	Italie
Bonos Y Oblig Del Estado 24/31.05.2027	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Espagne
France (Govt Of) 24/24.09.2027	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	France
France (Govt Of) 23/24.09.2026	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	France
Republic of Italy 19/15.07.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Italie
France O.A.T. 15/25.11.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	France
Germany 17/15.02.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	Allemagne
Bonos Y Oblig Del Estado 21/31.01.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	Espagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,34 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,37 %

29 décembre 2023 : 91,91 %

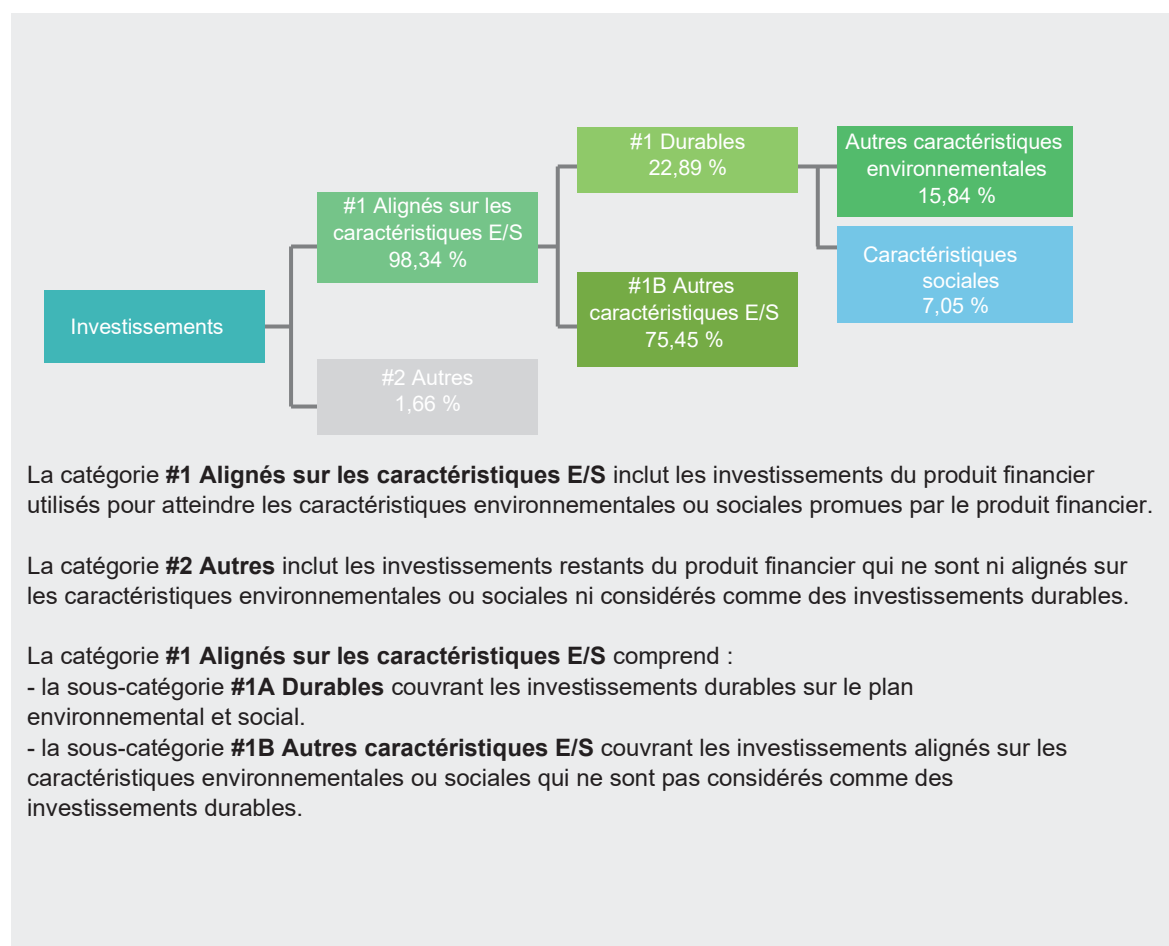
30 décembre 2022 : 99,50 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,34 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 22,89 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 15,84 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 7,05 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,66 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	2,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,1 %
F	Construction	0,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,7 %
H	Transports et entreposage	0,4 %
J	Information et communication	0,8 %
K	Activités financières et d'assurance	39,1 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,2 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	39,6 %
NA	Autres	12,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		2,5 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

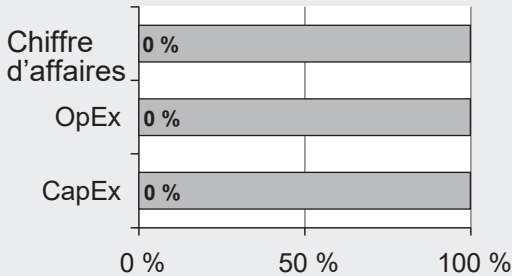
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

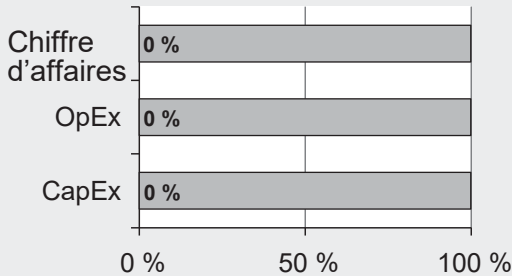
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 15,84 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,34 %	16,55 %	5,79 %
29 décembre 2023	15,97 %	12,59 %	3,38 %
30 décembre 2022	14,22 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 7,05 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,34 %	16,55 %	5,79 %
29 décembre 2023	15,97 %	12,59 %	3,38 %
30 décembre 2022	14,22 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,34 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,66 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles et des obligations à warrant, des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres portant intérêt libellés en euro. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres négociés en Bourse ou sur d'autres marchés réglementés, reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, d'un État membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été en outre investis dans des titres d'une durée inférieure ou égale à trois ans. 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,34 % de l'actif net du compartiment ont été investis à la date de référence dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;

- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO2e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements dans des obligations dont l'utilisation du produit était basée sur les critères de l'émetteur suivants étaient interdits :

- a. les entreprises auxquelles il était fait référence aux points a) à c) des exclusions PAB ;
- b. les entreprises ayant des plans d'expansion identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus ;
- c. les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- d. les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- e. les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;

Si les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau de l'obligation avec utilisation du produit, l'émetteur était également évalué sur la base des points d) à g) des exclusions PAB décrites ci-dessus, ce qui pouvait conduire à l'exclusion de l'obligation avec utilisation du produit.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300N28JWBUL3R7I24

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 31,10 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE X ayant un objectif social Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception du dépassement des limites d'investissement mentionné ci-dessous

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 31,10 %

Remarque : Les critères d'exclusion spécifiques aux critères ESG n'ont pas été respectés le 25 avril 2025 en raison d'investissements dans VATTENFALL AB RegS (XS2619829869), ELECTRICITE DE FRANCE SA (FR001400QR88) et ELECTRICITE DE FRANCE SA (FR001400SMT6) représentant 0,9 % de l'actif net du compartiment. La raison en était la modification des directives de placement. Le dépassement de la limite d'investissement a été résorbé grâce aux ventes des titres le 12 juin 2025.

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Indicateurs Performance 30 décembre 2024 29 décembre 2023 30 décembre 2022

Indicateurs de durabilité

Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	47,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	23,21	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	18,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	7,97	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	9,84	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	8,91	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	66,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	10,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	3,06	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	29,07	23,53	26,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	25,14	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	17,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	23,36	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	29,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	3,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,29	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	1,12	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	1,61	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,40	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,25	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,34	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	80 582,30 tonnes d'émissions de carbone
PAI - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	327,49 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAI - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	583,29 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,32 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAI) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAI individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAI ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAI. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAI déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAI, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest ESG Euro High Yield XC	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Luxembourg
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Luxembourg
Avinor 24/29.05.2034 MTN	H - Transports et entreposage	0,7 %	Norvège
Bank of America 25/28.01.31 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	États-Unis
Australia Pacific Airports 24/07.06.2034 MTN	H - Transports et entreposage	0,6 %	Australie
Crédit Agricole London 24/23.03.2199 CoCo	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	France
ISS Global 24/05.06.2029 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Danemark
Molson Coors Brewing 24/15.06.2032	C - Industrie manufacturière	0,6 %	États-Unis
Commerzbank AG 21/Und.	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Allemagne
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Australie
Orix 24/22.10.2031 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Japon
Ascendas Real Estate Inv.Trust 21/23.06.28 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Singapour
Johnson & Johnson 24/01.06.2036	C - Industrie manufacturière	0,5 %	États-Unis
EnBW International Finance 24/22.07.2031	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Allemagne
Aeroporti di Roma 25/15.06.2032 MTN	H - Transports et entreposage	0,5 %	Italie

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 93,77 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 89,23 %

29 décembre 2023 : 90,21 %

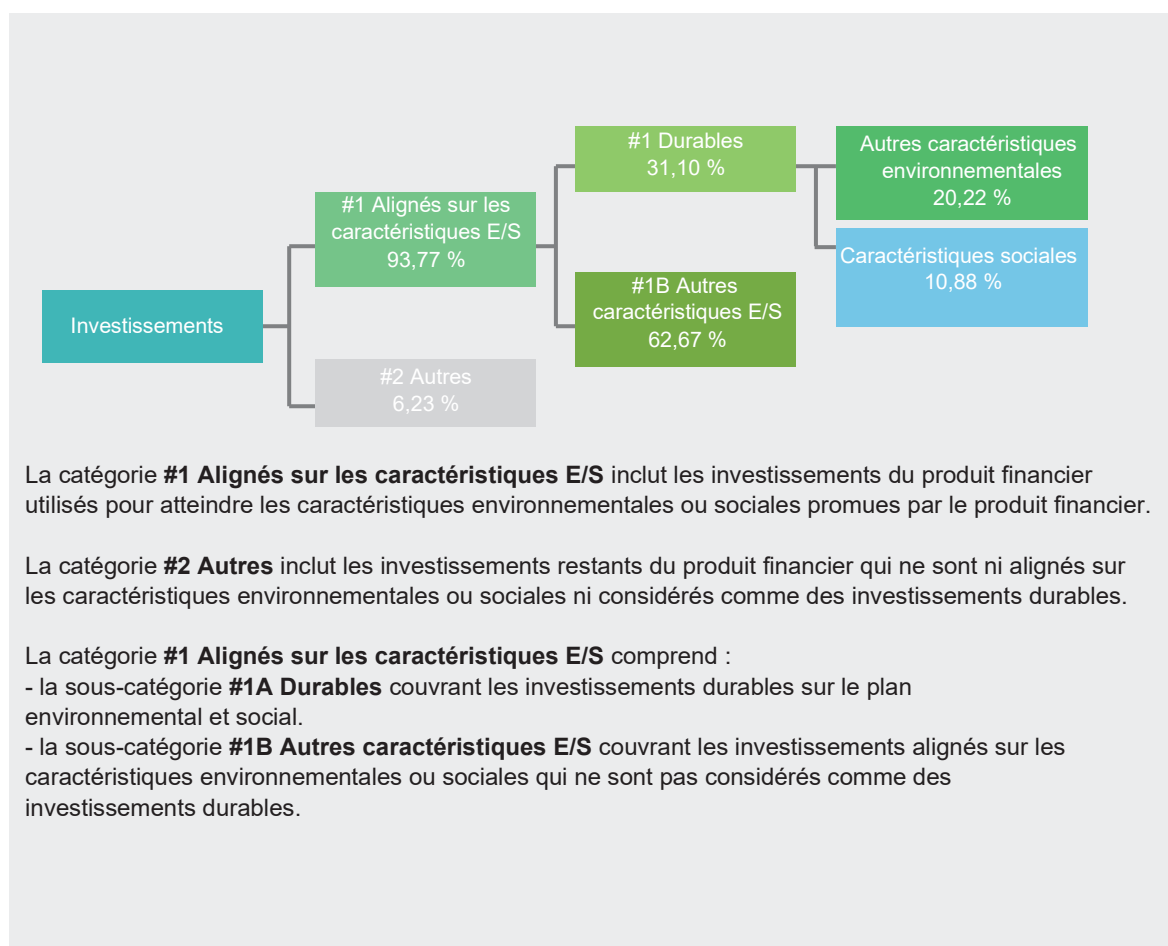
30 décembre 2022 : 99,35 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 93,77 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 31,10 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 20,22 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 10,88 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

6,23 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	5,3 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,9 %
F	Construction	0,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,4 %
H	Transports et entreposage	3,8 %
J	Information et communication	8,3 %
K	Activités financières et d'assurance	53,9 %
L	Activités immobilières	0,7 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,4 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,6 %
NA	Autres	12,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6,3 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

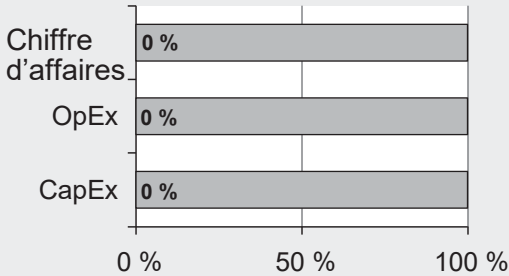
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

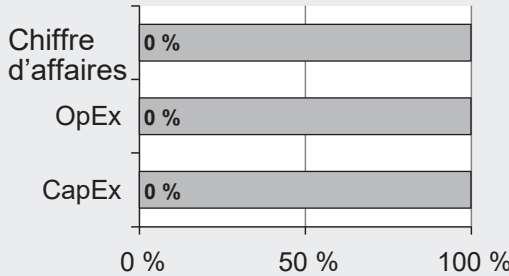
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 20,22 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	29,07 %	19,66 %	9,41 %
29 décembre 2023	23,53 %	16,48 %	7,05 %
30 décembre 2022	26,29 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 10,88 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	29,07 %	19,66 %	9,41 %
29 décembre 2023	23,53 %	16,48 %	7,05 %
30 décembre 2022	26,29 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 93,77 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 6,23 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif dans des titres à taux fixe ou variable libellés en euro, des obligations des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que des bons de souscription d'actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations d'entreprises libellées en euro dont les rendements étaient supérieurs à ceux des obligations souveraines comparables. Les investissements ont été délibérément axés presque exclusivement sur des émetteurs dont la solvabilité était notée comme relativement bonne par le marché, mais pas comme de haute qualité (Investment Grade Bonds). 25 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

93,77 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;

- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO2e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements dans des obligations dont l'utilisation du produit était basée sur les critères de l'émetteur suivants étaient interdits :

- a. les entreprises auxquelles il était fait référence aux points a) à c) des exclusions PAB ;
- b. les entreprises ayant des plans d'expansion identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus ;
- c. les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- d. les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- e. les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;

Si les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau de l'obligation avec utilisation du produit, l'émetteur était également évalué sur la base des points d) à g) des exclusions PAB décrites ci-dessus, ce qui pouvait conduire à l'exclusion de l'obligation avec utilisation du produit.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Euro High Yield
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 2549003PZE015L3POO62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 27,96 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception des dépassements des limites d'investissement mentionnés ci-dessous

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception des dépassements des limites d'investissement mentionnés ci-dessous

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception des dépassements des limites d'investissement mentionnés ci-dessous

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception des dépassements des limites d'investissement mentionnés ci-dessous

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants, à l'exception des dépassements des limites d'investissement mentionnés ci-dessous

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 27,96 %

Remarque :

Les critères d'exclusion spécifiques aux critères ESG n'ont pas été respectés le 25 avril 2025 en raison d'investissements dans ELECTRICITE DE FRANCE SA (FR001400SMT6) représentant 0,99 % de l'actif net du compartiment. La raison en était la modification des directives de placement. Le dépassement de la limite d'investissement a été résorbé grâce à la vente du titre le 12 juin.

Les critères d'exclusion spécifiques aux critères ESG n'ont pas été respectés le 30 avril 2025 en raison d'investissements dans ELECTRICITE DE FRANCE SA (FR001400SMS8) représentant 0,30 % de l'actif net du compartiment. La raison en était l'acquisition de ce poste. Le dépassement de la limite d'investissement a été résorbé grâce à la vente du titre le 12 juin.

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Euro High Yield

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	32,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	24,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	16,89	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	11,58	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	4,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	3,35	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	52,79	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	32,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	1,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	23,40	19,71	18,32	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	41,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	20,52	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	20,99	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	6,53	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	1,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	1,51	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	4,87	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,44	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,29	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,40	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Euro High Yield

Indicateurs	Description	Performance
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	230 716,78 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	694,01 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	657,04 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	10,65 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Euro High Yield

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	4,0 %	Luxembourg
Teva Pharmaceutical 21/09.05.30	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Israël
Électricité de France 21/Und. MTN	D - Approvisionnement en énergie	0,7 %	France
AA Bond 21/31.01.26 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Royaume-Uni
AMS-OSRAM 23/30.03.2029 Reg S	C - Industrie manufacturière	0,7 %	Autriche
Takko Fashion GMBH 24/15.04.2030 Reg S	NA - Autres	0,7 %	Luxembourg
Amber Finco PLC 24/15.07.2029 Reg S	NA - Autres	0,7 %	Royaume-Uni
ACCOR 24/und	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	France
National Bank of Greece 23/03.01.2034 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Grèce
KPN 24/und.	J - Information et communication	0,6 %	Pays-Bas
Forvia 24/15.06.2031	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	France
IHO Verwaltungs 23/15.05.2028 PIK Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	Allemagne
SoftBank Group 24/08.01.2029	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	Japon
Bayer 22/25.03.82 S.N8.5	C - Industrie manufacturière	0,5 %	Allemagne
ZF Europe Finance 24/31.01.2029 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 81,91 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 80,00 %

29 décembre 2023 : 82,17 %

30 décembre 2022 : 98,23 %

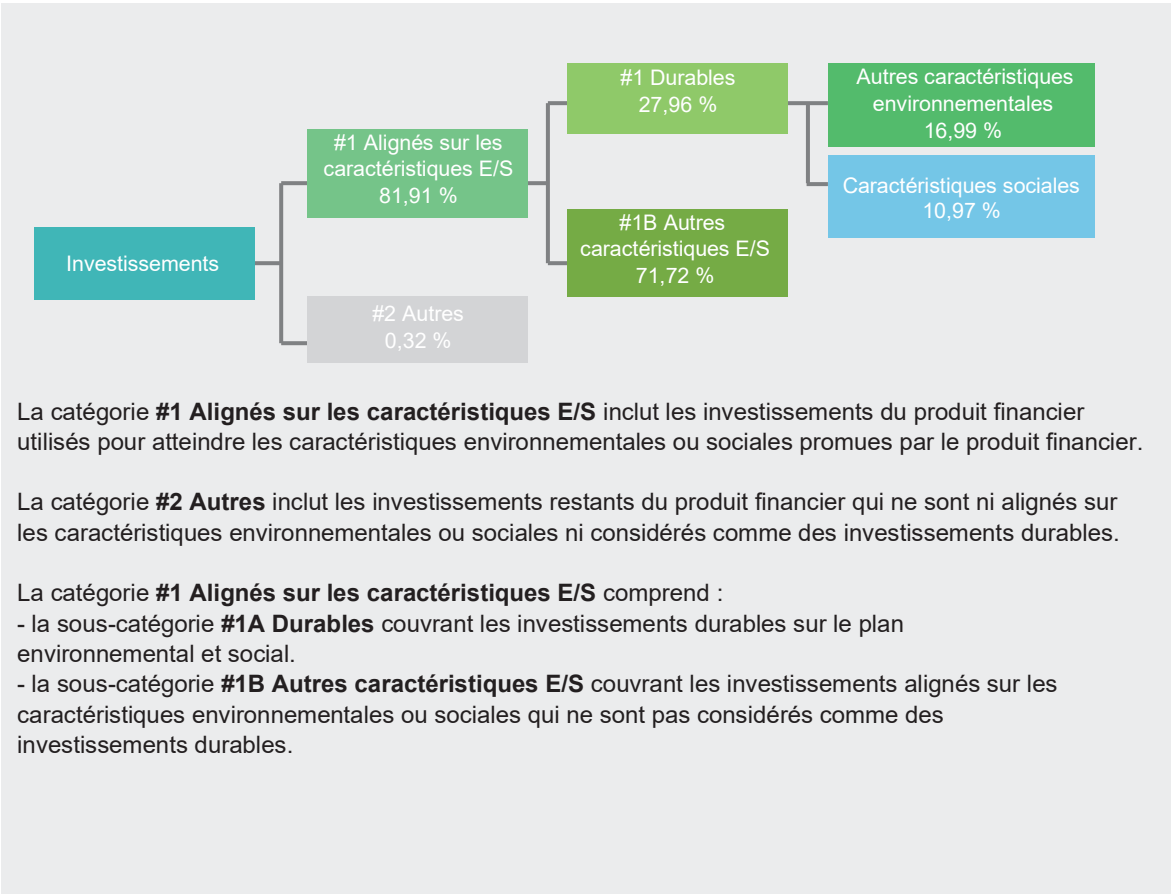
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 81,91 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 27,96 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 16,99 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 10,97 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,32 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Euro High Yield

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,1 %
C	Industrie manufacturière	8,5 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,3 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,2 %
F	Construction	1,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,9 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
H	Transports et entreposage	1,6 %
J	Information et communication	8,0 %
K	Activités financières et d'assurance	26,9 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,9 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	4,0 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,2 %
NA	Autres	22,6 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		10,7 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

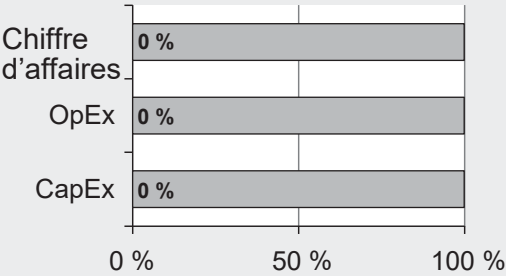
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

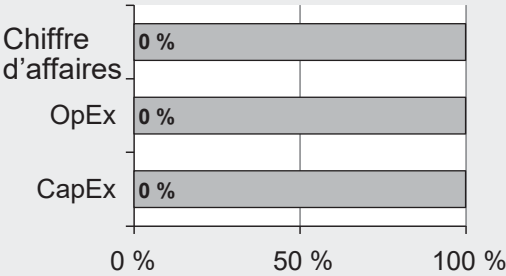
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 16,99 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	23,40 %	15,65 %	7,75 %
29 décembre 2023	19,71 %	13,41 %	6,30 %
30 décembre 2022	18,32 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 10,97 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	23,40 %	15,65 %	7,75 %
29 décembre 2023	19,71 %	13,41 %	6,30 %
30 décembre 2022	18,32 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 81,91 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,32 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises (du secteur financier également) qui présentaient une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Dans le cadre d'une restructuration des instruments à taux fixe détenus par le compartiment, l'équipe de gestion du compartiment a également investi jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment dans des actions cotées ou des actions non cotées. En outre, elle a également participé à des augmentations de capital ou autres modifications du capital (par exemple, par le biais d'obligations convertibles ou d'obligations à warrant) dans le cadre d'une restructuration ou suite à celle-ci. Les placements du compartiment dans des obligations à conversion obligatoire (CoCo) ont été limités à 10 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclu les entreprises suivantes :

- les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;

- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. . Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : ou plus
- b. . Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. . Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. . Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. . Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. . Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus

- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires proviennent de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements dans des obligations dont l'utilisation du produit était basée sur les critères de l'émetteur suivants étaient interdits :

- les entreprises auxquelles il était fait référence aux points a) à c) des exclusions AB ;
- les entreprises ayant des plans d'expansion identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus ;
- les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;

Si les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau de l'obligation avec utilisation du produit, l'émetteur était également évalué sur la base des points d) à g) des exclusions PAB décrites ci-dessus, ce qui pouvait conduire à l'exclusion de l'obligation avec utilisation du produit.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement remplir et comment l'investissement durable contribuait-il à ces objectifs ? ».

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300I4MADW6ZHX8U51

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,76 % d'investissements durables
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X ayant un objectif social
	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 30,76 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	51,97	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	14,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	19,46	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	7,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,46	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	3,41	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	68,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	20,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	18,92	22,13	19,55	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	70,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	12,07	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	10,57	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	3,16	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	1,32	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés - Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels C	-	-	0,00	Poids du marché (%)
Exposition à des domaines d'activité controversés - Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels D	-	-	0,00	Poids du marché (%)
Exposition à des domaines d'activité controversés - Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels E	-	-	0,00	Poids du marché (%)
Exposition à des domaines d'activité controversés - Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels F	-	-	0,00	Poids du marché (%)

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Jeux de hasard C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Extraction de charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Extraction de charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Extraction de charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Extraction de charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	3,47	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	6,12	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Bombe incendiaire au phosphore blanc D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Bombe incendiaire au phosphore blanc E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Bombe incendiaire au phosphore blanc F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % -10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	118 467,7 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	469,29 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	534,14 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1,49 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
BAWAG Group	K - Activités financières et d'assurance	3,0 %	Autriche
Zalando	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,7 %	Allemagne
Banca Mediolanum	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	Italie
Nexans	C - Industrie manufacturière	2,5 %	France
BPER Banca	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Italie
Aperam	C - Industrie manufacturière	2,3 %	Luxembourg
Persimmon	F - Construction	2,2 %	Royaume-Uni
CTP	NA - Autres	2,2 %	Pays-Bas
Hellenic Telecommunications Organization	J - Information et communication	2,1 %	Grèce
Elis	N - Activités de services administratifs et de soutien	2,1 %	France
Nexi	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Italie
Spie	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1 %	France
Storebrand	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Norvège
Admiral Group	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Royaume-Uni
Marks & Spencer Group	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,9 %	Royaume-Uni

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,31 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,51 %

29 décembre 2023 : 94,03 %

30 décembre 2022 : 98,14 %

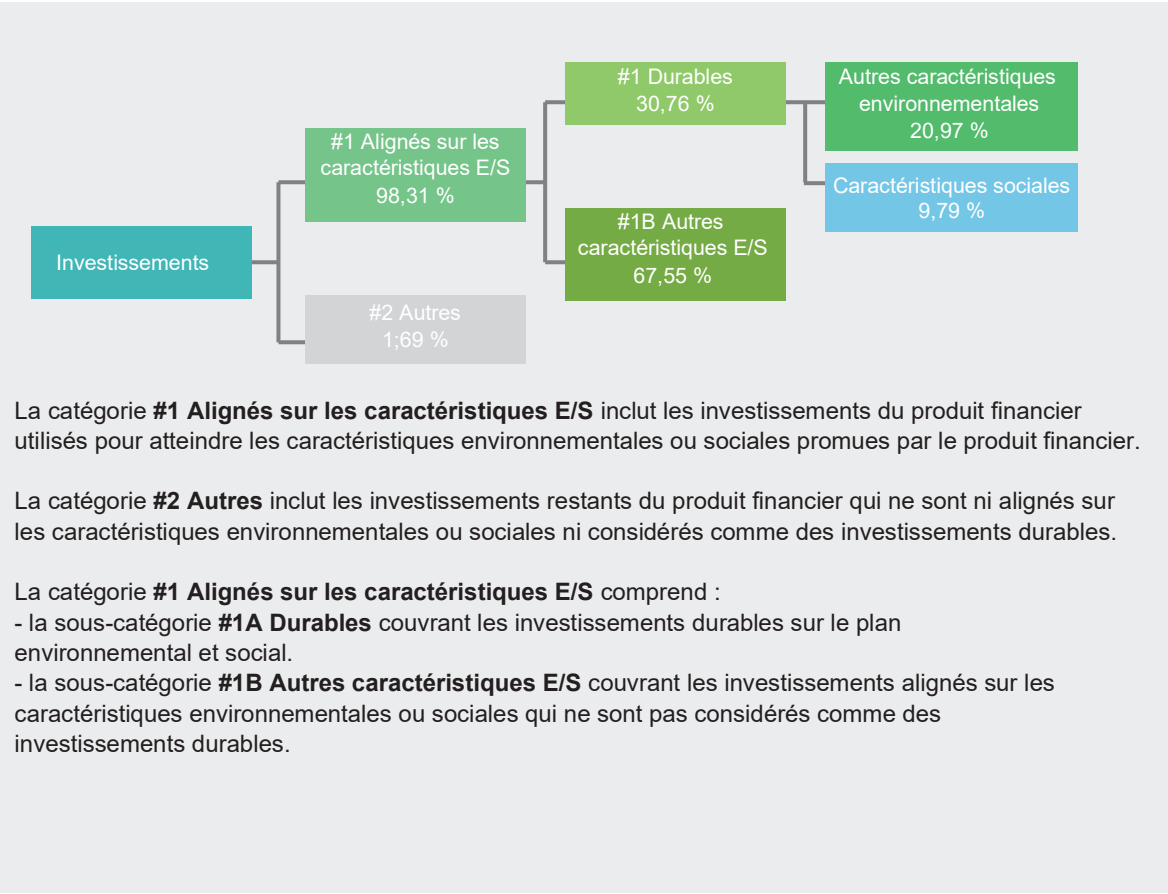
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,31 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 30,76 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 20,97 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 9,79 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,69 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	2,9 %
C	Industrie manufacturière	15,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,0 %
F	Construction	2,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	5,6 %
J	Information et communication	6,7 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	26,4 %
L	Activités immobilières	3,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,1 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	3,6 %
P	Éducation et enseignement	0,5 %
NA	Autres	8,8 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		1,5 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

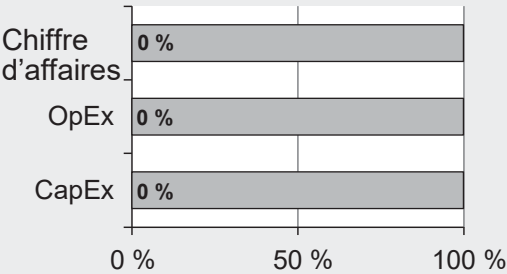
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

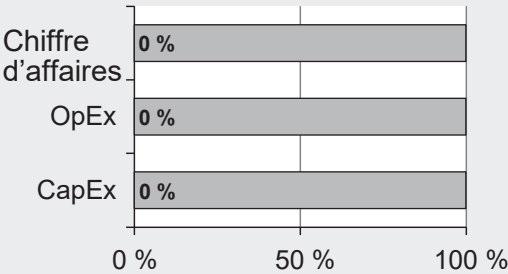
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 20,97 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	18,92 %	10,02 %	8,90 %
29 décembre 2023	22,13 %	13,19 %	8,94 %
30 décembre 2022	19,55 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 9,79 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	18,92 %	10,02 %	8,90 %
29 décembre 2023	22,13 %	13,19 %	8,94 %
30 décembre 2022	19,55 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,31 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,69 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions. Au moins 51 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de petits et moyens émetteurs européens (Small Caps et Mid Caps).

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles sont conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement remplir et comment l'investissement durable contribuait-il à ces objectifs ? ».

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 54930035UIUSLZ2H7R96

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 12,50 % d'investissements durables
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X ayant un objectif social
	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 12,50 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	45,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	26,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	24,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	1,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	2,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	80,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	13,94	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,07	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	5,77	7,34	6,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	15,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	1,83	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	21,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	55,08	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,62	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	3,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	1,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Gaz C	-	-	0,35	% des actifs du portefeuille
Gaz D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Gaz E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Gaz F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	1,83	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Charbon C	-	-	1,21	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	2,72	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,89	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pétrole C	-	-	0,35	% des actifs du portefeuille
Pétrole D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pétrole E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pétrole F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	225 329,12 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	226,97 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	568,36 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,61 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Natwest Markets 24/09.01.2026 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Royaume-Uni
Swedbank 24/30.08.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Suède
LB Baden-Württemberg 24/09.11.2026 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Allemagne
Commerzbank 24/12.03.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Allemagne
Banque Fédérative Crédit Mut. 24/12.09.2026 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	France
Canadian Imperial Bank 24/29.01.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Canada
HSBC Continental Europe 24/10.05.2026	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	France
UBS AG (London Branch) 24/12.04.2026 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Suisse
BNP Paribas 25/20.03.2029 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	France
Cooperat Rabobank 23/03.11.2026 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Pays-Bas
Citigroup 24/14.05.2028 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	États-Unis
Coöp. Rabobank (Utrecht Br.) 24/16.07.2028 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Pays-Bas
CA Auto Bank [Irish Branch] 24/18.07.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Italie
Intesa Sanpaolo 24/16.04.2027	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Italie
Bayerische Landesbank 21/31.01.2026 MTN IHS	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,36 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 88,33 %

29 décembre 2023 : 90,10 %

30 décembre 2022 : 97,42 %

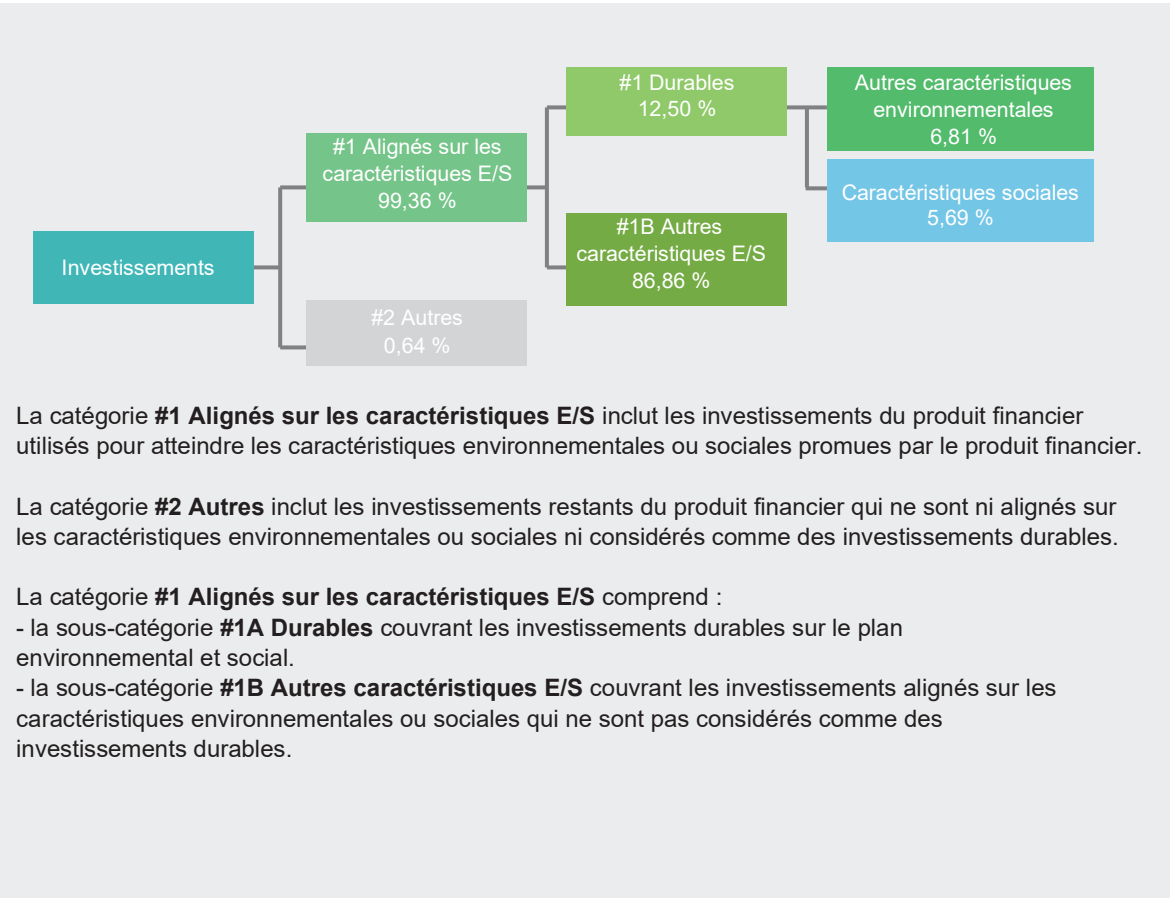
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,36 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 12,50 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 6,81 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 5,69 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,64 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	1,6 %
J	Information et communication	1,1 %
K	Activités financières et d'assurance	74,4 %
L	Activités immobilières	0,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,6 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	7,4 %
NA	Autres	12,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,6 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

☐ Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

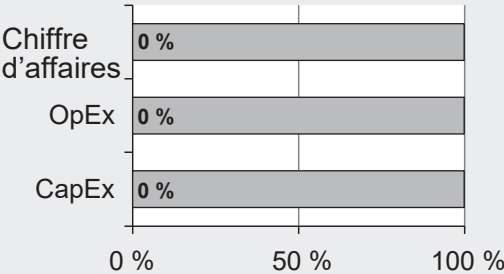
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

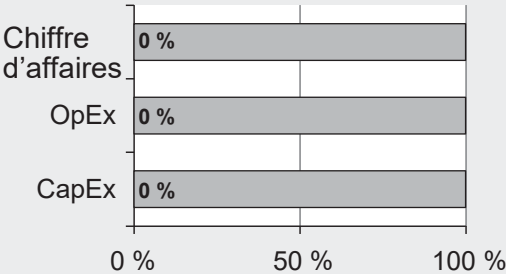
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,81 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	5,77 %	3,56 %	2,21 %
29 décembre 2023	7,34 %	2,86 %	4,48 %
30 décembre 2022	6,66 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 5,69 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	5,77 %	3,56 %	2,21 %
29 décembre 2023	7,34 %	2,86 %	4,48 %
30 décembre 2022	6,66 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,36 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,64 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif du compartiment devaient être investis dans obligations à taux variable. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des obligations convertibles ou des obligations à taux fixe négociées en Bourse ou sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier, d'un État membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du G20, de l'UE ou de Singapour, ainsi que dans des fonds de placement (y compris des fonds monétaires) et des instruments du marché monétaire.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements dans des obligations dont l'utilisation du produit était basée sur les critères de l'émetteur suivants étaient interdits :

- a. les entreprises auxquelles il était fait référence aux points a) à c) des exclusions PAB ;
- b. les entreprises ayant des plans d'expansion identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus ;
- c. les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- d. les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- e. les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;

Si les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau de l'obligation avec utilisation du produit, l'émetteur était également évalué sur la base des points d) à g) des exclusions PAB décrites ci-dessus, ce qui pouvait conduire à l'exclusion de l'obligation avec utilisation du produit.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300OD0ROCLWJDQR95

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 18,59 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 18,59 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	28,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	20,80	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	33,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	13,36	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	5,74	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	59,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	27,36	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	3,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	13,32	11,75	6,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	24,41	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	20,74	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	22,08	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	25,20	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	3,68	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	2,78	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	6,69	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,87	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,62	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	124 940,78 tonnes d'émissions de carbone
PAI - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	207,97 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAI - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	586,77 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,98 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Tencent Holdings	J - Information et communication	8,6 %	Chine
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	7,7 %	Taiwan
Alibaba Group Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,3 %	Chine
Samsung Electronics Co.	C - Industrie manufacturière	4,2 %	Corée du Sud
Mercadolibre	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,1 %	États-Unis
Xiaomi Cl.B	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Îles Caïmans
ICICI Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	3,0 %	Inde
MediaTek	C - Industrie manufacturière	2,9 %	Taiwan
SK Hynix	C - Industrie manufacturière	2,8 %	Corée du Sud
BYD Co. Cl.H	C - Industrie manufacturière	2,4 %	Chine
NAURA Technology Group Co. A	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Chine
Trip.Com Group	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Singapour
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Royaume-Uni
Bharti Airtel	J - Information et communication	2,0 %	Inde
KB Financial Group	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Corée du Sud

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,00 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 98,17 %

29 décembre 2023 : 96,52 %

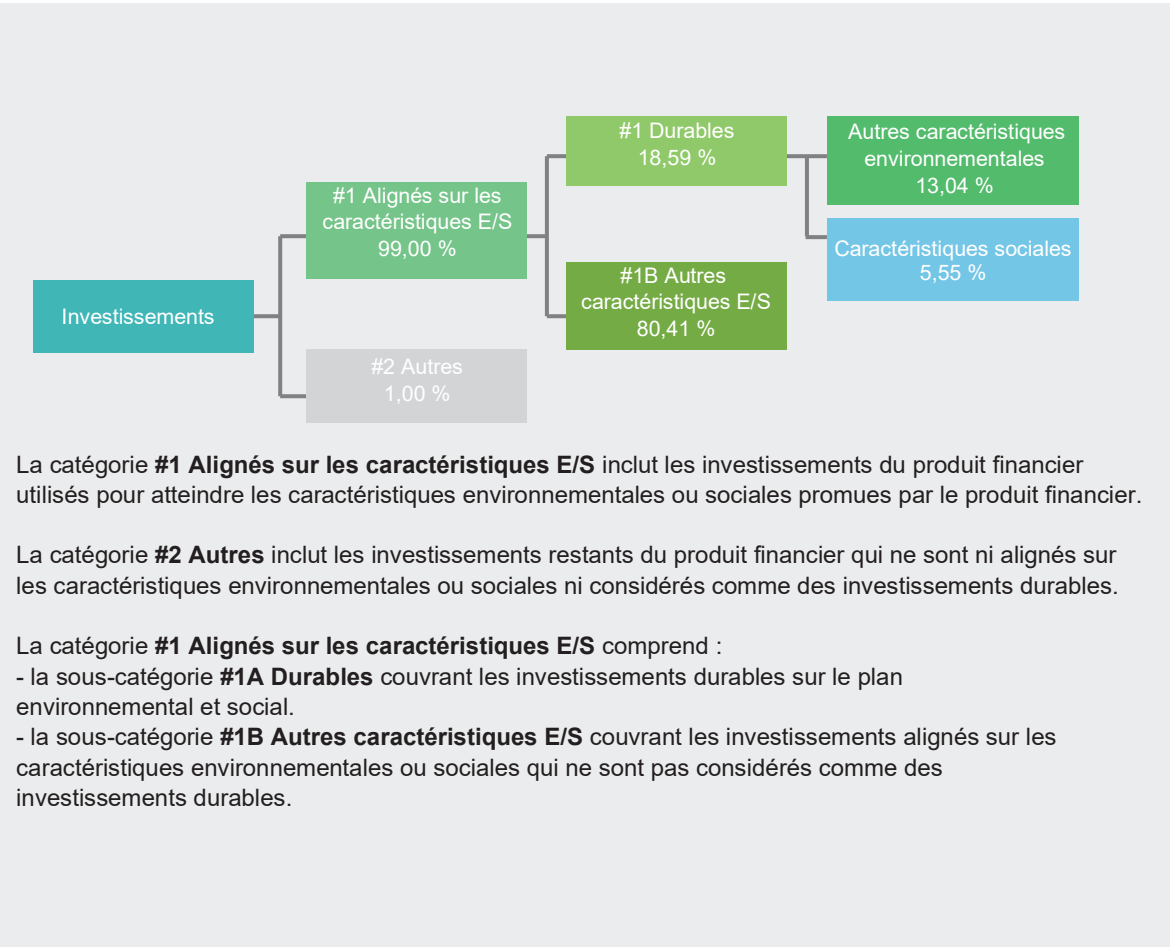
30 décembre 2022 : 96,21 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,00 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 18,59 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 13,04 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 5,55 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,00 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	43,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,2 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	1,7 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	5,5 %
I	Hôtellerie/restauration	0,7 %
J	Information et communication	14,2 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	16,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,3 %
S	Autres activités de services	2,0 %
NA	Autres	7,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		1,0 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

☐ Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

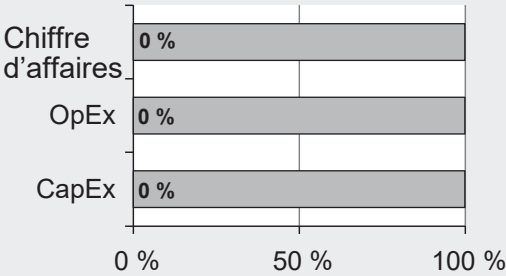
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

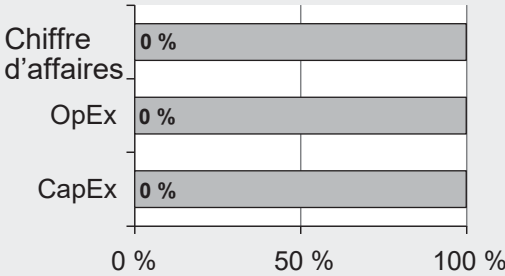
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas** compte **des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 13,04 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	13,32 %	8,41 %	4,91 %
29 décembre 2023	11,75 %	8,28 %	3,47 %
30 décembre 2022	6,33 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 5,55 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	13,32 %	8,41 %	4,91 %
29 décembre 2023	11,75 %	8,28 %	3,47 %
30 décembre 2022	6,33 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,00 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,00 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Les actifs du fonds ont été investis à hauteur d'au moins 70 % dans des actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays émergent ou exerçant leur principale activité commerciale dans des pays émergents ou qui, en tant que société holding, détiennent principalement des participations d'entreprises ayant leur siège dans des pays émergents. Les valeurs mobilières émises par ces émetteurs pouvaient être admises à la cote officielle de Bourses chinoises (y compris Shenzhen-Hong Kong et Shanghai-Hong Kong Stock Connect) ou d'autres Bourses étrangères, ou négociées sur d'autres marchés réglementés et reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, situés dans un État membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE).

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,00 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprennent par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclu les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;

g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO2e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.

h. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit sont examinées afin de déterminer si elles sont conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Multi Asset Income

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300O5WKUNONTPTH35

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 37,48 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 37,48 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	62,41	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	14,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	13,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	5,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	24,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	12,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	48,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	9,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	35,11	35,67	38,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	19,69	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	13,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	37,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	18,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,12	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	9,31	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	1,68	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	3,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	2,12	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	2,59	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	1,76	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,72	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	4,70	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % -10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	14 808,6 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	211,59 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	547,75 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	15,22 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest ESG European Small/Mid Cap XC	K - Activités financières et d'assurance	3,8 %	Luxembourg
Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF 1C	K - Activités financières et d'assurance	2,7 %	Irlande
Kreditanstalt für Wiederaufbau 19/14.09.29	K - Activités financières et d'assurance	2,7 %	Allemagne
Kreditanstalt für Wiederaufbau 20/30.09.30	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Allemagne
EDP 21/02.08.81	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5 %	Portugal
EDP Finance 20/24.01.28 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Portugal
Newmont	B - Industries extractives	1,3 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	1,3 %	Taiwan
US Treasury 24/31.01.2026	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,2 %	États-Unis
E.ON 20/20.08.31 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,2 %	Allemagne
Assicurazioni Generali 20/14.07.31 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Italie
Acciona Energía Finan. Filiales 22/26.01.32 MTN	NA - Autres	1,2 %	Espagne
Agnico Eagle Mines	B - Industries extractives	1,2 %	Canada
AXA	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	France
Acea 21/28.07.30 MTN	D - Approvisionnement en énergie	1,1 %	Italie

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,54 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 92,00 %

29 décembre 2023 : 94,24 %

30 décembre 2022 : 95,92 %

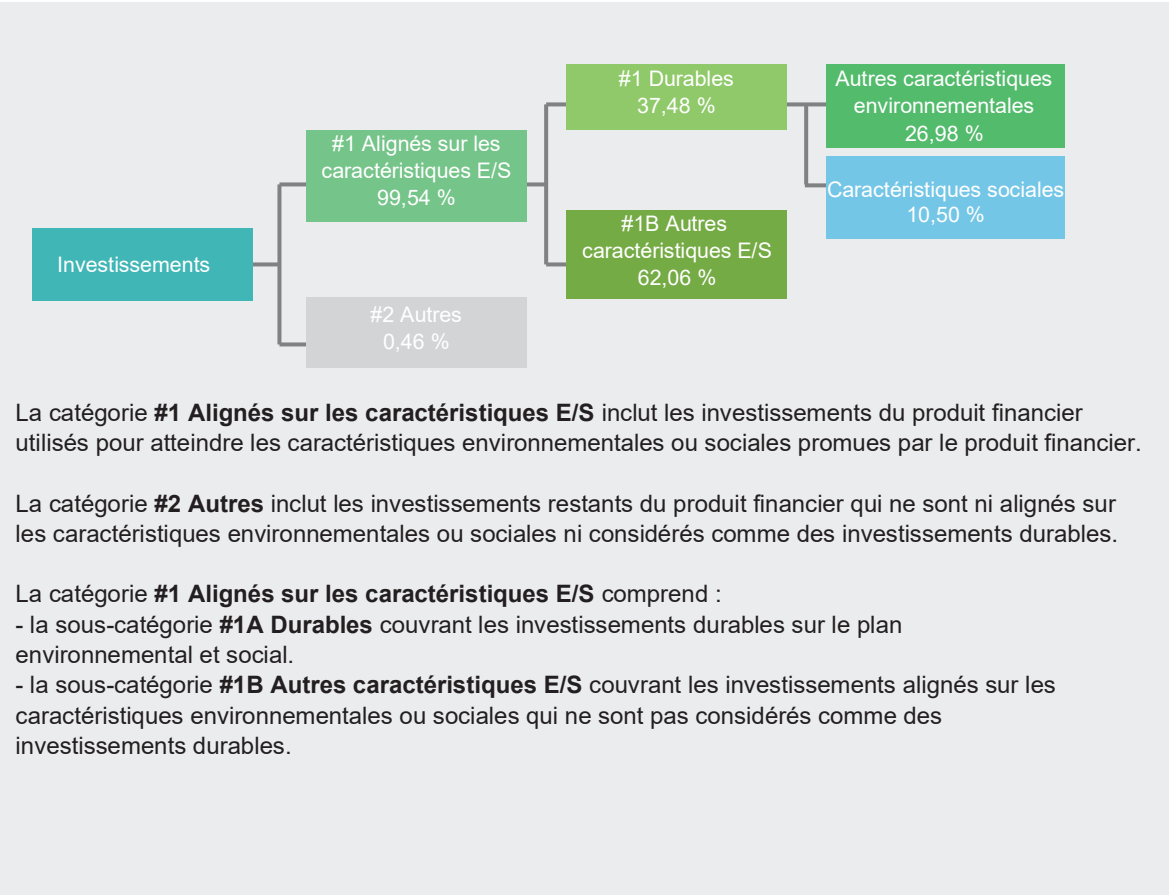
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,54 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 37,48 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 26,98 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 10,50 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,46 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	5,7 %
C	Industrie manufacturière	14,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,5 %
F	Construction	0,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,8 %
H	Transports et entreposage	0,2 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
J	Information et communication	4,1 %
K	Activités financières et d'assurance	31,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,5 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	20,3 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,9 %
NA	Autres	6,9 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		15,2 %

Situation au : 30 décembre 2025

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

☐ Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

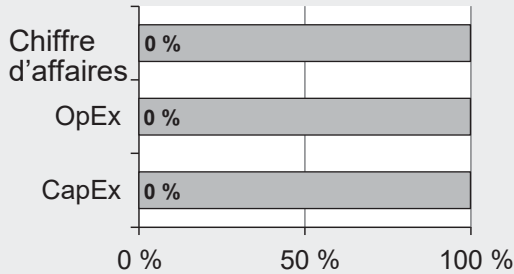
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

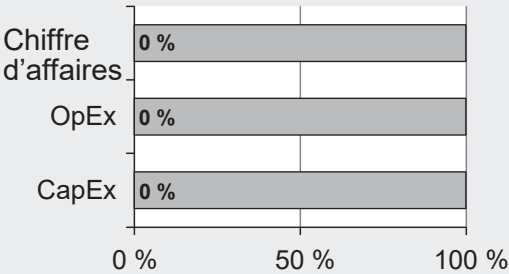
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 26,98 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	35,11 %	26,78 %	8,33 %
29 décembre 2023	35,67 %	26,16 %	9,51 %
30 décembre 2022	38,96 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 10,50 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	35,11 %	26,78 %	8,33 %
29 décembre 2023	35,67 %	26,16 %	9,51 %
30 décembre 2022	38,96 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,54 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,46 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie d'investissement principale. Jusqu'à 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres à taux d'intérêt, des obligations convertibles, des fonds obligataires, des certificats d'obligations ou des certificats sur indices obligataires et des obligations à warrant. Jusqu'à 65 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des fonds d'actions, des certificats d'actions ou des certificats sur indices d'actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,54 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclu les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;

- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. . Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : ou plus
- b. . Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. . Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. . Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. . Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. . Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus

- a. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- b. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements dans des obligations dont l'utilisation du produit était basée sur les critères de l'émetteur suivants étaient interdits :

- a. les entreprises auxquelles il était fait référence aux points a) à c) des exclusions AB ;
- b. les entreprises ayant des plans d'expansion identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus ;
- c. les entreprises qui tiraient plus de 0 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) ;
- d. les entreprises qui tiraient 5 % ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité d'origine nucléaire et/ou de l'extraction d'uranium et/ou de l'enrichissement d'uranium ;
- e. les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;

Si les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour évaluer les exclusions PAB au niveau de l'obligation avec utilisation du produit, l'émetteur était également évalué sur la base des points d) à g) des exclusions PAB décrites ci-dessus, ce qui pouvait conduire à l'exclusion de l'obligation avec utilisation du produit.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement remplir et comment l'investissement durable contribuait-il à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900DJJZ72SAHA1E19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48,62 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 48,62 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	47,73	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	33,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	13,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	2,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	9,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	17,80	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	40,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	25,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	4,75	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	41,32	39,13	31,42	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	53,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	20,32	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	17,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	6,95	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	11,10	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	6,90	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	1,78	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	70 551,01 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	396,53 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	935,24 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	25,97 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
American Tower REIT	J - Information et communication	5,9 %	États-Unis
National Grid	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,8 %	Royaume-Uni
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,2 %	France
Exelon Corp.	D - Approvisionnement en énergie	4,9 %	États-Unis
Elia Group	D - Approvisionnement en énergie	4,1 %	Belgique
Cellnex Telecom	J - Information et communication	3,9 %	Espagne
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,2 %	Allemagne
CenterPoint Energy	D - Approvisionnement en énergie	3,0 %	États-Unis
SSE	D - Approvisionnement en énergie	2,9 %	Royaume-Uni
ENAV	H - Transports et entreposage	2,7 %	Italie
Clearway Energy Cl. C	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	États-Unis
Digital Realty Trust REIT	L - Activités immobilières	2,5 %	États-Unis
Veolia Environnement	N - Activités de services administratifs et de soutien	2,5 %	France
Iberdrola	D - Approvisionnement en énergie	2,5 %	Espagne
Orizon Valorizacao De Residuos	NA - Autres	2,5 %	Brésil

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,90 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,68
 %29 décembre 2023 : 97,11
 %30 décembre 2022 : 99,50
 %

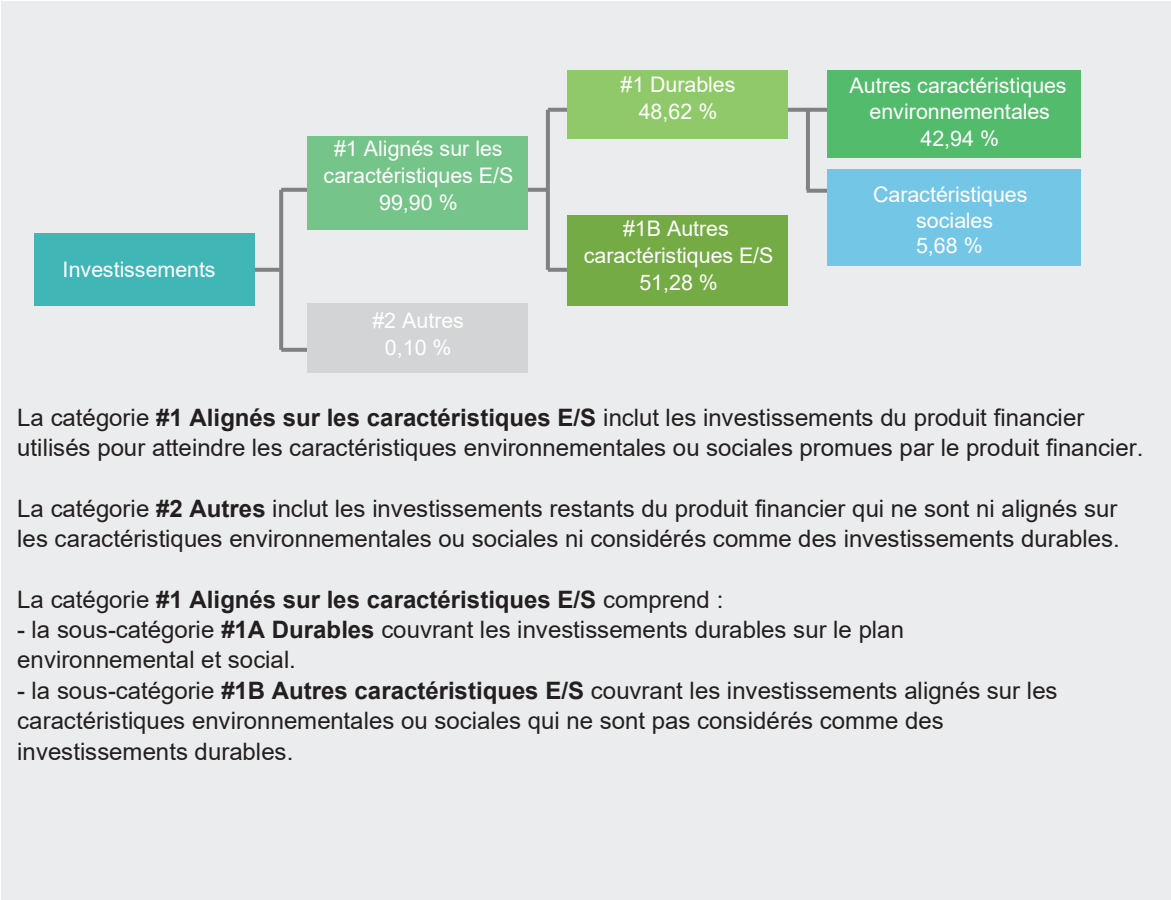
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,90 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 48,62 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 42,94 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 5,68 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,10 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	1,1 %
C	Industrie manufacturière	9,5 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	32,9 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	4,8 %
F	Construction	6,4 %
H	Transports et entreposage	3,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
J	Information et communication	14,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20,2 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,0 %
NA	Autres	6,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		26,0 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

☐ Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

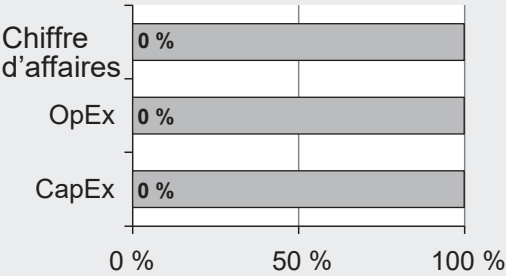
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

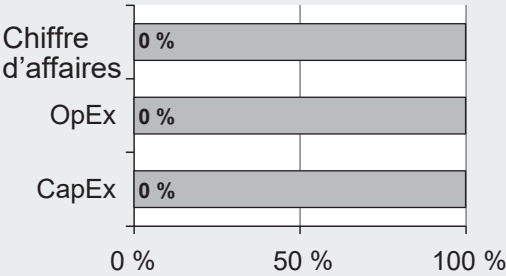
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 42,94 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	41,32 %	38,73 %	2,59 %
29 décembre 2023	39,13 %	36,57 %	2,56 %
30 décembre 2022	31,42 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 5,68 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	41,32 %	38,73 %	2,59 %
29 décembre 2023	39,13 %	36,57 %	2,56 %
30 décembre 2022	31,42 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,90 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,10 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse, possédant, développant ou gérant des biens immobiliers, dans la mesure où ces actions sont considérées comme des valeurs mobilières au sens de l'article 41, paragraphe 1 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif, ainsi que dans des actions et d'autres instruments d'émetteurs du secteur de l'infrastructure mondiale. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants portent sur des titres, des warrants sur actions et des bons de jouissance. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des certificats sur indices boursiers reconnus.

Au moins 70 % de l'ensemble de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de sociétés immobilières, de sociétés de placement immobilier, y compris des Real Estate Investment Trusts (REIT) de type fermé, quelle que soit leur forme juridique, dans des titres assimilés à des actions tels que des bons de participation et de jouissance, des produits dérivés financiers tels que des indices boursiers et d'autres titres et droits de participation d'émetteurs du secteur de l'infrastructure mondiale.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 80 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement remplir et comment l'investissement durable contribuait-il à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus basse concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », sont exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Social Focus

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900RQOVW1BH227V91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a mis en avant des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte de manière générale des critères ESG, notamment en excluant de son univers d'investissement les entreprises et émetteurs suivants : Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note en matière de non-respect des normes internationales, les émetteurs ayant obtenu la plus mauvaise note sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les entreprises dont l'activité, dans des secteurs controversés, a dépassé un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment mettait en avant des critères sociaux liés à la prise en compte globale de la qualité sociale d'une entreprise par rapport à son groupe de référence, ainsi qu'à la diversité, à l'égalité et aux conditions de travail inclusives au sein de celle-ci.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables sur le plan social conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section

« Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité sociale** : Indicateur pour évaluer la qualité sociale d'une entreprise par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation en matière de diversité, d'égalité et de conditions de travail inclusives** :

Indicateur pour évaluer les entreprises, notamment en ce qui concerne la diversité, l'égalité et les conditions de travail inclusives.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 0 % à la date de référence de la liquidation. Nous signalons toutefois le non-respect suivant de la limite minimale de 15 % d'investissements durables au cours de la période sous revue.

- Suite à une modification des directives d'investissement, la part des investissements durables sur le plan social s'élevait, au 25 avril 2025, à 12,75 % de l'actif net du compartiment. Au 2 mai 2025, la part des investissements durables sur le plan social s'élevait à 15,06 % de l'actif net du compartiment, suite à plusieurs achats d'actions.

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Social Focus

Indicateurs Performance 30 décembre 2024 29 décembre 2023 30 décembre 2022

Indicateurs de durabilité

Évaluation de l'engagement social		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	A	-	-	55,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	B	-	-	14,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	C	-	-	21,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	D	-	-	6,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A		-	-	2,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		-	-	15,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		-	-	58,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		-	-	20,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables		26,33	24,98	29,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A		-	-	22,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		-	-	15,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		-	-	32,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		-	-	25,74	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	

Exposition à des secteurs controversés

Énergie nucléaire C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité C	-	-	43,10	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité D	-	-	5,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	4,24	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	1,98	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	3,07	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés ^{*(1)}	Armes controversées	Évaluation de la norme ^{*(6)}	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG ($\geq 87,5$ points ESG)	Véritable contributeur ODD ($\geq 87,5$ points ODD)	Véritable précurseur ($\geq 87,5$ points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75–87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75–87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75–87,5 points)
C	0 %–5 %	Double usage ^{*(2)}	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50–75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50–75 points ODD)	Risque contrôlé (50–75 points)
D	5 %–10 % (Charbon : 5 %–10 %)	Propriété ^{*(3)} / mère ^{*(4)}	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25–50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25–50 points ODD)	Risque modéré (25–50 points)
E	10 %–25 % (Charbon : 15 %–25 %)	Fabricant d'un composant ^{*(5)}	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ^{*(7)}	Retardataire ESG (12,5–25 points ESG)	Opposant ODD (12,5–25 points ODD)	Risque élevé (12,5–25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé/ Violation du Pacte mondial des Nations unies ^{*(8)}	Véritable retardataire ESG (0–12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0–12,5 points ODD)	Risque extrême (0–12,5 points)

^{*(1)} Seuls de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuls peuvent être définis individuellement).

^{*(2)} Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

^{*(3)} Plus de 20 % de fonds propres.

^{*(4)} La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

^{*(5)} Composants à usage unique.

^{*(6)} Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

^{*(7)} Dans le cadre de réévaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

^{*(8)} Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté, l'élimination de la faim, la santé et le bien-être, une éducation de qualité, l'égalité entre les sexes et/ou la réduction des inégalités.

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable sur le plan social si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité).

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le fonds investit étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable sur le plan social étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Mixité au sein des organes de gouvernance (n° 13)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Social Focus

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	0 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio moyen femmes/hommes au sein des instances dirigeantes des sociétés détenues, en pourcentage du nombre total de membres	0 points de pourcentage (%)
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 27 novembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Social Focus

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
NVIDIA Corp.	J - Information et communication	1,7 %	États-Unis
Microsoft Corp.	J - Information et communication	1,5 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Taiwan
Deutsche Telekom	J - Information et communication	0,8 %	Allemagne
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8 %	France
Eli Lilly and Company	C - Industrie manufacturière	0,7 %	États-Unis
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Royaume-Uni
Zalando	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,7 %	Allemagne
VISA Cl.A	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	États-Unis
Koninklijke Ahold Delhaize	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,6 %	Pays-Bas
Pearson	J - Information et communication	0,6 %	Royaume-Uni
Broadcom	J - Information et communication	0,6 %	États-Unis
Toyota Motor	C - Industrie manufacturière	0,5 %	Japon
The Procter & Gamble	C - Industrie manufacturière	0,5 %	États-Unis
Progressive Corp.	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 27 novembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 27 novembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 0 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 87,31 %

29 décembre 2023 : 92,66 %

30 décembre 2022 : 88,59 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

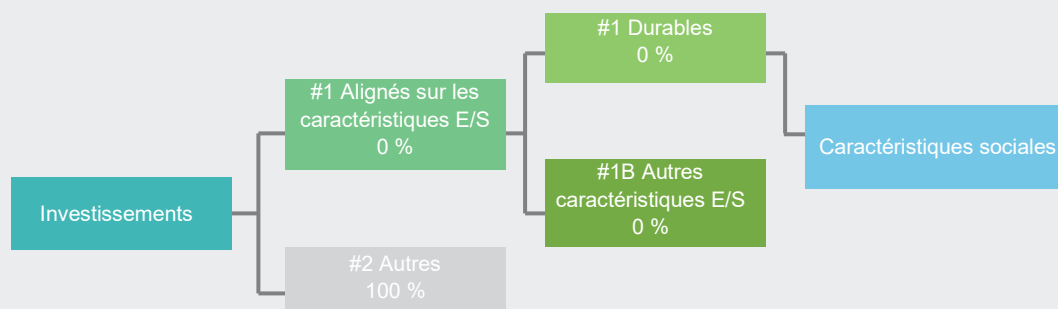
Ce compartiment a été liquidé le 27 novembre 2025. À la date de référence de la liquidation, le compartiment a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables sur le plan social s'élevait à 0 %. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

À la date de référence de la liquidation, 100 % de l'actif net du compartiment étaient investis dans des placements qui étaient soit des fonds cibles, soit des placements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Au cours de la période sous revue, les infractions suivantes aux quotas minimaux prescrits de 80 % de l'actif net du compartiment investi dans des placements liés au développement durable (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) et de 15 % dans des investissements durables sur le plan social ont été constatées :

- Compte tenu de l'échéance de la NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE (BDWE36082), la part des investissements liés au développement durable (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) représentait, au 13 mai 2025, 77,84 % de l'actif net du compartiment. Le 14 mai 2025, la participation a été portée à 88,77 % à la suite de plusieurs acquisitions.
- En raison de modifications apportées aux directives d'investissement, la part des placements durables (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) s'élevait, au 25 avril 2025, à 76,49 % et celle des autres placements (#2 Autres) à 23,51 % de l'actif net du compartiment. Le 2 mai 2025, la participation a été portée à 81,17 % puis ramenée à 19,37 % à la suite de plusieurs opérations d'achat et de vente d'actions.
- En raison de modifications apportées aux directives d'investissement, la part des investissements socialement durables s'élevait, au 25 avril 2025, à 12,75 % de l'actif net du compartiment. Le 2 mai 2025, la participation a été portée à 15,06 % à la suite de plusieurs acquisitions d'actions.

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Social Focus

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NA	Avoirs bancaires et autres actifs	100 %
		0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		

Situation au : 27 novembre 2025

Ce fonds a été liquidé le 27 novembre 2025. Pour plus d'informations, veuillez consulter la synthèse des actifs dans le rapport de dissolution.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

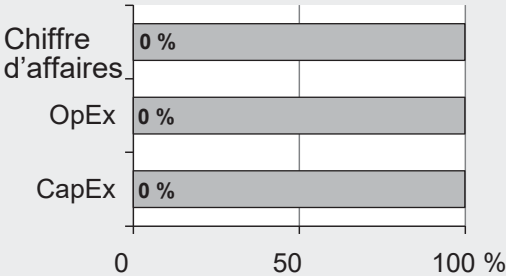
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

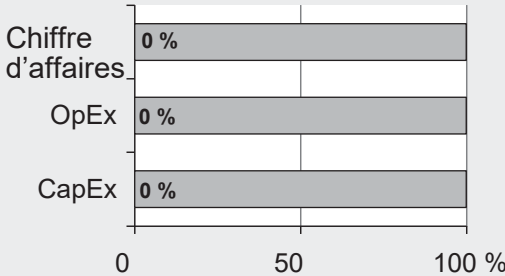
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	26,33 %	--	16,35 %
29 décembre 2023	24,98 %	--	16,75 %
30 décembre 2022	29,05 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 0 % de l'actif net du fonds. Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	26,33 %	--	16,35 %
29 décembre 2023	24,98 %	--	16,75 %
30 décembre 2022	29,05 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 80 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).
À la date de référence de la liquidation, 100 % de l'actif net du compartiment étaient toutefois investis dans des placements qui étaient soit des fonds cibles, soit n'avaient pas été évalués selon la méthodologie ESG, soit ne disposaient pas d'une couverture complète des données ESG, soit avaient obtenu la note « D » en matière de qualité sociale (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.
Un investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et au statut attribué par Freedom House (le cas échéant).

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Le compartiment a investi dans des entreprises favorisant la diversité et l'égalité de traitement dans le cadre de pratiques durables. Au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de tous types de capitalisations, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance ainsi que des warrants sur actions émis par des entreprises nationales et étrangères. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 80 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;

- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Fabrication de produits alcoolisés : 5 % ou plus
- e. Fabrication de produits à base de cannabis : 5 % ou plus
- f. Production d'organismes génétiquement modifiés (OGM) : 5 % ou plus
- g. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- h. Production d'huile de palme : 5 % ou plus

i. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus

j. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.

k. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation de la qualité sociale

Cette évaluation a permis d'analyser les entreprises sous l'angle de leur performance sociale globale par rapport à leur groupe de référence, en tenant compte, entre autres, du capital humain, de la responsabilité du fait des produits, de la résistance des parties prenantes et des opportunités sociales. Cela comprenait des facteurs tels que la santé et la sécurité, la sécurité et la qualité des produits, l'engagement social ou l'accès aux soins de santé. Les entreprises les mieux notées ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Seuls les émetteurs ayant obtenu l'une des trois meilleures notations (« A », « B » ou « C ») ont été pris en compte pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant. Les entreprises ayant obtenu les deux notes les plus basses, « E » ou « F », ont été exclues de l'investissement.

• Évaluation en matière de diversité, d'égalité et de conditions de travail inclusives

Outre l'évaluation de la qualité sociale générale, l'équipe de gestion du compartiment a évalué les entreprises en fonction de leur capacité à respecter des critères spécifiques en matière de diversité, d'égalité et de conditions de travail inclusives. Parmi ces facteurs figuraient l'égalité entre les sexes, la proportion de femmes occupant des postes de direction, les politiques de lutte contre la discrimination, les structures d'accueil des enfants ou encore la flexibilité au travail. Les entreprises les mieux notées ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises ayant obtenu les deux notes les plus basses, « E » ou « F », ont été exclues de l'investissement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Top Euroland
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300IHXXEJW2LCJN56

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 21,78 % d'investissements durables
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X ayant un objectif social
	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Participation dans des entreprises soumises aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 21,78 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Top Euroland

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	79,69	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	5,64	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	13,62	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	0,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	18,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	62,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	17,58	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	13,59	11,22	9,38	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	19,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	21,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	20,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	35,83	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	2,15	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	1,33	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	1,32	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	3,49	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	10,68	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de FOIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest ESG Top Euroland

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	220 202,63 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	528,68 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	777,98 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,09 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Top Euroland

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,2 %	Pays-Bas
SAP	J - Information et communication	7,3 %	Allemagne
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	4,4 %	Allemagne
Bco Santander Centr.Hispano	K - Activités financières et d'assurance	4,3 %	Espagne
Intesa Sanpaolo	K - Activités financières et d'assurance	4,2 %	Italie
AXA	K - Activités financières et d'assurance	4,1 %	France
Deutsche Telekom	J - Information et communication	3,7 %	Allemagne
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,6 %	France
Fresenius	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1 %	Allemagne
Industria de Diseño Textil	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,7 %	Espagne
ABN AMRO Bank Dep.Rec	K - Activités financières et d'assurance	2,7 %	Pays-Bas
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	France
L'Oreal	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	France
Adidas	C - Industrie manufacturière	2,2 %	Allemagne
Linde	NA - Autres	2,1 %	Irlande

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,26 %

29 décembre 2023 : 94,87 %

30 décembre 2022 : 99,38 %

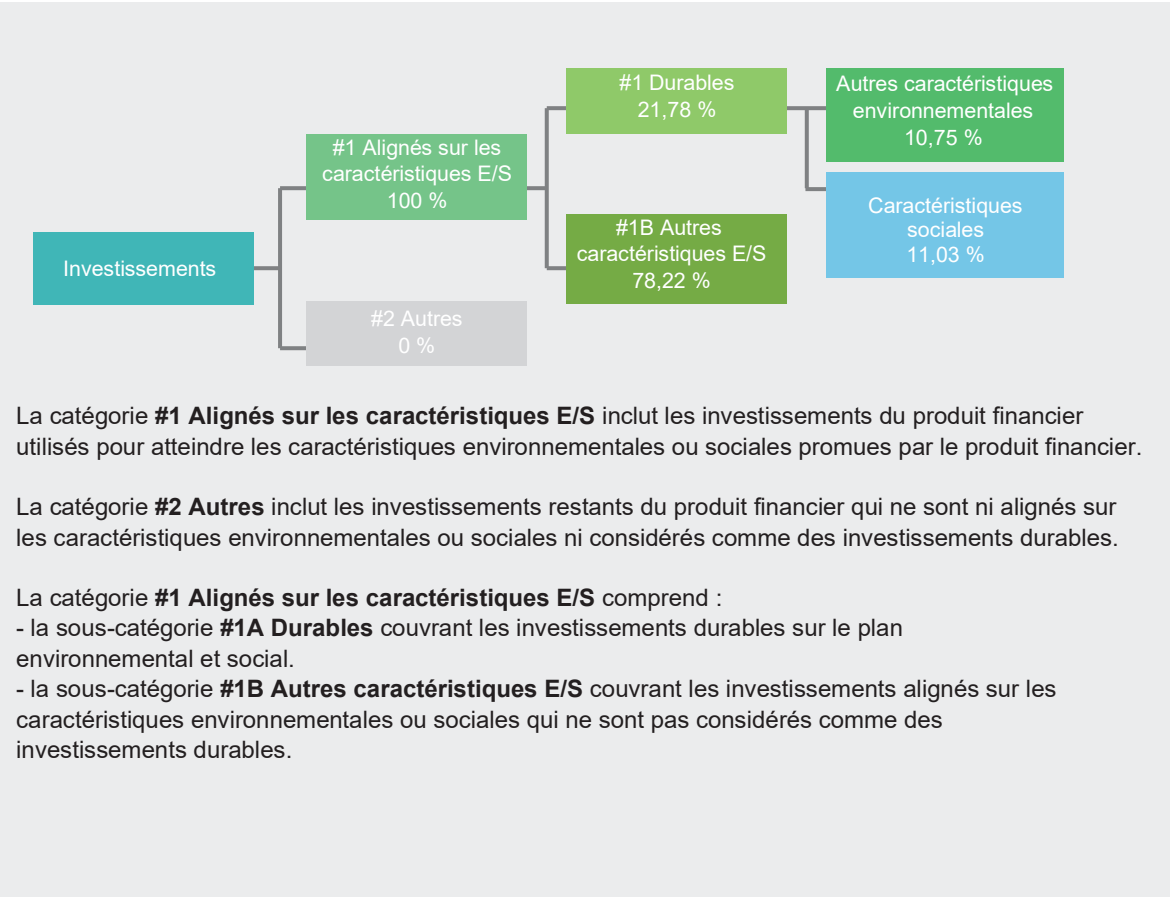
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 21,78 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 10,75 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 11,03 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Top Euroland

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	9,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3,8 %
J	Information et communication	9,4 %
K	Activités financières et d'assurance	28,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	37,5 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NA	Autres	4,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6,1 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

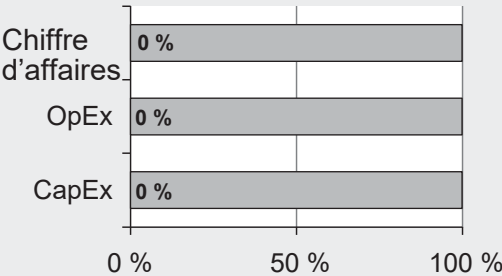
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

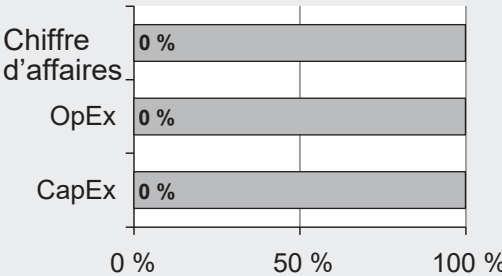
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 10,75 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	13,59 %	5,01 %	8,58 %
29 décembre 2023	11,22 %	4,97 %	6,25 %
30 décembre 2022	9,38 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 11,03 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	13,59 %	5,01 %	8,58 %
29 décembre 2023	11,22 %	4,97 %	6,25 %
30 décembre 2022	9,38 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Dans ce cadre, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le compartiment a axé ses investissements dans des entreprises à plus forte capitalisation. En outre, l'équipe de gestion du compartiment visait à gérer un portefeuille concentré comprenant environ 40 à 60 titres différents. Toutefois, selon la situation du marché, elle pouvait s'écarter de l'objectif de diversification susmentionné. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

100 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction,

de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles sont conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

L'investissement dans des fonds cibles était autorisé s'il était conforme aux exclusions PAB (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles. Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Euro Corporate Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493006LOVYM1DRSZI25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 31,60 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 31,60 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	37,18	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	23,07	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	24,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	10,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	2,64	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	6,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	7,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	63,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	15,38	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	5,06	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	28,26	23,25	20,15	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	25,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	14,89	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	25,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	28,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	4,07	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,31	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,24	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	4,89	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	1,41	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	3,87	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,20	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,43	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,67 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Luxembourg
DWS Invest Credit Opportunities FC	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Luxembourg
DWS Invest Corporate Hybrid Bonds FC	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Luxembourg
Avinor 24/29.05.2034 MTN	H - Transports et entreposage	0,6 %	Norvège
NBN Co 24/22.03.2034 MTN	NA - Autres	0,6 %	Australie
Australia Pacific Airports 24/07.06.2034 MTN	H - Transports et entreposage	0,6 %	Australie
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Australie
Johnson & Johnson 24/01.06.2036	C - Industrie manufacturière	0,5 %	États-Unis
Molson Coors Brewing 24/15.06.2032	C - Industrie manufacturière	0,5 %	États-Unis
Orix 24/22.10.2031 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Japon
Carrier Global 23/29.11.2032 S. WI	C - Industrie manufacturière	0,5 %	États-Unis
EPH Financing intern. 24/30.11.2029 MTN	NA - Autres	0,5 %	République tchèque
Cadent Finance 24/16.04.2033 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Royaume-Uni
AT & T 23/18.11.2034	J - Information et communication	0,4 %	États-Unis
Criteria Caixa 24/02.10.2029	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Espagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,99 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,09 %

29 décembre 2023 : 98,63 %

30 décembre 2022 : 99,61 %

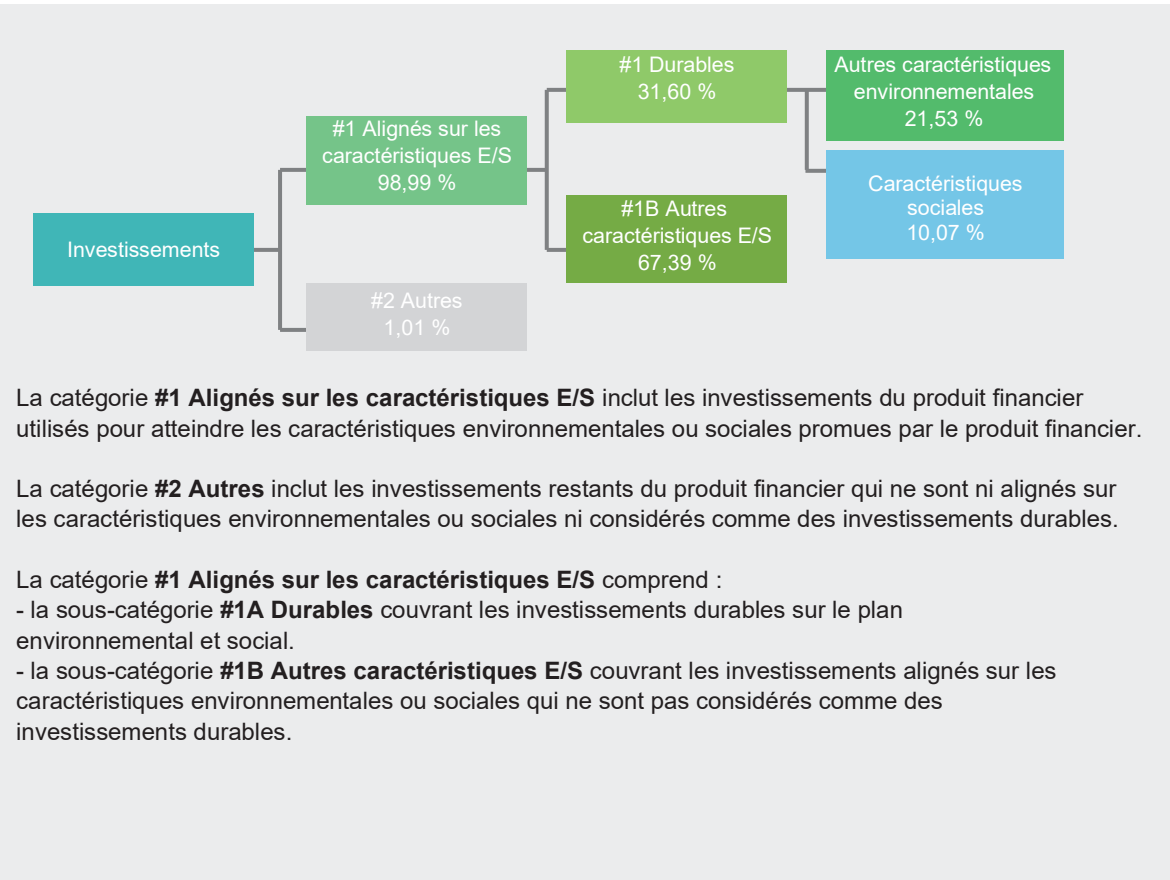
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,99 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 31,60 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 21,53 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 10,07 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,01 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,8 %
C	Industrie manufacturière	6,5 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,6 %
F	Construction	0,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,4 %
H	Transports et entreposage	4,0 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
J	Information et communication	7,4 %
K	Activités financières et d'assurance	49,8 %
L	Activités immobilières	1,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,7 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,6 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,2 %
R	Art, divertissement et loisirs	0,4 %
NA	Autres	14,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,7 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

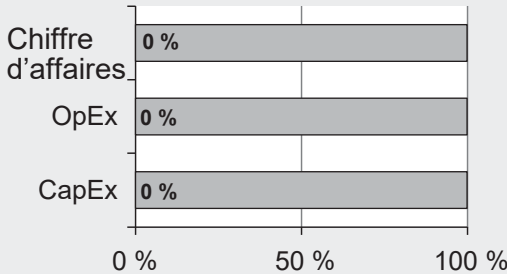
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

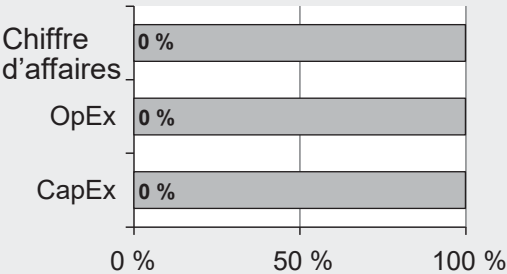
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 21,53 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	28,26 %	18,97 %	9,29 %
29 décembre 2023	23,25 %	16,39 %	6,86 %
30 décembre 2022	20,15 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 10,07 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	28,26 %	18,97 %	9,29 %
29 décembre 2023	23,25 %	16,39 %	6,86 %
30 décembre 2022	20,15 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,99 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,01 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif dans des titres à taux fixe ou variable libellés en euro, des obligations des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que des bons de souscription d'actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations d'entreprises libellées en euro dont les rendements étaient supérieurs à ceux des obligations souveraines comparables. Les investissements ont été délibérément axés presque exclusivement sur des émetteurs dont la solvabilité était notée comme relativement bonne par le marché, mais pas comme de haute qualité (Investment Grade Bonds). Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Le compartiment a également pu conclure des contrats d'échange sur risque de crédit (Credit Default Swaps).

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,99 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? » 1079

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Euro High Yield Corporates

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300DAGSZP56TFTT76

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 23,92 % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 23,92 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	16,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	17,37	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	16,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	11,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	7,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	3,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	2,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	2,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	38,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	38,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	7,68	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	16,42	13,76	13,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	39,38	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	15,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	16,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	5,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	3,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	4,88	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,44	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,84	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	3,64	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,30	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	15,24 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,8 %	Irlande
Bayer 22/25.03.82 S.N8.5	C - Industrie manufacturière	1,1 %	Allemagne
Électricité de France 20/Und.	D - Approvisionnement en énergie	1,1 %	France
Telefónica Europe 24/Und	J - Information et communication	0,8 %	Espagne
AMS-OSRAM 23/30.03.2029 Reg S	C - Industrie manufacturière	0,8 %	Autriche
Olympus Water US Holding Corp.23/15.11.2028 RegS	NA - Autres	0,7 %	États-Unis
Rino Mastrotto group 24/31.07.2031 Reg S	NA - Autres	0,7 %	Italie
Fabbrica Italiana Sintetici 22/01.08.27 Reg S	NA - Autres	0,7 %	Italie
Takko Fashion GMBH 24/15.04.2030 Reg S	NA - Autres	0,7 %	Luxembourg
Consolidated Energy Finance 21/15.10.28 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Suisse
Energia Group Roi Holdings DAC 23/31.07.2028 RegS	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	Irlande
Verisure Holding 20/15.07.2026 Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	Suède
FIBER MEDICO 24/15.06.2029 Reg S	NA - Autres	0,6 %	Italie
Forvia 21/15.02.27	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	France
Pinnacle Bidco 23/11.10.2028 Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	Royaume-Uni

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 78,76 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 79,87 %

29 décembre 2023 : 82,44 %

30 décembre 2022 : 97,25 %

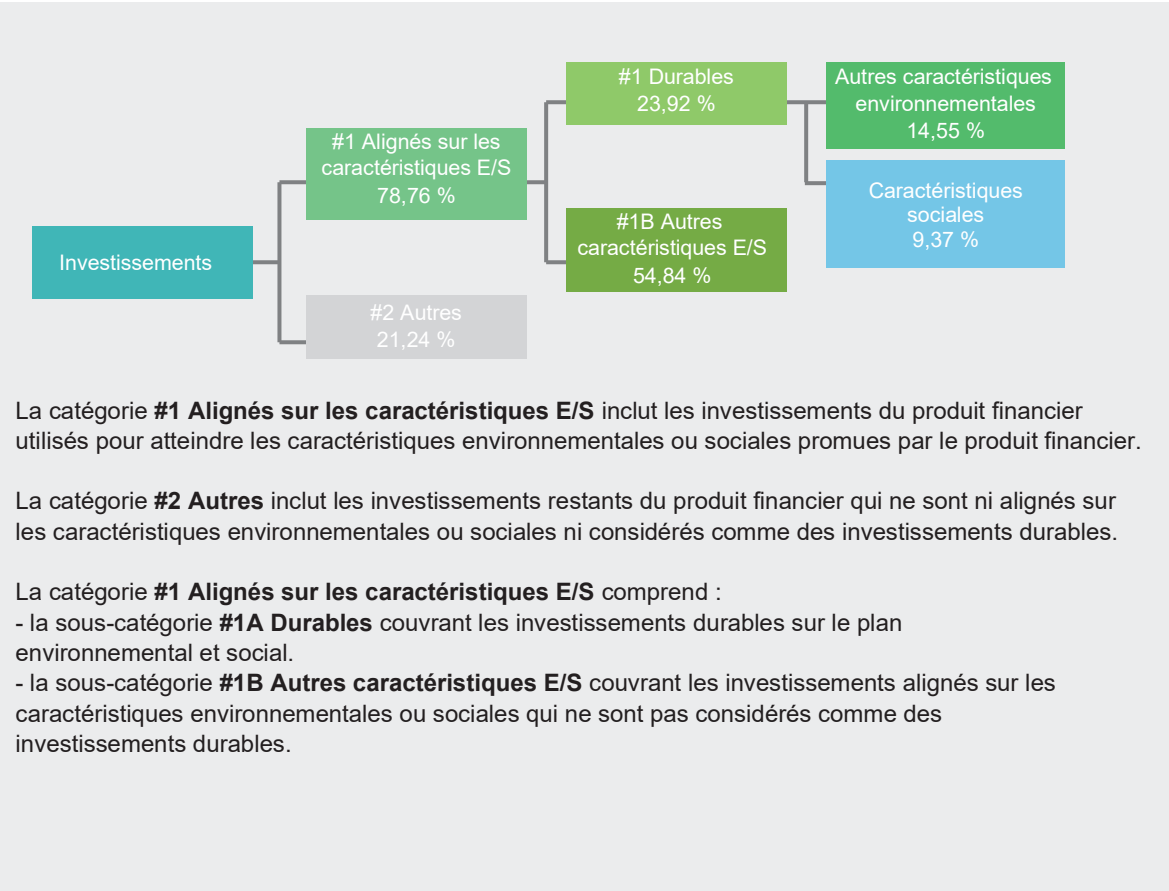
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 78,76 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 23,92 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 14,55 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 9,37 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

21,24 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
 - la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,5 %
C	Industrie manufacturière	7,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,6 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,3 %
F	Construction	1,2 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
H	Transports et entreposage	1,4 %
J	Information et communication	6,4 %
K	Activités financières et d'assurance	18,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18,3 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,5 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,2 %
NA	Autres	37,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		15,2 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

☐ Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

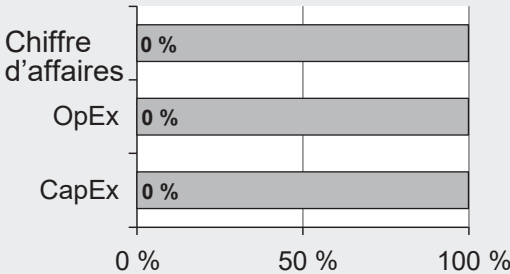
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

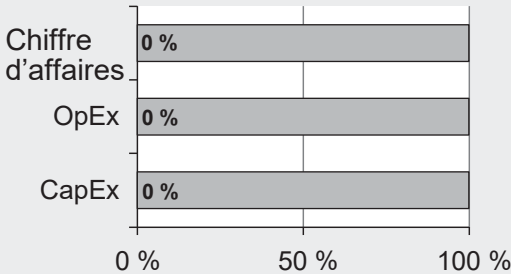
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 14,55 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	16,42 %	10,90 %	5,52 %
29 décembre 2023	13,76 %	8,66 %	5,10 %
30 décembre 2022	13,45 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 9,37 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	16,42 %	10,90 %	5,52 %
29 décembre 2023	13,76 %	8,66 %	5,10 %
30 décembre 2022	13,45 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 78,76 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 21,24 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises qui ne présentaient aucune notation Investment Grade. 10 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres en difficulté. Les risques de change par rapport à l'euro ont été couverts dans le portefeuille. Dans le cadre d'une restructuration des instruments à taux fixe, jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des actions cotées ou non cotées. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

78,76 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectent les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur

degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Euro-Gov Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300GWZOI706VXHT51

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Indicateurs Performance		30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité					
Évaluation de la qualité ESG	A	-	-	33,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	B	-	-	22,22	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	C	-	-	35,84	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	D	-	-	1,52	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG	F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition	A	-	-	10,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	B	-	-	3,99	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	C	-	-	34,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	D	-	-	43,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	E	-	-	1,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A		-	-	3,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		-	-	10,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine		Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A		-	-	29,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		-	-	46,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		-	-	3,95	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés					
Exposition à des domaines d'activité controversés		0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14)
- Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (n° 16)

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,09 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 16. Pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales	Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales, telles que stipulées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
France O.A.T. 06/25.10.38	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,7 %	France
France O.A.T. 97/25.04.29	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,2 %	France
Spain 17/30.07.33	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,0 %	Espagne
Italy B.T.P. 16/01.09.2033 S.15Y	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,0 %	Italie
Italy 22/01.03.2038	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	Italie
Buoni Poliennali Del Tes 24/15.10.2027 S.3Y	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Italie
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Luxembourg
Bonos Y Oblig Del Estado 24/31.01.2030	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Espagne
France (Govt Of) 25/24.09.2028 S.OAT	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	France
France 22/25.05.2043	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	France
Belgium 20/22.06.30	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	Belgique
Italy 04/31.07.34 MTN	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	Italie
France O.A.T. 05/25.04.55	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	France
Italy 24/01.02.2035 S.11Y	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	Italie
Austria 12/20.06.44 MTN	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	Autriche

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,79 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,96 %

29 décembre 2023 : 99,95 %

30 décembre 2022 : 95,21 %

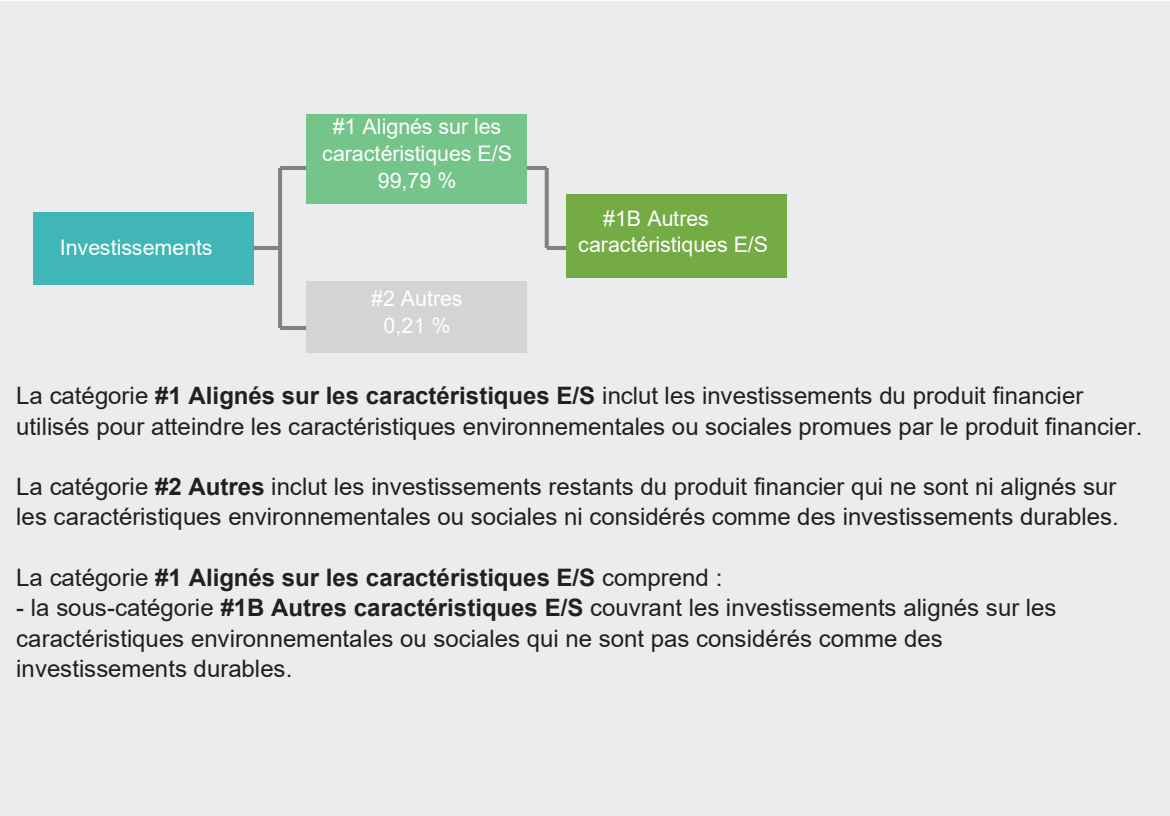
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,79 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,21 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	5,7 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	94,0 %
NA	Autres	0,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,1 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

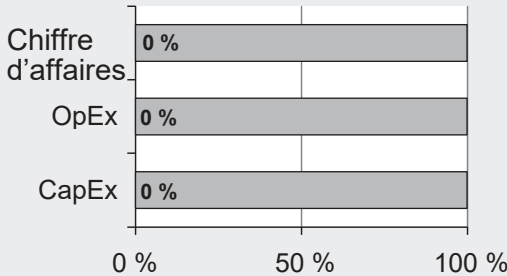
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

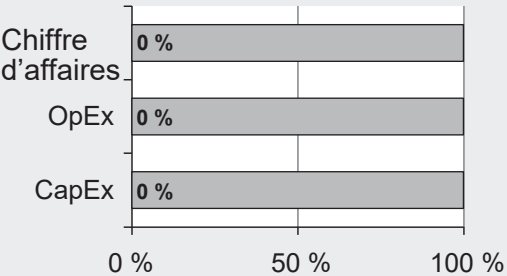
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimal d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part d'investissements durables sur le plan social au cours de la période sous revue et des périodes précédentes.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,79 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,21 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) ont été investis dans des titres d'intérêt libellés en euro émis par des États membres de l'Espace économique européen ou par le Royaume-Uni, par des organismes publics situés de ces États ainsi que par des organisations publiques supranationales dont sont membres un ou plusieurs États de l'Espace économique européen ou le Royaume-Uni.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,79 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest European Equity High Conviction

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493001DUQWUIOZABI65

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24,52 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 24,52 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest European Equity High Conviction

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	13,57 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest European Equity High Conviction

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Iberdrola	D - Approvisionnement en énergie	4,6 %	Espagne
AstraZeneca	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,3 %	Royaume-Uni
Intesa Sanpaolo	K - Activités financières et d'assurance	3,6 %	Italie
Cie Financière Richemont	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,5 %	Suisse
Bco Santander Centr. Hispano	K - Activités financières et d'assurance	3,2 %	Espagne
Fresenius	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,2 %	Allemagne
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli Part.Cert.	C - Industrie manufacturière	2,9 %	Suisse
MTU Aero Engines Reg.	C - Industrie manufacturière	2,8 %	Allemagne
Talanx Reg.	K - Activités financières et d'assurance	2,8 %	Allemagne
Scout24	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7 %	Allemagne
CRH	C - Industrie manufacturière	2,6 %	Irlande
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	Pays-Bas
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	France
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	Irlande
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,93 % des actifs du portefeuille.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,51 %

29 décembre 2023 : 99,47 %

30 décembre 2022 : 95,24 %

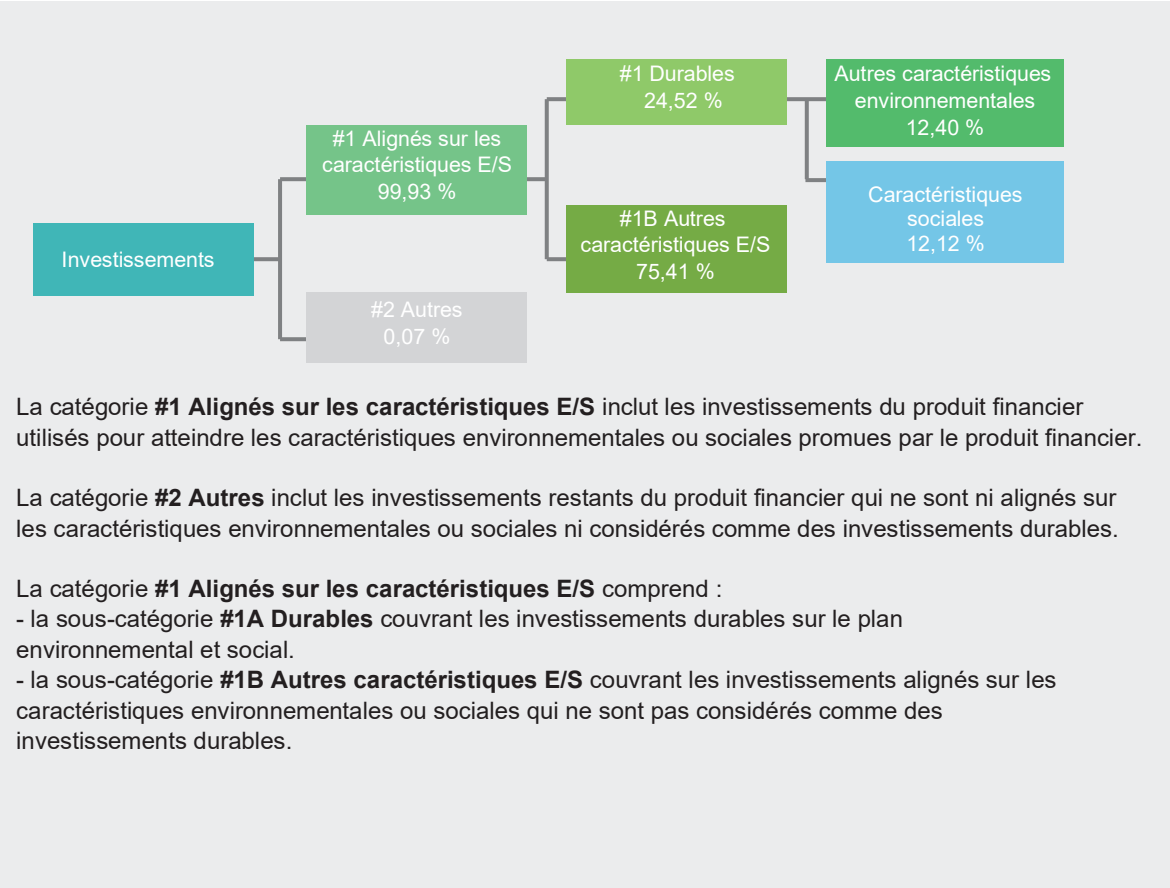
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,93 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 24,52 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 12,40 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 12,12 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,07 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest European Equity High Conviction

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	21,4 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	11,3 %
F	Construction	6,6 %
H	Transports et entreposage	2,1 %
J	Information et communication	3,3 %
K	Activités financières et d'assurance	26,8 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	25,2 %
NA	Autres	3,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13,6 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

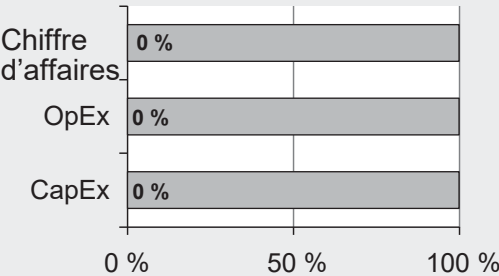
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

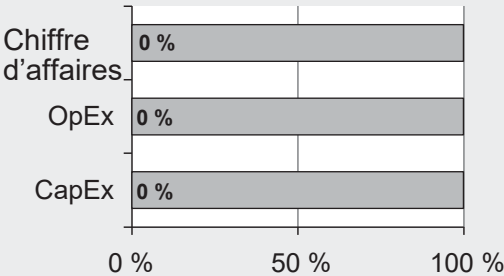
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses*** 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 12,40 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	20,50 %	4,98 %	15,52 %
29 décembre 2023	18,62 %	6,73 %	11,89 %
30 décembre 2022	18,21 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 12,12 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	20,50 %	4,98 %	15,52 %
29 décembre 2023	18,62 %	6,73 %	11,89 %
30 décembre 2022	18,21 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,93 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,07 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, il a investi au moins 75 % de son actif dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et/ou en Islande.

« High Conviction » (forte conviction) implique la mise en œuvre – sur la base des décisions d'investissement de l'équipe de gestion du portefeuille – de stratégies de titres individuels avec des pondérations plus élevées et une diversification plus faible que pour un produit basé sur un indice de référence. La pondération des positions des titres individuels pouvait représenter plus de 5 %, si une action était considérée comme attrayante. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des titres à taux d'intérêt. Aux fins de la politique de placement de ce compartiment, les obligations convertibles et les obligations à warrant ne représentaient pas des titres à taux d'intérêt. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,93 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (Use of Proceeds Bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest German Equities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493007TJOUS8TQOIU47

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 17,63 % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 17,63 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest German Equities

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	62,06	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	16,90	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	16,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	4,20	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	12,38	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	56,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	29,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	1,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	19,41	19,03	11,86	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	22,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	11,12	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	18,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	40,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	7,47	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	3,04	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	2,74	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	16,86	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	1,90	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait Dans les approches d'évaluation, partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).
*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.
*(3) Plus de 20 % de fonds propres.
*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.
*(5) Composants à usage unique.
*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.
*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.
*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest German Equities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,58 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest German Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
SAP	J - Information et communication	7,9 %	Allemagne
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	7,6 %	Allemagne
Deutsche Telekom	J - Information et communication	5,6 %	Allemagne
Siemens Energy	D - Approvisionnement en énergie	5,0 %	Allemagne
Deutsche Bank Reg.	K - Activités financières et d'assurance	5,0 %	Allemagne
Infineon Technologies	C - Industrie manufacturière	4,0 %	Allemagne
Commerzbank	K - Activités financières et d'assurance	3,8 %	Allemagne
Münchener Rückver	K - Activités financières et d'assurance	3,7 %	Allemagne
Rheinmetall Ord.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1 %	Allemagne
MTU Aero Engines Reg.	C - Industrie manufacturière	3,0 %	Allemagne
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,9 %	Irlande
Fresenius	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9 %	Allemagne
Deutsche Börse	K - Activités financières et d'assurance	2,9 %	Allemagne
Heidelberg Materials	C - Industrie manufacturière	2,8 %	Allemagne
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 100,00 %

29 décembre 2023 : 99,90 %

30 décembre 2022 : 99,83 %

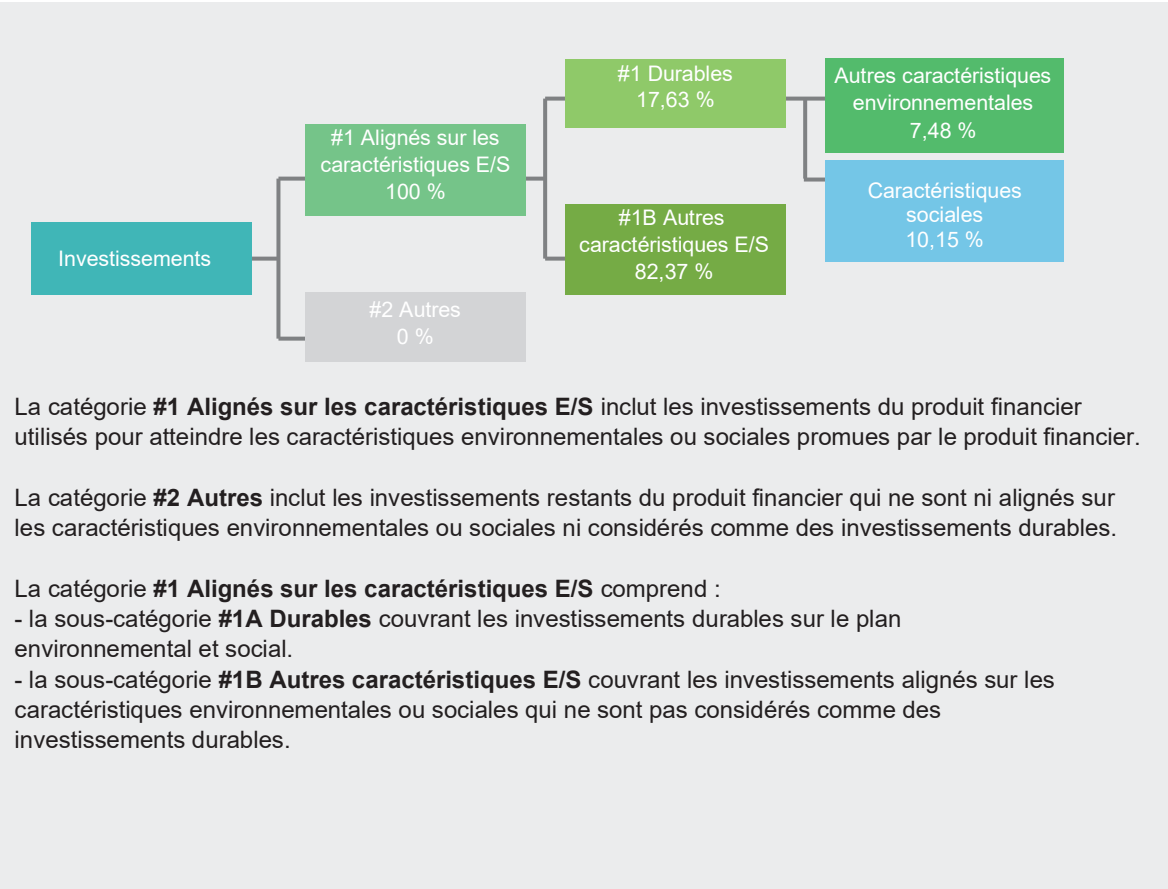
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 17,63 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 7,48 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 10,15 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest German Equities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	21,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,4 %
F	Construction	0,6 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,9 %
H	Transports et entreposage	1,8 %
J	Information et communication	10,0 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	30,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	26,0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,1 %
NA	Autres	1,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		12,6 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

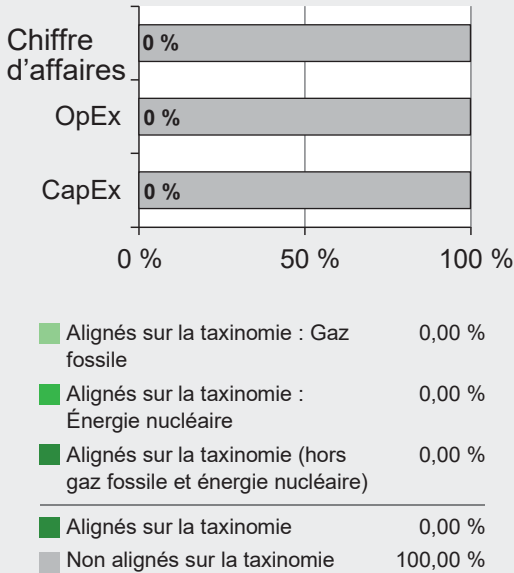
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

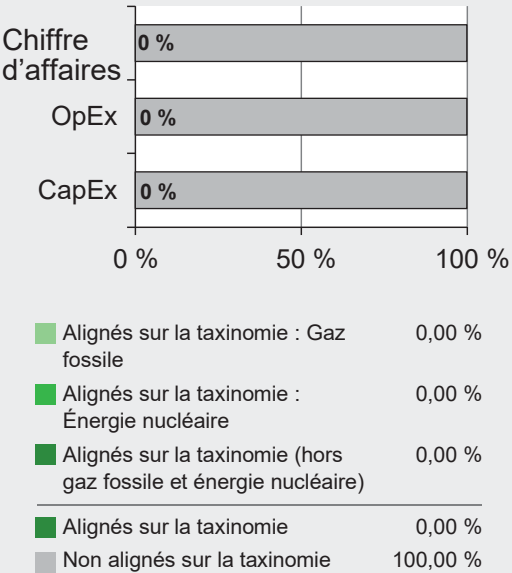
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 7,48 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	19,41 %	6,86 %	12,55 %
29 décembre 2023	19,03 %	6,57 %	12,46 %
30 décembre 2022	11,86 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 10,15 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	19,41 %	6,86 %	12,55 %
29 décembre 2023	19,03 %	6,57 %	12,46 %
30 décembre 2022	11,86 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions, des bons de souscription d'actions, des bons de souscription portant sur des titres et des droits de souscription d'émetteurs allemands. Les émetteurs allemands désignent des entreprises ayant leur siège en Allemagne.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

100 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme / 1137

suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Agribusiness

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300EJ63GGG8PUEG20

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Agribusiness

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	40,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	19,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	19,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	10,89	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	2,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	2,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	0,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	16,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	67,69	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	10,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	4,84	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	17,54	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	16,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	24,37	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	25,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	12,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,50	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,51	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,70	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Global Agribusiness

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,1 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Agribusiness

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Waste Management Inc.	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	4,0 %	États-Unis
McDonald's Corp.	I - Hôtellerie/restauration	3,9 %	États-Unis
Nutrien	B - Industries extractives	3,9 %	Canada
Corteva	A - Agriculture, sylviculture et pêche	3,4 %	États-Unis
Tyson Foods A	C - Industrie manufacturière	3,3 %	États-Unis
WH Group	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Îles Caïmans
CF Industries Holdings	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1 %	États-Unis
K+S Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,0 %	Allemagne
Meituan	J - Information et communication	2,9 %	Chine
The Mosaic	C - Industrie manufacturière	2,8 %	États-Unis
SLC Agricola	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,7 %	Brésil
Deere & Co.	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis
Koninklijke Ahold Delhaize	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	Pays-Bas
Mowi	A - Agriculture, sylviculture et pêche	2,2 %	Norvège
Darling Ingredients	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 98,45 %

29 décembre 2023 : 98,05 %

30 décembre 2022 : 96,42 %

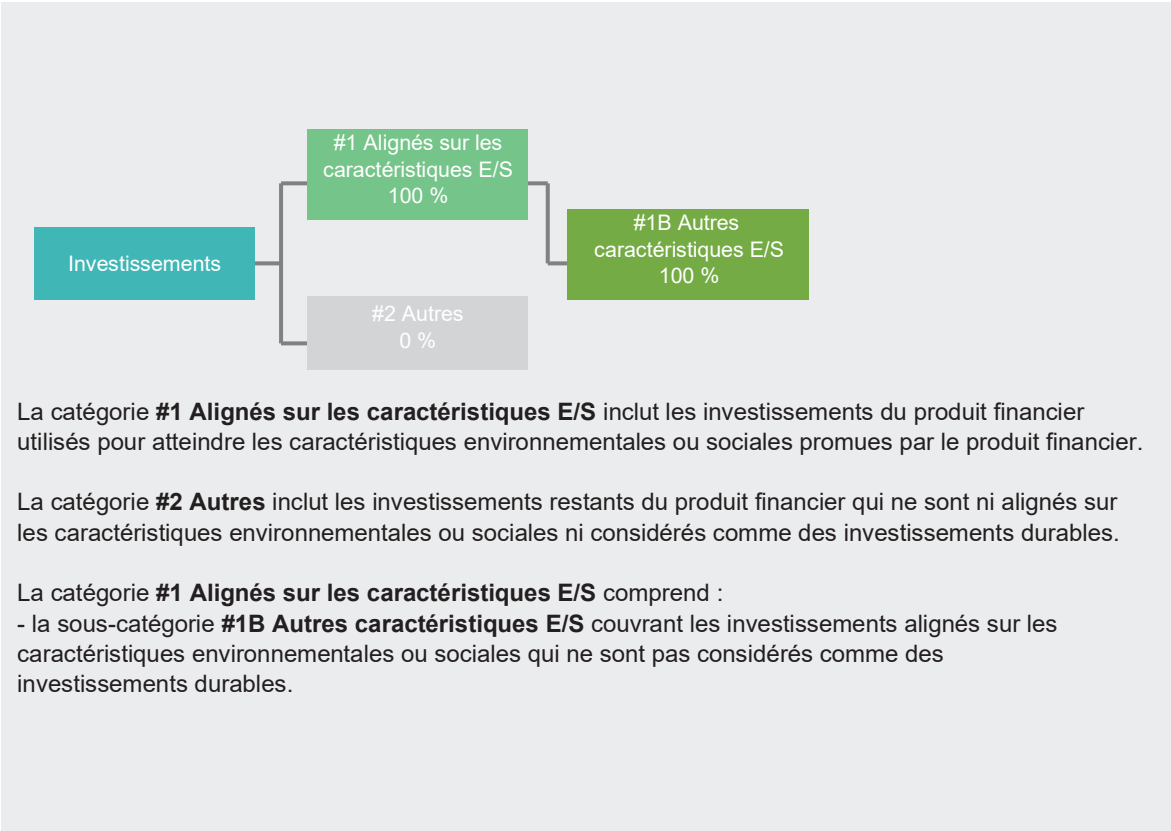
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Agribusiness

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	12,9 %
B	Industries extractives	5,9 %
C	Industrie manufacturière	30,5 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	4,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	5,4 %
H	Transports et entreposage	5,1 %
I	Hôtellerie/restauration	5,1 %
J	Information et communication	4,3 %
K	Activités financières et d'assurance	2,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16,1 %
NA	Autres	8,4 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,1 %

Situation au : 30 décembre 2025

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

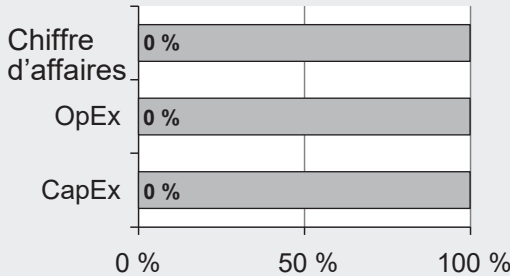
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

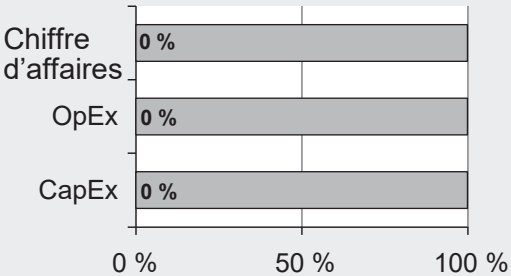
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des deux périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Toutefois, en 2022, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 4,84 % de l'actif net du compartiment.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part d'investissements durables sur le plan social au cours de la période sous revue et des deux années précédentes.

Toutefois, en 2022, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 4,84 % de l'actif net du compartiment.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 100 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant dont les bons de souscription portent sur des titres, des bons de participation et de jouissance ainsi que dans des bons de souscription sur actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leur activité principale dans l'agro-industrie ou en bénéficiant. Les entreprises concernées font partie de la chaîne de création de valeur à plusieurs niveaux du secteur alimentaire. Jusqu'à 30 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. 20 % au maximum de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des titres tels que des actions A, des actions B, des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

100 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation des controverses liées aux normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300VEERE9L8MJ5H51

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 21,10 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

• **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 21,10 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Bonds

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	51,62	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	17,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	26,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	2,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	11,87	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	6,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	53,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	24,98	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,42	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	22,51	25,06	22,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	20,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	10,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	21,22	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	19,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	9,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	15,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	2,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,29	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,42	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,78	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Global Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,09 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	2,5 %	Luxembourg
NatWest Group 21/14.09.32 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Royaume-Uni
Morgan Stanley 21/07.02.31	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	États-Unis
Standard Chartered 21/23.09.31 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Royaume-Uni
Porsche Automobil Holding 24/27.09.2029 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1 %	Allemagne
BNP Paribas 22/11.07.30 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	France
UBS Group 25/12.02.2030 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Suisse
Romania 18/11.03.29 MTN Reg S	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,0 %	Roumanie
VF 23/07.03.2026 MTN	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Stellantis 24/19.11.2028 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	États-Unis
LB Hessen-Thüringen 22/15.09.32 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Allemagne
BPCE 24/11.01.2029 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	France
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Australie
ENEL 20/Und.	D - Approvisionnement en énergie	0,8 %	Italie
Chile 21/21.01.29	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,8 %	Chili

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,89 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 95,76 %

29 décembre 2023 : 99,44 %

30 décembre 2022 : 98,86 %

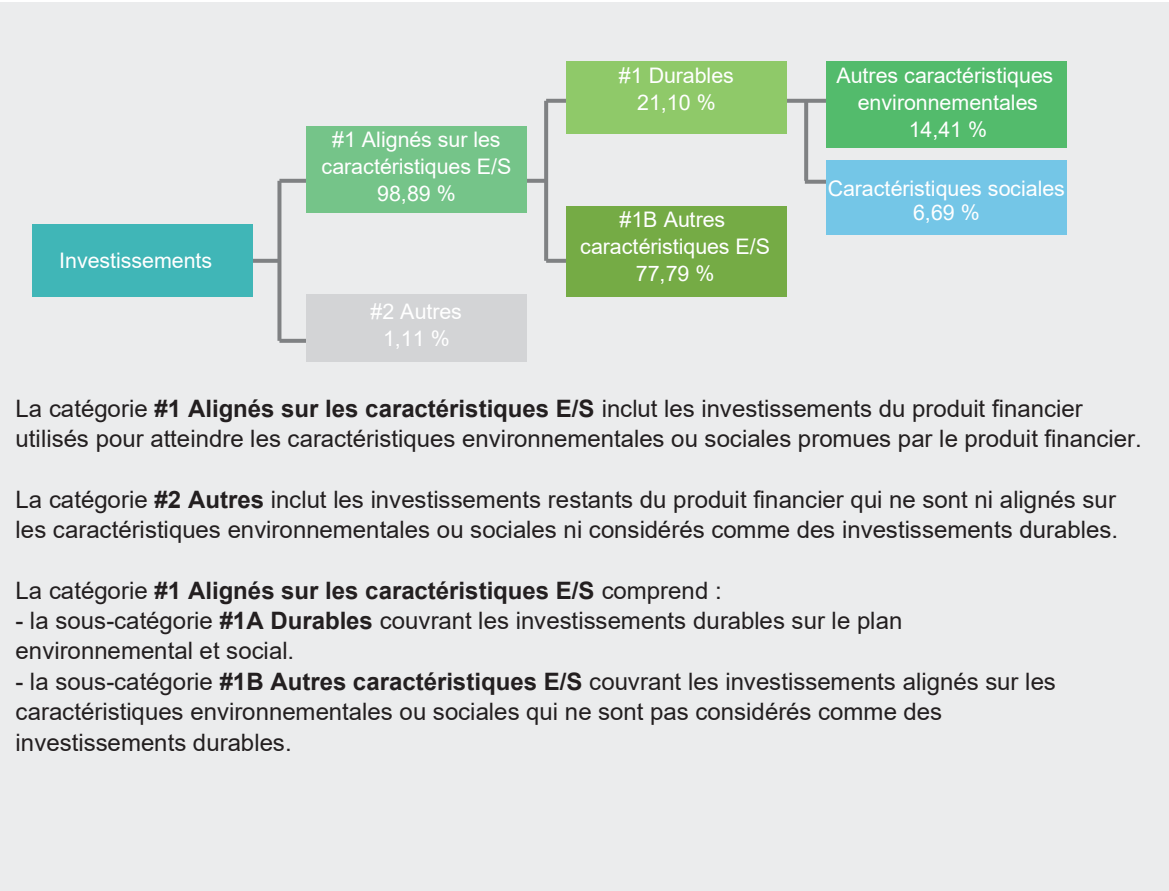
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,89 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 21,10 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 14,41 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 6,69 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,11 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
 - la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,6 %
C	Industrie manufacturière	3,8 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4 %
F	Construction	1,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,7 %
H	Transports et entreposage	0,5 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
I	Hôtellerie/restauration	0,4 %
J	Information et communication	2,2 %
K	Activités financières et d'assurance	46,9 %
L	Activités immobilières	1,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,5 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	13,8 %
NA	Autres	10,9 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,1 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

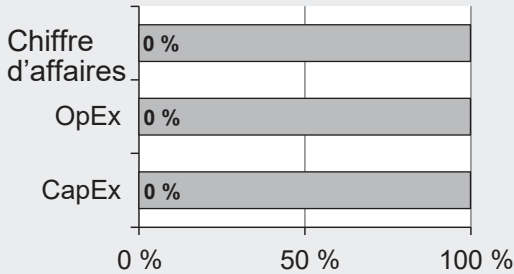
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

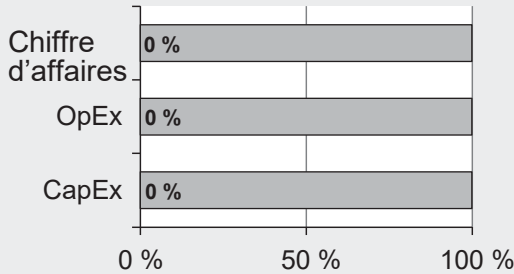
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 14,41 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,51 %	18,53 %	3,98 %
29 décembre 2023	25,06 %	19,24 %	5,82 %
30 décembre 2022	22,70 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 6,69 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	22,51 %	18,53 %	3,98 %
29 décembre 2023	25,06 %	19,24 %	5,82 %
30 décembre 2022	22,70 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,89 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,11 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi son actif à l'échelle mondiale dans les instruments suivants : des titres de créance à taux d'intérêt émis ou garantis par des organismes publics (banques centrales, instances gouvernementales, agences gouvernementales et institutions supranationales) de pays industrialisés ou de pays émergents, des obligations émises par des entreprises de pays industrialisés ou de pays émergents, indépendamment du fait que celles-ci présentaient ou non une notation Investment Grade à la date d'acquisition, dans des obligations sécurisées (Covered Bonds), des obligations convertibles, des obligations subordonnées et des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities). Les investissements dans ces éléments d'actif correspondaient au maximum à 100 % de l'actif du compartiment. Au moins 95 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,89 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global High Yield Corporates

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 222100NFGTM5U2CG7U22

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises exposées à des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** : : Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** : : Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : : Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est exposée à des secteurs controversés.
Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** : : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est exposée à des armes controversées.
Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 0 % à la date de référence de la liquidation

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global High Yield Corporates

Indicateurs Performance 30 décembre 2024 29 décembre 2023 30 décembre 2022

Indicateurs de durabilité

Évaluation de la qualité ESG A	-	-	11,91	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	7,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	19,90	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	25,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	12,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	6,42	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	0,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	30,73	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	36,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	22,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	13,37	10,42	12,41	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	29,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	19,18	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	24,13	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	14,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	3,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	-	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	

Exposition à des secteurs controversés

Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,25	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	1,82	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	1,46	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Pas de pauvreté
- Objectif 2 : Faim « zéro »
- Objectif 3 : Bonne santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité entre les sexes
- Objectif 6 : Eau propre et assainissement
- Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production responsables
- Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Objectif 14 : Vie aquatique
- Objectif 15 : Vie terrestre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do No Significant Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables.

Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Global High Yield

Corporates

Description

Performance

Indicateurs

Les principales incidences négatives (PAI)

PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

0 % des actifs du portefeuille

PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

0 % des actifs du portefeuille

PAII - 14. Exposition à des armes controversées

Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)

0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 25 mars 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global High Yield Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
iShs II-DL HY CB ESG SRI U.ETF	NA - Autres	0,9 %	Irlande
iShs-Euro High Yield Corporate Bd UCITS ETF(Dist.)	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Zone euro
Vodafone Group 19/04.04.79	J - Information et communication	0,4 %	Royaume-Uni
Iliad 21/15.10.28 Reg S	NA - Autres	0,4 %	France
Wayfair 24/31.10.2029 Reg S	NA - Autres	0,4 %	États-Unis
CCO Holdings/Capital 17/01.02.28 144a	K - Activités financières et d'assurance	0,3 %	États-Unis
Walgreens Boots Alliance 14/20.11.25	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,3 %	États-Unis
XPLR Infrastruct.Oper.Partners 19/15.10.26 Reg S	D - Approvisionnement en énergie	0,3 %	États-Unis
Ashland Services 20/30.01.28 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,3 %	Pays-Bas
Block 24/15.05.2032 Reg S	J - Information et communication	0,2 %	États-Unis
Melco Resorts Finance 17/06.06.25 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,2 %	Macao
Brightstar Lottery 21/15.04.2026 Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2 %	États-Unis
Électricité de France 20/Und.	D - Approvisionnement en énergie	0,2 %	France
SNF 21/15.03.27 144a	C - Industrie manufacturière	0,2 %	France
Pattern Energy Group 20/15.08.28 144a	K - Activités financières et d'assurance	0,2 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 25 mars 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 25 mars 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 0 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 84,17 %

29 décembre 2023 : 84,57 %

30 décembre 2022 : 99,64 %

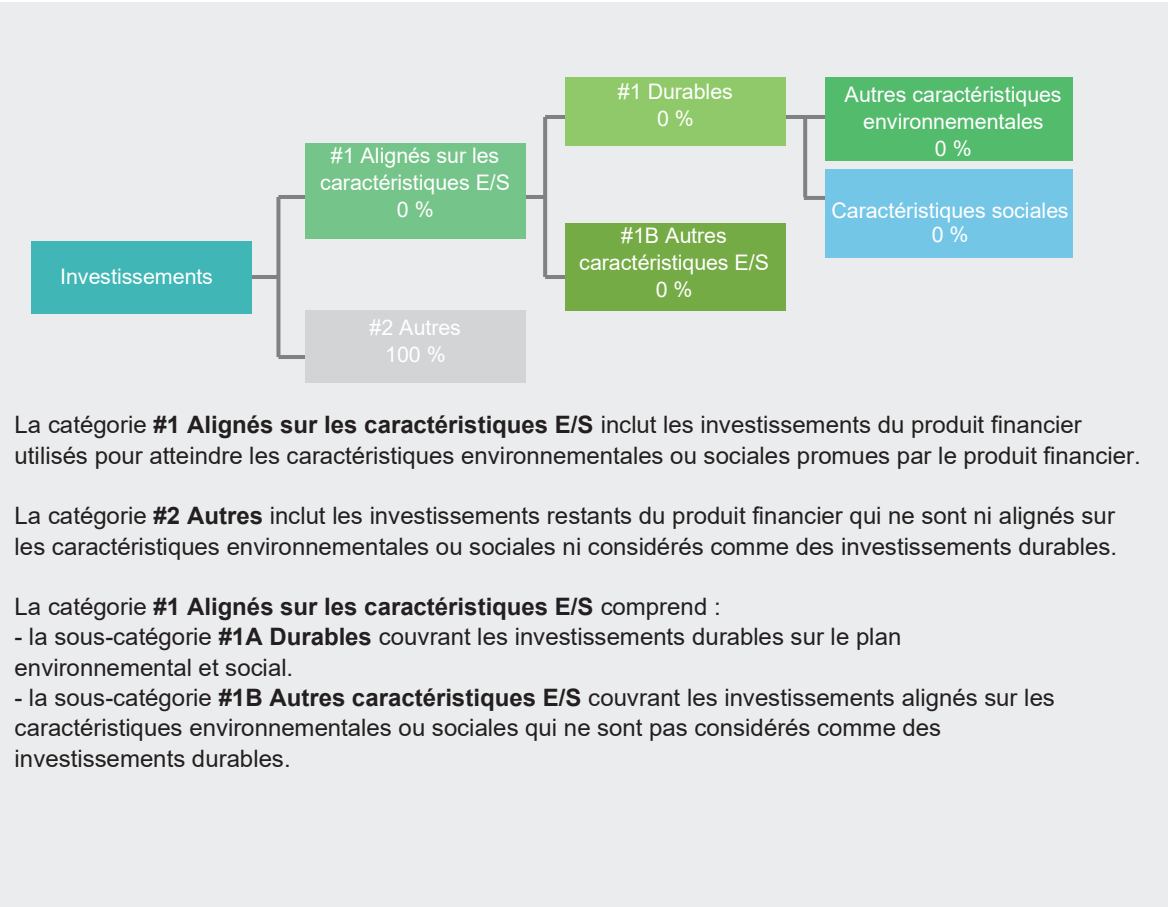
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce fonds a été liquidé le 25 mars 2025. À la date de référence de la liquidation, ce compartiment a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur de l'UE était de 0 % et la part des investissements durables sur le plan social de 0 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

100 % des actifs nets du compartiment ont été investis à la date de référence de la liquidation dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global High Yield Corporates

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NA	Avoirs bancaires et autres actifs	100 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0.0 %

Situation au : 25 mars 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

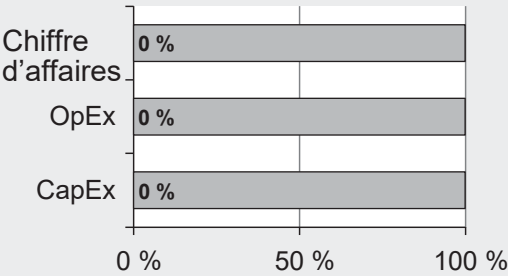
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

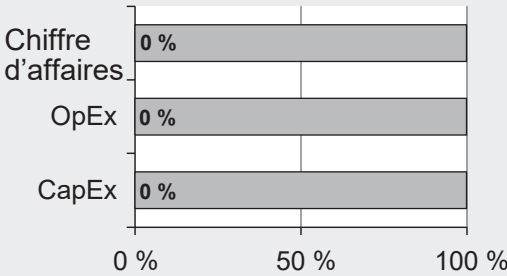
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 0 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	13,37 %	6,34 %	7,03 %
29 décembre 2023	10,42 %	4,18 %	6,24 %
30 décembre 2022	12,41 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 0 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	13,37 %	6,34 %	7,03 %
29 décembre 2023	10,42 %	4,18 %	6,24 %
30 décembre 2022	12,41 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). À la date de liquidation, ce compartiment a toutefois investi 100 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementale ou sociale minimales n'ont pas été prises en compte ou ne l'ont été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises qui ne présentaient aucune notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions et des bons de jouissance. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'exposition à des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales promues et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House sont exclus.

• Exposition à des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape consiste à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus. Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises exposées à des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Infrastructure
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300GEJAD75G8V1Z19

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 21,48 % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 21,48 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Infrastructure

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	46,54	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	24,11	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	17,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	10,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,24	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	1,23	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	6,70	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	24,07	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	20,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	46,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	19,60	18,98	11,48	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	32,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	20,12	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	25,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	11,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	10,16	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	2,34	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	6,38	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	6,43	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,18	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Global Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	63,33 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Infrastructure

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Enbridge	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,0 %	Canada
Williams Cos.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,8 %	États-Unis
National Grid	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,6 %	Royaume-Uni
American Tower REIT	J - Information et communication	5,4 %	États-Unis
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,2 %	France
Exelon Corp.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,4 %	États-Unis
PG & E Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,3 %	États-Unis
Cellnex Telecom	J - Information et communication	3,8 %	Espagne
Sempra	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	États-Unis
NISOURCE	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,1 %	États-Unis
CenterPoint Energy	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,0 %	États-Unis
Oneok (new)	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4 %	États-Unis
Kinder Morgan	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4 %	États-Unis
Atmos Energy Corp.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,3 %	États-Unis
TC Energy	H - Transports et entreposage	2,3 %	Canada

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,58 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,84 %

29 décembre 2023 : 99,62 %

30 décembre 2022 : 99,30 %

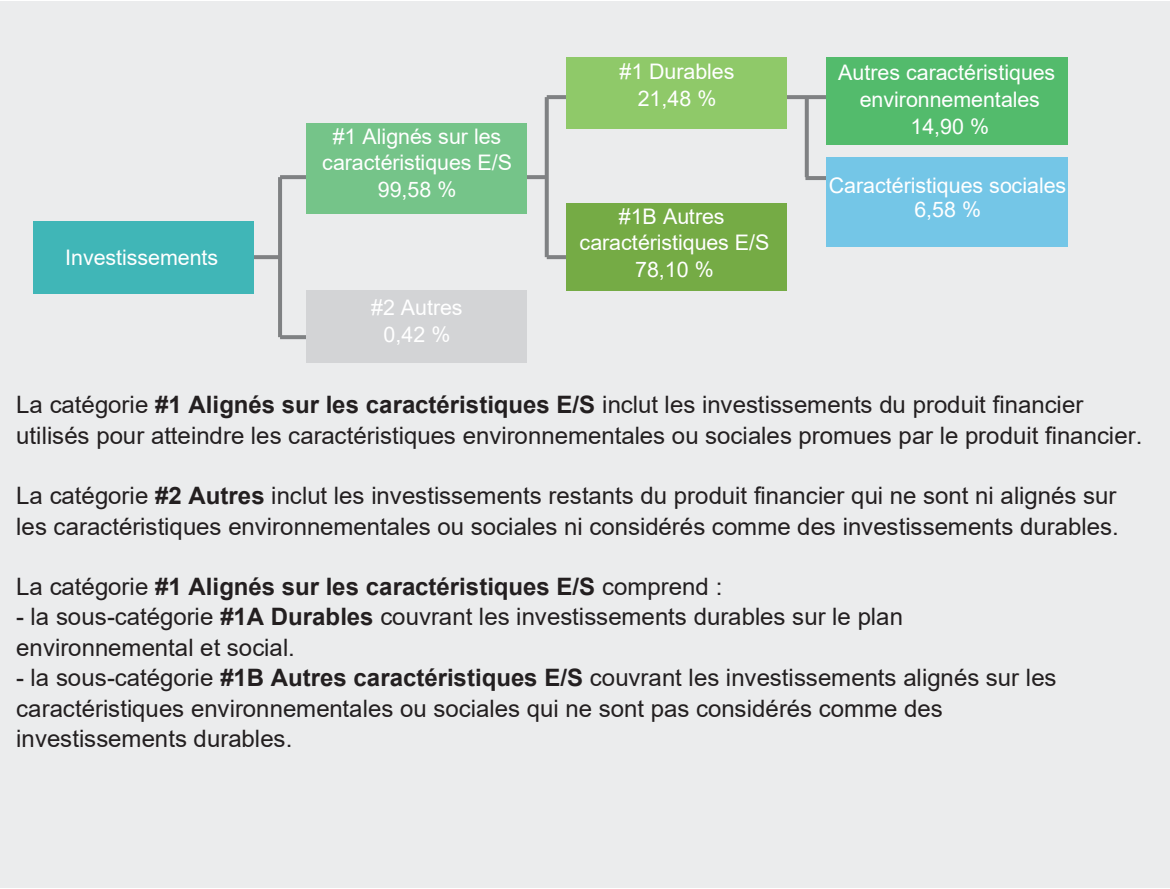
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,58 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 21,48 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 14,90 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 6,58 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,42 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Infrastructure

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	6,0 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	39,5 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	4,6 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %
H	Transports et entreposage	13,9 %
J	Information et communication	11,3 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,2 %
NA	Autres	3,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		63,3 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

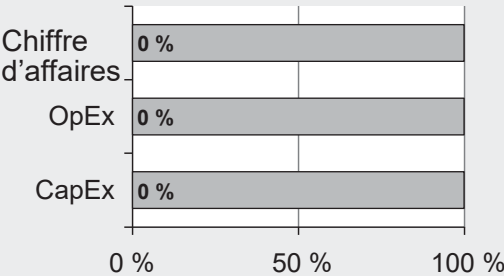
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

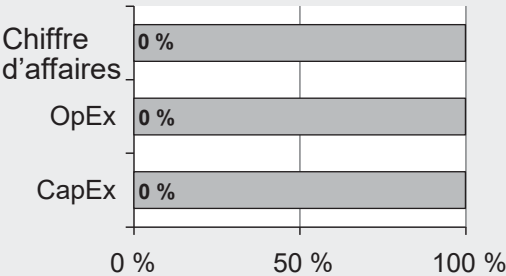
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses* 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 14,90 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	19,60 %	15,15 %	4,45 %
29 décembre 2023	18,98 %	14,36 %	4,62 %
30 décembre 2022	11,48 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 6,58 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	19,60 %	15,15 %	4,45 %
29 décembre 2023	18,98 %	14,36 %	4,62 %
30 décembre 2022	11,48 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,58 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,42 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) ont été investis dans des actions et d'autres titres et droits de participation d'émetteurs faisant partie du secteur de l'infrastructure mondiale. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,58 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation des controverses liées aux normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Real Estate Securities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300Z73T43NCO9DO30

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48,12 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 48,12 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Real Estate Securities

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	32,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	13,46	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	32,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	17,82	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	1,13	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,10	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	53,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	44,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	38,97	34,49	32,34	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	95,40	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	2,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	0,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75-87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Global Real Estate Securities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,52 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Real Estate Securities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Welltower REIT	L - Activités immobilières	5,2 %	États-Unis
ProLogis	K - Activités financières et d'assurance	5,1 %	États-Unis
Equinix REIT	J - Information et communication	4,7 %	États-Unis
Simon Property Group Paired Shares REIT	L - Activités immobilières	4,2 %	États-Unis
Digital Realty Trust REIT	L - Activités immobilières	2,8 %	États-Unis
Ventas REIT	L - Activités immobilières	2,5 %	États-Unis
Public Storage Operat. Company	L - Activités immobilières	2,4 %	États-Unis
Agree Realty Corp.REIT	L - Activités immobilières	2,3 %	États-Unis
Mid-America Apartment Communities REIT	K - Activités financières et d'assurance	2,3 %	États-Unis
Iron Mountain REIT	L - Activités immobilières	2,1 %	États-Unis
Goodman Group	L - Activités immobilières	2,0 %	Australie
Essential Properties Realty Trust REIT	L - Activités immobilières	2,0 %	États-Unis
Brixmor Property Group REIT	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	États-Unis
Vonovia	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,8 %	Allemagne
Mitsubishi Estate Co.	L - Activités immobilières	1,6 %	Japon

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,29 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 99,53 %

29 décembre 2023 : 98,89 %

30 décembre 2022 : 98,42 %

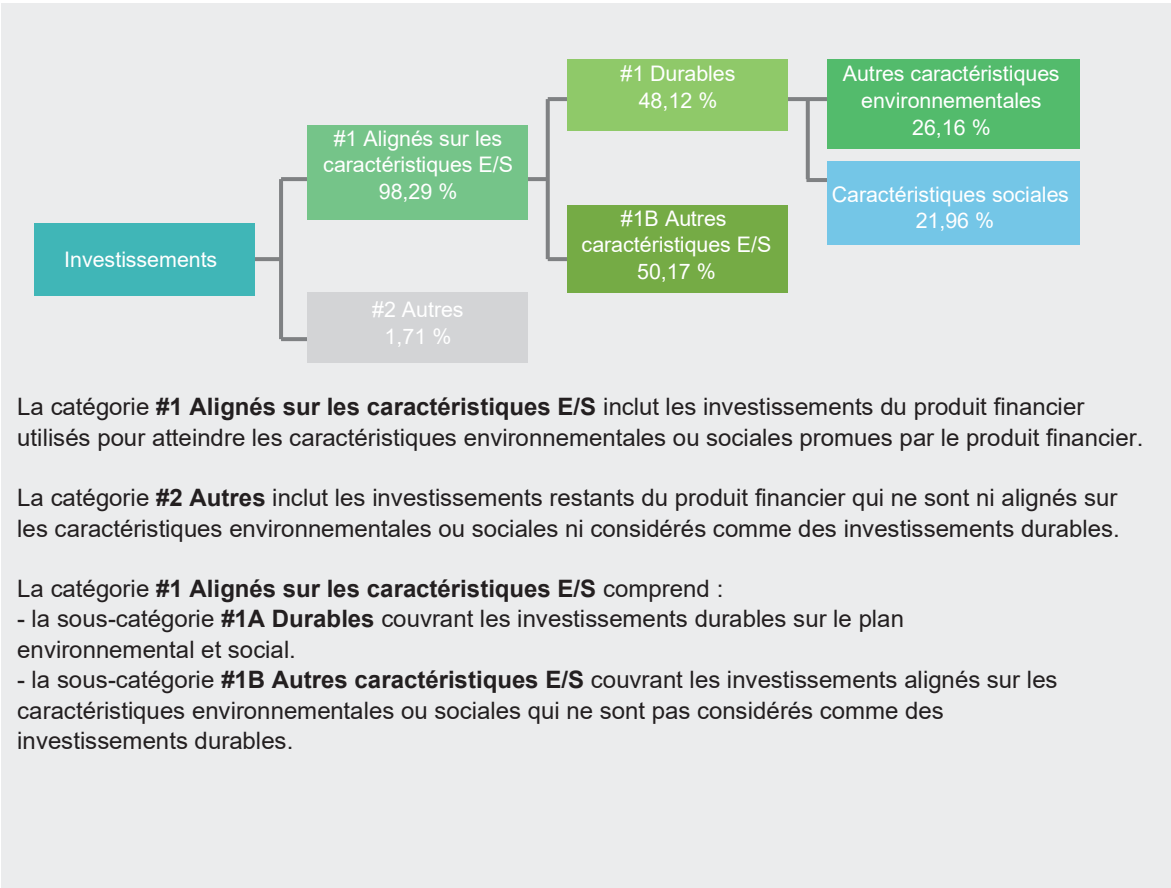
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,29 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 48,12 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 26,16 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 21,96 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,71 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Real Estate Securities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
F	Construction	3,3 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,3 %
J	Information et communication	4,4 %
K	Activités financières et d'assurance	23,4 %
L	Activités immobilières	61,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NA	Autres	4,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,5 %

Situation au : 30 décembre 2025

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

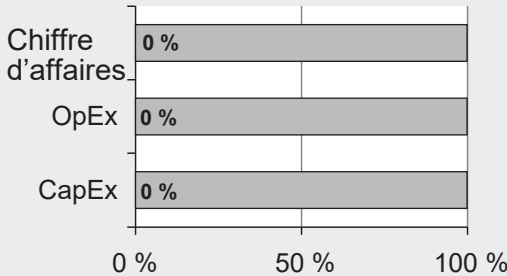
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

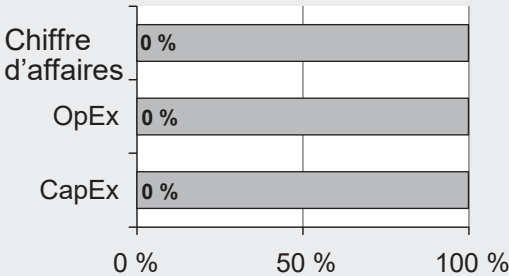
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 26,16 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	38,97 %	26,00 %	12,97 %
29 décembre 2023	34,49 %	20,45 %	14,04 %
30 décembre 2022	32,34 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 21,96 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	38,97 %	26,00 %	12,97 %
29 décembre 2023	34,49 %	20,45 %	14,04 %
30 décembre 2022	32,34 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,29 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,71 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Il a investi principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse, possédant, développant ou gérant des biens immobiliers, dans la mesure où ces actions sont considérées comme des valeurs mobilières au sens de l'article 41, paragraphe 1 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif. L'actif du compartiment pouvait être investi en particulier dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants portent sur des titres, des warrants sur actions et des bons de jouissance. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des certificats sur indices boursiers reconnus. Au moins 70 % de l'ensemble de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de sociétés immobilières, de sociétés de placement immobilier, y compris des Real Estate Investment Trusts (REIT) de type fermé, quelle que soit leur forme juridique, dans des titres assimilés à des actions, tels que des bons de participation et de jouissance, ainsi que dans des produits dérivés financiers tels que des indices boursiers. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,29 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest SDG Global Equities
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300PGPY6VQ5ZNEU06

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,39 % d'investissements durables
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	X ayant un objectif social
	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des critères environnementaux et sociaux en investissant dans des émetteurs qui contribuaient de manière positive à un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

En outre, ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes internationales, les émetteurs les moins bien notés en termes d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépasse un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part minimale d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section

« Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise est confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Évaluation ODD des placements effectuée par SOG** : Indicateur de la proportion d'émetteurs contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Participation dans des entreprises qui répondent aux critères d'exclusion applicables aux indices de référence « accord de Paris » de l'Union** conformément à l'article 12, paragraphe 1, du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (« Exclusions PAB »).

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 52,39 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest SDG Global Equities

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	56,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	20,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	15,71	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	6,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	4,35	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	28,75	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	41,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	24,88	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	51,21	52,88	51,31	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	27,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	12,74	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	39,01	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	19,26	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD A	-	-	61,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD B	-	-	15,49	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD C	-	-	16,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD D	-	-	0,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation des ODD F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	1,93	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	4,58	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	5,08	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	6,47	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les investissements durables ont contribué (i) à au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qui ont des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, la bonne santé et le bien-être, l'éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'eau propre et l'assainissement, l'énergie propre et d'un coût abordable, le travail décent et la croissance économique, la réduction des inégalités, les villes et communautés durables, la consommation et la production responsables, les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique et/ou la vie terrestre, et/ou (ii) à au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution et/ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (tels que définis dans la taxinomie de l'UE).]

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Proportion de déchets dangereux et de déchets radioactifs
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 11)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	497 918,6 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	332,06 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	619,19 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	5,4 % des actifs du portefeuille
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,22 tonnes / million d'euros
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 11. Absence de processus et de mécanismes permettant de respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE	Part d'investissement dans des entreprises détenues n'ayant pas mis en place de mesures de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes relatives aux violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest SDG Global Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Microsoft Corp.	J - Information et communication	4,4 %	États-Unis
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	4,2 %	Irlande
Xylem	C - Industrie manufacturière	3,6 %	États-Unis
AXA	K - Activités financières et d'assurance	3,5 %	France
Pentair	C - Industrie manufacturière	3,2 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Taiwan
AstraZeneca	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,0 %	Royaume-Uni
Deutsche Telekom	J - Information et communication	3,0 %	Allemagne
American Water Works Co.	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	2,8 %	États-Unis
NVIDIA Corp.	C - Industrie manufacturière	2,8 %	États-Unis
Waste Management Inc.	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	2,5 %	États-Unis
Alphabet Cl.A	J - Information et communication	2,2 %	États-Unis
Veolia Environnement	N - Activités de services administratifs et de soutien	2,0 %	France
Siemens Energy	D - Approvisionnement en énergie	2,0 %	Allemagne
First Solar	C - Industrie manufacturière	1,9 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

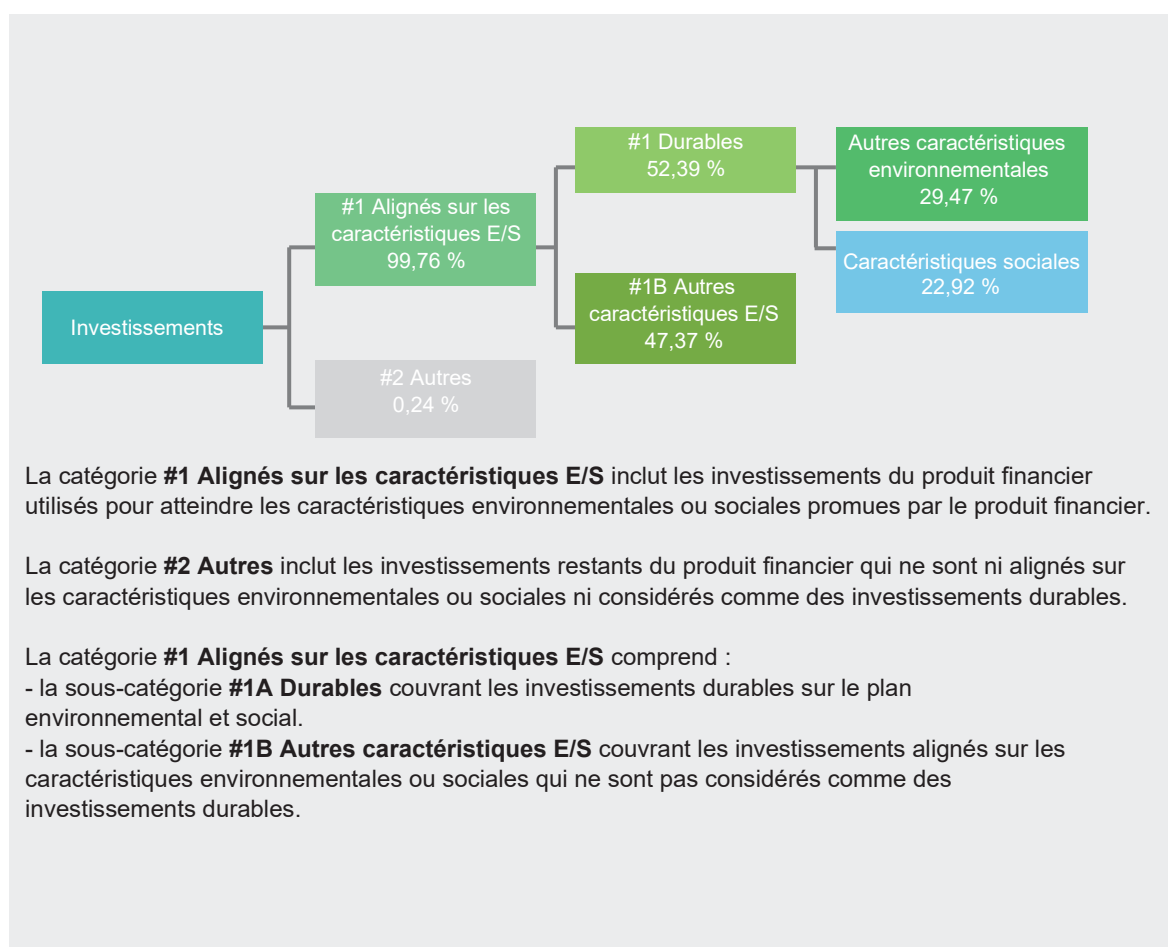
La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,76 % des actifs du portefeuille à la date de référence.
 Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :
 30 décembre 2024 : 95,69 %
 29 décembre 2023 : 94,40 %
 30 décembre 2022 : 99,15 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,76 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 52,39 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 29,47 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 22,92 % de l'actif net du compartiment. La part réelle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

0,24 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG, pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG ou qui avaient une note « D » pour l'évaluation ODD (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



DWS Invest SDG Global Equities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	1,5 %
C	Industrie manufacturière	34,8 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,3 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	5,7 %
F	Construction	5,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,9 %
H	Transports et entreposage	0,2 %
J	Information et communication	11,5 %
K	Activités financières et d'assurance	8,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,2 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,4 %
P	Éducation et enseignement	1,4 %
Q	Santé humaine et action sociale	3,4 %
NA	Autres	4,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,0 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

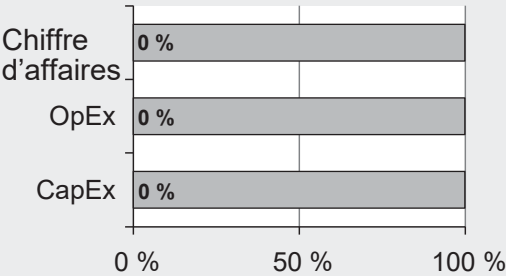
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

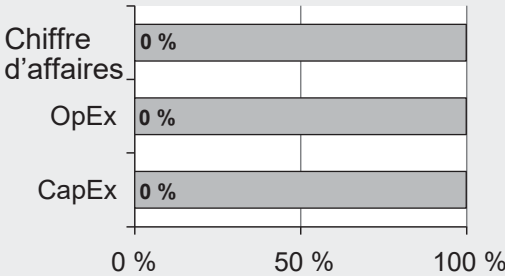
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 29,47 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	51,21 %	24,24 %	26,97 %
29 décembre 2023	52,88 %	26,69 %	26,19 %
30 décembre 2022	51,31 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 22,92 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	51,21 %	24,24 %	26,97 %
29 décembre 2023	52,88 %	26,69 %	26,19 %
30 décembre 2022	51,31 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 99,76 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 0,24 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable, pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible ou qui avaient une note « D » pour l'évaluation ODD (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance et d'exclusions PAB.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du compartiment qui relevaient de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 80 % des actifs du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leurs activités dans un secteur relevant des priorités thématiques privilégiées par l'environnement de marché, tirant parti des tendances sélectionnées ou faisant partie d'un secteur industriel. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

99,76 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes, qui ont contribué à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies (ODD). La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que le respect des exclusions PAB ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Exclusions PAB

Conformément à la législation en vigueur, le compartiment a appliqué des exclusions PAB et exclut les entreprises suivantes :

- a. les entreprises impliquées dans des armes controversées (production ou vente de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et d'armes biologiques), évaluées dans le cadre de l'évaluation de la « participation à des armes controversées », comme décrit ci-dessous ;
- b. les entreprises exposées à la culture et la production de tabac ;
- c. les entreprises qui violaient les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (évalués dans le cadre de « l'évaluation des controverses liées aux normes », comme décrit ci-dessous) ;
- d. les entreprises qui tiraient au moins 1 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- e. les entreprises qui tiraient au moins 10 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles liquides ;
- f. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires de la prospection, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- g. les entreprises qui tiraient au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100 g CO₂e/kWh.

Les exclusions PAB n'ont notamment pas été appliquées aux dépôts à vue auprès d'établissements de crédit ni à certains produits dérivés. L'étendue de l'application des exclusions PAB au niveau des obligations avec utilisation du produit a été décrite dans la section « Évaluation des obligations avec utilisation du produit » ci-dessous.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Évaluation de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait une distinction entre les investissements dans les entreprises et les investissements dans les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation de la qualité ESG permettait une évaluation relative à leur groupe de référence (comparaison avec un groupe de pairs) basée sur une évaluation ESG globale, par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des collaborateurs ou l'éthique d'entreprise. Le groupe de référence pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation de la qualité ESG a conduit à une évaluation relative à leur groupe de référence, en tenant compte de critères environnementaux et sociaux ainsi que d'indicateurs de bonne gouvernance. Il s'agissait par exemple du système politique, de l'existence d'institutions et de l'État de droit. Les émetteurs souverains présentant la note la plus mauvaise, c'est-à-dire « F », étaient exclus en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % ou plus
- b. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- c. Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % ou plus
- d. Production de divertissements pour adultes : 5 % ou plus
- e. Production d'huile de palme : 5 % ou plus
- f. Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % ou plus
- g. Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- h. Les entreprises dont 5 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne.

Étaient également exclues les entreprises impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes nucléaires ou de composants clés d'armes nucléaires. Les participations au sein d'une structure de groupe pouvaient être prises en compte.

En outre, ont été exclues les entreprises qui ne disposaient pas d'au moins une politique couvrant certains des principes du Pacte mondial des Nations unies (UNG) ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (par exemple, les droits de l'homme, les obligations de diligence envers les employés ou les directives anticorruption), et qui ne disposaient ni d'un système de contrôle permettant d'évaluer le respect de ces politiques, ni d'un mécanisme de traitement des plaintes.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la fabrication ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées ou dans d'autres activités spécifiques connexes (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques, armes à laser aveuglantes, armes à munitions à fragmentation non détectables, armes/munitions à uranium appauvri et/ou armes incendiaires au phosphore blanc). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des ODD

L'évaluation SDG a noté les émetteurs en fonction de leur contribution positive et négative aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui portaient sur des critères environnementaux et/ou sociaux, tels que l'élimination de la pauvreté, la santé et le bien-être, une éducation de qualité, l'eau propre et l'assainissement, une énergie propre et d'un coût abordable, la réduction des inégalités et/ou les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Les émetteurs dont l'évaluation a révélé qu'ils entravaient la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont reçu l'une des deux notes les plus basses (« E » ou « F »), tandis que ceux qui avaient un impact neutre sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont reçu la note « D ». Seuls les émetteurs dont l'évaluation a montré qu'ils apportaient une contribution positive aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ont été classés dans l'une des trois meilleures catégories (à savoir « A », « B » ou « C ») et ont été pris en compte pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales mises en avant. Les émetteurs ayant obtenu les deux notes les plus basses, « E » ou « F », ont été exclus de l'investissement.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifique à la nature de cet instrument financier et l'investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles sont conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations ont fait l'objet d'un examen indépendant.

Dans un deuxième temps, certains critères d'exclusion (y compris les exclusions PAB applicables) ont été appliqués, si cela était pertinent et si des données suffisantes étaient disponibles, au niveau de l'obligation et/ou en ce qui concernait l'émetteur des obligations, ce qui pouvait entraîner l'exclusion de l'obligation en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Pour pouvoir prétendre aux caractéristiques environnementales et sociales mises en avant, les fonds cibles n'étaient admissibles que s'ils comportaient dans leur dénomination des termes liés aux ODD ou au développement durable, ou s'ils rendaient compte de leurs activités en tant que fonds relevant de l'article 9 du règlement SFDR. De plus, les fonds cibles devaient être conformes aux critères d'exclusion PAS (à compter du 21 mai 2025) et, le cas échéant, à la classification de Freedom House. L'évaluation des fonds cibles reposait sur des informations relatives aux fonds cibles obtenues auprès de sources de données externes ou était réalisée en tenant compte des investissements dans les portefeuilles cibles.

Compte tenu de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils étaient investis directement.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Short Duration Credit

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300NH5FB8OOJT2J63

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
Oui	X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 26,53 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 26,53 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Short Duration Credit

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	38,38	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	18,04	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	28,05	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	9,63	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	2,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	7,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	5,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	49,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	24,32	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	9,97	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	26,20	22,24	16,73	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	24,72	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	12,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	21,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	31,03	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	6,52	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,62	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	11,06	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	1,75	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	6,35	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,59	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	1,26	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Short Duration Credit

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	14,81 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Short Duration Credit

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Elenia Verkko 20/06.02.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Finlande
Chorus 22/07.09.2029 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	Nouvelle-Zélande
Caixabank 23/16.05.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Espagne
Svenska Hdbk 23/10.05.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Suède
EPH Fin International AS 23/13.11.2028 MTN	NA - Autres	0,8 %	République tchèque
Novo-Nordisk 24/21.01.2029 MTN	NA - Autres	0,8 %	Danemark
EP Infrastructure 19/30.07.26	D - Approvisionnement en énergie	0,8 %	République tchèque
Stedin Holding 21/Und.	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Pays-Bas
Volkswagen Financial Services 24/10.09.2026 MTN	NA - Autres	0,7 %	Allemagne
Daimler Trucks International 24/23.03.2028 MTN	NA - Autres	0,7 %	Pays-Bas
RCI Banque 24/04.10.2027	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	France
LB Baden-Württemberg 20/18.02.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Allemagne
RCI Banque 23/06.04.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	France
Deutsche Pfandbriefbank 21/27.10.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Allemagne
Barry Callebaut Services 25/19.02.2028	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7 %	Belgique

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,72 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 94,49 %

29 décembre 2023 : 94,93 %

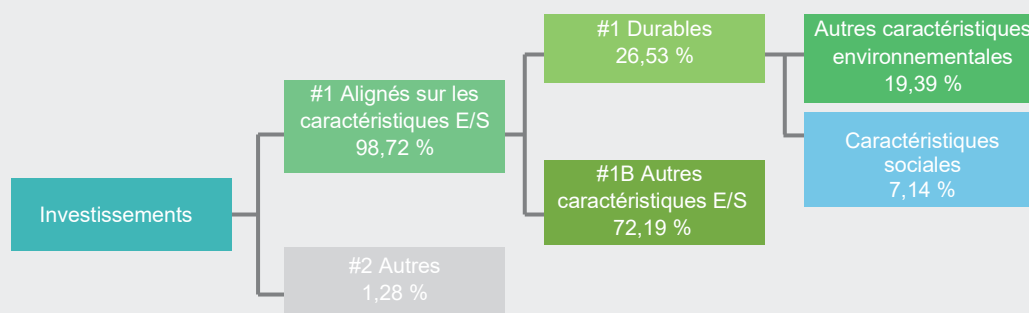
30 décembre 2022 : 98,71 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,72 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 26,53 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 19,39 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 7,14 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,28 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Short Duration Credit

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,2 %
C	Industrie manufacturière	4,0 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6,3 %
F	Construction	0,7 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %
H	Transports et entreposage	0,7 %
J	Information et communication	3,2 %
K	Activités financières et d'assurance	52,9 %
L	Activités immobilières	0,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,1 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,6 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,2 %
NA	Autres	18,9 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		14,8 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

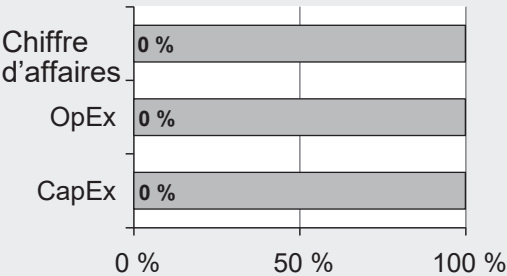
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

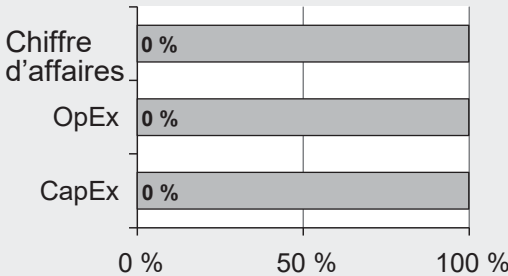
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses*** 2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 19,39 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	26,20 %	17,57 %	8,63 %
29 décembre 2023	22,24 %	12,97 %	9,27 %
30 décembre 2022	16,73 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 7,14 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	26,20 %	17,57 %	8,63 %
29 décembre 2023	22,24 %	12,97 %	9,27 %
30 décembre 2022	16,73 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,72 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,28 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 80 % des actifs du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leurs activités dans un secteur relevant des priorités thématiques privilégiées par l'environnement de marché, tirant parti des tendances sélectionnées. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

98,72 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation des controverses liées aux normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Short Duration Income

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900VZ4U6LV9BKUC86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Short Duration Income

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	17,53	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	21,76	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	36,64	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	15,53	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	2,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,51	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	1,09	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	4,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	37,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	49,47	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	5,65	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	4,57	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	20,67	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	4,46	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	8,97	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	5,47	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	21,13	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	23,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	4,30	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	10,79	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	1,18	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	1,11	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,29	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	1,08	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Short Duration Income

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,92 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Short Duration Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
US Treasury 16/15.08.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	États-Unis
US Treasury 19/31.10.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	États-Unis
Wi Treasury Sec. 19/31.12.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	États-Unis
US Treasury 20/31.01.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	États-Unis
US Treasury 20/31.05.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	États-Unis
Japan 21/20.03.26 S.147	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Japon
Japan (5 Year Issue) 21/20.09.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Japon
Japan 16/20.12.26 No.345	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Japon
Japan (5 Year Issue) 22/20.03.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Japon
US Treasury 24/15.07.2027	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	États-Unis
US Treasury 21/29.02.28	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	États-Unis
US Treasury 20/31.12.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	États-Unis
Banque ouest Africaine Developm. 17/27.07.27 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Supranational
US Treasury 24/15.01.2027	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,2 %	États-Unis
US Treasury 23/15.06.2026	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,1 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 95,41 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 97,55 %

29 décembre 2023 : 92,76 %

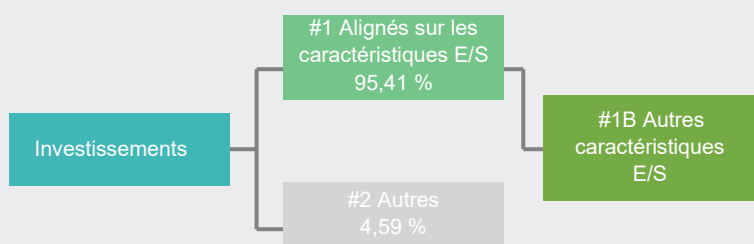
30 décembre 2022 : 98,16 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,41 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

4,59 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Short Duration Income

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	1,2 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,0 %
F	Construction	0,6 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,9 %
H	Transports et entreposage	1,8 %
J	Information et communication	0,3 %
K	Activités financières et d'assurance	24,8 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	62,4 %
NA	Autres	5,6 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,9 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

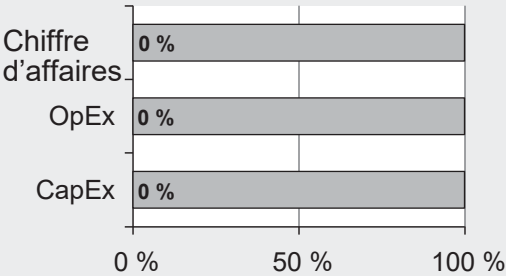
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

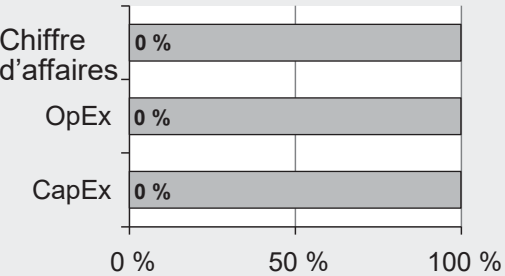
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 4,57 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part d'investissements durables sur le plan social au cours de cette période comme des périodes précédentes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 4,57 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 95,41 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 4,59 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles et des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres portant intérêt d'une durée inférieure ou égale à trois ans. Au moins 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des éléments d'actif d'une durée résiduelle supérieure à 24 mois. 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et de jouissance. Les placements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) étaient limités à 20 %. Au moins 90 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

95,41 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. Les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Top Asia
Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300PS13LX4PXITZ33

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☒ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 14,59 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

En outre, ce compartiment a promu une part d'investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Évaluation de la durabilité des investissements** : Indicateur de la mesure de la part des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR.

Performance : 14,59 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Top Asia

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	19,89	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	11,27	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	24,42	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	31,10	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	8,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	1,42	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	51,47	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	27,46	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	15,84	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	10,12	12,32	8,66	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	35,24	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	16,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	16,24	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	27,21	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	1,18	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	7,96	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	1,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Les investissements durables ont contribué à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que la bonne santé et le bien-être ou des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, et/ou d'au moins un autre objectif environnemental, tel que l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation du changement climatique [tel que défini dans la taxinomie de l'UE].

L'ampleur de la contribution à chaque objectif d'investissement durable a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

La société DWS a déterminé sa contribution à un objectif d'investissement durable sur la base de sa propre évaluation de la durabilité des investissements, qui utilisait les données d'un ou plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes. La contribution positive d'un investissement à un objectif environnemental et/ou social était mesurée en fonction du chiffre d'affaires qu'une entreprise réalisait grâce aux activités économiques réelles qui apportaient cette contribution (approche basée sur l'activité). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important) et si l'entreprise mettait en œuvre des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille était ainsi calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables (approche basée sur l'activité). Par dérogation à ce qui précède, dans le cas d'obligations avec utilisation du produit classées comme investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation était prise en compte dans la part d'investissements durables du portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables dans lesquels le compartiment a investi étaient évalués afin de s'assurer qu'ils ne causaient pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Pour ce faire, les indicateurs décrits ci-dessous étaient pris en compte pour les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (selon leur pertinence). Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation de la durabilité des investissements intégrait systématiquement les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces principales incidences négatives, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si les objectifs d'investissement durable environnementaux ou sociaux étaient sensiblement affectés. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La conformité des investissements durables avec, entre autres, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme était évaluée au moyen de l'évaluation des controverses liées aux normes (comme expliqué plus en détail ci-dessous). Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Top Asia

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,71 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Top Asia

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	9,0 %	Taiwan
Tencent Holdings	J - Information et communication	8,7 %	Chine
Alibaba Group Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,2 %	Chine
AIA Group	K - Activités financières et d'assurance	4,1 %	Hong Kong
Samsung Electronics Co.	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Corée du Sud
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,9 %	Irlande
SK Hynix	C - Industrie manufacturière	2,9 %	Corée du Sud
Reliance Industries GDR 144a	B - Industries extractives	2,1 %	Inde
MediaTek	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Taiwan
NAURA Technology Group Co. A	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Chine
HDFC Bank Mumbai	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Inde
DBS Group Holdings	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Singapour
BYD Co. Cl.H	C - Industrie manufacturière	1,7 %	Chine
Hongkong Exchanges and Clearing	K - Activités financières et d'assurance	1,6 %	Hong Kong
KB Financial Group	K - Activités financières et d'assurance	1,6 %	Corée du Sud

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,03 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 96,04 %

29 décembre 2023 : 93,67 %

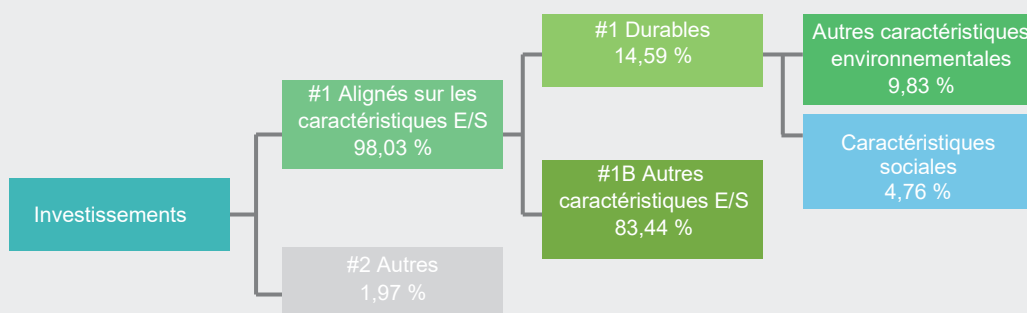
30 décembre 2022 : 96,19 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,03 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 14,59 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 9,83 % de l'actif net du compartiment et la part des investissements durables sur le plan social de 4,76 % de l'actif net du compartiment. La part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements durables sur le plan social dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

1,97 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Top Asia

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	1,8 %
C	Industrie manufacturière	38,2 %
F	Construction	0,3 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,2 %
J	Information et communication	11,5 %
K	Activités financières et d'assurance	29,7 %
L	Activités immobilières	0,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,8 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,1 %
R	Art, divertissement et loisirs	0,0 %
S	Autres activités de services	0,8 %
NA	Autres	7,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		2,7 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

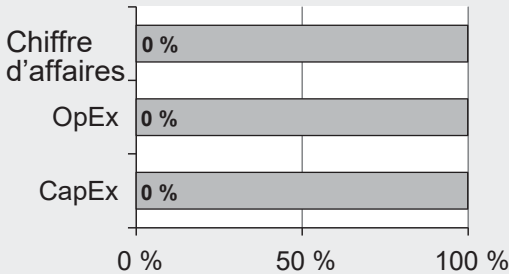
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

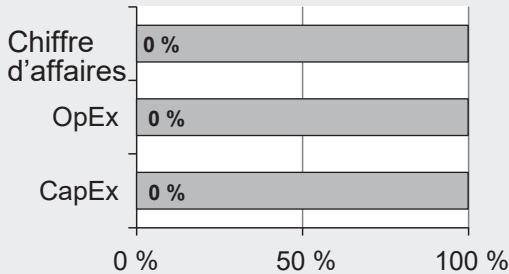
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 9,83 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	10,12 %	5,7 %	4,42 %
29 décembre 2023	12,32 %	7,32 %	5,00 %
30 décembre 2022	8,66 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 4,76 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	10,12 %	5,7 %	4,42 %
29 décembre 2023	12,32 %	7,32 %	5,00 %
30 décembre 2022	8,66 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 98,03 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 1,97 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie d'investissement principale. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises ayant leur siège ou exerçant leur activité principale en Asie (à l'exception du Japon). Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

Au moins 51 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

Évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesurait la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies et/ou à d'autres objectifs écologiques durables. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Top Dividend

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493003XYDKBDCH55556

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

☒ ☐ **X Non**

☐ Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

X Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les plus mal notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues a été évaluée au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

• **Évaluation des controverses liées aux normes** : Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** : Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Top Dividend

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	54,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	17,90	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	24,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	3,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	8,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	44,81	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	24,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	20,52	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	-	-	19,43	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	12,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	11,33	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	33,45	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	30,13	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	10,25	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des secteurs controversés				
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	4,22	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	3,66	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	1,80	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	3,01	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,84	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	6,41	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé / Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

*(3) Plus de 20 % de fonds propres.

*(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

*(5) Composants à usage unique.

*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

DWS Invest Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	24,89 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,00 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0,00 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures. Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Top Dividend

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Agnico Eagle Mines	B - Industries extractives	3,7 %	Canada
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Taiwan
Shell	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,8 %	Royaume-Uni
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	France
Johnson & Johnson	C - Industrie manufacturière	2,2 %	États-Unis
Nextera Energy Inc.	D - Approvisionnement en énergie	2,2 %	États-Unis
Enbridge	D - Approvisionnement en énergie	2,2 %	Canada
AbbVie	C - Industrie manufacturière	2,1 %	États-Unis
AXA	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	France
Hannover Rück Reg.	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Allemagne
DNB Bank	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Norvège
WEC Energy Group	D - Approvisionnement en énergie	1,9 %	États-Unis
Deutsche Telekom	J - Information et communication	1,9 %	Allemagne
XTRACKERS IE PHYSICAL GOLD ETC 23.04.80	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Irlande
Nestlé	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,8 %	Suisse

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 30 décembre 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 90,85 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 93,64 %

29 décembre 2023 : 94,87 %

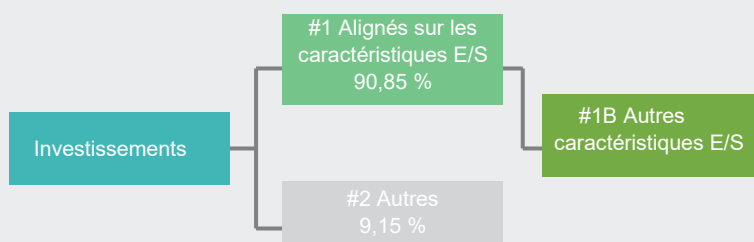
30 décembre 2022 : 100,00 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 90,85 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

9,15 % de l'actif net du compartiment pouvait être investi dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Top Dividend

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	8,9 %
C	Industrie manufacturière	24,5 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9,1 %
H	Transports et entreposage	1,4 %
J	Information et communication	4,6 %
K	Activités financières et d'assurance	24,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14,7 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,7 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	6,9 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,7 %
NA	Autres	2,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		24,9 %

Situation au : 30 décembre 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables conformément à la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment ne tenait pas compte de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

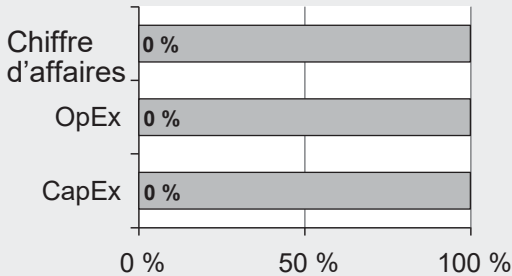
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

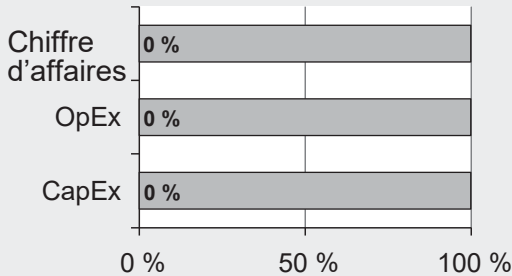
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment ne s'est pas engagé à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment, au cours de la période sous revue et des périodes précédentes, n'a pas fait la promotion d'un pourcentage d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 19,43 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'une part d'investissements durables sur le plan social au cours de cette période comme des périodes précédentes.

Au cours de la période sous revue 2022, le compartiment a fixé un quota pour les investissements écologiquement et socialement durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait en 2022 à 19,43 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 90,85 % de l'actif net du compartiment étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 9,15 % de l'actif net du compartiment a été investi dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs internationaux dont le rendement de dividendes devait être supérieur à la moyenne. Les critères suivants ont été décisifs pour la sélection des actions : Rendement de dividende supérieur à la moyenne du marché, pérennité du rendement et de la croissance des dividendes, croissance passée et prévue des bénéfices et ratio cours/bénéfices.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

90,85 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues décrites dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un outil logiciel spécifique qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus mauvaise (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise.

L'outil logiciel spécifique a utilisé, entre autres, les approches décrites ci-dessous pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (meilleure note) à « F » (pire note). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, le compartiment ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflétait dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » ont été exclus de l'investissement.

• Exposition à des secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à base de charbon thermique, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• Exposition à des armes controversées

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

• Évaluation des fonds cibles

Les fonds cibles étaient évalués en fonction des entreprises qui les composent et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation des controverses liées aux normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus mauvaise en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce compartiment pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus mauvaise concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest WellCare

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900DIR686E6QI4T43

Remarque : Le compartiment a été reclassé, avec effet au 25 avril 2025, de l'article 8 à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité (SFDR) dans le secteur des services financiers. Les informations suivantes se rapportent donc exclusivement à la période comprise entre le 1^{er} janvier 2025 et le 24 avril 2025.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

X

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%

X

Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 41,44 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

X

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

X

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

/ 1297



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises exposées à des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** : Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation DWS de la norme** : Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** : Indicateur montrant si une entreprise était directement exposée à une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation DWS de la qualité ESG** : Indicateur de comparaison des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** : Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Exposition à des secteurs controversés** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est exposée à des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** : Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est exposée à des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.

Performance : 41,44 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Healthy Living

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Indicateurs de durabilité				
Évaluation de la qualité ESG	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG A	-	-	47,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	-	13,44	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	-	22,41	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	-	10,61	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	-	16,93	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	-	61,02	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	-	16,28	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Investissements durables	42,19	45,59	41,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la norme A	-	-	37,37	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	-	8,56	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	-	21,52	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	-	26,78	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Évaluation de la liberté souveraine A	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pacte mondial des Nations unies	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	
Exposition à des secteurs controversés				
Énergie nucléaire C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des domaines d'activité controversés	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Indicateurs Performance	30 décembre 2024	29 décembre 2023	30 décembre 2022	
Pornographie C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	-	1,23	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées				
Munitions à uranium appauvri D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Exposition à des armes controversées	0,00	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés ^{*(1)}	Armes controversées	Évaluation de la norme ^{*(6)}	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG ($\geq 87,5$ points ESG)	Véritable contributeur ODD ($\geq 87,5$ points ODD)	Véritable précurseur ($\geq 87,5$ points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75–87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75–87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75–87,5 points)
C	0 %–5 %	Double usage ^{*(2)}	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50–75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50–75 points ODD)	Risque contrôlé (50–75 points)
D	5 %–10 % (Charbon : 5 %–10 %)	Propriété ^{*(3)} / mère ^{*(4)}	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25–50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25–50 points ODD)	Risque modéré (25–50 points)
E	10 %–25 % (Charbon : 15 %–25 %)	Fabricant d'un composant ^{*(5)}	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ^{*(7)}	Retardataire ESG (12,5–25 points ESG)	Opposant ODD (12,5–25 points ODD)	Risque élevé (12,5–25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé/ Violation du Pacte mondial des Nations unies ^{*(8)}	Véritable retardataire ESG (0–12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0–12,5 points ODD)	Risque extrême (0–12,5 points)

^{*(1)} Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement)

^{*(2)} Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

^{*(3)} Plus de 20 % de fonds propres.

^{*(4)} La société mère implique dans des armes de niveau E/F délient plus de 50 % de fonds propres.

^{*(5)} Composants à usage unique.

^{*(6)} Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

^{*(7)} Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

^{*(8)} Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Pas de pauvreté
- Objectif 2 : Faim « zéro »
- Objectif 3 : Bonne santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité entre les sexes
- Objectif 6 : Eau propre et assainissement
- Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production responsables
- Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Objectif 14 : Vie aquatique
- Objectif 15 : Vie terrestre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do No Significant Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables.

Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui, le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives sont également prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest WellCare

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	52655,27 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	189,39 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	652,53 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,03 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 31 mars 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest WellCare

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
UnitedHealth Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,2 %	États-Unis
Groupe Danone (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,0 %	France
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	5,6 %	Irlande
Agilent Technologies	C - Industrie manufacturière	4,3 %	États-Unis
Novonesis	C - Industrie manufacturière	4,2 %	Danemark
Novo-Nordisk	C - Industrie manufacturière	4,1 %	Danemark
Siemens Healthineers	NA - Autres	3,9 %	Allemagne
Shimano	C - Industrie manufacturière	3,8 %	Japon
Abbott Laboratories	C - Industrie manufacturière	3,7 %	États-Unis
Intertek Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,6 %	Royaume-Uni
Eli Lilly and Company	C - Industrie manufacturière	3,4 %	États-Unis
Edwards Lifesciences Corp.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	États-Unis
Ulta Beauty	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,9 %	États-Unis
Veralto Corp.	NA - Autres	2,9 %	États-Unis
Zoetis Cl. A	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 24 avril 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 24 avril 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,49 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

30 décembre 2024 : 95,73 %

29 décembre 2023 : 93,70 %

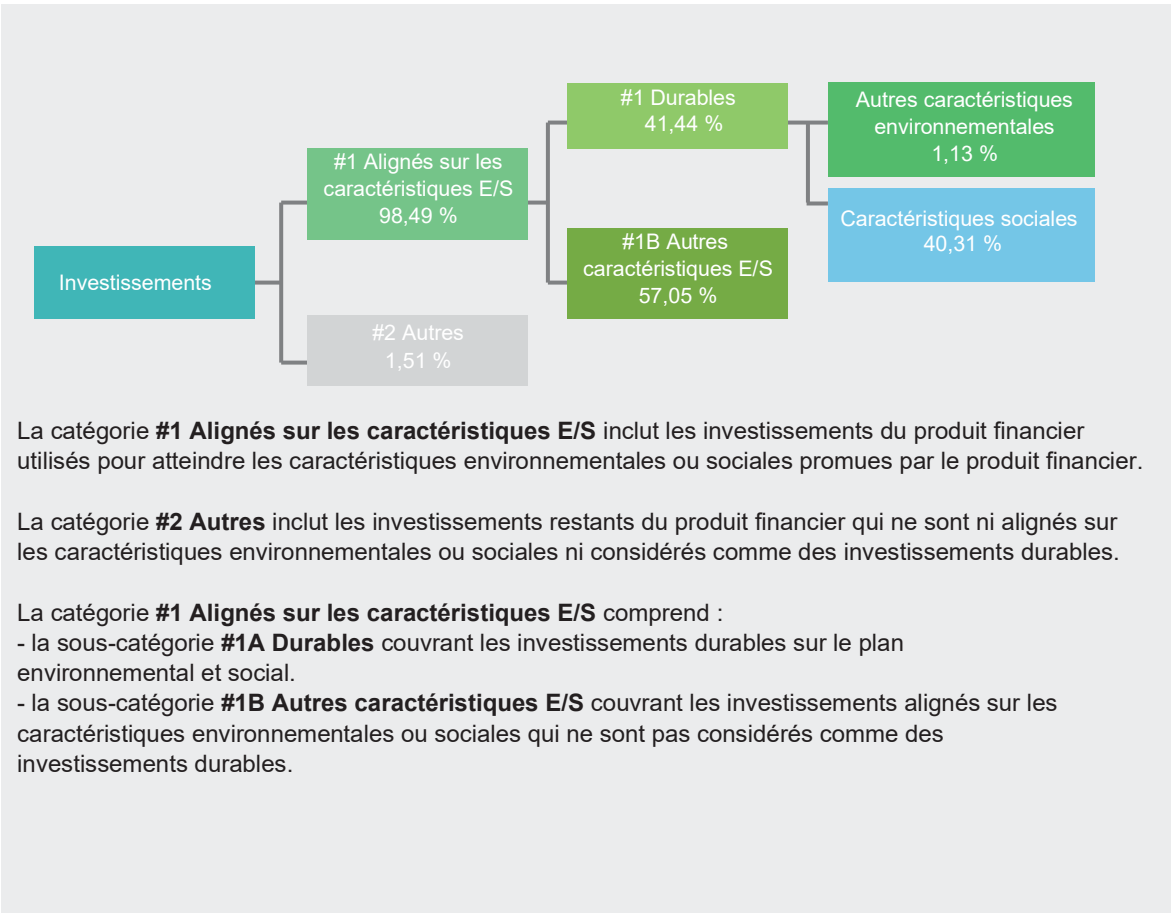
30 décembre 2022 : 94,23 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la date de référence, ce compartiment a investi 98,49 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 41,44 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur de l'UE était de 1,13 % et la part des investissements durables sur le plan social de 40,31 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

1,51 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest WellCare

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	43,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	27,7 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,5 %
Q	Santé humaine et action sociale	5,8 %
NA	Autres	17,6 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		9,03 %*
* à la date de référence du 31 mars 2025		Situation au : 24 avril 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

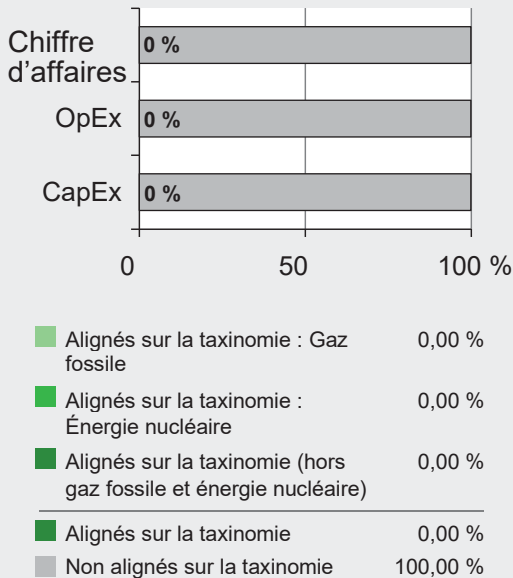
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

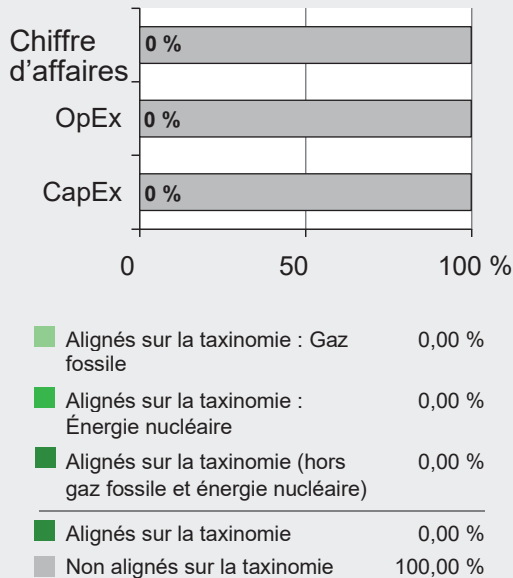
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 1,13 % de l'actif net du compartiment.

Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	42,19 %	1,85 %	40,34 %
29 décembre 2023	45,59 %	5,39 %	40,20 %
30 décembre 2022	41,00 %	--	--



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 40,31 % de l'actif net du compartiment. Les années précédentes, cette proportion était de :

Période sous revue	Investissements durables (total)	avec objectif environnemental	durable sur le plan social
30 décembre 2024	42,19 %	1,85 %	40,34 %
29 décembre 2023	45,59 %	5,39 %	40,20 %
30 décembre 2022	41,00 %	--	--



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 1,51 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementale ou sociale minimales n'ont pas été prises en compte ou ne l'ont été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie d'investissement principale. Au moins 80 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des titres de participation d'entreprises actives dans le secteur de la santé et de la santé grand public. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises internationales. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'exposition à des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales promues et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition :

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme :

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies :

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG :

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises se composait d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur un grand nombre de critères ESG. Les indicateurs relatifs aux aspects environnementaux étaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs relatifs aux aspects sociaux étaient, entre autres, le rapport au travail des enfants, l'égalité des droits et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs relatifs à la bonne gouvernance étaient, par exemple, le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, l'évaluation DWS de la qualité ESG a explicitement pris en compte les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House :

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Exposition à des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Société d'investissement

DWS Invest
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
RC B 86 435

Conseil d'administration de la société d'investissement

Niklas Seifert
Président
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Oliver Bolinski
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Stefan Kreuzkamp
Trèves

Jan-Oliver Meissler
DWS International GmbH,
Frankfurt/Main

Henning Potstada (jusqu'au 31 décembre 2025)
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Sven Sendmeyer (jusqu'au 31 décembre 2025)
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Thilo Hubertus Wendenburg
Membre indépendant
Frankfurt/Main

Elena Wichmann
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Julia Witzemann
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Christoph Zschätzsch
DWS International GmbH,
Frankfurt/Main

Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal

DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
Fonds propres au 31 décembre 2025 :
399,8 millions d'euros avant affectation
du bénéfice

Conseil de surveillance de la société de gestion

Manfred Bauer
Président
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Dr. Matthias Liermann
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Holger Naumann
DB Management Support GmbH,
Frankfurt/Main

Corinna Orbach
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt/Main

Frank Rückbrodt (jusqu'au 31 janvier 2025)
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,
Luxembourg

Directoire de la société de gestion

Nathalie Bausch
Présidente
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Leif Bjurström
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Michael Mohr
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Gérant de portefeuille

Pour les compartiments
[DWS Invest Asian Bonds](#), [DWS Invest China Bonds](#),
[DWS Invest Chinese Equities](#), [DWS Invest ESG Asian Bonds](#), [DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities](#) et [DWS Invest Top Asia](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En qualité de gérant secondaire de ces compartiments :

DWS Investments Hong Kong Limited
International Commerce Center, Level 60,
1 Austin Road West, Kowloon,
Hong Kong

Pour les compartiments
[DWS Invest Brazilian Equities](#) et
[DWS Invest Latin American Equities](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En qualité de gérant secondaire de ces compartiments :

Itau USA Asset Management Inc.
540 Madison Avenue - 24th Floor
New York
10022, États-Unis

Pour les compartiments
[DWS Invest Enhanced Commodity Strategy](#),
[DWS Invest Global High Yield Corporates \(en liquidation\)](#) et [DWS Invest Gold and Precious Metals Equities](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments :

DWS Investment Management Americas Inc.
345 Park Avenue,
New York, NY 10154,
États-Unis

Pour les compartiments

DWS Invest CROCI Euro, DWS Invest CROCI Global Dividends, DWS Invest CROCI Japan, DWS Invest CROCI Sectors Plus, DWS Invest CROCI US, DWS Invest CROCI US Dividends, DWS Invest CROCI World Value et DWS Invest ESG CROCI Innovation Leaders :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En qualité de gérant secondaire de ces compartiments :

DWS Investments UK Limited
1 Great Winchester Street
London EC2N 2DB
Royaume-Uni

Pour les compartiments

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure et DWS Invest Global Infrastructure :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En qualité de gérant secondaire de ces compartiments :

RREEF America LLC
222 S. Riverside Plaza, Floor 24
Chicago, IL 60606,
États-Unis

Pour le compartiment

DWS Invest Global Real Estate Securities :

RREEF America LLC
222 S. Riverside Plaza, Floor 24
Chicago, IL 60606,
États-Unis

En qualité de gérant secondaire de ce compartiment :

Pour la gestion des actions européennes du portefeuille :

DWS Alternatives Global Limited
1 Great Winchester Street
London EC2N 2DB,
Royaume-Uni

Pour la gestion de la partie asiatique, australienne et néo-zélandaise du portefeuille :

DWS Investments Australia Limited
126 Phillip Street
Sydney NSW 2000
Australie

Pour le compartiment

DWS Invest ESG Qi LowVol World

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En qualité de gérant secondaire de ces compartiments :

DWS International GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

Pour le compartiment

DWS Invest Nomura Japan Growth :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

En qualité de gérant secondaire de ce compartiment :

Nomura Asset Management Europe KVG mbH
Gräfstr. 109
60487 Frankfurt/Main, Allemagne

qui a confié la gestion du fonds à l'organisme suivant :

Nomura Asset Management Co Ltd.
2-2-1 Toyosu, Koto-ku
Tokio 135-0061
Japon

Pour tous les autres compartiments :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

Dépositaire et (sous-)agent administratif

State Street Bank International GmbH
Filiale du Luxembourg
49, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Distributeurs et agents payeurs, principal distributeur*

LUXEMBOURG
DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

* Concernant les autres distributeurs et agents payeurs, se reporter au prospectus de vente.

Situation au : 6 mars 2026

DWS Invest SICAV

2, Boulevard Konrad Adenauer

1115 Luxembourg, Luxembourg

RC B 86 435

Tél. : +352 4 21 01-1

Fax : +352 4 21 01-9 00